

T A B L E A U
E N C Y C L O P É D I Q U E
E T M É T H O D I Q U E
D E S T R O I S R È G N E S D E L A N A T U R E .

AVIS.

L'*ORNITHOLOGIE*, ou *Explication de toutes les planches des Oiseaux*, étant entièrement terminée, les Souscripteurs peuvent faire relier cette partie de l'Encyclopédie en quatre volumes, en les divisant comme il suit :

1°. Premier volume, de la page 1 à 402.

2°. Second volume, de la page 403 à 902.

3°. Troisième volume, de la page 903 à 1460.

4°. Quatrième volume, composé de 247 planches, en y comprenant 7 planches insérées dans le tome VII du Recueil, sous le titre de : *Manière de connaître les oiseaux par le bec et par les pattes.*

Nous fournissons avec la 93^e Livraison le complément de ce Dictionnaire avec les titres, afin de mettre les Souscripteurs à même de le faire relier.

TABLEAU
ENCYCLOPÉDIQUE
ET MÉTHODIQUE
DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

ORNITHOLOGIE.

PAR L'ABBÉ BONNATERRE,
ET CONTINUÉE
PAR L. P. VIEILLOT.

PREMIÈRE PARTIE.



A PARIS,

Chez M^{me} veuve AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n^o 6.

1823.



2573
8716
1823
ptie I
BIRDRA

AVERTISSEMENT.

QUOIQUE les oiseaux aient été dans tous les temps l'objet des recherches & des observations des philosophes, il nous reste cependant bien peu d'ouvrages sur l'histoire de ces animaux : Aristote & Pline sont les seuls, parmi les anciens, qui nous aient laissé quelques détails sur l'ornithologie (1). Le premier a fait, à sa manière, un tableau comparé des mœurs des oiseaux, de leurs habitudes & de leur conformation extérieure, relativement aux autres animaux; c'est le plan d'un projet qui devoit s'exécuter un jour, & l'ébauche d'un travail qui ne pouvoit être achevé que lorsqu'on auroit recueilli un nombre suffisant de matériaux.

Pline, qui a consacré aux oiseaux le dixième livre de son ouvrage, a parlé d'un assez grand nombre d'espèces, mais d'une manière confuse & sans ordre; il s'est moins occupé de donner des descriptions exactes, que de faire le récit des fictions & des contes ridicules qu'on attribuoit de son temps à l'espèce volatile.

Pendant le cours des années qui se sont écoulées, depuis l'existence de ces deux naturalistes jusqu'au milieu du seizième siècle, l'ornithologie a été cultivée avec peu de succès: Belon & Gesner dont le zèle & les connoissances méritent les plus grands éloges, ont donné les premières impulsions à cette science (2). Leurs ouvrages sont aussi recommandables par les principes & les observations intéressantes qu'ils contiennent, que par les détails historiques qu'ils renferment; il y a des morceaux qu'on lit encore avec intérêt & même avec plaisir.

Aldrovande parut peu de temps après (3). A l'exemple de Belon, il sentit la nécessité de classer les oiseaux, & il établit le fondement de sa distribution méthodique sur les lieux que les oiseaux fréquentent & les vivres dont ils se nourrissent. Son ouvrage contient tout ce qui avoit été dit jusqu'alors sur l'ornithologie; il l'augmenta même d'une grande quantité de figures & de descriptions nouvelles; mais quoique ses portraits soient assez exacts, ses gravures ne sont pas meilleures que celles de Belon & de Gesner.

Schwenckfeld publia en 1603, par ordre alphabétique, comme l'avoit pratiqué

(1) Ce mot tiré du grec, désigne dans un sens général la partie de l'histoire naturelle qui se borne à la connoissance des oiseaux.
(2) L'ouvrage de Belon a paru en 1555, & celui de Gesner en 1557.
(3) En 1599.

Gefner, l'*histoire des animaux de Silésie*, parmi lesquels sont compris les oiseaux. On peut dire en général que c'est un bon ouvrage; un des plus grands reproches qu'on lui a fait, c'est que ses phrases descriptives sont trop succintes, & ne suffisent pas toujours pour donner une notion précise de l'animal.

En 1650, Jonston fit paroître son *histoire des animaux*, où il a analysé tout ce qu'avoient dit sur les oiseaux les naturalistes qui l'avoient précédé.

Tous les ouvrages qui avoient paru jusqu'alors sur l'ornithologie, n'étoient que des répétitions ou des commentaires sur tout ce qu'on avoit écrit auparavant. Willuhby parut (1), & son traité sur les oiseaux, sur-tout l'édition qui fut corrigée par Ray (2), attira l'attention de tous les naturalistes. Il bannit de son ouvrage une multitude de faits absurdes, consacrés par l'ignorance & la superstition; il donna de descriptions exactes & bien détaillées & proposa une nouvelle classification. Cette manière de traiter les oiseaux ouvrit une nouvelle carrière aux naturalistes; au lieu de chercher dans les mœurs ou dans la manière de vivre de ces animaux, quelques méthodes de division, comme on l'avoit pratiqué jusqu'alors, on tâcha de découvrir dans leur conformation extérieure des caractères propres à les faire connoître. Barrère, Klein, Moehring, Salerne, Linné, M. M. Brisson, Pennant & Latham (3), ont depuis proposé successivement diverses méthodes, dont les caractères distinctifs ont été pris, tantôt de la forme du bec, tantôt de la structure des pattes. Celle de Linné, malgré les défauts qu'on lui reproche, réunit néanmoins de grands avantages; elle a un grand nombre de partisans & présente peut être moins de difficultés qu'on le suppose, à ceux qui entendent le sens des mots techniques qu'il emploie, & qui sont familiarisés avec sa manière abrégée de décrire. L'ornithologie de M. Brisson, eût joui d'une estime plus universelle, si quelques écrivains, en relevant les défauts de cet ouvrage avec plus de ménagement, eussent jugé ce naturaliste avec moins d'aigreur. La division méthodique de M. Pennant est simple, facile & assez conforme à l'ordre naturel; M. Latham l'a adoptée & perfectionnée dans l'excellent ouvrage qu'il a publié sur les oiseaux.

Outre les auteurs anciens & les méthodistes dont nous venons de parler, il y a eu une foule de naturalistes qui ont fait connoître les oiseaux de différens pays:

(1) En 1670.

(2) En 1713.

(3) L'ouvrage de Barrère parut en 1745; celui de Klein en 1750; celui de Moehring en 1752; les premiers élémens du système de Linné en 1735; l'ornithologie de Salerne ne fut publiée qu'en 1767, près la mort de l'auteur; celle de M. Brisson en 1760; celle de M. Pennant en 1781; & enfin celle de M. Latham en 1785.

Maregrave & Pifon ont décrit ceux du Brésil; Nieremberg & Hernandés, ceux du Mexique; Sybbald, ceux d'Irlande; Rzaczynski, ceux de Pologne; Sloane, ceux de la Jamaïque; Marfili, ceux du Danube; Frisch, ceux d'Europe; Edwards, un grand nombre d'oiseaux étrangers; Catesbi, ceux de la Caroline; Brunniche, ceux du Dannemarck; & Forskal a donné une notice de ceux qu'il a trouvés en Arabie (1). Dans ce derniers temps l'histoire des oiseaux a été enrichie des ouvrages de MM. Nozeman, Cetti, Bernini, Tengmalm, Bockius, Hayes, Brown, Jacquin, de Thurn, Gerini, Merrem, Sonnerat, Manduit, Sparrman, Bruce, Forster, Paterfon, Gmelin dont la plupart renferment des descriptions fort exactes & des gravures parfaites.

Il ne me reste, pour compléter la liste des meilleurs auteurs qui ont écrit sur les oiseaux, que de citer l'ouvrage immortel composé par MM. de Buffon & Montbeillard, & qui a été si justement applaudi dans toute l'Europe. On y trouve des discussions profondes sur les mœurs & les habitudes des oiseaux, une infinité d'observations lumineuses sur l'exercice de leurs facultés, la description d'une multitude d'espèces nouvelles, & cette beauté de style, cette richesse d'élocution aussi variée que la nature, & qui a contribué avec tant de succès à répandre le goût & l'enthousiasme de l'histoire naturelle.

Après cette légère esquisse de l'histoire & du progrès de l'ornithologie, je vais en peu de mots, rendre compte du plan que j'ai suivi dans l'exécution de cet ouvrage. Avant de passer à la description des espèces, j'ai cru devoir porter mes recherches sur les qualités communes à tous les oiseaux; en conséquence, j'ai fait un tableau abrégé de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leurs facultés, des rapports qu'ils ont avec les autres animaux & des différences qui les en séparent. L'explication des mots techniques dont on se sert en ornithologie & le précis anatomique que j'ai mis à la suite de l'introduction, peuvent être d'un grand secours à ceux qui se livrent à l'étude des oiseaux & qui aiment à connoître l'anatomie comparée des animaux.

J'ai adopté pour la classification des oiseaux une méthode nouvelle que M. Daubenton a bien voulu me communiquer & dont les fondemens sont établis sur la structure des pattes. Je me suis permis uniquement de changer quelquefois l'ordre des classes,

(1) Le livre de Maregrave fut publié en 1648; celui de Nieremberg & d'Hernandés en 1651; celui de Sybbald en 1684; celui de Rzaczynski en 1721; celui de Marfili en 1726; celui de Sloane en 1707; celui de Catesbi en 1731; celui de Frisch en 1734; celui d'Edwards en 1745; celui de Brunniche en 1764; & celui de Forskal en 1775

afin de conferver la gradation que la nature femble avoir mife entre les familles; mais comme la tribu des oifeaux eft fort nombreufe & qu'il eft fouvent très-difficile de déterminer, fuivant les principes d'une feule méthode, dans quelle famille doit être rangé tel ou tel individu, j'ai mis à côté de la table fynoptique, dont je viens de parler, celle de Linné, afin que les imperfections de l'une puiffent être rectifiées par les avantages de l'autre.

En traçant les caractères génériques; j'ai développé avec plus de détail qu'on n'avoit fait jufqu'ici, la conformation du corps & de la tête, la ftructure du bec, de la langue, des narines, des ailes, des pattes & de la queue. J'ai ajouté de plus, à la fin de chacun de ces articles, un tableau abrégé de ce qu'il y a de plus intéreffant dans les mœurs des oifeaux qui compofent ce genre: j'indique ordinairement le lieu qu'ils habitent, la nourriture qu'ils préfèrent, l'endroit où ils conftruifent le nid, la forme & le nombre des œufs, &c. &c.

J'ai établi, comme tous les naturaliftes l'ont pratiqué jufqu'ici, la diftinction des efpèces fur la différence des couleurs, mais je dois observer que ce caractère eft peu constant & très-équivoque. Le plumage de l'oifeau, lorsqu'il eft jeune, diffère confidérablement de celui de l'animal adulte; la livrée du mâle ne refemble point à celle de la femelle: il y a encore d'autres différences dans la couleur qui réfultent de l'influence du climat & de la nourriture, de la domesticité & de la captivité, du transport & des migrations naturelles ou forcées. Comment diftinguer à travers tant de caufes d'altération ou de dégénération, la teinte qui appartient à chaque individu & fixer par conféquent la ligne de démarcation qui fépare les efpèces? Nos plus grands ornithologues ont éprouvé avant moi ces difficultés; & malgré les peines qu'ils fe font données pour les furmonter, ils s'y font mépris & ont fouvent décrit comme efpèces diftinètes, des oifeaux qui ne diffèrent entr'eux que par l'âge, le fexe, ou par quelques autres altérations qu'ils avoient fubies en paffant dans des climats différens. J'ai corrigé beaucoup de ces erreurs à mefure que je les ai rencontrées; & pour diminuer le nombre de celles que je fuis dans le cas de commettre, j'ai rapporté dans la plupart des descriptions, la différence de couleur qui fe trouve entre le mâle & la femelle, entre les jeunes oifeaux & les adultes, & les autres traits caractériftiques, tirés de l'organisation extérieure. La couleur des penne de l'aile & de la queue, de l'aveu de tous les naturaliftes, eft moins fujette à varier que celle des autres plumes; auffi je n'ai prefque jamais négligé d'en faire mention.

J'aurois voulu bannir de mon ouvrage les noms fpécifiques, fondés fur le pré-

tendu pays natal d'un oiseau, dénominations presque toujours fautive; mais elles ont été consacrées par des auteurs célèbres; & tenter aujourd'hui de leur en substituer d'autres, ce seroit surcharger la nomenclature de l'histoire naturelle & la replonger dans le cahos.

Comme il est important, pour avoir une notion exacte d'un oiseau, de connoître ses dimensions & le nombre des plumes qui composent l'aile & la queue, j'ai eu soin, à la fin de chaque description, d'indiquer ces caractères par une abréviation qui renferme quatre termes, ainsi qu'on peut le voir dans cet exemple, L. 24. E. 33. P. 26. R. 12; les deux premières lettres capitales L. & E. désignent, l'une la longueur de l'oiseau, & l'autre l'étendue qu'il y a entre les deux extrémités des ailes déployées; les chiffres suivans indiquent le nombre de pouces: ainsi dans l'abréviation que je viens de citer, la longueur totale est de vingt-quatre pouces & le vol ou l'envergure de trente-trois (1). Les lettres P. & R. des deux derniers membres, expriment, l'une les plumes de l'aile; l'autre les rectrices ou plumes de la queue: les chiffres qui les accompagnent déterminent le nombre de ces plumes; sçavoir vingt-six pour l'aile & douze pour la queue.

Afin de compléter, autant qu'il est possible, cette histoire des oiseaux, j'ai mis à la suite des espèces, toutes les variétés qu'on a observées jusqu'ici.

Les gravures qui font partie de cet ouvrage, forment une des plus nombreuses collections qui ait été faite sur l'ornithologie; elle comprend 984 oiseaux distribués en 232 planches. Le choix des objets doit sur-tout la rendre précieuse. On y trouvera non-seulement les individus rares que M. de Buffon a recueillis dans ses planches enluminées, & dont les différences sont saillantes & bien prononcées; mais j'y ai réuni encore les espèces nouvelles, qui ont été publiées depuis quelques années, par M. Brown, Sparrman, Jacquin, Nofeman, Bruce, des Fontaines, Paterfon, & plusieurs autres figures contenues dans la *Zoologie du nord*, les *nouveaux mémoires de Pétersbourg de Stockholm*, & dans plusieurs autres ouvrages étrangers. M. Benard qui est chargé de la gravure de ces planches, semble avoir redoublé de soin & d'attention en faveur des oiseaux: son exécution mérite les plus grands éloges, tant pour la fidélité des dessins que pour la variété des attitudes. On verra qu'il n'a rien négligé pour que chaque portrait donnât l'idée nette & distincte de son original. Les petits individus ont été gravés dans leur grandeur naturelle; les autres ont été réduits à des proportions exactes dans toutes leurs parties: plusieurs d'entr'eux ont un module tracé au-dessus de la figure. Au moyen de cette échelle,

(1) Il importe d'observer que j'ai presque toujours pris la longueur de l'oiseau, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, lorsqu'elle est plus allongée que les pieds; ou jusqu'à l'extrémité des pattes, lorsqu'elles dépassent la queue.

qui est par-tout la douzième partie de la longueur de l'oiseau, mesuré depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, on peut voir quelle est la grandeur naturelle de l'animal: si le module a trois pouces de longueur, l'oiseau aura trois pieds; s'il n'est que de deux pouces, l'oiseau sera de deux pieds de longueur. J'aurois voulu donner ainsi une échelle pour toutes les espèces & même pour tous les animaux dont j'ai déjà parlé; mais il auroit fallu pour remplir cette tâche que les auteurs, dont j'ai emprunté les figures, eussent tracé les mesures des individus qu'ils ont fait graver, ou que j'eusse pu moi-même prendre les dimensions de ceux que j'ai décrits: or il est peu de naturalistes qui portent aussi loin la perfection de leurs recherches: d'ailleurs il y a une infinité d'objets qu'il est impossible de se procurer & qu'on est obligé de décrire sur le récit des voyageurs, ou sur la foi de quelques naturalistes qui les ont observés. Quoique j'aie été à portée d'examiner au cabinet du roi, un grand nombre d'oiseaux que j'ai décrits, je n'ai pu cependant en prendre la mesure, par ce qu'ils sont enfermés dans des armoires vitrées, & fermées hermétiquement pour les préserver de la vermine.

Je dois prévenir encore qu'on trouvera quelques oiseaux gravés hors de leur place; ces transpositions ont été inévitables, soit parce que ces individus me sont parvenus trop tard, soit parce qu'en travaillant à la description des espèces, j'ai jugé nécessaire de faire quelques changemens dans la distribution méthodique.

Enfin les peines & les soins que j'ai employés, pour donner à ce traité toute la perfection dont j'ai été capable, me font espérer qu'il sera accueilli aussi favorablement que ceux que j'ai déjà publiés.



INTRODUCTION.

IL suffit de jeter rapidement un coup d'œil sur les oiseaux, pour être convaincu qu'ils possèdent des facultés supérieures à celles des autres animaux, & qu'ainsi ils devoient être, après l'homme, placés au premier rang. La nature a rassemblé & concentré dans le petit volume de leur corps, plus de force qu'elle n'en a départi aux quadrupèdes les plus puissans : elle leur a donné plus de légèreté, sans rien ôter à la solidité de leur organisation : elle leur a accordé les attributs de l'indépendance & les instrumens de la haute liberté en leur donnant des ailes ; aussi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient ; ils en prévoient les vicissitudes & changent de climat en changeant de saison : elle leur a cédé un empire presque absolu sur les habitans de l'air, de la terre & des eaux : elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur la tribu entière des insectes, qui ne semblent tenir d'elle d'existence que pour maintenir & fortifier celle de leurs destructeurs, auxquels ils servent de pâture : ils dominent de même sur les reptiles dont ils purgent la terre sans redouter leur venin ; sur les poissons qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer (1) ; & enfin sur les animaux quadrupèdes, dont ils font également des victimes : on a vu la *Buse* assaillir le renard ; le *Falcon* arrêter la gazelle ; le *Griffon* dévorer le chamois (2) ; l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort & les emporter dans son aire : & si à toutes ces prééminences de force & de vitesse, nous ajoutons celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la voix musicale, la constance dans leur union, l'attachement

pour leurs petits & toutes les autres qualités sociales qui règnent dans leur petit ménage, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paroît l'indiquer ; en même-temps que par la prérogative unique des ailes & par la prééminence du vol sur la course, nous reconnoissons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

DEFINITION DE L'OISEAU. Les oiseaux, ainsi que les quadrupèdes & les cétacés, ont le sang chaud, deux ventricules au cœur, & respirent par les poumons ; mais ils diffèrent de ces deux ordres d'animaux en ce qu'ils ont deux pieds, deux ailes, un bec de substance cornée & le corps couvert de plumes ; un autre caractère qui les distingue, c'est que leurs femelles sont ovipares.

FORME DU CORPS ET DE LA TÊTE. La conformation intérieure & extérieure de l'oiseau est merveilleusement appropriée à l'élément qu'il doit habiter & à la faculté qu'il a de s'élever au haut des airs. Par une prévoyance admirable, la nature ne lui a point donné, comme aux quadrupèdes, des lèvres, des dents, des oreilles extérieures, de queue charnue, d'épiglotte, de diaphragme, ni de vessie urinaire, &c. &c. &c. Toutes ces parties en augmentant leur poids auroient rendu le vol plus pénible & ralenti leur vitesse ; mais leur corps revêtu de plumes renversées en arrière, est ordinairement oblong, comprimé sur les côtés, légèrement arrondi sous le ventre, un peu applati sur le dos, aigu pardevant & renflé par derrière : cette disposition le rend plus propre à diviser les molécules de l'air & à s'élaner avec plus de rapidité dans le vague des airs.

Presque tous les oiseaux ont la tête petite, relativement à la grosseur du corps, d'une figure ovale, tantôt aplatie, tantôt convexe sur le sommet & recouverte de plumes comme le reste du corps. Les oiseaux de proie nocturnes, tels que le *hibou* & la *chouette*, ont la tête arrondie & surmontée ordinairement de deux aigrettes de plumes, relevées en forme d'oreilles ; ce qui joint avec la lenteur de leurs mouvemens & les autres traits

(1) Voyez le fait que nous avons cité, sur le témoignage de Forskal, dans la description du *Chetodon unicornis*. Ichthyologie, page 82.

(2) Lettres de William Cox, à M. W. Melmoth, sur l'état politique, civil & naturel de la Suisse, trad. par M. Ramon, vol. 1, pag. 265, art. du *Lemmerger*.

de leur figure, donne à ces diverses espèces une physionomie extraordinaire.

NOTION IMPORTANTE. Nous avons si souvent employé jusqu'ici les mots *genre*, *espèce*, *variété*, & nous ferons encore dans le cas de les prononcer si fréquemment dans le cours de cet ouvrage, qu'il est important de déterminer le sens de ces dénominations, & la différence qui les distingue. Cette explication paroît d'autant plus nécessaire, que peu de personnes en ont une idée précise, & que plusieurs auteurs, d'ailleurs très-recommandables, les ont souvent confondues.

LE GENRE est un assemblage d'individus réunis par la conformité de leurs principaux caractères & par l'analogie de leur organisation : ainsi on place dans le même genre le *cygne*, l'*oie*, le *canard*, parce que ces trois oiseaux ont le dos également large & aplati ; le bec pareillement plat, obtus, arrondi à l'extrémité & dentelé en ses bords ; les pieds courts, posés hors de l'abdomen ; & les trois doigts antérieurs joints ensemble par une membrane intermédiaire, &c. Les caractères généraux doivent être toujours pris de la forme extérieure des parties principales de l'animal.

L'ESPÈCE est une subdivision du genre, établie sur un ou plusieurs traits particuliers de conformation : ainsi, dans l'exemple proposé le *cygne*, l'*oie*, le *canard* appartiennent au même genre ou à la même famille, par la ressemblance de leur organisation ; mais ils constituent trois espèces différentes, parce qu'ils sont distingués entr'eux par des caractères particuliers : le *cygne*, par son bec noir ; l'*oie*, par le bec d'un rouge incarnat, avec une petite tache blanche à l'extrémité ; & le *canard*, par le bec rouge avec une tache noire à l'extrémité. Ce ne sont pas les seules différences qu'on observe entre les oiseaux que nous venons de nommer ; la distribution & la teinte des couleurs, la proportion des membres, les dimensions du corps offrent plusieurs autres distinctions spécifiques. En général, les caractères de l'espèce doivent être apparens, immuables, & se perpétuer de génération en génération.

LA VARIÉTÉ, forme encore une subdivision dans l'espèce ; elle comprend à la vérité les objets qui portent les mêmes caractères spécifiques, mais qui diffèrent accidentellement du plus grand nombre des individus par de différences légères & fugitives, telles que les di-

menfions du corps, la teinte ou l'ordre des couleurs, &c. La nature du sol, la température du climat, l'état de domesticité, la qualité des vivres, sont les causes qui influent le plus sur le grand nombre des variétés qu'on remarque dans les oiseaux : car dans cet ordre d'animaux, non-seulement les espèces sont très-nombreuses, elles sont encore sujettes à subir une infinité de modifications. C'est une suite nécessaire de la loi des combinaisons, dit M. de Buffon, où le nombre des résultats augmente en bien plus grande raison que celui des éléments ; c'est aussi une règle que la nature semble s'être prescrite à mesure qu'elle se multiplie ; car les grands animaux qui ne produisent que rarement & en petit nombre, n'ont que peu d'espèces voisines & presque point de variétés ; tandis que les petits tiennent à un grand nombre d'autres familles & sont sujets dans chaque espèce à varier beaucoup. Le nombre des affinités, comme celui des variétés est donc toujours d'autant plus grand que les espèces sont plus petites. Un *moineau*, par exemple, une *fauvette*, une *mesange*, ont une multitude de parens, c'est-à-dire, un grand nombre d'espèces voisines & assez ressemblantes, pour pouvoir être regardées comme des branches collatérales d'une même tige ; l'*auruche* au contraire, le *casoar*, le *dindon*, constituent à eux seuls des races isolées, qui n'ont que peu d'espèces dans leurs familles, encore moins de variétés, & qui ne présentent que des rapports éloignés avec les oiseaux auxquels on les assimile. Ces considérations générales sur les rapports qui existent entre les individus qui composent certaines familles de petits oiseaux, sont présumer qu'un grand nombre d'espèces sont originairement issues de cette même souche, à laquelle elles tiennent encore par cette multitude de ressemblances communes entr'elles. Le peu d'observations que nous avons sur les habitudes naturelles des oiseaux, viennent à l'appui de cette conjecture : on sait qu'ils sont très-chauds, très-prolifiques ; qu'ils s'unissent fréquemment ; que lorsqu'ils manquent de femelle de leur espèce, ils se mêlent volontiers avec les espèces voisines ; & qu'ils produisent souvent des métis féconds, & non point des mulets stériles. On le voit par les exemples du *chardonneret*, du *tarin*, du *serin*, de la *linotte* : les métis qui résultent de ces alliances fortuites, peuvent en s'unissant produire d'autres individus semblables à eux, & former

de nouvelles espèces intermédiaires plus ou moins ressemblantes à celles dont elles tirent leur origine : ou tout ce que nous faisons par art, peut se faire & s'est fait mille fois par la nature. Qui sçait, ajoute M. de Buffon, tout ce qui se passe en amour au fond des bois ? Qui peut nombrer les jouissances illégitimes entre gens d'espèces différentes ? Qui pourra jamais séparer toutes les branches bâtarde des tiges légitimes, assigner le temps de leur première origine, déterminer, en un mot, tous les effets des puissances de la nature, pour la multiplication, toutes les ressources dans le besoin, tous les supplémens qui en résultent & qu'elle sçait employer pour augmenter le nombre des espèces, en multipliant les intervalles qui les séparent ?

YEUX. La nature, qui a donné aux oiseaux la facilité du vol & la rapidité du mouvement, a dû aussi pour ne pas rendre ces facultés nuisibles ou superflues, travailler avec plus de soin les organes du sens, qui seul peut diriger la vitesse, & par lequel on puisse comparer les espaces parcourus. En effet, les yeux de la plupart des oiseaux sont plus parfaits que ceux des autres animaux : leur grandeur excède les proportions des yeux de l'homme & des quadrupèdes : de plus, ils sont revêtus, par dessus & en dessous, d'une paupière, & garnis intérieurement d'une membrane clignotante. La paupière supérieure est immobile dans le *dindon*, le *cog*, le *Poie*, le *canard*, le *moineau* & le *merle* ; dans la famille des *pigeons* au contraire, & dans les oiseaux nocturnes, cette paupière est mobile & se baisse vers celle d'en bas, lorsque l'oiseau prend les douceurs du repos. La membrane clignotante est une espèce de peau délicate, transparente, plissée en forme de croissant dans le grand angle de l'œil, dont les mouvemens s'exécutent au gré de l'oiseau & dont l'usage consiste à nettoyer, à polir la cornée & à tempérer l'éclat de la lumière. L'organisation intérieure de l'œil offre encore quelques particularités remarquables : la cornée transparente est environnée d'un cercle osseux, composé d'un grand nombre de pièces posées à recouvrement. Le cristallin est plus ferme que celui de l'homme, moins dur que celui des poissons, & d'une forme lenticulaire (1). Enfin

il sort du nerf optique, entre la retine & la choroïde, une membrane noire, d'une forme rhomboïdale & composée de fibres parallèles ; elle traverse l'humeur vitrée & va s'attacher quelquefois immédiatement, par son angle antérieur, quelquefois par un filet qui part de cet angle, à la capsule du cristallin. C'est à cette membrane subtile, que MM. les anatomistes de l'académie des sciences ont donné le nom de *Bourse* (2) ; d'autres naturalistes l'ont appelée *membrane arachnoïde*. Son usage, selon M. Petit, consiste à absorber les rayons de lumière qui partent des objets qui sont à côté de la tête & qui entrent directement dans les yeux. Toutes ces diverses parties, tant intérieures qu'extérieures, forment par leur ensemble un organe très-simple & fort sensible, qui se renfle ou s'aplatit, se couvre ou se découvre, & qui prend aisément, promptement & alternativement, toutes les formes nécessaires pour agir & voir parfaitement à toutes les lumières & à toutes les distances. Cependant cette perfection dans la structure de l'œil, ne produit pas toujours les mêmes résultats : on sait que les oiseaux de nuit, tels que le *hibou*, la *chouette* & le *grand-duc*, ont les yeux très-déliés ; que leur pupille se retrécit concentriquement au grand jour ; & qu'ils ne peuvent bien voir qu'avec une lumière affaiblie : mais cette imperfection du sens de la vue, prouve en faveur de la finesse de l'organe qui reçoit la sensation, puisque ces oiseaux ne voient mal que parce qu'il voient très-bien, & qu'une trop grande clarté irrite l'extrême sensibilité de ces organes.

la facilité de voir à une grande distance les petits poissons & les autres animaux dont il fait sa nourriture : toute autre conformation lui seroit moins avantageuse.

(2) Dans les yeux d'un *cog-indien*, le nerf optique, qui étoit situé fort à côté, après avoir percé la sclerotique & la choroïde, s'élargissoit & formoit un rond, de la circonférence duquel il partoient plusieurs filets noirs qui s'unifioient pour former une membrane que nous avons trouvée dans tous les oiseaux... dans les yeux de l'*auruche*, le nerf optique, ayant percé la sclerotique & la choroïde, se dilatoit & formoit une espèce d'entonnoir d'une substance semblable à la sienne. Cet entonnoir n'est pas ordinairement rond aux oiseaux où nous avons presque toujours trouvé l'extrémité du nerf optique aplatie & comprimée au dedans de l'œil. De cet entonnoir sortoit une membrane plissée, faisant comme une *bourse* qui aboutissoit en pointe : cette *bourse* qu'étoit large de six lignes par le bas, à la sortie du nerf optique, & qui alloit en pointe vers le haut, étoit noire, mais d'un autre noir que celui de la choroïde. *Mém. pour servir à l'histoire des anim.* p. 175 & 303.

(1) L'humeur cristalline, qui a la forme d'un lentille dans l'œil de la plupart des oiseaux, est entièrement ronde dans le *cormoran*, & peut être aussi dans les autres oiseaux plongeurs ; cette disposition particulière lui donne

OREILLES. Dans les oiseaux comme dans tous les autres ordres d'animaux, les oreilles sont dans la position la plus avantageuse : elles occupent le haut de la tête, afin que dominant sur les autres parties du corps, elles puissent recevoir les impressions d'un plus grand nombre d'objets ; elles sont placées à côté du cerveau, centre commun des sensations, afin de lui communiquer plus promptement les vibrations du son ; & enfin elles avoisinent les yeux qui ont avec les oreilles tant de rapports, & un commerce intime par l'entremise des muscles qui lient ces deux organes.

À l'extérieur, la forme de l'oreille est simple & très-appropriée au vol ; elle n'a point de conque extérieure, qui, en présentant une résistance à l'air, mettroit obstacle au mouvement progressif : c'est un simple conduit plus ou moins large, tantôt nu, tantôt ombragé de plumes (1) ; & garni quelquefois d'une espèce de couvercle qui s'ouvre & se ferme au gré de l'animal ; les oiseaux de proie nocturnes possèdent exclusivement cette faculté. Dans la *chouette* qui se perche sur les arbres ou sur les tours, & qui guette fa proie en écoutant de haut en bas, on remarque encore une structure particulière : le conduit auditif est évasé du côté de la mandibule inférieure & relevé en saillie par le haut, afin de recevoir jusqu'aux moindres ondulations du son, tant est grande la prévoyance de la nature & la perfection qui règne dans tous ses ouvrages !

Il seroit trop long de décrire ici en détail tout ce qui entre dans l'organisation intérieure de l'oreille ; je vais proposer seulement quelques observations sur les trois principales parties d'où dépend le mécanisme de l'ouïe, les *membranes* & *cartilages* de la petite *colonne* & le *conclave*.

Le *timpan* ou *membrane du tambour* est composé de deux autres membranes, l'une intérieure l'autre extérieure, qui recouvre tout le conduit de l'oreille. Du côté de ce conduit qu'on nomme encore *bassin* ou *tambour de l'oreille*, on trouve un cartilage attaché au milieu de cette membrane & qui sert à la soutenir, à l'étendre & à la relâcher. Au bout de la petite *colonne* dont nous allons parler,

(1) Le trou des oreilles de l'*eutriche* est fort grand & dépourvu de plumes ; dans le *grand-duc* au contraire, ces ouvertures sont garnies de plumes redressées qui forment une espèce d'aigrette de chaque côté de la tête.

on remarque aussi un autre cartilage, conformé en triangle isocèle ; il adhère par le sommet au cartilage de la membrane extérieure & concourt avec lui à soutenir la partie supérieure de cette membrane. Les deux angles de la base de ce cartilage triangulaire, sont attachés à l'*os pétreux*, à quelque distance de la membrane ; & forment par leur réunion avec la membrane intérieure, une espèce de bourse. Il y a outre cela un petit ligament très-fin, qui s'étendant du côté opposé, traverse le conduit, & s'insère à la base du cartilage, près de l'endroit où il se joint à la petite *colonne*.

On entend par cette petite *colonne*, que Schelhammer a appelé en latin *columella* (1), un tuyau osseux, très-menu, délicat, concave à sa base & élargi en une espèce de couvercle. Cette base ferme & couvre exactement un trou qui est au conclave, & auquel elle est attachée circulairement par une membrane très-mince, composée de la partie molle & tendre du nerf auditif.

Le *conclave*, que quelques anatomistes appellent *labyrinthe* ou le *limaçon*, consiste en plusieurs branches, qui ressemblent plutôt aux *canaux demi-circulaires* de l'oreille de l'homme qu'au *limaçon*. Cette cavité est formée, comme dans la plupart des autres animaux, par un os solide & dur. Presque toutes les espèces d'oiseaux ont des espèces de *canaux demi-circulaires* plus ou moins grands, & qui se croisent les uns les autres par des angles droits ; ceux qu'on trouve dans la tête de l'*oie*, ont une conformation différente. Tout le *conclave* & les canaux sont tapissés de la partie tendre du nerf auditif, qui entre du côté opposé au couvercle de la petite *colonne*.

Il n'est pas aisé de concevoir la figure & l'arrangement de ces diverses parties ; l'inspection seule peut en donner une connoissance précise : cependant, comme l'oreille des oiseaux est d'une structure plus simple que celle des autres animaux (2), voici en peu de mots, l'idée qu'on peut se former de la manière dont s'exécute le mécanisme de l'ouïe. Les molécules de l'air, étant mises en vibration par le choc des corps ou par l'im-

(1) Francisc. Sylvius, cap. 3, §. 8, de Schelhammer.

(2) On ne trouve point dans l'oreille des oiseaux le même nombre de parties qu'on observe dans celle des quadrupèdes : l'*étrier*, par exemple, est remplacé par le couvercle de la petite *colonne* ; & le *marteau* par le ligament du cartilage qui termine la petite *colonne*.

pulsion de la voix, vont frapper le *timpan* ou la membrane du *tambour* : ce mouvement fort ou foible, doux ou perçant, se communique au même instant aux cartilages, à la petite *colonne*, au couvercle, & se propage de cette manière jusqu'au nerf auditif, qui tapisse les parois du *conclave*. Si ensuite on compare l'organe de l'ouïe & ses mouvemens avec ceux de la vue, on verra que le *conclave* est à l'ouïe ce que la retine est à la vue; & que les corps sonores font leurs impressions sur le cerveau, par l'entremise des nerfs auditifs répandus dans le *conclave*, comme les rayons visuels font les leurs par le concours du nerf optique situé derrière la retine.

BEC. Cette partie antérieure de la tête, qui répond par ses usages à la bouche de l'homme, à la gueule des quadrupèdes, à la trompe des insectes & au suçoir des vers, est dans les oiseaux un organe principal, d'où dépend l'exercice de leurs forces, de leur industrie, & de la plupart de leurs facultés. C'est tout à la fois la bouche & la main de plusieurs individus qui composent cet ordre d'animaux (1), l'arme pour attaquer, l'instrument pour saisir, & la partie du corps dont la conformation influe le plus sur leur instinct, & qui détermine la nécessité du plus grand nombre de leurs habitudes: & si ces habitudes sont infiniment variées dans les nombreuses tribus du peuple volatile; si leurs différentes inclinations les dispersent dans l'air, sur la terre & les eaux, c'est que la nature a de même varié à l'infini, & dessinée sous tous les contours possibles le

trait du bec. Un croc aigu & déchirant arme la tête des fiers oiseaux de proie, & leur donne les moyens de satisfaire l'appétit de la chair & la soif du sang, qu'ils exercent avec tant de cruauté sur les oiseaux & même sur d'autres animaux foibles ou craintifs, dont ils font également des victimes. Un bec en forme de cuiller, large & plat, détermine l'instinct des oies, des canards, des spatules, & les oblige à chercher leur subsistance au fond des eaux ou dans les fanges des marais; tandis qu'un bec en cône court & tronqué, en donnant à nos oiseaux de basse-cour, la facilité de ramasser les graines sur la terre, les dispose de loin à se rassembler autour de nous, & à venir pour ainsi dire s'offrir à nos usages. Le bec en forme de fonde grêle & ployante, qui alonge la face des courlis, de la becasse, de la barge & de quelques autres oiseaux de marais ou de rivage, les oblige à se porter sur les terres marécageuses pour y fouiller la vase molle & le limon humide. Le bec dur, tranchant & acéré des pics, fait qu'ils s'attachent au tronc des arbres pour en percer le bois: & enfin, le petit bec en alène de la fauvette, du rossignol, de la lavandière, de l'hirondelle, ne leur permettent que de saisir les vers, les moucherons, ou les insectes, & leur interdit toute autre nourriture. Cette forme de bec est infiniment variée non-seulement par nuances, comme tous les autres ouvrages de la nature, mais encore par degrés & par sauts assez brusques. L'énorme grandeur du bec du *roucan* (1), la monstrueuse enflure de celui du *calao* (2), la difformité de celui du *flamant* & du *petrel* (3), la figure bizarre du bec de la *spatule* & du *savacou* (4), l'aplatissement vertical de celui du *macareux* & du *pingoin* (5), la coupe carrée & tranchante de celui de l'*huîtrier* (6), la courbure à contre-sens de celui de l'*avocette* & du *jabiru* (7), &c. nous démontrent assez que toutes les figures possibles ont été tracées & toutes les formes remplies; aussi toutes ces diverses configurations servent à distinguer les familles, & forment les caractères secondaires de notre classification.

(1) Les *perroquets* ne marchent, ne grimpent ni ne descendent jamais sans commencer par s'accouder ou s'aider avec la pointe de leur bec: ensuite, ils portent leur pattes en avant pour servir de second point d'appui; & ce n'est que quand ils marchent à plat qu'ils ne font point usage de leur bec pour changer de lieu. M. de Buffon a pareillement observé qu'un jeune *coucou* ne faisoit aucun usage de ses pieds pour marcher, mais qu'il se servoit de son bec pour se traîner sur son ventre à peu près comme le *perroquet* s'en sert pour grimper. Buff. hist. nat. du *coucou*, vol. XI, p. 480.

Le 12 juillet, j'eus une occasion favorable d'observer un *engoulevent*, pendant qu'il tounoit au tour d'un grand chêne, sur lequel étoit une prodigieuse quantité de scarabées. L'usage que cet oiseau fait de ses ailes surpasse s'il est possible celui de l'*hirondelle*; mais ce qui m'a le plus frappé, c'a été de lui voir étendre sa patte, baisser la tête & saisir avec son bec quelque chose qu'il tenoit dans ses serres. S'il emporte avec lui, comme je n'en doute pas, une partie de sa proie, on ne doit plus être étonné de la singulière construction de son doigt du milieu qui se trouve armé d'un ongle recourbé. *White the natural hist. and antiquit. of Selborne* p. 95.

(1) Pl. 108. fig. 1 & 2.

(2) Pl. 108. fig. 4 & 5.

(3) Pl. 42. fig. 3, & pl. 20. fig. 3.

(4) Pl. 72. fig. 1, 2, 3, 4 & 5.

(5) Pl. 10. fig. 1, 2, 3.

(6) Pl. 6. fig. 1.

(7) Pl. 42. fig. 1, pl. 41. fig. 4 & pl. 47. fig. 2.

NARINES. Les organes qui servent à l'odorat, diffèrent aussi par leur forme & par leur situation. Tantôt ils sont placés à la base du bec de l'oiseau; tantôt vers le milieu de sa longueur; tantôt enfin à son extrémité. Dans les uns, ce sont deux ouvertures ovales; dans les autres, deux fentes étroites & allongées; ceux-ci n'ont point d'ouverture extérieure, c'est-à-dire, point de conduits ouverts au-dessus du bec, en sorte qu'ils ne peuvent recevoir les odeurs que par la fente intérieure qui est dans la bouche; ceux là, indépendamment des ouvertures du dehors, ont encore deux autres trous par lesquels s'écoule la salive (1). Les narines du *coucou* représentent par leur structure un tube vertical, garni à l'extrémité d'un rebord circulaire; celles du *petrel* & de l'*albatros* sont ouvertes en forme de petits rouleaux ou étuis, & couchées vers la racine du bec, dans une rainure qui, de chaque côté, le sillonne dans toute sa longueur; mais quelle que soit leur conformation extérieure, les narines sont tapissées intérieurement d'une membrane qui fait la continuation de celles du gosier, de la bouche, de l'œsophage, de l'estomac, & sont garnies de vessies à petits tubes & de nerfs visibles qui viennent des processus maxillaires par l'os *cribleux*. Ces nerfs sont plus ou moins nombreux dans les différentes familles d'oiseaux: ceux qui ont le bec plat, qui cherchent leur nourriture en tâtonnant ou en fouillant dans la terre, comme les *oies*, les *canards*, & qui ne peuvent discerner que par l'odorat les alimens qui leur conviennent, ont dans les narines trois paires de nerfs, dont les ramifications s'étendent jusqu'à l'extrémité du bec: les *becasses*, les *barges*, &c. en ont le même nombre; & de plus, l'extrémité de leur bec est garnie d'une espèce de substance charnue, que M. de Buffon regarde comme un sixième sens. Ces nerfs sont encore plus gros & en plus grand nombre dans les oiseaux de proie; il y en a beaucoup dans le *faucon*, l'*aigle* & le *vautour*; aussi ces oiseaux ont-ils l'odorat plus fin que les autres. On dit qu'après la bataille qui décida de l'empire du monde, entre César & Pompée, les *vautours* passoient de l'Asie à Pharsale.

Le mécanisme de l'odorat s'exécute de la même manière dans les oiseaux & dans les quadrupèdes. Les particules odoriférantes, contenues dans l'air, sont attirées avec force

dans les narines par l'inspiration; alors elles vont frapper vivement les fibres olfactives que les parois intérieures de ces organes leur représentent; & c'est de cette impression, communiquée ensuite au cerveau, que résultent les différentes odeurs dont la combinaison est infinie.

LANGUE. Tous les oiseaux en général sont pourvus d'une langue, qui sert non-seulement à modifier les accens de la voix & à faciliter la déglutition des alimens, mais encore à saisir & à retenir la proie. Cette dernière faculté, d'où dérive sans doute cette prodigieuse variété qu'on observe dans la nourriture des oiseaux, suppose aussi dans la structure de l'instrument qui l'exerce, une multitude de formes, toutes analogues aux mœurs & à l'instinct de chaque famille. En effet, la langue de ces animaux présente une multitude de différences, tant par sa forme que par ses dimensions. Dans les uns, elle est épaisse, arrondie & d'une figure à peu près semblable à celle de l'homme (1). Dans les autres elle est étroite, effilée & fourchue (2); ceux-ci l'ont robuste ou herissée de piquans retournés en arrière (3); dans ceux-là elle est entièrement lisse & dépourvue de camelons (4); celle des *terras*, des *caste-noix*, de la *spatule*, est très-courte & comme perdue dans le gosier; celle des *pics* & des *torcols* au contraire, est longue, effilée, arrondie & semblable à un ver de terre. Les *grimpeaux* ont la langue simple; dans les *colibris* elle est divisée en deux tuyaux demi-cylindriques. La langue de l'*arimanou* est remarquable en ce qu'elle est pointue & terminée par un pinceau de petits poils blancs: celle du *toucan* est encore plus extraordinaire, c'est une plume dans l'acception la plus stricte; on y distingue la tige, qui est d'une substance cartilagineuse, large de deux lignes, & les barbes qui sont très-serrées & toutes pareilles à celles des plumes ordinaires. Ces barbes dirigées en avant, sont d'autant plus longues qu'elles sont situées plus près de l'extrémité de la langue, qui est elle-même aussi longue que le bec. Avec un organe aussi singulier & si différent de la substance & de la forme ordinaire de toute langue, on seroit porté à croire que ces oiseaux doivent être muets; cependant ils ont

(1) Le *Perroquet*, le *merle*, le *geai*, le *sanfonnet*, &c.

(2) Le *serin*, la *linotte*, le *bouvreuil*, le *chardonneret*, &c.

(3) Les *oies*, les *canards*, les *harles*, &c.

(4) L'*autruche*, &c.

(1) Tel est le *Percoptere*.

autant de voix que les autres & font entendre très-souvent une espèce de sifflement qu'ils réitérent avec promptitude, & assez long-temps, pour qu'on les ait appelés *oiseaux prédateurs* (1). Il faut observer que certains oiseaux, quoique très-rapprochés par l'analogie de leurs rapports extérieurs, quoique réunis dans le même genre, diffèrent cependant entr'eux par la configuration de la langue. On le voit par exemple de la *huppe* de nos contrées, & par celle du Cap de Bonne-Espérance. La première a la langue longue & entière; celle de la seconde espèce est pareillement longue, mais divisée en deux filets à l'extrémité. Enfin, la langue est un organe qui influe d'une manière particulière, non-seulement sur la manière de vivre, mais encore sur les habitudes naturelles des oiseaux. Ceux qui ont la faculté de la mouvoir & de la replier vers le gosier, ont le talent d'imiter la parole, d'articuler des mots & de répéter des phrases, dont l'explication heureuse nous surprend quelquefois & nous étonne: ceux qui ont la langue fourchue, comme presque tous nos petits oiseaux, siffent plus qu'ils ne jament; & leur gazouillement est souvent agréable: ceux enfin, dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille & la reminiscence des sensations reçues par l'organe de Pouie, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire, à siffler en musique & à soutenir les modulations cadencées dont l'expression nous ravit & nous enchante.

Cou. Dans les oiseaux terrestres, le cou est exactement proportionné à longueur des jambes, afin qu'ils puissent commodément prendre leur nourriture sur la terre; les *cygnes* au contraire & plusieurs autres oiseaux aquatiques, qui vont chercher leurs alimens au fond des vases, ont un cou beaucoup plus long que les pattes. Cette longueur de cou plus ou moins considérable, sert encore à contrebalancer le corps dans le vol, comme il paroît dans les *canards* & les *oies*: en effet tousces oiseaux, lorsqu'ils volent, étendent la tête & le cou, & forment de cette manière un équilibre exact du corps qui pèse également de part & d'autre sur les ailes. Dans toutes ces espèces,

les dimensions du cou ne peuvent nuire à la faculté qu'ils ont de nager, puisqu'elles le redressent sur le dos; & que d'ailleurs les ailes sont attachées hors du centre de gravité & plus près de la tête. Dans le *heron*, la tête & le long cou, quoique replié sur le corps, lorsque l'oiseau vole, emporteroit l'équilibre sur la partie postérieure du dos, si pour suppléer à la brièveté de la queue, il n'étendoit les jambes en arrière pendant tout le temps du vol.

AILES. Les ailes considérées comme des instrumens dont l'oiseau se sert pour voler, sont des espèces de rames qui frappent un fluide dont la résistance leur offre un point d'appui, & qui contribuent par leur agitation à élever & à soutenir dans l'air, le corps de l'animal. Elles remplacent les pattes de devant des quadrupèdes, avec lesquelles on trouve d'ailleurs beaucoup d'analogie par le nombre & la forme des os qui les soutiennent, mais ils sont beaucoup plus légers & jouent dans leurs charnières avec plus de facilité, soit pour étendre les ailes, soit pour les resserrer vers le corps. On remarque aussi que les muscles de la poitrine, sur lesquels reposent la charpente de l'aile, sont plus forts & plus vigoureux à proportion dans les oiseaux que dans l'homme & dans les autres animaux (1). Toutes les parties qui entrent dans la construction des ailes, annoncent la force & la légèreté; des os remplis d'air & dépourvus de moëlle; de muscles; de nerfs; & quelques membranes ou cartilages composent la solidité de ces membres, qui sont longs, un peu arrondis & composés de quatre articulations, dont la dernière représente les doigts d'un quadrupède. Toute la surface de l'aile est revêtue de plumes plus ou moins longues, & d'une forme différente (2). Les plumes occupent le côté postérieur de l'aile & sont disposées à la file (3).

Pour avoir une idée de la manière dont s'exécute de vol, il faut observer que l'oiseau ne peut s'élever qu'après avoir étendu les ailes, & au moment où il les abaisse avec

(1) Voyez ce que nous avons dit sur ces diverses parties dans le précis anatomique du corps des oiseaux.

(2) Les ailes des oiseaux sont couvertes de plumes; & c'est un des caractères qui distingue les oiseaux des insectes qui ont des ailes membranées, & des chauve-souris qui ont des ailes composées d'une espèce de peau.

(3) Voyez l'arrangement des plumes, Pl. 1. fig. 2. P. P. 12, 2, 3, 4, 5, 6, &c.

(1) Les Sauvages de l'Amérique attribuent de grandes vertus à cette langue de plume; & ils l'emploient comme remède dans plusieurs maladies, *Voyage à la rivière des Amazones, Paris 1745.*

tant de force & de promptitude que l'air ne peut refluer ; l'air devient alors un espèce de corps solide qui résiste à l'action des ailes, & qui sert de point d'appui au mouvement de l'oiseau. Mais comme l'aile en se relevant & en agissant sur l'air de bas en haut avec autant de force & de vitesse qu'elle l'avoit frappé de haut en bas, éprouveroit une résistance capable de faire redescendre le corps de l'oiseau autant qu'il étoit monté, la nature a paré à cet inconvénient par l'art industriel avec lequel l'aile est façonnée ; elle est un peu concave en dessous, afin que l'air sur lequel elle s'appuie, s'enfermant dans cette concavité, résiste davantage, & qu'il glisse plus facilement sur sa convexité, lorsqu'elle se relève. Il arrive aussi que les barbes de chaque plume se plient plus aisément de haut en bas que de bas en haut, ce qui fait que quand l'aile se relève, elles obéissent à l'air & diminuent son action ; au lieu que dans le mouvement contraire, elles la fortifient en lui résistant. Il faut observer encore que les oiseaux en relevant les ailes, ont la faculté de rapprocher les plumes & de les faire couler l'une sous l'autre, en les retournant un peu obliquement ; au lieu qu'en les abaissant ils les déploient autant qu'il est possible. La construction des plumes & la faculté dont jouissent les oiseaux, tout annonce que la surface des ailes est augmentée lorsqu'elles s'abaissent, & qu'elle diminue lorsqu'elles se relèvent ; l'air est donc plus frappé dans un cas que dans l'autre ; d'où il doit résulter une différence dans le mouvement de l'oiseau.

QUEUE. Voici encore une autre partie qui a une grande influence dans le mécanisme du vol ; car en supposant le corps de l'oiseau suspendu en l'air par l'action des ailes, qui forment alors le centre de gravité, si la queue frappe l'air à droite ou à gauche, le vol change aussitôt de direction & obéit à ces diverses impulsions, à-peu-près comme un bateau qui se tourne & retourne dirige par les mouvemens d'un aviron. En haussant la queue l'oiseau se dirige en haut ; par une raison contraire, il se porte en bas quand il la baisse ; & lorsqu'il la hausse & la baisse successivement, par des mouvemens brusques & rapides, alors son vol se dirige simplement en avant. On peut donc regarder la queue comme une espèce de gouvernail ; d'où dépend la direction du vol ; il suffit pour cet effet qu'elle soit plate, droite, ferme & d'une surface toujours égale.

PLUME. Quoiqu'on nomme *plume* en général ; tout ce qui recouvre le corps des oiseaux, on en distingue cependant de trois sortes, le *duvet*, les *plumes proprement dites* & les *plumes*.

Il y a deux espèces de *duvet* ; un léger, qui revêt le corps du jeune oiseau dont les plumes n'ont pas encore poussé ; un autre, qui croît sous les plumes & qui se développe en même-temps qu'elles ou à-peu près. Le premier *duvet* ne consiste qu'en quelques barbes effilées sans liaison ; son insertion est superficielle à l'extrémité du tuyau des plumes qui doivent pousser ; il les précède & il tombe à mesure qu'elles commencent à croître. Le *duvet* de la seconde espèce est une plume courte, à tuyau grêle, à barbes longues, égales, désunies, qui adhère à la peau. C'est une fourrure, un vêtement chaud & léger, interposé entre le corps & les plumes : voilà pourquoi il est plus fourni sur les oiseaux qui sont exposés à supporter de grands froids, soit parce qu'ils s'élèvent souvent dans les hautes régions, comme l'*aigle* & les oiseaux de proie diurnes, soit parce qu'ils ne forment que la nuit, comme la *chouette*, le *hibou* ; ou parce qu'ils vivent dans de climats plus septentrionaux, comme les *pinguins*, les *manchots*, ou qu'ils sont souvent sur les eaux, dont la température est plus froide. On appelle encore *duvet* ces barbes effilées qu'on trouve à la base des plumes, à l'endroit où finit la partie creuse du tuyau.

Les *plumes proprement dites* sont tantôt rondes, tantôt oblongues, légèrement courbées, posées en quinconce & disposées à recouvrement depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue. Celles de la tête sont ordinairement plus courtes que celles qui revêtissent le corps ; les autres augmentent en grandeur à mesure qu'elles approchent de la queue. Cependant dans beaucoup d'espèces, on voit sur le sommet de la tête, des plumes longues & relevées en forme de *huppe*. La plupart des oiseaux qui portent cette espèce d'ornement, ont la faculté de plier & de renverser ces plumes en arrière, sur-tout ceux qui ont le vol long & rapide. Il y a encore des plumes d'une structure particulière sur le cou, au tour de l'ouverture de l'oreille & qui sont quelquefois excessivement prolongées, comme on le voit dans le *coq* & le *ffilet* ; mais elles n'ont point de dénomination particulière, quoiqu'elles servent toujours à caractériser les espèces.

LR; PENNES sont les plumes qui garnissent le bord

Bord postérieur de l'aile & qui composent la queue (1). Ce sont les plumes les plus fortes du corps ; leur tuyau est gros ; leurs barbes sont longues , élastiques , & très-intimement unies les unes avec les autres.

Les *pennes* de l'aile sont étroites d'un côté, élargies de l'autre & différemment échancrées, leur longueur n'a souvent aucun rapport avec le volume du corps ; ainsi de très-petits oiseaux ont les *pennes* beaucoup plus longues que ceux d'une grosseur moyenne ; celles des *hirondelles-de-mer* & des *mouettes*, sont beaucoup plus longues que celles du *pigeon* & du *geai*, qui les surpassent en grosseur. En général, plus les *pennes* de l'aile sont longues, plus le vol est élevé, rapide & soutenu ; mais ce qui met de grandes différences dans la rapidité du vol , c'est que dans certaines espèces les barbes des plumes forment , de la base à la pointe, un tout continu, qui va en décroissant insensiblement ; tandis que dans d'autres individus, les barbes se raccourcissent tout-à-coup, tantôt du côté intérieur, tantôt du côté extérieur ; & les plumes paroissent alors échancrées. Lorsqu'elles sont toutes pleines, l'aile est à cet égard conformée de la manière la plus favorable pour le vol, parce qu'elle frappe l'air par une surface plus grande & non interrompue ; au contraire , quand il y a des plumes échancrées ou plus courtes que les autres, la conformation de l'aile est moins heureuse & moins favorable ; aussi voyons-nous que les oiseaux qui s'élèvent très-haut, qui forcent le vent & qui se soutiennent longtemps en l'air, ont toutes les plumes entières ; tandis que ceux qui volent bas, qui ne sauroient forcer le vent & dont le vol est court, ont les plumes plus ou moins échancrées.

Les plumes de la queue sont communément plus longues & plus larges que celles de l'aile ; elles vont en s'élargissant de la base à l'extrémité, & se terminent en un épanouissement plus ou moins arrondi, où dont les angles sont émouffés. Un des caractères qui les distingue des plumes de l'aile, c'est que leurs barbes sont égales de part & d'autre. Ces plumes, réunies à leur insertion, & rangées sur un segment de cercle, peuvent au gré de l'oiseau s'écarter en forme de rayon ou se rapprocher les uns des autres. Les oiseaux, dont le vol est puissant & élevé, excepté les

hérons & les *cicognes*, ont les plumes de la queue assez longues & vigoureuses ; mais à l'égard des oiseaux qui n'ont pas le vol très-long ni si élevé, la nature semble s'être jouée à varier les plumes de la queue ; tantôt elles sont plus longues, à mesure qu'elles s'éloignent du milieu de la queue vers ses bords, & alors la queue est fourchue, comme dans l'*hirondelle domestique* ; tantôt les plumes les plus longues occupent le centre, & les plus courtes sont graduellement placées sur les côtés ; la queue paroît alors étagée, comme dans le *paon*. Quelquefois il n'y a que deux plumes plus longues que les autres ; & ce sont dans certaines espèces, celles du milieu de la queue, comme dans la *veuve dominicaine* & le *grimpeur à tête violette* ; dans d'autres ce sont celles qui sont placées le plus extérieurement de chaque côté, comme on le voit dans le *rollier d'Abissinie* & l'*oiseau mouche à longue queue noire*. Il seroit trop long d'entrer à ce sujet dans des détails, qui seront rapportés en traitant de chaque espèce en particulier. Outre les trois sortes de plumes, dont nous venons de parler il y en a encore d'autres qui prennent différents noms, suivant les parties qu'elles recouvrent : ainsi on distingue les plumes *scapulaires*, les *couvertures des ailes* & celles de la queue.

Les plumes scapulaires naissent près de l'insertion de l'aile avec le corps, sur la partie qui répond à l'omoplate : leur nombre, leur grandeur varient selon la diversité des espèces : elles sont toujours dirigées suivant la longueur du corps, & flottent entre l'aile & le dos qu'elles recouvrent en partie ; tantôt elles sont plus courtes & tantôt plus alongées que les plumes de l'aile. Cette sorte de luxe est assez ordinaire dans la famille du *heron* ; les plumes scapulaires de l'*aigrette* sont très-recherchées pour en faire des ornemens & des panaches.

On appelle couverture des ailes les plumes qui revêtissent l'aile, depuis son insertion avec le corps jusqu'au pli qui répond au poignet. Les unes sont placées au-dessus, & les autres au-dessous de l'aile. On distingue celles de la surface supérieure en *grandes*, *moyennes* & *petites*. Les *grandes couvertures* sont celles qui recouvrent les plumes & qui sont placées immédiatement au-dessus (1) : les *petites couvertures* garnissent le haut & le pli de l'aile (2) : les *moyennes* sont ainsi nommées soit par leur

(1) Les plumes de la queue portent encore le nom de *diratrice*, parce qu'elles servent à diriger le v. Voyez la disposition des rectrices. Pl. 1. fig. 3, R. 1, 2, 3, 4, 5, 6, &c.

(1) Voyez la pl. 1. fig. 2, a, a, a.

(2) Voyez la pl. 1. fig. 2, c, c, c.

position entre les grandes & les petites, soit parce qu'elles tiennent le milieu par leur volume (1).

Les *couvertures inférieures de l'aile*, c'est-à-dire, celles qu'on trouve sur la partieérieure de l'aile, sont oblongues, douces au toucher, légèrement courbées de devant en arrière & de dehors en dedans. Leur tuyau est petit; leur barbes sont peu serrées, & elles ne s'étendent guère au delà de l'origine des pennes de l'aile.

Au dessus des couvertures inférieures, & à la jonction de l'aile avec le corps, naissent des plumes qui méritent d'être observées. Elles ont une forme allongée & une largeur médiocre: leur tuyau est gros & fort; leur extrémité arrondie: leurs barbes sont également longues de part & d'autres, & très-serrées: elles sont dirigées de devant en arrière, & posées sur une même ligne transversale par rapport au corps: leur nombre, leur forme & leur longueur varient dans certaines espèces. Quand l'aile est pliée, elles sont couchées contre le corps; mais elles s'en écartent, lorsque l'aile est étendue; alors si le vol de l'oiseau est opposé à la direction du vent, ces plumes n'arrêtent pas sa vitesse; si l'oiseau vole vent arrière, l'air frappant contre ces plumes le relève, & elles deviennent une véritable voile, contre laquelle il exerce son impulsion.

On donne encore le nom de *couverture de la queue* (1) aux plumes qui environnent cette partie à son origine, tant en dessus qu'en dessous. Les couvertures supérieures sont généralement longues, larges, arrondies à leur extrémité, souples & douces au toucher, celles inférieures qui environnent l'anus sont encore plus douces & plus soyeuses; mais celles qui sont plus en arrière, & qui s'étendent d'avantage sous la queue, ont plus de solidité, de largeur & de longueur. Ce sont les couvertures supérieures, qui dans l'oiseau appelé *la veuve*, se prolongent excessivement, & forment cette faulx queue flottante, qui entoure & qui cache la véritable: ce sont de même les couvertures supérieures de la queue, qui se produisent dans le *coq* sous la forme de plumes longues, étroites & recourbées: ce sont encore ces couvertures, qui prolongées excessivement dans le *paon*, & terminées par

un épanouissement arrondi, composent la riche parure, & recouvrent la véritable queue dont la couleur est brune.

Les plumes en général sont composées du tuyau & des barbes. Le tuyau est cette tige qui s'implante par sa base arrondie dans la chair de l'oiseau, & qui parcourt toute la longueur de la plume en s'amincissant par degrés insensibles; elle est ordinairement lisse, convexe par-dessus, cannelée par-dessous, creuse à sa base, & remplie intérieurement dans le reste de sa longueur d'une substance blanche, légère, poreuse & semblable à la moëlle des plantes, mais plus compacte. L'extrémité de la base du tuyau est ouverte circulairement; elle donne passage à un canal membraneux dans les oiseaux adultes, & charnu ou pulpeux dans les jeunes. Ce canal soutient & dirige les vaisseaux sanguins & lymphatiques, qui fournissent la nourriture de la plume. A mesure qu'elle s'étend & que ses barbes se développent, les vaisseaux qui se sont accrus & divisés, perdent de leur souplesse, & le canal de pulpeux qu'il étoit devient membraneux. On reconnoit alors qu'il est composé de godets ou d'entonnoirs, reçus les uns dans les autres; que les vaisseaux sanguins rampent au tour du canal; que les lymphatiques versent le suc nourricier dans les godets, d'où il passe par imbibition à travers la pulpe ou moëlle qui remplit la partie supérieure du tuyau, & se répand dans les barbes qu'il alimente. Telle est, selon M. Poupard, l'organisation & l'usage de cette membrane, qui sort du tuyau d'une plume, sous la forme d'une vessie desséchée & plissée (1). Ce canal, étant susceptible de dilatation, reçoit encore l'air qui passe des poumons par des ouvertures que M. Campe a décrites; il coule aussi jusqu'aux racines des autres plumes; de sorte que toutes les parties de l'oiseau semblent être pénétrées du fluide où il se meut. La partie du tuyau qui est revêtue de barbes, est légèrement arquée & courbée, excepté dans les pennes de la queue, qui sont communément droites. On y distingue quatre faces, deux latérales, une supérieure & une inférieure. Les deux latérales sont déprimées & aplaties à angle droit; c'est sur ces deux faces ou côtés que naissent les barbes. La face supérieure est un peu arquée, comme nous l'avons déjà dit; l'inférieure est traversée dans

(4) Voyez la même planche fig. 2, b, b, b.

(1) Pl. I. fig. 3, t, t, t.

(2) Mém. de l'Acad. des sciences, année 1699.

toute sa longueur, par un fillon qui le divise en deux portions égales, un peu arrondies.

Les barbes sont de petites lames ou filets minces, aplatis, posés de chaque côté de la tige, & réunies les uns avec les autres. Dans les penes de l'aile, les barbes sont de longueur inégale; les plus longues sont rangées du côté interne ou du côté du corps; dans les penes de la queue & dans quelques autres plumes, elles sont égales de part & d'autre. Les barbes d'un même côté, quoique distinctes & indépendantes les unes des autres, se tiennent toutes & sont étroitement réunies. Vues au microscope, les barbes ne paroissent pas de simples filets; elles sont rameuses, & se subdivisent en filamens droits & en filamens crochus: ce sont ces derniers sur-tout qui, en embrassant les premiers & les liant, contribuent à l'adhésion qui regne entre les barbes d'un même côté du tuyau (1). Tous ces filamens sont de la même substance, mais moins compactes que le tuyau; & tirent leur nourriture de la lymphé déposée dans les godets, dont est composé le canal membraneux qui remplit la cavité de la portion inférieure du tuyau.

Suivant les observations de M. Poupard la plume d'un jeune oiseau, au moment où elle pousse, pèse six fois autant que la même plume parvenue à sa perfection; & les barbes qui doivent garnir le tuyau, ne sont qu'une espèce de pulpe ou de bouillie roulée en cornet, dans un long tuyau cartilagineux, rempli de suc & d'humidité qui se fend, se dessèche, & tombe par écailles, à mesure que les barbes s'allongent & acquièrent leur grandeur & leur consistance. On peut encore observer à l'égard des plumes qu'elle ne sont nuancées ou variées dans leur couleur, que dans la partie qui est apparente à la vue, & que se couvrant les unes les autres, la portion qui est couverte, est généralement d'un ton de couleur uniforme. Enfin, les plumes sont brillantes & lustrées dans un oiseau bien portant. Cet éclat est dû à une humeur sébacée ou de la nature des huiles, filtrée dans la plupart des oiseaux par une seule glande; & dans quelques autres, par deux glandes situées à l'extrémité supérieure du croupion. Ces glandes ressemblent, par leur conformation, aux mamelles des quadrupèdes: l'humeur onctueuse s'y dépose, & lorsque les oiseaux pressent avec leur bec cette

espèce de réservoir, la liqueur en sort en rayonnant comme le lait, elle est reçue par le bec, qui l'applique ensuite aux plumes en les pincant, & les faisant glisser entre ses mandibules (1). Si quelques-unes des barbes ont été dérangées, elles sont, à la faveur de leur élasticité, rétablies dans leur premier état par cette même opération. C'est de ce double soin que les oiseaux sont occupés, lorsqu'on les voit pincer, lustrer & arranger leurs plumes avec le bec, les unes après les autres.

COULEURS DU PLUMAGE. Il n'y a point d'objets dans l'histoire des oiseaux, qui soit plus digne de notre admiration que la couleur de leur plumage. Il semble que la nature ait pris plaisir à ne rassembler, sur sa palette, que des couleurs choisies, pour les répandre avec autant de goût que de profusion, sur l'habit de fête qu'elle a destiné à cet ordre d'animaux. Sur les uns, on voit briller toutes les nuances de bleu, de violet, de rouge, d'orangé, de pourpre, de blanc-pur & de noir velouté; sur d'autres, c'est le bleu du saphir, le verd éclatant de l'émeraude & le glacis de l'or & de l'argent.

Toutes ces couleurs, tantôt assorties & rapprochées par les gradations les plus douces, tantôt opposées & contrastées avec une entente admirable, mais presque toujours multipliées par des reflets sans nombre, où la lumière du soleil se joue en mille manières, forment une parure si brillante, si variée, que l'art ne pourroit ni l'imiter, ni la décrire. Tous les oiseaux, il est vrai, ne sont point également riches en couleurs; il y en a, surtout dans nos climats, dont le plumage est uniforme, terne & décoloré; c'est sur les oiseaux de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, que la nature semble avoir épuisé ses pinceaux: c'est dans les terres de l'Inde que le paon étale ce magnifique plumage, qui réunit tout ce qui flatte les yeux dans le coloris tendre & frais des plus belles fleurs, tout ce qui les éblouit dans les reflets petillans des pierreries, & tout ce qui les étonne dans l'éclat majestueux de l'arc-en-ciel: c'est dans les contrées les plus chaudes du nouveau monde qu'on admire, la légèreté, la grace & la robe éblouissante

(1) Les oiseaux de nos basses-cours sont peu fournis de cette liqueur; au contraire, les cygnes, les oies, les canards, & tous les autres oiseaux destinés à vivre sur l'eau, ont leur réservoir graisseux, très-abondant; & une de leurs plus grandes occupations est de passer leurs plumes à l'huile continuellement.

(1) Voy. la théologie de Derham, part. 2, pag. 472.

du *colibri* : tout le feu & l'éclat de la lumière semblent se réunir sur son plumage ; il rayonne comme un petit soleil (1) ; c'est encore dans ces mêmes climats, que les *perroquets*, les *aras*, les *loris*, les *amajones*, les *coingas*, les *bengalis*, les *tangares*, les *oiseaux mouches* &c. &c. présentent ces incomparables livrées émaillées des plus vives couleurs : dans nos pays tempérés au contraire, les teintes sont plus faibles, plus nuancées & plus douces ; le *coq*, le *loriot*, le *martin-pêcheur*, le *chardonneret*, la *perdrix rouge*, sont presque les seuls qu'on puisse citer pour la vivacité des couleurs (2). Il paroît, d'après la remarque de M. de Buffon, que toutes choses égales d'ailleurs, les espèces d'oiseaux les plus brillantes, comme les fleurs les plus variées en couleur, seront toujours celles, qui dans leurs différens états, auront été le plus à portée d'éprouver la lumière. Nous voyons en effet, les *linottes* perdre sous nos yeux, dans les prisons où nous les tenons enfermées, le beau rouge qui faisoit l'ornement de leur plumage, lorsqu'à chaque aurore, elles pouvoient saluer en plein air la lumière naissante, & tout le long du jour se pénétrer, s'imbiber, pour ainsi dire, de ses bénignes influences : par les mêmes raisons, les fleurs, qui croissent malgré elles & qui végètent tristement sur une cheminée ou dans l'ombre d'une serre, n'ont pas cet éclat vif & pur que le soleil du printemps répand avec largesse sur les fleurs de nos parterres, & même sur celles de nos prairies : cette observation paroît d'autant plus exacte, qu'en général la vivacité des couleurs qu'on admire dans les oiseaux de la zone torride, s'affoiblit insensiblement en tirant vers le pôle, de sorte qu'en Norvege & en Laponie, tous les oiseaux sont blancs, d'une couleur peu éclatante.

MUE. Tous les oiseaux en général, sont sujets à la mue, comme les quadrupèdes. La plus grande partie de leurs plumes tombent alors & se renouvellent ; & même les effets de ce changement sont bien plus sensibles que dans les quadrupèdes. Cette mue est pour eux une espèce de maladie, qui leur est souvent su-

nelle : elle arrive, lorsque les tuyaux des plumes cessent de prendre de la nourriture & se dessèchent : aussi-tôt les sacs nourriciers qu'elles ne s'approprient plus, sont portés au germe de plume, qui est sous chacune de celles-ci ; il croît & force l'ancienne plume, au bout de laquelle il est situé, de lui laisser la place & de tomber. La plupart des oiseaux sont tristes, souffrans & malades dans la mue (1) ; quelques-uns en meurent ; aucun ne produit dans ce temps : la poule la mieux nourrie cesse de pondre : la nourriture organique, qui auparavant étoit employée à la reproduction, se trouve consommée, absorbée & au-delà par la nutrition de ces plumes nouvelles ; & cette même nourriture organique ne redevient surabondante que quand elles ont pris leur entier accroissement (2). Il n'y a point de temps fixe & déterminé pour la mue des oiseaux ; les uns commencent plutôt, les autres plus tard. Le *faucon-gentil* mue dès le mois de mars ; les *perdrix*, les *faisans*, les *canards sauvages*, vers la fin du juillet ; le *faucon pelerin* en août ; les poules & nos oiseaux de basse-cour, à la fin de l'été ou en automne ; le *coucou* en novembre ; les *caillies* quittent leurs plumes deux fois par an, à la fin de l'hiver & à la fin de l'été. Les oiseaux muent ordinairement dans la première année ; & les couleurs du plumage sont presque toujours, après cette première mue, très-différentes de ce qu'elles étoient auparavant. Ce changement de couleur après le premier âge, est assez général dans la nature & s'étend jusqu'aux quadrupèdes qui portent alors ce qu'on appelle la *livrée*. Dans les oiseaux de proie, l'effet de cette première mue change si fort les couleurs, leur distribution & leur position, que des naturalistes ont été induits en erreur & ont donné comme des espèces diverses, le même oiseau dans ces deux états différens, dont l'un a précédé & l'autre suivi la mue. Les changemens de couleur, qui suivent la seconde mue & les subséquentes, ne sont pas si marqués, & l'on peut dire que les plumes

(1) *In summa splendet ut sol.* Maygrave.

(2) On dit que la nature n'a accordé les prérogatives de la beauté, comme celles du chant, qu'aux oiseaux dont la vie est en queue sorte innocente & peu rapprochée de celle l'homme, à ceux par exemple, qui se nourrissent de graines ou d'insectes ; & qu'elle a refusé ces deux qualités aux oiseaux de proie & à la plupart de ceux qui fréquentent la mer : presque tous ont des couleurs terreuses & des cris désagréables.

(1) Les oiseaux qui vivent en liberté, souffrent beaucoup moins dans la mue que ceux que nous avons rendus captifs : en général cette maladie est d'autant moins dangereuse, qu'elle arrive plutôt, c'est-à-dire, en meilleure saison. Les jeunes oiseaux des dernières couvées, qui ne sont nés qu'en septembre ou plus tard, courent plus de risques que ceux qui sont nés au printemps ; le froid est très-contraire à cet état.

(2) La mue dure ordinairement six semaines ou deux mois.

qui repoussent après ces mues successives, offrent presque toujours les mêmes teintes qu'elles avoient auparavant: il y a cependant quelques exceptions à cette loi générale (1), notamment à l'oiseau de basse-cour. M. de Réaumur avoit une *poule* dont les couleurs changent annuellement, en passant par la couleur noire: il avoit aussi un *coq*, dont la mue produisit un plumage successivement roux; ensuite noir; puis blanc; & finalement le blanc devint d'un brun clair.

SENS. Comme les sens sont en général les premières puissances motrices de l'instinct des animaux & le principe de leurs facultés naturelles, il est important pour connoître les mues & les habitudes des oiseaux, non-seulement d'examiner leurs sens en particulier, mais encore l'ordre de supériorité, que met entr'eux le degré de perfection ou d'imperfection de leurs organes. Ces diverses questions ont été discutées, par M. de Buffon, avec tant d'ordre & de sagacité, que nous n'avons rien de mieux à faire que d'analyser ici les observations de ce grand homme.

SENS DE LA VUE. Ce qui prouve que le sens de la vue est plus étendu, plus vif, plus net & plus distinct dans les oiseaux que dans les quadrupèdes, c'est que l'organe qui reçoit les sensations, est plus parfait, & que la nature l'a travaillé davantage, ainsi que nous l'avons déjà vu. En second lieu, ce sens, étant le seul qui produise les idées du mouvement, le seul par lequel on puisse comparer immédiatement les espaces parcourus; & les oiseaux étant de tous les animaux, les plus habiles, les plus propres au mouvement, il n'est pas étonnant qu'ils aient en même-temps le sens qui le guide plus parfait & plus sûr: ils peuvent parcourir dans un très-petit temps, un grand espace; il faut donc qu'ils en voient l'étendue & même les limites. Si la nature en leur donnant la rapidité du vol, dit M. de Buffon, les eût rendus myopes, ces deux qualités eussent été contraires, l'oiseau n'auroit jamais osé se servir de sa légèreté, ni prendre un essor rapide, il n'auroit fait

(1) Tous les voyageurs, & plusieurs naturalistes s'accordent à dire qu'*les bengalis* sont sujets à changer de couleur dans la mue; quelques-uns même ajoutent que ces variations roulent exclusivement entre cinq couleurs principales, le noir, le bleu, le vert, le jaune & le rouge; & qu'il n'en préte jamais plus d'une fois; cependant les personnes qui ont été à portée d'observer ces oiseaux en France, & de les suivre plusieurs années, assurent qu'ils n'ont qu'une seule mue par an, & qu'ils ne changent point de couleur.

que voltiger lentement, dans la crainte des chocs & des résistances imprévues. La seule vitesse avec laquelle on voit voler un oiseau, peut indiquer la portée de sa vue, je ne dis pas la portée absolue, mais relative à un oiseau, dont le vol très-vif & direct & soutenu, voit certainement plus loin qu'un autre de même forme, qui néanmoins se meut plus lentement & plus obliquement; & si jamais la nature a produit des oiseaux à vue courte & à vol très-rapide, ces espèces auroient péri par cette contrariété de qualités; dont l'une non-seulement empêche l'exercice de l'autre, mais expose l'individu à des risques sans nombre; de là on doit présumer que les oiseaux dont le vol est le plus court & le plus lent, sont ceux aussi dont la vue est la moins étendue; comme l'on voit dans les quadrupèdes ceux qu'on nomme *pareseux* (*l'unau* & *l'ai*), qui ne se meuvent que lentement, avoir les yeux couverts & la vue basse.

SENS DE L'OUÏE. « Après la vue, l'ouïe paroît être le second sens de l'oiseau, c'est-à-dire, le second pour la perfection. En effet, ce sens paroît être non-seulement plus parfait que l'odorat, le goût & le toucher dans l'oiseau, mais même plus parfait que l'ouïe des quadrupèdes. On le voit par la facilité avec laquelle la plupart des oiseaux retiennent & répètent des sons, des suites des sons, & même la parole: on le voit par le plaisir qu'ils trouvent à chanter continuellement, à gazouiller sans cesse, sur-tout lorsqu'ils sont les plus heureux, c'est-à-dire, dans le temps de leurs amours. Ils ont les organes de l'oreille & de la voix plus souples & plus puissans; ils s'en servent aussi beaucoup plus que les animaux quadrupèdes. La plupart de ceux-ci sont fort silencieux, & leur voix qu'ils ne font entendre que rarement, est presque toujours désagréable & rude: dans celle des oiseaux, on trouve de la douceur, de l'agrément, de la mélodie ».

SENS DU TOUCHER. « Dans les quadrupèdes, sur-tout dans ceux qui ne peuvent rien saisir avec leurs doigts, qui n'ont que des cornes aux pieds ou des ongles durs, le sens du toucher paroît être réuni avec celui du goût dans la gueule; comme c'est la seule partie qui soit divisée, & par laquelle ils puissent saisir les corps & en connoître la forme, en appliquant à leur surface la langue, le palais & les dents; cette partie est le principal siège de leur toucher, ainsi que de leur goût. Dans les oiseaux,

le toucher de cette partie est au moins aussi imparfait que dans les quadrupèdes, parce que leur langue & leur palais sont moins sensibles; mais il paroît qu'ils l'emportent sur ceux-ci, par le toucher des doigts, & que le principal siège de ce sens y réside; car en général ils se servent de leurs doigts beaucoup plus que les quadrupèdes, soit pour saisir, soit pour palper les corps. M. de Buffon observe qu'il n'y a pas un tiers d'individus parmi les quadrupèdes qui se servent des pieds de devant pour porter à leur gauche: au lieu que la plupart des oiseaux se servent d'une de leur patte pour porter à leur bec, quoique cet acte doive leur coûter plus qu'aux quadrupèdes, puisqu'ils n'ayant que deux pieds, ils sont obligés de se soutenir avec effort, sur un seul, pendant que l'autre agit; au lieu que le quadrupède est alors appuyé sur les trois autres pieds ou assis sur les pattes postérieures de son corps. Néanmoins, comme dans les oiseaux l'intérieur des doigts est toujours revêtu d'une peau dure & calleuse, le tact ne peut être délicat & les sensations qu'il produit doivent être assez peu distinctes ».

SENS DE L'ODORAT. « L'homme supérieur à tous les êtres organisés, a le sens du toucher, & peut-être celui du goût, plus parfait qu'aux autres animaux; mais il leur est inférieur par les autres sens; & en ne comparant que les animaux entr'eux, il paroît que la plupart des quadrupèdes ont l'odorat plus vif, plus étendu que ne l'ont les oiseaux; car quoiqu'on dise de l'odorat du corbeau, du vautour, &c. il est fort inférieur à celui du chien, du renard, on peut d'abord en juger par la conformation même de l'organe; il y a un grand nombre d'oiseaux qui n'ont point de narines, c'est-à-dire, point de conduits ouverts au dessus du bec (1), en sorte qu'ils ne peuvent recevoir les odeurs que par la fente intérieure qui est dans la bouche; & dans ceux qui ont des conduits ouverts au-dessus du bec & qui ont plus d'odorat que les autres, les nerfs olfactifs sont néanmoins plus petits proportionnellement, moins nombreux, moins étendus que dans les quadrupèdes: aussi l'odorat ne produit dans l'oiseau que quelques effets assez rares, assez peu remarquables; au lieu que dans le chien & dans plusieurs autres quadrupèdes, ce sens paroît

être la source & la cause principale de leurs déterminations & de leurs mouvements ». **SENS DU GOÛT.** Il paroît que dans la plupart des oiseaux, le sens du goût est presque nul ou du moins fort inférieur à celui des quadrupèdes; ceux-ci, dont le palais & la langue sont à la vérité moins délicats que dans l'homme, ont cependant les organes plus sensibles & moins durs que les oiseaux, dont la langue est presque cartilagineuse; car de tous les oiseaux il n'y a guère que ceux qui se nourrissent de chair, dont la langue soit mole & assez semblable, pour la substance, à celle des quadrupèdes. Ces oiseaux auront donc le sens du goût meilleur que les autres, d'autant qu'ils paroissent aussi avoir plus d'odorat, & que la finesse de ce sens supplée à la grossièreté du goût: mais comme l'odorat est plus foible, & le tact du goût plus obtus dans tous les oiseaux que dans les quadrupèdes, ils ne peuvent guère juger des saveurs: aussi voit-on que la plupart ne font qu'avaler sans jamais savourer; la mastication qui fait une grande partie de la jouissance de ce sens leur manque, ils font, par toutes ces raisons, si peu délicats sur les aliments que, quelquefois ils s'empoisonnent en voulant se nourrir. C'est ainsi que le persil, le café, les amandes amères &c., sont un poison pour les poules, les perroquets & plusieurs autres oiseaux, qui cependant les mangent avec autant d'avidité que les autres nourritures qu'on leur offre.

SENS EXTRAORDINAIRE. Outre les organes des cinq sens qu'on trouve généralement dans tous les animaux, M. de Buffon, d'après les observations de M. Hébert, en admet un sixième dans quelques familles d'oiseaux des rivages: « Il paroît, dit ce grand naturaliste en parlant » de la *becasse*, qu'elle cherche & discerne » sa nourriture par l'odorat plutôt que par » les yeux, qu'elle a mauvais (1); mais la » nature semble lui avoir donné, dans l'extré- » mité du bec, une organe de plus & un sens » particulier, approprié à son genre de vie; » la pointe en est charnue plutôt que cor- » née, & paroît susceptible d'une espèce de » tact, propre à démêler l'aliment convenable dans la terre fangeuse; & ce privilège » d'organisation a de même été donné aux » *beccaffines*, & apparemment aussi aux *chevaliers*, aux *berges*, & autres oiseaux qui fouil-

(1) Les cormorans, l'onorotale, &c.

(1)... non illa oculis, quibus est obtusior, & si
Sint nimium grandes, sed acutis naribus insat
Impressio in terram rostrum mucrone... NEMESIANUS;

« lent la terre humide pour trouver leur pa-
» ture (2) ».

Quoi qu'il en soit de ce sixieme organe, dont l'existence paroît très-vraisemblable, voici l'ordre des autres sens tels que la nature semble l'avoir établi pour les individus de cet ordre d'animaux. La vue est premiere, l'ouïe le second; le toucher, le troisieme; le goût & l'odorat sont les derniers. Les sensations suivent aussi le même ordre & la même gradation, c'est-à-dire, que les oiseaux sont plus émus par les impressions de la vue & de l'ouïe; que la plus grande partie de leurs jugemens, de leurs déterminations, dépendent de ces sensations dominantes; & que celles des autres sens, étant moins fortes & moins nombreuses, sont subordonnées aux premières, & n'influent qu'en second sur la nature des oiseaux.

MOUVEMENT. Il faut distinguer dans l'oiseau deux diverses espèces de mouvement; l'un est produit en agitant les ailes; l'autre en remuant alternativement les jambes; l'un s'exécute dans l'air & l'autre sur la terre; l'un est léger & souvent très-rapide, l'autre est quelquefois lourd, chancelant & très-pénible. Ces deux facultés que possèdent les oiseaux, méritent des considérations particulieres.

Quand on aperçoit un oiseau qui vole, rien ne paroît plus naturel aux yeux de l'habitude, mais rien n'est si étonnant aux yeux de la raison. On ne peut pas concevoir comment une masse quelquefois assez lourde peut s'élever dans l'air, s'y mouvoir avec autant de vitesse, & s'y soutenir avec autant de continuité. Les *oiseaux de paradis*, les *mouettes*, les *marins-pêcheurs*, les *hirondelles* semblent être toujours en mouvement & ne se reposer que par instans. Plusieurs se joignent, se choquent & semblent s'unir en l'air; presque tous saisissent leur proie en volant, sans se détourner ni sans s'arrêter; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans le vol des oiseaux, c'est la proportion du temps & des espaces qu'ils ont coutume de parcourir dans leurs voyages. On sait que le cerf, le renne & l'élan, peuvent faire quarante lieues en un jour; le chameau trois cent lieues en huit jours, & le cheval le plus léger une lieue en six ou sept minutes. La vitesse des oiseaux, dit M. de Buffon, est bien plus grande, car en moins de trois minutes, on perd de vue un gros oiseau, un *milan* qui

s'éloigne, un *agle* qui s'éleve & qui présente une étendue dont le diametre est de plus de quatre pieds: d'où l'on doit inférer quel oiseau parcourt plus de sept cents cinquante toises par minute, & qu'il peut se transporter à vingt lieues dans une heure. Il pourra donc aisément parcourir deux cents lieues tous les jours, en dix heures de vol, ce qui suppose plusieurs intervalles dans le jour & la nuit entiere de repos. Nos *hirondelles* & nos autres oiseaux voyageurs peuvent, par conséquent, se rendre de notre climat sous la ligne, en moins de sept ou huit jours. M. Adanson a vu & tenu à la côte du Sénégal, des *hirondelles* arrivées le neuf d'octobre, c'est-à-dire, huit ou neuf jours après leur départ d'Europe (1). *Pietro della Valle*, dit qu'en Perse, le *pigeon-messager* fait en un jour plus de chemin, qu'un homme de pied peut en faire en six (2). On connoît l'histoire du *faucou* de Henri II, qui s'étant emporté après une *capriere* à Fontaine-Bleau, fut pris le lendemain à Malthe, & reconnu à l'anneau qu'il portoit; celle du *faucou* des *canaries* envoyé au duc de Lerme, qui revint d'Andalousie, à l'isle de Ténériffe, en seize heures, ce qui fait un trajet de deux cent cinquante lieues (3). Hans Sloane, assure qu'à la Barbade, les *mouettes* vont se promener en troupes à plus de deux milles de distance, & qu'elles reviennent le même jour. Une promenade de plus de cent trente lieues indique assez la possibilité d'un voyage de deux cent; & je crois, continue toujours M. de Buffon, qu'on peut conclure de la combinaison de tous ces faits, qu'un oiseau de haut vol peut parcourir chaque jour quatre ou cinq fois plus de chemin que le quadrupède le plus agile.

Tout contribue à cette facilité de vol dans les oiseaux: d'abord, la forme du corps qui est très-propre à fendre l'air, & à s'ouvrir chemin au travers de cet élément; les plumes, dont la substance est très-légère & l'arrangement très-avantageux; la conformation des ailes & de la queue; la force des muscles pectoraux; & enfin la légèreté même des os dont les cavités sont beaucoup plus grandes & plus membraneuses que dans les quadrupèdes (1). Toutes ces causes diversément com-

(1) Voyage au Sénégal par M. Adanson.

(2) Voyage de *Pietro della Valle*, tom. 1, p. 416.

(3) Observ. de *Sir Edmund Scott*, voy. Purchess, p. 785.

(1) Le squelette de l'*onocrotale*, disant MM. les anatomistes de l'académie, est extrêmement léger; il ne pèse que vingt-trois onces quoiqu'il soit très-grand.

Binées produisent beaucoup de différences dans la manière de voler. Il y en a qui, en volant, étendent leurs ailes & ne les remuent que rarement (1); d'autres les agitent plus fréquemment, mais seulement aux extrémités (2). Dans quelques-uns, l'expansion des ailes, tandis qu'ils volent, met leurs flancs entièrement à découvert (3); quelques-autres ne les découvrent qu'en partie (4). Plusieurs espèces imitent dans leur vol, le jet d'une balle lancée avec la main (5); d'autres, la chute perpendiculaire des corps graves (6). Les uns ne font que s'efforcer qu'après s'être mis à courir ou en profitant de l'avantage de quelque hauteur (7); les autres s'élèvent perpendiculairement, même au-dessus de l'eau (8). Ceux-ci volent en suivant une ligne droite (9); ceux là tracent en l'air des arcs ondulés, ou semblent décrire un dédale mobile & fugitif, dont les routes se croisent, s'entrelacent, se fuient & se rapprochent (10); enfin, quelques espèces, réunies en troupes semblent soumises à une tactique régulière; elles obéissent à la voix d'un chef, & forment des légions disposées en triangle (11); les autres mêlés confusément ne suivent que la voix de l'instinct & représentent une espèce de tourbillon fort agité, dont la masse entière, sans suivre de direction bien certaine, paroît avoir un mouvement général de révolution sur elle-même (12).

On croiroit qu'il est aussi essentiel à l'oiseau de voler, qu'au poisson de nager & au quadrupède de marcher; cependant, il y a dans tous ces divers ordres d'animaux, des exceptions à cette loi générale: & de même que dans les quadrupèdes, il y a des familles entières, comme celle des chauve-souris, dont les individus volent & ne marchent pas; d'autres qui comme celle des phoques ne peuvent que nager, ou qui, comme celle des castors & des loutres, marchent plus difficilement qu'ils ne nagent; d'autres enfin, qui comme celle du paresseux

peuvent à peine se traîner; de même, parmi les oiseaux, on trouve l'*auruche*, le *casoar*, le *droue*, le *thouyou* qui ne peuvent voler, & sont réduits à marcher; d'autres, comme les *guillemots*, les *macareux* qui volent & qui nagent; d'autres, comme les *pingouins* & les *manchots* qui nagent & ne peuvent point voler; & d'autres qui, comme les *oiseaux de paradis*, ne peuvent marcher ni nager, & ne prennent du repos qu'en volant, tant la nature se plaît à diversifier le plan de ses ouvrages, & à distribuer parmi les différens ordres des êtres créés, des points d'union & de lignes de prolongement par lesquelles tout s'approche, tout se lie, tout se tient.

La seconde espèce de mouvement que les oiseaux partagent avec les quadrupèdes, & qui dérive communément de l'agitation alternative des jambes, ne produit ni la même vitesse dans ses effets, ni le même intérêt dans son exécution. C'est une marche tantôt lente, tantôt rapide, selon que les jambes se rapprochent plus ou moins du centre de gravité & du point de l'équilibre. Les *pingouins* & les *manchots*, dont le corps est redressé en ligne perpendiculaire avec la tête & le cou, peuvent à peine, je ne dis pas avancer, mais se soutenir sur leurs pieds courts, posés tout à l'arrière du ventre: les *canards* qui ont leurs jambes posées hors de l'abdomen, ne peuvent garder l'équilibre sur terre, ce qui leur donne des mouvemens mal dirigés, & une démarche vacillante: les *hirondelles* ont les pattes si courtes & les doigts si mal conformés, qu'elles rampent plutôt qu'elles ne volent: les *perdrix* au contraire remuent alternativement les pattes & courent avec beaucoup de rapidité: les *râles de terre* néanmoins les surpassent en vitesse: les *moineaux* avancent par bonds & sautillent: les *grues* ont une allure particulière; en marchant, elles jettent le pied en avant par grands pas mesurés, ainsi que les *cygnes*.

AMOUR. Lorsque le soleil, parvenu au signe du bélier, vient nous annoncer le retour de la plus belle des saisons, les noces de la nature & l'époque d'une régénération universelle, la terre, les plantes & tous les animaux travaillent de concert à embellir les apprêts de cette fête merveilleuse: les oiseaux se parent des couleurs les plus vives; leur voix se ranime & essaie déjà ses chansons mélodieuses. Les espèces éloignées se rapprochent: chacune paroît successivement au poste qui lui a été assigné. Le *canard*, les *oies sauvages*,

(1) Le *buse*, le *milan*, l'*épervier*, & plusieurs autres oiseaux de proie diurnes.

(2) L'*alouette* qui s'élève en chantant.

(3) Le *pigeon*, la *tourterelle*.

(4) Les *hirondelles*.

(5) Les *perdrix*.

(6) L'*alouette*.

(7) Le *vautour*, le *corbeau* & les *oiseaux de proie*.

(8) Les *canards sauvages* & *domestiques*.

(9) Les *pigeons*, les *grives*.

(10) Les *hirondelles*.

(11) Les *oies*, les *canards*, les *grues*, les *cygnes*.

(12) Les *étourneaux* & les *linottes* pendant l'hiver,

les *cygnes argentés*, formant dans les airs de longs triangles, s'avancent jusques dans les îles voisines du pôle : la *grue*, la *cicogne* jadis adorée dans l'Égypte qu'elle abandonne, traverse l'Europe, & s'arrête çà & là jusques dans les villes, sur les toits de l'Allemagne hospitalière : les *hirondelles*, les *caillies* quittent l'Afrique; & rafant les flots de la Méditerranée, elles se répandent autour de nos maisons, ou dans nos vastes prairies : le *loriot*, le *char-donneret*, le *coucou*, le *rossignol* & la *fauvette* paroissent aussi dans nos climats : les uns arrivent déjà appariés, les autres à leur retour cherchent une compagne. C'est un spectacle amusant d'observer alors ce qui se passe sous le feuillage; l'amour s'y produit sous mille formes diverses. Dans quelques espèces, c'est un sentiment doux, tranquille, qui s'exhale par des accens plaintifs, des caresses tendres, des baisers timides; dans d'autres, on ne voit point ces préudes affectueux, cette émotion intérieure, ces sentimens gradués, mais on aperçoit au contraire, des mouvemens brusques & précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même. Ici, c'est un mâle impétueux qui dispute à ses rivaux la possession de sa conquête; là, c'est une femelle rusée, qui emploie avec adresse toutes les ressources de la coquetterie : elle cherche à irriter les desirs du mâle, tantôt par des caresses, tantôt par des refus; & dans le temps où elle cède avec emportement, elle donne encore à ses faveurs l'air de la complaisance & du sacrifice (1). Enfin, les gages de l'himen sont reçus; & les amans s'envolent dans les lieux où les conduisent leur instinct, le plaisir; leurs besoins & les soins de leur sûreté : les uns se répandent dans les prairies; les autres dans les bois : ceux-ci se plaisent au fond des déserts; ceux-là préfèrent les bords escarpés d'une rivière ou les arbres penchés sur le courant d'un ruisseau. Chaque petit ménage, dans la plupart des espèces, est l'image de la société conjugale la plus tendre & la plus parfaite (2).

(1) Dans les oiseaux, il y a plus d'attachement & plus de morale en amour que dans les autres animaux, on y retrouve aussi tous les germes de la rivalité, de la coquetterie & de la jalousie.

(2) M. Bonnet cite un exemple frappant des soins affectueux que les mâles d'une espèce de *perruche* connue sous le nom de *moineau de Guinée* ou de *perruche à tête rouge*, prennent de leur femelle. Une part de ces petites *perruches* étoit logée dans la même cage. L'aigret qui renfermoit la nourriture étoit placé au bas. Le mâle étoit presque toujours perché sur le même juchoir à côté de la femelle. Ils se tenoient collés & se regardoient fré-

quemment d'un air tendre. S'ils s'éloignoient l'un de l'autre, ce n'étoit que pour quelques instans, & on les voyoit bientôt se rejoindre & se serrer l'un contre l'autre. Ils alloient ensemble prendre leur repas & retournoient bientôt vite se percher sur le juchoir le plus élevé de la cage; de temps en temps ils sembloient lier une sorte de conversation à voix basse & se répondre l'un à l'autre : ils faisoient entendre alors de petites sons aëziens qui haussent & baissent alternativement; quelquefois même ils paroissent se quereller; mais ces petites querelles n'étoient que passagères, & se terminoient toujours par de nouvelles tendresses qu'ils se produisoient mutuellement. L'heureux couple passa ainsi quatre ans dans un climat bien différent de celui où il étoit né; mais au bout de ce terme, qui étoit apparemment assez long pour cette espèce de *perruche*, la femelle tomba dans une espèce de langueur qui avoit tous les caractères de la vieillesse; ses jambes enflèrent & il y parut des nodosités, comme si elles eussent été goutteuses. Il ne lui fut plus possible d'aller prendre sa nourriture comme auparavant; mais le mâle toujours officieux & toujours empressé, aïant la prendre pour elle, & la lui dégorgeoit dans le bec. Il fut ainsi son vigilant pourvoyeur pendant quatre mois entiers. Les infirmités de sa chère compagne accroissoient chaque jour & la réduisirent enfin à ne pouvoir plus se percher. Elle se tenoit accroupie au bas de la cage & faisoit de temps en temps d'inutiles tentatives pour gagner le premier juchoir. Le mâle, qui s'y tenoit perché tout près d'elle, secourdoit de tout son pouvoir ses efforts impuissans : tantôt il faisoit avec son bec, le haut de l'aile de sa femelle pour la tirer à lui; tantôt il la prenoit par le bec & tâchoit de la soulever en réunissant ses efforts à plusieurs reprises. Ses mouvemens, ses gesses, la contenance, sa sollicitude continuelle, tout en un mot, indiquoit dans l'intéressant oiseau, le désir ardent d'aider à la faiblesse de sa compagne & de soulager ses infirmités; mais le spectacle devint bien plus touchant encore quand la femelle fut sur le point d'expirer. Jamais on ne vit dans les oiseaux de scène plus attendrissante : le mâle infortuné tournoit sans cesse autour de sa femelle expirante; il redouloit ses empressemens & ses tendres soins; il essayoit de lui ouvrir le bec pour lui dégorgier quelque nourriture : son émotion accroissoit d'instinct en instinct; il alloit & venoit de l'air le plus agité & le plus inquiet; il pouffoit par intervalle des cris plaintifs; d'autres fois les yeux collés sur sa femelle, il garboit un morne silence : il étoit impossible de se méprendre sur les expressions de sa douleur; je dirais presque de son désespoir; & l'ame la moins sensible en eût été émue. Sa fidèle compagne expira enfin, & lui-même ne fit plus que languir & ne lui survécut que quelques mois. *Contemplation de la nature*, vol. 3, part. XI, pag. 11.

Le *Kamichi* offre encore un exemple bien remarquable par sa fidélité conjugale. Le mâle & la femelle demeurent unis toute leur vie & ne se f'parent presque jamais. Il semble même que la mort qui met fin à tout, ne puisse rompre les doux liens, par lesquels l'amour avoit uni les deux sexes : on voit l'individu qui a eu le malheur de survivre à sa compagne, irriter une vie languissante, errer sans cesse en pouffant des cris lugubres, & se consumer près des lieux où il a perdu l'objet de ses amours. On pourroit en dire autant de la *tor-relle*, la célèbre par sa tendresse conjugale, &c.

dinairement de la femelle qu'il s'est choisie; c'est une alliance raisonnée, volontaire, fondée d'abord sur une sympathie naturelle, & dont les liens se resserrent d'autant plus fortement, que les deux individus sont dans une obligation étroite de remplir les devoirs de l'union conjugale, & de s'entraider dans un travail, pour lequel la nature a sçu les intéresser tous deux également. Ce qui prouve, dit M. de Buffon (1), que ce mariage & ce moral d'amour ne sont produits dans les oiseaux, que par la nécessité d'un travail commun, c'est que ceux qui ne sont pas de nid ne se marient point & se mêlent indifféremment. On le voit par l'exemple familier de nos oiseaux de basse-cour. Le mâle paroît seulement avoir quelques attentions de plus pour ses femelles, que n'en ont les quadrupèdes, parce qu'ici la saison des amours n'est pas limitée (2); qu'il peut se servir plus long-temps de la même femelle; que le temps des pontes est plus long; qu'elles sont plus fréquentes; qu'enfin, comme on enlève les œufs, les temps de l'incubation sont moins pressés & que les femelles ne demandent à couvrir que quand leurs puissances pour la génération se trouvent amorties & presque épuisées.

CONSTRUCTION DU NID. Les oiseaux ne sont pas plutôt unis qu'ils s'occupent dès-lors de la construction de l'édifice où doit loger leur postérité. Les uns l'établissent dans les trous qu'ils creusent dans la terre; les autres les posent dans les fentes des rochers ou sur des tertres élevés. On en voit encore sur les roseaux, sur les arbutus, dans l'intérieur des maisons, sous les toits, à la cime des arbres ou suspendus à l'extrémité des branches flexibles; enfin, en quelque endroit qu'ils le posent, c'est toujours sous quelque abri, hors de la portée de l'homme & de l'insulte des animaux. Les petites branches de bois sec, l'écorce des arbres, les feuilles sèches, le foin, la paille, la mousse, le crin, la laine. Le coton, la soie, les toiles d'araignées, les plumes & le duvet, tout est mis en usage pour la construction de cet élégant édifice. Il est or-

dinairement creux, d'une forme hémisphérique pour mieux concentrer la chaleur, & d'une capacité exactement proportionnée au nombre & au volume des individus qui doivent s'y loger. Tantôt le mâle & la femelle travaillent de concert à le construire; tantôt l'un ou l'autre s'en occupe séparément. Les dehors sont composés de matières grossières qui servent de fondement; on y trouve des épines, des joncs, de gros foin & de la mousse la plus épaisse. Sur cette première assise encore informe, on voit des matériaux plus délicats, étendus, entrelacés, pliés en rond & disposés de manière à former l'entrée aux vents, aux insectes & aux reptiles, enfin, la couche intérieure est tapissée de laine, de duvet & de coton; de peur que les œufs ne se froissent & pour entretenir une douce chaleur autour de la mère & des petits.

On ne peut voir sans étonnement avec quelle diligence les oiseaux travaillent à la construction de leur petit manoir (1): l'excellence de la vue dont ils sont pourvus, leur sert à découvrir de loin les matériaux qui leur conviennent. Ils ont soin de bien les secouer en tout sens pour en ôter la poussière, & ils les tiraillent ensuite pour les rendre souples. Ils n'emploient jamais les cheveux d'homme: les poils des animaux ayant plus de roideur sont aussi plus propres à être tressés & enlacés avec les autres matériaux; d'ailleurs les cheveux, étant très-longs & très-flexibles, pourroient s'entortiller aux pieds des jeunes ou des vieux, & entraîner ainsi quelque petit hors du nid, lorsque le père & la mère s'envolent.

L'art que les oiseaux emploient dans la construction du nid est telle que les plus habiles artistes parmi les hommes, ne pourroient rien inventer ni exécuter de plus parfait. Il n'est pas nécessaire pour exciter notre admiration, d'aller chercher les nids des *perroquets de Guinée*, dont parle Gesner, nous n'avons qu'à jeter un coup-d'œil rapide sur les espèces qui diffèrent le plus entr'elles pour la position & la forme du nid.

Quelques *pinguins*, les *manchots*, le *tadorne*; ont avec le renard un rapport unique & singulier; ils se gisent comme lui dans un terrier, & font leur couvée dans des trous qu'ils disputent & enlèvent aux lapins.

Les *perdreux*, les *todiers*, les *alcyons* nichent

(1) Discours sur la nature des oiseaux, vol. 1, p. 72.

(2) L'influence de l'homme s'est étendue jusques sur le sentiment de l'amour des animaux, c'est-à-dire, qu'il en a prolongé la durée & multiplié les effets dans les quadrupèdes & dans les oiseaux qu'il retient en domesticité, puisqu'on voit le *coq*, le *pigeon*, le *canard*, s'unir & produire presque en toute saison; au lieu que les oiseaux sauvages sont bornés à une ou deux saisons, & ne cherchent à s'unir que dans ce seul temps de l'année.

(1) Les hirondelles ne mettent ordinairement que cinq ou six jours pour construire leur nid.

dans la terre qu'ils creusent avec leurs pattes & leur bec.

Les *goelands*, les *mouettes*, les *guillemots*, choisissent dans l'Islande & la Norwege, les endroits inaccessibles aux hommes & les rochers les plus escarpés pour placer leurs nids. C'est un spectacle curieux de voir le pousse que choisit chaque espèce, sur les rochers taillés en amphithéâtre. Le *cormoran* occupe le sommet ; on voit ensuite sur des bandes circulaires, les nids du *goeland cendre*, de la *mouette grise rachetée* du *petit guillemot*, du *pingouin*, du *petit pingouin*, du *macareux* ; le *petit guillemot* niche toujours au dernier rang, presqu'à la base du rocher (1).

Le grebe de nos étangs construit son nid avec des joncs & de grosses herbes entrelacés, il est à demi plongé & comme flottant sur l'eau, qui ne peut cependant l'emporter, car il est affermi & arrêté contre les roseaux (2).

Les *flamans* n'ont pour nid que de petits tas de terre glaise & de fange, relevés d'environ vingt pouces en pyramide au milieu de l'eau, où leur base baigne toujours, & dont le sommet tronqué, creux & lisse, sans aucun lit de plumes ni d'herbes, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur ce monticule les jambes pendantes, dit Catesby, comme un homme assis sur un tabouret. Cette singulière situation est nécessitée par la longueur des jambes qu'il ne pourroit jamais ranger sous lui, s'il étoit accroupi.

Le *merle* & la *grive* posent ordinairement leur nid dans les buissons, ou sur les arbres d'une hauteur médiocre : il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre, & que ce n'est que par l'expérience des inconviens qu'ils ont appris à le mettre plus haut. Le dehors est revêtu de mousse, de paille & de feuilles sèches ; l'intérieur est fait d'une sorte de carton assez ferme, composé avec de la boue mouillée ou du limon gaché, battu, fortifié avec des brins de paille & de petites racines. C'est sur ce carton que la plupart des *grives* déposent leurs œufs à cru & sans aucun matelas : les *merles* au contraire, composent un tissu plus mollet

avec des brins d'herbe ou de petites racines. M. Salerne raconte qu'un observateur ayant enfermé un *merle* mâle & sa femelle, au temps de la ponte, dans une grande volière, ils commencèrent par poser de la mousse pour bafe du nid, ensuite, ils répandirent sur cette mousse de la poussière, dont ils avoient rempli leur gosier ; & picotant dans l'eau pour se mouiller les pieds, ils détremperent cette poussière, & continuèrent ainsi couche par couche. Ils travaillèrent l'un & l'autre avec tant d'activité que l'ouvrage fut terminé en huit jours.

Le *bouvreuil* & la linotte nichent sur le génévrier, les noisetiers & les junces taillis. Leur petite demeure est composée de racines & de mousse en dehors ; d'un peu de plumes, de crins & de beaucoup de laine au dedans : celui du *bouvreuil* a son ouverture du côté le moins exposé au vent.

Les *chardonnerets* & les *pingons* sont, de tous les oiseaux de France, ceux qui savent le mieux construire leur nid, en rendre le tissu plus solide & lui donner une forme plus élégante. Ils les posent communément sur les arbres, & de préférence sur les pruniers ou noyers. Ils choisissent presque toujours les branches foibles, celles qui ont beaucoup de mouvement ; quelquefois ils nichent dans les taillis, rarement dans les arbrustes épineux. Dans tous les cas, le nid touche par plusieurs endroits aux branches latérales, de manière qu'il ne peut être dérangé par le vent ni par les orages. Ils travaillent d'abord au fondement de l'édifice, qui consiste en petites racines, en gros lichens & en bouses desséchées. Tous ces matériaux sont entrelacés avec beaucoup d'art & liés entr'eux par des toiles d'araignée. Ils élèvent ensuite sur ce fondement, les parois ou les parties latérales du nid, qui sont composés de mousse fine, de petits lichens, de joncs, de la bourre des chardons, dont l'ensemble présente un tissu ferme & durable. Mais ce qu'il y a de véritablement admirable dans ce chef-d'œuvre d'architecture, c'est que le dehors du nid est tapissé de la même mousse, dont le tronc de l'arbre est revêtu ; au moyen de cet ingénieux stratagème, la couleur du nid est confondue avec celle de l'arbre, & on ne peut le distinguer sur-tout quand il se trouve situé entre des rameaux un peu épais. Lorsque ce paroi extérieur est achevé, l'oiseau travaille à la couche intérieure ; & d'abord, il bouche par dedans toutes les ouvertures du fond & des côtés avec

(2) *Orn. fabric. faun. Groenl.* p. 80. On trouve plusieurs rochers ainsi divisés en compartimens circulaires, depuis la base jusqu'au sommet, dans l'Isle que les Groenlandois appellent Orpikfauk, & sur la montagne des oiseaux en Islande.

(1) Observation de M. Lestinger.

des plumes un peu plus grandes & des brins de mousse moins soyeuse. Le lit intérieur, où doivent être déposés les œufs, est garni de plumes fines, de petits poils & de flocons de laine ou de coton; cette dernière couche forme une espèce de feutre très-doux, très-bien peigné, qu'on ne peut rompre qu'avec beaucoup de difficulté. Le bec & les pattes sont les seuls instrumens qu'ils emploient pour la construction de cet ouvrage: avec le bec, ils ramassent tous les matériaux nécessaires; & se servent de leurs pieds avec une agilité étonnante, soit pour les disposer par tout où le besoin le requiert, soit pour en affermir la texture. Dans ces deux espèces & dans beaucoup d'autres, la femelle seule est chargée de la construction de l'ouvrage; le mâle pendant ce temps va & vient, & voltige autour de sa compagne.

Il y a quelques espèces d'oiseaux, plus petits encore que ceux dont nous venons de parler, qui bâtissent leur nid avec une habileté bien plus merveilleuse, puisqu'ils pratiquent un couvert qui met à l'abri des injures de l'air, la mere & sa couvée. Tels sont le *troglodyte*, le *roitelet* & la *mésange à longue queue*. Les deux premiers nichent près de terre, sur quelques branchages épais ou même sur le gazon; souvent ils le placent sous un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau; quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, & jusques sur la loge des charbonniers & des sabotiers qui travaillent dans les bois. Ils amassent pour cela beaucoup de mousse de longueur inégale, mal arrangée à l'extérieur & disposée en boule, ce qui donne à ces nids une figure entièrement difforme. Mais ce n'est qu'une ruse du petit architecte; car comme il pose son nid très-bas, les dénicheurs le trouveroient facilement; & il lui donne exprès cet extérieur sauvage, qui paroît moins être un nid, qu'une poignée de mousse jetée au hasard. La structure intérieure renferme cependant un art infini. Les côtés sont composés d'un tissu de mousse très-ferme, très-ferré; & le dedans est garni de plumes fines, soyeuses & de poils d'animaux, entrelacés avec beaucoup d'intelligence. Le sommet est encore allongé pour rejeter la pluie; la base est plus ronde & élargie pour loger la couvée. L'entrée du nid mérite aussi d'être observée; c'est une petite ouverture ronde, faite à côté de la partie

supérieure du cone; & bordée tout au tour de filamens & de brins de mousse plus forts & plus allongés afin de l'empêcher de s'agrandir par les fréquentes entrées & sorties du mâle & de la femelle. Ce trou est si petit qu'il faut le chercher avec le doigt pour le trouver.

Rien n'est plus curieux que l'art recherché que les *remiz* apportent à la structure de leur nid. Ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, des chardons, du pissenlit; & savent entrelacer cette matière filamenteuse avec tant d'art, qu'ils en forment un tissu épais, ferré & presque semblable à du drap. Ils fortifient les dehors avec des fibres & de petites racines qui pénètrent dans la texture, & font en quelque sorte la charpente du nid. Ils garnissent le dedans du même duvet non ouvré, pour que leurs petits y soient mollement; ils le ferment par en haut & le suspendent avec du chanvre ou l'écorce de l'ortie; & la bifurcation d'une branche mobile, située sur le courant d'un ruisseau. Cette position leur procure en abondance les insectes aquatiques y dont ils font leur nourriture; & met leurs petits en sûreté contre les rats, les lézards, les couleuvres & les autres ennemis rampans, qui, au moral comme au physique, sont toujours les plus dangereux. Ce nid par sa forme extérieure, ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse aplatie. Il a son entrée dans le flanc & presque toujours tournée du côté de l'eau. C'est une petite ouverture à-peu-près ronde, d'un pouce & demi de diamètre, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant.

Les nids du *gros bec des Philippines*, du *guil guil*, de la *penduline* & de la *mésange du Cap*, offrent une architecture à peu près semblable; mais cette dernière espèce a de plus, vers le milieu de la longueur du nid une cavité extérieure & transversale, qui sert de logement au mâle pendant que la femelle couve les œufs. On cite aussi en faveur du mâle un trait de prudence qu'on n'a point encore observé dans les autres oiseaux qui suspendent leurs nids; on dit que, lorsque la femelle a quitté ses œufs pour aller prendre sa nourriture, il va frapper avec ses ailes les bords du nid, afin d'en resserrer les bords & d'en fermer absolument l'entrée aux animaux. Par tout où l'on voit subsister des espèces foibles, non protégées par l'homme,

il y a à parier que ce sont des espèces industrielles.

Le nid du *loriot* est pareillement en calotte, garni de feuilles par-dessus & pendu à des rameaux flexibles.

Celui de l'*hirondelle* est un chef-d'œuvre de maçonnerie. C'est ordinairement un demi-sphéroïde creux, allongé par ses poles, bâti en dehors avec de la terre gachée, de la paille, du crin, & matelassée en dedans, de plumes & de duvet. Elles l'attachent à un mur, à une poutre, à une faille de roche, sous les avant-toits des maisons; mais il est toujours recouvert d'une corniche ou d'un périlite. Ce nid, lorsqu'il est situé dans l'angle formé par deux murs, ne représente alors que le quart d'un demi-sphéroïde adhérent par ses deux faces latérales au paroi de la muraille, & par son équateur, à la corniche supérieure, son entrée, qui est fort étroite, est située près de cette plate-bande. Le même édifice sert plusieurs années de suite, & probablement aux mêmes couples, ce qui doit s'entendre seulement des nids que les *hirondelles* attachent à nos fenêtres, car on assure que ceux qu'elles appliquent contre les rochers, ne servent jamais qu'une seule saison, & qu'elles en font chaque année un nouveau. Pour la maçonnerie, elles choisissent de préférence la terre qui a été remuée par les vers & que l'on trouve le matin çà & là sur les planches de jardin nouvellement labourées: elles la portent avec leur bec & leurs petites pattes; elles la gachent & la posent avec le bec seul. On voit souvent un assez grand nombre de ces oiseaux qui travaillent au même nid, soit qu'ils se plaisent à s'entre-aider les uns les autres, soit que dans cette espèce, l'accouplement n'ayant peut être lieu que dans le nid, tous les mâles qui recherchent la même femelle, travaillent avec émulation à l'achèvement de cet édifice, dans l'espérance d'en faire un doux & prompt usage. On en a vu quelques-uns, dit M. de Buffon, qui détruisoient le nid avec encore plus d'ardeur que les autres n'en mettoient à le construire, étoit-ce un mâle absolument rebuté, qui n'espérant rien pour lui-même, cherchoit la triste consolation de troubler ou retarder la jouissance des autres (1)?

L'aire de l'*aigle* diffère par sa forme du nid des autres oiseaux: c'est une espèce de planche

plate, située entre deux rochers, dans un lieu sec & inaccessible. Il est construit avec de petites perches ou bâtons, longs de cinq ou six pieds, appuyés par les deux bouts & traversés par des branches souples, recouvertes de plusieurs lits de joncs & de bruyères. Cet ouvrage est spacieux, & assez ferme non-seulement pour soutenir l'aigle & les ses pets, mais pour supporter encore le poids d'une grande quantité de vivres. Il n'est point recouvert par le haut & n'est ordinairement arbrité que par l'avancement des parties supérieures du rocher. On assure que le même nid sert à l'aigle pendant toute sa vie.

Les *hérons* se plaisent à nicher rassemblés: ils se réunissent pour cela plusieurs couples dans un même canton de forêt, souvent sur un même arbre & quelquefois dans la même aire (1). Ils préfèrent les grands chênes & les bois de sapin. Il est à présumer que c'est la crainte qui les rassemble, & qu'ils ne se réunissent que pour repousser de concert ou du moins en imposer par leur nombre au milan & au vautour. Leur nid qui occupe toujours le haut de l'arbre, est posé souvent auprès de ceux des *cornelles*: il est d'une capacité très-considérable & composé de buchettes, d'herbe sèche, de joncs & de plumes entassées.

Telle est la prodigieuse variété qui règne dans la construction du nid des oiseaux, & qui annonce dans quelques espèces un si haut degré d'intelligence; cependant tous les individus de cette tribu volatile ne sont pas architectes, tous n'entendent pas à construire des nids: parmi les oiseaux nocturnes, il s'en trouve qui pondent à nu dans les vieilles masures, ou dans les cavités des arbres; les autres suppléent à leur ignorance dans l'art de bâtir, en profitant adroitement des nids qui ont été construits par des oiseaux architectes.

Ces espèces qui vont ainsi déposer leurs œufs dans des nids étrangers, rappellent aussitôt à l'esprit le fameux *coucou*, sur lequel on a débité tant de fables. Il ne va pas seulement pondre son œuf dans un nid qu'il n'a pas fait; il abandonne encore le soin de sa progéniture à des nourrices étrangères, qui en ont autant de soin que de leurs propres nourrissons. On connoît les petits oiseaux que le *coucou* charge ainsi de l'éducation de

(1) Histoire naturelle des oiseaux, vol. 12, p. 364.

(1) Buffon, hist. des ois. vol. 14, p. 85.

sa famille ; la *fauvette*, le *rouge-gorge*, la *mé-fange*, le *rossignol*, l'*alouette* &c (1) ; le *bruant* le repousse lorsqu'il se présente pour pondre dans son nid.

Divers autres petits oiseaux, quoique fort instruits dans l'art de bâtir, se dispensent de ce travail, lorsqu'ils rencontrent des nids étrangers ou des logemens qui leur conviennent & dont ils peuvent disposer : le *moineau*, le *sanfonnet* nous en fournissent des exemples. Les oiseaux de basse-cour sont aussi du nombre de ceux qui à proprement parler, ne construisent pas des nids. C'est que l'homme, avec lequel ils vivent depuis si long-temps en société, leur en épargne la peine. Ils en construisoient apparemment dans l'état de liberté ; mais depuis qu'ils sont devenus ses esclaves, ils ont perdu une partie de leurs facultés naturelles ou primitives. Ils vivent dans une si grande abondance de toutes choses qu'ils sont devenus paresseux & indolens, néanmoins leur changement d'état n'a pas détruit leur affection pour les petits qu'ils font éclore dans les nids que la main de l'homme leur prépare ; on fait qu'ils en prennent le plus grand soin.

Quelques naturalistes ont cru qu'on pouvoit tirer un grand parti de la structure du nid pour reconnoître les espèces ; mais ils se sont trompés, puisque les mêmes oiseaux emploient souvent des matériaux différens : tous ceux de la même espèce n'exécutent pas même invariablement le même plan de construction ; ils ne choisissent pas non plus les mêmes lieux : l'*aigle*, par exemple, niche tantôt sur les rochers, tantôt à la cime des arbres.

ACCOUPEMENT. Comme dans les oiseaux, les mœurs sont plus pures en amour, de même aussi les moyens d'y satisfaire sont plus simples que dans les quadrupèdes ; ils n'ont qu'une seule façon de s'accoupler (2), au lieu que parmi les quadrupèdes, il y a des exemples de toutes les situations : seulement dans les espèces, comme celles de la *poule* & du *pigeon*, la femelle s'abaisse en pliant les jambes ;

(1) Il n'est pas probable, dit M. White, que le *coucou* dépose ses œufs indifféremment dans le premier nid qu'il rencontre ; mais il cherche une nourrice qui ait des rapports avec son espèce. . . . J'en ai trouvé un dans le nid d'une *alouette*. *The natural, hist. and antiquit. of Selburne*, &c. p. 128.

(2) *Genus avium omne eodem illo ac simpliciter more conjungitur nempe, feminam mare supergrédiente.* *Arist. hist. animal. lib. V, cap. 80.*

dans d'autres, elle ne change rien à sa position ordinaire & demeure droite sur ses pieds (1). M. White, cite une observation nouvelle qu'il a faite relativement au *marinet-noir* ; il prétend qu'il s'accouple en volant : qu'on observe, dit-il, ces oiseaux un beau matin du mois de mai, lorsqu'ils sont à une très-grande hauteur, on en verra un se reposer sur le dos de l'autre, & tous les deux descendre rapidement pendant une espace considérable, en poussant un grand cri, je regarde ce cri comme le signal de leur union (2). Dans tous les oiseaux, le temps de l'accouplement est court, & plus court encore dans ceux qui se tiennent debout, que dans ceux qui s'abaissent : cette différence dépend de la conformation & de la structure des parties de la génération, dont la grandeur, la position, le mouvement & l'action varient dans les diverses familles : aussi il paroît qu'il y a une intromission réelle dans les uns, & qu'il ne peut y avoir dans les autres qu'une forte compression ou même un simple attouchement. Dans tous les cas, il est nécessaire pour opérer la fécondation des femelles que la matière prolifique parvienne jusqu'à l'ovaire.

PONTE ET INCUBATION. Aussi-tôt que le nid est achevé, la femelle commence la ponte qui dure un temps plus ou moins considérable, selon le nombre des œufs qu'elle dépose ; elle ne fait ordinairement qu'un œuf chaque jour. Il y a aussi un jour de repos pour la plupart des grandes espèces, entre chacun de ceux où elle pond. L'incubation régulière ne commence que quand la ponte est finie ; alors la femelle & le mâle couvent tour-à-tour ; néanmoins cette occupation regarde plus spécialement la femelle. C'est ici qu'on ne peut s'empêcher d'admirer l'impression d'une raison supérieure dans ces petites créatures : elles ne savent assurément ni ce que contiennent les œufs, ni la nécessité de les couvrir, ni les moyens de les faire éclore ; cependant ces animaux si vifs, si agiles & si volages, oublient en ce moment leur naturel ; ils renoncent à leur liberté, à leurs plaisirs & se livrent aux soins pénibles de l'incubation. La mère ne quitte presque jamais ses œufs & y demeure collée pendant environ vingt jours

(1) Le *moineau*, la *grue*, &c.

(2) *The natural, hist. and antiq. of Selburne*, &c. page 181.

de fuite (1) pour les échauffer; elle les environne de ses ailes; les remue doucement les uns après les autres, comme pour en jouir plus en détail & leur communiquer à tous un égal degré de chaleur. Elle se livre avec unetelle ardeur à ce genre d'occupation qu'elle en oublie le boire & le manger. On dirait qu'elle comprend toute l'importance de la fonction qu'elle exerce : aucun soin n'est omis, aucune précaution n'est oubliée pour achever l'existence de ces petits êtres commencés, & pour écarter les dangers qui les environnent. Est-elle forcée de les quitter : pour aller chercher la nourriture? elle couvre ses œufs avec des feuilles, pour les dérober aux recherches de leurs ennemis (2). Le père de son côté, partage & adoucit ses peines & ses inquiétudes; il apporte à manger à sa fidèle compagne; il réitère ses voyages sans se rebuter; il lui met dans le bec la nourriture toute préparée, & il accompagne ses services des manières les plus douces & les plus jolies. S'il interrompt ses soins auprès d'elle, c'est pour la réjouir de son chant; & il met tant de feu, tant d'enjouement & de grâces dans les allées & les venues qu'il fait pour elle, qu'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de l'assiduité continue de la femelle, ou de l'inquiétude officieuse du mâle.

ŒUFS. La conformation extérieure d'un œuf d'oiseau est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici la description; c'est un corps tantôt rond, tantôt ovale qui se forme dans les femelles de ces animaux; & qui, sous une écaille qu'on nomme *coque*, renferme un petit animal de même espèce, dont les parties se développent & se dilatent par l'incubation; on en trouve de toutes sortes de couleurs & de toutes les grandeurs, depuis l'œuf du plus petit *oiseau mouche*, jusqu'à celui de l'*Auruche*. On a tenté plusieurs fois d'établir des caractères propres à distinguer les espèces sur la forme, la couleur, la grandeur, le nombre & la substance interne des œufs, mais le résultat des observations qu'on a faites

à ce sujet, n'a pas paru favoriser cette entreprise. Plusieurs individus, d'espèces différentes, pondent des œufs d'une forme à-peu-près égale : le ton de la couleur des œufs est tantôt clair, tantôt foncé dans la même ponte; quelquefois même absolument différent, comme on le voit dans les couvées du *cormoran* & du *guillemot*. Le nombre & la grandeur des œufs varient selon l'âge, la vigueur de la femelle, & même suivant la température du climat; ce qui doit également s'appliquer aux oiseaux sauvages & aux oiseaux domestiques. La substance interne de l'œuf pourroit à la vérité fournir souvent quelques caractères distinctifs, mais on ne peut point fixer le terme de ces différences. Les observations sur les œufs, serviront donc plus à compléter l'histoire des individus, qu'à fournir des renseignements positifs sur la distinction des espèces.

Voici les résultats des principales observations qu'on a recueillies sur la grandeur respective, le nombre & la couleur des œufs des oiseaux (2).

Observations générales sur la grosseur des œufs.

1°. Les œufs des oiseaux terrestres sont en général proportionnés à la grosseur de l'animal.

2°. Les œufs des oiseaux terrestres sont proportionnellement plus petits que ceux des oiseaux aquatiques.

3°. Les œufs les plus gros, relativement à la grandeur des animaux, sont ceux des oiseaux de mer, qui habitent les rivages & les îles peu fréquentées. Les oiseaux qu'on appelle *arctiques*, pourvu qu'on les trouve au-delà de 48 degré de latitude, ne sont qu'une nichée très-peu nombreuse; mais leurs œufs sont plus gros, afin que la chaleur ne les dessèche pas.

Observations générales sur le nombre des œufs.

1°. Les oiseaux terrestres domestiques sont des couvées nombreuses dans toutes les saisons de l'année, parce que leurs œufs paroissent plutôt destinés à servir de nourriture à l'homme, qu'à la régénération de leur espèce.

2°. Les oiseaux aquatiques & domestiques

(1) La durée de l'incubation est de treize à quatorze jours pour les petites espèces, & de vingt à trente pour les grandes.

(2) Les *oies*, les *canards*, les *anis*, couvrent leurs œufs avec des feuilles, lorsqu'ils sont obligés de les quitter.

(3) L'œuf du plus petit *oiseau mouche* est de la grosseur d'un pois; le grand diamètre de celui de l'*Auruche* est d'environ six pouces; & la circonférence de seize pouces.

(2) Steller, nov. comm. petrop. vol. 4, pag. 411.

sont moins féconds (1), parce que ce sont les petits qui naissent & non leurs œufs, qui servent à la nourriture de l'homme.

3°. Les oiseaux de mer les plus stupides, sont ceux qui pondent les plus gros œufs, mais en petit nombre; & si malgré ce peu de fécondité, on en voit des troupes nombreuses, c'est qu'ils habitent des climats défectueux, & que d'ailleurs ils vivent long-temps.

Observations générales sur la couleur des œufs.

1°. La couleur blanche appartient aux œufs des oiseaux domestiques; c'est aussi la teinte que portent les œufs des *oiseaux de proie* & des plus petits oiseaux, comme le *roitelet*, le *troglodyte*.

2°. Les œufs de la plupart des oiseaux ont plusieurs couleurs à la fois, assez constantes selon l'âge & le climat.

3°. La couleur des œufs des oiseaux de mer les plus stupides est fort inconstante: leur forme est aussi différente de celle des autres oiseaux aquatiques; ils sont plus longs & plus pointus. Les œufs du *lumme* sont tantôt verts, tantôt blanchâtres avec des lignes & des taches qui représentent des caractères turcs ou des cartes géographiques.

Nous pourrions ajouter à ces remarques générales, que les oiseaux produisent d'autant plus qu'ils sont mieux nourris, plus choyés, mieux servis: & si nous ne considérons que ceux qui sont livrés à eux mêmes & exposés à tous les inconvéniens qui accompagnent l'entière indépendance, nous trouverons, qu'étant continuellement travaillés de besoins, d'inquiétudes & de crainte, ils n'usent pas à beaucoup près, autant qu'ils le pourroient, de toutes leurs puissances pour la génération; ils semblent même en ménager les effets & les proportionner aux circonstances de leur situation (2). Un oiseau, après avoir construit son nid & fait sa ponte, que je suppose de cinq œufs, cesse de pondre & ne s'occupe que de leur conservation; tout le reste de la saison sera employé à l'incubation & à l'éducation des petits, & il n'y aura point d'autres pontes; mais si par hasard on brise les œufs, on renverse le nid, il en construit bientôt un autre, & pond encore trois ou

(1) Les oiseaux de proie sont les moins féconds de tous les oiseaux; l'*aigle*, par exemple & l'*orfraie* ne pondent que deux œufs.

(2) Discours sur la nature des oiseaux, par M. de Buffon; tom. I, pag. 76.

quatre œufs; & si on détruit ce second ouvrage comme le premier, l'oiseau travaillera de nouveau & pondra encore deux ou trois œufs. Cette seconde & cette troisième ponte dépendent donc en quelque sorte de la volonté de l'oiseau. Lorsque la première réussit, & tant qu'elle subsiste, il ne se livre pas aux émotions d'amour & aux affections intérieures qui peuvent donner à de nouveaux œufs la vie végétative nécessaire à leur accroissement & à leur exclusion au dehors: mais si la mort a moissonné sa famille naissante ou prête à éclore, il se livre bientôt à ses affections, & démontre par un nouveau produit que ses puissances pour la génération n'étoient que suspendues & point épuisées; & qu'il ne se privait des plaisirs qui la précèdent, que pour satisfaire au devoir naturel du soin de sa famille. Le devoir l'emporte donc encore ici sur la passion, & l'attachement sur l'amour. L'oiseau paroît commander à ce dernier sentiment bien plus qu'au premier, auquel du moins il obéit toujours de préférence; ce n'est que par la force qu'il se départ de l'attachement pour ses petits, & c'est volontairement qu'il renonce aux plaisirs de l'amour quoique très-en état d'en jouir.

Les femelles n'ont pas besoin du mâle pour produire des œufs; il en naît sans cesse de la grappe commune de l'ovaire, lesquels indépendamment de toute communication avec le mâle, peuvent y grossir; en grossissant acquièrent leur maturité, se détachent de leur calice & de leur pédicule, parcourent l'*oviductus* dans toute sa longueur; chemin faisant, ils s'assimilent par une force qui leur est propre la lymphe dont la cavité de cet *oviductus* est remplie, en composent le blanc, leurs membranes, leurs coquilles; & ne restent dans ce viscère que jusqu'à ce que ses fibres élastiques & sensibles étant gênées, irritées par la présence de ces corps devenus désormais des corps étrangers, entrent en contraction & les poussent au-dehors, le gros bout le premier suivant Aristote. Ces œufs sont tout ce que peut faire la nature prolifique de la femelle seule & abandonnée à elle-même; elle produit bien un corps organisé capable d'une sorte de vie; mais non un animal vivant semblable à sa mère, & capable de produire d'autres animaux semblables à lui; il faut pour cela le concours du mâle & le mélange intime des liqueurs féminales des deux sexes. Lorsqu'une fois ce mélange a

eu lieu, les effets en sont durables. Harvey a observé que l'œuf d'une poule, séparé du coq depuis vingt jours, n'étoit pas moins fécond que ceux qu'elle avoit pondus peu à près l'accouplement; mais l'embryon qu'il contenoit n'étoit pas plus avancé pour cela, & il ne falloit pas le tenir sous la poule moins de temps qu'aucun autre pour le faire éclore, preuve certaine que la chaleur ne suffit pas pour opérer ou avancer le développement du poulet; mais qu'il faut encore que l'œuf soit formé ou bien qu'il se trouve en un lieu où il puisse transpirer pour que l'embryon qu'il renferme soit susceptible d'incubation; autrement tous les œufs qui resteroient dans l'*Oviductus*, vingt-un jours après avoir été fécondés, ne manqueroient pas d'y éclore, puisqu'ils auroient le temps & la chaleur nécessaires pour cela; & les poules seroient tantôt ovipares, tantôt vivipares.

Quand on ouvre avec précaution l'œuf d'un oiseau, on trouve d'abord sous la coque une membrane commune qui en tapisse toute la cavité; ensuite le blanc externe, qui a la forme de cette cavité; puis le blanc interne qui est plus arrondi que le précédent; & enfin au centre de ce blanc, le jaune qui est sphérique. Ces différentes parties sont contenues chacune dans sa membrane propre; & toutes ces membranes sont attachées ensemble à l'endroit de ses *chalaqd* ou cordons, qui forment comme les deux pôles du jaune. La petite vésicule lenticulaire, appelée *cicatricule*, se trouve à-peu-près à son équateur, & fixée solidement à sa surface. La structure de l'œuf est souvent altérée par des accidens dont il est facile de rendre raison; d'après l'histoire de l'œuf, même de sa formation.

Il n'est pas rare de trouver deux jaunes dans une seule coque; cela arrive lorsque deux œufs également mûrs, se détachent également en même temps de l'ovaire, parcourant ensemble l'*Oviductus*, & formant leur blanc sans se séparer, se trouvent réunis sous la même enveloppe.

Si par quelque accident facile à supposer, un œuf détaché depuis quelque temps de l'ovaire, se trouve arrêté dans son accroissement, & qu'étant formé autant qu'il peut l'être, il se rencontre dans la sphère d'activité d'un autre œuf qui aura toute sa force, celui-

ci l'entraînera avec lui, & ce sera un œuf dans un œuf (1).

On comprendra de même, comment on trouve que quelquefois dans la capacité d'un œuf, une épingle ou tout autre corps étranger qui aura pu pénétrer jusques dans l'*Oviductus*.

Il y a des poules qui donnent des œufs *hardés* ou sans coque, soit par le défaut de la matière propre dont se forme cette écorce extérieure, soit parce qu'ils sont chassés de l'*Oviductus* avant leur entière maturité; aussi n'en voit-on jamais éclore de poulet, & cela arrive, dit-on, aux poules qui sont trop grasses. Des causes directement opposées produisent les œufs à coques trop épaisses, & même des œufs à double coque. On en a vu qui avoient conservé le pédicule par lequel ils étoient attachés à l'ovaire; d'autres qui étoient contournés en forme de croissant; d'autres, qui avoient la figure d'une poire; d'autres enfin, qui portoient sur leur coquille l'empreinte d'un soleil, d'une comète, d'une éclipse ou de tel autre objet dont on avoit l'imagination frappée; toutes ces alterations de la forme de l'œuf, ou les empreintes à sa surface, ne doivent s'attribuer qu'aux différentes compressions qu'il avoit éprouvées dans le temps que sa coque étoit assez souple pour céder à l'effort; & néanmoins assez ferme pour en conserver l'impresion.

Il ne seroit pas aussi facile de rendre raison des œufs lumineux dont parle un docteur allemand (2); mais comme le fait qu'il cite est absolument unique, il est prudent de bien en constater la certitude avant de s'occuper d'en donner l'explication.

On ne sçait pas encore quel doit être précisément la condition d'un œuf pour qu'il puisse être fécondé, ni jusqu'à quelle distance l'action du mâle peut s'étendre; en un mot, malgré le nombre infini d'expériences & d'observations que l'on a faites sur ce sujet, on ignore encore plusieurs des principales circonstances de la fécondation. Que ceux qui se persuadent qu'il suffit de lire les meilleures descriptions pour avoir une connoissance exacte des corps, dit M. Vicq d'Azir, veuillent bien considérer avec moi jusqu'à quel point leur espoir est trompeur, & de quelles jouis-

(1) Collect. académiq. part. franç. tom. 1, p. 388 & tom. 2, pag. 327, &c.

(2) Ephémérides des curieux de la nature, déc. 11, année 6, append. obs. 25.

sances ils se privent en se refusant au plaisir de voir & d'observer eux-mêmes. J'avois médité long-temps sur les écrits de Harvey, de Malpighi & de Haller, & je me flattois d'y voir après quelles étoient la structure du poulet & ses différentes connexions avec les différentes substances dont l'œuf est composé. Combien je fus surpris lorsque, comparant l'objet lui-même avec le tableau que je m'en étois formé, je m'aperçus que la plupart de mes idées manquoient de précision, & que les images suggérées par les livres différoient, dans plusieurs points importants, de la nature! Je fis une autre remarque; c'est que les détails transmis par les auteurs n'avoient fait fait ma curiosité qu'après de longs & pénibles efforts, pour comprendre le sens de leurs ouvrages, au lieu que la première vue de l'embryon palpitant dans la cicatricule du jaune, produisit en moi l'émotion la plus vive, & m'inspira aussitôt un grand intérêt pour cet étonnant spectacle.

Quoi de plus curieux en effet, que cette masse de sucs albumineux & limpides qui se changent en un instant par la seule addition du principe de la chaleur, en un corps dont toutes les parties sont vivantes? Qui nous dira, comment au milieu de cette masse transparente & sans couleur, se sont formés les premiers globules rouges; quelle puissance les a multipliés; d'où le premier jet du sang est sorti; quelle impulsion l'a lancé dans son tube; par quel mécanisme de vaisseaux, jusqu'alors imperceptibles & sans action, s'agrandissent dans leurs diamètres, battent & se soulèvent dans leurs contours? Qui pourroit contempler avec indifférence & ces deux blancs qui se touchent sans se confondre, & cette sérénité de l'amnios qui s'étend dans la même progression où le poulet augmente, & le jaune qui divisé par son axe en deux parties inégales, & souples dans ses balancemens, roule toujours en dessus; celle dont le poids est moins grand, & sur laquelle l'embryon repose; & cet épiderme blanchâtre dont les parois internes de la coque sont tapissées; & qui se détachant à mesure que l'évaporation avance, laisse un vuide que l'air remplit; & cette grande surface du système vasculaire que soutiennent les membranes dans lesquelles les humeurs sont contenues; & les réseaux arté-

riels, & les troncs de ces vaisseaux, qui ramifiés au loin, se réunissent dans le corps du poulet qui en est le centre; & ce corps lui-même dont la petitesse étonne lorsqu'on le compare avec le volume des appendices auxquelles il donne le mouvement & la vie; & ces deux points saillants d'autant plus écartés l'un de l'autre, que le fœtus est plus tendre, & qui formeront le cœur lorsque les cavités qu'ils représentent seront placées dans de justes proportions entre-elles? L'explication de ces divers phénomènes nous est encore inconnu; & la nature les tiendra peut-être toujours enveloppés dans les voiles du mystère; il doit nous suffire de connoître quelques faits relatifs au développement du fœtus.

Le premier effet connu de l'incubation est la dilatation de la cicatricule & la formation de l'embryon dans sa cavité, car c'est la cicatricule qui contient le véritable germe; elle se trouve dans les œufs fécondés comme dans ceux qui ne le sont pas; mais elle est plus petite dans les œufs infécondés. Malpighi, l'ayant examinée dans des œufs fécondés, nouvellement pondus, & avant qu'ils eussent été couvés, vit au centre de la cicatricule, une bulle nageant dans une liqueur, & reconnu au milieu de cette bulle, l'embryon bien formé; au lieu que la cicatricule des œufs infécondés & produits par la poule seule, sans communication avec le mâle, ne lui présente qu'un petit globule informe, muni d'appendices, rempli d'un suc épais, quoique transparent & environné de cercles concentriques. On n'y aperçoit aucune ébauche d'animal; l'organisation intime & complète d'une matière informe, n'est que l'effet instantané du mélange des deux liqueurs séminales; mais s'il ne faut qu'un moment à la nature pour donner la forme première à cette glaire transparente & pour la pénétrer du principe de vie dans tous ses points, il lui faut beaucoup de temps & de secours pour perfectionner cette première ébauche: ce sont principalement les mères qu'elle semble avoir chargées du soin de ce développement en leur inspirant le desir ou le besoin de couvrir.

L'effet de l'incubation se borne donc au développement de l'embryon qui, comme nous l'avons déjà dit, existe tout formé dans la cicatricule de l'œuf fécondé: voici à-peu-près, comment s'opere ce développement dans un œuf de poule; ce que nous disons peut s'appliquer à tous les œufs, si l'on ex-

(1) Discours sur l'anatomie, 2e, livra'son. pag. 40.

cepte l'ordre chronologique qui ne peut convenir qu'aux espèces dont l'incubation est aussi longue que celle de la poule.

Dès que l'œuf a été couvé pendant cinq ou six heures, on voit déjà distinctement la tête du *poulet* jointe à l'épine du dos, nageant dans la liqueur dont la bulle qui est au centre de la cicatrice est remplie. Sur la fin du premier jour, la tête s'est déjà recourbée en grossissant.

Dès le second jour, on voit les premières ébauches des vertèbres, qui sont comme de petit globules disposés des deux côtés du milieu de l'épine. On voit aussi paroître le commencement des ailes & les vaisseaux ombilicaux, remarquables par leur couleur obscure. Le cou & la poitrine se débrouillent; la tête grossit toujours: on y aperçoit les premiers linéamens des yeux & trois vésicules entourés, ainsi que l'épine des membranes transparentes. La vie du fœtus devient plus manifeste; déjà l'on voit son cœur battre & son sang circuler.

Le troisième jour, tout est plus distinct, parce que tout a grossi: ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le cœur qui pend hors de la poitrine & bat trois fois de suite; une fois en recevant par l'oreillette, le sang contenu dans les veines; une seconde fois, en le renvoyant aux artères; & la troisième fois, en le poussant dans les vaisseaux ombilicaux. Ce mouvement continue encore vingt quatre heures, après que l'embryon a été séparé du blanc de son œuf. On voit aussi des veines & des artères sur les vessicules du cerveau: les rudimens de la moëlle de l'épine commencent à s'étendre le long des vertèbres: enfin, on voit tout le corps du fœtus, comme enveloppé d'une partie de la liqueur environnante, qui a pris plus de consistance que le reste.

Les yeux sont déjà fort avancés le quatrième jour: on y reconnoît fort bien la prunelle, le cristallin, l'humeur vitrée: on aperçoit outre cela, dans la tête, cinq vésicules remplies d'humeur, lesquelles se rapprochant & se recouvrant peu-à-peu les jours suivans, formeront enfin le cerveau enveloppé de toutes ses membranes. Les ailes croissent, les cuisses commencent à paroître & le corps à prendre de la chair.

Les progrès du cinquième jour, consistent, outre ce qui vient d'être dit, en ce que tout le corps se recouvre d'une chair onctueuse;

que le cœur est retenu au dedans par une membrane fort mince, qui s'étend sur la capacité de la poitrine; & que l'on voit les vaisseaux ombilicaux sortir de l'abdomen (1): le sixième jour, la moëlle de l'épine s'étant divisée en deux parties, continue de s'avancer le long du tronc: le foie, qui étoit blanchâtre auparavant, est devenu de couleur obscure: le cœur bat dans ses deux ventricules: le corps du *poulet* est recouvert de la peau; & sur cette peau l'on voit déjà peindre les plumes.

Le bec facile à distinguer le septième jour: le cerveau, les ailes, les cuisses & les pieds, ont acquis leur figure parfaite: les deux ventricules du cœur paroissent comme deux bulles contiguës & réunies par leur partie supérieure avec le corps des oreillettes. On remarque deux mouvemens successifs dans les ventricules aussi bien que dans les oreillettes; ce sont comme deux cœurs séparés.

Le poulon paroît à la fin du neuvième jour; & sa couleur est blanchâtre. Le dixième jour, les muscles des ailes achevent de se former; les plumes continuent de sortir; & ce n'est que le onzième jour, qu'on voit des artères, qui auparavant étoient éloignées du cœur, s'y attacher; & que cet organe se trouve parfaitement conformé & réuni en deux ventricules.

Le reste n'est qu'un développement plus grand des parties, qui se continuent jusqu'à ce que le *poulet* casse sa coquille, ce qui arrive ordinairement le vingt unième jour: quelquefois le dix huitième; d'autre fois le vingt septième.

Toute cette suite de phénomènes, qui forme un spectacle si intéressant pour un observateur est l'effet de l'incubation opérée par une poule; l'industrie humaine n'a pas trouvé qu'il fût au-dessous d'elle d'en imiter les procédés. D'abord de simples villageois d'Égypte & ensuite des phyliciens de nos jours, sont venus à bout de faire éclore des œufs aussi bien que la meilleure couveuse, & d'en faire éclore un très-grand nombre à la fois. Tout le secret consiste à tenir ces œufs dans une température qui réponde à-peu-près au degré de la chaleur de la poule, & à les

(1) Les vaisseaux qui se répandent dans le jaune de l'œuf, & qui par conséquent se trouvent hors de l'abdomen du poulet, rentrent peu-à-peu dans cette cavité, selon la remarque de Stenon. Collect. acad. par. étranger. tom. V, p. 572.

garantir de toute humidité & de toute exhalaison nuisible, telle que celle du charbon, de la braise, même de celle des œufs gâtés. En remplissant ces deux conditions essentielles & en y joignant l'attention de retourner souvent les œufs & de faire circuler dans le four ou l'étuve les corbeilles qui les contiennent, en sorte que non seulement chaque œuf, mais chaque partie du même œuf, participe à peu-près également à la chaleur requise, on réussira toujours à faire éclore des milliers de poulets. Toute chaleur est bonne pour cela, celle de la mère poule n'a pas plus de privilège que celle de tout autre animal, sans en excepter l'homme (1), ni celle du feu solaire ou terrestre, ni celle d'une couche de tan ou de fumier; le point essentiel est de savoir s'en rendre maître, c'est-à-dire, d'être toujours en état de l'augmenter & de la diminuer à son gré : or il fera toujours possible, au moyen des bons thermomètres distribués avec intelligence dans l'intérieur du four ou de l'étuve, de savoir le degré de chaleur de ces différentes régions & de la mettre au point nécessaire pour l'incubation (2).

NAISSANCE DES PETITS. Enfin, après un temps déterminé par la nature, les petits parvenus aux portes de la vie, brisent les liens fragiles & paroissent à la lumière. C'est une famille foible, demandant avec une clameur constante leur nourriture. Quelle passion alors ! Quels sentimens ! quels soins affectueux s'emparent des nouveaux parens ! ils veulent transportés de joie, ils portent les morceaux les plus délicieux à leurs petits, les distribuent également à tous & courent très promptement en chercher d'autres. Mais hélas ! ce moment de plaisir deviendra bientôt un temps d'inquiétude : tout à l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planoient avec mépris. Le chat sauvage, la maitre, la belette chercheront à dévorer

ce qu'ils ont de plus cher : la couleuvre rampante gravira pour avaler leur progéniture ; quelque élevé, quelque caché que puisse être leur nid ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster ; & les enfans, cette aimable portion du genre humain, mais toujours malaisé par découverte, violeront sans raison ces dépôts sacrés de l'amour. Quelle douleur pour la tendre mère, lorsque, revenant le bec chargé, elle trouve son nid vide & ses petits en proie à un ravisseur impitoyable ! Elle jette sur le sable sa provision déformai inutile : son aile languissante & abattue peut à peine la porter sous l'ombre d'un arbre voisin pour y pleurer sa perte. Là, livrée à la plus vive douleur, elle gémit & déplore son malheur. Pourquoi le temps des grandes jouissances est-il toujours accompagné d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres & les plus innocens ! N'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la nature, cette mère commune de tous les êtres ! sa bienfaisance n'est jamais pure ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert & construit en commun son domicile d'amour & prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse ; & s'il parvient à l'élever, c'est aux dépens de son repos & de sa tranquillité. Son attachement fortifié par la vue de ces petits êtres qui lui doivent l'existence, s'accroît encore tous les jours par les nouveaux soins qu'exige leur foiblesse : qu'on en juge par l'exemple de la poule qui sans cesse occupée du besoin de ses petits, ne cherche de la nourriture que pour eux ; si elle n'en trouve point, elle gratte la terre avec ses ongles pour lui arracher les alimens qu'elle recèle dans son sein, & elle s'en prive en leur faveur : elle les appelle lorsqu'ils s'égarrent ; les met sous ses ailes à l'abri des intempéries, & les couvre une seconde fois. Elle se livre à ces tendres soins avec tant d'ardeur & de souci que sa constitution en est sensiblement altérée, & qu'il est facile de distinguer de toute autre poule, une mère qui mène ses petits, soit à ses plumes hérissées & à ses ailes traînantes, soit au son enroué de sa voix & à ses différentes inflexions, toutes expressives & ayant toutes une forte empreinte de sollicitude & d'affection maternelle.

Le temps arrive néanmoins où les petits parés de leurs plumes & impatients de sortir

(1) On fait que Livie, étant grosse, imagina de couvrir & faire éclore un œuf dans son sein, voulant augurer du sexe de son enfant par le sexe du poussin qui viendrait. ce poussin fut mâle & son enfant aussi. Les sages ne manquèrent pas de se prévaloir du fait, pour montrer aux plus incrédules la vérité de leur art ; mais ce qui n'est le mieux prouvé, c'est que la chaleur humaine est suffisante pour l'incubation des œufs. Buff. hist. des ois. tom. III, pag. 127.

(2) Ceux qui desireroient acquérir des connoissances plus approfondies sur l'incubation artificielle, peuvent consulter l'ouvrage de M. de Réaumur, intitulé, *Part de faire éclore les poulets.*

de l'assujettissement de leur enfance, essaient le poids de leurs ailes & desirant la libre possession des airs. C'est dans une soirée calme, douce & tranquille, au moment où les rayons du soleil s'affoiblissent, que cette jeune famille parcourt du nid l'étendue des cieux, jette le regards dans les campagnes voisines & cherche un endroit où elle puisse voler. Ces jeunes élèves se hasardent enfin; ils voltigent autour des branches voisines; ils voudroient prendre l'essor; mais ils n'osent se hasarder jusqu'à ce que leurs parens les exhortent & les guident (1); enfin devenus plus hardis, ils prolongent leur vol peu-à-peu; & quand la crainte est entièrement bannie & qu'ils se trouvent en pleine jouissance de leur être, alors les parens, quittes envers eux & la nature, abandonnent avec joie leur famille à ses propres forces & s'en séparent quelquefois pour toujours.

TENDRESSE MATERNELLE. L'affection maternelle est donc de toutes les passions des oiseaux, celle qui est la plus forte; elle est même plus profonde que celle de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte dans le cœur d'une mère, & lui fait oublier son amour, sa liberté & sa vie. On n'en sera pas surpris si l'on fait attention que ce sentiment fait sur le père & la mère une vive impression; que son exercice dure assez long-temps; & qu'ils acquièrent relativement à l'éducation de leur famille, des idées qui leur deviennent aussi familières, que celles qui regardent leur propre conservation individuelle: il semble même qu'il existe souvent dans l'animal un intérêt plus vif qu'il ne seroit capable de l'éprouver pour lui-même. On voit des oiseaux, lorsque les petits sont menacés de périr par le froid ou la pluie, les couvrir constamment de leurs ailes, au point qu'ils en oublient le besoin de se nourrir & meurent quelquefois sur eux; au rapport de Boërhavé, une hirondelle étant allée à la provision, & trouvant à son retour la maison où étoit son nid embrasée, se jeta au travers des flammes pour

porter nourriture & secours à ses petits (1). La faim n'a point dans ces animaux, des symptômes d'activité pareils aux mouvements que leur fait faire le soin de sauver leur petits ou de chercher ce qui convient à leur nourriture. Le besoin de secours qu'ont ces êtres foibles, semble doubler le courage des parens & produit ce caractère de chaleur & d'enthousiasme, qui ne calcule pas le péril ou qui le méprise (2). Une poule, qui fuit à l'approche du plus petit roquet, s'élance sur un dogue & se bat avec intrépidité, lorsqu'il s'agit de défendre la couvée: le *merle de roche* se précipite avec courage sur ceux qui grimpent sur les rochers pour aller dénicher ses petits, & tache de leur crêver les yeux, tant l'amour paternel donne de courage aux animaux les plus timides! mais quelquefois il inspire encore à ceux ci une sorte de prudence & de moyens combinés pour sauver leur famille. Lorsqu'on s'approche de l'endroit où repose le nid de la *lavandière*, elle vient au devant de l'ennemi, plongeant & voltigeant comme pour l'entraîner ailleurs; & quand on emporte sa nichée, elle fuit le ravisseur, volant au-dessus de sa tête, tournant sans cesse & appelant ses petits avec des accents douloureux. Dans une circonstance aussi fâcheuse, les *perdrix* manifestent encore plus de ruse & de finesse. Le mâle se présente d'abord & prend la fuite; il s'envole pesamment en traînant l'aile, comme pour attirer l'ennemi par l'espérance d'une proie facile; & fuyant toujours assez pour n'être point pris, mais pas assez pour décourager le chasseur, il l'écarte de plus en plus de la couvée. D'un autre côté la femelle qui part un instant après le mâle, s'éloigne beaucoup plus & toujours dans une autre direction. A peine

(1) Il s'agit ici d'une mère. & d'une couveuse; on ne peut guère supposer qu'elle se soit précipitée dans les flammes par défaut d'expérience.

(2) Les petits *colibris*, par suite de tendresse, vont jusques dans les mains du ravisseur, porter de la nourriture à leurs pe tits. Je montrai au P. Montdidier, raconte Labat, un nid de colibris, qui étoit sur un appendice auprès de la maison, il l'emporta avec les petits, lorsqu'ils eurent quinze ou vingt jours; & les mit dans une cage, à la fenêtre de sa chambre, où le père & la mère ne manquèrent pas de venir donner à manger à leurs enfans, & s'approvoient tellement, qu'ils se tortoient presque plus de la chambre, où, sans cage & sans contrainte, ils venoient manger & dormir avec leurs petits. Je les ai vu souvent tous les quatre sur le doigt du P. Montdidier, chantant comme s'ils eussent été sur une branche d'arbre.

(1) On a observé que les *aigles* & les *hirondelles*, donnent à leurs petits les premières leçons de voler en les animant de la voix, en leur présentant d'un peu loin la nourriture, & en s'éloignant encore à mesure qu'ils s'avancent pour la recevoir: on en a vu encore les pousser doucement hors du nid, jouer devant eux & avec eux dans l'air, comme pour leur offrir un secours toujours présent, & accompagner leurs actions d'un gazouillement si expressif, qu'on croyoit en entendre le sens.

s'est-elle abbatue qu'elle revient sur le champ en courant le long des fillons, & s'approche de ses petits qui sont blottis, chacun de son côté, dans les herbes & dans les feuilles. Elle les rassemble promptement, & avant que le chien qui s'est emporté après le mâle, ait eu le temps de revenir, elle les a déjà emmenés fort loin, sans que le chasseur ait entendu le moindre bruit. C'est une remarque assez généralement vraie parmi les animaux, dir M. de Buffon, que l'ardeur qu'ils éprouvent pour l'aide de la génération, est la mesure des soins qu'ils prennent pour le produit de cet acte. Tout est conséquent dans la nature, & la *perdrix* en est un exemple; car il y a peu d'oiseaux aussi lascifs, comme il y en a peu qui soignent leurs petits avec une vigilance plus assidue & plus courageuse. Cet amour est même si violent que souvent il dégénère en fureur contre les couvées étrangères. Dans les lieux où l'abondance du gibier rend la nourriture rare, la *perdrix* poursuit & tue impitoyablement tous ceux qui ne lui appartiennent pas. La *poule - faisanne* au contraire, a beaucoup moins d'empressement pour sa progéniture: elle abandonne, sans beaucoup d'inquiétude, ceux qui s'égarent & qui la quittent; mais en même-temps elle a une sensibilité plus générale pour tous les petits de son espèce. Il suffit de la suivre pour avoir droit à ses soins; elle devient la mère commune de tous ceux qui ont besoin d'elle. La *poule* de nos basses-cours, dont nous parlons si souvent parce que ces mœurs nous sont plus connues, est douée d'un sentiment non moins affectueux & plus général. Si on lui donne à couvrir des œufs de canne ou de tout autre oiseau de rivière, son attachement n'est pas moindre pour ces étrangers qu'il le seroit pour ses propres *poussins*; elle ne voit pas qu'elle n'est que leur nourrice ou leur bonne, & non pas leur mère; & lorsqu'ils vont guidés par la nature, s'ébattre ou se plonger dans la rivière voisine, c'est un spectacle attendrissant de voir la surprise, les inquiétudes, les transes de cette pauvre nourrice, qui pressée de les suivre au milieu des eaux, mais retenue par une répugnance invincible pour cet élément, s'agitte incertaine sur le rivage, tremble & se désole, voyant toute sa couvée dans un péril évident, sans oser lui donner de secours. Parmi nous, on ne doit pas s'attendre à trouver des sentimens aussi affectueux, de soins aussi conf-

tans, des détails de tendresse aussi intéressans de la part de ces ames cosmopolites, dont la vaste sensibilité embrasse l'univers. La paternité, la parenté, l'amitié, l'amour même, tous ces liens si forts pour les hommes plus concentrés, se relâchent à mesure que les affections prennent plus d'étendue. Le parti qu'il y a à prendre & que la philosophie nous inspire, c'est de vivre en société avec les amis du genre humain & en intimité avec ceux pour qui le genre humain est un peu moins que leurs amis.

NOURRITURE. La nature a livré aux oiseaux pour nourriture, tous les insectes que les quadrupèdes dédaignent: la chair, le poisson, les amphibiés, les reptiles, les fruits, les grains, les semences, les racines, les herbes, tout ce qui vit ou végète, devient leur pâture; & ils sont si indifférens pour le choix, que souvent ils suppléent à l'une de ces nourritures par une autre: ainsi l'on voit les *poules*, les *dindons* & les autres oiseaux qu'on appelle *granivores*, rechercher les vers, les insectes, les parcelles de viande encore plus soigneusement qu'ils ne cherchent les graines. On nourrit de la chair hachée le *rossignol* qui ne vit que d'insectes: les *chouettes* qui sont naturellement carnassières, mais qui ne peuvent attraper la nuit que des chauves-souris, se rabattent sur les papillons phalènes, qui volent aussi dans l'obscurité. Le bec crochu n'est pas non plus un signe certain d'un appetit décidé pour la chair, ni un instrument fait exprès pour la déchirer, puisque les *perroquets* & plusieurs autres oiseaux dont le bec est crochu, semblent préférer les fruits & les graines à la chair: ceux qui sont les plus voraces, les plus carnassiers, mangent du poisson, des crapauds & des reptiles lorsque la chair leur manque. Presque tous les oiseaux qui paroissent ne vivre que de graines, ont néanmoins été nourris dans le premier âge, par leurs pères & mères, avec des insectes (1). Cette indifférence que manifestent

(1) Les petits de quelques oiseaux, dégagés de l'œuf, ont besoin d'une liqueur blanchâtre analogue au lait pour se nourrir; cette liqueur leur est abondamment fournie par la femelle & même par le mâle. M. Jean Hunter en a découvert la source dans l'œsophage du *pi-geon*. Les membranes de la poche d'où l'on voit sortir ce fluide, s'épaississent à l'époque où les petits doivent éclore; & il s'en échappe un suc grisâtre qu'ils reçoivent avec avidité. Cette espèce d'aliment se continue même plus long-temps de la part du mâle que de celle de la femelle, qui cesse de se livrer à ce soin lorsqu'elle se prépare à pondre de nouveau.

certain oiseaux pour leur genre de nourriture; cette inclination pour diverses sortes d'alimens que nous appercevons dans la plupart des espèces, sont un moyen très-sagement ordonné pour sustenter suffisamment tous les individus de cet ordre: car si tous les oiseaux se portoit vers la même espèce de nourriture & ne pouvoient vivre sans elle, il ne s'en trouveroit pas assez & bientôt la tribu entière mourroit d'inanition; il falloit donc pour la conservation du genre volatile, que chaque famille eût sa nourriture particulière & des organes analogues à ses appétits: en effet, l'aigle a reçu une conformation différente de celle du pingouin & le pigeon, de la poule-d'eau, parce que l'un est obligé de se nourrir de chair & l'autre de poisson; parce que celui-ci doit vivre sur la terre & l'autre dans l'eau. Cette manière d'envsager les oiseaux relativement aux diverses circonstances de leur nourriture & de leur conservation, fournit une multitude d'observations curieuses & intéressantes. Ceux qui trouvent facilement & proche d'eux leurs alimens, & qui par conséquent n'ont pas besoin de beaucoup d'industrie pour les découvrir, n'excellent point par la finesse des sens, du goût & de l'odorat, ni par un degré supérieur d'intelligence; ceux au contraire dont la nourriture est plus cachée & plus difficile à trouver, sont doués d'un instinct merveilleux, & qui se diversifie en mille manières. Avec quelle sagacité quelques oiseaux ne vont-ils pas à la poursuite de leurs proie! Ceux-ci la guettent en lui tendant des embûches; ceux-là vont la chercher au fond des eaux & dans les marécages; les uns remontent la terre pour la trouver; les autres grimpent sur le tronc des arbres, & s'élèvent jusqu'à l'extrémité des branches. Quelle admirable faculté que celle d'un grand nombre d'oiseaux, qui découvrent leur proie à de grandes distances! Les corbeaux & les vautours, par la finesse de l'odorat, la sentent à la distance de plusieurs milles; les aigles, par la subtilité de la vue, l'aperçoivent dans l'air ou ailleurs, quoique encore très-éloignés; & s'il est vrai, comme quelques personnes superstitieuses en sont convaincues, que les corbeaux, en rodant au tour des maisons, préparent la mort de quelqu'un, ce sera sans doute par une odeur cadavéreuse qui s'exhale du corps des malades, & que ces oiseaux sentent dans l'air, par la finesse de

leur organe olfactif. Les milans & les faucons, qui cherchent leur proie sur la terre; les mouettes & les autres oiseaux qui l'a découvrent dans l'eau, aperçoivent à une très-grande distance, & pendant qu'ils volent, les fouris, les insectes & les poissons qu'ils attrapent avec une rapidité étonnante. Il est encore à présumer que les oiseaux de proie nocturnes, dont la structure des yeux est analogue à leur genre de vie ont aussi l'odorat plus subtil que les autres espèces, afin qu'ils soient en état de discerner leur nourriture dans l'obscurité.

DIGESTION. Comme la mastication manque aux oiseaux (1); que le bec ne représente qu'à certains égards la machoire des quadrupèdes; que même il ne peut suppléer que très-imparfaitement à l'office des dents; qu'ils sont forcés d'avaler les graines entières ou à demi-concassées & qu'ils ne peuvent les broyer avec le bec, ils n'auroient pu les digérer ni par conséquent se nourrir, si leur estomac étoit été conformé comme celui des quadrupèdes (2). Les oiseaux granivores ont des gésiers, c'est à-dire, des estomacs d'une substance assez ferme & assez solide pour broyer les alimens, à l'aide de quelques petits cailloux qu'ils avalent; c'est comme s'ils portoient & plaçoient à chaque fois des dents dans leur estomac, ou l'action du broyement & de la trituration par le frottement, est bien plus grande que dans les quadrupèdes (3). Les grains sont d'abord macérés & commencent à se ramollir dans le jabot, qui est la partie inférieure de l'œsophage; ensuite ils sont pénétrés d'un suc

(1) M. de Buff. discours sur la nat. des ois. p. 57.

(2) Nous distinguons avec M. Vieq d'Azir, trois diverses sortes d'estomacs dans les oiseaux: voyez ce que nous dirons à ce sujet dans le précis anatomique de ce traité.

(3) De tous les animaux, il n'y en a point dont la digestion soit plus favorable au système de la trituration que celle des oiseaux: leur gésier a toute la force & la direction des fibres nécessaires; & les oiseaux voraces, qui ne se donnent pas le loisir de séparer l'écorce dure des graines qu'ils prennent pour nourrir, avalent en même-temps de petites pierres, par le moyen desquelles leur gésier, en se contractant fortement, casse ces écorces. C'est là une vraie trituration; mais ce n'est que celle qui dans les autres animaux appartient aux dents: seulement elle est transférée dans ceux-ci & remise à leur estomac, ce qui n'empêche pas les liqueurs de dissoudre les graines dépourvues de leur écorce par le broyement ou frottement des petites pierres. Avant cet estomac, il y a encore une espèce de poche, qui doit y verser une grande quantité de suc blancâtre, puisque même après la mort de l'animal, on peut l'en exprimer en la pressant légèrement. Hist. de l'Acad. des sciences, ann. 1719, p. 37.

favorable à la digestion, en passant dans la partie la plus évasée du canal intermédiaire, entre le jabot & le gésier; enfin, ils reçoivent un suc manifestement acide dans le gésier; & la digestion qui n'avoit été que préparée dans les deux premiers estomacs, s'achève dans celui-ci, par l'action puissante de ses muscles. Cette force de muscles est plus grande qu'on ne le croiroit; en moins de quatre heures, elle réduit en poudre impalpable une boule d'un verre assez épais pour porter un poids d'environ quatre livres; en quarante huit heures, elle divise longitudinalement en deux espèces de gouttières, plusieurs tubes de verre de quatre lignes de diamètre & d'une ligne d'épaisseur, dont au bout de ce temps toutes les parties aiguës & tranchantes se trouvent émoussées & le poli détruit, sur-tout celui de la partie convexe: elle est aussi capable d'aplatir des tubes de fer-blanc, & de broyer jusqu'à dix sept noisettes dans l'espace de vingt quatre heures, & cela par des compressions multipliées, par une alternative de frottement dont il est difficile de voir la mécanique.

L'estomac des oiseaux de proie est membraneux, & leur digestion s'opère par le moyen d'un dissolvant qui varie dans les différentes espèces, mais dont l'action est bien constatée.

EDUCATION. Les oiseaux ont des qualités si aimables, des mœurs si douces, des formes si agréables, une intelligence si développée, une mémoire si heurieuse, que de tout temps on s'est fait un plaisir d'en nourrir, & d'en élever. Les grecs & les romains apprenoient autrefois à parler & à chanter à des oiseaux qui ne sont presque plus cultivés parmi nous. Moschus s'adresse dans ses poésies à des *rossignols*, à des *hirondelles* qu'on avoit instruits de la sorte: Pline fait mention d'un *coq*, d'une *grive* (1) & d'un *rossignol* qui articuloient des mots. Ce même naturaliste, si brillant dans ses descriptions, mais un peu suspect dans ses citations, rapporte plusieurs faits, qui, s'ils sont vrais, prouvent jusqu'à quel point l'éducation des oiseaux peut être perfectionnée, & combien elle étoit en usage à Rome du temps qu'il vivoit. Je vais citer mot pour mot, ce qu'il raconte au sujet

d'un *corbeau* (1). Il faut aussi, dit il, rendre justice au mérite du *corbeau*. Le peuple romain, sous l'empire de Tibère, non content d'effimer cet oiseau, témoigna par un acte d'indignation éclatante, le cas singulier qu'il en faisoit. Un jeune *corbeau*, qui étoit né sur le temple de Castor & de Pollux, s'abattit en volant dans la boutique d'un cordonnier, adossée à ce temple. Le lieu sacré d'où venoit cet oiseau, le rendit encore plus recommandable au maître de la boutique. Ce *corbeau*, ayant donc appris en peu de temps à parler, voloit tous les matins vers la place publique; & se posant sur la tribune aux harangues, il saluoit de là par leur nom, l'empereur Tibère, ensuite les deux Césars (2), puis le peuple romain qui passoit sur la place; après quoi il s'en retournoit dans sa boutique. Pendant plusieurs années, il fit régulièrement cet exercice, au grand étonnement de tout le monde. Or il arriva qu'un autre cordonnier, qui, au voisinage du premier, tenoit aussi une boutique, tua le *corbeau*, soit par jalousie contre son voisin, soit par un mouvement de colère, alléguant pour excuse que l'oiseau avoit fait des ordures sur des souliers. Quoiqu'il en soit, le peuple fut si affecté de la perte du *corbeau*, qu'après avoir chassé le cordonnier du quartier des *Diocures* (3), il le mit à mort. Ensuite, il fit au *corbeau* des funérailles magnifiques. Son corps couronné de fleurs & placé sur un lit de parade, précédé d'un joueur de flûte, il fut porté par des Ethiopiens jusqu'au bûcher qui avoit été construit à deux mille de Rome, à droite de la voie Appienne, dans le champ auquel le temple de *Rediculus* a donné son nom: ainsi on crut qu'un oiseau aussi ingénieux méritoit

(1) L'histoire de ce *corbeau* paroît incroyable dans la plupart des circonstances qui l'accompagnent; cependant lorsqu'on considère les idées superstitieuses dont le peuple Romain étoit imbu; la foi qu'ils ajoutoient aux augures tirés des oiseaux; leur respect pour les *oies*, dont un individu avoit sauvé le capitolé, & leur goût pour les spectacles, il ne paroît pas étonnant qu'ils aient fait mourir un homme qui avoit tué un oiseau, qui devoit leur être cher à tant de titres, ni qu'ils aient fait à cet oiseau des obsèques si pompeuses.

(2) Britannicus fils de Claude & Néron depuis empereur.

(3) Les deux cordonniers avoient l'un & l'autre leur boutique adossée au mur du temple de Castor & de Pollux; c'est pourquoi, le peuple, ayant de mettre à mort le coupable, le chassa de toute l'étendue du quartier de fran hise qui s'étendoit sans doute jusqu'à une certaine distance du temple.

(1) Au moment même où j'écris cette histoire, dit Pline, Agrippine, femme de l'empereur Claude, a une grive qui parle, ce qui ne s'étoit jamais vu. Hist. nat. liv. 10, chap. 42.

de pareilles obsèques, & que sa mort fût vengée par le supplice d'un citoyen Romain, dans une ville où l'on n'avoit point fait de funérailles à plusieurs grands hommes; & où personne n'avoit vengé la mort de Scipion, Emilien, destructeur de Carthage & de Numance ! le fait que nous venons d'exposer se passa sous le consulat de Marcus Servilius & de Caius Cælius, le vingt-huit de mars (1).

Présentement, continue toujours Pline, au moment même où j'écris cette histoire, il y a dans la ville de Rome, une *corneille* apportée de Bétique & qui appartient à un chevalier romain; elle est d'un noir admirable, & surprend tout le monde par le talent qu'elle a de prononcer des phrases entières & d'en apprendre souvent de nouvelles.

Il n'y a pas bien long-temps, ajoute-t-il encore, qu'on a entendu parler d'un certain Cratérus, surnomé monocrôs, qui dans la contrée Erizene en Asie, se servoit des *corbeaux* pour la chasse du vol : il les portoit dans les forêts sur ses épaules ou sur les cornes de son casque (2). Ces *corbeaux* donnoient la chasse aux autres oiseaux (3); il continua cet exercice pendant long temps, & quand il se mettoit en marche pour chasser, il étoit suivi même des *corbeaux sauvages*.

Mais sans recourir à des preuves dont l'existence nous paroît suspecte, n'avons nous pas des exemples frappans de ce que peut l'éducation sur les oiseaux de proie, qui de tous paroissent être les plus farouches & les plus difficiles à dompter ? Ne fait on pas qu'on dresse l'*aigle* à la chasse; le *balbuzard* & le *plongeon* à la pêche, & que la *buse* s'attache avec confiance & fidélité à ceux qui la soignent. On m'apporta, dit M. Fontaine (4), en 1763, une buse prise au piège; elle étoit d'abord extrêmement farouche & même cruelle; j'entrepris de l'appivoiser & j'en vins à bout en la laissant jeûner, & la contraignant de venir prendre sa nourriture dans la main. Je parvins, par ce moyen, à la

rendre très-familier; & après l'avoir tenue enfermée pendant environ six semaines, je commençai à lui laisser un peu de liberté, avec la précaution de lui lier ensemble les deux fous de Paile; dans cet état elle se promenoit dans mon jardin, & revenoit quand je l'appelois, pour prendre sa nourriture. Au bout de quelque temps, lorsque je me crus assuré de sa fidélité, je lui ôtai ses liens & je lui passai un grelot d'un pouce & demi de diamètre au-dessus de la serre, & je lui appliquai une plaque de cuivre sur le jabot, où étoit gravé mon nom. Avec cette précaution je lui donnai toute liberté, & elle ne fut pas long-temps sans en abuser, car elle prit son essor & son vol jusques dans la forêt de Belesme. Je la crus perdue, mais quatre heures après, je la vis fondre dans ma salle qui étoit ouverte, poursuivie par cinq autres *buses* qui lui avoient fait la chasse & qui l'avoient contrainte à venir chercher son ayle. Depuis ce temps, elle m'a toujours gardé fidélité, venant tous les soirs coucher sur ma fenêtre. Elle devoit si familière avec moi, qu'elle paroissoit avoir un singulier plaisir dans ma compagnie; elle assistoit à tous mes dîners sans y manquer, se mettoit sur un coin de la table & me caressoit très-souvent avec sa tête & son bec, en jetant un petit cri aigu, qu'elle faisoit pourtant quelquefois adoucir. Il est vrai que j'avois seul ce privilège : elle me suivit un jour à cheval, à plus de deux lieues de chemin en planant...elle n'aimoit ni les chiens ni les chats; elle ne les redoutoit aucunement. Elle a eu souvent vis-à-vis de ceux-ci, de rudes combats à soutenir; elle en sortoit toujours victorieuse. J'avois quatre chats très-forts, que je faisois assemler dans mon jardin en présence de ma buse, je leur jetois un morceau de chair crue, le chat qui étoit le plus prompt s'en faisoit; les autres couroient après; mais l'oiseau fendoit sur le corps du chat qui avoit le morceau, & avec son bec lui pinçoit les oreilles, & avec les serres lui pétrissoit les reins de telle force que le chat étoit forcé de lâcher sa proie : souvent un autre chat s'en emparoit dans le même instant, mais il éprouvoit aussi tôt le même sort, jusqu'à ce qu'enfin la *buse* qui avoit toujours l'avantage, s'en faisoit pour ne pas la céder : elle savoit si bien se défendre, que quand elle se voyoit assaillie par les quatre chats à la fois, elle prenoit son vol avec sa proie dans ses serres, & annonçoit par son

(1) Tacite fait mention de ces deux consuls; ce célèbre historien place leur consulat sous la 22e. année de l'empire de Tibère.

(2) Au sommet des casques, on plaçoit souvent de petites cornes; c'étoit ordinairement un ornement de terreur.

(3) Aldovrande cite un grand nombre d'exemples des corbeaux dressés à la chasse du vol. *Ornith.* lib. 12, pag. 702.

(4) Lettre de M. Fontaine, curé de St. Pierre de Belesme, à M. de Buffon, datée du 28 janvier 1778.

tri, le gain de sa victoire; enfin, les chats dégoûtés d'être dupes, se sont refusés au combat.

Cette *buse* avoit une aversion singulière; elle n'a jamais voulu souffrir de bonnets rouges sur la tête d'aucun payfan; elle avoit l'art de le leur enlever si adroitement, qu'ils se trouvoient tête nue, sans savoir qui avoit enlevé leur bonnet; elle enlevoit aussi les perruques sans faire aucun mal, & portoit ces bonnets & ces perruques sur l'arbre le plus élevé d'un parc voisin, qui étoit le dépôt ordinaire de tous les larcins... Elle ne souffroit aucun autre oiseau de proie dans le canton; elle les attaquoit avec beaucoup de hardiesse & les mettoit en fuite: elle ne faisoit aucun mal dans ma basse cour; les volailles qui, dans le commencement la redoutoient, s'accoutumèrent insensiblement avec elle; les poulets & les petits *canards* n'ont jamais éprouvé de sa part la moindre insulte; elle se baignoit au milieu de ces derniers, mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'avoit pas cette même modération chez les voisins: je fus obligé de faire publier que je paierois les dommages qu'elle pourroit leur causer; cependant elle fut malicieusement bien des fois, & a reçu plus de quinze coups de fusil sans avoir aucune fracture. Mais un jour il arriva que planant dès le grand matin au bord de la forêt, elle osa attaquer un renard, le garde de ce bois la voyant sur les épaules du renard, leur tira deux coups de fusil; le renard fut tué & ma *buse* eut le gros de l'aile cassé. Malgré cette fracture, elle s'échappa des yeux du chasseur, & fut perdue pendant sept jours. Cet homme s'étant aperçu par le bruit du grelot, que c'étoit mon oiseau, vint le lendemain m'en avertir. J'envoyai sur les lieux en faire la recherche, on ne put le trouver; & ce ne fut qu'au bout de sept jours qu'il se retrouva. J'avois coutume de l'appeller tous les soirs par un coup de sifflet, auquel elle ne répondoit pas pendant six jours; mais le septième, j'entendis un petit cri dans le lointain que je crus être celui de ma *buse*; je le repai alors une seconde fois & j'entendis le même cri: j'allai du côté où je l'avois entendu & je trouvai enfin ma pauvre *buse* qui avoit l'aile cassée, & qui avoit fait plus d'une demi lieue à pied pour regagner son asyle, dont elle n'étoit pour lors éloignée que de cent vingt pas. Quoiqu'elle fût extrêmement exténuée, elle me fit beaucoup de caresses;

elle fut près de six semaines à se refaire & à se guérir de ses blessures: après quoi elle recommença à voler comme auparavant & à suivre les anciennes allures pendant environ un an; après quoi elle disparut pour toujours. Je suis très-persuadé qu'elle fut tuée par méprise; elle ne m'auroit pas abandonné par sa propre volonté.

On connoît encore en Asie, la manière d'instruire le pigeon, à porter & rapporter des billets à cent lieues de distance (1). Ce stratagème étoit connu des anciens, & l'on fait que durant le siège de Modène, Decimus Brutus, qui étoit enfermé dans la ville, envoyoit des lettres au camp des consuls par l'entremise des pigeons, aux pieds desquels on attachoit les dépêches (2). L'art plus grand & mieux connu de la fauconnerie nous démontre, qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux, on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Ce qu'on raconte de l'*agami* paroît presque incroyable; on dit que non seulement il s'approivoit avec facilité, mais qu'il s'attache même à celui qui le soigne avec autant d'empressement & de fidélité que le chien: il en donne des marques les moins équivoques, car si l'on garde un *agami* dans la maison, il vient au-devant de son maître, lui fait des caresses, le suit ou le précède & lui témoigne la joie qu'il a de l'accompagner ou de le revoir; mais aussi, lorsqu'il prend quelqu'un en guignon, il le chasse à coups de bec dans les jambes & le reconduit quelquefois fort loin, toujours avec les mêmes démonstrations d'humeur ou de colère, qui souvent ne provient pas de mauvais traitemens ou d'offenses & qu'on ne peut guère attribuer qu'au caprice de l'oiseau, déterminé peut être par la figure déplaisante ou par l'odeur désagréable de certaines personnes. Il ne manque pas aussi d'obéir à la voix de son maître; il vient même auprès de tous ceux qu'il ne hait pas, dès qu'il est appelé; il aime à recevoir des caresses, & présente sur-tout la tête & le cou pour se faire gratter; & lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances, il en devient importun & fem-

(1) Le P. Hardouin observe que les habitans d'Alep, en Syrie, sont aujourd'hui en usage d'envoyer les pigeons à leur message, & qu'à cet effet on leur attache des lettres aux pieds.

(2) Plin rapporte ce fait; mais Frontin, dans ces stratagèmes prétend que ce fut le consul Hirtius, qui fit parvenir de la sorte, des lettres à Brutus.

ble exiger qu'on les renouvelle à chaque instant. Il arrive aussi sans être appelé toutes les fois qu'on est à table, & il commence par chasser les chats & les chiens, & se rendre le maître de la chambre avant de demander à manger; car il est si confiant & si courageux qu'il ne ne fuit jamais, & les chiens de taille ordinaire font obligés de lui céder, souvent après un long combat, & dans lequel il fait éviter la dent du chien, en s'élevant en l'air & retombant ensuite sur son ennemi, auquel il cherche à crever les yeux, & qu'il meurtrit à coups de bec & d'ongles: & lorsqu'une fois il s'est rendu vainqueur, il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier & finiroit par le faire périr si on ne les séparoit. Enfin, il prend dans le commerce de l'homme presque autant d'instinct relatif que le chien; & l'on assure même qu'on peut apprendre à l'*agami* à garder & à conduire un troupeau de moutons. Il paroit encore qu'il est jaloux contre tous ceux qui peuvent partager les caresses de son maître; car souvent lorsqu'il vient autour de la table, il donne de violens coups de bec contre les jambes nues des nègres ou des autres domestiques quand ils approchent de la personne de son maître. On lui attribue aussi le sentiment de la reconnaissance. Cetoiseau, dit M. Vosmaer (1), est reconnoissant & distingue son maître ou bienfaiteur par-dessus tout autre: je l'ai expérimenté moi-même, en ayant élevé un tout jeune; lorsque le matin j'ouvris sa cage, cette caressante bête me sautoit autour du corps, les deux ailes étendues, trompetant (c'est ainsi que plusieurs croient devoir exprimer ce son) du bec & du derrière, comme si de cette manière, il vouloit me souhaiter le bon jour; il ne me faisoit pas un accueil moins affectueux quand j'étois sorti & que je revenois au logis: à peine m'apercevoit-il de loin qu'il couroit à moi, bien que je fusse même dans un bateau; & en mettant pied à terre, il me félicitoit de mon arrivée par les mêmes complimens, ce qu'il ne faisoit qu'à moi seul, en particulier, & jamais à d'autres.

Les *kakatoës* apprennent difficilement à parler; il y a même des espèces qui ne parlent jamais; mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation; supérieurs aux autres *perroquets* par le degré de leur intelli-

gence, ils écoutent, entendent & obéissent mieux. On en a vu deux (1), l'un mâle & l'autre femelle, qui obéissoient avec beaucoup de docilité, soit pour étaler leur huppe, soit pour saluer les personnes d'un signe de tête, soit pour toucher les objets de leur bec ou de leur langue, ou pour répondre aux questions de leur maître avec le signe d'assentiment qui exprimoit parfaitement un oui muet: ils indiquoient aussi par des signes réitérés le nombre des personnes qui étoient dans la chambre, l'heure qu'il étoit & la couleur des habits (2).

La *cigogne* se prive facilement, s'accoutume à rester dans les jardins qu'elle purge d'insectes & de reptiles, & se livre à une certaine gaïeté, quand elle y est excitée par l'exemple; car elle se prête au badinage des enfans en sautant & jouant avec eux. M. Herman, professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu dans un jardin, où des enfans jouoient à la cligne-musette, une *cigogne* privée se mettre de la partie, courir à son tour quand elle étoit touchée, & distinguer très-bien l'enfant qui étoit en tour de poursuivre les autres pour s'en donner de garde (3).

Le *crik* a une prédilection marquée pour les enfans; il en affectionne quelques-uns de préférence, ceux-là ont droit de le prendre, de le transporter impunément; il les caresse, & si quelque grande personne le touche dans le moment, il l'a mord très-ferré.

Un *serin* bien élevé, enchante par la justesse de sa voix mélodieuse, & par l'exacritude avec laquelle il rend les airs qu'on lui a appris, mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est l'affection qu'il témoigne & les caresses qu'il prodigue à la personne qui le soigne: la *linotte* s'attache aussi avec autant de sensibilité à ceux qui prennent soin de son existence; mais le *bouvreuil* les surpasse tous par sa docilité, par ses expressions intéressantes, par son attachement personnel. On en a vu d'appivoisés s'échapper de la volière, vivre en liberté dans les bois pendant l'espace d'une année; & au bout de ce temps, reconnoître

(1) Ils étoient à la foire Saint-Germain au mois de mars 1775.

(2) J'ai vu un *serin* aussi bien instruit que ce *kakatoës*; il connoissoit parfaitement bien les cartes; alloit prendre avec son bec celle qu'on lui demandoit; & choisissoit paisiblement les couleurs sur un assez grand nombre d'échantillons.

(3) Note communiquée à M. de Buffon, article de la *cigogne*, vol. 13, pag. 399.

(1) Vosmaer, feuille Amsterdam, 1768.

la voix de la personne qui les avoit élevés & revenir à elle pour ne plus l'abandonner. On en a vu d'autres qui ayant été forcés de quitter leur premier maître, se sont laissés mourir de regret (2).

Mais cette éducation, par laquelle nous rendons les oiseaux plus utiles ou plus aimables pour nous, semblent les rendre odieux à tous les autres, & sur tout à ceux de leur espèce. Dès que l'oiseau privé prend son effor & va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer ; & bientôt ils le maltraitent & le poursuivent comme s'il étoit d'une espèce ennemie. On l'a vu dans l'histoire de la *buse* que nous avons citée ; & on peut s'en convaincre en donnant la liberté à un *geai* prisonnier ou à une pie ; aussi-tôt les sauvages de leur espèce se réunissent pour les assaillir & les chasser : ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiseaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous, & tous les caractères qui les rendoient différens de leurs frères sauvages, comme si ces caractères rapelloient à ceux-ci, le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme leur tyran, & la haine que méritent ses suppôts ou ses esclaves.

CHANT, supérieurs aux quadrupèdes par la puissance du vol & la rapidité du mouvement, les oiseaux les surpassent encore par la prérogative du chant. C'est sans contredit le plus bel attribut qu'ils aient reçu de la nature : il a servi autrefois de modèle à cet art divin qui flatte si agréablement l'oreille de l'homme & qui a tant d'influence sur ses actions (2) ; & il fait tous les ans l'ornement

de la plus belle & la plus aimable des saisons. Dispersés sur toute la surface du globe & jusques dans les solitudes les plus profondes, les oiseaux répandent par-tout le plaisir, l'agrément & la vie : leurs mouvemens ont l'air du sentiment ; leurs accens, le ton de la joie ; leurs jeux font l'expression du bonheur ; & leur présence est si nécessaire à l'harmonie de l'univers, que les feuillages renaissans, les bocages revêtus d'une nouvelle parure, nous paroissent moins frais & moins touchans, si les oiseaux ne venoient les animer & y chanter l'amour. Tous les individus de cet ordre n'ont point cependant la voix également douce & mélodieuse ; les femelles en général, sont plus silencieuses que les mâles ; elles jettent, comme eux, des cris de douleur ou de crainte ; elles ont des expressions & des murmures d'inquiétude ou de sollicitude, sur-tout pour leurs petits ; mais le chant paroît interdit à la plupart d'entr'elles, tandis que dans le mâle, c'est une des qualités qui fait le plus de sensation. Il y a aussi des oiseaux dont le chant paroît insupportable, sur-tout en le comparant à celui des autres ; néanmoins ces espèces sont peu nombreuses ; ce sont les oiseaux qui habitent la mer ou les rivages, & dont les charmes de la voix seroient perdus pour l'homme ; ou bien les plus gros oiseaux terrestres que la nature semble avoir traités comme les quadrupèdes, en ne leur donnant pour voix qu'un seul ou plusieurs cris, qui sont d'autant plus rauques, plus perçans & plus forts qu'ils ont moins de proportion avec la grandeur de l'animal. Un paon qui n'a pas la centième partie du volume d'un bœuf, se fait entendre de plus loin ; & un rossignol peut remplir de ses sons, tout autant d'espace qu'une voix humaine. Cette prodigieuse étendue de voix dépend de plusieurs causes réunies, de la grandeur de la trachée artère, de la force des muscles du larynx, de la capacité des poumons & de l'abondance des vivres. Cette dernière condition paroît tellement essentielle que les oiseaux qu'on tient en cage, chantent pendant plus des deux tiers de l'année, tandis que ceux qui jouissent de la liberté, ne chantent ordinairement que pendant deux mois & demi.

Le chant des oiseaux, comme l'on sait, n'est pas également parfait dans tous les âges de leur vie : c'est une qualité en partie naturelle & en partie acquise, un talent qui se

(1) Cet attachement inviolable du *Bouvreuil* pour son maître, me rappelle un trait bien extraordinaire qu'on trouve cité dans Pline & dans les ouvrages de plusieurs autres naturalistes. Une jeune fille avoit nourri & élevé un zègle, qui étant devenu grand, témoigna la reconnaissance & la bienfaisance lui apportant d'abord des oiseaux qu'il prenoit à la chasse & ensuite beaucoup de gibier. Enfin la jeune fille mourut, & comme on brûloit son corps sur un bûcher, l'aigle survint, se jeta dans le feu & se brûla avec elle. En mémoire de cet événement, les habitans de Seïos élevèrent en cet endroit un temple qui fut appelé le temple de Jupiter & de la vierge, attendu que l'aigle est l'attribut de Jupiter, Plin. h. n. lib. X, cap. 5. Philarque chez Tzetzes, chilid. 4, h. n. nat. 134, v. 288. Elien, h. n. lib. 2, cap. 40 & lib. 6, cap. 9. Alrov. ornith. lib. 1, p. 48 & sequent.

(2)... *Al liquidas avium voces imitariæ ore
Ante fuit multò quam levia carmina cantu
Concelebrare homines possent, cantuque jvare.*

développe & se perfectionne successivement. La grande facilité qu'ont ces animaux à retenir & à répéter les sons, fait que non-seulement, ils en empruntent les uns des autres, mais que souvent ils copient les inflexions, les tons de la voix humaine & de nos instrumens. On a observé que dans tous les pays peuplés & policés, la plupart des oiseaux ont la voix charmante, & le chant mélodieux; tandis que dans l'immense étendue des déserts de l'Afrique & de l'Amérique, où l'on n'a trouvé que des hommes sauvages, il n'existe que des oiseaux criards, parmi lesquels on peut à peine citer quelques espèces dont la voix soit douce & agréable. Il est donc certain que le chant des oiseaux, n'est pas plus inné que le langage dans l'homme & qu'on peut distinguer les sons que ces animaux ont acquis, de ceux qui leur sont naturels. Ces expériences curieuses qu'a faites M. Barrington, vice président de la société de Londres, ne laissent plus aucun doute sur cet objet (1). Ce célèbre physicien, ayant pris trois linots (2) mâles en état de voler, les enferma tous les trois séparément, avec trois *alouettes* de différente espèce, dont le ramage étoit fort agréable. L'une étoit *l'alouette des champs*; l'autre, *l'alouette des bois*, & l'autre *l'alouette méfange*. Ces jeunes linots ne tardèrent pas à imiter la voix de leur maître. Lorsque le chant du *linot-méfange* (3) fut entièrement fixé, il le mit dans un autre cage, avec trois *linots* ordinaires qui ne cessoient presque jamais de chanter. Le *linot-méfange* ne prit aucun passage du chant des *linots*, & conserva constamment celui de *l'alouette méfange*.

Je veux savoir, dit encore le même observateur, si un jeune oiseau d'Europe pourroit apprendre les notes d'un oiseau africain. Dans cette vue, j'entrepris d'élever un jeune *linot* avec un *vingolina*, & il parvint à imiter l'africain avec une si grande perfection que, dans leur chant, il étoit impossible de les distinguer l'un de l'autre.

Un *chardonneret* qu'on tira du nid le lendemain de sa naissance, & qu'on avoit placé sur une fenêtre qui donnoit sur un jardin, où venoit fréquemment un *roitelet*, apprit

avec tant de perfection le ramage de ce petit oiseau, qu'on les confondoit l'un avec l'autre.

Ce talent qu'ont les oiseaux, d'imiter le chant & le ramage des autres, produit souvent dans les effets, des modifications très-remarquables. Au rapport de M. Barrington, un *moineau* élevé avec un *linot*, mais qui avoit été dans le cas d'entendre souvent la voix du *chardonneret*, avoit acquis un chant mixte, qui tenoit également de l'un & de l'autre.

Un jeune *rouge-gorge* qui avoit été tenu enfermé pendant quelque temps auprès d'un *rossignol* qui finissoit de chanter, & qui effectivement ne chanta plus après quinze jours, se forma un ramage composé, qui imitoit aux trois quarts celui du *rossignol*; le reste du chant étoit ce que les oiseaux appellent le *roulis du rouge-gorge*.

L'exemple de cet oiseau pourroit faire soupçonner que l'élève ne retient que les notes qu'il a entendues lorsqu'on l'a retiré du nid, ou le chant de l'oiseau qui l'approche de plus près, mais de nombreuses expériences ont prouvé qu'il est très-difficile de décider à quel maître il donnera la préférence, & quelles notes fixeront désormais son attention. Un *rouge-gorge* qui avoit resté pendant un mois auprès d'un *linot alouette des bois*, fut transporté dans la cage d'un *linot alouette des champs*; cette transmutation produisit un changement dans le chant du *rouge-gorge*, qui adopta le ramage du *linot alouette des champs* & qui le conserva même après qu'on l'eut mis une seconde fois avec le premier *linot*.

Tous ces faits & bien d'autres que j'aurois pu y ajouter, semblent prouver d'une manière décisive, que les oiseaux n'ont point de chant inné; que leurs modulations & leurs ramages dépendent du maître qui les élève; qu'il faut que leurs organes les rendent capables d'imiter les sons qu'ils entendent & qu'il est nécessaire que les circonstances leur permettent de les entendre souvent. Mais, dira-t-on, pourquoi dans l'état de liberté & de vie sauvage, les oiseaux apprennent-ils & gardent-ils constamment le même chant? Cela provient de ce que les petits ne donnent leur attention qu'au chant du père, qui néglige lui-même les notes de tous les autres oiseaux qui chantent dans les environs. Ainsi de jeunes *serins* qu'on renferme dans une volière avec d'autres oiseaux; n'apprennent

(1) Voyez le mém. de M. Daniel Barrington sur le chant des oiseaux, inséré dans les *trans. philol.* vol. 63, par. 11 & dans le *journal de phys.* juin 1774.

(2) *Fringilla flammea*. Linn. f. n.

(3) M. Barrington appelle ainsi le *linot* qui avoit appris le chant de *l'alouette-méfange*, &c.

que le ramage de leurs parens ; & les moineux qui nichent sous le toit des maisons , n'ont qu'un pialement répété dans des intervalles très-courts , parce qu'ils n'écoutent que le chant des oiseaux de leur espèce. La manière dont la voix se développe dans les jeunes individus & les progressions qu'elle fait jusqu'au moment où elle a acquis toute sa plénitude , méritent de trouver place dans cet article.

Le premier son que fait entendre l'oiseau nouvellement éclos , est une espèce de pialement , formé d'un ton simple & très plain-tif , dont il se sert pour demander la nourriture à sa mère. Ce cri est foible ; & il diminue à mesure que l'oiseau prend de l'accroissement , de sorte qu'on n'en trouve plus aucune trace dans le chant , lorsque l'oiseau est devenu adulte.

Environ un mois après sa naissance , le jeune animal rend un son différent que les oiseleurs nomment *appel*. Dans la plupart des espèces , c'est la répétition d'une même note que l'oiseau conserve toute sa vie.

Le chant qui se développe dans le cours de leur jeunesse , se nomme tantôt *sifflement* , tantôt *gazouillement*. On peut comparer les efforts que font ces petits animaux pour chanter , à ceux d'un enfant qui tâche de bégayer. On diroit que ce premier essai ne contient pas même les éléments du ramage , dont par la suite l'oiseau doit affecter si agréablement nos oreilles : cependant on s'aperçoit facilement qu'il ne s'exerce ainsi que pour former son gosier ; car dès qu'il a heureusement saisi quelque passage , il le répète , il le conserve. S'aperçoit-il au contraire qu'il prend un ton faux ou peu concordant avec celui qu'il cherche ? Aussi-tôt il l'abandonne ; & lorsqu'il ne s'est pas entièrement rendu maître de son ton , il glisse légèrement comme s'il ne vouloit pas le faire entendre , ou comme si ce passage ne lui convenoit pas , & qu'il craignit de se compromettre (1). Le pinçon nous rappelle tout ce qui se passe dans ce premier âge , lorsqu'au retour du printemps , il tâche de se ressouvenir de son ancien ramage.

(1) Statius est le seul de tous les poëtes qui ait parlé de toutes ces gradations dans le chant des oiseaux.

Nunc volucrum novi

Quæsus, inexpertumque carmen

Quod tacitâ statuerè brumâ. liv. IV. élog. V.

Le jeune oiseau s'exerce ordinairement à siffler pendant dix ou onze mois ; alors , étant sûr pour ainsi dire , de ses notes ; & se voyant en état d'exécuter toutes les parties de son chant , il ne varie plus dans sa mélodie ; il les chante de suite , & en lie les différens passages sans se reposer.

Il paroît donc que le chant des oiseaux n'est qu'une succession de trois notes différentes on d'un plus grand nombre , continuées de suite dans un intervalle qui correspond à une mesure de quatre noires ou bien l'espace de quatre secondes. On ne peut par conséquent , donner le nom de ramage à l'*appel* du coucou ou au *glouffement* de la poule , qui ne consistent qu'en deux notes , ni à ces courts éclats de voix que les oiseaux font entendre quand ils s'efforcent de le disputer à d'autres par le chant , & qu'ils forment une espèce de concours vocal : alors leur chant ne se continue pas quatre secondes. Il est vrai que les notes du coucou & de la poule surpassent en nombre , celles que nous avons dit former l'*appel* d'un oiseau ; on peut donc appeler cette succession un *appel varié* ; tel est le développement qui s'opère dans la voix des oiseaux , depuis le moment de leur naissance , jusqu'à ce qu'ils soient devenus adultes : il s'agit aduellement de considérer en quoi leur chant ressemble aux intervalles de notre musique , qui ne sont jamais moindres d'un demi-ton , quoique nous puissions former toutes les gradations depuis un ton jusqu'à un autre ton , soit en glissant légèrement le doigt sur la corde d'un violon , ou en couvrant successivement l'embouchure d'une flûte. La voix cependant ne pourroit pas former à volonté d'aussi petits intervalles , ceux par exemple , d'un quart de ton , qui d'ailleurs ne sont pas admis dans notre système musical. Le chant d'un petit nombre d'oiseaux offre à la vérité des passages qui correspondent aux intervalles de la gamme de notre musique : l'*appel* du coucou en est un exemple frappant & bien connu ; mais la plus grande partie de leur ramage , ne pourroit s'exprimer en caractère de musique ; sa rapidité empêcheroit de le saisir : d'ailleurs plusieurs espèces d'oiseaux ont la voie si perçante , qu'elle est beaucoup plus élevée que les notes les plus aiguës de nos instrumens ; & l'on sait que nous pouvons moins facilement apprécier les intervalles des octaves les plus élevées & les plus basses , que ceux des octaves qui gardent le milieu.

Il est donc certain que l'élevation des notes de l'oiseau, se trouvant portée à un plus haut degré que celle de nos instrumens, nous nous trouvons dans l'impossibilité de les exprimer par des caractères de musique & d'appliquer nos caractères aux notes qu'on distingue avec précision. Ce qui forme une difficulté insurmontable, c'est que l'oiseau met entre un ton & un autre des intervalles si petits, si peu sensibles pour nos oreilles, qu'il est absolument impossible de les comparer aux intervalles qui entrent dans la division de notre octave. Notre système étant représenté par la division du monocorde, exprimée par les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, &c, notre gamme *ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut*, correspond à peu près aux nombres 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 & 16. Nous exprimons encore avec des figures, les notes intermédiaires de l'octave supérieure : ainsi, *ut* étant 8 ou $\frac{1}{2}$ d'une corde & *re* étant 9, l'octave d'*ut* 8 est 16, l'octave de *re* 18. Or, le nombre intermédiaire 17, est exprimé par le signe d'*ut* dièse ; mais si vous parcourez un diapason plus élevé, savoir celui d'*ut* 32, double d'*ut* 8, la double octave de *re* 9, sera *re* 36 : mais de 32 à 36, il n'y a que l'intervalle 34 qui puisse être rendu par notre dièse, comme double octave d'*ut* dièse, nous ne pouvons donc exprimer les intervalles 33 & 35. Cette difficulté est doublée dans le diapason que parcourtent la plupart des oiseaux, savoir celui d'*ut* 64, dont le second terme est *re* 72 : l'*ut* dièse sera 68 ; & les intervalles 65, 66, 67, 69, 70 & 71, formés par le rampe des oiseaux ne peuvent plus être rendus par aucuns de nos signes.

Quoique nous ne puissions pas, comme les oiseaux, rendre des intervalles si petits & si délicats, quelques-uns néanmoins parmi eux, sifflent des airs, même avec les plus grands intervalles, tels sont les serins &c. On doit cependant convenir que ce sifflement, n'est que la répétition des airs qu'on leur a appris depuis l'instant qu'on les a pris dans le nid ; & si l'instrument avec lequel on les instruit, n'est pas d'accord, leur sifflement est aussi faux que les notes indiquées par l'instrument.

Examinons maintenant si le chant des oiseaux suit toujours la même modulation. Quoique je ne puisse rien dire de précis à ce sujet par les raisons indiquées, dit M. Barrington, je vais présenter les conjectures qui m'ont paru les plus probables. Si on écoute

chanter une douzaine d'oiseaux d'espèces différentes, rassemblés dans un même lieu, l'oreille n'est frappée d'aucune dissonance désagréable. Il est cependant bien étonnant que plusieurs oiseaux qui chantent tous différemment, ne troublent jamais l'harmonie, comme cela arrive dans ce qu'on appelle concert à la flamande, dans lequel on joue plusieurs airs à la fois. Pour rendre ces concerts agréables, il faut donc que les oiseaux chantent tous d'après la même gamme : je suis même porté à le croire ; & voici sur quoi j'établis ma supposition. J'ai long-temps prêté l'oreille, la plus attentive au chant des oiseaux ; & lorsque je recourois aussi-tôt à un instrument quelconque, il m'étoit impossible d'exécuter & même de me souvenir de la série de leurs notes & de leur modulation. Cet obstacle me détermina à prendre avec moi un homme qui pinçoit supérieurement de la harpe ; & je le chargeai de marquer toutes les notes qu'il auroit distinguées, en écoutant attentivement pendant plusieurs heures le chant de différens oiseaux. Voici le tableau qu'il m'en a remis.

F *ut fa*, chant naturel de l'alouette des bois.

A *mi la*, chant naturel dans un coq-ordinaire.

C *sol ut*, chant naturel dans l'oiseau moqueur mâle.

B *fa si*, dans un très-gros coq.

C *sol ut*, tombant communément en A *mi*,
la, dans le coucou.

A *mi la*, dans les grives.

D *la re*, dans quelques chouettes.

B *fa si*, dans d'autres.

Ces observations nous fournissent cinq notes, savoir *la, si, b, ut, re, & fa*, auxquelles je puis en ajouter un sixième qui est *sol*, que j'ai observé sur un rossignol, qui a vécu trois ans en cage & à qui j'ai souvent entendu répéter les notes *ut & fa*.

Quand on a remarqué dans différens oiseaux, les notes *la, si, b, ut, re, fa, sol*, il ne manque plus que *mi* pour compléter la gamme ; cependant les six premières notes suffisent pour nous donner à penser à l'égard de la gamme, sur laquelle on peut supposer que les oiseaux chantent ; qu'on ne peut trouver cette réunion de notes que dans la gamme de *fa*, tierce majeure, où dans celle de *sol*

tierce mineure. Les raisons suivantes me portent à croire que c'est dans ce dernier. De tous les tons de musique qu'on peut distinguer dans les oiseaux, ceux du *coucou* qui forment la tierce mineure, sont les plus faciles à discerner; Lucrece & le P. Kircher l'avoient très-bien observé. Je n'ignore pas que de grands compositeurs ont rendu les notes du *coucou* par une tierce majeure; mais je fais aussi qu'ils ne les imitent pas parfaitement, & qu'ils se contentent d'en approcher.

Quoi qu'il en soit de cette grande perfection à laquelle nos plus habiles musiciens n'ont pas encore pu atteindre, j'observerai que de tout temps, le *rossignol* a été regardé comme le premier des oiseaux par la supériorité du chant. A la vérité, il y a quelques espèces qui ont d'aussi beaux sons; d'autres ont le timbre aussi pur & plus doux; d'autres enfin ont des tours de gosier aussi flatteurs; mais il n'en est pas un seul que le *rossignol* n'efface par la réunion complette de ses talens divers & par la prodigieuse variété de son ramage: enforte que la chanson de chacun, prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du *rossignol* (1). Ce chantre inimitable, charme toujours & ne se répète jamais, du moins jamais fervelement. S'il redit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, & embellit par de nouveaux agrémens; il réussit dans tous les genres; il rend toutes les expressions; il fait tous les caractères; & de plus, il fait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature? Il commence par un prélude timide, par des tons foibles, presque indécis, comme s'il vouloit essaiër son instrument & intéresser ceux qui l'écoutent (2); mais ensuite prenant

de l'assurance, il s'anime par degrés; il s'échauffe & bientôt il déploie dans leur plénitude, toutes les ressources de son incomparable organe; coups de gosiers éclatans; batteries vives & légères; fusées de chant, où la netteté est égale à la volubilité, murmure intérieur & sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais très-propre à augmenter l'éclat des tons appréciables, roulades précipitées, brillantes & rapides, articulées avec force & même avec une dureté de bon goût; accens plaintifs, cadencés avec mollesse; sons illés sans art, mais enlés avec ame; sons enchanteurs & pénétrants; vrais soupirs d'amour & de volupté qui semblent sortir du cœur & sont palpiter tous les cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, une langueur si touchante. C'est dans ces tons passionnés, que l'on reconnoit le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, & qu'elle seule peut lui inspirer, tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes, peut-être, mais moins expressives, on reconnoit le simple projet de l'amuser ou de lui plaire, ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire & de son bonheur. Ces différentes phrases sont entremêlées de silence, de ces silences qui, dans tous genres de mélodies, concourent si puissamment aux grands effets; on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre & qui retentissent encore dans l'oreille; on en jouit mieux, parce que la jouissance est plus intime, plus recueillie, & n'est point troublée par des sensations nouvelles: bientôt on attend, on desire une autre reprise; on espère que ce sera celle qui plaît; si l'on est trompé, la beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé, & l'on conserve l'intérêt de l'espérance par

(1) M. de Buffon, hist. des oiseaux, vol. 9, p. 110.

(2) Le *rossignol* se méfie du voisinage de l'homme, & cependant il se place toujours à la vue de son habitation & à la portée de son ouïe. Il choisit pour cet effet les lieux les plus retentissans, afin que leurs échos donnent plus d'action à sa voix. Quand il s'est établi dans son orchestre, il chante alors un drame inconnu qui a son exorde, son exposition, ses recits, ses événemens, entremêlés tantôt des sons de la joie la plus éclatante, tantôt de ressouvenirs amers & lamentables qu'il exprime par de longs soupirs. Il se fait entendre au commencement de la saison où la nature se renouvelle & semble présenter à l'homme un tableau de la carrière inquiète qu'il doit parcourir. *Etudes de la nature* par M. Bernardin Henri, de Saint-Pierre, 3 vol. p. 73.

Plin. a fait aussi une peinture charmante du chant du

rossignol. Voici comme il s'exprime: *lucinis diebus ac noctibus continuè quindecim garrulus sine intermissione cantat, desente se frondum germinè, non in novissimum agnè miratu ave. Primum tanta voce, tam parvo in corpusculo, tam perinax spiritus deinde in unà perfectâ musica scientiâ modulatus editur sonus: Et nunc continuo spiritu trahitur in longum; nunc variatur inflexo; nunc distinguitur conciso; copulatur intoto; promittitur revocato; insuflatur ex inopinato: interdum Et secum ipse murrurat; plenus, gravis, acutus, creber, extensus; ubi visum est vibrans, summus medius, imus. Breyttereque omnia tam parvulis in faucibus que rot exquisitis tibitarum tormentis ars hominum excogitavit; ut non sit dubium hanc juvenitatem promonstratum efficaci auscultio cum in ore fescihori cecinit infans. Plin. hist. nat. lib. 10, cap. 29.*

les reprises qui suivront. Au reste, une des raisons pourquoi le chant du *rossignol* est plus remarqué & produit plus d'effet, c'est, comme dit très-bien M. Barrington, parce que chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, & chantant seul, sa voix a tout son éclat & n'est obscurcie par aucune autre voix : il efface tous les autres oiseaux, suivant le même M. Barrington, par ses sons moëlleux & flûtés & par la durée non interrompue de son ramage qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes. Le même observateur a compté dans ce ramage, seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières & dernières notes, & dont l'oiseau fait varier avec goût les notes intermédiaires ; enfin il s'est

assuré que la sphère que remplit la voix du *rossignol*, n'a pas moins d'un mille de diamètre, sur tout lorsque l'air est calme, & qui égale au moins la portée de la voix humaine.

Il y a un grand nombre d'oiseaux étrangers, dont la voix approche plus ou moins de celle du *rossignol* ; tels sont *l'arada*, le *Kuill*, *l'organiste*, le *scarlate*, la *vengoline*, le *bananiste*, le *cou-jaune*, le *moqueur d'Amérique*, le *septicolor*, &c. M. Barrington a fait des observations sur quelques espèces qui habitent nos climats, & a construit un tableau comparé du mérite de leur chant. Il a pris le numéro 20 pour le point de perfection absolue.

	MÉLODIE du ton.	ÉLÉVATION des notes.	NOTES plaintives.	PÉRIODE ou longueur du ramage.	EXÉCUTION.
Rosignol.....	19.....	14.....	19.....	19.....	9
Allouette des champs.	4.....	19.....	4.....	18.....	18
Allouette des bois...	18.....	4.....	17.....	12.....	8
Allouette mesange...	12.....	12.....	12.....	12.....	12
Linotte.....	12.....	16.....	12.....	16.....	18
Chardonneret.....	4.....	19.....	4.....	12.....	12
Pinson.....	4.....	12.....	4.....	8.....	6
Verdier.....	4.....	4.....	4.....	4.....	6
Grive.....	4.....	4.....	4.....	4.....	4
Merle.....	4.....	4.....	0.....	2.....	2
Rouge-gorge.....	6.....	6.....	12.....	12.....	12
Roitelet.....	16.....	12.....	0.....	4.....	4
Moineau des marais...	0.....	4.....	0.....	2.....	2
Tête noire ou Ros- signol moqueur....	14.....	12.....	12.....	12.....	14

Il seroit certainement curieux de savoir quelles ont été les causes de la diversité du ramage des oiseaux ; mais cette question n'est pas facile à résoudre, & présente les mêmes difficultés que celle de terminer l'origine des différentes langues parmi les hommes. On peut cependant hasarder quelques conjectures d'après les observations que nous avons exposées. La perte du père de l'oiseau, dans le temps de sa première éducation, pourroit bien avoir produit ces variations. Dans ces circonstances, le nouveau né aura prêté son attention au chant de quelqu'autre oiseau ; ou bien il aura inventé lui-même de nouveaux sons qui se seront perpétués ainsi de génération en génération, & jusqu'au moment où de semblables accidens auront produit de

nouvelles altérations (1). Il peut arriver encore que les organes de certains oiseaux naturellement ou accidentellement défectueux, ne leur permettent pas de rendre les mêmes sons qu'ils entendent ; ils ressemblent en cela à des hommes qui n'articulent jamais certains mots : or, de ce défaut de conformation, il peut résulter une infinité de modifications dans le ramage dont on ne s'aperçoit point, & qui se transmettent de race en race.

(1) Il est certain qu'il règne tant de diversité dans le chant des oiseaux de la même espèce, qu'il est très-difficile d'en trouver deux qui chantent exactement l'un comme l'autre ; voilà pourquoi à Londres on préfère les *chardonnerets* de Kenlish ; les *pinsons* d'Edix & les *rossignols* de Surry.

LANGAGE. Nous ne remarquons dans les oiseaux & dans les bêtes en général que des cris qui nous paroissent inarticulés : nous n'entendons que la répétition assez constante des mêmes sons ; & nous avons quelque peine à nous représenter une conversation suivie entre des êtres qui ont un bec & une conformation si différente de la nôtre : de ces préjugés on conclut assez généralement que les oiseaux & les bêtes n'ont point de langage proprement dit ; que la parole est un avantage qui nous est particulier ; & que c'est l'expression privilégiée de la raison humaine. Nous sommes certainement trop supérieurs aux animaux, pour chercher à méconnoître ou à nous déguiser les facultés dont ils jouissent ; ainsi l'apparente uniformité des sons qui nous frappent, ne doit pas nous en imposer. Quand on parle en notre présence une langue qui nous est étrangère ; nous croyons n'entendre que la répétition des mêmes sons : l'habitude & même l'intelligence du langage nous apprennent seules à juger des différences ; celle que l'organisation des oiseaux met entr'eux & nous, doit nous rendre encore bien plus étrangers aux individus qui composent cet ordre d'animaux, & nous mettre dans l'impossibilité de reconnoître & de distinguer les accens, les expressions, les inflexions de leur langage ; mais enfin, quelle que soit la disproportion qui existe entre les oiseaux & nous, réduisons la proportion à son véritable point de vue : les oiseaux ont-ils un véritable langage ? Pour résoudre cette question curieuse & importante, il faut examiner premièrement si ces animaux ont tout ce qui est nécessaire pour parler, & en second lieu s'ils peuvent sans parler exécuter ce qu'ils exécutent.

Quant au premier point, il est certain que les oiseaux possèdent tout ce qui est nécessaire pour parler ; car le langage ne suppose qu'une suite d'idées, & la faculté d'articuler : or ces animaux sentent, comparent, jugent, réfléchissent, concluent ; ils ont donc des idées suivies. A l'égard de la faculté d'articuler, la plupart n'ont rien dans leur organisation qui paroisse devoir les en priver. Nous voyons même des oiseaux, d'ailleurs si différents de nous, parvenir à former des sons articulés, entièrement semblables aux nôtres ; tels sont les *pies*, les *geais*, le *commandeur*, le *mainai* : le *bouvreuil* apprend facilement à parler, & à donner à ses petites phrases un accent pénétrant, une expression inté-

ressante, qui feroit presque soupçonner en lui une âme sensible ; l'*étourneau* peut apprendre à parler indifféremment français, allemand, latin, grec, & à prononcer de suite des phrases un peu longues : son gosier souple se prête à toutes les inflexions & à tous les accens : il articule franchement la lettre R, & soutient très-bien, ajoute M. de Buffon, son nom de *sonfonnet* ou plutôt de chanfonnet, par la douceur de son ramage acquis, beaucoup plus agréable que son ramage naturel.

Le *perroquet* a non-seulement la facilité d'imiter la voix de l'homme ; il semble encore en avoir le desir : il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter ; & cet effort se réitère à chaque instant ; car il gasouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre : & il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne. Souvent on est étonné de lui entendre répéter des mots ou des sons que l'on n'avoit pas pris la peine de lui apprendre, & qu'on ne le soupçonnoit pas même d'avoir écoutés ; témoin ce *perroquet* de Henri VIII, dont Aldrovande fait l'histoire, qui, tombé dans la Tanife, appela les bateliers à son secours, comme il avoit entendu les passagers les appeler du rivage (1) ; & cet autre dont parle Knorr (2), qui entendant tomber une tasse de porcelaine, s'écria à haute voix, en présence d'une assemblée nombreuse qui pensoit le casé, *seigneur Jésus que est cela !* mot que personne ne lui avoit appris, mais qu'il avoit retenu en l'entendant prononcer à sa maîtresse toutes les fois qu'elle éprouvoit un sentiment inopiné de frayeur. Cet oiseau a un si ardent desir d'apprendre, qu'il paroît se faire des tâches & chercher à retenir sa leçon chaque jour ; il en est occupé jusques dans le sommeil, puisque Marcgrave dit qu'il jase encore en rêvant. C'est sur-tout dans ses premières années, qu'il montre cette facilité ; qu'il a plus de mémoire,

(1) Willughby, qui raconte encore cette histoire en latin & en anglais, y ajoute d'autres détails ; voici comme il s'exprime : *a boat a boat for twenty pound*, quod est, cymbam, cymbam, pro viginti libris, quam cæpissimè audiverat, & tum commodissimè m'minerat, exclamasse dicitur, exercitatum portitorem quandam propere adnavigasse, & sustulisse avem & regi (ad quem pertinere agnoscebat) reddidisse, tantum mercedis sperantem quantum avis promiserat. Rex factus est ut quam avis interrogata denuò dixisset, acciperet ; placuit conditio ; respondit avis, *Give the Knave a groat*, id est da nebuloni solidum. Ornith. lib. 2, pag. 72, scilicet 3.

(2) Knorr, del nat. select. tom. 2, p. 79.

& qu'on le trouve plus intelligent & plus docile. Quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante, comme dans ce perroquet dont parle Rhodiginus, qu'un cardinal acheta cent écus d'or, parce qu'il récitoit correctement le symbole des apôtres (1). M. de Laborde assure en avoir vu un qui servoit d'aumônier dans un vaisseau; il récitoit la prière aux matelots, ensuite le rosaire. Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter ici tous les traits qui prouvent jusqu'à quel point peut être poussée l'imitation de la parole dans un perroquet bien instruit. Ses petits mots tombés au hasard égaient par les disparates & quelquefois surprennent par la justesse. Willughby parle d'après Clusius, d'un *perroquet*, qui, lorsqu'on lui disoit, *riez, perroquet, riez*, rioit effectivement, & l'instant d'après s'écrioit avec un grand éclat; *o le grand sot qui me fait rire!* M. de Buffon en a vu un autre, qui, ayant vieilli avec son maître, partageant avec lui les infirmités du grand âge, & accoutumé à ne plus entendre que ces mots: *je suis malade, lorsqu'on lui demandoit, qu'as-tu, perroquet, qu'as-tu? Je suis malade*, répondoit-il d'un ton douloureux & en s'étendant sur le foyer, *je suis malade*.

L'aptitude à rendre les accens de la voix articulée, portée dans le *perroquet* au plus haut degré, suppose dans l'organe une structure particulière & plus parfaite; aussi les naturalistes ont tous remarqué la forme particulière du bec, de la langue & de la tête du *perroquet*. Son bec arrondi en dehors, creusé & concave en dedans, offre en quelque manière la capacité d'une bouche dans laquelle la langue se meut librement. Le son, venant à frapper contre le bord circulaire de la mandibule inférieure, s'y modifie comme il seroit contre une file de dents; tandis que de la concavité du bec supérieur, il se réfléchit comme d'un palais; ainsi le son ne s'échappe ni ne fuit pas en sifflant, mais se remplit & s'arrondit en voix. Du reste, c'est la langue qui plie en tons articulés les sons vagues qui ne seroient que de chants ou de cris. Cette langue est ronde, épaisse, plus grosse même dans le *perroquet*, à proportion que dans

l'homme; elle seroit encore plus libre pour le mouvement si elle n'étoit d'une substance plus dure que la chair, & recouverte d'une membrane forte & comme cornée. Il faut voir dans Aldrovande, le nombre des os & des muscles destinés à l'usage de la langue, & de plus l'artifice & l'assortiment de cette mécanique admirable. Les oiseaux ont donc toutes les conditions qui sont nécessaires au langage, des idées & la faculté de les articuler.

En second lieu, si nous suivons de près le détail de leurs actions, nous verrons qu'il est impossible qu'ils les exécutent, s'ils n'ont pas la faculté de se communiquer une partie de leurs idées par une espèce de langage; il est certain que les oiseaux ont des tours différens pour exprimer leurs diverses affections; ils ont le cri d'assemblée, le cri d'effroi, le cri de colère; nous sommes assurés qu'ils ne confondent pas entr'eux le cri de l'alarme avec celui de l'amour; ni l'accent de la douleur avec celui du plaisir. Si une mère effrayée pour sa famille, n'avoit qu'un cri pour l'avertir de ce qui la menace, on verroit à ce cri, la famille faire les mêmes mouvemens; mais au contraire, ces mouvemens varient suivant les circonstances; tantôt c'est pour se mettre en garde; tantôt pour se mettre en fuite; tantôt pour se cacher ou bien pour se présenter au combat. Puisqu'en conséquence de l'ordre donné par la mère, les actions sont différentes, il est vraisemblable que le langage a été pareillement varié? Peut-on dire que les expressions ne soient pas fort diversifiées entre un mâle & une femelle, pendant la durée de leurs amours, puisqu'on remarque clairement entr'eux une multitude de mouvemens & de jeux de différentes natures, empressement plus ou moins marqué de la part du mâle, réserve mêlée d'agaceries de la part de la femelle, refus simulés, emportemens, jalousies, brouilleries, raccommodemens. Pourroit-on croire que les accens qui accompagnent toutes ces actions, ne sont pas variés comme les situations qu'ils expriment? On ne peut disconvenir que le langage d'action ne soit d'un très-grand usage parmi les bêtes, & qu'il ne soit suffisant pour qu'elles se communiquent la plus grande partie de leurs émotions. Cette sorte de langage, familier à ceux qui sentent plus qu'ils ne pensent, fait une impression très prompte & produit presque dans l'instant, la communication des sentimens qu'il exprime; mais

(1) J'ai vu à Paris, dans la rue saint-André-des-arts, un *perroquet* qui savoit presque tout le *credo*, & qui le chanteroit aussitôt qu'il voyoit passer une procession; mais sa voix avoit besoin d'être soutenue; il paroissoit avoir plus de mémoire pour la parole que pour le chant.

il ne peut pas suffire dans toutes les actions combinées des oiseaux, qui supposent concert, convention, désignation de lieu; telles que la construction du nid, les préparatifs, l'ordre & la marche de leur migration (1). A la vérité l'éducation des bêtes en général, s'accomplit en grande partie par langage d'action; c'est l'imitation qui les accoutume à la plupart des affections & des mouvemens qui sont nécessaires à la vie naturelle de l'animal; mais lorsque les soins, les objets de prévoyance & de crainte se multiplient avec les dangers, ce langage n'est plus suffisant; l'instruction devenant plus compliquée, les mots deviennent nécessaires pour la transmettre. Sans le secours d'un langage articulé, l'éducation d'une *perdrix*, d'une *caille*, ne pourroit pas se con former; car il est certain par le fait, qu'avant d'avoir pu s'instruire par l'expérience personnelle, un *perdreau* & une jeune *caille* savent s'arrêter en voyant approcher quelqu'un & se blottir dans l'endroit le plus couvert: de petits oiseaux renfermés dans leur nid, & qui appellent leur mère par un pialement affectueux, se taisent aussitôt qu'ils entendent le moindre bruit. Cette observation semble démontrer le besoin qu'ils ont du langage; car comment sans cela pourroient-ils acquérir cette science de précaution, qui suppose une suite de faits connus, de comparaisons faites & de jugemens portés. Il paroît donc très-probable que les oiseaux ont entr'eux une langue, au moyen de laquelle ils se transmettent les idées dont la communication leur est nécessaire; & comme l'invention des mots est bornée par le besoin qu'on en a, on sent que la langue doit être très-courte, entre des êtres qui sont toujours dans un état d'action, de crainte ou de sommeil: ils n'ont à connoître qu'un nombre très-limité de rapports; & par leur manière de vivre, ils sont absolument étrangers à ces relations multipliées & subtilisées, qui sont le fruit des passions factices de la société, du loisir & de l'ennui: & s'il est permis de hasarder quelques conjectures sur la perfection relative de ce langage, j'ajouterois qu'il doit avoir beaucoup plus d'étendue dans les oiseaux de proie, beaucoup moins dans les granivores; & que dans toutes

les espèces, cette langue seroit beaucoup plus de progrès, aussi-bien que leur intelligence, si d'ailleurs les oiseaux jouissoient de toutes les conditions qui sont nécessaires à ce développement.

SENSIBILITÉ ET INSTINCT. En rassemblant les faits que présente la vie commune des oiseaux, nous sommes en droit de conclure que toutes les espèces ont une faculté qui leur est commune, la sensibilité; pour penser autrement, il faudroit absolument fermer les yeux & son cœur: celui qui pourroit entendre, sans être ému, les cris plaintifs d'un oiseau, ne seroit pas fort sensible à ceux d'un homme. Il est bien vrai que nous n'avons de certitude complète que de nos propres sensations, mais les accens de la douleur, les marques visibles de la joie qui nous assurent du sentiment de nos semblables, déposent avec autant de force en faveur de celle de ces animaux: on n'auroit aucun moyen d'acquiescer des connoissances, si on pouvoit réclamer contre les impressions de notre sentiment intime fur des faits aussi simples; il seroit donc absurde de ne pas admettre la sensibilité dans les oiseaux: nous pourrions encore ajouter que cette faculté, plus ou moins exaltée par les besoins & les circonstances, produit les différens degrés d'intelligence qu'on remarque, soit dans les familles, soit dans les espèces. Souvent ce qu'on regarde en eux, comme sagacité naturelle d'instinct (1), n'est qu'un développement de cet amour de soi, qui est un produit nécessaire de la sensibilité. Tout être qui sent, connoît par cela même le plaisir ou la douleur; il désire l'un & évite l'autre: ses sensations le font appercevoir de son existence; & c'est le caractère de l'affection qu'il éprouve qui le fait jouir ou souffrir, qui donne l'être à ses desirs, & qui par là, détermine ses actions. Ce qui appartient proprement à l'instinct, dépend entièrement de l'organisation: ainsi c'est par instinct que l'*aigle* vit de chair; & la *poule* de graines; mais ce n'est pas à l'instinct, c'est à la faculté de sentir & à ses effets, qu'appartiennent les moyens que ces animaux emploient pour satisfaire les besoins de leur appetit naturel. L'instinct détermine l'objet du désir; le désir inspire l'attention; l'atten-

(1) Il ne paroît pas que le langage d'action puisse suffire à deux oiseaux qui construisent leur nid, aux *hirondelles*, par exemple, ni aux *cicognes*, dans les préparatifs & le cours de leurs voyages.

(1) L'instinct, suivant M. de Buffon, est le résultat de la faculté de sentir; & le naturel n'est que l'exercice habituel de l'instinct, guidé & même produit par le sentiment.

tion fait remarquer les circonstances & grave les faits dans la mémoire ; la mémoire des faits donne l'expérience ; & l'expérience indique les moyens. Si les moyens ont quelque succès, ils constituent la science ; s'ils n'en ont point, ils produisent la réflexion qui combine de nouveaux faits & enfante de nouveaux moyens. Les actions qui sont communes à tous les individus d'une même famille, & qui paroissent la distinguer d'une autre, ne sont pas toujours des effets de l'instinct, c'est-à-dire, d'une inclination aveugle, indépendante de l'expérience & de la réflexion : par exemple, les motifs qui portent les *ois sauvages* à construire un nid dans les roseaux, n'est pas purement machinal, puisque celles qui sont domestiques, manquent absolument de ce genre d'industrie ; elles ne s'en avisent que quand la nécessité de garantir leurs petits du froid & du danger, les a forcés de réfléchir sur les moyens d'y pourvoir : ce n'est donc pas toujours en vertu d'un instinct supérieur que nous voyons certains oiseaux faire des choses qui annoncent plus de sagacité que n'en montrent quelques autres : il paroît certain que si le froid du nord ou d'autres inconvénients ne faisoient pas plus souffrir, les *ois sauvages* que les domestiques ; & si elles ne prévoient pas que leurs petits peuvent en être incommodés, ces oiseaux ne prendroient pas la peine de se construire un nid ; & lorsque le besoin a conduit ces individus à une découverte de cette nature, ne doit-il pas en résulter une foule d'idées successives qui élèvent cette espèce au-dessus des autres !

INTELLIGENCE. La sensibilité suppose l'intelligence : par conséquent, puisque nous avons démontré que les oiseaux jouissent de la prérogative de sentir, il s'ensuit qu'ils possèdent l'intelligence : mais comme ces deux facultés sont plus habituellement développées dans quelques espèces ; il y en a d'autres aussi auxquelles il paroît ne manquer que des circonstances ou des besoins pour amener ce développement : l'organisation, par exemple, borne à quelques égards l'exercice de l'intelligence naturelle aux animaux, & détermine les effets de leur faculté de sentir ; c'est en conséquence des besoins & des moyens donnés par l'organisation que l'on acquiert le génie de la fuite ; & l'autre, celui de la rapine. Si le poisson ou les vers manquent à la *spatule*, à la *becasse*, au *heron* ou à toute autre oiseau de cette classe, la conformation du bec

& leur répugnance pour les graines ou pour les végétaux ne leur laisseroient aucune ressource ; & le plus haut degré d'intelligence ne les empêcheroit pas de mourir de faim ; l'industrie est alors bornée par l'impossibilité. Ce seroit sans doute une connoissance bien curieuse & très-importante de connoître en quoi consiste cette inégalité fondamentale d'intelligence parmi les oiseaux ; mais pour résoudre cette question, il faudroit savoir si la faculté de sentir peut avoir des degrés, si le *heron*, par exemple, est de sa nature moins susceptible que la *tourterelle*, des impressions du plaisir & de la douleur. Il est impossible de prononcer là-dessus, parce que les sensations ne peuvent point se communiquer, & que l'action peut bien indiquer leur caractère, mais ne peut pas représenter leur intensité ; cependant on ne peut pas douter qu'il n'y ait inégalité, dans la manière dont un être peut sentir en différents momens, puisque l'action des mêmes objets est différente sur nous, en raison de nos dispositions ; de-là on peut conclure que le degré d'intelligence dépend des circonstances où se trouve l'oiseau ; il s'étend toujours & se développe, lorsque pour vivre il est obligé d'être sans cesse en activité ; il se resserre au contraire, par le défaut d'exercice : ainsi les oiseaux de proie qui, en vertu de leur organisation & de leurs appetits, ont un grand nombre de rapports avec les objets qui les environnent, doivent avoir un plus grand ensemble de connoissances : car étant obligés pour se nourrir d'être en relation de guerre avec d'autres espèces, ils périroient bientôt de faim, s'ils n'avoient que des moyens inférieurs ou même égaux ; ce sont les intérêts vifs, comme les difficultés à vaincre & les périls à éviter, qui tiennent en exercice la faculté de sentir, & impriment dans la mémoire de l'animal des faits multipliés, dont l'ensemble constitue la science. Tous les oiseaux carnaciers n'ont point à la vérité la même mesure de connoissances, parce que leurs besoins sont plus ou moins faciles & leurs idées par conséquent plus ou moins étendues : la vie de ceux qui fréquentent les lieux éloignés de toute habitation & où le gibier est abondant, est borné à un petit nombre d'actes simples & assez uniformes ; il passe successivement d'une rapine aisée au sommeil ; mais lorsque la concurrence de l'homme met des obstacles à la satisfaction de leurs appetits ; lorsque cette rivalité de proie prépare des

précipices sous les pas des oiseaux , sème leur route d'embuches de toute espèce & les tient éveillés par une crainte continuelle, alors un intérêt puissant les force à l'attention, la mémoire se charge de tous les faits relatifs à cet objet; & les circonstances analogues ne se présentent pas sans rappeler vivement ces obstacles multipliés. Entre les oiseaux même, dont la manière de vivre est la même, & qui n'ont que des moyens semblables pour subsister, les plus foibles doivent toujours être les plus intelligens & les plus rusés, parce que la ruse n'est nécessaire qu'où la force manque : c'est donc en effet parmi les plus foibles oiseaux, organisés de la même manière, qu'il faut chercher le plus d'intelligence.

PERFECTIBILITÉ. D'après les conclusions que nous venons de tirer, il semble qu'on devoit remarquer dans les bêtes, quelques progrès généraux d'intelligence. La perfectibilité, attribut nécessaire de tout être qui a des sens & de la mémoire, devoit se développer lorsque les circonstances sont favorables, & par degrés élever quelques espèces à un état supérieur. On les verroit alors policées dans un lieu, plus ou moins sauvages dans un autre, montrer dans leurs mœurs des différences marquées; cependant c'est ce que nous n'apercevons pas. Il est vrai, qu'en y réfléchissant un peu, il est aisé de s'apercevoir que nous ne sommes pas en état de juger des progrès de ces êtres si différens de nous à beaucoup d'égards; & qu'ils pourroient en avoir faits sans que nous fussions capables de les apercevoir. En voyant quelques-unes de leurs actions, nous apercevons bien quel chemin leur intelligence a du parcourir pour arriver à la détermination qui les produit; nous distinguons ce qui appartient à la perception simple, au jugement, à la perfection; nous pouvons aussi démêler quelques-uns de leurs desseins; pénétrer dans les motifs qui déterminent leurs mouvemens décidés, parce que ces motifs sont les causes essentielles ou nécessaires des mouvemens que nous apercevons: ainsi nous voyons clairement l'intention de l'hirondelle, lorsqu'elle travaille à construire son nid, mais nous ne pouvons pas savoir si le temps n'a pas perfectionné son architecture; si l'expérience n'ajoute pas de l'élégance & de la commodité à cette construction: en un mot, nous n'avons pas les moyens de juger de ce qui est grace ou com-

modité pour elle, parce que les principaux instrumens des idées qu'elles acquièrent, sont précisément ceux auxquels nous devons nous-mêmes le moins de perception. Nous ne pouvons donc pas connoître les élémens qui entrent pour elles dans la composition de toute idée complexe, parce que nous n'avons pas au même degré les sensations prédominantes, dont elle est composée; & de-là il doit résulter une entière différence entre le système total de leurs connoissances & celui des nôtres: par exemple, les idées acquises par l'odorat, n'influent presque en rien sur nos habitudes ni sur nos progrès; mais si nous considérons ce sens tel qu'il est pour les oiseaux de proie, c'est-à-dire, comme un organe principal, comme un toucher très-fin, qui les instruit à de grandes distances, des rapports que les objets peuvent avoir avec leur conservation, nous verrons qu'il nous est impossible d'atteindre à toutes les connoissances que ces oiseaux peuvent acquérir par le secours de l'odorat; & si nous décidions de l'ensemble de celles de leurs idées dans lesquelles la sensation de l'odorat entre comme élément principal, nous tomberions dans le cas d'un aveugle qui voudroit juger des progrès de la peinture. Concluons donc que les oiseaux pourroient avoir fait des progrès sans que nous fussions capables de les sentir; il est cependant vraisemblable qu'ils n'en ont pas faits beaucoup, & même qu'ils n'en feront jamais. Ils manquent d'un intérêt assez actif & de quelques-unes des conditions, sans lesquelles il paroît impossible que la perfectibilité ne reste pas inutile.

1°. Les oiseaux n'ont pas d'intérêt à faire de progrès, puisque leur manière de vivre habituelle, consiste dans la répétition d'un petit nombre d'actes fort simples qui suffisent à tous leurs besoins. Ceux dont le penchant à la rapine tient l'industrie éveillée, ou que des dangers multipliés forcent à une attention presque continuelle, acquièrent certainement des connoissances plus étendues que les autres; mais comme ils ne vivent point en société, cette science presque individuelle ne se transfère, du moins, qu'à un petit nombre d'individus. D'ailleurs, sans cesse occupés à pourvoir à leurs besoins de première nécessité, ils restent dans le cercle étroit des connoissances qui y sont immédiatement relatives.

2°. Les oiseaux manquent de beaucoup de conditions nécessaires pour la perfectibilité

La société, le desir, les passions factices qui naissent de l'un & de l'autre, l'ennui qui est un produit des passions & du loisir, sont autant de moyens nécessaires sans lesquels ou ne doit pas attendre de progrès sensibles de la part des êtres les plus intelligens ; or, il faut voir si les oiseaux réunissent toutes ces conditions.

Il y a en effet, plusieurs espèces qui paroissent vivre en société ; mais en examinant le caractère de leur association, il est aisé de voir qu'elle ne peut pas être seconde en progrès ; les oies, les canards, les alouettes, les vauneaux, & les autres oiseaux qui se rassemblent pendant l'hiver, paroissent réunis uniquement par la frayeur qui les oblige à se tenir près les uns des autres pour se rassurer un peu ; mais le sentiment commun qui les réunit, n'établit entr'eux aucun rapport actif d'utilité réciproque, même relativement à son objet. S'ils craignent moins lorsqu'ils sont ensemble, ils n'en sont pas plus redoutables à leurs ennemis : un chien seul disperse cette troupe timide, dont l'union ne peut pas augmenter les forces. Les autres détails de leur vie tendent à dissoudre plutôt qu'à resserrer les liens qui pourroient se former entr'eux. Ils cherchent ensemble les graines, les vers, ou les poissons qui constituent leur nourriture principale ; & cette action simple peut produire une rivalité dans le cas de disette, mais ne peut jamais amener un secours mutuel. Qu'on examine deux oiseaux de proie qui se sont établis avec leur famille à une certaine distance proportionnée, à l'étendue du pays qui leur est nécessaire pour subsister ; loin de vivre en société, lorsque les familles ainsi dispersées se rencontrent, il y a presque toujours un combat, à la fin duquel le plus faible est forcé de s'éloigner. Il ne suffit donc pas que les oiseaux vivent rassemblés, pour qu'il y ait une société proprement dite. Ceux même, qui paroissent se réunir par une sorte d'attrait, & goûter quelque plaisir à vivre les uns près des autres, n'ont point la condition essentielle de la société, s'ils ne sont pas organisés de manière à se servir réciproquement pour les besoins de la vie. C'est l'échange des secours qui établit des rapports, & qui forme la société. Il faut que ces rapports soient fondés sur différentes fonctions qui concourent au bien commun de l'association, & dont le partage rende à chacun des individus, la vie plus facile,

moins occupée, & produise par conséquent du loisir pour tous. Alors, l'utilité générale des offices que les individus ont choisis, devient une mesure commune de leur mérite. L'émulation s'établit par l'habitude qu'ils prennent de se comparer entr'eux, & elle enfante des efforts. Ceux qui se sentent trop faibles veulent néanmoins paroître, & là commence le règne des passions factices qui sont le produit de la société.

Or, les oiseaux n'ayant ni société proprement dite, comme nous venons de le démontrer, ni loisir, puisqu'ils sont obligés de partager leur vie entre l'agitation & le sommeil, il s'ensuit qu'ils n'ont point de passions factices, c'est à-dire, de ces besoins de convention qui deviennent aussi pressans que les besoins naturels, sans pouvoir être satisfaits comme eux. La nécessité d'être émus, d'être vivement avertis de notre existence qui se fait sentir en nous, l'état de veille & d'inaction est en grande partie la cause de nos malheurs, de nos crimes & de nos progrès. C'est un besoin toujours agissant qui s'irrite par les secours même qu'on lui donne, parce que le souvenir d'une émotion forte, rend insipides la plupart de celles qui n'ont pas le même degré d'intensité. De-là, cette ardeur à chercher toutes les scènes de mouvement, tous les genres de spectacles, d'où peut résulter une impression attachante & vive : de-là aussi ce malaise de curiosité qui nous force à chercher au dedans de nous-mêmes par la méditation, une occupation qui nous intéresse. Les oiseaux ne connoissent point cet état qui fait le tourment de l'homme oisif & civilisé. Ils ne sont excités à l'attention que par les besoins de l'appetit, ceux de l'amour & la nécessité d'éviter le péril. Ces trois objets occupent la plus grande partie de leur temps, & ils passent le reste dans un état d'insouciance, de demi-sommeil qui ne comporte ni l'ennui ni la curiosité stimulante que nous éprouvons. Les moyens qu'ils ont pour se procurer leur nourriture & pour échapper au danger, sont bornés par leur organisation. Il leur seroit impossible d'en inventer d'autres, parce que les moyens de fabriquer des instrumens leur sont interdits par la nature. Ils n'ont de ressource que dans leur industrie & dans les armes que la nature leur a données. D'ailleurs, les oiseaux sont naturellement vêtus, ainsi que tous les autres animaux ; & ce premier besoin de l'homme

doit avoir été dans l'origine, le motif intéressant qui l'a excité à beaucoup de recherches. Les peuples, qui peuvent se passer d'habits, sont en général plus stupides que les autres, parce qu'ils manquent d'un besoin qui devient bientôt la source d'un grand nombre d'inventions & d'arts. Concluons donc, en analysant cet article, que les oiseaux pourroient avoir fait des progrès sans que nous fussions capables de les sentir, mais qu'il est vraisemblable qu'ils n'en ont pas fait beaucoup & même qu'ils n'en feront jamais, parce qu'ils ne peuvent tirer à cet égard presque aucun secours ni de la nature de leur société, lorsqu'ils en ont, ni des motifs qui les rassemblent, ni du loisir qu'ils n'ont pas, ni des passions factices dont ils sont pareillement dépourvus.

VOYAGES. Les quadrupèdes, bornés pour ainsi dire, à la motte de terre sur laquelle ils sont nés, ne connoissent que leur montagne, leur plaine ou leur vallée; ils n'ont nulle idée de l'ensemble des surfaces, nulle notion des grandes distances, & par conséquent nul desir de les parcourir; mais les oiseaux parfaitement instruits de la connoissance des lieux éloignés, & doués de la faculté de s'y rendre en peu de temps, entreprennent tous les ans de longs & périlleux voyages, sur la notion anticipée des changemens de l'atmosphère & de l'arrivée des saisons, qui les déterminent à partir ensemble & d'un commun accord, dès que les vivres commencent à leur manquer, dès que le froid ou le chaud les incommodent. D'abord ils paroissent se rassembler de concert pour entraîner leurs petits & leur communiquer le même desir de changer de climat, qu'ils ne peuvent encore avoir acquis par aucune instruction ni expérience précédente. Les pères & mères rassemblent leur famille pour la guider pendant la traversée, & toutes les familles se réunissent ensuite, non-seulement parce que tous les chefs sont animés du même desir, mais parce qu'en augmentant les troupes, ils se trouvent en force pour résister à leurs ennemis.

Ce desir de changer de climat, qui communément se renouvelle deux fois par an, c'est-à-dire, en automne & au printemps, est une espèce de besoin si pressant, qu'il se manifeste dans les oiseaux captifs, par les inquiétudes les plus vives. On a vu de jeunes *cailles*, élevées en domesticité presque depuis leur naissance, & qui ne pouvoient connoi-

tre ni regretter la liberté, éprouver régulièrement deux fois tous les ans des agitations singulières: elles alloient d'un bout de la cage à l'autre, puis s'élançoient contre le filet qui lui servoit de couvercle, & souvent avec une telle violence, qu'elles retomboient toutes étourdis. Lorsque le temps de la migration approche, les oiseaux libres, non-seulement se réunissent en troupes, mais encore s'exercent à faire de longs vols, de grandes tournées, avant que d'entreprendre leur plus grand voyage. Au reste, tous les oiseaux ne sont pas voyageurs; & les circonstances de ces migrations varient même dans les espèces qui aiment à changer de climat. Il y en a qui partent seuls; d'autres avec leurs femelles & leurs familles; d'autres marchent par petits détachemens ou en troupes nombreuses.

Les *rales* voyagent ordinairement seuls. Cet oiseau dont le vol est court & pesant, au moment où la saison du départ arrive, recueille toutes ses forces pour fournir au mouvement de sa longue traversée. Il prend son essor la nuit; & fécondé d'un vent propice il se porte dans nos provinces méridionales, d'où il tente le passage de la Méditerranée. Les anciens & les modernes se font beaucoup occupés du passage des *cailles*; les uns l'ont chargé de circonstances plus ou moins merveilleuses; les autres considérant combien cet oiseau vole difficilement & pesamment, l'ont revoué en doute, & ont eu recours, pour expliquer la disparition régulière des *cailles* en certaines saisons de l'année, à des suppositions plus révoltantes; ils ont prétendu qu'aux approches des frimats, elles se retirent dans des trous pour y passer l'hiver, dans un état de torpeur & d'engourdissement, comme font les loirs, les hérissons, les marmottes, &c.; mais il est certain qu'au même-temps où elles disparoissent de nos contrées; elles passent à Malthe, dans les îles de Pontia, de Pondataria, de Caprée, vers le golphe Adriatique, pour se rendre ensuite dans des pays plus méridionaux. Les observations des voyageurs à ce sujet sont en si grand nombre & si multipliées, qu'il n'est plus permis d'en douter; il y a deux migrations tous les ans; une au printemps & l'autre en automne; & c'est la nuit, suivant Bezon, qu'elles voyagent.

Les *rolliers*, les *bisets*, ont des saisons marquées pour leurs migrations, & passent régulièrement

gulièrement tous les ans des contrées septentrionales, dans celles du midi.

Les *grives* viennent au commencement de l'automne, avec ces volées innombrables d'oiseaux de toute espèce, qui, aux approches de l'hiver, traversent la mer Baltique, & passent de la Laponie, de la Sibérie, de la Livonie, en Pologne, en Prusse, & de là dans des climats plus tempérés.

Il est certain que tous les ans, un peu après l'équinoxe d'automne, les *hirondelles* abandonnent nos contrées septentrionales, & qu'elles ne reparoissent qu'au commencement du printemps suivant; cette observation étoit même connue des anciens; Aristote & Pline ont dit que ces oiseaux vont passer l'hiver dans des climats d'une température plus douce, lorsque ces climats ne sont pas fort éloignés, mais que lorsqu'elles se trouvent à une grande distance de ces régions tempérées, elles restent pendant l'hiver dans leur pays natal, & prennent seulement la précaution de se cacher dans quelques gorges de montagnes bien exposées: Aristote ajoute qu'on en a trouvé beaucoup qui étoient ainsi recélées, & auxquelles il n'étoit pas resté une seule plume sur le corps. Cette opinion accréditée par de grands noms, & fondée sur des faits, étoit devenue une opinion populaire, au point que les poètes y puisoient des sujets de comparaison; Olaus Magnus, & Kircher, renchérissant sur ce qu'Aristote avoit avancé, ont prétendu que dans les pays septentrionaux, les pêcheurs tirent souvent dans leurs filets avec le poisson, des groupes d'*hirondelles* pelotonnées, se tenant accrochées les unes aux autres, bec contre bec, pieds contre pieds, ailes contre ailes; que ces oiseaux transportés dans les poëles se raniment assez vite, mais pour mourir bientôt après; & que celles-là seules conservent la vie après leur reveil, qui éprouvant dans son temps l'influence de la belle saison, se dégourdissent insensiblement, quittent peu-à-peu le fond des lacs, reviennent sur l'eau, & sont enfin rendues par la nature même, & avec toutes les gradations à leur véritable élément. Cette assertion a été répétée, embellie, chargée de circonstances plus ou moins extraordinaires; & comme s'il y eût manqué du merveilleux, on a ajouté qu' vers le commencement de l'automne, ces oiseaux venoient en foule se jeter dans les puits & les citernes. Cette opinion qui n'est appuyée que sur des conjectures, a eu

beaucoup de partisans: M. White, dans son *histoire naturelle des antiquités de Selburne*, a publié encore de nouvelles observations qui favorisent un peu l'assertion de ceux qui prétendent que les *hirondelles* se plongent dans l'eau pendant l'hiver. « Pendant mon séjour à Samburg près d'Hamptoncourt, sur la Tamise, dit-il, je m'amusois à observer les essaims d'*hirondelles* qui s'assemblent en cet endroit; & ce qui me frappoit le plus, c'étoit de les voir abandonner les toits & les cheminées, pour aller se reposer sur les touffes d'osiers qui couvrent les bords de la rivière. En les voyant rechercher l'eau dans cette saison de l'année, je ne pouvois m'empêcher de regarder comme probable l'opinion du naturaliste Suédois (Linné, qui, dans son *calendrier de Flore*, en parlant des *hirondelles*, dit qu'elles vont aussi régulièrement se cacher sous l'eau au commencement du mois de septembre, que les poules vont se jucher, un peu avant le coucher du soleil. (1). Dans un autre endroit de cet ouvrage, le même auteur s'exprime ainsi: un de mes voisins, grand observateur, m'assure qu'il a vu au commencement du mois de mai, un peu avant huit heures du soir, une trentaine d'*hirondelles* perchées sur une branche de saule au bord d'un étang. Leurs têtes étoient tournées du même côté, & elles ne paroissent avoir aucun espèce de mouvement. Il n'entendit qu'un léger gazouillement qui les lui fit d'abord appercevoir. Le poids de leur corps faisoit pencher la branche jusqu'au niveau de la rivière. Tous ces faits rassemblés, poursuit toujours M. White, me déterminent à croire que les *hirondelles* aiment beaucoup l'eau, indépendamment de la nourriture qu'elles rencontrent sur le rivage, & que si elles ne se retirent pas dans cet élément, il est très-probable qu'elles se cachent dans la terre sur les bords des rivières & des étangs, pendant la saison rigoureuse de l'hiver (1).

Ces observations prouvent, ce me semble, que les *hirondelles* se plaisent sur le bord des eaux; qu'elles s'y portent en plus grand nombre au commencement de septembre, parce que peut-être alors les insectes dont elles font leur nourriture, se rabattent plus volontiers sur les endroits aquatiques; & on ne peut en rien conclure en faveur de l'immersion de

(1) Hist. nat. and antiq. of Selburne, pag. 31.

(2) *Ibid*, pag. 277.

ces oiseaux. Je sais bien qu'on a trouvé souvent des *hirondelles* dans l'eau ; que des pêcheurs en ont retiré dans leurs filets ; mais parmi le grand nombre qui se rassemblent la nuit dans les premiers & derniers temps de leur séjour, sur les joncs des étangs, & qui voltigent si fréquemment sur l'eau, ne peut-il pas arriver qu'il s'en noye quelques-unes, par des accidens faciles à imaginer ? mais encore une fois, la question principale n'est pas de savoir si elles tombent dans l'eau, mais si elles y entrent volontairement, si elles y vivent & si elles en sortent. Jusqu'à ce que nous ayons des observations plus décisives, je m'en tiendrai à l'opinion de ceux qui croient que les *hirondelles* passent dans des climats plus chauds : je m'en tiendrai aux relations d'une multitude de voyageurs, qui assurent les uns d'en avoir vu des essaims innombrables passer les mers (1) ; les autres d'avoir observé leur arrivée au Sénégal (2), au cap-de-Bonne-Espérance & dans l'Inde (3), précisément vers le temps où elles disparaissent de nos contrées.

Les voyages des *grues* & des *cicognes* sont les plus longs & les plus célèbres. Les historiens de l'antiquité & les poètes, les ont autrefois embellis de fables & de contes ridicules ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces oiseaux se mettent en ordre pour voyager & qu'ils forment un triangle à peu près isocèle, comme pour fendre l'air plus aisément. Quand le vent se renforce & menace de les rompre, elles se resserrent en cercle, ce qu'elles font aussi quand l'*aigle* les attaque. Leur passage se fait le plus souvent dans la nuit, & leur voix éclatante avertit de leur marche. Dans ce vol de nuit, le chef fait entendre fréquemment une voix de reclame, pour avertir de la route qu'il tient ; elle est répétée par la troupe, & chacun répond, comme pour faire connoître qu'elle suit & garde la ligne. Les grecs avoient marqué le rendez-vous des *cicognes* dans une plaine d'Asie, nommée la plage aux serpens, où elles se rassembloient comme elles se rassemblent encore dans quelques endroits du Levant & même dans nos provinces d'Europe, comme dans le Brandebourg & ailleurs. Lorsqu'elles

sont assemblées pour le départ, on les entend claqueter fréquemment ; & il se fait alors un grand mouvement dans la troupe ; toutes semblent se chercher, se reconnoître & se donner l'avis du départ général, dont le signal dans nos contrées est le vent du nord. Elles s'élevent toutes ensemble & dans quelques instans se perdent au haut des airs. On connoît aujourd'hui les pays qu'elles vont habiter ; des voyageurs éclairés nous ont appris qu'elles alloient en Egypte & en Lybie.

Outre ces émigrations lointaines & qui arrivent tous les ans dans des saisons déterminées, il y a des oiseaux qui arrivent quelquefois comme par hasard & en grandes troupes dans d'autres pays ; les *bec-croisés*, les *casse-noix*, sont sujets à ces émigrations irrégulières & qui n'arrivent qu'une fois en vingt ou trente ans (1). La seule cause qu'on puisse imaginer, c'est quelque intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux qui, dans de certaines années, auroit détruit ou fait avorter les fruits & les graines dont ils se nourrissent, ou bien quelque orage, quelque ouragan subit qui les aura tous chassés du même côté ; car ils arrivent en si grand nombre & en même temps si fatigués, si battus, qu'ils n'ont plus de souci de leur propre conservation, & qu'on les prend pour ainsi dire à la main sans qu'ils fuient.

La *bergeronette*, la *lavandière*, les *traquets*, les *rossignols*, les *fauvettes*, les *globe-mouches*, le *rouge-gorge*, le *poul*, le *souci*, le *loriot*, arrivent parmi nous au printemps & disparaissent en automne. La *bec-casse* descend des hautes montagnes au commencement du mois d'octobre, pour venir dans les bois des collines inférieures & jusques dans nos plaines, où elle passe l'hiver & regagne ensuite les hauteurs au retour du printemps. Tous les oiseaux, en un mot, sont sujets à changer de climat ou à modifier leur séjour dans quelques saisons de l'année : quelles peuvent donc être les causes de ces migrations périodiques ? Il paroît que c'est le défaut de nourriture : en effet, ces oiseaux ne trouvent plus dans un pays les alimens qui leur conviennent. Il est nécessaire qu'ils passent dans des contrées où ils trouveront en abondance la proie sans laquelle ils ne peuvent pas subsister ; & il est si vrai que c'est là la cause générale & déterminante des

(1) M. le vicomte de Querboënt, *Histoire*, liv. 11, chap. 10, voyage aux îles de France & de Bourbon 1773.

(2) M. Adanson, dans son voyage au Sénégal, pag. 67, hist. générale des voyages, tom. 111, p. 422.

(3) Edw. glan.

(1) Les *becs croisés* ont paru en 1756 & 1757, dans le voisinage de Londres, en grande quantité.

migrations des oiseaux, que ceux là partent les premiers qui vivent d'insectes voltigeans & pour ainsi dire aériens, parce que ces insectes manquent les premiers; ceux qui vivent de larves, de fourmis & d'autres insectes terrestres, en trouvent plus long temps & partent plus tard; ceux qui se nourrissent de baies, & de petites graines & des fruits qui mûrissent en automne & qui restent sur les arbres tout l'hiver, n'arrivent aussi qu'en automne, & restent dans nos campagnes pendant la mauvaise saison; ceux qui vivent des mêmes alimens que l'homme & de son superflu, fréquentent pendant toute l'année les lieux habités: enfin de nouvelles cultures qui s'introduisent dans un pays, donnent lieu à la longue à de nouvelles migrations. C'est ainsi qu'après avoir établi à la Caroline, la culture de l'orge, du riz & du froment, les colons y ont vu arriver régulièrement chaque année des volées d'oiseaux qu'on n'y connoissoit point, & à qui l'on a donné, d'après cette circonstance, les noms d'oiseaux de riz, d'oiseaux à bled &c 1). D'ailleurs, il n'est pas rare de voir dans les mers d'Amérique des essaims d'oiseaux attirés par des nuées de papillons si considérables que l'air en est obscurci. Dans tous les cas, il paroît que ce n'est ni le climat, ni la saison, mais l'article des subsistances, la nécessité de vivre, qui détermine principalement leurs migrations, qui les fait errer de contrées en contrées, passer & repasser les mers ou qui les fixe pour toujours dans un même pays.

Il est peut-être aussi une autre cause qui influe sur les voyages des oiseaux, du moins sur leur retour dans le pays qui les a vu naître. Si un oiseau n'a point de climat, du moins il a une patrie: comme tout autre animal il reconnoît, il affectionne les lieux où il a commencé de voir la lumière, de jouir de ses facultés, où il a éprouvé les premières sensations, goûté des prémices de l'existence; il ne le quitte qu'avec regret & lorsqu'il y est forcé par la disette, & un penchant irrésistible l'y rappelle sans cesse; & ce penchant, joint à la connoissance d'une route qu'il a déjà faite & à la force de ses ailes, le met en état de revenir dans le pays natal toutes les fois qu'il peut espérer d'y trouver le bien être & la subsistance.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES MOURS DES OISEAUX. Dans l'immense population des habitans de l'air, il y a, dit M. de Buffon, trois états ou plutôt trois patries, trois séjours différens: aux uns, la nature a donné la terre pour domicile; elle a envoyé les autres cingler sur les eaux; en même-temps qu'elle a placé des espèces intermédiaires aux confins de ces deux élémens, comme pour en faire le commerce vivant & pour former en ce genre les degrés, & les nuances des différentes habitudes qui résultent de la diversité des formes dans toute nature organisée. On pourroit donc en faisant abstraction des caractères d'organisation qui rapprochent certaines espèces, ranger tous les oiseaux en trois grandes familles, savoir en oiseaux de terre, d'eau & de rivage.

On divise encore très-imparfaitement les oiseaux terrestres, d'après leur manière de vivre, en *oiseaux carnaciers*, en *granivores* & en *frugivores*. Les *carnaciers*, qu'on appelle aussi *oiseaux de proie*, parce qu'ils se nourrissent de chair & qu'ils font la guerre aux autres oiseaux, ont tous pour habitude naturelle & commune, le goût de la chasse & l'appetit de la proie, le vol très-élevé, le bec crochu, l'aile & la jambe forte, les ongles recourbés, la vue très-perçante, la langue charnue, l'estomac simple & membraneux, les intestins moins amples & plus courts que les autres oiseaux. Ils habitent de préférence les lieux solitaires, les montagnes désertes, & font communément leur nid dans les trous des rochers ou sur des arbres très-élevés. Les femelles de cette tribu sont d'un tiers plus grandes que les mâles, mais beaucoup moins fécondes que celles des autres oiseaux; celles des grandes espèces, de l'aigle, par exemple, & de l'orfraie, ne pondent ordinairement que deux œufs; d'où l'on conclut que le nombre dans le produit de la génération est proportionnel à la petitesse de l'animal, dans les oiseaux comme dans les quadrupèdes. De plus, on a remarqué que les oiseaux carnaciers ont plus de dureté dans le naturel & plus de férocité dans le caractère: non-seulement ils sont les plus difficiles de tous à priver, mais ils ont encore presque tous, plus ou moins l'habitude dénaturée, de chasser leurs petits hors du nid, bien plutôt que les autres oiseaux, & dans le temps qu'ils leur devoient encore des soins & des secours pour leur subsistance: cette

(1) Voyez les transf. philos. n°. 48, art. 35.

cruauté, comme toutes les autres duretés naturelles, n'est produite que par un sentiment encore plus dur, qui est le besoin pour soi-même, la nécessité : trop pressé de son propre besoin, l'aigle n'entend qu'impatiemment & sans pitié les cris de ses petits, d'autant plus affamés qu'ils deviennent plus grands; si la chasse se trouve difficile & que la proie vienne à manquer, il les expulse, les frappe, & quelquefois les tue impitoyablement dans un accès de fureur causée par la misère. Un autre effet de cette dureté naturelle & acquise, est l'insociabilité. Les oiseaux carnaciers ne se réunissent jamais les uns avec les autres; ils mènent, comme les voleurs, une vie solitaire & vagabonde. Le besoin de l'amour, apparemment le plus puissant après celui de la nécessité de subsister, réunit le mâle & la femelle : & comme tous deux sont en état de se pourvoir & qu'ils peuvent même s'aider à la guerre qu'ils font aux autres animaux; ils ne se quittent guère & ne se séparent pas même après la saison des amours. On trouve presque toujours une paire de ces oiseaux dans le même lieu, mais presque jamais on ne les voit s'attrouper ni même se réunir en famille; & ceux qui comme les aigles sont les plus grands, & ont par cette raison besoin de subsistance, ne souffrent pas même que leurs petits devenus leurs rivaux, viennent occuper les lieux voisins de ceux qu'ils habitent.

Les oiseaux *granivores* ont reçu de la nature une conformation différente de celle des oiseaux carnaciers, & parfaitement appropriée à leur manière de vivre, ils ont le bec court, un peu crochu, le gésier d'une substance assez ferme & assez solide pour broyer les alimens, à l'aide de quelques petits cailloux qu'ils avalent. Ils ont les mœurs plus douces, plus sociales; ils fuient les déserts & se rapprochent de l'habitation de l'homme; la plupart même vivent avec lui; les autres se répandent dans les pays à bled & dans les terres bien cultivées; en général, leur instinct est plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux; & cela vient sans doute, de ce qu'ils fréquentent la société. Mais le caractère principal qui les distingue, c'est leur très-grande fécondité & leur puissance en amour; tout le monde connoît le produit de la poule, de la *doude*, de la *perdrix*, & l'ardeur excessive du moineau, du pigeon; il semble que la nourriture abondante que

se procurent ces oiseaux, ne sert qu'à leurs plaisirs & qu'elle tourne toute entière au profit de la propagation. Ils mettent ordinairement peu de soin à la construction du nid; quelques pailles, un peu d'herbe ou de feuilles arrangées négligemment sont les seuls matériaux qu'ils emploient; ils les posent à plate-terre, dans les creux d'arbres, dans les cavités des rochers. Ce sont de tous les oiseaux, ceux qui montrent plus d'attachement envers leurs petits; ils les nourrissent avec beaucoup de soin, & les défendent avec courage. Ceux qui vivent en liberté, se rassemblent au commencement de l'hiver, se mettent en bandes & en troupes nombreuses & n'ont jamais d'autre querelles, d'autres causes de guerre que celle de l'amour ou de l'attachement pour leurs petits.

Les oiseaux *frugivores* ont à peu près les mêmes habitudes que les oiseaux qui vivent de graines; leur naturel est également doux & leur vie aussi tranquille, mais ils ne sont pas aussi féconds. Ce sont de tous les oiseaux, ceux qui ont le moins besoin de réfléchir & de raisonner pour vivre, ils ont moins d'idées & plus d'innocence, une conduite uniforme qui ne présente pas beaucoup de révolutions & qui donne au contraire le spectacle du calme & de la paix. On dit que l'histoire d'un peuple sans passions, seroit une histoire sans intérêt; celle des animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits, est presque dans ce cas; elle est aussi simple que leurs besoins : toute leur science se borne au souvenir d'un petit nombre de faits; & si quelques animaux destructeurs ne troublaient point leurs asyles, ils sauroient encore moins; mais leur vie seroit libre & heureuse autant qu'elle est naturellement uniforme.

Les oiseaux *d'eau*, dit M. de Buffon (1), sont les seuls qui réunissent à la jouissance de l'air, & de la terre, la possession de la mer. De nombreuses espèces, toutes très-multipliées, en peuplent les rivages & les plaines : ils voguent sur les flots avec autant d'aisance & plus de sécurité qu'ils ne volent dans leur élément naturel. Par tout ils y trouvent une subsistance abondante, une proie qui ne peut les fuir; & pour la saisir, les uns fendent les flots & s'y plongent; d'autres ne font que les effleurer en rafant leur surface par un vol rapide ou mesuré sur la dif-

(1) Buffon, tom. 13, p. 339.

rance & la quantité des victimes ; tous s'établissent sur cet élément mobile , comme dans un domicile fixe : ils s'y rassemblent en grande société & vivent tranquillement au milieu des orages. Ils semblent même se jouer avec les vagues, lutter contre les vents, & s'exposer aux tempêtes sans les redouter & subir de naufrage ; ils ne quittent qu'avec peine ce domicile de choix, & seulement dans le temps que le soin de leur progéniture, en les attachant au rivage, ne leur permet plus de fréquenter la mer que par instans ; car dès que leurs petits sont éclos, ils les conduisent à ce séjour chéri, que ceux-ci chériront bientôt eux mêmes, comme plus convenable à leur nature que celui de la terre. En effet, la forme du corps & des membres de ces oiseaux indique assez qu'ils sont navigateurs nés & habitans naturels de l'élément liquide. Leur corps est arqué & bombé comme la carène d'un vaisseau ; & c'est peut être sur cette figure, que l'homme a tracé celle de ses premiers navires ; leur corps , relevé sur une poitrine saillante, en représente assez bien la proue ; leur queue courte & toute rassemblée en un seul faisceau sert de gouvernail ; leurs pieds larges & palmés sont l'office de véritables rames ; le duvet épais lustré d'huile, qui revêt tout le corps est un goudron naturel qui le rend impénétrable à l'humidité, en même temps qu'il le fait flotter plus légèrement à la surface des eaux : & ceci n'est encore qu'un aperçu des facultés que la nature a données à ces oiseaux pour la navigation. Leurs habitudes naturelles sont conformes à ces facultés ; leurs mœurs y sont assorties ; ils ne se plaisent nulle part autant que sur l'eau ; ils semblent craindre de se poser à terre ; la moindre aspérité du sol blesse leurs pieds ramollis par l'habitude de ne presser qu'une surface humide : enfin l'eau est pour eux un lieu de repos & de plaisirs, où tous leurs mouvemens s'exécutent avec facilité, où toutes leurs fonctions se font avec aisance, où leurs différentes évolutions se tracent avec grace. La vie de l'oiseau aquatique est donc plus paisible & moins périlleuse que celle de la plupart des autres oiseaux ; il emploie beaucoup moins de forces pour nager que les autres n'en dépensent pour voler ; l'élément qu'il habite lui offre à chaque instant sa subsistance ; il la rencontre plus qu'il ne la cherche, & souvent le mouvement de l'onde l'amène à sa portée ;

il la prend sans fatigue, comme il la trouvée sans peine & sans travail ; & cette vie plus douce lui donne en même temps des mœurs plus innocentes & des habitudes pacifiques. Chaque espèce se rassemble par le sentiment d'un amour mutuel : nul de ces oiseaux n'attaque son semblable ; nul ne fait sa victime d'aucun autre oiseau ; & dans cette grande & tranquille nation, on ne voit point le plus fort inquiéter le plus foible : bien différens de ces tyrans de la terre qui ne parcourent leur empire que pour le dévaster, & qui toujours en guerre avec leurs semblables ne cherchent qu'à les détruire, le peuple ailé des eaux, par-tout en paix avec lui-même, ne s'est jamais souillé du sang de son espèce ; respectant même le genre entier des oiseaux, il se contente d'une chère moins noble, & n'emploie sa force & ses armes que contre le genre abject des reptiles & le genre muet des poissons. Néanmoins la plupart de ces oiseaux ont, avec une grande véhémence d'appétit, les moyens d'y satisfaire. Plusieurs espèces comme celle du *barle*, du *cravan*, du *radorne*, ont les bords intérieurs du bec armés de dentelures assez tranchantes, pour que la proie saisie ne puisse s'échapper : presque tous sont plus voraces que les oiseaux terrestres ; & il faut avouer qu'il y en a quelques-uns, tels que les *canards*, les *moettes* &c dont le goût est si peu délicat, qu'ils dévorent avec avidité la chair morte & les entrailles de tous les animaux.

Les oiseaux de rivage, quoique différens de ceux dont nous venons de parler, par les formes du corps, ont cependant plusieurs rapports & quelques habitudes communes avec eux. Ils sont taillés sur un autre modèle ; leur corps grêle, & de figure élancé, leurs pieds dénuées de membranes ne leur permettent ni de plonger, ni de se soutenir sur l'eau ; ils ne peuvent qu'en suivre les rives : montés sur de très-longues jambes, avec un cou tout aussi long, ils n'entrent que dans les eaux basses, où ils peuvent marcher ; & cherchent dans la vase la pâture qui leur convient : cependant quoiqu'ils soient privés de l'avantage de nager, & qu'ils ne puissent franchir d'un seul vol & sans un point de repos les vastes mers qui séparent le nouveau continent de l'ancien, ils se font rendus presque aussi loin que les oiseaux d'eau, puisqu'on a trouvé dans l'Amérique méridionale, plusieurs oiseaux de rivage qui habitent les régions cox-

respondantes de l'ancien continent. On ne peut pas dire que les eaux leur aient fourni une route, puisqu'ils ne s'y engagent pas & qu'ils n'habitent que les bords ; il faut donc conclure qu'en suivant les rivages & allant de proche en proche, ils sont parvenus jusqu'aux extrémités de tous les continens : & ce qui a du faciliter ces longs voyages, c'est que le voisinage de l'eau rend les climats plus égaux ; l'air de la mer, toujours frais, même dans les chaleurs, & tempéré pendant les froids, établit pour les habitans des rivages, une égalité de température qui les empêche de sentir la trop forte impression des vicissitudes du ciel ; & leur compose, pour ainsi dire, un climat pratiquable sous toutes les latitudes en choisissant les saisons. La plupart des oiseaux de cette tribu paroissent être demi-nocturnes, les *pluviers*, le *heron*, la *spatule* rodent la nuit, la *bec casse* ne commence à voler que le soir ; le *butor* crie encore après la chute du jour : on entend les *grues* se réclamer du haut des airs dans le silence & l'obscurité des nuits, & les *mouettes* se promener dans les mêmes temps : les volées d'*oies* & de canards sauvages qui tombent sur nos rivières, y séjournent plus la nuit que le jour ; ces habitudes tiennent à plusieurs circonstances relatives à leur subsistance & à leur sécurité ; les vers sortent de terre à la fraîcheur ; les poissons sont en mouvement pendant la nuit, dont l'obscurité dérobe ces oiseaux à l'œil de l'homme & de leurs ennemis ; néanmoins l'*oiseau pêcheur* ne paroît pas se défier assez de ceux même qu'il attaque ; ce n'est pas toujours impunément qu'il fait sa proie des poissons, quelquefois le poisson le saisit & l'avale à son tour. Ainsi, la nature en accordant de grandes prérogatives aux *oiseaux d'eau* & de *rivage*, les a soumis à quelques inconvéniens ; elle leur a même refusé l'un de ses plus nobles attributs. Aucun d'eux, si l'on en excepte le *cigne sauvage* (1), ne fait entendre aucun chant mélodieux, car rien n'est plus réel que la différence frappante qui se trouve entre la voix des oiseaux de terre & celle des oiseaux d'eau : ceux-ci l'ont forte & grande, rude & bruyante, propre à se faire entendre de très-loin, & à retentir sur la vaste étendue des plages de la mer ;

cette voix toute composée de tons rauques ; de cris & de clameurs, n'a rien de ces accents flexibles & moelleux, ni de cette douce mélodie, dont les oiseaux champêtres animent nos bocages en célébrant le printemps & l'amour, comme si l'élément redoutable où regnent les tempêtes, eût à jamais écarté ces charmans oiseaux, dont le chant paisible ne se fait entendre qu'aux beaux jours & dans les nuits tranquilles ; & que la mer n'eût laissé à ses habitans aîlés que les sons grossiers & sauvages qui percent à travers le bruit des orages, & par lesquels ils se réclament dans le tumulte des vents & le fracas des vagues. Du reste, la quantité des *oiseaux d'eau*, en y comprenant ceux de *rivage*, & les comptant par le nombre des individus, peut être aussi grande que celle des oiseaux de terre. Si ceux-ci ont pour s'étendre les monts & les plaines, les champs & les forêts, les autres bordant les rives des eaux, ou se portant au loin sur leurs flots, ont pour habitation, un second élément aussi vaste, aussi libre que l'air même : & si nous considérons la multiplication par le fonds des subsistances, ce fonds paroît aussi abondant & plus assuré peut-être, que celui des oiseaux terrestres, dont une partie de la nourriture dépend de l'influence des saisons, & une autre très-grande partie du produit des travaux de l'homme. Comme l'abondance est la base de toute société, les oiseaux aquatiques paroissent plus habituellement en troupes que les oiseaux de terre ; & dans plusieurs familles, ces troupes sont très-nombreuses ou plutôt innombrables ; par exemple il est peu d'oiseaux terrestres, au moins d'égale grandeur, plus multipliés dans l'état de nature que le paroissent être les *oies* & les *canards* ; & en général il y a d'autant plus de réunion parmi les animaux, qu'ils sont plus éloignés de nous. Mais les *oiseaux terrestres* sont aussi d'autant plus nombreux en espèces & en individus que les climats sont plus chauds ; les *oiseaux d'eau* semblent au contraire chercher les climats froids, car les voyageurs nous apprennent que sur les côtes glaciales du nord, les *goelands*, les *pingouins*, les *macruses*, se trouvent à milliers & en aussi grande quantité que les *albatrosses*, les *manchots* & les *petrels*, sur les îles glacées des régions antarctiques. Cependant la fécondité des oiseaux de terre paroît surpasser celle des oiseaux d'eau ; aucune espèce en effet, parmi ces dernières,

(1) Selon M. l'abbé Mongés, garde du cabinet de Saint-Geneviève, les *cygnes sauvages* ont un chant mélodieux, très-fort, & qu'on entend jusqu'à près d'une lieue de distance.

ne produit autant que celles de nos oiseaux gallinacés, en les comparant à grosseur égale. A la vérité, cette fécondité des oiseaux granivores pourroit s'être accrue par l'augmentation des subsistances que l'homme leur procure en cultivant la terre; néanmoins, dans les espèces aquatiques qu'il a su réduire en domesticité, la fécondité n'a pas fait les mêmes progrès que dans les espèces terrestres; le *canard* & l'*oie domestiques* ne pondent pas autant d'œufs que la *poule*. Eloignés de leur élément, & privés de leur liberté, ces oiseaux perdent sans doute plus que nos soins ne peuvent leur donner ou leur rendre. Aussi ces espèces aquatiques sont plutôt captives que domestiques; elles conservent les germes de leur première liberté, qui se manifestent par une indépendance que les espèces terrestres paroissent avoir totalement perdue; ils dépérissent dès qu'on les tient enfermés, il leur faut l'espace libre des champs & la fraîcheur des eaux, où ils puissent jouir d'une partie de leur franchise naturelle; & ce qui prouve qu'ils n'y renoncent pas, c'est qu'ils se rejoignent volontiers à leurs frères sauvages, & s'enfuiroient avec eux, si on n'avoit pas soin de leur rogner les ailes.

Il nous reste pour compléter cet article à proposer une observation bien importante sur le genre de vie des oiseaux; c'est que leurs habitudes & leurs mœurs ne sont pas aussi libres qu'on pourroit se l'imaginer. Leur conduite n'est pas le produit d'une pure liberté de volonté, ni même un résultat de choix, mais un effet nécessaire qui dérive de la conformation de l'organisation & de l'exercice de leurs facultés physiques. Déterminés & fixés chacun à la manière de vivre que cette nécessité leur impose, nul ne cherche à l'enfreindre, & ne peut s'en écarter; c'est par cette nécessité, toute aussi variée que leurs formes, que se sont trouvés peuplés tous les districts de la nature. L'*aigle* ne quitte point ses rochers, ni le *heron* ses rivages; l'un fond du haut des airs sur l'agneau qu'il enlève ou déchire, par le seul droit que lui donne la force de ses armes, & par l'usage qu'il fait de ses ferres cruelles; l'autre, le pied dans la fange, attend à l'ordre du besoin, le passage de sa proie fugitive; le *pic* n'abandonne jamais la tige des arbres, à l'entour de laquelle il lui est ordonné de ramper: la *barge* doit rester dans ses marais; l'*allouette* dans ses sillons; la *sauvete* dans

ses bocages; & ne voyons-nous pas tous les oiseaux granivores chercher les pays habités & suivre nos cultures (1)? tandis que ceux qui présèrent à nos grains les fruits sauvages & les baies, constants à nous fuir, ne quittent pas les bois & les lieux escarpés des montagnes où ils vivent loin de nous & seuls avec la nature, qui d'avance leur a dicté ses loix & donné les moyens de les exécuter: elles retient la *gelinotte* sous l'ombre épaisse des sapins; le *merle* solitaire sur son rocher; le *loriot* dans les forêts dont il fait retentir les échos, tandis que l'*ouzarde* va chercher les friches arides & le *rale* les humides prairies. Ces loix de la nature sont des décrets éternels, inmutables, aussi constants que la forme des êtres; ce sont ses grandes & vraies propriétés qu'elle n'abandonne ni ne cède jamais, même dans les choses que nous croyons nous être appropriées; car, de quelque manière que nous les ayons acquises, elles n'en restent pas moins sous son empire: & n'est ce pas pour le démontrer qu'elle nous a chargés de loger des hôtes importuns & nuisibles; les *rats* dans nos maisons; l'*hirondelle* sous nos fenêtres; le *moineau* sous nos toits; & lorsqu'elle amène la *cicogne* au haut de nos vieilles tours en ruine, où s'est déjà cachée la triste famille des oiseaux de nuits, ne semble-t-elle pas se hâter de reprendre sur nous des possessions usurpées pour un temps, mais qu'elle a chargée la main sûre des siècles de lui rendre? Ainsi les espèces nombreuses & diverses des oiseaux, portées par leur instinct, & fixées par leurs besoins dès les différens départemens de la nature, se partagent pour ainsi dire les airs, la terre & les eaux: chacun y tient sa place & y jouit de son petit domaine & des moyens de subsistance que l'étendue ou le défaut de ses facultés restreint ou multiplie.

DURÉE DE LA VIE. Comme les oiseaux se distinguent des quadrupèdes par la texture des os, qui sont en général plus légers & plus poreux; ils en diffèrent aussi par la durée de la vie, qui en général est plus longue & ne suit pas les mêmes règles, les mêmes proportions que dans les animaux quadrupèdes. Suivant l'observation de M. de Buffon, dans l'homme & dans les animaux, la durée de la vie est toujours proportionnelle au temps employé à l'accroissement du corps; & seion le

(1) Les *perroquets* se sont portés dans la Caroline & à la Virginie, depuis qu'on y a planté des vergers.

même naturaliste, ils ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement : or, dans les oiseaux le développement du corps est plus prompt & la reproduction plus précoce; un jeune oiseau peut se servir de ses pieds en sortant de la coque (1); & de ses ailes peu de temps après; il peut marcher en naissant, & voler un mois ou cinq semaines après sa naissance: un *coq* est en état d'engendrer à l'âge de quatre mois, & ne prend son entier accroissement qu'en un an; les oiseaux plus petits le prennent en quatre ou cinq mois; ils croissent donc plus vite & produisent bien plutôt que les animaux quadrupèdes; & néanmoins ils vivent bien plus long-temps proportionnellement; car, la durée totale de la vie étant dans l'homme & dans les quadrupèdes, six à sept fois plus grande que celle de leur entier accroissement, il s'ensuivroit que le *coq* ou le *perroquet*, qui ne font qu'un an à croître, ne devoient vivre que six ou sept ans, au lieu qu'on connoît un grand nombre d'exemples bien différens, des *linottes* prisonnières & néanmoins âgées de quatorze ou quinze ans; des *coqs* de vingt ans & des *perroquets* âgés de plus de trente. On cite l'exemple d'un *cygne* qui a vécu trois cents ans; d'une *oie* qui est parvenue à l'âge de quatre-vingts ans, & d'une *onocrotale* qui

étoit du même âge. *L'aigle* & le *corbeau* passent pour vivre très-long-temps (1). Je suis persuadé, dit M. de Buffon (2), qu'on ne peut attribuer cette longue durée de la vie, dans des êtres aussi délicats & que les moindres maladies font périr, qu'à la texture de leurs os, dont la substance moins solide & plus légère que celle des quadrupèdes, reste plus long-temps poreuse; en sorte que l'os ne se durcit, ne se remplit, ne s'oblitue pas aussi vite à beaucoup près que dans les quadrupèdes. Cet endurcissement de la substance des os est, comme nous l'avons déjà dit, la cause générale de la mort naturelle, & le terme en est d'autant plus éloigné que les os sont moins solides; c'est par cette raison que les oiseaux vivent plus long-temps que les quadrupèdes (3), & les poissons plus long-temps que les oiseaux, parce que les os des poissons sont d'une substance encore plus légère, & qui conserve la ductilité plus long-temps que celle des os des oiseaux.

(1) Aldrovaude rapporte qu'un *pigeon* avoit vécu vingt-deux ans, & qu'il n'avoit cessé d'engendrer que les six dernières années de sa vie... Willigby dit que les *linottes* vivent quatorze ans & les *chardonnerets* vingt-trois.

(2) Disc. sur la nature des oiseaux, p. 47.

(3) En pesant à la balance hydrostatique le squelette d'un quadrupède & celui d'un oiseau, on reconnoît que celui du premier est spécifiquement bien plus pesant que l'autre.

(1) Les *cailles*, les *perdrix* & les *poulets*, &c.

PRÉCIS ANATOMIQUE

DES OISEAUX,

Avec l'explication de quelques mots techniques qu'on emploie dans les descriptions ordinaires.

EN suivant l'ordre de division que nous avons déjà établi (1), nous allons d'abord considérer le corps de l'oiseau relativement à sa forme; & ensuite par rapport aux tégumens qui le recouvrent.

* *Figure du corps.*

IL EST UN PEU COMPRIMÉ PAR LES CÔTÉS (*Corpus sub-compressum*). Les parties latérales du corps sont un peu applaties: presque tous les oiseaux.

- **APLATI** (*Depressum*). Le dos est large & écrasé; les oiseaux aquatiques.
- **ALONGÉ** (*Elongatum*). La longueur excède la largeur: l'*Anhinga*, les *Oies*, les *Canards*.
- **RACCOURCI** (*Breve*). La longueur égale à-peu-près la largeur: la *perdre*, la *caille*.
- **OVALE** (*Ovatum*). La longueur surpasse la largeur; & sa forme imite celle d'un œuf: la plupart des oiseaux.

** *Surface du corps.*

Le corps des oiseaux, si l'on excepte les pieds & le bec, est couvert de plumes disposées en quinconce. La plume en général, est un organe composé d'une tige & de barbes ou filamens, posés horizontalement de chaque côté du tuyau. La tige est creuse, lisse & arrondie à la base; vers l'autre extrémité, elle est convexe par-dessus, cannelée en dessous, pleine d'une espèce de moëlle, & garnie, de part & d'autre, de barbes applaties & réunies entr'elles. Nous aurons occasion de parler ailleurs des différentes sortes de

plumes; il n'est ici question que des différentes formes dont toutes les plumes, en général sont susceptibles.

- ELLES SONT ÉTROITES** (*Ligulatæ*). Les barbes sont beaucoup plus courtes que la tige: telles sont les plumes du cou & les hypochondres.
- **EN FORME DE FIL** (*Setacæ*). Les barbes sont très courtes, & la tige se prolonge comme un filament: la queue de l'*oiseau de paradis*; les plumes scapulaires & pectorales de l'*Aigrette*; celles qui garnissent la nuque de quelques *Crabiers*.
 - **A RECOURVEMENT** (*Imbricatæ*). Elles sont disposées en quinconce, & se recouvrent comme les tuiles d'un toit: presque toutes les plumes des oiseaux.
 - **PENDANTES** (*Dependantæ, nutantes*). Elles sont dirigées en bas, principalement lorsqu'elles sont un peu longues.
 - **REDRESSÉES** (*Erectæ*). Au lieu d'être recourbées en bas, elles se redressent perpendiculairement; cette direction est tantôt habituelle & permanente; tantôt elle dépend de la volonté de l'oiseau: telles sont les plumes qui composent la huppe de plusieurs oiseaux.
 - **POINTUES** (*Acuminatæ*). Les barbes diminuent insensiblement & forment une pointe à l'extrémité de la tige: la plupart des penes de l'aile.
 - **ARRONDIS** (*Rotundatæ*). Les barbes du milieu de la tige sont un peu plus allongées; de sorte que la plume, qui est d'ailleurs courte, paroît à-peu-près arrondie: la plupart des plumes du ventre & de la poitrine.

Nous diviserons le corps des oiseaux, comme celui des autres animaux, en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures sont, la tête, le tronc & les membres; les parties intérieures renferment le squelette, les muscles & les viscères.

(1) Voyez le *Précis anatomique des poissons, des céphalopodes, des reptiles & des serpens*, que nous avons déjà publié.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§ I^{er}.

L A T Ê T E .

LA tête de l'oiseau (*Caput*) est toujours dirigée en avant lorsque l'oiseau vole; quand il marche, elle est perpendiculaire au tronc, ou jetée un peu en arrière selon la position des jambes; & pendant le sommeil plusieurs espèces la replient sous l'aile. Cette partie du corps est couverte de plumes de la même forme que celles du tronc, mais beaucoup plus petites: elle est aussi quelquefois surmontée d'une huppe tantôt redressée, tantôt rabatuë sur la nuque.

ELLE EST OVALE (*Ovatum*). Sa longueur excède sa largeur; elle est amincie vers le bec: presque tous les oiseaux.

— APLATIE (*Depressum, planum*). Le sommet, au lieu d'être convexe, présente une surface plane: l'*Aigle*, le *Vautour*.

— CONVEXE (*Convexum*). Le sommet est arrondi depuis le front jusqu'à la nuque: la plupart des espèces.

— ARRONDIE (*Globosum*). Elle est d'une figure globuleuse: les oiseaux de proie nocturnes.

— NUE (*Nudum*). Elle est revêtue d'une membrane dépourvue de plumes: presque toutes les espèces qui composent la famille des *Vautours*.

La tête comprend la langue, le bec, la cire ou membrane du bec, les narines, les moustaches, la barbe, les vibrisses, les faces, les caroncules, le front, les yeux, les oreilles, la lore ou bride.

I. LA LANGUE (*Lingua*) est un organe dont les oiseaux se servent pour prendre leur nourriture, pour avaler leurs aliments & pour chanter.

ELLE EST CHARNUE (*Carnosa*). Elle est composée d'une substance musculente assez semblable à celle de l'homme: les *Perroquets*, les *Martins pêcheurs*.

— CARTILAGINEUSE (*Cartilaginea*). Sa substance ressemble à celle du cartilage, & ses bords participent de la nature des os: telle est la langue de quelques espèces d'oiseaux, & notamment l'extrémité de celle du *Torcol*.

— ARRONDIE (*Teretis*). Elle a une forme presque cylindrique: les *Pics*.

— SEMBLABLE A UN VER DE TERRE. (*Lumbrici formis*). Elle est ronde, cylindrique & flexible: toutes les espèces de *Pics* & le *Torcol*.

— ENTIÈRE (*Integra*). On ne voit sur son contour aucune échancrure ni division: la *Huppe*.

— FRANGÉE (*Lacra*). Elle est divisée sur son contour par plusieurs segments: la plupart des espèces de la famille des *Grives*, & des *Guépiers*.

— CILIÉE (*Ciliata*). Elle est environnée de petits poils parallèles, posés dans le sens de leur longueur: le *Callos*.

— OBTUSE (*Obtusa*). Son extrémité représente un segment de cercle: la *Huppe*, le *Canard*.

— ÉCHANCRÉE (*Limarginata*). Elle est encrelée à l'extrémité: l'*Outarde*, la *Grive*.

— TRONQUÉE (*Truncata*). Elle est coupée carrément à l'extrémité: les *Mésanges*.

— POINTUE (*Acuta*). Elle se termine en pointe aiguë: les *Grimpereaux*.

— BIFIDE (*Bifida*). L'extrémité est divisée en deux parties: les *Alouettes*.

— EN FORME DE PLUMES (*Pennacea*). Le *Toucan* a une plume au lieu de langue.

— COUVERTES DE POILS (*Villosa*). La surface est couverte d'espèces de petits poils: les *Manchots*.

II. LE BEC (*Rostrum*) est cette partie antérieure de la tête qui est nue, allongée & composée d'une substance qui approche de celle de la corne. Il consiste en deux mandibules qui s'ouvrent & se resserment au gré de l'animal.

IL EST DROIT (*Rectum*). On n'aperçoit aucune inflexion sur toute sa longueur: les *Mésanges*, les *Hérons*.

— RECOURBÉ EN BAS (*Arcuatum*). Il représente un arc dont la courbure est dirigée vers la terre: l'*Ibis*, les *Courlis*, quelques *Grimpereaux*.

— RECOURBÉ EN HAUT (*Recurvatum*). Il forme un arc dont la courbure se dirige en haut: l'*Avocette*.

— FLÉCHI (*Infractum*). Il est fortement fléchi en dessus: le *Flamant*.

— CYLINDRIQUE (*Cylindricum*). Sa grosseur est à-peu-près égale dans toute sa longueur: les *Colibris*, l'*Avocette*, la *Bécasse*.

— MINCE (*Filiforme*). Il est de la grosseur d'un fil: les *Oiseaux-mouches*.

— ANGULEUX (*Angulatum*). Sa surface est marquée de plusieurs sillons longitudinaux: les *Petrels*.

- TRIANGULAIRE (*Triangulare*). Il forme trois côtés & trois angles: le *Coq-de-roche*, le *Manakin*.
- QUADRANGULAIRE (*Quadrangulare*). Il présente quatre côtés & quatre angles: le *Pique-bœuf*.
- CONIQUE (*Conicum*). Il est droit, rond à la base, & se termine en pointe aiguë à l'extrémité: le *Gros-bec*, le *Pinçon*, le *Chardonneret*.
- RENFLÉ (*Gibbosum*). Il est d'une grosseur démesurée: le *Poyer*, le *Gros-bec*, le *Toucan*, le *Colao*.
- EN COUTEAU (*Cultratum*). La mandibule supérieure est arrondie par-dessus; celle d'en bas est amincie en tranchant: la *Pie*, le *Corbeau*, le *Coracias*.
- ENTIER (*Integrum*). Ses bords ne présentent aucune échancrure ni division: la plupart des espèces.
- DENTELÉ (*Serratum*). La mandibule supérieure est garnie en ses bords, de dentelures dirigées vers le gosier, le *Harle*, le *Touroucou*, le *Toucan*.
- GARNI DE LAMES EN FORMES DE DENTS (*Lamelloso-dentatum*). On voit, sur la surface intérieure de la mandibule d'en-haut, de petites lames disposées transversalement, à des distances égales: les *Canards*, les *Oies*.
- ÉCHANCRÉ (*Emarginatum*). La mandibule supérieure est marquée d'une petite échancrure, de part & d'autre, vers la pointe: les *Oiseaux de proie*, les *Tangaras*, le *Jaseur de Bohême*.
- POINTU (*Acutum*). Il diminue insensiblement d'épaisseur; de sorte qu'il se termine en pointe aiguë: le *Merle*, le *Loriot*, les *Pies*, l'*Alouette*.
- OBTUS (*Obtusum*). Il finit par un arrondissement qui imite un segment de cercle: les *Canards*, les *Harles*, les *Oies*.
- CROCHU (*Aduncum*, *Hamatum*). Sa pointe forme une espèce de croc replié en bas: les *Oiseaux de proie*, le *Vauvour*, le *Hibou*.
- EN COIN (*Cuneatum*). Il est gros à la base, & s'amincit vers l'extrémité, en forme de coin, l'*Huitrier*, le *Torche-pot*.
- EN FORME DE SPATULE (*Spatulatum*). Il est rétréci vers la base, & finit par un arrondissement applati: la *Spatule*.
- GARNI D'UN ONGLET (*Unguiculatum*). On observe à l'extrémité une petite excroissance qui ressemble à un ongle par sa forme & sa substance: les *Canards*.

- ÉLARGI (*Dilatatum*). Il est plus large à l'extrémité qu'à la base: les *Canards*.
- SILLONNÉ (*Sulcatum*). Il est marqué de rainures dans toute sa longueur, le *Rale*, la *Cigogne*, la *Grue*.
- CANNELÉ (*Canaliculatum*). La mandibule supérieure est relevée dans toute sa longueur par des espèces de tuyaux ou cannelures: les *Petrels*.
- CONVEXE (*Convexum*). La mandibule supérieure forme une saillie arrondie depuis la base jusqu'à la pointe; ses bords sont aplatis: le *Toucan*.
- APLATI (*Depressum*). Au lieu d'être renflée par dessus, la mandibule supérieure est comprimée de haut en bas: le *Todier*, la *Spatule*.
- EN CARÈNE (*Carinatum*). La mandibule supérieure est relevée par une saillie aiguë, depuis la base jusqu'à l'extrémité: les *Pies*.
- LISSE (*Lave*). Les mandibules ne présentent point d'angle ni de canelure dans toute leur longueur: le *Coucou*, le *Barbu*, le *Torcol*.

III. LA CIRE (*Cera*) est une membrane colorée qui recouvre la base du bec.

- ELLE EST MAMMELONNÉE (*Papillosa*). Sa surface est parsemée de petits mammelons charnus: quelques *Poules d'eau*.
- A CARONCULES (*Carunculata*). Elle est couverte de rides ou de tubercules charnus: plusieurs *Oiseaux de proie*.
- RENFLÉE (*Gibbosa*). Elle forme une excroissance arrondie: les *Perroquets*.
- NUE (*Nuda*). Sa surface est unie, & ne présente ni mammelons, ni tubercules: plusieurs *Faucons*.

IV. LES NARINES (*Nares*) sont deux ouvertures, situées ordinairement à la base du bec: elles servent à la respiration, & leur usage consiste encore à recevoir les sensations de l'odorat.

- ELLES SONT OVALES (*Ovata*). Le diamètre de la longueur surpasse celui de la largeur; elles sont un peu plus ouvertes à la base, & rétrécies du côté qui regarde l'extrémité du bec: la plupart des oiseaux.
- ÉTROITES (*Lineares*). Elles sont très-peu ouvertes & allongées: les *Hérons*, les *Crabiers*.
- EN TUBE (*Tubulosa*). Elles forment deux espèces de tubes élevés au-dessus de la mandibule supérieure, & garnis d'un rebord membraneux: le *Coucou*, la *Tête de Chèvre*.

— COUVERTES DE PLUMES (*Pennis obiectæ*). Les plumes de la base du bec, qui, dans quelques espèces, sont retournées en sens contraire, recouvrent souvent l'ouverture des narines: le *Corbeau*, le *Pic*, le *Hibou*.

— RENFLÉE (*Gibbosæ*). Elles forment un renflement au-dessus du bec: les *Pigeons*, la *Tourterelle*.

— COUVERTES DE VIBRISSES (*Vibrissis testæ*). Les vibrisses, en se prolongeant, couvrent les narines: les *Torchepots*.

— COUVERTES D'UNE PEAU MEMBRANEUSE (*Membranâ testæ*). On trouve une espèce de membrane sur les ouvertures, dans plusieurs familles d'oiseaux: les *Gallinacés* & les *Oiseaux d'eau*.

— OUVERTES (*Patulæ*). Il n'y a ni plumes, ni poils, ni membranes, au-dessus des narines: plusieurs espèces d'oiseaux.

— HORIZONTALES (*Super incumbentes*). Au lieu d'être verticales, les narines de quelques individus forment deux tubes couchés horizontalement sur la longueur de la mandibule supérieure: les *Petrels*.

— DERRIÈRE LA BASE DU BEC (*Ponè rostrum*). Les *Macarins*, les *Pingouins*, ont les narines situées derrière le bec, sur les parties latérales de la mandibule supérieure.

— A LA BASE DU BEC (*Ad basim rostri*). Dans la famille des *Hirondelles de mer*, les narines sont à l'origine du bec.

AU MILIEU DU BEC (*In medio rostri*). Les *Gaëlands*, & les *Mouettes*, ont les narines également éloignées de l'extrémité & de la base de la mandibule supérieure.

— SUPÉRIEURES (*Superæ*). Elles occupent la partie la plus élevée de la mandibule d'en haut: la plupart des oiseaux.

— LATÉRALES (*Laterales*). Elles sont placées sur les côtés du bec, dans quelques espèces seulement.

V. LES MOUSTACHES (*Mystaces*) sont des plumes simples, allongées, situées aux angles de la bouche.

ELLES SONT PENDANTES (*Dependentes*). Ordinairement elles se dirigent vers les parties latérales du cou: l'*Outarde*.

— EN FORME DE FILAMENS (*Setosæ*). Les barbes de ces plumes sont si étroites qu'elles ressemblent à des fils ou à des soies.

VI. LA BARBE (*Barba*) consiste en une touffe de plumes simples, posée sur le menton: le

Lemmer-mayer est pourvu d'une semblable barbe.

VII. LES VIBRISSES (*Vibrissæ*) sont des espèces de poils roides, situés autour de la base du bec.

ELLES SONT ALLONGÉES (*Elongatæ*). Elles s'étendent jusques vers le milieu du bec: les *Todiers*.

— COURTES (*Brevæ*). Elles sont à peine plus longues que les plumes qui les environnent: le *Torchepot*.

VIII. LA FACE (*Facies*) est cette partie qui forme les côtés de la tête; savoir, l'espace qui environne les yeux, les joues & les tempes.

ELLE EST NUE (*Nuda*). A la place des plumes on voit une membrane très-souvent colorée: le *Pélican*.

— MAMMELONÉE (*Papillofa*). Cette membrane est quelquefois recouverte de mammelons charnus: la *Pintrade*.

On donne le nom de JOUES (*Genæ*) à la partie qui sépare les yeux des angles de la bouche.

LES TEMPES (*Tempora*) comprennent l'espace qui se trouve entre les yeux & les oreilles.

IX. LA CARONCULE (*Caruncula*) est une excroissance charnue, molle, colorée & dé-garnie de plumes, qu'on trouve tantôt sur le front, tantôt sur le sommet, & quelquefois sous la gueule ou sur la gorge.

ELLE EST COMPRIMÉE (*Compressæ*). Ses côtés sont aplatis: le *Dindon*.

— RÉTRACTIBLE (*Retraçtilis*). Elle est susceptible de s'allonger & de se raccourcir.

— FLEXIBLE (*Laxa*). Elle n'a presque pas de roideur & se plie avec facilité.

— DIVISÉE EN DEUX PARTIES (*Bipartita*). A sa base même elle se partage en deux lobes.

— RIDÉE (*Rugosa*). On voit une multitude de plis ou de rides transversales sur sa surface.

On appelle, en latin (*Palearia*) ces deux appendices qu'on trouve dans quelques espèces, à la base de la mandibule inférieure: la *Pintrade*, l'*Étourneau du Cap*.

X. LE FRONT (*Frons*) est cette partie comprise entre la base du bec & le sommet de la tête.

IL EST CHAUVÉ (*Calva*). Il n'y a ni plumes, ni poils: la *Poule d'eau*.

- OSSEUX (*Ossea*). On trouve une plaque osseuse sur le front du *Calao*.
- CHARNU (*Carnosa*). Il est couvert d'un renflement charnu: la *Macroule*.
- GARNI D'UNE CRÊTE (*Cristata*). On trouve une caroncule comprimée latéralement & qui règne sur toute la longueur: le *Coq*.
- GARNI D'UNE CORNE (*Cornuta*). Le *Kamichi* a le front armé d'une petite corne.

XI. LES YEUX (*Oculi*) sont les organes de la vue. Ils sont composés de l'orbite, des paupières, de la membrane clignotante, de l'iris & de la prunelle.

L'ORBITE (*Orbita*) est un espace nu, souvent coloré, qui environne les yeux.

LES PAUPIÈRES (*Palpebrae*) sont des membranes mobiles au gré de l'oiseau, & qui servent à garantir les yeux de la poussière & du contact des corps étrangers. Lorsque l'oiseau prend les douceurs du repos, il ferme les paupières.

LA MEMBRANE CLIGNOTANTE (*Membrana nictitans*) est une peau intérieure située dans l'angle de l'œil, qui sert à déterger la prunelle & à modifier le trop grand éclat de la lumière.

L'IRIS (*Iris*) est ce cercle coloré qui environne la prunelle.

LA PRUNELLE (*Pupilla*) forme le centre de l'œil, & reçoit les rayons qui vont aboutir à la rétine.

ELLE EST ARRONDIE (*Orbiculata*). Elle représente un cercle parfait: presque tous les oiseaux.

— OBLONGUE (*Oblonga*). Le diamètre transversal surpasse celui de la hauteur: quelques individus seulement.

Quelques espèces d'oiseaux, comme les *Gélinotes*, le *Secrétaire*, ont des espèces de fourcils mammelonnés au-dessus des paupières.

On appelle RÉGION OPHTALMIQUE (*Regio ophthalmica*) les parties voisines de l'œil.

XII. LES OREILLES (*Aures*) consistent en deux cavités, placées sur les parties latérales de la tête. Dans cet ordre d'animaux on ne trouve point de conque saillante; quelques oiseaux de nuit ont seulement des plumes redressées autour du méat auriculaire.

On nomme RÉGION PAROTIQUE (*Regio paro-*

tica), l'espace qui environne le trou des oreilles.

XIII. LA LORE ou BRIDE (*Lorum*) est une espèce de bandelette dépourvue de plumes, qui, dans quelques espèces, s'étend de part & d'autre, depuis l'angle de l'œil jusqu'à la base du bec.

§. I I.

LE TRONC.

LE tronc (*Truncus*) est la partie du corps qui se prolonge depuis la nuque jusqu'à l'extrémité du croupion, en faisant néanmoins abstraction des pieds & des ailes. Il comprend donc le cou, la gueule ou le menton, la gorge, la poitrine, le ventre, les hypocondres, les aisselles, l'anus, le dos, les épaulles & les plumes qui recouvrent ces différentes parties.

I. LE COU (*Collum*) est cette partie arrondie du corps qui joint la tête avec le tronc.

IL EST TRÈS-LONG (*longissimum*). Les *Cygnés*, l'*Anhiga*, les *Hérons* ont le cou d'une longueur démesurée.

— COURT (*breve*). Les *Manchots*, les *Pingouins* ont le cou plus court que les autres oiseaux.

II. LA GUEULE (*Gula, guttur*) est cet espace renfermé entre la bifurcation de la mandibule inférieure.

III. LA GORGE (*Jugulum*) est la partie inférieure du cou, comprise entre la gueule & la poitrine.

IV. LA POITRINE (*Pectus*) correspond au sternum; elle se trouve située entre le cou & l'abdomen.

V. LE VENTRE ou ABDOMEN (*Venter, Abdomen*) est la partie située entre le bout du sternum & l'anus.

VI. LES HYPOCONDRES (*Hypocondria*) sont les parties latérales de la poitrine & du ventre.

VII. LES AISSELLES (*Axillae*) comprennent les côtés de la poitrine qui répondent immédiatement au dessous de l'aile.

VIII. L'ANUS (*Anus*) est l'ouverture par laquelle les oiseaux rendent leurs excréments.

IX. LE DOS (*Dorsum*) est la partie supérieure du tronc, depuis le cou jusqu'au croupion.

X. LES ÉPAULES (*Scapulae*) comprennent la partie du dos située entre l'insertion des ailes.

XI. LES PLUMES QUI RECOUVRENT LE TRONC (*Pluma*) sont tantôt courtes, tantôt allongées, selon les diverses parties où elles se trouvent.

CELLES DU COU (*Collares*) sont beaucoup plus allongées que les autres, dans le *Combatant* & l'*Houbara*.

CELLES DE LA POITRINE (*Pectorales*) sont longues dans la plupart des *Hérons*.

CELLES DES ÉPAULES (*Scapulares*) sont très-allongées dans l'aigrette.

CELLES DES HYPOCONDRES (*Hypocondriales*) sont, en général, très longues dans presque tous les oiseaux.

§. III.

LES MEMBRES.

LES MEMBRES (*Arius*) sont ces parties saillantes qui servent au mouvement de l'oiseau : ils comprennent les ailes, les pieds & la queue.

I. LES AILES (*Alæ*) sont deux espèces de rames situées, de part & d'autre, de chaque côté du corps, & destinées à élever & à soutenir l'oiseau dans les airs. Considérée relativement aux tégumens qui la recouvrent, & comme instrument du vol, l'aile est composée de l'aïlleron, des plumes, des couvertures, & souvent d'un miroir. On peut voir la conformation de l'aile étendue, Pl. 1, fig. 2.

LES AILES SONT PROPRES AU VOL (*Volatui inservientes*). La plupart des oiseaux se servent des ailes pour voler.

ELLES NE SERVENT QUE POUR ACCÉLÉRER LA MARCHÉ (*Cursui servientes*). Plusieurs espèces dont la masse du corps est très-lourde, ne peuvent s'élever par le secours des ailes, & se servent uniquement de ces membres pour accélérer leur marche : l'*Auruche*, le *Casuar*.

ELLES SONT DISPOSÉES EN FORME DE NAGEOIRS (*Pinniformes*). Les *Manchots*, les *Pingouins*, qui ne peuvent ni voler ni marcher, se servent des ailes pour nager avec plus de facilité.

L'AÏLLERON (*Olaia, ola notha*) est la partie de l'aile qui correspond au pouce des quadrupèdes ; il est ordinairement composé de trois ou de cinq petites plumes : le *Façon* est le seul des oiseaux connus qui ait quatre plumes à l'aïlleron.

IL EST ÉPINEUX (*Spinosa*). On trouve une espèce d'épine dont la pointe est dirigée en avant, à l'aïlleron du *Jacana*, de quelques espèces d'*Oies*, & du *Kamichi* : l'*Anhinga* en a deux de part & d'autre.

LES PENNES (*Remiges*) sont de grosses plumes fortes, allongées, rangées, sur le bord postérieur de l'aile, & qui se recouvrent lorsque l'aile est pliée. Les dix premières, qui représentent les doigts, sont les plus longues de toutes, & plus étroites du côté extérieur : les plumes moyennes, c'est-à-dire, celles qui sont comprises depuis la onzième jusqu'à la vingtième, tiennent la place du coude ; elles sont plus larges, moins longues & moins étroites : celles qui avoisinent le corps sont les plus petites, excepté dans la famille des *Hérons*.

ELLES SONT POINTUES (*Acutæ*). Elles se terminent en pointe aiguë : la plupart des oiseaux.

— RHOMBOÏDALES A LA POINTE (*Apice rhombæ*). L'extrémité de chaque plume est coupée en forme de rhomboïde : les *Gros-bec*.

DENTELÉES (*Dentatæ*). Le bord postérieur est garni de barbes de longueur inégale : le *Hibou*, la *Chouette*.

LES COUVERTURES (*Tectrices*) sont les plumes qui garnissent la surface supérieure de l'aile : elles sont plus roides, plus longues & moins flexibles que les plumes ordinaires du tronc. On en distingue de trois sortes. Pl. 1, fig. 2.

LES GRANDES COUVERTURES (*Tectrices majores*) sont celles qui recouvrent immédiatement les plumes de l'aile. Elles sont désignées par les lettres *a a a*. Pl. 1. fig. 2.

LES PETITES COUVERTURES (*Tectrices minores*) sont celles qui garnissent le haut de l'aile, & qui sont les plus éloignées des plumes. Elles sont désignées par les lettres *c c c*. Pl. 1, fig. 2.

LES COUVERTURES MOYENNES (*Tectrices mediae*) sont celles de la rangée du milieu de l'aile ; elles sont exprimées par *b b b*. Pl. 1, fig. 2.

On appelle encore COUVERTURES SUPÉRIEURES, celles qui recouvrent la surface supérieure ; & INFÉRIEURES, celles de la surface inférieure de l'aile.

LE MIROIR (*Speculum*) consiste en une tache ou bande colorée qu'on aperçoit quelquefois sur les couvertures de l'aile : les *Canards*, les *Sarcelles*.

II. LES PIEDS (*Pedes*) sont les deux membres

dont l'oiseau se sert pour marcher & pour se reposer. Il y a plusieurs oiseaux, qui, pendant le sommeil, ne s'appuyent que sur un pied. On distingue dans les pieds, les cuisses, les pattes, les doigts & les ongles.

LES CUISSÉS (*Femora*) comprennent l'extrémité supérieure des pieds, qui touche immédiatement au ventre. Cette partie, qui s'étend jusqu'à l'articulation du genou, est plus ou moins charnue, & forme une espèce de pivot sur lequel le tronc est en équilibre. Cependant les cuissés ne sont pas toujours situés au milieu du corps; la marche de l'oiseau est alors pénible & vacillante: les *Canards*, les *Manchots*, les *Pinguins*.

ELLES SONT PLACÉES DANS L'ABDOMEN (*Intra abdomen posita*). Le *Pinguin*, le *Guillemot*, le *Macareux*.

— HORS DE L'ABDOMEN (*Extra abdomen posita*): le *Pélican*, l'*Oiseau de temple*, l'*Anhinga*, le *Goeland*.

— GARNIES DE PLUMES (*Plumis vestita*): les *Oiseaux de proie*, les *Pics*, les *Moineaux*.

— MOITIÉ GARNIES DE PLUMES VERS LE GENOU (*Semi-denudata*), la *Poule d'eau*, la *Bécasse*, le *Vanneau*, la *Grive*.

— ENTIÈREMENT DÉGARNIES DE PLUMES VERS LE GENOU (*Denudata*): l'*Hirondelle de mer*, le *Canard*, & l'*Albatras*.

LES PATTES (*Tibia*) constituent la partie du pied, comprise depuis l'articulation qui correspond au genou jusqu'à la première articulation des doigts. Pl. 1, fig. 1. p p.

ELLES SONT COUVERTES D'ÉCAILLES (*Squamosa*): les *Oiseaux de proie*, le *Dindon*, la *Foule*.

— DE PLUMES (*Pennata*): le *Faucon*, quelques espèces de *Pigeons*.

— ARMÉES D'UN ÉPERON (*Calcarata*): le *Coq*, la *Perdrix*.

LES DOIGTS (*Digitii*) sont ces petits corps allongés, au nombre de deux, trois ou quatre, qu'on trouve à l'extrémité inférieure de la patte. Ils surpassent la patte en longueur dans les *Jacanas*; mais ordinairement ils sont beaucoup moins longs dans les autres oiseaux.

ON APPELE DOIGTS ANTÉRIEURS (*Antici*) ceux qui sont en avant.

— POSTÉRIEURS (*Postici*), ceux qui sont derrière.

— INTÉRIEUR (*Interior*), celui qui est tourné en dedans.

— EXTÉRIEUR (*Exterior*), celui qui est en dehors.

— INTERMÉDIAIRE (*Intermedius*), celui qui est situé entre les deux autres.

La conformation des doigts présente des différences très-sensibles, dont les plus célèbres Ornithologistes se sont servis pour caractériser les principales familles. M. Daubenton en a tiré les fondemens de sa méthode, que nous avons adoptée dans cet ouvrage, en y faisant cependant quelques changemens que nous avons cru nécessaires.

Les pieds prennent différens noms, suivant la différente structure des doigts. Ces dénominations ne peuvent être traduites littéralement en notre langue.

ON APPELE LES PIEDS (*Fissipedes*), lorsqu'ils ont tous les doigts distincts & séparés.

— (*Cursorii*), lorsqu'il n'y a que deux ou trois doigts en avant & point en arrière.

— (*Ambulatorii*), quand il y a trois doigts séparés en avant & un doigt par derrière.

— (*Gressarii*), lorsqu'il y a trois doigts en avant, un en arrière, & lorsque celui du milieu est joint à l'extérieur par une membrane intermédiaire.

— (*Scaevorii*), quand il y a deux doigts en avant & deux en arrière.

— (*Nauatorii*), lorsque tous les doigts sont joints par une membrane.

— (*Semi-palmati*), quand tous les doigts sont réunis, à leur base seulement, par une membrane intermédiaire.

— (*Lobati*), lorsque les doigts sont détachés les uns des autres, mais bordés, sur leur contour, d'une membrane plus ou moins large.

III. LA QUEUE (*Cauda*) est ordinairement composée de longues plumes appelées *rectrices*, parce que l'oiseau s'en sert comme d'un gouvernail, pour diriger son vol.

PARTIES INTÉRIEURES DU CORPS.

§. I^{er}.

LE SQUELETTE.

Le squelette des oiseaux diffère de tous les autres par son extrême légèreté: les os de ces animaux ne contiennent point de moëlle; ils sont remplis d'air, & leurs cavités communiquent avec les poumons par des ouvertures.

tures que M. Camper a décrites. Les vertèbres cervicales, les côtes, la mâchoire inférieure même en reçoivent. L'air remplit, non-seulement les trachées osseuses, dit M. Vic-d'Azir, il s'épanche encore sous la peau, comme Mery l'a vu dans le *Pelican*, & il coule jusqu'aux racines des plumes; de sorte que toutes les parties de l'oiseau semblent être pénétrées du fluide où il se meut.

On peut réduire à trois sections tous les os qui composent le squelette des oiseaux; savoir, ceux de la tête, du tronc & des membres. Voyez la pl. 2, fig. 7.

I. LES OS DE LA TÊTE. (*Osса capitii*) forment, par leur ensemble, une boîte osseuse, dirigée en pente du côté du bec, arrondie par derrière, plate en dessus & comprimée par les côtés. Tous ces os varient beaucoup, par leur forme & leur grandeur dans les différentes espèces.

LES MANDIBULES (*Mandibulae*) sont deux os, appliqués l'un au-dessus de l'autre, & forment le bec de l'oiseau: ils sont tantôt droits, tantôt crochus, & tous deux mobiles dans quelques espèces; l'inférieur est cependant le seul qui se meuve dans la plupart des oiseaux. Pl. 2, fig. 1, m s, m-i.

LES OS DU PALAIS (*Osса palati*) consistent en des lames osseuses, qui, dans quelques individus, se prolongent horizontalement de devant en arrière; & qui, dans d'autres, sont implantés perpendiculairement & percés de plusieurs trous. L'ouverture des narines passe dans un de ces appendices osseux, lesquels répondent à l'os étimoïde.

L'OS HYOÏDE (*Os hyoideum*) est mince, très-délié, situé entre les deux branches de la mandibule inférieure, & destiné à soutenir la base de la langue. Il est posé en a. Pl. 2, fig. 1.

LES OS OCCIPITAL (*Os occipitii*) forme l'encaissement du derrière de la tête; il est arrondi & ouvert à sa base pour le passage de la moëlle allongée. Les pariétaux occupent les parties latérales de la tête, & composent, conjointement avec un autre os qui s'y trouve réuni, la plus grande partie de l'orbite plus ample à proportion que dans les autres animaux.

On remarque encore, de chaque côté de la base de la tête des oiseaux, une pièce

transversale, qui, étant articulée & mobile dans ses deux extrémités, permet à la mandibule supérieure de se mouvoir en glissant en arrière, & concourt en même temps à l'articulation de la mâchoire inférieure. Il faut aussi observer les deux arcades externes qui tiennent lieu des os zygomatiques; les deux arcades internes, que l'on peut appeler palatines, & qui contribuent beaucoup à l'élevation de la mâchoire supérieure; le trou optique, qui est unique & placé derrière la cloison osseuse des orbites; le trou auditif, qui est très-grand; l'osset de l'organe de Pouie analogue à celui des quadrupèdes; les conduits demi-circulaires qui forment différents ovales bien prononcés; un conduit droit quelquefois divisé dans l'intérieur, & qui semble tenir lieu de limaçon; des cellules osseuses très multipliées, qui communiquent librement d'un côté de la tête à l'autre, & au milieu desquelles sont logés ces conduits. Tout cet appareil montre une structure que l'on ne trouve point ailleurs, & qui est particulière à cette classe d'animaux.

II. LES OS DU TRONC (*Osса trunci*) comprennent les vertèbres, les côtes, le sternum, les clavicales, la fourchette, les os des ailes, & le bassin.

LES VERTÈBRES (*Vertebrae*) sont des osselets, articulés les uns avec les autres, qui s'étendent depuis l'occiput jusqu'au bassin. On distingue les vertèbres du cou & les vertèbres de la poitrine.

Les vertèbres du cou, ou cervicales, qui sont au nombre de onze ou de douze dans plusieurs oiseaux, sont plus multipliées à mesure que le cou est plus allongé; ainsi, on en trouve treize dans le *Casuar* & dans la *Corneille*; quatorze dans le *Coq*, dans la *Buse* & dans l'*Aigle*; seize dans le *Canard*; dix-huit dans la *Grue*; & vingt-trois dans le *Cygne*.

Les vertèbres de la poitrine, ou thorachiques, sont ordinairement au nombre de sept; elles concourent, avec les côtes, le sternum, les omoplates & les clavicales, à défendre & à fortifier la cavité de la poitrine. Il y a souvent autant de côtes, de part & d'autre, qu'il y a de vertèbres thorachiques. Les vertèbres de la *Crue* sont représentées, pl. 2, fig. 9, v v v.

LES CÔTES (*Costae*), qui sont ordinairement au nombre

nombre de huit, neuf ou dix, diffèrent en plusieurs points de celles de l'homme & des quadrupèdes. Elles se divisent en sterno-vertébrales ou vraies côtes, & en vertébrales ou fausses côtes; mais celles-ci se trouvent dans un grand nombre d'individus, tantôt à la partie antérieure, tantôt à la partie postérieure de la poitrine. Les côtes sterno-vertébrales sont osseuses jusqu'au sternum; elles sont anguleuses vers le milieu de leur trajet; & dans les mouvemens de la respiration, ce n'est point de droite à gauche, comme dans l'homme, mais de devant en arrière, que la poitrine se dilate. Voyez les côtes de l'*Aigle*, pl. 2, fig. 1, c c c; celles de la *Grue*, pl. 2, fig. 9, a a a, sont doublement anguleuses.

Toutes ces côtes présentent beaucoup de différences dans les divers individus: on ne trouve point de côtes vertébrales antérieures, dans l'*Aigle*, ni dans la *Buse*; il n'y en a qu'une de chaque côté dans la *Corneille* & dans la *Chouette*; on en remarque deux dans l'*Auruche*, dans le *Cygne*, dans la *Grue*, dans le *Coq*, & dans le *Canard*. Le *Casoor*, le *Coq* & le *Coucou* n'ont que quatre côtes sterno-vertébrales de part & d'autre; l'*Auruche*, la *Corneille*, le *Perroquet* en ont cinq; l'*Aigle*, la *Buse*, la *Grue*, la *Chouette* & le *Canard* en ont sept. Enfin, si l'on considère les côtes vertébrales postérieures dans les mêmes individus, on verra que l'*Aigle*, la *Buse*, la *Grue* & la *Chouette* n'en ont point; que le *Perroquet* n'en a qu'une de chaque côté; que l'*Auruche* en a deux & le *Casoor* trois.

LE STERNUM (*Sternum*) est un os fort grand, mince, évasé, un peu concave à l'intérieur, plus ou moins convexe à l'extérieur, sur le milieu duquel se prolonge en dehors, dans toute la longueur, une saillie aiguë ou lame tranchante. C'est cette partie qui forme ce qu'on appelle le *Brechet* (1). Cet os est remarquable par cette crête qui l'a fait comparer à une quille de vaisseau, & par deux prolongemens latéraux qui s'étendent en arrière, & qu'une membrane unit avec la partie moyenne de cet os. A droite & à gauche, on aperçoit les articulations des côtes qui sont très-rapprochées l'une de l'autre, & qui jouissent,

dans ce contact, d'un mouvement assez marqué. Sur les côtés du sternum on voit une apophyse en forme d'anse, & vers les parties latérales & externes des clavicules, deux autres apophyses qu'on nomme *claviculaires*. Cette structure cependant varie dans plusieurs espèces: le *Perroquet*, la *Chouette*, l'*Aigle*, le *Canard*, & l'*Oie*, ont le sternum entièrement plein; dans le sternum du *Coq*, les anses & les divisions latérales sont bien exprimées, dans la *Becasse*, cet os est mince, les anses sont peu marquées, & les petites côtes latérales sont très-courtes; dans les plus petits oiseaux, ces prolongemens sont, en général, très-distincts. Le sternum du *Casoor*, de l'*Auruche*, semble se rapprocher de celui de l'homme; il est beaucoup plus court que dans les autres oiseaux; la saillie extérieure n'existe point & l'on voit à sa place un renflement ou tubercule; enfin cet os est poreux, léger, arrondi, & a la forme d'un bouclier.

LES CLAVICULES (*Clavicula*), dans les oiseaux; sont longues, épaisses & droites: des muscles très-forts en dirigent les mouvemens, & un petit os courbe, connu sous le nom de *fourchette*, en mesure & en assure la distance.

LA FOURCHETTE (*Furcella*) est un os qui a la forme d'un V renversé, & qui est placé entre la sommité latérale du sternum, l'extrémité de la colonne cervicale & l'origine de la colonne thoracique. Les variétés que présente cet os dans les différentes familles d'oiseaux, sont très-nombreuses. Dans le *Casoor* & l'*Auruche*, la clavicle & la fourchette, sont soudées ensemble; celle-ci s'articule avec le sternum dans la *Grue*; dans la *Cigogne*, au contraire, la fourchette est distincte de la clavicle, mais elle s'articule aussi avec le sternum. En général, plus les ailes ont de développement, plus aussi l'os de la fourchette est bombé, plus il est élastique & moins il doit être uni avec le sternum. L'os de la fourchette de l'*Aigle* réunit toutes ces qualités. Pl. 2, fig. 1, F.

LES OS DES ILES (*Ossa iliaca*) paroissent présenter, dans les oiseaux, l'ébauche d'un pubis dans les parties latérales, où se trouve de chaque côté, un osselet grêle & légèrement recourbé. Ces petits os, considérés dans l'*Aigle*, se touchent presque. Réunis dans l'*Auruche*, ils forment un véritable pubis; & nous

(1) Pl. 1, fig. 1, s; & pl. 2, fig. 9, s.

voyons la structure propre aux quadrupèdes recommencer là où finit celle qui est particulière aux oiseaux.

LE BASSIN (*Pelvis*) est composé, dans les oiseaux comme dans l'homme, de trois grands os, mais il est plus allongé & entièrement ouvert en devant. L'étendue de l'os sacrum ne peut être facilement déterminée; car, en convenant de placer la première pièce de cet os au niveau de la double éminence de son articulation latérale, on trouve que le nombre de ces osselets varie dans les différentes espèces, depuis sept jusqu'à douze. Le coccix, qui, conjointement avec la graisse & les chairs, forme la partie appelée communément *le croupion*, est composé tantôt de six, tantôt de sept ou huit osselets. Voy. la pl. 2, fig. 1, i.

Les anatomistes n'ont point encore décidé s'il existe une région lombaire dans la colonne épinière des oiseaux, & quelles sont, dans cette classe d'animaux, les limites de l'os sacrum, ainsi que nous venons de le voir. Pour résoudre cette question, dit M. Vic-d'Azir (1), je ferai remarquer que c'est vers la partie antérieure des fosses rénales que se trouve l'articulation de l'os des îles avec le sacrum, & que cette union se fait de chaque côté par une double éminence, au devant de laquelle est une portion très-courte de la colonne vertébrale, qui paroît répondre à la région lombaire, puisqu'elle donne passage aux nerfs qui ont reçu le même nom. Il y a cependant quelques oiseaux, tels que le *Perroquet*, où il semble que cette région manque absolument. Dans la *Buse*, dans l'*Aigle*, dans la *Grue* & dans la *Chouette*, elle est formée de deux pièces; elle est de six dans le *Casor*; & d'une seule dans le *Canard* & dans le *Cog*. Il faut remarquer en outre qu'il ne s'exécute aucun mouvement dans les lombes de l'oiseau, & que les différentes pièces que l'on y trouve sont toujours soudées entr'elles. Les vertèbres cervicales augmentent en nombre à mesure que la région lombaire se raccourcit; & comme le cou est très souple & que le corps est très-court, le nombre des vertèbres dorsales & des côtes étant lui-même très-borné, il ne paroît pas que la mobilité de la région

lombaire eût offert de grands avantages aux oiseaux.

III. LES OS DES EXTRÉMITÉS (*Ossa membrorum*) correspondent, dans les oiseaux, à ceux des extrémités de l'homme & des quadrupèdes. On distingue les os de l'aile ou des extrémités supérieures, & ceux des pieds ou des extrémités inférieures.

L'aile est composée de l'omoplate, qui est surtout remarquable par sa longueur; d'un os qui répond à celui du bras de l'homme; de deux os analogues à l'avant-bras; de trois osselets qui représentent le carpe; d'un autre qui tient la place du métacarpe; & enfin de trois osselets oblongs placés à l'extrémité de l'aile, dont deux s'articulent à la suite l'un de l'autre & le troisième latéralement; ils représentent, quoiqu'imparfaitement, la disposition des doigts.

Les pieds, ou les extrémités inférieures des oiseaux, offrent des rapports, mais plus éloignés, avec ceux des quadrupèdes; on trouve un fémur très-allongé, le péroné qui s'articule avec le fémur; le grand os du tarse & celui du métatarse qui répond au canon des solipèdes & des bisulques; & les osselets oblongs ou phalanges, qui se meuvent & se courbent aisément les uns sur les autres.

S. I I.

LES MUSCLES.

LES bornes que nous nous sommes prescrites dans l'exécution de cet ouvrage, ne nous permettent pas de faire l'énumération de tous les muscles qui entrent dans la conformation intérieure des oiseaux; ces détails appartiennent plus spécialement à l'anatomie; il nous suffira d'assigner ici les muscles qui concourent directement au vol & à la respiration des oiseaux.

La plupart des naturalistes qui ont observé les muscles de la poitrine des oiseaux, leur volume, leur insertion & la direction des tendons, ont attribué les prérogatives du vol à une force aussi prodigieuse; & ils ont conclu de-là, que si l'homme parvenoit à voler, ce ne seroit qu'en s'attachant des ailes aux cuisses & non aux bras, parce que c'est autour du fémur que la nature a rassemblé les muscles

(1) Disc. sur l'Anat. 2^e. Paris, p. 35.

les plus volumineux du corps humain, tandis qu'elle a placé sur le sternum & attaché aux ailes des oiseaux les muscles les plus gros. La puissance du vol dépend sans doute, en grande partie, de la force des muscles pectoraux : mais ce seroit une erreur de croire que les autres petits muscles distribués sur l'étendue des os de l'aile, ne concourent pas au même but par les mouvemens d'extension, de flexion, d'élevation & d'abaissement qui sont l'effet de leur contraction, car si la masse & la puissance contribuent beaucoup pour agir, l'action ne dépend pas moins de la longueur des leviers, de leur direction, du renvoi des forces mouvantes & de la manière dont elles sont mues. Quant à l'idée de ceux qui croient que l'homme parviendroit plus facilement à voler, s'il attachoit aux cuisses des ailes semblables à celles des oiseaux, elle est très-peu vraisemblable, parce que suivant l'opinion de tous les physiologistes modernes, c'est mal apprécier la force des muscles que d'en juger par leur volume; en second lieu, quand on considère la conformation des cuisses, il paroît impossible que des membres aussi lourds puissent exécuter des mouvemens propres à faire agir des ailes.

Quoi qu'il en soit de cette opinion que Willughby avoit adoptée, revenons au dénombrement des muscles qui contribuent au vol des oiseaux : on pourroit les diviser en deux classes; ceux de la poitrine & ceux de l'aile. Parmi les pectoraux, on distingue principalement le grand & le moyen qui sont destinés à produire les mouvemens qui s'exécutent dans l'angle formé par la réunion de la clavicule avec l'omoplate. L'effort de ces muscles tend à déplacer ces deux os, en même temps qu'il agit sur le bras; mais la clavicule est retenue par des faces articulaires très-larges, par des ligamens très-solides, par l'os de la fourchette & par d'autres muscles. Pour produire un effet beaucoup plus efficace, il falloit encore que l'omoplate qui forme l'autre extrémité du levier recourbé, fût fixée par une force égale; & c'étoit ajouter à cette force que d'augmenter la longueur de l'os à l'extrémité duquel ces puissances sont appliquées; en effet, on trouve plusieurs muscles qui s'insèrent à la partie postérieure de l'omoplate, & qui servent à empêcher sa bascule, que, sans leur résistance, les fortes contractions des muscles de

la poitrine n'auroient pas manqué de produire. Outre ces muscles principaux qui servent à fortifier l'aile pardevant & par derrière, on en remarque encore plusieurs autres, dont les uns s'étendent du bassin jusqu'aux phalanges, ce que l'on ne voit point dans les quadrupèdes; tandis que ceux qui sont destinés à fléchir les doigts sont à la fois perforés & perforans, ce dont les oiseaux seuls offrent l'exemple (1).

Les muscles qui concourent au mouvement de la respiration, dans les oiseaux, sont ceux qu'on nomme intercostaux, & ceux du bas-ventre. Nous ne parlerons pas ici du diaphragme dont il sera fait mention dans le paragraphe suivant. Les muscles intercostaux sont formés de deux plans; ils servent à élever les côtes ou à les abaisser. Dans le premier cas, la poitrine se dilate, & le poumon qui n'est plus comprimé se gonfle par l'entrée de l'air qui pénètre dans les canaux; dans le second cas, les muscles resserrent la poitrine; & l'air est poussé hors du poumon, qui, par cet effort, se trouve comprimé. Les muscles qui tapissent le bas ventre, foulés en dehors dans le temps de l'inspiration, se contractent au moment de l'expiration : par ce mouvement ils sont refusés vers la poitrine, dont ils diminuent la capacité, & concourent ainsi à chasser l'air hors du poumon.

§. III.

LES ORGANES ET LES VISCÈRES.

On pourroit introduire un ordre de division parmi les articles que nous avons à traiter ici, & distinguer les organes de la respiration, ceux de la voix, de la digestion & les viscères qui entretiennent dans les oiseaux le principe de la vie, du mouvement & du sentiment; mais le peu de détail que nous avons à donner sur ces divers objets semble nous dispenser d'un arrangement méthodique; nous ne suivrons donc d'autre plan que celui que nous avons établi dans les différens traités de zoologie que nous avons déjà publiés.

- I. LE CERVEAU (*Cerebrum*) est peu volumineux; relativement à celui des autres animaux, sa

(1) Voy. le Disc. sur l'anat. 2^e. Livraison p. 37; par M. Vic d'Azir,

surface est lisse, unie & sans anfractuosités : les deux substances dont il est composé ont une situation inverse de celle qu'on remarque dans l'homme & dans les quadrupèdes ; la substance médullaire occupe la couche supérieure, & la corticale est placée au-dessous ; les ventricules, au lieu d'être situés profondément, paroissent à la surface, & la couche des nerfs optiques est très-considérable ; ils forment, de chaque côté, une protubérance si volumineuse que chacun paroît, en quelque sorte, un cerveau distinct & séparé ; c'est à ce volume prodigieux de nerfs optiques qu'on doit attribuer, sans doute, la supériorité de la vue des oiseaux sur les autres sens.

II. LE CERVELET (*Cerebellum*), situé à la partie postérieure & inférieure du crâne, est comme le cerveau, un viscère pulpeux, sa substance est cependant plus ferme : il est de même que le cerveau, composé d'une couche supérieure qu'on regarde comme un lacis de glandes, & d'une couche inférieure ou médullaire, qui paroît formée par l'assemblage des vaisseaux excrétoires. Le corcelet sert, ainsi que le cerveau, à la sécrétion des esprits animaux.

III. LA MOËLLE ALLONGÉE (*Substantia medullaris*) est une continuation de la substance du cerveau ; elle occupe la base du crâne derrière le cervelet & se termine au trou occipital ; là, elle change de nom & prend celui de *moëlle épinière*. Sous cette dénomination elle se prolonge jusqu'à l'os sacrum, en passant à travers le long canal des vertèbres. Dans quelques espèces d'oiseaux, la moëlle épinière est comme divisée antérieurement en deux branches (Pl. 2, fig. 6, ME). On verra sur la même planche, fig. 7, une coupe transversale de cette moëlle de l'épine, qui représente comment les deux parties, qui paroissent divisées pardevant, se réunissent par derrière en laissant entr'elles une cavité assez profonde.

IV. LA TRACHÉE ARTÈRE (*Aspera-arteria*) est composée, comme dans les autres animaux, du larynx & de la glotte. Quelques anatomistes ont distingué deux larynx dans les oiseaux ; l'un qu'ils ont appelé *supérieur* & l'autre qu'ils ont nommé *inférieur* ; mais il est certain que ces animaux n'ont réellement qu'un larynx, dont les diverses parties constituant sont séparées & occupent des régions

différentes. La glotte se trouve à la partie la plus élevée de la trachée-artère, vers la base de la langue. On remarque cependant ici une petite différence : les membranes & les cavités sonores, au lieu d'être situées immédiatement au-dessous de cette ouverture, comme le sont les cordes vocales dans l'homme & dans les quadrupèdes, sont placées au bas du cou, entre les branches de la fourchette. Suivant M. Vic-d'Azir, le larynx des oiseaux qui chantent, est recouvert d'une expansion musculaire, qui suit ses contours & lui imprime divers mouvements ; au contraire, cet organe, considéré dans les oiseaux dont la voix rauque manque absolument de mélodie, est nu & dépourvu de muscles, qui adhèrent immédiatement à ses parois. On peut voir la trachée-artère de l'*Aigle* (Pl. 2, fig. 3, T-A) ; & celle de la *Grue* qui forme des circonvolutions & qui est encaissée dans le sternum (Pl. 2, fig. 9, T T).

V. L'ŒSOPHAGE (*Œsophagus*), au lieu d'être placé derrière la trachée artère comme dans les quadrupèdes, est situé latéralement ; cette disposition empêche les alimens de tomber dans l'organe destiné à la respiration, & dispense ces animaux de la nécessité d'une épiglote ; en effet, ils n'en ont point ; d'ailleurs, la glotte se ferme elle-même exactement, par une contraction qui lui est propre, & bouche l'ouverture de la trachée artère. L'œsophage des oiseaux a encore une destination particulière ; c'est là où commence la digestion ; puisque cet organe dilaté vers le bas du cou, se prête au séjour des alimens qui s'y ramollissent & passent successivement dans l'estomac pour y subir l'action des forces digestives. Cette dilatation de l'œsophage est très-considérable dans les oiseaux qui vivent d'herbes, de fruits ou de grains ; elle est plus étroite dans les carnivores. Voyez celui de l'*Aigle* (Pl. 2, fig. 3, œ).

VI. LE CŒUR (*Cor*) est situé au milieu & vers le haut de la poitrine. Il a, comme celui des quadrupèdes, une forme pyramidale, & se partage, par une cloison mitoyenne, en deux cavités qu'on appelle *ventricules*. A sa base, qui est un peu retournée en haut, sont placés deux sacs charnus, nommés les *oreillettes*, dont les fondions consistent à entretenir la circulation du sang. La structure de ce viscère ne diffère presque rien du cœur des quadrupèdes.

VII. LES POUMONS (*Pulmones*) sont à la vérité d'une substance moins dense que ceux des autres animaux; ils occupent aussi moins de place dans la poitrine; mais ils ne sont pas moins susceptibles d'une grande dilatation, parce qu'étant attachés aux côtés, les vésicules abdominales, dont les lames moyennes, ou diaphragmatiques sont musculaires, agrandissent leur étendue; & comme elles se remplissent d'air, le ventre des oiseaux, dans l'expiration, se gonfle alors au lieu de s'affaïsser, mouvement qui se fait d'une manière inverse dans l'homme & dans les quadrupèdes.

VIII. LE DIAPHRAGME (*Diaphragma*) n'est point composé comme celui des autres animaux: on ne trouve à sa place, tantôt qu'une membrane très-mince, tantôt que des portions de membranes également délicies, qui n'ont de rapport avec le diaphragme que d'avoir une situation intermédiaire entre la poitrine & les viscères du bas ventre; mais qui, n'étant pas susceptibles d'aucune contraction, ne peuvent contribuer en rien à la respiration.

IX. L'ESTOMAC (*Ventriculus*) varie aussi beaucoup dans les oiseaux, suivant M. Vic-d'Azir (1): on peut réduire à trois chefs les différences principales de sa structure. Dans les uns, l'estomac proprement dit, qui est une continuation de l'œsophage, est recouvert par un muscle à deux ventres épais, aplatis, dont les bords latéraux sont aigus, & que les deux tendons opposés réunissent. La situation de ces tendons est transversale; leur partie moyenne adhère peu au sac du ventricule, & ils se terminent, vers la circonférence, par des filets radiés. Cette structure est celle de l'estomac de la *Peintade*, de l'*Oie*, du *Canard*, des *Cygnés*, & de tous les gallinacés. Dans les autres, quoique la disposition soit à peu près la même, & que le muscle digastrique du gosier conserve une grande épaisseur, les bords de ce muscle, au lieu d'être tranchans, sont arrondis. L'estomac, considéré en entier, est beaucoup moins aplati; les tendons mitoyens sont moins volumineux, & ils adhèrent de la manière la plus intime,

au sac charnu qu'ils recouvrent: on trouve dans le *Merle* & dans le *Geai*, des exemples de cette conformation. Enfin dans les oiseaux du troisième ordre, l'estomac est allongé & arrondi: au lieu d'un tendon transversal sur le milieu de chacune de ses deux faces, il y a une expansion aponévrotique, étroite, ovale, qui fait corps avec le sac du ventricule, & que l'on peut regarder comme le centre d'un grand nombre de rayons aponévrotiques, également dirigés vers les bords. L'épaisseur du tissu musculaire est beaucoup moins grande que dans les deux ordres précédens. Le *Martin-pêcheur*, le *Héron*, l'*Aigle*, l'*Effraie*, le *Grand Duc*, le *Pelican*, la *Mouette cendrée* & la *Cigogne*, sont dans ce cas. On peut rapporter à ces trois divisions les divers estomacs de tous les oiseaux. Dans toutes les familles, même dans celle des granivores, la portion de l'œsophage, que l'on voit immédiatement au-dessus de l'estomac, est remarquable par un tissu glanduleux qui forme une bande circulaire, & dont chaque point saillant percé d'un pore, laisse échapper, lorsqu'on le comprime, un fluide, soit de couleur grise, dans la *Mouette cendrée*, soit rougeâtre dans la *Cigogne*, auquel on a donné le nom de *suc gastrique*. Ce tissu glanduleux est plus étendu dans les oiseaux qui vivent de chair, que dans ceux qui se nourrissent de substances végétales. Dans ceux-ci, la face interne de l'estomac est recouverte d'une membrane épaisse, calleuse, & dont les replis opposés symétriquement les uns aux autres, & mûs par les fortes contractions du muscle interne, broient les alimens déjà ramollis par leur séjour dans le jabot, & les mêlent intimement avec le suc que filtrent les glandes inférieures de l'œsophage; d'où M. Vic-d'Azir conclut, avec M. Hunter, que la vraie mastication des oiseaux se fait dans l'estomac, phénomène singulier que l'on retrouve dans la famille des crustacés. L'estomac de l'*Aigle* est représenté (Pl. 2, fig. 3, E).

X. LES INTESTINS (*Intestina*) forment un canal allongé, cylindrique, membraneux, fortifié par quelques fibres musculaires & par un grand nombre de vaisseaux sanguins. On ne distingue point de colon, & les intestins conservent à peu-près la même largeur: ainsi ils ne pourroient être divisés comme dans l'homme, en grèles & en gros; quoique souvent ce soit

(1) L'observation de M. Vic-d'Azir est fondée sur un grand nombre de dissections qu'il a faites, & dont il a présenté les dessins à l'académie royale des sciences.

près de l'estomac que la largeur du tube intestinal est la plus grande. Tous les oiseaux ont de part & d'autre une appendice cœcale, située vers la partie postérieure du ventre : ces appendices sont moins éloignées de l'anus, & leur volume est beaucoup moins grand dans les oiseaux carnassiers que dans ceux qui ont un gosier. Les appendices qui tiennent lieu de cœcum dans l'*Aigle*, sont représentés (Pl. 2, fig. 8, Y Y). Quand à la longueur du tube intestinal, il varie dans les différens individus : en général il est très court dans les oiseaux carnivores ; dans la plupart, il est tout au plus deux fois plus long que l'animal ; dans quelques espèces, il n'atteint pas même à cette longueur (1).

On trouve encore dans les oiseaux, les autres viscères qui contribuent à la digestion, soit en séparant, soit en versant dans les intestins les liqueurs qui agissent sur la masse alimentaire, & d'où dépend le principal effet de la digestion, d'après les expériences de M. l'abbé Spallanzani. Dans la plupart des oiseaux on remarque deux pancréas & une rate. On peut voir le pancréas de l'*Aigle* pl. 2, fig. 2 & 3, p ; & les rameaux qui se distribuent à la rate & aux intestins, R, r. Le foie est profondément divisé en deux grands lobes, que contiennent des membranes ou loges cellulaires ; & dans quelques-uns, plusieurs conduits s'étendent de ce viscère vers la vésicule du fiel, & de celle-ci vers l'intestin. Le *Pigeon* est entièrement dépourvu de la vésicule du fiel.

XI. LES REINS (*Renes*) sont deux corps très-larges, aplatis, composés d'un grand nombre de glandes réunies les unes avec les autres ; ils sont situés, de part & d'autre, à la partie interne, latérale & supérieure du bassin, immédiatement au-dessous du croupion. Leur usage consiste à séparer l'urine qui descend de chaque côté par un urètre ; ce tuyau

membraneux la verse, à peu de distance de l'anus, dans le renflement qui tient lieu de cœcum & qui est aussi le réceptacle des matières fécales & solides auxquelles cette liqueur se mêle. L'urine est blanchâtre & crétacée : voilà pourquoi les excréments des oiseaux, de ceux même qui ne se nourrissent que de graines, sont toujours mols, humides, souvent délayés, & teints, presque toujours, de larges fécales blanchâtres.

XII. LES PARTIES DE LA GÉNÉRATION (*Genitalia*) sont celles qui concourent à l'accouplement des oiseaux, & d'où dépend la reproduction des espèces. Nous distinguerons les parties du mâle & celles de la femelle.

Le mâle est pourvu de deux testicules & d'un organe qui répond à celui dont les quadrupèdes se servent dans leur union avec les femelles. Les testicules sont placés, un de chaque côté, sous les dernières vertèbres thorachiques, dans la même ligne dont l'ovaire occupe le milieu dans les femelles. Leur grosseur est très-inégalée dans les différentes espèces & n'est nullement proportionnée au volume du corps : ainsi les mâles de quelques familles, quoique beaucoup plus petits que d'autres, ont cependant ces organes beaucoup plus gros que les mâles d'une taille plus considérable. Les testicules ne conservent pas non plus la même grosseur pendant toutes les saisons de l'année : rapetissés en automne & au commencement de l'hiver, ils ne se gonflent & ne deviennent visibles que dans le temps des amours. Le *Coq* & le *Pigeon* forment néanmoins une exception générale à cette règle : comme ces oiseaux conservent leur puissance génératrice pendant tout le cours de l'année, ainsi que leurs femelles, leurs testicules sont toujours tumescés & d'un volume à-peu-près semblable. L'usage de ces organes, dans les oiseaux comme dans les quadrupèdes, consiste à séparer & à filtrer la liqueur prolifique, qui étant conduite vers un organe placé au-dessus de l'anus, près de son ouverture supérieure, est transmise par son moyen à la femelle qu'il féconde. Cet organe dont l'existence a déjà été reconnue dans plusieurs espèces, n'a pas été encore généralement observé dans tous les individus ; mais son utilité & l'analogie sont prouvées qu'il ne manque dans aucun. Harvée & plusieurs autres ana-

(1) La longueur totale du *Lanier de Tunis*, que j'ai disséqué, étoit d'un pied deux pouces ; celle de son intestin étoit de deux pieds & demi : la longueur du *Gouland* étoit de deux pieds un pouce & demi ; celle de son intestin étoit de trois pieds deux pouces : la longueur de l'*Essaie* étoit de huit pouces sept lignes ; celle de son intestin étoit de dix-huit pouces & demi. *Disc. sur l'anat. &c. levr. 1. p. 35.*

tomistes l'ont apperçu dans le *Coq*, où il est double; il est très-gros dans l'*Auruche* & fort sensible dans le *Cygne*, l'*Oie* & le *Canard*, dans lesquels il devient proéminent au moment de l'accouplement, & procure, entre le mâle & la femelle, une union intime à la manière des quadrupèdes.

Les parties principales qui, dans la femelle, concourent à la génération, consistent dans l'ovaire, l'oviductus & l'utérus. L'ovaire est un corps oblong, composé d'une multitude de globules retenus par une membrane commune, transparente, fort mince; il est placé au milieu du corps, au-dessus du tronc descendant de l'aorte, & immédiatement au-dessous des dernières vertèbres thorachiques. La membrane dont l'ovaire est revêtu, contient le germe de tous les œufs qu'un oiseau femelle doit pondre dans le cours de sa vie: ces germes ressemblent à des grains arrondis, très-petits, à demi-transparens & n'ayant qu'une teinte pâle, très-foiblement nuancée de jaune. Chacun d'eux est enveloppé d'une pellicule, qui est un prolongement de la membrane commune. Dans les espèces dont la ponte est réglée hors de la saison des amours, tous les germes sont égaux; ils ont le même volume & la même couleur; mais à l'époque qui précède la ponte, & en tout temps, dans les oiseaux domestiques qui ne cessent pas de produire, comme la *Poule* & les *Pigeons* de volière, on trouve sur l'ovaire des globules beaucoup plus gros les uns que les autres & d'une teinte jaune plus foncée. Les plus volumineux & les plus chargés en couleur sortent toujours les premiers; & lorsque les germes sont épuisés, soit par une ponte continue, soit par des pontes renouvelées au printemps une ou plusieurs fois chaque année, alors la membrane qui forme l'ovaire se flétrit & s'oblitére au point qu'il est très-difficile de distinguer les mâles des femelles par l'inspection de cette partie. Mais ne perdons pas de vue le développement du germe, & suivons-le dans les différentes voies qu'il a à parcourir. Aussi-tôt que le globe qui forme le jaune de l'œuf a acquis tout son accroissement, il se détache de la membrane commune qui le soutenoit & il passe dans d'autres organes, où il achève de se perfectionner par l'addition des nouvelles parties qui lui manquent. Il est alors reçu dans un canal formé par une membrane

très mince, plissée, susceptible de dilatation; située au milieu du corps, au dessous du crapon. Ce conduit qui, dans la *Poule*, a quatre travers de doigt de long, & qui distendu égale en longueur les trois quarts d'une aune, descend de l'ovaire par-dessus l'estomac & les intestins, & se prolonge jusqu'à l'anus au-dessus duquel il se termine; il est évasé à ses deux extrémités & tortueux dans son trajet. Le passage du jaune dans ce canal lui a fait donner le nom d'*oviductus*, ou conduit de l'œuf; & l'on appelle *uterus* ou matrice la partie inférieure de ce conduit où le jaune séjourne. L'utérus est d'une texture plus forte, sa substance est vasculaire; les artères entrent dans sa composition en plus grand nombre que les veines; & sa capacité se divise en trois cellules par les plis des parois intérieures. C'est dans le dernier de ces compartimens que se forme la coquille; tandis que le blanc s'amasse autour du jaune par l'exudation des parties qu'il traverse ou dans lesquelles il séjourne, & qui sont sans cesse abreuvées d'une humeur gluante qui en découle. L'orifice externe de l'utérus, situé au-dessus de l'anus auquel il se termine, est affaissé & ridé, mais capable de se dilater & de permettre la sortie de l'œuf. Il est certain que les femelles des oiseaux sont fécondées par cet orifice, soit qu'il y ait une introduction réelle de la part du mâle & une union intime, comme on l'a observé à l'égard des *Oies* & des *Canards*; soit qu'il n'y ait qu'un contact ou un simple rapprochement, & que dans ce cas, la semence déposée à l'orifice de l'utérus, soit absorbée, pompée & portée à travers l'oviductus, jusqu'à l'ovaire sur lequel elle féconde les germes les plus prêts à se détacher; car c'est sur l'ovaire que la fécondation des œufs s'opère, puisqu'une seule approche du *Coq*, rend féconds les œufs qu'une *Poule* pond pendant quelques semaines. Nous devons observer, avant de terminer cet article, que les femelles des oiseaux quoiqu'isolées & privées du mâle, pondent aussi fréquemment que celles qui vivent en société avec lui; mais tous ces œufs sont stériles; & cette ponte inféconde prouve uniquement que la femelle fournit la matière de l'œuf & que le mâle la vivifie.

XIII. L'ANUS (*Anus*) est tout-à-la fois l'ouverture du conduit par où sortent les excréments & l'orifice par où la femelle pond les œufs.

Cette ouverture est fermée par deux lèvres membraneuses couvertes d'un prolongement de la peau : l'une, plus ample que l'autre & placée supérieurement, embrasse & contient la lèvre inférieure; toutes deux sont rapprochées ou écartées par l'action de quelques fibres musculaires qui entrent dans leur contexture. Derrière les lèvres qui ferment l'orifice de l'an

on observe, sur l'extrémité du canal intestinal, plusieurs trous, dont deux servent à la décharge des uretères; les autres, selon le ser-timent le plus probable, communiquent avec l'utérus & donnent passage à la liqueur prolifiqua, qui, injectée par le mâle, va féconder les germes attachés à l'ovaire.

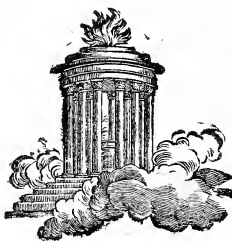


TABLE MÉTHODIQUE DES OISEAUX.

CARACTÈRES DES CLASSES. *

- 1^e. CLASSE. { Deux ou trois doigts libres par devant & point par derrière (*Pl. 3, fig. 1^e. & 2^e.*)
Digitis duobus aut tribus anterioribus, solutis; postico nullo.
- 2^e. CLASSE. { Trois doigts par devant, réunis par une membrane & point par derrière. (*Pl. 3; fig. 3.*)
Digitis tribus anterioribus, palmatis; postico nullo.
- 3^e. CLASSE. { Trois doigts par devant & un par derrière, tous engagés par une membrane. (*Pl. 3; fig. 4.*)
Digitis tribus anterioribus & postico membranâ conjunctis.
- 4^e. CLASSE. { Trois doigts par devant & un par derrière, tous bordés par une membrane. (*Pl. 3; fig. 6.*)
Digitis tribus anterioribus & postico membranâ lobatis.
- 5^e. CLASSE. { Trois doigts par devant réunis par une membrane, celui de derrière libre. (*Pl. 3, fig. 5.*)
Digitis tribus anterioribus, palmatis; postico libero.
- 6^e. CLASSE. { Trois doigts par devant, plus ou moins réunis à la base par une petite membrane lâche; celui de derrière libre. (*Pl. 3, fig. 8 & 9.*)
Digitis tribus anterioribus, plus minusve basi membranulâ laxè conjunctis; postico libero.
- 7^e. CLASSE. { Trois doigts par devant; celui du milieu joint à l'extérieur par une membrane jusqu'à la troisième articulation, & à l'intérieur jusqu'à la première articulation; celui de derrière libre. (*Pl. 3, fig. 10.*)
Digitis tribus anterioribus; medio usque ad tertium articulum exteriori conjuncto, & interiori usque ad articulum primum; postico libero.
- 8^e. CLASSE. { Trois doigts par devant; celui du milieu joint à l'extérieur par une membrane jusqu'à la première articulation; celui de derrière libre. (*Pl. 3, fig. 11.*)
Digitis tribus anterioribus; medio usque ad articulum primum exteriori conjuncto; postico libero.
- 9^e. CLASSE. { Trois doigts par devant & un par derrière, dépourvus à peu-près de membrane; le bas de la jambe nud. (*Pl. 3, fig. 7.*)
Digitis tribus anterioribus & postico ferè solutis; femoribus basi plumis denudatis.

* J'ai fait deux changemens considérables à la Table méthodique des Oiseaux que M. Daubenton a bien voulu me communiquer; j'ai réduit, en premier lieu, le nombre des Classes à douze, au lieu de quatorze; j'ai cru aussi qu'il étoit nécessaire de faire un nouvel arrangement pour la distribution des Classes. J'ai composé en entier les caractères des genres & toutes les phrases spécifiques.

- 10^e. CLASSE. } Trois doigts par devant & un par derrière, dépourvus presque de membrane ; le bas de la jambe garni de plumes. (*Pl. 3, fig. 12.*)
Digitis tribus anterioribus & postico ferè solutis ; femoribus basi plumosis.
- 11^e. CLASSE. } Trois doigts libres par devant & un par derrière ; l'extérieur peut se tourner en arrière & faire la fonction de second doigt postérieur. (*Pl. 3, fig. 13.*)
Digitis tribus anterioribus & postico solutis ; exteriori retrorsum versatili & secundarii digiti posterioris vices gerente.
- 12^e. CLASSE. } Deux doigts libres par devant & deux par derrière. (*Pl. 3, fig. 14.*)
Digitis duobus anterioribus & duobus posterioribus solutis.
-

CARACTÈRES DES GENRES.

PREMIÈRE CLASSE.

- 1^{er}. GENRE. } Autruche. Le bec aplati, rond à l'extrémité : les narines oblongues : la langue épaisse & comme divisée en deux.
Struthio. Rostrum depressum, apice rotundatum : nares oblongæ : lingua crassa, apice subbifida.
- 2^e. GENRE. } Cafoar. Le bec en cône, un peu recourbé à la pointe : les narines arrondies : la langue dentelée par les bords.
Cafuarius. Rostrum conicum, apice subincurvum : nares rotundatæ : lingua margine denticulata.
- 3^e. GENRE. } Turnix. Le bec conique, mince, un peu recourbé : les narines prolongées jusqu'au milieu du bec : la langue entière.
Turnix. Rostrum conicum, tenue, apice paulisper inflexum : nares usque ad medium rostri productæ : lingua integra.
- 4^e. GENRE. } Outarde. Le bec court, en forme de cône & convexe : les narines ovales, posées au milieu du bec : la langue pointue & dentelée, de part & d'autre, à la base.
Otis. Rostrum breve, conicum, convexum : nares ovatae, in medio rostri posita : lingua acuta, basi utrinque dentata.
- 5^e. GENRE. } Pluvier. Le bec droit, un peu renflé vers le bout & obtus : les narines linéaires : la langue entière, lancéolée.
Charadrius. Rostrum rectum, antè apicem inflatum, obtusum : nares lineares : lingua integra, lanceolata.
- 6^e. GENRE. } Echasse. Le bec droit, très-long, cylindrique, renflé vers le bout : les narines linéaires : la langue courte & amincie, de part & d'autre.
Himantopus. Rostrum rectum, longissimum, cylindricum, apice crassius : nares lineares : lingua brevis, in mucronem fastigiata.
- 7^e. GENRE. } Huitrier. Le bec droit, très-long, aplati latéralement & conformé en coin à l'extrémité : les narines linéaires : la langue d'un tiers plus courte que le bec.
Ostrelaga. Rostrum rectum, longissimum, lateraliter planum, apice cuneo æquale : nares lineares : lingua tertiâ parte rostro brevior.

DEUXIÈME CLASSE.

- 8^e. GENRE. { Albatros. Le bec gros, sillonné, comprimé latéralement ; la mandibule supérieure crochue à l'extrémité ; l'inférieure comme tronquée : les narines ovales, saillantes : la langue très-petite.
Diomedea. Rostrum crassum, sulcatum, lateraliter compressum ; mandibula superior adunca ; inferior quasi truncata : nares ovate, prominule : lingua minima.
- 9^e. GENRE. { Pingouin. Le bec comprimé, sillonné transversalement ; la mandibule inférieure droite, presque cylindrique : la longueur du bec excède la hauteur : les narines linéaires : la langue longue, entière, plus étroite à l'extrémité.
Pinguinus. Rostrum compressum, transversim sulcatum ; mandibula inferior, recta, subcylindrica ; rostri longitudo altitudinem superat : nares lineares : lingua longa, integra, apice angulata.
- 10^e. GENRE. { Macareux. Le bec comprimé, sillonné transversalement, un peu en forme de cône ; les mandibules recourbées l'une vers l'autre ; la hauteur du bec égale sa longueur : les narines linéaires : la langue un peu épaisse, entière.
Alca. Rostrum compressum, transversim sulcatum, conoideum ; mandibula sibi inflexa ; rostri altitudo longitudinem æquat : nares lineares : lingua crassiuscula, integra.
- 11^e. GENRE. { Guillemot. Le bec étroit, presque droit & terminé en pointe : les narines linéaires, situées à la base du bec : la langue épaisse, entière.
Uria. Rostrum angustum, subrectum, acuminatum : nares lineares : lingua crassiuscula, integra.

TROISIÈME CLASSE.

- 12^e. GENRE. { Paille-en-queue. Le bec court, comprimé, terminé en pointe & dentelé par les bords ; l'ouverture de la bouche prolongée au-delà des mandibules : les narines oblongues & ouvertes.
Phaëton. Rostrum compressum, breve, acuminatum, lateribus denticulatum ; fauce pone rostrum hiant : nares oblongæ, perviæ.
- 13^e. GENRE. { Anbinga. Le bec long, droit, pointu, finement dentelé par les bords : les narines linéaires, situées à la base du bec : la face nue.
Plotus. Rostrum longum, rectum, acuminatum, lateribus minutè denticulatum : nares lineares, ad basin rostri posite : facies nuda.
- 14^e. GENRE. { Pélican. Le bec long, droit & terminé par une espèce d'onglet crochu : les narines arrondies & cachées sous les plumes du front : la langue petite, presque nulle : la face ordinairement nue : une poche membraneuse sous le bec.
Pelecanus. Rostrum longum, rectum, apice aduncum, unguiculatum : nares rotundæ, frontis plumulis testæ : lingua parva, ferè nulla : facies sæpius nuda : gula saccofa.

QUATRIÈME CLASSE.

- 15^e. GENRE. { Grebe. Le bec pointu, droit ou légèrement recourbé à la pointe : les narines ovales, oblongues : la langue un peu fendue : les ongles plats & semblables à ceux de l'homme : la queue presque nulle.
Colymbus. Rostrum acuminatum, rectum aut apice parùm inflexum : nares ovate, oblongæ : lingua leviter fissa : ungues plani, humanis similes : cauda ferè nulla.

- 16°. GENRE. } Phalarope. Le bec droit, arrondi, ordinairement un peu fléchi à la pointe & d'une longueur égale à celle de la tête : les narines petites : le front garni de plumes : le doigt du milieu plus long que le tibia : la queue courte.
Phalaropus. Rostrum rectum, teretiusculum, sapius apice leviter inflexum & caput longitudine aequans : nares minutæ : frons plumosa : digitus medius tibiâ longior : cauda brevis.
- 17°. GENRE. } Foulque. Le bec conique, épais & plus court que la tête : les narines oblongues, ouvertes : le front dégarni de plumes & coloré : le doigt du milieu plus court que le tibia : la queue courte.
Fulica. Rostrum conicum, crassum, capite brevius : nares oblongæ, perviæ : frons calva, colorata : digitus medius tibiâ brevior : cauda brevis.
- 18°. GENRE. } Oiseau du Soleil. Le bec un peu conique, droit, pointu : les narines oblongues & d'une largeur égale : les doigts rayés transversalement de noir : la queue étalée.
Heliornis. Rostrum sub-conicum, rectum, acuminatum : nares oblongæ, ejusdem latitudinis : digiti transversim nigro-fasciati : cauda expansa.

CINQUIÈME CLASSE.

* *Les Jambes courtes.*

- 19°. GENRE. } Manchot. Le bec cylindrique, effilé, pointu ; la mandibule supérieure sillonnée longitudinalement par de cannelures obliques ; l'inférieure tronquée à l'extrémité : les narines linéaires, posées dans les rainures du bec : la langue hérissée de petites pointes recourbées en arrière : les ailes inutiles pour le vol.
Aptenodita. Rostrum cylindricum, attenuatum, acutum ; mandibula superior longitudinaliter oblique sulcata ; inferior apice truncata : nares lineares, in sulco rostri posita : lingua aculeis retroflexis instructa : alæ volatui inutiles.
- 20°. GENRE. } Plongeon. Le bec long, droit & pointu ; les mâchoires presque égales en longueur : les narines nues, linéaires : la langue longue, terminée en pointe & dentelée, de part & d'autre, à la base : les ailes propres pour le vol.
Mergus. Rostrum longum, rectum, acutum ; mandibula ferè æquales : nares nude, lineares : lingua elongata, apice acuminata, basi utrinque denticulata : alæ volatui idoneæ.
- 21°. GENRE. } Petrel. Le bec presque cylindrique & comme composé de quatre pièces ; la mâchoire supérieure crochue à l'extrémité ; celle d'en bas comprimée au bout & creusée en gouttière : les narines en tube saillant, posé horizontalement sur le bec ou percées perpendiculairement.
Procellaria. Rostrum ferè cylindricum & quasi quatuor laminis instructum ; mandibula superior apice adunca ; inferior apice compresso-caniculata : nares tubulosæ, eminentes, horizontaliter decumbentes aut perpendiculares.
- 22°. GENRE. } Goiland. Le bec droit, lisse, tranchant ; la mandibule supérieure courbée en croc ; celle d'en bas plus courte, droite & renflée en dessous vers la pointe : les narines linéaires, élargies par devant & situées au milieu du bec : la langue cannelée & fourchue à l'extrémité.
Larus. Rostrum rectum, leve, cultratum ; mandibula superior apice adunca ; inferior brevior, recta & infra apicem gibbosa : nares lineares, anticè latiores, in medio rostri posita : lingua canaliculata, subfida.

- 23^e. GENRE. } Hironnelle de mer. Le bec long, lisse, droit, pointu; les mandibules presque égales en longueur: les narines ovales, oblongues: la langue épaisse, pointue: les ailes très-longues: les pieds foibles.
Sterna. Rostrum longum, leve, rectum, acuminatum; mandibula ferè aequales: nares ovatae, oblongae: lingua crassa, acuta: ala longissima: pedes debiles.
- 24^e. GENRE. } Bec-en Cifeaux. Le bec épais & droit; la mandibule supérieure beaucoup plus courte & arrondie par dessus; celle d'en bas cannelée dans le milieu, tranchante par les bords & tronquée à l'extrémité: les narines linéaires.
Rynchops. Rostrum crassum, rectum; mandibula superior inferiore multò brevior & sursum rotundata; inferior in medio canaliculata, lateribus acuta, apice truncata: nares lineares.
- 25^e. GENRE. } Harle. Le bec en forme de cylindre, un peu aminci, droit & dentelé, de part & d'autre, comme une scie; la mandibule supérieure plus avancée que celle d'en bas & terminée par un ongles crochu, de matière cornée: les narines allongées, plus larges à la base.
Merganser. Rostrum subulato-cylindricum, rectum, serrè instar utrinque denticulatum; mandibula superior inferiore longior, ungue adunco, corneo apice instructa: nares oblongae, basi latiores.
- 26^e. GENRE. } Oie. Le bec demi cylindrique, convexe en dessus, un peu plane en dessous, dentelé comme une lime & terminé par un ongle de substance cornée; sa hauteur, à la base, surpasse sa largeur: les narines petites, ovales: la langue charnue, entière.
Anser. Rostrum semi cylindricum, supernè convexum, infernè planiusculum, lima instar denticulatum; basi ipsius altitudo latitudinem superat: nares parvae, ovatae: lingua carnosae, integra.
- 27^e. GENRE. } Canard. Le bec convexe en dessus, aplati en dessous, obtus, dentelé comme une lime & muni d'un ongle à l'extrémité; à la base, sa largeur surpasse sa hauteur: les narines ovales: la langue charnue, arrondie par le bout & frangée par les bords.
Anas. Rostrum supernè convexum, infernè planiusculum, obtusum, lima instar denticulatum, apice unguiculatum; basi ipsius latitudo altitudinem superat: nares ovatae: lingua carnosae, apice rotundata, lateraliter fimbriata.
- ** Les Jambes très-longues.
- 28^e. GENRE. } Flamman. Le bec épais, anguleux vers le milieu de sa longueur; la mandibule supérieure carenée en dessus & dentelée par les bords; celle d'en bas plus large que celle d'en haut & sillonnée transversalement: les narines linéaires: la langue pointue, cartilagineuse & glanduleuse à la base.
Phœnicopterus. Rostrum crassum, in medio angulatum; mandibula superior sursum carinata, lateribus denticulata; inferior superiore latior, transversim sulcata: nares lineares: lingua acuta, cartilagineae, basi glandulosa.
- 29^e. GENRE. } Coureur. Le bec court, droit & sans dentelures; les mandibules presque égales; l'ouverture de la bouche considérable: les narines oblongues, situées à la base du bec.
Corriva. Rostrum breve, rectum, edentulum; mandibula subaequales; rictus amplus: nares oblongae, ad basim rostri posita.

- 30^e. GENRE. } Avocette. Le bec très-long, mince, courbé en arc, relevé en haut & membraneux à la pointe; la mandibule supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas : les narines étroites, ouvertes : la langue courte, entière.
Recurvirostra. Rostrum longissimum, tenue, fuscum arcuatum, apice membranaceum; mandibula superior inferiore paulò longior: nares angustæ, perviæ: lingua brevis, integra.

SIXIÈME CLASSE.

- 31^e. GENRE. } Dronte. Le bec fort, rétréci vers le milieu de sa longueur & sillonné transversalement; les mandibules inégales & recourbées par le bout : les narines obliques, situées vers le milieu du bec : la face nue jusqu'au-delà des yeux.
Didus. Rostrum validum, medio coarctatum, transversim sulcatum; mandibula inæquales, apice reflexa: nares oblique, in medio rostri posita: facies ultrà oculos nuda.

- 32^e. GENRE. } Dindon. Le bec court, en cône recourbé; la mâchoire supérieure disposée en voûte & recourbée au-dessus de l'inférieure : les narines ovales : la langue charnue, entière : la tête couverte de mammelons spongieux : un appendice sur le front & un autre sous le bec.
Meleagris. Rostrum breve, conico-recurvum; mandibula superior incurva & fornicata supra inferiorem: nares ovate: lingua carnosæ, integra: caput papillis spongiosis tectum: appendicula in fronte & galeâ sub gutture.

- 33^e. GENRE. } Penelope. Le bec court, nud à la base & en cône-recourbé : les narines ovales, posées presque vers le milieu du bec : la tête revêtue de plumes : le tour des yeux & la gorge nus.
Penelope. Rostrum breve, basi nudum & conico-incurvum: nares ovate, in medio ferè rostri posita: caput plumis tectum: area oculorum & gula nuda.

- 34^e. GENRE. } Hocco. Le bec gros, en cône-recourbé & renflé à la base ou entouré, en cet endroit, d'une peau membraneuse : les narines petites & situées dans la cire : la tête & la face couvertes de plumes; celles du sommet contournées : une callosité sur le front de quelques espèces.
Crax. Rostrum robustum, conico-recurvum, basi gibbosum aut cerâ instructum: nares parvæ, in cerâ posita: caput & facies plumosa; pennis in vertice revolutis: callus frontalis plerisque.

- 35^e. GENRE. } Paon. Le bec convexe, fort & en cône-recourbé : les narines amples, posées vers le milieu du bec : la langue entière, charnue : la tête ornée souvent d'une aigrette : la queue très-longue, susceptible de dilatation & chargée de taches ocellées, fort éclatantes.
Pavo. Rostrum convexum, robustum, conico-incurvum: nares ample, versus medium rostri posita: lingua carnosæ, integra: caput sæpè cristatum: cauda longissima, expansilis, ocellis splendidis conspicua.

- 36^e. GENRE. } Faïsan. Le bec court, convexe & en cône-recourbé : les narines ovales, demi-fermées : la langue charnue, entière : un espace nud sur les joues : la tête ornée tantôt d'une crête membraneuse, comprimée latéralement; tantôt d'une huppe & souvent de deux appendices sous le bec : les pieds éperonnés dans la plupart des espèces.
Phasianus. Rostrum breve, convexum, conico-incurvum: nares ovate, semi-tectæ: lingua carnosæ, integra: caput modò cristâ membranaceâ, compressâ instructum; modò plumarum fasciculo conspicuum; paleæ binæ sub mandibula inferiori: pedes plerisque calcarati.

37°. GENRE. } Peintade. Le bec court, en cône-recourbé & entouré, à la base, d'une peau membraneuse : les narines ovales, posées dans la cire : la langue entière : la tête nue & ornée tantôt d'un casque coloré, tantôt d'une espèce de crête : deux appendices sous la mandibule inférieure.
Numida. Rostrum breve, conico-incurvum, basi cute membranacea cinctum : nares ovatae, in cera posita : lingua integra : caput nudum, modò galeâ coloratâ conspiciuum, modò cristatum : palæria bina utrinque sub mandibulâ inferiori.

38°. GENRE. } Gelinote. Le bec en cône-recourbé & en voûte : les narines ovales, demi-fermées & couvertes de plumes : la langue un peu conique, cannelée en dessus & partagée en deux à l'extrémité ou entière : un espace nud & coloré auprès des yeux : les pattes revêtues de plumes effilées comme du poil.
Tetrao. Rostrum conico-incurvum, fornicatum : nares ovatae, semi-occlusæ, plumulis testæ : lingua subconica, supernè canaliculata, apice bifida aut integra : area nuda, colorata propè oculos : pedes hirsuti.

39°. GENRE. } Perdrix. Le bec convexe, un peu fort & en cône-recourbé : les narines un peu saillantes par les bords & demi-fermées : la langue entière, charnue, pointue à l'extrémité : les paupières mammelonnées : un espace nud derrière les yeux : les pieds sans plumes, mais armés d'un éperon.
Perdix. Rostrum convexum, validiusculum, conico-incurvum : nares margine prominule, semi-testæ : lingua integra, carnosæ, apice acuta : palpebræ papillose : area ponè oculos nuda : pedes nudi, calcarati.

40°. GENRE. } Caille. Le bec court, en cône-recourbé : les narines ovales, demi-fermées : la langue entière, pointue : point d'espace nud derrière les yeux : les pieds sans éperons.
Coturnix. Rostrum breve, conico-incurvum : nares ovatae, semi-testæ : lingua integra, acuta : area ponè oculos nulla : pedes mutici.

41°. GENRE. } Tihamous. Le bec un peu alongé, obtus : les narines oblongues, situées au milieu du bec : l'ouverture de la bouche grande : les côtés de la tête presque dénués de plumes : le doigt postérieur élevé.
Tingamus. Rostrum longiusculum, apice obtusum : nares oblongæ, in medio rostri posita : rictus oris amplus : latera capitis ferè nuda : digitus posticus à terrâ elevatus.

42°. GENRE. } Pigeon. Le bec droit, un peu incliné vers la pointe : les narines oblongues, renflées & demi-fermées par une membrane molle : la langue entière : les paupières souvent mammelonnées : les pieds courts.
Columba. Rostrum rectum, versùs apicem descendens : nares oblongæ, tumide, membranâ molli, semi-testæ : lingua integra : palpebræ sæpè spongiosæ : pedes breves.

SEPTIÈME CLASSE.

43°. GENRE. } Manakin. Le bec plus court que la tête, pointu, un peu recourbé, triangulaire à la base & comprimé latéralement vers le sommet : les narines ordinairement découvertes : la tête arrondie, quelquefois surmontée d'une huppe : la queue courte.
Pipra. Rostrum capite brevius, acutum, paulisper incurvum, basi trigonum, apice lateraliter compressum : nares sapius aperta : caput rotundum, quandoque cristatum : cauda brevis.

- 44^e. GENRE. } Coq de Roche. Le bec plus court que la tête & comprimé par les côtés vers la pointe, les narines nues : la tête ornée d'une belle huppe droite, comprimée & demi-circulaire : la queue courte.
Rupicola. Rostrum capite brevius & versus apicem lateraliter compressum : caput corollæ verticali, semi-circulari & compressâ conspicuum : cauda brevis.
- 45^e. GENRE. } Todier. Le bec mince, droit, un peu allongé, aplati & entouré, à la base, de quelques poils longs : les narines petites, ovales : la queue d'une longueur médiocre.
Todus. Rostrum tenue, rectum, longiusculum, depressum, basi setis longis obtusum : nares ovate, parvæ : cauda mediocris.
- 46^e. GENRE. } Guépier. Le bec un peu recourbé, pointu, allongé, quadrangulaire, comprimé par les côtés : les narines petites, situées à la base du bec : la langue frangée à l'extrémité dans la plupart des espèces : la queue longue; les deux rectrices intermédiaires quelquefois plus prolongées que les autres.
Merops. Rostrum subincurvatum, subulatum, longum, quadrangulare, compressum : nares exigue, ad basim rostri posite : lingua apice laciniata plerisque : cauda longa ; reëtrixibus intermediis sæpè longioribus.
- 47^e. GENRE. } Martin-Pêcheur. Le bec droit, gros, allongé, pointu, triangulaire : les narines petites & ordinairement couvertes de plumes : la langue très-courte, plane & effilée à l'extrémité : la queue courte, triangulaire ou médiocrement longue.
Alcedo. Rostrum rectum, crassum ; elongatum, subulatum, triangulare : nares parvæ, plerumque plumis obtectæ : lingua brevissima, triangularis, plana, acuta : cauda brevis aut mediocris.
- 48^e. GENRE. } Momot. Le bec gros, en cône-recourbé & dentelé comme une scie : les narines couvertes : la langue représente une plume : la queue en forme de coin ; les deux rectrices intermédiaires dépourvues de barbes à la base.
Momotus. Rostrum validum, conico-incurvum, serræ instar denticulatum : nares testæ : lingua pennacea : cauda cuneiformis ; reëtrixibus duabus intermediis scapo basi nudo instructis.
- 49^e. GENRE. } Bucéros. Le bec très-fort, tranchant, convexe, pointu, recourbé & dentelé par les bords : les narines posées derrière la base du bec : la langue courte, pointue : une excroissance nue & osseuse sur le front : la queue longue.
Calao. Rostrum validissimum, cultratum, convexum, acutum, incurvum, lateraliter serratum : nares ponè rostri basim : lingua brevis, acuta : calvaria nuda, osseo gibbosa in fronte : cauda longa.

HUITIÈME CLASSE.

* Le Bec simple, effilé, droit ou recourbé.

- 50^e. GENRE. } Alouette. Le bec droit, en cylindre un peu effilé : les narines ovales, situées à la base du bec : la langue fendue : l'ongle du doigt postérieur droit & plus allongé que le doigt lui-même.
Alauda. Rostrum rectum, cylindrico-subulatum : nares ovate, ad basim rostri posite : lingua bifida : unguis digiti posterioris rectus & digito longior.

*Revoires in adopted
 Leijonard (p. 200)*

- 51^e. GENRE. } Lavandiere. Le bec droit, mincé, effilé & un peu échanuré à la pointe : les narines ovales, posées à la base du bec : la langue frangée ; la queue longue : l'ongle du doigt postérieur médiocre,
Motacilla. Rostrum rectum, tenue, subulatum, apice monnihil emarginatum : nares ovate, ad basim rostri posita : lingua lacera : cauda elongata : unguis digiti posterioris mediocris.
- 52^e. GENRE. } Sylvie. Le bec droit, mince, effilé, pointu : les narines ovales, un peu enfoncées : la langue fourchue : l'ongle du doigt postérieur d'une longueur médiocre : le doigt extérieur joint à celui du milieu par une petite membrane, posée au-dessous & à l'angle formé par les deux doigts : la queue d'une longueur médiocre.
Sylvia. Rostrum rectum, tenue, subulatum, acutum : nares ovate, depressuscula : lingua bifida : unguis digiti posterioris modicus : digitus posticus medio basi subtus connexus : cauda mediocris.
- 53^e. GENRE. } Mefange. Le bec court, assez fort, un peu comprimé, très entier & couvert de barbes : les narines ovales, situées à la base du bec : la langue tronquée, terminée par de cils : tous les doigts presque fendus jusqu'à leur insertion ; celui de derrière plus gros que les autres.
Parus. Rostrum breve, validiusculum, subcompressum, integerrimum, basi setis rectum : nares ovate, ad basim rostri posita : lingua truncata, setis terminata : digiti a d imum usque serè discreti ; posticus validior.
- 54^e. GENRE. } Hirondelle. Le bec très-petit, recourbé, pointu, aplati à la base : la langue courte, échanurée à l'extrémité : l'ouverture de la bouche ample : point de vibrisses autour du bec : les pieds courts & foibles : la queue ordinairement fourchue.
Hirundo. Rostrum minimum, recurvum, acutum, basi depressum : lingua brevis, apice marginatis : rictus oris amplus : vibrissæ nullæ : pedes breves, debiles : cauda vulgò forficata.
- 55^e. GENRE. } Engoulevent. Le bec très-petit, un peu recourbé, pointu, aplati à la base : la langue très-entière, pointue, attachée au palais : l'ouverture de la bouche très-ample & bordée de poils : les pieds courts ; l'ongle du doigt intermédiaire plus large & dentelé comme une scie : la queue entière.
Caprimulgus. Rostrum minimum, modicè incurvum, acutum, basi depressum : lingua integerrima, subulata, palato adfixa : rictus oris amplissimus : vibrissæ ad os : pedes breves ; digiti medii ungue latiori, serræ instar denticulato : cauda integra.
- 56^e. GENRE. } Oiseau-Mouche. Le bec très-effilé, pointu, recourbé, figuré en tube à la pointe & plus long que la tête : la mâchoite supérieure recouvre l'inférieure : la langue longue, composée de deux espèces de filamens réunis.
Trochilus. Rostrum filiforme, acutum, recurvum, apice tubulatum, capite longius : mandibula superior inferiorem vaginans : lingua elongata, filis duobus coalitis tubulosa.
- 57^e. GENRE. } Huppe. Le bec grêle, long, arqué, médiocrement obtus à l'extrémité : les narines petites, situées à la base du bec : la langue courte, conformée en fer de flèche : la tête ordinairement surmontée d'une huppe : la queue souvent très-longue.
Huppa. Rostrum gracile, longum, acutum, apice obtusiusculum : nares exiles, ad basim rostri : lingua brevis, sagittata : caput sæpè cristatum : cauda vulgò longissima.

INTRODUCTION.

58°. GENRE. } Grimpereau. Le bec mince, long, arqué & pointu : les narines petites, situées à la base du bec : la langue cartilagineuse & d'une forme différente, selon la diversité des espèces : la queue d'une longueur médiocre ; les deux rectrices du milieu souvent très-allongées.
Certhia. Rostrum tenue, longum, arcuatum, acuminatum : nares exiguae, ad basim rostri posita : lingua cartilaginea, varietas varia : cauda mediocris ; rectrices binæ intermediae sæpè longissima.

59°. GENRE. } Etourneau. Le bec droit, effilé, anguleux, un peu plus large qu'épais à l'extrémité : la mandibule supérieure très-entière : les narines demi-recouvertes : la langue fourchue,
Sturnus. Rostrum rectum, subulatum, angulosum, apice latius quam crassius ; mandibula superior integerrima : nares semi-tesæ : lingua bifida.

** Le Bec échanuré latéralement.

60°. GENRE. } Grive. Le bec droit, convexe en dessus, pointu, aussi épais que large à la base ; la mandibule supérieure un peu échanurée : les narines ovales, nues ou demi-fermées par une membrane : la langue frangée à l'extrémité : le tour de la bouche garni de cils.
Turdus. Rostrum rectum, superne convexum, acuminatum, basi ipsius crassitis latitudinem æquat ; mandibula superior subemarginata : nares ovatae, nude aut membranâ semi-tesæ : lingua apice lacera : faux ciliata.

61°. GENRE. } Loriot. Le bec conique, droit, pointu, légèrement échanuré, de part & d'autre, vers l'extrémité de la mandibule supérieure : les narines petites, situées à la base du bec & demi fermées : la langue terminée en pointe & fourchue.
Oriolus. Rostrum conicum, rectum, acutum, mandibula superior utrinque obsolete emarginata : nares parvæ, ad basim rostri posita, semi-tesæ : lingua acuta, bifida.

62°. GENRE. } Pie-Grieche. Le bec presque droit, un peu crochu à la pointe, nud à la base & marqué, de part & d'autre, d'une petite échanure vers l'extrémité de la mandibule supérieure : la langue frangée.
Lanius. Rostrum rectiusculum, apice subincurvum, basi nudum, utrinque marginatum versus apicem mandibula superioris : lingua lacera.

63°. GENRE. } Cotinga. Le bec droit, convexe, un peu fléchi, aplati à la base & échanuré, de part & d'autre, vers la pointe : les narines couvertes de plumes : la langue cartilagineuse, terminée en pointe & fourchue.
Ampelis. Rostrum rectum, convexum, subincurvum, basi depressum, apice utrinque emarginatum : nares pennis obteçta : lingua cartilaginea, acuta, bifida.

64°. GENRE. } Tangara. Le bec droit, conique, pointu, représentant trois côtés à la base, un peu fléchi à la pointe & échanuré, de part & d'autre : les narines posées à la base du bec.
Tanagra. Rostrum rectum, conicum, acutum, basi trigonum, apice declive, utrinque emarginatum : nares ad basim rostri posita.

65°. GENRE. } Gobe-Mouche. Le bec légèrement courbé, pointu & formant trois côtés : les narines arrondies : de poils dirigés en avant & disposés sur le contour de la bouche : la tête ordinairement surmontée d'une huppe.
Muscicapa. Rostrum leviter incurvum, acuminatum, subtrigonum : nares subrotunda : vibrissæ patentés circa oris margines : caput vulgè cristatum.

*** *Le Bec gros, sans échancrure.*

- 66^e. GENRE. } Coliou. Le bec court, assez gros, convexe en dessus, plane en dessous; la mandibule supérieure terminée en pointe, fléchie: les narines petites, revêtues de plumes & posées à la base du bec: la langue frangée par le bout.
Colius. Rostrum breve, crassum, supernè convexum, subtùs planum; mandibula superior apice acuta, reflexa: nares parvæ, plumis tectæ & ad basim rostri positæ: lingua apice laciniata.
- 67^e. GENRE. } Rollier. Le bec tranchant, dépourvu de plumes à la base & recourbé à la pointe: la langue cartilagineuse & fourchue: deux penes de la queue souvent très-alongées.
Coracias. Rostrum cultratum, basi pennis denudatum: lingua cartilaginea, bifida: rectrices duæ sepè longissimæ.
- 68^e. GENRE. } Mainate. Le bec égal, tranchant, dégarni de plumes à la base: la langue entière, charnue & terminée en pointe: la queue d'une longueur médiocre.
Gracula. Rostrum æquale, cultratum, basi nudiusculum: lingua integra, carnosæ, acutiuscula: cauda mediocris.
- 69^e. GENRE. } Corveau. Le bec convexe, tranchant, avec une dentelure, de part & d'autre, vers l'extrémité: les narines couvertes de petites plumes effilées & couchées: la langue cartilagineuse & fourchue.
Corvus. Rostrum convexum, cultratum, apice utrinque dente instructum: nares pennis fetæcis, recumbentibus tectæ: lingua cartilaginea, bifida.
- 70^e. GENRE. } Phytotome. Le bec droit, épais, conique, dentelé: les narines ovales: la langue courte, obtuse.
Phytotoma. Rostrum rectum, crassum, conicum, ferratum: nares ovatæ: lingua brevis, obtusa.
- 71^e. GENRE. } Glaucopis. Le bec voûté & recourbé; la mandibule inférieure plus courte & garnie en dessous, vers la base, d'une caroncule: les narines enfoncées & demi-fermées par une membrane cartilagineuse: la langue un peu échancrée & ciliée à l'extrémité.
Callæas. Rostrum fornicatum, recurvum; mandibula inferior superiore brevior, subtùs ad basim carunculata: nares depressæ, membranâ cartilagineâ semi-tectæ: lingua apice incisa & ciliata.
- 72^e. GENRE. } Pic-Bœuf. Le bec droit, quadrangulaire; les mandibules épaisses, entières & renflées par le bout en sens contraire: douze penes à la queue, fort pointues.
Buphaga. Rostrum rectum, quadrangulare; mandibula crassæ, integræ, versùs apicem extorsum gibbosiores: rectrices duodecim, acutissimæ.
- 73^e. GENRE. } Oiseau de Paradis. Le bec presque droit, pointu, un peu tranchant & revêtu à la base d'une espèce de duvet: les narines petites & reconvertes: les plumes des épaules & des hypochondres plus alongées: les deux rectrices intermédiaires quelquefois très-prolongées en forme de filamens.
Paradisæa. Rostrum rectiusculum, acutum, subcultratum, basi plumis tomentosis tectum: nares exiguæ, tectæ: penne scapulares & hypochondriorum longiores: rectrices duæ intermediæ filiformes, longissimæ.

- 74^e. GENRE. } Sitelle. Le bec droit, arrondi, pointu; la mâchoire supérieure un peu plus allongée & comprimée au bout : les narines ovales, découvertes ou revêtues de plumes : la langue courte, frangée par les bords & d'une substance cornée à la pointe : le doigt postérieur ordinairement épais.
Sitta. Rostrum rectum, teretiusculum, acuminatum; mandibula superior inferiore longior, apice compressa : nares ovatae, aperta aut plumis tectae : lingua brevis, margine lacera, apice cornea : digitus posticus saepe validus.
- 75^e. GENRE. } Emberise. Le bec en cône-raccourci; les mandibules droites, entières; leurs bords rentrent en dedans; celle de dessous plus large : les narines arrondies, ouvertes : la langue entière, pointue : un tubercule osseux attaché au palais.
Emberiza. Rostrum conico-attenuatum; mandibula rectae, integra; utrinque marginibus intorsum depressis : nares rotundatae, patulae : lingua integra, acuta : tuberculus ossis palato adfixus.
- 76^e. GENRE. } Pinfon. Le bec court, conique, pointu; les mandibules droites, entières; celle d'en haut beaucoup moins large que la tête : les narines petites, ovales, demi-fermées & dégarnies de plumes : la langue fourchue à l'extrémité.
Fringilla. Rostrum breve, conicum, acuminatum; mandibula rectae, integra; superiore capite multò strictiore : nares minuta, ovatae, semi-rectae, nuda : lingua apice bifida.
- 77^e. GENRE. } Gros-Bec. Le bec en cône-raccourci & arrondi à la base; les mandibules droites, entières & presque aussi larges que la tête vers les angles de la bouche : les narines petites, arrondies & situées à la base du bec : la langue membraneuse, frangée à la pointe.
Loxia. Rostrum conico-attenuatum, & basi rotundatum; mandibulae rectae, integrae, capitibus latitudinem aequantes, ad oris angulos : nares parvae, subrotundae, ad basim rostri posita : lingua membranacea, apice umbriata.

NEUVIÈME CLASSE.

- 78^e. GENRE. } Touyou. Le bec court, comprimé latéralement & assez semblable à celui de l'Oie : les paupières garnies de cils : les ailes inutiles pour le vol : une callosité arrondie à la place du doigt postérieur.
Rhea. Rostrum breve, lateribus compressum, Anserino aequale : palpebrae ciliatae : alae volatui inutiles : digiti posterioris loco callus subglobosus.
- 79^e. GENRE. } Spatule. Le bec allongé, aplati, rétréci vers le milieu de sa longueur, élargi par le bout en forme de spatule : les narines petites, situées à la base du bec : la langue petite, entière & pointue.
Platalea. Rostrum longum, planum, medio coarctatum, apice spatulatum : nares parvae, ad basim rostri posita : lingua minuta, integra, acuminata.
- 80^e. GENRE. } Jabiru. Le bec long, pointu; la mandibule supérieure triangulaire; celle d'en bas un peu relevée : les narines linéaires : point de queue : le front dégarni de plumes.
Myiæria. Rostrum longum, acutum; mandibula superior triquetra; superior subsaccedens : nares lineares : lingua nulla : frons calva.

- 81^e. GENRE. } Savacou. Le bec large, aplati, terminé en pointe crochue; la mandibule supérieure représente une espèce de nacelle renversée; elle est carenée en dessus: les narines petites, situées dans la rainure du bec: la langue petite.
Cancroma. Rostrum latum, depressum, apice uncinatum; mandibula superior instar cymbæ reflexinata, supra carinata: nares parva, in sulco rostri posita: lingua parva.
- 82^e. GENRE. } Bec-ouvert. Le bec long, épais, terminé en pointe; les mandibules repliées l'une vers l'autre, de sorte qu'il y a un vide dans le milieu & qu'elles ne se touchent que par les deux extrémités: la face nue ou garnie de plumes.
Anastomus. Rostrum longum, crassum, acuminatum; mandibula sibi invicem reflexa, in medio hiantes, apice tantum & basi sese tangentes: facies nuda aut plumosa.
- 83^e. GENRE. } Bec-en-fourreau. Le bec fort, épais, en forme de cône, convexe en dessus & garni à la base d'une espèce de membrane mobile, de substance cornée: les narines petites & posées à la base du fourreau: la langue arrondie en dessus, plate en dessous & pointue à l'extrémité: la face nue & mammelonnée.
Vaginalis. Rostrum validum, crassum, conico-convexum, basi cerâ mobili, corneâ instructum: nares parva, ad basim vaginæ rostri posita: lingua supra teres, subtus complanata, apice acuta: facies nuda, papillosa.
- 84^e. GENRE. } Ombrette. Le bec épais à la base & comprimé par les côtés; la mandibule supérieure carenée, sillonnée par deux cannelures & terminée en pointe un peu crochue: les narines linéaires, obliques.
Scopus. Rostrum basi crassum, lateribus compressum; mandibula superior carinata, sulcis duobus exarata, apice verò subadunca: nares lineares, obliqua.
- 85^e. GENRE. } Rouloul. Le bec court, en forme de cône, convexe, légèrement fléchi: les narines oblongues: le front dégarni de plumes: l'occiput orné d'une huppe: le doigt postérieur plus gros que ceux de devant, plus court & tronqué.
Rollulus. Rostrum breve, conicum, convexum, leviter inflexum: nares oblonga: frons calva: occiput cristatum: digitus posticus anterioribus crassior, brevior & truncatus.
- 86^e. GENRE. } Palamede. Le bec court, en forme de cône; la mandibule supérieure voûtée, un peu fléchie ou crochue à la pointe: les narines ovales: la tête quelquefois armée d'une petite corne & les fausses ailes munies d'un éperon.
Palamedea. Rostrum breve, conicum; mandibula superior fornicata, apice subincurva aut adunca: nares ovatae: caput sæpè cornutum: alula spinosa.
- 87^e. GENRE. } Agami. Le bec en forme de cône-cylindrique, convexe & un peu pointu; la mandibule supérieure plus allongée; les narines ovales, ouvertes: la langue cartilagineuse, aplatie & frangée à l'extrémité.
Pfophia. Rostrum cylindrico-conicum, convexum, acutiusculum; mandibula superior inferiore longior: nares ovatae, patula: lingua cartilaginea, complanata, apice fimbriata.
- 88^e. GENRE. } Perdrix de Mer. Le bec court, épais, convexe en dessus, comprimé latéralement, un peu crochu par le bout: les narines linéaires, obliques, situées à la base du bec: l'ouverture de la bouche ample: les doigts allongés.
Glareola. Rostrum breve, validum, superne convexum, lateribus compressum, apice aduncum: nares lineares, obliqua, ad basim rostri posita: riçtus amplus: digiti longi.

- 89^e. GENRE. } Poule-Sultane. Le bec droit, fortement implanté dans le front, épais, conique, pointu, comprimé par les côtés & d'une longueur égale à celle de la tête; la mandibule supérieure un peu fléchie à l'extrémité : les narines ovales & courtes : le front dégarni de plumes & coloré : les doigts allongés.
Porphyrio. Rostrum rectum, ad caput vehementius obstructum, validum, conicum, acutum, lateribus compressum, caput longitudine æquans; mandibula superior apice parum inflexa: nares ovatae, breves: frons calva, colorata: digiti prælongi.
- 90^e. GENRE. } Jacana. Le bec arrondi, renflé par le bout & un peu obtus : les narines ovales, découvertes & situées vers le milieu du bec : une caroncule sur le front, divisée en deux lobes : de piquans aux ailerons : les doigts & les ongles très-longs & pointus.
Parra. Rostrum teretiufculum, apice paulisper incrassatum, obtufusculum: nares ovatae, pervia, in medio rostri posita: caruncula in fronte bifida: alula spinosa: digiti & unguis longissimi, acuti.
- 91^e. GENRE. } Rale. Le bec droit, semblable à celui des *Gallinacés*, mais beaucoup plus long, épais à la base, comprimé par les côtés & pointu : les narines ovales, ouvertes, la langue entière ; le front couvert de plumes : les doigts allongés.
Rallus. Rostrum rectum, Gallinacæis simile, sed multò longius, basi crassum, lateribus compressum, acutum: nares ovatae, pervia: lingua integra: frons plumosa: digiti prælongi.
- 92^e. GENRE. } Vanneau. Le bec droit, arrondi & d'une longueur égale à celle de la tête : les narines linéaires : la langue entière, arrondie par le bout & pointue : la tête ornée quelquefois d'une huppe : la face couverte de plumes : le doigt postérieur ne pose point à terre.
Tringa. Rostrum rectum, teretiufculum, caput longitudine æquans: nares lineares: lingua integra, apice subrotunda; acuta: caput vulgò cristatum: facies tecta: digitus posterior à tertio elevatus.
- 93^e. GENRE. } Héron. Le bec droit, épais, sillonné & allongé ; les mandibules tantôt lisses, tantôt dentelées : les narines linéaires : la langue étroite, pointue : la face nue & colorée : le doigt du milieu dentelé intérieurement dans quelques espèces.
Ardea. Rostrum rectum, validum, sulcatum, elongatum; mandibula modò levè, modò denticulata: nares lineares: lingua angusta, acuta: facies nuda, colorata: digitus medius plerisque interius dentatus.
- 94^e. GENRE. } Ibis. Le bec très-long, arrondi, diminuant insensiblement de longueur & arqué ; les mandibules égales & lisses : les narines ovales : la langue large & courte, ciliée par derrière dans quelques espèces & fourchue à l'extrémité dans quelques autres : un espace dégarni de plumes, qui s'étend au-delà des yeux : une sorte de poche membraneuse & nue pend ordinairement sur la gorge.
Tantalus. Rostrum longissimum, teretiufculum, sensim attenuatum, arcuatum; mandibulae aequales, levès: nares ovatae: lingua lata, brevis, quandoque posticè ciliata, sæpè apice bifida: facies ultrà oculos nuda: saccus plerisque jugularis, nudus.

I N T R O D U C T I O N .

XCX

95^e. GENRE. } Courlis. Le bec très-long, arrondi, diminuant insensiblement d'épaisseur, arqué & obtus à l'extrémité : les mandibules égales, lisses : les narines linéaires : la langue courte, pointue : la face couverte de plumes : point de poche membraneuse sur la gorge.
Numenius. Rostrum longissimum, teretiusculum, sensim attenuatum, arcuatum, apice obtusum : mandibule equales, laves : nares lineares : lingua brevis, acuta : facies tecta : saccus gularis nullus.

96^e. GENRE. } Scolopace. Le bec très-long, droit ou légèrement fléchi, arrondi & un peu obtus à l'extrémité ; la mandibule supérieure plus longue : les narines linéaires & posées dans la rainure du bec : la langue longue, étroite & pointue : la face revêtue de plumes : point de poche membraneuse sous le bec.
Scolopax. Rostrum longissimum, rectum aut leviter inflexum, teretiusculum, apice obtusum ; mandibula superior inferiore longior : nares lineares, intrà rostri sulcos recondita : lingua longa, angusta, acuta : facies tecta : saccus gularis nullus.

D I X I È M E C L A S S E .

97^e. GENRE. } Vautour. Le bec droit, crochu à l'extrémité & recouvert à la base d'une peau membraneuse : la langue charnue, ordinairement fourchue : la tête dépourvue de plumes : les pieds forts : les ongles médiocrement crochus.
Vultur. Rostrum rectum, apice aduncum, basi cute membranacea tectum : lingua carnosâ, sapius bifida : caput impenne : pedes validi : digiti modicè incurvati.

98^e. GENRE. } Faucon. Le bec crochu & recouvert à la base d'une cire colorée : la langue membraneuse & fourchue : la tête garnie de plumes très-ferrées : les pattes tantôt velues, tantôt dépourvues de plumes.
Falco. Rostrum aduncum, basi cerâ coloratâ obductum : lingua membranacea, bifida : caput pennis armatè tectum : pedes modò hirsuti, modò nudi.

O N Z I È M E C L A S S E .

99^e. GENRE. } Duc. Le bec court, recourbé, dépourvu de cire, mais garni à la base de plumes dirigées en avant : les narines oblongues, couvertes de poils : la langue fourchue : la tête grosse, arrondie & remarquable par de grands yeux & deux espèces d'oreilles : les doigts armés d'ongles crochus : les grandes plumes dentelées extérieurement.
Strix. Rostrum breve, aduncum, absque cerâ, at best plumis antrorsùm incumbentibus tectum : nares oblongæ, pennis setaceis obductæ : lingua bifida : caput grande, rotundatum oculis magnis & ambabus auribus instructum : digiti unguibus aduncis armati : remiges primariæ margine exteriori serratæ.

100^e. GENRE. } Musophage. Le bec court, épais, triangulaire, prolongé sur le front ; la mandibule supérieure plus avancée & un peu crochue ; celle d'en bas presque droite ; l'une & l'autre dentelées par les bords : les narines en forme de rein & ouvertes : la langue un peu épaisse & entière.
Musophagus. Rostrum breve, crassum, trigonum, frontem obtegens ; mandibula superior longior, adunca ; inferior recta ; utraq; lateribus denticulata : nares reniformes, patulæ : lingua crassiuscula, integra.

INTRODUCTION.
DOUZIÈME CLASSE.

- 101^e. GENRE. } Torcol. Le bec mince, arrondi, un peu fléchi : les narines découvertes, concaves : la langue ronde, en forme de ver de terre, très-longue & terminée par une pointe effilée : les rectrices flexibles.
Yunx. Rostrum debile, teretiufcutum, paulò incurvatum : nares denudatæ, concavæ : lingua teres, lumbriciformis, longiffima, in apicem fetofam definens : rectrices debiles.
- 102^e. GENRE. } Pic. Le bec long, droit, anguleux & conformé un peu en coin à l'extrémité : les narines couvertes de poils : la langue ronde, très-longue, en forme de ver de terre & garnie à l'extrémité de poils recourbés vers le gosier : les rectrices roides.
Picus. Rostrum longum, rectum, angulatum, apice subcuneatum : nares plumis fetaceis rectum : lingua teres, longiffima, lumbriciformis, apice fetis recurvis instructa : rectrices rigida.
- 103^e. GENRE. } Jaquamar. Le bec droit, très-long, quadrangulaire, pointu : les narines ovales ; posées à la base du bec : la langue courte & pointue : le cuiffes garnies de plumes par devant.
Gabula. Rostrum rectum, longiffimum, quadrangulare, acutum : nares ovata, ad basim rostri posita : lingua brevis, acuta : crurâ anticè plumosa.
- 104^e. GENRE. } Coucou. Le bec long, quelquefois légèrement fléchi & terminé en pointe : les narines faillantes par les bords & arrondies : la langue plane, entière & en forme de flèche.
Cuculus. Rostrum longum, sæpè modicè inflexum, apice acutum : nares margine prominula, rotunda : lingua plana, integra, sagittata.
- 105^e. GENRE. } Ani. Le bec court, anguleux par les bords, crochu & carené en dessus : les narines ovales, ouvertes : la langue comprimée latéralement & terminée en pointe.
Ciotothaga. Rostrum breve, margine angulatum, aduncum, superne carinatum : nares ovata, pervia : lingua compressa, apice subulata.
- 106^e. GENRE. } Touroucou. Le bec court, fort, un peu crochu & dentelé par les bords : les narines couvertes de poils & arrondies : les pieds courts & revêtus de duvet.
Trogon. Rostrum breve, validum, apice subaduncum & margine dentatum : nares rotundæ, vibriffis rectæ : pedes breves, lanugine vestiti.
- 107^e. GENRE. } Perroquet. Le bec court, crochu, garni à la base d'une peau membraneuse : les narines arrondies & posées à la racine du bec : la langue charnue, entière, obtuse : la queue tantôt d'une longueur médiocre, tantôt très-longue.
Psittacus. Rostrum breve, aduncum, basi cerâ instructum : nares rotundæ, ad rostri radicem posita : lingua carnosâ, integra, obtusa : caudâ modicæ longitudinis aut longiffima.
- 108^e. GENRE. } Barbu. Le bec droit, tranchant, comprimé latéralement, échancré, de part & d'autre, & un peu recourbé par le bout : les narines couvertes de plumes : le tour du bec garni de poils ou de petites plumes recourbées : l'ouverture de la bouche s'étend au-dessous des yeux.
Bucco. Rostrum rectum, cultratum, lateribus compressum, utrinque emarginatum, apice subincurvum : nares plumis rectæ : capistrum fetaceis pennis vestitum : rictus oris infra oculos protensus.

- 109^e. GENRE. } Scytrops. Le bec très-grand, convexe, tranchant & crochu à l'extrémité : les narines rondes, découvertes & posées à la base du bec : la langue cartilagineuse, fendue à l'extrémité.
Scytrops. Rostrum magnum, convexum, cultratum, apice aduncum : nares rotundæ, perviæ, ad basim rostri positæ : lingua cartilaginea, apice bifida.
- 110^e. GENRE. } Toucan. Le bec très-grand, vide en dedans, convexe & dentelé par les bords : les deux mandibules fléchies par le bout : les narines longues, étroites, situées derrière la base du bec.
Ramphastos. Rostrum maximum, inane, convexum, margine serratum ; mandibule utraque apice inflexa : nares longæ, angustæ, ponè rostri basim positæ : lingua penne amula.

Fin de la Table.



ORNITHOLOGIE:

ORNITHOLOGIE.

PREMIÈRE CLASSE.

Oiseaux qui ont deux ou trois doigts libres par devant , & point par derrière.

Ier. GENRE.

AUTRUCHE, *struthio*, Linn. f. n. 265.

Corpus magnum, excelsum, nigro, albo & griseo varium.

Caput parvum, depressum, usque ad medietatem colli lanuginosum. Rostrum, si corpori aequas, valde exiguum, Anserino simile. Palpebra superior ciliata, mobilis. Nares oblonga, recta, ruditer delineata. Lingua parva, crassa, apice subbifida.

Collum longissimum, erectum, supernè pilis rarioribus obtitum, infernè plumosum.

Ala parva, ad volandum inepta.

Crura, crassa, nuda. Pedes alis & caudâ longiores, didactyli : digiti duo tantum anteriores ; majore unguiculato ; exteriorè mutico ; postico & anticorum intimo nullis.

Cauda conferta, rotundata, non in latum expansa, alis longior.

Avium omnium maxima, octo pedibus alta, dum erecto collo progreditur ; in aerem se atollere nequit ; verùm alarum alteram, inslar veli erigens, & sæpè ambabus ita acrem verberat & tam citò cursum promovet, ut nec à cane nec ab equo sinè artificio superari queat. Fœmina parit ova, numerosa, maxima, alba & quasi lapideâ crustâ munita ; quæ interdum solis calore, & noctû maris & fœminæ incubatione foventur, donec ex iis pulli educantur. Vegetabilibus victitat ; ferrum aliaque dura promiscuè devorat, sed non concoquit & integra per anum reddit.

Le corps grand élevé , & varié de noir, de blanc & de gris.

La tête petite, aplatie & garnie de duvet jusqu'à la moitié de la longueur du cou. Le bec extrêmement petit, si on le compare à la grosseur du corps, & semblable à celui de l'Oie. La paupière supérieure bordée de cils & mobile. Les narines oblongues, droites, grossièrement dessinées. La langue petite, épaisse & comme divisée en deux à l'extrémité.

Le cou très-long, redressé, semé de poils

vers l'extrémité supérieure, & garni de plumes à sa base.

Les ailes petites & inutiles pour le vol.

Les cuisses grosses & nues. Les pieds plus longs que les ailes & la queue, & divisés en deux doigts, posés antérieurement : le plus grand est armé d'un ongle ; l'extérieur en est dépourvu. Le doigt intérieur de devant & celui de derrière manquent.

La queue ramassée, arrondie, point étalée ; mais plus longue que les ailes.

C'est le plus grand de tous les oiseaux. Il a huit pieds d'hauteur, lorsqu'il redresse le cou. Il ne peut point s'élever en l'air ; mais il se fert tantôt d'une aile, tantôt des deux à la fois ; comme de deux espèces de voiles ; & il accélère tellement sa marche par le moyen des ailes, qu'un chien ou un cheval ne pourroient l'atteindre à la course sans user d'artifice. La femelle pond un grand nombre d'œufs très-gros, de couleur blanche & comme revêtus d'une couche cretacée : ces œufs sont exposés aux ardeurs du soleil pendant le jour ; le mâle & la femelle les couvent tour-à-tour pendant la nuit, jusqu'à ce que les petits éclosent. L'Autruche se nourrit de végétaux ; elle avale aussi indistinctement le fer & d'autres matières dures, mais elle ne les digère point, & les rend entières avec les excréments.

L'AUTRUCHE. 1. S. *Camelus*. S. *Corpore supra & subtus nigro ; capite & colli medietate superiori lanuginosis, fuscis ; alis & caudâ albis ; femoribus nudis ; rostro corneo ; pedibus ex-griseo-fuscis.*

Le dessus & le dessous du corps noirs : la tête & la moitié supérieure du cou garnies de duvet d'une couleur brune : les ailes & la queue blanches : les cuisses nues ; le bec couleur de corne ; les pieds d'un gris-brun (Pl. 4. fig. 1^{re}.)

L'Autruche est le plus grand de tous les oiseaux connus, & celui dont la conformation

est la plus extraordinaire. Nous en avons vu un vivant à Paris, il y a quatre ans. Sa tête, qui imite par sa forme celle de l'Oie, est fort petite, nue sur le sommet, & terminée antérieurement par un bec aplati, noir à l'extrémité & assez semblable à celui du *Canard*. Les parties latérales de la tête & la moitié supérieure du cou sont revêtues d'une peau rougeâtre, garnie d'un duvet blanc qu'on prendroit pour du poil. Les jeunes *Autruches* sont d'un gris-cendré la première année, & ont des plumes par-tout; mais ce sont de fausses plumes qui tombent bientôt d'elles-mêmes, pour ne plus revenir sur les parties qui doivent être nues, comme la tête, le haut du cou, les cuisses, les flancs & le dessous des ailes. Elles sont remplacées sur le dos, la poitrine, le ventre & le croupion, par des plumes noires dans le mâle, & par des plumes d'un gris-cendré dans les femelles. Quelquefois cependant on trouve des *Autruches* dont la livrée est mélangée de gris & de noir. Les plumes les plus courtes occupent la partie inférieure du cou; elles deviennent un peu plus longues sur le ventre & sur le dos: les plus allongées sont aux extrémités de la queue & des ailes; celles-ci, du moins les plus grandes, sont entièrement blanches. La position & la structure de ces plumes mérite d'être observée. Elles ne sont pas appuyées les unes sur les autres, comme celles des autres oiseaux, ni disposées pour frapper l'air avec avantage; elles n'ont aucune consistance, aucune adhérence réciproque; leurs barbes sont défunies, détachées les unes des autres, & ne peuvent par conséquent opposer à l'air une résistance convenable: de-là vient que cet oiseau est attaché à la terre, comme par une double chaîne, son excessive pesanteur & la conformation de ses ailes; & il est condamné à en parcourir laborieusement la surface, comme les quadrupèdes, sans pouvoir s'élever dans l'air. On trouve de chaque côté, sous les ailes, deux ergots d'environ un pouce de long; l'un est au bout de l'aile, & l'autre à l'extrémité de l'aîleron. Les cuisses sont fort grosses, très-muscleuses, couvertes d'une peau brune & marquées de rides un peu élevées, qui se croisent les unes les autres & laissent entre elles des espaces carrés. Les pieds sont nerveux & divisés en deux doigts seulement; le plus long est armé d'un ongle noirâtre; l'autre n'en a point. L'*Autruche* se nourrit de végétaux;

elle avale aussi avec voracité les substances les plus dures, comme les pierres, le cuivre, le fer, &c.; mais c'est moins sans doute pour en faire la nourriture, que pour suppléer à la trituration dont elle est privée par le défaut des dents. La femelle est très-féconde; elle fait plusieurs pontes par an de vingt œufs, de trente & même davantage; elle les dépose sur un amas de sable, les confie à la chaleur du soleil pendant le jour & ne les couve que la nuit. M. Vaillant nous a donné des détails fort curieux sur l'incubation de l'*Autruche*. « Je fis lever, dit-il, une » *Autruche* femelle. Arrivé sur son nid, le » plus considérable que j'eusse vu, j'y trouvai » trente-huit œufs en un tas, & treize dis- » tribués plus loin, chacun dans une petite » cavité. Je ne pouvois concevoir qu'une » seule femelle peut couvrir autant d'œufs; ils » me paroissoient d'ailleurs de grandeur iné- » gale. Lorsque je les eus considérés de plus » près, j'en trouvai neuf beaucoup plus petits » que les autres. Cette particularité m'inté- » ressoit vivement. Je fis arrêter & déterler à » un quart de lieue du nid, & j'allai m'en- » foncer dans un buisson, d'où je la voyois » à découvert & directement à portée de la » balle. Je n'y fus pas long-tems sans voir » arriver une femelle qui s'accroupit sur les » œufs; & pendant le reste du jour que je » passai dans ce buisson, trois autres se ren- » dirent au même nid. Elles se relevoient » l'une après l'autre: une seule resta un quart- » d'heure à couvrir, tandis qu'une nouvelle » venue s'y étoit mise à côté d'elle; ce qui me » fit penser que quelquefois, & peut être dans » les nuits fraîches ou pluvieuses, elles s'en- » tendent pour couvrir à deux, & même davan- » tage. Le soleil touchoit à son déclin: un » mâle arrive, qui s'approche du nid pour y » prendre place; car les mâles couvrent aussi » bien que les femelles: je lui envoyai mon » coup qui l'étendit mort. . . . Cette parti- » cularité touchant les mœurs de l'*Autruche*, » dont la femelle se réunit avec plusieurs » autres pour l'incubation dans un même nid, » est d'autant plus faite pour réveiller l'atten- » tion du Naturaliste, que, n'étant point une » règle générale, elle prouve que les circon- » stances peuvent quelquefois déterminer les » actions des ces animaux & modifier leurs » sentimens; ce qui tendroit à rehanser leur » instinct, en leur donnant une prévoyance

„ plus réfléchi qu'on ne la leur accorde ordinairement. N'est-il pas probable que ces animaux s'associent pour être plus en force, & défendent mieux leur progéniture (1) ? L'observation véritablement intéressante que M. Vaillant a été dans le cas de vérifier, savoir, que l'*Autruche* place toujours à portée de son nid un certain nombre d'œufs proportionné à ceux qu'elle destine à l'incubation ; cette observation, dis-je, n'est point nouvelle ; il en est fait mention dans les *Trans. philosophiques*.

Ces œufs n'étant point couvés, se conservent frais très-long-tems ; & l'instinct prévoyant de la mère les destine à la première nourriture de ceux qui vont éclore : du reste, chaque œuf est lisse & d'un blanc légèrement teint de jaunâtre ; sa coque est fort épaisse : on en fait des espèces de coupes qui durcissent avec le tems & ressemblent en quelque sorte à l'ivoire. Cet oiseau procure trop d'avantages à l'homme pour qu'il puisse être en sûreté dans les déserts. Des peuples entiers ont obtenu le surnom de *Strutophages*, par l'usage où ils étoient de manger de l'*Autruche*. L'Empereur Héliogabale fit un jour servir la cervelle de six cents de ces animaux dans un seul repas. Les habitans de la Lybie & de la Numidie en nourrirent encore aujourd'hui de privés, dont ils mangent la chair & vendent les plumes, qu'on emploie comme ornement & comme distinction militaire. Les Arabes écorchent les *Autruches*, & font de leur cuir des espèces de soubrevestes qui leur tiennent lieu de cuirasse & de bouclier. On fait même plus que les apprivoiser : on en a dompté quelques-unes au point de les monter comme on monte un cheval ; & cet usage étoit connu des anciens, puisque le tyran Firmius, qui régnoit en Egypte sur la fin du troisième siècle, se faisoit porter, dit-on, par de grandes *Autruches* (2). On prétend qu'elles courent plus vite que le meilleur coureur anglais (3). *Linn. f. n. 265. Buff. tom. 2. p. 212 (4). Briff. Ornith. tom. 5. p. 3. l'Afrique & les pays circonvoisins.*

L. 144. E. 113. P. R. (*).

I^e. GENRE.

CASOAR, *Casuarius*, Linn. f. n. 265.

Corpus grande, ovatum, plumis nigris, fuscis & griseis vestitum, quæ à longinquo intuentibus, pili potius quam plume videntur.

Caput parvum, modò plumosum, modò calvum, seu potius raris pilis obtitum, ex atro-cæruleiscent. Galea cornæ in vertice primæ speciei. Rostrum conicum, rectum, apice parùm incurvatum. Palæaria bina in medio juguli ; in secundâ specie nulla. Nares subrotundæ, versùs apicem rostri positiæ. Lingua margine denticulata.

Collum longissimum, supernè nudum, basi miniatum & sub-plumosum. Callus in medio pectore.

Alæ brevissimæ, seu potius rudimenta quadam alarum ; remigum loco quinque tantum scapi, elongati, teretes.

Crura crassa, squamis tecla. Pedes tridactyli : digiti tres antici unguiculati ; postico nullo.

Cauda nulla.

Casuarius insularum Moluccarum & Sumatræ incola, celerrime currit, volare nescit : ferox, suis insularum grunnit, equi more pedibus calcitrat ; verùm faciliè mansuescit. Vegetabilibus viciitat & quæcumque ei obijciuntur deglutit. Fœmina ovæ ponit maxima, subcinerea, extremâ parte viridescens, & creberrimis tuberculis saturatè viridibus instructa.

Le corps grand, ovale & revêtu de plumes noires, brunes & grises, qui de loin ressemblent à des poils plutôt qu'à des plumes.

La tête petite, tantôt couverte de plumes ; tantôt nue, ou plutôt garnie de poils clairsemés. Une sorte de casque de substance cornée sur le sommet de la tête, de la première espèce seulement ; la seconde espèce n'en a point. Le bec en cône droit, un peu recourbé à la pointe. Deux appendices sur le milieu de la gorge. Les narines arrondies & posées vers l'extrémité du bec. La langue dentelée sur le contour.

Le cou très-long, dépourvu de plumes à l'extrémité supérieure, d'un beau rouge à la base & garni de petites plumes. Une callosité sur le milieu de la poitrine.

(1) M. Vaillant, Voy. en Afrique, tom. 2, p. 361 & 245.

(2) *Tætor apud Gesnerum*, p. 573.

(3) M. Adanson, Voy. au Sénégal, p. 48.

(4) Voyez l'édition in-8o, de l'imprimerie royale, 1781.

(*) *Nota.* Les nombres indiqués par des chiffres dans les deux premiers termes de cette abréviation, désignent des poices ; & les dimensions des oiseaux que nous donnerons dans le cours de ce Traité, seront toujours prises depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, lorsque cette partie excèdera la longueur des pieds ; ou jusqu'à l'extrémité des ongles, lorsque les pieds dépasseront la queue.

Les ailes très-courtes, ou plutôt on ne voit que les premiers rudimens des ailes : à la place des penes, il y a cinq tiges rondes, assez allongées.

Les cuisses grosses, couvertes d'écailles. Les pieds divisés en trois doigts antérieurs, garnis d'ongles. Il n'y en a point par derrière.

Point de queue.

Le *Casoor* n'habite que les îles Moluques & Sumatra. Il court avec une extrême vitesse & ne peut point voler. Il est farouche, grogne comme le cochon, & rue comme le cheval. On l'appivoise facilement. Les végétaux forment sa nourriture ordinaire. Il avale indistinctement tout ce qu'on lui présente. La femelle pond des œufs très-gros, d'une couleur cendrée, verdâtres vers le gros bout, & couverts en cet endroit de tubercules d'un verd plus foncé.

LE CASOAR. 1. *C. galeatus*. *C. Corpore supra & subtus ex fuscescente-nigro : galeâ nudâ in vertice : pallearibus sub mento : capite & collo superiore ferè calvis : rem-gum loco scapi quinque nudi : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps d'un brun qui tire sur le noir : une espèce de casque nud sur la tête : des appendices sous le menton : la tête & la partie supérieure du cou presque dégarnies de plumes : cinq tiges dépouillées de barbes à la place des penes de l'aile : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 4. fig. 2.*)

Sans être aussi grand, ni même aussi gros que l'*Austruche*, le *Casoor* paroît cependant plus lourd & plus massif, parce qu'il a le cou & les pieds beaucoup plus courts. Son bec est noir, presque conique & un peu recourbé à l'extrémité. Les bords des deux mandibules sont un peu échancrés vers le bout, de sorte qu'elles paroissent avoir chacune trois pointes. Mais le trait le plus remarquable dans la figure de cet oiseau, est cette espèce de casque noir par devant, jaune dans tout le reste, qui s'élève sur le front depuis la base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête. Cette protubérance, dont l'extrémité est un peu recourbée en arrière, est formée par le renflement des os du crâne, & recouverte par des couches concentriques d'une substance analogue à la corne de bœuf. Elle a environ trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base, & trois lignes à son sommet. Les yeux sont composés d'une iris couleur de topaze & d'une cornée singulièrement petite, relativement au globe de l'œil. La paupière inférieure est la plus grande;

celle de dessus est garnie, dans sa partie moyenne, d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondit en manière de sourcil, & donne au *Casoor* une physionomie que la grande ouverture du bec achève de rendre menaçante. Les orifices extérieurs des narines sont près de la pointe du bec supérieur. La tête & le haut du cou sont nus, ou simplement revêtus de quelques poils noirs & clair-semés, en sorte que dans ces endroits la peau paroît à découvert : elle est de différentes couleurs, d'un violet ardoisé sous la gorge, bleue sur les côtés, & marquée par derrière de taches d'un rouge plus ou moins vif. Ces places rouges sont un peu relevées par des espèces de rides obliques, dont le cou est sillonné. L'ouverture de l'oreille est fort grande, & seulement environnée de quelques petits poils noirs, fort courts vers la partie antérieure du cou. À l'endroit où commencent les grandes plumes, naissent deux membranes charnues, longues d'un pouce & demi, arrondies par le bout, larges d'environ neuf lignes; elles sont nuancées de rouge & de bleu. Tout le corps du *Casoor*, en y comprenant les ailes & les cuisses, est revêtu de plumes d'une structure particulière; la plupart sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues & souvent inégales entre elles. On peut voir la figure d'une de ces plumes au-dessus de celle qui représente le *Casoor* (*Pl. 4. fig. 2.*). Les barbes de ces plumes sont défunies, & les tiges qui les supportent sont plates, noires, luisantes, divisées par anneaux en dessous. Chaque anneau produit une barbe ou un filament, avec cette différence, que depuis la racine jusqu'au milieu de la tige, ces filets sont plus courts, plus souples, plus branchus, & pour-ainsi-dire plus duvétés & d'une couleur de gris-tanné; au lieu que depuis le milieu de la même tige à son extrémité, ils sont plus longs, plus durs & de couleur noire : & comme ces derniers recouvrent les autres, le *Casoor*, vu à quelque distance, paroît être un animal velu & du même poil que l'ours & le sanglier. Les plumes les plus courtes sont à la partie inférieure du cou; les plus longues sont disposées autour du croupion : elles ont jusqu'à quatorze pouces de longueur; & retombant sur la partie postérieure du corps, elles tiennent lieu de queue, qui manque absolument. L'aile, qui n'a que cinq pouces de long, est armée de cinq tiges ou tuyaux de plumes, noirs, luisans, presque

droits, & creux dans toute leur longueur : le plus long a onze pouces ; c'est celui du milieu. Il y a, comme à l'*Auruche*, un espace calleux & nud sur le *sternum*, à l'endroit où porte le poids du corps, lorsque l'oiseau est couché. Les pieds sont très-gros & courts, à proportion de la taille de l'animal : chacun est divisé en trois doigts, de longueur inégale & garnis d'ongles droits, très-longs, pointus & de couleur noire. Le premier doigt intérieur est le plus long. Tous ces caractères sont exprimés avec beaucoup d'exactitude sur la figure que nous avons indiquée. Ce dessin a été pris sur un individu vivant qui étoit au Jardin du Roi, il y a environ deux ans ; & qui de-là a été transporté à la ménagerie de Versailles, où il est mort. On lui donnoit de mie de pain, d'herbages légumineux, de racines de carotte grossièrement coupées, de pommes, & généralement toutes sortes de fruits. Je lui ai vu saisir, en alongeant le cou, une poire qu'on avoit attachée à la hauteur de six pieds. M. Poivre, ancien Intendant à l'Isle-de-France, assure, dans une note communiquée à M. Mauduit, qu'ayant mis un *Casoor* dont on lui avoit fait présent, dans un jardin, il avoit observé que lorsqu'il ne pouvoit atteindre à certains fruits qui pendoient à des branches trop élevées, il prenoit de loin sa courbe & savoit la finir de façon, qu'en s'arrêtant il frappoit le tronc de l'arbre d'un des pieds qu'il relevoit ; il avoit ensuite les fruits que la secousse avoit détachés. L'homme qui montrait celui que j'ai vu à Paris, nous avertit qu'il ruoit du derrière, & qu'il falloit nous garantir de son pied : en effet, il passe pour méchant. Son allure est bizarre ; mais malgré la mauvaise grace de sa démarche, on prétend qu'il court plus vite que le meilleur cheval. La vitesse est un attribut si essentiel à l'oiseau, que les plus pesans de cet ordre sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les quadrupèdes. Ses œufs sont d'un gris de cendre, tirant au verdâtre, moins gros & plus allongés que ceux de l'*Auruche*, & semés d'une multitude de petits tubercules d'un verd foncé. La coque n'est pas fort épaisse. Les plus gros ont environ quinze pouces de tour dans le sens du plus grand diamètre. *Linn. f. n. 265. Buff. tom. 2. p. 306. & suiv. Les îles Moluques, de Java & de Sumatra.*

L. 60 $\frac{1}{2}$ E. P. 5. R..

* LE CASOAR DE LA NOUVELLE HOLLANDE. 2. *C. nova Hollandia. C. corpore supra & subtis,*

fusco & griseo vario : galea in vertice nullâ : capite plumoso : gula & collo anteriore plumis rarioribus vestitis : scapulis alarum nullis : rostro pedibusque nigris.

Le dessus & le dessous du corps mêlés de brun & de gris : le haut de la tête dépourvu de casque : la tête revêtue de plumes : la gorge & le devant du cou garnis de plumes plus clair-semées : point de tiges à la place des penes de l'aîle : le bec & les pieds noirs.

La description & la figure de cette nouvelle espèce viennent d'être publiées dans l'histoire du *Voyage du Gouverneur Phillip à Botany-Bay*. D'après la relation qu'on en donne, ce *Casoor* est plus gros, plus élevé sur ses pattes, & a le cou plus long que celui qui précède. Son bec présente à-peu-près la même structure & les mêmes dimensions ; mais il n'y a point de casque sur la tête : de plus, cette dernière partie & le cou sont entièrement couverts de plumes, excepté la gorge & le devant du cou sur six pouces de longueur, où les plumes sont plus clair-semées que sur le reste de sa surface. Tout le corps est revêtu de plumes brunes & grises, frisées & redressées. On ne voit point de tiges nues à la place des penes de l'aîle, comme nous l'avons remarqué à l'égard de l'espèce précédente ; mais toutes les plumes de l'aîle sont courtes, inutiles pour le vol, & disposées par paires sur une même tige. La queue n'est presque pas visible. Les pattes sont couvertes d'écaillés qui forment une dentelure sur la partie postérieure. Cet oiseau est commun dans la nouvelle Hollande. On en a trouvé plusieurs aux environs de Botany-Bay & dans d'autres endroits. Celui qui a servi de modèle à cette description & à la figure qu'on en a donnée dans l'ouvrage anglois, a été tué près de l'établissement, à *Sydney-Cove*. Sa peau a été envoyée en Angleterre, & on la voit actuellement dans le cabinet de M. Jos. Banks. Quoique ce *Casoor* ne puisse pas voler, il court avec tant de rapidité qu'un lévrier peut à peine l'atteindre. Le goût de sa chair ressemble, dit-on, à celui du bœuf. *Voy. du Gov. Phillip à Botany-Bay. Trad. Franc. 1791, p. 212. La nouvelle Hollande.*

L. 86. E. P. R..

II I^e. GENRE.

TURNIX, *Turnix*.

Corpus ovatum, albo, nigro, flammeo & fuscifcente variegatum.

Caput subtrotundum. Rostrum conicum, tenue, acutum, apice paulisper inflexum. Nares oblonga, usque ad medium rostri producta.

Collum mediocre, crassum.

Ala ad volatum idonea, caudâ sæpè longiores.

Crura in parte inferiore plumis tecta. Pedes tridactyli, rectricibus breviores: digiti tres anteriores nudi; postico nullo.

Cauda brevis, integra.

Aves, corporis formâ, Coturnicibus similes; verùm pedum structurâ & moribus præcipuè discrepantes. Africa & America sylvas frequentant, & hieme in loco natali commorantur.

Le corps ovale, varié de blanc, de noir, de couleur de feu & de brunâtre.

La tête arrondie. Le bec conique, mince, terminé en pointe & un peu recourbé à l'extrémité. Les narines oblongues & prolongées jusqu'au milieu du bec.

Le cou d'une longueur médiocre & épais.

Les ailes propres pour le vol & souvent plus allongées que la queue.

Le bas des cuisses garni de plumes. Les pattes divisées en trois doigts & plus courtes que les rectrices : trois doigts nus, posés par devant ; il n'y en a point par derrière.

La queue courte & entiere.

Ces oiseaux ressemblent aux Cailles par la forme du corps ; mais ils en diffèrent par la structure des pattes & par leurs mœurs. Ils fréquentent les bois de l'Afrique & de l'Amérique, & passent l'hiver dans leur pays natal.

* TURNIX D'AFRIQUE. 1. *T. Africanus. T. corpore suprâ vestito pennis nigro & fulvo transversim lineatis & albo marginatis; subtus ex albo-rufescente: rostro corneo: pedibus rufescentibus.*

Le dessus du corps revêtu de plumes rayées transversalement de noir, de roux, & bordées de blanc ; le dessous d'un blanc-rouffâtre : le bec couleur de corne : les pieds rougeâtres. (Pl. 188, fig. 2. sous le nom de Caille des bois.)

Cet oiseau, que M. Desfontaines a trouvé sur les côtes de Barbarie, se rapproche du *Pluvier* par la structure des pattes, qui sont dépourvues du doigt postérieur ; mais il a beaucoup de rapport avec la *Caille* par sa conformation extérieure, son vol & les couleurs de sa livrée. Il est d'un tiers plus petit que la *Caille d'Europe* : son bec est aussi plus grêle, plus aigu, long de six à sept lignes, & légèrement arqué depuis la partie moyenne jusqu'à la pointe. Les

deux mandibules sont à-peu-près égales. Les narines se prolongent jusque vers la moitié du bec. Les couleurs du plumage sont aussi plus vives & plus tranchées que celles de la *Caille d'Europe*. Les plumes de la poitrine sont de couleur de feu ; celles des côtés sont bordées de blanc, avec une tache noire, quelquefois rousse dans le centre ; sous le ventre, elles sont d'un blanc rouffâtre ; sur la tête, elles ont du noir dans le milieu, & du roux à l'extrémité ; & sur le dos, elles sont bordées de blanc, & rayées alternativement de petites lignes noires & rouffes, transversales ; enfin, celles qui recouvrent les ailes sont tachetées de noir, de blanc & de roux, tandis que les plumes offrent une couleur brune. Cette espèce est assez commune dans les taillis aux environs d'Alger ; elle court rapidement, & se laisse chasser long-tems & de très-près avant de s'élever. M. Desfontaines observe qu'elle ressemble à la *Caille de Madagascar*, décrite dans l'Ornithologie de M. Brisson, mais qu'elle en diffère par les couleurs du plumage & par sa taille moins grêle & moins allongée. M. Desfontaines, *Mém. de l'Acad. des Sciences*, ann. 1787. p. 500. *L'Afrique.*

L. 5. E. 8 $\frac{1}{2}$. P. R..

* LE TURNIX. 2. *T. nigricollis. T. corpore suprâ ex fuscescente-castaneo, lineis nigris, transversis undulato; subtus cinereo: genis & colli lateribus albo, nigro & rufo egregiè maculatis: mento & gula nigris: alis alb-maculatis: rostro fusco: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un brun-maron, semé transversalement de lignes vermiculaires ; le dessous cendré : les joues & les parties latérales du cou joliment tiquetées de blanc, de noir & de roux : le menton & la gorge noirs : les ailes tachetées de blanc : le bec brun : les pieds rouges.

Le *Turnix* ou la *Caille de Madagascar*, qui est représenté dans les planches enluminées, n°. 171, diffère, à certains égards, de celui qui a été décrit par M. Brisson, quoiqu'ils soient de la même espèce. Suivant M. de Buffon, il a la tête & le dos d'un brun-marron, obscurci sur la tête par de petites rides noires, & sur le dos par des lignes en zig-zag, & de petites taches pareillement noires & irrégulières. Les parties latérales de la tête & du cou sont revêtues de plumes blanches, rayées longitudinalement de roux & bordées de noir ; ce qui forme en cet endroit un mélange agréable

de ces trois couleurs. Au-dessus, vers le pli de l'aile, on remarque une plaque de roux clair. Une bande noire recouvre tout le devant du cou, depuis le menton jusqu'à la poitrine. Le dessus du corps & les intervalles qui séparent la plaque rousse du cou de la bande noire de la gorge, font d'un beau gris-cendré. Les ailes ont en dessus des taches blanches, noires, rousses, jaunâtres, de forme irrégulière, & posées dans tous les sens. Les plumes sont brunes; les rectrices mêlées de roux, de cendré, & rayées transversalement de brun. Les pieds sont rouges & n'ont que trois doigts antérieurs. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 252. Lath. Syn. II. 2. p. 791. N. 39. Madagascar.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

*LE TURNIX DE GIBRALTAR. 3. *T. Gibraltarica. T. corpore supra fusco, nigro-lineato; subtus flavicante: vertice fusco, lineâ albâ cincto: tectricibus alarum ferrugineis, apice albis & oculo notatis: rostro nigro: pedibus pallidis.*

Le dessus du corps brun, rayé de noir; le dessous jaunâtre: le sommet de la tête brun & entouré d'une petite ligne blanche: les couvertures de l'aile roussâtres, terminées de blanc & marquées chacune d'une tache œillée: le bec noir: les pieds d'une couleur pâle.

J'ai tiré la description de cette nouvelle espèce, de l'ouvrage de M. Latham. Elle a le bec noir; le sommet de la tête brun & circonscrit par une bandelette blanche, qui forme une espèce de couronne; le menton & la gorge variés de noir & de nuances sombres; & la poitrine blanche, semée de taches noires en croissant. Chaque plume porte une tache de même; elle est, de plus, marquée de roussâtre dans le centre. Le dos est couvert de hachures noires sur du brun. Le ventre est d'une couleur blanchâtre, lavée de jaune. Les couvertures de l'aile offrent un caractère plus remarquable: elles sont roussâtres, terminées de blanc & ornées, vers le milieu de leur surface, d'une petite tache noire, arrondie & entourée d'un cercle blanc. Les plumes de l'aile font d'une couleur brunâtre; celles de la queue ont une multitude de raies noires & brunes, & une bordure blanche. On la trouve aux environs de Gibraltar. M. Ashton-Lever conserve un individu desséché dans son cabinet. *Lath. Syn. II. 2. p. 791. Gibraltar.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

*LE TURNIX D'ANDALOUSIE 4. *T. Andalusica. T. corpore supra rufescente, lineis & punctis nigris undulato; subtus ex rufescente-albo: colli la-*

teribus nigro-punctatis: collo inferiore & pectore flavicantibus: rostro pedibusque incarnatis.

Le dessus du corps roussâtre, ondulé de lignes & de points noirs; le dessous d'un roux-blanchâtre: les côtés du cou tiquetés de noir: le bas du cou & la poitrine tirant au jaune: le bec & les pieds couleur de chair.

Cette espèce ressemble par sa grosseur & par sa forme extérieure à la *Caille d'Europe*, mais elle en diffère par les couleurs. La tête, le haut du cou, le dos, le croupion & les ailes sont joliment variés de points ou de lignes noires, tantôt vermiculaires, tantôt recourbées en demi-cercle & posées sur un fond roussâtre. La partie inférieure du corps est d'un roux-blanchâtre, lavé d'une nuance jaune sur le bas du cou & sur la poitrine. Les plumes de l'aile ont une teinte sombre. Les pieds sont d'une couleur de chair, ainsi que le bec, & n'ont que les trois doigts antérieurs. *Lath. Syn. II. 2, p. 791, n. 38. L'Andalouse.*

*LE TURNIX DE L'ILE DE LUÇON. 5. *T. Luzonensis. T. corpore supra ex nigricante-griseo; subtus flavescence: capite albo, nigris punctis guttato: pectore badio: tectricibus alarum & remigibus secundariis apice flavis, oculoque notatis: rostro pedibusque griseis.*

Le dessus du corps d'un gris noirâtre; le dessous tirant au jaune: la tête blanche tiquetée de noir: la poitrine mordorée: les couvertures des ailes & les plumes moyennes terminées de jaune & marquées d'un tache œillée: le bec & les pieds grisâtres. (Pl. 98, fig. 1, sous le nom de *Caille de l'Île de Luçon.*)

Ce Turnix habite l'Île de Luçon, l'une des Manilles: il est remarquable par sa tête tiquetée de noir sur un fond blanc; & par la distribution des couleurs qui ornent les couvertures & les plumes moyennes de l'aile. Ces plumes sont grisâtres, terminées de jaune; & au milieu de cette teinte, on voit une petite tache noire, arrondie & entourée d'un demi-cercle mordoré, ce qui forme des espèces d'yeux. A en juger par l'inspection de la figure, il y a aussi sur quelques-unes de ces plumes, une bandelette noire transversale. La poitrine est d'un beau marron rougeâtre; le ventre d'un jaune clair; & le dos d'un gris tirant sur le noir. Il est un tiers plus petit que la *Caille* ordinaire. *M. Sonnerat, voy. à la nouv. Guinée, p. 54, pl. 23, Les Îles Manilles,*

IV^e. GENRE.

OUTARDE, *Oris*. Linn. f. n. 264.

Corpus validum, ovatum, rufo, nigricante, & albo variegatum.

Caput sub-depressum, plumulis longiusculis, angustum radiatum. Rostrum breve, conicum, convexum. Nares ovata, amplissima, in medio rostri posita. Lingua sublaevigata, acuta, basi utrinque dentata.

Collum longum, erectum.

Ala volatui idonea, caudâ breviores.

Crura in parte inferiori plumis denudata. Pedes tegulati, caudâ multo longiores, tridactyli: digiti tres antiqui unguibus supra & subtus convexis instructi; digito postico nullo.

Cauda sæpè rotundata, alis longior.

Avis, timida, elegans, migratoria, non cursu sed volatu sibi consulit; seminibus, herbis & insectis viçtitat. Mas caudâ, ut meleagris, superbit tempore Aphrodisiaco; irascens instat cætem sub rostro tantillum dependentem. Fæmina ova duo ad quinque, Anserinis aequalia, ponit in tellure segetis avenæ, quam avis incubans collo procerò superare potest. Visu audituque acrimunita, scèctatores ubi suspicatur, ova sub alis recondit & in alium locum transvehit.

Le corps gros, ovale, varié de roux, de noirâtre & de blanc.

La tête un peu aplatie, & couverte de plumes étroites & alongées. Le bec court, conique, convexe. Les narines ovales, très-ouvertes & posées au milieu du bec. La langue un peu lanceolée, pointue & dentelée, de part & d'autre, à la base.

Le cou long & droit.

Les ailes disposées pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses dépourvues de plumes à la base. Les pieds couverts d'écaillés, beaucoup plus alongés que la queue & divisés en trois doigts antérieurs, garnis d'ongles convexes en dessus & en dessous. Il n'y a point de doigt postérieur.

La queue souvent arrondie & plus longue que les ailes.

C'est un bel oiseau, timide, voyageur, qui se soustrait au danger par la force de ses ailes, & non par la rapidité de sa course: il se nourrit de graines, d'herbes & d'insectes. Dans le tems des amours, le mâle fait la roue, comme le *dindon*; lorsqu'il est irrité, il gonfle la peau qui pend au dessous du bec, la femelle pond

de deux jusqu'à cinq œufs, semblables à ceux de l'*Oie*; elle les dépose à terre, dans un champ semé d'avoine, mais dont les tiges sont assez basses pour qu'elle puisse voir par dessus pendant l'incubation. Elle a la vue & l'ouïe d'une finesse extrême; & aussitôt qu'elle aperçoit ceux qui cherchent sa couvée, elle met les œufs sous les ailes & les transporte ailleurs.

L'OUTARDE I. *O. Tarda. O. corpore supra fusco & splendè ferrugineo transversim striato; subtus albido: jugulo utrinque cristato: remigibus primariis nigris: rectricibus albidis, fusco-fasciatis: rostro ex cinereo-fusco: pedibus cinereis.*

Le dessus du corps varié de brun & de roussâtre par bandes transversales; le dessous blanchâtre: des espèces de moustaches, de part & d'autre, sous le menton: les premières plumes de l'aile noires: les rectrices rayées de brun sur un fond blanchâtre: le bec d'un cendré-brun; les pieds cendrés. (Pl. 4, fig. 3.)

Il paroît, d'après les descriptions des Naturalistes, que l'oiseau dont il s'agit ici, varie autant pour la teinte & la distribution des couleurs que, pour la taille & les dimensions du corps. En général, le bec est en cône courbé, semblable à celui des Gallinacés, & l'iris orangé: la tête, la gorge & le cou sont d'un cendré-clair. De chaque côté de la mandibule inférieure partent de longues plumes éfilées, qui imitent, par leur disposition, des espèces de moustaches longues de trois pouces. Tout le dessus du corps, les plumes scapulaires & les couvertures des ailes, sont variées de brun-noirâtre & de fauve: ces deux nuances sont posées tantôt par bandes transversales, tantôt par raches sur un fond roussâtre. La poitrine, le ventre, les côtés & les plumes du dessous de la queue sont d'un blanc très-foiblement lavé d'une teinte fauve: le duvet de toutes les plumes est d'un rouge qui tire sur la couleur de rose vive. Il est à remarquer qu'aux troisième, quatrième, cinquième & sixième penes de chaque aile, les barbes extérieures deviennent subitement plus courtes, à l'endroit où elles sonttrées de dessous leurs couvertures: les neuf premières de ces plumes sont noirâtes; les sept suivantes sont mi-parties de blanc à leur base & noirâtes à l'extrémité; la dix-septième & la dix-huitième sont blanches, tachetées de noir & de roussâtre au sommet; les autres enfin sont variées de brun & de noir. Les penes de la queue sont traversées en dessus de bandelettes brunes & étroites, en dessous

de larges bandes noirâtres sur un fond blanchâtre. Les pieds, qui ont une couleur sombre, sont revêtus de petites écailles; celles des doigts sont en tables longues & étroites: les ongles four courts & convexes en dessous & en dessus. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est presque de moitié plus petite: de plus, elle n'a point de moustaches. Sa gorge & les côtés de la tête sont bruns; le sommet & le cou sont variés des mêmes couleurs que le dos. Elle se contente de creuser un trou dans la terre où elle pond deux œufs, d'un brun qui participe de celui de l'olive, avec des taches plus foncées. L'incubation est de trente jours. Elle abandonne sa couvée pour peu qu'on se soit approché du lieu où elle avoit cru la cacher. Cet oiseau court avec assez de promptitude en s'aidant de ses ailes; mais il a beaucoup de peine à prendre son vol, & ne parvient à s'enlever qu'après avoir parcouru un certain espace. Il est sauvage, timide, & paroît en bandes de huit ou dix au printemps & à la fin de l'automne. Il se nourrit de graines, d'herbe & de vers. Sa chair, sur-tout celle des jeunes, est d'un goût exquis. *Linn. f. n. 264. Buff., tom. 3, p. 1. L'ancien Continent, depuis la Syrie, la Grece, la Tartarie jusqu'en Suede & en Russie.*

L. 48, E. 84. P. 26, R. 20.

LA CANNE-PETIERE. 2. *O. Tetrax, O. corpore supra rufo, lituris fuscis & lineolis irregularibus, nigris vario: (maris) Collo nigro: torque duplici, albo: remigibus reëtriciisque subrufis, transversim nigro-lineatis: rostro ex griseo-fusco: pedibus griseis.*

Le dessus du corps fauve avec des bandelettes brunes & de raies noires, irrégulières: le cou (du mâle,) noir: un double collier blanc; les plumes de l'aile & de la queue roussâtres avec des lignes noires, transversales: le bec d'un gris-brun: les pieds gris. (*Pl. 4, fig. 4.*)

Cette espèce ne diffère presque de la précédente, qu'en ce qu'elle est plus petite; le plumage offre aussi quelques différences. Le mâle a le dessus de la tête couvert de plumes noirâtres, marquées chacune d'une ligne rousse. Les côtés de la tête & la gorge présentent une multitude de taches brunes, longitudinales, sur du roussâtre-clair. Le cou est noir & paré d'un double collier blanc: une bande noire, qui est au-dessus de ce collier, est parsemée de quelques taches roussâtres. Le dos, les plumes scapulaires, les couvertures des ailes

et celles de la queue sont marquées de taches noires disposées en tous sens, sur un fond varié de fauve, de noir & de roussâtre. Les plumes qui garnissent le dessous de la queue sont rayées de noir transversalement. Les quatre premières plumes extérieures sont blanches à leur base & noirâtres dans le reste de leur longueur; les six suivantes sont blanches & traversées à l'extrémité, d'une large bande noirâtre: à compter de la onzième à la vingunième, toutes les plumes intermédiaires sont blanches; les six qui avoisinent le corps, sont variées des mêmes couleurs que le dos. Les quatre plumes intermédiaires de la queue sont fauves avec de larges bandes transversales, noirâtres, & d'autres plus étroites posées en zigzag entre les plus larges: les plumes latérales sont blanches & marquées pareillement de bandes noirâtres. Le bec est d'un gris brun: le bas des jambes & les pieds sont gris. La femelle, dont on voit la figure sur la planche indiquée, n'a point de collier sur le cou comme le mâle, & a de plus la tête, la poitrine & le croupion semés d'une infinité de petites lignes, tantôt longitudinales, tantôt transversales. Le corps du mâle & de la femelle est couvert d'un duvet couleur de rose, semblable à celui qu'on trouve sur l'*Outarde*. Cet oiseau passe en Avril & à la fin de Septembre: il a à-peu-près la même timidité que l'*Outarde*; il est rusé & soupçonneux. Il se nourrit d'herbes, de graines, de fourmis, de scarabées & de petites mouches. Un mâle suffit à plusieurs femelles. Elles font leur ponte, qui est ordinairement de quatre ou cinq œufs, au mois de Juin: chaque œuf est d'un vert luisant. Lorsque les petits sont éclos, la mère les mène comme la *Poule* mène les siens: ils ne commencent à voler que vers le milieu du mois d'Août; & quand ils entendent du bruit, ils se tapissent contre terre & se laisseroient plutôt écraser que de changer de place. La chair de la *Canne-Petiere* est noire & d'un goût excellent. *Linn. f. n. 264. Buff., tom. 3, p. 57 & suiv. L'Europe, principalement l'Espagne, la France, l'Autriche & la Russie Méridionale; elle est rare en Angleterre & en Suede.*

L. 17, E. 32½, P. 27, R. 18.

* LE HOUBARA. 3. *O. Houbara O. corpore supra fulvo, maculis nigris, quadratis consperso; subtus albo: vertice cristato: collo pennis longissimis circumdato: rostro pedibusque ex griseo-fuscis.*

Le dessus du corps fauve & parsemé de taches noires, carrées; le dessous blanc: une huppe sur le sommet de la tête: des plumes très-longues autour du cou: le bec & les pieds d'un gris-brun. (*Pl. 182, fig. 3.*)

Cet oiseau, qui étoit peu connu avant que M. Desfontaines, de l'Académie des Sciences, en eut donné la description, est à peu-près de la grosseur du *Faisan*; il a le bec d'un brun-grisâtre, long d'environ deux pouces & légèrement courbé depuis la partie moyenne jusqu'à la pointe. La mandibule supérieure est triangulaire à la base, un peu plus longue que l'inférieure & armée, vers l'extrémité, de deux petites dents latérales. Les narines sont nues & ovoïdes; les yeux un peu plus grands que ceux du *Cog* & l'iris couleur d'eau. Du sommet de la tête naît un faisceau des plumes fines, blanches, renversées en arrière, longues de trois à quatre pouces. Le cou est gros, alongé & entouré obliquement d'une belle fraise de plumes blanches & noires, que l'oiseau abaisse ou redresse à volonté. Toute la partie antérieure de la gorge est pointillée d'une très-grande quantité de petites taches brunes sur un fond gris; le dessous du corps est d'un beau blanc: la surface supérieure, ainsi que le dessus des ailes, offre une couleur fauve, tachetée de petits carrés noirs, irréguliers, de différentes grandeurs, & réunis en groupes, qui laissent çà & là des interstices de la largeur du petit doigt. Les plumes sont blanches & quelquefois brunes vers la base; celles de la queue sont longues d'environ huit pouces, terminées par un demi-cercle blanc & rayées transversalement de bandes bleues & fauves alternativement. La femelle a, comme le mâle, une aigrette sur la tête & une fraise autour du cou; mais elle est moins grosse, & les couleurs de son plumage sont moins vives & moins tranchées. Elle pond quatre œufs, de la grosseur de ceux de la *Canne*, d'une couleur olive & marqués de taches brunes, irrégulières. Le vol du *Houbara* est pesant & néanmoins rapide: lorsqu'il traverse les airs, il ne s'élève pas à une grande hauteur. C'est au milieu des déserts qu'il établit de préférence son domicile, soit parce qu'il y trouve une nourriture convenable, soit parce que ses mœurs, naturellement sauvages, l'éloignent de l'habitation des hommes. Ils vont ordinairement seuls, ou deux à deux; & se nourrissent d'herbes, de graines & d'insectes. Les Arabes leur donnent la chasse avec le *Faucon*; cette chasse

est véritablement curieuse: le *Houbara* pour suivi par son ennemi emploie toute sorte de ruses pour lui échapper; il court rapidement; revient tout-à-coup sur ses pas, s'enfonce dans les broussailles, en sort, y rentre plusieurs fois de suite; & lorsqu'il se voit sur le point d'être saisi par l'oiseau de proie, il se renverse sur le dos & le frappe fortement avec les pieds. Sa chair est très-bonne à manger. *Voy. de Shaw. p. 252, Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1787, p. 496. L'Afrique.*

L... E. 42, P... R...

LE LOHONG. 4. *O. Arabs. O. corpore suprâ rufo, rutilcolæ inflâr, nigro variegato; subtus albo: auribus erecto-cristatis, nigris: remigibus prioribus nigris: retrâribus albis, nigro-maculatis & apice fasciatis: rostro corneo: pedibus fuscescentibus.*

Le dessus du corps fauve, rayé de brun-foncé, comme celui de la *Bécaffe*; le dessous blanc: une huppe relevée au-dessus des oreilles: les premières plumes de l'aile noires: les rectrices blanches, tachetées de noir & rayées à l'extrémité: le bec couleur de corne: les pieds brunâtres. (*Pl. 5, fig. 2.*)

Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur de l'*Ouzarde*. Les pieds, le bec & le cou paroissent un peu plus longs: le bec a la couleur de la corne, mais un peu plus pâle: l'iris est brun & le derrière de la tête noir. Le trait qui caractérise principalement cette espèce, consiste en une huppe pointue, dirigée en arrière, inclinée à l'horison & située, de part & d'autre, derrière l'orbite de l'œil. De sa base, elle jette en avant deux lignes noires, dont l'une plus longue passe au-dessus de l'œil & forme une espèce de fourcil; l'autre, beaucoup plus courte, se dirige comme pour embrasser l'œil par dessous, mais n'arrive point jusqu'à cet organe, lequel est noir & placé au milieu d'un espace blanc. En regardant cette huppe noire, on croiroit voir des oreilles un peu couchées. Le plumage du cou & de la partie supérieure du corps est fauve, & marqué transversalement d'une infinité de petits traits noirs, comme on en voit sur le dos de la *Bécaffe*. De plus, il y a des taches en forme de croissant sur les ailes, sur la gorge & le devant du cou, & de petites raies transversales, d'un brun-obscur sur un fond cendré. Tout le dessous du corps est blanc, ainsi que le contour de l'aile. Les premières plumes de l'aile sont noires; les intermédiaires variées de blanc & de noir; & celles qui avoient le corps

sont fauves avec de lignes noirâtres. La queue, qui est tombante comme celle de la *Perdrix*, est composée de plumes un peu tachetées de brun & traversées d'une bande noirâtre. Le bas de la jambe, le bec & les pieds sont d'un brun-clair & jaunâtre. La figure de cet oiseau, que nous avons tirée de l'Ouvrage de M. Edwards, a été prise sur un individu qui venoit de Moka & qui a vécu plusieurs années à Londres. Ce Naturaliste ne nous a laissé aucuns détails sur les mœurs, les habitudes, ni même sur la nourriture qui convient à cette espèce. *Linn. f. n. 264. Buff., tom. 3, pag. 73. L'Arabie-Heureuse, les environs de la Mer Caspienne.*

* LE CHURGE. 5. *O. Bengalensis. O. corpore supra pennis nigris, margine fuscis vestito; subtus nigro: areâ oculorum rufâ: taniâ peçtorali fuscâ, nigromaculatâ: rectricibus alarum albis: rectricibus splendide fuscis, nigro-punctatis & fasciatis: rostro pedibusque albidis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes noires, frangées de brun; le dessous noir: le tour des yeux roux: une zone brune sur la poitrine, tachetée de noir: les couvertures de l'aile blanches: les rectrices d'un brun clair, ponctuées & traversées de bandes noires: le bec & les pieds blanchâtres. (*Pl. 5, fig. 3.*)

Il ne faut que jeter les yeux sur la figure qui représente le *Churge*, & la comparer avec celle de l'*Outarde*, pour reconnoître qu'il est plus menu & plus haut monté sur ses jambes. De plus, ses couleurs sont distribuées différemment. Le bec est un peu recourbé & blanchâtre: les yeux font grands, composés d'un iris couleur de noisette & environnés de paupières cendrées. La tête, la gorge, le cou sont couverts de plumes longues & étroites: elles sont noires sur le sommet de la tête; d'une couleur fauve autour des yeux; d'un brun lustré, parfumé de taches noires sur le dos. Le même plumage se prolonge vers le bas du cou, où l'on voit une espèce de large ceinture tachetée de noir, sur du brun. Les couvertures des ailes, les plus éloignées du dos, sont blanches; les pennes les plus longues sont variées de blanc & de cendré; les moyennes, rayées de gris & de noir; les plus courtes sont brunes. La queue, dont l'extrémité est arrondie, présente aussi des raies transversales & de taches noires: les pieds sont blanchâtres & les ongles noirs. *Edwards glan., pl. 250, Buff., tom. 3, p. 79 & suiv. Le Bengale.*

L. 33, E... P... R...

* L'OUTARDE DES INDES. 6. *O. Indica. O. corpore supra ex fusco-rufescente, lunulis nigricantibus vario; subtus fordidè luteo: fasciis duabus invertice & areâ oculorum nigris: rostro pedibusque rufis.*

Le dessus du corps d'un brun-rouffâtre avec de taches noirâtres en croissant; le dessous d'un jaune sale: deux bandes noires sur le sommet de la tête & le tour des yeux de la même couleur: le bec & les pieds fauves.

Cette espèce se distingue par les couleurs de sa livrée. La tête & le haut du cou sont d'un roux-cendré; ce fond est obscurci sur le front par deux bandes noires qui passent sur le sommet de la tête & se prolongent vers la nuque: on voit aussi quelques lignes ou points noirs autour des yeux, dont l'iris est orangé. La gorge est blanche; le cou & la poitrine fauves & ornés de festons blancs jusqu'à l'origine du ventre. Le dessous de la queue est brun, & tout le dessus du corps de la même couleur, avec une nuance rousse & de taches noires en croissant, disposées avec ordre sur de rangées parallèles. Le bec & les pieds sont d'une couleur fauve. *M. Miller, pl. d'Hist. Nat., n. 33. Les Indes Orientales.*

L'OUTARDE D'AFRIQUE. 7. *O. Africa. O. corpore supra cinereo, lineolis rufis, transversis vario; subtus nigro: maculâ ponè oculos albâ: torque scapulari albo: collo & peçtore nigris: rectricibus lineis rufis & fasciis nigricantibus notatis: rostro pedibusque flavis.*

Le dessus du corps cendré & varié transversalement de lignes rousses; le dessous noir: une tache blanche derrière les yeux: une espèce de collier blanc au-dessus l'origine des ailes: le cou & la poitrine noirs: les pennes de la queue marquées de traits roux & de bandes noires: le bec & les pieds jaunes. (*Pl. 5, fig. 1^e.*)

Celle-ci est remarquable par la teinte & la disposition de ses couleurs. Le mâle a le sommet de la tête d'un brun-noirâtre, marqué de petites lignes blanches. Derrière les yeux, on remarque, de chaque côté, une bande blanche, ou, suivant d'autres Naturalistes, une tache arrondie de cette même couleur. Les autres parties de la tête, le cou & le ventre présentent une teinte noire assez foncée. Il y a, à la base du cou, une bande transversale, blanche, qui semble former la ligne de démarcation entre le cou & les

épaules, les plumes scapulaires, les couvertures des ailes. Les plumes de la queue & du croupion sont grises & marquées transversalement d'une multitude de petites lignes brunes semblables à celles qu'on voit sur le plumage de la *Bécasse*. Le bord extérieur des ailes est blanc : la queue, qui a environ cinq pouces de longueur, est un peu arrondie à l'extrémité & traversée de deux ou trois bandes brunes. Le bec & les pieds sont jaunes & les ongles noirs. La femelle diffère du mâle en ce que la partie supérieure du corps est d'un brun-noirâtre, avec de petites raies rouffes, mais beaucoup plus déliées que celles qu'on voit sur le mâle. Cet oiseau, qui vit dans les lieux peu fréquentés du Cap de Bonne-Espérance, paroît aussi timide que les autres espèces du même genre. Aussi-tôt qu'il aperçoit quelqu'un, il pousse un cri d'alarme & va se cacher. Il fait son nid parmi les buissons : la femelle pond ordinairement deux œufs. Sa chair est très-recherchée. *Linn. f. n. 264, Buff., tom. 2, p. 76. L'Éthiopie, le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 22, E... P... R. 14.

* LE RHAAD. 8. *O. Rhaad. O. corpore suprà flavo, fusco-maculato; subtus albo : occipite maris cristato : rectricibus fuscentibus, striis nigris transversim lineatis.*

Le corps jaune par dessus & tacheté de brun ; le dessous blanc : une huppe sur le derrière de la tête du mâle : les rectrices tirant sur le brun, & traversées de lignes noires.

Les Naturalistes qui parlent de cet oiseau, le comparent pour la grosseur à l'*Houbara* ; mais ils ajoutent qu'il en diffère en ce qu'il n'a pas comme lui le cou orné d'une fraise. La huppe, qu'il porte sur le derrière de la tête, est d'un bleu foncé & la tête noire. Il a le dessus du corps & des ailes jaune avec des taches brunes ; la queue d'une couleur plus claire, rayée transversalement de noir ; & le ventre blanc. Le bec est fort, ainsi que les jambes. On dit qu'il se nourrit de graines & qu'il va par troupes. M. de Buffon regarde l'oiseau, connu sous le nom de *Petit-Rhaad*, & nommé en Afrique *Saf-saf*, à cause du bruit qu'il fait en s'élevant de terre, comme la femelle de celui-ci. Le *Petit-Rhaad*, dit-il, ne diffère du grand que par sa petitesse, (n'étant pas plus gros qu'un *Poulet* ordinaire) par quelques variétés dans le plumage, & parce qu'il est sans huppe. *Schaw. It. p. 255, tab. oppos. fig. 2. Buff., tom. 3, p. 86. L'Arabie.*

V^e. GENRE.

PLUVIER, *Charadrius*, *Linn. f. n. 253.*

Corpus ovatum, altum, fusco, cinereo, nigro & albo varium.

Caput subrotundum, Rostrum breve, rectum, antè apicem instatum, obtusum. Oculi magni. Nares lineares. Lingua lanceolata, integra.

Collum mediocre, crassum.

Ala ad volandum idonea, modò caudà longiores, modò aequales, modò breviores.

Crura in parte inferiori plumis denudata.

Pedes caudà longiores, tridactyli : digitus extimus cum medio membrana junctus ; postico nullo.

Cauda integra.

Habitant estate, ad plagas Boreales in locis demissis, humidis ; velociter currunt ; & ineunte autumnò, gregatim migrant versus austrum ordinibus transversis, sæpè parallelis ; viciant insectis & vermibus, quos terram pedibus strependo mirâ arte venantur. Fœmina in terra ponit ova duo ad quinque, cinerea, maculis nigricantibus varia. Caro eximia.

Le corps ovale, élevé & varié de brun, de cendré, de noir & de blanc.

La tête arrondie. Le bec court, droit, un peu renflé vers le bout & obtus. Les yeux grands. Les narines sont étroites. La langue lanceolée & entière.

Le cou médiocre & gros.

Les ailes propres pour le vol, tantôt plus longues que la queue, tantôt d'une longueur égale & tantôt plus courtes.

Les cuisses dégarnies de plumes au-dessus du genou. Les pieds plus longs que la queue & divisés en trois doigts ; celui du milieu est joint avec l'extérieur par une membrane : il n'y a point de doigt postérieur.

La queue entière.

Ces oiseaux fréquentent, pendant l'été, les lieux bas & humides des contrées Septentrionales : ils courent avec beaucoup de vitesse, & partent au commencement de l'automne pour aller dans des climats plus chauds : ils forment dans l'air des phalanges transversales & souvent parallèles. Ils se nourrissent d'insectes & de vers, qu'ils attrapent avec un art merveilleux, en frappant la terre avec les pieds. La femelle pond à terre depuis deux jusqu'à cinq œufs cendrés & marqués de taches noirâtres. Leur chair est excellente.

LE GRAND PLUVIER. 1. C. *Ædicnemus*. C. corpore
suprà griseo-fulvo, punctis fuscis & nigricantibus,
oblongis variegato; subtus albo: lineolâ suprâ
infrâ que oculos flavâ: retricibus utrinque, tri-
bus extremis albis, apice nigricantibus: rostro
nigro: pedibus cinereis.

Le dessus du corps d'un gris-rouffâtre, moucheté par pinceaux de brun & de noirâtre; le dessous blanc: une ligne blanche au-dessus des yeux & une autre en dessous: les trois penes latérales de la queue, de part & d'autre, blanches & terminées de noirâtre: le bec noir: les pieds cendrés. (Pl. 8. fig. 3.)

La grosseur de cet oiseau égale celle d'un poulet parvenu à la moitié de sa crue. Il a le bec jaunâtre, depuis son origine jusques vers le milieu de sa longueur & noirâtre jusqu'à son extrémité: ce bec est de la même forme, mais plus gros que celui du *Pluvier*. Les yeux sont gros & saillans; la paupière & l'iris jaune. Au-dessous de chaque œil, on voit un espace nud d'un jaune-verdâtre, encadré dans du blanc qui tire sur le roux: un trait semblable tient la place du sourcil. La gorge est d'un blanc nué d'une légère teinte de fauve: le devant du cou & de la poitrine sont variés de brun sur le milieu des plumes, & de fauve sur les côtés. Le ventre est entièrement blanc. Tout le plumage au *grand Pluvier*, sur un fond gris-blanc & gris rouffâtre, est moucheté par pinceaux de brun & de noirâtre, dont les traits sont plus distincts sur le cou & la poitrine, & plus confus sur le dos & sur les ailes, qui sont traversées d'une bande blanchâtre. Les penes des ailes sont noirâtres, plus ou moins variées de blanc; celles de la queue sont aussi mélangées de gris & de brun. Ses jambes épaisses ont un renflement marqué au-dessous du genou, qui paroît gonflé. Le *grand pluvier* est un oiseau de passage. Il arrive de bonne-heure au printemps & se fixe dans les terrains secs, remplis de pierres. Il pousse un cri, au coucher du soleil & pendant toute la nuit, qu'il fait entendre de loin, *târlui, târlui*; & c'est de-là que lui est venu le nom de *Courlis de terre*. On en trouve en quantité aux environs de Paris & près de Rodez en Rouergue, sur le *Causse Comtal*, terrain sec, pierreux & inculte. Il court aussi vite qu'un chien; & se nourrit de mouches, de scarabées, de petits limaçons, &c. Il est très-timide & sauvage: la peur seule le tient immobile pendant le jour & ne lui permet de se mettre en mouvement qu'à l'entrée

de la nuit. Sa femelle ne pond que deux ou trois œufs sur la terre nue, entre les pierres; ces œufs sont gris, tachés d'olive. Le mâle est fort constant; il aide la femelle à conduire ses petits, qui, quoiqu'ils marchent & suivent leurs père & mère peu de tems après qu'ils sont éclos, ne prennent que tard assez de forces pour voler. On dit que cet oiseau fait présenter les changemens de tems; & qu'il s'agite beaucoup avant l'arrivée d'un orage. *Linn. J. n. 255. Buff. tom. 15, p. 164. L'Europe, l'Afrique, les déserts de l'Orient, de la Sibirie, de la Perse orientale, &c.*

L. 16. E. 26 P. 24. R. 12.

* **LE PLUVIAN. 2. C. *Melanocephalus*. C. Corpore**
suprà nigro; subtus albo: vertice nigro: pectore
rufescente, lituris nigris undulato: testricibus ala-
rum griseis: retricibus cinereis, versus apicem
nigro-maculatis, duabus mediis exceptis: rostro
nigro: pedibus virescentibus.

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: le sommet de la tête noir: la poitrine rouffâtre avec quelques ondes noires: les couvertures de l'aile grises: les retrices cendrées & tachées de noir à l'extrémité, excepté les deux intermédiaires: le bec noir: les pieds verdâtres.

Cette espèce a beaucoup de rapport avec le *Pluvier à collier*; mais elle en diffère en ce que son cou est plus long & le bec plus fort: elle a le dessus de la tête, du cou & du dos noirs: un trait de cette couleur passe sur les yeux & quelques ondes noires sur la poitrine. Les grandes penes sont variées de noir & de blanc; les autres parties de l'aile, c'est-à-dire, les penes moyennes & les couvertures sont d'un joli gris. Le devant du cou est d'un blanc-rouffâtre & le ventre blanc. Sur la figure de cet oiseau qu'on voit dans la collection des planches enluminées, la partie nue des jambes & des pieds sont verdâtres; les ongles noirs, & le bec noirâtre. Le bec du *Pluvian* est plus gros & plus épais que celui des autres individus de ce genre; le renflement y est aussi moins marqué: c'est ce qui a engagé M. de Buffon à le ranger à la suite des *Pluviers*; ce célèbre Naturaliste n'a pas cependant décidé définitivement qu'il appartint à ce genre. *Buff. tom. 15, p. 163. pl. ent. 918.*

L. 7. E. P. R.

LE PLUVIER A COLLIER. 3. C. *Hiaticula*. C. Corpore
suprà ex griseo-fusco; subtus albo: vertice
nigro: suseâ utrinque nigrâ, oculari: torque
nigricante: remigibus intus albo-maculatis:

rostrum fulvo, apice nigro : pedibus fulvis.

Le dessus du corps d'un gris-brun; le dessous blanc : le sommet de la tête noir : une bandelette pareillement noire, de part & d'autre, sur chaque œil : un collier noirâtre : les penes de l'aile tachées de blanc du côté intérieur : le bec fauve & noir à la pointe : les pieds fauves. (Pl. 7, fig. 1^{re}.)

Cet oiseau a la tête ronde; le front convexe, comprimé par les côtés & rétréci à la base; le bec court, bien garni de plumes à sa racine & renflé vers le bout; les yeux grands & composés d'un iris brun. Le front est blanc & le derrière de la tête gris. De chaque côté du bec part une bandelette noire, qui passe par les yeux & se perd vers la nuque : ces deux bandes sont comme réunies transversalement par une espèce de calotte noire, qui s'étend d'un œil à l'autre en passant sur le sommet. La gorge & le cou supérieur sont blancs; mais la partie inférieure est couverte d'un plastron, qui, remontant vers le haut du cou, forme une espèce de collier. Un gris-brun domine sur le dos, le croupion & les couvertures de l'aile. Les penes sont d'un brun-noirâtre & marquées de deux taches blanches; les quatre premières ont la tige & l'extrémité blanches; sur les suivantes, ces deux taches sont d'autant plus grandes que les plumes sont plus voisines du corps. Les deux rectrices latérales ne montrent ordinairement que du blanc; la suivante, de part & d'autre, est pareillement blanche avec une grande tache noire, qui n'occupe pas cependant la tige ni tout le bord extérieur; la troisième n'a que la tige noire; la quatrième & la cinquième sont brunes à la base, noires du côté extérieur & blanches à l'extrémité; enfin les deux du milieu sont un peu plus allongées que les autres & n'ont point de blanc à la pointe. Le doigt du milieu est réuni avec l'extérieur jusqu'à la première articulation par une petite membrane intermédiaire. Le mâle a le dos d'un gris plus cendré; le front plus blanc & quelques petites teintes blanches sur les couvertures de l'aile. Ces *Pluviers* arrivent en Suède & en Groenland dans le mois de Mai; ils vivent au bord des eaux, sur le rivage de la mer, se nourrissent de vers & font leur nid sur les rochers. Leurs œufs sont un peu allongés, verdâtres, tachetés de brun. Ce n'est qu'au bout d'un mois ou cinq semaines que les petits commencent à voler; alors ils se jettent dans les prairies jusqu'à ce qu'ils quittent ces contrées, ce qui arrive vers le commencement de l'automne.

Le plumage de cet oiseau est très-sujet à varier; & si l'on compare plusieurs individus, on trouvera beaucoup de différences soit pour les teintes, soit pour la distribution des couleurs. *Oth. Fabric. Faun. Groenl. n. 78. Buff. tom. 15, p. 142. L'Europe, l'Amérique sept., l'Angleterre.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. 14. P. 26. R. 12.

a. Une des principales variétés de cette espèce, est celle qui a le bec noir; le front & la gorge blancs; un collier noir sur la poitrine; le dessus & le dessous du corps d'un cendré-obscur; les plumes de la queue noires du côté extérieur & terminées de roux; & les pieds d'une couleur pâle. *Lath. Syn. III. 1. p. 203. Variet. A. Cayenne, l'île d'Owhyhée.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

* LE PLOUVIER A COLLIER DE LA JAMAÏQUE. 4. *C. Jamaicensis. - C. Corpore suprâ fusco; subtus albo : torque albo : pectore nigris maculis vario : rectricibus albidis, ex rufo & nigricante nebulatis : rostro nigro : pedibus albis.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanc; un collier de même : la poitrine variée de taches noires; les penes de la queue blanchâtres & panachées de roux & de noirâtre : le bec noir : les pieds blancs.

Les parties supérieures de la tête & du cou, le dos, le croupion & les couvertures de l'aile sont d'un brun-obscur : une bande circulaire blanche embrasse le haut du cou. La gorge & tout le dessus du corps sont blancs, excepté la poitrine, qui est variée de blanc & de noir. Les penes de l'aile sont d'un brun-sombre; & celles de la queue blanchâtres avec des taches rousses & noirâtres. Les paupières sont orangées; le bec noir & long d'un pouce; les pieds blancs & teints de noir à toutes les articulations. La queue a trois pouces & demi de longueur. *Brown. Jam. p. 447. Briff. Ornith. tom. 5, p. 75, La Jamaïque.*

L. 8. E. 16. P. R. 12.

LE PLOUVIER D'ALEXANDRIE. 5. *C. Alexandrinus. C. suprâ griseo; subtus albo : superciliis & torque albis : rectricibus alarum majoribus sub-nigris, apice albis : rectricibus duabus lateralibus urinque albis : rostro nigro : pedibus caeruleiscentibus.*

Le dessus du corps gris; le dessous blanc; les sourcils & un collier blancs; les grandes couvertures de l'aile noirâtres, terminées de blanc; les deux rectrices latérales blanches, de part & d'autre; le bec noir; les pieds bleuâtres.

La grosseur de cet oiseau est moyenne entre celle de l'*Alouette* & celle du *Sonnet*. Le

bec est noir, droit & renflé vers le bout; le front blanchâtre à sa base; la tête grise & ornée, de chaque côté, d'une bandelette blanche qui passe au-dessus des yeux. Le gris, qui colore toute la surface supérieure du corps, se prolonge sur le bas du cou; & sur ce fond paroît une zone blanche, large d'un demi-pouce, qui environne le cou en maniere de collier. Le menton, le ventre & les cuisses sont blancs. Les petites & les moyennes couvertures de l'aîle sont de la couleur des plumes du dos; les grandes sont noirâtres & tachées de blanc à la pointe. Les quatre premières penes ont les barbes extérieures noirâtres & les intérieures blanches; les cinq suivantes ont une tache blanche, oblongue du côté extérieur; celles qui avoisinent le corps sont blanches à l'extrémité; la tige de la première penne est entièrement blanche. Les quatre penes intermédiaires de la queue dépassent celles des côtés & sont d'un brun noirâtre; les deux suivantes, de part & d'autre, sont blanchâtres avec une tache brune au sommet: un blanc pur regne sur les deux extérieures. *Brum. Ornith. boreal. append. p. 77. L'Egypte, le nord de l'Europe.*

L. 7½, E. 14½, p. 26. R. 12.

a. *Le Pluvier d'Egypte* présente une livrée peu différente, & qui paroît n'être qu'une teinte locale que l'oiseau prend en changeant de climat. Il a les sourcils blancs; une bande noire sur la poitrine & sur les penes de la queue, dont l'extrémité est blanche. Le dos & le sommet de la tête sont noirâtres; & le ventre d'un blanc lavé de jaune: les pieds sont bleus, comme ceux du précédent. *Hasselq. It. 256. n. 31. L'Egypte.*

b. M. Latham regarde encore comme variété de cette espece, un individu que possède M. Jos. Bancks. Le bec est moitié noir, moitié orangé; le sommet de la tête noir; le dos d'un brun pâle; & le dessous du corps blanc. Il a une bandelette blanche sur les yeux; & une zone noire sur la poitrine. Les penes de l'aîle sont d'un noir obscur, bordées de blanc; celles de la queue sont blanches & coupées de bandes noires. Les pieds sont rouges. *Lath. Syn. III, 1, p. 205, variét. R. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 11, E... P... R...

c. *Le petit Pluvier à collier de l'île de Luçon*, a de très-grands rapports avec les précédens. Le bec est noir; l'iris jaune & le front blanc: de petites lignes brunes paroissent

sur les côtés de la tête & remontent sur les yeux. Le dos & les couvertures de l'aîle sont brunes & les rectrices blanches, traversées de noir. La poitrine est marquée d'une zone noire, transversale. Les pieds sont noirâtres. *Sonn. voy. aux Indes, p. 84, pl. 46. L'île de Luçon.*

d. *Le Pluvier à collier de St.-Domingue*, décrit par Linné sous le nom de *Ch. torquatus*, & représenté dans la collection des pl. enl. n. 286, ne differe pas considérablement de ceux qui précédent. Il a le bec & les pieds bleuâtres; le dos brun; le front & le ventre blancs; le sommet de la tête noir; & une bande de cette couleur sur la poitrine. Le croupion est rouffâtre; & la queue arrondie avec une bandelette blanche à l'extrémité des trois rectrices latérales. Au commencement du Printems, il arrive dans les contrées septentrionales, d'où il repart en Automne. La femelle pond trois ou quatre œufs. *Linn. fa. 255, Brisl. Ornith. tom. 5. p. 70. n. 10. St.-Domingue, l'Amérique septentrionale.*

L. 8½, E. 17, p. 26. R. 12.

LE KILDIR. 6. C. *Vociferus. C. corpore supra ex griseo-fusco; subris albedo: vertice & tania infra oculos nigris: superciliis albis: torque duplici; supremo albo; infimo nigro: rectricibus rufis, versus apicem nigris & margine subrufis: rostro nigro: pedibus flavicantibus.*

Le dessus du corps d'un gris-brun; le dessous blanchâtre: le sommet de la tête noir, avec une bande de même au-dessous des yeux: les sourcils blancs: deux colliers, l'un blanc & l'autre noir posé au-dessous: les rectrices rouffes, noires vers l'extrémité & bordées de rouffâtre: le bec noir: les pieds jaunâtres.

Catesbi a donné la description & la figure de cet oiseau qu'il compare à la *Bécassine* pour la grosseur. Ses yeux sont grands & entourés d'un cercle rouge. Tout son manteau est d'un gris qui tire sur le brun: le dessus de la tête est couvert d'une plaque de la même couleur. Le front, la gorge, le dessous du corps & le haut du cou sont blanchâtres; le bas du cou est entouré d'un collier noir, au-dessus duquel se trace un demi-collier blanc. Il y a de plus sur la poitrine, une bande noire qui s'étend d'une aîle à l'autre. Les grandes penes des aîles sont brunes; les moyennes d'un gris-brun: celles de la queue sont rouffes jusqu'aux deux tiers de leur longueur, d'une teinte moins sombre à l'extrémité & noires

entre ces deux couleurs. Le bec est noir : le bas des jambes & les pieds sont d'un jaune-pâle ; & les ongles noirsâtres. On ne remarque pas de différence dans le plumage entre le mâle & la femelle. Ce *Pluvier* est très-criard & fort détesté des Chasseurs, parce que ses clameurs donnent l'alarme & font fuir le gibier. *Buff.*, tom. 15, p. 151.

L. 10, E... P... R. 12.

LE PLUVIER DORÉ. 7. *C. Pluvialis. C. corpore supra cinereo-fusco, maculis aureis & albidis vario; subtus albo : areâ oculatorum albâ : remigibus ex fusco-nitente ; mediis apice albis : recurvibus albedo-fasciatis : rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun, semé de taches blanchâtres & dorées ; le dessous blanc : le tour des yeux blanc : les penes d'un brun-brillant ; les moyennes terminées de blanc : celles de la queue rayées de blanchâtre : le bec & les pieds tirant sur le noir. (*Pl.* 6, fig. 2.)

J'ai composé cette description en Rouergue, sur un individu qui venoit d'être tué : il est un peu moins grand qu'une *Tourterelle*. Sa tête est grosse relativement au volume du corps ; elle est convexe sur le sommet & se termine en avant par un bec noir, arrondi, long de treize lignes & renflé par le bout. Les yeux sont grands, composés d'un iris rougeâtre & environnés d'un cercle blanc. Les joues & les côtés du cou sont variés de brun & de jaunâtre-sale. La gorge est tiquetée de gris & de brun sur du blanchâtre. Tout le dessous du corps & les couvertures de l'aile sont mouchetés de traits de pinceaux jaunes, entremêlés de gris-blanc sur du brun-noirâtre : ces traits jaunes brillent dans cette teinte obscure & font paroître le plumage doré : les mêmes couleurs, mais plus foibles, sont mélangées sur la poitrine & le bas de la gorge : le ventre est blanc. Les grandes penes de l'aile sont doublées de cendré-clair ; en dessus elles sont d'un brun brillant & ont leur tige blanchâtre vers l'extrémité ; les moyennes sont frangées de blanc vers le bout ; les plus voisines du corps sont noirâtres & tacherées de jaune du côté extérieur. Le dessous de l'aile est garni d'une autre rangée de plumes blanches, étroites, aussi longues que les penes les plus rapprochés du corps. La queue est noirâtre, variée de bandes longues de trois pouces & un quart, d'un blanc jaunâtre, transver-

sales, obliques : la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont noirâtres. Il y a peu de différence entre le plumage du mâle de cette espèce & celui de la femelle. Au reste, toutes ces couleurs sont sujettes à varier : sur vingt-cinq ou trente *Pluviers dorés*, à peine en trouvera-t-on deux exactement semblables. Ils ont plus ou moins de jaune, & quelquefois si peu qu'ils paroissent tout gris : on trouve aussi des individus qui ont des taches noires sur la poitrine. Les mâles en général ont plus de jaune que les femelles ; & cette couleur devient plus foncée à mesure que l'oiseau vieillit. Ces *Pluviers* passent en troupes dans les mois de Septembre, d'Octobre ou plus tard, & repassent en Février & en Mars. L'été, ils habitent les Provinces du Nord, la Dalécarlie, l'île d'Oeland, la Norwege, la Laponie, & y font leur couvée ; l'hiver, ils se retirent en Egypte. La femelle pond quatre œufs, longs de deux pouces & une ligne : ils sont plus pointus que ceux du *Vanneau*, & d'une couleur d'olive, tirant sur le gris-pâle avec quelques taches plus sombres. *Linn. f. n. 254. Buff.*, tom. 15, p. 127. *L'Europe, l'Asie, l'Amérique.*

L. 12 $\frac{1}{2}$, E. 22, P. 30, R. 12.

a. Le *Pluvier doré de Saint-Domingue* a le dessus du corps d'un brun-fombre & semé de taches jaunâtres, disposées sur le contour des plumes ; la gorge d'un blanc semé de roux ; le ventre blanc ; & les côtés ombrés de gris. Les penes de l'aile sont teintées des mêmes couleurs que celles de notre *Pluvier doré* : celles de la queue sont brunes & variées sur leurs bords de taches d'un blanc-jaunâtre. *Briff. Ornith.*, tom. 5, p. 48 n. 3. *S.-Domingue.*

L. 10 $\frac{1}{2}$, E. 20 $\frac{1}{2}$, P... R. 12.

b. Le *petit Pluvier* diffère si peu des deux précédens par les couleurs, qu'il n'est vraisemblablement qu'une variété individuelle. Il est un peu moins grand & moins gros. Toute la surface supérieure du corps est noirâtre, émaillée de taches tirant sur le jaune : la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre & les côtés sont blancs. Les grandes plumes de l'aile sont moitié brunes & moitié blanches ; & les moyennes entièrement brunes : celles de la queue ont, des deux côtés, des taches jaunâtres. Le bec a un pouce de longueur. *Briff. Ornith. ibid.*, p. 47. *L'Europe.*

LE PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE. 8. *C. Aprincarius. C. corpore supra nigricante, punctis flavo-aureis variegato ; subtus nigro ; taniâ al-*

bâ à superciliis ad pectus protensâ & collum inferius ambiente : rectricibus fusco & nigro transversim striatis : rostro nigricante : pedibus griseis.

Le dessus du corps noirâtre, moucheté d'un jaune vif; le dessous noir : une bandelette blanche s'étend des sourcils sur la poitrine & environne la partie inférieure du cou : les penes de la queue rayées transversalement de noir & de brun : le bec noirâtre : les pieds gris. (Pl. 6, fig. 3.)

J'ai vu cet oiseau dans le cabinet de M. Sprungli : il est à-peu-près de la grosseur du *Pluvier doré*; il n'en diffère pas même considérablement par le plumage du dos. Les yeux sont grands & composés d'un iris brun : toutes les plumes qui recouvrent le sommet de la tête & la partie supérieure du cou, offrent quelques teintes plus claires sur un fond noirâtre. Le trait vraiment caractéristique consiste en une bandelette blanche qui passe sur les yeux & les côtés du cou, descend en devant & entoure une plaque noire qui lui couvre la gorge : le devant du cou, la poitrine & le dessous du corps sont noirs. Tout le manteau, qui est d'un brun-foncé, est de plus agréablement moucheté d'un jaune vif, distribué par taches dentelées au bord de chaque plume. Les grandes penes des ailes sont noirâtres & les moyennes rayées transversalement de brun & de noir, ainsi que les plumes de la queue : les pieds sont gris. Ce *Pluvier* passe par bandes des régions du Nord vers les parties méridionales de l'Europe. Il arrive le dernier dans ces climats, vers la fin de Mai ou au commencement de Juin; & repart aussitôt que les petits sont assez forts pour le suivre. Il se nourrit de vers & de baies d'une plante connue sous le nom d'*empetrum nigrum*. Sa chair est délicate. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a les parties latérales de la tête brunes. Linn. f. n. 254. Buff., tom. 15, p. 134. L'Europe, l'Amérique, les Lacs de la Sibirie, la Guiane.

L. 11 $\frac{1}{2}$, E... P... R. 12.

LE GUIGNARD. 9. *C. Morinellus. C. corpore supra pennis griseo-fuscis, margine rufescentibus vestito; subtus nigricante: vertice fuliginoso, rufis maculis vario: fasciâ pone oculos albidâ: pectore ferrugineo: rectricibus quatuor intermediis griseis, apice fuscis; extimis duabus exterioribus albis: rostro nigro: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un gris-brun, bordées de rouffâtre; le dessous

noirâtre : le sommet de la tête couleur de fumée & tacheté de roux : une bande blanche derrière les yeux : la poitrine couleur de rouille : les quatre rectrices intermédiaires grises & brunes à l'extrémité; les deux latérales, de part & d'autre, blanches du côté extérieur : le bec noir : les pieds bruns. (Pl. 6, fig. 4.)

Cet oiseau est d'une taille inférieure à celle du *Pluvier doré*. Le sommet de la tête est couvert de plumes grises, tachées de brun : une bande d'un blanc rouffâtre s'étend de l'orbite des yeux derrière la tête. Les joues sont tachetées de gris & de blanc. Le devant du cou & la poitrine présentent des teintes d'un gris-ondé & arrondi en plastron; au-dessous duquel, après un trait noir, paroît un zone blanche : c'est l'attribut du mâle. L'estomac est roux; le ventre noir & le bas-ventre blanc. Ces dernières couleurs ne sont pas cependant très-constantes; parmi les plumes blanches de ventre, il y en a souvent de rouffes, quelquefois de noires. Tout le fond du manteau est d'un gris-brun, avec quelque lustre de verd : chaque plume du dos, ainsi que les moyennes de l'aile, sont bordées & encadrées d'un trait de roux : les quatre plumes intermédiaires de la queue sont grises & terminées par une teinte brune : les quatre latérales, de chaque côté, sont grises à la base & blanches au sommet; les deux extérieures sont bordées de blanc. Le bec est noir; les pieds sont bruns & les ongles noirs. Le *Guignard* est connu par la bonté de sa chair, encore plus délicate que celle du *Pluvier doré*. Il se nourrit de vers, d'insectes, de petits coquillages terrestres & habite les marais. On prétend que la femelle est un peu plus grosse que le mâle sans autre différence extérieure. Linn. f. n. 254. Buff., tom. 15, p. 136. L'Europe Septentrionale, la Sibirie.

L. 8 $\frac{2}{3}$, E. 16 $\frac{1}{3}$, P. 24, R. 12.

a. Le *Guignard d'Angleterre* décrit par M. Brisson, est vraisemblablement une variété de celui-ci. Il n'a point de bande transversale sur la poitrine : toute cette partie, l'estomac & le devant du cou sont d'un gris-blanc, lavé de jaunâtre. De chaque côté de la tête est une bande blanche, qui passe par dessus les yeux & s'étend jusques vers l'occiput. Les plumes du dos, du croupion & les couvertures de l'aile sont d'un gris-brun, frangé de jaunâtre. Le dessous du corps est blanc : les grandes penes sont noires & tachées de blanc du côté exté-

rieur. Les deux rétrices intermédiaires sont de la couleur des plumes du dos ; toutes les latérales ne montrent que du blanc. Le bec est noir & les pieds verdâtres. *Briff. Ornith. tom. 5, p. 58, n. 6. L'Angleterre.*

L. 9, E. 17, P... R. 12.

b. Le *Guignard de Tartarie* a la tête revêtue de plumes noires, bordées de blanc : il a une bandelette blanche au-dessus des yeux, prolongée en arrière : les côtés sont blancs tachetés de noir. Le haut du cou est d'un cendré-foncé & le bas d'une teinte plus claire. Une espèce de collier noir embrasse la gorge : la poitrine est roussâtre & travertée d'une zone noire. Les plumes de l'aile sont frangées de jaunâtre sur un fond brun ; celles de la queue sont de même & terminées de blanc. *Pall. it. 2., p. 715, n. 32. Les Déserts de la Tartarie.*

* LE SANDERLING. 10. *C. Calidris. C. Corpore supra griseo ; subtus albo : loris niveo : uropygioque griseis : tectricibus alarum albo & nigro variegatis : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps gris ; le dessous blanc : les parties latérales de la tête d'un blanc de neige : les lores & le croupion gris : les couvertures de l'aile variées de blanc & de noir : le bec & les pieds noirs.

Willughby donne à cet oiseau quatre doigts à chaque pied ; mais, selon Raj & les autres Ornithologistes anglois, il n'en a que trois, ce qui caractérise un *Pluvier* & non pas une *Maubeche*. Le *Sanderling* a le bec noir & long d'un pouce ; le sommet de la tête & le haut du cou gris, avec de petites taches noires qui occupent le milieu de chaque plume : les scapulaires sont de la même couleur & bordées de blanc : les plumes du dos ont les barbes grises & la tige noire. Les petites couvertures de l'aile sont noirâtres ; les moyennes, ainsi que les grandes les plus proches du corps, sont de la même couleur dans leur milieu & frangées de blanc. Les quatre premières plumes sont noirâtres & ont leur tige blanche : les suivantes sont blanches à leur origine & noirâtres vers le bout ; le blanc occupe d'autant plus d'espace que la plume est plus voisine du corps : celles de la queue ont une bordure blanchâtre, mais le fond des deux intermédiaires est brun ; les autres sont grises. La partie antérieure de la tête, ainsi que ses côtés, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre & les côtés sont d'un blanc de neige. De chaque côté de la tête est une bandelette grise, qui s'étend depuis l'origine

du bec jusqu'aux angles de l'œil. La queue a un pouce trois lignes ; & les ailes pliées s'étendent jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Ces oiseaux fréquentent les côtes d'Angleterre & du Labrador, les bords de la mer Caspienne & du lac Bajkal : on les voit voler en troupes & s'abattre sur les sables des rivages ; ils sont encore connus sous le nom de *Curwillets. Raj. Av. p. 109. n. 11. Art. Zool. 2. p. 486. n. 403. Buff. tom. 14. p. 329. Les côtes d'Angleterre, les bords de la mer Caspienne, le nord de l'Amérique.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E. 13 $\frac{2}{3}$. P. 23. R. 12.

a. M. Latham cite une variété de cette espèce, dont la surface supérieure du corps est d'un cendré-brun, rayé de noir ; & le dessous d'un blanc-cendré, ainsi que le front. Les petites & moyennes couvertures de l'aile sont noires avec une bordure cendrée ; les grandes cendrées & bordées de blanchâtre. Les plumes de l'aile & de la queue sont d'une couleur sombre. *Lath. Syn. III. 1. p. 197. n. 4. Variet. A. L'île de Terre-Neuve.*

* LE PLUVIER A COU CHATAIN. 11. *C. Rubricollis. C. Corpore supra cinereo ; subtus albo : capite colloque nigris : maculâ utrinque ad colulum castaneâ, quadratâ : rostro pedibusque incarnatis.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous blanc : la tête & le cou noirs : une tache carrée, d'un roux-chatain, sur les parties latérales du cou : le bec & les pieds couleur de chair.

Cette nouvelle espèce est sur-tout remarquable par une grande tache, de forme carrée & d'un beau matron, qui paroît sur les côtés du cou, & qui produit un effet agréable sur le fond noir qui colore ces parties. Le dessus du corps est d'un gris-cendré ; & le dessous blanc. On aperçoit une teinte blanchâtre sur l'aile ; & une couleur obscure sur les plumes de l'aile & de la queue. Le bec est taché de noir à la pointe & l'iris orangé. Il est de la grosseur du *Cincla*. *Lath. Syn. III. 1. p. 212. n. 19. Les terres de Van Diemen.*

* LE PLUVIER FAUVE. 12. *C. Fulvus. C. Corpore supra pennis nigris, margine fulvis vestito ; subtus exalbido, nigro-maculato : fronte & gulâ albidis ; tectricibus alarum fulvo-maculatis : rostro obscuro : pedibus caeruleis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes noires ; frangées de roux ; le dessous blanchâtre, tacheté de noir : le front & la gorge d'un blanc-sale : les couvertures des ailes mouchetées de roux :

le bec obscur : les pieds bleuâtres. (*Pl. 8. fig. 4.*)

Nous devons la connoissance de cette nouvelle espèce à M. Forster, qui en a communiqué les détails à M. Latham. Elle a le bec d'une couleur obscure; l'iris d'un bleu-noirâtre; & toutes les plumes de la surface supérieure du corps noires, avec une bordure fauve : les petites & moyennes couvertures des ailes offrent les mêmes couleurs; les grandes sont d'un brun tirant sur le noir, avec une tache blanche à l'extrémité. Les penes des ailes sont pareillement d'un brun-foncé; leur tige est blanche : celles de la queue ont de plus quelques bandes blanchâtres. Un plastron de blanc-est couvre le front & le menton. La poitrine est fauve & tachetée de noir, ainsi que le ventre, dont le fond est blanchâtre. On trouve ce *Pluvier* dans les marais & dans les endroits humides de l'île d'Otaïiti : il est à-peu-près de la taille du *Vanneau*. *Lath. Syn. III. 1. p. 211. n. 17. Les îles de la mer du Sud.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

a. On regarde comme variété de cette espèce, un autre *Pluvier* dont le bec est brun : le dos est revêtu de plumes brunes, bordées d'un jaune-doré : la surface inférieure est blanche. Les penes des ailes sont brunes; celles de la queue de même, avec des taches d'un brun-pâle, de part & d'autre. Les pieds ont deux pouces de longueur & sont d'une couleur jaunâtre. *Lath. ibid. p. 211. On ne connoît point le pays qu'il habite.*

L. 8. E. P. R..

* LE PLUVIER OBSCUR. 13. *C. Obscurus. C. Corpore suprâ obscuro; subtus ocraceo: fronte ex rubescence-albâ: collo striis obscuris, & ad latera lineis angustis, transversis vario: rostro nigro: pedibus carulescentibus.*

Le dessus du corps obscur; le dessous d'un jaune d'ocre : le front d'un rouge-blanchâtre : le cou rayé d'obscur & marqué sur les côtés de petites lignes transversales : le bec noir : les pieds bleuâtres.

Les plumes de toute la surface supérieure du corps sont d'une couleur sombre & frangées d'une teinte plus claire; celles du front présentent un mélange de blanc & de rougeâtre. Le menton & la gorge font blancs & ombrés de brun : il y a sur le milieu du cou de petites lignes obscures; & sur les côtés des hachures transversales de la même couleur. Le bas du cou & le ventre sont d'un jaune-pâle, lavé de rougeâtre. Les penes de l'aile & de la queue

offrent les mêmes couleurs que les plumes du dos. Cette description, que nous avons tirée de l'ouvrage de M. Latham, a été composée sur un individu qui fait partie de la superbe collection de M. Jos. Banks : il a été rapporté de la baie *Duski*, où on l'appelle *Hapoho-ëra*. Il est plus gros qu'une *Beccassine*. *Lath. Syn. III. 1. p. 211. n. 17. La nouvelle Zélande.*

* LE PLUVIER COIFFÉ. 14. *C. Pileatus. C. Corpore suprâ ex cinereo-julvo; subtus albido: cristâ flavâ in fronte & circâ oculos: vertice, mento, collo superiori, remigibus rectricibusque nigris: rostro basi flavo, apice nigro: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un gris-rouffâtre; le dessous blanc : une espèce de crête jaune sur le front & autour des yeux : le sommet de la tête, le menton, la partie supérieure du cou; les penes de l'aile & de la queue d'une couleur noire : le bec jaune à la base, noir à la pointe : les pieds rouges. (*Pl. 8. fig. 2.*)

Une coëffure assez particulière, dit M. de Buffon, nous sert à caractériser ce *Pluvier*, c'est un morceau de membrane jaune qui lui passe sur le front & par son extension entoure l'œil. Une coiffe noire, allongée en arrière en deux ou trois brins, cache le sommet de la tête, dont le chignon est blanc. Une large bande noire, prenant sous l'œil, enveloppe la gorge & fait le tour de la partie supérieure du cou. Il y a sur le milieu du cou, en devant, quelques mouchetures noires, étroites & allongées. La partie supérieure du corps, depuis le cou jusque au bout des ailes & de la queue, est d'un gris-rouffâtre : la partie moyenne du cou, la poitrine & le ventre sont blancs; les penes des ailes noires, ainsi que l'extrémité de la queue. Les pieds sont rouges : le bec porte une tache de cette couleur vers la pointe. Cette espèce n'étoit pas connue avant que M. de Buffon en eût donné la figure & la description. *Buff. tom. 15. p. 158. Le Sénégal.*

L. 9. E. P. R..

* LE PLUVIER COURONNÉ. 15. *C. Coronatus. C. Corpore suprâ fusco & virescente-purpureo; subtus albo: circulo in vertice albo: pectore fusco: rectricibus alarum majoribus albis: rectricibus albis, apice acutis & nigro fasciatis: rostro apice obscuro: pedibus ferrugineis.*

Le dessus du corps brun, lustré d'un verdâtre-pourpre; le dessous blanc : un cercle blanc sur le sommet de la tête : la poitrine brune : les grandes couvertures de l'aile blanches : les rectrices pareillement blanches, terminées en

pointe & traversées d'une bande noire : le bec obscur à la pointe : les pieds couleur de rouille. (*Pl.* 7. fig. 3.)

M. de Buffon est le premier naturaliste qui a fait connoître ce *Pluvier*; c'est un des plus grands de cette famille. Sa tête est coiffée de noir; & sur la circonférence de cette plaque qui couvre le sommet, on voit une bande blanche en diadème qui fait le tour de la tête & y forme une espèce de couronne. La gorge & le devant du cou sont gris : du noir, distribué par grosses ondes, se mêle au gris de la poitrine. Le ventre est blanc; & tout le manteau brun, lustré de verdâtre & de pourpre. Les plumes de l'aile sont noires; & les grandes couvertures blanches. La queue est composée de plumes qui se terminent en pointe aigüe; elles sont blanches dans leur première moitié, ainsi qu'à l'extrémité, & traversées presque au bout d'une bande noire. Ses jambes sont plus longues que celles du *Pluvier doré* & d'une couleur de rouille. Nous ne connoissons point encore les mœurs de cet oiseau. *Buff.* tom. 15. p. 159. *Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 12. E... P... R. 12.

* LE PLUVIER A TÊTE NOIRE. 16. *C. atricapillus.* *C. Corpore supra ex cinereo-fusco; subtus albo: vertice nigro, lineâ albâ cinctâ: collo & pectore cinereis, striâ transversâ, obscurâ terminatis: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun; le dessous blanc : le sommet de la tête noir & entouré d'une banderlette blanche; le cou & la poitrine cendrés & terminés transversalement par une bande obscure : le bec & les pieds rouges.

Le bec est long d'un pouce, d'une couleur rouge, ainsi que les pieds, mais teint de noir en ses bords & à l'extrémité. Le front est ceint d'une banderlette noire : une calotte de cette même couleur & bordée de blanc, couvre le sommet de la tête & forme, en cet endroit, une espèce de couronne. Tout le dessus du corps & les ailes sont d'un brun-cendré : les plumes de l'aile sont obscures & blanches à la base; celles de la queue sont pareillement blanches à l'extrémité inférieure, noires du côté opposé & terminées de blanc. On ne voit que du blanc sur le ventre. Les doigts sont très-courts. *Arct. Zool.* 2. p. 485. n. 402. *Lath. Syn.* III. 1. p. 210. n. 15. *New-York.*

L. 10. E... P... R...

* LE PLUVIER ROUGE. 17. *C. rubidus.* *C. Corpore*

suprà rubro, nigro-maculato & albo consperso; remigibus albo & fusco variis: rectricibus duabus intermediis fuscis, margine ferrugineis; reliquis albidis: rostro pedibusque nigris.

Le dessus du corps rouge, taché de noir & semé de blanc : les plumes de l'aile variées de blanc & de brun; les deux intermédiaires de la queue brunes, bordées de rouffâtre; les autres d'un blanc sale : le bec & les pieds noirs.

La tête, le cou, la poitrine, le dos, les couvertures de l'aile & de la queue, sont d'un rouge semé de taches noires & pointillées de blanc; le noir domine cependant sur les plumes scapulaires & sur la surface supérieure de l'aile. Les quatre premières plumes sont brunes du côté extérieur & à la pointe; & blanches intérieurement; les autres sont blanches par-dessus & doublées de brun : toutes les rectrices sont blanchâtres, excepté les deux intermédiaires dont la couleur est brune, avec une frange rouffâtre sur le contour. Le bec a un pouce de longueur. Cet oiseau se trouve à la Baie d'Hudson, où il porte le nom de *Mitshchaychekiskaweshish.* *Arct. Zool.* 2. p. 486. n. 404. *Lath. Syn.* III. p. 195. n. 2. *La Baie d'Hudson.*

* LE PLUVIER ASIATIQUE. 18. *C. Asiaticus.* *C. Corpore supra ex cinerascete-fusco; subtus albo: collo inferiori ferrugineo: fasciâ pectorali, fuscâ, transversâ: caudâ rotundata, margine albidâ: rostro pedibusque fulvis.*

Le dessus du corps d'un brun-cendré; le dessous blanc : le bas du cou rouffâtre : une bande brune, transversale sur la poitrine : la queue arrondie, bordée de blanchâtre : le bec & les pieds fauves.

Sa taille excède celle du *Pluvier à collier.* Le blanc domine sur le front, les sourcils, les joues & le menton; & le brun-cendré sur le sommet de la tête, le dos & les ailes. On voit une plaque de roux-ferrugineux au bas du cou; & une zone brune, transversale sur la poitrine : tout le dessous du corps est blanc. La queue est composée de plumes brunes, mouchetées de noir & frangées de blanchâtre. M. Pallas, qui a observé cet oiseau dans le cours de ses voyages, dit qu'il vit solitaire & qu'on le trouve sur les bords des marais salans de la Tartarie méridionale. *Pall. it.* 2. p. 715. n. 32. *L'Asie.*

* LE PETIT PLUVIER DES INDES. 19. *C. Indicus.* *C. Corpore supra fusco; subtus albidio: fasciis*

fuscis, transversis in pectore : reëtricihus basi albis , apice fuscis : rostro pedibusque nigricantibus.

Le dessus du corps brun ; le dessous blanchâtre : de bandelettes brunes , transversales sur la poitrine : les penues de la queue blanches à la base & brunes à l'extrémité : le bec & les pieds noirâtres.

Sa taille égale celle de l'*Alouette* : il a le bec noirâtre & long de neuf lignes ; le haut de la tête, du cou & tout le dessus du corps bruns ; la surface inférieure d'un blanc un peu sombre : ce fond est parsemé, sur la poitrine , de petites bandes brunes, transversales. Les grandes penues de l'aîle font brunes ; les moyennes obscures : celles de la queue sont pareillement brunes, mais elles ont une grande tache blanche à la base. Les aîles pliées s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue. *Briff. Ornith. in-8°. 11. p. 234. n. 16. Les grandes Indes.*

L. 6. E... P... R...

* LE PLUVIER DE LA NOUVELLE ZÉLANDE. 20. C. *Nova-Zelandia. C. Corpore suprà ex virescenticincero ; subtùs albo : vertice dorso concolore , margine albâ : facie, mento & torque nigris : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un verd-cendré ; le dessous blanc : le sommet de la tête de la couleur du dos & couronné de blanc : la face, le menton & un collier noirs : le bec & les pieds rouges.

On voit dans le cabinet de M. Jos. Banks , un individu de cette espèce : il a le bec rouge, teint de brun à la pointe & long d'un pouce ; le tour des yeux pareillement rouge ; l'iris bleu ; & une calotte d'un verd-cendré, frangée de blanc, sur le sommet de la tête. Un bandeau noir recouvre le front, passe par les yeux & se dirige vers la nuque. Les plumes du dos, les petites & les moyennes couvertures des aîles, font d'un verd-cendré ; les penues & les reëtrices obscures : les grandes couvertures de l'aîle font blanches & forment une bande transversale, oblique, lorsque l'aîle est pliée. Tout le dessous du corps est blanc ; cette couleur contraste agréablement avec le rouge-incarnat qui brille sur les pattes. On trouve cette espèce à la Baie de la Reine-Charlotte, où elle est connue sous le nom de *Doodoora-âtouo*. *Lath. Syn. III. 1. p. 206. n. 10. tab. 83. La Nouvelle Zélande.*

L. 8. E... P... R...

* LE PLUVIER A LAMBEAUX. 21. C. *Bilobus. C. corpore suprà ex griseo-fulvo ; subtùs albo : frontis cute, lobi instar, utrinque pendulâ : vertice, mento, remigibusque nigris : rostro pedibusque flavicantibus.*

Le dessus du corps d'un gris-fauve ; le dessous blanc : une peau attachée au front & pendante en lambeaux, de part & d'autre : le sommet de la tête, le menton & les penues de l'aîle de couleur noire : le bec & les pieds jaunâtres. (*Pl. 7, fig. 4.*)

Indépendamment des différences prises de la teinte & de la disposition des couleurs, ce *Pluvier* offre un caractère remarquable, qui le distingue de toutes les autres espèces : une peau jaune, plaquée aux angles du bec, pend de chaque côté, en forme de lobe pointu. Il est de la grosseur du *Pluvier doré*, mais plus élevé sur les jambes. Il porte derrière les yeux un trait blanc, qui borde la calotte noire dont le sommet de la tête est revêtu. La partie supérieure du cou & le manreau font d'un gris-fauve & le dessous du corps blanc. Les penues des aîles font noires & les grandes couvertures blanches. La queue est en dessus d'un gris-brun dans les deux tiers de sa longueur ; elle est traversée ensuite par une large bande noire & terminée d'un trait blanc, fort étroit. Le bec & les pieds font jaunâtres. M. de Buffon, qui a fait connoître le premier cet oiseau, ne nous a rien appris sur ses habitudes naturelles. *Buff., tom. 15, p. 160. La côte de Malabar.*

L. 10, E... P... R...

* LE PLUVIER HUPPÉ. 22. C. *Pesticus. C. corpore suprà ex castaneo-fusco ; subtùs nigro : occipite ex nigro-iridî, cristato : genis & colli lateribus albis : mento nigro : alutis spinosis : reëtricihus basi albis, apice nigris : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-marron ; le dessous noir : une huppe d'un noir lustré de verd sur le derrière de la tête : les joues & les parties latérales du cou blanches : le menton noir : des éperons au pli de l'aîle : les reëtrices blanches à la base & noires à l'extrémité : le bec noir : les pieds bruns. (*Pl. 7, fig. 2.*)

Cet oiseau a à-peu-près la taille du *Pluvier doré*, mais il est un peu plus haut des jambes. Les plumes de l'occiput, s'allongeant en filets comme dans le *Vanneau*, lui forment une aigrette qui a plus d'un pouce de longueur. Le haut de la tête ainsi que la huppe, présentent une couleur noire, lustrée de verd. Les joues

& les côtés du cou sont blancs ; la partie supérieure du cou & le manteau d'un brun-marron foncé. Un trait de noir tombe de la gorge sur la poitrine, qui est d'un noir violet, aussi bien que l'estomac. Le bas-ventre est blanc : les grandes plumes des ailes sont noires ; celles de la queue blanches à la base & noires à l'extrémité. Le bec est noir : la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont d'un brun-foncé. L'épéon du pli de l'aile est noir, fort & long de six lignes. La figure que nous avons donnée représente la femelle de cette espèce ; elle diffère du mâle par deux caractères principaux : son cou est blanc & sa couleur n'est nuancée d'aucun reflet. *Linn. f. n. 256. Buff., tom. 15, p. 154. L'Egypte, le Sénégal, la Perse, la Russie, la Syrie.*

L. 11 $\frac{1}{2}$, E... P... R. 12.

a. Le *Pluvier épineux* ne se distingue de celui-ci que par quelques différences de couleur. Il a le sommet de la tête & la gorge d'un beau noir ; une huppe de même, longue d'un pouce trois quarts sur l'occiput ; le dos gris ; les joues, le cou, la poitrine & les flancs d'un blanc-fauve avec une grande tache noire, en forme de fer à cheval, sur le milieu du ventre. Les dix premières plumes sont noires ; les suivantes jusqu'à la dix-neuvième, sont fauves à la base & coupées de noir à l'extrémité : la vingtième & la suivante sont d'un blanc-fauve ; & les quatre qui avoisinent le corps grises : toutes celles de la queue ont du blanc-fauve à leur origine & du noir à l'extrémité. Le bec & les pieds sont noirs. *Linn. f. n. 256. Briff.-Ornith., tom. 5, p. 86, n. 15. Le Sénégal.*

L. 12 $\frac{1}{2}$, E. 23 $\frac{1}{2}$, P. 25, R. 12.

* LE PLUVIER ARMÉ DE CAYENNE. 23. *C. Cayennensis. C. corpore suprâ albo, griseo nigroque vario ; subtùs albo : fronte, fasciâ oculari & torque nigris : alulis spinosis : rectricibus basi albis, apice nigris : rostro nigro : pedibus flavescensibus.*

Le dessus du corps varié de blanc, de gris & de noir ; le dessous blanc : le front, une bandelette sur les yeux & un collier noirs : des éperons au pli de l'aile : les rectrices blanches à la base, noires à l'extrémité : le bec noir : les pieds jaunâtres. (*Pl. 8, fig. 1^o.*)

Quelques Ornithologistes confondent cette espèce avec le *Pluvier huppé* ; cependant les différences qu'ils distinguent sont bien grandes, quoiqu'ils aient l'un & l'autre un éperon au pli de l'aile. Celui-ci est de la grosseur du *Plu-*

vier à collier ; il porte même à-peu-près les mêmes couleurs sur la tête & sur le cou, mais il a le bec plus long & la tête moins ronde. Une large bande couvrent le front, engage les yeux, va se joindre au noir qui garnit le derrière du cou, le haut du dos, s'arrondit en plastra sur la poitrine & y forme une espèce de collier. La gorge est blanche, ainsi que le devant du cou & le dessous du corps. Une plaque grise, entourée d'un bord blanc, forme une calotte derrière la tête. Les plumes des ailes & les épaules sont noires : le reste du manteau est gris, mêlé de blanc. La première moitié de la queue est blanche & l'autre noire : le bec & les ongles offrent cette même couleur : les pieds sont jaunâtres. M. de Buffon, qui a donné le premier une description de cet oiseau, ne nous a laissé aucun détail sur ses habitudes naturelles. *Buff., tom. 15, p. 161. Cayenne.*

L. 11, E... P... R. 12.

* LE PLUVIER DE SIBÉRIE. 24. *C. Sibiricus. C. fronte ex albo & nigro variâ : vertice nigricante-fasciato : pectore fusco, fasciâ albâ terminatâ : abdomine ferrugineo. Lepechin it. 2, tab. 6.*

Le front varié de blanc & de noir : le sommet noirâtre & rayé : la poitrine brune, terminée par une bande blanche : le ventre ferrugineux.

Nous n'avons d'autre renseignement sur la conformation extérieure de cet oiseau, que cette courte notice que M. Lepechin en a donnée. Nous ne connoissons pas même ses dimensions. *Il se trouve en Sibérie.*

* LE PLUVIER DU MOGOL. 25. *C. Mongolus. C. Corpore suprâ ex cinereo-fusco ; subtùs albo : vertice nigro : fronte albâ, basi nigrâ : mento & torque albis : collo inferiori & pectore ferrugineis.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun ; le dessous blanc : le sommet de la tête noir : le front blanc & marqué de noir à la base ; le menton & un collier blancs : le bas du cou & la poitrine d'un roux-ferrugineux.

Il a beaucoup de rapports avec le *Guignard* par sa taille & sa forme extérieure ; mais il en diffère par les couleurs. Une ceinture noire couvre le sommet de la tête : le front est blanc en dessus & traversé, à sa base, d'un petit bandeau noir. Le blanc se reproduit sur le menton, sur le haut du cou, où il forme une espèce de collier & sur tout le dessous du corps. Ce fond est rembruni par une nuance roussâtre, qui paroît

sur le bas du cou : la poitrine est revêtue d'une teinte de la même couleur, mais plus foncée. Le dos & les ailes font d'un brun-cendré. Cette espèce, selon le témoignage de M. Pallas, vit solitairement aux environs des lacs qu'on trouve sur les confins des Etats du grand Mogol. *Pall. It. 3. p. 700. n. 29. Le Mogol.*

* LE PLUVIER A SOURCILS BLANCS. 26. *C. Superciliaris. C. corpore supra fusco; subtus albo; fronte superciliarisque albis: reticribus nigro & albo variegatis: pedibus pallide ceruleis.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanc: le front & le sourcil blancs: les plumes de la queue mêlées de blanc & de noir: les pieds d'un bleu-pâle.

On voit dans la collection de M. Levers, un Pluvier dont on ne connoît pas la patrie, mais qui paroît former une espèce nouvelle. Il a le bec long d'un pouce; tout le dessus du corps brun & le dessous blanc. Plusieurs des plumes moyennes de l'aile sont blanches, depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur: celles de la queue sont plus ou moins tachées de blanc; la plus extérieure, de part & d'autre, est blanche & terminée de noir; les deux suivantes ont le même fond & une tache blanche à l'extrémité du côté extérieur; la quatrième est blanche à la base & à l'extrémité; la cinquième & la sixième sont entièrement brunes. *Lath. Syn. III. 1. p. 212. n. 18. White-Bellied Plover.*

L. 6. E... P... R. 12.

LE PLUVIER A CROISSANT. 27. *C. Curonicus. C. Corpore supra cinereo; subtus albo: vertice cinereo: fasciâ in cervice & lunulâ in fronte nigris: fasciâ oculo nigricante, undulatâ: rostro nigro: pedibus rubescentibus.*

Le dessus du corps cendré; le dessous blanc: le sommet de la tête cendré: une bandelette noire sur la nuque & une tache demi-circulaire de la même couleur sur le front: une bande noirâtre, ondulée sur les yeux: le bec noir: les pieds rougeâtres.

Suivant la courte notice que nous avons sur le plumage de cet oiseau, il a le tour des yeux couleur de citron; le dos, les ailes & la queue d'un gris-cendré; & le dessous blanc. Une bande noire couvre le derrière de la tête; & un croissant de la même couleur paroît sur le front: de plus, un trait noirâtre ondulé passe sur les yeux. *Befke. Sch. der. berl. naturf. Gef. 7. p. 463. La Curonie.*

* LE PLUVIER TACHETÉ. 28. *C. Navius. C. Corpore supra ex cinereo, nigro & albo variegato;*

subtus albo: fasciâ sub oculos nigro-punctatâ: rostro pedibusque nigricantibus.

Le dessus du corps varié de cendré, de noir & de blanc; le dessous blanc: une bande ponctuée de noir au-dessous des yeux: le bec & les pieds noirâtres.

Ce sont-là tous les caractères que nous avons sur cet oiseau. Nous ne savons point quelles sont ses dimensions ni le pays qu'il habite. *Befke. Sch. der. Berl. naturf. Gef. 7. p. 464.*

LE COURE-VÎTE. 29. *C. Corvira, C. Corpore supra ex griseo-rufo; subtus albido: nuchâ griseâ: vitis tribus pone oculos, transversis; lateralibus nigris; intermediâ albâ: remigibus nigris: reticribus subrufis, nigro-fasciatis; exceptis duabus intermediis: rostro nigro: pedibus flavescensibus.*

Le dessus du corps d'un gris-roussâtre; le dessous tirant sur le blanc: la nuque grise: trois bandelettes derrière les yeux; les deux latérales noires; celle du milieu blanche: les plumes de l'aile noires; celles de la queue roussâtres & variées de noir, excepté les deux intermédiaires: le bec noir: les pieds jaunâtres. (*Pl. 9. fig. 1^o.*)

L'oiseau dont nous donnons ici la figure, est très-rare: on n'en a encore trouvé qu'un en France, dont M. de Buffon a donné la figure & la description; j'en ai vu un autre individu empaillé dans la superbe collection d'oiseaux de M. Sprangli, près de Berne en Suisse; celui-ci a été tué à Iverdun: il a le sommet de la tête roux; le haut du cou, le dos & les couvertures des ailes d'un gris-cendré, lavé de roussâtre. Le derrière de la tête est gris sans autre mélange. On voit derrière chaque œil trois raies transversales, une blanche entre deux noires. La gorge est blanchâtre; le devant du cou & tout le dessus du corps sont d'un gris-clair qui tire sur le blanc. Les grandes plumes des ailes sont noires; & chaque plume de la queue, excepté les deux du milieu, présente une tache noire avec une autre tache blanche vers la pointe. Le bec & les ongles sont noirs & les pieds jaunâtres. On compte sept pouces de la pointe du bec à l'extrémité de la queue. Cet oiseau & les deux suivans diffèrent des Pluviers par leur grandeur, qui excède un peu celle des espèces précédentes, par la hauteur des jambes & par la structure du bec, qui est pointu & recourbé en bas. Ces caractères suffisoient sans doute pour en faire un genre particulier; mais pour ne pas trop multiplier les divisions, nous nous conten-

retons de les décrire à la suite des *Pluviers* jusqu'à ce que nous ayons des détails plus précis sur leurs mœurs, leurs habitudes & le pays qu'ils habitent; car il paroît que ce n'est qu'en passant qu'ils s'arrêtent dans nos climats. *Buff. tom. 15. p. 199.*

- * LE COURE-VÎTE DE COROMANDEL. 30. C. *Coromandelicus*. C. *Corpore supra ex cinereo-fusco; subtus castaneo: vertice rufescente: vittis duabus pone oculos; superiori albâ; inferiori nigra: pectore rufo: remigibus prioribus nigris: rectricibus dorso concoloribus, apice nigro & albo fasciatis, exceptis duabus intermediis: rostro nigro: pedibus flavicantibus.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun; le dessous marron: le sommet de la tête rouffâtre: deux bandelettes derrière les yeux; la supérieure blanche; l'inférieure noire: la poitrine rouffe: les grandes plumes de l'aîle noires: celles de la queue de la couleur du dos & rayées à l'extrémité de noir & de blanc, excepté les deux intermédiaires: le bec noir: les pieds jaunâtres.

Celui-ci est tout pareil au précédent par la forme & n'en diffère que par les couleurs, en sorte qu'on peut le regarder comme une espèce très-voisine. Le sommet de la tête est rouffâtre; le haut du cou, le dos & les couvertures de l'aîle sont d'un brun-cendré. On voit, de chaque côté, sur les parties latérales de la tête, deux bandelettes transversales de couleur différente; la plus haute, qui est blanche, commence au-dessus des yeux & se prolonge vers la nuque; l'inférieure, qui est noire, embrasse le globe de l'œil & s'étend vers la nuque dans la même direction que la précédente. La gorge est blanchâtre; la poitrine d'un beau roux-marron, qui se perd dans du noir sur le ventre: le bas-ventre, le croupion & les cuisses sont blancs. Les grandes plumes de l'aîle sont noires; les moyennes du même brun que le dos; quelques-unes ont à l'extrémité une bordure blanche; celles de la queue portent la couleur des plumes du dos, avec une bande noirâtre vers l'extrémité & un filer blanc à la pointe. Les deux intermédiaires n'ont point de bande noire, mais seulement une petite frange blanche. Cette espèce est un peu plus grosse que la précédente. La rapidité avec laquelle ces oiseaux courent sur le rivage leur a fait donner le nom de *Coure-vites*. *Buff. tom. 15. p. 200. pl. enl. n. 892. La côte de Coromandel.*

VI^e. GENRE.

ÉCHASSE, *Himantopus*, *Briss. Ornith. tom. 5. p. 33:*
Corpus subovatum, gracile, altissimum, albo & nigro varium.

Caput rotundum. Rostrum rectum, longissimum, cylindraceum, apice crassius. Nares Lineares. Lingua integra, brevis, in mucronem fastigiata.

Collum longum.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ longiores.

Crura in parte inferiori plumis dendata. Pedes longissimi, flexiles, corpore multò longiores, tridactyli; postico nullo. Digitus medius cum exteriori brevissimâ membranâ junctus.

Cauda integra, ad genua usque descendens.

Videtur ad volatum potius quam ad cursum comparata avis, ob crurum & pedum longitudinem & exiliatatem. Præcipuum ejus pabulum muscæ sunt.

Le corps presque ovale, grêle, très-haut, varié de blanc & de noir.

La tête arrondie. Le bec droit, très-long, cylindrique, renflé vers le bout. Les narines longues & étroites. La langue courte, entière, pointue & amincie, de part & d'autre, comme un poignard.

Le cou long.

Les aîles disposées pour le vol & plus longues que la queue.

La partie inférieure des jambes dénuée de plumes. Les pieds très-longs, flexibles, beaucoup plus allongés que le corps & divisés en trois doigts. Il n'y en a point par derrière. Le doigt du milieu est joint avec l'extérieur par une petite membrane intermédiaire.

La queue entière; elle ne s'étend que jusqu'aux genoux.

Cet oiseau, vû l'excessive longueur & la foiblesse des cuisses & des pattes, paroît plus disposé pour le vol que pour la course. Il se nourrit principalement de mouches.

L'ÉCHASSE. 1. *H. Candidus* *H. Corpore supra ex nigro-viridi; subtus albo: occipite nigro: rectricibus decem intermedius cinereo-albis; utrinque extimâ ferè penitus albâ. rostro nigricante: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un noir-verdâtre; le dessous blanc: la nuque noire: les dix rectrices intermédiaires d'un cendré-blanchâtre; l'extérieure, de part & d'autre, presque blanche: le bec noirâtre: les pieds rouges. (*Pl. 5, fig. 4^e.*)

Je crois qu'il vaut mieux faire un genre particulier de cet oiseau, à l'exemple de M. Brisson, plutôt que de le ranger avec Linné dans celui des *Pluviers* : en effet, la structure de son bec, l'excessive hauteur des jambes, la longueur des ailes, relativement à celle de la queue, sont autant de caractères qui paroissent l'exclure de cette famille. Les traits qui lui sont propres consistent en ce que sa tête est arrondie & terminée antérieurement par un bec droit, cylindrique, un peu aplati par les côtés vers la pointe & long de deux pouces six lignes. Ses jambes, qui, comme deux échasses grêles, foibles & fléchissantes supportent mal un petit corps, ont environ huit pouces de hauteur, y compris la partie nue de la jambe qui en a plus de trois. La couleur de ces membres est d'un rouge fort vif. Le derrière de la tête est d'un gris-brun; le dessus du cou est mêlé de noirâtre & de blanc; les plumes scapulaires, les couvertures des ailes & les penes sont d'un noir lustré de bleu-verdâtre; la queue, qui est plus courte que les ailes de deux pouces quatre lignes, est composée de douze penes d'un gris-blanc, excepté les deux extérieures, qui sont presque entièrement blanches. Nous sommes peu instruits des habitudes naturelles de cet oiseau dont l'espèce est foible & en même-tems rare. On a remarqué que dans son vol, les jambes roidies en arrière dépassent la queue de huit pouces. Il fréquente les bords de la mer & les marais : on en a tué un, il y a quelques années, auprès de Saint Germain-en-Laye; & un autre dans le Poitou. M. de Buffon présume qu'il vit d'insectes & de vermineux. *Brisson, Ornith. tom. V. p. 33. Buff. tom. 15, p. 177. L'Égypte, l'Europe, l'Amérique depuis Connecticut jusqu'à la Jamaïque, les endroits marécageux de l'Inde, de la Tartarie, les bords de la mer Caspienne.*

L. 12. E. 27. P... R. 12.

a. M. Brisson parle d'un individu envoyé du Mexique qui avoit le sommet de la tête noir; les ailes variées de noir & de blanc; la queue & les couvertures blanches : la longueur du bec étoit de quatre pouces; & celle de la queue de trois pouces & demi. *Briff. ibid. p. 36.*

L. 21. E... P... R. 12.

b. M. Mauduit a décrit une autre *Echasse* envoyée de Cayenne. Le sommet & le derrière de la tête, le cou, les couvertures & les penes des ailes sont d'une couleur noire, Il y a une

tache blanche de chaque côté de la tête derrière l'œil, au milieu du noir qui couvre les joues : la queue est grise & le dessous du corps blanc. *Encyclop. méth. art. Echasse.*

L. 20. E... P... R. 12.

V I I^e. GENRE.

HUITRIER, *Ostralega. Briff. Ornith. tom. 5: p. 38. Linn. f. n. 649. Hæmatopus.*

Corpus compressum, crassum, nigro & albo variegatum.

Caput magnum, rotundum. Rostrum longissimum, rectum, lateraliter planum, apice cuneo æquale. Nares lineares. Lingua tertiâ parte rostro brevior.

Collum mediocre, crassum.

Ala ad volandum idonea, caudâ vix brevioris.

Crura in parte inferiore plumis denudata: Pedes alti, robusti, tegulati, caudâ longiores, tridactyli; postico nullo. Digiti omnes unguiculati, soluti.

Cauda brevis, integra.

Ad littora maris Septentrionalis æstate habitata; ab illis autumnis semigrat : oftreis potissimum & veribus marinis visitat. Ubi eminens videt sectatorem, clamitando Anseribus fugam suadere fertur. Fœmina in terrâ nudâ littoris parit ova quatuor ad quinque, ex virecente-grisea, liturisque nigris varia. Junior avis faciliè cicuratur.

Le corps comprimé par les côtés, charnu & varié de noir & de blanc.

La tête grosse, arrondie. Le bec très-long; droit, aplati latéralement & conformé en coin à l'extrémité. Les narines longues, étroites. La langue d'un tiers plus courte que le bec.

Le cou d'une longueur médiocre & gros. Les ailes disposées pour le vol & d'une longueur à-peu-près égale à celle de la queue.

Les cuisses dépourvues de plumes à la partie inférieure. Les pieds élevés, forts, couverts d'écaillés, plus longs que la queue & divisés en trois doigts. Il n'y a point de doigt postérieur. Tous les doigts sont armés d'ongles & dénués de membranes.

La queue courte & entière.

L'*Huitrier* habite, pendant l'été, les rivages de la mer du Nord; il disparoit en automne : les huitres & les vers marins font sa nourriture principale. Aussi-tôt qu'il apperçoit un homme, on assure qu'il avertit les *Oies* par ses cris de

prendre la fuite. La femelle dépose à nud, sur les bords du rivage, quatre ou cinq œufs d'un verd-grisâtre, rayés de noir. Les jeunes s'appriivoient facilement.

L'HUITRIER. 1. *O. Pica. O. Corpore suprà nigro; subtùs albido: vittà undulatà, albà infrà oculos: semi-torque albo: pectore nigro: remigibus nigro & albo variis: rostro pedibusque sanguineis.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: une bandelette blanche au-dessous des yeux: un demi-collier blanc: la poitrine noire: les plumes de l'aile variées de blanc & de noir: le bec & les pieds d'un rouge-sanguin. (*Pl. 6. fig. 1^e.*)

Cet oiseau est de la grosseur de la *Corneille*. Sa tête est renflée sur le sommet & terminée antérieurement par un bec long de quatre pouces, rétréci, comme comprimé verticalement au-dessus des narines & aplati par les côtés en manière de coin, dont la coupe carrée forme un tranchant. Le bec, les paupières & les pieds sont d'un beau rouge de corail: l'iris est d'un jaune-doré. Au-dessous de chaque œil paroît un petit trait blanc, qui s'étend transversalement en zig zag. La tête, le cou, les épaulés & le manteau des ailes sont noirs, mais cette couleur est plus foncée dans les mâles que dans les femelles. On voit un demi-collier blanc sous la gorge. La poitrine est noire & le ventre blanc, ainsi que le bas des côtés & la moitié de la queue, dont la pointe est noire. Une bande blanche, formée par les grandes couvertures, coupe agréablement le noir-brun de l'aile. Les pieds, avec la partie inférieure de la jambe dénuée de plumes, n'ont guère plus de deux

pouces de hauteur; la queue a quatre pouces de long. Son plumage blanc & noir & son long bec lui ont fait donner les noms également impropres de *Pie de mer* & de *Beccasse de mer*. Cet oiseau fréquente de préférence les eaux de la mer, où il se nourrit d'huitres, de patelles. M. Baillon en a nourri un pendant plus de deux mois; il le tenoit enfermé dans son jardin, où il vivoit de vers de terre, de chair crue & du pain. La femelle ne fait point de nid; elle dépose ses œufs, qui sont grisâtres & tachés de noir, sur le sable nud, hors de la portée de l'eau; elle semble cependant choisir le haut des dunes & les endroits parsemés de débris de coquillages. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, & le tems de l'incubation de vingt ou vingt-un jours. La femelle ne les couve point assiduellement; elle laisse au soleil, pendant une partie du jour, le soin de les échauffer. Elle les quitte pour l'ordinaire à neuf ou dix heures du matin, & ne s'en rapproche qu'à trois heures du soir, à moins qu'il ne survienne de la pluie. Au sortir de l'œuf, les petits sont couverts d'un duvet noirâtre; ils se traînent sur le sable dès le premier jour; ils commencent à courir peu de tems après & se cachent si bien dans les herbages, qu'il est très-difficile de les trouver. Ce gibier est peu estimé. *Linn. f. n. 257. Buff. tom. 15. p. 165. L'Europe, l'Amérique, Cayenne, la nouvelle Hollande, les terres de Feu, les îles du Japon, les bords de la mer Caspienne & du Volga.*

L. 17. E. 31. P... R. 12.

DEUXIÈME CLASSE.

Oiseaux qui ont trois doigts par devant, réunis par une membrane & point de doigt par derrière.

VII^e. CENRE.

ALBATROS, Diomedea. *Linn. f. n. 214.*

Corpus procerum, compactum, albo & nigro varium.

Caput oblongum, vertice convexum. Rostrum crassum, sulcatum, lateribus compressum: apex mandibulæ superioris aduncus; inferioris quasi

truncatus. Nares ovata, prominula, laterales. Lingua minima.

Collum oblongum.

Alæ ad volandum idoneæ & caudâ vix longiores. Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumis denudata. Pedes natatorii, tridactyli. Digniti tres antici, membranâ integrâ conjuncti; postico nullo.

Cauda brevis, integra.

Genus hoc, nequaquam hostile, in aquis degit & victitat zoophytis & piscibus. Septembris sine nidum in tellure ex limo struit rotundum, duobus aut tribus pedibus altum. Famina in eo ponit ova numerosa, edulta, albumine in calore non coeunte, Anserinis majora, alba, basi obsolete maculata, quatuor cum semice pollicibus longa. Intestina avis & ossa Kamtschadalorum variis usibus domesticis inserviunt.

Le corps très grand, ramassé & varié de blanc & de noir.

La tête oblongue, arrondie sur le sommet. Le bec gros, sillonné & comprimé latéralement; le bout de la mandibule supérieure crochu; celui de l'inférieure comme tronqué. Les narines ovales, saillantes & posées sur les côtés du bec. La langue très-petite.

Le cou un peu long.

Les ailes propres pour le vol & à peine plus longues que la queue,

Les cuisses hors de l'abdomen & dénuées de plumes à la base inférieure. Les pieds palmés, divisés en trois doigts antérieurs, réunis par une membrane entière; il n'y a point de doigt postérieur.

La queue courte.

Les oiseaux de cette famille ne sont pas méchants; ils vivent dans l'eau & se nourrissent de poisson & de zoophytes. A la fin de Septembre, ils construisent, à terre & avec du limon, un nid rond, élevé de deux ou trois pieds, où la femelle dépose un grand nombre d'œufs, bons à manger, dont le blanc ne se durcit point par la cuisson, plus gros que ceux de l'Oie, d'une couleur blanche, longs de quatre pouces & demi & marqués à la base de taches presque effacées. Les habitans de Kamtschatka emploient les intestins & les os de ces oiseaux à plusieurs usages domestiques.

L'ALBATROS. 1. *D. Exulans. D. corpore supra albo, lineis transversis punctisque variegato; subtus albo: remigibus nigris: caudâ rotundatâ: rostro luteo: pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps blanchâtre, rayé transversalement & moucheté de noir; le dessous blanc: les plumes de l'aile noires: la queue arrondie: le bec jaune: les pieds rouges. (Pl. 9. fig. 2.)

C'est le plus gros de tous les oiseaux d'eau connus, sans en excepter le Cygne: sa très-forte corpulence lui a fait donner le nom d'Albatros. La tête est grosse & de forme arrondie. Le bec

est composé de plusieurs pièces, qui semblent articulées & jointes par des sutures avec un croc sur-ajouté; le bout de la partie inférieure est ouvert en gouttière & comme tronqué au sommet. Ce bec, très-grand & très-fort, est encore remarquable en ce que les narines sont ouvertes en forme de petits rouleaux, couchés, vers la racine du bec, dans une rainure, qui, de chaque côté, la sillonne dans toute sa longueur; il est d'un blanc-jaunâtre. Le sommet de la tête est d'un gris qui tire sur le roux; la gorge, le cou & tout le dessous du corps sont blancs; le dos, les plumes scapulaires & les couvertures des ailes rayées transversalement & mouchetées de noirâtre sur un fond blanc. Une grande partie des plumes des ailes & l'extrémité de la queue sont noires. La partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles sont couleur de chair. Cet oiseau n'habite que les Mers Australes & se nourrit de poissons morts, de zoophytes, d'œufs & de frai de poissons que les courans charrient. On dit qu'il fréquente l'embouchure des fleuves; & qu'il donne la chasse aux Saumons, aux Pirapèdes, au moment sur tout où ces poissons sont pourluisis par les *Coryphænes*. Il fait son nid à la fin de Septembre; & la femelle pond un grand nombre d'œufs, d'environ quatre pouces & demi de longueur, & qui offrent un phénomène singulier en ce que le blanc ne se durcit point par la cuisson. Lorsqu'il est attaqué, il se défend vigoureusement avec son bec: sa chair est dure. Linn. f. n. 214. Buff., tom. 18, p. 1. Les Mers Australes, entre le 40°. degré & le 66°.

L. 40, E. 120, P... R. 14.

a. On a remarqué deux variétés principales: l'une a le dessus du corps brun, tirant sur le noir, avec un duvet gris, moins foncé sur la tête; le bec rouge & noirâtre à l'extrémité.

b. L'autre a le fond blanc; les plumes scapulaires, les plumes de l'aile & de la queue d'un brun foncé; la tête & le haut du cou couleur de paille; la mandibule supérieure blanche ou rougeâtre; & l'inférieure blanche avec une raye rouge sur l'arête.

* L'ALBATROS A BEC TACHÉ DE JAUNE. 2. *D. Chlororhyncos. D. corpore supra ex nigro-ceruleo-cente; subtus albo: capite subgriseo: lorix reetricibusque fuscis: alis nigricantibus: rostro nigro, flavis maculis vario: pedibus oroleucis.*

Le dessus du corps d'un noir-bleuâtre; le dessous blanc; la tête tirant sur le gris: une

bandelette brune entre le bec & l'œil; les rectrices de même : les ailes noirâtres : le bec noir avec des taches jaunes : les pieds d'un jaune-pâle.

Cette espèce, nouvellement découverte, a le bec long de quatre pouces, crochu à la pointe, noirâtre dans toute sa largeur, avec une tache jaune à l'extrémité & sur l'arête de la mandibule supérieure, & une petite bordure de même à la base du demi-bec inférieur. La tête est grise, mais ce ton est plus foncé sur le sommet & sur la nuque. Une bandelette brune parcourt l'espace compris entre le bec & l'œil. Le dos, les plumes scapulaires & les ailes sont recouvertes d'un manteau noir à reflets bleus. Le menton, la gorge, la poitrine, le ventre, les flancs & le croupion sont blancs. Les ailes pliées s'étendent presque jusqu'à l'extrémité de la queue. Les pieds, dont la couleur est d'un jaune sale, sont divisés en trois doigts antérieurs, engagés dans une membrane brune. On a trouvé cet *Albatros* au Cap de Bonne-Espérance & sur les Mers Australes, au delà du Tropique. Il s'élève en volant cinq ou six pieds seulement au-dessus des flots. *Lath. Syn. III. 1., p. 309, n. 3. Le Cap de Bonne-Espérance, les Mers Australes.*

L. 36, E. 84, P... R...

* L'ALBATROS CHATAIN. 3. *D. Spadicea. D. corpore supra spadiceo; subtus albo: fronte gulâ & rectricibus alarum minoribus albis: rostro ocreo-leuco: pedibus carulescentibus.*

Le dessus du corps d'un brun foncé; le dessous blanc: le front, la gorge & les petites couvertures de l'aile blanches: le bec jaune: les pieds bleuâtres.

Le célèbre Cook a rencontré cet oiseau dans les Mers Australes, sous le quarante-septième degré de latitude. » Nous aperçûmes, dit-il, des *Albatros* couleur de chocolat au milieu des glaces », suivant M. Forster, qui en fait aussi mention, les individus de cette espèce sont plus grands que ceux de l'*Albatros enfumé*. Ils ont l'iris brun; le front, l'orbite des yeux, le menton, la gorge, les dernières couvertures des ailes blanches. Les pieds sont d'un bleu-blanchâtre & les ongles tout-à-fait blancs. *Second voyage de Cook, tom. 1., p. 116. & tom. 2, p. 150. Latham. Syn. III., p. 308, n. 2. Les Mers Australes.*

* L'ALBATROS ENFUMÉ. 4. *D. Fuliginosa. D. corpore supra & subtus fusco: areâ oculorum albâ: capite, remigibus & rectricibus nigricantibus: rostro nigro: pedibus vallidè plumbeis.*

Le dessus & le dessous du corps bruns; les yeux bordés de blanc: la tête, les penne de l'aile & de la queue noirâtres: le bec noir: les pieds d'une couleur sale & plombée.

Les Matelots de l'équipage du Capitaine Cook nommèrent cet *Albatros*, *Poisseau de Quaker* à cause de sa couleur grise, tirant sur le brun. Il a l'iris jaune; la tête, le bec & les ongles un peu noirâtres: les penne de l'aile & celles de la queue sont de la même couleur, mais blanches sur la tige; elles se terminent en pointe effilée. Les pieds offrent une teinte de brun-pâle, à quelque rapport avec celle du plomb. Cet oiseau habite les Mers du Sud sous le 47^e. degré de latitude, & autour du cercle Antarctique. On dit qu'il est de la grosseur d'une *Oie*. Il paroît être le même que celui qui est représenté dans les planches enluminées sous le nom d'*Albatros de la Chine*, n. 963. Les trois dernières espèces, dont nous venons de parler, ne sont pas encore bien décidées. Il faudroit des observations plus exactes avant de pouvoir déterminer positivement si elles forment des espèces distinctes ou seulement de variétés produites par la différence de l'âge, du sexe ou du climat. *Premier voy. de Cook, 1. p. 38. Forster, it. 1. p. 91. Lath. Syn. III. 3. p. 309, n. 4. Les Mers Australes.*

L. 36, E... P... R...

I X^e. GENRE

PINGOUIN, *Pinguinus*.

Corpus oblongum, perpendicularare, superne pennis nigricantibus, inferne albis vestitum.

Caput elongatum, vertice planum. Rostrum compressum, transversim sulcatum; ipsius longitudo altitudinem superat: mandibula subaequalis, apice parum inflexa. Nares lineares. Lingua longa, integra, apice angustata.

Collum medioere.

Ala ad volandum vix idonea, caudâ breviores, angusta.

Femora intra abdomen posita. Pedes natatorii, tridactyli. Digiti tres antici membranâ integrâ juncti; postico nullo.

Cauda brevis, acuta.

Habitat passim in insulis borealissimis Groenlandiae; tractibus australibus rarè obvius: interitum natae & noctû inrà rupium fissuras latitat. Optimè urinari, sed difficillimè incedere valet, hinc rarè in arido videtur nisi ad nîtum suum, & tunc erectus ferè. Femina, in lutoribus pruruptis & interstrata lapidea, ova parit duo, alba,

purpurascens maculata, sex pollicibus longa. Caro in deliciis habetur apud Groenlandos, & pellis eorum vestimento inservit.

Le corps oblong, perpendiculaire, couvert en dessus de plumes noirâtres & en dessous de plumes blanches.

La tête allongée, aplatie sur le sommet. Le bec comprimé latéralement & sillonné de cannelures transversales; sa longueur excède sa hauteur. Les mandibules presque égales & un peu recourbées à la pointe. Les narines longues & étroites. La langue allongée, entière & amincie à l'extrémité.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes à peine propres pour le vol, plus courtes que la queue & étroites.

Les cuisses cachées dans l'abdomen. Les pieds palmés, divisés en trois doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière; il n'y a point de doigt postérieur.

La queue courte & pointue.

Le Pinguin habite communément dans les îles les plus septentrionales du Groenland; il paroît rarement dans les contrées tempérées: il nage pendant le jour; & la nuit, il se retire dans les fentes des rochers. Il est excellent plongeur & marche avec beaucoup de peine; il arrive de-là qu'il ne vient à terre que pour faire la ponte; & il se tient alors dans une attitude presque perpendiculaire. La femelle pond sur les rivages escarpés & au milieu des monceaux de pierres, deux œufs blancs, tachetés de pourpre & longs de six pouces. La chair de cet oiseau est fort estimée en Groenland: on se sert de la peau pour faire de vêtements.

LE GRAND PINGOUIN. 1. *P. Impennis, P. Corpore suprâ nigro; subtus albedo: maculâ ovatâ utrinque antè oculos: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanchâtre: une tache ovale, de part & d'autre, avant l'orbite de l'œil: le bec & les pieds noirs. (*Pl. 10, fig. 2.*)

Quelques Ornithologistes ont comparé la hauteur de ce Pinguin à celle de l'Oie. Son bec, dont la coupe ressemble, suivant la comparaison d'Edwards, au bout d'un large coutelas, a ses côtés aplatis & creusés d'entailles transversales. On en compte huit sur le demi-bec supérieur; & dix, quelquefois onze sur l'inférieur. Il paroît que le nombre de ces cannelures n'est pas constant, puisque M. Otho Fabricius n'en assigne que quatre. La tête, le cou & tout le manteau sont d'un beau noir en petites plumes

courtes, mais doubles & lustrées comme du satin. Une grande tache ovale se marque entre le bec & l'œil; & le rebord de cette tache s'éleve comme en bourrelet de chaque côté du sommet de la tête, qui est fort aplatie. Les ailes sont très-courtes; les plus grandes pennes n'ont pas trois pouces de longueur: on conçoit aisément que, dans cette proportion avec la masse du corps, elles ne peuvent lui servir pour s'élever en l'air. Les pennes moyennes sont terminées de blanc: la queue est noire & finit en pointe. Dans l'Ouvrage de M. de Buffon, le *Grand-Pinguin* est représenté avec un doigt postérieur; la figure que nous avons donnée & qui a été copiée sur celle que nous venons de nommer, le représente aussi; mais c'est une erreur qu'on doit attribuer à l'artiste qui l'a dessinée; j'ai vu l'individu desséché qui est au Cabinet du Roi & je me suis assuré qu'il n'a que trois doigts antérieurs, engagés dans une membrane noire: le bec, les pieds & les doigts sont de cette même couleur. Cet oiseau ne nourrit de plantes marines, de l'espèce de *Cotte*, que nous avons nommé *Scorpion*, de *Cycloptères* & d'autres poissons: il fréquente la pleine mer & ne marche guère plus qu'il ne vole, mais c'est un excellent plongeur. La femelle pond un œuf gros, long de six pouces & tacheté de pourpre sur un fond blanc. On dit que sa chair est tendre & d'un goût qui approche de celle du *Canard*. *Linn. f. n. 210; Buff. tom. 18, p. 75. Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 82. Les mers du Nord, principalement les Bances de Terre-Neuve. L. 24. E. 32. P. 30. R.*

LE PINGOUIN. 2. *P. Torda, P. Corpore suprâ nigro; subtus albo: lineâ utrinque albâ a summitate rostri ad oculos: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: une ligne blanche, de part & d'autre, depuis la pointe du bec jusqu'à l'orbite des yeux: le bec & les pieds noirs. (*Pl. 20, fig. 1^e.*)

La tête de cet oiseau est grosse, oblongue & se termine antérieurement par un bec noir, très-aplati latéralement, tranchant par les bords & dont la longueur est presque triple de la hauteur. La mandibule inférieure est sillonnée de deux rainures transversales: on en voit encore deux autres, dont celle du milieu est blanche & s'étend jusqu'à l'œil. Tout à côté de l'ouverture du bec, & sous les petites plumes blanches qui revêtent sa base, les narines sont ouvertes en fentes étroites & longues. Les yeux sont grands & d'une couleur pâle. Le som-

met de la tête, la partie supérieure du cou & tout le dessus du corps sont noirs; mais les côtés de la tête & la surface inférieure du tronc, plongée dans l'eau quand il nage, sont d'une blancheur éclatante. Les grandes pennes de l'aile sont noires & les moyennes terminées de blanc, ce qui forme un trait blanc & oblique sur l'aile, quand elle est pliée. La queue est courte, noirâtre & un peu pointue. Suivant M. de Buffon, la femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas le petit trait blanc entre le bec & l'œil, mais sa gorge est blanche. Ce *Pingouin* habite les mers du Groenland & se retire pendant les froids rigoureux de l'hiver dans des cavernes de rochers, dont l'ouverture est submergée, mais dont l'intérieur s'élève assez au-dessus des flots pour lui fournir une retraite, où il reste dans un état de torpeur & sustenté par la graisse dont il est abondamment chargé. Le Salmone arctique & les autres petits poissons forment sa nourriture ordinaire. Linn. J. n. 210. Buff. tom. 18, p. 70. Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 78. Les parties septentrionales de l'Amérique & de l'Europe.

L. 15, E. 24, p. 28, R. 10.

a. M. Pallas fait mention d'un autre individu, dont le bec est plus court, sans cannelure; un trait blanc & oblique passe sur le front. Pall. spicil. 5, p. 4^e

LE PETIT PINGOUIN. 3. *P. Pica. P. Corpore supra nigro; subtus albo: capite toto & gula nigris: remigibus interioribus apice albis: rostro lavi, nigro: pedibus anticè canescentibus, posticè nigris.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: toute la tête & la gorge noires: les pennes intérieures de l'aile blanches au sommet: le bec lisse & noir: les pieds gris par devant & noirs par derrière.

Belon est le premier Naturaliste qui ait parlé de cet oiseau sous le nom de *Plongeon de mer*, c'est ce qui a fait croire à M. de Buffon que peut-être il n'appartenoit pas au genre des *Pingouins*; cependant depuis que ce célèbre Naturaliste a exposé ses doutes à cet égard, le prétendu *Plongeon de mer* a été observé & décrit avec tant d'exactitude, qu'il paroît décidé qu'on doit le ranger dans la famille dont il est ici question. Tout ce que nous avons à dire sur la conformation & les mœurs de ce *Pingouin*, nous l'avons tiré de la *Faune du Groenland*, par M. Otho Fabricius; au rapport de ce grand Naturaliste, cet oiseau est de la grosseur de la *Cornegille*. Son corps est plus allongé que celui

de l'espèce précédente; sa tête est aussi plus étroite; son bec moins raccourci & marqué à peine de quelque légère cannelure: ses pieds sont gris par devant & noirs par derrière. On ne voit pas non plus de ligne blanche entre le bec & l'orbite des yeux, comme certains Auteurs l'ont prétendu; mais l'ouverture des nattes est recouverte de petites plumes noires: les yeux sont pareillement noirs. Sur un grand nombre d'individus que M. Fabricius a observés pendant l'été, il a trouvé que la tête étoit entièrement noire ainsi que la gorge. Pendant l'hiver, ces oiseaux réunis en troupes, vont chercher leur nourriture sur les rivages; & la nuit ils regagnent la pleine mer. Ils se nourrissent d'insectes & de vers marins. Leur vol est assez rapide, mais il n'est pas très-élevé. Ils ne marchent qu'avec beaucoup de peine: aussi les voit-on rarement posés à terre; ce n'est que dans le tems de la ponte qu'on les trouve sur les rochers escarpés. Les Groenlandois sont très-friands de la chair des *Petits-Pingouins*, qu'ils mangent avec plus d'avidité lorsqu'elle est demi-pourrie: ils sont aussi grand cas de leur graisse & s'habillent de leur peau. Belon, art. 37, Buff. tom. 18, p. 79. Oth. Fabric. Faun. Groenl. n. 51. L'Europe septentrionale & la mer de Grèce.

Les habitans du Groenland distinguent trois variétés dans cette espèce, auxquelles ils ont donné différens noms.

a. Le *Niviarfarsuk*. Sa tête est blanche. Celui-ci a beaucoup de rapports avec le *Macareux du Kamtschatka*. Oth. Fabric. *Ibid.*

b. Le *Kakortok*. Son corps est entièrement blanc. Oth. Fabric. *Ibid.*

c. Le *Aukpilartok*. Le dos est rougeâtre. Oth. Fabric. *Ibid.*

* LE PINGOUIN DU CHILI. 4. *P. Chilensis. P. Corpore supra ex griseo-carutescente; subtus albo: alis impenibus: caudâ ferè nullâ: rostro tenui, apice inflexo.*

Le dessus du corps d'un gris changeant en bleu; le dessous blanc: les ailes dépourvues de pennes: la queue presque nulle: le bec mince & un peu recourbé à la pointe.

Cet oiseau semble former la nuance entre la famille des *Pingouins* & celle des *Manchots*: il ressemble aux premiers par ses pattes divisées en trois doigts antérieurs; & se rapproche des derniers par la conformation des ailes, qui représentent deux nageoires pendantes, couvertes de plumes très-courtes qui ressemblent à

des écailles : il s'en sert effectivement pour nager, & elles sont trop petites pour le vol. Il a la taille du *Canard*, mais son cou est plus allongé. Sa tête est petite, relativement au volume du corps, comprimée par les côtés, & se termine antérieurement par un bec mince & recourbé un peu vers la pointe. Tout son plumage est si fin, qu'il paroît couvert de poil comme les quadrupèdes. Le gris-changeant en bleu domine sur le dessus du corps ; & le blanc sur la poitrine & le ventre. La queue est formée par le prolongement des plumes du croupion & du ventre. On pourroit le nommer *podicipede*, dit M. l'Abbé Molina, à cause de ses pattes qui sont posées auprès de l'anus ; ce qui l'oblige de marcher droit, la tête levée comme celle de l'homme. Sa marche est vacillante & sa tête est toujours en mouvement pour conserver l'équilibre. Les Naturels du pays lui ont donné le nom d'*Oiseau-enfant*, parce que de loin, il ne ressemble pas mal à un enfant qui commence à marcher. Cet oiseau, quoiqu'excellent nageur, ne peut tenir la mer pendant une tempête, & l'on en trouve souvent sur la plage qui ont péri. Plusieurs Voyageurs ont vanté sa chair, continue M. Molina ; je n'en ai jamais mangé, & je fais qu'au Chili, elle est universellement rejetée. Sa peau est épaisse comme celle du cochon & se détache facilement des muscles. La femelle fait son nid dans le sable & pond six ou sept œufs blancs, tachetés de noir. *Hist. du Chili, par M. l'Abbé Molina, p. 210. Le Chili.*

X^e. G E N R E.

MACAREUX, *Alca*. Linn. *f. n. 210.*

Corpus depressum, compactum, Anatis simile, suprâ ex fusco-nigrum, subtus griseum.

Capui vertice planum, elongatum. Rostrum magnum, compressum, ucumque conoideum, duabus quasi laminis verticalibus instructum, sulcatum sapius transversim; ipsius altitudo longitudinem aequat: mandibula inflexa, convexa; inferior antiè basim gibbosa. Nares, lineares. Lingua crassiuscula, integra.

Collum mediocre.

Ala ad volandum vix idonea, caudâ paulò breviora.

Femora intrâ abdomen posita. Pedes natatorii, tridactyli. Dignii anteriores membranâ integrâ conjuncti; postico nullo.

Cauda brevissima.

Alcæ maris potissimum arctici incolæ, piscibus

& insectis marinis victitant: interdû in mari vagantes; noctû, in cuniculis ope rostri excavatis & rupium fissuris hospitantur, ibique nidificant in terrâ nudâ. Fœmina ova parit duo, vulgò unicum, pro avis mole, maximum, sordidè album, punctis fuscis vel nigricantibus punctum.

Le corps aplati, ramassé, semblable à celui du *Canard*, d'un brun-noirâtre en dessus, gris en dessous.

La tête aplatie sur le sommet & allongée. Le bec grand, comprimé par les côtés, ordinairement un peu en forme de cône, composé de deux espèces de lames verticales & très-souvent filonné transversalement; sa hauteur égale sa longueur : les mâchoires sont recourbées l'une vers l'autre & convexes; l'inférieure est sentée près de la base. Les narines étroites, allongées. La langue un peu épaisse & entière.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes à peine propres pour le vol & un peu plus courtes que la queue.

Les cuisses cachées dans l'abdomen. Les pieds palmés, divisés en trois doigts; il n'y en a point par derrière. Une membrane entière réunit tous les doigts antérieurs.

La queue très-courte.

Les *Macareux* habitent principalement les mers du Nord; ils vivent de poissons & d'insectes de mer : pendant le jour, ils errent sur les flots; la nuit ils se retirent dans les trous qu'ils ont creusés avec leur bec ou dans les fentes des rochers; & ils y nichent aussi sur la roche nue. La femelle pond quelquefois deux œufs, plus souvent un seul, qui est très-gros relativement à la taille de l'oiseau, d'un blanc-falé, marbré de brun & de noirâtre.

LE MACAREUX. 1. *A. Arctica. A. Corpore suprâ nigro; subtus albo: palpebris mucronatis: torque nigro: rostro rubro, basi caraleo: pedibus subrubris.*

Le dessus du corps noir & le dessous blanc : de petites excroissances aux paupières : un collier noir : le bec rouge & teint de bleu à la base : les pieds rougeâtres. (*Pl. 10. fig. 3.*) Cet oiseau que Gesner appelle *Petit-moine*, à cause de sa livrée, a la tête presque ronde, & remarquable par la structure du bec. Qu'on se figure deux lames de corbeau très-courtes, dit M. de Buffon, appliquées l'une contre l'autre par le tranchant; c'est le bec du *Macareux*. La pointe de ce bec est rouge & cannelée transversalement par trois ou quatre petits sillons, tandis que l'espace près de la tête est

lisse & teint de bleu. Les deux mandibules, étant réunies, font presque aussi hautes que longues & forment une espèce de triangle. Le contour de celle d'en-haut est bordé, près de la tête, & comme ourlé d'un rebord de substance membraneuse, criblée de petits trous, & dont l'épanouissement forme une rosette à chaque angle du bec. Les paupières sont rouges & on voit à celles d'en-haut une petite excroissance de forme triangulaire; il y a aussi une semblable caroncule, mais de figure oblongue, à la paupière inférieure. Le dessus de la tête, du cou & des ailes, est noir; cette couleur s'étend jusques sous la gorge & forme une espèce de collier autour du cou, large d'environ un pouce. Les joues & la gorge sont d'un blanc-grisâtre : l'ouverture de la bouche est spacieuse, dénuée de plumes en ses bords & d'une couleur jaune. Tout le dessous du corps est blanc, excepté les côtés, où il y a un peu de noirâtre : les ailes & la queue font de cette dernière couleur. On remarque une teinte brunâtre sur la partie intérieure des plumes & sur la surface inférieure de l'aile. Les pieds, les doigts & leur membrane, sont orangés dans quelques individus, & rouges dans d'autres; les ongles sont d'un noir bleuâtre; le mâle & la femelle ont la même livrée. Le *Macareux* se nourrit de *Langoustes*, de *Chevrettes*, d'*Étoiles de mer* & de divers petits poissons. Il part régulièrement au mois d'août des Orcades & autres îles voisines de l'Écosse & reparoît dès les premiers jours d'avril. La femelle ne fait point de nid; mais elle pond au commencement de juin, sur la terre nue ou dans un trou, qu'elle creuse avec ses pattes, deux œufs très-gros, fort pointus par un bout & de couleur grise ou roussâtre, tachetés & riquetés de noir, Linn. *f. n.* 211. Buff. *tom.* 18. p. 27. Les pointes les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique, le Groenland, le Kamtschatka & principalement la partie occidentale de l'île Disco.

L. 12. E. 19. P. 26. R. 16.

a. Le *Macareux*, décrit sous le numéro 104 de l'*Ornithologie du Nord*, est un jeune individu de l'espèce dont il est ici question, ou tout au plus une variété individuelle. Selon Brunniche, qui a examiné plusieurs dépouilles de cet oiseau, il diffère du précédent en ce qu'il n'a qu'une seule cannelure sur le bec; mais on doit remarquer que ce caractère varie selon la différence de l'âge; les plus

jeunes n'ont ordinairement qu'une rainure transversale sur le bec, tandis que les plus vieux en ont jusqu'à quatre. Brunn. *Ornith. Boreal.* p. 25. n. 104. *Alca deleta.*

b. M. Latham fait mention de deux autres variétés de cette espèce; l'une a le bec long de deux pouces & d'un beau rouge; le sommet de la tête & la nuque cendrés; les joues blanches; la gorge, le cou, le manteau, les ailes & la queue noirs; la poitrine & le ventre blancs; & les pieds orangés: l'autre a du brun-noirâtre sur le haut de la tête; un plastron blanc sur les joues, prolongé vers la nuque; & les cuisses cendrées. Lath. *Syn.* III. 2. p. 317. n. 3. *variété. A. entre l'Asie & l'Amérique.*

L. 14. E... P... R...

*LE MACAREUX DE KAMTSCHATKA. 2. *A. Cirrhata.* *A. corpore supra & subtus nigrescente: areâ oculorum albâ: cirrho utrinque longitudinali à superciliis ad basim colli: rostro pedibusque coccineis.*

Le dessus & le dessous du corps noirâtres: un cercle blanc autour des yeux: une tresse longitudinale, de part & d'autre, depuis les sourcils jusqu'à la base du cou: le bec & les pieds d'un rouge très-vif. (*Pl.* 11. *fig.* 1^e.)

On peut reconnoître facilement l'oiseau dont il est ici question. La forme du bec a beaucoup de ressemblance avec celui du précédent; mais il est d'un beau rouge, teint à sa base d'une couleur olivâtre & muni en cet endroit d'un rebord cartilagineux. La langue est très-pointue, & l'iris d'un brun qui tire sur le jaune. Les côtés de la tête sont d'un blanc sale; & les yeux surmontés de deux touffes de plumes longues, variées de noir sur du jaune, qui, de l'angle des yeux tombent le long du cou & se prolongent jusqu'à sa base. Tout le reste du plumage est d'un brun-noirâtre; les pieds sont tantôt jaunes, tantôt rouges. Le *Macareux* reste sur mer pendant le jour, sans cependant s'éloigner des îles ou des côtes; le soir il se retire dans les rochers & se cache dans des trous qui ont plus d'une aune de profondeur. On dit qu'il s'attache uniquement à une femelle; que dans la saison des amours, il forme un nid avec des plumes & des plantes marines; & que la femelle pond un seul œuf qui passe pour un mets délicat. Les habitants de Kamtscharka & les Kouriles, s'habillent avec la peau de cet oiseau & en font le principal ornement de leur parure. Buff. *tom.* 18.

p. 41. *pull. spic.* 5. p. 7. *tab. 1. La Mer entre le Kamtschatka & les îles Kouriles.*

L. 18. E... P... R...

a. En Groenland, on trouve un oiseau nommé *Kallingak*, qui a des tressés sur le cou, comme le précédent; les deux joues blanches; une teinte de bleu sur le dos & du brun-obscur sur le ventre: il n'est pas plus gros qu'un pigeon. *Hist. gén. des voy. tom. XIX. p. 46.*

* LE MACAREUX DE LABRADOR. 3. *A. Labradorica. A. Corpore suprà nigro; subtùs albo: mandibulâ inferiore angulatâ: temporibus obscurè albis: pectore, alis & caudâ obscuris: rostro supernè rubro, subtùs albicante, nigro-maculato: pedibus rubris.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: la mandibule inférieure anguleuse: les parties latérales de la tête d'un blanc-fale: la poitrine, les ailes & la queue obscures: le bec rouge en dessus, blanchâtre en dessous & tacheté de noir: les pieds rouges.

Sa taille égale celle du *Macareux*. Le bec est long d'un pouce & un quart, relevé en carene sur le sommet, un peu recourbé à la pointe & plus profondément cannelé que dans les autres espèces. La mandibule supérieure est d'un rouge obscur; celle d'en bas est blanchâtre, tachetée de noir & anguleuse par les bords. Une membrane recouvre une partie des narines, dont l'ouverture est fort étroite & allongée. Les parties latérales de la tête sont d'un blanc cendré: tout le manteau est noir & le ventre blanc: une teinte sombre domine sur la poitrine, sur les ailes & sur la queue, qui est très-courte. On le trouve sur les côtes de Labrador. *Lath. Syn. III. 2. p. 318. n. 4. Les terres de Labrador.*

L. 12. E... P... R...

* LE MACAREUX ANCIEN. 4. *A. Antiqua. A. Corpore suprà fuliginoso; subtùs albo: cirrho utrinque ad latera capitis, parvo, albedo; & cristâ in cervice longa, albâ: rostro nigro, basi plumis albis teçto: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps couleur de suie; le dessous blanc: une petite touffe de plumes blanchâtres, de part & d'autre, sur les côtés de la tête; & une huppe longue & blanche sur la nuque: le bec noir, garni à sa base de plumes blanches: les pieds obscurs.

Son bec est noir, bordé à la base de petites plumes blanches & long d'un pouce & un quart. On remarque de chaque côté, sur les parties latérales de la tête & derrière les yeux, une

petite touffe de plumes blanchâtres, longues & effilées, qui, se dirigeant obliquement en arrière, représentent une espèce de croissant autour de la tête. Sur la nuque, il y a une longue huppe blanche, rabattue sur le haut du cou. La tête, le cou & la gorge sont d'un noir-foncé; le manteau & les ailes d'une couleur de suie; & le ventre blanc. La queue est courte, noire & arrondie: les pieds sont placés hors de l'abdomen, & ont un pouce trois quarts de longueur. Cet oiseau fréquente la mer du Kamtschatka, comprise entre les îles Kouriles & l'Amérique. *Arch. Zool. 2. p. 512. n. 430. Lath. Syn. III. 1. p. 326. n. 10. Les Mers du Nord. L. 11. E... P... R...*

* LE MACAREUX PYGMÉE. *A. Pygmaea. A. Corpore suprà ex nigricante-fuliginoso; subtùs fordidè albo: cirrho utrinque pallido rostrum inter & oculos: pectore subgriseo: rostro nigro, supernè sulcato, apice subrecurso: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps d'un noirâtre-ensumé; le dessous d'un blanc fale: un bouquet de petites plumes pâles, situé, de part & d'autre, entre le bec & les yeux: la poitrine grisâtre: le bec noir, sillonné en dessus & un peu recourbé à l'extrémité: les pieds obscurs.

C'est la plus petite espèce de ce genre: son bec est noir, cannelé en dessus, aplati en ses bords, un peu recourbé à la pointe & long d'environ trois quarts de pouce. L'ouverture des narines est parallèle aux bords de la mandibule supérieure. Tout le plumage de la surface supérieure du corps est d'une couleur de suie tirant sur le noir: un petit bouquet de plumes moins foncées est situé sur les joues: la poitrine est gris-de-fer; le dessous du corps d'un blanc-fale; & le milieu du ventre d'un blanc pur. Les voyageurs assurent que ce *Macareux* est fort commun à l'île des Oiseaux, située entre l'Asie septentrionale & l'Amérique. *Arch. Zool. 2. p. 517. n. 431. Lath. Syn. III. 1. p. 328. n. 12. L'île des Oiseaux.*

L. 7. E... P... R...

* LE STARIKI. 6. *A. Pfitacula. A. corpore suprà nigro; subtùs albo: tania suboculari, albâ, descendente: jugulo subgriseo: rostro carinato, coccineo: pedibus fordidè flavis.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: une bandelette blanche au-dessous des yeux, prolongée vers la nuque: la gorge grisâtre: le bec rouge & relevé en carene: les pieds d'un jaune-fale: (*Pl. 11, fig. 2.*)

Quoique le *Stariki* diffère du *Macareux* par

la structure du bec, on voit cependant que ces deux espèces appartiennent au même genre. La mandibule supérieure ressemble par sa forme à la graine des plantes qu'on appelle *cucurbitacées*; elle est relevée en carene & marquée aux angles de la bouche, d'une rainure longitudinale; la mandibule inférieure représente assez bien l'ongle d'un *Aigle*, & se relève en faux vers celle d'en haut. L'ouverture des narines est large, découverte, parallèle aux bords de la mandibule & d'un rouge foncé; la langue pointue, presque triangulaire, cannelée en dessus. Il part de l'angle postérieur de l'orbite des yeux, une touffe de plumes longues, blanches, effilées, qui se prolonge jusques vers la nuque. La tête, le haut du cou, le dos, les ailes & la queue sont d'un beau noir. Le menton & la gorge sont revêtus de plumes grises, bordées de noir: les pennes de l'aile ont du noirâtre en dehors & du gris en dedans; la tige des plumes moyennes est rayée de blanc & de noirâtre. La queue est très-courte, égale & noire; les couvertures inférieures sont cependant blanches. Les *Stariks* nagent en troupes sur la mer; & se retirent de la soir dans les îles ou dans les anfractuosités des rochers qui bordent les rivages. On les regarde comme les avant-coureurs de la tempête, & comme un signe presque certain qu'on n'est pas éloigné des terres. Vers le milieu du mois de Juin, la femelle pond à nud, sur les rochers ou sur les sables, un œuf assez gros & d'un blanc sale, tacheté de brun. La chair de cet oiseau est dure & coriace. *Pall. Spicil. 5, p. 15, tab. 2. Lath. Syn. III. 1. p. 325. Les Mers entre l'Asie Septentrionale & l'Amérique.*

L... E... P. 26, R. 14.

- * LE STARIKI A GRANDE CRÊTE. 7. *A. Cristatella. A corpore supra lituris ex ferrugineo-fuscis vario; subtus ex fusco-canescente: fronte cristatâ: genis fuscis: rostro conoideo, cocineo, apice albo: pedibus lividis.*

Le dessus du corps marqué de bandes d'un brun-ferrugineux; le dessous d'un brun-grisâtre: une crête sur le front: les joues brunes: le bec rouge, blanc à l'extrémité & en forme de cône: les pieds livides. (*Pl. 11, fig. 3.*)

Cet oiseau est presque de la grosseur de la *Draine*. Il a le bec en forme de cône fléchi; la mandibule supérieure est convexe en dessus & recourbée en ses bords; celle de dessous est plus comprimée, comme tronquée obliquement & cannelée. Au dessus des angles de

la gueule, on remarque une espèce de callosité d'un rouge vif, en forme de demi-cœur & aplatie en dessous; les bords des narines représentent un triangle; leurs ouvertures sont très-étroites & situées en arrière. Le front est surmonté d'une crête composée d'environ sept ou huit plumes; parmi lesquelles il y en a six qui surpassent toutes les autres en longueur & qui sont repliées. Le dos est couvert de larges bandes, d'une couleur brune qui tire sur le roux; & le ventre marqué longitudinalement d'un brun-grisâtre: le croupion est blanc; & les pieds livides. Les pennes de l'aile sont d'un noir-ensumé, doublées de blanche & frangées de même du côté intérieur; leur tige est noire en dessus & pointillée de blanche sur les premières. Pendant le jour, ces oiseaux nagent sur la mer; & le soir, ils se cachent dans des trous qu'ils ont creusés sur le rivage, ou se retirent dans les fissures des rochers. *Pall. Spicil. 5, p. 20, tab. 3. Lath. Syn. III. p. 323. Krafchennik, Kamtschatka p. 193. Les îles voisines du Japon & celle des Oiseaux, situées entre l'Amérique & l'Asie Septentrionale.*

L. 12, E. 18, P. 26, R. 14.

- * LE STARIKI A PETITE CRÊTE. 8. *A. Tetracula. A corpore supra nigro, lituris ex ferrugineo-fuscis striato; subtus ex fusco-canescente: fronte subcristatâ: liturâ pone oculos albâ: rostro conoideo, flavescens; mandibulâ inferiore triquetra: pedibus lividis.*

Le dessus du corps noir & marqué transversalement de bandes d'un brun-roussâtre; le dessous d'un brun-gris: une petite crête sur le front: une bandelette blanche derrière les yeux: le bec en forme de cône, jaunâtre; la mâchoire inférieure triangulaire: les pieds livides. (*Pl. 11, fig. 4.*)

Celui-ci a beaucoup de rapports avec le précédent; il en diffère principalement par le bec, qui est d'un brun-jaunâtre, moins convexe par dessus, & dont les cannelures sont moins fortement exprimées. La mandibule inférieure est aussi d'une forme triangulaire; & la langue très-amincie vers la pointe. On voit, de part & d'autre, derrière l'orbite des yeux, une bande blanche qui s'étend vers les parties latérales du cou. La crête qui est placée sur le front est moins élevée & se partage en deux petites houppes pointues au sommet. Du reste, sa livrée est à-peu-près semblable à celle du *Stariki à grande crête*. Le dos est noirâtre & rayé transversalement de plusieurs bandes d'une

couleur plus claire : la poitrine & le ventre sont d'un brun-grisâtre. La membrane qui réunit les doigts est d'un noir très-foncé. Les individus de cette espèce fréquentent les mers qui environnent le Kamtschatka : pendant le jour on les voit sur l'eau ; & le soir, ils se retirent, comme les précédens, dans les trous des rochers, où ils font aussi leur nichée. Ils volent difficilement & marchent avec plus de peine, mais ils nagent avec facilité. Ils font beaucoup tourmentés par la vermine : leur chair est dure & coriace. *Pall. Spicil. 5. tab. 4 & 5. Latham. Syn. III, p. 324. Les Mers du Kamtschatka.*

L. 11, E. 18, P. 26, R. 14.

X^e. GENRE.

GUILLEMOT, *Uria. Briff. Ornith., tom. 6. p. 70.*

Corpus oblongum, compactum, perpendicularare, nigro & albo varium.

Caput elongatum, vertice planum. Rostrum angustum, subrectum, acuminatum, basi plumulis testum : mandibula sub-aquales ; superior apice paulisper flexa. Nares lineares, ad basin rostri posita. Lingua gracilis, integra.

Collum mediocre.

Alæ ad volandum idoneæ, angustæ, caudæ vix longiores.

Femora intrâ abdomen posita. Pedes natatorii, tridactyli : digiti très anteriores membranâ integrâ juncti ; postico nullo.

Cauda brevis.

Uria gregatim vivunt in littoribus maris arctici ; erectæ incedunt tibis ancipitibus, at egregiè natant. Alarum exiguitas non impedit quominus propè æquoris superficiem quam citissimè volent ; verùm aiunt eas extra maris conspectum omninò volare non posse, nec nisi pennas aquis subindè tinguant. Nidum sibi non construunt, sed in nudâ humo ova duo ponunt, ingentia pro avis magnitudine & rufescentia ; alterâ extremitate acutiorè quam in Gallinaceis ; obtusiore alterâ. Pariunt autem in foraminibus subterraneis, quæ vel sibimet ipsæ effodiunt, vel à cuniculis quos abigunt fossa usurpant.

Le corps oblong, ramassé, perpendiculaire, varié de blanc & de noir.

La tête allongée, aplatie sur le sommet. Le bec étroit, presque droit, pointu & garni de petites plumes à la base : les mandibules presque égales ; celle d'en haut un peu recourbée à la pointe. Les narines étroites, allongées, posées à la base du bec.

La langue épaisse, entière.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol, étroites, à peine plus allongées que la queue.

Les cuisses dans l'abdomen. Les pieds palmés, divisés en trois doigts antérieurs, réunis par une membrane entière ; il n'y a point de doigt postérieur.

La queue courte.

Les *Guillemots* vivent en troupes sur les rivages de la mer du Nord ; ils marchent tenant le corps presque perpendiculaire, mais en vacillant : ils nagent avec une grande facilité. La petitesse des ailes ne les empêche pas de voler avec une extrême rapidité sur les flots : on dit qu'ils ne peuvent voler que sur la surface de la mer, & en trempant continuellement les penes dans l'eau. Ils ne font pas de nid, mais ils pondent sur la terre nue, deux œufs très-gros, relativement au volume du corps & d'une couleur rouillâtre ; ces œufs sont plus pointus que ceux de *Poule* par un bout & obtus par l'autre. Ils nichent dans de trous qu'ils creusent eux-mêmes dans la terre ou dans les terriers après qu'ils en ont chassé les lapins.

LE GUILLEMOT. 1. *U. Troile. U. corpore supra fusco-nigricante; subtus niveo: utricibus alarum majoribus albis: remigibus nigris: rostro longo, nigro: pedibus obscuris.*

Le dessous du corps d'un brun-noirâtre ; le dessous d'un blanc de neige : les grandes couvertures de l'aile blanches : les penes noires : le bec long & noir : les pieds d'une couleur sombre. (*Pl. 9, fig. 3.*)

Le corps est court, arrondi, ramassé ; la tête allongée par-devant, terminée par un bec droit, pointu, long d'environ trois doigts & noir dans toute sa longueur. Le dedans de la bouche est jaune. La mandibule supérieure présente à sa pointe deux petits prolongemens, qui débordent de chaque côté sur l'inférieure. Ce bec est en grande partie couvert d'un duvet ras, du même cendré-brun ou noir-entumé qui couvre toute la tête, le cou, le dos & les ailes. Les Ornithologistes ne sont pas d'accord sur la distribution des couleurs qui caractérisent cette espèce. MM. Brisson, Linné, Mauduir, Brunnich, disent que les dix premières penes sont d'un brun-noirâtre & les seize suivantes de même, mais tachées de blanc à l'extrémité. Suivant M. Gmelin, qui a donné quelques détails sur la conformation de cet oiseau, dans l'édition qu'il a publiée du *Système de la Nature de Linné*, l'extrémité des grandes

pennes est marquée d'une teinte blanche. M. de Buffon dit, au contraire, que les ailes sont entièrement noires : en effet, dans la figure que ce savant Naturaliste a donnée & qui a servi de modèle à la nôtre, toutes les pennes sont noires & les grandes couvertures blanches. Au milieu de tant d'opinions diverses, je m'en tiens à la description de M. de Buffon, qui est conforme à l'individu desséché qu'on conserve au Cabinet du Roi; & je regarde comme autant de variétés produites par la différence de l'âge ou du sexe, rous ces individus qui réunissent les principaux traits de conformation & qui ne diffèrent entr'eux que par la couleur des pennes & des couvertures, ou par quelques taches blanches plus ou moins prolongées. Du reste, suivant tous ces Naturalistes, le devant & le dessous du corps sont d'un blanc de neige. Les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles sont d'une couleur sombre. Les *Guillemots* ne peuvent que voler, ou plutôt sauter de pointe en pointe sur les rochers, en prenant à chaque fois un instant de repos. Ils fréquentent les dernières terres habitées du Nord, où ils semblent lutter contre le progrès & l'envahissement des glaces. Quoique ces oiseaux soient accoutumés aux plus grandes rigueurs du froid & qu'ils se tiennent volontiers sur les glaçons flottans, ils ne peuvent trouver leur subsistance que dans une mer ouverte, & ils sont obligés de la quitter dès qu'elle se glace en entier. La femelle ne pond qu'un œuf de trois pouces de long, d'un blanc-bleuâtre, tacheté & rayé de noir. *Linn. f. n. 220. Buff. tom. 18. p. 16. Les mers glacées de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique.*

L. 18. E. 23 $\frac{1}{2}$. P. 28. R. 12.

a. *Lomvia*. La tête, le cou, le dessus des ailes, le dos, les pennes de la queue & de l'aile sont noires : la poitrine, le ventre, les côtés du corps & la pointe des pennes moyennes de l'aile sont blanches. On voit une espèce de ligne noire, qui part de l'angle des yeux & qui se prolonge sur les parties latérales du cou. *Brunn. Ornith. Boreal. p. 27. n. 108. Christiansoë & l'Islande.*

b. *Troille*. Cet individu est absolument semblable au précédent : le bec est plus large, plus court & jaunâtre en ses bords. *Ibid. p. 27. n. 109. L'Islande.*

c. *Svar-Bag*. Il diffère du précédent en ce qu'il a tout le dessus du corps ; l'extrémité des pennes de la queue & les parties latérales de la tête

blanches : une ligne noire part de l'angle des yeux & s'étend vers les côtés du cou. *Ibid. p. 27. n. 110. L'Islande.*

d. *Ringua*. Il a beaucoup de ressemblance avec celui qui précède ; mais les joues sont noires & traversées obliquement par une bandelette blanche, qui va de l'angle des yeux vers les parties latérales de la tête. *Ibid. p. 28. n. 111. L'Islande.*

e. *Alga*. Celui-ci ressemble encore au précédent & n'en diffère que par la couleur des plumes de la queue, qui sont entièrement noires. *Ibid. p. 28. n. 112.*

LE PETIT GUILLEMOT. 2. *U. Grylle. U. Corpore supra nigricante; subtus albo: gula & capite nigricantibus: tectricibus alarum majoribus, remigibusque secundariis apice albis: rostro nigro: pedibus rubris.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc : la gorge & la tête noirâtres : les grandes couvertures & les pennes moyennes de l'aile blanches à l'extrémité : le bec noir ; les pieds rouges. (*Pl. 9, fig. 5.*)

C'est un véritable *Guillemot*, plus petit que le précédent & dont les ailes sont aussi plus courtes à proportion. Il a les jambes placées de même dans l'abdomen & la démarche foible & chancelante. Le bec forme une des principales différences qui le distinguent ; il est plus court, plus renflé & moins pointu. Ses plumes ne paroissent être qu'un chevelu foyeux. La tête, la gorge, le cou & les ailes, sont d'un noir-ensumé ; les grandes couvertures sont brunes & terminées de blanc : cette dernière couleur domine sur la poitrine & le ventre. Ce caractère varie cependant au point que certains individus ont tout le dessus du corps noir, & d'autres l'ont presque tout blanc. C'est en hiver, dit *Willughby*, qu'il s'en trouve d'entièrement blancs ; & comme dans le passage d'une de ces livrées à l'autre, il doit nécessairement y en avoir de plus ou moins mélangés ou variés de noir & de blanc, nous regarderons comme des variétés de cette espèce tous les individus qui n'offrent que quelques légères différences dans le plumage : les pieds & les doigts sont rougeâtres en hiver & leurs membranes noires. Cet oiseau, qu'on nomme encore *Colombe du Groenland*, à cause qu'elle a quelque rapport avec notre *Colombe* par sa grosseur, crie sans cesse d'un ton sec & redoublé *rozeret, zet, zet, zet*. On les trouve ordinairement par couples ; & ils volent en rasant de près la surface

de la mer , avec un battement vif de leurs petites ailes. Ils posent leurs nids dans les crevasses de rochers peu élevés. La femelle pond au commencement de Juin deux œufs blanchâtres , tachetés de gris & de noir ; ils sont aussi gros que ceux de *Poule*. Ils fe nourrissent de petits poissons. *Linn. f. n. 220. Buff. tom. 18, p. 21. Le Spitzberg, le Groenland, la Suède, le pays de Galles & d'Écosse.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. 19, P. 29. R. 14.

a. On voit dans le Cabinet de M. Jof. Bancks un individu , dont le fond du plumage est d'un noir-ensumé , avec une tache blanche , oblongue & transversale sur l'aile : les pennes moyennes sont pareillement tachées de blanc. Le bec est noir , long d'un pouce & demi : les pieds sont rouges. *Lath. Syn. III, p. 333; Var. Aona-lashka.*

b. *Le petit Guillemot rayé* de M. Brisson n'est pareillement qu'une variété de celui-ci : tout le dessus du corps est noirâtre & traversé de petites lignes d'une teinte plus foncée : les joues , la gorge , la poitrine & le ventre sont blancs , avec des bandes transversales , cendrées & peu apparentes. Les moyennes & les grandes couvertures de l'aile sont variées de noir & de blanc. Le bec est noir & les pieds couleur de chair. *Briff. Ornith. tom. 5, p. 78. Le Nord. L. 11 $\frac{1}{2}$. E. P. R..*

c. *Le petit Guillemot de la Baltique* a le dos revêtu de plumes noires , dont quelques-unes sont bordées de blanc ; & une tache blanche oblongue sur l'aile , dont les pennes sont noires , ainsi que celles de la queue. La tête , le cou & la poitrine sont légèrement tachetés de noir sur un fond blanc : cette dernière couleur pure & sans tache domine sur le ventre. *Brunn. Ornith. Boreal. n. 115, Christiansoe.*

d. *Le petit Guillemot Grylloïde* , ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a des taches noires sur le ventre. M. Gunner ne regarde pas même celui-ci comme une variété du *petit-Guillemot* ; il prétend que c'est le même individu revêtu de sa première livrée. *Brunn. Ornith. Boreal. N. 114. Gunn. Nidros. 1, p. 268. Le Groenland.*

e. Il y a encore au Kamtschatka une autre variété qui diffère considérablement de toutes celles que nous venons de désigner : elle a le dessus du corps d'un sombre-noirâtre ; le sommet de la tête varié de blanc ; le haut du cou tirant au cendré ; & les grandes couvertures de l'aile marquées de taches blanches & noires ,

irrégulières. Les ailes & la queue sont noires ; le menton blanc ; le ventre de même & rayé de noir. Ses pieds sont d'un brun-pâle. *Lath. Syn. III. 2, p. 334. Var. D. Le Kamtschatka.*

L. 14. E. P. R..

* *LE GUILLEMOT MARRÉ.* 3. *U. Marmorata. U. Corpore supra pennis fuscis, margine castaneis vestito; subtus albedo, lunulis fuscis vario: tectricibus alarum majoribus albo-fimbriatis: rostro nigro: pedibus fulvis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes ; frangées de marron ; le dessous blanchâtre avec des taches brunes en croissant : les grandes couvertures de l'aile bordées de blanc : le bec noir : les pieds fauves. (*Pl. 9. fig. 4.*)

Ce *Guillemot* s'éloigne des deux précédens , non-seulement par la distribution des couleurs , mais encore par la forme & les dimensions du corps. Il a la tête brune , un peu plus arrondie ; le bec droit , comprimé latéralement & long d'un pouce. Tout le dessus du corps , les pennes de l'aile & celles de la queue sont brunes & frangées de marron ; ce fond est égayé par une bordure blanche qui paroît sur les grandes couvertures de l'aile les plus proches du corps. La surface inférieure , le bec , les joues & le cou sont semés de taches brunes , en croissant , disposées sur du blanchâtre. La queue est fort courte. Suivant les uns , les pieds sont d'un orangé-pâle ; & selon les autres , d'un beau jaune. *Art. Zool. p. 517. n. 438. Lath. Syn. III. 2, p. 336. n. 5. Le Kamtschatka, la Baie du Prince William.*

L. 9. E. P. R..

* *LE GUILLEMOT BLANC.* 4. *U. Nivea. U. Corpore supra griseo; subtus niveo: remigibus albidis; primâ longissimâ: rostro pedibusque ex carneofuscenitulis.*

Le dessus du corps gris ; le dessous blanc comme la neige : les pennes blanchâtres ; la première très-allongée : le bec & les pieds d'une couleur de chair-brunâtre.

M. Pallas est le premier Naturaliste qui a fait mention de cette espèce : elle a l'intérieur de la bouche blanchâtre ; la langue triangulaire , canelée en dessus & lisse vers la pointe ; l'iris brun ; le dos , la surface supérieure des ailes & les rectrices d'un gris clair : les pennes de l'aile sont blanchâtres & le reste de la livrée d'un blanc pur. On trouve cet oiseau sur les Côtes Occidentales de la Hollande. Il est de la taille de la *Sarcelle*. *Pall. Spicil. V. p. 33. Lath. Syn. III. 2. p. 335, n. 4. La Hollande.*

a. On peut rapporter à cette espèce le *Guillemot* qu'on trouve sur les bords du Rhin & qui ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a une tache noire derrière l'œil ; les plumes scapu-

laire & les couvertures noires ; la mandibule supérieure pareillement noire ; & l'inférieure jaunâtre. *Sander, Naturf. 13 p. 192.* Sur les bords du Rhin.

TROISIÈME CLASSE.

Oiseaux qui ont trois doigts par devant, un par derrière, tous réunis par une membrane intermédiaire.

X II. GENRE.

PAILLE-EN-QUEUE, *Phæton. Linn. f. n. 219.*

Corpus subovatum, albo, nigro & rosaceo colore variegatum.

Caput subrotundum. Rostrum compressum, acuminatum, modicè inflexum, lateribus denticulatum ; fauce postè rostrum hiante. Nares oblongæ.

Collum mediocre, crassum.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ breviores.

Crura extrâ abdomen posita, basi plumis denudata. Pedes brevissimi, natatorii, tetradactyli ; digitis omnibus membranâ connexis ; postico anteriorum verso.

Cauda brevis, at rectricibus duabus longissimis instructa.

Phætonis species in maribus Australibus, præsertim inter Tropicos hospitantur ; altissimè & remotissimè à terrâ continente volant ; rarissimè ad 47½ gradum latitudinis usquè occurrunt, undè præfagia nautarum quod Indias intrarunt. Piscibus viciant & in silvarum solo nidificant. Fœmina parit ova duo ochroleuca, rufomaculata. Caro parùm sapida.

Le corps un peu ovale & varié de blanc, de noir & de couleur de rose.

La tête arrondie. Le bec comprimé, terminé en pointe, un peu recourbé & dentelé par les bords : l'ouverture de la bouche s'étend au-delà du bec. Les narines oblongues.

Le cou médiocrement long & épais.

Les ailes propres pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses placées hors de l'abdomen & dé garnies de plumes à la base. Les pieds très-courts, palmés & divisés en quatre doigts ; ils sont tous réunis par une membrane ; le doigt postérieur est tourné en avant.

La queue courte, mais composée de deux rectrices très-allongées.

Toutes les espèces de ce genre se trouvent sur les mers du sud, principalement entre les Tropiques : leur vol est très-élevé ; & elles se portent à des distances fort éloignées du continent : on en voit rarement au delà du quarante-septième degré & demi de latitude, ce qui annonce aux matelots qu'ils sont entrés alors dans l'Inde. Le poisson forme leur nourriture ordinaire ; & elles vont nicher à terre dans les bois. La femelle pond deux œufs, d'un jaune pâle, tachetés de roux. Leur chair est peu succulente.

LE GRAND PAILLE-EN-QUEUE, *P. Æthereus, P. Corpore suprâ albo-argenteo, nigricante transversim striato ; subtus argenteo : teniâ suprâ oculos nigra ; rectricibus alarum nigro-striatis : rectricibus duabus mediis longioribus ; basi nigris : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un blanc-argenté, rayé transversalement de noirâtre ; le dessous argenté : une bandelette noire au-dessus des yeux : de lignes noires en zig-zag sur les couvertures de l'aile : les deux rectrices intermédiaires plus allongées & noires à la base : le bec & les pieds rouges. (*Pl. 13. fig. 1^o.*)

Les Marins ont encore donné au *Paille-en-queue* le nom d'*Oiseau du Tropique* ; parce qu'il est rare qu'il en franchisse les limites, & que son apparition en mer annonce toujours le voisinage de la Zone-Toride. Il est un peu moins gros que le *Canard-domestique* : son bec a trois pouces deux lignes de longueur ; il est assez gros, un peu recourbé, pointu & rouge, ainsi que les pieds. Un blanc-argenté domine sur toute la surface du corps ; ce fond est obscurci sur la tête par un trait noir, qui part de l'angle du bec & passe au-dessus des yeux & par une multitude de petits lisérés noirâtres,

posés transversalement sur le dos & les couvertures de l'aile. On voit sur les flancs quelques plumes longues, d'un cendré-noirâtre & bordées de blanc. Les pennes de l'aile sont variées de blanc & de noir; celles de la queue ont les barbes blanches & la tige noire à la base; mais le caractère le plus frappant est un double brin, qui ne paroît que comme une paille implantée à la queue, d'où lui est venu le nom de *Paille-en-queue*. Ce double long brin est composé de deux filers chacun, formés d'une côte de plume presque nue & seulement garnie de petites barbes très-courtes; ce sont les prolongemens des deux pennes du milieu de la queue; laquelle du reste est longue de cinq ou six pouces. Ces brins ont jusqu'à vingt-deux ou vingt-quatre pouces de longueur; souvent l'un des deux est plus long que l'autre; quelquefois il n'y en a qu'un seul, ce qui tient à quelqu'accident ou à la saison de la mue. Les ailes de ces oiseaux sont longues & puissantes, de-là vient qu'ils s'éloignent quelquefois à des distances prodigieuses & qu'ils se portent au large à plusieurs centaines de lieues. Pour fournir ces longues traites, ils ont encore la faculté de se reposer sur l'eau & d'y trouver un point d'appui, au moyen de leurs larges pieds entièrement palmés & dont les doigts sont engagés par une membrane intermédiaire. On a vu quelquefois ces oiseaux, fatigués ou dérotés par les tempêtes, venir se poser sur le mâts des vaisseaux & se laisser prendre à la main. *Linn. f. n. 219. Buff. tom. 16. p. 102. Les mers & les îles situées entre les Tropiques, l'île de l'Ascension, Cayenne.*

L. 33 $\frac{1}{2}$. E. 38. P. 33. R. 14.

a. Le petit *Paille-en-queue* est de la taille d'un petit Pigeon commun: il a, comme le précédent, le fer-à-cheval noir sur l'œil; & les plumes scapulaires terminées de noir, ainsi que les moyennes couvertures de l'aile, ce qui forme, en cet endroit, une large bande noire. Les plumes longues des flancs sont noirâtres, frangées de blanc: les pennes de l'aile sont variées de noir & de blanc: tout le reste du plumage est de cette dernière couleur, à l'exception des tiges des pennes de la queue qui sont noires: les deux intermédiaires ont des barbes très-courtes & dépassent les latérales d'environ douze pouces. Le bec & les pieds sont quelquefois rouges; souvent le premier est jaunâtre ou couleur de corne & les derniers

noirs. On dit aussi que les jeunes n'ont point de longs brins à la queue, & que leurs pieds, qui doivent un jour devenir rouges, sont d'un bleu-pâle. Cet oiseau, qu'on trouve fréquemment à l'île de l'Ascension, jette par intervalles un perit cri, *chirie, chirie*: il pose son nid dans les trous de rochers écartés; il n'y a que deux œufs bleuâtres & un peu plus gros que les œufs de Pigeon. *Feuille. Journ. des obs. physiq. p. 116. Briff. Ornith. tom. 6. p. 485. n. 2. Buff. tom. 16. p. 113. Les mers & les îles situées entre les Tropiques.*

L. 29. E. 36. P. 29. R. 12.

b. Le *Paille-en-queue fauve* est beaucoup moins gros que le précédent. Il a à peu-près les mêmes taches noires; & ne se distingue que par une teinte fauve répandue sur le fond blanc de son plumage. Le bec est rouge; & les pieds noirâtres. *Briff. ibid. n. 3. Les mers & les îles situées entre les Tropiques.*

L. 22 $\frac{1}{2}$. E. 34 $\frac{1}{2}$. P. 29. R. 12.

* LE PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES, 2. P. *Phaenicuros. P. Corpore supra albo, maculis aliquot nigris vario; subtus argenteo: lunulâ ante oculos nigrâ: remigibus albis: resticibus duabus intermediis rubris: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps blanc avec quelques taches noires; le dessous d'un blanc-argenté: une tache en forme de croissant & de couleur noire, devant les yeux: les pennes de l'aile blanches: les deux restrices intermédiaires rouges: le bec & les pieds pareillement rouges. (*Pl. 12. fig. 4.*)

Il est moins gros que le précédent. Tout son plumage est blanc, à l'exception de quelques taches noires sur l'aile près du dos, & d'un trait noir, en fer-à-cheval, qui engage l'œil. Les deux filers ou longs brins de la queue, sont du même rouge que le bec & les pieds. Cette espèce & les précédentes ne paroissent attachées spécialement à aucun lieu déterminé; on les trouve réunies ou séparées, tantôt à l'île de France, tantôt à celle de l'Ascension. Celle-ci niche dans des trous: elle ne va presque jamais à terre, hors le tems de la ponte: elle passe sa vie à pêcher au large & vient se reposer sur la petite île du Coin-de-mire, qui est à deux lieues au vent de l'île de France. En septembre & octobre, la femelle pond deux œufs seulement d'un blanc-jaunâtre, marqueté de taches rousses.

Buff. tom. 16. p. 116. Les îles de l'Ascension & de France.

a. Le Paille-en-queue à brins rouges, dont M. Latham a donné la figure & la description, diffère, à certains égards, de celui dont nous venons de parler, il a le bec rouge & long de trois pouces & demi; les pieds noirs; le fond du plumage blanc, légèrement teint d'une belle couleur de rose; un petit arc noir au-dessus & au dessous des yeux; les plumes scapulaires bordées de noir & celles des cuisses ombrées d'une nuance sombre. Les deux brins de la queue sont longs de plus de neuf pouces, d'un rouge très éclatant & ont la tige noire à la base. *Lath. Syn. III. 2. p. 619 n. 3. Les mers & les îles situées entre les Tropiques.*

L. 34. E. P. R..

* LE PAILLE-EN-QUEUE A BEC NOIR. 3. *P. Melanorhynchos. P. Corpore supra albo & nigro transversim striato; subtus albo: vittâ antè & ponè oculos nigra: remigibus rectricibusque apice nigris: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps rayé transversalement de blanc & de noir; le dessous blanc: une bandelette noire devant & derrière l'orbite des yeux: les pennes de l'aîle & de la queue terminées de noir: le bec & les pieds noirs.

A une taille beaucoup inférieure à celle de l'espèce précédente, celle-ci réunit encore d'autres différences spécifiques. Son bec est noir, très-comprimé par les côtés & long de trois pouces: sa tête est blanche & ornée de deux petits croissants noirs, situés l'un devant & l'autre derrière les yeux. Le front, le menton, le bas du cou, la gorge & le ventre, sont d'un blanc pur: le manteau est femé de lignes noires & blanches, posées transversalement. Les plumes de l'aîle & de la queue sont blanches & marquées, à la pointe, d'une tache noirâtre: les cuisses sont rayées comme le dos. *Lath. Syn. III. 2. p. 619. n. 2. Les îles Turtle & de Palmerston, dans la mer du Sud.*

L. 19½. E. P. R..

XIII^e. GENRE.

ANHINGA, *Plotus. Linn. Sn. 218.*

Corpus elongatum, depressum, supra albo & nigro variegatum; subtus argenteum aut nigrum.

Caput exiguum, cylindricum, vix à collo distinctum, Colubri æmulum, Rostrum longum,

rectum, acuminatum, margine minutè denticulatum. Facies nuda. Nares longitudinaliter fissæ, ad basim rostri posita.

Collum longissimum, teres, lanugine vestitum.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ multò breviores.

Crura extrâ abdomen posita. Pedes breves, palmati, tetradactyli; digitis omnibus membranâ integrâ connexis; ungue digiti medi interius serrato.

Caudâ longa, apice dilatata.

Plotus in meridionalibus & calidiõribus potissimum versatur; & partim in aquâ hospitat, partim fructibus supra aquam impendentibus insidet. Solertissimus est in capiendis piscibus quibus ferè solis vicinat; nam, more serpentum, contractio prius collo, rostrum ejaculatur in prædam. In ramis summis arborum nidificat. Caro pinguis, at oleosâ & rancida.

Le corps allongé, aplati, varié de noir & de blanc en dessus, argenté ou noir en dessous.

La tête petite, cylindrique, à peine distinguée du tronc, assez semblable à celle d'un serpent. Le bec long, droit, pointu, finement dentelé par les bords. La face nue. Les narines fendues en long & situées à la base du bec.

Le cou très-long, grêle & couvert de duvet.

Les aîles propres pour le vol & beaucoup plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen. Les pieds courts, palmés, divisés en quatre doigts engagés par une membrane entière; l'ongle du doigt du milieu est dentelé du côté intérieur.

La queue longue & élargie à l'extrémité.

On trouve l'*Anhinga* dans les contrées méridionales & dans les climats chauds: il passe la moitié de sa vie sur l'eau; & l'autre moitié sur les arbres qui bordent le rivage. Il prend avec beaucoup d'adresse les poissons dont il fait sa nourriture principale; il contracte premièrement son cou, comme les serpents, & lance ensuite avec rapidité son bec sur sa proie. Il pose son nid sur le haut des arbres. Sa chair est chargée de beaucoup de graisse; mais elle est huileuse & de mauvais goût.

L'ANHINGA A VENTRE BLANC. 1. *P. Tupinambis. P. Corpore supra nigricante, maculis albis vario; subtus albo: capite & collo superiore ex griseo-rufescentibus: gutture & collo inferiore griseis:*

griseis : uropygio rectricibusque splendide nigris : rostro cinereo , basi flavescente : pedibus ex flavescente-cinereis.

Le dessus du corps noirâtre, varié de taches blanches; le dessous blanc: la tête & le bout du cou d'un gris-rouffâtre: la gorge & le dessous du cou gris: le croupion & les rectrices d'un noir brillant: le bec cendré & jaunâtre à la base: les pieds d'un cendré-jaunâtre.

L'Anhinga est un oiseau singulier & différent de tous les autres par l'assemblage bizarre de ses parties. Il a la tête petite, cylindrique, roulée en fuseau, de même venue avec le cou & effilée en un long bec aigu, barbelé à sa pointe de petites dentelures rebrouffées en arrière. Ses yeux, d'un noir brillant avec l'iris doré, sont entourés d'une peau nue. Son cou très-long, mince, revêtu d'un davef ferré & ras comme du velours, ressemble à la figure & même au mouvement d'une couleuvre, soit par la manière dont cet oiseau étend brusquement son cou en partant de dessus les arbres, soit par la façon dont il le replie & le lance dans l'eau pour saisir les poissons. Le cendré-rouffâtre domine sur la tête & le haut du cou, & le gris sur la gorge & la poitrine. La partie antérieure du dos & les ailes font semées de taches blanches, rondes & oblongues, disposées sur un fond noirâtre. Le bas du dos & le croupion sont noirs; le ventre, les flancs, les cuisses & les couvertures inférieures de la queue d'un blanc-argenté. Les plumes de l'aile & de la queue ne montrent que du noir. Le bec a trois pouces de longueur; le cou environ quatorze pouces; & la queue dix. Les ailes pliées ne s'étendent que jusque vers la moitié de la queue. Ces oiseaux sont sauvages & très-timides; ils nagent & se plongent, tenant seulement la tête hors de l'eau, dans laquelle ils se submergent entier au moindre danger. Ils se tiennent toujours sur l'eau ou perchés sur les plus hauts arbres, le long des rivières & des savanes noyées. *Lin. Sn. 218. Le Brésil, la Guiane.*

L. 27. E. 37. P. R. 12.

L'ANHINGA A VENTRE NOIR. 2. P. Melanogaster. P. Corpore supra nigro, maculis albis vario; subtus nigro: facie nudâ: capite, collo, pectore remigibusque nigris: rectricibus nigris, apice griseis: rostro pedibusque olivaceis.

Le dessus du corps noir, varié de taches blanches; le dessous noir: la face nue: la tête, le cou, la poitrine & les plumes de l'aile

noires: les rectrices noires & grises à l'extrémité: le bec & les pieds couleur d'olive. (*Pl. 12. fig. 2.*)

Il ressemble assez au précédent par sa taille & sa conformation: sa grosseur n'excède pas celle du *Canard domestique*. Il a le bec long, étroit, pointu & d'un verd olivâtre. Une peau nue, de la même couleur que le bec, recouvre les joues & une partie du menton. La tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuisses & les plumes de l'aile sont noires: celles de la queue sont frangées à l'extrémité d'une bande blanchâtre. Les plumes de l'origine du dos & celles du pli de l'aile ont de petites taches blanches & arrondies: les scapulaires sont blanches dans le centre & noires sur le contour: les grandes couvertures ne montrent que du blanc. Sa peau est extrêmement épaisse, ferme & résistante: elle approche de celle des quadrupèdes par sa texture & sa consistance. *Buff. tom. 16. p. 258. pl. enl. 960. Cayenne.*

a. L'Anhinga, dont M. Latham a donné la figure & la description, diffère du précédent en ce qu'il a la tête & la partie inférieure du cou marquées de traits bruns sur un fond fauve, tirant sur le rougeâtre. Le bec a quatre pouces & demi de longueur; il est d'un jaunâtre-brun, ainsi que la peau nue qui environne l'orbite des yeux. Sur la poitrine est une bandelette transversale, d'un marron-foncé, qui précède le plastron noir dont tout le dessous du corps est recouvert. Le haut du cou, le dos, les ailes & la queue sont noirs; & ce fond est semé de petites taches blanches, arrondies & posées avec symétrie sur les couvertures de l'aile & à l'origine des épaules. Les taches du dos sont plus allongées. La queue est longue de onze pouces & arrondie à l'extrémité. Les pieds sont d'un brun-jaunâtre & longs de quatre pouces & demi. *Lath. Syn. III. 2. p. 624. n. 2. variété. A.*

L. 39 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

b. L'Anhinga de Cayenne a le dessus de la tête & du cou cendré, la gorge, le dessous du cou & la poitrine d'un blanc sale, lavé de rouffâtre; le ventre, les plumes de l'aile & de la queue noires; les plumes du dos & les couvertures de l'aile blanches, frangées de noir; le bec & les pieds d'un blanc-jaunâtre sale. *B. tom. 17. p. 253. pl. enl. n. 959. Cayenne.*

c. L'Anhinga représenté (*Pl. 12. fig. 1^c.*) a le sommet de la tête rayé transversalement

de cendré-rouffâtre; toute la surface fupérieure du cou d'un gris-cendré; la gorge, le bas du cou & la poitrine blanchâtres; le ventre, la queue & les plumes de l'aîle noires : celles du dos & les couvertures de l'aîle font blanches dans le centre & noires fur le contour. Le bec & les pieds font d'un verd-pâle. *Buff. ibid. pl. 35. Le Préfl.*

d. L'*Anhinga roux* fe diftingue des autres en ce qu'il a un trait rouge entre le bec & l'œil; le cou & le deffus des aîles d'un fauve-roux, tracé par pinceaux fur un fond brun-noirâtre: toutes les autres plumes font noires. Du refte, la figure, le port & la grandeur des individus dont nous venons de parler font abfolument les mêmes, d'où l'on peut préfumer que les différences qu'on obferve dans leur livrée ne font que le produit de l'âge ou l'attribut du fexe.

XIV^e. GENRE.

PÉLICAN, *Pelecanus*. Linn. f. n. 215.

Corpus oblongum, depressum, variis coloribus pictum.

Caput vertice planum. Rostrum longum, rectum; apice adunco, unguiculato: maxilla superior lata, depressa; inferior constat veluti duabus costis alterâ extremitate junctis, intercedente membranâ inflabili, quæ ad gulam usquæ extenditur. Facies sæpè nuduscula. Nares ad supremam rostri partem, juxta plumulas capitii sitæ, rotundæ. Lingua exigua, serè nulla.

Collum longum.

Alæ validæ, ad volandum idoneæ, caudâ breviores.

Femora circâ corpus medium & extrâ abdomen posita. Pedes breves, palmati, tetradaçtÿli; digitis omnibus membranâ integrâ junctis; digiti medii unguis ut plurimum ferratus.

Cauda sæpius cuneata.

Avæ hujus generis voracissima, migratoria & piscatrices eximia, ita ut ad piscandum etiam ab hominibus adaptari possint. Mariæ plurimæ habitant; aliquæ in terra continente versantur: non in saxis tantum marinis, sed & in arboribus nidificant. Fœminæ autem parvum ova oblonga, alba. Singulare in Pelecano, quod ossa solidâ omni omnino medullâ careant: de longævitate ipsius multa insuper narrantur; ad annos 80 & ultrâ pervenire dicitur.

Le corps oblong, aplati & peint de diverses couleurs.

La tête plane sur le sommet. Le bec long, droit & terminé par une espèce d'onglet crochu. La mâchoire supérieure large, aplatie; celle d'en-bas est composée de deux espèces de branches réunies par leur extrémité, & séparées par une membrane susceptible de dilatation, qui s'étend jusqu'à la gorge. La face quelquefois un peu nue. Les narines rondes & situées sur la surface supérieure du bec, auprès des plumes de la tête. La langue très-petite & presque nulle.

Le cou long.

Les ailes fortes, disposées pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses au milieu du corps & hors de l'abdomen. Les pieds courts, palmés & divisés en quatre doigts réunis par une membrane entière. L'ongle du doigt intermédiaire ordinairement dentelé.

La queue souvent en forme de coin.

Tous les oiseaux de ce genre sont de passage, très-voraces & excellens pêcheurs; de sorte qu'on peut les dresser pour la pêche. Les uns habitent la mer; les autres vivent sur le continent; & font leur nid, tantôt sur les rochers qui bordent les rivages, tantôt sur les arbres. Les femelles pondent des œufs blancs & oblongs. Il est à remarquer que les os du *Pélican* sont entièrement solides & qu'ils n'ont pas de moëlle. On cite plusieurs exemples de la longue durée de leur vie, & l'on prétend qu'elle se prolonge au-delà de quatre-vingts ans.

* *Espèces dont le bec n'est point dentelé.*

LE PÉLICAN. I. *P. Onocrotalus*. *P. Corpore toto ex albo-rosaceo: facie incarnatâ, nudâ: sacco gulari rubro aut flavicante: remigibus primariis nigris: rostro partim flavo, partim rubro: pedibus plumbeis.*

Tout le corps blanc, teint d'une couleur de rose: la face d'un rouge tendre, dénuée de plumes: une poche rouge ou jaunâtre sous le bec: les premières penes de l'aîle noires: le bec moitié jaune, moitié rouge: les pieds couleur de plomb. (*Pl. 13, Fig. 2.*)

LE PÉLICAN est un des plus grands oiseaux aquatiques & qui mérite d'être observé, sur-tout par le sac qu'il porte sous le bec, & dans lequel il met en réserve l'ample provision du produit de sa pêche. On dit que cette poche peut contenir environ vingt-deux pintes d'eau; elle est attachée en forme de nappe au-dessous de la

mandibule inférieure, qui ne consiste qu'en deux branches flexibles. La mandibule supérieure est longue de quinze à seize pouces, aplatie en dessus comme une large lame, relevée d'une arête sur sa longueur & terminée par une pointe en croc : le dedans de cette lame présente cinq ouvertures saillantes, dont les deux extérieures forment des bords tranchans. Les côtés de la tête sont couverts d'une peau nue, couleur de chair : les yeux sont petits & l'iris d'un cendré-jaunâtre. Les plumes du cou ne sont qu'un duvet court ; celles de la nuque sont plus allongées & forment une petite huppe. Toutes les plumes, lorsque l'oiseau est vivant, ont une teinte de rose qui se fonce selon qu'il est affecté & qu'il s'anime. Ce gros oiseau est un excellent pêcheur : il prend pour pêcher les heures du matin & du soir où le poisson est le plus en mouvement, & choisit les lieux où il est le plus abondant. C'est un spectacle amusant de le voir raser l'eau, s'élever de quelques piques au-dessus & tomber le cou roide & son bec à demi-plein ; puis se relevant avec effort, retomber de nouveau & continuer ce manège jusqu'à ce que cette large besace soit entièrement pleine. Ensuite il va manger & digérer à son aise sur quelques pointes de rocher, où il reste en repos & comme assoupi jusqu'au soir. Son caractère est gai & n'a rien de farouche ; il s'habitue même volontiers avec l'homme. On lit dans Gesner l'histoire curieuse d'un Pélican qui suivoit l'Empereur Maximilien, volant sur l'armée quand elle étoit en marche & s'élevant quelquefois si haut, qu'il ne paroïssoit plus que comme une *Hirondelle*, quoiqu'il eût quinze pieds (du Rhin) d'un bout d'une aîle à l'autre. *Buff. tom. 16, p. 1. Linn. f. n. 215. L'Afrique, l'Asie jusqu'au Lac Baikal, l'Amérique méridionale, la Caroline, les bords du Danube.*

L. 63. E. 132. P. R. 20.

a. *Le Pélican à bec dentelé* de M. Brisson doit être regardé comme une variété de celui-ci. Il n'en diffère que par les dentelures & la couleur du bec qui approche de celle du safran. Les pieds sont pareillement jaunâtres tirant sur le rouge. *Briss. Ornith. tom. 6, p. 523. A. Le Mexique.*

b. *Le Pélican des Philippines* a le dessus du corps d'un gris-cendré ; le dessous blanc ; de plumes longues & foyeuses sur la partie supérieure du cou ; les grandes pennes de l'aîle noires ; les moyennes blanches ; celles de la queue d'un

cendré-blanc & les pieds rouges. La peau de la poitrine répand une odeur agréable ; on l'emploie, dit-on, avec succès contre l'asthme. *Briss. Ornith. vol. 6, p. 527, n. 3. Les Philippines.*

L. 52 $\frac{1}{2}$. E. 89 $\frac{1}{2}$. P. 36. R. 18.

c. *Le Pélican de Smyrne*, dont M. Holandre fait mention, est plus grand que le *Pélican ordinaire*, & diffère en ce qu'il a toutes les plumes blanches avec la tige noire & la poche variée longitudinalement de rouge plus foncé, sur un fond rouge plus clair. L'Auteur que je viens de citer en a vu un individu à Smyrne. *Abrégé d'Histoire Naturelle, par M. Holandre. tom. 4. p. 174.*

* *LE PÉLICAN ROSE.* 2. P. *Roseus.* P. *Corpore suprà & subtùs roseo : areâ oculorum nudâ, flavâ ; sacco gulari flavicante : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps couleur de rose : un espace nud & jaune autour des yeux : une poche jaunâtre sous la gorge : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 13. Fig. 3.*)

M. Sonnerat, qui a trouvé cette espèce à l'île de Luçon, observe que sa grosseur égale à-peu-près celle de l'Oie : peut-être même n'est-elle que'une variété du *Pélican ordinaire*. Quand un oiseau ne diffère d'un autre que par l'intensité des couleurs, on ne peut déterminer positivement la place qu'il doit occuper dans la distribution des espèces, à moins qu'on soit assuré par des observations faites sur des individus de tous les âges, que cette livrée est constante & uniforme. *Voy. de M. de Sonnerat, p. 91. P. 54. L'île Manille.*

* *LE PÉLICAN BRUN.* 3. P. *Fuscus.* P. *Corpore suprà ex cinereo-fusco ; pennis medio albidis ; subtùs cinereo-fusco : areâ oculorum nudâ, rubrâ : capite albo : sacco gulari pensili, carulefcente, rubro-lineato : rostro sub-carulco : pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un cendré-bleuâtre, tachées de blanche dans le milieu ; le dessous d'un cendré-brun : le tour des yeux rouge & dénué de plumes ; la tête blanche : une poche pendante sous le bec, d'une couleur bleuâtre, entrecoupée de lignes rouges : le bec bleuâtre ; les pieds couleur de plomb. (*Pl. 13. Fig. 4.*)

M. de Buffon regarde cet oiseau comme une simple variété du *Pélican*. Cependant M. Mauduit qui a examiné plusieurs peaux envoyées de la Louisiane, a cru reconnoître tous les traits d'un individu adulte & les caractères d'une espèce distincte. La tête & la partie supé-

rieure du cou font d'une blancheur éclatante : sur ce fond on voit, de part & d'autre, un espace rouge qui embrasse les yeux, & une poche bleuâtre variée de lignes, qui pend au-dessous du bec jusques vers le milieu de la gorge. Le bec est verd à son origine & d'un cendré-bleuâtre avec un peu de rouge à son extrémité. Tout le dessus du corps est d'un cendré-brun; le milieu de chaque plume étant blanchâtre dans toute sa longueur : le dessous du corps est d'une couleur semblable à celle du dos, ainsi que la queue, mais sans aucun mélange de blanc. On dit que ce *Pélican* est de la grosseur d'un *Cygne*; qu'il vit très-long-tems; & qu'on le voit ordinairement perché sur les rochers, ayant le bout du bec appuyé sur sa poitrine. *Lath. Syn. III-2, p. 580, n. 3. Buff. tom. 16, p. 37. L'Amérique, depuis la baie d'Hudson jusqu'à Carthagène, la Louisiane, l'Isle Saint-Domingue.*

L. 48. E. 84. P. R. 18.

a. Le *Pélican brun* de l'Isle de Luçon ne diffère du précédent qu'en ce que le plumage est entièrement brun. *Voy. de M. de Sonnerat, p. 91. Pl. 53. L'Isle Manille.*

* LE PÉLICAN ROUSSÂTRE. 4. *P. Rufescens. P. Corpore supra subrufo; subtus diluore: cristâ verticis longâ: areâ oculorum saccoque gulari sordidâ flavis: remigibus prioribus nigris: peninis in pectore longis, acuminatis: rostro pedibusque flavis.*

Le dessus du corps roussâtre; le dessous d'une teinte plus claire: une huppe longue sur la tête: le tour des yeux & une poche au-dessous du bec d'un jaune-pâle: les grandes plumes de l'aile noires: les plumes de la poitrine allongées & terminées en pointe: le bec & les pieds jaunes.

Cet oiseau a la taille du *Cygne*. Sa tête est d'un brun-blanchâtre & ornée d'une huppe roussâtre, longue de quatre pouces: ses yeux sont environnés d'une place nue & jaunâtre. La poche, qui pend au-dessous de la mandibule inférieure, est de cette même couleur. Les plumes qui recouvrent la base du cou, la poitrine & le haut des ailes, sont longues, étroites & pointues à l'extrémité, sur-tout celles de la poitrine; celles des épaules présentent une teinte cendrée, mais sale & comme plombée. Les premières plumes de l'aile sont noires & celles de la queue d'un gris-obscure. Ce *Pélican* est très-vorace & un pêcheur très-adroit. *Lath. Syn. III. 2, p. 584, n. 6. L'Afrique occidentale.*

L. 60. E. P. R..

* LE PÉLICAN A BEC ROUGE. 5. *P. Erythrorhynchus. P. corpore supra & subtus albo: cristâ in vertice longâ: mandibulâ superiore versus apicem extus scabrâ; inferiore utrinque maculâ nigrâ: sacco gulari nigro-striato: remigibus prioribus nigris: rostro rubro: pedibus nigris.*

Le dessus & le dessous du corps blancs: une longue huppe sur la tête: la surface extérieure de la mâchoire d'en-haut raboteuse vers la pointe; celle de dessous marquée, de part & d'autre, d'une tache noire: la poche du bec rayée de noir: les premières plumes de l'aile noires: les bec rouge: les pieds noirs.

La taille de cet oiseau est moyenne entre celle du *Cygne* & celle de l'*Oie*. Son bec, qui a treize pouces de long, est remarquable par une multitude de protubérances qu'on trouve à la mandibule d'en-haut & qui s'étendent depuis le milieu de sa surface supérieure jusqu'au bout, ce qui rend toute cette partie raboteuse. Sa couleur est d'un rouge qui tire sur le jaune; la mandibule inférieure est marquée, de part & d'autre, vers le milieu de sa longueur, d'une tache noire. Les plumes qui composent la huppe, dont la tête est surmontée, sont étroites, soyeuses & longues de quatre pouces & demi. Tout le plumage est blanc, excepté les grandes plumes de l'aile. *Lath. Syn. III. 2. p. 586, n. 8. L'Amérique Septentrionale.*

L. 54, E... P... R...

* LE PÉLICAN PYGMÉE. 6. *P. Pigmaus. P. corpore supra fusco: subtus atro, albis maculis vario: areâ oculorum albo-punctatâ: collo, pectore, abdomineque ex nigro-viridibus, penicillis albis hinc inde conspersis: caudâ cunei-formi: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps brun; le dessous noir tacheté de blanc: le tour des yeux pointillé de blanc: le cou, la poitrine & le ventre d'un noir lustré de verd & couverts de pinceaux blancs: la queue en forme de coin: le bec & les pieds noirs. (*Pl. 14, fig. 3. La première figure représente le mâle, & la seconde la femelle.*)

M. Pallas, qui a décrit le premier cette nouvelle espèce, dit que sa grosseur égale à-peu-près celle de la *Sarcelle*, & que sa forme, son bec & ses pieds ressemblent à ceux du *Nigaud*. De plus, les couvertures des ailes sont d'un brun-pâle, bordées d'un noir luisant. Le cou, la poitrine & le dessous du corps présentent, sur un fond d'un brun-verdâtre, une multi-

tude de petits pinceaux blancs, disposés avec symétrie. La queue est composée de douze penes longues & roides comme celles du *Pic*. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est toute brune ou d'un noir-fale, sans mélange d'aucune autre couleur. *Pall. ii. 2. p. 712, n. 26, tab. 6. Lath. Syn. III. 2., p. 607, n. 24. La mer Caspienne.*

L... E... P... R. 12.

LA FRÉGATE. 7. *P. Aquilus. P. corpore supra & subtus ex nigro-carulescente : areâ oculorum nudâ, fuscâ : sacco gulari rubro : testricibus alarum subrufis : caudâ forficatâ : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps d'un noir-bleuâtre : un espace nu & brun autour des yeux : une poche rouge au-dessous du bec : les couvertures de l'aile roussâtres : la queue fourchue : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 14., fig. 2.*) *Figure inférieure.*

Au rapport des Navigateurs, la *Frégate* est de tous les oiseaux marins celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant & le plus étendu. Balancé sur des ailes d'une prodigieuse longueur & se soutenant sans mouvement sensible, cet oiseau semble nager paisiblement dans l'air tranquille, pour attendre l'instant de fondre sur sa proie avec la rapidité d'un trait : & lorsque les airs sont agités par le tempête, légère comme le vent, la *Frégate* s'élève jusqu'aux nues & va chercher le calme au-dessus des orages. On reconnoît de loin la *Frégate* à la longueur démesurée de ses ailes ; & quand on l'examine de près, les caractères qui la distinguent sont si frappans qu'il est presque impossible de ne pas la reconnoître. Tout le plumage est d'un noir lustré de bleuâtre ou d'un violet pourpre. Les deux mandibules sont alongées comme celles des autres individus du même genre & crochues l'une & l'autre à l'extrémité. Le mâle adulte a sous le bec une grande poche membraneuse, d'un rouge-vif, plus ou moins enflée ou pendante. Les yeux sont grands, noirs, brillans & environnés d'une peau brune, dé-garnie de plumes. Les couvertures de l'aile sont bordées d'une teinte roussâtre. La queue est longue & fourchue : les pieds sont courts, garnis de plumes, comme ceux des oiseaux de proie & d'une couleur noirâtre. On assure que la femelle n'a point de membrane sous le bec & qu'elle a le ventre blanc. » Nous vîmes les

premières *Frégates*, dit M. de St-Pierre, (1) par les 2 degrés & demi de latitude Nord. On présume qu'elles venoient de l'île de l'Ascension, située par les 8 degrés de latitude Sud. Elles ressemblent pour la forme & la grosseur à la *Cigogne*. Elles sont noires & blanches : elles ont des ailes très-étendues, de longues jambes & un long cou. Les mâles ont sous le bec une peau enflée, ronde comme une boule & rouge comme l'écarlate. C'est le plus léger de tous les oiseaux marins : jamais il ne se repose sur l'eau. On en rencontre à plus de trois cents lieues de terre, où on assure qu'elles vont se reposer tous les soirs. Elles s'élèvent fort haut. J'en ai vu souvent tourner autour du vaisseau, s'éloigner à perte de vue & se rapprocher dans l'espace de quelques secondes. Ces oiseaux sont si voraces, qu'ils bravent l'homme & même la mort pour satisfaire leur insatiable avidité. En débarquant à l'île de l'Ascension, ajoute M. de Querhoënt, nous fûmes entourés d'une nuée de *Frégates*. D'un coup de canne j'en terrassai une, qui vouloit me prendre un poisson que je tenois à la main : en même temps plusieurs voloient à quelques pieds au-dessus de la chaudière qui bouilloit à terre pour en enlever la viande, quoique une partie de l'équipage fût à l'entour. La femelle fait son nid sur les arbres voisins de la mer : la ponte n'est que d'un ou deux œufs blancs, lavés de rougeâtre avec de petits points d'un rouge cramoisi. *Linn. f. n. 216. Buff. tom. 16, p. 152. Les Mers entre les Tropiques.*

L. 36, E. 168, P... R....

Plusieurs Ornithologistes ont donné comme espèces distinctes, quelques individus, qui, en conservant les principaux traits qui appartiennent à cette famille, ne diffèrent entre eux que par la taille ou la teinte des couleurs ; mais je crois qu'on doit les regarder comme de simples variétés de la *Frégate*, jusqu'à ce qu'il conste par de nouvelles observations que ces caractères sont invariables & qu'ils sont indépendans de la différence de l'âge ou du sexe.

a. *La petite Frégate (Pl. 14, fig. supérieure.)* est de ce nombre : elle a la tête, le cou & la poitrine blancs ; le reste du plumage d'un brun-ferrugineux sans reflets ; le bec & le tour des yeux rougeâtres & la queue fourchue. Elle n'a point de poche sous la gorge. *Briff. Ornith.*

(1) Voy. à l'Île-de-France, tom. 1. p. 65.

tom. 6, p. 509, n. 7. *Lath. Syn. III. 2. p. 590, n. 10. Les mers entre les Tropiques.*

L. 33, E... P... R...

b. La Frégate à tête blanche réunit à-peu-près les mêmes caractères. La tête, le cou & la poitrine sont blancs & le reste de sa livrée brun. Le bec est pâle à l'extrémité; le tour des yeux garnis de plumes & la queue fourchue. Les pieds sont d'un brun-châtain. *Lath. Syn. III. 2. p. 591, n. 11. L'île de l'Ascension.*

L. 36, E... P... R...

c. La Frégate de *Palmerston* a le dessus du corps d'un brun lustré de verd; le dessous blanc; la gorge variée de blanc & de brun; le bec, le croupion, les pieds noirs & la queue fourchue. *Lath. ibid. p. 592, n. 12. L'île de Palmerston dans les mers du Sud.*

L. 38, E... P... R...

LE CORMORAN. 8, P. *Carbo. P. corpore toto fusco aut ex nigro-viridi; dorso maculis nigris, undulatis; facie nudâ; sacco gulari flavicante; vertice & collo lineolis, longitudinalibus; albis: gutture & femoribus exterioribus candidis; rostro cinereo-fusco; pedibus nigris.*

Tout le corps brun ou noir lustré de verd; le manteau ondé de festons noirs: la face nue: la poche du bec jaunâtre: le sommet de la tête & le cou garnis de bruns blancs, allongés: la gorgerette & l'extérieur des cuisses blancs: le bec d'un brun-cendré; les pieds noirs. (*Pl. 15, fig. 1^e.*)

Sa tête est sensiblement aplatie par-dessus, amincie vers le bec & plus renflée du côté de la nuque: la langue est très-petite & le cou d'une longueur peu commune. Les yeux sont placés très-en avant & près des angles du bec, dont la substance est dure & luisante comme de la corne: la prunelle est bleue & l'iris verdâtre. Le haut de la gorge est nud, ainsi que le tour des yeux & couvert d'une peau jaunâtre très-expandible. Les plumes qui couvrent la tête & la partie supérieure du cou sont fines, longues, lustrées, d'un verd-foncé & terminées par une pointe blanche. Ces plumes forment une espèce de huppe & de mentonnière dont l'effet est assez agréable. Les penes des ailes sont courtes & d'un verd-noir, ondé de rougeâtre-cuivreuse. La queue est arrondie & composée de quatorze penes dures, aiguës comme celles du *Pic* & d'une couleur brune. Les pieds sont courts & très-forts: le tarse est large & aplati latéralement: l'ongle du milieu présente des dentelures en forme de scie, comme celui du

Héron. La femelle diffère du mâle par sa taille qui est moindre; & par sa livrée entièrement noire. Le *Cormoran* est d'une telle adresse à pêcher & d'une si grande voracité, que quand il se jette sur un étang, il y fait seul plus de dégât qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs: heureusement il se tient presque toujours sur le bord de la mer, & il est rare de le trouver dans les contrées qui en sont éloignées; cependant en 1789 on en a tué un sur la rivière du Lot à S-Laurent en Rouergue. Il nage sous l'eau avec la rapidité d'un trait & revient ordinairement avec un poisson en travers de son bec; pour l'avalier, il fait un singulier manège, il jette en l'air son poisson & il a l'adresse de le recevoir la tête la première, de manière que les nageoires se couchent au passage du gosier. Lorsque le *Cormoran* est poursuivi par le chasseur, il arrive souvent qu'il est si chargé de poisson qu'à peine peut-il prendre son vol; dans cet état il seroit bientôt pris, mais alors, il enfonce sa patte dans la bouche, retire sa proie avec beaucoup de dextérité & allège ainsi le poids de son corps. *Linn. f. n. 216. Buff., tom. 16, p. 43. Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 89. Les mers du Nord.*
L. 23, E. 49½, P. 42, R. 14.

** *Espèces dont le bec est dentelé.*

* LE THAGE. 9, P. *Thagus. P. corpore supra & subtus fusco; gula saccatâ, plumulis cinereis teclâ: caudâ rotundatâ: rostro serrato.*

Le dessus & le dessous du corps bruns: une poche sous la gorge, couverte de petites plumes cendrées: la queue arrondie; le bec dentelé.

Cette nouvelle espèce, dont la taille égale celle du *Dindon*, a la tête bien proportionnée & terminée antérieurement par un bec long d'un demi-pied & large à sa base d'environ cinq pouces. La mandibule supérieure est dentelée par les bords & un peu recourbée à l'extrémité; celle d'en-bas est divisée en deux lames qui s'unissent vers la pointe: ces deux lames sont très-élastiques; elles peuvent s'élargir à la base & l'espace vide qu'elles renferment conduit au sac membraneux qui pend sous la gorge. Cette poche n'est qu'un prolongement de la peau qui couvre la mâchoire inférieure & le cou; elle est susceptible d'une grande extension & convertie en dehors d'un duvet gris, très-court. Lorsque cette poche est vide,

on l'apperoit à peine ; mais on est surpris de l'énormité de son volume quand l'oiseau le remplit de poissons , sur-tout dans le tems de la couvée , qui est ordinairement de cinq petits. Tout son corps est brun : le cou a environ un pied de longueur & les jambes vingt-deux pouces. Les plumes de l'aîle sont assez longues & d'une force proportionnée à la pesanteur du corps qu'elles doivent soutenir en l'air. La queue est courte & arrondie à l'extrémité. Le *Thage* est solitaire & naturellement paresseux : il fréquente les rochers qui sont sur les rivages de la mer & y construit son nid. Les habitans du Chili se servent de la poche membraneuse , lorsqu'elle est apprêtée , pour y mettre du tabac : ils l'emploient encore pour faire des lanternes , qui sont très-bonnes , à cause de la transparence de cette membrane. Les plumes des aîles sont préférables à celles de l'Oie , pour l'écriture. *Hist. Nat. du Chili par M. l'Abbé Molina , p. 212. Le Chili.*

LE NIGAUD. 10. *P. Graculus. P. corpore suprâ ex nigro-viridi ; subtus fusco , medio cinereo : facie nudâ , rubrâ : occipite lavi femoribus externis candidis : caudâ rotundatâ ; pedibus nigerrimis.*

Le dessus du corps noir à reflets verts ; le dessous brun , marqué sur le ventre d'une teinte cendrée : la face nue & rouge : point de huppe sur la tête : l'extérieur des cuisses blanc : la queue arrondie : les pieds très-noirs.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente par le plumage & les habitudes naturelles ; peut-être même est-elle la femelle du *Cormoran* ? Ses différences principales consistent en ce que son corps & ses membres sont plus petits & plus minces : son plumage est brun sous le corps ; sa gorge revêtue de plumes & la queue composée de douze plumes d'un noir-luisant. La base du bec est garnie d'une peau rouge qui entoure aussi l'œil ; l'ouverture des narines dans le *Cormoran* & le *Nigaud* , n'est qu'une fente si petite qu'elle a échappé aux Observateurs , qui ont dit que ces oiseaux n'avoient point de narines. Le plus grand doigt dans les deux espèces est l'extérieur ; & ce doigt est composé de cinq phalanges ; le suivant de quatre ; le troisième de trois ; & le dernier , qui est le plus court , de deux phalanges seulement. La pesanteur ou plutôt la paresse naturelle aux *Coromans* est encore plus grande dans celui-ci , puisqu'elle lui a fait donner le

surnom de *Nigaud*. On les trouve en grand nombre vers le détroit de Magellan , où ils nichent à la fin de Mai ou au commencement de Juin sur les flancs escarpés des rochers qui bordent les rivages de la mer. Les œufs diffèrent entre eux par leur forme & leur couleur ; les uns sont ovales , les autres plus allongés ; ceux-ci sont entièrement blancs ; ceux-là lavés de verdâtre ou tachetés de verd & de bleu sur un fond blanc. Le jaune est pâle , aqueux & se durcit à peine par la cuisson. Dans le tems de la ponte , les *Nigauds* se rassemblent par milliers. Le bruit d'un coup de fusil ne les disperse pas ; ils ne font que s'élever à quelques pieds de hauteur & retombent ensuite sur leurs nids. Pour avaler le poisson , qui est leur nourriture principale , ils le jettent en l'air & le reçoivent dans leur bec la tête la première. *Linn. f. n. 217. Buff. tom. 16, p. 57. Le Nord de l'Europe.*

L. 27, E. 42, P. R. 12.

a. Suivant M. Holandre , on trouve dans les mers de l'Inde un *Cormoran* de moitié plus petit que le *Nigaud* ; il en a tué lui-même de semblables sur la mer Rouge. Est ce une espèce particulière ou simplement une variété du *Nigaud* ? *Abrégé d'Hist. Nat. par M. Holandre , 4 Part. , p. 180.*

LE FOY. 11. *P. Sula. P. corpore suprâ ex cinereo-fusco ; subtus albo : facie nudâ , flavâ : remigibus primariis apice nigricantibus : caudâ cunei-formi : rostro basi flavicante , apice fusco : pedibus sordidè flavis.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun ; le dessous blanc : la face nue & jaune : les premières plumes de l'aîle noirâtres à l'extrémité : la queue en forme de coin : le bec jaunâtre à la base , brun à la pointe : les pieds d'un jaune sale. (*Pl. 15, fig. 3.*)

Cette espèce , qui paroît être la plus commune aux Antilles , est d'une taille moyenne entre celles du *Canard* & de l'Oie. Le bec à quatre pouces & demi de longueur & la queue près de dix. L'iris est d'un cendré-pâle ; le menton jaune , dénué de plumes ; le ventre blanc & tout le reste du corps d'un brun-grisâtre. L'extrémité de la queue & les premières plumes de l'aîle offrent une teinte de brun-noirâtre. « Son corps , dit M. de Sainr-Pierre (1) , est un peu plus gros & plus raccourci que celui de la *Fregate*. Il est blanc mêlé de gris. Il pêche le poisson

(1) Voy. à l'Isle-de-France , vol. 1. p. 66.

en plongeant. La pointe de son bec est recourbée ; & les côtés en sont bordés de petites pointes qui lui aident à saisir la proie. La *Fregate* lui fait la guerre. Celui-ci a de meilleurs instrumens ; mais celle-là plus de légèreté & de finesse. Lorsque le *Fou* a rempli son jabor de poisson, elle l'attaque & lui fait rendre sa pêche, qu'elle reçoit en l'air. Nous vîmes le premier *Fou* vers le 13^e degré de latitude Sud. On dit que la femelle pond tous les mois de l'année deux ou trois œufs & quelquefois un seul sur la roche toute nue ». *Sloane. Jamaïq.* 2. p. 322. *Buff. tom.* 16. p. 133. *L'Océan Indien, Atlantique, Septentrional.*

L. 29. E. 60. P. 37. R. 14.

a. Les couleurs de cet oiseau, comme celles de plusieurs autres espèces qui vivent sous les Tropiques, présentent des différences assez sensibles : on voit des individus qui ont le dos brun & le ventre blanc ; d'autres, dont la poitrine est blanche ainsi que le ventre ; & d'autres enfin, dont le corps est entièrement brun. *Catesb. Carol.* 1. p. 87. *L'Amérique septentrionale.*

* LE PETIT FOU. 12. P. *Parvus, P. Corpore suprâ nigricante ; subtus albo ; gulâ & pectore albis ; rostro pedibusque luteis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc : la gorge & la poitrine pareillement blanches : le bec & les pieds jaunâtres.

C'est en effet le plus petit que nous connoissons dans ce genre d'*oiseaux-foux*. Nous n'avons jusqu'ici d'autre description que celle qu'en a donné M. de Buffon & dont tous les caractères ont été exprimés dans la phrase spécifique. Il a le bec droit, mais garni de dentelures. *Buff. tom.* 16. p. 142. *Lath. Syn.* III. 2. p. 614. n. 29. *Cayenne.*

L. 18. E. P. R..

LE FOU BRUN. 13. P. *Fiber, P. Corpore suprâ ex-cinereo-fusco ; subtus dilutiorè ; facie nudâ , rabrâ ; remigibus nigricantibus ; uropygio & caudâ cinereis ; rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun ; le dessous plus clair : une peau nue & rouge entre le bec & l'œil ; les pennés noirâtres : le croupion & la queue cendrés ; le bec & les pieds rouges. (*Pl.* 16. fig. 2.)

Il est à-peu-près de la grosseur du *Canard domestique* & ressemble au précédent par les formes ; il en diffère cependant par les couleurs. Toute la surface supérieure du corps est d'un gris-brun : les grandes pennés de l'aile

sont plus foncées ; les deux intermédiaires de la queue sont cendrées ; les autres tirent sur le brun. Je serois porté à croire qu'il n'y a qu'une différence d'âge ou de sexe qui le distingue du *Petit-fou* ; ce qui confirme encore cette conjecture c'est qu'ils se trouvent l'un & l'autre dans le même climat. *Buff. tom.* 16. p. 143. *seuill. Observ.* p. 98. *Cayenne, les îles Caraïbes.*

L. 24. E. P. R. 14.

LE FOU DE BASSAN. 14. P. *Bassanus, P. Corpore suprâ & subtus albo ; facie nudâ , caruleâ ; sacco gulari nigro , valdè dilatabili ; remigibus prioribus nigris ; rostro caruleo ; pedibus nigris.*

Le dessus & le dessous du corps blancs : la face nue & bleue : une poche membraneuse & susceptible d'une grande dilatation sous le bec ; les premières pennés de l'aile noires : le bec bleu : les pieds noirs. (*Pl.* 15. fig. 4.)

Cet oiseau, qui est de la grosseur d'une *Oie*, a tout le plumage d'un beau blanc, excepté les couvertures du dessus des ailes les plus éloignées du corps & les neuf plus grandes pennés qui sont brunes. Le derrière de la tête paroît teint de jaune ; c'est sans doute une marque de vieillesse, comme M. Baillon paroît l'insinuer. La langue est très-petite & d'une forme ovale : les yeux sont rapprochés du bec : l'iris est blanc : le bec a six pouces de long & s'ouvre au point de donner passage à un poisson de la taille d'un gros maquereau. La membrane des doigts est noire avec une bande bleuâtre sur le pied, qui se subdivise en quatre traits étendus sur chacun des doigts. Le doigt du milieu est dentelé à son extrémité. Les *Fous de Bassan* tirent leur nom de l'île de Bus ou Bassan dans le petit golphe d'Edimbourg, où ils sont en si grand nombre qu'au rapport d'un voyageur, la terre est couverte des nids de ces oiseaux ; le ciel est obscurci par la multitude de ceux qui s'envolent ; & ils font un si grand bruit que deux personnes ne pourroient s'y entendre. Ils se nourrissent de poissons & leur chair en contracte le goût. Leurs pieds sont bruns, avec des taches blanches, comme disposées en trois lobes. *Buff. tom.* 16. p. 145. *Linn. Sn.* 217. *L'île de Bassan.*

L. 36. E. 65. P. 37. R. 12.

a. Le *Grand fou* ne paroît être qu'une variété de celui-ci. Son plumage est d'un brun-foncé, semé de petites taches blanches sur la tête ;

tête; & de taches un peu plus larges sur la poitrine & très-larges sur le dos. Le ventre est d'un blanc terne. Le mâle a les couleurs plus vives que la femelle. *Buff. ibid. p. 139.*

L. É. 72. P. R.

- * LE FOU TACHÉTÉ. 15. *P. Maculatus. P. Corpore suprà ex fusco-nigrante, albo maculato; subtùs albo, striisque fuscis, undulatis notato; facie nudâ, flavicante; alis brevibus: rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-noirâtre, tacheté de blanc; le dessous blanc, ondé de brun: la peau nue des joues jaunâtre: les ailes courtes: le bec & les pieds bruns. (*Pl. 16. fig. 1^e.*)

Cette espèce pourroit être confondue avec le *Grand fou*, si on n'avoit égard qu'à la taille & à la distribution des couleurs; mais il en diffère essentiellement par la brièveté des ailes, qui sont si courtes dans l'individu représenté *Pl. ent. N^o. 986*, qu'on est tenté de croire que cet oiseau n'appartient pas réellement à la famille des *Fous*, si d'ailleurs le caractère du bec & des pieds ne paroïssoit l'y rappeler. Quoiqu'il en soit, cet oiseau, qui est de la grosseur du *Grand Plongeon*, a, comme lui, le fond du plumage d'un brun-noirâtre sur le dos; la tête & la poitrine semées de taches blanches en traits allongés. Ces traits, petits & multipliés sur la tête, sont plus larges & moins nombreux en tirant vers la queue: le dessous du corps est ondé de brun sur un fond blanc. Les ailes pliées ne s'étendent pas au-delà du tiers de la queue. *Buff. tom. 16. p. 144. Lath. Syn. III. 2. p. 614. n. 30. Cayenne.*

- * LE FOU BLANC. 16. *P. Piscator. P. Corpore suprà & subtùs albo: facie nudâ, rubrà: sacco gulari aterrimo: cœtricibus alarum & scapularibus apice fusco-maculatis: remigibus majoribus fuscis: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus & le dessous du corps blancs: la face nue & rouge: une poche très-noire sous le bec: le bout des plumes scapulaires & des couvertures de l'aile tachées de brun: les grandes plumes de l'aile brunes: le bec & les pieds rouges.

Tout le plumage est blanc, à l'exception des couvertures & des plumes de l'aile. Celles de la queue sont blanches à la base & noires à l'extrémité. La peau dégarnie de plumes, entre l'œil & le bec, est d'un rouge fort vif, ainsi que le bec & les pieds. Les

individus de cette espèce sont moins stupides que les autres; ils ne se perchent point sur les arbres & viennent encore moins se faire prendre sur les vergues des navires. *Buff. tom. 16. p. 136. Brisl. Ornith. vol. 6. p. 501. n. 4. L'île de l'Ascension, la Chine, l'Inde, l'Amérique & l'Europe.*

L. 34. É. 62. P. R. 14.

*** Espèces dont la structure du bec est encore inconnue: on ne fait pas s'il y a ou s'il n'y a point de dentelures.

- * LE PÉLICAN HUPPÉ. 17. *P. Cristatus. P. Corpore suprà viridi-nitente; subtùs obscuro: cristâ in cervice longâ, subfuscâ: cœtricibus alarum margine ex nigro-purpureo: rostro pedibusque obscuris.*

Le dessus du corps d'un verd-luisant; le dessous obscur: une longue huppe brunâtre sur le derrière de la tête: les couvertures de l'aile bordées d'un noir lustré de pourpre: le bec & les pieds obscurs. (*Pl. 15. fig. 2.*)

Ce *Pélican* a le bec étroit & long de quatre pouces; l'iris d'un verd éclatant; & la tête surmontée, de part & d'autre, d'une longue touffe de plumes de couleur sombre. Tout le dessus du corps est d'un verd-resplendissant, lustré de cuivre de roseette: le dessous est rembruni par une teinte sombre. La queue est composée de douze plumes, qui offrent à peu-près les nuances du dos; mais le ton est plus foncé. Sa taille est un peu moindre que celle du *Nigaud*. *Brit. Zool. 2. p. 292. tab. 102. Oth. fabric. faun. Groenl. p. 90. La Grande-Bretagne, la Norvege, l'Islande, le Groenland.*

L. 27. É. 42. P. R. 12.

- * LE PÉLICAN A HUPPE DROITE. 18. *P. Cirrhatous. P. Corpore suprà nigro; subtùs albo: cristâ erectâ in vertice: arca oculorum nudâ: cœtricibus alarum litturâ oblongâ, albâ: caudâ rotundatâ: rostro pedibusque luteis.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: une huppe redressée sur le sommet de la tête: une peau nue autour des yeux: une bande blanche, oblongue sur les couvertures de l'aile: la queue arrondie: le bec & les pieds jaunes.

Ce *Pélican*, dont on voit un individu dans le cabinet de M. Hunter, à Londres, a le bec long de deux pouces & demi; la tête surmontée d'une longue huppe pointue, redressée & un peu recourbée en avant. La

queue est longue de quatre pouces & demi & composée de quatorze pennes. Le plumage est noir sur la tête & sur le dos : le menton & le dessous du corps sont blancs & les pieds d'un brun jaunâtre. *Lath. Syn. 2. p. bis. n. 22. La nouvelle Zélande, près du détroit de la Reine-Charlotte.*

L. 34. E. P. R. 14.

* LE PÉLICAN A CARUNCULES. 19. *P. Carunculatus. P. Corpore supra nigro; subtus albo: facie nudâ, carunculatâ, rubrâ: areâ oculorum cinerâ: testricibus atarum vittâ oblongâ, albâ: rostro obscuro; pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: la face nue, couverte de tubercules rouges: un cercle de gris-cendré autour des yeux: les couvertures des ailes marquées d'une bandelette blanche: le bec obscur: les pieds couleur de chair.

La tête de cet oiseau est un peu comprimée latéralement; le bec d'une couleur sombre; & l'espace, compris entre les yeux & le bec, dénué de plumes & garni de petites protubérances d'un rouge éclatant: les yeux sont recouverts par-dessus d'une large tubercule & composés d'une prunelle bleue & d'un iris blanchâtre. Toute la surface supérieure du corps est grise, à l'exception d'une bande blanche qui traverse les couvertures des ailes. Le front, le menton & le ventre sont blancs. On le trouve dans la nouvelle Zélande; il niche sur les collines au milieu des touffes élevées du gramen, nommé par Linné *Daſylis glomerata*. Il est à-peu-près de la taille du *Pélican tacheté*. *Lath. Syn. III. 2, p. 603, n. 19. La nouvelle Zélande.*

* LE PÉLICAN A FACE-ROUGE. 20. *P. Urile. P. Corpore supra ex nitente-viridi; subtus nigro; facie nudâ, carulescente-rubrâ: gutture & orbitis albis: humeris nitore purpureo: alis caudâque obscuris: rostro supra nigro; inferius rubro: pedibus nigris.*

Le dessus du corps d'un verd-luisant; le dessous noir: la face nue & d'un rouge bleuâtre: la gorge & les orbites blancs: un reflet pourpre sur les épaules: les ailes & la queue d'une couleur obscure: le bec noir en dessus; rouge en dessous: les pieds noirs.

Cet oiseau a le bec mince, teint de noir en dessus & rouge en dessous. Le fond principal de sa livrée est un verd-luisant, changeant en pourpre sur les épaules & les hypocondres. De plus, on remarque, de part & d'autre, au-

dessus des cuisses, une touffe de plumes blanches. Il habite dans les creux des rochers qui bordent les mers septentrionales, principalement dans les Kamtschatka. La femelle pond des œufs verts, d'un goût désagréable; mais qui sont très-recherchés par les habitans malheureux de ces contrées. Cet oiseau se lève difficilement de terre, quoique son vol soit d'ailleurs assez rapide. Sa voix a quelque ressemblance avec le son d'une trompette. *Arct. Zool. 2, p. 584. C. Lath. Syn. III. 2, p. 601, n. 17. Steller. Kamtsf. p. 157. Le Kamtsf. chaika.*

L. 34. E. P. R. 12.

* LE PÉLICAN TACHÉTÉ. 21. *P. Navius. P. Corpore supra fusco, nigro-guttato; subtus cinereo: cristâ duplici in vertice: areâ oculorum nudâ, flavescente: lineâ curvâ, albâ ab oculis ad alas productâ: rostro plumbeo: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps brun, tacheté de noir; le dessous cendré: une double huppe sur la tête: une place nue & jaunâtre autour des yeux: une ligne blanche & recourbée depuis l'angle de l'œil jusqu'aux ailes: le bec couleur de plomb: les pieds bruns. (*Pl. 14. Fig. 1^e.*)

Tous les individus n'ont pas constamment le bec de la même couleur; tantôt il est plombé; tantôt jaune; tantôt enfin rougeâtre: quelquefois aussi les couleurs du cou offrent des variations; les uns ont une gorgere blanche & la face couverte de plumes; sur quelques autres, on apperçoit à peine la ligne blanche du cou; mais tous ont une huppe sur le front; une autre sur la nuque; & les ailes ponctuées de noir sur un fond brun-grisâtre. Depuis le milieu du dos jusqu'à la queue & depuis le haut des cuisses jusqu'à l'anus, la teinte noire qui recouvre ces parties présente de reflets verts. Les pieds sont ordinairement bruns, quelquefois noirs. La queue est arrondie. Ce *Pélican* niche dans les creux des rochers; il est de la taille du *Nigaud*. *Dernier voyage de Cook. 1, p. 151. Lath. Syn. III. 2, p. 602, n. 18, tab. 104. La nouvelle Zélande.*

L. 34. E. P. R. 11.

* LE PÉLICAN MOUCHÉTÉ. 22. *P. Punctatus. P. Corpore supra nigro, nitore viridi-violaceo, punctis albis consperso; abdomine inferiori nigro: vertice cristato: gulâ atrâ: colli lateribus albis: pectore canescente: rostro pedibusque flavescibus.*

Le dessus du corps noir avec de reflets verts & violets & moucheté de blanc; le ventre infé-

rieur noir : une huppe sur la tête : le menton noir : les parties latérales du cou blanches : la poitrine grise : le bec & les pieds jaunâtres.

Quelques plumes longues, soyeuses & relevées forment deux petites huppes ; l'une sur le front ; & l'autre sur le sommet postérieur de la tête : la teinte noire, qui recouvre le ventre postérieur & le dos, se prolonge sur la tête & retombe sous le bec en forme de mentonnière. Ce fond est parsemé de petites taches blanches, rares sur le dos & sous la queue ; mais plus nombreuses sur la surface supérieure du cou. Une bandelette blanche s'étend, de part & d'autre, depuis l'angle de l'œil jusqu'à l'origine de la poitrine & sépare la bande noire du cou de celle de la gorge. Un large plastron d'un gris-cendré recouvre la poitrine & la partie antérieure de l'abdomen. Les couvertures de l'aile offrent la même couleur, un peu plus foncée ; elles sont tachetées de noir à l'extrémité : les plumes de l'aile sont entièrement cendrées, sans aucun mélange de noir ; & celles de la queue noirâtres. M. Sparman qui nous a fait connoître cette nouvelle espèce, ajoute qu'elle fait son nid sur les arbres. *M. Sparman, Mus. Carls. Fasc. 1. tab. 10. La nouvelle Zélande.*

* LE PÉLICAN VARIÉ. 23. *P. Varius, P. Corpore suprà fusco ; subtus albo : areâ oculorum nudâ, flavâ ; superciliis pallidis : remigibus & rétricibus nigris : rostro flavo : pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps brun ; le dessous blanc : un espace nu & d'une couleur jaune autour des yeux : les sourcils pâles : les plumes de l'aile & de la queue noires : le bec jaune : les pieds couleur de chair.

Cette espèce a le bec semblable à celui du *Nigaud* ; il est long de quatre pouces & demi, jaune sur toute sa surface & obscurci par-dessus d'une teinte plus sombre. Une bandelette pâle s'élève en arc au-dessus des yeux & forme des espèces de sourcils. Le sommet de la tête, la partie supérieure du cou, le dos & les ailes sont brunes ; cette couleur est cependant plus foncée sur le milieu du dos. Le haut & les bords de l'aile sont lisérés de blanc : la queue est arrondie, bordée de blanc & longue de plus de six pouces. La femelle de cette espèce pond des œufs d'un blanc-bleuâtre & plus petits que ceux de Poule. Elle niche sur les arbres. *Lath. Syn. III. 2, p. 605, n. 21. La nouvelle Zélande.*

L. 30. E.. P.. R..

Il y a des individus dont le plumage est d'un

brun plus foncé & tirant sur le noir : le tour des yeux & la peau nue de la face sont bleuâtres ; les tempes & le dessous du corps blancs ; les pieds noirs. *Lath. Ibid.*

* LE PÉLICAN VIOLET. 24. *P. Violaceus, P. Corpore ex nigro-violaceo, nitente : cristâ verticis erectâ.*

Le corps noir & luisant à reflets violets : une huppe relevée sur la tête.

Les auteurs de la *Zoologie britannique* & M. Latham ont fait mention de cette nouvelle espèce ; mais ils ne donnent point d'autres détails sur les couleurs du plumage, ni sur les proportions : ils ajoutent seulement qu'elle habite le Kamtschatka & les îles circonvoisines. *Art. Zool. 2. p. 584. B. Lath. Syn. III. 2. p. 600. n. 16. Le Kamtschatka.*

* LE PÉLICAN DU MAGELLAN. 25. *P. Magellanicus, P. Corpore suprà nigro ; subtus albo : capite tumido : facie mentoquâ nudis, rubescens : temporibus liturâ albâ notatis : rostro nigro : pedibus fuscescentibus.*

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : la tête renflée : la face & le menton nus & rougeâtres : une bandelette blanche sur les tempes : le bec noir : les pieds brunâtres.

Sa tête est garnie de plumes redressées qui la font paroître beaucoup plus grosse. Une peau nue & rougeâtre, qui couvre les parties latérales de la tête, retombe sous la gorge en forme de mentonnière. La tête, le cou, la poitrine, le dos, les ailes & la queue sont d'un noir foncé ; & les hypocondres rayés de blanc & de noir. La queue, qui a quatre pouces de longueur, est d'une forme arrondie. Cet oiseau niche sur les flancs escarpés des rochers, qu'il avance dans les mers du nord : le bruit d'un coup de fusil ne lui cause pas la moindre frayeur. *Lath. Syn. III. 2. p. 604. n. 20. Les Terres de Feu & des États.*

L. 30. E.. P.. R..

* LE PÉLICAN D'AFRIQUE. 26. *P. Africanus, P. Corpore suprà nigro ; subtus ex albo & nigro vario : areâ oculorum nudâ : remigibus tribus primariis rétricibusquâ quatuor intermediis fuscis : rostro suprà fusco ; subtus flavicante : pedibus nigris.*

Le dessus du corps noir ; le dessous varié de blanc & de noir : une peau nue autour des yeux : les trois premières plumes de l'aile & les quatre intermédiaires de la queue brunes ; le bec d'un blanc sale en dessus & noir en dessous : les pieds noirs.

La tête de cet oiseau ne présente aucun caractère qui le distingue des autres espèces de ce genre. Son bec est crochu à l'extrémité ; d'un brun foncé en dessus & jaunâtre en dessous. Le plumage du cou, de la moitié du dos & du croupion est noir : les plumes scapulaires & les couvertures des ailes sont d'un brun-cendré, bordées & tiquetées de noir à l'extrémité. Les trois premières penues de l'aile, les quatre intermédiaires & les deux latérales de la queue sont brunes ; les autres sont noires. Une pièce blanche traverse le dessous du bec en forme de mentonnière : le cou, la poitrine & le ventre sont variés de brun, de blanc & de noir. *Lath. Syn. III. 2. p. 606. n. 3. L'Afrique. L. 20. É. P. R. 12.*

* LE PÉLICAN DE LA CAROLINE. 27. *P. Carolinensis. P. Corpore supra obscuro ; subtus albo ; jacco gulari amplissimo.*

Le dessus du corps obscur ; le dessous blanc : une poche sous le bec très-ample.

Voilà à-peu-près tout ce que nous savons sur la conformation extérieure de cet oiseau. Il est de la grosseur de l'Oie du Canada ; & fréquente les environs de la baie de Charles-Town, où il s'occupe continuellement de la pêche. M. Latham a vu, dans le cabinet de M. Hunter, deux *Pélicans* qu'il a pris pour deux individus de cette espèce. Ils avoient à-peu-près les mêmes dimensions : la longueur du bec étoit de treize pouces. L'un étoit brun sur le dos & lavé d'une teinte blanchâtre sur la tête, le cou & le ventre : l'autre avoit les ailes & les épaules brunes ; & la partie postérieure du dos revêtu de plumes noires, bordées de blanc. L'un & l'autre avoit un sac énorme sous le bec ; & les plumes du derrière de la tête un peu alongées en manière de huppe. *Arch. Zool. 2. p. 580. n. 507. Lath. Syn. III. 2. p. 585. n. 7. L'Amérique Septentrionale, Cayenne.*

QUATRIÈME CLASSE.

Oiseaux qui ont trois doigts par devant & un par derrière, bordés de membranes.

X V^e. GENRE.

GREBE, *Colymbus*. Linn. f. n. 220.

Corpus elongatum, depressum, ventricosum, plumis mollibus, nitentibus dense vestitum, albis, jucescentibus & rufis sæpè coloribus varium.

Caput oblongum aut subrotundum. Rostrum rectum aut apice parum inflexum, acutum : mandibula subæquales. Nares ovata, oblonga. Lingua apice leviter fissa.

Collum prælongum.

Alæ breves, ad volandum vix idoneæ.

Femora intrâ abdomen posita. Pedes, compressi lateraliter ; posticè duplici denticulorum serie instructi, Tetradaçtyli ; digitis tribus anterioribus membranâ semi-fissâ conjunctis ; postico libero. Ungues plani, humanis similes.

Caudâ ferè nulla.

Aves hujus generis aquas dulces & maris littora frequentant : erecto corpore in terrâ, sed difficillimè incedunt ; at veloci gradu supra aquas currunt, egregiè natant atque urinantur. Piscibus, insectis & plantis aquaticis viçitant. Nidos

natantes conficiunt inter arundines, ubi famina ponit ova duo, tria aut quator, columbinis equalia. Pellis earum à Groenlandicis in vestimenti genus paratur. Caro parum sapida.

Le corps alongé, aplati, ventru, couvert de plumes douces, brillantes & variées de blanc, de roux & de brunâtre.

La tête oblongue ou arrondie. Le bec droit ou un peu fléchi vers l'extrémité & pointu : les mandibules presque égales. Les narines ovales, oblongues. La langue légèrement fendue à l'extrémité.

Le cou alongé.

Les ailes courtes & à peine disposées pour le vol.

Les cuisses posées dans l'abdomen. Les pieds comprimés latéralement, munis par derrière de deux rangs de dentelures & divisés en quatre doigts ; les trois antérieurs bordés d'une membrane demi-fendue ; celui de derrière libre. Les ongles plats & semblables à ceux de l'homme.

La queue presque nulle.

Les oiseaux de ce genre fréquentent les eaux douces & les rivages de la mer : ils marchent avec beaucoup de peine, ayant le corps presque perpendiculaire ; mais ils courent avec rapidité sur la surface de l'eau, nagent & plongent avec facilité. Les insectes, les poissons & les plantes marines forment leur nourriture ordinaire. Ils construisent parmi les roseaux des nids flottans, où la femelle dépose deux, trois ou quatre œufs semblables à ceux du Pigeon. Les habitans du Groenland se servent de leurs peaux pour faire de vêtemens. Leur chair est peu savoureuse.

* LE GRAND GREBE. 1. *C. Cayennensis*. *C. corpore supra fusco ; subtus albo : capite levi : collo elongato, angusto : gutture rufo : tectricibus fasciâ albâ notatis : rostro pedibusque obscuris.*

Le dessus du corps brun ; le dessous blanc : la tête dépourvue de huppe : le cou étroit & allongé : la gorge rousse : une bande blanche sur les couvertures de l'aile : le bec & les pieds d'une couleur sombre. (*Pl. 45, fig. 1^e.*)

La longueur extraordinaire du cou forme le principal caractère qui distingue cette espèce ; & c'est moins par les dimensions du corps que par le prolongement de cette partie, que ce Grebe est le plus grand des oiseaux de ce genre. Sa tête ne s'élève cependant que de trois ou quatre pouces au-dessus de celle du Grebe ordinaire. Tout le dessus de la tête, du cou & du dos est brun ; & le dessous d'une blancheur éclatante. Le devant du corps est d'un roux-brun, couleur qui s'étend sur les flancs & qui ombre le blanc du plastron, lequel n'est guère net qu'au milieu de l'estomac. On aperçoit une bande blanche sur l'aile. Le bec est brun dans toute sa longueur & blanchâtre à la base de sa partie inférieure. *Buff. tom. 15, p. 375. Cayenne.*

L. 19 $\frac{1}{2}$. E. P.. R..

LE GREBE. *C. Urinator*. 2. *C. corpore supra nigricante ; subtus albo : capite levi : arâ nudâ & rubrâ inter oculos & rostrum : pectore albo, sericeo : rostro fusco, apice albo, infernè rubro : pedibus subfuscis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc : la tête dépourvue de huppe : un espace nud & rouge entre les yeux & le bec : la poitrine blanche, satinée : le bec brun, teint de blanc au sommet & de rouge en dessous : les pieds brunâtres.

Cette espèce a tout le dessus de corps, le haut du cou & le sommet de la tête d'un brun-

noirâtre, mais lustré ; & tout le devant d'un très-beau blanc-argenté. Les ailes sont courtes & peu proportionnées à la grandeur du corps ; elles sont composées de trente pennes : celles du milieu sont terminées de blanc & forment en cet endroit une bande transversale de cette même couleur. Les pieds sont d'un brun-rougeâtre ; les ongles bruns, aplatis & blanchâtres à leur extrémité. Ce Grebe est commun sur le lac de Genève & sur celui de Zurich : on le trouve aussi en Sibérie, en Angleterre & même en France. Il fréquente également la mer & les eaux douces. Sa voix est haute & rude ; il nage, plonge, fend l'onde & court à sa surface en effleurant les vagues avec une grande rapidité. Ses mouvemens ne sont jamais plus vifs, plus prompts & plus rapides que lorsqu'il est sous l'eau. Il y poursuit les poissons, dont il fait principalement sa nourriture, jusqu'à une très-grande profondeur. Les pêcheurs le prennent souvent dans leurs filets. *Buff. tom. 15, p. 351. Brit. Zool. n^o 222. Tab. 78. L'Europe méridionale, la Sibérie, l'Angleterre.*

L. 21 $\frac{3}{4}$. E. 29. P. 40. R.

* LE PETIT GREBE. 3. *C. Obscurus*. *C. corpore supra nigricante ; subtus albo, maculis-nigris consperso : capite levi, nigro-virescente in vertice : tenâ urinque à rostro ad oculum nudâ, saturatè rubrâ : rostro nigro ; pedibus subincarnatis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc, tacheté de noir : la tête dépourvue de huppe & teinte d'un noir-verdâtre sur le sommet : un trait rouge, de part & d'autre, placé entre le bec & l'œil, sur une peau dé garnie de plumes : le bec noir : les pieds couleur de chair. (*Pl. 45, fig. 2.*)

Parmi les traits qui distinguent cette espèce de la précédente, on remarque sur-tout les dimensions du corps, qui sont constamment plus petites. De plus, sa tête est recouverte d'une espèce de calotte noire, dont la teinte est verdâtre. L'extrémité du demi-bec inférieur est presque noire : les côtés sont rouges, ainsi que l'iris qui environne la prunelle. Les joues & le cou sont grisâtres ; & les pennes moyennes de l'aile blanchâtres à leur extrémité. Tout le dessous du corps est également parsemé de taches noirâtres sur un fond blanc. Cet oiseau vit sur la mer ; & ne se trouve que rarement sur les eaux douces. *Buff. tom. 13, p. 360. Arist. Zool. 2. p. 498. n. 420. L'Angleterre, les mers du Nord.*

L. 11, E.. P.. R..

* LE GREBE, DUC-LAART. 4. *C. Thomenfis. C. corpore suprà fusco; subtùs albo, maculato: capite lavi: maculâ albâ rostrum inter & oculos: arêd in pectore magnâ nigrâ: rostro nigro, apice pallido: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanc & tacheté: la tête sans huppe: un trait blanc entre le bec & les yeux: une large tache noire sur la poitrine: le bec noir & d'une couleur pâle à l'extrémité: les pieds brunâtres.

Le P. Feuillée compare la grosseur de cet oiseau à celle d'une jeune Poule. Ses yeux sont d'un gris-roux, environnés de blanc; le ventre & les cuisses tachetés de gris; & les couvertures des ailes roussâtres: mais ce qui le distingue le plus, est une tache noire qui se trouve au milieu du beau plastron blanc, étendu sur la poitrine. *Brieff. Ornith. vol. 6; p. 56. Buff., tom. 15, p. 372. L'île St-Thomas.*

* LE GREBE DE LA MER CASPIENNE. 5. *C. Caspicus. C. corpore suprà ex fusco-nigricante; subtùs ex argenteo-albo: capite lavi: gulâ genifque albis: rostro plumbeo: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-noirâtre; le dessous d'un blanc-argenté: la tête dépourvue de huppe: la gorge & les joues blanches: le bec d'une couleur plombée: les pieds bruns.

M. Gmelin décrit ainsi cette nouvelle espèce qu'il a observée sur les bords de la mer Caspienne; nous ajouterons aux caractères énoncés dans la phrase spécifique, que les couvertures de l'aile sont brunes. *S. G. Gmelin. it. vol. 4, p. 137. Nord. Beytr. 4, p. 9. La mer Caspienne.*

* LE GREBE DE LA LOUISIANE. 6. *C. Ludovicianus. C. corpore suprà nigricante; subtùs cinereo, maculis transversis, nigris vario: capite lavi: jugulo cinereo; pectore medio albo: rostro albedo: pedibus nigris.*

Le dessus du corps noirâtre; le dessous cendré avec des taches noires, transversales: la tête sans huppe: la gorge cendrée; le milieu de la poitrine blanc: le bec blanchâtre; les pieds noirs. (*Pl. 46, fig. 2.*)

Le caractère, qui distingue particulièrement cette espèce des autres du même genre, consiste dans la forme du bec qui est beaucoup plus épais, comprimé par les côtés, légèrement convexe en dessus, un peu courbé à l'extrémité de sa partie supérieure & d'une couleur blanchâtre. Le dessus du corps est d'un brun-sombre & la gorge grise. Le ventre n'est pas entièrement blanc, mais fort chargé aux flancs de brun & de noirâtre. Cet oiseau a été rap-

porté de la Louisiane par feu M. le Beau: il est d'un tiers plus petit que le Grebe. *Buff., tom. 15, p. 373. Arêt. Zool. 2. p. 498. La Louisiane.*

* LE GREBE A JOUES GRISES. 7. *C. Rubricollis. C. Corpore suprà fusco; subtùs cinereo: genis canescentibus: collo anteriori ferrugineo: pectore maculis lunulatis, conspicuo: rostro subfusco, infernè lutescente: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps brun; le dessous cendré: les joues grises: le devant du cou roussâtre: la poitrine marquée de taches en croissant: le bec brun & jaunâtre en dessous: les pieds d'une couleur sombre. (*Pl. 46, fig. 4.*)

La couleur brune domine sur le dos, sur la partie supérieure du cou & sur le sommet de la tête. Les joues & le menton sont gris. Derrière les oreilles, paroît une bande rousse, qui se prolonge jusqu'au bas de la poitrine. Sa couleur est très-foncée du côté de la tête & s'éclaircit à mesure qu'elle approche du ventre; de sorte que diminuant d'intensité par degrés insensibles, elle se transforme sur le ventre en une teinte cendrée, onnée de brun. On aperçoit sur l'aile une tache blanche. Le bec, qui est brun dans toute sa longueur, est marqué, de part & d'autre, d'une tache jaune au-dessous des narines. Après avoir examiné avec soin le Grebe décrit dans l'Ouvrage de M. Jacquin sous le nom de *Columbus subcrissatus*, j'estime que c'est un individu de l'espèce dont il est ici question. Quelques plumes du sommet de la tête relevées en forme de huppe, & un plastron blanc appliqué sur le bord antérieur de l'aile, constituent les seuls traits qui les distinguent: mais ces légères variations qui sont peut-être produites par la différence de l'âge ou du sexe, suffisent-elles pour établir deux espèces distinctes? On dit que cet oiseau est de la grosseur du Canard ordinaire. *Buff., tom. 15, p. 374, Arêt. Zool. 2. p. 499. C. Jacquin Beytr., p. 37, tab. 18. La Norvège, le Danemarck, les bords de la mer Caspienne, le lac Lenzée en Autriche.*

L. 17. E. P. R..

* LE GREBE AU LONG BEC. 8. *C. Longirostris. C. corpore suprà ex cinereo-fusco; subtùs cinereo-argentato: capite lavi: temporibus albis, nigrostriatis: collo ferrugineo: rostro suprà nigricante; infrà lutescente: pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun; le dessous gris & argenté: la tête unie: les tempes blanches, rayées de noir; le cou roux; le bec

noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous : les pieds d'une couleur plombée.

J'ai composé cette description sur un individu qui a été tué près de Rodés en Rouergue vers la fin de Décembre 1789. Le bec est droit, pointu, long d'environ deux pouces, brunâtre en-dessus & d'un jaune-fale en dessous. Le front & le sommet de la tête sont bruns, mêlés de fauve, avec quelques reflets verdâtres. Les parties latérales de la tête sont blanches & marquées, de part & d'autre, de bandelettes noires qui s'étendent vers l'origine du cou. La gorge est pareillement blanche ; & la poitrine tachetée de roux sur un fond gris-faîné. Chaque plume est obscurcie dans le centre d'une teinte griffâtre. Les plumes extérieures des cuisses sont cendrées ; & cette couleur devient plus foncée à mesure qu'elle s'approche du dos. Les couvertures des ailes sont brunes, ainsi que les douze premières penes ; les quatre qui suivent sont blanches aux deux bouts ; la dix-septième & les suivantes jusqu'à la vingt-quatrième, sont d'un blanc pur, excepté la tige ; enfin les plus proches du corps sont variées de brun & de blanc. La queue est très-courte ; elle n'est pas composée de penes véritables, mais seulement de plumes assez semblables à celles du dos. J'avois déjà livré mon manuscrit à l'impression, lorsque j'ai vu dans le Dictionnaire de l'Encyclopédie Méthodique (article *Grebe au long bec*) une autre description de cet oiseau par M. de la Peyrouse. Je l'ai trouvée entièrement conforme à mes observations ; & alors pour ne pas trop multiplier les dénominations, j'ai adoptée celle que cet Observateur éclairé lui a donnée. Il n'y a qu'à jeter un coup-d'œil sur la figure & la description du *Colymbus Parotis* de M. Sparrman, pour se convaincre que cet individu ne constitue avec le *Grebe au long bec* qu'une seule & même espèce. Cet oiseau fréquente les eaux douces & bourbeuses : il est inquiet, méchant & frappe rudement de son bec. Il a un cri grondeur qu'il fait entendre fréquemment. On dit qu'il marche avec peine & qu'il vole encore plus difficilement. M. de la Peyrouse, *Encyclop. Meth. Ornith. art.* Grebe au long bec. *Mus. Carls.*, tab. 9. Les provinces méridionales de France.

L. 14, E. P. 30, R.

LE GREBE CORNU. 9. *C. Cornutus* C. corpore supra nigricante ; subtus albo : cristâ duplici nigra in vertice : plumis elongatis, nigris collum

ambientibus ; pectore argenteo : rostro incarnato, apice fusco : pedibus obscuris.

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc : une huppe noire, divisée comme en deux cornes sur le sommet de la tête : de longues plumes noires autour du cou : la poitrine argentée : le bec rouge, & brun à l'extrémité : les pieds d'une couleur sombre. (*Pl. 46, fig. 1.*)

La physionomie de cet oiseau est tout-à-fait étrange & l'a fait regarder comme une espèce de monstre. Il a sur la tête une huppe noire, longue de dix-huit lignes & comme partagée en deux cornes. De plus, la partie postérieure de la tête est entourée de longues plumes étroites, rouffes à la racine, noires à la pointe qui retombent vers le cou & forment en cet endroit une crinière d'une construction bizarre. Le dessus du cou, le dos, les couvertures & les grandes penes de l'aile sont brunes ; & les moyennes, depuis la quinzième jusqu'à la vingt-cinquième, blanches. Les pieds sont d'un cendré-bleuâtre en dehors ; d'un brun-rougeâtre en dedans & le long des doigts. Suivant M. le Comte de Razoumowski, le bec est noir sur la plus grande partie de sa longueur & blanchâtre à la pointe. Cette espèce est fort répandue ; on la trouve en Italie, en Suisse, en Allemagne & en Pologne, en Angleterre & en Sibérie. Elle est de la grosseur du *Canard domestique*. La femelle pond quatre œufs assez semblables à ceux du *Pigeon Buff.*, tom. 15, p. 365. *Hist. Nat. du Jorat* par M. le Comte de Razoumowski, p. 64. 15. p. 365. p. 589. *L'Europe.*

L. 25, E. 26 $\frac{1}{2}$, P. 30, R.

a. On distingue deux variétés de cette espèce : l'une a le bec noir & le cou verdâtre. *Befeke Schr. der. berl. naturf. Ges.* 7. p. 460.

b. L'autre a l'orbite des yeux jaunâtre ; la gorge blanche ; le dos enfumé ; le ventre brun & les ailes noirâtres. *Ibid.*

LE GREBE HUPPÉ. 10. *C. Cristatus*. C. corpore supra nigrescente ; subtus argenteo : cristâ in vertice nigra : gutture fasciculo utrinque plumoso : rectricibus alarum albis : rostro pedibusque virescentibus.

Le dessus du corps d'un brun-sombre ; le dessous argenté : une huppe noire sur le sommet de la tête : un pinceau de plumes allongées de chaque côté de la gorge ; les couvertures de l'aile blanches : le bec & les pieds verdâtres.

Les plumes du sommet de la tête s'alongent

gent un peu en arrière & forment une espèce de huppe que cet oiseau a la faculté d'élever ou d'abaïsser à son gré. Suivant M. Brisson, il y a un petit trait blanc, entre les yeux & les narines & un petit pinceau de plumes alongées de chaque côté de la gorge. Les couvertures de l'aîle sont blanches, ainsi que les pennes moyennes, depuis la quinzisième jusqu'à la vingt-quatrième. On assure que ce *Grebe* détruit beaucoup de jeunes merlans, de frai d'esturgeon & qu'il ne mange de chevrettes que fauts d'autre nourriture. Il est bon d'observer que les jeunes *Grebes* de cette espèce n'ont qu'après la mue leur beau blanc-fariné. L'œil, qui est toujours fort brillant & rougeâtre, s'enflamme & devient d'un rouge de rubis dans la saison des amours. Linn. *J. n.* 222. *Briff. Ornith.*, tom. 6, p. 38, n. 2. *Les lacs d'Europe & de la Sibérie.*

L. 25, E. 30 $\frac{1}{2}$, P. 36, R.

Les variations, qu'on trouve dans les descriptions des Naturalistes, nous engagent à croire que cet oiseau change de livrée dans certaines saisons de l'année ou qu'il y a plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Il y en a qui ont la huppe noire, pendante; l'occiput couleur d'or; la gorge variée de gris; le ventre agréablement panaché de gris, de brun & de jaune; le dos d'un gris-brun; l'extrémité des aîles blanche. *Rzaczynski Ruč. Hist. Polon.*, p. 373.

b. Quelques autres ont le bec rouge; le cou jaunâtre; la poitrine blanche; le dos d'un brun-châtain; les pieds bleus. Un individu de cette couleur fut tué en Prusse; on en tira un dessin qui étoit conservé dans le cabinet de Klein. *Rzaczynski. Ibid. Colymbus cristatus.*

* LE GREBE A AIGRETTES. 11. *C. Comosus C. Corpore suprà nigricante; subtùs cinereo: capite plumis, elongatis, dependentibus: fasciculo plumoso, aurato ponè oculos; lineâ rubrà rostrum inter & oculos: rostro fusco, apice albido: pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps noirâtre; le dessous cendré: la tête coiffée de plumes alongées & pendantes: une touffe de plumes couleur d'or derrière les yeux: un trait rouge, entre le bec & l'œil: le bec brun & blanchâtre à la pointe: les pieds d'une couleur plombée.

Cette espèce a de grands rapports avec le *Grebe cornu* par la longueur & la direction des plumes dont la tête est revêtue; mais il en diffère par la distribution des couleurs. Le front,

les tempes & la partie supérieure du cou sont garnis de plumes bleuâtres, foyeuses, alongées, & rabattues vers la poitrine. Sur ce fond, on voit briller, de part & d'autre, un faisceau de plumes couleur d'or, implanté derrière les yeux & dirigé vers la nuque. La base du bec est d'un beau rouge; & la distance, qui sépare l'œil des angles de la bouche, est ornée d'un trait de la même couleur. Le dessus du cou, le dos & le croupion sont d'un brun-foncé qui s'éclaircit sur les couvertures de l'aîle. Les grandes pennes sont pailleusement brunes & les moyennes blanches. La poitrine & les parties latérales du corps sont rouffes; le ventre & le dessous des aîles offrent plusieurs nuances de cendré & de blanc. Il est à présumer que cette espèce n'est qu'une variété de la précédente; ou bien ce sont uniquement deux individus d'un sexe différent. C'est l'opinion de plusieurs Naturalistes, entre autres de M. Forster & de M. Graham. On le trouve à New-York & à la Baie d'Hudson: il fréquente les lacs qui sont sur le bord de la mer & se nourrit de poisson. Il ne paroît en ces climats qu'au commencement de Juin; en Automne, il s'éloigne vers le Sud: les Naturels du pays l'appellent *Sekeep*. La femelle ne pond que trois ou quatre œufs qu'elle dépose parmi les plantes aquatiques. *Art. Zool. p. 497, n. 417. Forster. Philos. trans., vol. 62, ann. 1772, n. 22. La Baie d'Hudson, l'Amérique Septentrionale.*

L. 12, E. 16, P. R.

LE GREBE A OREILLES. 12. *C. Auritus. C. corpore suprà fuscicente; subtùs ex cinereo & ferrugineo vario: fasciculo plumoso, ferrugineo utrinque ponè oculos: rostro fusco, apice inferiori albido: pedibus virefcenibus.*

Le dessus du corps brun; le dessous mêlé de roux & de cendré: une touffe de plumes rouffes, de part & d'autre, derrière l'œil: le bec brun & blanchâtre à la pointe de la mandibule inférieure: les pieds verdâtres. (*Pl. 45, fig. 3.*)

Cet oiseau porte un caractère distinctif, si bien prononcé qu'il est impossible de ne pas le reconnoître. Sa tête est surmontée de deux petits faisceaux de plumes rouffes, dirigées vers la nuque, dont la teinte est relevée par la couleur brune de la tête. Le dessus du cou & le dos sont bruns; les couvertures inférieures de l'aîle sont blanches à l'extrémité & forment en cet endroit une bande transversale de cette même couleur, lorsque l'aîle est pliée. La poitrine

trine & le ventre offrent quelques nuances de TOUX fur du gris-cendré. Ce Grebe fréquente les lacs de la Sibérie & des autres contrées du Nord : il construit son nid sur l'eau, au milieu des roseaux ; il est de la grosseur de la *Sarcelle*. *Buff.*, tom. 15, p. 364. *Edw. av. tab. 96, fig. 2. L'Europe Septentrionale.*

L. 12, E. P. R..

* LE CASTAGNEUX. 13. *C. Minor. C. Corpore supra Castaneo ; subtus maculis cinereis & rubris confuso ; capite levi : temporibus & jugulo flavicantibus : rostro supernè fusco, infernè rubro : pedibus virescentibus.*

Le dessus du corps d'un brun-châtain ; le dessous parsemé de taches grises & rouges : la tête noire : les tempes & la gorge jaunâtres : le bec brun en dessus, rougeâtre en dessous : les pieds verdâtres. (*Pl. 46, fig. 5.*)

Dans cette espèce, les couleuvres présentent de grandes différences : quelques individus ont le devant du corps gris ; les autres d'un blanchâtre ; d'autres enfin sont plus noirâtres que bruns sur le dos ; cette variation de couleur a été observée par Aldrovande. L'aile est composée de vingt-cinq plumes brunâtres, plus ou moins marquées de blanc, ce qui forme vers le bord extérieure une espèce de bande blanchâtre. Le bec est brun en dessus, rougeâtre en dessous & blanchâtre à la pointe. A la place de la queue, on trouve deux petits pinceaux de duvet qui sortent chacun d'un tubercule. Le *Castagneux*, ainsi que le *Grebe*, n'a pas la faculté de se tenir, ni de marcher sur la terre : ses jambes traînantes & posées en arrière ne peuvent le soutenir ; il a peine à prendre son vol ; mais une fois élevé, il ne laisse pas d'aller loin. On le voit sur les rivières pendant tout l'hiver, tems auquel il est fort gros. C'est un excellent plongeur qui se nourrit de poissons, d'insectes & de plantes aquatiques. Son nid est composé de bois, d'herbe & de racines ; il le place au milieu de l'eau. La femelle pond cinq ou six œufs jaunâtres. *Buff.* tom. 13, p. 379. *Brit. Zool. 2, n. 226. L'Europe & l'Amérique septentrionale.*

L. 9. E. 14. P. 25. R..

* LE CASTAGNEUX MONTAGNARD. 14. *C. Pyrenai-cus. C. Corpore supra fusco, maculis olivaceis vario ; subtus griseo, maculato : capite levi, ex fusco-viridi : oris angulo areâ nudâ, virescenti : genis, mento, pectorequè ferrugineis : rostro nigro : pedibus ex griseiscente-viridibus.*

Le dessus du corps brun, taché d'olivâtre ; le dessous gris & tacheté : la tête dépourvue de

huppe & d'un brun nuancé de verd : une peau nue & verdâtre aux angles de la bouche : les joues, le menton & la poitrine rouffes : le bec noir : les pieds d'un gris-verdâtre.

Nous devons la connoissance de cette nouvelle espèce à M. le Baron de la Peyrouse. Suivant la description qu'il en a donnée dans l'Encyclopédie Méthodique, la tête & le dessus du cou sont d'un brun très-foncé, qui reflète des nuances brillantes de verd. Le bec est noir, long de dix lignes ; le dessus du corps brun, taché d'olivâtre & le croupion orné de teintes rouffes. La gorge, les joues & la moitié de la partie inférieure du cou sont d'un mordoré éclatant. La côte extérieure de l'os du pied est découpée en scie. Le croupion dépasse les ailes d'un pouce. L'individu sur lequel M. de la Peyrouse a fait ses observations, avoit été pris au Printems dans un ruisseau des Pyrénées. *Encycl. Méthod. art. du Grebe montagnard. Les Pyrénées.*

L. 8. $\frac{1}{2}$. E. 4. P. R..

LE CASTAGNEUX A BEC CERCLE. 15. *C. Podiceps. C. Corpore fusco, supra saturatiore ; subtus dilutiore, maculato : capite levi : gutture nigro : pectore olivaceo-fusco : rostro griseo ; fasciâ maris nigrâ, transversâ : pedibus cinereis.*

Le corps brun, foncé sur le dos ; plus clair en dessous & tacheté : la tête sans huppe : la gorge noire : la poitrine d'un brun-olivâtre : le bec gris ; celui du mâle est environné d'une bandelette noire, transversale : les pieds cendrés. (*Pl. 45, fig. 4.*)

Une espèce de ruban noir, qui, dans le mâle, environne le milieu du bec en forme de cercle, est le caractère qui distingue cette espèce : la femelle a cette partie d'une couleur uniforme. De plus, il a de grandes narines ; l'iris blanc ; un plastron noir, litéré de blanc sur le menton & sur la gorge. Tout son plumage est brun-foncé sur la tête & le cou ; clair & verdâtre sur la poitrine : les couvertures de l'aile, ainsi que les premières plumes, sont brunes & les moyennes blanches à l'extrémité. La poitrine & le ventre sont parsemés d'une multitude de taches brunes en croissant sur un fond argenté. On le trouve dans l'Amérique & même dans la partie méridionale de la Caroline. Il y arrive en Automne & repart au mois d'Avril. *Buffon, tom. 15. p. 383. Zool. Arç. 2. p. 497. L'Amérique, la Caroline.*

L. 14. E. P. R..

* LE CASTAGNEUX DE SAINT-DOMINGUE. 16. H

C. Dominicanus. *C. Corpore supra nigricante ; subtus cano, argenteo, maculisque fuscis vario ; capite levi ; gutture & temporibus obscurè cinereis ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc, argenté & parsemé de taches brunes : la tête sans huppe : les joues & la gorge d'un cendré-obscur : le bec noir : les pieds bruns.

Pour mieux caractériser cette espèce, qu'on trouve principalement à S. Domingue, il nous reste à dire que la poitrine est d'une blancheur éclatante ; & que les penes de l'aile, depuis la huitième jusqu'à la onzième, sont d'un blanc-grisâtre : il fréquente les eaux douces & se nourrit de petits poissons. *Buff. tom. 15, p. 384. Lath. Syn. III. 1, p. 291, n. 11. La Jamaïque, Cayenne, Surinam.*

L. 10. $\frac{1}{2}$. E. 14. P. 24. R.

* LE CASTAGNEUX DES PHILIPPINES. 17. *C. Philippensis*. *C. Corpore supra ex nigro-purpureo ; subtus albo : capite levi, nigricante : gens ferrugineis ; peccore albedo, striato : rostro supernè nigro, infernè rubro ; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un noir changeant en pourpre ; le dessous blanc : la tête dépourvue de huppe & noirâtre : les joues colorées de roux : la poitrine blanchâtre & rayée : le bec noir en dessus, rouge en dessous : les pieds bruns. (*Pl. 46, fig. 3.*)

M. de Buffon présume que ce *Castagneux*, quoique un peu plus grand que le précédent, n'est que le même oiseau modifié par le climat ; cependant il y a de très-grandes différences qui le distinguent, non-seulement dans la teinte & la distribution des couleurs, mais encore dans les formes extérieures. Une légère nuance de pourpre semble avoir été jetée sur son manteau : deux grands traits de couleur rouille lui reignent les joues & les côtés du cou. Les penes moyennes sont blanches à leur extrémité & forment une tache de cette même couleur, lorsque l'aile est pliée. La gorge est blanche & le devant du cou noirâtre. Les pieds, les doigts & les membranes sont bruns & bordés de jaunâtre. *Buff. tom. 15, p. 381. Les eaux douces des Isles Philippines.*

LE CASTAGNEUX A MENTON NOIR. 18. *C. Hebridicus*. *C. Corpore subtus cinereo-argentato : capite levi : mento nigro : gutture ferrugineo.*

Le dessous du corps d'un cendré-argenté : la tête dépourvue de huppe : le menton noir : la gorge rouille.

Il est un peu moins gros que le *Castagneux*.

Le derrière de la tête est ombré d'une teinte obscure : le dessous du corps brille d'un gris-argente : le menton est noir & la gorge rouille. *Brit. Zool. 2, n. 227, tab. 79. Lath. Syn. III. 1. p. 292. n. 12. L'Isle de Tiré.*

XVI^e. GENRE.

PHALAROPE, *Phalaropus*. *Briff. Ornith. tom. 6, p. 12.*

Corpus compressum, subovatum, fusco, cinereo & raso varium.

Caput subrotundum. Frons plumis tecta. Rostrum gracile, rectum, sèpius apice parim inflexum ; caput longitudine aequat : mandibula inaequalis ; superiore paulò longiore. Nares lineares, ad basim rostri utrinque posita.

Collum mediocore.

Ala ad volandum idonea, caudà vix longiores.

Femora in parte inferiori plumis denudata. Pedes corpore postico longiores, tetradactyli : digiti tres anteriores membranà lobatà cincti ; digito medio tibià breviorè ; postico libero.

Cauda brevis, integra.

Habitant astate in lacubus majoribus Groenlandicis, praesertim plagæ glaciali contiguis : vere autumnoque mari alto conspicuntur. Lentè natare valent non autem urinari. Quiescentes super aquam, continuo ferè rostrum suum in aquà moitant & vocem suam Hirundino similem etiam sub volatu veloci edere solent. Vicius sunt vermes & insecta marina. Nidifèant litioribus lacuum. Pellis ob mollitiem ad assergendos oculos à lippis adhibetur. Caro edula.

Le corps comprimé, un peu ovale & varié de brun, de cendré & de roux.

La tête arrondie. Le front revêtu de plumes. Le bec grêle, droit, ordinairement un peu fléchi à la pointe & d'une longueur égale à celle de la tête : les mâchoires inégales ; celle d'en haut plus allongée. Les narines étroites, longues & posées, de part & d'autre, à la base du bec.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes propres pour le vol & à peine plus allongées que les ailes.

Le bas des cuisses dégarni de plumes. Les jambes plus longues que la partie postérieure du corps, divisées en quatre doigts, dont les trois antérieurs sont bordés de membranes ; le doigt du milieu plus long que le tibia ; celui de derrière libre.

La queue courte, entière.

L'Été ces oiseaux habitent les grands lacs du Groenland, sur-tout ceux qui avoisinent les glaces; au Printemps & en Automne, ils regagnent la mer & s'éloignent considérablement des rivages. Ils nagent lentement & ne peuvent point plonger. Lorsqu'ils se reposent sur les flots, ils trempent presque continuellement leur bec dans l'eau; & pendant qu'ils volent, même avec le plus de rapidité, ils font entendre une petite voix semblable à celle de l'Hirondelle. Ils se nourrissent de vers, d'insectes de mer; & nichent sur les bords des lacs. Comme leur peau est douce, ceux qui ont du mal aux yeux, s'en servent pour frotter ces organes. Leur chair est bonne à manger.

LE PHALAROPE ROUGE. 1. *P. Fulvicius*. *P. Corpore supra rufescente & pennis in medio nigricantibus; subtis ferrugineo: tenâ supra oculos dilutè sutvâ: fasciâ alarum transversâ, candidâ: rostro apice nigro: pedibus ex fusco-virescentibus.*

Le dessus du corps garni de plumes noirâtres au milieu & rousses en leurs bords; le dessous couleur de rouille: un trait d'un roux-clair sur les yeux: une bande blanche posée transversalement sur l'aîle: le bec noir à la pointe: les pieds d'un brun-verdâtre. (*Pl. 43, fig. 4.*)

Ce Phalarope a le bec un peu aplati horizontalement, orangé à la base, noir à l'extrémité & long d'un pouce & demi. Toute la partie supérieure du corps & la gorge sont couvertes de plumes brunes, lisérées de roux. Il y a, de part & d'autre, un trait roux, ou blanc suivant M. Brunniche, qui passe au-dessus des yeux & se prolonge vers la nuque: une autre bande blanche coupe transversalement la couleur sombre qui domine sur l'aîle. Le devant du cou, la poitrine & le ventre sont d'un rouge de brique. Les grandes plumes de l'aîle sont noires; les moyennes portent les mêmes couleurs, mais elles sont frangées extérieurement & terminées de blanc; celles qui avoisinent le corps, ainsi que les recâtes, sont noirâtres avec une bordure rousse. La membrane des pieds est dentelée sur son contour. Cet oiseau est de la taille de l'*Alouette de mer*; il habite sur le bord des fleuves & sur les rivages de la mer, où il se nourrit d'insectes, qu'il fait dans l'eau à l'aide de son bec, car il ne fait ni nager ni plonger. Dans la saison des amours, la femelle pond quatre œufs qu'elle dépose dans un lieu sec & abrité. M. Otho Fabricius, qui a

fait mention de cette espèce dans sa *Faune du Groenland*, présume que c'est le *Kaiak* des habitans de ce pays. *Brijs. Ornith. tom. 6, p. 20, n. 4. Buff. tom. 15, p. 348. Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 111. Le nord de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique, la mer Caspienne.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

a. M. Latham a donné la description & la figure d'une variété de cette espèce. Son bec est noir & long de trois quarts de pouce. Il a le plumage de toute la surface supérieure du corps sombre & nué de brun; le menton blanc; la poitrine & la couleur du dos, mais plus claire & le ventre blanc: une tache de forme irrégulière & d'un roux tirant sur le rouge, paroît sur les côtés du cou. Les grandes couvertures de l'aîle sont marquées de blanc à l'extrémité, ce qui forme une bande transversale sur cette partie. Les plumes sont noires; celles de la queue cendrées en leurs bords & noirâtres dans le milieu: les pieds sont bruns. Un individu de cette espèce qui fait partie du Cabinet de M. J. Banks, fut pris entre l'Asie & l'Amérique entre le 66° & 69° degré de latitude.

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

LE PHALAROPE CENDRÉ. 2. *P. Hyperboreus*. *P. Corpore supra griseo, lineis fuscis & atris undulato; subtis albo: collari albo, margine rufo: remigibus nigricantibus, limbo exteriori albo: rostro nigro: pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps gris, ondé de brun & de noirâtre; le dessous blanc: un hausse-col blanc encadré par une ligne rousse: les plumes de l'aîle noirâtres, bordées de blanc du côté extérieur: le bec noir: les pieds d'une couleur plombée. (*Pl. 44, fig. 2, le mâle.*) (*Et Pl. 44, fig. 4, la femelle.*)

Il y a une grande différence entre la livrée du mâle & celle de la femelle représentés dans les figures que nous venons d'indiquer. L'un & l'autre ont le bec grêle, noir, aplati horizontalement, long d'environ treize lignes, légèrement renflé & fléchi vers la pointe: les pieds sont largement frangés d'une membrane en feston, dont les nœuds répondent aux articulations des doigts. Ce sont-là des caractères communs à ces deux individus; mais le mâle a tout le dessus de la tête, le derrière du cou & le dessus du corps d'un gris légèrement ondé de brun & de noirâtre: il porte sur le devant du cou un demi-collier blanc entouré d'une ligne de roux-orangé: le devant du cou est gris

& tout le dessous du corps blanc. Le femelle, au rapport d'Edwards, a le dessus de la tête noir; les joues & la gorge blanches; le cou plus ou moins cendré: le dos, le croupion & tout le dessus du corps sont d'un brun-sombre, bordé d'une couleur plus claire; les couvertures moyennes de l'aîle brunes, lisérées de blanc: la poitrine, le ventre, le haut des jambes & les côtés sont blancs. Willughby dit tenir du docteur Jonston que cet oiseau a la voix perçante & clamoureuse de l'Hirondelle de mer. Buff. tom. 15, p. 346. Willughby. Ornith. p. 355. La Sibirie, les pays les plus froids de l'Amérique septentrionale.

L. 8 $\frac{1}{2}$, E. P. R. 12.

- * LE PHALAROPÉ RAYÉ. 3. *P. Cancellatus*. *P. corpore suprà fusco; subius albo, transversim obscuré lineato: rostro nigro: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées de blanc; le dessous blanc & parsemé transversalement de lignes obscures: le bec noir: les pieds d'une couleur sombre.

M. Latham, qui a vu un individu de cette espèce dans le cabinet de M. J. Bank's, trace ainsi les caractères qui le distinguent. Le bec est noir & long d'un pouce. Toutes les plumes de la partie supérieure du corps sont noires & lisérées de blanc; celles de la surface inférieure présentent, sur un fond blanc, une multitude de bandelettes brunâtres, disposées transversalement. Les plumes de l'aîle & de la queue tirent sur le brun: elles ont une bordure plus pâle & une tache de même couleur à l'extrémité. Lath. Syn. III. 1. p. 274. n. 5. L'île de Noël.

L. 7 $\frac{1}{2}$, E. P. R. ..

- * LE PHALAROPÉ A FESTONS ENTIERS, 2. *P. Glacialis*. *P. corpore suprà obscuro; subius albo: lineâ oculari nigra: genis & gutture testaceis: rostro nigro, apice dilatato: pedibus flavicantibus.*

Le dessus du corps obscur; le dessous blanc: une ligne noire traverse les yeux: les joues & la gorge rousses: le bec noir, renflé par le bout: les pieds jaunâtres.

Un des traits principaux qui caractérise cette espèce, consiste dans la membrane qui borde les doigts; elle est entière, au lieu d'être dentelée comme dans la plupart des autres espèces. Sa tête est coiffée en dessus d'une calotte jaunâtre: un trait noir passe sur les yeux: une teinte couleur de terre cuite brille sur les joues & sur la gorge. Les grandes plumes &

les couvertures de l'aîle sont cendrées, ainsi que la queue; celles qui avoisinent le corps sont bordées de roussâtre. Cette espèce habite la mer Glaciale sous le 69° degré & demi de latitude & le 191° & demi de longitude. *Arch. Zool. n. 415. Lath. Syn. III. 1. p. 273. n. 3. Les mers Glaciales.*

- LE PHALAROPÉ A FESTONS DENTELÉS. 5. *P. Lobatus*. *P. corpore suprà nigricante, pennis marginè ferrugineis; subius albo: pectore lineis fuscis undulato: tectricibus alarum majoribus & mediis nigricantibus, apice albis: rostro nigro: pedibus supernè plumbeis, infernè nigris.*

Le dessus du corps noirâtre & revêtu de plumes bordées de roux; le dessous blanc: la poitrine ondulée de brun: les grandes & les moyennes couvertures de l'aîle noirâtres, terminées de blanc: le bec noir: les pieds d'une couleur plombée en dessus, noirs en dessous. (*Pl. 44. fig. 3.*)

C'est sans contredit un des plus petits oiseaux marins. Il a la tête comprimée latéralement, arrondie sur le sommet & couverte de beaucoup de plumes. Le bec est aplati horizontalement, un peu renflé vers la pointe & creusé en dessus de deux canelures. Les yeux sont un peu reculés vers le derrière de la tête. Le mâle de cette espèce a une calotte noire sur la nuque; un plastron blanchâtre sur le front; un trait noir au-dessus des yeux & une autre bandelette rouille sur les tempes. Le dessus & le dessous du cou, au rapport de M. Otho Fabricius, sont d'une couleur de rouille: le dos est noirâtre & revêtu de plumes lisérées de roux. Les cinq premières plumes de l'aîle sont noires; les cinq suivantes ont quelques taches de blanc à la base & à l'extrémité; les deux plus proches du corps sont presque entièrement blanches: celles de la queue présentent un mélange de noir & de blanc; savoir, les deux latérales ont du blanc en leur bord extérieur & au sommet; les moyennes sont noires & terminées de blanc; celles du milieu sont un peu plus longues que les autres & entièrement noires. La femelle diffère du mâle en ce que la tache du sommet de la tête est moins foncée: son front est varié de blanc & de noir: ses tempes sont rayées de blanc: la partie supérieure du cou est noire & garnie de plumes bordées d'un brun-pâle. On remarque aussi des traits blancs, gris & bruns, qui s'étendent par ondulations sur la poitrine: le ventre est entièrement blanc. La figure que nous avons

donnée représente une femelle : on voit au-dessus une patte, dont la membrane qui réunit les doigts est parfaitement développée. Les petits ont le front, les parties latérales de la tête, la poitrine & le ventre d'un blanc uniforme. Les individus de cette espèce fréquentent les lacs voisins des mers du Pôle : on en trouve en pleine mer, le printemps & l'automne; ils disparaissent au mois de Septembre & ne reviennent qu'au mois d'Avril. Ils se nourrissent de vers & d'insectes. On dit qu'ils nagent assez lentement & qu'ils ne plongent jamais. Leur cri ressemble un peu à celui de l'*Hirondelle de mer*. Les habitans du Groenland sont assez friands de la chair de cet oiseau. *Buff. tom. 15, p. 349. Otho Fabric. Faun. Groenl. p. 109. L'Europe, la Sibirie, les lacs de l'Asie & de l'Amérique.*

L. 7. E. P. R. 12.

a. M. Latham possède un individu qui diffère considérablement du précédent : le dessus & les côtés de la tête, le menton & le dessous du cou sont blancs ; la nuque & la partie supérieure du cou bruns ; les premières plumes d'un brun uniforme ; les moyennes bordées de blanc ; & les membranes des doigts jaunâtres. Ce célèbre Naturaliste présume que c'est un jeune oiseau dont les couleurs ne sont point encore fixées. *Lath. Syn. III. 1. p. 273.*

XVII^e GENRE.

FOULQUE, *Fulica*. Linn. f. n. 257.

Corpus compactum, ventricosum, densâ sepiâ nigredine obductum.

Caput subrotundum. Frons calva, colorata. Rostrum crassum, lateraliter compressum, conicum, acutum, capite brevius; mandibulae aquales, versus apicem parum inflexa. Nares oblongae, ovatae, angustae.

Collum crassum, mediocre.

Alae ad volandum idoneae, caudâ breviores.

Femora in parte inferiori plumis denudata. Pedes corpore postico multo longiores, tetradactyli : digiti très anteriores membranâ lobatâ cincti; digito medio tibiâ longiore; postico libero.

Cauda brevis, integra.

Fulicae ad aquas degunt; & non solum urandi artifices sunt, sed & celerissimo cursu aquam radunt. Pedibus deorsum pendulis volant; vermibus, insectis, piscibus victitant & juxta

aquarum ripas delitescunt. Nidum struunt inter arundines, in summis aquis fluitantem, ut una cum aquâ atollatur & subsidet; eumque arundines sistant ne cum flumine devehatur. Famina ova parit septem ochroleuca, paucis maculis spadiceis notata. Caro deliciosa.

Le corps ramassé, ventru & ordinairement couvert d'une teinte noirâtre, foncée.

La tête arrondie. Le front dégrainé de plumes & coloré. Le bec épais, comprimé par les côtés, conformé en cône, pointu & plus court que la tête : les mâchoires égales, un peu recourbées vers la pointe. Les narines oblongues, ovales & étroites.

Le cou épais & d'une longueur médiocre.

Les ailes propres pour le vol, mais plus courtes que la queue.

Les cuisses dépourvues de plumes à la base. Les pieds beaucoup plus longs que la partie postérieure du corps & divisés en quatre doigts : les trois antérieurs garnis d'un bord membraneux ; le doigt du milieu plus long que le tibia ; celui de derrière entièrement libre.

La queue courte & entière.

Les Foulques sont des oiseaux aquatiques, qui possèdent non-seulement la faculté de plonger, mais encore celle de marcher avec beaucoup de rapidité sur la surface de l'eau. Elles volent aussi les pieds pendans ; se nourrissent d'insectes, de vers & de poissons & se cachent sur les rivages. Elles construisent leur nid parmi les joncs & sur la surface de l'eau, de sorte qu'il peut s'élever ou s'abaisser suivant que la crue est plus ou moins considérable. Les joncs empêchent qu'il ne soit entraîné par le cours des eaux. La femelle pond sept œufs d'un jaunefale, marqués de quelques petites taches d'un rouge-bai. Leur chair est fort estimée.

LA FOULQUE. 1. *F. Atra. F. Corpore supra nigricante; subtus dilutiore: fronte nudâ, albâ: cruribus similibus rubris: rostro ex carulescente-albo: pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous d'une teinte plus claire : le front nud & blanc : le bas de la jambe cerclé de rouge : le bec d'un bleu-blanchâtre : les pieds de couleur plombée. (*Pl. 44, fig. 1.*)

On reconnoît cet oiseau, qui est assez commun dans nos climats, à la membrane calleuse dont son front est revêtu ; à la couleur de son plumage, qui est d'un noir plombé ; & aux anneaux rouges qui environnent le bas de la cuisse. La plaque frontale paroît être au

prolongement de la couche supérieure de la substance du bec, qui est molle & presque charnue près de la racine. Ce bec est taillé en cône aplati par les côtés; il est ordinairement d'un blanc qui tire sur le bleu, mais il devient rougeâtre dans la saison des amours, lorsque la plaque du front prend sa couleur vermeille. Tout le corps est garni d'un duvet épais & recouvert de plumes fines & serrées; celles de la tête & du cou sont d'un noir-plombé très-profond; celles du dos offrent une couleur grise, noirâtre; celles du ventre sont encore moins foncées que celles du manteau. On remarque un trait blanc au pli de l'aile. Les cuisses sont grosses & charnues; les doigts à demi-palmés, largement frangés, de part & d'autre, d'une membrane déoussée en festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges. La *Foulque* passe la plus grande partie de la journée sur l'eau & ne vient que rarement à terre. Elle est lourde, pesante & se détermine avec peine à changer de lieu; cependant son vol est fort & très-élevé. Sa nourriture ordinaire consiste en insectes aquatiques, en petits poissons & en sangsues; elle recueille aussi les graines & avale de petits cailloux. Sa chair est noire, se mange en maigre & sent un peu le marais. Elle est de la grosseur d'une Poule. *Buff. tom. 15, p. 327. Brunn. Ornith. boreal. n. 190. L'Europe, l'Asie & l'Amérique.*

L. 14. E... P... R...

a. La *Macroule*. (*Pl. 43, fig. 3.*) Quelques Naturalistes ont cru que cet oiseau différoit essentiellement du précédent & qu'il devoit former une espèce distincte; mais quoique les deux individus subsistent sur les mêmes eaux, sans se mêler ensemble, quoiqu'ils soient constamment d'une taille plus petite, il paroît seulement que ce sont deux races de la même espèce. Leurs habitudes naturelles ainsi que leur figure sont les mêmes. Ceux qui ont établi leur caractère distinctif sur la couleur de la plaque du front, ignorent sans doute que dans l'un & dans l'autre, cette partie ne devient rouge que dans le tems des amours, & que dans toute autre saison cette membrane est blanche. *Buff. ibid. p. 340. L'Europe.*

L. 14½, E... P... R...

* LA FOULQUE A CRÊTE. 2. *F. Cristata. F. Corpore toto ex cæruleo-atro: fronte nudâ: caruncula in vertice bifida, rubrâ: cruribus armillis tricoloribus: rostro albido, basi rubro: pedibus obscuris.*

Tout le corps d'un bleu-noirâtre: le front nud: une caroncule rouge, partagée en deux lambeaux & placées sur le sommet de la tête: le bas de la jambe garni d'anneaux de trois différentes couleurs: le bec blanchâtre & rouge à la base: les pieds d'une couleur obscure. (*Pl. 42, fig. 4.*)

Sa tête est surmontée d'une caroncule rouge, divisée en deux lobes, qui forment une véritable crête. L'iris des yeux offre la même couleur, ainsi que la base du bec. Tout son plumage est d'un noir lustré de bleu; & cette teinte contraste agréablement avec trois sortes d'anneaux, jaune, rouge & verd, qui embâtent le bas nud de la jambe. Les pieds sont d'un brun-sombre. Cette *Foulque* est notablement plus grande que la *Macroule*, à laquelle elle ressemble en tout par la figure & le plumage; peut-être n'est-elle aussi qu'une variété de la *Foulque d'Europe*, agrandie & développée par l'influence d'un climat plus actif & plus chaud. *Buff. tom. 15, p. 343. Lath. Syn. III. 1. p. 278. n. 3. Madagascar.*

L. 18. E... P... R...

* LA FOULQUE A AILES BLANCHES. 3. *F. Leucocoryx. F. Corpore suprâ & subtus nigro: fronte nudâ & rubrâ: remigibus cætricibusque albis: rostro fuscesco: pedibus fusco-virescentibus.*

Le dessus & le dessous du corps noirs: le front nud & rouge: les couvertures & les penes de l'aile blanches: le bec un peu de couleur de rose: les pieds d'un brun qui tire sur le verd. (*Pl. 43, fig. 1.*)

Un individu de cette espèce, dit M. Sparmann, fut tué aux environs de Stockholm, il y a quelques années; il est conservé au cabinet de Carlsron. Il a le port & la taille de la *Foulque*, mais il en diffère par la distribution des couleurs. Le front est orné d'une espèce de plastron rouge, semé de points d'une teinte plus foncée. Le bec est blanchâtre, lavé d'un rouge couleur de rose. Ses paupières sont pâles; les couvertures & les penes de l'aile blanches; le tuyau de ces dernières plumes est noirâtre. *M. Sparmann. Mus. Caris. fasc. 1. tab. 12. La Suede.*

* LA FOULQUE CENDRÉE. 4. *F. Cinerea. F. Corpore suprâ ex fusco-cinerea; subtus dilutiore, vittâ alâ striata: fronte calvâ, albicante: mento albo: rostro virescente: pedibus ex cæruleo-atris.*

Le dessus du corps d'un cendré brun; le dessous plus clair, marqué d'une raie blanche:

le front nud & blanchâtre : le menton blanc : le bec verdâtre : les pieds d'un bleu, tirant sur le noir.

Elle n'est point aussi grosse que la *Foulque d'Europe* : la plaques nue, qui recouvre le front, est moins considérable & la membrane qui borde les doigts beaucoup plus étroite que dans les autres espèces de ce genre. Le gris-brun domine sur toute la surface supérieure du corps ; & le cendré sur le ventre : sur ce fond, on aperçoit une bandelette blanche. Le menton est de la même couleur. *Lath. Syn. III. 1. p. 276. n. 5. Le nord de l'Amérique.*

* LA FOULQUE D'ETHIOPIE 5. *F. Æthiops. F. Corpore supra nigro ; subtus cinerascens-ferrugineo undulato : fronte nudâ & rubrâ : rostro flavicante, narium regione subnigro : pedibus ex fusco-virescentibus.*

Le dessus du corps noir ; le dessous ondulé d'un gris-rouffâtre : le front nud & rouge : le bec jaunâtre, taché de noir à l'endroit des narines : les pieds d'un brun-verdâtre (*Pl. 43. fig. 2.*)

Cette nouvelle espèce, qui a de très-grands rapports avec la *Foulque* par sa taille & sa conformation extérieure, en diffère surtout par la couleur des ailes, qui sont entièrement noires, & par les ondes rouffes & brunes qui couvrent la surface de la poitrine & du ventre. De plus, le front est garni d'un plastron rouge & le bec, dont la couleur tire sur un verd-jaunâtre, est taché de noir au-dessus des narines & à l'extrémité de la mandibule inférieure. Les yeux sont environnés d'un cercle jaunâtre. *M. Sparmanns Mus. Carlj. tab. 13. L'Éthiopie.*

* LA FOULQUE DU MEXIQUE. 6. *F. Mexicana. F. Corpore supra virescente, cyaneo & sulvo variegato ; subtus purpureo : fronte nudâ, coccinâ : remigibus rectricibusque pallidè virescentibus : rostro basi rubro, apice flavo.*

Le dessus du corps panaché de verd, de bleu & de roux ; le dessous pourpré : le front nud & garni d'une membrane très-rouge : les plumes de l'aile & de la queue d'un verd pâle : le bec rouge à la base & jaune à l'extrémité.

Celle-ci ressemble par sa taille & par sa forme à la *Macroule*. Son front est pareillement dégarni de plumes & couvert d'une membrane fort épaisse, d'un rouge éclatant. Le dos, les couvertures de l'aile & celles de la queue sont d'un verd pâle, nué de bleu & de fauve : la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre

& le haut des jambes sont pourpres. Les plumes & les rectrices ne montrent que du verd pâle. *Raj. Av. p. 117. n. 3. Brisf. Ornith. tom. 6. p. 31. Le Mexique.*

LA POULE D'EAU 7. *F. Chloropus. F. corpore supra ex olivaceo-fusco ; subtus cinereo, plumis apice albidis : fronte nudâ, rubrâ : cruribus armillis rubris : alarum margine exteriori albo : rostro rubro, apice flavescens : pedibus virescentibus.*

Le dessus du corps d'un brun-olivâtre : le dessous cendré avec quelques nuances de blanc à l'extrémité des plumes : le front nud & rouge : un cercle pareillement rouge autour du bas de la jambe : le bord extérieur de l'aile blanc : le bec rouge & teint de jaune à la pointe : les pieds verdâtres. (*Pl. 64, fig. 2.*)

La *Poule d'eau* est de la grosseur d'un *Poulet* de six mois. Son front est garni d'une plaque membraneuse, d'une couleur rouge ; & les doigts, allongés comme ceux des *Râles*, sont bordés dans toute leur longueur d'une membrane fort étroite. Son plumage est épais, ferré, garni de duvet, noirâtre sur la tête, la gorge, le cou & la poitrine ; gris-brun verdâtre en dessus ; & d'un gris-de-fer, nué de blanc sous le corps. Une ligne blanche borde l'aile : les plumes qui la composent sont d'un cendré-brun en dessous & d'un brun brillant en dessus ; la plus extérieure est liférée de blanc. La queue, qui est d'un brun-obscur, laisse voir en se relevant quelques teintes blanchâtres sur les bords des couvertures inférieures : un anneau rouge & étroit environne le haut de la jambe, qui est dénuée de plumes. La femelle est un peu plus petite que le mâle : ses couleurs sont plus claires ; les ondes blanches du ventre plus sensibles : sa gorge est blanche. La plaque frontale dans les jeunes est couverte d'un duvet plus semblable à des poils qu'à des plumes. Cet oiseau habite le bord des étangs & des rivières ; il se cache durant la plus grande partie du jour dans les roseaux ou sous les racines des aulnes, des saules ou des osiers ; ce n'est que sur le soir qu'on le voit se promener sur l'eau. Il vole les pieds pendans & se nourrit de petits poissons & d'herbes aquatiques. Sa chair fournit un manger médiocre & peu recherché. Quelques Auteurs, dit M. de Sèpt-Fontaines, ont décrit la *Poule d'eau* comme un oiseau passant, presque incapable de fuir, contrairement de demeurer éternellement caché pour se soustraire à la poursuite des animaux qui lui font

la guerre : malgré cette assertion , j'ose assurer d'abord que la *Poule d'eau* n'est pas à beaucoup près, aussi sédentaire, aussi retirée qu'on l'imagine : j'ajoute de plus, qu'il est très-peu d'oiseaux qui la surpassent en vitesse. J'ai vu nombre de fois une *Poule d'eau* s'éloigner à d'assez grandes distances, d'un étang qui lui servoit d'asyle, & les chiens de la maison le lancer après; presque toujours l'oiseau regagnoit ses roseaux sans songer à faire usage de ses ailes. Un instinct assez sûr paroît guider la *Poule d'eau* dans la connoissance de ses ennemis. Elle ne fuit ni les animaux de son ordre, ni les bestiaux. J'en ai vu plusieurs se mêler à la volaille d'une basse-cour & quitter régulièrement chaque jour l'étang voisin pour venir partager la nourriture des *Poules* & des *Chapons*. J'en ai vu d'autres se promener tranquillement au milieu d'un troupeau de vaches (1). *Buff.* tom. 15, p. 263. *Scop. ann. 1. n. 153. L'Europe, l'Amérique Septentrionale.*

L. 14 $\frac{1}{2}$, E. 19, P. R. 12.

* LA POULETTE D'EAU. 3. F. *Fusca*. F. *corpore supra ex olivaceo-fusco; subtus cinereo: pectore carulescente: fronte nudâ, flavâ; cruribus armillis virescentibus: alarum margine albo: rostro & pedibus ex olivaceo-viridibus.*

Le dessus du corps d'un brun-olivâtre; le dessous cendré : une teinte bleuâtre sur la poitrine : le front nud & jaunâtre : une espèce d'anneau tirant sur le verd au bas de la jambe : l'aîle bordée de blanc : le bec & les pieds d'un verd d'olive.

Cette espèce diffère peu de la précédente, avec laquelle cependant elle ne se mêle jamais, quoiqu'elle habite les mêmes lieux. Sa tête est ornée d'une paupière blanche, suivant Belon : l'iris est rouge. Le dessus de la tête, du cou, & le dos sont d'un brun tirant sur l'olivâtre : la gorge & le devant du cou présentent une teinte bleuâtre sur un fond gris-foncé. Les plumes de l'aîle sont noires sur le dessus & d'un cendré-brun en dessous; la première est bordée de blanc : celles de la queue sont d'un brun-clair; la plus extérieure de chaque côté est blanche. La *Poulette d'eau* est en général très-silencieuse; cependant lorsqu'elle est en liberté, elle fait entendre un petit son réitéré, *bri, bri, bri.* *Buff.*, tom. 15, p. 272. *Briff. Ornith.*, tom. 6, p. 6. *L'Europe Méridionale.*

L. 14 $\frac{1}{2}$, E. 19, P. R. 12.

a. La grande *Poule d'eau* ou la *Porzane* de M. de Buffon ne paroît être qu'une variété de celle-ci. Elle a le bec jaunâtre, presque noir vers la pointe & long d'un pouce & demi. La tête & le cou sont noirs; le manteau & le dessous des ailes d'un brun-marron : le ventre est presque entièrement blanc. Les couleurs de la femelle sont plus pâles que celles du mâle. On la rencontre quelquefois sur les étangs avec la *Poule d'eau* ordinaire. *Buff.*, tom. 15, p. 274. *Alérov. av. 111, p. 449. L'Italie, la France.*

L. 18, E. P. R..

* LA POULE D'EAU DE CAYENNE. 9. F. *Cayennensis*. F. *corpore supra intensè olivaceo; subtus ex griseo-fusco: fronte plumosâ: pectore remigibusque rufis: rostro flavo: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un olivâtre-sombre; le dessous d'un gris-brun : le front garni de plumes : la poitrine & les plumes de l'aîle rouffes : le bec jaune : les pieds rouges. (*Pl. 64, fig. 3.*)

Cet oiseau, décrit par M. de Buffon, sous le nom de *grande Poule d'eau de Cayenne*, paroît se rapprocher de la famille du Héron par la longueur du cou & s'éloigner des *Poules d'eau* par la longueur du bec; néanmoins il leur ressemble par le reste de sa conformation. Le manteau est d'une couleur d'olive-sombre : la tête, le cou, le bas-ventre, les cuisses & la queue sont d'un gris-brunâtre : la poitrine, le ventre, les côtés & les plumes de l'aîle sont d'un-roux ardent & rougeâtre. Cette espèce est fort commune à la Guiane : elle vit de petits poissons, d'insectes aquatiques & vient chercher sa nourriture jusques dans les fossés de la ville de Cayenne. *Buff.*, tom. 15, p. 282. *La Guiane & Cayenne.*

L. 18, E. P. R..

XVII^e. GENRE.

OISEAU DU SOLEIL, *Heliornis*.

Corpus ovatum, sub-depressum, fusco-olivaceo, cinereo & albo varium.

Caput oblongum. Rostrum conicum, lateralter compressum, acutum: mandibulae aequales, subrecte. Nares oblongae & ejusdem latitudinis.

Collum longum.

Alae ad volandum idoneae, caudae breviores.

Femora intra abdomen posita. Pedes breves, crassi, tetradaactyli: digiti tres anteriores bae

(1) Note communiquée par M. de Sept-Fontaines.

membranâ integrâ conjunctâ usque ad articulum primum; & anteriùs utrinque lobati, nigroque transversim fasciati; postico libero, exteriùs pariter lobato.

Cauda cuneata, expansa.

Habitat in Americâ meridionali & Surinami ubi sonne-vogel seu avis folis cognominatur. Caput & corpus contindò moticat: infœcilis præfertim muscicis vescitur quas mirâ dexteritate venatur. In patriâ sæpe cicuratur. Heliornis aves hujus classis & subsequentiis pedum structurâ conjungit.

Le corps ovale, un peu aplati, varié de brun-olivâtre, de cendré & de blanc.

La tête oblongue. Le bec conique, comprimé latéralement, pointu: les mâchoires égales & presque droites. Les narines oblongues & d'une largeur égale.

Le cou allongé.

Les ailes propres pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses posées dans l'abdomen. Les pieds courts, épais, divisés en quatre doigts: les trois antérieurs réunis à la base par une membrane entière jusqu'à la première articulation; le reste des doigts garni, de part & d'autre, d'une bordure; celui de derrière libre, avec une petite membrane du côté extérieur.

La queue étalée, en forme de coin.

Cet oiseau habite l'Amérique Méridionale & Surinam, où il est connu sous le nom de *Sonne-Vogel*, *Oiseau du Soleil*: sa tête & son corps sont dans un mouvement continuel: il se nourrit d'insectes, principalement de mouches, qu'il prend avec beaucoup d'adresse: on le rend quelquefois domestique. Par la structure des pattes, ce genre forme la nuance entre les oiseaux de cette classe & ceux de la suivante.

LE GREBE FOULQUE. I. *H. Fulicarius. H. corpore supra ex olivaceo-fusco; subtus ex griseo-argenteo: vertice nigro: genis, gulâ & pectore albis: vittâ utrinque nigra ponnè oculos & alterâ in collo laterali: rostro sordidè flavicante: pedibus subluteis, nigro transversim fasciatis.*

Le dessus du corps d'un olive-brun; le dessous d'un gris-argenté: le sommet de la tête noir: les joues, la gorge & la poitrine blanches: une bandelette noire, de part & d'autre, derrière les yeux & une autre sur les parties latérales du cou: le bec d'un jaune-falé: les pieds jaunâtres rayés transversalement de noir. (Pl. 12, fig. 3.)

Cet oiseau n'a point eu jusqu'ici de place déterminée; on l'a rangé, tantôt parmi les *Anhingas*, tantôt parmi les *Hirondelles de mer*: M. de Buffon l'a mis à la suite des *Grebes*; & il ressemble en effet aux individus de cette famille par la forme du bec, mais il s'en éloigne par la structure des pattes & de la queue, ce qui nous a déterminés à en faire un genre à part, sous le nom d'*Heliornis*, *Oiseau du Soleil*. Sa grosseur égale à-peu-près celle d'un *Merle*. Il a le bec d'un blanc un peu jaunâtre & long d'environ treize lignes & demie; le sommet de la tête & le haut du cou noirs; les joues, la gorge & le devant du cou blancs. Ce fond est obscurci par deux bandelettes noires; l'une part de l'angle postérieur des yeux & se prolonge vers la nuque; l'autre est posée sur les parties latérales du cou, parallèlement à la première. Le dos, les ailes & le croupion sont d'un brun-olivâtre. La queue est remarquable en ce qu'elle est composée de rectrices étalées en éventail, de la même couleur que les plumes du dos, mais bordées à l'extrémité d'un trait blanc. Les doigts & les membranes dont ils sont garnis, sont barrés transversalement de raies noires & blanches ou jaunâtres, ce qui produit un effet agréable. La figure de cet oiseau, que M. Brown a publiée, représente les joues, le cou, la poitrine & le ventre d'un cendré lavé de fauve & la queue traversée à l'extrémité d'une bande noire & ensuite d'un filer blanc; peut-être est-ce la livrée caractéristique du mâle ou de la femelle de ce genre. *Buff.*, tom. 15., p. 385. *Brown. Illust. tab. 39, Surinam, la Guiane.*

L. 13. E. P. R.



CINQUIÈME CLASSE.

Oiseaux qui ont trois doigts par devant, réunis par une membrane & un doigt libre par derrière.

XVII^e. GENRE.

MANCHOT, *Aptenodyta*. Forster comm. Goett. 3, p. 133.

Corpus erectum, serè cylindricum, plumarum loco brevi lanugine vestitum.

Caput elongatum, vertice depressum. Rostrum cylindricum, attenuatum, acutum: mandibula superior longitudinaliter oblique sulcata; inferior apice truncata. Nares lineares, obliterate, in sulco rostri posita. Lingua obsita villis ordine digestis & apice retrò-flexis.

Collum mediocre.

Ala ad volandum prorsus inepta, breves, pinniformes & quasi squamis obducta.

Femora intra abdomen posita. Pedes natatorii, tetradactyli: digiti tres anteriores membranâ integrà conjuncti; postico soluto.

Cauda cuneiformis; brevis, retricribus rigidissimis instructa.

Aptenoditæ maria Australiâ, ultra circulum antarcticum frequentant; velocissimè & dexterinè natant; & in terrâ erecta per cohortes aliquando satis insignes, vacillantes incedunt: clangunt Anserum instar, voce tamen magis rauca: nidificant in scopulis & foveis in terrâ effossis. Fœmina ova, ut plurimum solitaria, alba deponit. Caro nigra, non tamen ingrata.

Le corps droit, presque perpendiculaire & revêtu, au lieu de plumes, d'un duvet ras.

La tête alongée, aplatie sur le sommet. Le bec cylindrique, effilé, pointu: la mâchoire supérieure sillonnée longitudinalement de cannelures obliques; celle d'en-bas tronquée à l'extrémité. Les narines longues, étroites, presque invisibles & posées dans les rainures du bec. La langue semée d'espèces de petits poils, disposés avec ordre & recourbés par le bout.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes entièrement inutiles pour le vol, courtes, en forme de nageoires & comme revêtues d'écaillés.

Les cuisses cachées dans l'abdomen. Les

pieds palmés, divisés en quatre doigts: les trois antérieurs engagés par une membrane entière; celui de derrière libre.

La queue en forme de coin, courte & composée de plumes très-roides.

On trouve les *Manchots* dans les mers du Sud, au-delà du cercle Antarctique: ils nagent avec beaucoup d'adresse & de rapidité: on en voit quelquefois à terre des troupes considérables, qui marchent en vacillant. Leur voix ressemble à celle de l'Oie, mais elle est plus rauque: ils nichent sur les écueils ou dans des trous qu'ils creusent dans la terre. La femelle ne pond ordinairement qu'un œuf blanc. La chair de ces oiseaux est noire & assez bonne.

* LE GRAND MANCHOT. 1. *A. Patagonica*. *A. corpore supra cinereo-fusco, punctis caruleis consperso; subtus albo; maculâ ad aures aureâ; rostro tenui, longo: pedibus nigris.*

Le dessus du corps d'un gris-brunâtre, ponillé de bleu; le dessous blanc: une tache jaune à l'endroit des oreilles: le bec mince, alongé: les pieds noirs. (*Pl. 16, fig. 3.*)

La figure du *grand Manchot*, qu'on trouve dans l'Ouvrage de M. Pennant, a été prise sur un individu vivant; & l'Auteur assure qu'elle est très-exacte. D'après la description dont elle est accompagnée, il paroît que le bec de cet oiseau est plus alongé que dans les autres espèces, très-mince & légèrement recourbé; le sommet de la tête très-aplati; l'iris couleur d'or; la langue courte, conique & hérissée de cinq rangées de petits filaments semblables à des poils: on en trouve sept autres rangées sur le palais. La partie supérieure de la tête est fauve & l'inférieure brune. De chaque côté de la tête & à l'origine du cou, on remarque une bande transversale, élargie vers la nuque, d'un jaune brillant ou citron. Le manteau brun qui recouvre le dos, se prolonge en forme de bandelette vers le cou; & représente un collier noir, fort étroit, encadré par une nuance de jaune-citron qui brille sur la partie inférieure. La base de la mandibule inférieure & les angles de l'œil

font pareillement jaunes. Tout le dos est d'un gris-cendré brun, parsemé d'une multitude de points bleuâtres. Le croupion, la queue & le dessus des ailes sont noirs; la poitrine, le ventre & le dessous des nageoires présentent une surface blanche. Les Voyageurs, qui ont rencontré cette espèce de *Manchot*, disent qu'il est très-stupide; qu'il aime la solitude, les endroits écartés; & que quand il chante il allonge le cou. M. de Bougainville en avoit pris un en vie aux îles Malouines. Il espéroit de pouvoir le transporter en Europe; & d'abord il s'approprioit jusqu'à connoître la personne qui étoit chargée de le nourrir, mangeant indifféremment le pain, la viande & le poisson; mais on s'aperçut que cette nourriture ne lui suffisoit pas & qu'il absorboit sa graisse. Quand il fut amaigri à un certain point, il mourut. Suivant M. Pennant, celui qui a servi de modèle à la figure qu'il a publiée, pesoit quarante livres. Il y en a un de la même espèce au cabinet du roi. *Buff.*, tom. 18, p. 82, *Forsler*, *Comm. Goett.* p. 137, tab. 2. *Les îles Falkland, la nouvelle Géorgie, l'île de la Désolation, la nouvelle Guinée.*

a. L'individu qui est représenté dans les planches d'Histoire Naturelle de M. Miller diffère de celui qui est décrit ci-dessus, en ce qu'il a la tête, la face, le dos & la queue d'un noir foncé. *M. Mill.*, pl. d'*Hist. Nat.*, n. 23.

* LE MANCHOT PAPOU. 2. *A. Papua A. corpore supra atro; subtus candido: tania occipitali albâ, transversâ: rostro, pedibusque rubicundis.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: une bande blanche, transversale sur l'occiput: le bec & les pieds rouges. (*Pl.* 17, fig. 3.)

Celui-ci a quelques traits de ressemblance avec le précédent par sa stature & sa grandeur. Son bec est long, effilé & pointu. La mandibule supérieure est noire à l'extrémité & l'inférieure d'une couleur de safran. L'iris forme un cercle jaune autour de la prunelle. Sur le fond noirâtre qui couvre la tête & le cou, on remarque vers l'occiput une bandelette blanche & transversale. Le dos, la queue & le dessus des ailes sont noirs; la poitrine, le ventre, le dessous de la queue & des ailes d'une blancheur éclatante. Les pieds sont gros & courts. On trouve souvent le *Manchot papou* mêlé avec les grands *Manchots*. *Forsler*, *Comm. Goett.* p. 140, tab. 3. *Voy. de Sonn.*, p. 181, tab. 115. *Les îles Malouines, la nouvelle Guinée.*

L. 30, E. P. R.

LE MANCHOT MOYEN. 3. *A. Demersa. A. corpore supra nigricante; subtus candido: striâ oculari albâ: arcu fusco, pectorali mandibulâ inferiori truncatâ: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noirâtre; le dessous blanc: une raie blanche au dessus des yeux: un arc brun sur la poitrine: la mâchoire inférieure tronquée: le bec & les pieds noirs. (*Pl.* 16, fig. 4.)

On reconnoît ce *Manchot* à l'échancrure qui termine le bout de la mandibule inférieure; celle d'en-haut est un peu plus longue, pointue, recourbée en crochet & colorée vers le bout d'un petit trait jaune. La tête est coiffée de brun; & sur ce fond paroît une bandelette blanche, qui prend son origine à la base du bec, passe à l'endroit des sourcils & va se réunir à la teinte blanche qui colore la partie inférieure du corps. De plus, on voit sur la poitrine un large croissant dont les cornes se dirigent vers l'abdomen & tombent sur les flancs en manière de scapulaire. Tout le dessus du corps est ardoisé; le devant & les côtés sont d'une blancheur éclatante. L'aïleron est tout plat & semble recouvert d'une peau de chagrin, tant les pinceaux de plumes qui le revêtent sont perits, roides & pressés: les plus grands de ces plumes n'ont pas six pouces de longueur. M. le Vicomte de Querboent, qui a observé ces oiseaux à la rade du Cap, dit qu'ils font de la grosseur d'un *Canard*; qu'ils ne font que deux œufs blancs à chaque ponte & qu'ils descendent courageusement leur couvée. On dit qu'ils nichent de préférence sur un monticule, situé dans une des petites îles de la côte, éloignée d'une demi-lieue de la mer. Comme ils marchent très-lentement, on ne pourroit se persuader qu'il aillent tous les jours chercher à manger à la mer, mais on sait qu'il supportent la diète pendant long-tems: on en a pris qui ont resté quatorze jours sans boire ni manger; après un si long jeûne, ils étoient encore assez forts pour pincer vigoureusement. *Forsler*, *Comm. Goett.* 3, p. 144. *Buff.*, tom. 18, p. 87. *La mer Atlantique & Antarctique, le Cap de Bonne-Espérance.* L. 12, E. P. R.

a. Le *Manchot à bec tronqué* (*Pl.* 18, fig. 2.) n'est certainement qu'une variété de cette espèce. Il a le bec long de deux pouces quatre lignes, noirâtre dans toute sa longueur & marqué à son extrémité d'une bande jaune, transversale. La mandibule inférieure est plus courte que celle d'en-haut & comme tronquée par le bout. Le front, la gorge & les joues sont d'une

couleur brune. Le blanc, qui regne sur le devant du corps, remonte sur les parties latérales de la tête & forme de larges sourcils blancs au-dessus des yeux. Un arc brun, recourbé vers les pattes, paroît sur la surface de la poitrine. Le dessus de la tête, du cou, le dos & les ailes sont couverts de petites plumes fort roides, dont la tige est d'un noir brillant & les barbes noirâtres, pointillées de gris-blanc. *Edw. av. pl. 94. Briff. Ornith. tom. 6, p. 99, n. 2.*

b. On voit à Londres dans le cabinet de M. Levers, un autre individu qui a tous les autres caractères des deux précédens, mais dont le manteau est entièrement noir. Il est à présumer que c'est une différence d'âge ou de sexe.

c. Je crois qu'on doit aussi rapporter à cette espèce, le *Manchot* dont parle Dom Perneti. Il a le cou, le dos & les ailes d'un gris-bleuâtre, mêlé par-tout d'un gris de perle : le ventre est presque entièrement blanc. Les yeux ont autour des yeux une bande blanche, mêlée de jaune qui ne ressemble pas mal à des lunettes : cette bande s'étend ensuite des deux côtés le long du cou, où quelquefois elle est double ; & passant auprès des ailes, va aboutir aux pieds qui sont d'un gris-noirâtre. Son cri ressemble à celui de l'âne. *Voy. aux îles Malouines, vol. 11, p. 17.*

LE MANCHOT GORFOU. 4. *A. Gorfua. A. corpore suprà ex fusco-purpurascense ; subtus albo : plumulis ad basim rostri anticè reflexis : alis margine albis : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un brun-pourpré ; le dessous blanc : des petites plumes à la base du bec recourbées en avant : les ailes bordées de blanc : le bec & les pieds rouges.

Cette espèce a aussi l'extrémité de la mandibule inférieure tronquée & la partie antérieure de la tête revêtue de plumes brunes, retroussées en avant sur la base de la mandibule d'en haut. Tout le dessus du cou, le dos & le croupion sont d'un brun-pourpré : une belle couleur blanche domine sur le bas du cou, la poitrine & le ventre. Suivant M. Edwards, qui a donné la figure d'un oiseau de cette espèce, le ventre est ondulé de brun. Les ailes sont brunes & bordées de blanc sur le contour : les plumes qui les recouvrent sont petites, roides & assez semblables à des écailles. Le bec est rouge, ainsi que les doigts, & long de deux poices quatre lignes. On dit qu'il est aussi gros qu'une Oie. *Edw. av. pl. 49. Philof. transf. LVIII. p. 98. Briff. Ornith. tom. 6, p. 102. Les mers du Sud.*

* LE PETIT MANCHOT. 5. *A. minor. A. corpore suprà ex cinerascence-cæruleo ; subtus albo : arcu oculorum ex fuscescente-cinereâ : rostro nigro : pedibus albidis.*

Le dessus du corps d'un gris-bleuâtre ; le dessous blanc : un tache brune tirant sur le gris, placée autour des yeux : le bec noir : les pieds blanchâtres (*Pl. 17, fig. 1^e.*)

Ce *Manchot* est à-peu-près de la grosseur d'une *Sarcelle*. Il a le bec assez long, pointu & un peu recourbé : la mandibule supérieure est noire & l'inférieure verdâtre à la base. On aperçoit un tache grise autour des yeux ; & une espèce de calotte noire sur le sommet de la tête. Le dos, le croupion & la queue, sont d'un gris-bleuâtre ; les ailes d'une couleur sombre en dessus & doublées de blanc, ainsi que toute la surface inférieure du corps. On compte à la queue seize plumes courtes & roides : les pieds sont blanchâtres & les ongles noirs. Selon la remarque de M. Forster, les couleurs de cet oiseau ne sont pas constantes. On le trouve parmi les rochers de la nouvelle Zélande, où il creuse des trous profonds & y dépose ses œufs : fa chair est regardée comme un mets très-délicat, mais il faut ôter la première peau. *Forster. Comm. Goett. 3. p. 147. n. 9. Cook. dern. voy. 1. p. 151. Latham. Syn III. 2. p. 572. tab. 103. La nouvelle Zélande.*

L. 15, E. P. R. 16.

* LE MANCHOT SAUTEUR. 6. *A. Chrysocome. A. corpore suprà ex cæruleo-atro ; subtus albo-fericeo : cristâ frontali erecâ ; auriculari deflexâ, sulphureâ : rostro rufo : pedibus flavis.*

Le dessus du corps d'un noir-bleuâtre ; le dessous blanc & soyeux : une huppe droite sur le front ; & une autre, au-dessus des oreilles, d'une couleur de soufre : le bec roux : les pieds jaunes. (*Pl. 17, fig. 2.*)

Cette espèce a le bec rouge, ainsi que l'iris des yeux sur lequel passe une ligne d'un blanc-jaunâtre, qui se dilate & s'épanouit par derrière en deux petites touffes de filets hérissés, qui se relèvent sur les deux côtés du sommet de la tête. De plus, il y a sur le milieu de la tête une espèce d'aigrette, composée de plumes noires, plus courtes que celles des deux touffes latérales & qui seredressent lorsque l'animal est irrité ; la surface du palais est garnie de sept rangées de petits poils. Toute la tête, la gorge, le dessus du cou, du dos & des ailerons sont d'un cendré-noirâtre : le dessous du corps & des ailes présente une teinte aussi blanche que

la neige. Ce *Manchot* a dans sa contenance plus de vivacité que les autres; il ne se transporte que par sauts & par bonds, de-là lui est venu le nom de *Sauteur*. On dit que lorsque la femelle veut faire sa ponte, elle creuse un trou dans la terre, à l'endroit même où les *Pelicans* vont faire leur nid, & qu'elle y dépose un seul œuf blanc, mais plus gros que celui du *Canard*. *Forster. Comm. Goett. 3. p. 133. tab. 1. Buff. tom. 18, p. 96. Les îles de Falkland & la partie australe de la nouvelle Hollande.*

L. 23. E. P. o. R. o.

a. Le *Manchot huppé* (Pl. 18, fig. 4.) a pareillement quelques plumes effilées, courtes & clair-fermées sur la tête; mais on voit de plus une bandelette blanche au-dessus des yeux, qui se divise sur les tempes en cinq lignes de la même couleur. Il y a, sur le devant de la poitrine, deux grandes taches noirâtres, laciniées sur le contour & posées l'une au-dessus de l'autre. Le manteau est noirâtre & le ventre blanc. Ces deux individus sont vraisemblablement de la même espèce, mais distingués seulement par la différence du sexe. *Comm. Goett. III. p. 135, pl. 1.*

* LE MANCHOT DE MAGELLAN. 7. *A. Magellanica. A. corpore supra nigricante subtus albo : fasciis duabus candidis; unâ includente oculos; alatrâ pectorali : rostro nigro : pedibus rubicundis.*

Le dessus du corps noirâtre; le dessous blanc : deux bandes blanches; une renferme les yeux & l'autre posée sur la poitrine : le bec noir : les pieds rougeâtres. (Pl. 18, fig. 1^e.)

C'est le plus beau de tous les *Manchots*, si l'on peut donner cette qualification à des oiseaux informes & à des espèces de monstres qu'on droit avoir été produits par une erreur ou un oubli de la nature. Son cou est plus épais que dans les autres espèces; & sa tête se termine antérieurement par un bec assez gros, un peu crochu à l'extrémité & marqué transversalement d'une raie pourpre & oblique. L'iris est d'un brun-rougeâtre & le palais garni de six rangées de petits poils. Le dos, le cou & la tête sont d'un brun-noirâtre : sur ce fond paroissent deux bandelettes blanches; l'une part de la base du bec, embrasse le globe de l'œil, descend parallèlement à la convexité du crâne & se replie vers la gorge à l'origine du cou; l'autre bande est située à l'endroit où se termine le manteau noir, c'est-à-dire, qu'elle

forme un arc sur la poitrine, passe au dessous des ailerons & tombe vers les parties inférieures de corps. Il est à remarquer que ces deux bandes sont comme dentelées & pointillées de brun : le dessous des ailes est fauve & moucheté de brun. Les pieds sont rougeâtres & tachetés de noir. Suivant le récit des voyageurs, cette espèce de *Manchot* est très-nombreuse aux îles Malouines, où elle se nourrit de poissons & niche au milieu des tiges élevées d'une espèce de gramin appelé par les Botanistes *Dasylis glomerata*. Sa chair cuite & assaisonnée forme un mets assez délicat. *Forster. Comm. Goett. 3. p. 143. tab. 3. Lath. III. 2. p. 369. Voy. de dom Permetty. p. 243. sous le nom de Pingouin. Les terres Magellaniques, de Feu, les îles de Falkland, des Etats, du Nouvel-An.*

L. 25. E... P... R...

* LE MANCHOT ANTARCTIQUE. 8. *B. Antarctica. A. Corpore supra atro ; subtus fulvescente : lineâ gulari, nigra, transversâ : rostro apice atro : pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps noir; le dessous roussâtre : une ligne noire & transversale sur la gorge : le bec noir à la pointe : les pieds orangés. (Pl. 17, fig. 4.)

Le trait caractéristique le plus saillant consiste dans la forme du bec, qui est gros, lisse, conique & composé de deux mandibules égales en longueur. Le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos & le croupion sont d'un noir-foncé; les joues & la gorge blanches : ce fond est relevé par l'iris, qui forme un cercle jaunâtre autour de la prunelle; & par un trait noir, qui passe transversalement sur la gorge, au-dessous des yeux & qui va se perdre dans la couleur noire qui couvre la partie supérieure du dos. Tout le dessus du corps est d'un blanc lavé de roux. Le dessus des ailes est d'un noir-bleuâtre & le dessous blanc, avec une tache noire à l'extrémité. On trouve ces oiseaux en grand nombre sur les montagnes de glace, depuis le 48^e degré de latitude jusqu'au cercle polaire antarctique. *Forster. Comm. Goett. 3. p. 144. tab. 4. Lath. Syn. III. 2. p. 563. Les mers du Sud, l'île de la Désolation.*

L. 25, E... P... R...

* LE MANCHOT A COLLIER. 9. *A. Torquata. A. Corpore supra nigricante ; subtus albo : areis oculorum nudis, sanguineis : semi-torque albo : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noirâtre; le dessous blanc : un espace nud, couleur de sang, autour des

yeux : un demi-collier blanc : le bec & les pieds noirs. (*Pl.* 18, *fig.* 3.)

La phrase spécifique renferme à-peu-près les traits principaux qui caractérisent cette espèce de *Manchot*, dont la taille égale presque celle du *Papou*. L'iris forme un cercle noir autour de la prunelle ; & un espace nud, ovale, d'un rouge sanguin, environne l'orbite des yeux. *Forster. Conn. Goett.* 3. p. 146. *Lath. Syn.* III. p. 571. n. 7. *L'Océan austral, qui avoisine les terres de Kerguelen & la nouvelle Guinée.*

L. 13, E. P... R...

* LE QUETHU. 10. *A. Chiloensis. A. Corpore supra & subtus lanuginoso, cinereo : alis impennibus : pedibus tetradaçtylis, palmatis.*

Le dessus & le dessous du corps couverts d'un duvet cendré : les ailes dépourvues de plumes, les pieds garnis de quatre doigts, avec une membrane intermédiaire.

Sa grosseur égale celle du *Canard sauvage*. Ses ailes sont absolument dénuées de plumes & forment deux nageoires pendantes. Tout son corps est couvert d'un plumage ferré, très-long, de couleur cendrée, un peu crépu & si doux que les habitans de l'Archipel de *Chiloë*, où ces oiseaux sont très-communs, le filent & en font de couvertures de lit fort estimées. Ses pieds sont divisés en quatre doigts ; les trois antérieurs sont joints par une membrane intermédiaire ; celui de derrière est libre. *Hist. du Chili, par M. l'Abbé Molina, p. 210. Chiloë.*

✕✕
XIX^e. GENRE.

PLONGEON, *Mergus, Briss. Ornith. tom. 6. P. 104.*

Corpus latum, depressum, albo, fusco & nigro-maculatum aut striatum, nitore vario.

Caput protractum, vertice complanatum aut subrotundum. Rostrum longum, rectum, edentulum, subulatum : maxilla superior inferiore longior. Oculi parvi, supra oris angulos positi. Nares nude, serè lineares. Lingua longa, acuta ad basim utrinque serrata.

Collum longum.

Alæ ad volandum idonee, vix ultra caudam extense.

Femora intra abdomen condita. Pedes natatorii, tetradaçtyli : digiti tres anteriores membranæ conjuncti ; postico libero. Ungues parvi, acuti.

Cauda brevissima,

Aves hujus generis Borealem præsertim marium incolæ, vix in arido conspiciuntur ; & tunc corpore erecto & claudicantes, incedunt : ac facillè natant & expeditissimè urinantur, quod experientur qui sclopëtis eas petant ; nam, visâ pulveris pyrii flammâ, aquis se condunt antequam globos eò pervenire possit. Incubationis tempore in aquis dulcibus degunt, & nidum aquis contiguum struunt ut facilitè ascendere possint. Mense junio, femina ova duo, tres aut quatuor ponit, Gallinaceis similia & nigro maculata.

Le corps large, aplati, tacheté ou rayé de blanc, de brun ou de noir avec divers reflets.

La tête prolongée en avant, plane ou arrondie sur le sommet. Le bec long, droit, dépourvu de dentelures & terminé en pointe : la mâchoire supérieure plus allongée que celle d'en-bas. Les yeux petits & placés au-dessus des angles de la bouche. Les narines nues & presque linéaires. La langue longue, pointue & dentelée, de part & d'autre, à la base.

Le cou allongé.

Les ailes propres pour le vol & à peine plus longues que la queue.

Les cuisses posées dans l'abdomen. Les pieds palmés & divisés en quatre doigts : les trois antérieurs engagés par une membrane ; celui de derrière libre. Les ongles courts & pointus.

La queue très-courte.

Les oiseaux de ce genre habitent principalement les mers du Nord ; à peine les voit-on quelquefois sur le continent, & alors ils se tiennent dans une attitude perpendiculaire & marchent en vacillant ; mais ils nagent avec beaucoup de facilité & plongent avec une promptitude extraordinaire : c'est ce qu'éprouvent les chasseurs qui tirent ces oiseaux, car à l'instant qu'ils aperçoivent l'éclair du feu, ils se meuvent dans l'eau d'une manière si prestee qu'ils ont disparu avant que le coup puisse les atteindre. Dans le tems de la ponte, ils cherchent les eaux douces & construisent leur nid sur le bord de l'eau afin d'y parvenir plus facilement. Au mois de Juin, la femelle pond deux, trois ou quatre œufs, semblables à ceux des *Gallinacés* & tachetés de noir.

LE GRAND PLONGEON. I. C. *Glacialis. C. Corpore supra nigricante, maculis albis, quadratis, ordine positis consperso ; subtus albo : fasciâ gula altâ, interruptâ : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noirâtre & parsemé de taches blanches, carrées, disposées avec ordre ; le dessous blanc : une bandelette blanche,

interrompue sur la gorge : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 19, fig. 1.*)

Le plumage de cet oiseau présente un coup-d'œil agréable. On voit sous la gorge une espèce de collier tracé par de petites raies longitudinales, alternativement noires & blanches : le fond de couleur dans lequel tranche cette bande est noir, avec des reflets verts au cou & violets sur la tête. Tout le dessus du corps & les couvertures des ailes sont brunes & femées de mouchetures blanches, posées avec symétrie ; celles du milieu du dos sont plus grandes que les autres & d'une forme carrée, oblongue. Les pennes sont noitrées & d'une longueur à peu-près égale à celles de la queue, lorsque l'aile est pliée. Le dessus du corps est blanc. Le mâle & la femelle portent la même livrée : les petits n'ont point de taches blanches sur le corps. Ce *Plongeon* fréquente également la mer, les lacs & les rivières : il se nourrit de l'espèce de *Salmon*e que nous avons appelée *Arctique* & d'autres petits poissons. Au retour de la belle saison, il se retire dans les lacs les plus éloignés des habitations pour y faire sa ponte. On dit que la femelle pond deux œufs bruns ; qu'elle est fort attachée à ses petits ; & qu'à l'approche de l'ennemi, elle les défend à coups de bec. Au reste, ces oiseaux se meuvent avec tant de rapidité qu'ils évitent la balle, en plongeant à l'éclair du feu, au même instant que le coup part : aussi les bons chasseurs adaptent à leur fusil un morceau de carton, qui, en laissant la mire libre, dérober l'éclair de l'amorce à l'œil de l'oiseau. *Briss. Ornith. vol 6. Buff. tom. 15. p. 401. Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 97. L'Europe septentrionale.*

L. 30. E. 51. P. 30. R. 20.

a. Le *Plongeon* que nous avons nommé *Imbrim* & qu'on voit sur la planche déjà indiquée figure 3, paroît être la femelle du *grand Plongeon* ou une variété de cette espèce. Le bec est plus mince, plus pointu : les ailes sont plus courtes & ses couleurs également disposées. La différence principale qui les distingue consiste dans les dimensions du corps, qui sont beaucoup moindres.

LE LUMME. 2. *C. Ardicus. C. Corpore supra nigro; subtis albo: fronte & galâ nigris: vertice & collo superiore cinereis: fasciâ in pectore ex nigro-vidi: scapularibus & tectricibus alarum albomaculatis: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noir : le dessous blanc : le front & la gorge noirs : le sommet de la

tête & le haut du cou cendrés : une plaque de noir changeant en verd sur la poitrine : les plumes scapulaires & les couvertures de l'aile tachetées de blanc : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 19, fig. 4. Femelle.*)

Le *Lumme* est de la taille du *Canard* : il a le bec noir & long d'environ trois pouces ; le devant de la tête & la gorge d'un beau noir ; la nuque cendrée & les côtés du cou tachetés de noir sur du blanc : ces taches s'étendent jusque sur les parties latérales de la poitrine. Une bande longitudinale noire avec de reflets verts & violets, longue de cinq pouces & large de deux, recouvre le devant du cou. Le dessus du corps est d'un noir-lustré, tacheté de blanc sur les plumes scapulaires & les couvertures de l'aile. La poitrine & le ventre sont blancs ; les côtés noirs & les pennes moyennes de l'aile variées de blanc & de noir. La queue est pareillement noire & étagée. Les pattes ont une teinte rougeâtre en dedans des doigts. La femelle se distingue particulièrement du mâle, en ce que la bande longitudinale, placée sur le devant du cou est d'un brun-marron rougeâtre : de plus, le noir est moins foncé & tirant au cendré sur plusieurs parties. Les *Lummes* habitent les mers du Nord : ils fréquentent, en été, les côtes de la Norvege, du Groenland, de l'Islande & y font leur ponte, qui, suivant M. Anderson, n'est que de deux œufs. Le père & la mère élèvent leurs petits avec les soins les plus tendres & une sollicitude extraordinaire. Aux approches de l'hiver, ils abandonnent les mers glacées & se retirent vers le Sud, sur les côtes de l'Amérique. *Linn. f. n. 221. Arct. Zool. 2. p. 250. Les mers du Nord.*

L. 27. E. 44. P. 30. R. 20.

LE PETIT PLONGEON. 3. *M. Stellatus. M. Corpore supra nigricante, lineolis candidantibus vario; subtis albo: jugulo pallidè cinereo: rostro griseo-fusco: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-foncé, rayé de blanchâtre ; le dessous blanc : le menton d'un cendré-pâle : le bec d'un brun-grisâtre : les pieds bruns. (*Pl. 19, fig. 2.*)

Le dessus de la tête & du cou sont couverts de plumes cendrées, bordées de gris, de varié & d'autre. Le dos est d'un cendré-brun, varié de deux lignes blanchâtres sur chaque plume : la gorge est d'un gris-pâle ; cette teinte s'éclaircit vers les parties latérales du cou. Les grandes pennes de l'aile sont brunes ; les moyennes d'un cendré brun, marquées de deux lignes

blanchâtres, une de chaque côté. La queue est étagée & brune : les pieds, les doigts, les membranes & les ongles sont bruns en dehors & rougeâtres du côté intérieur. Celui-ci ne diffère du précédent que par ses dimensions, qui sont beaucoup moindres : leurs habitudes naturelles sont à-peu-près les mêmes. On en trouve dans toutes les saisons de l'année sur nos étangs, qu'ils ne quittent que lorsque la glace les force à se transporter sur les rivières & les ruisseaux d'eau vive. Nos chasseurs disent que la femelle pond trois ou quatre œufs d'une forme exactement ovale, d'une couleur sombre & un peu tachetés de noir ; ils assurent encore que quand on approche du nid, la mère se précipite, se plonge, & que les petits se jettent à l'eau pour la suivre. C'est par un mouvement très-vif des ailes & de la queue que ces oiseaux nagent & plongent. M. Hebert a observé qu'en nageant, leurs pieds ne se dirigent pas d'avant en arrière, mais de côté & qu'ils se croisent en diagonale. *M. Brisson, Ornith. vol. 6. p. 108. Art. Zool. 2. p. 519. L'Europe septentrionale, l'Angleterre, la France.*

LE PLONGEON A GORGE ROUGE 4. *M. Septentrionalis. M. Corpore supra nigricante ; subtus albo : collo anticè ferrugineo , lateribus & supra nigro-lineato : rostro nigro : pedibus extùs nigricantibus ; intùs albidis.*

Le dessus du corps d'un brun-sombre ; le dessous blanc : le cou rouffâtre par-devant & rayé de noir par les côtés & en dessus : le bec noir : les pieds noirâtres en dehors, blanchâtres en dedans.

Nous ne pourrions donner de description plus exacte sur cet oiseau que celle qui est contenue dans la *Faune de Groenland* par M. Otho Fabricius. Suivant ce grand Naturaliste, ce Plongeon est de la grosseur du *Cuillard* que nous avons appelé *Tadorne*. Il a le corps aplati ; le cou long ; le bec allongé, aminci, pointu, sillonné en dessus de trois cannelures, dont celle du milieu est blanchâtre ; les deux autres sont noires, ainsi que la mandibule inférieure. Les yeux sont situés un peu au-dessus de l'angle de la bouche ; ils sont petits, brillans & environnés d'un iris brunâtre. Le sommet de la tête est d'un gris un peu foncé, dont la teinte s'affoiblit sur les joues. Le devant du cou est garni d'une espèce de plastron rouffâtre, au-dessous duquel il y a quelques traits, tantôt bruns, tantôt d'un verd lustré de noir : on en voit de pareils sur les parties latérales du

cou & sur la nuque. Le dos & le dessus des ailes sont ordinairement noirâtres & quelquefois d'un brun sombre tiqueté de blanc : les plus petites taches sont sur la partie antérieure du dos & les plus grandes sur le croupion ; le milieu n'est presque pas tacheté. Les dix premières plumes de l'aile sont d'un brun plus foncé que les autres ; la tige est noire & doublée de blanc. Les ailes pliées dépassent un peu la queue, dont la longueur n'excède pas deux pouces : les plumes qui la composent sont brunes & celles du milieu blanches à l'extrémité. La membrane des doigts est blanchâtre en dessus & noire en dessous. Le mâle & la femelle portent à-peu-près les mêmes couleurs ; cependant, selon les observations de M. Brisson, la femelle diffère du mâle en ce que la bande longitudinale, placée sur le devant du cou, est d'un brun-marron rougeâtre ; le brun du dos est aussi noir, mais tirant au cendré sur plusieurs parties. Les petits *Lummes* n'ont point de plastron sur la poitrine, ni de taches blanches sur le dos. Ce Plongeon fréquente les eaux ; on le trouve rarement sur mer. Il paroît en Groenland à la fin d'Avril ou au commencement de Mai, & repasse dans les contrées australes en Septembre ou en Octobre. Il se nourrit de poisson & d'insectes aquatiques. Sa peau fournit une excellente nourriture. Pour être plus en sûreté, il se retire aux mois de Juin, sur les petits lacs, où il fait son nid sur le bord de l'eau. La femelle pond deux œufs plus allongés que ceux de *Poule* & d'une couleur grise, tachetée de noir. On ne trouve jamais deux couples ensemble. *Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 95. Buff. tom. 15, p. 405. L'Amérique & l'Europe.*

L. 29, E. 38, P. 30, R. 20.

LE STUDER. 5. *M. Immer M. corpore supra nigricante , pennarum marginibus cinereis ; subtus albo : genis, collique lateribus maculis minutis, albis : semi-torque subfusco : rostro saturatè cinereo : pedibus obscuris.*

Le dessus du corps noirâtre ; les plumes sont bordées de cendré ; le dessous blanc : les parties latérales de la tête & du cou pointillées de blanc : un demi-collier brun : le bec d'un cendré tirant sur le brun : les pieds d'une couleur sombre.

Ce Plongeon à la tête & le dessus du cou bruns ; les joues, les tempes & les parties latérales du cou, jusqu'à l'insertion des ailes, d'un cendré-clair, pointillé de brun. La gorge est

est blanche : vers le milieu de la longueur du cou, on aperçoit une bande transversale, noirâtre, d'environ un pouce de large, qui forme une espèce de demi-collier. Le manteau, le croupion & la queue présentent un fond brun, ondulé de gris-blanc ; toutes les plumes sont noirâtres & lisérées de cendré. Les pennes de l'aile sont noires ; celle de la queue sont étagées & bordées de blanc. Cet oiseau est un excellent plongeur ; il descend à de très-grandes profondeurs & nage entre deux eaux à cent pas de distance, sans reparoître pour respirer : aussi ce n'est point au vol qu'il confie sa fuite & son salut ; mais à l'approche de l'ennemi, il se plonge par un mouvement aussi léger que rapide. Il pose son nid sur l'eau, au milieu des grands joncs dont le pied est baigné. Au rapport de M. Brisson, il parvient à la grosseur d'une Oie. *Raj. av. p. 126, n. 8. Buff. tom. 15. p. 390. Les mers du Nord, le lac de Constance.*

L. 31 $\frac{1}{2}$, E. 47 $\frac{1}{2}$, P. R. 20.

* LE PLONGEON TACHÉTÉ. 6. *M. Navius. M. corpore suprâ nigricante, maculis candidis vario ; subtus albo : capite & collo spendidè nigris : taniâ transversû in collo inferiore, albo & nigro longitudinaliter striatâ : rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps noirâtre, semé de taches blanches, le dessous blanc : la tête & le cou d'un beau noir : une bande transversale, formée de raies blanches & noires, longitudinales & posée sur le bas du cou : le bec & les pieds noirâtres.

On reconnoît facilement ce Plongeon à son manteau noirâtre, chargé de mouchetures blanches ; les unes rondes, les autres presque carrées : les flancs sont variés de même : le dessous du corps est d'un beau blanc : la tête, la gorge & le cou brillent d'un noir éclatant : le bas du cou est marqué d'une bande transversale, large d'environ dix-huit lignes & composée de raies longitudinales, alternativement blanches & noires. Les pennes de l'aile & de la queue ne montrent que du noirâtre. Ce Plongeon se trouve dans les mers du Nord : il voyage aussi quelquefois dans l'intérieur du continent ; on en a vu en Allemagne. *Briss. Ornith. tom. 6. p. 217. n. 5. Willughby. Ornith. pag. 259. Les mers du Nord, les rivières de l'Allemagne.*

L. 29 $\frac{1}{2}$, E. 39, P. 30, R. 20.

a. Le Plongeon Cat-Marin décrit par M. de

Buffon, diffère peu du précédent, au rapport de ce Naturaliste ; mais il ne nous dit pas quelles sont les différences qui le caractérisent. Il ajoute seulement que le plumage des jeunes, jusqu'à la mue, est d'un noir-ensumé sans aucune des taches blanches dont le dos des vieux est parsemé. La femelle se distingue du mâle par la taille, étant de deux pouces à peu-près au-dessous des dimensions de celui-ci, qui sont de deux pieds trois pouces de la pointe du bec au bout des ongles, & de trois pieds deux pouces de vol. Cet oiseau entre avec la marée dans les embouchures des rivières & se porte souvent à des distances très-considérables. Il arrive en Automne sur les côtes de Picardie & se nourrit de frai de poisson. Les pêcheurs prétendent qu'il niche sur les Sorlingues. *Buff. tom. 15. p. 397. La Manche.*

L. 27. E. 38. P... R..

* LE PLONGEON RAYÉ. 7. *C. Striatus. C. corpore suprâ fusco ; subtus albo : capite & collo dilutè cinereis, nigroque striatis : genis albis : rostro nigro : pedibus obscuris.*

Le dessus du corps brun ; le dessous blanc : la tête & le cou d'un cendré-clair, rayé de noir : les joues blanches : le bec noir : les pieds obscurs.

Cet oiseau, nommé *Mathemoga* à la baie d'Hudson, a le bec assez gros, long de trois pouces & d'une couleur noire ; les joues blanches ; la tête & le cou d'un cendré-clair, semé de lignes noires, disposées avec ordre & régularité. Les plumes du dos & les scapulaires sont d'un brun uniforme & celles du ventre entièrement blanches. Les premières pennes de l'aile, celles de la queue & les pieds offrent une couleur sombre & obscure. Ce Plongeon fréquente les lacs voisins de la baie d'Hudson : il a une voix très-désagréable, & le vol élevé, mais sans ordre ni direction réglée. Au mois de Juin, la femelle pond deux œufs. Son poids est de deux ou trois livres. *Arch. Zool. 2. p. 519, n. 442. Lath. Syn. III. 2. p. 345, n. 6. La baie d'Hudson.*

* LE PLONGEON DE LA CHINE. 8. *M. Sinensis. M. corpore suprâ ex virescente-fusco ; subtus subrufo, maculis fuscis, ovatis consperso : rostro obscuro : pedibus cinereis.*

Le dessus du corps d'un brun lustré de verd ; le dessous rouffâtre, semé de taches brunes, ovales : le bec obscur : les pieds cendrés (*Pl. 20, fig. 1^e.*)

M. Latham trace ainsi les caractères qui

distinguent cette nouvelle espèce : elle a le bec d'une couleur sombre ; l'iris cendré ; le sommet de la tête, le haut du cou, le dos & les ailes d'un brun obscur avec des reflets verdâtres ; chacune des plumes du dos a une teinte plus foncée dans le centre & une bordure plus claire : de taches brunes & ovales sont distribuées par pinceaux sur le rouffaire qui recouvre toute la surface inférieure du corps, depuis le menton jusqu'à la queue. La couleur des pieds tire un peu sur le bleuâtre. On voit dans le cabinet de M. Jos. Banks à Londres l'individu qui a servi de modèle à la figure qu'a donnée M. Latham. Les Chinois ont sçu mettre à profit le talent de cet oiseau pour la pêche & en faire, pour ainsi-dire, un pêcheur domestique en lui bouclant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avaler sa proie : ils l'accoutument à revenir à son maître, en rapportant le poisson qu'il saisit avec son bec. On voit sur les rivères de la Chine des *Plongeurs* ainsi bouclés & tels que la figure que nous avons indiquée les représente, s'élançant & plonger au signal qu'on donne en frappant sur l'eau un coup de rame, & revenir bientôt après en rapportant leur proie qu'on leur ôte du bec. Cet exercice se continue jusqu'à ce que le maître, content de la pêche de son oiseau, lui délire le cou & lui permette d'aller pêcher pour son propre compte. *Lath. Syn. III. 2. p. 345. n. 7. pl. 97. La Chine.*

X X^e. GENRE.

PETREL, *Procellaria*. Linn. f. n. 212.

Corpus ovatum, lanuginosum, albo nigroque varium.

Caput oblongum aut subrotundum. Rostrum edentulum, subcompressum, serè cylindricum, quatuor quasi laminis instructum : mandibulae aequales ; superior apice adunca ; inferior apice compresso-canaliculata. Nares tubulose, eminentes, horizontaliter decumbentes, aut perpendiculares.

Collum mediocre.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ modò breviores, modò aequales, modò longiores.

Crura circa medium corpus & extrâ abdomen posita, in parte inferiori plumis denudata. Pedes corpore posito breviores, natatorii, tetradactyli : digiti tres anteriores membranâ integrâ juncti ; digiti posterioris loco, unguis sessilis absque articulo.

Cauda sæpius integra.

Habitant in alto mari & ad littora vix conf-

piciantur : in stante procellâ arctè naves appropinquant, undè præstigia nautarum. Nidificant in litoribus prærupis, in foveis subterraneis, infra arborum radices aut intra rupium fissuras. femina, unum aut duo ova parit alba. In Groenlandiâ, caro editur cœcta vel siccata. Pinguedo comburiur in lampadibus : pellis rarè in vestimenta adhibetur.

Le corps ovale, garni d'un duvet & varié de noir & de blanc.

La tête oblongue ou arrondie. Le bec dépourvu de dentelures, un peu comprimé, presque cylindrique & comme composé de quatre pièces : les mâchoires égales ; celle d'en-haut crochue au bout ; celle d'en bas comprimée à l'extrémité & creusée en gouttière. Les narines en tube saillant, posé horizontalement sur le bec ou percées perpendiculairement.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol, tantôt d'une longueur égale à celle de la queue, tantôt plus courtes & tantôt plus allongées.

Les cuisses situées au milieu du corps, hors de l'abdomen & dégarnies de plumes à l'extrémité inférieure. Les pieds plus longs que la partie postérieure du corps, palmés & divisés en quatre doigts ; les trois antérieurs engagés par une membrane entière ; un ergot sans articulation à la place du doigt postérieur.

La queue ordinairement entière.

Ces oiseaux habitent la pleine mer & paroissent rarement sur les rivages. A l'approche d'un orage, ils se tiennent près des vaisseaux, & les matelots augurent de-là qu'ils sont menacés de la tempête. Ils nichent sur les flancs escarpés des rivages, dans des trous souterrains, sous la racine des arbres ou dans les anfractuosités des rochers. La femelle pond un ou deux œufs blancs. En Groenland, on mange leur chair cuite ou desséchée & on brûle leur graisse dans des lampes : on se sert rarement de leur peau pour faire des vêtements.

* *Espèces dont les narines sont en tube couché horizontalement sur le bec.*

* **LE TRÈS-GRAND PETREL. I. P. Gigantea.** *P. Corpore suprâ fusco & griseo vario ; subtis albo : vertice obscuro : genis, gulâ & pectore albis : remigibus reticibusque nigricantibus, marginè cineris : rostro flavo : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps varié de brun & de gris ; le dessous blanc : le sommet de la

tête obscur : les joues, la gorge & la poitrine blanches : les plumes de l'aile & de la queue noirâtres, bordées de cendré : le bec jaune : les pieds bruns. (*Pl. 20, fig. 2, & la tête de grandeur naturel, fig. 3.*)

La taille de cet oiseau égale celle de l'*Albatros*. Son bec, comme on le voit dans la figure que nous venons d'indiquer, paroît composé de plusieurs pièces articulées ensemble ; celle de l'extrémité représente un croc pointu. Il y a des individus dont le bec est long de quatre pouces & demi. Le sommet de la tête & le haut du cou sont d'un cendré-brun uniforme ; le dos est parsemé de taches de cette dernière couleur sur du blanchâtre. Les couvertures de l'aile, les plumes & les rectrices sont d'un brun noirâtre dans le milieu & frangées de cendré pâle : le blanc diminue sur les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre & les côtés. M. Latham ajoute qu'il a cinq doigts à chaque patte, réunis par une membrane, mais il n'indique point leur position ; il y a apparence que ce cinquième doigt consiste en un ergot posé auprès du doigt postérieur. Les pieds ont quatre pouces de longueur & la queue six : elle s'étend beaucoup au delà de la pointe des ailes, lorsqu'elles sont pliées. Ce *Pétrel* fréquente principalement les mers du Sud. M. de Bougainville & Dom Perney l'ont trouvé aux Isles Malouines : MM. Cook & Forster l'ont vu auprès de la terre des Etats, à la terre de Feu, à l'Isle de la Désolation. Il vit de poissons, de phoques & de cadavres. Les Espagnols le nomment *Quebrantahueffos*, ou briseurs d'os. Les matelots mangent sa chair & la trouvent bonne. Sa conformation s'éloigne un peu de celle des *Pétrels*, sur-tout s'il a cinq doigts à chaque patte ; mais la structure du bec, dans l'un & dans l'autre, est à-peu-près semblable ; & de plus, ces oiseaux ont encore un autre trait de ressemblance, c'est de ne paroître près des vaisseaux qu'à l'approche du gros remis. Les détails de description contenus dans le tome XIII, p. 498 de l'histoire des Voyages paroissent exacts, si l'on en excepte les dimensions du bec. *Voyage de M. de Bougainville, p. 63 ; Cook, second voyage, p. 205. Forster, it. 2, p. 515. Lath. Syn. III. 2, p. 396, n. 1, tab. 100. Les mers du Sud.*

L. 40. E. 84. P. R..

* LE PÉTREL ANTARCTIQUE. 2. *P. Antartica, P. Corpore suprà fusco & subtus albedo : remigibus secundariis rectricibusque albis, apice ni-*

gricantibus : rostro fusco : pedibus plumbeis.
Le dessus du corps brun ; le dessous blanchâtre : les plumes moyennes & les rectrices blanches, avec une tache noirâtre à l'extrémité : le bec brun : les pieds plombés.

La dénomination de *Pétrel Antarctique*, que le Capitaine Cook a donnée à cet oiseau, semble lui convenir parfaitement, parce qu'on ne le rencontre que sous les hautes latitudes Australes. Il ressemble au *Pétrel tacheté* ou *Damier*, à l'exception de la couleur du plumage. Son bec est brun, taché de noir à la pointe & long d'un pouce & demi ; l'iris couleur de noisette & le croupion blanc : la tête, l'avant du corps & le dos font brun ; le dessous est d'un blanc ombré de bleu : les premières plumes de l'aile ne montrent que du brun ; les moyennes & les rectrices sont blanches & marquées de noir à l'extrémité. Ces *Pétrels* sont en très-grand nombre auprès des Isles des glaces flottantes, entre le 36° & 61° degré de latitude Sud. Le Capitaine Cook a remarqué qu'ils ont plus de plumes que les autres oiseaux qu'il avoit vus dans le cours de son voyage, tant la Nature a pris soin de les vêtir conformément au climat qu'ils habitent. *Buff. tom. 17, p. 448. Cook, prem. voy. p. 257. Forst. it. 1, p. 108. Sous le Cercle Antarctique.*

L. 16. E. P. R..

* LE PÉTREL DE L'ISLE DE NORFOLK. 3. *P. Grisea. P. Corpore suprà & subtus obscurè griseo : capite & gula fusco & nigro undulatis : rostro nigro : pedibus anticè ex virescente-cinereis.*

Le dessus & le dessous du corps d'un gris-obscur : la tête & la gorge ondées de brun & de noir : le bec noir : les pieds d'un cendré-verdâtre par devant.

Le Capitaine Cook a trouvé ce *Pétrel* entre le 35° & le 50° degré de latitude Sud ; on en fait aussi mention dans la relation du voyage du gouverneur Philipp à Botany-Bay. Le bec est noir & long d'un pouce & demi. La tête, les yeux, la gorge & le menton sont ondoyés de brun & de noir : le reste du corps est en dessus d'un brun-fulgineux ; & en dessous d'un cendré-foncé. Le bord intérieur des plumes, sur-tout vers la base, est pâle, presque blanc ; & les ailes, quand elles sont pliées, dépassent la queue d'environ un pouce. La queue est arrondie ; elle est composée de douze plumes de la même couleur que celles du dos. Les pattes sont d'un jaune-pâle : le doigt intérieur est noir dans toute sa longueur ; celui du milieu n'offre

cette couleur que depuis le centre jusqu'à l'extrémité; la membrane est absolument de même, ainsi que le doigt postérieur. Cet oiseau habite l'Isle de Norfolk : Il se gîte dans le sable comme un Lapin, y passe tout le jour & ne sort que le soir pour chercher sa nourriture. On le voit ordinairement avec le *Pétrel à poitrine blanche* ; peut-être ne diffèrent-ils que par l'âge ou le sexe ? *Cook, prem. voy. tom. 1, p. 158. Lath. Syn. III. 2. 399, n. 4. Voyage du Gouverneur Philipp à Botany-Bay, trad. Franc. p. 216.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

- * LE PÉTRIL PLOUGEUR. 4. *P. Uinatrix. P. Corpore suprà ex fuscifcente-nigro ; subtùs albo : saccogulari nigro : rostro nigro, lateraliter albicante : pedibus exp caruleo-viridibus.*

Le dessus du corps d'un noir brunâtre ; le dessous blanc : une poche noire sous la gorge : le bec noir, blanchâtre par les côtés : les pieds d'un bleu-verdâtre.

Cette espèce est sur-tout remarquable par une poche membraneuse qu'elle porte au-dessous du bec, comme la *Fregate* & le *Pélican*. Son bec est fort, d'une couleur noire, taché de blanc sur les côtés de la mandibule inférieure & long d'un pouce : un iris brunâtre entoure la prunelle des yeux. Tout le dessus de la tête, du cou, du dos & du croupion, est d'un noir tirant sur le brun ; & le dessous blanc, à l'exception du menton & de la gorge, qui présentent une surface noire. Les pieds sont d'un bleu-verdâtre & la membrane intermédiaire noire. M. Latham observe que l'éperon de derrière manque. Si par cet éperon il entend le doigt postérieur, alors il faut ranger cette espèce dans un autre genre. Il y a de troupes nombreuses de ces oiseaux dans la Nouvelle-Zélande, dans la Baie de la Reine Charlotte : ils ont la grosseur du *petit Guillemot* & plongent avec beaucoup de facilité. *Lath. Syn. III. 2, p. 413, n. 19. La Nouvelle-Zélande.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R..

- * LE PÉTRIL A QUEUE FOURCHUE. 5. *P. Furcata. P. Corpore suprà argentato, obscuré cinereo ; subtùs albo : fronte & vertice fusco variegatis : remigibus primariis griseo-fuscis : caudâ furcatâ : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps argenté & ombré d'une teinte de cendré-obscur ; le dessous blanc : le front & le sommet de la tête variés de brun : les premières plumes d'un gris-brun : la queue fourchue : le bec & les pieds noirs.

Presque tous les individus compris dans la famille des *Pétrils*, ont la queue à-peu-près égale ; celui-ci au contraire a les rectrices latérales beaucoup plus allongées que celles du milieu ; aussi ce trait de conformation peut-il être regardé comme un des principaux caractères qui le distinguent. Son bec est noir, crochu à l'extrémité & long de trois quarts de pouce : la mandibule supérieure est surmontée de deux petits tubes qui représentent les narines. Le fond du plumage est d'un cendré-obscur argenté : il a quelques nuances brunes sur le front & le sommet de la tête ; un plastron gris sur le menton ; & une tache noire vers le pli de l'aile en dessous. Toutes les plumes de l'aile sont d'un gris-brun ; les moyennes ont une bordure plus claire ; celles de la queue ont le même fond de couleur, mais les latérales sont plus allongées que les intermédiaires, ce qui rend la queue fourchue. *Art. Zool. 2, p. 535, n. 463. Lath. Syn. III. 2, p. 410, n. 16. Les mers qui séparent l'Asie de l'Amérique.*

L. 10.. E.. P.. R..

- * LE PÉTRIL ENFUMÉ. 6. *P. Fuliginosa. P. Corpore suprà ex atro & fusco vario ; subtùs fuliginoso : vertice & collo superiori nigricantibus : uropygio fusco : caudâ furcatâ : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps varié de noir & de brun ; le dessous enfumé : le sommet de la tête & le haut du cou noirâtres : le croupion brun : la queue fourchue : le bec & les pieds noirs.

Voici encore un autre *Pétril* dont la queue est fourchue, mais il diffère du précédent par la couleur du plumage. Le sommet de la tête & le haut du cou sont teints d'un noir enfumé ; cette nuance est moins foncée sur le ventre. Le dos est varié de brun & de noir ; le brun seul domine sur le croupion. On voit du cendré sur les petites couvertures de l'aile : Les plumes ne montrent que du noir : les rectrices latérales sont plus allongées que celles du milieu, mais plus courtes que les plumes de l'aile, lorsqu'elle est pliée. Les pieds sont forts, d'une couleur noire & longs d'un pouce. Les membranes des doigts sont marquées sur quelques individus d'une tache jaunâtre. *Lath. Syn. III. 2. p. 409, n. 15. L'Isle d'Otahiti.*

L. 11. E.. P.. R.

- LE PÉTRIL-FRÉGATE. 7. *P. Fregata. P. Corpore suprà fusco ; subtùs albo : areâ subtùs oculos ex carulescente-cinereâ : temporibus albis : uropygio carulescente : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps brun ; le dessous blanc : un trait d'un cendré-bleuâtre au-dessous des yeux : les parties latérales de la tête blanches : le croupion bleuâtre : le bec & les pieds noirs.

Linné avoit donné une notice très-abrégée de cet oiseau, que M. Latham a décrit avec plus de détail, d'après un individu qui fait partie de la belle collection de M. Jos. Banks. Le bec est mince, un peu crochu à la pointe & long d'un pouce. On voit au-dessus de l'orbite des yeux une bandelette de cendré-bleuâtre. Le sommet de la tête & le haut du cou sont de la même couleur ; les tempes blanches ; le dos & les couvertures des ailes brunes. La queue est échancrée dans le milieu & un peu fourchue. Les pieds sont noirs : la membrane qui réunit les doigts est marquée d'un tache jaunâtre. Ce *Pétrel* est un peu plus petit que l'*Oiseau de tempête*. On le trouve sous le 37°. degré de latitude Sud. *Linn. f. n. 212. Lath. Syn. III. 2, p. 410, n. 17. L'océan.*

L. 8 $\frac{1}{2}$, E. P. n. R.

L'OISEAU DE TEMPÊTE. 8. *P. Pelagica. P. Corpore suprà nigricante, nitore purpureo ; subtis ex cinerascens-fusco : uropygio albo : rectricibus nigricantibus ; quatuor utrinque basi albidis : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noirâtre, avec des reflets pourpres ; le dessous d'un cendré-brun : le croupion blanc : les rectrices noirâtres ; les quatres latérales, de part & d'autre ; blanchâtres à la base : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 21, fig. 4.*)

Ce *Pétrel* est le dernier du genre en ordre de grandeur ; il n'est pas plus gros qu'un *Pinçon*. Son bec est noir, long d'environ six lignes & surmonté de deux petits tuyaux cylindriques, qui composent les narines. La couleur du plumage est d'un brun-noirâtre avec des reflets pourpres sur le devant du cou & sur les couvertures de l'aile ; d'autre reflets bleuâtres brillent sur les grandes plumes. Le croupion est blanc ; & le dessous du corps cendré tirant au brun. Les petites & les moyennes couvertures inférieures des ailes sont noirâtres ; & les grandes d'un cendré-brun. Le bord de l'aile, au-dessous du pli qui répond à celui du poignet, est couvert de petites plumes noirâtres, bordées de cendré-brun. Les neuf premières plumes de l'aile sont noirâtres ; toutes les autres offrent la même couleur & une teinte blanchâtre à la base au côté intérieur seulement ; les huit rectrices latérales sont de même ; les quatre in-

termédiaires sont entièrement noirâtres. Si la figure que nous venons de citer & que nous avons tirée de la Zoologie Britannique est exacte, il y a des individus qui ont de petites taches brunes en pinceaux sur la poitrine, & toutes les plumes des ailes frangées de cendré-brun sur du noirâtre. Cet oiseau, malgré sa petitesse & sa foiblesse apparente, se trouve dans toutes les mers & sous toutes les latitudes : il affronte la rigueur des mers glacées & les vents impétueux des régions polaires ; mais il est le premier à prévoir les orages & à chercher un abri contre leur violence : plus de six heures avant la tempête, il en a le pressentiment & se réfugie près des vaisseaux qu'il trouve en mer. Son vol est d'une rapidité inconcevable : il court, avec légèreté, sur la surface des eaux ; il suit les profondes vallées creusées entre deux lames en mouvement & y trouve un abri, quoique le flot y roule avec une vitesse extrême. Dans certaines saisons de l'année il acquiert beaucoup de graisse. Brunnich rapporte que les habitans de Ferøe sont dans l'usage de faire passer une mèche par la bouche & l'anus de l'*Oiseau de tempête* ; qu'ils y mettent le feu ; & que la graisse du corps leur fournit, par ce moyen, une lumière vive & éclatante. *Bruna. Ornith. boreal. n. 117. Brit. Zool. 2. n. 259. tab. 91. Buff. tom. 17. p. 459. Toutes les mers.*

L. 5 $\frac{1}{2}$, E. 12 $\frac{1}{2}$, P. 22. R. 12.

a. M. Salerne décrit un autre individu qu'il sépare de notre *Oiseau de tempête*. Il a la même taille, mais des couleurs bien différentes. Sa tête est presque entièrement bleue, ainsi que le jabor & les côtés, avec des reflets de violet & de noir. Le dessus du cou est verd & pourpre, changeant comme celui du *Pigeon*. Le sommet des ailes & le croupion sont mouchetés de blanc : tout le reste est noir. Il a le regard vif & très-assuré. Cet oiseau se trouve sur les mers d'Italie & paroît étranger à la terre ; du moins personne ne peut dire l'avoir vu sur les côtes. Sa présence est un présage certain de tempête prochaine, quoique le ciel, l'air & la mer ne paroissent pas l'annoncer & soient calmes & sereins ; alors il ne vole pas un à un, mais tous ceux qui sont à la vue d'un vaisseau (& ils le voient de loin) se réunissent. *Salerne. Ornith. p. 384. Les mers d'Italie.*

b. Le *Petit Pétrel* de *Kamschatka* est de la grosseur d'une *Hirondelle* : il a tout le plumage noir, à l'exception des ailes dont les

pointes font blanches. *Hist. du Kamtsch. tom. 1. p. 49. Les mers du Nord.*

- * LE PETREL DE NEIGE. 9. *P. Nivea. P. Corpore toto niveo: rostro ex carulescente-nigro: pedibus caruleis.*

Tout le corps blanc comme la neige : le bec d'un noir-bleuâtre : les pieds bleus.

Cet oiseau est bien désigné par la dénomination qu'il porte, non-seulement à cause de la blancheur de son plumage, mais parce qu'on le rencontre toujours dans le voisinage des glaces & des neiges. Il est à-peu-près de la grosseur du Pigeon. Son bec est noir, bleuâtre à la base, crochu à l'extrémité & long d'un pouce & un quart. Les ailes sont plus longues que la queue : les pieds brillent d'un bleu-foncé. Les doigts sont réunis par une membrane obscure, & armés d'ongles longs & crochus. *Buff tom. 17. p. 451. Forster. it. p. 96. Les îles de Glace, auprès de la Géorgie & de la Terre de Feu.*

L. 12. E. P. R..

- * LE PETREL A POITRINE BLANCHE. 10. *P. Variiegata. P. Corpore suprà nigricante; subtùs albo: pectore candido: rostro nigro: pedibus ex atro-fuscis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc : la poitrine blanche : le bec noir : les pieds d'un brun-foncé.

Cette espèce est décrite dans l'excellent ouvrage de M. Latham, sous le nom de *Petrel à poitrine blanche*, *White-breasted Petrel*. Le dessus du corps & le bec sont noirs ; les pieds d'un brun-noirâtre ; & la partie antérieure des doigts, ainsi que la moitié de la membrane qui les réunit, offrent une teinte d'un noir très-décidé. La queue, la poitrine & le ventre sont blancs ; & les plumes qui recouvrent le dessous de la queue variées de gris & de blanc. Le bec a un pouce & demi de longueur. *Lath. Syn. III. 2. p. 400. n. 6. L'île des Tourterelles & de Noël.*

L. 16. E.. P.. R..

- * LE PETREL CENDRÉ. 11. *P. Cinerea. P. Corpore suprà ex cinereo-carulescente; subtùs cinereo: genis, gulâ & pectore griseis: remigibus recurvibusque nigricantibus: rostro nigro: pedibus anticè rubris, posticè sub-nigris.*

Le dessus du corps d'un cendré-bleuâtre ; le dessous cendré : les joues, la gorge & la poitrine grises : les plumes de l'aile & de la queue noirâtres : le bec noir : les pieds rouges par devant, noirâtres par derrière. (*Pl. 21. fig. 1^e.*)

Quelques observateurs disent que cet oiseau est de la grosseur de la *Cornelle*. Son bec, long de deux pouces, fortement articulé & très-crochu, ressemble à celui des oiseaux de proie. Le manteau est d'un cendré bleuâtre & les plumes de l'aile d'un bleu presque noir. Tout le dessous du corps, le front, les joues & la poitrine, sont d'un gris plus ou moins blancâtre. Il y a des individus qui ont une longue tache brune sur le ventre. Ces *Petrels* sont d'excellens pêcheurs ; ils suivent les bateaux qui vont à la pêche des *Chiens de mer*, & sont très-friands des entrailles de ces animaux. On dit aussi qu'ils s'acharnent sur les baleines mortes ou blessées, dès qu'elles surfagent ; & qu'on les tue, un à un, à coups de bâton, sans que le reste de la troupe désempe. La femelle va pondre un œuf, tout blanc, dans les trous que les lapins creusent dans la terre : au rapport de Strom, elle se couche sur le dos pour couvrir sa ponte. *Linnaeus. f. n. 213. L'Océan, la mer Atlantique & celle du Sud.*

L. 15. E. 38. P. 30. R. 12.

a. L'individu que M. Brunnich a décrit sous la même dénomination ne paroît être qu'une variété de cette espèce. La partie supérieure du corps est noire : le front, le dessous du cou, des ailes, la poitrine & le ventre sont blancs ; les plumes de l'aile noires & bordées d'une teinte pâle ; celles de la queue entièrement noires. *Brunn. Ornith. boreal. p. 29. n. 119. La Norvège, l'île de Feroe.*

- LE PETREL TACHÉTÉ. 12. *P. Capensis. P. Corpore suprà albo, maculis fuscis, orâine digestis consperso; subtùs albicante: remigibus, recurvibus, rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps blanc & parsemé de taches brunes, rangées avec symétrie : les plumes de l'aile, celles de la queue, le bec & les pieds noirs. (*Pl. 21. fig. 2.*)

Ce *Petrel*, qu'on appelle encore *Damier*, à cause de la distribution symétrique des taches qu'on aperçoit sur son plumage, est de la grosseur du Pigeon. Il a le dessus de la tête & du cou noir ; le manteau régulièrement comparté par taches de blanc & de noir en manière d'échiquier ; les grandes plumes des ailes noires avec des taches blanches ; & la queue frangée de blanc & de noir. Tout le dessous du corps est grisâtre. Lorsqu'il est pris il fait entendre un cri semblable à celui du *Perroquet*. Il vit du frai de poisson qui flotte

sur la mer, des petits poissons & de la chair des baleines mortes. On les voit ordinairement en troupes au milieu des vastes mers qu'ils habitent ; & on assure qu'un attachement particulier & très-intime unit le mâle & la femelle. Ils vivent toujours ensemble, partageant leur nourriture ; & si l'un des deux est tué, l'autre bequere le corps de son compagnon comme pour essayer de le ranimer & reste tristement & long-tems auprès de son cadavre. La femelle ne pond qu'un œuf à la fin de Décembre, de la grosseur de ceux des Poules. *Linn. f. n. 213. Buff. tom. 17. p. 438. Les mers du Sud, principalement aux environs du cap de Bonne-Espérance.*

L. 15. E. 33. P. 29. R. 14.

a. On a rapporté de l'île de la Désolation, un individu qui paroît former une variété de cette espèce : il a pareillement des taches noires sur le dos, posées sur du roux-brunâtre. Sa queue est blanche, tachetée de noir : les deux doigts intérieurs sont marqués d'une couleur orangée vers le milieu de leur longueur & réunis par une membrane noire. *Lath. Syn. III. 2. p. 402. n. 8. L'île de la Désolation.*

L. 14. E. P. R..

* LE PETREL A BANDE BRUNE. 13. *P. Fasciata. P. Corpore supra ex virescente-cinereo ; subtus albo : remigibus caudaque rotundatâ obscuris : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un cendré-verdâtre ; le dessous blanc : les pennes d'une couleur sombre, ainsi que la queue, qui est arrondie : le bec noir : les pieds bruns.

M. Latham trace ainsi les caractères qui sont particuliers à cette espèce de *Petrel*. Il a le bec noir à la base, jaunâtre en ses bords & long d'un pouce ; les joues blanches & un trait de même couleur autour des yeux. La partie supérieure du corps est d'un gris qui tire sur le vert ; & le dessous blanchâtre. La queue est arrondie & brune au sommet. Les pennes des ailes présentent une teinte sombre & une tache presque noire à chaque extrémité ; lorsqu'elles sont étendues, on voit sur ce fond une bande brune qui traverse tout le corps & qui va aboutir à l'extrémité des deux ailes. Les pieds sont bruns ; & les doigts réunis par une membrane jaune. *Latham. Syn. III. 2. p. 409. n. 14. L'île de la Désolation.*

L. 11. E. P. R..

LE PETREL DE GLACE. 14. *P. Gelida. P. Corpore su-*

prâ nigro ; subtus cinereo : vertice, genis, cervice & humeris cinereis : rostro flavo : pedibus caruleis

Le dessus du corps noir ; le dessous gris : le sommet de la tête, les joues, le haut du cou & les épaules cendrés. Le bec jaune : les pieds bleus.

On a donné à cet oiseau le nom de *Petrel de glace*, parce qu'il semble avoir fixé sa demeure au milieu des glaces qui se trouvent sous le cercle du pôle Antarctique. La surface supérieure du corps, le tube des narines & le bord des mandibules sont noirs ; le sommet de la tête, les joues, les plumes scapulaires & le ventre d'un gris-cendré ; le menton, la gorge & la poitrine blancs, ainsi que le dessous des doigts. Le bec est jaune & long d'un pouce trois quarts. *Latham. Syn. III. 2. p. 399. n. 5. Le pôle Antarctique.*

L. 19. E. P. R..

* LE PETREL NOIR. 15. *P. Melanopus. P. Corpore supra nigro ; subtus albedo : gula pallidè argenteâ, fusco-punctatâ : rostro nigro : pedibus pallidis.*

Le dessus du corps noir ; le dessous blanchâtre : la gorge d'un blanc argentin, un peu pâle & mouchetée de brun : le bec noir : les pieds d'une couleur sombre.

On connoît facilement ce *Petrel* à la livrée qu'il porte. Tout le manteau & les ailes sont noires, excepté le milieu du dos, où l'on commence à appercevoir une légère teinte qui tire sur le gris. La gorge est d'une couleur argentine un peu pâle ; ce fond est parsemé de petits points bruns. Son bec est noir & long d'un pouce & demi. Les ailes pliées s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue. On voit une tache noire à la base de la membrane qui sert de nageoire ; & aux articulations des doigts. *Latham. Syn. III. 2. p. 408. n. 12. L'Amérique septentrionale.*

L. 13. E. P. R..

* LE PETREL A QUEUE NOIRE. 16. *P. Melanura. P. Corpore supra cinereo ; subtus albo : vertice & fronte griseis : caudâ nigra, rotundatâ : rostro flavicante : pedibus carulescentibus.*

Le dessus du corps cendré : le dessous blanc ; le sommet de la tête & le front gris : la queue noire & arrondie : le bec jaunâtre : les pieds tirant sur le bleu.

Il est à-peu près de la taille du *Petrel-Puffin*. Son bec est jaunâtre & taché de noir par les bords : un iris cendré entoure la prunelle. Toute la surface supérieure du corps

est d'un cendré obscur , plus clair sur le sommet de la tête & sur le front : le ventre est blanc ; & la queue noire, doublée de cendré. Une teinte bleuâtre règne sur les pattes, dont les doigts sont réunis par une membrane jaune & armés d'ongles pâles. On le trouve sous le cercle Antarctique. Il se nourrit de poissons & d'insectes de mer. *Lath. Syn. III. 2. p. 405. n. 10. Les mers du Nord.*

L. 20 $\frac{1}{2}$, E. P., R.,

a. M. Latham observe qu'on trouve souvent des individus qui ont le bec d'un bleu pâle, & la poitrine, ainsi que le ventre, d'un brun-noirâtre. *Lath. ibid.*

LE PETREL-PUFFIN. 17. *P. Glacialis. P. Corpore suprâ ex grisco-carulescente ; subtus albo : remigibus fuscis : rectricibus cinereis : rostro pedibusque ex cinerascence-flavis.*

Le dessus du corps d'un gris-bleuâtre ; le dessous blanc : les plumes de l'aile brunes ; celles de la queue cendrées : le bec & les pieds d'un jaune-cendré. (*Pl. 21. fig. 3.*)

Ce *Petrel*, comme toutes les autres espèces de ce genre, a le bec articulé & comme composé de quatre pièces, dont deux, semblables à de morceaux surajoutés, forment les extrémités des mandibules ; mais la pointe de la mâchoire inférieure, au lieu d'être creusée en gouttière & comme tronquée en manière de cuiller, est aigüe & recourbée comme celle d'en-haut. Ce caractère est commun à plusieurs autres espèces. La surface supérieure du corps est d'un gris-clair sur la tête ; & d'une couleur plus foncée ou bleuâtre sur le dos. Ce gris-bleu devient entièrement noirâtre sur les ailes & la queue, de manière cependant que chaque plume paroît festonnée d'une teinte moins rembrunie. Le bec est jaunâtre, noir à l'extrémité & long de deux pouces une ligne. La partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont pareillement d'un jaune-sale. Ces oiseaux se nourrissent de poisson. Au mois de Novembre, la femelle pond un ou deux gros œufs, tout blancs, qu'elle dépose dans les terriers des lapins après les en avoir chassés, ou sur les bords escarpés de l'île Disco, suivant l'observation de M. Otho Fabricius. Aldrovande assure que le cri de ces *Petrels* ressemble à s'y tromper aux vagissemens d'un enfant nouveau-né. *Linn. f. n. 213. Buff. tom. 17. p. 461. Le Groenland, le Spitzberg, les mers Septentrionales & Australes jusqu'aux cercles Arctiques & Antarctiques.*

L. 18 $\frac{3}{4}$, E. 40, P. 30, R. 12;

a. Le *Fulmar* ou *Petrel-Puffin gris-blanc de l'île Saint-Kilda* est vraisemblablement une variété de l'espèce précédente, puisqu'il n'en diffère que par la couleur du plumage du dos, qui est entièrement blanc : les pieds sont d'un gris-obscur & les ailes noirâtres. *Buff. ibid. p. 467. Oth. Fabric. Faun. Groenl. n. 55. Le Groenland.*

b. Il n'est pas rare de trouver des individus qui ont le bec noir ; la tête, le cou, le ventre & la queue blancs ; le dos cendré ; les plumes noirâtres & les pieds d'une couleur sombre. *Lath. Syn. III. 2. p. 405. Variété. A. L'Océan Antarctique.*

LE PETREL-PUFFIN BRUN. 18. *P. Æquinoctialis. P. Corpore suprâ & subtus fusco : rectricibus duabus intermediis longioribus : rostro flavo : pedibus fuscis.*

Le dessus & le dessous du corps bruns : les deux rectrices intermédiaires plus allongées : le bec jaune : les pieds bruns.

Ce sont-là presque tous les caractères que nous avons sur cette espèce de *Petrel*. Edwards la décrit sous le nom de *Petrel noir* ; ce Naturaliste remarque cependant que la couleur uniforme de son plumage est plutôt un brun-noirâtre qu'un noir décidé. « Les narines, dit-il, semblent avoir été allongées en deux tubes joints ensemble, qui, sortant du devant de la tête, s'avancent environ aux deux tiers de la longueur du bec, dont les pointes recourbées en croc fléchi en bas, semblent être de deux pièces ajoutées & soudées ». Il est à-peu-près de la grosseur du *Corbeau*. Le bec a environ trois pouces de longueur. Le doigt postérieur consiste en un petit ongle, long de deux lignes. *Buff. tom. 17. p. 468. Edw. tab. 89. Le Cap de Bonne-Espérance, la nouvelle Zélande.*

L. 23. E... P... R...

a. M. Pallas a décrit un autre *Petrel*, qui semble être une variété de cette espèce. Tout le corps & les pieds sont d'un brun-ensumé. *Pall, Spicil. 5. p. 28. Le Kamtschatka, les îles Kuriles.*

L. 23. E... P... R...

* LE PUFFIN DU BRÉSIL. 19. *P. Brasiliensis. P. Corpore suprâ nigricante ; gutture flavo : remigibus rectricibusque ex fusco-nigricantibus.*

Le dessus du corps noirâtre : la gorge jaune ; les plumes de l'aile & celles de la queue d'un brun-noirâtre.

Suivant Willughby, cet oiseau est de la grosseur d'une *Oie*, il a la tête renflée, arrondie ;

le cou alongé; la surface supérieure du corps noirâtre; la gorge jaune; & les plumes de l'aile & de la queue d'un brun tirant sur le noir. On ne connoît pas encore la couleur du bec ni celle des pattes. Raj assure qu'il se tient dans la mer, près de l'embouchure des rivières; qu'il nage & plonge avec beaucoup de facilité; & qu'il fait son nid sur le rivage. *Raj. Av. p. 133. n. 3. Willughby. Ornith. p. 334. tab. 62. L'embouchure des fleuves du Brésil.*

*** Espèces dont les narines consistent en deux tubes posés obliquement, ou en deux tuyaux perpendiculaires.*

* LE PETREL BLEU A BEC ÉTROIT. 20. *P. Carulea. P. Corpore supra ex cinerascens-caruleo; subtus albo: areâ infrâ oculos, taniâ ad pectus & fasciâ in dorso obscuris: reâtricibus apice albis: rostro pedibusque caruleis.*

Le dessus du corps d'un cendré-bleu; le dessous blanc: un trait au-dessous des yeux, une zone sur la poitrine & une bande sur le dos d'une couleur obscure: les rectrices blanches à l'extrémité: le bec & les pieds bleus.

Le Capitaine Cook a trouvé cette nouvelle espèce sur la mer du Sud, entre le 47 & le 58^e degré de latitude. Elle a le bec bleu, ainsi que les pieds, taché de noir à la pointe, jaunâtre en ses bords & long d'un pouce & un quart. Il y a une bandelette sombre au-dessous des yeux; une zone de même couleur sur la poitrine & une bande transversale sur le dos, qui passe aussi sur les ailes. Le manteau est d'un bleu-cendré & le ventre blanc. Les grandes plumes de l'aile ont un ton de couleur plus foncé que les suivantes: celles de la queue sont variées de noir & de blanc: le noir occupe d'autant plus d'espace que les plumes se rapprochent du centre; de sorte que les deux intermédiaires n'ont du blanc qu'à la pointe; les latérales sont entièrement blanches. *Lath. Syn. III. 2. p. 415. n. 21. L'Océan Pacifique.*

L. 12. E... P... R...

* LE PETREL BLEU A BECLARGE. 21. *P. Latiostris. P. Corpore supra ex cinerascens-caruleo; subtus albo: striâ infrâ oculos nigrâ: fasciâ in dorso, transversâ, fuscâ: reâtricibus apice nigricantibus: rostro ex carulescente-griseo, basi lato: pedibus nigris.*

Le dessus du corps d'un bleuâtre-cendré; le dessous blanc: un trait noir au-dessous des yeux: une bande brune, transversale sur le dos: les

rectrices noirâtes à l'extrémité: le bec d'un gris-bleuâtre & large à la base: les pieds noirs.

Le principal trait caractéristique qui distingue cette espèce de la précédente, consiste dans la grande largeur du bec, qui est d'un pouce à la base; il a un pouce & un quart de longueur: la langue est aussi fort épaisse & charnue. Les parties latérales de la tête sont blanches & marquées d'une bandelette noire au-dessous des yeux. Sur la teinte de gris-bleu, qui couvre tout le dessus du corps, on voit une bande plus foncée, qui coupe en travers les ailes & le bas du dos. Le bout de la queue est d'un bleu-foncé ou noirâtre: le ventre & le dessous des ailes sont revêtus de blanc tirant sur le bleu. Le Petrel bleu est à-peu-près de la grosseur d'un petit Pigeon: M. Forster en trouva un grand nombre rassemblés pour nicher à la nouvelle Zélande. Les uns voloient; d'autres étoient au milieu des bois dans des trous en terre, sous des racines d'arbres & dans les crevasses des rochers, où on ne pouvoit les prendre. Le bruit qu'ils faisoient ressembloit au croassement des grenouilles, continue toujours M. Forster; on n'en voyoit point pendant le jour, mais ils voloient beaucoup pendant la nuit. *Buff. tom. 17. p. 454. Forst. Voy. p. 153. Obs. p. 199. L'Hémisphère Austral.*

L. 12. E... P... R...

* LE PETREL OBSCUR. 22. *P. Obscura. P. Corpore supra ex fusco-nigricante; subtus albo: colli lateribus albo & fusco variis: reâtricibus alarum mediis margine albicantibus: rostro nigro, lateraliâter corneo: digitis duobus interioribus flavescenscentibus.*

Le dessus du corps d'un brun-noirâtre; le dessous blanc: les côtés du cou variés de blanc & de brun: les couvertures moyennes de l'aile frangées de blanchâtre: le bec noir & d'une couleur de corne par les côtés: les deux doigts intérieurs jaunâtres.

Cette espèce de Petrel a le bec noir, d'une couleur de corne par les côtés, crochu à l'extrémité & long d'un pouce & demi. Les narines consistent en deux trous presque imperceptibles. Les parties latérales du cou sont mêlées de blanc & de brun. Le manteau est d'un brun-noirâtre; & le ventre blanc. Les moyennes couvertures de l'aile sont bordées de blanchâtre sur du brun. Les pieds sont noirâtres extérieurement & teints en dedans d'une nuance sombre: les deux doigts intérieurs ne montrent que du jaunâtre: la membrane intermédiaire est oran-

gée. *Lath. Syn. III. 2. p. 416. n. 23. L'île de Noël.*

L. 13. E... P... R...

* LE PETREL DE LA MER PACIFIQUE. 23. *P. pacifica. P. Corpore supra nigro; subtus obscuro: rostro plumbeo: pedibus pallidis, nigro maculatis.*

Le dessus du corps noir; le dessous obscur: le bec couleur de plomb: les pieds pâles, tachetés de noir.

Son bec est d'une couleur de plomb, recourbé à la pointe & long de deux pouces. Les narines sont ovales, un peu renflées, disposées obliquement & situées à un pouce & un quart de la base du bec. Toute la surface supérieure du corps est couverte d'un manteau noir; & l'inférieure garnie d'un plastron blanc. Les pieds sont d'une couleur pâle & semés, ainsi que les doigts & la membrane intermédiaire, de petites taches noires. On voit de troupes nombreuses de ces *Petrels* sur l'Océan Pacifique, aux environs de l'île *Euopoa*: aussi tôt qu'ils aperçoivent quelqu'un, ils se plongent dans l'eau & reparoissent à la surface peu de tems après. *Lath. Syn. III. 2. p. 416. n. 22. L'Océan Pacifique.*

L. 22. E. 40. P... R.

X X I^e. G E N R E.

GOILAND, *Larus. Linn. f. n. 224.*

Corpus ovatum, lanugine densâ vestitum, albo & nigricante varium.

Caput crassum, elongatum. Rostrum rectum, leve, cultratum: mandibulae aequales aut inaequales; superior apice subadunca; inferior superiore brevior, recta. Nares lineares, anticè latiores, magnâ ex parte cerâ testâ. Lingua canaliculata, subtus plana, apice bifida.

Collum breve.

Ala pro mole corporis magna, sapiens caudâ longiores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumis denudata. Pedes breves, natatorii, tetradactyli: digiti tres anteriores membranâ integrâ conjuncti; postico libero, exiguo.

Cauda integra.

Aves pelagicae, tristes, clamorosae, voraces, gregatim in litore currunt & egregiè volant; in rupibus aut in terrâ effossâ nidum struunt, ubi samina tria aut quatuor ova ponit, oblonga, maculata. Pulli ad tertium usque annum ma-

culati, hinc specierum limites tam difficulter definiendi. Ova osculenta, vix caro.

Le corps ovale, garni d'un duvet épais & varié de blanc & de noirâtre. La tête épaisse, alongée. Le bec droit, lisse, tranchant: les mandibules égales ou inégales; celle d'en haut recourbée en croc; celle d'en bas plus courte & droite. Les narines étroites, alongées, plus élargies pardevant & recouvertes, en partie, par une cire. La langue cannelée, plane en dessous & fourchue à l'extrémité.

Le cou court.

Les ailes grandes relativement au volume du corps & ordinairement plus longues que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & dégarries de plumes au-dessus du genou. Les pieds courts, palmés, divisés en quatre doigts: les trois antérieurs engagés par une membrane entière; celui de derrière libre & très-petit.

La queue entière.

Ce sont des oiseaux maritimes, tristes, criards, voraces, qui vont par troupes & qui fréquentent les rivages de la mer; ils volent avec beaucoup de rapidité: ils font leur nid sur les rochers ou dans des trous qu'ils creusent en terre: la femelle pond trois ou quatre œufs, oblongs & tachetés. La livrée des petits est variée de plusieurs couleurs jusqu'à la troisième année, de-là vient la difficulté d'assigner à chaque espèce le caractère qui la distingue. On mange les œufs & on fait peu de cas de leur chair.

* *Espèces dont la taille surpasse ou égale celle du Canard-domestique, & qui sont connus sous le nom de Goelands & de Stercoraires.*

LE BOURGMESTRE. 1. *L. Fuscus. L. Corpore supra ex griseo-fusco; subtus albo: capite & collo candidis: palpebris rubris aut flavis: remigibus fuscis, apice nigris: rectricibus, albis: rostro flavo, liturâ rubrâ conspicuo: pedibus flavis.*

Le dessus du corps d'un gris-brun; le dessous blanc: la tête & le cou blancs: les papières rouges ou jaunes: les penes de l'aile brunes & terminées de noir; celles de la queue blanches: le bec jaune & marqué d'une bandelette rouge: les pieds jaunes. (*Pl. 22, fig. 3.*)

La démarche grave & la grande taille de ce *Goeland*, lui a fait donner le surnom de *Bourgmestre*. Il a le bec jaune, long d'environ deux pouces & marqué, sur chaque angle de la

mandibule inférieure, d'une bande rouge. Les paupières sont d'un rouge-vif dans les uns & jaunes dans les autres. L'iris des yeux est d'un beau jaune. La tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les flancs & les rectrices sont d'un blanc éclatant. Le fond du manteau est gris-brun, avec quelques taches blanches à l'extrémité des plumes scapulaires. Toutes les penes de l'aile sont brunes; les deux premières ont un peu de blanc vers la pointe & une tache noire à l'extrémité; la cinquième & la sixième sont terminées de brun; toutes les autres ont un peu de blanc à la poitrine. Dans les mers du Nord, ces oiseaux vivent des cadavres des grands poissons; & lorsqu'on traîne une Baleine à l'arrière du vaisseau, dit Martens, ils s'attroupent & viennent enlever de gros morceaux de son lard. Leur cri tient de celui du Corbeau: ils donnent la chasse aux *Grisards*, qui se laissent barre & pincer, tout robustes qu'ils sont, sans faire la moindre résistance. Ils posent leurs nids au sommet & dans les fentes des plus hauts rochers, où la femelle dépose trois œufs blanchâtres, tachetés de noir & plus petits que ceux du *Goeland à manteau noir*. Linn. f. n. 225. Buff. tom. 16, p. 208. L'Europe, l'Asie, l'Amérique.

L. 24, E. 52. P. 30. R. 12.

LE GRISARD. 2. *L. Nevius*. *L. Corpore supra albo & griseo-fusco transversim undulato; subtus albo & griseo vario: capite & collo dorso concoloribus: remigibus primariis supernè fuscis; infernè cinereis: rectricibus albo & fusco variegatis: rostro nigro: pedibus flavescensibus.*

Le dessus du corps ondulé transversalement de blanc & de gris-brun; le dessous varié de blanc & de gris: la tête & le cou de la couleur du dos: les premières penes brunes en dessus & cendrées en dessous: les rectrices mêlées de blanc & de brun: le bec noir: les pieds jaunâtres. (Pl. 22, fig. 2.)

J'ai vu plusieurs individus vivans de cette espèce: ils ont la tête, le cou, la poitrine, le dessus & le dessous du corps ondulés transversalement & en zig-zags, ou tachetés de gris-brun sur un fond blanc. Les couleurs du dos ont une teinte plus foncée que celle du ventre. L'aile est composée de trente plumes: les dix premières sont d'un brun-rougeâtre en dessus & cendrées en dessous avec une tige blanche: les dix-sept suivantes sont d'un gris-brun extérieurement & variées d'un peu de blanc vers leur extrémité; le côté intérieur est gris & tacheté de

blanc: les trois plus proches du corps offrent la même disposition de couleur que les plumes scapulaires. Les rectrices sont longues de six pouces, blanches à leur origine & marquées de taches brunes, les unes longitudinales, les autres irrégulières, ensuite brunes & bordées de blanchâtre par le bout. Sur chacune de ces plumes, le brun occupe d'autant moins d'espace que la plume est plus extérieure. L'iris des yeux est d'un joli gris: le bec est noir, épais, robuste & long de deux pouces trois quarts. Les ailes pliées dépassent la queue d'environ deux pouces & demi. Suivant les observations de M. Baillon, tous les *Grisards* sont, dans le premier âge, d'un gris-falé & sombre; mais dès la première mue, la teinte s'éclaircit; le ventre & le cou sont les premiers à blanchir, & après trois mues, le plumage est tout ondulé & moucheté de gris & de blanc; ensuite le blanc gagne à mesure que l'oiseau vieillit, de sorte que les plus vieux *Grisards* finissent par blanchir presque entièrement. La femelle ne diffère du mâle que par la taille, qui est un peu moindre. Cet oiseau est carnassier & très-vorace: il avale de poissons plats presque aussi larges que son corps; & prend avec la même avidité de la chair crue & même de petits animaux entiers, comme de taupes, de rats & de petits oiseaux. Il fuit constamment jusqu'au milieu des glaces les vaisseaux qui vont à la pêche de la Baleine. Lorsque la Baleine est morte & que son cadavre surnage, les *Grisards* se jettent dessus par milliers & en enlèvent de tous côtés de lambeaux: quoique les Pêcheurs s'efforcent de les écarter en les frappant à coups de gaules ou d'avirons, à peine leur font-ils lâcher prise à moins de les assommer. Cet acharnement stupide leur a mérité le surnom de *ottes bêtes*, *Mallemecke* en Hollandois. Brunn. Ornith. Boreal. n. 150. Buff. tom. 6, p. 167, n. 5. Buff. tom. 16, p. 200. Le nord de l'Europe.

L. 23, E. 60, P. 30, R. 12.

* LE GOELAND ARGENTÉ. 3. *L. Argentatus*. *L. Corpore supra cano; subtus albo: capite & collo superiori nigro-lineatis: remigibus primariis in medio supernè nigris, infernè griseis, apice albis: rostro flavo, ad angulos mandibule inferioris croceo.*

Le dessus du corps gris; le dessous blanc: la tête & le haut du cou rayés de noir: les grandes penes de l'aile noires en dessus, vers le milieu de leur longueur, doublées de gris & terminées de blanc: le bec jaune & taché de

safran aux angles de la mandibule inférieure.

M. Brunnich, qui, le premier a fait connoître cette espèce, observe qu'elle est de la grosseur du *Bourgmestre*, peut-être aussi n'en est-elle qu'une variété individuelle. Un manteau gris couvre le dos & les ailes : le reste du plumage est blanc ; mais ce fond est rembruni par de hachures noires répandues sur la tête & la partie supérieure du cou. Les premières plumes de l'aile sont doublées de gris & comme mi-parties en dessus de cendré & de noir ; cette dernière couleur occupe l'extrémité de la plume, qui est aussi marquée d'une tache blanche. *Brunn. Ornith. Boreal. n. 149. Art. Zool. 2, p. 533. C. Les mers du Nord.*

* LE GOELAND A MANTEAU GRIS. 4. *L. Glaucus. L. Corpore supra griseo ; subtus albo : capite & collo albis ; remigibus cinereis , apice albis ; quatuor prioribus versus apicem nigricantibus : restribus candidis ; rostro flavo ; mandibula inferioris angulo utrinque croceo : pedibus fulvescentibus.*

Le dessus du corps gris ; le dessous blanc : la tête & le cou blancs : les plumes de l'aile cendrées & terminées de blanc ; les quatre premières noirâtres à l'extrémité ; celles de la queue blanches : le bec jaune, avec une tache couleur de safran aux angles de la mandibule inférieure ; les pieds roussâtres. (*Pl. 22, fig. 1^e.*)

Un peu moins grand que le *Goeland à manteau noir*, celui-ci diffère encore par le gris-cendré étendu sur le dos & par les échancrures noires qu'on remarque sur les grandes plumes de l'aile. Il a de même le reste du plumage blanc ; l'iris jaune & les pieds roussâtres ou couleur de chair livide. Le bec, qui dans les jeunes est presque noir, prend une teinte jaunâtre dans les adultes & devient presque orangé dans les vieux ; il est long de trois pouces & un quart & marqué d'une tache rouge ou safranée au renflement du demi-bec inférieur. La première plume de l'aile est cendrée du côté intérieur, noirâtre extérieurement & terminée de blanc, sur lequel est posée une tache noirâtre : les autres plumes sont cendrées, ombrées de noirâtre à l'extrémité, avec une tache blanche au bout de chacune. Toutes les autres sont cendrées & finissent par une tache blanche. Il y a de taches roussâtres sur le dos des jeunes individus, qui s'évanouissent à mesure qu'ils avancent en âge : ils n'ont point non plus de tache rouge aux angles de la mandibule inférieure. La femelle se distingue à peine du mâle. Comme les au-

tres espèces de ce genre, ce *Goeland* se nourrit de poisson : il niche sur les rivages escarpés de la mer & choisit de préférence les endroits garnis de graminées : la femelle pond au mois de Mai trois œufs, plus gros que ceux du *Canard*, d'une couleur pâle & mouchetés de brun. M. de Sept-Fontaines, Auteur de la partie des *Bois* pour l'Encyclopédie-Méthodique, a eu la complaisance de me communiquer des notes fort intéressantes sur les mœurs de cet oiseau : « Je ne connois point, dit-il, de Naturaliste qui fasse mention de l'âge auquel parvient le *Goeland*. M. Mollier, Négociant & Consul de Hollande à Calais, en conserve un de l'espèce à manteau gris, qui décidément passe trente ans ; & qui, peut-être, est beaucoup plus vieux. On le prit en 1760 ; il étoit alors ce qu'il est aujourd'hui : ainsi rien n'annonce qu'il fut dans le premier âge de la vie. Je l'ai vu cent fois ; il se porte encore à merveille ; & cette longue suite d'années ne paroît avoir fait sur lui aucune impression sensible. On a vanté la vigilance de l'*Oie* & sa garde sûre ; le *Goeland* possède bien plus éminemment encore cette qualité. Quelque précaution qu'on prenne en entrant dans la vaste enceinte où vit cet oiseau, il est rare qu'on échappe à son œil attentif ; & dans l'instant des cris aigus & répétés annoncent la présence du nouvel objet. En commençant les cris, il incline le bec vers la terre, puis le relève perpendiculairement en soutenant fort long-tems les mêmes sons : le cri se termine toujours par une espèce de miaulement. M. de Buffon observe que ce *Goeland* a trois cris, le premier, qui est le plus fréquent, semble rendre ces deux syllabes *qui-an*, qui partent comme d'un coup de sifflet, d'abord bref & aigu & qui finit en un ton plus bas & plus doux. Son second cri, qu'il prononce quand on le poursuit, peut se rendre par la syllabe *tia, tia*, répétée fort vite. Enfin vers les printems, il a un nouvel accent de voix très-aigu & très-perçant qu'on peut exprimer par le mot *quieute* ou *pieute*, tantôt bref & répété précipitamment, & tantôt traîné sur la finale avec des intervalles marqués comme ceux qui séparent les soupirs d'une personne affligée. *Oth. Fabric. Fawn. Groenl. p. 110. Buff. tom. 16, p. 189. Les mers du Nord.*

L. 23. E. 55. P. 30. R. 12.

LE GOELAND A MANTEAU NOIR. 5. *L. Marinus. L. Corpore supra nigro ; subtus albo : capite & collo candidis ; remigibus nigris , apice albis :*

retrixibus albis : rostro flavo ; mandibulâ inferiori versùs apicem utrinquè croceo notatâ : pedibus albidis.

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : la tête & le cou blancs : les plumes de l'aile noires & terminées de blanc : les rectrices blanches : le bec jaune ; la mandibule inférieure marquée, de part & d'autre, vers l'extrémité d'une tache safranée : les pieds blanchâtres. (Pl. 21, fig. 5.)

Il y a plusieurs individus de ce genre à la Ménagerie de Chantilly. Ils ont tous le bec fort, robuste, long d'environ trois pouces & demi, jaunâtre, avec une tache couleur de safran à l'angle saillant de la mandibule inférieure : les paupières sont d'un jaune-aurore ; la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre & la queue d'un blanc de neige ; le dos noir ou noirâtre-ardoisé ; les plumes de l'aile noires, terminées de blanc & les pieds, ainsi que leurs membranes, d'une couleur de chair blanchâtre & farineuse. Selon Otho Fabricius, les petits sont tachetés de blanc & de brun, tant sur le dos que sur la queue ; le blanc occupe le contour des plumes & le noir réside dans le centre. Ils ont les pieds d'une couleur plus pâle & le bec dépourvu de tache safranée. Le cri de ces oiseaux est assez semblable à celui de l'Oie : c'est un son enroué, *qua, qua*, prononcé d'un ton rauque & répété fort vite. Ils se nourrissent principalement de poissons : au mois de Mai ils nichent dans les graminées ou sur les tas de fiente des oiseaux : la femelle pond trois œufs pâles, tachetés de brun & beaucoup plus gros que ceux du *Canard-domestique*. Linn. f. n. 225. Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 102. L'Europe.

L. 24 $\frac{1}{2}$. E. 62. P. 34. R. 12.

LE GOELAND BRUN. *L. Cataractes. L. Corpore suprâ obscurè fusco ; subtùs griseo & fusco transversim lineato : capite, gulâ & collo fuscis : remigibus prioribus retrixibusque lateralibus nigris ; basi intus albidis : rostro nigro : pedibus ex griseo-flavicantibus.*

Le dessus du corps d'un brun-obscur ; le dessous gris & rayé transversalement de brun : la tête, la gorge & le cou bruns : les grandes plumes de l'aile & les latérales de la queue noires & blanchâtres à la base du côté intérieur : le bec noir : les pieds d'un gris-jaunâtre.

Les Naturalistes semblent être convenus de rapporter à cet oiseau le *Cataracte* d'Aristote,

lequel, suivant que l'indique son nom, tombe sur l'eau comme un trait pour y saisir sa proie : celui-ci, en effet, fond avec tant de rapidité sur un poisson que les pêcheurs attachent sur une planche pour l'attirer, qu'il s'y casse la tête. Il a le bec noir, crochu, revêtu à la base d'une cire noire & long d'un pouce trois quarts ; la tête, le haut du cou, le dos & le croupion d'un brun-sombre ; la poitrine, le ventre, les flancs & les couvertures inférieures de la queue d'un gris rayé transversalement de brun. Les grandes plumes de l'aile sont noires, si l'on excepte le côté intérieur qui est blanchâtre à la base : les suivantes sont de la couleur du dos. Les deux rectrices intermédiaires sont entièrement noires & un peu plus longues que les autres : les latérales ressemblent aux grandes plumes de l'aile. On rencontre souvent quelques différences dans les couleurs : le front & le menton sont cendrés ; les plumes du dos & des ailes brunes & frangées de roussâtre : la poitrine, le ventre & le dessous de la queue sont d'un roux pâle. Du reste, les pieds sont noirs, raboteux & armés d'ongles très-crochus : le doigt postérieur, qui est sensiblement plus court que dans les autres espèces, a aussi un ongle très-recourbé. La conformation du bec & des pattes annonce assez que cet oiseau est très-vorace, cruel & sanguinaire : en effet, il est l'ennemi déclaré de toutes les espèces de ce genre & même de l'*Albatros*, qu'il poursuit à outrance. On dit même qu'à l'île de Fer, il attaque les agneaux, les déchire & emporte les lambeaux dans son nid, qu'il place parmi les graminées. Linn. f. n. 226. Buff. tom. 16. p. 193. Lath. Syn. III. 2. p. 385. n. 14. Les mers Septentrionales & quelquefois celles du Sud.

L. 24. E. 54. P. R. 12.

* LE GOELAND A BEC CERCLÉ. *7. L. Ichthyatus. L. Corpore suprâ & subtùs niveo : capite & colli medietate superiori nigris : palpebris albis : rostro sulvo, liturâ fuscâ versùs apicem cincto : pedibus ex fusco-rubris.*

Le dessus du corps d'un blanc de neige : la tête & la moitié supérieure du cou noires : les paupières blanches : le bec fauve, entouré vers la pointe d'une bandelette brune : les pieds d'un brun-rougeâtre.

La couleur du bec n'est pas très-décidée ; elle est tantôt d'un jaune livide, tantôt rouille & quelquefois rouge, mais il y a toujours une bandelette brune, transversale, posée vers l'ex-

trémiré. Les paupières sont blanches; l'iris brun & l'intérieur de la bouche rouge. Tout le plumage est blanc, excepté la tête & la partie supérieure du cou, qui sont recouverts d'un capuchon noir. On dit que sa grosseur surpasse celle du *Canard* que nous avons nommé *Cra-vant*; que son cri a quelque rapport avec celui du *Corbeau*; & que la femelle dépose sur le sable nud des œufs oblongs, semés d'une multitude de petites taches d'un brun-pâle. *Pall. it. 2. p. 713. n. 27. Oedm. nov. aël. Stock. 1783. n. 1. p. 118. La mer Caspienne.*

LE STERCOIRAIRE A LONGUE QUEUE. 8. *L. Parastiticus. L. Corpore suprâ nigricante; subtis dilutiori: capite nigro: collo & pectore albis: remigibus fuscis: rectricibus duabus intermediis longissimis: rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps noirâtre: le dessous moins foncé: la tête noire: le cou & la poitrine blancs: les penes de l'aile brunes: les deux intermédiaires de la queue très-allongées: le bec & les pieds noirâtres. (*Pl. 24. fig. 1^e.*)

Le prolongement des deux plumes intermédiaires de la queue, en deux brins détachés & divergens, forme le principal caractère qui distingue cette espèce. Son bec, qui est long d'un pouce neuf lignes & noirâtre, ainsi que les pieds, se termine par un petit crochet. Les narines sont placées près de l'extrémité du bec. La tête est recouverte d'une calotte noire, qui finit au-dessous des yeux: le cou & la poitrine sont blancs; le dos & les ailes d'un brun-noirâtre: le dessous du corps offre une teinte moins foncée. *M. Ortho Fabricius*, qui a vu un couple de ces oiseaux nicher auprès de sa maison, en Groenland, observe que la femelle ne diffère du mâle qu'en ce que la plaque noire de la tête & le collier blanc sont plus largés; mais, dit cet excellent Naturaliste, ce caractère n'est pas également prononcé sur tous les individus. Les petits, dans leur premier âge, sont couverts d'un duver gris sur le dos: la poitrine & le ventre sont cendrés; quelques-uns ont la tête & le haut du cou rouffâtres. Ce *Labbe* vole plus qu'il ne nage: il fait une guerre continuelle aux autres oiseaux de mer plus foibles que lui, principalement aux *Mouettes* à trois doigts; & les oblige à rendre la nourriture qu'ils ont prise & dont il fait sa pâture à son tour: il vit aussi de poisson. Au mois de Juin, le mâle & la femelle construisent leur nid dans les marécages, sur les terres élevés

ou sur des monceaux de sable; ils le composent de mouffes & de graminées. Chaque ponte est de deux œufs seulement, gros comme ceux d'une poule & tachetés de noir sur du cendré. Il n'est pas rare d'en voir dormir sur la surface de l'eau. *Linn. f. n. 226. Oth. Fabric Faun. Groenl. p. 103. Le Groenland, l'Amérique & l'Asie septentrionale.*

L. 17. E. 36 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

* LE STERCOIRAIRE. 9. *L. Crepidatus. L. Corpore suprâ fusco; subtis sub-cinereo: capite & collo ex cinerascence-fuscis: areâ oculorum albâ: remigibus rectricibusque fuscis; duabus intermediis longioribus: rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps brun; le dessous un peu cendré: la tête & le cou d'un cendré-brun: le tour des yeux blanc: les penes de l'aile & de la queue brunes; les deux intermédiaires plus allongées: le bec & les pieds bruns. (*Pl. 23. fig. 4.*)

Cet oiseau, connu encore sous le nom de *Labbe*, diffère des *Goelands* & des *Mouettes* par la forme du bec, dont le bout est armé d'un ongllet ou crochet qui paroît sur-ajouté; de plus, ce bec est brun & long d'un pouce neuf lignes. La tête, le haut du cou, le dos & le croupion sont revêtus de plumes brunes; les scapulaires & les couvertures de l'aile font de la même couleur: la gorge & la poitrine offrent une teinte plus claire: le ventre est d'un cendré-grisâtre. Les penes de l'aile & celles de la queue sont d'un brun un peu plus foncé que celui du manteau. Les deux rectrices intermédiaires sont un peu plus longues, sans néanmoins excéder les autres de beaucoup. Le *Labbe rayé* de *M. Brisson* est vraisemblablement la femelle de cette espèce: il a le bec corné; la tête brune; la gorge blanchâtre; le dessous du corps d'un blanc-sale, ondé transversalement de brun & tout le manteau garni de plumes brunes, frangées de rouffâtre. Les penes de l'aile & de la queue ont du blanchâtre à la base & du brun-foncé à l'extrémité. Les deux rectrices intermédiaires sont un peu plus longues que les autres. Un blanc jaunâtre domine sur les pattes, dont les membranes sont brunes. On a donné à cet oiseau le nom de *Stercoiraire* parce qu'on a cru qu'il se nourrissoit des excréments que rendent en volant les *Mouettes* lorsqu'elles sont poursuivies; mais des observations plus exactes prouvent qu'il ne vit pas de ce mets dégoûtant. Il pourroit les *Mouettes* pour leur faire rendre le

poisson qu'elles ont pris : il les harcele , les tourmente & se conduit envers elles comme la *Fregate* envers le *Fou*. Son vol est très-vif & balancé comme celui de l'*Autour*. Le vent le plus fort ne l'empêche pas de se diriger assez juste pour saisir en l'air les petits poissons que les pêcheurs lui jettent : lorsqu'ils l'appellent *lab, lab*, il vient aussi-tôt & prend le poisson cuit ou crud. Les pêcheurs ménagent ces oiseaux , parce qu'ils sont pour eux l'annonce & le signe presque certain de la présence du hareng. Ils vivent presque toujours en pleine mer & paroissent rarement sur les rivages. Ils nichent sur les rochers. *Briss. Ornith. tom. 6. p. 150. Buff. tom. 16. p. 243. l'Europe, l'Amérique septentrionale.*

L. 17. E. 42. P. R. 12.

a. Il paroît que l'oiseau décrit par M. Brunniché sous le nom de *Catharacta-cephus* & le *Black-toed-gull* dont il est fait mention dans la Zoologie Britannique, ne sont que des variétés de la femelle du *Stercoraire*. La tête & le cou sont jaunâtres, marqués de lignes brunes, longitudinales : toutes les plumes du dos & les couvertures de l'aile ont une bordure roussâtre sur du brun : le dessous du corps est pareillement ondé de brun & de jaune. Les cinq premières penes de l'aile ont du blanc jusque vers le milieu de leur longueur ; le reste est brun, excepté la tige qui est entièrement blanche. Les flancs sont rayés de blanc & de noir ; les penes de la queue blanches à la base, noires dans le milieu & terminées de roussâtre. *Brunn. Ornith. Boréal. n. 126. Zool. Brit. 2. p. 244.*

* Espèces dont la taille est inférieure à celle du Canard-domestique ; & qui portent le nom de Mouettes.

* LA MOUETTE BLANCHE. 10. *L. Eburneus, L. Corpore toto niveo : orbitis croceis : rostro pedibusque plumbeis.*

Tout le corps d'une blancheur éclatante : l'orbite des yeux d'une couleur de safran : le bec & les pieds bleuâtres. (*Pl. 22. fig. 4.*)

Le capitaine Philipp a très-bien décrit cet oiseau dans la relation de son voyage au Spitzberg. D'après ce que nous avons dit des *Grifards*, qui blanchissent dans la vieillesse, on pourroit croire que cette *Mouette* n'est qu'un vieux *Grifard* ; mais elle est beaucoup moins grande : d'ailleurs, son bec n'est pas si grand

ni si fort ; & son plumage, d'un blanc parfait, n'a aucune teinte, ni tache de gris. Le bec est long de deux pouces, noirâtre à sa base, jaune dans sa plus grande longueur & légèrement taché de rouge vers la pointe. Les ailes sont plus longues que la queue. Suivant M. Orho Fabricius, les jeunes individus ont des taches noires, oblongues sur le dos & sur les ailes. Cet oiseau reste presque toujours en pleine mer & vient rarement sur les côtes : on ne fait encore rien sur la manière dont il fait son nid ni sur les autres circonstances de sa régénération. *Buff. tom. 16. p. 215. Les mers du Nord. Oth. Fabric. Faun. Groenl. n. 67. L. 15, E. 37, P. R. 12.*

a. On trouve dans les *Illustrations* de M. Miller, la description & la figure d'une *Mouette* qui diffère de la précédente en ce qu'elle a le bec d'un bleu-céleste à la base & jaune à l'extrémité : l'iris est pareillement jaune & les pieds bleus. *Mil. Illust. tab. 12. Les mers du Nord.*

LA MOUETTE D'HIVER. 11. *L. Hibernus, L. Corpore suprâ cinereo ; subtus niveo : capite albo, fusco maculato : rectricibus alarum cinereo & nigricante variis : rectricibus albis, apice nigro-fuscis : rostro corneo, apice nigro : pedibus griseo-virescentibus.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous d'un blanc de neige : la tête blanche, tachetée de brun : les couvertures de l'aile variées de cendré & de noirâtre : les rectrices blanches, avec une bande noire à l'extrémité : le bec corné & noir à la pointe : les pieds d'un gris-verdâtre. (*Pl. 23. fig. 3.*)

Son bec est assez mince, long de deux pouces & d'un gris-brun, avec une tache noire à l'extrémité. La tête est semée de petits pinceaux bruns sur du blanc. Il y a aussi du brun sur le haut du cou, & quelques taches de cette même couleur sur les plumes scapulaires. Le gris domine sur le dos ; le brunâtre sur la gorge ; & le blanc pur sur la surface inférieure. Les couvertures des ailes & leurs penes sont variées de cendré & de noirâtre & les rectrices blanches, coupées, vers l'extrémité, d'une bande transversale, noire & large d'environ six lignes. Une teinte de gris-verdâtre colore les pattes. Cette *Mouette*, qu'on trouve principalement en Angleterre, se nourrit en hiver de vers de terre ; & les restes à demi digérés, que ces oiseaux rejettent par le bec, forment une matière gelatineuse, connue sous le nom de

Star-shot. Briff. Ornith. tom. 6. p. 189. n. 12. Buff. tom. 16. p. 238. L'Angleterre.

L. 16 $\frac{1}{2}$. E. 42 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

* LA PETITE MOUETTE. 12. *L. Minutus. L. Corpore supra griseo & subtis albo : capite & collo superiori nigris : rectricibus albis : rostro spadiceo : pedibus coccineis.*

Le dessus du corps gris ; le dessous blanc : la tête & l'extrémité supérieure du cou noires : les plumes de la queue blanches : le bec d'un brun-rougeâtre : les pieds d'un rouge écarlate.

M. Pallas, à qui nous sommes redevables de la connoissance de cette espèce, trace ainsi en peu de mots les caractères qui la distinguent. Elle a le bec d'un brun-rougeâtre ; l'iris bleu ; la tête & la partie supérieure du cou noires ; le dos & les ailes gris ; les plumes frangées de blanc ; les rectrices entièrement blanches & le reste du plumage de même. La couleur rouge des pattes tranche agréablement sur le blanc éclatant qui règne sur le ventre. Sa grosseur égale à-peu-près celle de la *Grive* : on la trouve en hiver sur les bords de la mer Caspienne & des fleuves qui s'y déchargent ; pendant l'été, elle fréquente les rives du *Wolga*. *Pall. it. III. p. 702. n. 35. Oedm. nov. act. stock. 1783. 2. n. 1. p. 120. La Sibérie, la Russie.*

LA MOUETTE RIEUSE. 13. *L. Aricilla. L. Corpore supra cinereo ; subtis niveo : capite & gula nigricantibus : remigibus tribus prioribus nigris : rectricibus candidis : rostro sanguineo : pedibus nigricantibus.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous d'un blanc de neige : la tête & la gorge noirâtres : les trois premières plumes de l'aile noires ; celles de la queue blanches : le bec couleur de sang ; les pieds noirâtres.

Le cri de cet oiseau a quelque ressemblance avec un éclat de rire, & de-là lui est venu le surnom de *Mouette rieuse*. Le bec, dans les individus adultes, est d'un rouge sanguin & long d'un pouce neuf lignes. La tête est coiffée d'une bande noire, qui retombe jusque sur la gorge : le front & le menton sont grisâtres : le tour des yeux est garni de plumes blanches. Le dos, le croupion & les ailes sont d'un joli cendré ; on voit aussi quelques petits traits blancs à l'extrémité des plus grandes plumes scapulaires. Les trois grandes plumes sont noires, si l'on excepte l'origine du côté intérieur qui est cendré : les trois suivantes ont du cendré à la base & du

noir à l'extrémité ; cette couleur occupe d'autant moins d'espace que la plume est plus voisine du corps : enfin toutes les autres plumes sont cendrées & terminées de blanc. Cette dernière couleur, pure & sans tache, règne sur les rectrices, sur la poitrine, le ventre & sur le reste du corps. La femelle diffère du mâle en ce que la bande noire, transversale de sa tête, n'est pas si foncée : le front & la gorge sont tachetés de gris & de blanc. La couleur du bec & des pieds semble dépendre de l'âge de ces oiseaux ; dans les uns, ils sont rouges & dans les autres noirs ; la nuance intermédiaire se trouve aussi dans plusieurs individus, dont les uns ont le bec rouge & les pieds rougeâtres ; d'autres le bec rouge à la pointe seulement & dans le reste noir. Les *Mouettes rieuses* sont forts criardes, très-remuantes & très-vives : elles volent presque continuellement sur l'eau & ne se reposent que par petits intervalles : on les trouve sur les mers & sur les rivières. Elles pondent ordinairement, sur une mousse blanchâtre, six œufs olivâtres, tachetés de noir ; ils sont de la grosseur des œufs de *Pigeon*, mais fort pointus par un bout ; le moyen de l'œuf est rouge & le blanc bleuâtre. Le père & la mère s'élancent courageusement contre ceux qui enlèvent leur nichée & cherchent même à les en écarter à coups de bec & en jetant de grands cris. *Linn. f. n. 225. Buff. tom. 16. p. 232. L'Europe, l'Amérique, l'île de Bahama.*

L. 14 $\frac{1}{2}$. E. 36. P. 32. R. 12.

La couleur du bec & des pattes étant sujette à varier, selon la différence de l'âge, ainsi que nous venons de l'observer, l'on ne doit par conséquent regarder que comme variétés individuelles les *Mouettes* qui ne diffèrent entr'elles que par ces deux caractères.

a. *La Mouette rieuse à pattes rouges* a le dessus du corps cendré ; le dessous d'un blanc de neige ; la tête noirâtre ; les dix premières plumes blanches avec des échancrures noires, de part & d'autre, & l'extrémité blanche. Le reste du plumage est blanc : le bec & les pieds sont rouges. *Briff. Ornith. tom. 6. p. 190. L'Europe, l'Asie, l'Amérique.*

L. 15 $\frac{1}{2}$. E. 36. P. 32. R. 12.

b. M. Falk fait mention, dans la relation de son voyage, d'une *Mouette* dont la tête & le cou sont noirs ; le dos & les ailes cendrées ; les pieds d'un rouge écarlate & le reste du corps

corps blanc lavé de rouge. *Falk. it. 3. p. 355. tab. 24.*

c. On peut rapporter encore à cette espèce un individu dont M. Nozeman a donné la figure & la description : il a le dos gris ; le bec & la tête noirâtres ; & le reste du plumage blanc. *Noz. Nederl. voy. tab. 79.*

* LA MOUETTE A TÊTE BRUNE. 14. *L. Erythropus. L. corpore suprâ cinereo, subtus albo : capite & gulâ murinis, albo-maculatis : rectricibus alarum fuscis, margine albis : rectricibus decem intermediis apice nigris : rostro pedibusque rubris,*

Le dessus du corps cendré ; le dessous blanc : la tête & la gorge couleur de fouris & tachetées de blanc : les couvertures de l'aîle brunes & frangées de blanc : les dix rectrices intermédiaires noires à l'extrémité : le bec & les pieds rouges.

On reconnoitra cette nouvelle espèce aux caractères suivans. Le bec, les paupières & les pieds sont rouges : un brun clair, semé de taches blanches, recouvre la tête & la gorge. Le manteau est cendré : les couvertures de l'aîle sont brunes & lisérées de blanc : les quatre premières pennes ont du noir sur tout le côté extérieur & sur une partie du bord intérieur. Les rectrices ont un fond blanc ; les dix intermédiaires sont cependant coupées à l'extrémité d'une bande noire. *Art. Zool. 2. p. 533. E. Lath. Syn. III. 2. p. 383, n. 11. Le Kamtschatka, l'Angleterre.*

L. 14, E. 35, P. R. 12.

LA MOUETTE A PIEDS BLEUS. 15. *L. Canus. L. Corpore suprâ dilutè cinereo ; subtus albo : capite & collo superiore albis, fusco-maculatis : remigibus albo, cinereo & nigro variis : rectricibus candidis : rostro pedibusque cærulescentibus.*

Le dessus du corps d'un gris-clair ; le dessous blanc : la tête & le haut du cou blancs avec des taches brunes : les pennes de l'aîle variées de blanc, de cendré & de noir : les rectrices blanches : le bec & les pieds bleuâtres. (*Pl. 23, fig. 1^e.*)

La couleur bleuâtre des pieds & du bec forme le principal caractère distinctif de cette espèce. Elle a le bec long d'environ deux pouces & teint de noirâtre à la pointe ; la tête & le cou semés de petits pinceaux bruns sur du blanc ; tout le manteau couvert de plumes cendrées & le ventre d'une blancheur éclatante : on voit quelques teintes brunes ou noirâtres sur les cou-

vertures de l'aîle ; les quatre premières pennes de l'aîle sont noires & frangées extérieurement de cendré ; la cinquième & la sixième sont cendrées & terminées de noir ; les suivantes ont du cendré à la base & du blanc à l'extrémité. La queue est composée de douze plumes blanches & sans taches. M. Baillon a communiqué à M. Buffon de notes intéressantes sur les différentes nuances de couleur que prend successivement le plumage de cet oiseau, dans la suite de ses mues, suivant les différens âges. Dans la première année, dit-il, les pennes de l'aîle sont noirâtres : ce n'est qu'après la seconde mue qu'elles prennent un noir décidé, & qu'elles sont variées de taches blanches qui les relevent. Aucune jeune *Mouette* n'a la queue blanche ; le bour en est toujours noir ou gris : dans ce même-temps, la tête & le dessous du cou sont marqués de quelques taches, qui, peu-à-peu s'effacent & le cedent au blanc pur. Le bec & les pieds n'ont leurs couleurs pleines que vers l'âge de deux ans. Cette espèce, connue en Picardie sous le nom de *Grand-Emiaulle*, s'approvoise plus difficilement que les autres ; & cependant elle paroît moins farouche en liberté : elle se bat moins & n'est pas aussi vorace que la plupart des autres. Elle se nourrit de vers & de petits poissons. La femelle pond sur les rochers deux œufs olivâtres, tachetés de brun & long de deux pouces & demi. *Klein. av. p. 137. n. 4. Sibbald Scot. Illust. part. II. Lib. III. p. 20. Buff. tom. 16. p. 224. Le Nord de l'Europe.*

L. 16, E. 41 $\frac{1}{2}$, P. R. 12.

LA MOUETTE A PIEDS ROUGES. 16. *L. Cinerarius. L. corpore suprâ cano ; subtus albo : capite & collo niveis : maculâ ponè oculos fuscâ : remigibus albo, cinereo & nigro variis : rectricibus candidis : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps gris ; le dessous blanc : la tête & le cou d'une blancheur de neige : une tache brune derrière les yeux : les pennes de l'aîle variées de blanc, de cendré & de noir : celles de la queue blanches : le bec & les pieds rouges.

La différente couleur des pieds & une plus petite taille distinguent cette *Mouette* de la précédente, à laquelle elle ressemble parfaitement par les couleurs. On voit le même cendré clair & bleuâtre sur le manteau ; les mêmes échantures noires, tachetées de blanc aux grandes pennes de l'aîle ; & enfin le même blanc de neige sur tout le reste du plumage, à l'except-

tion d'une tache brune qu'on trouve constamment, de part & d'autre, derrière l'œil. Les jeunes ont des taches brunes sur les couvertures de l'aile; dans les plus vieilles, les plumes du ventre sont ornées d'une teinte couleur de rose; & ce n'est qu'à la seconde ou troisième année que les pieds & le bec deviennent d'un beau rouge; auparavant ils sont livides. Celle-ci est une des plus petites de toute la famille; elle est de la grandeur d'un gros *Pigeon*. Les *Mouettes à pieds rouges* sont très-jolies, très-propres & fort remuantes: elles mangent beaucoup d'insectes. On les voit durant l'été, faire mille évolutions dans l'air après les scarabées & les mouches; elles en prennent une telle quantité que souvent leur œsophage en est rempli jusqu'au bec. Elles suivent les rivières, la marée montante & se répandent à quelques lieues dans les terres: elles prennent dans les marais les vermicieux, les sangsues; & le soir elles retournent à la mer. Sur la côte de Picardie, on les appelle *Petites miaulles*: le nom de *Tattaret* leur a été aussi donné relativement à leur cri. *Scop. ann. 1. n. 106. Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 101. Forsk. description. anim. p. 8. Buff., tom. 16. p. 227. L'Europe. L. 13 $\frac{1}{2}$, É. 34, P... R. 12.*

a. *La Petite Mouette grise*, suivant quelques Naturalistes, ne diffère de celle-ci que par quelques légères différences de couleur. Elle a le bec orangé, taché de noir à la pointe & long d'un pouce neuf lignes; le dessus de la tête & du dos variés de blanc & de gris; les joues & la gorge, la poitrine & le ventre d'un blanc pur; les grandes couvertures de l'aile noirâtres, frangées de blanc; les grandes penes & les rectrices pareillement noirâtres avec une tache blanche à l'extrémité. *Briss. Ornith. tom. 6. p. 173. n. 7. Marfill. Danub. tom. 5. p. 94. L'Europe.*

L. 15 $\frac{1}{2}$, E. 35, P... R. 12.

LA MOUETTE A TROIS DOIGTS. 17. *L. Tridactylus. L. corpore suprâ cano; subtus albo: vertice subcinereo: fronte & genis niveis: remigibus quinque primariis apice nigris: rostro flavo: pedibus ex fuscescente-cinereis; digito postico nullo.*

Le dessus du corps gris; le dessous blanc: le sommet de la tête un peu cendré: le front & les joues d'un blanc de neige: les cinq premières penes de l'aile noires à l'extrémité: le bec jaune: les pieds d'un brun-cendré: point de doigt postérieur.

On doit attribuer aux divers changemens qu'éprouvent les teintes du plumage des *Mouettes* & des *Goelands*, suivant la diversité de l'âge & du sexe, les contradictions qu'on trouve dans les descriptions que les Naturalistes en ont données & les difficultés qu'il y a d'assigner le caractère qui convient à chaque espèce. M. de Buffon a observé une suite nombreuse d'individus, appartenans à la race dont il s'agit ici; & il a vu qu'une infinité de nuances de blanc se marquoient sur l'aile de ces oiseaux, depuis le brun-noirâtre jusqu'à la simple couleur grise, dénuée de noir. La *Mouette à trois doigts* adulte a le bec jaune; le dos & les ailes gris; le sommet de la tête d'une teinte plus foncée; le front, les joues, le devant & le dessous du corps d'un blanc de neige; l'iris des yeux noir; la prunelle & le dedans de la bouche couleur de safran. Elle n'a point de doigt postérieur; mais on voit à la place un petit tubercule membraneux. Cet oiseau paroît en été sur les côtes des mers de Groenland, d'où il disparoît lorsque le *Salmon Arctique* quitte ces parages. Il se nourrit, principalement de petits poissons de cette espèce & de ceux que nous avons nommés *Appats de Vase*: aussi-tôt qu'il aperçoit un Phoque ou une Baleine, il les suit, parce que l'approche de ces monstres marins faisant remonter les poissons à la surface de la mer, il en fait une ample capture. La force & la longueur de ses ailes lui donnent une grande facilité pour le vol, aussi se repose-t-il rarement sur l'eau ou sur les glaçons. Il fait entendre presque continuellement un son de voix aigu & très-désagréable. La femelle pond au mois de Juin, sur les flancs escarpés des rivages, deux ou trois œufs, d'un cendré-verdatre & tachetés de brun. On mange sa chair & ses œufs; sa peau sert à faire de vêtements. *Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 98. Brunn. Ornith. Boréal. p. 146. Le Groenland.*

L. 15 E. 36, P... R. 12.

Le plumage des jeunes individus change continuellement de ton & de couleur jusqu'à ce qu'ils soient devenus adultes; & de-là viennent les nombreuses variétés qu'on distingue dans cette espèce.

a. *La Mouette cendrée tachetée* est de ce nombre. Sa livrée, sur un fond blanc en devant du corps & gris sur le manteau, est marquée de quelques traits de ce même gris, qui forment sur le dessus du cou comme un demi-collier, & par des taches de blanc & de noir

mêlé sur les couvertures de l'aile. Les pennes sont variées de blanc, de cendré & de noir : les huit rectrices intermédiaires sont blanches & terminées de noir : les deux latérales ne montrent que du blanc. Elle a le bec noirâtre, long de deux pouces deux lignes ; & les pieds d'un jaune-olivâtre, garnis seulement de trois doigts antérieurs ; celui de derrière est presque nul. *Briff. Ornith. tom. 6. p. 185. n. 11. Raj. av. p. 128. n. 4. Le nord de l'Europe & de l'Asie.*

L. 15, E. 33, P... R. 12.

b. *Le Kittivake (Pl. 24, fig. 2.)* a le bec jaunâtre, tacheté de verd ; la tête, le cou, la poitrine, le dessous du corps & de la queue d'un blanc de neige ; le dos & les ailes gris ; le bord extérieur de la première penne noirâtre & les quatre suivantes de même avec une tache blanche à l'extrémité. Quelquefois on voit une tache obscure derrière les oreilles. *Briff. Zool. 2. n. 250. tab. 89. Arch. Zool. 2. p. 529. n. 456. Le nord de l'Europe.*

L. 14, E. 38, P... R. 12.

c. M. Latham décrit une autre variété dont le bec est noir & long de deux pouces & un quart. La tête, le cou, la poitrine, le ventre & la queue sont d'un blanc pur ; les plumes de la nuque marquées à l'extrémité d'un petit trait noir ; & les couvertures de l'aile tachetées de noirâtre. Le reste du plumage & la forme des doigts ressemblent un peu plus ou un peu moins à celui des variétés précédentes. Les pieds sont d'une couleur sombre. *Lath. Syn. III. 2. p. 393. Variété. A. Le Kamtschatka.*

L. 19, E... P... R. 12.

X X I^e. GENRE.

HIRONDELLE DE MER, *Sterna. Linn. f. n. 227.*

Corpus elongatum, macilentum, lanugine densâ vestitum, fusco, cinereo alboque varium. Collum mediocre.

Caput subrotundum. Rostrum elongatum, leve, rectum, acutum, lateraliter compressum : mandibula subæquales. Nares ovata, oblonga. Lingua gracilis, acuta.

Ala ad volandum idonea, emarginata, caudâ longiores.

Femora extrâ abdomen posita. Pedes breves & ad incessum vix sufficientes, natatorii, tetradactyli : digiti tres anteriores membranâ emarginatâ conjuncti ; postico libero, exiguo.

Cauda furcata.

Aves gregaria, clamorosa, maris, fluviorum & lacuum incolæ, vix in littoribus incedunt ; sed in aere suspensa, & teli instar devolando, insectis & piscibus viciant, quos, more Hirundinis, aquarum superficiem stringendo venantur. Hominem non metuunt ; imò ad scopetum illum clamantes accedunt. Mas & fœmina indissolubili fœdere juncti, mense junio, tria aut quatuor ova maculata, inter paludum arundines aut in rupe nudâ deponunt. Pulli navii.

Le corps allongé, maigre, garni d'un duvet épais & varié de brun, de cendré & de blanc.

Le cou d'une longueur médiocre.

La tête arrondie. Le bec long, lisse, droit, pointu, comprimé par les côtés : les mandibules presque égales. Les narines ovales, longues. La langue épaisse, pointue.

Les ailes disposées pour le vol, échancrées, plus longues que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen. Les pieds courts, à peine suffisants pour marcher, palmés & divisés en quatre doigts : les trois antérieurs engagés par une membrane échancrée ; celui de derrière libre & petit.

La queue fourchue.

Ces oiseaux sont criards, se réunissent en troupes & fréquentent la mer, les fleuves & les lacs : à peine se reposent-ils sur le rivage ; mais volant presque continuellement, ils fondent avec la rapidité d'un trait sur les insectes & les poissons, qui forment leur nourriture principale & qu'ils attrapent comme les *Hirondelles*, en rasant la surface de l'eau. Ils ne craignent point l'homme ; au contraire, ils viennent en poussant des cris au coup de fusil. Le mâle & la femelle unis par des liens indissolubles, pondent, au mois de Juin, trois ou quatre œufs, tachetés, parmi les joncs des marais ou sur la roche nue. Les petits sont tachetés.

LE NODDI. i. *S. Stolidus. S. corpore supra & subtus ex fusco-nigricante : fronte & vertice griseis : remigibus rectricibusque dorso concoloribus : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps d'un brun-noirâtre : le front & le sommet de la tête gris : les pennes de l'aile & de la queue de la même couleur que les plumes du dos : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 25, fig. 2.*)

Le Noddi a les pieds de la Mouette & le bec conformé comme celui de l'*Hirondelle de mer* ; il forme donc une espèce intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux. Tout son plumage est un brun-noirâtre, plus ou moins

foncé sur les différentes parties du corps, à l'exception d'une plaque grise, en forme de calotte, posée sur le sommet de la tête & qui devient plus claire sur le front. Le bec a un pouce onze lignes de longueur & la queue cinq pouces : les ailes pliées atteignent presque le bout de la queue. La dénomination donnée à cet oiseau exprime l'étourderie ou l'assurance folle avec laquelle il vient se poser sur les mâts & les vergues des navires & même sur la main que les Matelots lui présentent. Cette extrême sécurité, que nous appelons stupide, montre clairement combien l'homme est pour quelques oiseaux Pélagiens un être nouveau, étranger, inconnu & qui témoigne de la pleine & entière liberté dont jouissent les animaux, loin du maître, qui fait sentir son pouvoir à tout ce qui respire près de lui. Les *Noddis* peuplent les îlots situés sous les Tropiques; ils pêchent en troupes, jettant des cris continuels; & déposent leurs œufs sur les rochers nus. *Buff. tom. 16. p. 272. Arét. Zool. 2. p. 523. Les îlots entre les Tropiques & peu au-delà.*

L. 14 $\frac{1}{2}$. E. 28 $\frac{1}{2}$. P. 26. R. 12.

* LA TRÈS-GRANDE HIRONDELLE DE MER. 2. *S. Cayennensis. S. corpore supra pennis cinereis, margine rufescentibus vestito; subtus albo: fronte & collo albis: occipite nigro-maculato: remigibus apice nigricantibus: rostro flavo: pedibus fusco-lutescentibus.*

Le dessus du corps revêtu de plumes cendrées, bordées de rouffâtre; le dessous blanc: le front & le cou blancs: le derrière de la tête tacheté de noir: les pennes de l'aile noirâtres à l'extrémité: le bec jaune: les pieds d'un brun-jaunâtre (*Pl. 24. fig. 3.*)

On a donné fort à propos le surnom de très-grande *Hirondelle de mer* à cette espèce, car elle surpasse de plus de deux pouces, dans ses principales dimensions le *Pierre-Garin*, qui est la plus grande de nos *Hirondelles de mer* d'Europe. Elle a le bec jaune; le front, le cou & le dessous du corps blancs; le derrière de la tête tacheté de noir; le manteau, les ailes & la queue d'un cendré varié, sur le contour des plumes du dos, de roux-pâle, taché de b'anchâtre sur le croupion & marqué de noirâtre à l'extrémité des pennes de l'aile. *Buff. tom. 16. p. 100. Cayenne.*

L. 16. E... P... R...

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER. 3. *S. Hirundo. S. corpore supra dilute cinereo; subtus albo: vertice nigro: remigibus septem primariis versis*

scapum interioribus nigricantibus: retractoribus duabus extimis albo nigroque dimidiatis: rostro pedibusque rubris.

Le dessus du corps d'un joli cendré; & le dessous blanc: le sommet de la tête noir: les sept premières pennes noirâtres entièrement du côté de la tige: les deux rectrices latérales mi-parties de noir & de blanc: le bec & les pieds rouges.

C'est une des plus grandes espèces de ce genre qui paroisse sur nos côtes; elle a ordinairement le bec rouge, ainsi que les pieds, & long de deux pouces sept lignes. Le front & le sommet de la tête sont couverts d'un capuchon noir, qui tombe en pointe sur le derrière du cou. Tout le dessus du corps est d'un superbe gris: une partie des joues, la gorge, le cou, la poitrine & le ventre sont d'un blanc de neige. Les pennes de l'aile sont d'un joli gris-blanc; les sept premières ont du cendré noirâtre intérieurement du côté de la tige & une frange blanche sur le contour; les suivantes ont le même fond de couleur & la bordure blanche, mais sans aucune tache noirâtre. Les rectrices sont pareillement d'un gris-blanc pur, excepté les deux latérales, qui sont chamarrées de noir & de blanc. La queue a cinq pouces trois lignes de longueur. Cet oiseau, qu'on nomme encore *Pierre-Garin*, arrive au Printemps sur nos côtes en troupes nombreuses, dont la plus grande partie reste à la mer, tandis que les autres remontent les rivières & se portent même dans l'intérieur des terres. Ils s'apparient dans les premiers jours de Mai. La femelle dépose sur le sable des rivages, deux ou trois œufs rouffâtres, marqués de taches noires & gros comme ceux de *Pigeon*: elle ne couve que la nuit & pendant le jour dans les mauvais tems. Les petits quittent le nid presque en naissant, quoiqu'ils ne soient couverts que de duver. Le pere & la mere les nourrissent avec beaucoup de soin & de tendresse, d'abord en leur donnant la béquée; ensuite, en laissant tomber sur eux des lambeaux de poissons, en passant au-dessus sans s'arrêter. A un certain cri qui annonce le danger, les petits se tapissent sur le sable, mais l'inquiétude du pere & de la mere les fait aisément découvrir; ce n'est qu'au bout de six semaines qu'ils sont en état de faire usage de leurs ailes. Vers la mi-Août, chaque famille se dispose au départ, & à la fin du même mois, tous les *Pierres-Garins* ont disparu. Dans le premier âge les petits diffèrent des peres & meres par une plaque grise qu'ils ont sur le

front : ils se nourrissent de petits poissons & d'insectes marins. Leurs œufs sont très-recherchés en Groenland. *Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 105. Buff. tom. 16. p. 75. Le nord de l'Europe.*

L. 15 $\frac{1}{2}$, E. 21, P. 29, R. 17.

a. M. Forster a vu à la baie d'Hudson, un individu qui avoit les pieds noirs & les pennes latérales de la queue entièrement blanches. *Forst. ac. Angl. 62. p. 421.*

* L'HIRONDELLE DE MER A GRANDE ENVERGURE, 4. *S. Fuliginosa. S. corpore supra nigro ; subtus albo : lunulâ albâ in fronte : vertice nigro : genis albis : rectricibus nigricantibus ; laterali-bus albis : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : un croissant blanc sur le front : le sommet de la tête noir : les joues blanches : les rectrices noirâtres ; celles des côtés blanches : le bec & les pieds noirs.

La dénomination que M. de Buffon a donnée à cette espèce lui convient parfaitement , puisque sans être plus grande de corps que notre *Hirondelle de mer*, elle a deux pieds neuf pouces d'envergure. Le bec est noir & long de deux pouces & un quart. Il y a sur le front un petit croissant blanc. Le sommet est noir, ainsi que le dos, les ailes & la queue, les parties latérales de la tête & la surface inférieure du corps sont blanches : cette même couleur regne aussi sur les plumes latérales de la queue. Il est inconcevable, dit M. de Quercy, combien il y a de ces *Hirondelles de mer* à l'Ascension ; elles y sont en si grand nombre que l'air en est obscurci : leur voix consiste en un cri aigu, exactement semblable à celui de la *Fresaye*. Elles font leur nid à plate terre, auprès de quelques tas de pierres & tous les uns auprès des autres. Dans chaque nid il n'y a ordinairement qu'un œuf, rarement deux. Cet œuf est d'une grosseur prodigieuse relativement à la grosseur de l'oiseau, d'une couleur jaunâtre avec des taches brunes & d'autres taches d'un violet-pâle, plus multipliées au gros bout. Les petits, dans leur premier âge, sont couverts d'un duvet gris-blanc : quand on veut les prendre dans le nid, ils dégorgeant aussi-tôt le poisson qu'ils ont dans l'estomac. Ces oiseaux craignent si peu l'homme qu'on peut toucher les couveuses qui se défendent seulement à coups de bec. *Buff. tom. 16, p. 97. L'île de l'Ascension.*

L. 16, E. 33, P., R.,.

* L'HIRONDELLE DE MER COMMUNE, 5. *S. Sim-*

plex. S. corpore supra plumbeo ; subtus albo : vertice candido : maculâ utrinque pone oculos, nigra : rectricibus alarum mediis majoribusque albis ; margine fuscis : remigibus nigris : rostro pedibusque rubris.

Le dessus du corps plombé ; le dessous blanc : le sommet de la tête de même : une tache noire, de part & d'autre, derrière les yeux : les moyennes & les grandes couvertures de l'aile blanches & bordées de brun : les pennes noires : le bec & les pieds rouges.

Son bec est rouge, ainsi que les pieds, & long de trois pouces. On voit une plaque blanche sur le sommet de la tête & une tache noire derrière l'orbite des yeux. Une teinte plombée domine sur le dos, les petites couvertures de l'aile & sur les plumes de la queue : les moyennes & les grandes couvertures des ailes sont blanches avec une bordure brune : les pennes sont entièrement noires ; & le ventre d'un blanc-pur. Les ailes pliées, dépassent un peu l'extrémité des rectrices. *Lath. Syn. III. 2. p. 355. n. 7. Cayenne.*

L. 14, E., P., R.,.

a. Il y a une variété dans cette espèce qui se distingue principalement par la teinte noire, qui colore le bec & les pattes. Le front, le milieu du sommet de la tête, les joues, le cou, la gorge & tout le dessous du corps sont blancs : le contour de la tête & la nuque sont d'une couleur sombre ; le dos, les ailes & la queue cendrés ; le croupion noir & la tige des pennes roussâtre : le bec n'a que deux pouces de longueur. *Lath. ibid. Variét. A. Les mers qui séparent les îles Maderes de l'Amérique.*

L. 13, E., P., R.,.

LA PETITE HIRONDELLE DE MER, 6. *S. Minuta. S.*

Corpore supra cinereo ; subtus niveo : fronte albo : vertice, nuchâ & superciliis nigris : remigibus tribus primariis nigricantibus ; interiùs maximâ parte albis : rectricibus candidis : rostro rubro , apice nigro : pedibus rubescentibus.

Le dessus du corps cendré ; le dessous d'un blanc de neige : le front blanc : le sommet de la tête, la nuque & les sourcils noirs : les trois premières pennes noirâtres & marquées de blanc sur la plus grande partie du côté intérieur : les rectrices blanches : le bec rouge, teint de noir à la pointe : les pieds rougeâtres. (*Pl. 24, fig. 4.*)

Celle-ci ressemble tellement à la grande *Hirondelle de mer* par la teinte & l'ordre des couleurs, qu'on ne la distingueroit pas sans

une différence de taille considérable & constante entre ces deux espèces. Elle a le bec rouge, taché de noir à la pointe & long de dix-huit lignes; le front blanc; le sommet & le derrière de la tête noirs, avec deux traits de la même couleur, posés sur les yeux en forme de fourcils. Le reste du cou, le dos, le croupion & les couvertures de l'aile sont d'un joli cendré; cette teinte est plus foncée sur les trois grandes couvertures des ailes, les plus éloignées du corps. La gorge, le bas du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les plumes de la queue sont d'un blanc aussi éclatant que la neige. Les trois premières plumes ne montrent que du noirâtre & ont la plus grande partie du côté intérieur blanche; les dix-huit suivantes sont plus ou moins cendrées extérieurement & ont du blanc sur le côté intérieur: les quatre plus proches du corps sont du même cendré que les scapulaires. Les ailes pliées s'étendent jusqu'à huit lignes au-delà du bout de la queue, qui a trois pouces quatre lignes de longueur. Cette *petite Hirondelle de mer* est aussi vagabonde & aussi criarde que la grande: elle fréquente les bords de la mer, des lacs & des rivières, arrive au printemps & disparaît en automne. *Briff. Ornith. tom. 6. n. 2. p. 206. Buff. tom. 16. p. 84. L'Europe, l'Asie, l'Amérique.*

L. 9. E. 19. P. 25. R. 12.

- * L'HIRONDELLE DE MER BLANCHE. 7. *S. Alba. S. Corpore supra & subtus albo: capite, collo, remigibus retrixibusque candidis: rostro pedibusque ex fusco-nigricantibus.*

Le dessus & le dessous du corps blancs: la tête, le cou, les plumes de l'aile & de la queue blancs: le bec & les pieds d'un brun-noirâtre.

Une superbe robe blanche recouvre la tête, le dos, les ailes & toute la surface du corps. Le bec & les pieds sont noirs; & leur teinte, qui tire un peu sur le brun, relève encore la blancheur du plumage. Elle ressemble à l'*Epouvantail* par sa forme & sa grandeur. *Sparm. Mus. Carlf. tab. XI. Le Cap de Bonne-Espérance, l'Inde, les îles de la mer du Sud.*

- * L'HIRONDELLE DE MER DEMI-BLANCHE. 8. *S. Semi-Alba. S. Corpore supra & subtus albo: palpebris, pennis scapularibus, remigibus retrixibusque tribus extimis nigris: rostro nigro: pedibus fuscis.*

Le dessus & le dessous du corps blancs: les paupières, les plumes scapulaires, les pen-

ne. de l'aile & les trois latérales de la queue noires: le bec noir: les pieds bruns.

J'ai donné à cette espèce le surnom de *demi-blanche* pour la distinguer de la précédente: elle a à la vérité le dessus & le dessous du corps blancs; mais les paupières, les tiges des plumes scapulaires, les plumes de l'aile, les trois latérales de la queue & le bec sont noirs & les pieds bruns. On l'a trouvée à Sainte-Hélène, à l'île de Noël & dans les autres îles de la mer du Sud. Quelques Ornithologistes presument qu'elle forme, avec celle qui précède, une seule & même espèce. *Lath. Syn. III. 2. p. 363. n. 17. Les îles de la mer du Sud.*

- * LE METOPOLEUCOS. 9. *S. Metopoleucos. S. Corpore supra cano; subtus niveo: fronte albâ: vertice, temporibus & nuchâ nigris: remigibus fuscescente-cinereo & albo variis: retrixibus niveis: rostro rubro, apice nigro: pedibus croceis.*

Le dessus du corps gris; le dessous d'un blanc de neige: le front blanc: le sommet de la tête, les tempes & la nuque noirs: les plumes de l'aile variées de brun, de cendré & de blanc: celles de la queue d'une blancheur éclatante: le bec rouge & noir à la pointe: les pieds safranés. (*Pl. 26. fig. 2.*)

Cette espèce a le bec rouge, jaunâtre par les bords, noir à l'extrémité & long d'un pouce & un quart; la langue fourchue; l'iris livide; la prunelle noire; le front blanc; le sommet, le derrière de la tête & le haut du cou noirs; le dos gris & sans tache & tout le dessous du corps d'une blancheur de neige. Les trois premières plumes sont brunes, marquées postérieurement d'une nuance blanche; toutes les autres sont d'un beau gris, tachées & doublées de blanc: les retrices sont aussi blanches que la neige. Les ailes pliées s'étendent bien au-delà de l'extrémité de la queue. La femelle ne diffère pas considérablement du mâle par son plumage & sa grandeur. L'un & l'autre vivent toujours ensemble sur le bord des rivières; se nourrissent de petits poissons & font leur nid au mois de juin. Chaque ponte est de deux œufs. Ils arrivent sur les côtes de la mer Noire & même au-delà, au commencement du printemps, & partent en automne. Leur vol est haut & fort rapide. *Sam. Gott. Gmelin. Nov. Comm. Petrop. vol. 15. p. 475. tab. 22. fig. 2. Les environs de la mer Noire.*

L. 8 $\frac{1}{2}$, E. 9 $\frac{1}{2}$, P. 26. R. 12.

* L'HIRONDELLE DE MER CENDRÉE. 10. *S. Cinerea*. *S. Corpore supra & subtus cinereo : capite & gula nigris : margine alarum superiori & retrixibus cauda inferioribus albis : rostro nigro : pedibus rubescentibus.*

Le dessus & le dessous du corps cendrés : la tête & la gorge noires : le bord supérieur des ailes & les couvertures inférieures de la queue blanches : le bec noir : les pieds rougâtres.

On trouve cette espèce en Italie & dans les contrées adjacentes : sa grosseur excède un peu celle de la petite *Hirondelle de mer*. Elle a le bec noir ; le sommet de la tête & la gorge de même, mais souvent variés de blanc. Le cou, le dos, le croupion, la poitrine & le ventre cendrés ; les couvertures inférieures de la queue blanches & les bords de l'aile de la même couleur. Elle habite sur les bords des étangs & des rivières : Les Boulonnois l'appellent *Rondone-marino* ; & les Génois *Martin-pefcao*. *Aldrov. av. tom. III. p. 83. Briff. Ornith. tom. 6. p. 20. n. 3. L'Italie.*

L. 13. E.. P. 27. R. 12.

* L'HIRONDELLE DE MER COURONNÉE. 11. *S. Coronata*. *S. Corpore supra anticè cinereo ; posticè & subtus albo : vertice ad oculum usque nigro , lineâ albâ circumscripto : remigibus subcinereis : retrixibus albis : rostro sanguineo : pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps cendré antérieurement ; blanc par derrière, ainsi que le ventre : une calotte noire sur la tête prolongée jusque sur les yeux & entourée d'un filet blanc : les plumes de l'aile un peu cendrées : celles de la queue blanches : le bec d'un rouge-sanguin : les pieds orangés.

Le cabinet de M. Jos. Bancks, si riche en productions naturelles, renferme un oiseau de cette espèce. Il a le bec mince, long de deux pouces & d'un rouge foncé. Le sommet de la tête est surmonté d'une plaque noire, entourée d'une bandelette blanche, qui forme une espèce de diadème. La partie antérieure du dos est cendrée ; le croupion, la queue, le ventre & la poitrine sont d'un blanc pur & éclatant. Les autres plumes du corps & des ailes tirent sur le cendré. Le menton est pâle. *Lath. Syn. III. 2. p. 359. n. 11. L'île de Noël.*

L. 15.

a. Il y a un autre individu dont le plumage est à-peu-près de même, mais d'un ton plus sombre. La queue est cendrée. Il est très-

probable que ces différences caractérisent le mâle ou la femelle de cette espèce. *Lath. ibid.*

* L'HIRONDELLE DE MER RAYÉE. 12. *S. Striata*. *S. Corpore supra albo, nigro, transversim undulato ; subtus albo : fronte albo, nigro-maculato : vertice nigro : remigibus retrixibusque albo & nigro undulatis : rostro nigro : pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps blanc, ondé transversalement de noir ; le dessous blanc : le front blanc & tacheté de noir : le sommet de la tête entièrement noir : les plumes de l'aile & de la queue festonnées de blanc & de noir : le bec noir, les pieds plombés. (*Pl. 26. fig. 1^o.*)

Une multitude de traits ou de bandes noires, posées transversalement sur toute la surface supérieure du corps, forment une livrée particulière qui distingue cet oiseau de toutes les autres espèces connues. Le front est moucheté de noir ; le sommet de la tête garni d'une calotte noire : la nuque, le haut du cou & le dos font traversés de bandes noires sur un fond blanc. Les grandes couvertures des ailes, les plumes & les retrices présentent des festons agréables de noir & de blanc. Depuis le menton jusqu'à la queue, tout le devant & le dessous du corps sont d'un blanc pur & éclatant. Les ailes pliées sont à-peu-près d'une longueur égale à celle de la queue. Le bec est noir & les pieds couleur de plomb. M. Jos. Banks possède un individu de cette espèce qui a été rapporté de la Nouvelle Zélande. *Lath. Syn. III. 2. p. 358. n. 10. La Nouvelle Zélande.*

L. 13. E.. P.. R..

* L'HIRONDELLE DE MER ROUGEÂTRE. 13. *S. Spadicea*. *S. Corpore supra pennis spadiceis, apice rubicundo-albis vestito ; subtus dilutiori : crisso albo : remigibus secundariis albo punctatis : retrixibus obscuris : rostro nigro : pedibus ex rubicundo-fuscis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un brun-rougâtre, terminées d'un blanc lavé de rouge ; le dessous moins foncé : le tour de l'anus blanc : les plumes moyennes de l'aile mouchetées de blanc : celles de la queue d'une couleur obscure : le bec noir : les pieds d'un rouge-brunâtre.

M. Latham est le seul auteur qui ait parlé de cette espèce : elle a le bec noir & long de deux pouces ; la tête, le cou & le dessous du corps d'un brun-rougâtre-clair ; cette couleur

est plus foncée sur le dos, dont les plumes sont tachées à la pointe d'une teinte blanchâtre : les couvertures de l'aile sont de même. Les plumes moyennes sont semées de points blancs sur du cendré ; celles de la queue ont du cendré sur leur surface supérieure & du blanc au-dessous de la tige. Les plumes qui environnent l'anus sont entièrement blanches. On trouve quelquefois des individus qui ont les plumes du cou & de la poitrine frangées d'une teinte plus claire. *Lath., Syn. III. 2. p. 359. n. 12. Cayenne.*

L. 15. E. 34. P., R.,

L'HIRONDELLE DE MER BRUNE. 14. *S. Fuscata. S. Corpore supra pennis ex fusco-nigricantibus, margine rufescentibus vestito; subtus fusco: remigibus rectricibusque nigricantibus: rostro ex cinerascete-fusco, apice nigro; pedibus rubris.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un brun tirant sur le noir & bordées d'un filet rouffâtre ; le dessous brun : les plumes de l'aile & de la queue noirâtres : le bec d'un cendré-brun, taché de noir à la pointe ; les pieds rouges.

Cette *Hirondelle de mer* a de très-grands rapports avec la précédente par les couleurs de sa livrée & avec l'*Epouvantail* par la forme du corps. Son bec, qui a un pouce huit lignes de longueur, est d'un cendré-brun & teint de noir à l'extrémité. La tête, la gorge & le haut du cou sont d'un brun-noirâtre ; les plumes du dos, du croupion & les couvertures de l'aile portent le même fond de couleur, mais elles sont bordées de rouffâtre par le bout. La poitrine, le ventre & le tour de l'anus sont bruns ; les plumes de l'aile noirâtres & marquées de blanc sur la surface inférieure de la tige ; celles de la queue sont de même, excepté les deux intermédiaires, qui ont une petite tache rouffâtre à leur extrémité, ainsi que les deux petites plumes de l'aile les plus voisines du corps. Les ailes pliées atteignent presque le bout de la queue, qui a trois pouces de longueur. *Briss., Ornith. tom. 6. p. 220. n. 7. Lath., Syn. III. 2. p. n. 13. Saint-Domingue.*

L. 11. E. 24 $\frac{1}{2}$. P. 26. R. 12,

* L'HIRONDELLE DE MER CASPIENNE. 15. *S. Caspia. S. Corpore supra griseo; subtus niveo: capite nigro & albo variegato: remigibus primariis rectricibusque alarum fuscis, niveo rore candicantibus: rostro pedibusque subrubris.*

Le dessus du corps gris ; le dessous d'un blanc éclatant : la tête variée de noir & de blanc :

les premières plumes & les couvertures de l'aile comme semées d'une multitude de points blancs : le bec & les pieds rougeâtres. (*Pl. 25. fig. 1^e.*)

On trouve sur les bords de la mer Caspienne, principalement vers l'embouchure du fleuve Ural, cet oiseau dont le bec est d'un beau rouge & l'iris obscur : le front, le sommet de la tête & le tour des yeux sont tachetés de noir & de blanc. Le haut du cou & la partie supérieure du corps sont gris, ou plutôt, selon l'expression de M. Pallas, comme parsemés d'une poussière blanchâtre : on voit aussi des taches noirâtres, en forme de flèches, sur l'aile bâtarde. Le blanc domine sur tout le bas du cou & le ventre. Les six premières plumes sont cendrées avec une bordure & une tache noirâtre à l'extrémité ; les autres portent les mêmes couleurs que les plumes du dos. La queue est assez courte & fourchue. Les pieds sont noirs, selon quelques naturalistes & d'un brun-rougeâtre suivant les autres. Cette espèce fréquente les bords de la mer Caspienne & l'embouchure des fleuves qui s'y déchargent. Son vol est très-rapide & assez semblable à celui du *Martinet* ; tantôt elle rase les flots ; tantôt elle reste immobile & comme suspendue ; puis tout-à-coup elle s'élançe, comme un trait, sur le petit poisson qui paroît sur la surface de l'eau. Elle se trouve souvent avec les *Mouettes* ; & niche avec elles dans les îles désertes : leurs œufs sont gros & tachetés de brun. *Nov. Comm. Petrop. vol. 14. p. 582 & p. 500. La mer Caspienne.*

L. 22 $\frac{1}{2}$. E. 38. P., R. 12.

a. Le *Talla* ne paroît être qu'une variété de cette espèce. Il a le bec rouge, fort & long de trois pouces & demi ; le sommet de la tête & les joues variées de blanc & de noir ; le cou, la gorge, la poitrine & le ventre blancs ; le dos gris ; les plumes scapulaires mouchetées de brun sur du gris ; les plumes d'un cendré-clair avec une tige blanche ; les rectrices frangées d'une teinte plus sombre & les pieds noirs. Les ailes pliées dépassent l'extrémité de la queue de trois pouces & demi. *Lath., Syn. III. 2. p. 351. Variété, A. Bombay.*

L. 21. E., P., R.,

b. On doit encore rapporter à la même espèce l'*Hirondelle de mer*, dont fait mention M. Latham & qu'on trouve aussi décrite dans la relation du voyage du gouverneur Philippp

à Botany-Bay. Le bec a trois pouces de long ; il est fort & d'un jaune pâle : le haut de la tête est noir ; les plumes sont un peu longues & forment, sur la nuque, une espèce de huppe pendante : le reste de la tête, le cou & le dessous du corps sont blancs ; les dos & les ailes d'un gris cendré ; les pennes sont grises & terminées de brun ; leur bord intérieur est blanc depuis le milieu jusqu'à l'extrémité : la queue est grise & fourchée. *Lath. Syn. ibid. variét. B. voy. du gouverneur Philipp. à Botany-Bay. trad. Franç. p. 93 & p. 215. La Chine, l'île des Amis, Hapae, les îles Sandwich.*

L. 20. E. P. R..

* L'HIRONDELLE DE MER DE L'ISLE DE PANAY. 16. *S. Panayensis. S. Corpore supra ex fusco-nigricante ; subtus albo ; vertice nigro-maculato : gula & pectore albis : remigibus rectricibusque obscuris : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un brun-noirâtre ; le dessous blanc : le sommet de la tête moucheté de noir : la gorge & la poitrine blanches : les pennes de l'aile & de la queue d'une couleur obscure : le bec & les pieds noirs.

Sa grandeur, dit M. Sonnerat, est la même que celle de notre grande Hirondelle de mer : elle a le dessus de la tête tacheté de noir ; le devant du cou, la poitrine & le ventre blancs ; le derrière du cou d'un noir-grisâtre ; les ailes couleur de terre d'ombre en dessus, grisâtres en dessous ; la queue colorée comme les ailes ; le bec & les pieds noirs. *Sonn. voy. à la Nouvelle Guinée. p. 125. L'île de Panay.*

* L'HIRONDELLE DE MER DU SUD. 17. *S. Australis. S. Corpore supra cinereo ; subtus griseo : fronte sordide luteo : remigibus albis : rostro nigro : pedibus obscuris.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous gris : le front d'un jaune-fale ; les pennes blanches : le bec noir : les pieds d'une couleur sombre.

Il y a à Londres, dans le cabinet de M. Levers, un individu de cette espèce. Son bec est noir & long d'un pouce & demi : le front est orné d'une plaque jaunâtre ; le dos, les ailes & la queue sont d'un cendré-pâle ; le dessous du corps est gris ; la queue fourchée : les pieds sont d'un brun-noirâtre & les doigts réunis par une membrane orangée. M. Latham a mesuré un de ces oiseaux qui avoit neuf pouces de longueur. *Lath. Syn. III. 2. p. 365, n. 20. L'île de Noël.*

L. 7½. E. P. R..

* L'HIRONDELLE DE MER DE SANDWICH. 18. *S. Cantiaca. S. Corpore supra plumbeo ; subtus albo : fronte, cervice & nucha nigris : genis, gula, collo & pectore albis : remigibus quinque prioribus griseo-nigricantibus, margine albis : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps plombé ; le dessous blanc : le front, le sommet de la tête & la nuque noirs : les joues, la gorge, le cou & la poitrine blancs : les cinq premières pennes d'un gris-noirâtre, frangées de blanc : le bec & les pieds noirs.

Dans cette famille, comme dans plusieurs autres, les couleurs du plumage ne sont pas toujours fixes & invariables ; il y a des nuances plus ou moins foncées & mêlées souvent avec des teintes diverses. Son bec est noir, d'une couleur de corne à l'extrémité & long de trois pouces. Le front, le sommet de la tête jusqu'aux yeux & la nuque sont noirs : le reste de la tête, le cou, le dessous du corps & les rectrices ne montrent que du blanc : le dos & les ailes sont recouvertes d'un manteau plombé. Les cinq premières pennes ont, du côté intérieur, une frange blanche sur du noir ; les six qui suivent portent les mêmes couleurs, mais plus pâles ; les autres sont de la couleur du dos. La queue est longue de six pouces & un quart : la plante des pieds est rouge ; & le reste des pattes noirâtre. Des troupes nombreuses de ces oiseaux fréquentent les côtes des îles Sandwich & poulent des cris continuels : au mois de Juin, ils nichent sur les rochers. *Lath. Syn. III. 2. p. 356. n. 9.*

L. 18. E. P. R..

* L'HIRONDELLE DE MER D'AFRIQUE. 19. *S. Africana. S. Corpore supra & subtus albo ; vertice nigro-maculato : alis cineriscente-caruleis, fusco-punctatis : rectricibus obscuro & albo variis : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps blancs : le sommet de la tête moucheté de noir : les ailes d'un cendré-bleuâtre, tiquetées de brun : les rectrices variées de blanc & d'une couleur obscure : le bec & les pieds noirs.

Le blanc est la couleur dominante de sa livrée. Le sommet de la tête est tacheté de noir : une nuance de blanc-bleuâtre, tirant au cendré & mouchetée de brun, recouvre les ailes. Les pennes sont d'un gris-bleuâtre pâle, bordées de blanc : on ne voit point de frange sur quelques-unes des dernières : les rectrices sont mêlées de blanc & d'une couleur sombre. Les

ailes pliées dépassent la queue. Cette espèce est à-peu-près de la grandeur du Fou. *Lath. Syn. III. 2. p. 354, n. 5. L'Afrique.*

* L'HIRONDELLE DE MER D'EGYPTE. 20. *S. Nilotica. S. Corpore supra cinereo; subtis albo: capite & collo cineris, nigro-maculatis: area oculorum nigra, albo-guttata: remigibus reëtricibusque cineris: rostro nigro: pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps cendré; le dessous blanc: la tête & le cou cendrés & tachetés de noir: le tour des yeux noir, moucheté de blanc: les penes & les reëtrices cendrées: le bec noir: les pieds couleur de chair.

Sa grandeur égale celle du Pigeon. Le gris-cendré règne sur toute la surface supérieure du corps; & ce fond est semé de taches noirâtres sur la tête & sur le cou. Le tour des yeux est noir & pointillé de blanc. Les grandes penes sont d'un cendré un peu plus foncé que celui du dos: le ventre est d'un blanc uniforme & sans tache. On voit de troupes nombreuses de ces oiseaux sur les rivages du Nil, sur-tout après l'inondation périodique de ce fleuve: ils cherchent avec avidité les petits poissons & les insectes. *Hasselq. I. p. 273, n. 41. Lath. Syn. III. 2, p. 356, n. 8. L'Egypte.*

* L'HIRONDELLE DE MER DE LA CHINE. 21. *S. Sinenfis. S. Corpore supra cinereo; subtis albo: capite, collo & uropygio albis: tenia utrinque supra oculos nigra: remigibus reëtricibusque dilute cineris: rostro nigro: pedibus fulvis.*

Le dessus du corps cendré; le dessous blanc: la tête, le cou & le croupion blancs: une bandelette noire, de part & d'autre, au-dessus des yeux: les penes de l'aile & de la queue d'un cendré-clair: le bec noir: les pieds fauves.

Celle-ci a beaucoup de rapport avec la petite Hironnelle de mer, sur-tout par sa grandeur. Son bec est noir, médiocrement fort & long d'un pouce & un quart. Une bandelette noire, située au-dessus des yeux & prolongée vers la nuque, tranche agréablement sur le blanc qui recouvre la tête, le cou, la poitrine, le ventre & le croupion. Le dos est garni de plumes cendrées, bordées d'une teinte roussâtre. Les couvertures sont d'un cendré-pâle avec une teinte plus sombre du côté de la rige: les penes & les reëtrices présentent un beau gris-de-perle. *Lath. Syn. III. 2, p. 365, n. 19. La Chine.*

L. 8. E. P. R.

* L'HIRONDELLE DE MER DE SURINAM. 22. *S. Surinamensis. S. Corpore supra cinereo; subtis*

albedo: capite, collo & peëore nigris: remigibus reëtricibusque cineris: rostro nigro: pedibus rubris.

Le dessus du corps cendré; le dessous blanchâtre: la tête, le cou & la poitrine d'un beau noir: les penes de l'aile & de la queue cendrées: le bec noir: les pieds rouges.

Un grand capuchon noir recouvre la tête, le cou & tombe sur le devant de la poitrine. Le dos, les ailes & la queue sont d'un gris-cendré: les pieds brillent d'une superbe couleur rouge. Il y a des individus qui ont le ventre blanchâtre; & d'autres roux. On trouve cette espèce à Surinam: elle s'éloigne très-considérablement des côtes. Le poisson forme sa nourriture principale; elle l'arrache souvent à des oiseaux d'une force inférieure. *Lath. Syn. III. 2. p. 352. n. 3. Surinam.*

LA GUIFETTE. 23. *S. Navia. S. Corpore supra pennis fuscis, margine rufescentibus vestito: subtis albo: vertice nigro & rufescente vario: macula pone oculos nigra: remigibus griseo-cinereo mixtis: reëtricibus cineris, apice rufescentibus: rostro nigricante: pedibus griseo-carulescentibus.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées de roussâtre; le dessous blanc: le sommet de la tête varié de noir & de roussâtre: une tache noire derrière chaque œil: les penes de l'aile mêlées de gris & de cendré: celles de la queue cendrées & terminées de roux: le bec noirâtre: les pieds d'un gris tirant sur le bleu. (*Pl. 25, fig. 3.*)

C'est le nom que porte cette espèce sur nos côtes de Picardie: elle a le bec d'un brun-noirâtre & long de dix-huit lignes; le front garni de plumes d'un gris-blanc, frangées de roussâtre: celles du sommet de la tête sont noirâtres & bordées pareillement de roux. Le dos est couvert, dans sa partie antérieure, de plumes brunes & postérieurement, de plumes cendrées; les unes & les autres sont lisérées de roussâtre: derrière chaque œil, on aperçoit une grande tache noire. La gorge, le bas du cou, la poitrine & le ventre sont blancs; cette couleur est mêlée, sur les côtés, d'une légère teinte rousse. Le bord de l'aile est blanc dans toute sa longueur. Les couvertures supérieures de l'aile ont une frange roussâtre sur du gris-blanc; les grandes penes ont le même fond de couleur extérieurement; du côté intérieur, le cendré-foncé domine tout le long de la rige & le blanc vers l'extrémité: cette der-

nière couleur est terminée par une bordure de cendré foncé, parallèle au contour de la plume. Les plumes moyennes sont blanches du côté intérieur; d'un cendré-clair du côté extérieur & à l'extrémité & bordées de roussâtre par le bout. La queue est composée de plumes d'un cendré-clair, qui devient plus foncé à l'extrémité & se termine par un filet roussâtre: la plus extérieure de chaque côté est blanche du côté intérieur. Les *Guifettes* se nourrissent autant de mouches & d'autres insectes volans qu'elles saisissent en l'air, que de ceux qu'elles vont prendre dans l'eau: elles sont peu clameuses & nichent dans les marais. Elles choisissent à cet effet une touffe d'herbe ou de mousse sur laquelle morte isolée au milieu de l'eau ou sur les bords: quelques brins d'herbes sèches composent tout leur nid, où elles déposent leurs œufs, qui sont ordinairement au nombre de trois. L'incubation est de dix sept jours. Les petits éclosent tous le même jour: ils ne peuvent cependant voler que dans l'espace d'un mois. Lorsque l'arrière-saison arrive, ils partent avec leurs père & mère. *Briff. Ornith. tom. 6, p. 216. L'Europe.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. 24 $\frac{1}{4}$ P. R. 12.

a. La *Guifette des Isles Sandwich* est regardée par M. Latham comme ne faisant qu'une seule & même espèce avec la précédente. Elle a le bec noir, corné à l'extrémité & long de deux pouces; l'iris couleur de noisette; le front, le sommet & les parties latérales de la tête jusqu'aux yeux noirs; le reste de la tête, du cou & le dessus du corps blancs; le dos & les ailes d'un gris-cendré. Les cinq premières plumes sont d'un gris-noirâtre & tachées de blanc du côté intérieur: la sixième est plus pâle; les autres ressemblent par leurs couleurs aux plumes du dos. Les plumes latérales de la queue ont six pouces & un quart de longueur. Les ongles & les pieds sont noirs; mais le dessus des doigts présente une nuance de rouge-brun. *Lath. Syn. III. a. p. 356. Les Isles Sandwich.*

L. 18. E. P. R..

L'ÉPOUVANTAIL. 24. *S. Fiffipes. S. Corpore suprà cinereo; subtùs cinereo-nigricante: capite & collo superiore subnigris: imo ventre niveo: remigibus retricibusque decem inter mediùs cinereis; duabus lateralibus exterius griseis: rostro nigro: pedibus obscurè rubescenibus.*

Le dessus du corps cendré; le dessous d'un cendré-noirâtre: la tête & le haut du cou tirant sur le noir: le bas-ventre d'un blanc de neige:

les plumes de l'aile & les dix intermédiaires de la queue cendrées; les deux latérales marquées de gris du côté intérieur: le bec noir: les pieds d'un rouge-obscur. (*Pl. 25, fig. 4.*)

Le nom d'*Epouvantail*, qu'on a donné à cet oiseau, vient apparemment de la teinte obscure qui domine sur son plumage. Son bec est noir & long de seize lignes. La tête & le haut du cou sont noirsâtres; le dos & les ailes d'un joli cendré; la gorge, la poitrine & le ventre d'un cendré très-foncé; le bas-ventre & les couvertures inférieures de la queue d'un blanc de neige. L'aile est composée de vingt-sept plumes cendrées; la tige des grandes est blanche en dessus & en dessous; celle des moyennes n'est blanche qu'en dessous. Les dix rectrices intermédiaires ressemblent, par l'ordre & la distribution des couleurs, aux plumes de l'aile; les deux latérales ont du gris-blanc du côté extérieur. Les pattes sont d'un rouge-obscur: les doigts sont réunis par une membrane très-échancrée; de-là est venu le surnom latin *Fiffipes* que porte cette espèce. Les ailes pliées s'étendent jusqu'à un pouce huit lignes au-delà de la queue, qui a trois pouces de longueur. On distingue le mâle à une tache blanche placée sous la gorge. Ces oiseaux n'ont rien de lugubre que la livrée, car ils font très-gais; ils volent sans cesse & font, comme les autres *Hirondelles de mer*, mille tours & retours dans les airs. Ils nichent sur les roseaux dans les marais & pondent trois ou quatre œufs d'un verd-sale, avec de taches noirâtres, qui forment une zone vers le milieu: ils chassent de même aux insectes ailés & leur ressemblent encore par toutes les allures. *Buff. tom. 6, p. 90. Brit. Zool. n. 256. L'Europe, l'Amérique septentrionale.*

L. 9 $\frac{3}{4}$. E. 21. P. 27. R. 12.

a. Le *Gachat* ne diffère de l'*Epouvantail* que par de caractères si peu sensibles, qu'ils paroissent insuffisans pour constituer une nouvelle espèce. Un beau noir couvre la tête, la gorge, le cou & le haut de la poitrine en manière de domino. Son dos est gris & son ventre blanc. Les plumes de l'aile & de la queue, le bec & les pattes sont comme dans le précédent. La femelle pond sur la roche nue deux œufs très-gros pour leur taille & marbrés de taches d'un pourpre-sombre sur un fond blanchâtre. *Briff. Ornith. tom. 5, p. 214, n. 5. Les rivières & les étangs de l'Europe & sur-tout de l'Amérique.*

L. 9 $\frac{3}{4}$. E. 22. P. 27. R. 12.

* LE PETIT FOUQUET DES PHILIPPINES. 25. *S. Philippensis*. *S. Corpore supra ex griseo-vinaceo; subtus diluore: vertice albo: superciliis nigris: remigibus, rectricibus, rostro & pedibus nigris.*

Le dessus du corps d'un gris-vineux; le dessous plus clair: le sommet de la tête blanc: une bandelette noire sur les yeux: les pennes de l'aile, celles de la queue, le bec & les pieds noirs.

Sa grosseur est presque double de celle de notre grande *Hirondelle de mer*; sous ce rapport elle diffère considérablement des espèces de ce genre, ainsi que par les couleurs du plumage. La tête est coiffée d'une calotte blanche; & les yeux sont surmontés d'un trait noir, qui aboutit d'un côté à la base du bec, & qui, de l'autre, se prolonge vers le derrière de la tête. Le dessus du corps est d'un gris-vineux; & le dessous, depuis le bec jusqu'à la queue, présente une nuance de même couleur, mais moins foncée. Les ailes; la queue, le bec & les pieds sont noirs. M. Sonnerat qui a observé cette espèce dans le cours de son voyage aux Indes, assure qu'elle a le vol rapide & qu'elle se porte à une très-grande distance du rivage. *Voyage aux Indes, par M. Sonnerat, p. 125, tab. 85. Les Isles Philippines.*

X X I V^e. GENRE.

BEC-EN-CISEAUX, *Rynchops*. Linn. *f. n.* 228.

Corpus compactum, subovatum, densâ lanugine vestitum, albo, nigro & fulvo variegatum.

Caput subrotundum. Rostrum crassum, rectum: mandibule inaequales; superna brevior, sursum rotundata, subtus lanceolata; inferior verò, in medio canaliculata, utrinque acuta; superior inillam, ut novacula in manubrium suum, incidit. Nares lineares.

Collum crassum, mediocre.

Ala ad volandum idonea, caudâ multò longiores.

Femora extra abdomen posita. Pedes debiles, natatorii, tetradactyli: digiti tres anteriores membranâ integrâ conjuncti; postico exiguo, libero.

Caudâ brevis, forficata.

Rynchops vitæ genere, victu & moribus Laris multum affinis; ab ipsis tamen rostri structurâ & usu discrepat. Perpetim volans & maris superficiem radens, rostrum continuo immergit seu potius mandibulam inferiorem, quâ minores pisces extrahit. Tempore procelloso in litore

ostreas quarit; & in insulis minimis propè Cayennam nidificat.

Le corps ramassé, un peu ovale, revêtu d'un duvet épais & varié de blanc, de noir & de roux.

La tête presque ronde. Le bec épais & droit: les mandibules inégales; celle d'en-haut plus courte, arrondie sur le sommet, lancolée en dessous; celle d'en-bas cannelée dans le milieu, tranchante sur les bords; la supérieure tombe sur elle, comme un rasoir sur son manche. Les narines longues & étroites.

Le cou épais & d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol & beaucoup plus longues que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen. Les pieds palmés, divisés en quatre doigts: les trois antérieurs engagés dans une membrane entière; celui de derrière petit & libre.

La queue courte & fourchue.

Le *Bec-en-Ciseaux* se rapproche de la famille des *Goelands* par sa manière de vivre, sa nourriture & les mœurs; mais il en diffère par la structure du bec & par l'usage qu'il en fait. Volant habituellement sur la surface de la mer, il plonge son bec ou plutôt la mandibule inférieure dans l'eau, afin d'attraper les petits poissons & de les enlever en passant. Pendant les tems orageux, il cherche les huîtres sur le rivage. Il va faire sa ponte sur les islets près des terres de Cayenne.

LE BEC-EN-CISEAUX. I. *R. Nigra*. *R. Corpore supra nigricante; subtus albo: fronte, genis mentoque albis: remigibus albo & nigricante variis: rectricibus quatuor lateralibus albis: rostro basi rubro, apice nigro: pedibus rubris.*

Le dessus du corps noirâtre; le dessous blanc: le front, les joues & le menton blancs: les pennes de l'aile variées de blanc & de noirâtre: les quatre rectrices latérales blanches: le bec rouge à la base & noir au sommet: les pieds rouges. (*Pl. 26, fig. 3.*)

Le *Bec-en-Ciseaux* forme un genre particulier & isolé. Semblable aux *Goelands*, aux *Petrels*, aux *Hirondelles de mer* par son plumage & la conformation des pattes, il diffère de tous par la structure du bec. Ce bec est composé de deux pièces minces, aplatis verticalement & excessivement inégales, dont la mandibule inférieure allongée & avancée hors de toute proportion, dépasse de beaucoup la supérieure, qui ne fait que tomber sur celle-ci, comme un rasoir sur son manche. La mandibule supérieure est rouge à la

basse, noirâtre à l'extrémité & à trois pouces quatre lignes de longueur; celle d'en-bas quatre pouces trois lignes. Un organe aussi défectueux ne permer pas à l'oiseau ni de ramasser devant soi ni de bêqueter en avant; & pour atteindre & saisir sa proie avec un instrument aussi disproportionné, il est réduit à raser en volant la surface de la mer & à la sillonner avec la partie inférieure du bec plongée dans l'eau, afin d'attraper en dessous le poisson & l'enlever en passant. Sa taille égale à-peu-près celle de la *petite Mouette cendrée*. Il a le front, les joues, le devant du cou & le ventre blancs; le manteau noirâtre ou brun dans quelques individus; les six premières pennes noirâtres; & les autres plus ou moins grises ou blanchâtres du côté intérieur & noirâtres extérieurement. Les deux rectrices intermédiaires ne montrent que du noir; les deux qui suivent immédiatement sont brunes & bordées de blanc; les quatre plus extérieures, de chaque côté, sont blanches & marquées d'un peu de brun dans leur milieu, selon la longueur de la rige. Suivant Caresbi, le mâle & la femelle sont de la même couleur. Le nom de *Bec-en-Ciseaux* qu'on a donné à cet oiseau désigne la manière dont tombent l'une sur l'autre les deux moitiés inégales de son bec, dont l'inférieure creusée en gouttière & relevée de deux bords tranchans, reçoit la supérieure, qui est taillée en lame. Il a été appelé encore *Coupeur-d'eau* à cause du manège qu'il emploie pour pêcher, le seul qui puisse le faire vivre. On le trouve sur les côtes de la Caroline & sur celles de la Guiane. Quoique ses ailes soient très-longues, on a remarqué que son vol est lent; s'il étoit rapide, il ne lui permettroit pas de discerner la proie qu'il ne peut enlever qu'en passant. *Briss. Ornith. tom. 6. p. 227. Buff. tom. 15. p. 262. La Caroline, la Guiane.*

L. 18. E. 36½. P. 27. R. 12.

a. Au rapport de Barrere, il y a des individus dont la livrée est rousse & le bec noir. *Barrere. Ornith. Class. 1. Gen. VII. Spec. 1.*

X X V^e. G E N R E .

HARLE, *Merganser. Briss. Ornith. tom. 6. p. 230.*

Corpus latum, depressum, nigro, fusco & cinereo varium.

Caput oblongum, vertice convexum, lateralter compressum. Rostrum subulato-cylindricum, reclinatum, serræ insâr denticulatum: mandibula

superior inferiore longior, apice recurva & ungue terminali, corneo, reflexo instruita; mandibula inferior recta. Nares elongatæ, basi latiores.

Collum mediocre.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ breviores.

Femora extrâ abdomen posita, in parte inferiori plumis denudata. Pedes natatorii, tetradactyli: digiti tres antici membranâ integrâ conjuncti; postico brevi, soluto.

Cauda integra aut furcata.

Aves voraces, tempore gelido migratorie; nantes nonnisi caput exserunt: piscibus potissimum visitant. In terrâ siccâ, ex gramine & lanugine à pectore avulsâ, nidum struunt & pariunt ova quatuor ad quatuordecim, albâ; ex quibus exeuntes post menses duos pulli flavescunt. Caro rancida, vix esculenta.

Le corps large, aplati, varié de noir, de brun & de cendré.

La tête oblongue, convexe sur le sommet & comprimée par les côtés. Le bec en forme de cylindre un peu aminci, droit & dentelé comme une scie: la mandibule supérieure plus avancée que celle d'en-bas, crochue à l'extrémité & garnie d'un ongle fléchi, de matière cornée; la mandibule inférieure droite. Les narines allongées, plus larges à la base.

Le cou médiocrement long.

Les ailes propres pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & dé-garnies de plumes au-dessus du genou. Les pieds palmés, divisés en quatre doigts: les trois antérieurs réunis par une membrane entière; celui de derrière libre & court.

La queue entière ou fourchue.

Ce sont des oiseaux voraces, qui changent de climat lorsque les grands froids commencent à se faire sentir: en nageant, ils sortent la tête seule hors de l'eau: ils se nourrissent principalement de poisson & font leur nid sur la terre nue avec de brins d'herbe ou du duver qu'ils arrachent de la poitrine. La femelle pond de quatre à quatorze œufs blancs: l'incubation est de deux mois; les petits sont jaunâtres à leur naissance. La chair de ces oiseaux est coriace, à peine peut-on en manger.

LE HARLE. 1. *M. Rancedula. M. Corpore suprâ nigro, griseo & albo variegato; subtus albido: capite tumido, nigro, nitore viridi: pectore albido, immaculato: remigibus primariis nigris: reëtrici-bus cinereis; scapo nigricante: rostro nigro, lateralter rubro: pedibus rubris.*

Le dessus du corps varié de noir, de gris & de blanc ; le dessous blanchâtre : la tête renflée & noire avec de reflets verts : la poitrine blanchâtre & sans tache : les premières plumes noires ; celles de la queue cendrées avec une tige noirâtre : le bec noir & rouge par les côtés : les pieds rouges. (Pl. 26, fig. 4.)

Cet oiseau est d'une grosseur intermédiaire entre celle du *Canard* & de l'*Oie* : il a le bec à-peu-près cylindrique, noir en dessus & en dessous, rougeâtre par les côtés & droit jusqu'à la pointe, comme celui du *Plongeon* ; mais il en diffère en ce que cette pointe est crochue & fléchie en manière d'ongle crochu, d'une substance dure & courbe : il en diffère encore en ce que les bords sont garnis de dentelures, dirigées en arrière. La langue est hérissée de papilles dures & tournées en arrière comme les dentelures du bec, ce qui sert à retenir le poisson glissant & même à le conduire dans le gosier du *Harle* ; aussi par une voracité peu mesurée, avale-t-il de poissons beaucoup trop gros pour entrer tout entiers dans l'estomac ; la tête se loge d'abord dans l'œsophage & se digère souvent avant que le corps puisse y descendre : nous avons fait la même observation à l'égard de quelques espèces de serpents. De plus, la tête du *Harle* est d'un noir changeant en vert par reflets & revêtue de plumes fines, longues, boueuses, relevées en hérisson, ce qui grossit beaucoup le volume de cette partie du corps. Le reste du cou, la poitrine & le ventre sont blancs, selon M. Brunniche, ou lavés de fauve suivant M. de Buffon. Le dos est noir par devant, cendré du côté du croupion & finement ouvragé de petites lignes noires, vermiculaires. Toutes les couvertures de l'aile sont blanches, excepté les petites les plus voisines du corps & les grandes les plus éloignées, qui ont du cendré à leur base. Les grandes plumes sont entièrement noirâtres ; les moyennes & les suivantes ne montrent que du blanc ou du cendré-clair ; quelques-unes cependant sont bordées d'un noir de velours. La queue est composée de plumes cendrées, longues d'environ cinq pouces & dont la tige est noirâtre. L'iris & les pieds sont d'un beau rouge. Une observation curieuse relativement à cet oiseau, c'est qu'il nage tout le corps submergé, renant la tête seule hors de l'eau : il plonge profondément ; reste long-tems sous l'eau & parcourt un grand espace avant de reparaitre. On croit, sans cependant que le fait soit très-constaté, qu'il niche au rivage & non point

sur les arbres ou dans les rochers, comme l'a prétendu Aldrovande. Il ne paroît que de loin en loin dans nos provinces de France ; & l'on est persuadé en Suisse que son apparition sur les lacs, annonce un hiver rigoureux. *Brunn. Ornith. Boreal. p. 21. n. 92. Oth. Fabric. Faun. Groenl. n. 49. Buff. tom. 15. p. 414. L'Europe septentrionale, l'Amérique, l'Asie.*

L. 26. E. 35. P. 27. R. 18.

a. Le *Harle d'Ethiopie* diffère sous plusieurs rapports de l'espèce précédente, quoiqu'il soit d'une taille à-peu-près égale. Il a trente-neuf dentelures, de part & d'autre, à la mandibule inférieure ; le dos noir lustré de vert ; la queue d'un brun-cendré ; & les plumes moyennes de l'aile noires extérieurement. La poitrine est d'une belle couleur de chair, lorsque l'oiseau est en vie ; elle devient blanchâtre après sa mort. Il n'a point de collier blanc comme le *Harle* ; & se distingue encore du *Harle huppé* par sa tête dépourvue de taches & par les couleurs de la poitrine & du ventre. *Scop. ann. 1. p. 70. n. 90. L'Ethiopie, le nord de l'Europe.*

LE HARLE HUPPÉ. 2. M. *Serrator. M. Corpore supra splendide nigro ; subtus albo ; capite ex nigro-viridi, cristato ; pectore supremo utrinque pennis albis, nigro-marginatis ; remigibus decem primariis fusco-nigricantibus ; rostro supernè nigro, inferne rubro ; pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un beau noir ; le dessous blanc : la tête noire avec de reflets verts & ornée d'une huppe : le haut de la poitrine garni, de part & d'autre, de plumes blanches, frangées de noir : les dix premières plumes d'un brun noirâtre : le bec noir en dessus & rouge en dessous : les pieds de même. (Pl. 27, fig. 1. La femelle.)

Celui-ci est de la grosseur du *Canard*. Il a le bec long de deux pouces huit lignes, teint en dessus de noir dans les uns, de brun dans les autres : la mandibule inférieure est toujours rouge. Sa tête, qui brille d'un noir-violet changeant en vert-doré, est surmontée d'une belle huppe, composée de brins fins, longs de plus de trois pouces & dirigés de l'occiput en arrière. La poitrine est d'un roux varié de blanc & de noirâtre. Il y a, des deux côtés de la poitrine vers les épaules, d'assez longues plumes blanches, frangées de noir, qui recouvrent le pli de l'aile lorsqu'elle est pliée. Le haut du dos est d'un noir-lustré ; le reste des parties supérieures & les flancs sont rayés en zig-zags de brun & de gris-blanc : le dessous du corps est blanc. Les plus petites couvertures de l'aile sont d'un

cédré-brun ; les moyennes blanches ; les grandes les plus éloignées du corps d'un brun-noirâtre ; les grandes intermédiaires de même à leur base & blanches à l'extrémité : enfin , les plus voisines du corps sont brunes. Les onze premières pennes n'ont que du brun-noirâtre ; les suivantes ont plus ou moins de brun extérieur , & de blanc du côté intérieur ou à la pointe ; celles de la queue sont de même. La femelle n'a qu'une très-petite huppe. Sa tête & le haut du cou sont rouffâtres : le menton est blanc & la poitrine variée de roux , de blanc & de noir. Le cédré domine sur les épaules , le dos & le croupion. Elle a , comme le mâle , les plumes blanches , bordées de noir sur le haut de la poitrine. Ses pieds sont d'un orangé-pâle. Cet oiseau se trouve au Canada & au nord de l'Europe , d'où il s'avance en hiver dans de régions plus tempérées. Il fréquente les mêmes lieux que le *Canard sauvage* & a à-peu-près les mêmes mœurs & les mêmes habitudes. Il est excellent plongeur. La femelle pond sur le rivage des œufs plus petits , mais plus blancs que ceux de la *Canne*. Linn. f. n. 202. Buff. tom. 15, p. 423. *L'Amérique septentrionale* , le nord de l'Europe.

L. 22 $\frac{1}{2}$. E. 31 $\frac{1}{2}$. P. 27 , R. 18.

LE HARLE COURONNÉ. 3. *M. Cucullatus*. *M. Corpore suprà nigricante ; subtùs albo : capite & collo nigris : cristâ in vertice orbiculari , nigrâ , medio utrinque candidâ : remigibus primariis reâtriciibusque fuscis : rostro nigro : pedibus ex grisco-fuscis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc : la tête & le cou noirs : une huppe noire , blanche dans le milieu & arrondie sur le sommet de la tête : les premières pennes de l'aîle & celles de la queue brunes : le bec noir : les pieds d'un gris-brun. (Pl. 27. fig. 2.)

Ce *Harle* est un très-bel oiseau , un peu plus grand que la *Sarcelle*. Son bec a deux pouces deux lignes de longueur. La tête , qui est noire ainsi que le cou , est ornée de plumes étroites , longues de deux pouces & demi , divergentes & réunies en deux plans orbitaires appliqués l'un sur l'autre. Cette belle huppe est d'un blanc-éclatant dans le milieu , entouré d'un limbe noir de velours , qui se prolonge sur la nuque. Quelques bandes noires , transversales & interrompues se détachent du cou & avancent sur le haut de la poitrine , dont le fond est blanc. Le noir , qui couvre le dos , prend une teinte brunâtre sur le croupion & la queue ; les pre-

mières pennes de l'aîle sont de même ; les moyennes sont noirâtres & bordées extérieurement de blanc : les grandes couvertures supérieures ont le même fond de couleur & la même frange extérieure. On voit sur les flancs une multitude de petites lignes transversales & vermiculaires sur du roux : le bas-ventre est brun. Les aîles pliées s'étendent jusqu'aux trois quarts de la queue , qui a quatre pouces de longueur. La femelle , plus petite que le mâle , a une huppe moins longue & entièrement brunâtre : la même teinte , mêlée de blanchâtre & de roux , couvre tout le corps. Cette espèce se trouve au Mexique & à la Caroline , aussi bien qu'en Virginie & se tient souvent sur les rivières & les étangs. Elle est connue à la baie d'Hudson , sous le nom de *Omiska Sheep*. *Art. Zool.* 2. p. 538. n. 467. *Buff.* tom. 15. p. 437. *L'Amérique septentrionale* , le Mexique.

L. 16 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

LE BIEVRE. 4. *M. Castor*. *M. Corpore suprà cinereo ; subtùs ex albo-rufescente : capite dilutè castaneo , cristâ albâ : remigibus decem prioribus cinereis ; secundariis albo & cinerascence variis : rostro supernè fusco , infernè rubro : pedibus rufescentibus.*

Le dessus du corps cédré ; le dessous d'un blanc-rouffâtre : la tête d'un marron-clair & surmontée d'une huppe : la gorge blanche : les dix premières pennes cendrées ; les moyennes variées de blanc & de cédré : le bec brun en dessus , rouge en dessous : les pieds rougeâtres.

Plusieurs Ornithologites ont pris la *Bievre* pour la femelle du *Harle* ; mais il conste par des observations ultérieures que c'est une espèce particulière & véritablement distincte de la précédente. J'ai vu la tête & le cou d'un individu qui a été tué à Alboj près de Rodès en Rouergue , au mois de janvier 1789. Il a le front d'un marron-foncé ; les joues , la huppe & la nuque d'une teinte plus claire ; la gorge blanche , tiquetée de rouffâtre & une espèce de collier blanc au milieu du cou. Son bec , qui a deux pouces de longueur , est brun en dessus & rouge par les bords & en dessous. La mandibule supérieure dépasse un peu celle d'en bas ; elle est un peu fléchie à la pointe & garnie en cet endroit , d'un ongle crochu , de substance cornée. Elle a , de part & d'autre , trente-une dentelures recourbées vers la gueule. La mandibule inférieure est droite , plus courte de trois lignes que celle d'en haut & terminée par un ongle arrondi : elle est pareillement dentelée

en ses bords, mais ses dentelures sont plus fines & plus nombreuses; j'en ai compté quarante-deux de chaque côté. Les narines ovales & longues d'environ trois lignes, sont un peu plus rapprochées de la base du bec que de la pointe. Les plumes de la huppe sont fines, soyeuses, longues de deux pouces & rabattues sur la nuque : le bas de la partie supérieure du cou, le croupion & les côtés sont couverts de plumes cendrées, bordées de gris-blanc par le bout. On ne voit que du cendré pur sur le dos & sur les petites couvertures de l'aile; & du cendré-brun, mêlé de blanc sur les couvertures intermédiaires. Les dix premières pennes n'ont que du cendré tirant sur le brun; les quatre suivantes sont de la même couleur du côté extérieur & blanchâtres intérieurement; les autres, excepté les six plus proches du corps, dont la couleur est cendrée, sont blanches avec une tache grise à l'extrémité. Les rectrices ont la même teinte que les plumes du dos. Ces oiseaux se nourrissent de poisson : on en a trouvé un tout entier & long de quatre pouces dans le gosier de celui que j'ai vu. Ils nichent sur le tronc des arbres qui environnent les lacs ou les rivières : ils déposent une douzaine d'œufs entre les pierres qui bordent les rivages. *Scop. ann. 1. n. 88. Lath. Syn. III. 2. p. 420. n. 2. L'Europe, l'Asie, l'Amérique.*

L. 22, E. 30, P. 26, R. 20.

a. Le *Harle à tête rouge* de Brunniche diffère du précédent, en ce qu'il a le haut du cou d'un verd-lustré resplendissant; la gorge variée de blanc & de noir; le bas du cou blanc & orné, en cet endroit, d'une bandelette noire; les dix premières pennes noires; & les autres tachées de noirâtre, de blanc-fale & de gris : celles de la queue font cendrées & ont la tige noire. Le bec est verdâtre; les pieds & les doigts sont teints d'orangé & les membranes intermédiaires plombées. Il est de la taille du *Harle*. *Bruun. Ornith. Boreal. p. 22. n. 93.*

LA PIETTE. 5. *M. Albellus, M. Corpore supra nigro; subtus albo : capite albo, sub-cristato : areâ oculorum ex nigro-viridi : striis tribus nigris, transversis in collo superiore : remigibus decem primariis nigricantibus : rectricibus cinereis : rostro nigro : pedibus carulescente-cinereis.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc : la tête blanche & ornée d'une petite huppe : le tour des yeux d'un noir lustré de verd : trois bandes noires, transversales sur le haut du cou;

les dix premières pennes noirâtres; celles de la queue cendrées : le bec noir : les pieds d'un cendré-bleuâtre. (*Pl. 27, fig. 4.*)

On a aussi donné à ce *petit Harle* le nom de *Religieuse*, sans doute à cause de la netteté de sa robe blanche, revêtue d'un manteau noir. Sa grosseur excède à peine celle de la *Sarcelle*. Il a le bec noir, long de seize lignes & garni sur les bords de la mandibule supérieure de trente-huit dentelures; la tête blanche & ornée d'une belle huppe, rabattue vers la nuque, variée de blanc & de verd-noirâtre. Une tache ovale, d'un noir changeant en verd, occupe l'espace compris entre le bec & l'œil & renferme l'orbite. Au bas du cou, en arrière, sont trois bandes demi-circulaires & noires sur un fond blanc. Le dessus du corps est d'un noir de velours & le dessous blanc. Les flancs sont variés de brun-foncé en zig-zags sur du gris-blanc. Les couvertures de l'aile font variées de cendré, de blanc & de noir. Toutes les pennes sont doublées de cendré; les dix premières ne montrent en dessus que du noirâtre; les suivantes ont du noir intérieurement, du violet du côté extérieur, avec une bordure blanche. La queue est composée de seize plumes cendrées, plus allongées que les ailes & dont la tige est brune en dessus. La femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, n'a point de huppe, mais elle a le dessus de la tête & le haut du cou en arrière d'un brun-marron; la gorge blanche; le bas du cou gris-blanc; le ventre blanc; les flancs cendrés; les ailes colorées comme celles du mâle, mais d'un ton moins vif; la queue cendrée; le bec noir & les pieds plombés. L'étendue du blanc & du noir, dans le plumage du mâle & de la femelle, est fort sujette à varier, de sorte que quelquefois on voit des individus presque tout blancs. La *Piette* fréquente les rivières & les étangs; elle est de passage, comme les autres *Harles* : c'est l'espèce que nous voyons plus communément dans nos climats. *Kramer. Elench. p. 344. n. 3. Briss. Ornith. tom. 6. p. 243. n. 5 & 252. n. 6. Buff. tom. 15. p. 427. Le nord de l'Europe & l'Amérique septentrionale.*

L. 16, E. 24, P. 25, R. 16.

* LE HARLE NOIR. 6. *M. Niger. M. Corpore supra nigro; subtus albo : collo spadiceo : tenia candidâ in alis, transversâ : remigibus majoribus, rectricibusque, rostro & pedibus nigris.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc : le cou d'un brun-rougeâtre : une bandelette blanche & transversale sur l'aile : les grandes

pennes

pennes de l'aîle, celles de la queue, le bec & les pieds noirs.

Quoi qu'en disent quelques Naturalistes, le *Harle noir* ne peut être compté parmi les variétés du *Harle huppé*, à moins qu'on ne démontre par des expériences exactes que ses couleurs & sa huppe sont des caractères fugitifs & variables. En attendant, nous formerons de cet oiseau une espèce particulière, à l'exemple de M. Brisson : il est à-peu-près de la grosseur du *Canard domestique*. La tête, le dos & le croupion sont noirs; le cou d'un rouge-bai; la poitrine, le ventre, les flancs & les couvertures inférieures de la queue d'un blanc-pur. Une bande blanche passe transversalement sur l'aîle, dont la surface est noire, ainsi que la queue. *Briss. Ornith. tom. 6. p. 251. n. 5. L'Allemagne.*

a. Le *Harle blanc & noir* a beaucoup de rapports avec le précédent & n'en diffère que par le cou, qui est noir; par la couleur des petites & des grandes couvertures de l'aîle, les plus proches du corps, qui sont blanches; & enfin, par la teinte brune qui regne sur toute la longueur des rectrices. Le bec & les pieds sont rouges. *Schwenk. av. Siles. p. 208. Briss. Ornith. tom. 6. p. 250. n. 4. Les étangs de l'Allemagne.*

L. 22 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

LE HARLE ÉTOILÉ. 7. *M. Minutus. M. Corpore suprà nigro; subtùs albo: vertice levi, spadiceo: genis nigris: maculâ suboculari, albâ, stellatâ: remigibus prioribus nigris; secundariis albis: rectricibus fuscis: rostro nigro: pedibus rubefcentibus.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: le sommet de la tête d'un rouge-bai: les joues noires: une tache blanche, étoilée au-dessous de l'œil: les grandes pennes noires; les moyennes blanches; celles de la queue brunes: le bec noir: les pieds rougeâtres.

Willughby a prétendu que cet oiseau étoit la femelle de la *Piette*; mais celle-ci est aujourd'hui trop connue & le *Harle étoilé* a trop peu de rapports avec elle par ses couleurs & son organisation, pour croire que ces deux *Harles* n'en font qu'un. Le sommet de sa tête est d'un rouge-bai, qui s'étend jusque sur le haut du cou. On remarque deux taches de différentes couleurs sur les joues: l'une est noire & embrasse le globe de l'œil; l'autre est blanche, de la forme d'une étoile & placée au-dessous des yeux. Le devant du cou & le dessous du corps sont blancs; la même couleur se reproduit sur les petites couvertures & sur les grandes les plus proches du

corps; celles de ces dernières, les plus éloignées des flancs, sont noires: les grandes pennes ont cette même couleur; les moyennes sont blanches & la plus voisine du corps noire. La queue est d'un brun-noiâtre. La couleur des pieds n'est pas déterminée; elle est tantôt noire, comme celle du bec; & tantôt rougeâtre. En Suisse, ce *Harle* porte le nom de *Canard des glaces*, parce qu'il ne paroît sur les lacs qu'un peu avant le grand froid qui vient les glacer. *Brit. Zool. 2. p. 560. Buff. tom. 15. p. 434. Le nord de l'Europe.*

L. 14. E. 22 $\frac{1}{2}$. P. 25. R. 16.

a. M. Gmelin a trouvé en Asie un petit *Harle*, qui par ses couleurs ressemble beaucoup à celui-ci: il n'a point de huppe: le dos est noir & le ventre blanc: les grandes pennes sont noires; celles de la queue cendrées, ainsi que le bec & les pieds. *S. G. Gmelin. it. 2. p. 183. tab. 20. L'Asie.*

b. Celui, qui est décrit dans l'*Ornithologie du nord par Brunniche*, présente aussi quelques légères différences de couleur. Il a la tête rousse; la gorge blanche; le dos & le cou cendrés; la poitrine & le ventre blancs: les couvertures des aîles marquées d'une grande tache blanche, & ensuite d'une plaque noire, coupée par un trait blanc & bordée de même. Sa grosseur est égale à celle de la *Piette*. *Brunn. Ornith. Boreal. n. 99. p. 24. Christiansoë.*

* LE HARLE A QUEUE FOURCHUE. 8. *M. Farcifer. M. Corpore suprà nigro; subtùs albo: occipite levi, albo: fronte & genis dilutè fuscis: taniâ utrinque nigrâ, ab auribus per latera colli ad pectus extensâ: rostro nigro: basi & apice nigro.*

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: le derrière de la tête blanc & dépourvu de huppe: le front & les joues d'un brun-clair: une bandelette noire, de part & d'autre, prend son origine à l'endroit des oreilles, passe sur les parties latérales du cou & s'étend jusqu'à la poitrine: le bec couleur de brique & taché de noir à la base & à la pointe.

La tête est dépourvue de huppe & teinte de diverses couleurs. Le bec présente une couleur de brique vers le milieu de sa longueur; il est taché de noir à la base & à la pointe: le front & les joues sont d'un bai-clair; l'iris est brun: le derrière de la tête & le cou sont blancs. Il part de l'endroit des oreilles une raie noire, nuancée de châtain, qui parcourt les côtés du cou & se prolonge jusqu'à

la poitrine, dont la couleur est noire. Le dos & le croupion sont de même & festonnés en écailles. La queue est remarquable en ce qu'elle est fourchue comme celle de l'*Hirondelle* : les rectrices latérales sont entièrement blanches. Les couvertures & les moyennes plumes sont de la même couleur que les plumes du dos ; les parties latérales du corps, le ventre & le tour de l'anus sont blancs. *Befeke Schr. der. Berl. naturf. Ges. 7. p. 458. La Curlande.*

* *LE HARLE IMPÉRIAL. 9. M. Imperialis. M. Corpore ex nigro, fusco & griseo vario : capite levi : remigibus prioribus nigris : rostro pedibusque albis, rubro maculatis.*

Le corps varié de noir, de brun & de gris : la tête dépourvue de huppe ; les premières plumes noires : le bec & les pieds blanchâtres, tachés de rouge.

Il ressemble par sa forme, par sa taille & par sa livrée à quelques individus de la famille des *Oies*, mais il en diffère par la structure du bec, qui a plus de rapports avec celui des *Harles*. Ce bec a un pouce à sa base & vers le milieu de sa longueur ; treize lignes de diamètre vis-à-vis les narines & six lignes seulement à l'extrémité. Sa langue est garnie de cils ; la tête dépourvue de huppe ; & tout le corps panaché de noir, de brun & de gris. Les premières plumes de l'aile sont noires ; les pieds & leurs membranes blanchâtres & nuées de rouge. *Cetti, ucc. di. Sard. p. 326. La Sardaigne.*

X X V I^e. G E N R E.

OIE. Anser. Briff. Ornith. tom. 6. p. 261.

Corpus subdepressum, lanugine densa vestitum, vivis sæpè coloribus pictum.

Caput elongatum, compressum. Rostrum semicylindricum, supernè convexum, infernè planiusculum, apice obtusum, unguiculatum, lima instar utrinque denticulatum ; basi ipsius altitudo latitudinem superat ; nares parvæ, ovata. Lingua carnosa, integra.

Collum longissimum, recurvum.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ vix longiores.

Femora circa corpus medium & extrâ abdomen posita, in parte inferiori plumis denudata. Pedes breves, natatorii, tetradactyli : digiti tres anteriores membranâ integrâ conjuncti ; postico libero.

Cauda brevis, integra.

Hæc gens à sequenti distinguitur corporis mole, rostri structurâ, colli longitudine, dorso elatiore & pedibus imprimis, qui altiores & medio ventris proximiores sunt ; anatum verò pedes uropygio itâ accedunt ut anterior pars corporis præpondum habere videatur. Loquela etiam duarum gentium planè diversa & elonginquo auribus facile distinguenda. Ansetes ferè gregatim volant ; clamore magno portendunt pluviam ; & quietis tempore custodes adhibent. Hieme, dum congelantur aquæ, regiones petunt calidiores, ordinibus ad angulum plerumque obtusum dispositis. Irati, serpentis instar, sibilant : tempore aphrodisiaco, sæmina inter arundines ova ponit numerosa, alba. Vita eis longissima, itâ ut Cygni trecentissimum annum attingere credantur ; Ansetes verò plusquam octogessimum. Caro ipsorum optima.

Le corps un peu aplati, couvert d'un duvet épais & peint souvent de couleurs éclatantes.

La tête alongée & comprimée. Le bec demi-cylindrique, convexe en dessus, un peu plane en dessous, obtus, garni d'un onglet à l'extrémité & dentelé par les bords comme une lime ; à la base, il est plus haut que large. Les narines petites, ovales. La langue charnue, entière.

Le cou très-long & reconbré.

Les ailes disposées pour le vol & à peine aussi longues que la queue.

Les cuisses situées vers le milieu du corps ; hors de l'abdomen & dégarnies de plumes au-dessus du genou. Les pieds courts, palmés, divisés en quatre doigts ; les trois de devant engagés par une membrane entière ; celui de derrière libre.

La queue courte & entière.

Cette famille se distingue de la suivante par le volume du corps, la structure du bec, la longueur du cou, l'élargissement du dos & sur-tout par les pieds qui sont plus élevés & plus près du milieu du ventre ; tandis que ceux des *Canards* sont si rapprochés du croupion que la partie antérieure du corps semble emporter l'équilibre. La voix des individus de ces deux races est même si différente qu'on peut de loin les distinguer facilement. Les *Oies sauvages* volent par troupes, annoncent la pluie par leurs grandes clameurs & établissent des sentinelles quand elles prennent les douceurs du repos. Pendant l'hiver, lorsque les

eaux sont glacées, elles passent dans des climats plus chauds & forment en l'air des rangs disposés à angles obtus. Quand on les irrite, elles font entendre de petits sifflemens semblables à ceux des serpens. Dans la saison de l'amour, les femelles déposent au milieu des roseaux un grand nombre d'œufs blancs. Les oiseaux de ce genre vivent très-long-temps ; on a vu des *Cygnés* qui avoient trois cents ans & des *Oies* qui en avoient plus de quatre-vingt. Leur chair est excellente.

LE CYGNE SAUVAGE. 1. *A. Cygnus. A. Corpore supra & subtus ex griseo-albo : membranâ in fronte luteâ : remigibus restrictibusque candidis : rostro basi luteo, apice nigro : pedibus griseofuscis.*

Le dessus & le dessous du corps d'un gris-blanc : une membrane jaune sur le front : les plumes de l'aile & de la queue blanches : le bec jaune à la base, noir à la pointe : les pieds d'un gris-brun.

Le *Cygne*, dont il s'agit ici, est celui qui vit en liberté & qu'on doit regarder comme la souche primitive de tous les *Cygnés domestiques*. Il a le bec long de deux pouces onze lignes, aplati, dentelé sur les bords, épaté, arrondi en pointe mouffe & terminé à sa partie supérieure par un ongle de substance cornée : de plus, il est noir, depuis son bout jusqu'aux narines, & de-là jusqu'à l'insertion des plumes du front, d'une couleur jaune. Entre le bec & les yeux on voit un espace jaune dé-garni de plumes. La livrée de cet oiseau est communément plus grise que blanche ; on trouve même des individus dont le plumage est presque brun sur le dos & le sommet de la tête ; mais ces différences de couleur ne sont peut-être que le produit de l'âge ou l'effet de la température du climat. La queue a sept pouces de longueur ; elle est composée de plumes blanches qui diminuent insensiblement de longueur, depuis les deux du milieu jusqu'à la plus latérale de chaque côté. La nature n'a répandu sur aucun oiseau autant de ces grâces nobles & douces qui nous rappellent l'idée de ses plus charmans ouvrages ; coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours,

mouvements flexibles, attitudes tantôt animées tantôt laissées dans un mol abandon ; tout dans le *Cygne* respire la volupté ; tout nous l'annonce comme l'oiseau de l'amour ; tout justifie la spirituelle & riante mythologie, d'avoir donné ce charmant oiseau pour père à la plus belle des mortelles (1). Il a le vol très-haut & très-puissant. Hésiode lui donne l'épithète d'*Alti-volans* (2) ; Homère le range avec les Oiseaux grands voyageurs, les *Grues*, les *Oies* ; & Plutarque attribue à deux *Cygnés* ce que Pindare feint des deux *Aigles*, que Jupiter fit partir des deux côtés opposés du monde, pour en marquer le milieu au point où ils se rencontrèrent (3). *Linn. f. n. 194. Briff. Ornith. tom. 6. p. 292. n. 12. Buff. tom. 17. p. 1. L'Europe, l'Amérique septentrionale, l'Asie, la mer Caspienne, le Pont-Euxin, la Natolie, l'Égypte.*

a. Le *Cygne domestique* (Pl. 28. *Les deux figures supérieures.*) est plus gros que le précédent. Il offre aussi quelques autres différences, principalement dans la conformation du bec & les couleurs de la tête, qui ont paru suffisantes à quelques ornithologistes pour en faire deux espèces distinctes & séparées. Le bec, ordinairement long de trois pouces & demi, est surmonté à sa base d'un tubercule charnu, renflé & proéminent, qui donne à la physionomie de cet oiseau une sorte d'expression : ce tubercule est couvert d'une peau noire ; & les côtés de la face, sous les yeux, sont aussi revêtus d'une peau triangulaire de même couleur. Tout son corps est garni de plumes d'une blancheur éclatante : la queue est conformée comme celle du *Cygne sauvage*. Le bec est noir & les pieds d'une couleur de plomb. La femelle est plus petite que le mâle ; & le tubercule charnu, qu'elle a sur l'origine du demi-bec supérieur, est moins élevé. Chez nos ancêtres, trop simples ou trop sages pour remplir leurs jardins des beautés froides de l'art, en place des beautés vives de la nature, les *Cygnés* étoient en possession de faire l'ornement de toutes les pièces d'eau ; ils animoient les fossés des châteaux ; ils décoroient la plupart des rivières & même les rives de la

(1) Héliène, née de Lédâ & d'un *Cygne*, dont, suivant l'antiquité, Jupiter avoit pris la figure.

(2) *Circa extremam autem oram manabat oceanus, inundanti similis.*

(3) *Totum autem continebat clypeum variegatum. Per ipsum autem*

Cygni altivolantes magnum clangebant, qui illic multi Natabant in summâ aquâ, juxta autem pisces movebantur.

(4) Plutarque, au Traité : *Pourquoi les Oracles ont cessé.*

Hésiodi aſcrari ſcutum Herculis.

Seine : on en voit encore une grande quantité sur les belles eaux de Chantilly ; & c'est dans ce séjour délicieux qu'ont été faites les plus belles observations sur les mœurs de ces oiseaux. Ils entrent en amour de très-bonne heure ; leur ardeur se manifeste par les rudes combats que les mâles se livrent pour la possession des femelles : souvent un jour entier ne suffit pas pour vider leur duel opiniâtre : ensu lorsque le vainqueur est assuré de sa conquête, le mâle & la femelle travaillent ensemble à la construction du nid, qu'ils placent tantôt sur un lit d'herbes sèches au rivage, tantôt sur un tas de roseaux abattus, entassés & même flottans sur l'eau. La femelle couve pendant six semaines au moins ; elle commence à pondre au mois de février ; & met, comme l'Oie, un jour d'intervalle entre la ponte de chaque œuf. Elle en produit de cinq à huit & communément six ou sept. Ces œufs sont blancs, oblongs ; ils ont la coque épaisse & sont d'une grosseur considérable. Le mâle, pendant l'incubation, ne perd presque jamais de vue sa femelle. Les petits naissent fort laids & seulement couverts d'un duvet cendré ou gris. Leurs plumes ne poussent que quelques semaines après & sont encore de la même couleur : ce plumage change à la première mue, qui a lieu au mois de septembre ; ils prennent alors beaucoup de plumes blanches ; d'autres plus blondes que grises, sur-tout à la poitrine & sur le dos : ce plumage chamaré tombe à la seconde mue ; & ce n'est qu'à dix-huit mois & même à deux ans d'âge, que ces oiseaux ont pris leur belle robe d'un blanc éclatant & sans tache. Les jeunes Cygnes suivent leur mère pendant le premier été : j'en ai vu plusieurs couvées cette année à Chantilly ; & j'ai remarqué qu'elles choisissent, de préférence, les endroits les plus tranquilles & les plus retirés. Il n'y a peut-être pas dans la nombreuse tribu des oiseaux, de mère qui ait plus d'attachement pour ses petits & qui les défende avec plus de courage : elle ne craint ni l'aigle, ni le chien le plus fort & empêche même l'approche de l'homme. Une femelle qui s'étoit établie, avec sa famille, sur un canal qui bordoit un sentier étroit qui conduisoit dans une petite presqu'île, nous empêcha d'avancer. Un coup de ses ailes autoit suffi pour nous casser la jambe, tant il est prompt & violent : il est vrai qu'avec un bâton nous serions parvenus à lui faire quitter son poste, mais nous ne voulions pas faire du mal à cette mère cour-

roucée, dont nous admirions avec plaisir la tendresse & le dévouement pour sa progéniture. Le Cygne nage avec tant de vitesse, qu'un homme, marchant rapidement au rivage, a grande peine à le suivre : il se nourrit d'herbes marécageuses, de graines & de poissons. On prétend qu'il vit trois cents ans. L'été il habite les contrées septentrionales ; en automne il passe dans des climats plus doux. *Briss. Ornith. tom. 6. p. 288. Buff. ibid. La Russie, la Sibérie, la Perse, la mer Caspienne & toute l'Europe.*

L. 54. E. 96. P. R. 20.

- * LE CYGNE UD CHILI. 2. *A. Melancoryphus. A. Corpore supra & subtus albo, lucido : capite & collo superiori nigris : rostro semicylindrico, rubro.*

Le dessus & le dessous du corps d'un blanc-luisant : la tête & la moitié supérieure du cou noirs : le bec demi-cylindrique & rouge.

Il est à-peu-près de la même grosseur que le Cygne d'Europe, dont il se rapproche encore par la figure ; mais il en diffère par la couleur noire des plumes dont la tête & la moitié du cou sont couvertes. Tout le reste du corps est d'un blanc éclatant. La femelle pond ordinairement six œufs, d'où naissent autant de petits : la mère ne les laisse jamais seuls ; elle les emporte même sur son dos lorsqu'elle va chercher sa nourriture. *M. l'abbé Molina. Hist. du Chil. p. 207. Le Chili.*

- * LE CYGNE A COU NOIR. 3. *A. Nigricollis. A. Corpore supra & subtus albo : collo nigro : rostro semicylindrico, rubro : pedibus incarnatis.*

Le dessus & le dessous du corps blancs : le cou noir : le bec demi-cylindrique & rouge : les pieds couleur de chair.

Ce sont là tous les détails que nous avons sur la conformation de cet oiseau, que Dom Pernetti a indiqué le premier dans l'histoire de son voyage ; il paroît être le même que celui dont il est fait mention dans la collection des voyages. *Vol. III. p. 101. 117. Hist. d'un voy. aux îles Malouines. p. 26. Les îles Falkland, le fleuve de la Plata, le détroit de Magellan.*

- * LE CYGNE NOIR DE LA NOUVELLE HOLLANDE. 4. *A. Nova-Hollandia. A. Corpore supra & subtus nigro : alis margine albis : rostro rubro.*

Le dessus & le dessous du corps noirs : les ailes bordées de blanc : le bec rouge.

Nous ne connoissons cette nouvelle espèce que par la courte notice qu'on en a donnée dans la relation du voyage du gouverneur Philipp à Botany-Bay. Au commencement du chapitre onzième, on y lit ce qui suit : « Le mois d'avril ne fut distingué par aucun événement qui mérite d'être rapporté, à l'exception de deux expéditions du gouverneur Philipp. La première fois il partit le 15 (du port Jackson), avec des provisions pour quatre jours, accompagné de plusieurs officiers & d'un petit détachement de soldats. Ils prirent terre à la pointe d'une petite crique, appelée *Shell-cove*, près de l'entrée du port & du côté du nord. En suivant cette direction, ils arrivèrent à un grand lac, qu'ils examinèrent, mais avec beaucoup de peine. Il étoit environné par une étendue considérable de fondrières & de marécages, dans lesquels ils enfoncèrent souvent jusqu'à la ceinture. Sur ce lac, ils observèrent, pour la première fois, un *Cygne* noir, dont l'espèce, assez rare dans les autres parties du monde pour avoir donné lieu au proverbe, ne l'est point dans ce pays & a été trouvée sur la plupart des lacs. C'étoit un oiseau très-majestueux, plus gros que le *Cygne* ordinaire & d'une forme aussi belle. On tira sur lui; il prit son vol & laissa voir des ailes bordées de blanc : son bec étoit nuancé de rouge ». *Voy. du Gouverneur Philipp, traduct. franc. chap. XI. p. 117. Botany-Bay.*

L'OIE DE GUINÉE. *5. A. Cygnoides. A. Corpore suprà ex griseo-fusco, marginibus pennarum dilutionibus; subtus canescente: tuberculo ad basim rostri, carnosio: sacco in gutture pendulo: rostro rubro: pedibus coccineis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un gris-brun, bordées d'une teinte plus claire; le dessous grisâtre: un tubercule charnu à la base du bec: une espèce de poche pendante sur la gorge: le bec rouge: les pieds d'un rouge très-vif. (*Pl. 28. fig. 2.*)

La taille de ce bel oiseau surpasse de beaucoup celle des *Oies domestiques*. Suivant MM. Brisson & Mauduit, le bec est d'un jaune-orangé; selon d'autres Naturalistes, & même d'après la figure coloriée de M. de Buffon, il est noirâtre, ainsi que le tubercule élevé qu'on voit à la base du bec: il ne faut pas cependant conclure de-là que ces Naturalistes soient en contradiction, parce qu'on peut supposer que dans le premier âge, le bec de cette *Oie*, comme celui du *Cygne*, est noirâtre & qu'il ne devient

jaune que quand elle est adulte. Sa gorge est enflée & pendante en manière de jabot ou de petit fanon, caractère très-apparent & qui a fait donner à ces *Oies* le nom de *Jabotières*. La tête, le cou & la poitrine présentent un fond grisâtre, lavé d'une nuance couleur de brique. Une bande foncée de cette dernière couleur, prend son origine à la base du bec, passe sur le sommet de la tête, sur le haut du cou & se termine aux plumes scapulaires. Un large plastron de brun-roussâtre recouvre aussi la poitrine. Les plumes du dos, des ailes, de la queue & des hypocondres sont d'un gris-cendré & lifetées de blanchâtre: celles du croupion font entièrement cendrées & celles du ventre grisâtres. La partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont d'un jaune-orangé & les ongles noirâtres. Cette *Oie* s'allie avec l'espèce commune dans nos contrées; & de ce mélange, il résulte des métis qui prennent de notre *Oie* le bec & les pieds rouges, mais qui ressemblent à leur père étranger par la tête, le cou & la voix forte, grave & néanmoins éclatante; car le clairon de ces grandes *Oies* est encore plus retentissant que celui des nôtres, avec lesquelles on remarque bien des caractères communs. La même vigilance paroît leur être naturelle: selon M. Frisch, rien ne peut bouger pendant la nuit que ces *Oies de Guinée* n'en avertissent par un cri; pendant le jour, elles annoncent de même les hommes & les animaux qui entrent dans la basse-cour; & souvent elles les poursuivent pour les bécqueter aux jambes. *Linn. f. n. 194. Buff. tom. 17. p. 106. La Sibérie, la Chine, la mer Caspienne, l'Europe.*

L. 40. E. 66. P. R. 18.

a. L'*Oie de Moscovie* n'est probablement qu'une variété de l'espèce précédente. Elle a l'iris des yeux d'un beau jaune; le bec orangé & surmonté d'un tubercule rond, charnu, de la même couleur que le bec, mais noir à son origine avec une bordure blanche. Une espèce de membrane charnue pend aussi sous la gorge: la tête & le cou sont d'un brun-sombre, plus foncé sur le sommet & sur le haut du cou. Les plumes du dos & de la queue sont brunes & frangées de blanchâtre. Toute la surface inférieure du corps & les penes de l'aile sont blanches. Les pattes sont orangées. La femelle a la tête, la gorge, le cou & la poitrine fauves: les plumes du dos imitent, par leur couleur, celles du mâle: les penes de l'aile & de la

queue sont d'un brun-sombre & lisérées de blanchâtre. Sa taille est plus petite que celle de la précédente : le tubercule implanté sur le bec est aussi moins gros. *Briff. Ornith. tom. 6. p. 277. n. 6. La Moscovie.*

L. 39 $\frac{1}{2}$. E. 67 $\frac{1}{2}$. P.. R. 12.

* LA GRANDE OIE. 6. *A. Grandis. A. Corpore supra obscuro; subtus albo: rostro nigro, basi subfusco: pedibus coccineis.*

Le dessus du corps d'une couleur sombre ; le dessous blanc : le bec noir, teint de brunâtre à sa base : les pieds d'un rouge-écarlate. Celle-ci surpasse en grosseur toutes les Oies connues ; son poids est ordinairement de trente livres de Russie. Elle est très-commune dans la Sibérie orientale, depuis la Lena jusqu'au Kamtschatka. Pendant le jour, on en voit des troupes nombreuses dans les champs & les prairies ; le soir, elles se retirent sur les bords des lacs & des marécages pour y passer la nuit. Les habitans de ces malheureuses contrées, dont la misère augmente l'industrie, ont imaginé un moyen bien simple de diminuer le nombre de ces oiseaux, qui causent des dégâts considérables à leurs moissons : ils ouvrent des clairières à travers les grands bois de bouleau, qui bordent les lacs les plus étendus en surface ; & attachent au sommet d'un arbre, posé aux deux extrémités de chaque clairière, & dont ils ont élagué toutes les branches, un filet qui en intercepte la largeur & qui s'élève ou s'abat à volonté, par le moyen des cordes qui le soutiennent : un homme caché à peu de distance dirige tous les mouvemens du filet. Les Oies quittent les lacs une heure avant le lever du soleil ; & comme elles ont le vol très-peu élevé, elles préfèrent d'aller par ces avenues & tombent dans les filets qui sont tendus sur leur passage. On en prend souvent plus de vingt à la fois. Les Canards & les autres oiseaux aquatiques se prennent aussi de la même manière. *Art. Zool. 2. p. 570. A. La Sibérie.*

L'OIE SAUVAGE. 7. *A. Ferus. A. corpore supra pennis cinereo-fuscis, margine griseis; subtus albidis: capite & collo superiore cinereo-rufis: remigibus sex ultimis dorso concoloribus: caudâ albidâ, apice fuscâ & rotundatâ: rostro basi & apice nigricante, medio croceo; pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un cendré-brun, frangées de gris ; le dessous d'un blanc-sale : la tête & le haut du cou d'un cendré-roux ; les six dernières pennes de l'aile de

la même couleur que les plumes du dos : la queue blanchâtre, brune à l'extrémité & arrondie : le bec noirâtre à la base & à la pointe ; le milieu d'un jaune-safrané : les pieds orangés. (*Pl. 28, fig. 1^e.*)

L'Oie sauvage, qu'on doit regarder comme la souche primitive de toutes les races d'Oies domestiques, a de couleurs constantes & uniformes. Son bec, long de deux pouces & demi, est noirâtre, depuis l'insertion des plumes du front jusques vers le milieu de sa longueur : il est ensuite d'un jaune de safran & se termine par un ongle brun ou noirâtre. L'iris des yeux est rouge. Une espèce de domino cendré, mêlé de roux couvre le front, le sommet de la tête & la partie supérieure du cou. La gorge, le cou inférieur & la poitrine sont de la même couleur, mais beaucoup plus claire. Toutes les plumes du dos, des ailes & des flancs sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre. Le ventre antérieur est blanchâtre & le bas-ventre d'un blanc de neige, ainsi que le croupion. Les dix premières pennes sont grises extérieurement, depuis leur origine jusques vers les deux tiers de leur longueur ; le reste est noirâtre, de même que le côté intérieur ; les onze suivantes sont grises du côté extérieur, & brunes intérieurement ; enfin les six dernières qui avoisinent le corps, sont de la même couleur que les scapulaires. Les deux rectrices latérales ne montrent que du blanc ; les autres, dont le bord extérieur est gris, sont coupées par une large bande noirâtre, qui occupe la moitié de leur longueur ; la queue a cinq pouces neuf lignes & dépasse les ailes pliées d'environ deux pouces. L'Oie sauvage est originaire du Groënland, du Spitzberg & des autres contrées froides de l'ancien continent. Elle abandonne en hiver les terres glacées ; se porte en tous sens vers les régions rempérées & chaudes ; & retourne au printems dans sa première station pour y faire sa nichée. Vers le milieu de juin, la femelle construit un nid sur les bords des lacs ou des rivières, au milieu des plantes aquatiques & y dépose un certain nombre d'œufs très-gros & d'un blanc-ensumé, qu'elle couve avec beaucoup de soin. Ces oiseaux paroissent en troupes dans nos contrées à la fin du mois d'octobre ou au commencement de novembre : elles se font entendre de loin, sur-tout vers le déclin du jour, à leurs clameurs si multipliées, qu'on les croit rassemblées par milliers : leur vol est toujours très-élevé ; le mouvement en est doux & ne s'annonce par aucun bruit ni siffle-

ment ; l'aîle en frappant l'air ne paroît pas se déplacer de plus d'un pouce ou deux de la ligne horizontale. Ce vol, que Pline s'est plu à décrire (1), se fait dans un ordre qui suppose des combinaisons & une espèce d'intelligence supérieure à celle des autres oiseaux, dont les troupes partent & voyagent confusément & sans ordre. Celui qu'observent les *Oies* semble leur avoir été tracé par un instinct géométrique : c'est à la fois l'arrangement le plus commode pour que chacun suive & garde son rang, en jouissant en même temps d'un vol libre & ouvert devant soi, & la disposition la plus favorable pour fendre l'air avec avantage & moins de fatigue pour la troupe entière ; car elles se rangent sur deux lignes, inclinées l'une sur l'autre, formant un angle à-peu près comme un V renversé ; ou si la bande est petite, elle ne forme qu'une seule ligne. Chaque individu garde sa place avec une exactitude admirable. Le chef, qui est à la pointe de l'angle & qui fend l'air le premier, va se reposer au dernier rang, lorsqu'il est fatigué ; & tour-à-tour les autres prennent la première place. Ces bandes, réunies quelquefois au nombre de quatre ou cinq cents, causent de grands dommages dans les champs où elles vont s'abattre. Elles entraînent souvent dans leurs voyages les *Oies domestiques*. M. Anstaux, Avocat à Liège, nous marque « qu'une *Oie domestique* du château de Sekoeuvre, dans le Comté de Namur, s'étant enfuie avec une bande d'*Oies sauvages*, retourna l'année d'après dans la cour du même château, & ne témoigna plus l'envie de voyager ». Du reste, c'est un oiseau très-méfiant, toujours sur ses gardes, & très-difficile à surprendre & à approcher. *Linn. f. n. 197. Arch. Zool. 2. p. 546. n. 473. Buff. tom. 17. p. 43. Le Nord de l'Amérique, de l'Europe & de l'Asie.*

L. 33 $\frac{1}{2}$, E. 67, P. 27, R. 18.

a. L'*Oie domestique* n'est qu'une variété de la précédente : on en voit qui sont entièrement blanches & d'autres nuées de cendré, de gris & de blanc. Nous n'entreprendrons pas de détailler ici toutes les différences de couleur, dont l'énumération seroit très-longue. En général, l'*Oie domestique* est moins robuste & peut-être moins fortement constituée, quoique d'ailleurs

elle soit plus grosse & beaucoup plus épaisse que celle qui vit en liberté. Dans les régions les plus septentrionales de l'Europe, ces oiseaux quittent au printemps leur domicile, pour aller passer l'été & faire leur ponte dans les marais éloignés, & reviennent en automne dans l'aîle domestique avec leur nouvelle famille ; mais dans les climats tempérés, l'*Oie* est sédentaire & produit dans les basses-cours ou sur les bords des étangs. La femelle pond ordinairement dix à douze œufs qu'elle couve avec beaucoup d'ardeur pendant trente jours. Les papiers Anglois, du mois de mai 1791, rapportent la mort d'une *Oie* âgée de trente-deux ans. Dans les premières années de sa vie, elle avoit couvé & élevé cinq cents oisons : elle avoit été aveugle pendant les sept dernières années. Les *Oies* sont les meilleures & les plus sûres gardiennes de la ferme. Vecce n'hésite pas de les donner pour les plus vigilantes sentinelles que l'on puisse poser dans une ville assiégée. Tout le monde fait qu'au Capitole elles avertirent les Romains de l'assaut que tentoient les Gaulois & que ce fut le salut de Rome, tandis que le silence des chiens alloit tout perdre : aussi le Censeur fixoit-il chaque année une somme pour l'entretien des *Oies*, & on fouettoit en même tems tous les chiens dans une place publique, comme pour les punir de leur coupable silence dans un moment aussi critique (2). On leur attribue encore un grand attachement pour l'homme. Pline raconte qu'une *Oie* aima un jeune enfant nommé *Ægius*, de la ville d'Olène ; & qu'une autre aima Glaucé, joueuse de luth du Roi Ptolomé (3). Le même Auteur ajoute que le Philosophe Lacyde en avoit une qui ne le quittoit ni nuit, ni jour, ni en public, ni en particulier & qui l'accompagnait jusqu'aux bains (4). Elien assure que cette *Oie* étant morte, Lacyde lui fit de magnifiques obseques (5). *Briff. Ornith. tom. 6. p. 262. n. 1. L'Europe.*

L. 34 $\frac{1}{2}$, E. 68, P. 27, R. 18.

b. L'*Oie huppée* forme encore une variété remarquable dans cette famille. Elle présente les mêmes nuances de couleur que les autres *Oies domestiques* qui n'ont point de huppe sur la tête. Ces changemens de forme & de cou-

(1) Plin. Hist. Nat. lib. X. cap. 21.

(2) Tite-Liv. 5. Elien. Hist. An. lib. 12. cap. 33.

(3) Pl. Hist. Nat. lib. X. cap. 22.

(4) Ce philosophe mourut l'année quatrième de la cent trentième Olympiade.

(5) El. Hist. An. lib. 5. cap. 29.

leur font peu considérables en comparaison de ceux que la *Poule*, le *Pigeon*, & plusieurs autres familles ont subies en domesticité; aussi les *Oies* & les *Canards* sont-ils beaucoup moins éloignés de l'état sauvage & beaucoup moins fournis ou captivés que les autres *Gallinacées*. *Briff. ibid. p. 265.*

L'OIE DE NEIGE. 8. *A. Hyperboreus. A. corpore supra & subtus niveo: rectricibus alarum cinereis: remigibus decem primariis basi albis, apice nigris: rostro luteo: pedibus rubris.*

Le dessus & le dessous du corps d'un blanc de neige; les couvertures de l'aile cendrées: les dix premières plumes blanches à la base, noires à l'extrémité: le bec jaune: les pieds rouges.

Les jeunes individus de cette espèce ont d'abord quelques teintes sombres sur le front, des nuances jaunâtres sur la nuque & vers les épaules; & les bords du bec noirâtres: lorsqu'ils ont acquis leur entier accroissement, toutes ces ombres disparaissent; & le plumage paroît alors d'une blancheur éclatante. Un cercle rouge environne les yeux: le bec est finement dentelé en ses bords & d'une couleur jaune. Un gris de cendre règne sur les couvertures de l'aile: les dix premières plumes son blanches à la base, & ont la moitié supérieure noire; les suivantes sont terminées de gris; celles de la queue sont courtes & égales en longueur. Ces *Oies* arrivent vers les mers du Nord au milieu du printemps; on en voit alors des troupes nombreuses dans ces contrées glaciales: elles sont fort recherchées par les habitants de la Silésie Orientale, qui en font leur nourriture ordinaire. Elles sont de la grosseur de notre *Oie domestique* & pèsent six ou sept livres. *Philos. Transf. vol. 2. p. 433. L'Amérique Septentrionale, la baie d'Hudson.*

L. 32. E. 36½. P. R.

* LE COSCOROBA. 9. *A. Coscoroba. A. corpore supra & subtus albo: oculis nigris: rostro apice dilatato, subrotundo, rubro: pedibus rubris.*

Le dessus & le dessous du corps blancs: les yeux noirs: le bec rouge, épaté, arrondi à l'extrémité: les pieds rouges.

Cette *Oie* est entièrement blanche, à l'exception des pattes & du bec qui brillent d'un rouge éclatant, & des yeux qui sont d'un beau noir. Cette espèce, dit M. l'Abbé Molina, est non-seulement recherchée à cause de sa grandeur, mais principalement à cause de la grande facilité avec laquelle on peut la rendre domestique & même se l'attacher au point qu'elle

suit par-tout la personne qui lui donne à manger. *Hist. du Chili par M. l'Abbé Molina. p. 207. Le Chili.*

* LE CAGE. 10. *A. Hybridus. A. corpore supra & subtus albo: cerâ rubrâ: caudâ acutiusculâ: rostro pedibusque luteis.*

Le dessus & le dessous du corps blancs: la cire rouge: la queue un peu pointue: le bec & les pieds jaunes.

C'est une nouvelle espèce qui habite les îles de l'Archipel de Chiloe. Suivant M. l'Abbé Molina, elle est remarquable par la différence qui existe entre le mâle & la femelle, relativement aux couleurs du plumage. Le mâle est entièrement blanc, à l'exception du bec & des pieds qui sont rouges. La femelle est noire, avec quelques teintes blanches à l'extrémité & sur les bords de plusieurs plumes: son bec & ses pattes sont rouges. Cet oiseau est de la grosseur des *Oies domestiques*: ses pieds offrent la même structure; mais le cou est plus court; les ailes & la queue plus longues. Le mâle & la femelle vivent dans une liaison intime; & ne se trouvent jamais en bandes nombreuses, comme les autres oiseaux aquatiques. Dans le temps des amours, ils se retirent sur le rivage & la femelle pond huit œufs blancs dans un trou qu'elle creuse dans le sable. *Hist. du Chili. par M. l'Abbé Molina. p. 213. Le Chili.*

* L'OIE CENDRÉE. 11. *A. Cinereus. A. corpore supra cinereo; subtus obscuro: remigibus primariis rectricibusque nigris; secundariis exterius albis: rostro aurantio, basi fusco, apice nigro: pedibus fusco-flavicantibus.*

Le dessus du corps cendré; le dessous obscur: les grandes plumes de l'aile & les rectrices noires; les moyennes plumes blanches du côté extérieur: le bec orangé, brun à la base & noir à l'extrémité; les pieds d'un brun jaunâtre.

Le bec, qui a trois pouces de longueur, est orangé, brun à la base & teint de noir à l'extrémité: l'iris est pareillement d'un jaune-orangé, encadré de noir. Un gris-cendré domine sur toute la surface supérieure du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; le dessous est obscur: les cuisses offrent un cendré-bleuâtre. Le tour de l'anus est blanc, le pli de l'aile est armé d'un tubercule jaune, de substance cornée. Les grandes plumes de l'aile & celles de la queue sont noires & courtes; les moyennes ont du blanc du côté extérieur, ce qui forme une bande transversale

transversale de cette couleur, lorsque l'aîle est pliée. Les pieds sont d'un orangé tirant sur le brun; les ongles noirs & la membrane intermédiaire d'une couleur obscure. Il y a presque toujours sur le rivage des îles Malouines, dit Dom Pernetti, une espèce de *Canard*, qui va par paires, quelquefois en troupes, dont les plumes des aîles sont très-courtes; aussi ne s'en sert-il que pour se soutenir en courant sur l'eau; & il ne vole pas. Il a le plumage gris; le bec & les pieds jaunes. Si on ne le tue pas roide, il fuit à la surface tant qu'il lui reste un souffle de vie. Sa chair est huileuse & sent le marécage. Les gens de notre équipage en mangeoient cependant quand on ne leur donnoit pas des *Outardes*. Chacun de ces *Canards* pèse ordinairement dix-neuf ou vingt livres. On les appelloit *Oies grises* ou *Oies du plein*, pour les distinguer des *Oies à manchon* qui fournissent un si beau dâvet. Elles ne sont pas meilleures à manger que ces *Canards*: leur chair a aussi une odeur désagréable que leur peau huileuse conserve assez long-tems, même exposée à l'air: cette raison nous a dégoûtés d'en faire des amas. *Hist. d'un Voy. aux îles Malouines par Dom Pernetti*, vol. 2. p. 21. *Philos. Transf.* vol. 66. p. 104. *Les îles Malouines*.

L. 32. E.. P.. R..

L'OIE VARIÉE. 12. *A. Variiegatus*. *A. Corpore suprà fusco & albo maculato; subtùs spadiceo, nigro & albo vario: capite & colli medietate superiori albis: remigibus primariis nigris; secundariis viridibus: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps brun, taché de blanc; le dessous d'un brun-rougeâtre, avec de taches noires & blanches: la tête & la moitié supérieure du cou blanches: les premières pennes de l'aîle noires; les moyennes vertes: le bec & les pieds noirs.

Cet oiseau, connu à la nouvelle Zélande sous le nom de *Pooa Dugghee-Dugghee*, a le bec noir & long d'un pouce & demi; la tête & la moitié supérieure du cou blanches; le bas du cou, la poitrine & le ventre d'un brun-rougeâtre, panaché de noir & de blanc. Le dos est d'un brun-sombre, semé de raches blanches. On ne voit que du blanc sur les couvertures de l'aîle: les grandes pennes & les reâtrices sont noires & les moyennes vertes. Une couleur de rouille domine sur le croupion & autour de l'anus. M. Jos. Banks possède un individu desséché de cette espèce. *Laké. Syn.* III. 2. p. 441. n. 6. *La baie Dusky*.

* L'OIE ANTARCTIQUE. 13. *A. Leucopterus*. *A. Corpore suprà albo, lituris nigris transversim vario; subtùs albo: capite, collo & reâtricibus alarum minoribus albis: speculo viridi: reâtricibus duabus intermediis nigris: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps blanc, coupé par de petites hachures noires; le dessous blanc: la tête, le cou & les petites couvertures de l'aîle blanches: un miroir verd: les deux reâtrices intermédiaires noires: le bec & les pieds noirs. (*Pl.* 30, *fig.* 1^e.)

Il est facile de reconnoître cette espèce à la hauteur des jambes & à la longueur du cou. Le bec est noir & long de deux pouces. Un blanc-pur ou seulement lavé de quelque teinte grise, règne sur la tête, le cou, la poitrine, le ventre & les petites couvertures de l'aîle. Un beau miroir d'un verd-foncé brille sur les grandes couvertures: les grandes pennes sont d'un brun-noirâtre, ainsi que les deux intermédiaires de la queue. Une multitude de petites lignes ou hachures noires coupent transversalement la couleur blanche du dos. De plusieurs espèces d'*Oies*, dont la chasse formoit une partie de nos ressources aux îles Malouines, dit M. Bougainville, la première ne fait que pâtreur; on lui donne improprement le nom d'*Outarde*: ses jambes élevées lui servent pour se tirer des grandes herbes; & son long cou la sert bien pour observer le danger. Sa démarche est légère ainsi que son vol, & elle n'a point le cri désagréable de son espèce. Le plumage du mâle est blanc avec de mélanges de noir & de cendré sur le dos & les aîles: la femelle est fauve; & ses aîles sont parées de couleurs changeantes: elle pond ordinairement six œufs. Leur chair saine, nourrissante & de bon goût, devint notre principale nourriture; il étoit rare qu'on en manquât. Indépendamment de celles qui naissent sur l'île, les vents d'Est, en automne, en amènent de volées, sans doute de quelque terre inhabitée; car les chasseurs reconnoissoient aisément ces nouvelles venues, au peu de crainte que leur inspiroit la vue des hommes. Deux ou trois autres sortes d'*Oies* que nous trouvions dans ces mêmes îles, n'étoient pas si recherchées, parce que, se nourrissant de poisson, elles en contractent un goût huileux. Il paroît, en comparant cette *Oie* avec celle qui est décrite par quelques auteurs sous le nom d'*Oie des îles Malouines*, que ce sont deux individus de la même espèce, ou qu'elles ne

se distinguent que par de légères différences. Buff. tom. 17. p. 101. Voy. de M. de Bougainville. p. 59. Brown. Illust. tab. 40. Les îles Malouines.

L. 40. E... P... R...

- * L'OIE RIEUSE. 14. *A. Albifrons. A. Corpore supra fusco; subtus albo, nigro-maculato: fronte & uropygio albis: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanc, tacheté de noir: le front & le croupion blancs: le bec & les pieds rouges,

La dénomination de *Rieuse*, qu'Edwards a donnée à cette espèce, vient sans doute de ce que son cri a quelque rapport avec un éclat de rire. Elle est de la grosseur de l'Oie sauvage. Le bec & les pieds sont rouges: tout le plumage, au-dessus du corps, est d'un brun plus ou moins foncé; & au-dessous, d'un blanc parsemé de quelques taches noirâtres; mais le trait principal qui la distingue consiste en une espèce de plastron blanc, appliqué à l'endroit du front. La poitrine est cendrée & la queue composée de plumes obscures, liserées de fauve; celles de l'aile portent les mêmes couleurs. Cette espèce fréquente les contrées septentrionales de l'Amérique & le nord de l'Europe. M. Edwards dit l'avoir vue à Londres dans des hivers rigoureux. Edw. tab. 153. 197. *A. Erythropus. Buff. tom. 17. p. 120. La baie d'Hudson, la Suède, l'Angleterre.*

L. 28. E.. P. R..

a. M. Brunnich regarde l'Oie dont nous venons de parler, comme une variété d'une espèce qui porte exactement la même livrée, mais dont le ventre est d'un gris-pur & sans tache: peut-être ces deux individus ne diffèrent entr'eux que par les différences du sexe. Brunn. *Ornith. Boreal. p. 13. n. 53. & 54. La Norwege.*

- * L'OIE FESTONNÉE. 15. *A. Undulatus. A. Corpore supra pennis pallidè griseis, margine diluitoribus; subtus cinereis, albo-marginatis vestito: capite, gula & collo superiore albis: lunula duplici nigra utrinque subtus oculos: rostro pedibusque subaurantiis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes grises, bordées d'une teinte plus claire; & le dessous de plumes cendrées, frangées de blanc: la tête, la gorge & le haut du cou blancs: deux taches en croissant, de part & d'autre, au-dessous des yeux: le bec & les pieds un peu oranges.

Nous sommes redevables de la connoissance de cette nouvelle espèce à M. Latham, qui

vient d'en publier la description dans le supplément à son excellent traité d'Ornithologie. Il l'a nommée *Barred-headed goose*, *Oie à tête rayée*. J'ai cru que la dénomination d'Oie festonnée étoit plus convenable, parce qu'elle exprime l'élégante parure de sa livrée. On dit qu'elle est de la grosseur de l'Oie domestique. Elle a le bec long de deux pouces & d'un jaune-rougeâtre; les narines noires; la tête, la gorge & la partie supérieure du cou blanches. Sur le derrière de la tête, un peu au-dessous des yeux, on remarque un croissant noir dont les cornes se dirigent vers l'orbite de l'œil; après celui-ci, on en voit encore un second. Toutes les plumes de la partie supérieure du corps sont d'un gris-pâle avec une bordure plus claire; celles du bas du cou, de la poitrine & du ventre sont frangées de blanc sur du cendré, ce qui forme, en dessus & en dessous du corps, une multitude de festons, qui présentent un coup-d'œil agréable. Le croupion & le tour de l'anus sont d'une blancheur de neige. La queue est mouchetée de blanc sur un gris-clair: les pieds sont à-peu-près de la couleur du bec. Cette Oie se trouve dans l'Inde & y fait beaucoup de dégât: sa chair est fort estimée. *Lath. Suppl. p. 277. n. 100. L'Inde.*

L. 26. E... P... R...

- L'OIE A CRAVATE. 16. *A. Canadensis. A. Corpore supra pennis griseo-fuscis, margine diluitoribus vestito; subtus albedo: capite & collo nigris: genis & gula albis: uropygio reŕtricibus nigricantibus: rostro nigro: pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps garni de plumes d'un gris-brun, frangées d'une teinte plus claire; le dessous blanchâtre: la tête & le cou noirs: les joues & la gorge blanches: le croupion & les plumes de la queue noirâtres: le bec noir: les pieds plombés. (*Pl. 32, fig. 2.*)

Cette Oie, connue encore sous le nom d'Oie sauvage du Canada, a le cou plus long & plus délié que celui de l'Oie domestique. Le bec est noir & long de deux pouces six lignes: la tête & le cou sont colorés de même avec quelques reflets violets. Ce fond est agréablement coupé par une bande blanche, large d'environ dix-huit lignes, qui passe sur la gorge & remonte, de chaque côté, sur les joues en forme de cravate. La couleur dominante du dos & des ailes est d'un brun-cendré: chaque plume est liserée de rouffâtre. Le croupion & les plumes de la queue sont noirâtres; la poitrine & la partie antérieure du ventre d'un blanc-sale & le bas-

ventre entièrement blanc. Les couvertures de l'aile ont les mêmes couleurs que les plumes du dos. Les dix premières pennes sont grises du côté extérieur, depuis leur origine jusques vers les deux tiers de leur longueur; le reste est noirâtre, ainsi que le côté intérieur; les dix suivantes ont du gris extérieurement & du brun sur le bord intérieur; enfin les cinq plus proches du corps sont entièrement grises: ces cinq dernières sont fort longues, se terminent un peu en pointe, & s'étendent, lorsque l'aile est pliée, jusqu'au tiers de la queue, qui a sept pouces & demi de longueur. Du reste, les nuances du plumage sont un peu sujettes à varier du brun au gris. Cette *Oie*, accoutumée à la domesticité, s'est assez multipliée dans nos contrées: il y en a un grand nombre à Versailles & à Chantilly; mais j'ai remarqué qu'elles conservent encore un peu de leur naturel sauvage. A Chantilly, elles fréquentent les petites îles écartées & fuient la rencontre de l'homme: elles nagent avec tant de rapidité, qu'une personne qui marcheroit sur le rivage auroit peine à les suivre. Celles qui vivent en liberté dans l'Amérique septentrionale voyagent vers le Sud au commencement de l'hiver, & paroissent aussi dans cette saison à la Caroline. Cette espèce paroît préférable à l'*Oie commune* par sa grosseur & la bonté de sa chair. *Catesb. Carol. 1. tab. 92. Edw. av. III. tab. 151. Buff. tom. 17. p. 122. La Baie d'Hudson, le Canada, le nord de l'Amérique, la France.*

L. 42. E. 66. P. 25. R. 18.

L'*OIE DES ESQUIMAUX*. 17. *A. Carulefcens. A. Corpore suprà obscurè fusco; subtùs albo, fuscescente admixto: capite & collo albis: vertice subrufo: testricibus alarum cinerascete: caruleis: remigibus nigricantibus: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un brun-obscur; le dessous blanc, ombré de brun: la tête & le cou blancs; le sommet rouffâtre: les couvertures de l'aile d'un cendré-bleuâtre: les pennes noirâtres: le bec & les pieds rouges. (Pl. 32. fig. 1^o.)

Outre l'espèce de nos *Oies sauvages* qui vont peupler le nord en été, il y a aussi dans les contrées septentrionales du nouveau continent, quelques espèces qui leur sont propres & particulières: telle est celle dont il s'agit ici; elle est un peu moindre de taille que notre *Oie sauvage*. Son bec est rouge & long de deux pouces. Le sommet de la tête est couvert d'une

calotte rouffâtre: tout le reste de la tête & du cou est blanc, si l'or excepte quelques teintes noirâtres qui paroissent sur la partie supérieure du cou. La poitrine, les côtés du corps, le dos antérieur & les plumes scapulaires sont d'un brun-sombre. Une bleu-pâle règne sur la partie postérieure du dos, du croupion & sur le dessus des ailes: la queue est de cette même couleur, mais plus obscure. Le ventre est blanc nué, de brun. Les grandes pennes de l'aile sont noirâtres; les moyennes ont les mêmes couleurs; & de plus, elles sont bordées extérieurement & terminées de gris: celles de la queue ne montrent que du brun foncé avec une frange grise. La queue a cinq pouces six lignes: les ailes pliées s'étendent un peu au-delà des trois quarts de la longueur de la queue. *Briff. Ornith. tom. 6. p. 275. n. 5. Arét. Zool. 2. p. 547. n. 474. Buff. tom. 17. p. 118. La baie d'Hudson.*

L. 30³/₄. E. P. R. 18.

L'*OIE BRONSÉE*. 18. *A. Melanotos. A. Corpore suprà nigro, nitore viridi, carybeo & violaceo; subtùs albo: tuberculo nigro, cristato, in medio rostri: capite & collo superiore nigro-guttatis: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noir, avec de reflets verts, couleur d'acier & violets: un tubercule noir en forme de crête sur le milieu du bec: la tête & la partie supérieure du cou mouchetées de noir: le bec & les pieds noirs. (Pl. 29. fig. 4.)

Son cou est beaucoup plus long que celui de l'*Oie commune*; elle est aussi plus haute sur ses jambes & d'une taille un peu plus forte. Le caractère le plus apparent qui la distingue, consiste en une large excroissance charnue, qui s'élève en forme de crête au milieu du bec. Son manteau, dont le fond est noir lustré de pourpre, brille par des reflets dorés, bronzés & luisans d'acier-bruni. La tête & la moitié supérieure du cou présentent, sur un fond blanc, des mouchetures noires par petites plumes rebrouffées & comme bouclées sur la nuque. La poitrine & tout le dessous du corps sont d'une blancheur éclatante. La queue est en forme de coin & de la couleur du dos. Le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les membranes sont d'un noir-brillant. Un individu de cette espèce a été envoyé de la côté de Coromandel au Cabinet du Roi. M. Sonnerat a aussi rapporté cette *Oie* des Indes, où

elle est assez commune. *Forst. Ind. Zool p. 21. tab. 11. Buff. tom. 17. p. 114. L'Inde.*

L. 36. E. P. R.

- * L'OIE DE COROMANDEL. 19. *A. Ferrugineus. A. Corpore supra ferrugineo, lunis obfcuro-ribus vario; subtus aurantio, nigro undulato: genis albis: capite & collo grifeis: remigibus primariis nigris; secundariis viridibus: rostro obfcuro: pedibus nigris.*

Le dessus du corps ferrugineux avec des taches plus sombres & demi-circulaires; le dessous orangé & ondé pareillement de noir: les joues blanches: la tête & le cou gris: les premières penes de l'aile noires; les moyennes vertes: le bec obscur: les pieds noirs. (*Pl. 30. fig. 2.*)

Il y a dans quelques cabinets d'histoire naturelle, à Londres, plusieurs individus de cette espèce. Elle est presque aussi grosse que l'Oie d'Égypte. La tête & le cou sont gris ou verdâtres & les joues blanches: la poitrine & le dos sont semés de taches brunes en croissant, posées sur un fond roux: la teinte de la partie inférieure du corps est d'un bel orangé & rembrunie par des bandes noirâtres, demi-circulaires. Une plaque de blanc-pur domine sur les couvertures de l'aile: les premières penes & toutes les rectrices sont noires; & les moyennes vertes. On remarque une large bande noire, transversale, entre l'anus & la queue. La femelle a les joues grises comme la tête; son plumage, en général, est plus sombre. M. Jof. Banks possède un individu qui paroît être de cette espèce; on l'a rapporté des montagnes qui avoisinent le cap de Bonne-Espérance, où il est nommé par les Hollandois *Bergenten*. Il a environ vingt pouces de longueur. M. Brown a donné les figures du mâle & de la femelle; l'un à la tête & le cou d'un gris-verdâtre, avec une grande plaque blanche sur les joues; l'autre n'a sur ces deux parties qu'un cendré-d'ardoise uniforme. Nous croyons que cette espèce est la même que celle dont M. Sonnerat a fait mention & qu'il a trouvée sur les côtes de Coromandel. *Lath. Syn. III. 2. p. 458. n. 19. Brown, illustr. tab. 41 & 42. Voy. de M. Sonnerat aux Indes, vol. 2. p. 220. Le cap de Bonne-Espérance, la côte de Coromandel.*

- * L'OIE A COLLIER ROUX. 20. *A. Ruficollis. A. Corpore supra nigro; subtus albo: maculis duabus albis, ovatis in capite; oculo interme-*

dio: collo saturatè rufo: fasciâ pectorali albo & nigro variegatâ: remigibus reëtribusque nigricantibus: rostro fusco; apice nigro: pedibus nigrerrimis.

Le dessus du corps noir; le dessous blanc: deux taches blanches, ovales, sur la tête; l'œil placé entre elles: le cou d'un roux foncé: une bande sur la poitrine, variée de noir & de blanc: les penes de l'aile & de la queue noirâtres: le bec brun, noir à l'extrémité: les pieds très-noirs. (*Pl. 32. fig. 3.*)

La figure que nous venons d'indiquer présente exactement le port & les couleurs de ce superbe oiseau. Il a le bec court, brun & terminé par un ongle noir; l'iris d'un jaune-brunâtre; la tête, le menton & le haut du cou noirs: mais ce fond est relevé par deux taches blanches, de forme ovale & de grandeur inégale; la plus petite est située entre le bec & l'œil; la plus grande est posée derrière les yeux & se termine par une bandelette parcellément blanche, qui va presque aboutir à la zone, variée de noir & de blanc, qui traverse la poitrine & remonte sur les épaules. Le manteau est noir, ainsi que les penes de l'aile & de la queue: les grandes couvertures sont frangées de gris. On voit quelques plumes blanches sur le bord extérieur des ailes & quelques autres noires sur les flancs. La queue est courte & arrondie à l'extrémité. On trouve cette espèce, pendant l'été, dans la partie septentrionale de la Sibérie; en automne, elle habite les bords de la mer Caspienne; au commencement de l'hiver, elle passe dans la Perse. On en a vu quelques-unes en Angleterre en 1766. Elle est plus grosse que l'Oie à cravate & fournit un mets délicieux. *Pall. Spicil. Zool. 6. p. 21. tab. 4. Arét. Zool. 2. p. 571. C. L'Europe, la Perse.*

L. 22. E. 46. P. R.

- * L'OIE DES BLEDS. 21. *A. Segetum. A. Corpore supra cinereo; subtus sordidè albo: capite & collo cinereo-ferrugineis: remigibus primariis & secundariis grifeis, nigro maculatis: rostro rubescens, basi & apice nigro: pedibus croceis.*

Le dessus du corps cendré; le dessous d'un blanc-sale: la tête & le cou mêlés de cendré & de roux: les grandes & les moyennes penes de l'aile grises & tachetées de noir: le bec rougeâtre, noir à la base & à l'extrémité: les pieds d'un jaune de safran.

Le bec est petit, un peu comprimé latéralement à sa base, d'une couleur rougeâtre

vers le milieu de sa longueur & noir à la pointe. La tête & le cou présentent un mélange de cendré & de rouffâtre. Le manteau est d'un gris-cendré uniforme; ce fond est parsemé, sur les couvertures de l'aîle, de quelques mouchetures blanches. Un plastron blanc couvre la poitrine & le ventre. Les pennes de l'aîle font grises & coupées de quelques traits noirs. Les couleurs & les dimensions de cette espèce sont cependant sujettes à varier. On voit des individus dont le bec est entièrement rougeâtre & qui ont les petites couvertures de l'aîle gifées; les grandes seulement tiquetées de blanc; les premières pennes d'un brun tirant sur le noir; & les moyennes frangées ou mouchetées de blanc. Cette espèce se trouve en été à la baie d'Hudson & aux îles Hebridés; en hiver, elle passe en Angleterre. *Art. Zool.* 2. p. 546. n. 472. *Lath. Syn.* III. 2. p. 464. n. 23. *Le nord de l'Europe.*

L. 31. E. 48. P. R..

* L'OIE PEINTE. 22. *A. Pictus. A. Corpore supra pallide griseo, nigro-lineato; subtus albo: jugulo & pectore nigro-undulatis: remigibus primariis retrixibusque nigris: rostro pedibusque atris.*

Le dessus du corps d'un gris pâle, rayé de noir; le dessous blanc: la gorge & la poitrine ondées de noir: les pennes de l'aîle & de la queue noires, ainsi que le bec & les pattes.

Cette espèce a le bec noir & long d'environ un pouce & demi; l'iris cendré; la tête & le cou blancs, tirant un peu sur le gris vers la nuque. Le cou & la poitrine sont couverts d'une multitude de petites lignes noires, transversales, sur un fond blanc. La partie antérieure du dos est d'un gris-pâle, rayé de noir & le croupion d'un cendré-obscur. On voit un tubercule corné au pli de l'aîle. Les couvertures de l'aîle sont blanches; les premières pennes noires, ainsi que les rectrices; & les moyennes sombres, frangées d'une teinte plus claire. Les cuisses sont barrées de blanc & de noir. En comparant les caractères que nous venons d'énoncer & qui sont tirés des dessins que possède M. Jos. Banks, avec les détails de l'Oie peinte qu'a donnés le capitaine Cook, on trouve que ces deux oiseaux ne forment qu'une seule & même espèce. Elle est, dit ce célèbre navigateur, de la grosseur de l'Oie de Moscovie. Tout son plumage est agréablement varié de blanc, de noir, de gris & de cendré.

La tête & la nuque de la femelle sont blanches: toutes les autres plumes, aussi-bien que la tête & le haut du cou du mâle sont d'une couleur sombre & variée. Le mâle & la femelle ont une large tache blanche sur les aîles. On voit un assez grand nombre de ces Oies sur la terre des États au mois de janvier. *Lath. Syn.* III. 2. p. 443. n. 9. *Prem. voy. du cap. Cook.* p. 96. *La terre des États.*

* L'OIE DES TERRES MAGELLANIQUES. 23. *A. Magellanicus. A. Corpore supra antice sub-rufo, nigris lineis transversim vario; postice ex nigricante-purpureo; subtus albedo, nigro-undulato: capite & colli medietate superiori ex rubro-purpurascens: rostro nigro: pedibus flavis.*

Le dessus du corps rouffâtre par devant & rayé transversalement de noir; le dos postérieur d'un noirâtre-pourpré; le dessous tirant sur le blanc & ondé de noir: la tête & la moitié supérieure du cou d'un rouge-pourpré; le bec noir: les pieds jaunes. (*Pl.* 29. *fig.* 1^e.)

Cette grande & belle Oie, qui paroît habiter exclusivement les terres du Magellan, a le bec court & d'une couleur noire; la tête & le haut du cou d'un rouge-pourpré; le bas du cou, en dessus & en dessous, la partie antérieure du dos, la poitrine & le ventre richement émaillés de festons noirs sur du blancâtre: la partie postérieure du dos est noirâtre, mais cette teinte est relevée par un reflet de pourpre. L'aîle porte une grande tache blanche sur les couvertures: les grandes pennes & les rectrices sont noirâtres; les moyennes ont une bordure blanche. Il y a apparence que ce sont ces superbes Oies que le commodore Byron désigne sous le nom d'Oies peintes & qu'il trouva sur la pointe Sandy au détroit de Magellan. Je présume encore que l'espèce précédente est la même que celle-ci, ou qu'elle n'est tout au plus qu'une variété peu éloignée. *Buff. tom. 17.p. 99. Lath. Syn. III. 2. p. 443. n. 3.* L. 24. E... P... R...

a. L'Oie à tête cendrée (*Pl.* 31. *fig.* 1^e.) est la femelle d'une autre espèce d'Oie qu'on trouve au Magellan & qui a de très-grands rapports avec celle dont il est ici question. Elle a le bec d'un cendré-jaunâtre; le sommet de la tête cendré; les joues & la moitié supérieure du cou d'un gris-brun, semé de petites taches brunes en croissant. Chaque plume de la gorge, de la poitrine & du ventre est noire & marquée transversalement de quatre bandelettes

blanches. Toutes les petites couvertures de l'aile sont blanches; les premières pennes noires & les moyennes blanches: un beau miroir verd brille sur les grandes couvertures des ailes. La queue, le tour de l'anus & les cuisses sont blanches. M. Sparrmann, qui nous a fournis ces détails, observe que le mâle a toute sa livrée blanche; le bec noir & les pieds jaunes; d'où je présume que celle-ci est une variété de la précédente; & que celle qui est représentée sur la planche 29, fig. 1^e. n'est elle-même qu'un individu femelle de l'Oie des terres Magellaniques. Sparrmann. Mus. Carls. Fasc. 2.

L'OIE ARMÉE. 24. *A. Spinosus*. *A. Corpore supra ex nigricante-purpureo; subtus albo: fronte rubra: genis & mento albis: verice & collo superiore nigricantibus: alulis spinosis: rectricibus minoribus albis: remigibus rectricibusque dorso concoloribus: rostro pedibusque minicis.*

Le dessus du corps noirâtre, lustré de pourpre; le dessous blanc: le front rouge: les Jones & le menton blancs: le sommet de la tête & le haut du cou noirâtres: un éperon au pli de l'aile: les petites couvertures blanches: les pennes de l'aile & de la queue de la même couleur que les plumes du dos: le bec & les pieds d'un rouge-vif. (Pl. 29, fig. 2.)

L'Oie armée & l'Oie d'Égypte, représentée sous le nom d'Oie du cap de Bonne-Espérance. Pl. enl. n. 982. forment deux espèces distinctes & qui ne peuvent être confondues, comme on peut le voir en comparant leurs descriptions. Celle-ci est de la grosseur de l'Oie domestique, mais plus haute des jambes: elle a le bec long de deux pouces, renflé à sa base, d'un rouge assez vif, un peu rembruni vers la pointe. Un plastron pareillement rouge couvre le front; & une tache blanche embrasse le globe de l'œil & le dessous du bec. Le reste de la tête & le cou sont revêtus d'un voile noir, échancré sur la poitrine. Le blanc domine sur le devant du corps, le ventre & sur le pli de l'aile; d'où l'on voit sortir un éperon dirigé en avant & long d'un pouce & demi. Le mauteau, les moyennes & les grandes couvertures de l'aile, les pennes & les rectrices sont noirâtres; mais ce fond est lustré de pourpre sur le milieu du dos. Les pieds sont forts & d'un rouge-vif-foncé. On trouve cette espèce à Gambie & au Sé-

négal où elle est nommée *Hilt*. Il y a dans le cabinet de M. Levers à Londres, un individu de cette espèce, d'où M. Latham a tiré le dessin de la figure qu'il nous a donnée. Lath. Syn. III. 2. p. 450. n. 15, pl. 12. l'Afrique.

L'OIE D'ÉGYPTE. 25. *A. Ægyptiacus*. *A. Corpore supra ex rufescente-cinereo, lineis fuscis transversim undulato; subtus pallidè albo: maculâ oculari castaneâ: collo splendè rufo: pectore undulato: rectricibus albis: remigibus secundariis extus viridibus: rostro nigricante: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un roux-cendré avec de petites lignes transversales en zig-zag; le dessous d'un blanc-fale: une tache de brun-marron sur les yeux: le cou d'un roux éclatant: la poitrine ondéée: les couvertures de l'aile blanches: les pennes moyennes vertes extérieurement: les couvertures blanches: le bec noirâtre: les pieds rouges. (Pl. 29, fig. 3.)

Cette Oie est moins grande que notre Oie sauvage, mais beaucoup plus riche en couleur. Elle a le bec rougeâtre à la base, noir à l'extrémité & long de vingt-cinq lignes; l'iris blanchâtre & les paupières tirant sur le rouge. La tête & le menton sont blancs; & ce fond est orné d'une tache oblongue, brune ou d'un rouge-bai, qui embrasse le globe de l'œil. L'occiput & la partie supérieure du cou sont entremêlés de quelques plumes fauves; cette couleur se fonce de plus en plus jusqu'à la base du cou, où elle est d'un roux très-vif. Tout le devant du corps & les flancs sont ornés, sur un fond gris-blanc, d'une hachure très-fine de petits zig-zags bruns: le dessus du dos est ouvragé de même, mais par zig-zags plus serrés. Une large tache de roux-marron se remarque sur le milieu de la poitrine. Les petites couvertures de l'aile sont blanches; les grandes les plus éloignées du corps sont de la même couleur & coupées vers leur extrémité par un petit ruban noir. Les cinq premières pennes de l'aile sont noires; les treize suivantes offrent les mêmes couleurs intérieurement; du côté extérieur, elles sont d'un verd-doré; changeant en violet éclatant: les autres ont un beau marron à l'extérieur & du gris-brun du côté intérieur. La queue est composée de quatorze rectrices doublées de noir; en dessus, les deux intermédiaires sont d'un noir changeant en verd: toutes les latérales présentent

la même couleur en dehors ; & ont du noir en dedans. Cette espèce d'Oie est très-vagabonde : on la trouve en Espagne, & quelquefois même en France ; celle qui a servi de modèle à la planche enluminée de M. de Buffon, n. 379, fut tuée sur un étang près de Senlis. *Buff. tom. 17. p. 116. Briff. Ornith. tom. 6. p. 282. n. 9. L'Égypte, l'Europe.*

L. 27. E. 50. P. 24. R. 14.

a. L'Oie sauvage du cap de Bonne-Espérance décrite par M. Sonnerat, ne paroît être qu'une variété de celle d'Égypte. La tête, le cou, le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont grises. Une peau nue, couleur de marron entoure l'œil. Il y a une large tache noire sur la poitrine ; le dos, le croupion & les ailes sont d'un brun-marron ; on voit quelques plumes blanches sur le bord des ailes. La queue est noire ; l'iris jaune ; le bec grisâtre, lavé de noir à sa pointe ; les pieds sont rouges. *Voy. aux Ind. & à la Chine par M. Sonnerat, tom. 11. p. 220. Le cap de Bonne-Espérance.*

* L'OIE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 26. *A. Africanus. A. Corpore supra ex rufo-aureo; subtus flavicante, lineis griseis leviter undulato: capite & collo rufescentibus: macula fusca oculari: rectricibus alarum albis: remigibus secundariis extus viridibus: rostro pedibusque roseis.*

Le dessus du corps d'un roux doré ; le dessous jaunâtre, finement ouvragé de petits lisérés gris ; la tête & le cou roussâtres : une tache brune sur l'œil ; les couvertures de l'aile blanches ; les plumes moyennes vertes en dehors ; le bec & les pieds couleur de rose.

Je regarde comme une espèce particulière l'Oie que M. de Buffon a d'abord nommé Oie du Cap de Bonne-Espérance, dans les planches enluminées, n^o. 982 & 983, & qu'il a ensuite confondue dans la description avec l'Oie armée ou de Gambie. Indépendamment des différences de couleur qui la distinguent de cette dernière espèce, il est constant qu'elle n'a point d'aiguillon au pli de l'aile, comme l'Oie de Gambie. M. Mauduit n'en a point vu sur les individus de cette espèce qui ont vécu à Paris ; & M. Martinet, dessinateur très-exact jusques dans les plus petits détails, n'auroit pas négligé un caractère si essentiel, si les deux sujets représentés dans les planches enluminées en eussent été pourvus. Elle a beaucoup plus de ressemblance avec l'Oie d'Égypte : ses ailes & le dessous du corps portent exactement les mêmes couleurs ; mais le bec, la tête, le dos, l'estomac & la queue dif-

férent considérablement. Le mâle a le bec d'un rouge-clair, taché de noir à la base & à l'extrémité ; le devant de la tête est blanchâtre ; cette teinte devient rouille à mesure qu'elle approche de la nuque & qu'elle descend vers le cou. L'œil est renfermé dans une tache brune, ovale, posée horizontalement. Les joues sont tiquetées de roux. Le cou est entouré, vers le milieu de sa longueur, d'un beau collier roux, dont la nuance est parfaitement conforme à celle qui brille sur le manteau. Le bas du cou, en dessus & en dessous, la poitrine, le ventre & les côtés présentent une multitudine de petits lisérés gris, tirant transversalement sur du blanc lavé de jaune. Un blanc pur règne sur toutes les couvertures de l'aile : celles qui avoisinent les plumes sont traversées d'un petit ruban noir, fort étroit. Les cinq grandes plumes & les rectrices ne montrent que du noir ; les moyennes ont du noir intérieurement & du verd du côté extérieur. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le tour des yeux, le dessus du corps, les plumes scapulaires & les plumes les plus voisines du corps d'un marron-foncé & brunâtre. Le roux de la tête est plus clair ; le miroir verd de l'aile moins brillant & le ton des couleurs en général moins éclatant. La taille de l'une & de l'autre égale celle du Canard musqué : elles ont les jambes hautes & rouges. On a vu à Paris, pendant plusieurs années, une paire de ces Oies dans le jardin de M. Boutin, Trésorier de la Marine : elles y ont même multiplié. *Buff. tom. 17, p. 112, sous l'article de l'Oie armée & planches enluminées, n. 982 & 983. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L'EIDER. 27. *A. Moliffimus. A. Corpore supra albo; subtus nigricante: vertice, remigibus rectricibusque fuscis: nuchâ viridi: cerâ posticâ bifidâ, rugosâ: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps blanc ; le dessous noirâtre : le sommet de la tête, les plumes de l'aile & de la queue brunes ; la nuque verte : la cire raboteuse & partagée en deux par derrière : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 33, fig. 2.*)

Il est à-peu-près gros comme l'Oie ; & par une disposition contraire à celle qu'on remarque dans la plupart des oiseaux, dont les couleurs sont généralement plus foncées sur le dos qu'en dessous du corps, le mâle de cette espèce a le manteau blanc & le ventre noir. Le haut de la tête, ainsi que les plumes de l'aile & de la queue, sont de cette même couleur, à l'exception des plumes les plus voisines du corps

qui sont blanches ; au bas de la nuque , on aperçoit une large plaque verte : le blanc de la poitrine est lavé d'une teinte briquetée ou vineuse. La femelle est moins grande que le mâle : tout son plumage est uniformément teint de roussâtre , par lignes transversales & ondulantes sur un fond gris-brun. Dans les deux sexes , on voit des échancrures & de petites plumes rasées comme du velours , qui s'étendent du front sur les deux côtés du bec & presque jusques sous les narines. Suivant M. Brunniche , ce n'est qu'à la troisième année que le plumage du mâle prend des couleurs distinctes & décidées : la première année , il a le dos blanc ; les premières penes de l'aile , celles de la queue , le bas de la poitrine & le ventre noirs : le reste du corps est varié de blanc & de noir. La seconde année , on remarque une espèce de calotte noire sur le haut de la tête : le cou & la poitrine sont tachetés de noir & de blanc. La troisième année , les couleurs sont foncées : la bande noire , qui recouvre la tête , est comme partagée en deux par derrière ; & alors quelques taches noires paroissent sur le cou. Pendant toutes les saisons de l'année , ces oiseaux fréquentent les mers du nord : l'hiver , on en voit de troupes nombreuses , qui se dispersent pendant l'été. Le matin , ils se rapprochent des côtes ; & le soir , ils regagnent la pleine mer. Au commencement du printemps , ils se retirent dans les îles les plus éloignées du continent & par conséquent les plus solitaires , pour faire leur ponte. Leur premier soin est de placer le nid à l'abri de quelques pierres ou de quelques buissons , & particulièrement sous des genevriers. Le mâle travaille avec sa compagne à composer la base du nid , qui est tissée de diverses espèces de mousses ; ensuite la femelle s'arrache le duvet & l'entasse jusqu'à ce qu'il forme tout à l'entour un gros bourrelet renflé , qu'elle rabat sur ses œufs quand elle les quitte pour aller prendre sa nourriture , car le mâle ne l'aide point à couvrir ; il fait seulement sentinelle aux environs pour l'avertir si quelque ennemi paroît : la femelle cache alors sa tête ; & lorsque le danger est pressant , elle prend son vol & va joindre le mâle , qui , dit-on , la maltraite s'il arrive quelque malheur à la couvée. La ponte est ordinairement de cinq œufs verdâtres & plus gros que ceux du Canard domestique. Lorsque la couvée est détruite par quelque accident , la femelle fait une seconde ponte dans le mois de juin , mais moins

nombreuse que la première. Au tems de la parade & pendant que la femelle couve , on entend continuellement le mâle crier *A-ho-ho* L'*Eider* donne ce duvet si doux , si chaud & si léger , connu sous le nom d'*Eider-don* , ou duvet d'*Eider* , dont on a fait ensuite *Édre-don* ou par corruption *Aigle-don*. Cette plume est si élastique que deux ou trois livres , en la pressant & la réduisant en une pelotte à tenir dans la main , vont se dilater jusqu'à remplir & renfler le couvre-pied d'un grand lit. Le meilleur est celui que l'oiseau s'arrache pour garnir son nid. Il se vend très-cher sur les lieux même , en Norvege & en Islande. *Oth. Fabric. Fann. Groenl. p. 68. Brunn. Ornith. Boreal. 14. Buff. tom. 17. p. 151. Les mers septentrionales de l'Europe , de l'Amérique & de l'Asie.*

L. 22 $\frac{1}{2}$, E. 32 , P. 27. R. 16.

On voit plusieurs variétés parmi les mâles & parmi les femelles adultes.

a. Il n'est pas rare de trouver des mâles qui ont la base des ailes & la moitié du dos noirs. *Brunn. ibid. p. 14. Feroë.*

a. Quelques femelles ont deux petites lignes blanches , transversales sur l'aile. *Brunn. ibid. p. 14. Christiansoë.*

b. Plusieurs autres ont sur le corps de plumes blanches. *Brunn. ibid. p. 15. Christiansoë.*

c. On en trouve dont la livrée est noire ; le cou & le ventre sont cendrés : l'aile est à peine marquée d'une ligne blanche. *Brunnich. ibid. p. 15. Feroë.*

d. Enfin , on voit une autre variété qui diffère de la précédente , en ce qu'elle n'a absolument aucun trait blanc sur l'aile. *Brunnich. ib. p. 15. La Norvege.*

LA BERNACHE. 28. *A. Erytropus. A. Corpore suprà pennis cinereo-nigricantibus , margine griseis vestito ; subtus albo : fronte , genis & gulâ albis : lorice , vertice & collo nigris : lateribus corporis cinereo-undulatis : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un cendré-noirâtre , bordé de gris ; le dessous blanc ; le front , les joues & la gorge blanches : les lores , le sommet de la tête & le cou noirs ; les côtés du corps ondes de cendré : le bec noir : les pieds bruns.

La Bernache doit être rangée dans la famille des Oies & non parmi les Canards : à la vérité , elle a la taille plus petite & plus légère ; le cou plus grêle ; le bec plus court & les jambes proportionnellement plus hautes que l'Oie , mais elle

elle en a la figure, le port & toutes les proportions de la forme. Son bec est noirâtre & long d'environ seize lignes. La tête est mi-partie de noir & de blanc; cette dernière couleur, qui règne sur le front, sur les joues & jusques sous la gorge, est coupée, entre le bec & l'œil, par une bandelette noire, détachée de l'espèce de domino noir qui couvre le sommet de la tête, le cou & qui se termine en s'arrondissant sur le haut du dos & de la poitrine. Les plumes du dos & des ailes sont d'un cendré-noirâtre & frangées de gris : les grandes couvertures de l'aile ont de plus une seconde bordure noire, pareille à la grise, qui est à l'extérieur. Les pennes sont d'un cendré-noir uniforme; & celles de la queue entièrement noires. Il y a sur les flancs, depuis le pli de l'aile jusqu'au-delà des cuisses, de grandes ondes noirâtres & transverseales. Tout le dessus du corps est d'un beau blanc-moité. Parmi les fautes merveilles que l'ignorance toujours crédule a mis à la place des faits simples de la nature, il n'y en a point de plus ridicule que la prétendue génération des *Bernaches* & des *Macreuses* dans certains coquillages appellés *conques anatifères*, ou sur certains arbres des côtes d'Ecosse & des Orcades ou même dans les bois pourris des vieux navires. Ces contes absurdes ont trouvé, pendant plusieurs siècles, une foule de défenseurs & d'apologues. Les Hollandois, dans une navigation qu'ils firent au 80° degré, furent les premiers qui trouvèrent les nids & les œufs des *Bernaches*. Elles nichent fort avant dans les terres du Nord, & ne paroissent qu'en automne & durant l'hiver sur les côtes des provinces d'York & de Lancastre en Angleterre, où elles se laissent prendre aux filets, sans rien montrer de la défiance & de l'astuce naturelles aux autres oiseaux de leur genre : on en trouve rarement en France. *Linn. f. n. 137. Briss. Ornith. tom. 6. p. 300. n. 14. Buff. tom. 17. p. 137. Les terres du Nord, l'Angleterre.*

L. 29, E. P. R..

LE CRAVANT. 29. *A. Bernicla. A. Corpore supra ex griseo-fusco; subtus cinereo-albicante, leviter undulato : capite & collo nigricantibus : maculâ utrinque albâ ad latera colli : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un gris-brun; le dessous grisâtre, légèrement ondé de blanc : la tête & le cou d'un brun-foncé : une tache blanche de chaque côté du cou : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 32. Fig. 4.*)

La taille de cet oiseau est à-peu-près moyenne entre celle de l'*Oie* & celle du *Canard domestique*. Son bec est court, presque conique, arrondi à l'extrémité & garni vers le milieu de sa longueur de deux grandes narines percées à jour. La tête est d'un brun-foncé, ainsi que le cou : sur ce fond, on aperçoit vers l'extrémité supérieure du cou, une tache ovale, d'un pouce & demi de diamètre, tachetée de blanc. Le bas du cou est entremêlé de quelques plumes cendrées ou d'un brun-grisâtre, qui est de la couleur dominante du dos. Selon M. Otho Fabricius, le ventre est recouvert de plumes cendrées, bordées de blanc : les couvertures de l'aile sont de la couleur du manteau & celles de la queue entièrement blanches. Suivant M. Brisson, les pennes de l'aile sont noirâtres en dessous & doublées de cendré; les deux intermédiaires cendrées & les latérales noirâtres. Les femelles ont le croupion plus foncé; sur les mâles, il est presque tout blanc. Les jeunes n'ont point de tache blanche sur les parties latérales du cou : leur manteau est pareillement noirâtre; & cette couleur s'éclaircit à mesure qu'ils avancent en âge. Les *Cravants* se retirent dans les contrées les plus septentrionales du Groenland pour y faire leur ponte; mais aussi-tôt que leurs petits peuvent se passer de leurs soins, ils retournent dans les contrées moins froides. Pendant l'hiver, on les voit passer par bandes nombreuses, disposées en coin. Ils ont un cri sourd qu'on peut exprimer par *ou-an*, *ou-an* : quand on les poursuit, ou seulement lorsqu'on les approche, ils font entendre un sifflement semblable à celui de l'*Oie*. Cet oiseau peut vivre en domesticité; M. de Buffon en a gardé un pendant plusieurs mois : sa nourriture étoit du grain, du son ou du pain détrempé : il s'est montré constamment d'un naturel timide & sauvage; il mangeoit pendant la nuit autant & peut-être plus que pendant le jour; il aimoit à se baigner & secouoit ses ailes en sortant de l'eau. Il ne peut plonger comme quelques autres espèces, mais il vole avec beaucoup de rapidité. Les vents du Nord en amènent quelquefois dans nos contrées; il en parut beaucoup en 1740 & en 1765 sur les côtes de Picardie; ils firent un grand dégât en pâturant les bleds qui n'étoient pas couverts de neige. *Otho Fabric. Faun. Groenl. p. 67. Brunn. Ornith. Boreal. p. 17. Les mers septentrionales de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique.*

L. 23, E. 41. P. 27. R. 18.

* L'OIE DE L'ILE BERING. 30. *A. Bernicla. A.*

Corpore supra & subius albo : caruncula ad basim rostri flavâ, in medio pennis carulescentibus radiatâ : cervice carulescente : alis nigris.

Le dessus & le dessous du corps blancs : une caroncule jaune à la base du bec, ornée dans le milieu de quelques plumes bleuâtres : le derrière de la tête de même : les ailes noires.

Cette espèce est de la grosseur de l'Oie commune : elle a le bec surmonté à sa base d'une caroncule jaune, au milieu de laquelle paroît un petit bouquet de plumes bleuâtres. Les yeux sont noirs, environnés d'un cercle jaune. Il y a un espace blanc tirant sur le verd, à l'endroit des oreilles. Une grande plaque noire recouvre les ailes : le reste du corps est blanc, à l'exception d'une teinte bleuâtre qui paroît sur la nuque. M. Steller l'a trouvée en juillet dans l'île de Bering. *Art. Zool. 2. p. 548. n. 475. Lath. Syn. III. 2. p. 465. n. 24. L'île de Bering.*

* L'OIE A COLLIER BLANC. 31. *A. Torquatus. A. Nigra : temporibus, fasciâ oculari, suboculari & torque albis : lateribus colli castaneis.*

Le corps noir : les tempes, deux bandes, l'une au-dessus & l'autre au-dessous des yeux & un collier blancs : les côtés du cou d'un roux-marron.

Une notice aussi courte sur la conformation de cet oiseau, n'est pas suffisante, à beaucoup près, pour le faire reconnoître. Il est à désirer que quelque Naturaliste, qui sera dans le cas d'observer cette espèce, supplée aux caractères qui manquent à cette description. *S. Gmelin. it. 2. p. 181. tab. 14. Les bords de la mer Caspienne.*

* L'OIE DES MONTAGNES. 32. *A. Montanus. A. Remigibus & capite splendide rubris, viridinentibus.*

Les plumes de l'aile & la tête d'un rouge-splendissant, lustré de verd.

Nous ne connoissons qu'imparfaitement cette nouvelle espèce, qui, au rapport de Kolbe, se trouve sur les montagnes voisines du Cap de Bonne-Espérance. Elle est plus grosse que l'Oie domestique & se nourrit de graines. *Kolbe. Vorg. 2. p. 139. Lath. Syn. III. 2. p. 458. n. 20. Le Cap de Bonne-Espérance.*

LE GULAUND. 33. *A. Borealis. A. Rostro angusto : capite viridi : pectore & abdomine albis.*

Le bec étroit : la tête verte : la poitrine & le ventre blancs.

Cette espèce doit être mise encore au nombre de celles dont les caractères ne sont point parfaitement connus. Elle est, dit-on, d'une grosseur

qui tient le milieu entre celles du Canard & de l'Oie domestiques. La femelle pond de sept à neuf œufs blancs. On l'appelle *Gulaund*, en Islande. *Art. Zool. 2. p. 57. E. E. Lath. Syn. III. 2. p. 465. n. 25. Le nord de l'Europe.*

XXVII^e. GENRE.

CANARD, *Anas. Linn. f. n. 194.*

Corpus depressum, lanugine densâ vestitum, vivis sæpè coloribus pictum, nitore vario.

Caput elongatum. Rostrum supernè convexum, infernè planiusculum, apice obtusum, unguiculatum, lima instar denticulatum; ipsius latitudo altitudinem superat. Nares ovata. Lingua carnosâ, integra, apice rotundata, membranacea, fimbriata.

Collum longum.

Ala ad volandum idonea, caudâ modò longiores, modò breviores, speculo nitido sæpè splendentes.

Femora circa corpus medium & extrâ abdomen posita, in parte inferiori plumis denudata. pedes breves, natatorii, tetradactyli : digiti tres antici membranâ integrâ coherentes; postico soluto.

Cauda brevis, integra; rectricibus duabus in maribus quibusdam sursum reflexis.

Genus aquaticum, callidissimum, hieme migratorium, tantò expeditius natans quantò incessus difficilis. Interdum in segetibus & pratis, noctu in fluxibus & lacubus hospitantur : insectis, vermicibus & gramine videntur; & in rupium fissuris, arborum cavis aut arenarum foveis nidulantur. Fœmina ova alba aut rufa, numerosa parit, quibus ipsa sola vulgè incubat; pullos ad aquas conducit & in dorso secum portare fertur. Caro sapidissima : pellis sæpè in vestimentis adhibetur.

Le corps plat, garni d'un duvet épais, peint ordinairement de diverses couleurs avec des reflets resplendissans.

La tête allongée. Le bec convexe en dessus; aplati en dessous, obtus & muni d'un ongle à l'extrémité & dentelé comme une lime; sa largeur surpasse sa hauteur. Les narines ovales. La langue charnue, entière, arrondie par le bout, membraneuse & frangée.

Le cou long.

Les ailes disposées pour le vol, tantôt plus allongées, tantôt plus courtes que la queue, & ornées souvent d'un miroir éclatant.

Les cuisses au milieu du corps, hors de l'abdomen & dégarnies de plumes à la partie inférieure. Les pieds courts, palmés & divisés en quatre doigts; les trois antérieurs en

gagés par une membrane entière ; celui de derrière libre.

La queue courte, entière ; les mâles de quelques espèces ont deux rectrices redressées par le bout.

Les *Canards* sont des oiseaux aquatiques, très-chauds & qui voyagent en hiver ; autant ils ont de peine à marcher, autant ils ont de facilité pour nager. Pendant le jour, ils se tiennent dans les champs & les prairies ; la nuit, ils se retirent sur les lacs ou sur le bord des rivières ; ils se nourrissent d'insectes, de vers, de graines & nichent dans les fentes des rochers, les cavités des arbres ou dans des trous creusés dans le sable. La femelle pond un grand nombre d'œufs blancs ou roux ; elle seule est chargée du soin de l'incubation : après que les petits sont éclos, elle les mène à l'eau ; on dit même qu'elle les porte sur son dos. La chair de ces oiseaux est fort estimée : il est rare qu'on emploie leur peau à faire des vêtements.

Nota. Nous réunirons dans ce même genre, à l'exemple de Linné & des autres Ornithologistes, les *Canards* & les *Sarcelles* : cette dernière race a les mêmes habitudes naturelles, la même conformation & les mêmes proportions relatives de la forme du corps ; ce sont en un mot des *Canards*, mais plus petits que les autres.

CANARDS.

* *Espèces qui n'ont point de miroir sur l'aile.*

LE TADORNE. I. *A. Tadorna. A. corpore supra albo, flavo nigroque vario ; subtus rufo : capite & colli medietate superiori ex nigro-virescente : torque albo : fasciâ pectorali rufâ : remigibus primariis & secundariis nigris : rostro rubro : pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps varié de blanc, de jaune & de noir ; le dessous roux : la tête & la moitié supérieure du cou d'un noir-verdâtre : un collier blanc : une bande rousse sur la poitrine : les grandes & les moyennes penes de l'aile noires : le bec rouge : les pieds couleur de chair. (*Pl. 37, fig. 2.*)

Le *Tadorne* se rapproche plus des *Canards* que des *Oies* : il est à la vérité un peu plus grand que le *Canard commun* & il a les jambes un peu plus hautes ; mais du reste la figure, son port & sa conformation sont semblables ; & il ne diffère du *Canard* que par son bec, qui est très-arqué près de la tête, creusé en arc

concave vers les narines & relevé au bout en cuillère arrondie, bordée d'une rainure assez profonde & demi-circulaire. La tête & le cou, jusqu'à la moitié de sa longueur, sont d'un noir lustré de verd : le bas du cou est entouré d'un large collier blanc ; au-dessous est une grande zone de jaune-cannelle, qui couvre la poitrine & remonte à l'endroit des épaules. Cette même couleur, mais plus foncée, se prolonge sur le milieu du ventre & forme une bande dentelée. Au-dessus de l'aile, de chaque côté du dos, règne une autre bande noire : le milieu est blanc, ainsi que les côtés du corps. Les petites, les moyennes couvertures de l'aile & les grandes les plus proches du corps sont blanches : les grandes les plus éloignées sont d'un noir brillant. Les grandes & les moyennes penes sont noires, luisantes & lustrées de verd ; les trois petites qui avoisinent le dos, ont le même fond de couleur, mais elles ont leur bord extérieur d'un jaune-cannelle. Les rectrices se terminent en pointe ; elles sont blanches & teintes de noir à l'extrémité, excepté les deux latérales qui sont entièrement blanches. La femelle est sensiblement plus petite que le mâle, auquel du reste elle ressemble même par les couleurs. On remarque seulement que les reflets verdâtres de la tête & des ailes sont moins apparens que dans le mâle. Le printems, dit M. Baillon, nous amène les *Tadornes*, mais toujours en petit nombre : dès qu'ils sont arrivés, ils se répandent dans les plaines de sables, dont les terres voisines de la mer sont ici couvertes : on voit chaque couple errer dans les garennes qui y sont répandues & y chercher un logement parmi ceux des lapins. Il y a vraisemblablement beaucoup de choix dans cette espèce de demeure, car ils entrent dans une centaine avant d'en trouver une qui leur convienne... Les lapins cèdent la place à ces nouveaux hôtes & n'y rentrent plus. Les *Tadornes* ne font aucun nid dans ces trous : la femelle pond ses premiers œufs sur le sable nud ; & lorsqu'elle est à la fin de sa ponte, qui est de dix à douze pour les jeunes & pour les vieilles de douze à quatorze, elle les enveloppe d'un duvet blanc, fort épais, dont elle se dépouille. Pendant tout le tems de l'incubation, qui est de trente jours, le mâle reste assidument sur la dune, il ne s'en éloigne que pour aller deux à trois fois le jour chercher sa nourriture à la mer. Le matin & le soir, la femelle quitte ses œufs pour le même besoin ; alors le mâle entre

dans le terrier ; sur-tout le matin ; & lorsque la femelle revient , il retourne sur la dune.. Dès le lendemain du jour que la couvée est éclose , le pere & la mere conduisent les petits à la mer ; & s'arrangent de manière qu'ils y arrivent ordinairement lorsqu'elle est dans son plein : cette attention procure aux petits l'avantage d'être plutôt à l'eau ; & dès ce moment , ils ne paroissent plus à terre.. Si quelque chasseur rencontre la couvée dans ce voyage , le pere & la mere s'envolent : celle-ci affecte de culbuter & de tomber à cent pas ; elle se traîne sur le ventre en frappant la terre de ses ailes & par cette ruse attire vers elle le chasseur. Les petits demeurent immobiles jusqu'au retour de leurs conducteurs ; & on peut , si l'on rombe dessus , les prendre tous sans qu'aucun fasse un pas pour fuir. J'ai été témoin oculaire de tous ces faits.. Les petits *Tadornes* ont en naissant le dos blanc & noir , avec le ventre très-blanc ; & ces deux couleurs bien nettes les rendent très-jolis : mais bientôt ils perdent cette première livrée & deviennent gris ; alors le bec & les pieds sont bleus. Vers le mois de septembre , ils commencent à perdre leurs belles plumes ; ce n'est qu'à la seconde année que leurs couleurs ont tout leur éclat. Cet oiseau vit de vers de mer , de sauterelles qui s'y trouvent à millions , & sans doute aussi de frai des poissons & des petits coquillages qui se détachent & s'élèvent du fond avec les écumes qui surnagent. La forme relevée de son bec lui donne beaucoup davantage pour recueillir les diverses substances , en écumant , pour ainsi-dire , la surface de l'eau beaucoup plus légèrement que peut faire le *Canard*.. On peut élever le *Tadorne* en domesticité , mais il est très-méchant & cherche à se rendre maître de la basse-cour. Sa vie est assez longue ; on en a vu qui ont vécu onze ans & qui sont morts d'ennui plutôt que de vieillesse. *Bloch. Schr. Der. Berl. Naturf. Fr. III. p. 373. tab. 7, fig. 3 & 4. Buff. tom. 17. p. 294. L'Europe, l'Asie.*

L. 24 $\frac{1}{2}$, E. 39. P. 26. R. 14.

LE CANARD MUSQUÉ. 2. *A. Moschata. A. corpore supra fusco, nitore viridi-aureo ; subtus albo ; vertice nigro ; facie nudâ , papillofâ ; retriciibus alarum albis : remigibus tribus prioribus albis ; reliquis virescente-fuscis : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps brun , lustré de verd-doré ; le dessous blanc : le sommet de la tête

noir : la face nue & garnie de papilles : les couvertures de l'aile blanches : les trois premières penes de la même couleur ; les autres d'un verd-brun : le bec & les pieds rouges. (*Pl. 34. fig. 1^o.*)

Le plumage de cet oiseau , comme celui de toutes les races devenues domestiques , est plus ou moins varié de blanc ; mais le trait vraiment caractéristique & qui distingue le *Canard musqué* , est une large plaque en peau nue , rouge & semée de papilles , laquelle couvre les joues , s'étend jusqu'en arrière des yeux , & s'enfle sur la racine du bec en une caroncule rouge que Belon compare à une cerise. Le bec est rouge , ainsi que les pieds , long de deux pouces , fortement dentelé en ses bords & garni d'un onglot tranchant & recourbé. Derrière la tête du mâle pend un petit bouquet de plumes en forme de huppe que la femelle n'a pas ; elle est aussi un peu moins grande que le mâle & n'a pas de tubercule sur le bec. La tête & le cou sont tantôt d'un noirâtre uniforme ; & tantôt mêlés de noir & de blanc , comme le représente la figure que nous avons donnée. Le dos est d'un noir-brun , lustré de verd ; & le haut du ventre blanc. Cette dernière couleur se reproduit sur les couvertures de l'aile , mais souvent avec quelques teintes brunes. Les trois premières penes des ailes sont blanches ; les neuf suivantes d'un brun-noirâtre ; toutes les autres ont du verd-doré du côté extérieur & à leur bout , & du brun intérieurement : celles de la queue brillent d'un beau verd-doré , excepté les deux latérales qui sont entièrement blanches. En général , la livrée de cette espèce varie autant que celle de nos *Canards domestiques*. La description que nous venons de donner est celle d'un individu qui vivoit en liberté. La queue a six pouces quatre lignes : les ailes pliées atteignent à peine son origine. Les jambes sont basses & les pieds forts. C'est le plus gros de tous les *Canards* connus : il a la voix grave & si basse qu'à peine se fait-il entendre , à moins qu'il ne soit irrité. Il marche lentement & pesamment , ce qui n'empêche pas que dans l'état sauvage , il ne se perche sur les arbres. Dans les savanes noyées de la Guiane où ces *Canards* sont très-communs , ils nichent sur des troncs d'arbres pourris ; & la mere , dès que les petits sont éclos , les prend l'un après l'autre avec le bec & les jette à l'eau. On est parvenu à les rendre domestiques : cette conquête

est d'autant plus avantageuse qu'ils s'engraissent également bien dans les basses-cours; que la femelle produit un grand nombre d'œufs; & qu'elle peut couvrir dans presque tous les tems de l'année. Le mâle s'apparie avec la *Cane* commune & moins communément avec l'*Oie*. De cette union proviennent des méteils qu'on prétend être inféconds, peut-être sans autre raison que celle d'un préjugé. *Buff. tom. 17, p. 237. Briff. Ornith. tom. 6, p. 313. n. 3. L'Inde, L'Europe.*

L. 22 $\frac{1}{2}$. E. 35. P. 25, R. 20.

LE CANARD A TÊTE GRISE. 3. *A. Speñabilis. A. corpore suprà & subtùs nigro: capite canefcente: tuberculo ad basim rostri, compresso, carinâ nigrà, pennacâ cinctò: pectore flavescente: rostro fusco: pedibus rubicundis.*

Le dessus & le dessous du corps noirs: la tête grise: une protubérance aplatie & entourée d'une bordure de plumes noires à la base du bec: la poitrine tirant au jaune: le bec brun: les pieds rougeâtres. (*Pl. 31, fig. 3.*)

Ce Canard est véritablement remarquable par la disposition des couleurs. Son bec est garni à la base, d'une espèce de bourrelet jaune, encadré par une bordure de plumes noires. Il part, de chaque côté de cette protubérance, une bande, qui recouvre la tête & tombe en pièce carrée sur le haut du cou; elle est séparée par une double ligne de points noirs, semblables à des guillemets. Les yeux sont environnés d'un cercle noir; & les joues légèrement teintes de verd. L'appareil de cette coiffure est coupé de cinq moustaches noires dont trois s'avancent en pointe sur le haut du bec; & les deux autres s'étendent en arrière sous ses angles. La gorge, le cou & la poitrine sont lavés de roux sur du blanchâtre. Le dos est d'un brun-noirâtre avec des reflets pourpres; & le ventre entièrement noir. Les grandes plumes de l'aile sont brunes; les couvertures d'un pourpre ou violet-foncé, luisant: chaque plume est terminée par un point blanc dont la suite forme une ligne transversale. Il y a de plus, une grande tache blanche sur les petites couvertures de l'aile; & une autre de forme ronde de chaque côté de la queue. La femelle est plus petite que le mâle: le renflement du bec est moins élevé & moins chargé en couleur; mais le bourrelet de plumes qui l'environne est plus large. Tout le plumage est mêlé de brun & de noir, chaque plume étant brune en ses bords & marquée au milieu d'une ligne noire: la

teinte noirâtre qui domine sur la tête, est encore plus foncée sur les joues & sur les parties latérales du cou. La gorge, le ventre & les quatorze premières plumes de l'aile sont brunâtres; les six qui suivent, ainsi que les grandes couvertures, ont l'extrémité blanche, ce qui forme deux bandelettes blanches, transversales sur l'aile. Les jeunes individus portent à-peu-près une livrée semblable à celle des femelles jusqu'à ce qu'ils soient adultes. L'hiver ils se rassemblent en troupes nombreuses & se mêlent avec les *Eiders*, qui ont avec eux de très-grands rapports par leurs habitudes naturelles. Ils se retirent ensemble vers les mois de février ou de mars, dans les îles les plus septentrionales du Groenland pour y faire leur nichée; & retournent au commencement de l'automne dans des climats plus tempérés. Les chasseurs les recherchent avec empressement, parce que leur chair fournit un mets très-délicat, sur-tout la protubérance du bec qui ressemble à-peu-près à une grosse fève. La peau de ce Canard donne encore une excellente fourrure qu'on applique immédiatement sur le corps. Quand il est sur l'eau & qu'il entend du bruit, il plonge aussi-tôt; mais un chasseur expérimenté distingue aux bulles d'air qui s'élèvent à la surface de l'eau, la direction qu'il prend & attend patiemment qu'il vienne respirer pour lui lâcher le coup fusil. *Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 63. M. Sparrman Mus. Cots. fasc. 2. Buff. tom. 17, p. 363. La baie d'Hudson, la Baltique, la Sudermanie.*

L. 11 $\frac{1}{2}$. E... P. 26, R. 14.

* LE CANARD ROYAL. 4. *A. Regia. A. Corpore suprà caruleo; subtùs fusco: carunculâ in fronte compressâ: collari albo.*

Le dessus du corps bleu; le dessous brun; une espèce de caroncule comprimée sur le front; un collier blanc.

Ce sont les traits caractéristiques par lesquels M. l'Abbé Molina désigne ce Canard qu'il a vu au Chili. Il est beaucoup plus gros que celui de nos basses-cours: un bleu éclatant brille sur le dessus du corps: le dessous est brun. Il a une espèce d'excroissance rouge & comprimée sur le devant de la tête: une bandelette blanche embrasse le cou en forme de collier. *Hist. du Chili par M. l'Abbé Molina, p. 206. Le Chili.*

* LE CANARD A BEC MOU. 5. *A. Malacorhynchos. A. Corpore ex carulescente-plumbeo: vertice cinereo, nitore viridi: pectore ferrugineo-nubulato: la*

fasciâ alarum transversâ, albâ : rostro pallidè cinereo, apice membranaceo, nigro : pedibus plumbeis.

Le corps d'un bleuâtre-plombé : le sommet de la tête cendré & lustré de verd : la poitrine ombrée de roux : une bande blanche, transversale sur l'aîle : le bec d'un cendré-pâle, noir & membraneux à l'extrémité : les pieds plombés.

Ce *Canard* est remarquable par la membrane noire & flexible qu'on voit à l'extrémité du bec, qui est d'ailleurs d'un gris-cendré & long d'un pouce trois quarts. Le sommet de la tête est couvert d'une plaque de cendré, changeant en verd. Tout le corps est d'un cendré-bleuâtre, à l'exception de quelques nuances de roux qu'on observe sur la poitrine; & d'une bandelette blanche qui traverse obliquement les couvertures de l'aîle. Le Capitaine Cook l'a trouvé à la nouvelle Zelande; & en avril à la baie Dusky. Il se tient ordinairement sur les rivages de la mer pour chercher les vers que le flot laisse sur la grève après le reflux. *Second voy. de Cook, tom. 1, p. 163. Forster. it. 1. p. 157. Lath. Syn. III. 2. p. 522. n. 67. La nouvelle Zelande.*

L. 18. E. P. R.

* LE CANARD A BEC CRAMOISI. 6. *A. Erythrorhynca. A. Corpore suprâ fusco; subtus albo : genis & gulâ albis : pectore utrinque punctato : fasciâ alarum geminâ, transversâ; alterâ albâ, alterâ flavescente : rectricibus nigris : rostro cocineo : pedibus nigris.*

Le trait qui caractérise spécialement cet oiseau est pris de la couleur du bec qui brille d'un beau rouge-cramoisi; il est un peu relevé en haut vers la pointe & long de deux pouces. L'iris est pareillement rouge; & tout le plumage du dos brun, avec une petite bordure plus claire sur le contour de chaque plume. Le blanc, qui règne sur la surface inférieure du corps, s'étend jusques sur le menton & les joues : on aperçoit cependant quelques taches légères sur les côtés de la poitrine & de lignes brunes, posées transversalement sur les flancs. L'aîle est traversée de deux bandelettes; l'une blanche & l'autre jaune. Les plumes de la queue & les pieds sont noirs. *Lath. Syn. III. 2. p. 507. n. 52. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 15. E. P. R.

* LE CANARD ROUGE. 7. *A. Casarca. A. Corpore suprâ dilutè rufilo; subtus obscuro : cervice al-*

bicante : genis & gulâ lutescentibus : torque nigro : rectricibus alarum secundariis, albis : remigibus primariis aris : rostro pedibusque nigris.

Le dessus du corps d'un rouge-clair; le dessous obscur : le sommet de la tête blanchâtre : les joues & la gorge tirant sur le jaune : un collier noir : les moyennes couvertures de l'aîle blanches : les grandes pennes noires : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 34, fig. 2°.*)

On cite ce *Canard* comme un de plus beaux & des plus élégans de cette famille. Il est un peu plus grand que celui de nos basses-cours. Il a le bec étroit, demi-cylindrique & d'une couleur noire; l'iris d'un brun-jaunâtre & le bord des paupières noir. La tête est en général blanchâtre & teinte de jaune sur les joues, le front & la gorge. Le mâle seul a un collier noir, fort étroit. La poitrine & les flancs brillent d'un rouge-clair, qui est encore moins foncé sur les épaules & l'aillon. Le dos postérieur est ondé de gris & de brun. Les grandes pennes sont noires; les moyennes d'un verd changeant en violet extérieurement & noires à la base & à l'extrémité. Les suivantes ont du roux à l'extérieur & du gris du côté intérieur. Les rectrices sont d'un verd-brillant. En été; on trouve cet oiseau sur les bords du Tanais, du Volga & en Sibérie; l'hiver, il se retire en Perse & dans l'Inde. Il niche, comme le *Tadorne*, dans les trous des lapins & même dans les creux des arbres. La femelle pond environ neuf œufs blancs, plus gros que ceux du *Canard*. Aussi-tôt que les petits sont éclos, la mere les conduit à l'eau. Les œufs de cette espèce sont extrêmement recherchés : on les fait couvrir par une *Cane domestique*; mais on n'est pas encore parvenu à les rendre familiers, ni à les multiplier dans les basses-cours. La voix de ce *Canard* est fort remarquable; elle a quelque rapport avec le son de la clarinette : le mâle fait encore entendre un cri, soir & matin, assez semblable à celui du *Paon*. En général, quoique cet oiseau soit très timide, il tourne sans cesse autour du chasseur, lorsqu'un d'entre eux a été tué & n'abandonne que difficilement sa compagnie. *Nov. Comm. Petrop. vol. 14, part. 1^e. p. 579. tab. 22. fig. 1. La Russie, la Perse.*

L. 23 $\frac{1}{2}$. E. 42. P. 27. R. 14.

LE CANARD FERRUGINEUX. 8. *A. Ferruginea. A. Corpore suprâ spadiceo; subtus dilutiore : rostro longo, basi rotundato, apice dilatato, pallidè caruleo; pedibus sub-caruleis.*

Le dessus du corps d'un rouge-brun; le dessous plus clair : le bec long, arrondi à la base, élargi par le bout & d'un bleu-pâle : les pieds bleuâtres.

Linné est le premier Naturaliste qui a fait mention de cette espèce; M. Pennant en a ensuite donné la description dans sa Zoologie Britannique. Il ne pèse que vingt onces d'Angleterre. Son bec est d'une longueur considérable, arrondi à la base, dentelé par les bords & épaté à l'extrémité. Toute la surface supérieure du corps, depuis le front jusqu'à la queue, est d'un brun-rougeâtre : la gorge, la poitrine & le ventre font de la même couleur, mais moins foncée. Le bec & les pieds sont bleuâtres & les membranes des doigts noires. *Linn. Faun. Suec. n. 134. Brit. Zool. n. 285. pl. 99. Arch. Zool. p. 576. N. Lath. Syn. III. 2. p. 526. n. 71. La Suède, l'Angleterre.*

* LE CANARD DE LA JAMAÏQUE. 9. *A. Jamaicensis. A. Corpore supra fusco, maculis sagittatis, flavicantibus vario; subtus fusco & rufo striato: vertice nigro: mento gulâque albis, nigro-maculatis: remigibus rectricibusque fuscis: rostro caralescente & aurantio variegato: pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps brun, varié de taches jaunes, en forme de flèches; le dessous rayé de brun & de roux : le sommet de la tête noir : le menton & la gorge blancs avec de taches noires : les plumes de l'aile & de la queue brunes : le bec panaché de bleuâtre & d'orangé : les pieds de cette dernière couleur.

Il est de la grosseur du Canard à grosse tête. Son bec est large, un peu relevé à l'extrémité, teint de bleu en dessus; mais à l'endroit des narines, il est orangé, ainsi que sur toute la mandibule inférieure. La nuque est brune : le bas du cou, la poitrine & le ventre offrent une multitude de lignes rouffes & brunes. On voit du blanc-pâle sous la queue. Le manteau est brun & parsemé de quelques taches jaunâtres, en forme de flèches. La queue est brune, comme les plumes de l'aile, un peu allongée & disposée en coin. Bancroft, dans son Histoire de la Guiane, fait mention d'un Canard, qui paroît être le même que celui-ci. Il a le bec large & noir; les plumes de la tête d'un brun-blanchâtre; le haut du cou, le dos & les ailes d'un gris brun, semé de taches & de bandelottes rouffes. La poitrine & le ventre sont d'un blanc-fale. *Lath. Syn. III. 2. p. 513. n. 58. Bancroft.*

Hist. of. Guiana. p. 170. La Jamaïque, la Guiane.

L. 16. E. P. R..

* LE CANARD URAL. 10. *A. Merfa. A. Corpore supra cinerascense & flavicante nebulato; subtus fusco, griseo conspurcato: vertice nigro: genis albis: alis fuscis: rectricibus angustissimis, nigris: rostro cyaneo: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps nué de gris-cendré & de jaunâtre; le dessous brun, semé de gris : le sommet de la tête noir : les joues blanches : les ailes brunes : les plumes de la queue noires & très-étroites : le bec d'un bleu-céleste : les pieds bruns. (*Pl. 36, fig. 6. mâle & femelle.*)

MM. Pallas & Falck ont donné la description & la figure de cette nouvelle espèce; elle a le bec grand, large, très-renflé à l'endroit des narines & d'un bleu céleste : une calotte, posée sur le sommet & les paupières noires qui environnent les yeux, tranchent agréablement sur le blanc de la tête & du cou : tout le dessous du cou est ondulé de noir, sur un fond jaunâtre. Le ventre & le croupion font d'un brun-grisâtre : le dos est émaillé de taches jaunes & cendrées & couvert de petits points bruns. Les ailes sont brunes, très-petites & n'offrent point de miroir. La queue est noire, assez longue & figurée en coin. La femelle & les jeunes individus de cette espèce ont le bec peu renflé à la base & d'une couleur brune : la tête est de même & la gorge blanche. On trouve ce Canard sur les grands lacs des montagnes situées entre le fleuve Irtyz & Ob : il ne peut presque pas marcher; mais il nage avec d'autant plus de facilité, qu'il plonge la queue dans l'eau jusqu'au croupion & s'en sert comme de gouvernail. Il construit son nid sur les touffes de roseaux & fait entendre une voix semblable à celle du Canard à longue queue : il n'est guère plus gros qu'une Sarcelle. *Pall. it. 2. p. 713. n. 29. tab. H. Falck. it. 3. tab. 23. L. P. E. R. 18.*

LE PETIT CANARD A GROSSE TÊTE. 11. *A. Bucephala. A. corpore supra nigro & albo maculato; subtus albo: capite supra infrâque tumido, ex viridi-aureo, niore purpurascense: genis albis: rectricibus alarum mediis albis: remigibus nigris: rectricibus griseis: rostro plumbeo: pedibus rubris.*

Le dessus du corps varié de blanc & de noir; le dessous blanc : la tête renflée en dessus & en dessous & d'un verd-doré changeant en pourpre : les joues blanches : les couvertures

moyennes de l'aîle de cette même couleur : les penes noires : les rectrices grises : le bec plombé : les pieds rouges. (*Pl. 35, fig. 2^e.*)

Sa taille est moyenne entre celle du *Canard domestique* & de la *Sarcelle*. Le bec est plombé ou brun & long de seize lignes. Toute la tête est coiffée d'une touffe de longs effilés, agréablement teints de pourpre avec quelques reflets de verd & de bleu : cette touffe épaisse grossit beaucoup le volume de la tête, & c'est de-là que *Catesbi* l'a nommé, *tête de Buffle*. Il y a, de part & d'autre, derrière l'œil, une large tache blanche, presque ronde. Les aîles & le dos sont marqués de taches longitudinales, noires & blanches alternativement. Les penes de l'aîle sont noires & celles de la queue grises. Les deux rectrices intermédiaires excèdent un peu les latérales, dont la longueur diminue graduellement jusqu'à la plus extérieure de chaque côté. Les aîles pliées s'étendent jusques vers le milieu de la queue, qui a trois pouces de longueur. La femelle est toute brune; elle a la tête unie & sans touffe. On trouve ce *Canard* à la *Caroline* pendant l'hiver seulement. *Briff. Ornith. tom. 6. p. 349. n. 10. Buff, tom. 17. p. 556. La Caroline.*

L. 15. E.. P.. R..

a. *La Sarcelle de la Caroline* décrite par M. de Buffon, paroît être le même oiseau que le précédent ou tout au plus une variété de cette espèce. Elle a la tête & le dessus du corps d'un cendré-brun; une tache blanche à l'endroit des oreilles; une bandelette de même sur les aîles; le ventre gris; le bec & les pieds noirs. *Buff. tom. 17. p. 413. L'Amérique Septentrionale.*

L. 14. E.. P.. R..

* LE CANARD SIFFLEUR HUPPÉ. 12. *A. Rufina. A. Corpore supra ex cinereo-rufo; subtis nigro: cristâ erectâ in vertice: capite & colli medietate superiori dilutè rufis: collo inferiori & pectore nigris: remigibus quinque primariis nigris, intus vinaceis: reſtrictibus cinereis: rostro rubro: pedibus rubescentibus.*

Le dessus du corps d'un cendré-roux; le dessous noir: une huppe redressée sur la tête, qui est d'un roux-clair, ainsi que la moitié supérieure du cou: le bas de cette partie & la poitrine tirant sur le noir: les cinq premières penes noires, frangées intérieurement de vineux: les penes de la queue cendrées: le bec d'un beau rouge: les pieds rougeâtres.

Ce bel oiseau, qui est un peu plus grand que le *Canard domestique*, porte sur le sommet

de la tête une grande quantité de plumes douces; longues, effilées, d'un roux-clair & hérissées en forme de huppe: le reste de la tête & la moitié supérieure du cou font d'un roux plus foncé: le bec & l'iris se distinguent par un beau rouge de vermillon. Le bas du cou, le dessous du corps & le croupion font d'un noir ou noirâtre, qui, sur le ventre, est légèrement ondé ou nué de gris. Une teinte cendrée, mêlée de rouffâtre domine sur le manteau & les aîles, dont les petites couvertures sont blanches. Il y a du blanc lavé de vineux sur les parties latérales du corps. Les cinq grandes penes de l'aîle sont noires & bordées intérieurement de blanc teint de vineux: les quinze suivantes sont de cette dernière couleur, avec une tache noire à l'extrémité: quelques-unes d'entre elles, savoir, celles du milieu sont terminées de blanc; les six plus proches du corps sont cendrées, de même que les rectrices. Les pieds sont rougeâtres & ont de membranes brunes. La femelle est brune & d'une couleur uniforme. Cette espèce ne se montre que rarement dans nos provinces & dans le fort de l'hiver, mais elle est fort commune en Russie & dans quelques autres contrées du Nord; on l'a trouvée aussi en Barbarie & en Italie. *Raj. Av. p. 140. n. 2. Briff. Ornith. tom. 6. p. 398. n. 22. Buff. tom. 17. p. 265. Le Nord de l'Europe, la France, l'Italie & l'Afrique.*

L. 24. E.. P. 26. R. 16.

* LE CANARD GLOUSSEUR. 13. *A. Glotians. A. Corpore supra fusco; subtis obscuro, transversim striato: capite nigro, duplici utrinque maculâ albidâ insignito: pectore ferrugineo, nigropunctato: reſtrictibus fuscis, margine albis; intermediis nigris: rostro plumbeo: pedibus flavis.*

Le dessus du corps brun; le dessous obscur; avec des stries transversales: la tête noire & marquée, de part & d'autre, de deux grandes taches blanchâtres: la poitrine rouffée, tiquerée de noir: les penes de la queue brunes, bordées de blanc; les deux intermédiaires noires: le bec plombé: les pieds jaunes. (*Pl. 36. fig. 4.*)

Il sera facile de reconnoître cette espèce aux caractères suivans: elle a les narines noires; l'iris brun; le sommet de la tête surmonté de plumes un peu allongées & noirâtres avec des reflets verts; le bec entouré à la base de petites plumes blanches; & les côtés de la tête mar-

qués de deux taches blanchâtres, tirant sur le roux; l'une est placée entre le bec & l'œil, un peu au dessous de l'orbite; l'autre, qui est ovale, occupe l'endroit des oreilles. La poitrine est rouffâtre & tiquetée de petits points noirs. Tout le dessous du corps est finement ouvragé de festons bruns ou de stries fines, transversales, posées sur du blanchâtre. Le brun domine sur la surface supérieure du corps. Les couvertures de l'aîle & les grandes plumes sont cendrées; les moyennes vertes & frangées de blanc, ce qui forme une bande transversale en cet endroit. Les couvertures supérieures de la queue ne montrent que du verd; & les rectrices du brun avec une bordure blanche: les deux intermédiaires sont entièrement noires. *Pall. ad. Stochk. 1779. v. 40. p. 33. tab. 1. Brit. Zool. 2. n. 287. L'Angleterre, la Sibirie orientale, le lac Baikal.*

L. 20. E. P. R. 12.

* LE CANARD JENSEN. 14. *A. Wigeon. A. Corpore supra ferrugineo & nigro transverse lineato; subtus albo: vertice & fronte ochroleucis: genis & colli medietate superiori albis, nigroguttatis: areâ alarum albâ: remigibus prioribus & rectricibus duabus mediis nigris: rostro plumbeo, apice nigro: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps rayé transversalement de noir & de roux; le dessous blanc: le sommet de la tête & le front d'un jaune d'ocre: les joues & la moitié supérieure du cou blanches & tiquetées de noir: une grande tache blanche sur l'aîle: les premières plumes de l'aîle & les deux du milieu de la queue noires: le bec plombé, noir à l'extrémité: les pieds obscurs. (*Pl. 33. fig. 4.*)

On reconnoitra facilement ce *Canard* aux caractères suivans. Il a le bec d'une couleur de plomb & teint de noir sur l'onglet; le front & le sommet de la tête d'un jaunefale: une bande noire part de l'angle des yeux & s'étend vers la nuque. Les joues, le menton & la gorge sont couvertes de mouchetures noires sur du blanc. La poitrine est marquée de hachures noires, transversales: le blanc pur domine sur le ventre; on voit cependant du noir très-foncé autour de l'anus & sur les couvertures de la queue. Le manteau est richement ouvragé de petites lignes, alternativement rouffes & noires, disposées avec beaucoup d'ordre & de symmétrie. Une grande tache blanche paroît sur le milieu

des couvertures de l'aîle. Les premières plumes sont noires; les autres sont brunes & frangées de blanc. La queue est en forme de coin & composée de plumes cendrées; les deux intermédiaires sont entièrement noires. Le *Canard jensen* est de la grosseur du *Canard siffleur*: il habite Cayenne, l'Amérique & les îles voisines de la baie d'Hudson: on les voit presque toujours en troupes nombreuses qui sont beaucoup de dégât dans les plantations de ris, sur-tout lorsque le tems est humide. Ils se nourrissent aussi de vers & d'insectes. La femelle pond six ou huit œufs assez gros. Leur chair est fort estimée. *Art. Zool. 2. p. 567. n. 502. L'Amérique, la baie d'Hudson.*

* LE CANARD DE MICLON. 15. *A. Glacialis. A. Corpore supra fusco; subtus albo: capite & collo albis: maculâ utrinque ovali, nigra ad latera colli: pectore fusco: pennis scapularibus elongatis, albis: rectricibus duabus intermediis longissimis: rostro aurantio, medio nigro: pedibus rubris.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanc: la tête & le cou de même: une tache ovale, noire, de part & d'autre, sur les parties latérales du cou: la poitrine brune: les plumes scapulaires blanches & allongées: les deux rectrices intermédiaires très-longues: le bec orange & noir vers le milieu: les pieds rouges. (*Pl. 37. fig. 4.*)

Edwards soupçonne, avec toute apparence de raison, dit M. de Buffon, que son *Canard à longue queue de la baie d'Hudson* (*l'Angletaske*) est la femelle de celui-ci: la taille, la figure & même le plumage sont à-peu-près les mêmes, seulement le dos de celui-ci est moins varié de blanc & de noir, & en tout le plumage est plus brun. M. Forster ajoute encore qu'il est presque hors de doute que le *Canard de Miclon* est le mâle & que *l'Angletaske* est la femelle. Nous aurions adopté l'opinion de ces deux célèbres Naturalistes & nous aurions réuni ces deux espèces, si M. Ocho Fabricius, auteur très-exact & qui a été dans le cas d'observer plusieurs individus de l'un & de l'autre sexe, n'avoit donné une description détaillée du mâle & de la femelle de *l'Angletaske*; qu'on ne peut nullement appliquer au *Canard de Miclon*; d'où il résulte qu'il forme une espèce particulière, mais très-voisine de la précédente. Il a le bec noir, marqué d'orange à la base & à l'extrémité &

long d'un pouce & demi; l'iris rouge; la tête grise, lavée de rouge. Il y a sur les parties latérales du cou, vis-à-vis la mandibule inférieure, une tache noire, lanceolée, dont la pointe se dirige vers les épaules. La gorge & le bas du cou sont noirs. Une large zone brune traverse la poitrine : le dessous du corps est blanc & le manteau noir ou brun. Les plumes scapulaires sont longues, étroites, pointues & d'un blanc uniforme. Les grandes plumes ne montrent que du noir; les moyennes sont nuancées de brun & de verdâtre. La queue est composée de douze plumes, dont les quatre intermédiaires sont noires & les autres blanches : les deux du milieu sont excessivement longues; elles dépassent celles qui les suivent immédiatement de trois pouces & demi. Les pieds sont d'un rouge-pâle & les membranes des doigts noires. Les ailes pliées ne s'étendent que jusqu'au quart de la longueur de la queue, qui a sept pouces six lignes. Il paroît en général que les couleurs du plumage sont sujettes à varier & qu'on trouve souvent du noir à la place du brun. Les Indiens qui habitent les bords de la rivière Churchill, appellent ce Canard, *Harhan-vey*. *Edw. Glan. tab. 280. Forst. act. Angl. 62. p. 418. Buff. tom. 17. p. 290. Terre-Neuve.*

L. 22 $\frac{1}{2}$. E. 29. P. R. 12.

* LE CANARD DE STELLER. 16. *A. Occidua. A. Corpore supra & subtus nigro: vertice sub-cristato: macula in occipite, transversa; & altera utrinque rostrum inter & oculos: genis, collo superiore & testricibus alarum albis: remigibus primariis obscuris; secundariis nigris, albo dimidiatis: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps noirs : une petite huppe sur le sommet de la tête : une tache verte, transversale sur la nuque; & une autre de même entre le bec & l'œil : les joues, la partie supérieure du cou & les couvertures de l'aile blanches : les premières plumes obscures; les moyennes mi-parties de blanc & de noir : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 36. fig. 3. Le mâle & la femelle.*)

Le mâle de cette espèce a les plumes du sommet de la tête un peu renflées en manière de huppe, caractère dont la femelle est dépourvue. Du reste, le blanc, qui domine sur toute la tête, n'est coupé que par une bande verte, posée transversalement sur la nuque & par une autre tache de cette même couleur,

placée entre le bec & l'œil. Le menton, la gorge & le cou sont noirs. Une zone de noir-lustré traverse la poitrine, qui est d'un brun-jaunâtre. Les surfaces supérieure & inférieure du corps ne montrent que du noir : les couvertures de l'aile sont blanchâtres; les premières plumes d'une couleur obscure; les moyennes mi-parties obliquement de blanc & de noir : suivant M. Pallas, les dix premières sont d'un brun-noirâtre; les suivantes d'un bleu très-foncé & le dos marbré de noir. Celles de la queue sont brunes. On voit un individu de cette espèce dans le cabinet de M. Alphon Levers. Steller assure que ces Canards se trouvent au Kamtschatka & à la partie occidentale de l'Amérique; qu'ils vont par troupes; & qu'ils nichent dans les anfractuosités des rochers qui bordent les rivages. Ils sont de la taille du *Morillon*. *Pall. Spicil. Zool. 6. p. 35. tab. 5. Arct. Zool. 2. p. 564. n. 497. tab. 23. Le Kamtschatka, l'Amérique occidentale.*

L. 17. E. P. R.

LE BEAU CANARD HUPPÉ. 17. *A. Sponsa. A. Corpore supra ex fusco-viridi, aureo; subtus albo: cristâ dependente, viridi, albo & violaceo variâ: gula & superciliis albis: pectore vinaceo, maculis albis, triquetris conspicuo: lateribus transversim fusco-undulatis: restribus exterioribus ex viridi-aureo: rostro rubro, basi luteo, apice nigro: pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps d'un brun changeant en verd-doré; le dessous blanc : une huppe pendante, variée de verd, de blanc & de violet : la gorge & les sourcils blancs : la poitrine d'un pourpre-vineux, semé de taches blanches, triangulaires : les flancs ondulés de brun : les rectrices teintes en dehors d'un verd-doré : le bec rouge, jaune à la base, noir à l'extrémité : les pieds orangés. (*Pl. 35. fig. 1.*)

Cet oiseau est un des plus beaux de ce genre : sa magnifique parure est un habit de noces dont il se pare pour célébrer l'amour & qu'il abandonne vers la fin de juin, lorsque le vœu de la nature est rempli & qu'il s'est vu reproduire dans ses petits. Le bec a un pouce six lignes de longueur; il est rouge, comme ourlé à sa base d'un rebord charnu, de couleur jaune & teint à l'extrémité d'une petite tache noire. Il a l'iris rouge; le front & les joues d'un verd-doré, très-brillant; & le dessus de la tête relevé d'une

superbe aigrette à longues plumes blanches, vertes & violettes, pendantes en arrière comme une chevelure, en pennaches séparés par de plus petits pennaches blancs. Un petit tour de cou blanc remonte en mentonnière sous le bec & jette une échancrure sous l'œil, sur lequel un autre grand trait de même couleur passe en manière de long fourcil. Une pièce d'un beau pourpre-vineux, moucheté de petits pinceaux blancs, triangulaires, couvre le bas du cou & la poitrine, & se coupe sur les épaules par une bandelette blanche, doublée d'un trait noir. Les flancs sont gris & très-joliment ouvragés de petites lignes brunes, vermiculaires, disposées transversalement. Le dessous du corps est blanc ou plutôt gris-de-perle. Les plumes scapulaires & une partie des couvertures de l'aile sont d'une couleur changeante en verd-doré, en bleu & en couleur de cuivre de rosette. Les dix premières pennes sont brunes; les six suivantes rubanées de gris-blanc en dehors; la onzième est brune, terminée de blanc; les dernières ont du brun intérieurement & en dehors un verd-lustré de bleu & de violet: les deux intermédiaires de la queue ne montrent, de chaque côté, qu'un verd-doré brillant; les autres sont de cette même couleur, mais plus sombre du côté extérieur & brunes intérieurement. Les ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la queue, qui a quatre pouces & un quart de longueur. La femelle a toute la surface supérieure du corps d'un cendré-brun; la gorge & le devant du cou blancs; les joues de même, tiquetées de brun; un trait blanc derrière les yeux; les couvertures de l'aile vertes; les pennes blanches; les côtés femés de taches blanches, irrégulières, sur un fond sombre; & le ventre tacheté de brun sur du blanchâtre. Ces *Canards* font entendre un petit sifflement assez doux & qui n'a rien de désagréable: ils passent une partie de la nuit sur l'eau & sont en mouvement pendant ce temps-là. Suivant Catesbi ils ne séjournent que pendant l'été en Virginie & à la Caroline: effectivement, ils y nichent & placent leurs nids dans les trous que les *Pics* ont faits aux grands arbres voisins des eaux, particulièrement aux cyprès. Les vieux portent les petits du nid dans l'eau sur leur dos; & ceux-ci, au moindre danger, s'y attachent avec le bec. On les nomme encore *Canards branchus* parce qu'ils se perchent sur les arbres. *Catesbi.*

Carol. 1. tab. 97. Edw. av. tab. 101. Buff. tom. 17. p. 351. L'Amérique septentrionale, la Louisiane, les Antilles.

L. 17 $\frac{1}{2}$, E. 26, P. 24, R. 16.

- * LE CANARD A TÊTE NOIRE. 18. *A. Damianica. A. Corpore supra anticè nigro; subtus albo: capite & colli medietate superiori nigris: lunulâ ferruginea in occipite: remigibus ex virescente-atris: caudâ apice albâ.*

Le dessus du corps noir par devant; le dessous blanc: la tête & la moitié supérieure du cou noires: une tache rousse en croissant sur la nuque: les pennes d'un noir-verdâtre: la queue blanche à l'extrémité.

Quoique Hasselquist & Schaw aient parlé de ce *Canard*, ce qu'ils en disent ne suffit pas à beaucoup près pour en avoir une idée exacte & précise. Le noir domine sur la tête, la moitié supérieure du cou, les épaules & sur l'extrémité de la queue: le reste du cou en dessous, la poitrine, le dos postérieur & la queue sont blanches; mais le trait le plus remarquable sur le plumage de ce *Canard* consiste en une tache roussâtre, en forme de croissant, posée sur la nuque. L'aile est bordée de blanc: les pennes sont d'un noir lustré de verd. Le bec est aplati à l'extrémité, assez large & arrondi. L'ongle du doigt postérieur est très-obtus. Sa taille égale à-peu-près celle du *Canard domestique*. *Hasselquist. it. p. 264. Schaw. it. p. 254. L'Égypte.*

- * LE CANARD A TÊTE BLANCHE. 19. *A. Leucocephala. A. Corpore supra rufo; subtus griseo-fescente, nigro-maculato: vertice & torque nigris: rectricibus alarum rufescentibus, fusco-lineatis & punctatis: rectricibus rigidis, acuminatis; intermediis longioribus: rostro carulescente.*

Le dessus du corps roux; le dessous grisâtre & tacheté de noir: le sommet de la tête & un collier noirs: les couvertures de l'aile roussâtres, rayées & ponctuées de brun: les rectrices roides, pointues; les deux du milieu plus allongées: le bec bleuâtre.

Il est un peu moins grand que le *Canard sauvage*. Son bec est large, sillonné à la base & d'un bleu-pâle. La tête est blanche: cette couleur est obscurcie sur le sommet par une calotte noire, & au haut du cou par un collier de la même couleur. Une multitude de lignes noires, transversales, sont répandues sur le roux-marron qui couvre la poitrine. Le ventre est gris & semé de petites taches noires. Le dos est roux & les ailes d'une couleur pâle avec des

points & des hachures brunes. *Scop. Ann. 1. p. 65. n. 79. Lath. Syn. III. 2. p. 478. n. 33. La Barbarie.*

LE CANARD A FACE BLANCHE. 20. A. Viduata. *A. Corpore supra pennis fuscescentibus, margine rufis vestito; subtus nigro: capite anticè albo: torque nigro: pectore ex castaneo-rufo: alis & caudâ nigricantibus: lateribus rufescentibus, fusco undulatis: rostro nigro: pedibus nigricantibus, flavo-guttatis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, frangées de roux; le dessous noir: le devant de la tête blanc: un collier noir: la poitrine d'un marron-roux: les ailes & la queue tirant sur le noir: les flancs rouillâtres, ondes de noir: le bec noir: les pieds noirâtres, tiquetés de jaune.

Plus grand & plus gros que le *Canard Sauvage*, celui-ci a la partie extérieure de la tête, depuis le menton jusques vers le sommet, d'un blanc pur, relevé d'un voile noir, qui se prolonge en pointe sur le haut du cou & forme sur la gorge un collier noir, au-dessous duquel est une bande transversale, blanche. Tout le dessus du corps est couvert de plumes brunes, bordées de rouillâtre, dont la teinte, plus forte sur le dos, va jusqu'au rouge briqueté sur la poitrine & le bas du cou. Les flancs sont joliment ondes de brun sur du blanchâtre, lavé de roux. Une bande noirâtre parcourt toute la longueur du ventre & se prolonge jusqu'à la queue, qui est noire ainsi que les ailes. Les pieds sont mouchetés de jaune sur un fond noirâtre ou tirant sur le bleu. On dit que les jeunes individus ont presque toute la tête noire; & que le blanc ne se développe qu'à mesure que l'oiseau vieillit. Il y a aussi des individus dont le dos est brun ou noirâtre & qui ont toute la surface inférieure, depuis la gorge jusqu'à la queue, marquée longitudinalement d'une bande noire ou de taches de cette même couleur. Peut-être ces différences de plumage forment le caractère qui distingue la femelle de cette espèce. On trouve ce *Canard* sur les lacs des environs de Carthagène en Amérique. Les Espagnols l'appellent *Vindila*. Il fait entendre un petit sifflement comme quelques autres espèces de ce genre. *Jacq. Beyt. 1. p. 3. tab. 1. Linn. f. n. 205. L'Amérique.*

* **LE CANARD A COU ROUX. 21. A. Rusticollis.** *A. Corpore supra cinereo, lineis fuscis vario: capite & collo rufis: pectore nigro:*

alis ex cinereo-fuscis, immaculatis: rostro pedibusque nigris.

Le dessus du corps cendré avec des lignes brunes: la tête & le cou roux: la poitrine noire: les ailes d'un cendré-brun & sans taches: le bec & les pieds noirs.

Ces caractères suffisent à peine pour distinguer cette nouvelle espèce du *Millouin*, dont elle n'est peut-être qu'une variété individuelle. Sa queue, qui est assez courte, dépasse cependant les ailes, lorsqu'elles sont pliées. *Scop. ann. 1. p. 66. n. 81.*

* **LE CANARD PIE. 22. A. Labradoria.** *A. Corpore supra & subtus fusco: striâ nigrâ à vertice ad nucham: fronte, genis & collo ex rufescente-albo: torque & fasciâ pectorali nigris: pennis scapularibus, remigibusque secundariis albis: rostro basi aurantio, infernè obscuro: pedibus flavis.*

Le dessus & le dessous du corps bruns: une bande de la même couleur, depuis le sommet jusques sur la nuque: le front, les joues & le cou d'un blanc-rouillâtre: un collier noir & une zone de même sur la poitrine: les plumes scapulaires & les pennes moyennes blanches: le bec orangé à la base & d'une couleur obscure en dessous: les pieds jaunes.

L'épithète, donnée à ce *Canard*, exprime la ressemblance qu'il y a entre les couleurs de son plumage & celles de la *Pie*. Son bec est long de deux pouces & un quart, marqué d'une teinte orangée à sa base & autour des narines, & d'une couleur sombre en dessous. La tête est d'un blanc lavé de roux, si l'on excepte une bande noire qui s'étend depuis le sommet jusqu'à la nuque. Un collier noir, placé vers le milieu du cou, en embrasse toute la circonférence; il est d'autant plus apparent qu'il est posé sur du blanchâtre. Au-dessous de ce collier, on voit une zone noire qui traverse la poitrine. Le ventre est d'un brun semblable à celui du dos, mais plus pâle. Les plumes scapulaires sont blanches, frangées de noir & rabattues sur les couvertures de l'aile, dont la couleur est pareillement blanche. Les grandes pennes de l'aile ne montrent qu'une teinte obscure: les moyennes sont blanches; & celles de la queue brunes. Les pieds sont jaunes & les membranes des doigts brunes. La femelle a le bec comme le mâle; le cou, la poitrine & le dos d'un blanc-sale, bigarré de brun; l'extrémité des pennes moyennes blanche; le

ventre blanchâtre ; & les pieds noirs. Il paroît que le plumage du dos varie du brun au noir, puisque, selon les auteurs de la Zoologie du nord, le manteau est de cette dernière couleur. Cette espèce habite en troupes nombreuses dans le nord de l'Amérique & dans les terres de Labrador. *Arch. Zool.* 2. p. 259. n. 488. *Lath. Syn.* III. 2. p. 497. n. 46. *L'Amérique septentrionale.*

L. 19, E. P. R. . . .

LE CANARD DOMINICAIN. 23. *A. Dominicana. A. Corpore supra cinereo ; subtus canescens ; facie, gulaque albis ; vittis utrinque nigris ad oculos angulatis ; alis fasciis duabus griseis transversis ; collo, pectore, rostro, pedibusque nigris.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous grisâtre : la face & la gorge blanches : deux bandelettes noires, formant un angle vers les yeux : les ailes traversées par deux bandes grises : le cou, la poitrine, le bec & les pieds noirs.

On a donné le surnom de *Dominicain* à ce Canard à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre la robe de cet oiseau & celle du religieux qui porte ce nom. Il est de la taille de notre *Canard sauvage*. Le devant de la tête est blanc, ainsi que la gorge ; & sur ce fond est tracée une ligne noire, qui traverse chaque joue en passant dans la bandelette de cette même couleur, où l'œil est placé. Le derrière de la tête, le cou & la poitrine sont d'un beau noir : le dos est d'un cendré-foncé : les ailes font de même, mais traversées par deux bandes d'un gris-clair. Les penes de l'aile & celles de la queue sont noires ; le ventre & les couvertures inférieures de la queue d'un gris-clair ; & les pieds noirs. *Voy. aux Ind. & à la Chine, par M. Sonnerat.* tom. II. p. 221. *Le cap de Bonne-Espérance.*

* LE CANARD DE LA NOUVELLE ZÉLANDE. 24. *A. Nova-Zelandia. A. Corpore supra ex nigro viridi ; subtus cinerascens ; capite & collo nigris, superne purpureo nitentibus ; remigibus primariis cinereis ; secundariis fasciâ albâ notatis ; caudâ brevi, sordidè viridi ; rostro ex carulescente-albo ; pedibus subcinereis.*

Le dessus du corps noir, lustré de verd ; le dessous cendré : la tête & le cou noirs avec des reflets pourpres sur la surface supérieure : les premières penes d'un gris-cendré ; les moyennes marquées d'une bandelette blanche :

la queue courte & d'un verd-sale : le bec d'un blanc lavé de bleu : les pieds tirant au cendré.

Il est de la grosseur de la *petite Sarcelle* & a beaucoup de ressemblance avec le *Morillon*. Son bec est assez fort, d'un bleuâtre pâle & long de deux pouces. Il a de plus l'iris d'un jaune doré ; la tête & le cou noirs, lustrés en dessus de pourpre changeant en bleu. Le manteau & les ailes sont d'un noir-foncé avec des reflets verts ; & le dessous d'une couleur cendrée : les grandes penes de l'aile sont de même & les moyennes coupées d'une bandelette blanche. Le verd foncé brille sur les plumes de la queue. Les habitans de la nouvelle Zélande appellent ce *Canard He-patek*. M. Jos. Banks possède dans son cabinet un individu de cette espèce. *Lath. Syn.* III. 2. p. 543. n. 80. *La baie Duski dans la nouvelle Zélande.*

L. 15. E. P. R. . . .

* LE CANARD D'ISLANDE. 25. *A. Islandica. A. Corpore supra nigro ; subtus albo ; vertice cristato ; gula, collo & pectore albis ; pedibus croccis.*

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : un huppe sur la tête : la gorge, le cou & la poitrine blanches : les pieds couleur de safran.

Cette espèce, connue en Islande sous le nom de *Hrafn-ond*, a tout le dessus du corps noir & la surface inférieure blanche. Ses pieds orangés tranchent agréablement sur ces deux couleurs & forment jusqu'ici le trait principal qui caractérise cet oiseau. *Arch. Zool.* 2. p. 574. *H. Mull. Zool.* p. 16, n. 131. *Jfl. reise sect.* 688. *L'Islande.*

* LE CANARD DU NIL. 26. *A. Nilotica. A. Corpore supra albo ; subtus fuscescente, obscurè lineato ; callo rostri marginali & carunculâ basi purpureis ; caudâ longâ, rotundatâ ; rostro apice griseo ; pedibus rubris.*

Le dessus du corps blanchâtre ; le dessous brun avec des raies obscures : une callosité sur le contour du bec & une caroncule à la base de couleur pourpre : la queue longue, arrondie : la pointe du bec grise : les pieds rouges.

Sa grosseur tient le milieu entre celles du *Canard à longue queue* & de l'*Oie commune*, mais il est plus haut des jambes. Son bec est fort remarquable en ce qu'il est garni sur le contour d'un bourrelet pourpre : on voit à sa base une caroncule de cette même couleur ; l'onglet est tiqueté de grisâtre. Les yeux sont

environnés d'un iris-jaune : derrière ces organes, sur le sommet de la tête & sur les parties latérales du cou, il y a de petites taches cendrées sur un fond blanchâtre. La poitrine, le ventre & les côtés sont d'un blanc tirant sur le brun & semés transversalement de lignes sombres. La queue est longue & arrondie à l'extrémité. Cet oiseau se trouve sur le Nil dans la haute Egypte. Les Arabes le nomment *Bah* ; il s'appivoise facilement & s'allie avec l'Oie de *Moscovie*. *Hasselq. it. p. 365, n. 36. L'Egypte.*

* LE CANARD GATTAIR. 27. *A. Gattair. A. Corpore fusco, subtus albo : capite & pectore brunis : maculâ albâ, bifidâ in alis complicatis : caudâ brevi, subcuneatâ : rostro fusco : pedibus carulescente-cinereis.*

Le dessus du corps brun & blanc en dessous ; la tête & la poitrine brunes : une tache blanche, pattachée en deux lobes sur l'aile pliée : la queue courte, un peu en forme de coin : le bec brun : les pieds d'un cendré-bleuâtre.

C'est encore à Alexandrie que Forskal a trouvé cette espèce de *Canard*, dont la poitrine & le manteau sont d'une couleur brune. Sous le bec, on remarque quelques plumes teintées de blanc & qui forment par leur réunion une tache blanche. Les ailes sont noires en dessus, blanches en dessous & bordées de brun. Les plumes, à compter depuis la quatrième jusqu'à la vingtième, sont coupées de blanc vers le milieu de leur longueur ; ce qui représente une tache blanche & comme divisée en deux parties, lorsque l'aile est pliée. La queue est courte, en forme de coin & composée de douze plumes aiguës, brunes en dessus & plus pâles en dessous : les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun-cendré & les supérieures blanches. Le ventre n'est blanc que sur le milieu de sa surface. Le bec est robuste, brun en dessus & noir en dessous. *Forsk. descript. anim. p. 3, n. 10. L'Egypte.*

L. E. P. R. 12..

* LE CANARD SKOORA. 28. *A. Skoora. A. Corpore suprâ nigro, subtus cinereo : maculâ albâ ad basin rostri : pectore albo : remigibus secundariis albis, apice nigris : lateribus ferrugineis : rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps noir ; le dessous cendré : une tache blanchâtre à la base du bec : la poitrine blanche : les plumes moyennes de l'aile blanches & noires à l'extrémité : les flancs rouffâtres : le bec & les pieds bruns.

Les Auteurs qui ont décrit cet oiseau, ne sont pas d'accord sur la disposition des couleurs de sa livrée ; les uns disent qu'il a le dos noir & les autres d'une couleur sombre ; ceux-ci prétendent que sa poitrine est blanche & les autres qu'elle est nuée de brun. Nous donnerons la préférence à la description de M. Brunniche, qui a été dans le cas d'observer plusieurs individus : selon ce Naturaliste, ce *Canard* a le bec grand & très-élargi à l'extrémité ; la tête, le cou & la gorge d'un brun-rougeâtre ; la poitrine & la partie antérieure du ventre blanches & le bas-ventre cendré. Un manteau noir couvre le dos, les ailes & la queue : les plumes moyennes sont blanches & terminées seulement de noir, ce qui forme une bande transversale de cette couleur sur la surface de l'aile. Les plumes des flancs sont rouffâtres. Si le *Canard*, représenté sur les planches enluminées, n^o. 1007, étoit un individu de cette espèce, ainsi que l'observent les Auteurs de la Zoologie du Nord, il faudroit ajouter aux détails que nous venons de donner, que le plumage de cette espèce offre de grandes différences, puisque celui-ci a deux taches blanches sur la tête ; l'une à la base du bec ; l'autre derrière & un peu au-dessous de l'orbite des yeux. Tout le reste du corps est d'un brun-rouffâtre, si l'on excepte les grandes plumes de l'aile qui sont noires, les moyennes dont la couleur est blanche & quelques taches brunes, arrondies, posées sur les flancs, dont la teinte est un peu plus claire. Du reste, il est de la taille du *Canard sauvage* ; & fréquente les mers & les eaux douces de la Norwège & du Danemarck. *Brunnich. Ornith. Boreal. n. 91. Mull. Zool. Dan. n. 130. Art. Zool. 2, p. 576. M. Lath. Syn. III. 2, p. 515, n. 60. Le Danemarck, la Norwège.*

* LE CANARD SUCCÉ. 29. *A. Succé. A. Corpore suprâ nigricante ; subtus & reliquo spadiceo : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous & les autres parties d'un brun-tougeâtre : le bec & les pieds noirs.

M. Jacquin, qui n'a pas donné d'autres détails sur la conformation de cet oiseau, observe qu'il est de la taille du *Canard à face blanche* & qu'il a une voix très-aigue. *Jacq. Beyt. I. p. 5, n. 3. L'Isle Saint-Domingue.*
L'ANGLETASKE. 30. *A. Hiemalis. A. Corpore suprâ nigro, maculâ eordatâ, sordidâ albâ conspicuo ; subtus dimidiato-nigro : temporibus*

alisque nigris : rectricibus intermediis longissimis : rostro nigrescente , medio rubro : pedibus plumbeis.

Le dessus du corps noir, avec une tache de blanc-falé, en forme de cœur; la moitié de la surface inférieure noire: les tempes & les ailes noires: les pennes du milieu de la queue très-allongées: le bec noirâtre & rouge au milieu: les pieds plombés.

M. Otho Fabricius a donné une description très-détaillée de cet oiseau: suivant ce savant Naturaliste, il a le bec noir, convexe, un peu renflé à la base, marqué de rouge vers le milieu & terminé par un angle noir, ovale: les narines font comme déchirées sur leur contour: les yeux font noirs & environnés d'un iris rouge. La tête est comprimée, blanchâtre & variée de différentes couleurs: le front, les joues & la région des yeux font d'un gris de cendre, lustré de violet, tandis que la lore & les paupières font entièrement blanches. Sur les tempes, on aperçoit une tache ovale d'une couleur noirâtre; & derrière celle-ci, au-dessous des oreilles, on en distingue une autre brune, d'une forme oblongue. Le cou est blanc: la poitrine & le ventre font marqués d'une bande noire qui couvre la moitié de leur surface; & qui, se plongeant en demi-cercle, va se perdre dans le blanc qui environne l'anus. Le dos est noir; & sur ce fond paroît une tache blanchâtre, en forme de cœur. Le noir domine aussi sur les ailes; les pennes moyennes font cependant brunâtres & très-pointues, sur-tout celles qui avoisinent le corps; les scapulaires font la plupart longues, pendantes & blanchâtres. La queue est longue & étagée. Les deux premières rectrices, de part & d'autre, font courtes & blanches; la troisième est noire & marquée de blanc en ses bords & à la pointe; la quatrième est plus longue & entièrement noire; la cinquième porte la même couleur que la précédente & la surpasse en longueur; enfin les deux du milieu font pareillement noires, très-allongées, pointues & recourbées. Les couvertures supérieures font noires & les inférieures blanches. La femelle a le bec noir sans aucun trait rouge; la tête blanche avec une teinte sombre sur le sommet; une petite tache noire sur les tempes & une autre grise à côté de celle-ci: le cou est blanc. Il règne sur le devant de la poitrine une bandelette obscure: le derrière de la poitrine & le commencement du ventre font gris; le reste de l'abdomen est

blanc. Le dos est couvert de plumes noirâtres: les scapulaires présentent la même couleur, mais elles font plus courtes que celles du mâle. La queue est dépourvue des quatre longues plumes intermédiaires qu'on trouve à celle du mâle: du reste, les pennes qui la composent font brunes; les latérales ont une teinte plus claire; celles du milieu font plus brunes. Les couleurs du plumage varient aussi suivant l'âge des individus. En général, les petits ont des couleurs plus foncées: le dos & les ailes font noirs; les plumes scapulaires tantôt cendrées, tantôt blanches & liserées de blanc: le ventre est blanc. Les diverses variétés qu'on trouve décrites dans l'ouvrage de M. Brunniche, n^o. 75, 76, 77, 78 & 79, ne font que de jeunes mâles ou femelles vues dans différens âges. On rencontre ce Canard principalement en Groenland; il fréquente la mer, les lacs & les rivières pendant tout le cours de l'année. Sa nourriture consiste en petits coquillages qu'il va chercher au fond des eaux. La femelle pond au commencement de juin cinq œufs blancs, teints de bleu-pâle. Aussi-tôt que les petits font éclos, la mère les conduit à l'eau des rivières & les mène ensuite à la mer: elle vole, nage & plonge avec beaucoup de facilité. Son vol est très-diversifié: la route qu'elle suit est fort tortueuse; elle présente à l'air tantôt le dos, tantôt le ventre, tantôt les côtés. Le mâle crie fréquemment *â-a-aglik*. Comme l'*Eider*, ce Canard tapisse son nid d'un duvet très-doux & très-léger, mais qui n'est pas aussi abondant. J'ai conservé à cet oiseau le nom d'*Angletaske* qu'Égède lui a donné. *Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 71. Brunnich. Ornith. Boreal. p. 75. Le nord de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique.*

L. 22. E. P. R. 12.

a. M. Brunniche regarde comme une variété de cette espèce la *Sarcelle de Féroë*. (*Pl. 39, fig. 4.*) En effet, la teinte & la distribution des couleurs font à-peu-près les mêmes: la gorge est mouchetée de brun, ainsi que le derrière des yeux: on remarque aussi quelques plumes brunes sur la poitrine; mais elle n'a point de pennes allongées à la queue, caractère qui semble indiquer que la *Sarcelle de Féroë* est la femelle de l'*Angletaske*. *L'Isle de Féroë.*

L. 16 $\frac{1}{2}$. E. 24. P. 24. R. 14.

* LE CANARD NYROC. 31. *A. Nyroca. A. Corpore supra ex atro-olivaceo; subtus sericeo-albido: capite, collo & pectore obscurè casta-*

neis : speculo alarum albo, anticè & posticè nigricante : caudâ brevi, subcuneatâ, ex atro-fuscâ : rostro ex nigro-livido : pedibus fuscis.

Le dessus du corps d'un noir-olivâtre ; le dessous d'un blanc-foyeux : la tête, le cou & la poitrine d'un marron-obscur : un miroir blanc sur l'aile, noirâtre par devant & par derrière : la queue courte, un peu en forme de coin & d'un brun tirant au noir : le bec d'un noir-livide : les pieds bruns.

Il y a beaucoup de rapports entre ce *Canard* & le *Morillon* ; cependant au premier aspect, on s'aperçoit que ce sont deux espèces différentes. Celle-ci a le bec convexe, aplati en ses bords, d'une largeur presque égale & aussi long que la tête ; la langue charnue, garnie de vilis, de part & d'autre, & rétrécie à l'extrémité ; les narines ovales & demi-fermées ; les yeux petits, rapprochés du sommet de la tête, composés d'un iris blanchâtre & d'une prunelle noire. La tête, le cou inférieur, la poitrine & les flancs sont d'un brun-marron ; la nuque & le dos d'une couleur olivâtre tirant sur le noir. Le croupion est noir & le ventre garni de plumes variées de blanc & de brun. Le tour de l'anus est brun & le dessous de la queue d'une blancheur éclatante. On voit sur l'aile un miroir blanc, marqué par devant & par derrière, d'une bande semblable à la couleur du dos. Les trois premières plumes sont d'un noir-olivâtre du côté extérieur & à la pointe ; les autres ont seulement un filet de cette couleur sur ces mêmes parties : le reste est blanc. La queue est courte, en forme de coin & d'un brun-noir. La femelle est plus petite ; ses couleurs sont moins vives : elle a aussi du rouffâtre-pâle, là où le mâle a du marron. Le dos est rouffâtre & le ventre nué de blanchâtre. Cette espèce arrive vers le milieu d'avril sur les bords du Tanais, entre le 54 & le 55^e degré de latitude Nord. Le mâle & la femelle, une fois appariés, ne se séparent plus : ils placent leur nid sur un tertre élevé au-dessus de l'eau, où la femelle dépose six ou huit œufs blanchâtres. Elle seule est chargée du soin de l'incubation : elle repousse le mâle quand il approche du nid, crainte qu'il ne casse ou qu'il ne mange les œufs, comme cela arrive souvent : ils se nourrissent de végétaux, de grains principalement & de poissons. Leur chair est fort estimée. *Nov. Comm. Petrop. vol. 14. part. 1, p. 403. La Russie.*

L. 16 $\frac{1}{2}$, É. 24. P. 24. R. 14.

LE MILLOUIN. 32. *A. Ferina. A. Corpore supra & subius griseo, lineolis fuscis transverse leviter striato : capite & collo sordidè castaneis : rectricibus alarum minoribus & mediis cinerascensibus, griseo-punctatis : rectricibus cinereo-fuscis : rostro obscurè caruleo, apice nigro : pedibus plumbeis.*

Le dessus & le dessous du corps gris & rayés transversalement de petits lisérés bruns, très-déliés : la tête & le cou d'un marron-fale : les petites & les moyennes couvertures de l'aile cendrées & semées de points gris-blancs : les plumes de la queue d'un cendré-brun : le bec d'un bleu-obscur, noir à l'extrémité : les pieds plombés. (*Pl. 38, fig. 2.*)

Plus petit que le *Canard domestique*, le *Milouin* en diffère encore par la forme du corps, qui est plus court & plus ramassé. Sa tête & une partie du cou sont d'un brun-roux ou marron, lustré de pourpre sur le sommet : cette couleur, tracée en rond au bas du cou, est suivie par du noir ou brun-noirâtre, qui se coupe de même en rond par la poitrine & les épaules. Le dos, le croupion, les flancs & toute la surface inférieure du corps sont joliment ouvragés d'un liséré très-fin, qui court transversalement par petits zig-zags noirs dans un fond gris-de-perle. Les petites couvertures de l'aile, ainsi que les grandes les plus proches du corps, sont d'un cendré tout parsemé de très-petits points gris-blancs : les grandes les plus éloignées du corps, sont d'un cendré-brun : les plumes portent la même couleur du côté extérieur & à l'extrémité : elles ont une teinte un peu plus claire du côté intérieur ; les suivantes sont d'un joli cendré & bordées tantôt de blanc, tantôt de noirâtre ; celles de la queue sont d'un cendré-brun : les couvertures de la queue tirent sur le noir. Les ailes pliées atteignent la moitié de la queue, qui a deux pouces & demi de longueur & se termine en pointe. La femelle a la tête d'un brun-rougeâtre pâle, ainsi que la poitrine ; le ventre cendré ; & le dos ouvragé comme celui du mâle. Ces *Canards* quittent le Nord au commencement de l'hiver & y retournent au printemps pour y nicher : ils ont le vol rapide. Leur voix ressemble au sifflement d'un gros serpent plutôt qu'au cri d'un oiseau. Ils arrivent en troupes de vingt à quarante & forment dans l'air un peloton serré : ils sont méfians, difficiles à surprendre & ont beaucoup de peine à marcher sur la terre. Leur chair est excellente. *Linn. f. n. 203. Brit. Zool.*

Zool. 2. n. 284. Buff. tom. 17, p. 310. L'Amérique, l'Asie, l'Europe.

L. 18 $\frac{1}{4}$. E. 26 $\frac{1}{2}$. P. 24. R. 16.

a. Le *Milouin noir* est une variété du précédent : il a l'iris jaune ; la mandibule supérieure d'un cendré-bleuâtre ; l'inférieure noire ; les pieds olivâtres ; la tête, la gorge & la plus grande partie du cou d'un marron-obscur ; le bas du cou cendré latéralement & noirâtre en dessus & en dessous. Le dos, le croupion & la queue sont noirâtres ; la poitrine & le ventre variés de noirâtre & de cendré ; & les ailes mêlées de noir & de blanc. *Briff. Ornith. t. 6, p. 389, n. 19. variété.*

* LE MILLOUIN DU MEXIQUE. 33. *A. Fulva. A. Corpore suprâ lineis rufis & nigricantibus transversim striato ; subtus rufo : capite, collo & pectore fulvis : caudâ albo & nigro variâ : rostro pedibusque obscurè cærulescentibus.*

Le dessus du corps rayé transversalement de roux & de noirâtre ; le dessous roux : la tête, le cou & la poitrine fauves ; la queue variée de blanc & de noir : le bec & les pieds d'un bleuâtre-obscur.

Il est un peu moins gros que le *Canard domestique*. Il a les yeux noirs ; la tête, le cou, la gorge, la poitrine & le ventre d'un roux-clair & sans tache ; le manteau & les ailes marquées de lignes transversales rouffes & brunes alternativement : les plumes de la queue sont variées de blanc & de noir. Le Mexicain l'appellent *Quapuchnauhtli*. Il se tient sur les lacs. *Raj. av. p. 177. Briff. Ornith. tom. 6, p. 390. n. 20. Le Mexique.*

LE PILET. 34. *A. Acuta. A. Corpore suprâ lineis cinereis & fuscis leviter undulato ; subtus albo : capite & mento castaneis : scapularibus posticis albo & nigro variis : speculo alarum ex viridiviolaceo, anticè ferrugineo, posticè albo : rectricibus duabus intermediis nigris & longissimis : rostro nigricante : pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps légèrement ondé de brun & de cendré ; le dessous blanc : la tête & la gorge d'un brun-marron ; les plumes scapulaires postérieures variées de blanc & de noir : un miroir sur l'aile d'un verd changeant en violet, rouffâtre par devant, blanc par derrière : les deux rectrices intermédiaires noires & très-alongées : le bec noirâtre ; les pieds plombés. (*Pl. 38, fig. 3.*)

Le *Pilet*, connu encore sous le nom de

Canard à longue queue ou de *Pennard*, est un des plus remarquables par la beauté de son plumage, l'élégance de sa taille & les proportions du corps, qui sont plus allongées & plus sveltes que dans aucune autre espèce de ce genre. Son bec est long de deux pouces trois lignes, teint de noir sur le milieu de la mandibule inférieure & en dessus, & bleuâtre sur les côtés : il a la tête petite & de couleur de marron ; ainsi que la gorge : sur les côtés du cou, on aperçoit deux espèces de rubans blancs, qui remontent & se terminent presque au sommet de la tête. Son cou est singulièrement long, menu & d'un beau blanc en dessous. La poitrine est blanchâtre & quelquefois ombrée ou rayée de quelques nuances grises. Toute la surface supérieure du cou ; le dos, le croupion & les flancs sont d'un gris-tendre, ondé de petits traits bruns, qu'on diroit tracés à la plume. Les plumes scapulaires postérieures sont coupées, dans le sens de leur longueur, par larges raies, noir de jayet & blanc de neige. Les petites & les moyennes couvertures de l'aile ne montrent que du brun-cendré ; les grandes intermédiaires sont de même & terminées de fauve, ce qui forme un assortiment agréable au miroir verd, changeant en pourpre, qui est placé immédiatement au-dessous & qui se termine en arrière par un petit filer blanc. Les dix premières penes de l'aile ont du brun extérieurement & à leur bout ; & du gris-brun du côté intérieur ; les autres sont plus ou moins variées de brun, de fauve, de blanc ou de noir. La queue est variée de noir, de blanc & de fauve & se termine par deux brins étroits, qui surpassent les deux rectrices les plus courtes de quatre pouces trois lignes. Ce *Canard* ne porte pas sa queue horizontalement, mais à demi-retrouffée. La femelle diffère du mâle, autant que la *Cane sauvage* diffère du *Canard* ; elle a, comme le mâle, la queue longue & pointue ; sans cela, on pourroit la confondre avec la *Cane sauvage*. L'un & l'autre paroissent dans nos contrées aux deux passages : ils se tiennent sur les grands étangs. Leur cri s'entend d'assez loin *hi zoué zoué*. La première syllabe est un sifflement aigu ; & la seconde, un murmure moins sonore & plus grave. Le *Pilet* semble faire la nuance des *Canards* aux *Sarcelles*, & se rapproche par plusieurs rapports de ces dernières. La distribution des couleurs est analogue à celle des couleurs de la *Sarcelle* ; il en a aussi le bec, *Kram. Elein. p. 340. Arch. Zool. 2, p. 566,*

n. 500. Buff. tom. 17. p. 286. *L'Amérique, l'Europe, l'Asie septentrionale.*

L. 24. E. 32. P. 25. R. 18.

LE MARCHAND. 35. *A. Peripicillata. A. Corpore supra & subtus nigro: vertice & nuchâ albis: maculâ utrinque nigrâ in rostro, pondè nares: areâ oculorum aurantiâ: rostro fulvo, apice rubro: pedibus rubris.*

Le dessus & le dessous du corps noirs : le sommet de la tête & la nuque blancs : une tache noire, de part & d'autre, sur le bec, derrière les narines : un cercle orangé autour des yeux : le bec fauve & rouge à l'extrémité : les pieds rouges. (Pl. 37, fig. 1^o.)

La livrée du Marchand, nommé encore *Marchand à large bec*, est entièrement noire, si l'on excepte deux taches blanches, triangulaires, placées, l'une sur le sommet de la tête & l'autre vers l'occiput. Le bec est long de deux pouces quatre lignes, comprimé latéralement, épaté & bordé d'un trait orangé, qui, entourant les yeux, semble figurer des lunettes. Il est rouge dans le milieu ; mais de chaque côté de la mandibule supérieure, il y a un espace noir, carré & un peu relevé. Les pieds sont d'un beau rouge & les membranes noirâtres. Les ailes pliées s'étendent jusques vers les deux tiers de la queue, qui a quatre pouces trois lignes de longueur. Cet oiseau se trouve l'été à la Baie d'Hudson ; l'automne, il passe à la Caroline : suivant Raj, on en voit quelquefois en Angleterre. Il s'abat dans les prairies dont il fait l'herbe. La femelle, qui n'a point de blanc sur la nuque, mais deux taches de cette couleur sur les joues, pond de quatre à six œufs, dans un nid matelassé de plumes qu'elle construit sur les rivages. Linn. f. n. 201. Briff. Ornith. tom. 6, p. 425, n. 30. Art. Zool. 2, p. 556, n. 483. Buff. tom. 17, p. 349. La Baie d'Hudson, la Caroline, l'Angleterre.

L. 21 $\frac{3}{4}$. E. P. R. 1.

LE CHIPEAU. 36. *A. Strepera. A. Corpore supra rufo, nigro transversim striato; subtus albo: capite ex rufescente-albo fusco-punctato: pectore albo & nigro undulato: alarum fasciis tribus, transversis: rostro plano, nigricante: pedibus fulvis.*

Le dessus du corps rayé transversalement de noir sur du roux ; le dessous blanc : la tête d'un roux-blanc, tiquetée de brun : la poitrine festonnée de blanc & de noir : trois bandes transversales sur l'aile : le bec plat & noirâtre : les pieds fauves.

Le Chipeau est un peu moins grand que le *Canard sauvage* : il a le bec noirâtre, aplati & long de deux pouces ; la tête piquetée de brun-noir sur du blanchâtre : ce fond est rembruni sur le sommet de la tête & la nuque. La poitrine & le haut du cou, sont revêtus de plumes richement festonnées de bandelettes noires & blanches, concentriques. Le dos & les flancs sont tous vermiculés de ces deux couleurs : la teinte du dos est roussâtre. Le croupion & les couvertures de la queue ne montrent que du noir. Les contours de l'aile sont peints de trois différentes couleurs, qui présentent trois bandes transversales sur l'aile. Les plus petites sont grisâtres ; les moyennes d'un beau marron-rougâtre ; & les grandes noires. Le ventre est d'un blanc-sale. Les dix premières pennes de l'aile ont du gris-brun extérieurement & du gris du côté intérieur ; les suivantes sont plus ou moins mélangées de gris & de brun, & terminées de blanc ou de gris : celles de la queue sont grises & frangées de blanc, excepté les deux intermédiaires. La queue a trois pouces six lignes de longueur & dépasse un peu les ailes pliées. La femelle a le dessus du corps couvert de plumes brunes, bordées de blanc-roussâtre ; la poitrine plutôt mouchetée qu'écaillée ; & le dessous de la queue gris. M. Baillon a observé que de tous les *Canards*, le *Chipeau* est celui qui conserve le plus long-tems les belles couleurs de son plumage ; mais qu'enfin il prend, comme les autres, une robe grise après la saison des amours. Il arrive du Nord en novembre & disparaît à la fin de février. Il est aussi habile à plonger qu'à nager ; aussi-tôt qu'il aperçoit un chasseur, il s'enfonce dans l'eau & demeure caché assez long-tems. Pendant le jour, il se tient tapi dans les joncs ; & ne cherche sa nourriture que de grand matin ou le soir & même fort avant dans la nuit. Il s'approivoise facilement & ne vit que de son ou de pain détrempé. Linn. f. n. 201. Briff. Ornith. tom. 6, 338, n. 8. Buff. tom. 17, p. 270. *L'Europe.*

L. 19. E. 30. P. 26. R. 26.

LE GARROT 37. *A. Clangula. A. Corpore supra nigro; subtus canescente: capite tumido, ex nigro-irididi: sinu oris maculâ albâ: alis variis: rostro nigro: pedibus fulvis.*

Le dessus du corps noir ; le dessous d'un gris-cendré : la tête renflée, d'une couleur noire à reflets verts : une tache blanche posée

aux coins du bec : les ailes variées : le bec noir : les pieds roux. (*Pl.* 38, *fig.* 4.)

Son corps est fort court, épais & dégarni de plumes ; il a environ sept pouces & demi de longueur sur environ cinq pouces de large. Le bec est noir & long d'un pouce & demi : sa circonférence, à la base, est de onze lignes. Sa tête est remarquable par une belle coiffe noire, lustrée de verd, qui lui couvre la tête & le haut du cou : ce fond est relevé par un iris d'un jaune doré & par deux mouches blanches, posées aux coins du bec. La queue, le dos & les penes sont noirs ; les couvertures de l'aile mêlées de blanc, de noir & de gris : la poitrine est blanche, ainsi que le ventre ; mais la région de l'anus est entremêlée de quelques plumes noires. Les pieds sont d'un jaune-rougeâtre & les membranes intermédiaires brunes : le doigt postérieur est fort, aplati & garni d'une membrane qui a la forme d'un lobe. La jambe est courte & les pieds sont placés très-en-arrière. Les ailes pliées s'étendent un peu au delà de l'origine de la queue, qui a trois pouces huit lignes de longueur. La femelle a la tête roussâtre ; le cou gris ; la poitrine, le ventre & les penes moyennes blanches ; les épaules cendrées ; la queue & le reste du corps noirs. Selon M. Brunnich, on en trouve qui ont les taches blanches aux coins du bec & d'autres qui n'en ont point. On voit de petites troupes de *Garrots* sur nos étangs pendant tout l'hiver ; ils disparaissent au printemps & vont sans doute nicher dans le Nord. On dit qu'ils nichent souvent dans les creux des arbres ; & que la femelle pond de sept à dix œufs blancs. Leur vol, quoiqu'assez bas, est roide & fait siffler l'air : ils ne marchent que d'une manière peinée & difficile ; cependant ils viennent de tems en tems à terre, mais pour s'y tenir tranquilles & en repos, debouts ou couchés sur la grève. Ils sont d'un caractère impatient & colérique ; ils se battent à toute outrance avec les autres oiseaux qui viennent les attaquer ; & renfermés dans une cage, ils déchirent à coups de bec la main de celui qui cherche à les prendre. *Oth. Fabric. Faun. Groenl.* p. 69. *Brunnich. Ornith. Boreal.* p. 16. *Buff.* tom. 17, p. 318. *Les mers du Nord ; rarement en Groenland.*

L. 18 $\frac{1}{2}$. E. 4162. P. 26. R. 16.

LA MACREUSE. 38. *A. Nigra. A. Corpore toto nigro, supra nitente, subtus pallidiori : palpebris luteis : tuberculo ad basim rostri cocci-*

neo, lineâ flavâ bipartito : rostro nigricante, medio luteo : pedibus plumbeis.

Tout le corps noir, brillant en dessus, plus pâle en dessous : les paupières jaunes : un tubercule d'un rouge-vif à la base du bec, partagé par une ligne jaune : le bec noirâtre & jaune au milieu : les pieds plombés. (*Pl.* 35, *fig.* 4.)

Sa taille est à-peu-près celle du *Canard domestique*, mais elle est plus ramassée & plus courte. Tout son plumage est d'un noir-brillant sur la tête, le cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & le haut de la poitrine. La teinte du ventre & des couvertures qui garnissent le dessous de la queue est plus pâle. Les yeux sont environnés de paupières jaunes. A la base de la mandibule supérieure du mâle, s'élève une protuberance rouge, grosse comme une cerise, d'une substance membraneuse & qui est comme partagée en deux lobes par une ligne jaune. Le bec est noirâtre & marqué seulement au milieu d'une tache jaune ; l'extrémité est dépourvue de l'onglet qu'on aperçoit au bout de la mandibule supérieure de toutes les autres espèces de ce genre. La *Macreuse* habite, pendant l'été, les terres & les îles les plus septentrionales. Depuis le mois de novembre jusqu'en mars, les vents du nord & du nord-ouest en amènent des troupes prodigieuses sur nos côtes ; la mer en est, pour-ainsi-dire, couverte : on les voit voler sans cesse de place en place, courir sur les vagues comme les *Pétrels* & plonger avec beaucoup de facilité. Aussi-tôt qu'un de ces oiseaux s'enfoncé dans l'eau, tous les autres l'imitent & reparoissent quelques instans après. On assure qu'ils descendent souvent à plus de trente pieds de profondeur dans la mer pour ramasser de petits coquillages bivalves & oblongs, dont ils font leur nourriture. On trouve toujours, parmi la nombreuse quantité des mâles qui couvrent nos rivages, beaucoup de femelles dont le plumage est moins foncé & d'autres individus à livrée grise, qu'on appelle *griffettes*. M. de Buffon croit que ce sont de jeunes femelles qui n'ont pas encore reçu tout leur accroissement. La *Macreuse* est mise au nombre des oiseaux qu'on mange en maigre : en effet, sa chair, qui est noire, sèche & dure, est plutôt un aliment de mortification qu'un bon mets : ce n'est que sous ce rapport que ces espèces d'oiseaux sont recherchés, & qu'on en fait de captures abondantes avec de filets qu'on tend dessus les bancs de coquilles pendant la basse

marée. On a cru pendant long-tems que les *Macreuses* naissent comme les *Bernaches* dans de coquilles ou dans du bois pourri : ces fables absurdes n'ont pas besoin d'être sérieusement réfutées. Linn. *f. n.* 196. Buff. *tom.* 17, p. 335. *Les mers septentrionales de l'Amérique, de l'Europe, de l'Asie, les côtes de France.*

L. 20. E. 30. P. 25. R. 16.

* I. A DOUBLE MACREUSE. 39. *A. Fusca. A. Corpore nigricante : tuberculo in exortu rostro carnosio, nigro : palpebrâ inferiore & fasciâ alarum albis : rostro in medio nigro, ad latera flavo, apice rubro : pedibus rubicundis.*

Le corps noirâtre : un tubercule noir, charnu à l'origine du bec : la paupière inférieure & une bande sur l'aile d'une couleur blanche : le bec noir au milieu, jaune sur les côtés & rouge à l'extrémité : les pieds rouges. (*Pl.* 36, *fig.* 1^e, le mâle & la femelle, *pl.* 31, *fig.* 4, sous le nom de *Canard brun.*)

M. de Buffon & plusieurs autres Naturalistes, ont fait une espèce particulière de ces *Macreuses*, qui sont beaucoup plus grosses que les autres & qui viennent en hiver sur nos côtes de Picardie. Outre cette différence de taille, elles ont une tache blanche au-dessous de l'œil & une bande transversale sur l'aile de la même couleur : tout le reste du plumage est entièrement noirâtre. Les pieds sont rouges & la membrane intermédiaire noire, ainsi que les ongles. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de tubercule à la base du bec : de plus, elle porte une livrée brune, semée de taches noirâtres. Cet oiseau ressemble parfaitement à la *Macreuse* par sa conformation & ses habitudes naturelles : il habite les mers du Nord pendant l'été ; l'hiver, il se rapproche du Sud. Il se nourrit de plantes marines, de coquillages ; & se niche dans les graminées. La femelle pond depuis quatre jusqu'à dix œufs entièrement blancs. Linn. *f. n.* 296. Buff. *tom.* 17, p. 147. *Les mers du Nord & les côtes de France.*

L. 23. E. 33. P. 25. R. 16.

* LA MACREUSE DE RUSSIE. 40. *A. Ruthenica. A. Corpore suprà & subrà punctis lineolisque rufis, fuscescentibus & griseis egregiè picto : capite albo : vertice fusco : tuberculo ad basim rostri, lineâ utrinque cristatâ bipartito : caudâ ex griseo-fuscâ, elongatâ, rigidâ : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps finement ouvragés par des points & de petites lignes rousses, brunâtres & grises : La tête blanche ;

le sommet brun : un tubercule à la base du bec, partagé en deux par un sillon dont les bords forment une crête : la queue d'un gris-brun, allongée & roide : le bec & les pieds noirs.

M. Holandre, Docteur en Médecine, & Directeur du Cabinet d'Histoire Naturelle de S. A. S. Monf. le Prince Palatin, Duc régnant de Deux-Points, a publié la description de cette nouvelle espèce dans son ouvrage intitulé, *Abrégé d'Histoire Naturelle*. Il en a vu deux individus envoyés du Nord, qu'il croit être mâle & femelle. Leur grandeur égale celle du *Canard siffleur*, mais elle est plus courte & plus ramassée. Celui que je regarde comme le mâle, dit-il, a le bec noir, relevé à sa base en une protuberance inégale, divisée dans le milieu par un sillon longitudinal, dont les deux bords forment une crête saillante. La queue, un peu plus allongée que dans les autres *Macreuses*, est formée de penes étroites & roides comme dans les *Cormorans*. La tête est blanche, mais son sommet est occupé par une tache longitudinale d'un brun-foncé, qui ne s'avance point jusqu'au front ; de manière qu'il reste sur cette partie un bandeau blanc. Les penes des ailes & celles de la queue sont d'un gris-brun. Le reste du plumage est finement ouvragé de gris, de roux & de brun, par petites lignes & points presque imperceptibles. Le dessus du corps est assez mat ; le dessous est lustré & satiné comme le ventre du *Grèbe*. Les pieds paroissent avoir été noirs. Le second, qui me paroît être la femelle, ajoute le même Auteur, ne diffère du précédent qu'en ce que ses couleurs sont plus foncées. Il n'a que la gorge blanche & une ligne de même couleur au-dessus de l'œil. Ce blanc, qui se mêle par petites raies transversales sur les parties voisines, est encore varié de petits traits bruns & roux. *Abrégé d'Hist. Nat. tom. IV, Oiseaux, 4^e. Livrais. p. 243. Le Nord.*

LE CANARD SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES. 41. *A. Autumnalis. A. Corpore suprà dilutè castaneo ; subrà nigricante : vertice fusco : facie, gulâ & collo griseis : iectricibus alarum minoribus nigricantibus ; mediis fulvis ; majoribus albis : imo ventre nigro-punctato : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un marron-clair ; le dessous noirâtre : le sommet de la tête brun : la face, la gorge & le cou gris : les petites couvertures de l'aile noirâtres ; les moyennes

rouffes & les grandes blanches ; le bas-ventre tacheté de noir : le bec & les pieds rouges.

Quoique ce *Canard* soit d'une taille élevée, il n'est pas cependant plus gros que la *Morelle*. Son bec est rouge, teint de jaune sur le contour des narines, long de deux pouces & terminé par un ongle crochu. La tête est coiffée d'une calotte brune ou noirâtre suivant quelques Auteurs, & se prolonge par un long trait sur le haut du cou. Tout le tour de la face, la gorge & le cou sont en plumes grises. La teinte rouffe de la poitrine se fond dans le noirâtre qui traverse le dessous du corps. Le bas ventre est semé de petites taches noires sur du blanchâtre. La queue est noire : les couvertures de l'aîle, ombrées de rouffâtre sur les épaules, prennent ensuite un cendré-clair, puis du rouffâtre ; & enfin les grandes font d'un blanc-pur. Les deux premières penes sont noirâtres ; les quinze suivantes sont de la même couleur, mais bordées de gris-blanc ; les cinq dernières, les plus voisines du corps, sont colorées comme les plumes scapulaires. Les aîles plées s'étendent presque jusqu'au bout de la queue, qui a deux pouces & demi de longueur. Il paroît, en comparant les diverses descriptions qu'on a données de ce *Canard*, que les couleurs de son plumage ne sont point constantes. Suivant Edwards, il a le dessus de la tête, le bord des aîles & le haut des cuisses entièrement noirs ; & les moyennes couvertures du dessus des aîles d'un orangé-foncé. Ce *Canard* se trouve à Cayenne & en Amérique. Il se repose sur les arbres & s'appriivoise facilement. *Jacq. Beyt.* 1, p. 6, n. 4. *Edw. Av. tab.* 194. *Buff.* tom. 17, p. 266. *L'Amérique méridionale, Cayenne.*

L. 18 $\frac{1}{2}$. E. 30 $\frac{1}{2}$. P. 26. R. 16.

LE CANARD SIFFLEUR A BEC NOIR. 42. *A. Arborea.*
A. Corpore supra pennis fuscis, margine rufescentibus vestito; subtis albo, nigro-maculato: fronte castaneâ; vertice sub-cristato, nigro: gula albâ; collo maculis albis, triquetis conspicuo: remigibus rectricibusque obscuris: rostro nigro pedibus plumbeis.

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, rubannées de rouffâtre ; le dessous blanc, tacheté de noir : le front marron : le sommet de la tête noir & surmonté d'une espèce de huppe : la gorge blanche : de taches blanches, triangulaires sur le cou : les penes de l'aîle & de la queue sombres : le bec noir : les pieds plombés.

Les jambes & le cou, dans cette espèce & la précédente, sont proportionnellement plus allongés que dans les autres *Canards*. Celui-ci, qui est un peu moins gros que le *Canard domestique*, a le bec noirâtre ; le front d'un roux-marron ; les joues blanches, lavées de roux ; l'iris couteur de noisette ; & le sommet de la tête garni de plumes noires, un peu allongées, qui se portent en arrière, en forme de huppe. Le cou est moucheté de petits traits blancs, triangulaires sur un fond tirant au brun. La poitrine est revêtu, ainsi que le dos & les aîles, de plumes brunes, frangées de roux : la teinte du bas du cou est cependant moins foncée. Le dessus du corps présente une multitude de taches noires, irrégulières, disposées sur du blanc, selon quelques Auteurs, ou sur du brun, d'après la planche enluminée, n.º 804. On ne voit pas non plus sur les couvertures de l'aîle du *Canard* que nous venons d'indiquer, les taches noires qui, suivant M. Brisson, occupent le centre de chaque plume. Les grandes plumes de l'aîle sont noirâtres & les suivantes brunes avec une bordure rouffâtre : celles de la queue sont entièrement noirâtres. Hans Sloane dit que ce *Canard* se voit fréquemment à la Jamaïque ; qu'il se perche & fait entendre un petit sifflement. Barrere, qui en a aussi fait mention, ajoute qu'il est de passage à la Guiane ; qu'il pâture dans les savanes & qu'il est excellent à manger. Nous ne connoissons pas encore ses dimensions. *Sloane, Jamaïc.* p. 384. *Barrere, Franc. Equinox.* p. 123. *Briff. Ornith.* tom. 6, p. 403, n. 24. *La Jamaïque, la Guiane.*

** Espèces qui ont un miroir sur l'aîle.

LE CANARD SIFFLEUR. 43. *A. Penelope. A. Corpore supra albo, lineis nigricantibus transversim undulato; subtis niveo: fronte & vertice albidis: capite & colli medietate superiori aurantiis, nigro-punctatis: areâ alarum albâ: speculo viridi; margine nigro: remigibus cinereis: rostro pedibusque ceruleiscentibus.*

Le dessus du corps blanc, orné de petites lignes noirâtres en zig zags ; le dessous d'un blanc de neige : le front & le sommet de la tête blanchâtres : la tête & la moitié supérieure du cou orangées & mouchetées de noir : une tache blanche sur l'aîle : un miroir verd, encadré par du noir : les penes cendrées : le bec & les pieds bleuâtres. (*Pl.* 34, *fig.* 4.)

On a donné le nom de *siffleur* à ce *Canard*,

à cause du sifflement très-aigu qu'il fait entendre en volant & sur-tout la nuit, qui est le tems où il se met le plus volontiers en mouvement : sa taille est au-dessous de celle du *Canard domestique*. Il a le bec fort court, pas plus gros que celui du *Garrot*, d'une couleur bleuâtre, teint de noir à la pointe & long d'un pouce sept lignes. Le front & le sommet sont blanchâtres ; le reste de la tête & la moitié supérieure du cou, d'un beau roux, ou plutôt orangés avec de petits points noirâtres & une plaque obscure sur le menton. Les plumes de la poitrine sont d'un cendré-roux dans le centre & frangées de roussâtre. Le bas & les côtés du cou, les plumes scapulaires, les petites couvertures de l'aile, le dos, le croupion & les flancs sont lisérés & vermiculés finement de petites lignes noirâtres, en zig-zags, disposées sur du blanc : les couvertures moyennes forment sur l'aile une grande tache blanche ; & les suivantes un petit miroir d'un verd bronzé, bordé de blanc. Les plumes de l'aile & les deux intermédiaires de la queue sont d'un cendré-brun & les latérales grises, bordées de blanchâtre. La queue est doublée en dessous de plumes noires. Les ailes pliées s'étendent presque jusqu'au bout de la queue, qui a trois pouces dix lignes de longueur. La femelle est plus petite que le mâle : elle a la tête, la gorge & le haut du cou tachetés de points noirâtres sur un fond lavé de roux ; la poitrine & le ventre blancs. Le gris domine sur le reste du plumage ; de façon cependant que les plumes sont plus ou moins bordées de roussâtre. Les plaques noires & vertes, qui traversent l'aile, sont beaucoup moins larges & moins vivement colorées que celles du mâle. On a cru reconnoître sur le plumage du *Canard siffleur*, les caractères de cet oiseau, qui, suivant la mythologie grecque, avoir porté au rivage Pénélope, encore enfant, jetté dans la mer par la barbare de son pere Icare. Quoiqu'il en soit de l'exactitude de cette application, nous ajouterons que ces *Canards* volent & nagent toujours par bandes ; qu'il en passe chaque hiver quelques troupes dans la plupart de nos provinces ; & qu'ils partent régulièrement vers la fin de mars par les vents du Sud : aucun ne reste dans nos contrées. Il est à présumer qu'ils se portent vers le Nord. Leur nourriture est la même que celle du *Canard sauvage*. Ils s'accoutument aisément à l'état de domesticité, mais il ne paroît pas qu'ils aient encore produit, après

avoir perdu leur liberté. *Linn. f. n. 202. Brunnich. Ornith. Boreal. n. 72. Buff. tom. 17. p. 247. L'Europe, l'Asie.*

L. 18 $\frac{1}{2}$. E. 30 $\frac{1}{2}$. P. 25. R. 16.

a. Le *Canard Kogolka* diffère à peu d'égarde de celui dont il s'agit ici. Il a la tête un peu renflée & d'un beau marron, semé de points noirs & verdâtres, ainsi que le cou. Un plastron blanc recouvre le front & le haut de la tête. Le manteau est ondulé de cendré & de noirâtre : le blanc-pur domine sur la surface inférieure : le tour de l'anus est noir. Les couvertures de l'aile, les plus voisines du corps, sont grises ; les autres blanches, rayées ou mouchetées de noir & tantôt de gris sur un fond brun. Les plumes de l'aile sont brunes & frangées de gris ; celles de la queue cendrées & teintes de blanc du côté intérieur. Le bec est violet en dessus, noir à l'extrémité & en dessous. Les pieds sont d'une couleur sombre. *Nov. Comm. Petrop. vol. XV. p. 468. tab. 41. LaRussie*

L. 18 $\frac{1}{2}$. E. 20 $\frac{1}{2}$. P. R. 14.

LE CANARD SAUVAGE. 44. *A. Boschas. A. Corpore supra fusco ; subtus cinereo, lineis fuscis undulato : capite viridi, nitente : torque albo : pectore badio : speculo alarum ex violaceo-viridi : rostro virescente : pedibus ex luteo-rubris.*

Le dessus du corps brun ; le dessous cendré & ondulé de lignes brunes : la tête d'un verd-changeant : un collier blanc : la poitrine d'un marron-foncé : un miroir violet à reflets verts sur l'aile : le bec verdâtre : les pieds orangés. (*Pl. 33, fig. 3.*)

Les caractères que nous venons d'exposer appartiennent uniquement au mâle. La tête, la gorge & le haut du cou sont d'un verd-brillant, changeant en violet : au dessous de cette coiffure paroît une bandelette blanche qui forme une espèce de collier. Le bas du cou & la poitrine sont d'un marron très-foncé : la partie supérieure du cou, les scapulaires latérales, les hypocondres & tout le dessous du corps sont parsemés de petites lignes brunes, disposées en zig-zags, sur un fond cendré. Le milieu du dos est brun & le croupion d'un noir changeant en verd-foncé. L'aile est traversée par une large bande, d'un violet nuancé de verd-doré, du côté de la pointe des ailes : de plus, ce miroir est comme encadré par une bordure noire fort étroite & ensuite par une autre bandelette blanche. Les plumes de l'aile & de la queue sont d'un brun-grisâtre ; les quatre rétrices du milieu sont d'un noir changeant en

verd & recourbées en demi-cercle vers la partie supérieure. Le bec est d'un verd jaunâtre : les ongles des doigts antérieurs sont noirâtres ; celui du doigt postérieur est rougeâtre. La femelle est un peu moins grosse que le mâle : elle a le bec jaunâtre à la base & taché de noir ; la tête d'un fauve sale, moucheté de brun ; la gorge rousse ; la poitrine revêtue de plumes fauves, bordées de brun & marquées dans le milieu d'une petite tache de la même couleur. Le ventre est gris, lavé de roux. Les plumes de la partie supérieure du cou & les scapulaires sont brunes & lisérées d'une teinte rousse : celles du croupion & des hypochondres sont ondées de lignes fauves. Les petites & les moyennes couvertures sont d'un gris-cendré : sur les travers de l'aîle, on voit un miroir verdâtre, tirant sur le violet & renfermé entre deux bandelettes blanches. Les onze premières pennes de l'aîle sont entièrement cendrées ; celles de la queue sont lancoolées, pointues, d'une couleur brune, avec deux traits blanchâtres à l'extrémité, coupés par une bande brune, intermédiaire. Les pieds sont orangés comme ceux du mâle & dépassent la queue d'un pouce & demi. Les aîles égalent exactement la queue en longueur. Ces oiseaux, qui visitent nos campagnes en hiver & qui peuplent en été les contrées du Nord, sont depuis très-long-tems accoutumés à la domesticité & doivent être regardés comme la race primitive de cette nombreuse tribu de *Canards domestiques*, si différens par leur livrée, qui vivent dans nos basses-cours. En effet, ils se ressemblent par toutes sortes de rapports. Toute la différence qui les distingue, c'est que ceux-ci jouissent de l'attribut de l'indépendance & de la liberté ; qu'ils arrivent dans nos climats vers la mi-octobre ; & qu'ils repartent au commencement de mars, pour aller nicher dans les marais, à travers les joncs ou parmi les graminées. La femelle pond ordinairement de dix à seize œufs d'un blanc verdâtre & en tout semblables à ceux des *Canes domestiques*. Linn. f. n. 205, Buff. tom. 17. p. 168. *Les lacs, les étangs & les rivières de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique.*

L. 22. E. 33. P. 24. R. 20.

Il seroit impossible de donner le dénombrement de toutes les variétés qu'on remarque parmi les *Canards domestiques*, nous nous contenterons d'indiquer les plus générales.

a. Il y en a qui ont le dessus du corps gris ; le dessous blanc & une huppe cendrée.

b. Les autres ont la tête & le haut du cou cendrés & le dessous du corps jaunâtre.

c. Dans ceux-ci, le dos est d'une couleur enfumée. Leur longueur totale est de trente pouces.

d. Dans ceux-là, tout le corps est cendré : le bec & les pieds sont noirs.

e. On en voit qui ont le dos noir, tacheté de jaune.

f. Enfin il y en a qui ont la tête & le cou noirs.

On en trouve encore dont le bec est plus ou moins recourbé, mais ces différences sont purement individuelles & ne suffisent pour établir des espèces nouvelles.

* LE CANARD A CRETE. 45. *A. Cristata. A. Corpore supra & subtus ex cinereo-obsuro : vertice cristato : gutture pallidè framineo, maculato : speculo alarum dilatè ceruleo, infra albo-marginato : remigibus restrictibusque nigris : rostro nigro, lateribus reflexo.*

Le dessus & le dessous du corps d'un cendré-obscur : une huppe sur la tête : la gorge d'une couleur de paille-sombre & tachetée : un miroir sur l'aîle d'un bleu-éclatant, bordé de blanc en dessous : les pennes de l'aîle & de la queue noires : le bec noir, relevé par les bords.

J'ai conservé à cet oiseau l'épithète que M. Latham lui a donnée, quoiqu'elle exprime un caractère commun à plusieurs autres espèces & qui ne peut, sous ce rapport, servir à distinguer celle-ci. Son bec, long de deux pouces, est noir, relevé par les bords & teint de jaunâtre sur le contour de la mandibule inférieure. Le front, les joues & le cou sont d'un cendré pâle : le sommet de la tête, qui présente une couleur sombre, est relevé d'une huppe. Le menton, la gorge & le dessous du cou sont semés de taches sombres & rousses, posées transversalement sur un fond couleur de paille. Le cendré-obscur domine sur le manteau & les aîles : la partie postérieure du dos & le croupion sont d'un roux, nué de cendré. La surface extérieure de l'aîle est ornée d'un beau miroir bleu, bordé de blanc en dessous. La queue est taillée en pointe & composée de plumes noirâtres, ainsi que les aîles. M. Jos. Banks possède un individu de cette espèce, qui a été rapporté de la terre des Etats : sa taille égale celle du *Canard sauvage*. Lath. Syn. III. 2. p. 543. n. 81. *La terre des Etats.*

L. 28. E... P... R...

* LE CANARD A TÊTE ROUGE. 46. *A. Erythrocephala. A. Corpore supra & subtus ex fuscescente-rufa : occipite & colli medicatè superiori*

roséis : speculo alarum ferrugineo ; caudâ rotundatâ ; rostro roseo ; pedibus plumbeis.

Le dessus & le dessous du corps d'un brun tirant au roux : la tête & la moitié supérieure du cou d'une couleur de rose : un miroir ferrugineux sur l'aîle : la queue arrondie : le bec couleur de rose : les pieds plombés. (Pl. 35, fig. 3.)

Au premier coup-d'œil, il sera facile de reconnoître cette nouvelle espèce, dont M. Latham vient de publier la figure & la description. Elle a le bec long de deux pouces & demi & légèrement recourbé à la pointe : l'iris, la tête, le menton & la moitié supérieure du cou sont garnis de petites plumes couleur de rose, dont l'éclat est encore relevé par la teinte sombre, mêlée de brun & de roux, qui regne sur tout le reste du corps. A travers cette couleur du plumage, que M. Latham compare à la nuance du chocolat, on voit sur trois ou quatre penes de l'aîle, une tache d'un rouge-pâle ou plutôt ferrugineuse, qui tient la place du miroir. Quelques-unes des couvertures de l'aîle sont plus allongées que les autres & se dirigent en bas. Cette particularité a été pareillement observée sur le mâle du *Canard de Steller*. La queue est composée de plumes bordées d'une frange moins rembrunie, qui se terminent par une espèce d'arrondissement à l'extrémité. Les pieds sont plus hauts que dans les autres espèces de ce genre : la tête est pareillement plus allongée & moins arrondie. La femelle ne diffère presque pas du mâle par sa taille ni par ses couleurs. On trouve ce *Canard* dans diverses contrées de l'Inde, mais particulièrement dans la province d'Oude. *Lath. Suppl. p. 276. n. 99. L'Inde.*

L. 21. E. P. R.

* LE CANARD A BEC CERCLÉ. 47. *A. Franata. A. Corpore suprà ex fusco-ferrugineo ; subtus albo : annulo ad basim rostri, albo ; pectore fusco-undulato : speculo alarum albo ; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un brun-roussâtre ; le dessous blanc : une espèce d'anneau blanc à la base du bec : la poitrine ondulée de brun ; un miroir blanc sur l'aîle : le bec & les pieds noirs. (Pl. 31, fig. 2.)

M. Allstromer a communiqué à M. Sparrman un individu de cette espèce. La tête, les joues, la gorge, le cou, le dos, la queue & le dessus des aîles sont d'un brun qui tire sur le roux ; mais le trait qui caractérise particulièrement ce *Canard*, consiste dans une bandelette

blanche qui environne la base du bec. Les joues, la gorge, le cou, les parties latérales du corps & le dessous de la queue sont mouchetés ou ondulés de brun sur un fond roussâtre. Le ventre est d'un blanc-fatiné. Les dix premières penes de l'aîle sont noires & les moyennes blanches. Un petit miroir blanc paroît sur le travers de l'aîle : la queue est arrondie à l'extrémité. Le bec est large & noirâtre, ainsi que les pieds. On le trouve en Suède ; quelques chasseurs croient que c'est la femelle du *Millouinan*. *M. Sparrman. Mus. Carls. Fasc. 2. tab. 28. La Suède.*

* LE CANARD A BEC RECOURBÉ. 48. *A. Curvirostris. A. Corpore suprà atro ; subtus nigricante : capite, collo & uropygio obscurè viridibus, splendore laevi : gula maculâ ovali, albâ : speculo alarum atro, ceruleo-nitente : renigibus quinque extimis albis : rostro incurvato.*

Le dessus du corps noir ; le dessous moins foncé : la tête, le cou & le croupion légèrement teints de verd-obscur : une tache blanche, ovale sur la gorge ; un miroir sur l'aîle lustré de bleu : les cinq derrières penes blanches : le bec recourbé.

Sa grosseur excède un peu celle du *Canard sauvage* ; il se distingue principalement par le bec, qui est assez long & relevé à l'extrémité. Le plumage est en général d'un noir-foncé, mais moins sombre sur la partie inférieure du corps. La tête, le cou & le croupion présentent quelques reflets de verd-obscur : une belle tache blanche, de forme ovale, pare la surface de la gorge. Les grandes penes de l'aîle sont entièrement noires : les moyennes ont du blanc à l'extérieur & à la pointe ; les cinq dernières sont blanches. On voit de plus sur cette partie, un miroir noir, changeant en bleu, selon les diverses incidences des rayons de lumière. La queue du mâle est garnie comme celle du *Canard* de nos basses-cours, de deux plumes recourbées. *Pall. Spic. VI. p. 33. Lath. Syn. III. 2. 495. n. 44. La Hollande.*

* LE CANARD A BEC TACHÉ. 49. *A. Poekilorhyncha. A. Corpore suprà pennis nigricantibus, margine cineris vestito : subtus lunulato : maculâ utrinque rubrâ ad basim rostri : fasciâ oculo-râ nigra : genis & gulâ cineris : speculo alarum viridi, supernè albo, subtus albo & nigro marginato : rostro nigro, apice albicante : pedibus luteis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes noires, frangées de cendré ; le dessous marqué

de taches demi-circulaires : une tache rouge, de part & d'autre, à la base du bec : une tache noire sur l'œil : les joues & la gorge cendrées : un miroir verd sur l'aile, blanc en dessus & bordé en dessous de blanc & de noir : le bec noir, taché de blanc à l'extrémité : les pieds jaunes. (Pl. 34. fig. 3.)

Le bec de ce *Canard* présente le caractère principal qui le distingue ; il est long, relativement à celui des autres espèces, d'une couleur noire, teint de blanc à l'extrémité & orné à la base, d'une belle tache rouge, de chaque côté. Une petite bandelette noire, ovale embrasse le globe de l'œil ; cette tache est d'autant plus sensible que les joues sont grises, ainsi que la gorge. Toute la surface supérieure du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'insertion de la queue, est garnie de plumes noires, bordées de cendré. Un miroir verd, encadré de blanc & d'une bande noire en dessous, brille sur la surface extérieure de l'aile. Les grandes plumes sont colorées de noir avec une bordure grise ; les moyennes sont blanches. La poitrine & le ventre antérieur sont semés de taches noires, en croissant, disposées sur du cendré : le bas-ventre est noir & les pieds d'un roux-jaunâtre. Ses dimensions ne sont point encore connues. *Ind. Zool. p. 23. tab. 13. fig. 1. Lath. Syn. III. 2. p. 487. n. 40. L'île de Ceylan.*

* LE CANARD SOURCILLEUX. 50. *A. Superciliofa. A. Corpore suprà & subtus pennis cinereo-fuscis, margine dilutioribus vestito : supercilii & fasciâ, infrâ oculos albis : mento & gutture sordidè albicantibus : speculo alarum ex carulescente-viridi, margine nigro : rostro plumbeo, apice nigro : pedibus obscurè cinereis.*

Le dessus & le dessous du corps revêtus de plumes d'un cendré-brun, frangées d'une teinte plus claire : les sourcils blancs & une bandelette de la même couleur au-dessous des yeux : le menton & la gorge d'un blanc-fale : un miroir bleu sur l'aile, lustré de verd & bordé de noir : le bec plombé, noir à la pointe : les pieds d'un cendré-obscur.

Cette nouvelle espèce a été rapportée de la nouvelle Zélande, où elle est connue sous le nom de *He-turrera*. On en voit un individu dans le cabinet de M. Jos. Banks. Il a le bec plombé, taché de noir à l'extrémité & long de deux pouces & demi. Tout le corps est couvert de plumes d'un cendré-brun, bordées de grisâtre : celles du menton & de la gorge sont d'un blanc-pâle. Deux rubans blancs font tracés sur

les parties latérales de la tête & forment le caractère distinctif de cet oiseau ; l'un passe à l'endroit des sourcils, & l'autre au-dessous des yeux. Un beau miroir bleu, lustré de verd & encadré de noir, brille sur la surface de l'aile. Sa railla égale celle de notre *Canard sauvage*. *Lath. Syn. III. 2. p. 497. n. 45. La baie Duski, La baie de la Reine Charlotte.*

L. 21. E. P. R..

* LE CANARD A GORGE ROUGEATRE. 51. *A. Rubens. A. Corpore suprà fusco ; subtis fuscescente, maculato : gutâ & peñore spadiceis : alarum apice griseo : speculo purpureo, margine albo : remigibus prioribus fuscis : caudâ brevi, albâ : rostro ex fuscescente-flavo : pedibus spadiceis.*

Le dessus du corps brun ; les dessous tirant sur le brun & tacheté : la gorge & la poitrine d'un brun-rougeâtre : le bout des ailes gris : un miroir pourpre, bordé de blanc : les grandes plumes brunes : la queue courte & blanche : le bec d'un brun lavé de jaune : les pieds d'un brun-rougeâtre.

Cet oiseau, dont la taille égale à-peu-près celle du *Canard domestique*, a le bec large, dentelé en ses bords & d'une couleur jaune, ombree d'une teinte brune ; la tête large ; les yeux petits ; l'iris jaune ; la gorge & la poitrine rougeâtres. Le brun du dos devient un peu plus foncé du côté des ailes, qui ont les bords gris. Les premières plumes sont brunes ; & les suivantes mêlées de gris & de brun. On voit, sur chaque aile, un miroir pourpre, encadré de blanc. La queue est pareillement blanche & courte. Une teinte couleur de brique & mouchetée de brun entoure l'ouverture de l'anus. Les pieds sont forts, assez courts & rougeâtres. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a les couleurs moins vives & le miroir des ailes bleu. Schaw fait mention d'un *Canard* qu'il a trouvé en Barbarie, dont le port & la taille se rapportent à celui-ci, mais il a le miroir varié de bleu, de blanc & de verd. *Lath. Syn. III. 2. p. 512. Zool. Brit. 11. n. 281. L'Angleterre.*

* LE CANARD DISPARATE. 52. *A. Dispar. A. Corpore suprà nigricante ; subtis fusco, fuliginoso : capite albo : cristâ brevi, occipitali : corque ex cyaneo-viridi : remigibus antorsum salsatis : speculo alarum, saphirino, obliquo : rostro pedibusque obscuris.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous d'une couleur brune, enfumée : la tête blanche, avec une petite huppe sur l'occiput : un collier d'un bleu-verdâtre : les plumes de l'aile recourbées

en faulx : un miroir sur l'aîle, oblique & couleur de saphir : le bec & les pieds obscurs. (Pl. 30, fig. 3.)

Le mâle de cette espèce offre plusieurs caractères, qui le distinguent des autres individus de cette nombreuse famille. Le sommet, les parties latérales de la tête & l'origine du cou sont blancs ; mais sur l'occiput, on voit une petite touffe de plumes lustrées de verd, qui forment en cet endroit une espèce de huppe : le front est marqué d'une teinte de cette même couleur : un cercle noir forme un cadre autour du globe de l'œil ; & un plastron noirâtre s'étend depuis la base de la mandibule inférieure jusqu'au large collier, lustré de verd & de bleu, qui environne le cou. Le manteau, le croupion & la queue sont noirâtres : la poitrine est rougeâtre ; & le ventre mêlé de roux & de brun. Les couvertures de l'aîle sont blanches, à l'exception d'un petit pinceau noir, situé sur le bord antérieur de l'aîle. Les premières pennes sont brunes ; les moyennes blanches d'un côté & brunes de l'autre : les unes & les autres sont recourbées en faulx, dont la pointe se dirige vers la poitrine ; celles qui avoisinent le corps sont pareillement variées de blanc & de brun & sont couchées sur le croupion, où elles représentent de bandelettes blanches, obliques, lorsque l'aîle est pliée. La livrée de la femelle n'a aucun rapport avec celle du mâle. Tout son corps est ondulé de brun sur un fond rouffâtre : les pennes de l'aîle sont dirigées comme celles des autres *Canards* & d'une couleur noirâtre. On distingue cependant sur les couvertures inférieures deux petites taches blanches : le bec & les pieds sont noirs. Ces deux individus furent tués d'un seul coup de fusil sur une rivière de l'Ostrogothie. Ils ont beaucoup de ressemblance avec le *Canard de Steller*. *M. Sparrm. Mus. Carlsc. Fasc. 1. tab. 8. L'Ostrogothie.*

* LE CANARD OBSCUR. 52. *A. Obscura. A. Corpore supra obscure fusco ; subtus fuscescente, flavo undulato ; vertice obscuro ; collo fusco, anterius striato ; speculo alarum caruleo ; fasciâ nigrâ transversim diviso ; caudâ cuneiformi, margine albâ ; rostro subcaruleo ; pedibus pallidè flavicantibus.*

Le dessus du corps d'un brun-sombre ; le dessous brunâtre, ondulé de jaune : le sommet de la tête obscur : le cou brun & rayé par devant : un miroir bleu, coupé transversalement par une bande noire : la queue en forme de coin, bor-

dée de blanc : le bec bleuâtre : les pieds d'un jaune-fale.

Son bec est long, étroit & d'une couleur obscure, lavée de bleu. Le sommet de la tête tire sur le brun : le cou est de même avec de lignes obscures sur le devant. Un brun-foncé règne sur le dos & sous le ventre, mais les plumes de cette dernière partie sont frangées de jaunâtre. On remarque, sur chaque aîle, un miroir bleu, coupé transversalement par une bande noire. Les premières pennes de l'aîle ont une teinte sombre : celles de la queue sont pareillement obscures & rubanées de blanc. Les auteurs de la Zoologie du Nord observent qu'ils ont trouvé les pieds jaunes sur un individu & d'une couleur sombre sur un autre. *Arch. Zool. 2, p. 564, n. 495. Lath. Syn. III. 2. p. 545, n. 84. New-York. L. 24. E... P... R...*

* LE CANARD MOINE. 54. *A. Monacha. A. Corpore supra albedo ; subtus albo : capite & initio pectoris nigro-maculatis ; loris griseis ; speculo alarum ex viridi-violaceo ; remigibus primariis rectricibusque albis, fusco terminatis ; rostro flavescente, apice nigro.*

Le dessus du corps blanchâtre ; le dessous blanc : la tête & le commencement de la poitrine tachetés de noir : une bandelette grise entre le bec & l'œil : un miroir d'un verd-violet sur l'aîle : les premières pennes & celles de la queue blanches, terminées de noir : le bec jaunâtre, noir à la pointe.

Sa grosseur, dit Scopoli, excède celle du *Canard sauvage*. Il a le dessus du corps blanchâtre ; un petit ruban gris, de part & d'autre, entre le bec & l'œil ; le bec jaunâtre, taché de noir à l'extrémité & garni d'environ quarante-quatre dentelures. La tête & le commencement de la poitrine sont tachetés de noir : les premières pennes ont du blanc à la base & un peu de brun à l'extrémité : celles de la queue, sur un même fond blanc, présentent, vers le bout, une tache brune, lancéolée. Un beau miroir verd, lustré de violet, orne la surface extérieure de l'aîle. *Scop. ann. 1. p. 65, n. 80.*

LE CANARD HISTRION. 55. *A. Histrionica. A. Corpore supra ex griseo-carulescente ; subtus ex griseo-fusco ; facie albo & nigro variâ ; superciliis diluè rufis ; speculo alarum caruleo ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps d'un cendré-bleuâtre ; le dessous d'un gris-brun : la face variée de blanc & de noir : les sourcils d'un roux-vif :

un miroir bleu sur l'aîle : le bec & les pieds noirâtres. (*Pl. 36. fig. 2.*)

Le mâle de cette espèce a le bec court, entouré à la base de rides circulaires, noires & teint d'une couleur plombée vers le milieu de sa longueur & d'une nuance violette à l'extrémité. Les narines sont crénelées en leur bord, comme celles de l'*Angletaske*; & les yeux composés d'une prunelle noire & d'un iris brun. Indépendamment des traits blancs, qui coupent le brun-cendré de sa robe, sa face semble être un masque à long nez noir & à joues blanches. Ce noir du nez se prolonge jusques derrière la tête & semble encadré par deux grands sourcils roux ou d'un rouge-bai très-vif. La gorge, le cou & le derrière des yeux sont noirs; ce fond est relevé par une tache blanche, presque triangulaire, posée à l'endroit des oreilles & par une bandelette pareillement blanche & fort étroite qui suit la direction du cou. Le domino noir, dont le cou est couvert, est bordé & coupé au bas par une espèce de ruban blanc : une autre bandelette blanche, liserée de noir, est placée transversalement de chaque côté de la poitrine qui est gris-fer : le ventre est gris-brun : les flancs sont d'un roux-vif : & les aîles offrent un miroir bleu-pourpré ou couleur d'acier bruni. Les premières plumes de l'aîle sont noires : les moyennes sont d'un pourpre-violet du côté extérieur & tachées de blanc postérieurement. De plus, dit M. Brunnich, on voit deux petites taches panachées de blanc sur les couvertures; l'une est à la base de l'aîle; & l'autre à l'extrémité des grandes couvertures. M. Otho Fabricius ajoute que les scapulaires sont longues, rayées de blanc & de noir; & qu'on aperçoit, sur les parties latérales du croupion, des taches blanches, ovales. La queue est noire, pointue & plus longue que les aîles. La femelle, qu'on voit représentée (*Pl. 39. fig. 2.* sous le nom de *Sarcelle brune & blanche.*) est beaucoup plus petite que le mâle. Tout son bec est noir & terminé par une espèce d'ongle, bordé de blanc. Le front, la gorge, le tour des yeux & des oreilles sont blanchâtres. Le corps est d'un brun de souris & le ventre plus clair, parsemé de taches blanches. Les plumes de l'aîle, de la queue & les couvertures supérieures sont de la couleur du dos : les couvertures inférieures imitent la teinte du ventre. C'est l'*Anas minuta* de

Linné & le *Canard brun & blanc* de M. de Buffon; mais ce dernier Naturaliste dit qu'il a une bande blanche sur l'aîle & une large mouche de même couleur, entre l'œil & le bec, caractères dont M. Fabricius n'a pas fait mention. Les individus de cette espèce fréquentent les embouchures des fleuves & se plaisent dans les lieux ombragés. Au commencement de l'hiver, ils se retirent vers les mers qui baignent les côtes du Groenland. Ils se nourrissent de petits coquillages, d'œufs des poissons & de larves d'insectes. Ils nagent & plongent très-bien, même en remontant le cours des fleuves les plus impétueux. Leur vol est haut, rapide; & leur cri ressemble à celui du *Cravant*. *Otho Fabric. Faun. Groenl. p. 74. Brunnich Ornith. Boreal. p. 84. Buff. tom. 17. p. 358. Le Groenland, l'Islande, le Kamtschatka.*

L. 15 $\frac{1}{2}$. E. 26. P. R..

* LE CANARD CERCLÉ. 56. *A. Falcaria. A. Corpore supra griseo & nigro undulato; subtus albo & nigro striato: vertice & nuchâ subcrifatis: gula albâ: torque duplici nigro & viridi: speculo-alarum caruleo, margine albo: remigibus quinque interioribus elongatis, deorsum falcatis: rostro nigro: pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps gris avec des festons noirs; le dessous blanc & rayé de noir : une espèce de huppe sur le sommet de la tête & sur la nuque : la gorge blanche : deux colliers, l'un noir & l'autre verd : un miroir sur l'aîle, couleur d'acier, bordé de blanc : les cinq plumes intérieures de l'aîle allongées & recourbées en dehors : le bec noir : les pieds plombés. (*Pl. 36. fig. 5.*)

La conformation & la livrée de ce *Canard* présentent des caractères auxquels il est facile de le reconnaître. Son bec est petit, d'une couleur noirâtre & garni à sa base de petites plumes blanches. Sa tête est coiffée, sur le sommet & par derrière, de petits effilés, comprimés par les côtés de la tête & qui forment une espèce de huppe. La gorge est blanche; le cou orné de deux colliers, l'un noir & l'autre verd-changeant : le bas du cou & la poitrine sont émaillés de festons noirâtres sur du gris; chaque plume est de plus marquée dans le centre d'un point noir : le dos présente à-peu-près des ondes pareilles sur un fond plus sombre. Le ventre est blanc & festonné. On voit sur l'aîle un miroir bleu,

bordé de blanc. Les cinq penes, les plus proches du corps, forment le trait le plus remarquable dans la conformation de cet oiseau; elles se prolongent en forme de filamens & se recourbent vers le ventre; elles sont annelées de blanc & de violet. La femelle est dépourvue de filamens & sa huppe est presque nulle: elle a de plus, le dos & le tour de l'anus bruns & les cuisses blanches. Cette espèce habite la Sibérie, les bords du Jeniska, du lac Baikal & le Kamtschatka. *Georg. it. p. 168. Art. Zool. 2. p. 574. tab. 23. Lath. Syn. III. 2. p. 516. n. 62. Le nord de l'Europe.*

L. 18. E. 25½. P.. R..

- * LE CANARD DE LA GEORGIE. 57. *A. Georgica. A. Corpore supra ex rubescente-cinereo, maculis fuscis consperso: capite & collo leviter striatis: rectricibus alarum pallide cinereis: speculo alarum virescente, albo-marginato: remigibus rectricibusque obscuris: rostro flavo, apice nigro: pedibus ex virescente-cinereo.*

Le dessus du corps d'un rougeâtre-cendré avec de taches brunes: la tête & le cou fermés de petites lignes: les couvertures de l'aile d'un cendré-pâle: un miroir verd sur l'aile, encadré de blanc: les penes de l'aile & de la queue obscures: le bec jaune, noir à l'extrémité: les pieds d'un verd-cendré.

Ce Canard a le bec un peu relevé, long de deux pouces, d'une couleur jaune & teint de noir en ses bords & à l'extrémité; l'iris d'un rouge-brun; & le dessus du corps d'un rouge pâle, tirant sur le gris & marqué de taches plus obscures. La tête & le cou ont le même fond de couleur, ombré de petites lignes brunes. On voit, sur la surface extérieure des ailes, un beau miroir verd-de-gris, bordé de brun & comme encadré en dessus & en dessous par une bandelette blanche: les flancs présentent des taches brunes sur du cendré-pâle. Les penes de l'aile & de la queue sont d'une couleur obscure. Un individu, rapporté du cap de Bonne-Espérance, a tout le plumage d'un brun-cendré, avec quelques plumes blanches sur la poitrine: celui qu'on voit dans le cabinet de M. Banks, à Londres, & sur lequel M. Latham a fait la description que nous venons de rapporter, a été trouvé dans la Géorgie. *Latham. Syn. III. 2. p. 478. n. 34. L'Amérique méridionale.*

L. 20. E.. P.. R..

- * LE CANARD DU CAP. 58. *A. Capensis. A.*

*Corpore supra pennis spadiceis, margine dilu-
toribus vestito; subtus cinerascens: capite ex
cinereo-carulescente, nigro-guttato: collo &
pectore subcaruleo & cinerascens undulatis:
speculo alarum ex virescente-caruleo, margine
albo: rostro rubro, basi nigro: pedibus rubris.*

Le dessus du corps garni de plumes d'un brun-rougeâtre, bordées d'une teinte plus claire; le dessous cendré: la tête d'un cendré tirant sur le bleu & tiquetée de noir: le cou & la poitrine ondes de bleuâtre & de cendré: un miroir sur l'aile, d'un verd lustré de bleu & bordé de blanc: le bec rouge & noir à la base: les pieds rouges.

Un individu de cette espèce, qui fait partie de la riche collection de M. J. Banks, a le bec long de deux pouces, d'une couleur rouge & entouré à sa base d'un filet noir; la tête d'un bleu-cendré pâle & semée de petites mouchetures noires, comme on en voit sur la tête du Canard jensen. Les plumes du devant du cou & de la poitrine sont bleuâtres & frangées de cendré: celles du dos ont du brun-rougeâtre dans le centre & du roux sur leur contour. Un miroir de bleu-pâle, avec des reflets verts & une bordure blanche, orne la surface extérieure de l'aile. Les penes ne montrent que du cendré-brun. Les pieds sont d'un rouge-sale; les membranes intermédiaires obscures; & les ongles noirs. *Lath. Syn. III. 2. p. 519. n. 64. Le cap de Bonne-Espérance.*

L. 15. E.. P.. R..

- * LE CANARD DE TERRE-NEUVE. 59. *A. Terra-Nova. A. Corpore supra fuscescente: capite & collo pallide fuscis: pectore fusco & ferrugineo undulato: alis cinereis: speculo alarum caruleo, margine albo: caudâ obscurâ: rostro carulescente, apice nigro: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps brunâtre: la tête & le cou d'un brun-pâle: la poitrine brune, festonnée de rouffâtre: les ailes cendrées: un miroir bleu sur l'aile, bordé de blanc: la queue obscure: le bec bleuâtre, taché de noir à l'extrémité: les pieds obscurs.

On trouve une courte notice de ce Canard dans la Zoologie du nord. Il a, dit-on, le bec grand, épais à sa base & d'une couleur bleuâtre avec une tache noire à l'extrémité. Les narines sont situées sur les bords du bec. Les plumes de la tête & du haut du cou sont d'un brun-pâle: celles de la partie inférieure du cou & de la poitrine sont de même avec

une bordure roussâtre. Les ailes sont grises ; & sur ce fond paroît un miroir bleu, entouré de blanc. Les rectrices & les pattes sont d'une couleur sombre. *Arch. Zool.* 2. p. 369. n. 499. *Lath. Syn.* III. 2. p. 486. n. 39. *Terre-Neuve.*

L. 16. E. P. R.

* LE CANARD SIRSAÏR. 60. *A. Sirsair. A. Corpore suprà pennis fuscis, margine diluitoribus vestito; subtus albo: vertice fusco: speculo alarum obliquè dimidiato, suprà sericeo-viridi; subtus nigro, anticè & postice albo: rostro plumbeo: pedibus griseis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées d'une teinte plus claire; le dessous blanc : la sommet de la tête brun ; un miroir coupé obliquement en deux parties ; celle d'en haut d'un verd-luisant ; celle d'en bas noire & marquée de blanc par devant & par derrière : le bec couleur de plomb : les pieds gris.

Le bec en dessus est d'une couleur de plomb ; les bords latéraux & la mandibule inférieure offrent une teinte jaunâtre. La gorge est blanche & le dessus de la tête brun, ainsi que le dos, dont les plumes sont pareillement brunes avec une bordure roussâtre. Le ventre & le dessous des ailes sont d'un blanc-sale. Les couvertures inférieures de la queue font chargées de taches brunes. Les premières pennes de l'aile sont brunes ; les moyennes terminées de blanc ; & les plus voisines du corps frangées de blanc du côté extérieur. La queue est courte, en forme de coin & composée de plumes brunes, bordées de blanc, doublées de brun-pâle & terminées en pointe. *Forsk. Descript. animal.* p. 3. n. 11. *L'Arabie.*

L. 17. E. P. R. 16.

LE CANARD BALBUL. 61. *A. Balbul. A. Corpore suprà cinereo, albo-undulato; subtus albidiore: maculâ magnâ, ex viridi-rubenti urinâ ad tempora; speculo alarum suprà viridi, infra nigro: rostro atro: pedibus cinereis.*

Le dessus du corps gris, festonné de blanc ; le dessous moins foncé : une grande tache d'un verd-rougeâtre sur les tempes : un miroir sur l'aile, verd en dessus & noir en dessous : le bec pareillement noir : les pieds d'un gris de cendre.

Il y a, dit Forskal, beaucoup de rapports entre celui-ci & le précédent ; la différence principale qui les distingue consiste dans la couleur du bec. La tête du mâle est brune &

ornée, de part & d'autre, sur les tempes, d'une grande tache d'un verd-rougeâtre : derrière celle-ci, on en voit une sur le cou d'un bleu très-foncé, qui s'étend de l'une à l'autre. Le miroir des ailes est liseré de blanc par devant & par derrière. Le croupion est noir, lustré de verd & la queue disposée en forme de coin. La femelle porte à-peu-près la livrée du mâle : les taches de la tête présentent cependant quelques différences. Il est moins gros qu'une Poule. *Forsk. Descript. animal.* p. 4. n. 12. *L'Arabie.*

L. 18. E. P. R. 16.

* LE CANARD SCHAR-CHIR. 62. *A. Schar-chir. A. Corpore suprà griseo-maculato; subtus albedo, maculis cinereis vario: speculo alarum nigricante, anticè & postice albo: rostro in medio nigro, lateribus & subtus flavo: pedibus cinereo-flavicantibus.*

Le dessus du corps tacheté de gris ; le dessous blanchâtre avec de taches cendrées : un miroir sur l'aile d'une couleur noirâtre, bordé de blanc par devant & par derrière : le bec noir au milieu, jaune sur les parties latérales & en dessous : les pieds d'un cendré-jaunâtre.

As caractères, que Forskal nous a laissés, il faut ajouter que le dessous de la queue est nué de taches grises comme le ventre ; & que la membrane qui réunit les doigts antérieurs est brune. Les Arabes le nomment *Schar-chir*. *Forsk. Descript. anim.* p. 3. n. 7. *L'Arabie.*

LE MORILLON. 63. *A. Glaucion. A. Corpore suprà nigricante; subtus albo: cristâ in vertice nigra: pectore nebuloso: speculo alarum albo: rostro lato, cerulescente: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc : une espèce de huppe noire sur la tête ; la poitrine nuée : un miroir blanc sur l'aile ; le bec large, bleuâtre : les pieds obscurs. (*Pl.* 37. fig. 3.)

Ce petit *Canard* n'offre pour toutes couleurs, lorsqu'on le voit en repos, qu'un large bec bleu ; un grand domino noir qui recouvre la tête & le cou ; un manteau de la même couleur & du blanc sur l'estomac & le ventre. Ce blanc est net & pur : tout le noir est luisant & relevé par de beaux reflets pourprés ou d'un rouge-verdâtre. Les plumes, qui garnissent le sommet de la tête, sont longues, noires, foyeuses & se redressent en pennache. Souvent le bas du domino noir de la poitrine est nué de blanc. La femelle a le bec noir ; les pieds plombés ; la tête petite, très-

comprimée, renflée par les côtés inférieurs & couverte de plumes foyeuses : le haut de la tête & la partie supérieure du cou sont d'un brun-noirâtre; chaque plume est marquée de deux petites taches plus pâles. La gorge est blanche; la poitrine d'un jaune-brun; le dos recouvert de plumes noires & bordées d'une couleur pâle, dont la teinte est plus claire vers les épaules & plus foncée sur le croupion. Le dessus de la queue est rayé, de part & d'autre, de quelques lignes blanches. Toutes les penes sont noires & marquées de blanc à la pointe, excepté les sept premières & la vingt-quatrième, dont la couleur est uniforme. La queue est en forme de coin, composée de douze penes noires; les deux latérales sont liserées de blanc. On a remarqué que la trachée artère de ce *Canard* étoit très-renflée vers le milieu de sa longueur. M. Baillon dit que la huppe est l'attribut du mâle & que la femelle n'en a point. Cet oiseau fréquente les étangs, les rivières & se trouve aussi sur la mer : il est moins déliant que le *Canard sauvage*; on peut l'approcher facilement jusqu'à la portée du fusil. Il vit en domesticité & devient si familier qu'il entre même dans les appartemens. Quand il vole, son aile paroît rayée de blanc; cet effet est produit par sept plumes qui sont en partie de cette couleur : lorsqu'il marche, la manière de se balancer & de tenir son corps droit, lui donne un air d'autant plus singulier que la belle couleur bleu-clair de son bec, toujours appliqué sur la poitrine & ses gros yeux brillans tranchent agréablement sur le noir de son plumage. *Otho. Fabricius. Faun. Groenl. p. 70. Buff. tom. 17. p. 325. Les eaux douces & salées de l'Europe & de l'Asie septentrionale.*

L. 16. E. 25. P. 24. R. 12.

a. Comme les *Morillons* changent souvent de plumage jusqu'à la deuxième année, on a pris pour des variétés de cette espèce quelques individus qui n'avoient pas encore pris leur accroissement & dont les couleurs n'étoient pas encore décidées, tel est sans doute le *petit Morillon* de M. Buisson dont le corps est noir, tacheté de brun sur les épaules : le ventre & le miroir sont blancs; & la tête est coiffée d'une huppe pendante. *A. Fuligula. Linn. f. n. 207. Brisson. Ornith. VI. p. 411. n. 26. Buff. tom. 17. p. 331. L'Europe, l'Asie septentrionale.*

L. 14 $\frac{1}{2}$. E. 24. P. 24. R. 14.

b. Le *petit Morillon rayé* a le dos marqué transversalement de petites lignes blanches & brunes, disposées en zig-zags. *Brisson. Ornith. VI. p. 175. variété. A.*

LE SOUCHET. 64. *A. Clypeata. A. Corpore supra ex nigricante-viridi; subtus castaneo: capite & collo viridibus, nitore violaceo: pectore lunulato: rectricibus alarum dilute caruleis: speculo alarum viridi: rectricibus fusco & albo variis: rostro nigro, apice dilatato; ungue incurvo: pedibus julvis.*

Le dessus du corps d'un noir changeant en vert; le dessous marron : la tête & le cou verts & lustrés de violet : de taches en croissant sur la poitrine : les couvertures de l'aile d'un bleu-clair : un miroir vert sur l'aile : les penes de la queue variées de blanc & de brun : le bec noir, élargi à l'extrémité; l'onglet recourbé : les pieds fauves.

La forme du bec a fait donner à ce *Canard* le surnom de *Cuillier*, de *Spatule*, &c. : il est en effet, large, épaté, arrondi & dilaté par le bout en manière de cuillier : l'éclat & la richesse de son plumage semblent aussi mériter l'épithète de *très-beau* que Ray lui a donnée. La tête & la moitié supérieure du cou sont d'un beau vert : le bas du cou & la poitrine sont blancs & semés de quelques petites taches noirâtres, formées en croissant, dont la convexité est tournée vers le ventre. Un brun-marron teint le ventre & les côtés du corps; ce fond est rayé transversalement de brun sur le bas-ventre : il se trouve quelquefois des individus à ventre blanc. Les plumes scapulaires sont variées de blanc, de noirâtre, de verd-doré & de cendré-bleu : le reste du manteau est noir, changeant en vert, selon l'incidence des rayons de lumière. Les couvertures de l'aile, près de l'épaule, sont d'un bleu-tendre; les suivantes sont blanches; & les dernières forment sur l'aile un miroir d'un verd-bronzé. Les dix premières penes sont brunes & ont seulement la tige blanche; les suivantes ont du brun intérieurement & à leur extrémité & du verd-doré brillant, changeant en cuivre de rosette du côté extérieur : celles de la queue sont plus ou moins mêlées de blanc & de brun. Le bec a deux pouces dix lignes de longueur; & la queue trois pouces six lignes : elle ne s'étend presque pas au-delà des ailes, lorsqu'elles sont plées. La femelle est un peu moins grosse que le mâle : elle a la tête & le haut du cou garnis de plu-

mes brunes, frangées de rouffâtre; la gorge, la poitrine & le ventre fauves avec quelques raches brunes. Les couleurs, qui brillent sur l'aîle du mâle, se marquent, mais plus foiblement sur celle de la femelle; elle n'a sur cette partie que du bleu-cendré, du gris-blanc & rouffâtre, maillé & festonné de noirâtre. On dit que ces couleurs prennent de l'éclat à mesure que les femelles vieillissent; & que durant leur première année, le plumage est entièrement gris. Le *Souchet* est un peu moins grand que le *Canard sauvage*: il barbotte sans cesse, principalement le matin & le soir & même fort avant dans la nuit: les vermiciferaux, les insectes & les crustacés forment sa nourriture ordinaire. Il arrive dans nos climats en février & repart en septembre ou octobre. La femelle dépose dans les grosses touffes de joncs & dans les lieux peu praticables, dix à douze œufs d'un roux-pâle; d'où éclosent, après environ vingt-huit jours d'incubation, des petits couverts d'un duvet gris-taché. Ils courent & nagent dès qu'ils sont nés. Le père & la mère les mènent & paroissent leur être fort attachés. Ils veillent sans cesse sur l'oiseau de proie: au moindre danger la famille se tapit sous l'herbe; & les père & mère se précipitent dans l'eau & s'y plongent. Les jeunes *Souchets* deviennent d'abord gris comme les femelles; la première mue leur donne leurs belles plumes, mais elles ne sont bien éclatantes qu'à la seconde. *Atth. Zool. 2. p. 557. n. 485. Briff. Ornith. tom. 6. p. 329. n. 6. tom. 17. p. 275. L'Europe, l'Amérique septentrionale, l'Asie, la mer Caspienne.*

L. 18. $\frac{1}{2}$. E. 30. P. 25. R. 14.

a. Le *Canard sauvage du Mexique* diffère peu du précédent, & n'est vraisemblablement qu'une variété individuelle. Il a la tête, la gorge & la partie supérieure du cou d'un verd-doré, changeant en un noir-violet très-brillant. Les plumes scapulaires, le dos & le croupion offrent les mêmes couleurs avec de bandes de blanc-sale, formées en arc de cercle. Le bas du cou & la poitrine ne montrent que du blanc. Le ventre, les cuisses & les flancs sont fauves: on aperçoit sur le bas-ventre deux taches blanches, situées de chaque côté de la queue. Les petites couvertures de l'aîle sont d'un beau bleu; les moyennes blanches; & les grandes d'un verd-doré éclatant. Les grandes pennes de l'aîle sont fauves

& les suivantes d'un verd-brillant. Les rectrices intermédiaires sont lustrées de noir & de violet; les deux latérales ont une bordure blanchâtre sur du fauve. Le bec est noirâtre & les pieds rouges. Il a la taille du *Canard domestique*. *Briff. Ornith. tom. 6. p. 327. n. 5. Le Mexique.*

* LE SOUCHET DU MEXIQUE. 65. *A. Clypeata-Mexicana. A. Corpore suprâ vestito pennis fulvis, nigro alboque lineatis; subtus fulvo: rectricibus alarum minoribus albis: speculo alarum ex viridi-aureo: remigibus fuscis: rectricibus dorfi pennis concoloribus: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps revêtu de plumes fauves, rayées de noir & de blanc; le dessous fauve; les petites couvertures de l'aîle blanches: un miroir d'un verd-doré sur l'aîle: les pennes brunes: celles de la queue de la même couleur que les plumes du dos: le bec & les pieds rouges.

Le bec présente la même structure que celui du précédent: il est à-peu-près de la même longueur, élargi vers son extrémité, garni en ses bords de dentelures fines, assez longues, flexibles, qui imitent assez bien celles d'un peigne; il est d'un rouge rembruni, avec une tache noire sur l'onglet. Les plumes de la tête, du cou, de la poitrine, du dos & du croupion sont variées de bandelertes demi-circulaires, alternativement fauves, noires & blanches. Le ventre, les cuisses & les côtés sont fauves. Les petites couvertures de l'aîle sont blanches; les grandes, les plus éloignées du corps, brunes; celles qui avoisinent le dos présentent un superbe miroir d'un verd-doré très-brillant. Les rectrices intermédiaires excèdent un peu celles des côtés, qui diminuent insensiblement de longueur: les unes & les autres sont bordées, comme les plumes du dos, de lignes concentriques, fauves, noires & blanches. Les Mexicains appellent ce *Canard*, *Yacapatlahoac* c'est-à-dire *Oiseau à large bec*. Il est un peu plus petit que le *Canard sauvage*. *Raj. av. p. 176. Briff. Ornith. tom. 6. p. 337. n. 7.*

* LE MAREC. 66. *A. Iathera. A. Corpore suprâ ex fusco-rufescente; subtus griseo, nigro-punctato: vertice subrufo: genis, gutture & collo albis: speculo alarum viridi, supernè flavicante marginato: remigibus secundariis flavicentibus: rostro plumbeo, basitruinque maculâ triangulârî, aurantiâ conspicuo: pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps d'un brun-rouffâtre ; le dessous gris, ponctué de noir : le sommet de la tête tirant sur le roux : les joues, la gorge & le cou blancs : un miroir verd sur l'aîle, inséré de jaune sur le bord supérieur : les pennes moyennes de l'aîle jaunâtres : le bec plombé, avec une tache orangée & triangulaire, de part & d'autre, à sa base : les pieds plombés.

La taille de ce *Canard* est un peu moindre que celle du *Canard domestique*. Il a le bec long de vingt-deux lignes, d'une couleur de plomb, ainsi que les pieds, & marqué sur chacun de ses côtés, vers la base, d'une tache triangulaire, orangée. Le blanc, qui domine sur la tête & sur la gorge, est obscurci par une plaque de gris-rouffâtre qui couvre le sommet. Tout le dessus du corps est brun, tirant sur le roux ; le dessous est tacheté de noir sur du gris, lavé de roux. L'aîle est parée d'un miroir verd, bordé de jaune en dessus & de noir en dessous. Les grandes pennes sont d'un brun-obscur ; les moyennes jaunâtres & celles de la queue grises : les deux rectrices intermédiaires excèdent un peu les latérales, qui diminuent insensiblement de longueur jusqu'à la plus extérieure de chaque côté. Les aîles pliées s'étendent environ jusqu'aux deux tiers de la queue, qui a trois pouces trois lignes. On le trouve au Brésil & rarement à Bahama. Il se perche sur les arbres. *Briss. Ornith. tom. 6. p. 360. n. 12. Catesb. Carol. 1. tab. 93. Le Brésil, Bahama.*

L. 17, E. P. R..

* LE MARECA. 67. *A. Mareca. A. Corpore supra fusco ; subtus ex cinerascence-aureo : maculâ rostrum inter & oculos ex albo-flavescenti : mento albo : rectricibus alarum minoribus fuscis : speculo alarum ex viridi & carulescente vario, margine fusco : rectricibus nigris : rostro nigro : pedibus rubris,*

Le dessus du corps brun ; le dessous d'un cendré tirant sur la couleur d'or : une tache d'un blanc-jaunâtre entre le bec & l'œil : le menton blanc ; les petites couvertures de l'aîle brunes ; un miroir sur l'aîle verd & bleu, bordé de brun : les pennes de la queue noires : le bec noir : les pieds rouges.

Le *Mareca* est de la même taille que le précédent. Il a tout le plumage du dos & le dessus de la tête d'un brun-foncé ; une tache ronde, d'un blanc-jaunâtre entre le bec & l'œil ; le menton blanc ; la gorge, le bas du cou, la poitrine & le ventre d'un gris-obscur, tirant

sur la couleur d'or. Les petites & les moyennes couvertures de l'aîle sont d'un brun-brillant, changeant un peu en verd ; les grandes sont ornées d'un miroir, luisant de verd & de bleu, posé sur un fond brun ; après lequel, on voit en dessous une bande noire. Toutes les pennes de l'aîle sont brunes & terminées de blanc ; celles de la queue ne montrent que du noir. Les pieds sont d'un vermillon, qui, même après la cuisson, teint les doigts en beau rouge. La chair de ce *Canard* est un peu amère ; celle du *Marec* est excellente : néanmoins les Sauvages la mangent rarement, craignant, disent-ils, qu'en se nourrissant de la chair d'un animal qui leur paroît lourd, ils ne deviennent eux-mêmes plus pesans & moins légers à la course. *Marg. Bras. 214. Willughby. Ornith. p. 379. §. 12. Le Brésil.*

LE MILLOUINAN. 68. *A. Marila. A. Corpore supra nigro & cinereo egregiè undulato ; subtus albo : capite & collo nigris, nitore viridi : speculo alarum albo : remigibus primariis obscuris ; secundariis albis, apice nigris : caudâ nigrâ : rostro pedibusque ex carulescente-cinereo.*

Le dessus du corps joliment ondé de noir & de gris ; le dessous blanc : la tête & le cou d'un noir lustré de verd : un miroir blanc sur l'aîle : les grandes pennes obscures ; les moyennes blanches & terminées de noir : la queue noire ; le bec & les pieds d'un cendré-bleuâtre.

Ce *Canard* est de la taille du *Milouin* ; & ses couleurs, quoique différentes, sont disposées de même, de-là lui est venu le nom de *Milouinan*. Il a le bec large, aplati & bleuâtre ; l'iris des yeux d'un jaune très-brillant ; la tête & le cou recouverts d'un grand domino noir, à reflets verts & coupé en rond sur la poitrine & le haut du dos. Le dos, les petites couvertures de l'aîle & le tour de l'anus sont joliment ouvragés d'une hachure noirâtre, courant légèrement dans un fond gris-de-perle. Sur l'aîle, les ondulations sont plus noires & plus serrées : les grandes couvertures sont ornées d'un miroir blanc, encadré de noir. Les premières pennes sont obscures ; les secondes blanches, terminées de noir ; celles de la queue, avec les couvertures supérieures & inférieures, entièrement noires. La femelle pèse deux onces de plus que le mâle : elle a l'iris d'un jaune-sale ; la gorge & la partie supérieure du corps d'un brun-rougeâtre, vernissé, un miroir blanc sur l'aîle ; le ventre de cette même couleur ; & tout le reste du corps brun. Cet oiseau habite pen-

dant l'été le nord de l'Amérique, de l'Europe & de l'Asie; en automne, il passe dans des contrées plus tempérées. Il vit de poisson & de coquillages, & le gîte quelquefois dans les trous de lapin. *Ad. Angl. 62. p. 413. Arç. Zool. 2. p. 565. n. 498. Buff. tom. 17. p. 317. Le nord de l'Amérique, de l'Europe, &c. L. 16 $\frac{1}{2}$, E. 20. P.m. R...*

*** Espèces dont les caractères ne sont pas encore parfaitement connus.

* LE KEKUSCHKA. 69. *A. Kekuschka. A. Corpore suprà cinereo; subtùs niveo: remigibus 15 ad 19, apice albis: uropygio caudâque nigerrimis.*

Le dessus du corps cendré; le dessous d'un blanc de neige: toutes les plumes, depuis la 15^e jusqu'à la 19^e, terminées de blanc: le croupion & la queue très-noirs.

M. Gmelin, à qui nous devons le peu de détails que nous avons sur cette nouvelle espèce, observe que sa couleur dominante est d'un jaunefâle. Le dessus du corps est cendré & le dessous d'un blanc de neige. Sa chair a un goût désagréable. *S. G. Gmelin. it. 3. p. 249. tab. 26 & 27. La mer Caspienne. L. 19. E. P. R..*

* LE CANARD SAU-SARAI. 70. *A. Sau-Sarai. A. Collo cinereo, semi-circulis albis: abdomine albidio: uropygio subtùs nigro: rostro nigro: pedibus cinereo-flavis.*

Le cou cendré, avec de taches blanches en croissant: le ventre blanchâtre: le croupion noir en-dessous: le bec paraillement noir: les pieds d'un cendré-jaunâtre.

On trouve cette espèce de Canard en Arabie: c'est là que Forster l'a observé. *Forst. Descrip. Anim. p. 3. n. 8. Alexandrie.*

* LE CANARD A QUEUE NOIRE. 71. *A. Melanura. A. Corpore suprà rufo; subtùs cinereo: vertice rufescente: remigibus reâtribusque nigris: rostro & pedibus testaceis.*

Le dessus du corps roux; le dessous cendré: le sommet de la tête roussâtre: les plumes de l'aîle & de la queue noires: le bec & les pieds couleur de brique.

Si à cette notice abrégée, nous ajoutons qu'il a le croupion tacheté de blanc & de noir & que ses dimensions sont un peu moindres que celles du Canard sauvage, nous aurons tous les caractères qui composent la description que M. Scopoli a publiée sur cet oiseau. *Scop. ann. 1. p. 66. n. 32.*

* LE CANARD A FRONT BLANC. 72. *A. Albifrons. A. Corpore suprà fusco; subtùs albicante: fronte albâ: capite & collo rufescentibus: remigibus intùs & apice albis.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanchâtre: le front blanc: la tête & le cou roussâtres: les plumes de l'aîle blanches du côté intérieur & à l'extrémité.

Nous savons qu'il a la taille du Coq & que les plumes du haut de la poitrine sont d'un gris-cendré, avec une bordure de roux-pâle. La couleur du bec & des pattes n'a point été encore indiquée, non plus que le lieu qu'il habite. *Scop. ann. 1. p. 69. n. 87.*

* LE CANARD BRULÉ. 73. *A. Torrida. A. Capite albo: collo suprà nigro; subtùs castaneo.*

La tête blanche: le haut du cou noir; le dessous marron.

Il n'est pas possible, en lisant les caractères énoncés dans la phrase descriptive donnée par M. Scopoli, de se former une idée de la conformation de ce Canard: aussi nous n'en aurions pas fait mention, si nous n'avions espéré que cette première ébauche engagera peut-être un jour quelque Naturaliste à en donner une description complète. Il a, dit-on, le port & la taille du Morillon. *Scop. ann. 1. p. 68. n. 66.*

SARCELLES.

LA SARCELLE. 74. *A. Querquedula. A. Corpore suprà pennis fuscis, margine fulvis vestito; subtùs cinereo, lineis fuscis leviter undulato: vertice & gulâ subtùs nigris: lineâ albâ suprà oculos: speculo alarum viridi: rostro nigricante: pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées de roux; le dessous cendré, légèrement ondé de lignes brunes: le sommet de la tête & la gorge noitâtres: un trait blanc au-dessus des yeux: un miroir vert sur l'aîle: le bec d'un brun-foncé: les pieds plombés. (*Pl. 39. fig. 1.*)

Le plumage de cet oiseau est si riche en reflets agréables, qu'il n'est guère possible de les rendre par une description. Le bec est long d'environ deux pouces, d'une couleur sombre & passablement étroit. Le dessus de la tête est noir, ainsi que la gorge; mais un long trait blanc, prenant sur l'œil, va tomber au-dessous de la nuque. Les côtés du cou & les joues, jusques sous les yeux, sont ouvragés de petits traits blancs, vermiculés sur un fond roux. Le devant du corps présente un beau plastron, tissu

de noir sur gris & comme maillé par petits carrés tronqués, renfermés dans de plus grands, tous disposés avec tant de netteté & d'élégance qu'il en résulte l'effet le plus piquant. Les plumes scapulaires sont longues, taillées en pointe, noirâtres & marquées d'une ligne blanche suivant la longueur de leur tige. Les couvertures de l'aile sont cendrées & ornées d'un petit miroir verd, encadré par deux bandelettes blanches. Le ventre est d'un gris-cendré : les flancs & le croupion offrent des hachures brunes sur du gris-blanc & sont mouchetées aussi agréablement que le reste du corps. Les onze premières pennes de l'aile sont d'un gris-brun, lisérées de blanc en dehors : les neuf suivantes ont la même couleur en dedans ; mais du côté extérieur, elles sont d'un verd-doré brillant, liséré de blanc obliquement ; ce qui forme deux bandes transversales, l'une dorée & l'autre blanche. Les pennes les plus voisines du corps sont d'un gris-brun, nuancées de verd-obscur & bordées extérieurement de blanc. La queue est composée de rectrices brunes, marquées de blanc à l'extrémité. La parure de la femelle est bien plus simple ; vêtue par-tout de gris & de gris-brun, à peine remarque-t-on quelques traces d'ondulations & de festons sur sa robe. Il n'y a point de noir sur la gorge : le miroir de l'aile est d'un verd-doré, mais moins éclatant que celui du mâle. La *Sarcelle* arrive en automne dans nos climats & repasse vers le Nord au printemps : quelques-unes restent parmi nous & nichent dans les prairies marécageuses. Le mâle, au tems de la parade, fait entendre un petit cri semblable à celui du *Rale*. Les mollilles & les graines des plantes aquatiques sont les alimens qu'elles choisissent de préférence : elles ne plongent donc pas souvent, parce qu'elles trouvent à la surface de l'eau & vers les bords, la nourriture qui leur convient. Les Romains connoissoient l'art d'élever les *Sarcelles* en domesticité ; en ne le pratiquant plus, nous avons perdu un comestible sain & agréable.

Lin. f. n. 203. Buff. tom. 17. p. 373. Les eaux douces du Nord, de l'Asie & de l'Europe.

L. 15. E. 25. P. 25. R. 16.

LA PETITE SARCELLE. 75. *A. Crecca. A. Corpore supra albo, transversim nigro-striato ; subius albo : vertice & collo superiori rufis : fasciâ viridi ponè oculos, lineâ albâ circumscriptâ : pectore nigro-guttato : speculo alarum exterioris albo, supra infraque nigro, nitore viridi : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps blanc, parfemé de petites lignes noires, disposées en zig-gag ; le dessous blanc : le sommet de la tête & le haut du cou roux : une bande verte, lisérée de blanc derrière les yeux : la poitrine mouchetée de noir : le miroir de l'aile blanc par devant & noir en dessus & en dessous, avec de reflets verts : le bec noir : les pieds bruns.

Cette *Sarcelle* est un peu plus petite que la précédente ; elle en diffère encore par la disposition de ses couleurs. Le bec est long d'environ un pouce trois quarts, d'une couleur noirâtre & étroit relativement à sa longueur. La tête & le haut du cou sont roux : ce fond est relevé par un large trait verd, parfemé de points blancs & noirs & liséré de blanc sur le contour. Cette bande s'étend des yeux à l'occiput en diminuant insensiblement de largeur. Sur la nuque, on aperçoit une nuance de bleu-noir changeant, qui est comme partagée en deux par les plumes un peu allongées qui garnissent le derrière de la tête : cette tache est encore séparée des deux extrémités de la bande verte qui part de derrière les yeux, par un petit filet couleur de rouille. La partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les côtés du corps & les hypocondres sont rayés transversalement en zig-zag de lignes brunes & blanchâtres. La poitrine est d'un blanc-sale & mouchetée de petites taches rondes d'un beau noir. Le dessus des ailes est d'un gris-cendré & orné d'un miroir verd, lustré de noir, compris entre deux bandes blanches. Les dix premières pennes de l'aile sont d'un cendré-brun ; les six suivantes sont blanches à l'extrémité & noires vers le milieu ; les quatre qui suivent sont teintées, à la partie extérieure, d'un verd-émeraude très-éclatant & marquées de blanc à l'extrémité : les quatre dernières sont cendrées & lisérées de blanc du côté extérieur. Le dessous de l'aile est blanc & cendré. La queue est un peu plus longue que les ailes : les pennes qui la composent sont taillées en pointe, d'une couleur brune, avec un filet blanchâtre sur la circonférence. Les couvertures supérieures sont noires, bordées de fauve ; les inférieures présentent un beau noir-velouté ; les plumes latérales, qui avoisinent les rectrices, sont d'une couleur jaunâtre bien pure, qui est détachée de celle du croupion par une ligne noire, transversale. La femelle est variée de brun, de gris & de rouffâtre : ses ailes sont colorées comme celles du mâle : la mandibule supérieure est d'un brun.

olivâtre obscur, parsemé de petites taches noires; l'inférieure est noirâtre. J'ai composé cette description sur deux individus que j'ai eu occasion d'observer, en l'hiver de 1789. Cette petite *Sarcelle* niche dans nos étangs & reste dans nos pays pendant toute l'année. Elle cache son nid parmi les grands joncs & le construit des brins de ces plantes, de leur moëlle & de quantité de plumes. Ce nid est fait avec tant de soin, que, posé sur l'eau, il hausse & baisse avec elle. La ponte, qui se fait dans le mois d'avril, est de dix & jusqu'à douze œufs, de la grosseur de ceux de *Pigeon*; ils sont d'un blanc-sale avec de petites taches couleur de noisette. On en voit sur les étangs des compagnies de dix à douze, qui forment la famille; lorsque les rigueurs de l'hiver se font sentir, elles se rabattent sur les rivières & les fontaines chaudes, où elles vivent de cresson. Leur vol est très-prompt & leur cri est une espèce de sifflement *voûre, voûre*, qui se fait entendre dès le mois de mars *Linn. f. n. 204. Buff. tom. 17. p. 381. L'Europe, l'Islande, la mer Caspienne, la Chine.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. 22. P. 24. R. 16.

a. On distingue une variété de cette espèce, qui a, depuis les yeux jusqu'à la nuque, une bandelette en forme de faulx, d'un verd-doré très-éclatant. *Beseke. Schr. Der. Berl. Naturf. Ges. 7. p. 456.*

LA SARCELLE D'ÉTÉ. 75. *A. Circa. A. Corpore supra pennis cinereo-fuscis, margine albidis vestito; subtis ex albo-rufescente: superciliis albis: temporibus & gulâ badis: speculo alarum ex viridi-aureo, margine nigro & albo: remigibus fuscis, albo-imbriatis: rostro nigricante: pedibus ex cinereo-carulescente.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un cendré-brun, frangées de blanchâtre; le dessous d'un blanc-rouffâtre: une bandelette blanche au dessus des yeux: les tempes & la gorge d'un beau marron: un miroir sur l'aîle d'un verd doré, bordé de noir & de blanc: les penes brunes, listées de blanc: le bec noirâtre: les pieds d'un cendré tirant sur le bleu.

C'est la plus petite de trois *Sarcelles* qui fréquentent nos contrées. Sa tête & la partie supérieure du corps sont garnies de plumes d'un cendré-brun, listées de blanchâtre. Il y a au-dessus des yeux une bandelette blanche, qui se prolonge vers l'occiput. Les joues & la gorge sont d'un beau marron: les plumes du devant du cou & de la poitrine sont rouffâtres &

bordées de brun. Le dessous est blanc, lavé de roux & tacheté de gris sur le bas-ventre. Le cendré domine sur les petites & les moyennes couvertures de l'aîle: parmi les grandes, il y en a quelques-unes qui sont terminées de blanc, ce qui forme une bande transversale sur l'aîle & qui sert de second cadre au miroir verd-doré brillant, bordé de noir, qu'on y observe. Le bec est noirâtre & la queue poivre. La femelle est plus petite que le mâle: elle a la surface supérieure du corps d'un cendré-brun, ondé de roux; les joues, la gorge & le ventre d'un blanc-rouffâtre; une ligne blanche au-dessus des yeux, comme le mâle; les plumes scapulaires d'un gris-brun, bordées de roux & le miroir dépourvu du cadre noir. Nous ne savons encore rien de positif sur les mœurs de cet oiseau: les détails que M. Bailion avoit fournis à M. de Buffon se rapportent à la petite *Sarcelle* & non point à la *Sarcelle d'été*, comme l'observe ce célèbre Naturaliste. *Raj. av. 148. n. 7. Will. Ornith. p. 29. Buff. tom. 17. p. 386. Les lacs & les rivières de l'Europe, la mer Caspienne.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. 19 $\frac{1}{2}$. P. 25. R. 16.

* LA SARCELLE D'AMÉRIQUE. 77. *A. Americana. A. Corpore supra albo & nigro undulato; subtis fusco: capite & collo castaneis: taniâ viridi ab oculis ad nucham: arcu albo infra oculos: pectore albedo, nigro-maculato: speculo alarum viridi: rectricibus fuscis: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps rayé de blanc & de noir; le dessous brun: la tête & le cou d'un roux-marron: une bande verte derrière les yeux: une tache blanche en croissant au-dessous de ces organes: la poitrine blanchâtre, tachetée de noir: un miroir verd sur l'aîle: les rectrices brunes: les pieds obscurs.

Quoique cette espèce ressemble à celle qui précède par sa taille & par d'autres rapports, elle en diffère cependant par de caractères bien prononcés. La tête & le cou sont d'un beau marron; ce fond est orné d'une bande verte, qui part de l'angle des yeux & se prolonge vers la nuque & d'une tache blanche, demi-circulaire, placée au-dessus de ces organes. Une multitude de points noirs, posés sur du blanchâtre, couvrent le devant de la poitrine: le dos est semé de petites lignes noires & blanches. On voit sur chaque épaule une petite tache blanche, en croissant, assez semblable à celle qui est sur les joues. La surface supérieure de l'aîle est brune & ornée d'un petit miroir verd.

Les plumes de la queue & les pieds sont d'une teinte sombre. La couleur du bec n'est pas encore connue. La femelle est d'un cendré-rougâtre sur le dos & tachetée de noir. Ses ailes sont colorées comme celles du mâle. Elle pond cinq ou six œufs. *Arç. Zool. 2. p. 569. n. 504. Lath. Syn. III. 2. 554. n. p. 90. La Caroline, la baie d'Hudson.*

LA SARCELLE SOUCROUOU. 78. *A. Dicors. A. Corpore suprâ pennis fuscis, rufo-marginatis vestito; subtus rufescente, nigro-maculato: vertice nigro: fasciâ falsiformi, albâ, rostrum inter & oculos: teâricibus alarum minoribus & mediis splendide caruleis: speculo alarum viridi: rostro nigro: pedibus luteis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées de roux; le dessous rouffâtre avec de taches noires: le sommet de la tête noir: une bande blanche, en forme de faulx, entre le bec & les yeux: les petites & les moyennes couvertures de l'aîle d'un bleu-éclatant: un miroir verd sur l'aîle: le bec noir: les pieds jaunes.

Il sera facile de reconnoître cette Sarcelle à l'éclat & à la disposition de couleurs de sa livrée. Le bec est noir & long d'un pouce sept lignes. Sa tête est coiffée de noir sur le sommet; ce fond diminue insensiblement d'intensité & se transforme en un violet, lustré de verd à l'origine du cou. Une bande blanche, en forme de faulx, dont la cavité est tournée vers la nuque, se trouve entre l'œil & la base du bec. Les plumes du dos sont richement fimbriées de cercles bruns & rouffâtres, concentriques. La gorge, la poitrine & le ventre présentent une multitude de taches rondes, noirâtres & disposées sur du roux, semblable à celui qu'on voit sur les plumes du dos. Au haut de l'aîle est une belle plaque d'un bleu-clair; au-dessus de laquelle, on voit un trait blanc & ensuite un miroir verd, terminé en arrière par un filer blanc. Les grandes plumes de l'aîle sont d'un brun-foncé; les suivantes ont du verd extérieurement & du brun du côté intérieur: la queue est composée de plumes brunes; les deux intermédiaires sont plus longues que les latérales. Le croupion est noirâtre & recouvert par quelques plumes scapulaires, étroites, rayées & terminées de bleu. Les ailes pliées s'étendent presque jusqu'au bout de la queue, qui a deux pouces six lignes de longueur. La femelle est toute brune. Ces oiseaux se trouvent à Cayenne & à la Caroline. Leur chair, au rapport de Barrere, est délicate & de bon

goût. *Catesb. Carol. 1. tab. 100. Arç. Zool. 2. p. 568. n. 503. L'Amérique.*

L. 15 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

a. La Sarcelle soucrouette (*Pl. 41, fig. 2. Femelle.*) présente à-peu-près les mêmes couleurs que la précédente. Les plumes de la tête, du cou, de la poitrine & du dos sont d'un brun-noirâtre; frangées de gris-blanc: le dessous du corps est coloré de même, à l'exception d'un espace blanchâtre, qu'on voit sur le milieu du ventre. Elle a sur l'épaule la grande plaque bleue, avec la zone blanche au-dessous & ensuite le miroir verd, comme le Soucrouou. Les plumes de l'aîle sont brunes; celles de la queue sont bordées d'un peu de blanc. Le bec est noirâtre, teinté de rouge vers le milieu de sa longueur. Les pieds ressemblent à ceux de l'espèce précédente. La femelle est toute brune. Suivant Catesbi, cette Sarcelle arrive à la Caroline au mois d'août & y demeure jusqu'au mois d'octobre, tems auquel on ramasse dans les champs le riz dont elle est fort avide. *Catesb. ibid. tab. 99. Briff. Ornith. tom. 6. p. 455. n. 36. L'Amérique.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

b. M. Latham décrit encore une variété qu'on a trouvée à la baie d'Hudson. Elle a le bec noir, étroit & long d'un pouce; l'iris bleu; le front & le sommet de la tête garnis de plumes noires, un peu alongées; quelques mouchetures blanches sur les oreilles; le dos brun; les plumes scapulaires, les petites & moyennes couvertures bleues, ainsi que les grandes plumes: les moyennes ont du blanc extérieurement & du bleu-foncé à l'intérieur. La queue est noire: la poitrine, le tour de l'anus & les pieds sont bleus; la gorge & le ventre blancs. Le mâle & la femelle habitent ensemble sur les étangs qui avoisinent la baie d'Hudson; ils se nourrissent d'herbes, de graines & de poissons. La femelle pond dans les cavités des arbres: chaque ponte est ordinairement de dix œufs, assez petits & entièrement blancs. *Lath. Syn. III. 2. p. 504. n. 50. La baie d'Hudson.*

L. 15, E. 22. P... R..

* **LA SARCELLE NOIRE.** 79. *A. Lurida. A. Corpore suprâ nigro; subtus griseo, nigricante-maculato: capite spadiceo: maculâ utrinque albâ ad sinas oris: pectore lineis rubris, transversim picto: remigibus albo, cinereo & nigro variis.*

Le dessus du corps noir; le dessous gris avec de taches noirâtres: la tête d'un brun-rougâtre: une tache blanche, de part & d'autre, aux au-

gles de la bouche : la poitrine marquée transversalement de lignes rouges.

Elle est un peu plus grosse que la *petite Sarcelle*. Sa tête est coiffée d'un brun tirant sur le rouge : ce fond est égayé d'une tache blanche, striée, de part & d'autre, à l'articulation des deux mandibules. Tout le manteau est noir ; & le dessus du corps d'un blanc-sale, panaché de taches noirâtres. Les quatre premières penes ont du noir extérieurement & du cendré du côté intérieur : les six suivantes sont cendrées de chaque côté ; & les neuf qui viennent après entièrement blanches. La vingtième est variée de blanc & de noir ; les cinq dernières, ainsi que les rectrices, ne montent que du noir. La poitrine est ornée de raies rouges, posées transversalement. *S. Gmelin. it. 1. p. 70. 2. p. 182. tab. 16. La mer Caspienne, la Russie méridionale.*

* LA SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE. 80. *A. Dominica. A. Corpore supra pennis nigricantibus, margine igneis vestito ; subtus ex albido-rufescente, punctis fuscis conserpo : capite nigro : collo igneo : rectricibus nigris, acuminatis : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps garni de plumes noirâtres, frangées d'un roux couleur de feu ; le dessous blanchâtre, lavé de roux & ponctué de brun : la tête noire : le cou d'un marron-vif : les penes de la queue noires & pointues : le bec noir : les pieds bruns.

Les couleurs, qui forment la livrée de cette *Sarcelle*, sont fortement prononcées & présentent un coup-d'œil agréable. Le bec est long d'un pouce cinq lignes & demie & d'une couleur noire, ainsi que la tête, les penes de l'aile & de la queue. Le cou brille d'un roux-vif : le dessus du corps est revêtu de plumes noirâtres dans le centre & frangées sur les bords d'une teinte de roux très-animé : le même ton de couleur paroît sur les flancs avec de points bruns : le milieu du ventre est blanchâtre, lavé de roux & semé de petites taches brunes. Toutes les couvertures de l'aile sont noires, lustrées de verd & de bleu, excepté celles qui sont sur le bord extérieur, dont la couleur est entièrement blanche, ce qui forme une bande longitudinale sur chaque aile. Les grandes penes de l'aile sont noires ; les autres brunes, fauves ou grises ; il y en a quelques-unes qui montrent du blanc du côté extérieur : celles de la queue sont longues, noires & terminées en pointe. *Briff. Ornith.*

tom. 6. p. 472. n. 42. Buff. tom. 17. p. 408. La Guadeloupe, Saint-Domingue.

L. 11 $\frac{1}{2}$. E. 17. P. 24. R. 20.

LA SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE. 81. *A. Spinofa. A. Corpore supra pennis nigricantibus, margine rufis vestito ; subtus diluore : vertice nigro : vittis ocellaribus quatuor, transversis : rectricibus aliquot alarum majoribus albis : remigibus fuscis : rectricibus nigris, apice spinosis : rostro caruleo : pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps couvert de plumes noirâtres, bordées de roux, le dessous plus clair : le sommet de la tête noir : quatre bandes transversales sur les yeux : quelques-unes des grandes couvertures de l'aile blanches ; les penes brunes : les rectrices noires & épineuses à l'extrémité : le bec bleu : les pieds couleur de chair. (*Pl. 41, fig. 3.*)

Le trait vraiment caractéristique qui distingue cette espèce de toutes les autres, consiste en ce que les plumes de la queue sont longues & terminées par un petit filet, roide comme une épine, formé par la pointe de la tige, prolongée d'une ligne ou deux au-delà de ces plumes qui sont d'un brun-noirâtre, ainsi que celles de l'aile. Le sommet de la tête est noir ; & les côtés sont marqués transversalement de quatre bandelettes, alternativement blanches & noires : la première, qui est blanche, passe à l'endroit des sourcils ; la seconde, qui est noire, traverse l'œil & ainsi de suite. La gorge est blanchâtre : le reste du plumage est assez monotone, n'étant composé sur le dos que d'ondes ou de taches noirâtres plus foncées : les couleurs de la surface inférieure sont plus claires ; le centre de chaque plume est roussâtre & les festons gris-blancs. Les couvertures de l'aile sont noires, excepté les grandes, les plus éloignées du corps, qui présentent extérieurement une bordure blanche. *Buff. tom. 17. p. 555. n. 92. La Guiane.*

L. 12. E... P... R...

LA PETITE RELIGIEUSE. 82. *A. Albeola. A. Corpore supra nigro ; subtus albo : capite & colli medietate superiori ex viridi-aureo, nitore violaceo : occipite albo : rectricibus alarum albo & nigro variis : remigibus primariis nigris : rostro nigro : pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : la tête & la moitié supérieure du cou d'un verd-doré, changeant en violet : l'occiput blanc : les couvertures de l'aile variées de blanc & de

noir : les premières plumes noires , ainsi que le bec : les pieds orangés. (Pl. 41. fig. 1.)

L'ordre & la disposition des couleurs noire & blanche ont fait donner à cette *Sarcelle* le surnom de *Religieuse*. L'espèce de domino qui couvre la tête & la moitié supérieure du cou, est relevé d'un lustre de vert-doré & de pourpre, principalement sur le sommet de la tête & coupé par un bandeau blanc, qui l'entoure par derrière depuis l'orbite des yeux. Le bas du cou, la poitrine, les plumes scapulaires extérieures & le ventre sont d'un blanc-pur : les petites couvertures de l'aile sont presque noires & les autres entièrement blanches ou légèrement teintées de brun. Un beau noir de velours couvre la surface du dos & le croupion. Toutes les plumes de l'aile sont noires ; les moyennes ont seulement un peu de blanc à l'extrémité : celles de la queue sont cendrées ou sombres, selon les auteurs de la Zoologie du Nord. Le bec a un pouce cinq lignes de longueur ; & la queue dix pouces trois lignes. La femelle a la tête & le haut du cou obscurs, un bandeau blanchâtre derrière les yeux ; la gorge grise ; les grandes couvertures de l'aile & les plumes moyennes blanches. Les pêcheurs de Terre-Neuve, dit Edwards, appellent cet oiseau *l'Esprit* ; je ne fais par quelle raison, si ce n'est qu'étant très-vif plongeur, il peut reparoître l'instant après avoir plongé, à une très grande distance, faculté qui a pu réveiller dans l'imagination du vulgaire, les idées fantastiques sur les apparitions des esprits. La femelle pond sur le tronc des arbres qui sont placés sur les bords des lacs : elle pèse une livre. *Édw. tom. 11. pag. & pl. 110. Briss. Ornith. tom. 6. p. 461. n. 38. La baie d'Hudson & la Caroline.*

L. 15 $\frac{1}{2}$. E. 21. P. 25. R. 16.

* LA SARCELLE BAIKAL. 83. *A. Baikal. A. Corpore supra fusco ; subtus nigro : vertice nigro, margine albo : gula rufescente, nigro-maculata : alis albo nigroque variis : speculo alarum nigro : rectricibus intermedis albicanibus : rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps brun ; le dessous noir : le sommet de la tête noir, bordé de blanc : la gorge roussâtre avec de taches noires : les ailes variées de blanc & de noir : le miroir de l'aile noir : les deux rectrices intermédiaires blanchâtres : le bec noir : les pieds rouges.

Nous conservons à cette espèce le surnom de *Baikal* que M. Latham lui a donné & qui est tiré du lac où on l'a trouvée. Elle porte sur le

sommet de la tête, une espèce de diadème noir, bordé de blanc. Une ligne noire & recourbée parcourt l'espace renfermé entre le bec & l'œil, & s'appuie postérieurement sur deux autres bandelettes, l'une brune & l'autre verte. Le derrière de la tête & les parties latérales du cou sont joliment festonnées : la gorge présente de taches noires sur du roux. Le dos est d'un brun uniforme, mais les fausses ailes sont variées de roussâtre, de blanc & de noir : on voit quelques ondes sur les ailes véritables. Le miroir noir de l'aile est encadré par du noir & du roux couleur de brique. L'anus est entouré de taches rousses & d'une bande blanche, transversale, posée sur du noir. La queue est un peu pointue & composée de plumes brunes ; les deux intermédiaires sont blanchâtres. Cet oiseau, qu'on a trouvé sur les bords du lac Baikal en Russie, habite aussi la Chine. Un individu, qui a été rapporté de ces climats, a les joues jaunâtres ; une plaque verte derrière les yeux ; le sommet de la tête noir ; la ligne, qui s'étend dans celui que nous venons de décrire, de l'œil au bec, passe sous les yeux dans celui-ci & finit en s'arrondissant sur la gorge. *Georg. ur. t. f. 168. Iath. Syn. 111. 2. p. 557. n. 97. La Russie, la Chine.*

L. 15, E. 18, P. R. R.

* LA SARCELLE HINA. 84. *A. Hina. A. Corpore supra & subtus albo, nigris maculis vario : capite & mento fuscis : areâ supra oculos viridi & lineâ suboculari albâ : collo & pectore albis, nigro-maculatis : rostro ex nigricante-grisco : pedibus cinereis.*

Le dessus & le dessous du corps blancs, semés de taches noires : la tête & le menton bruns : une tache verte au-dessus des yeux & une ligne blanche au-dessous de ces organes : le cou & la poitrine d'un blanc pur avec de taches noires : le bec d'un gris-noiâtre : les pieds cendrés.

Osbeck a décrit cette nouvelle espèce dans la relation de son voyage à la Chine. Elle a le bec mou & d'un cendré tirant sur le noir ; la tête & le menton bruns ; un espace vert au-dessus des yeux & une bandelette blanche au-dessous. Le cou, la poitrine, le dos & le ventre sont d'un blanc, parsemé de taches noires. Les plumes du croupion sont cendrées & bordées de blanc. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a du gris-blanc au-dessus des yeux ; le menton blanc ; le dos noir ou teint d'un rouge-blanchâtre sur quelques parties : le dessous du

corps est blanc, tacheté de noir. Les Chinois appellent cette *Sarcelle*, *Hina-a* : on ne connoît point encore ses dimensions. *Osbeck, Voy. à la Chine*, 2, p. 53. *Lath. Syn. III*, 2, p. 558. n. 98. *La Chine*.

- * LA SARCELLE DE L'ÎLE DE LUÇON, 85. *A. Manilensis. A. Corpore supra pennis flavicantibus, margine fuscis vestito; subtus albidis, nigricante-undulato: genis & gulâ albis: pectore & tectricibus alarum spadiceis: remigibus carulescentibus: rostro nigro: pedibus nigricantibus.*

Le dessus du corps revêtu de plumes jaunâtres, bordées de brun; le dessous blanchâtre & festonné de noir: les joues & la gorge blanches: la poitrine & les couvertures de l'aîle d'un brun-rougeâtre: les pennes tirant sur le bleu: le bec noir: les pieds noirâtres. (*Pl.* 40, fig. 4.)

Plus petite que notre *Sarcelle*, cette nouvelle espèce, rapportée de l'île de Luçon par M. Sonnerat, se distingue encore des autres par la disposition des couleurs. Elle a le bec noir; les joues & la gorge blanches; le cou, la poitrine & les petites couvertures de l'aîle d'un brun-rougeâtre. Toutes les plumes du manteau sont jaunâtres, frangées de brun; & celles du ventre blanches avec une bordure tirant sur le noir. Les pennes de l'aîle & de la queue sont de cette même couleur. *Voy. de M. Sonnerat à la nouv. Guinée*, p. 91, pl. 54. *Les îles Manilles*.

- * LA SARCELLE DE COROMANDEL, 86. *A. Coromandelica. A. Corpore supra ex nigricante-viridi; subtus albo: vertice fusco: genis, gulâ & pectore albis: colli lateribus fusco-punctatis: tectricibus alarum ex nigro-rubescente: remigibus nigricantibus, apice albis: rostro nigro: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un noirâtre lustré de verd; le dessous blanc: le sommet de la tête brun: les joues, la gorge & la poitrine blanches: les parties latérales du cou mouchetées de brun: les couvertures de l'aîle d'un noir-rougeâtre: les pennes noirâtres, terminées de blanc: le bec noir: les pieds bruns. (*Pl.* 40, fig. 3.)

M. de Buffon est le premier Naturaliste qui a parlé de cette nouvelle espèce, dont la taille est plus petite, au moins d'un quart, que celle de nos *Sarcelles communes*. Le mâle a la base du bec, en dessus, entourée de petites plumes blanches; & tout le dessus du corps, depuis le front jusqu'à la queue, d'un noirâtre lustré de verd. De plus, l'aîle brille d'une teinte noirâtre avec de reflets verts & rougeâtres. Les pennes de l'aîle sont noirâtres & terminées de blanc:

celles de la queue sont d'un brun uniforme. Le blanc règne sur le devant du corps & le ventre; on apperçoit seulement quelques mouchetures brunes sur les côtés du cou. La femelle diffère du mâle, en ce que son manteau est d'un brun-noirâtre, sans mélange de teinte verte. Il y a quelques plumes grises parmi les couvertures moyennes de l'aîle: les joues sont tiquetées de brun & le bas du cou, ainsi que le haut de la poitrine, ouvragés de petits festons bruns sur du blanchâtre. Les côtés du corps, vers la queue, sont roussâtres. *Buff. tom. 17, p. 395. Lath. Syn. III*, 2, p. 556. n. 95. *Coromandel*.

- * LA SARCELLE DE MADAGASCAR, 87. *A. Madagascariensis. A. Corpore supra ex nigricante-viridi; subtus albo: fronte, genis & gulâ albis: maculâ ovali, pallidè virenti-ponè oculos: pectore undulato: vitâ alarum albâ, angustâ: remigibus obscuris: rostro flavo, apice nigro: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps d'un noirâtre lustré de verd; le dessous blanc: le front, les joues & la gorge blanches: une tache ovale, d'un verd-pâle derrière les yeux: la poitrine festonnée: une bandelette blanche & étroite sur les aîles: les pennes obscures: le bec jaune, noir à la pointe: les pieds d'une couleur sombre. (*Pl.* 40, fig. 2.)

Elle a la tête & le bec plus petits que notre petite *Sarcelle*, à laquelle elle ressemble d'ailleurs par la taille & la grosseur; mais le caractère qui la distingue le mieux est une large tache ovale, d'un verd-pâle ou verd-d'eau, placée derrière l'oreille & qui est d'autant plus sensible qu'elle est encadrée par le noir, qui couvre le derrière de la tête & du cou. Le front, la face & la gorge sont blanches: le bas du cou, jusques sur la poitrine, estjoliment ouvragé de petits lisérés bruns, posés sur le contour de chaque plume, dont le fond est roux ou blanchâtre. Le dos, les aîles & la queue sont teints & lustrés de verd sur du noir ou noirâtre. Une seule bandelette blanche, fort étroite, disposée obliquement vers l'insertion des pennes de l'aîle, coupe agréablement l'uniformité de la livrée du dos. La femelle a le dessus du corps varié de gris & de brun: le dessous est d'un gris-sale. Elle n'a point, comme le mâle, de tache verdâtre à l'endroit des oreilles. *Buff. tom. 17, p. 394. Lath. Syn. III*, 2, p. 556. n. 94. *Madagascar*.
L. 12. E... P... R...

- * LA SARCELLE D'EGYPTE, 88. *A. Ægyptiaca. A. Corpore supra nigro; subtus albo: capite, collo*

& pectore fuscescentibus : fasciâ alarum transversâ , albâ : caudâ nigrâ , cuneiformi : rostro pedibusque nigris.

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : la tête, le cou & la poitrine brunâtres : une bande blanche, transversale sur l'aîle : la queue noire & en forme de coin : le bec & les pieds noirs.

Tout le manteau est d'un noir presque uniforme, de même que la queue : une seule bandelette blanche coupe transversalement l'aîle, à l'endroit des grandes couvertures extérieures. La tête, le cou, la poitrine & le bas-ventre sont d'un roux-brun : le ventre antérieur est blanc. La femelle, dans cette espèce, porte à-peu-près les mêmes couleurs que le mâle ; seulement elles sont moins fortes & moins nettement tranchées. Le blanc de la partie antérieure du ventre est brouillé d'ondes brunes ; & les couleurs de la tête & de la poitrine sont plutôt brunes que rousses : sa taille égale celle de la *Sarcelle commune*, mais son bec est plus long & plus épais. *Buff. tom. 17. p. 393. L'Egypte.*

L. 16, E... P... R...

- * LA SARCELLE DU MEXIQUE. 89. *A. Mexicana. A. Corpore suprâ & subtus albo , nigro-punctato : capite fulvo , nigricante & viridi-caruleo vario : fasciis quatuor alarum transversis : remigibus prioribus nigris : rectricibus nigricantibus , margine exteriori nigris : rostro supernè caruleo , subtus nigro : pedibus rubris.*

Le dessus & le dessous du corps blancs, tiquetés de noir : la tête fauve, variée de noirâtre & de verd-bleu : quatre bandelettes transversales sur l'aîle : les premières pennes noires : les rectrices noirâtres, frangées de blanc du côté extérieur : le bec blanc en dessus, noir en dessous : les pieds rouges.

Suivant Fernandez, c'est une des plus belles espèces de ce genre : elle est à-peu-près de la grandeur de celle d'Europe. Sa tête est d'un fauve varié de noirâtre & de verd-bleu, très-brillant : sur chaque joue, on voit cependant une tache blanche, assez large dans la partie supérieure & finissant en pointe par le bas. Le dos, la gorge, le cou & la poitrine sont semés de mouchetures noires fur du blanc ; elles sont en tout grand nombre sur la poitrine que par-tout ailleurs. Les petites, les grandes & les moyennes couvertures de l'aîle, les plus proches du corps, sont bleues ; les grandes du milieu sont de la même couleur, mais terminées de blanc ; & les plus éloignées du corps ne montrent que du noirâtre.

Les premières pennes de l'aîle sont noires : les moyennes portent les mêmes couleurs intérieurement ; elles ont du verd du côté extérieur & du fauve à la pointe ; les plus voisines du corps sont blanches & mouchetées de noir ; celles de la queue sont noirâtres, avec une frange extérieure blanche. La femelle a la tête, le haut du cou, les aîles, le dos & le croupion garnis de plumes noires, bordées tantôt de fauve, tantôt de blanc : la gorge, le cou, la poitrine & le dessous du corps offrent un mélange de blanc & de noir. Les grandes plumes de l'aîle sont noires & frangées extérieurement de blanc ; les moyennes ont du verd-brillant à l'extérieur & du noir intérieurement ; les plus proches du corps sont noires, avec une bordure blanche extérieure. Les pennes de la queue présentent les mêmes couleurs que celles du mâle. Le bec est noir & les pieds cendrés. L'épithète de *Metzcanauhli*, que Fernandez donne à cette espèce, signifie *Oiseau de Lune*, parce que la chasse s'en fait la nuit au clair de la lune. Les vers, les insectes & les poissons forment sa nourriture ordinaire. La femelle pond trois gros œufs, dans un nid qu'elle compose au milieu des joncs. Sa chair est fort estimée. *Fernand. Hist. Nov. Hisp. p. 35. cap. 56. Raj. Syn. av. p. 175. Buff. tom. 17. p. 411. Les lacs du Mexique.*

- * LA SARCELLE DE JAVA. 90. *A. Javanensis. A. Corpore suprâ pennis fuscescentibus , margine subrufis vestito ; subtus griseo , nigricante-undulato & punctato : cristâ in occipite , ex violaceo-viridi : maculis alarum utrinque duabus , albis ; rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunâtres, frangées de roux ; le dessous gris, ondulé & tiqueté de noirâtre : une huppe d'un violet lustré de verd sur l'occiput : deux taches blanches, de part & d'autre, sur la surface de l'aîle : le bec noir : les pieds rouges. (*Pl. 39. fig. 3.*)

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Canard cerclé* par l'ordre & la distribution des couleurs du dos & du ventre ; mais elle en diffère par bien d'autres caractères. Sa tête est coiffée d'un beau violet-pourpré, avec de reflets verds aux plumes de l'occiput ; lesquelles avancent sur la nuque & semblent s'en détacher en forme de pennaches. La teinte violette reprend au bas de cette petite touffe & forme une large tache sur les côtés du cou : elle en marque une semblable, accompagnée de deux taches blanches, sur les plumes de l'aîle les plus voisines du corps.

La gorge est blanche : le cou, la poitrine & tout

le dessous du corps sont d'un gris-de-perle & richement émaillés de festons noirs; chaque plume est bordée de noir & marquée dans le centre d'un point de cette même couleur: le manteau est ouvragé de même, mais le fond est brun & la bordure roussâtre. Elle est de la taille de la *Sarcelle commune*. Buff. tom. 17. p. 396. *L'île de Java.*

* LA SARCELLE DE LA CHINE. 91. *A. Galerikulata.* *A. Corpore suprà ex caesalaneo purpurascente; subtis albo: cristâ in occipite viridi & purpureo variâ: superciliis & gulâ albis: genis & collo superiore aurantiis: pectore subviolaceo: lateribus leviter undulatis: remigibus binis extimis spadiceo alboque marginatis & stabelli instar sursum reflexis: rostro rubro: pedibus fulvis.*

Le dessus du corps d'un marron-pourpré; le dessous blanc: une huppe variée de verd & de pourpre sur l'occiput: la gorge & les sourcils blancs: les joues & la partie supérieure du cou d'un rouge-orangé: la poitrine lavée de violet: les flancs légèrement ondulés: les deux penes les plus voisines du corps d'un brun-rougeâtre, frangées de blanc & relevées en forme d'éventail: le bec rouge: les pieds fauves. (*Pl. 40, fig. 1.*)

C'est la plus singulière & la plus remarquable de toutes les *Sarcelles*. Elle a le front verd; les sourcils blancs, ainsi que la gorge; les joues & le cou garnis de plumes étroites & pointues, d'un rouge-orangé. La tête est surmontée d'un magnifique pennache verd & pourpre, qui s'étend au-delà de la nuque. Le bas du cou & la poitrine sont d'un roux-pourpré ou vineux. De chaque côté, au-dessus de l'origine des ailes, sont deux bandes transversales, blanches & deux noires, placées alternativement. Les flancs sont d'un gris de noisette & agréablement ouvragés de petits lisérés noirs. L'extrémité des plumes, qui reviennent en recouvrement sur les ailes fermées, est terminée par une raie blanche, suivie d'une autre raie transversale, noire. Le dos brille d'un beau marron-pourpré. Les grandes couvertures des ailes ont du blanc en dessus & se terminent obliquement par du noir de velours, ce qui forme deux bandes transversales de ces mêmes couleurs sur le milieu de l'aile: les penes sont d'un gris-brun, bordées & terminées de blanchâtre; mais le trait le plus digne d'être observé, c'est la conformation des deux penes de l'aile les plus voisines du corps; elles portent, du côté extérieur de leur tige, de barbes d'une longueur extraordinaire, d'un beau roux-orangé, bordé de blanc & de noir & forment comme

deux éventails ou deux larges ailes de papillon relevées au-dessus du dos, ainsi que le représente la figure indiquée. Le croupion, la queue & toute la partie postérieure du corps sont d'un brun tirant au cendré. Le bec est couleur de chair-vive & les pieds fauves. La femelle a la tête, la huppe, le haut du cou, le dos, les ailes, le croupion & la queue d'un brun semblable à celui du mâle. Une tache blanche embrasse le globe de l'œil & se termine en arrière par une ligne qui fuit en serpentant vers la nuque. Le tour du bec, la gorge & le ventre offrent la même couleur. La poitrine & les flancs sont marqués de grandes taches ovales, blanchâtres dans le centre & roussâtres sur leurs bords. Les penes de l'aile sont noirâtres & jaunées de blanc. Elle n'a point de plumes relevées en éventail. Le mâle, dit on, quitte son plumage & devient parfaitement semblable à la femelle, après la saison des amours. On a porté souvent en France de *Sarcelles* vivantes de cette espèce, mais elles n'ont pas multiplié. Les Chinois en font très-grand cas & les achètent fort cher. Cet oiseau est parmi eux le symbole de la fidélité conjugale; la veille du mariage d'une jeune fille, il est d'usage que ses amies lui offrent en présent une paire de ces jolies *Sarcelles*. Sa taille excède un peu celle de la *Sarcelle commune*. *Kempher. jap. 126. tab. 10. Buff. tom. 17. p. 397. La Chine.*

XXVII^e GENRE.

FLAMMANT, *Phœnicopterus*. Linn. f. n. 230.

Corpus parvum, pedibus altissimum, albo, roseo & nigro varium.

Caput elongatum, Rostrum crassum, medio angulatum: mandibula superior sursum carinata, lateribus denticulata; inferior superiore latior, transversim sulcata. Nares tenui membranâ obductâ, lineares. Lingua cartilaginea, apice acuta, basi glandulosa.

Collum longissimum, tenue.

Alæ ad volandum idoneæ & caudæ longitudinem adequantes.

Crura in parte inferiori plumis denudata, extrâ abdomen posita. Pedes corpore postico multo longiores, palmati, tetradactyli: digiti tres antiqui breves, membranâ auti; postico soluto.

Cauda brevis, integra.

Avis serè solitaria, frigidis impatiens, hieme migratoria, nomen habet à Flammeo colore. Super paludes graditur; insectis aquaticis, piscibus eorumque ovis visitat, quæ rostro ex fundo aquarum petit, itâ contorquendo collum ut dor-

sum mandibula superioris terram attingat. Nidum struit in aquis pyramidalem, viginti circiter pollicibus altum, in apice apertum; ubi femina ova duo alba parit & quibus insidet, pedibus in utroque latere exsertis. Caro juniorum sapidissima, lingua praesertim.

Le corps petit, monté sur de très-hautes jambes & varié de blanc, de couleur de rose & de noir.

La tête allongée. Le bec épais, anguleux vers le milieu : la mandibule supérieure carenée en dessus & dentelée par les bords ; celle d'en bas plus large que celle d'en haut & sillonnée transversalement. Les narines très-étroites & couvertes d'une peau mince. La langue cartilagineuse, pointue à l'extrémité & glanduleuse à la base.

Le cou très-long & mince.

Les ailes disposées pour le vol & d'une longueur égale à celle de la queue.

Les cuisses dépourvues de plumes au-dessus du genou & posées hors de l'abdomen. Les pieds beaucoup plus longs que le derrière du corps, palmés & divisés en trois doigts ; les trois antérieurs couverts & engagés par une membrane ; celui de derrière libre.

La queue courte & entière.

C'est un oiseau presque solitaire, qui craint extraordinairement le froid & qui passe en hiver dans les climats chauds. On le nomme *Flammant* à cause de sa couleur de feu ou de flamme. Il se promène sur les marais & se nourrit d'insectes aquatiques, de poissons & du frai, qu'il va chercher au fond de l'eau, en repliant son cou de manière que la surface supérieure du bec touche la terre. Il construit dans l'eau un nid en forme de pyramide, haut d'environ vingt pouces, ouvert au sommet, où la femelle pond deux œufs blancs, qu'elle couve en reposant sur ce monticule, les jambes pendantes, de chaque côté. La chair des jeunes est fort estimée, la langue principalement.

LE FLAMMANT. 1. *P. Ruber. P. Corpore junioribus supra griseo; adultis vero ruberrimo, nigrisque maculis vario; subtus dorso concolore & immaculato: remigibus nigris: rostro basi ex rubente-flavo, apice nigro: pedibus ruberrimis.*

Dans le premier âge, le dessus du corps gris, & d'un rouge très-vif, lorsque l'oiseau a pris son entier accroissement ; le dessous de la couleur du dos, mais sans taches : les plumes de l'aile noires : le bec d'un jaune-rougâtre à la base & noir au sommet : les pieds très-rouges.

Tout est extraordinaire dans la conformation extérieure de cet oiseau. Son bec est composé de deux mandibules, qui forment un canal arrondi & droit jusques vers le milieu de leur longueur ; après quoi la mandibule supérieure fléchit tout d'un coup par une forte courbure, & de convexe qu'elle étoit, devient une lame plate : l'inférieure se plie à proportion, conservant toujours la forme d'une large gouttière ; & la mandibule supérieure, par une autre petite courbure à sa pointe, vient s'appliquer sur l'extrémité de la mandibule inférieure : les bords de toutes deux sont garnis en dedans d'une petite dentelure noire, aiguë, dont les pointes sont tournées en arrière. Ce bec est long de quatre pouces trois lignes, noir depuis sa pointe jusqu'à l'endroit où il fléchit, rouge dans le milieu & teint d'un rouge mêlé de jaune à sa base. Un cou, excessivement long & effilé, supporte la tête, qui est renflée sur le sommet, dénuée de plumes en cet endroit & couverte sur tout le reste d'un duvet ras & velouté. Son corps n'est guère plus gros que celui de l'Oie : ses jambes sont proportionnées à la longueur du cou. Un beau rouge-écarlate domine sur toute la surface du corps, mais ce fond est obscurci par quelques taches noires qu'on trouve sur le dos & par la couleur noire des plumes de l'aile. Selon Catesbi, il se passe deux ans avant que ces oiseaux aient acquis toute leur belle couleur rouge. L'aile est colorée la première & le rouge y est toujours plus vit que par-tout ailleurs. Cette couleur s'étend ensuite de l'aile sur le croupion ; puis sur le dos & la poitrine & jusques sur le cou. Le *Flammant* se nourrit de coquillages, du frai de poissons & d'insectes aquatiques. On en voit dans l'Inde qui sont entièrement privés ; ils mangent plus de nuit que de jour & trempent dans l'eau le pain qu'on leur donne. Ils sont sensibles au froid & s'approchent du feu jusqu'à se brûler les pattes. Lorsqu'une jambe est impotente, ils marchent avec l'autre en s'aidant du bec & l'appuyent à terre comme un pied ou une béquille. *Linn. f. n. 230. Buff. tom. 16. p. 292. L'Amérique méridionale.*

L. 72. E. 63, P. R. 16.

a. Il paroît qu'il y a deux variétés, peut-être même deux espèces distinctes dans le genre des *Flammants* ; ceux de l'Amérique, comme nous venons de le voir, sont d'un rouge-soncé ; & ceux de l'ancien Continent (*Pl. 42. fig. 3.*) ont les plumes scapulaires, les couvertures des ailes d'un rouge très-vif ; & le reste du plumage

d'un blanc animé d'une teinte légère couleur de rose. Dans l'un & dans l'autre, les plumes de l'aile sont entièrement noires; mais celui-ci est plus petit. *Briss. Ornith. tom. 6. p. 532. L'ancien Continent.*

* LE FLAMMANT DU CHILI. 2. *P. Chilensis. P. Corpore supra flammeo; subtus albo: vertice subscrisato: remigibus albis: rostro rubro, apice recurvo.*

Le dessus du corps couleur de feu; le dessous blanc: une espèce de huppe sur la tête: les plumes de l'aile blanches: le bec rouge & recourbé à l'extrémité.

Quelques voyageurs, qui ont eu occasion de voir cet oiseau dans son pays natal, s'accordent à dire que c'est un des plus beaux du Chili: il est remarquable par sa grandeur & par la belle couleur de feu dont brillent les plumes du dos & des ailes; cette teinte superbe est encore relevée par le blanc de neige qui règne sur le reste du corps. Sa hauteur, depuis la pointe du bec jusqu'aux ongles des pattes, est de cinq pieds; le corps seul n'a tout au plus qu'un pied de longueur. Sa tête est petite, oblongue & couronnée d'une espèce de huppe. Les yeux sont petits, mais vifs; le bec dentelé, un peu crochu vers la pointe, long d'environ cinq pouces & couvert d'une pellicule rougeâtre. La queue est courte, arrondie; les ailes sont analogues au volume du corps. On prétend, dit M. l'abbé Molina, que ces oiseaux sont gris dans leur jeunesse; mais j'en ai vu de grands & de petits, & je puis attester que leur couleur est la même dans tous les âges: on dit même qu'il y a un de ces oiseaux qui fait fentinelle lorsque les autres mangent, c'est une particularité sur laquelle je n'ai point de renseignements positifs; il est cependant vrai qu'ils sont farouches & qu'on ne peut les approcher qu'avec beaucoup de peine. Ils construisent leur nid & couvent de la même manière que le précédent. Ils ne fréquentent que les eaux douces. Les Araucques sont beaucoup de cas de cet oiseau: ils se servent de ses plumes pour orner leurs casques & le bour de leurs lances. *Hist. du Chili par M. l'abbé Molina, p. 214. Le Chili.*

XXIX^e GENRE.

COUREUR, *Corrira. Briss. Ornith. tom. 6. p. 542.*

Corpus subovatum, pedibus altum, albo & ferrugineo mixtum.

Caput rotundum. Rostrum breve, edentulum, rectum: maxilla subaqualis. Nares oblongae, ad basim rostri posita.

Collum breve.

Alae ad volandum idoneae, caudae breviores: Femora circa corpus medium & extra abdomen posita. Pedes natatorii, corpore postico multo longiores, tetradactyli: digiti tres anteriores membranâ integrâ juncti, postico libero.

Cauda integra.

De ave hac, nobis nondum inspectâ, plura non habemus quae adjiciamus.

Le corps un peu ovale, monté sur de grandes jambes & varié de blanc & de ferrugineux.

La tête ronde. Le bec court, sans dentelures & droit: les mâchoires presque égales. Les narines longues & posées à la base du bec.

Le cou court.

Les ailes propres pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses posées au milieu du corps & hors de l'abdomen. Les pieds palmés, beaucoup plus longs que le derrière du corps & divisés en quatre doigts: les trois antérieurs réunis par une membrane entière; celui de derrière libre.

La queue entière.

Nous n'avons point vu cet oiseau & n'avons rien de positif sur ses mœurs ni sur ses habitudes. LE COUREUR. 1. *C. Italica. C. Corpore supra ferrugineo; subtus albo: gula & pectore albis: remigibus dorso concoloribus: retricibus duabus intermediis albis, apice nigris: rostro flavo, apice nigro.*

Le dessus du corps d'une couleur ferrugineuse; le dessous blanc: la gorge & la poitrine blanches: les plumes de l'aile de la même couleur que les plumes du dos: les deux rectrices intermédiaires blanches & terminées de noir: le bec jaune & noir à la pointe. (*Pl. 47, fig. 4.*)

Cet oiseau, qui n'est connu que par l'indication d'Aldrovande, n'est pas si gros que l'Avocette; il a aussi le bec & les jambes beaucoup moins longues. Ses yeux sont environnés d'un cercle blanc, qui est lui-même entouré d'un autre cercle rouge-bai. La tête, le haut du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures de l'aile & de la queue sont d'une couleur ferrugineuse: la gorge, la poitrine, le ventre & les côtés sont blancs. Toutes les plumes de l'aile ont la même couleur que les plumes du dos; les deux intermédiaires de la queue sont blanches & terminées

de noir. Le bec, jaune dans toute son étendue, est noir à la pointe; il est court & ne s'ouvre pas beaucoup. Aldrovande ajoute que cet oiseau court avec beaucoup de vitesse sur les rivages & qu'il n'est pas rare en Italie. Il est étonnant qu'habitait un pays si voisin du nôtre, il soit encore si peu connu. *Aldrovand. av. com. III. p. 288. Willughby, Ornith. p. 240. Buff. tom. 16, p. 288. L'Italie.*

XX^e. GENRE.

AVOCETTE, *Recurvirostra*. Linn. f. n. 256.

Corpus ovatum, pedibus altum, albo & nigro maculatum.

Caput rotundum. Rostrum longissimum, tenue, sursum arcuatum, apice membranaceum: mandibula superior inferiore paulò longior. Nares anguste, pervia. Lingua brevis, integra.

Collum longum.

Ala ad volandum apta & cauda longitudinem adequantes.

Femora circa corpus medium posita, longissima & basi plumis denudata. Pedes longissimi, palmati, tetradactyli: digiti tres anteriores membranà denticulatà aucti; postico brevissimo, alitissimè inserto.

Cauda brevis, integra.

Aves maritima, in insula Oelandia littoribus vere non infrequentes; hieme Italian usque petere asserunt auctores.

Le corps ovale, monté sur de hautes jambes & taché de blanc & de noir.

La tête noire. Le bec très-long, mince, courbé en arc, relevé en haut & membraneux à la pointe: la mandibule supérieure un peu plus allongée que celle d'en-bas. Les narines étroites, ouvertes. La langue courte, entière.

Le cou long.

Les ailes disposées pour le vol & d'une longueur égale à celle de la queue.

Les cuisses très-longues, situées au milieu du corps & dépourvues de plumes au-dessus du genou. Les pieds très-longs, palmés & divisés en quatre doigts; les trois antérieurs garnis d'une membrane dentelée; celui de derrière fort court & posé très-haut.

La queue courte, entière.

L'Avocette est un oiseau de mer, qu'on trouve fréquemment au printemps sur les rivages de l'île d'Oeland: on assure qu'en hiver, elle se transporte jusqu'en Italie.

L'AVOCETTE. 1. *R. Avocetta*. *R. Corpore supra albo & nigro vario; subtus niveo: vertice & collo superiore nigris: remigibus prioribus nigris; secundariis albis: rostro nigro: pedibus caruleis.*

Le dessus du corps varié de blanc & de noir; le dessous d'un blanc de neige: le sommet de la tête & le haut du cou noirs: les premières penes noires; les moyennes blanches: le bec noir: les pieds blancs. (*Pl. 41, fig. 4.*)

L'Avocette est du nombre des trois familles qui forment comme un groupe isolé parmi les oiseaux palmipèdes. Elle a les jambes longues de sept à huit pouces, nues au-dessus du genou; & cette disproportion, qui suffiroit presque seule pour distinguer les espèces de ce genre, est accompagnée d'un caractère encore plus frappant par sa singularité, c'est le renversement du bec; sa courbure, tournée en haut, présente un arc de cercle relevé, dont le centre est au dessus de la tête. Ce bec est noir, long de trois pouces cinq lignes, d'une substance tendre & presque membraneuse à la pointe; il est mince, foible, grêle, comprimé horizontalement, incapable d'aucune défense & d'aucun effort. La partie supérieure de la tête est noire; & cette couleur s'étend sur la partie supérieure du cou jusques vers la moitié de sa longueur: les joues, la gorge, le reste du cou & tout le corps sont d'un beau blanc; il y a cependant sur le dos deux bandes noires, qui partent des épaules, s'étendent dans une direction oblique jusques vers le milieu du dos, sans se réunir, & se prolongent ensuite en droite ligne vers le croupion, en passant par dessus les plumes scapulaires. On remarque d'abord sur l'aile une bande noire, oblique, qui passe sur les petites couvertures; & ensuite une autre bande blanche, parallèle à celle-là. La première penne est entièrement blanche; celles qui avoisinent le corps sont plus ou moins variées de brun & de blanchâtre: celles de la queue ne montrent que du blanc. Il y a peu de différence extérieure entre le mâle & la femelle; il paroît seulement que la taille de celle-ci est généralement un peu plus petite. On croit que dans le premier âge, cet oiseau est gris & que le noir ne se manifeste que lorsqu'il est adulte. Il est difficile d'imaginer comment l'Avocette se nourrit à l'aide d'un instrument, avec lequel elle ne peut ni bequeter, ni saisir, mais tout au plus fonder le limon le plus mou; aussi se borne-t-elle à chercher dans l'écume des flots le frais d'œuf

poissons; qui est le fond principal de sa nourriture. On la voit couir, à la faveur de ses hautes jambes, sur des fonds couverts de cinq ou six pouces d'eau; & pour parcourir les eaux les plus profondes, elle se met à la nage. Dans tous ses mouvemens, elle montre beaucoup d'inconstance & de vivacité. Aux approches de l'hiver, elle voyage vers le Midi; & retourne au printemps dans le Nord, où elle fait sa nichée. M. Salerne dit qu'elle est fort commune sur les côtes du bas Poitou; que dans la saison des nids, les payfans prennent les œufs par milliers pour les manger; & que quand on la fait lever de dessus sa couvée, elle contrefait l'estropiée autant & plus que tout autre oiseau. *Linn. f. m. 256. Salern. Ornith. p. 360. Buff. tom. 16, p. 279. L'Europe.*

L. 20 $\frac{1}{2}$. E. 32 $\frac{1}{2}$. P. 29. R. 12.

* L'AVOCETTE D'AMÉRIQUE. 2. *R. Americana. R. Corpore suprà albo & nigro vario; subtùs albidò: vertice & collo superiore subcinerascensibus, nigro transversim striatis: gutture & collo inferiore sulfurvis: remigibus prioribus nigris; secundariis albis: rostro nigro: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps varié de blanc & de noir; le dessous blanchâtre: le sommet de la tête & le haut du cou tirant au cendré, avec de lignes

noires, vermiculaires; les moyennes blanches: la gorge & le bas du cou d'un fauve-pâle: les premières penes de l'aile noires; les moyennes blanches: le bec noir: les pieds obscurs. (*Pl. 42, fig. 1^e.*)

Celle-ci surpasse la précédente en longueur, en grosseur, & se distingue encore par l'ordre des couleurs. Elle a le front & la nuque blanchâtres; le sommet de la tête & le haut du cou un peu cendrés; la gorge & le bas du cou d'un fauve-pâle, ondé transversalement de noir. Une large bande noire part du pli de l'aile, passe sur les petites couvertures & s'étend un peu obliquement sur le dos; ensuite vient une zone blanche qui suit la même direction; au-dessous paroît encore une autre bande noire, parallèle aux deux premières: enfin les premières penes sont noires; & les suivantes entièrement blanches ou variées de blanc & de brun. Les jambes ont plus de huit pouces de hauteur. Le bec est conformé comme celui de l'Avocette qu'on trouve dans nos climats. Sa hauteur totale, depuis le sommet de la tête jusqu'à terre, est de quatorze pouces. On la trouve dans l'Amérique septentrionale & dans la nouvelle Hollande. *Arch. Zool. 2, p. 502, n. 421, tab. 21. Lath. Syn. III. 1, p. 295, tab. 92. L'Amérique.*

SIXIÈME CLASSE.

Oiseaux qui ont trois doigts par devant & un par derrière, avec une petite membrane lâche aux angles formés par les doigts antérieurs.

XXXI^e. GENRE.

DRONTE. *Didus. Linn. f. n. 267.*

Corpus compactum, ferè cubicum, lanugine & pennis subcæruleis aut nigricantibus vestitum.

Caput crassum, posticè rotundatum. Rostrum validum, medio coarctatum, transversim sulcatum; mandibule inæquales, apice reflexæ; superior inferiore longior. Facies ultrà oculos nuda. Naræ obliquæ, in medio rostri posite.

Collum longum, robustum.

Ala breves & ad volandum inepta.

Femora extrà abdomen posita, parte inferiori plamis teâta. Pedes validi, breves, squamati,

tetradactyli: digiti tres anteriores basi membranalâ conjuncti; postico libero.

Cauda ferè nulla.

De avibus istis vix aliquid certi habemus; Francia & Borbonia insularum incole nidum in locis abditis ex sicco gramine aut ex palmarum foliis struant, octodecim circiter pollicibus altum; ubi sæmina ovum parit unicum, album, Anserino majus. Mas & sæmina, indissolubili sædere jancti, pullos sollicitè fovent & ab hostibus defendunt.

Le corps ramassé, presque cubique, garni de duvet & revêtu de plumes bleuâtres, on tirent sur le noir.

La tête grosse, arrondie par derrière. Le bec

fort, rétréci vers le milieu de sa longueur & sillonné transversalement : les mandibules inégales & recourbées par le bout ; celle d'en haut plus allongée. La face nue jusqu'au-delà des yeux. Les narines obliques & situées vers le milieu du bec.

Le cou long & épais.

Les ailes courtes & insuffisantes pour le vol.

Les cuisses hors de l'abdomen & garnies de plumes à la partie inférieure. Les pieds forts, revêtus d'écaillés & divisés en quatre doigts ; les trois antérieurs réunis à la base par une petite membrane ; celui de derrière libre.

La queue presque nulle.

Nous avons peu de connoissances positives sur l'histoire de ces oiseaux ; ils habitent les îles de France & de Bourbon & construisent dans les lieux écartés, avec d'herbes sèches ou de feuilles de palmiers, un nid élevé d'environ dix-huit pouces, où la femelle va pondre un seul œuf blanc, plus gros que ceux des *Oies*. Le mâle & la femelle, qui sont unis par des liens indissolubles, élèvent leurs petits avec beaucoup de soin & les défendent avec intrépidité contre leurs ennemis.

LE DRONTE. 1. D. Ineptus. D. Corpore supra & subius ex carulescente cinereo : liturâ nigra faciêm ambiens : alis nigro & flavicante variis : rectricibus ex albicante-luteo, reflexis : rostro basi carulescente, apice sordidè luteo : pedibus flavis.

Le dessus & le dessous du corps d'un bleuâtre-cendré : une bandelette noire autour de la face : les ailes variées de noir & de jaunâtre : les rectrices d'un jaune-blanchâtre & recourbées : le bec bleuâtre à la base, d'un jaunâtre à l'extrémité : les pieds jaunes. (*Pl. 48, fig. 1^e.*)

Pour avoir une idée de la conformation de cet oiseau, il faut, suivant les expressions de M. de Buffon, se représenter un corps massif & presque cubique, à peine soutenu sur deux piliers fort gros & très-courts & surmonté d'une tête si extraordinaire, qu'on la prendroit pour la fantaisie d'un Peintre de grottesques. Cette tête, portée sur un cou renforcé & goîtreux, consiste presque toute entière dans un bec énorme, ou font deux gros yeux noirs, environnés d'un iris blanc & dont l'ouverture des mandibules se prolonge au-delà des yeux. Ces deux mandibules, concaves dans le milieu de leur longueur, renflées par les deux bouts & recourbées à la pointe en sens contraire, ressem-

blent à deux cueillers pointues, qui s'appliquent l'une à l'autre, la convexité en dehors : De tout cela, il résulte une physionomie stupide & vorace ; & qui, pour comble de difformité, est accompagnée d'un bord de plumes noires, lequel, suivant le contour de la base du bec, s'avance en pointe sur le front ; puis s'arrondit autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le surnom de *Cygne encapuchonné*. Tout son plumage est d'un bleuâtre-cendré, plus rembruni sur la tête & vers la partie postérieure du corps : il y a un grand plastron grisâtre sur la poitrine. Une rousse de plumes, variées de noir & de jaunâtre, tient lieu d'ailes ; & cinq rectrices, à barbes défunies, recourbées vers l'anus & d'un jaunâtre-sale, figurent une espèce de queue. Le bec est bleu à la base & teint de jaunâtre à l'extrémité : Les pieds sont divisés en quatre doigts jaunâtres & armés d'ongles noirs. Cette espèce, que les premiers navigateurs rencontrèrent aux îles de France & de Bourbon, est aujourd'hui peu commune. Ils l'appellèrent *Walgh-vogel*, oiseau de dégoût, autant à cause de la figure rebutante, que du mauvais goût de sa chair. Il est plus gros que le *Cygne* & le *Dindon*. *Buff. tom. 2, p. 329. Lath. Syn. III. 1. p. 1, tab. 70. Les îles de France & de Bourbon.*

L. 36. E. P. R. 5-8.

LE SOLITAIRE. 2. D. Solitarius. D. Corpore ex griseo & fusco vario : alulis tubere rotundo terminatis : fasciculo utrinque pennarum albo, in pectore femina : pedibus tetradactylis.

Le corps varié de gris & de brun : les ailerons terminés par une espèce de mammelon arrondi : une petite touffe de plumes blanches, de part & d'autre, sur la poitrine de la femelle : les pieds divisés en quatre doigts.

Nous n'avons pas encore de détails bien précis sur l'organisation ni sur l'histoire de cet oiseau ; il est cependant important de recueillir ce qu'on en a dit jusqu'ici, afin qu'on soit à portée d'en donner un jour une connoissance plus distincte & plus précise. Le mâle est un très-gros oiseau, qui pèse jusqu'à quarante-cinq livres. Il a beaucoup de rapports avec le *Dindon* ; & il en auroit même les pieds & le bec, si ses jambes n'étoient pas plus élevées & le bec plus crochu : son cou est aussi plus long proportionnellement : l'œil est noir & vif ; la tête sans crête ni huppe ; le corps varié de gris & de brun & presque dépourvu de queue. Le derrière, qui est arrondi à-peu-près comme la

croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes, qu'on appelle couvertures. Il ne peut se servir de ses ailes pour voler, mais elles ne leur sont pas inutiles à d'autres égards : l'os de l'aïleron se renfle à son extrémité en une espèce de bouton sphérique, qui se cache dans les plumes & lui sert à deux usages ; premièrement pour se défendre comme il fait aussi avec le bec ; en second lieu, pour faire une espèce de battement en pirouettant vingt ou trente fois du même côté dans l'espace de quatre ou cinq minutes ; c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa femelle, avec un bruit qui a du rapport avec celui d'une creffrelle & qui s'entend de deux cents pas. La femelle diffère du mâle par ses couleurs ; c'est le brun & tantôt le jaune-blond qui domine sur son plumage : elle a au-dessus du bec comme un bandeau de veuve : les plumes se renflent, des deux côtés de la poitrine, en deux touffes blanches, qui représentent imparfaitement le sein d'une femme. Les plumes des cuisses s'arrondissent par le bout en forme de coquilles, ce qui fait un fort bon effet ; & comme si ces femelles sentoient leurs avantages, elles ont grand soin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec & de l'ajuster presque continuellement, en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre. Elles ont, suivant Leguat, l'air noble & gracieux tout ensemble ; & ce voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie. On trouve rarement ces oiseaux en troupes, quoique l'espèce soit assez nombreuse ; quelques-uns disent même qu'on n'en voit guère deux ensemble. Ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte : ils construisent leur nid de feuilles de palmiers, amoncelées à la hauteur d'un pied & demi : la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros que ceux de l'Oie, & le mâle partage avec elle la fonction de couvrir. L'œuf ne vient à éclore qu'au bout de sept semaines ; & le petit n'est en état de pourvoir à ses besoins que plusieurs mois après. Lorsque l'éducation du jeune Solitaire est finie, le père & la mère demeurent toujours unis & fidèles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espèce. Telle est la notice que quelques Voyageurs ont donnée des mœurs du Solitaire ; nous invitons les Naturalistes qui se trouveront à portée d'observer cet oiseau de plus près, de rectifier ce qu'il peut y avoir de défectueux dans cette description & d'en donner une connoissance plus complete & plus pré-

cise. Leguat, voy. en deux îles désertes des Indes orientales, tom. I, p. 98-102. Carré, Hist. gén. des Voyages, tom. IX, p. 3. Buff. tom. II, p. 336. L'isle Rodrigue & l'isle Bourbon.
* L'OISEAU DE NAZARETH, 3. D. Nazarenus. D. Corpore lanagine nigra potiusquam pennis vestito : alis plumosis, nigris : uropygii pennis erectis, crispatis : rostro ingenti : pedibus longis, squamatis.

Le corps couvert plutôt d'un duvet noir que de plumes : les ailes garnies de véritables plumes noires ; celles du croupion redressées & frisées : le bec gros : les pieds alongés & couverts d'écaïlles.

L'Oiseau de Nazareth, appelé sans doute ainsi par corruption, peut avoir été trouvé dans l'isle de Nazare, située sous le 17^e degré de latitude-sud, a été observé par François Cauche dans l'isle Maurice. Il est plus gros qu'un Cygne : au lieu de plumes, il a tout le corps couvert d'un duvet noir ; & cependant il n'est pas absolument sans plumes, car il en a de noires aux ailes & de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue. Il a de plus le bec gros, recourbé un peu par dessous ; les pieds hauts, couverts d'écaïlles & divisés en trois doigts suivant les uns, & en quatre selon quelques autres. Il a le cri de l'Oison. La femelle pond, dit-on, à terre dans les forêts, sur de petits tas d'herbes & de feuilles qu'elle a formés. Chaque ponte n'est que d'un seul œuf blanc & gros comme un pain d'un sou. *Descript. de Madagascar, par Fr. Cauche, pag. 13 & suiv. Buff. tom. 2, p. 345. L'isle de France.*

XXXII^e GENRE.

DINDON, *Meleagris*. Linn. f. n. 268.

Corpus subovatum, crassum, nigrum, sepe album aut albo & fulvo varium.

Caput papillis spongiosis teclum & appendiculâ carnosâ, in fronte conspicuum. Rostrum breve, robustum, conico-incurva : mandibula superior fornicata supra inferiorem, incurva. Palea una, membranacea, longitudinalis, sub gutture pendula. Nares ovata. Lingua carnosâ, integra.

Collum longum. Maris pectus barbatum.

Ala vix ad volandum idonea, cauda breviores.

Femora extrâ abdomen posita, in parte inferiori plumosa. Pedes cursorii, regulati squamis exagonis, tetradactyli : digiti tres antici, basi membranulâ laxâ juncti ; postico soluto.

Cauda lata, expansilis, 18 rectricibus instructa.

Fera avis habitat gregaria in Americâ, præsertim septentrionali; interdum in sylvis glandibus viçitât; noctû in paludum altissimis arboribus quiescit. Domestica ira tenax, coloris rubri impatient, fame & pluvîa facile ladenda. Mas exsultat sanguineâ facie, relaxatâ frontis carunculâ, inflato pectore, expansâ caudâ; femina autem, ineunte vere, ova parit numerosa, alba, maculis rubescentibus aut flavis varia; pullis cibum demonstrat. Caro sapidissima.

Le corps un peu ovale, épais, noir, quelquefois blanc ou varié de blanc & de roux.

La tête couverte de mammelons spongieux & d'une caroncule charnue, située sur le front. Le bec court, robuste & en cône recourbé : la mandibule supérieure disposée en voûte & recourbée au-dessus de l'inférieure. Un appendice membraneux & pendant, disposé longitudinalement au dessous du bec. Les narines ovales. La langue charnue & entière.

Le cou allongé. Un faisceau de poils sur la poitrine du mâle.

Les ailes à peine propres pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses placées hors de l'abdomen & garnies de plumes à la partie inférieure. Les pieds disposés pour la course, revêtus d'écaillés, en tables exagones & divisés en quatre doigts : les trois antérieurs réunis à la base par une petite membrane lâche; celui de derrière libre.

La queue large, susceptible d'extension & composée de 18 rectrices.

Le *Dindon* sauvage se trouve en troupes dans l'Amérique, principalement vers la partie septentrionale; pendant le jour, il se tient dans les bois & se nourrit de gland; la nuit, il se perche sur les arbres les plus élevés des marécages. Celui qu'on nourrit en domesticité est colére & vindicatif; il a une répugnance invincible pour la couleur rouge & tombe malade aussi-tôt qu'il souffre la faim ou qu'il est exposé à la pluie. Quand le mâle est agité, les caroncules de la tête se colorent d'un rouge-sanguin; l'appendice situé au dessus du bec se relâche; sa poitrine se renfle & les plumes de la queue se redressent en éventail. Au commencement du printemps, la femelle pond un grand nombre d'œufs blancs, tachetés de rougeâtre ou de jaune; elle indique à ses petits leur nourriture. La chair de cet oiseau est fort estimée.

LE DINDON SAUVAGE. I. M. Gallo-payo, M.

Corpore suprâ & subtis nigro, nitore vario : capite & collo superiore cute subnudâ, carulescente, papilloso, pilosâ : carunculâ frontali & gulari : fasciculo setarum collo inferiore affixo : rostro fusco : pedibus calcaratis, nigricantibus.

Le dessus & le dessous du corps noirs, avec de reflets de diverses couleurs : la tête & le haut du cou couverts d'une peau presque nue, bleuâtre, chargée de mammelons & semée de poils : une caroncule sur le bec & une autre sur le menton : un bouquet de soies sur la partie inférieure du cou : le bec brun : les pieds armés d'un éperon & noirâtres.

L'état de domesticité a dénaturé considérablement la livrée du *Dindon* : pour connoître ses couleurs primitives, il faut examiner le plumage de ceux qui vivent en liberté. L'influence de l'homme s'étend sur tout ce qui l'environne; elle porte l'empreinte de ses goûts & de son caractère : la nature est presque toujours constante & uniforme. Examinons donc la conformation extérieure du *Dindon* sauvage, nous connoîtrons par là les dégradations qu'il a essayées depuis qu'il habite parmi nous. Il est plus grand que celui de nos basses cours; on en trouve qui pèsent jusqu'à soixante livres. Sa tête, qui est fort petite à proportion du corps, manque de la stature ordinaire aux oiseaux; car elle est presque entièrement dénuée de plumes & seulement recouverte, ainsi qu'une partie du cou, d'une peau bleuâtre, chargée de mammelons rouges dans la partie antérieure du cou, & de mammelons blanchâtres sur la partie postérieure de la tête, avec quelques petits poils noirs, clair-semés entre les mammelons, & de petites plumes plus rares au haut du cou & qui deviennent plus fréquentes dans la partie inférieure. Sur la base du bec supérieur, s'élève une caroncule charnue, de forme conique & sillonnée par de rides transversales, assez profondes. Cet appendice n'a guère plus d'un pouce de hauteur dans son état de contraction, c'est-à-dire, lorsque le *Dindon* n'éprouve aucune agitation extérieure; mais si quelque objet se présente inopinément, sur-tout dans la saison des amours, cet oiseau se rengorge tout-à-coup avec fierté; sa tête & son cou se gonflent; la caroncule conique du front se déploie, s'allonge & descend deux ou trois pouces plus bas que le bec, qu'elle recouvre entièrement. Toutes ces parties se colorent d'un rouge plus vif : en même-tems les plumes du cou & du dos se hérissent & la queue se relève en éventail, tandis que les ailes s'abaissent en

se déploient jusqu'à traîner par terre. Dans cette attitude, il va piaffant autour de sa femelle, accompagnant son action d'un bruit sourd que produit l'air de sa poitrine s'échappant par le bec & qui est suivi d'un long bourdonnement. Alors sa démarche est grave; & s'accélérait seulement dans le moment où il fait entendre le bruit sourd dont je viens de parler, il interrompt de tems en tems cette manœuvre pour jeter un autre cri plus perçant, *glou, glou, glou, glou*, dont les derniers sons sont plus précipités. De la base du bec descend sur le cou, jusqu'à environ le tiers de sa longueur, une espèce de barbillon charnu, rouge & flottant, qui paroît simple aux yeux, quoiqu'il soit en effet composé d'une double membrane. Le caractère le plus remarquable dans la conformation du *Dindon*, consiste en un bouquet de crins durs, noirs & longs d'environ huit pouces; lequel sort de la partie inférieure du cou, au mâle adulte, dans la seconde ou troisième année de son âge. Le fond de la couleur est noir & changeant tantôt en vert, tantôt en pourpre, tantôt en cuivre de rosette. Les grandes couvertures de l'aile sont d'un brun-éclatant; les plumes d'un verd-doré à la base, noires vers le bout & terminées de blanc; celles de la queue sont ondées de noir & de blanc. Les pieds sont noirâtres, ainsi que le bec & garnis d'un éperon court & obtus. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle n'a point d'ergot: sa caroncule est beaucoup plus petite, plus courte; les mammelons de la tête sont d'une couleur plus terne. On trouve les *Dindons* par troupes dans les bois de l'Amérique; ils se nourrissent de glands & d'autres fruits, & se perchent le soir sur les arbres les plus élevés. Vers les premiers jours du printemps, la femelle pond deux œufs blancs, marbrés de taches jaunes ou rougeâtres. C'est un oiseau très-stupide; lorsqu'on en fait tomber quelqu'un d'un coup d'arme à feu, les autres restent toujours perchés & pas un ne s'envole. Leur chair, quoique bonne, est plus dure & moins agréable que celle des *Dindons domestiques*. Linn. f. n. *Philos. Transf. vol. 72. p. 67. L'Amérique.*

L... E... P. 28. R. 18.

a. *Le Dindon domestique* (Pl. 83, fig. 4.) présente beaucoup de différences dans les couleurs de son plumage: il y en a de blancs; d'autres variés de noir & de blanc; d'autres chamarrés de blanc & d'un jaune-rouffâtre; & d'autres enfin sont teints d'un gris-uniforme; ce sont les plus rares de tous: mais le plus grand nombre

a le plumage tirant sur le noir avec un peu de blanc à l'extrémité des plumes: celles qui couvrent le dos & le dessus des ailes sont carrées par le bout: parmi celles du croupion & celles de la poitrine, il y en a quelques-unes de couleur changeante avec divers reflets, selon les différentes incidences de la lumière: & plus ils vieillissent, plus leurs couleurs paroissent être variables & avoir de reflets différens. Bien de gens croient que les *Dindons blancs* sont les plus robustes; & c'est par cette raison que dans quelques provinces on les élève de préférence. Ces oiseaux sont originaires du Mexique ou du Yacathan; l'Espagne posséda les premiers qui arrivèrent en Europe; de-là ils passèrent en Angleterre en 1525, sous le règne de Henri VIII; le premier qui parut en France fut servi au festin des nocés de Charles IX en 1570: celui, qu'on voit représenté sur la planche que nous venons d'indiquer, a été dessiné au moment où il faisoit la roue. *Buff. tom. 3. p. 187 & suiv. L'Europe.*

L. 40. E. 53. P. 28. R. 18.

b. *Le Dindon huppé* n'est qu'une variété du *Dindon domestique*. Sa huppe est tantôt noire, tantôt blanche. Celui qui a été décrit par Albin avoit le dos d'un brun-foncé; la poitrine, le ventre, les cuisses & la queue blanches, ainsi que les plumes qui fournissent son aigrette; & les pieds couleur de chair. Du reste, il ressembloit exactement à nos *Dindons* par sa taille, par la chair spongieuse & glanduleuse, qui recouroit la tête & la partie supérieure du cou; & par le bouquet de crins durs posé à la base du cou; par les éperons courts qu'il avoit à chaque pied & par son antipathie singulière pour le rouge. *Albin, tom. 11. p. 23. pl. 53.*

X X X I I e. G E N R E.

PENELOPE, *Penelope. Merrem. Beytr. 2. p. 42.*

Corpus ovatum, oblongum, crassum, fuscum, ocellis & maculis albis quandòque insignium.

Caput plumosum, modò leve, modò cristatum aut carunculatum. Rostrum basi nudum, breve & conico-incurvum. Area oculorum & gula nuda. Nares ovate, in medio ferè rostri posita.

Collum longum.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ multò longiores.

Femora extrâ abdomen posita, in parte inferiori plumosa. Pedes cursorii, regulati, pterisque calcarati, tetradactyli: digiti tres anteriores

membranulâ laxâ basi conjuncti; postico libero.
Cauda longa, integra, rectricibus duodecim instructa.

Brasilia & Guiana præsertim incolæ, aves iste in sylvis paulisper à mare remotis hospitantur; noctu in altis arboribus quiescunt, quorum fructibus manè & vesperè enutriuntur; ingrato clamore vociferantur & ob carnem sapidam facillè cicurantur. Bis in anno semina, nidum fruit in infimis arborum truncis, ubi ova tria aut quatuor parit.

Le corps ovale, allongé, épais, brun & quelquefois semé de taches cillées ou d'autres taches blanches.

La tête revêtue de plumes, tantôt nue, tantôt ornée d'une huppe ou de deux espèces de cornes. Le bec nud à la base, court & en cône-recourbé. Le tour des yeux & la gorge dépourvus de plumes. Les narines ovales & posées presque vers le milieu du bec.

Le cou allongé.

Les ailes propres pour le vol & beaucoup plus longues que la queue.

Les cuisses hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la partie inférieure. Les pieds disposés pour la course, revêtus de grandes écailles, armés d'un éperon dans quelques espèces & divisés en quatre doigts : les trois antérieurs réunis à la base par une petite membrane lâche ; celui de derrière libre.

La queue longue, entière & composée de deux rectrices.

Ces oiseaux, originaires du Brésil & de la Guiane, se tiennent dans les bois peu éloignés de la mer ; la nuit, ils se perchent sur de grands arbres, dont le fruit leur sert de nourriture, matin & soir ; ils font entendre un cri désagréable & on les apprivoise facilement à cause de l'excellence de leur chair. Deux fois tous les ans, la femelle construit son nid sur les bas troncs des arbres, où elle dépose trois ou quatre œufs.

LE NAPAUL. 1. *P. Satyra. P. Corpore suprâ & subtis fusco-rufescente, ocellis albis-nigro, circumdatiâ consperso; cornibus in capite binis, caruleis; membranâ duplici sub gutture, pendulâ; rostro fusco; pedibus albidis.*

Le dessus & le dessous du corps d'un brun-roussâtre, parsemés de taches en forme d'yeux, entourées d'un cercle noir : deux cornes bleues sur la tête : deux membranes pendantes sur la gorge : le bec brun : les pieds blanchâtres. (*Pl. 84, fig. 1^o.*)

Cet oiseau rare, dont M. Edwards a le premier donné la figure & la description, est sur-

tout remarquable par deux cornes plantées derrière l'orbite des yeux : ces cornes sont de couleur bleue, de forme cylindrique, obtuses à leur extrémité, couchées en arrière & d'une substance analogue à de la chair calleuse. La partie antérieure de la tête, le tour des yeux & les joues font garnies de petites plumes noires qui ressemblent à des poils : au-dessous de cet espace & à la base du bec inférieur, prend naissance une espèce de gorgierette, formée d'une membrane qui tombe & flotte librement sur la gorge & sur la partie supérieure du cou. Cette gorgierette est d'un très-beau bleu latéralement & marquée de taches orangées ; elle est nue en dessus & garnie en dessous de petites plumes noires, ainsi que la partie du cou qu'elle recouvre. Sur le milieu de cette membrane, il y en a une autre qui lui est réunie dans toute sa longueur ; elle est noirâtre, semée de quelques poils de la même couleur & sillonnée par des rides plus ou moins profondes ; en sorte qu'elle paroît capable d'extension dans l'animal vivant. Le sommet de la tête est rouge ; la partie antérieure du corps rougeâtre & la partie postérieure plus rembrunie. On voit sur toute la surface du corps, y compris la queue & les ailes, de taches blanches, entourées de noir & disposées les unes à côté des autres avec assez de régularité : ces taches sont rondes du côté de la tête & du cou ; & oblongues en forme de larmes par derrière ; celles-ci sont tournées de manière que la pointe regarde la tête. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures de l'aile sont de plus marquées de petites lignes transversales, brunes. Les cuisses présentent aussi une multitude de ces petites hachures sur un fond brun-roussâtre. Les ailes ne dépassent guère l'origine de la queue, d'où l'on peut conclure que le Napaül est lourd & pesant. Il a un éperon à chaque pied. Les mœurs & les dimensions de cet oiseau ne nous sont point encore connues ; il paroît cependant, d'après la description de M. Edwards, que sa taille est moindre que celle du *Dindon*, mais plus grande que celle de la *Poule*. Edwards, *Av. tab. 116. Briss. Ornith. tom. 6. Suppl. p. 14. n. 17. sous le nom de Faisan cornu. Le Bengale.* }
 LE DINDON DU BRÉSIL. 2. *P. Cristata. P. Corpore suprâ & subtis nigricante, nitore æneo; cristâ erectâ in vertice; areâ oculorum nudâ, violacæâ; membranâ sub gutture rubrâ, pilosâ; collo & pectore albo-maculatis; rostro nigro; pedibus coccineis.*

Le dessus & le dessous du corps noirâtres, avec des reflets couleur de cuivre : une huppe redressée sur le sommet de la tête : une peau nue & violette autour des yeux : une membrane rouge & semée de poils sous le menton : le cou & la poitrine marqués de taches blanches : le bec noir : les pieds d'un rouge éclatant. (*Pl. 84, fig. 2.*)

Nous avons conservé à cet oiseau la dénomination impropre, qu'on lui a donné, pour éviter les inconveniens qui résulteroient d'un nouvel ordre de nomenclature : il ne présente en effet que de rapports très-éloignés avec le *Dindon sauvage* ou *domestique*. Sa grosseur égale à-peu-près celle de la *Poule*. Il a la tête petite à proportion du corps ; le bec noir & long d'environ deux pouces ; l'iris d'un orangé-pâle ; les narines longues ; & les côtés de la tête couverts d'une peau noire ou violette, dé garnie de plumes ; elle embrasse dans son contour l'orbite des yeux. Il n'a point de caroncule sur le front ; mais le sommet de la tête est garni de plumes noires, assez longues, que l'oiseau peut redresser en forme de huppe. Sur quelques individus, cette huppe est presque insensible ; on croit que ce sont les femelles. Au premier coup-d'œil, tout le corps paroît revêtu de plumes noires, mêlées d'un peu de brun ; mais lorsqu'on y regarde de plus près, on s'apperçoit que le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue jettent des reflets couleur de cuivre. Les couvertures de l'aile sont lustrées de verd & de violet ; & les penes brillent de pourpre. La partie inférieure du cou, la poitrine & le ventre offrent de taches blanches, oblongues, disposées avec symmétrie. Les cuisses, les couvertures inférieures de la queue & les rectrices sont mélangées de noir & d'un peu de brun. Cet oiseau est fort recherché à cause de la délicatesse de sa chair. Les Brésiliens en nourrissent beaucoup dans l'état de domesticité ; ils s'approprioient facilement : *jacu* est leur cri ordinaire ; il se fait entendre d'assez loin. *Edwards, av. tab. 13. Will. Ornith. p. 118. tab. 28. Le Brésil.*

L. 32. E.. P.. R..

L'YACOU. 3. *P. Leucolophos. P. Corpore suprà fusco ; subtus albidis maculis vario : cristâ in vertice acuminatâ : areâ oculorum nudâ & carunculâ sub gutture carulescentibus : vittâ alhâ, longitudinali, in collo : rostro nigro ; pedibus rubris.*

Le dessus du corps brun ; le dessous ondulé de taches blanchâtres : une huppe pointue sur le

sommet de la tête : une peau nue & bleue autour des yeux & une caroncule de même sous le menton : une bandelette blanche, longitudinale sur le cou : le bec noir : les pieds rouges. (*Pl. 84, fig. 3.*)

Cette espèce a tant de ressemblance avec la précédente, soit par la forme du corps, soit par la distribution des couleurs, qu'elle paroît n'être tout au plus qu'une simple variété. Sa tête est surmontée d'une huppe composée de plumes longues & pointues, que l'oiseau peut relever à volonté, ainsi que la queue. L'iris des yeux est d'un roux-pâle ; & ces organes sont environnés d'une peau bleuâtre, dé garnie de plumes. Une caroncule de cette même couleur prend naissance en dessous de la mandibule inférieure & se prolonge sur la gorge. Tout le plumage est généralement brun & varié de quelques teintes blanchâtres ; on en voit aussi sur la poitrine, sur le ventre & sur les couvertures de l'aile : une bandelette de cette couleur s'étend longitudinalement, depuis l'endroit des oreilles jusqu'à la partie inférieure du cou. La queue est composée de douze rectrices longues, égales. L'Yacou est de la taille de la *Dinde* ; il fréquente les bords de l'Orenoque jusqu'au fleuve Oyapoc. Son cri ressemble au nom d'Yacou que nous lui avons conservé ; il a encore un autre son de voix plus lugubre. La femelle pose ses œufs à terre. Il y en a beaucoup de domestiques à la Guiane & à Cayenne. Leur chair est bonne à manger. *Buff. tom. 4. p. 149. Merrem. Beyt. 2. p. 47. tab. 12. La Guiane, Cayenne.*

LE MARAIL. 4. *P. Marail. P. Corpore suprà & subtus ex virescente-nigro : vertice cristato : areâ oculorum nudâ, pallidè rubrâ : gutture subnudo, albo-punctato : rostro nigricante : pedibus rubris.*

Le dessus & le dessous du corps d'un noir-verdâtre : une huppe sur le sommet de la tête : une peau dé garnie de plumes & d'un rouge-pâle autour des yeux : le menton nud & riqueté de blanc : le bec noirâtre : les pieds rouges. (*Pl. 84, fig. 4.*)

M. de Buffon avoit d'abord soupçonné que le *Marail* étoit la femelle de l'Yacou, mais depuis que ce célèbre Historien de la nature a publié son Ouvrage, nous avons acquis des renseignements positifs sur la conformation extérieure & les habitudes de cet oiseau : il résulte par les nouveaux détails qu'a donné M. Latham, qu'il forme une espèce distincte & séparée de celle de l'Yacou. Il a le bec & l'iris noirâtres ;

une peau rougeâtre & dégarinée de plumes autour des yeux. Sa tête est garnie de plumes un peu allongées, que l'oiseau redresse en forme de huppe. Une peau nue riquetée de blanc & semée de petits poils, recouvre le menton & la gorge. Tout le plumage est d'un noir tirant sur le verd. Les ailes sont courtes; les plumes de la queue très-allongées, égales & pendantes; cependant le *Marail* les relève quelquefois & fait la roue comme le *Dindon*. Les pieds sont d'un rouge luisant & les ongles pointus & recourbés. La trachée-artère dans le mâle & la femelle, forme quelques sinuosités avant d'entrer dans les poumons, structure remarquable dans cette espèce d'oiseaux. Ils vivent en troupes nombreuses dans les bois de la Guiane, à peu de distance de la mer; la nuit, ils se perchent sur les arbres les plus élevés & dont les fruits servent à les nourrir. Leur voix est triste & désagréable; ils poussent un cri plus éclatant lorsqu'ils sont blessés: alors la peau qui environne les yeux & qui couvre la gorge, se gonfle & se décolore. Dans la saison des amours, le mâle & la femelle se retirent dans les endroits couverts d'arbustes ou de broussailles; là, ils déposent leur nid sur le tronc des arbres, à peu de distance de la terre. La femelle fait deux pontes tous les ans; chacune est de trois ou quatre œufs. Les petits s'approvoient facilement: les jeunes & les vieux fournissent un excellent manger. M. Latham ajoute que dans une collection d'oiseaux rapportés de Cayenne, il en a vu un qui différoit à certains égards de celui que nous venons de décrire: il croit néanmoins qu'il est de la même espèce. Il avoit vingt-huit pouces de longueur. Sa tête étoit surmontée d'une huppe; les petites plumes de la partie inférieure du cou étoient ponctuées de blanc; la poitrine & le ventre d'un brun-roussâtre; & le reste du corps d'un brun lavé de verd. Sa queue avoit onze pouces de longueur; elle étoit arrondie à l'extrémité, caractère qui rapproche cet individu de celui dont nous avons donné la figure & que nous avons tiré des planches enluminées de M. de Buffon. Cette conformation particulière de la queue & le défaut de huppe pourroient bien être l'attribut caractéristique de la femelle de cette espèce. *Lath. Syn. II. 2. p. 682. n. 5. La Guiane, Cayenne.*

L. E. P. R. 12.

LE CHACAMEL. 5. *P. Vociferans. P. Corpore suprà fusco; subtùs ex candicante-fusco: pectore caruleo: rostro pedibusque carulescentibus.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanc tirant au brun: la poitrine bleue: le bec & les pieds bleuâtres.

Nous venons de rapporter dans la phrase descriptive tous les caractères connus de cet oiseau; ils ne sont pas suffisans, à beaucoup près, pour lui assigner la place qui lui convient dans la distribution méthodique: nous ignorons s'il a une huppe sur la tête; des caroncules sur le front ou sur la gorge; & par conséquent nous n'oserions assurer s'il doit être rangé dans cette famille, ou dans celle qui suit; tel est notre embarras à l'égard de quelques-uns de ces oiseaux étrangers & peu connus, dont nous ne pouvons parler qu'en hésitant & par conjecture. Fernandez, en faisant mention de celui-ci, nous apprend qu'il est, à-peu-près, de la même grosseur que les précédens; que sa principale propriété est d'avoir le cri de la *Poule ordinaire* ou plutôt de plusieurs *Poules*; car il est, ajoute-t-il, si fort & si continué, qu'un seul de ces oiseaux fait autant de bruit qu'une basse-cour entière, de-là lui est venu le nom mexicain de *Chachalacamel*, qui signifie *oiseau criard*. Il se tient ordinairement sur les montagnes, comme la plupart des *Hocco*, & y élève ses petits. *Fernandes. Hist. Av. Nouv. Hisp. Cap. 51. Buff. tom. 4. p. 158. Le Mexique.*

LE PIPILE. 6. *P. Pipile. P. Corpore suprà fusco, maculis nigris vario; subtùs atro: areâ oculorum albâ: carunculâ sub gutture caruleâ: alis albo-maculatis: rostro corneo; pedibus rabris.*

Le dessus du corps brun, tacheté de noir; le dessous noir; une peau blanche dégarinée de plumes autour des yeux: une caroncule bleue sur la gorge: de taches blanches sur les ailes: le bec corné: les pieds rouges. (*Pl. 36, fig. 3.*) Sous le nom de *Hocco Pipile*.

Cet oiseau, dont M. Jacquin a publié la description & la figure, sous la dénomination de *Hocco Pipile*, me paroît plutôt appartenir à la famille des *Pénélopes*: il a sous le menton, la membrane nue & colorée, qui forme le caractère distinctif de ce genre. La cire est blanche, ainsi que la peau qui environne les yeux. Sur le sommet de la tête, on remarque de petites plumes blanches, qui ont l'apparence d'une huppe. Une belle caroncule bleue pend sous le menton & se prolonge sur la gorge. Toute la surface supérieure du corps est brune & semée de taches noires; il y a aussi de points de la même couleur sur le cou &

la poitrine. Les couvertures de l'aile sont variées de blanc & de noir : le dessous du corps est d'un noir uniforme. Cet individu fait entendre de tems en tems un petit sifflement, d'où lui est venu sans doute le surnom de *Pipile*. Il est de la taille d'une *Dinde*. Jacq. *Vog.* n. 20. p. 26. tab. 21. *L'Amérique Méridionale.*

X X X I V^e. GENRE.

HOCCO, *Crax*. Linn. f. n. 269.

Corpus subovatum, crassum, fulvo aut nigricante vestitum, nitore vario.

Caput in vertice pennis revolutis tectum aut callo frontali, pyriformi instructum. Rostrum conico-incurvum, robustum; gibbum aut basi cerâ obductum in utraque mandibulâ. Facies plumosa. nares exigua, in cerâ posita.

Collum longum.

Ala ad volandum idonea, caudâ multò brevioris.

Femora extrâ abdomen posita, basi plumosa. Pedes cursorii, squamis tegulati, tetradactyli; digiti tres anteriores basi membranulâ juncti; postico libero.

Gauda magna, recta.

Mite animal, in America calidioris sylvis montosis numerosum; alicur frugibus seu in massam seu in panem coctis, aliisque similibus vesculentis: adeoque est hominis amicum ut cibum ab eo exigat pulsetque rostro clausam januam, ubi aliquò intrare ei opus est; herumque sequatur, si liberum sit, & venientem aiacriter applaudens excipiat. Caro ipsius deliciosa.

Le corps un peu ovale, épais, revêtu de plumes rousses & noirâtres avec différens reflets.

La tête couverte sur le sommet de plumes contournées ou garnie sur le front d'une callosité en forme de poire. Le bec en cône-recourbé, gros, renflé à la base ou entouré, en cet endroit & sur les deux mandibules, d'une peau membraneuse. La face couverte de plumes. Les narines petites & situées dans la cire.

Le cou long.

Les ailes propres pour le vol, mais beaucoup plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & garnies de plumes à la partie inférieure. Les pieds disposés pour la course, couverts d'écaillés en tables & divisés en quatre doigts; les trois extérieurs réunis à la base par une petite membrane; celui de derrière libre.

La queue grande & droite.

Les *Hoccos* sont d'un caractère très-doux : ils habitent en grand nombre dans les forêts des montagnes de l'Amérique méridionale : ils se nourrissent de légumes, de fruits simples, broyés ou cuits en manière de pain. Cet oiseau est si familier qu'il vient lui-même demander sa nourriture; frappe à la porte avec le bec lorsqu'il veut entrer; suit les esclaves lorsqu'il est libre; & les accueille avec de grandes démonstrations de joie lorsqu'ils arrivent. Leur chair est délicieuse.

LE HOCCO DE LA GUIANÉ. I. *C. Alestor*. *C. Corpore suprâ & subtus nigro; imo ventre albo: pennis in vertice crispis: cerâ modo flavâ, modò rubente; rostro cinerâcente aut nigro: pedibus carulescentibus.*

Le dessus & le dessous du corps noirs; le bas-ventre blanc : des plumes frisées sur le sommet de la tête : la cire tantôt jaune, tantôt rougeâtre : le bec noir ou tirant au cendré : les pieds bleuâtres. (*Pl.* § 5. fig. 4.)

Les *Hoccos*, comme les autres oiseaux élevés en domesticité, ont produit dans leurs générations successives une multitude de variétés, différentes entr'elles par les couleurs du plumage & dont la plupart ont été décrites comme espèces particulières; mais pour distinguer les caractères constants, qui appartiennent à l'espèce, de ceux qui ne sont purement accidentels, il suffira de décrire le *Hocco* qui habite les montagnes, qui jouit de toute sa liberté & dont la livrée n'a point été altérée par l'état de servitude. Sa grosseur approche de celle du *Dindon*. L'un de ses plôs remarquables attributs, est une huppe tantôt noire, tantôt variée de blanc & de noir, haute de deux à trois pouces, qui s'étend depuis l'origine du bec jusques derrière la tête, & que l'oiseau peut coucher en arrière & relever à son gré, selon qu'il est affecté différemment. Cette huppe est composée de plumes étroites, comme étagées, un peu inclinées en arrière, mais dont la pointe revient en se courbant en avant. Le bec a un pouce trois quarts de longueur; il est à son bout d'un cendré-clair dans quelques-uns; noir dans d'autres; & depuis la partie antérieure des narines jusqu'à la base, il est couvert d'une peau rougeâtre, qui s'étend même, de chaque côté, jusqu'au-delà des yeux. Tout le corps est couvert de plumes d'un très-beau noir, excepté le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue & la partie inférieure des

cuisse, qui font d'une blancheur éclatante. Les pieds & les ongles font d'un cendré-bleuâtre. La queue a onze pouces de longueur ; elle est arrondie à l'extrémité & composée de quatorze rectrices. La femelle de cette espèce, décrite par quelques Naturalistes sous le nom de *Hocco du Pérou*, est de la grosseur du mâle. Elle a le bec cendré ; l'iris des yeux rouge ; la cire & la huppe conformées comme celles du mâle, mais d'une couleur différente : les plumes sont blanches & noires seulement à l'extrémité. La tête & le cou font d'un cendré-foncé. Tout le reste du corps est d'un brun-fauve : les plumes de la queue sont noirâtres & les pieds bruns. On trouve ces oiseaux dans l'Amérique méridionale & dans les îles voisines ; ils se tiennent dans les bois des pays montagneux, mais exposés au soleil. Ils vivent de fruits & se reposent sur les arbres. Leur chair est blanche & d'un goût exquis ; de-là vient qu'on cherche à multiplier les *Hoccos* & qu'on les élève en domesticité. *Scopol. Ann. 1. n. 163. Willughby. Ornith. p. 161. Raj. av. p. 52. n. 6. L'Amérique.*

L. 34. E. 30. P. R. 14.

En indiquant les principales variétés qui ont été décrites comme espèces particulières, nous distinguerons celles du mâle & celles de la femelle.

Variétés du mâle.

a. Le *Hocco du Brésil* a les yeux grands & noirs ; une tache blanche, comme les *Poules*, derrière les oreilles ; le bec long d'un pouce & demi, d'une belle couleur de chair & blanche à l'extrémité. Tout son corps est couvert de plumes noires, si l'on excepte le ventre & les couvertures inférieures de la queue, qui sont brunes : celles de la tête, du cou & de la poitrine sont plus petites que les autres & d'un noir semblable à celui du velours. Le sommet de la tête est garni de plumes noires, frisées, qui forment une espèce de huppe, que l'oiseau a la faculté de redresser lorsqu'il est agité. Celui-ci s'appivoise aisément ; & devient même familier au point de heurter à la porte avec son bec pour se faire ouvrir ; de tirer les domestiques par l'habit lorsqu'ils l'oublient ; de suivre son maître par-tout ; & s'il est empêché, de l'attendre avec inquiétude & de lui donner à son retour des marques de la joie la plus vive. *Marcg. Hist. Bras.*

p. 194. *Willughby. Ornith. p. 114. Le Brésil.*
L. 31. E. P. R.

b. Le *Hocco-Faisan de la Guiane* diffère des autres par une bande blanche, qui termine les rectrices de la queue. *Pl. enl. 86.*

c. M. Latham décrit un autre individu de cette espèce, dont la tête est surmontée d'une huppe blanche, terminée de noir. On voit de plus sur le cou, des lignes noires & blanches, posées alternativement ; & sur la poitrine une bandelette pareillement blanche & transversale. *Lath. Syn. III. 2. p. 692. var. C.*

Variétés de la femelle.

a. Il y a des individus qui ont le haut du cou rayé transversalement de bandelettes blanches & noires ; la queue brune & les couvertures inférieures de cette partie blanches. *Lath. ibid. p. 693. variété. S.*

b. On voit dans la collection du cabinet de M. Levers, une femelle de cette espèce, dont le plumage est d'un brun-rougeâtre, parsemé de lignes d'un roux-pâle. *Lath. ibid. var. B.*

c. M. Latham a publié une bonne description & une excellente figure d'une variété qu'il possède & que nous avons donnée sous le nom de *Hocco du Pérou, femelle.* (*Pl. 85. fig. 5.*) Sa tête est surmontée d'une belle huppe, composée de plumes blanches, terminées de noir. Le bec est d'un jaune-d'ocre, taché de brun à la pointe. Les joues & le tour des yeux sont revêtus de plumes noires. Le cou est orné de plusieurs anneaux, alternativement noirs & blancs, qui en embrassent le contour. Le plumage, en général, est d'un brun-rougeâtre, un peu moins foncé sur le ventre. La queue, dont la couleur est semblable à celle du corps, se termine par un épanouissement arrondi : elle est de plus traversée de huit bandelettes, d'un blanc-jauvâtre, bordées de brun & parsemées d'une multitude de petits points noirs. Les pieds sont jaunâtres & les ongles obscurs. *Lath. ibid. variété. B. Pl. LXIII. Le Pérou & le Mexique.*

* LE HOCO DE CUNAMA. 2. C. *Cunamenfis. C. Corpore suprà & subtus nigricante : pennis in vertice albis, dependentibus : collo & pectore albo-punctatis : alis maculatis : rostro obscuro : pedibus rubris.*

Le dessus & le dessous du corps noirâtres : de plumes blanches & pendantes sur le som-

mer de la tête : le cou & la poitrine tiquetés de blanc : les ailes tachetées : le bec obscur : les pieds rouges. (*Pl. 86, fig. 2^e.*)

Cette nouvelle espèce a le bec brunâtre, assez gros ; & un faisceau de plumes blanches, foyeuses, rabattues vers la nuque, en forme de huppe. Un brun-noiâtre domine sur la surface supérieure & inférieure du corps ; & ce fond est parsemé sur la poitrine, sur le cou & même sur les épaules, d'une multitude de petites taches blanches, arrondies. Le bord extérieur des ailes est varié aussi de plumes blanches & brunes. Il se tient sur les bords de l'Orénoque dans l'Amérique méridionale, principalement à Cunama. Il est de la grosseur d'une *Dinde*. *Jacq. voy. n. 19. p. 25. tab. 10. L'Amérique méridionale.*

LE HOCO DE CURASSOW. 3. *C. Globicera. C. Corpore supra & subtus nigro ; imo ventre albo : pennis in vertice crispis : tuberculo ad basim rostri, rotundo, luteo, magnitudine cerasi : rostro flavo, apice cinereo : pedibus pallidè ferrugineis.*

Le dessus & le dessous du corps noirs ; le bas-ventre blanc : de plumes frisées sur le sommet de la tête : un tubercule rond, d'une couleur jaune & de la grosseur d'une cerise à la base du bec, qui est jaune pareillement & cendré à la pointe : les pieds d'un ferrugineux-pâle.

Au milieu des différentes variétés que nous venons d'indiquer & de plusieurs autres encore, dont nous n'avons point parlé, on remarque un *Hocco* qui se reproduit toujours avec les mêmes caractères & qui constitue par conséquent une espèce distincte. Le trait le plus remarquable de sa conformation extérieure, consiste en un tubercule rond & dur, de la grosseur d'une cerise & d'un beau jaune, situé à la base de la mandibule supérieure. Le tour des yeux est blanc ; l'iris rouge & la prunelle noire. Tout le corps est couvert de plumes noires, excepté le bas-ventre & les couvertures inférieures de la queue, qui sont d'une blancheur uniforme. Il y a sur le travers des cuisses une bande de la même couleur. Le noir des plumes de la tête & du cou est brillant & lustré comme celui du velours. La tête est surmontée de plumes plus longues que les autres & terminées de blanc ; leur bout est recourbé vers le haut, ce qui les fait paroître frisées : elles forment

une belle huppe, lorsque l'oiseau les redresse. La livrée de la femelle diffère, à certains égards, de celle du mâle. Le tubercule du bec est pareillement jaune : la huppe est traversée par une bandelette blanche ; quelques plumes du cou sont aussi terminées de blanc. Le bas du cou, la poitrine, le dos & les ailes sont d'un brun-ombre ; le bas-ventre, les couvertures du dessous de la queue & les cuisses d'un brun-pâle & jaunâtre. On voit quelques teintes blanches à l'extrémité des plumes du ventre antérieur. La queue est noire & marquée transversalement de quatre bandes blanches. Le bec & les pieds sont cendrés. La grosseur de cette espèce égale presque celle du *Dindon*. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 301. n. 13. La Guiane & principalement Curassow.*

* LE HOCO A TÊTE CALLEUSE. 4. *C. Galeata. C. Corpore supra nigro ; subtus albo : carunculâ in vertice callosâ, galeiformi : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : une caroncule calleuse & en forme de casque sur le sommet de la tête : le bec & les pieds rouges.

Sa grosseur égale celle du *Dindon*. Tout le plumage est noir, excepté celui du ventre & du dessous de la queue, dont la couleur est blanche. Sa tête est surmontée d'une protubérance de matière calleuse. Ce tubercule a environ deux pouces de hauteur ; il est renflé vers l'extrémité & se termine par un petit prolongement obtus. On dirait que cet oiseau est affublé d'un casque. *Briss. Ornith. 8. 1. p. 87. Lath. Suppl. p. 206. Curassow.*

LE HOCO DU MEXIQUE. 5. *C. Pauxi. C. Corpore supra & subtus atro, nitore purpureo & carulescente ; imo ventre albo : tuberculo ad basim rostri caruleo, pyriformi : rostro rubro : pedibus ex rubro-carulescente.*

Le dessus & le dessous du corps noirs, lustrés de pourpre & de bleuâtre ; le bas-ventre blanc : un tubercule bleu & en forme de poire, à la base de la mandibule supérieure : le bec rouge : les pieds de la même couleur, mais tirant sur le bleu. (*Pl. 86, fig. 1.*)

Cet oiseau, connu encore sous le nom de *Pauxi* ou de *Pierre de Cayenne*, a vécu pendant quelque tems à la ménagerie du Roi à Versailles. Il est un peu plus grand qu'un *Coq ordinaire*. Il n'a point de huppe sur la tête, comme les autres espèces de ce genre,

mais on voit à l'endroit du front & à la base de la mandibule supérieure, un gros tubercule, dur comme la pierre, fait en forme de poire & de couleur bleue. Le bec est fort & recourbé presque autant que celui d'un *Perroquet*. Le beau noir, qui brille sur son plumage, a de reflets bleus & couleur de pourpre : le blanc paroît sur le bas-ventre, sur les couvertures inférieures de la queue & à l'extrémité des rectrices. Suivant M. Brisson, la femelle ne diffère du mâle que par les couleurs, ayant du brun par-tout où celui-ci a du noir ; mais, selon Aldrovande, elle a encore du cendré aux aîles & au cou : son bec est moins crochu ; & elle n'a point de queue. Au rapport de M. Aublet, cet oiseau se perche sur les arbres ; pond à terre comme les *Faisans* ; mène ses petits & les rappelle de même. Les petits vivent d'abord d'insectes ; & ensuite quand ils sont grands, de fruits, de graines & de tout ce qui convient à la volaille. Il est doux & même aussi stupide que les autres *Hocos*, puisqu'il se laisse tirer jusqu'à six coups de fusil sans se sauver. On ne le trouve que dans les lieux inhabités, c'est probablement l'une des causes de sa rareté en Europe. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 302. n. 14 Buff. tom. 4. p. 143. Le Mexique.*

X X X V^e. GENRE.

PAON, *Pavo*. Linn. f. n. 267.

Corpus ovato-oblongum, elegans, nitidissimis coloribus pictum.

Caput parvum, subrotundum, sæpius cristatum, paleis destitutum. Rostrum convexum, robustum, conico-incurvum. Nares ample, versùs medium rostri posita. Lingua carnosæ, integræ.

Collum longum.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ multò breviores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes cursori, calcarati, tetradaçtily: digiti tres antici basi membranulâ conjuncti; postico libero.

Cauda longissima: uropygii pennæ elongatæ, late, expansiles, ocellate.

Avis hæc omnium pulcherrima, vindicans, pertinax, superba, Junoni dicata; huic imprimis caudam, naturæ miraculo pictam, in orbem spectare convenit, quasi radiantes ejus ocellos expectari gauderet: verum hæc oculorum voluptas, plurimo aurium tædio compensatur; ingrata enim voce

donatur: unde vulgo dicitur habere vestitum angeli, vocem diaboli & incestum latronis. Pavo masculus, inquit Columella, gallinaceam habet salacitatem atque ideo quinque fœminas desiderat; imò si adfit alia quâcum coeat, incubantem fœminam invadit & ova frangit; cujus rei conjuncta fœmina nidum quantum potest occultat & ipsa sola incubat. Caro ejus dura, frigida & difficilis concoctionis censetur: caveant, inquit Aldrovandus, à Pavonicarum carniûm esu.

Le corps ovale, oblong, d'une forme élégante & peint des plus vives couleurs.

La tête petite, arrondie, souvent ornée d'une aigrette & dépourvue de membranes charnues. Le bec fort, convexe & en cône-recourbé. Les narines amples & posées vers le milieu du bec. La langue charnue, entière.

Le cou allongé.

Les aîles disposées pour le vol & beaucoup plus courtes que la queue.

Les cuisses hors de l'abdomen & garnies de plumes à la partie inférieure. Les pieds propres pour la course, armés d'éperons & divisés en quatre doigts : les trois antérieurs réunis à la base par une petite membrane ; celui de derrière libre.

La queue très-longue : les plumes du croupion allongées, larges, susceptibles de dilatation & entichées de taches en forme d'yeux.

Le *Paon* est le plus beau de tous les oiseaux : il est vindicatif, obstiné, orgueilleux & consacré à Junon ; c'est lui qui jouit par dessus tous, de l'avantage de relever & d'étaler les plumes du croupion, dont l'éblouissante parure doit être mise au nombre des merveilles de la nature : on dit qu'il contemple avec satisfaction, les superbes taches cellées, dont elle est enrichie : cependant quand on l'approche, le sens de l'ouïe n'est pas aussi agréablement flatté que celui de la vue, car il a la voix très-désagréable ; de-là vient qu'on dit que cet oiseau a le vêtement d'un ange, la voix du diable & la marche d'un voleur. Le mâle, dit Columelle, est si lascif, qu'il lui fait cinq femelles ; & s'il n'en a point pendant l'incubation, il se porte vers la femelle qui couve & casse les œufs : celle-ci, qui connoît le danger auquel sa progéniture est exposée, cache soigneusement sa couvée & se charge seule du soin de l'incubation. Sa chair est dure, froide & difficile à digérer : qu'on se méfie, ajoute Aldrovande, de l'usage de la chair de ces oiseaux.

LE PAON. 1. P. *Cristatus*. P. *Corpore suprà ex viridi-aureo, nitore aneo; subis nigricante, viridi-*

ridi-aureo intermixto : cristâ in vertice niteente : duabus utrinque tenuis albis in capite : tectricibus cauda superioribus longissimis, arcubus versicoloribus & auratis conspicuis : rostro pedibusque griseis.

Le dessus du corps d'un verd-doré, changeant en cuivre de rosette ; le dessous noirâtre, varié de verd-doré : une aigrette resplendissante sur la tête : deux bandelettes blanches, de part & d'autre, sur les tempes : les couvertures supérieures de la queue très-alongées & ornées de taches en croissant, de diverses couleurs & dorées : le bec & les pieds gris.

Le *Paon* est, sans contredit, le plus beau des oiseaux : il a la taille majestueuse ; le port imposant ; la démarche fière ; la figure noble ; les proportions du corps élégantes, sveltes & le plumage riche & magnifique. Une aigrette mobile, légère & peinte d'or & d'azur orne le sommet de la tête ; elle est composée de vingt-cinq à trente petites plumes, dont la tige est garnie, depuis la base jusqu'au près du sommet, non de barbes, mais de petits filets rares & détachés : toutes ces plumes ont un mouvement particulier assez sensible, par lequel elles s'approchent ou s'écartent les unes des autres, au gré de l'oiseau, en suivant le mouvement général par lequel l'aigrette entière, tantôt se renverse en arrière & tantôt se relève sur la tête. L'œil est situé entre deux bandelettes blanches, transversales ; l'une supérieure, plus longue & plus étroite ; & l'autre moins longue & un peu plus large. La tête, la gorge, le cou & la poitrine sont d'un verd-brillant, mêlé d'un lustre d'or, changeant en un bleu-éclatant. Une superbe teinte de verd-doré, chargée de reflets d'une couleur de cuivre de rosette, domine sur toutes les plumes du dos & du croupion, qui ont de plus une bordure de noir de velours : ces plumes imitent, par leur position, l'arrangement des écailles des poissons. Les couvertures supérieures de la queue sont les plus remarquables par leur longueur, l'ordre, la variété & la richesse des couleurs : les plus grandes, qui occupent toujours le milieu de chaque rangée, ont jusqu'à quatre pieds & quelques pouces de longueur ; les latérales vont toujours en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure : leur tige est blanche & garnie, depuis sa base jusqu'à l'extrémité,

de filets détachés, de couleur changeante ; elle se termine par une plaque de barbes réunies, ornée de ce qu'on appelle œil ou miroir. C'est une tache brillante, en croissant, émaillée de jaune, d'or de plusieurs nuances, de verd changeant en bleu, en violet, & chatoyant selon les divers aspects : toutes ces couleurs empruntent encore un nouveau lustre de celle du centre, qui est un beau noir-velouté. Les plumes du dernier plan des couvertures ne sont point marquées de ces belles taches que je viens de décrire ; elles se terminent par un épanouissement d'une couleur sombre, & sont presqu'coupées carrément à l'extrémité. Le ventre & les côtés sont d'un verd-foncé, noirâtre & mêlé de quelques légères nuances dorées. Les plumes scapulaires & les petites couvertures de l'aile sont variées de fauve, de noirâtre & d'un peu de verd-doré ; les moyennes sont d'un bleu-foncé, changeant en verd ; les grandes les plus éloignées du corps sont roussâtres. Les dix grandes penes de l'aile ne montrent que du roux ; les autres sont noirâtres & teintes de verd-doré du côté extérieur seulement : celles de la queue sont d'un gris-brun, avec quelques légères taches de gris tirant sur le roux, de part & d'autre. Le mâle a un éperon long de neuf lignes, très-gros & finissant en pointe aiguë à la partie postérieure de chaque patte. La femelle est plus petite que le mâle. Tout le manteau est d'un brun cendré : l'aigrette, posée sur la tête, est de cette même couleur, avec quelques pointes de verd-doré. Sa gorge est blanche : les plumes du cou & de la poitrine sont vertes ; ces dernières sont aussi terminées de blanc. Les couvertures supérieures de la queue sont dénuées de cette superbe tache en forme d'œil, qu'on admire dans le mâle. Le *Paon* est originaire des Indes, d'où il a été transporté en Asie & de là en Europe : c'est un oiseau très-lascif & qui n'a pas moins d'acharnement à se battre avec les autres mâles que le *Cog ordinaire*. Au retour du printemps, on le voit piaffant autour des femelles, étalant sa belle queue & leur montrant toute l'expression du désir : celles-ci animées par ses caresses, se pavant & font aussi quelquefois la roue (1). Un seul mâle suffit à cinq ou six femelles. La *Paone* pond cinq ou six œufs blancs, tachetés de brun & gros comme ceux de la *Dinde*. L'incubation est de vingt-sept à trente jours : lorsque les petits

(1) C'est mal à propos qu'on n'attribue qu'au seul *Cog-Paon*, la faculté de relever sa queue, d'en étaler les plumes, en un mot, de faire la roue ; la femelle jouit comme le mâle de cette faculté : on auroit dû dire qu'elle l'exerce plus rarement. La même observation est applicable à la *Dinde*. Note communiquée par M. de Sept-Fontaines.

font éelos, la mère les soigne avec la plus grande attention & les plus vives inquiétudes : elle ne couche jamais deux fois de suite avec sa couvée dans le même nid ni dans le même lieu ; & lorsqu'ils sont un peu plus gros, on dit qu'elle les prend tous les soirs sur son dos & qu'elle les porte l'un après l'autre sur la branche où ils doivent passer la nuit ; le lendemain matin, elle saute devant eux du haut de la branche de l'arbre en bas & les accourume ainsi à faire usage de leurs ailes. Le froment, l'orge, &c. & l'herbe tendre sont la nourriture ordinaire de ces oiseaux. Ils perdent, vers la fin de juillet, les plumes de la queue, qui repoussent ensuite au printemps. Pendant cet intervalle, l'oiseau est triste & se cache. *Buff. tom. 4. p. 1. Lath. Syn. II. 2. p. 668. n. 1. L'Inde, l'Europe.*

L. 44. E. P. 24. R. 18.

a. *Le Paon varié* diffère du précédent, en ce qu'il a les joues, la gorge, le haut du ventre & les couvertures des ailes semées de taches blanches. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 288. L'Europe.*

b. *Le Paon blanc* a tout le plumage d'une blancheur uniforme : les miroirs des couvertures de la queue sont tracés par une légère teinte plus foncée. Une particularité remarquable à l'égard de la femelle de cette variété, c'est qu'elle a une très-grande ressemblance avec le mâle du *Paon ordinaire* par sa teinte & la disposition des couleurs. Elle est représentée sur la planche 83, fig. 1^e, sous le nom de *Paon panaché*. M. Latham en a vu un individu vivant chez Lady Tynte. Elle y a vécu pendant plusieurs années ; mais après avoir fait plusieurs couvées, elle perdit insensiblement toutes les plumes écailées de sa queue ; & dans ces derniers momens, elle ressembloit à un jeune *Paon* mâle. On voit aussi une autre femelle empailée exactement semblable à celle que M. Latham avoit observée vivante, dans la collection de M. Levers. *Lath. Syn. II. 2. p. 672. n. 1. Variété. B.*

L'ÉPERONNIER. 2. P. *Iris. P. Corpore suprà obscurè fusco, circulis versicoloribus egregiè conspicuo ; subtis fusco, lineis nigris transversim striato ; vertice subcrislato ; facie calvâ, subpilosâ ; temporibus albis ; rostro nigricante ; pedibus fuscis, bicalcaratis.*

Le dessus du corps d'un brun-obscur, émaillé de taches rondes, de diverses couleurs ; le dessous brun, rayé transversalement de noir : une espèce de huppe sur le sommet de la tête : la face nue

& semée de quelques poils : les tempes blanches : le bec noirâtre : les pieds bruns, armés de deux épérons. (*Pl. 83, fig. 2.*)

Le plumage de cet oiseau est d'une beauté admirable. Sa tête est surmontée d'une espèce de huppe plate, formée par les plumes du sommet, qui se relèvent & dont la pointe revient un peu en avant. Entre les yeux, dont l'iris est jaune, & le bec, dont la mandibule supérieure est rouge & l'inférieure brune, il y a une peau dégarnie de plumes, couverte seulement de quelques petits poils noirs & colorée de jaune. Les joues sont blanches : le cou est ondulé transversalement de brun-sombre sur un fond brun-rouge & pourpré. Le dos, les plumes scapulaires & les couvertures de l'aile sont d'un brun-foncé, nué de teintes plus claires ; & sur ce fond sombre, on aperçoit une multitude de taches d'or & de pourpre, en forme d'yeux, dont l'éclat est relevé par l'obscurité du fond : on croiroit voir une belle peau de Marte Zibeline, enrichie de saphirs, d'opales, d'émeraudes & de topases. Les couvertures supérieures de la queue sont beaucoup plus longues que les rectrices ; elles sont disposées sur plusieurs rangées, comme celles du *Paon*, & semées à l'extrémité de miroirs ou de taches brillantes, de forme ovale & d'une belle couleur de pourpre avec de reflets bleus, verts & or. Ces miroirs sont d'autant plus d'effet, qu'ils sont terminés & détachés du fond par un double cercle, l'un noir & l'autre orangé-obscur : chaque rectrice a deux de ces miroirs accolés l'un à l'autre, la tige entre deux. Les plus grandes penes de l'aile n'ont point de miroirs ; elles sont d'un brun-foncé ou noirâtre ; toutes les autres en ont chacune un ; & quel qu'en soit l'éclat, leurs couleurs, soit dans les ailes, soit dans la queue, ne pénètrent point jusqu'à l'autre surface de la penne, dont le dessous est d'un brun-sombre, uniforme. Le mâle surpasse en grosseur le *Faisan* ordinaire : il a deux ergots à la partie postérieure de chaque patte. La femelle est d'un tiers plus petite que le mâle & paroît plus lesté & plus éveillé : elle a, comme lui, l'iris jaune, mais point de rouge dans le bec & la queue beaucoup plus petite. Quoique ses couleurs approchent de celles du mâle, cependant elles sont plus mates, plus éteintes & n'ont point ce lustre, ce jeu, ces ondulations de lumière qui font un si bel effet dans les miroirs du mâle. Les plumes scapulaires, celles du dos & les couvertures de l'aile ont pareillement à l'extrémité, une tache

ronde, d'un brun-obscur, entourée d'un cercle orangé. La partie postérieure du dos & le croupion sont émaillés de petits points de brun plus clair sur un fond sombre. *Buff. tom. 4. p. 121. Lath. Syn. II. 2. p. 67; n. 3. La Chine.*

LE CINQUIS. 3. *P. Tibetanus. P. Corpore suprà cinereo, nigricante-striato, & punctis albidis maculisque splendide caruleis adperso; subtis griseo, lineis nigricantibus undulato: remigibus guttis duabus ex nitente-ceruleo, caudæ verò testricibus quatuor: rostro cinereo: pedibus griseis, bicalcaratis.*

Le dessus du corps cendré, rayé de noir, semé de points blanchâtres & de taches d'un bleu-éclatant; le dessous gris & pareillement ondulé de nuitâtre: deux taches d'un bleu resplendissant à chaque pennis de l'aile & quatre à chacune des couvertures de la queue: le bec cendré: les pieds gris, armés de deux épérons. (*Pl. 83, fig. 3.*)

La grosseur de ce bel oiseau égale celle de la *Peintade*. Il a l'iris des yeux jaune; le bec cendré & long d'un pouce sept lignes; le fond du plumage de même & émaillé de lignes noires & de points blancs; mais ce qui en fait l'ornement principal & distinctif, ce sont de belles & grandes taches rondes, d'un bleu-éclatant, changeant en violet & en or, répandues une à une sur les plumes du dos & les couvertures des ailes; deux à deux sur les pennes de l'aile; & quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue, dont les deux du milieu sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en se raccourcissant de chaque côté. Le mâle a, à la partie postérieure de chaque pied, deux ergots, dont le supérieur est le plus petit. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent pas au-delà de l'origine de la queue. On ne fait rien de son histoire, pas même s'il fait la roue, en relevant en évantail ses belles plumes, chargées de miroirs. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 294. n. 10. Buff. tom. 4. p. 116. Le royaume de Thibet.*

L. 25 $\frac{1}{2}$, E... P... R...

LE SPICIFERE. 4. *P. Japonensis. P. Corpore suprà ex virefciente-ceruleo; subtis cinereo, maculis nigris, albo-striatis vario: cristâ in vertice spicatâ: pectore ceruleo & viridi-aureo picto: remigibus primariis viridibus, nigro transversim lineatis: testricibus caudæ superioribus castaneis & ocellatis: rostro pedibusque cinereis.*

Le dessus du corps mêlé de verd & de bleu; le dessous cendré avec de taches noires, rayées

de blanc: une aigrette en forme d'épi sur le sommet de la tête: la poitrine resplendissante de bleu, de verd & d'or: les grandes pennes de l'aile vertes, traversées de lignes noires: les couvertures supérieures de la queue d'un brun-marron & ocellées: le bec & les pieds gris.

Cette espèce est sur-tout remarquable par l'aigrette en forme d'épi qui s'élève sur sa tête: cette aigrette est haute de quatre pouces & brille de verd & de bleu. Le bec est cendré, plus long & plus menu que celui du *Paon*: l'iris est jaune & le tour des yeux rouge comme dans le *Faisan*. Le sommet de la tête & le haut du cou ont de taches bleues, mêlées de blanc, sur un fond verdâtre. La distribution des couleurs forme, sur la poitrine, le dos & les ailes, des espèces d'écaillés qui présentent divers reflets en différens endroits; bleus sur la partie des ailes la plus proche du corps; bleus & verds sur le dos; bleus, verds & dorés sur la poitrine. Les cuisses, le ventre & les flancs sont cendrés & marqués de taches noires, rayées de blanc. Les grandes pennes de l'aile font vertes dans le milieu de leur longueur & rayées de noir; ensuite jaunâtres avec de raies noires, pareillement transversales & finissent par être noires à leur extrémité: les pennes moyennes portent les mêmes couleurs que les couvertures: celles qui recouvrent la queue sont en plus petit nombre; le fond en est plus rembruni & les miroirs plus grands, mais brillans des mêmes couleurs que dans le *Paon* d'Europe. On croit que le mâle n'a point d'épérons à la partie postérieure des pattes. La femelle est plus petite que le mâle: elle a les mêmes couleurs que lui sur la tête, le cou, la poitrine, le dos & les ailes; elle en diffère cependant par une plaque noire qui recouvre le dessus du corps. Les couvertures du croupion, qui sont plus courtes que les rectrices, sont ornées de quatre ou cinq miroirs assez larges, relativement à la grandeur des plumes. Le verd est la couleur dominante de la queue, dont les pennes sont bordées de bleu, avec une tige blanche. Telle est à-peu-près la description qu'Aldrovande a donnée de cet oiseau, d'après une figure peinte que l'Empereur du Japon avoit envoyée au Pape; mais ce Naturaliste ne parle point de ses mœurs, ni s'il étale sa queue, comme le *Paon ordinaire*, dont il a à-peu-près la taille & la grosseur. *Aldrov. av. tom. 11. p. 35. tab. 33 & 34. Briff. Ornith. tom. 1. p. 289. n. 3. Buff. tom. 4. p. 118. Le Japon.*

XXXV^e. GENRE.

FAISAN, *Phasianus*. Linn. f. n. 270.

Corpus ovatum, oblongum, compactum, vivis coloribus pictum.

Caput subrotundum, in quibusdam speciebus cristatum & palcis instructum. Rostrum breve, robustum, apice subrecurvum. Genæ cute nudæ, coloratæ aut plumulis tectæ. Nares ovatæ ad basim rostri posite. Lingua integra.

Collum mediocriter.

Alæ ad volatum idoneæ, caudâ multò breviores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumis tectâ. Pedes validi, plerisque calcarati, tetradaçtyli: digiti tres anteriores membranulâ basi conjuncti; postico libero.

Cauda longissima, apice acuta aut subrotunda.

Phasianus à Phaside Colchididis fluvio nomen habet, undè oriundus; in sylvis degit; arborum ramis insidet & glandibus, baccis, insectis seminibusque vescitur: hodie cicutatus per omnem antiquum orbem hospitat & in supremo honoris culmine habetur propter carnis bonitatem. In terrâ nidificat & fœmina parit ova numerosa, coloris varii, pro variâ specierum diversitate. Vox alta, ingrata. Fœmina à mare coloribus discrepat; verùm quandoque maris speciem induit nec amplius parit.

Le corps ovale, oblong, ramassé & peint des plus vives couleurs.

La tête arrondie, surmontée d'une crête dans quelques espèces & ornée d'appendices sur la gorge. Le bec court, fort & un peu recourbé vers la pointe. Les joues couvertes d'une peau nue, colorée ou garnies de petites plumes. Les narines ovales, situées vers la base du bec. La langue entière.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes propres pour le vol & beaucoup plus courtes que la queue.

Les cuisses hors de l'abdomen & garnies de plumes à la partie inférieure. Les pieds forts, armés d'éperons dans la plupart des espèces & divisés en quatre doigts: les trois antérieurs réunis à la base par une petite membrane; celui de derrière libre.

La queue très-longue, pointue à l'extrémité ou arrondie.

Le *Faisan*, qui tire son nom du Phasé, steuve de la Colchide, d'où il est originaire, fréquente les bois; se perche sur les branches des arbres

& vit de glands, de baies, d'insectes & de semences: réduit à l'état de domesticité, il est aujourd'hui répandu sur toute la surface de l'ancien Continent & très estimé à cause de la délicatesse de sa chair. Il niche sur la terre, où la femelle pond un grand nombre d'œufs, de diverses couleurs, selon la diversité des espèces. Sa voix est haute & désagréable. La femelle diffère considérablement du mâle par son plumage, mais elle en prend quelquefois la livrée, & dès-lors elle est stérile.

LE COQ SAUVAGE DES INDES. I. *P. Gallus*. *P. Corpore supra & subtus pennis oblongis, ovatis ex nigro & griseo variis: carunculâ in vertice compressâ, rubrâ, denticulatâ: membranâ gulari geninâ: caudâ ascendente: rostro nigricante: pedibus griseis.*

Le dessus & le dessous du corps revêtus de plumes oblongues, ovales, variées de blanc & de noir: une crête comprimée, rouge & dentelée sur le sommet de la tête: deux membranes sous le bec: la queue relevée: le bec noirâtre: les pieds gris. (*Pl. 86. fig. 4.*)

Cette espèce, nouvellement découverte, vit en liberté dans les Gates, montagnes qui séparent le Malabar du Coromandel, & doit être regardée comme la souche primitive des nombreuses variétés du *Coq* & de la *Poule* qu'on trouve en Europe & dans les autres parties du monde. Le sommet de la tête est orné d'une crête en forme de faux, festonnée & découpée en son bord supérieur: deux membranes aplaties & de la même couleur sont attachées au-dessous du bec, une de chaque côté. Les joues, la gorge & la partie supérieure du cou en devant sont dégarnies de plumes & couvertes d'une peau d'un rouge moins vif que la crête. Une touffe de petites plumes blanches ombrage l'ouverture des oreilles, La nuque & le cou sont revêtus de plumes d'autant plus longues, qu'elles approchent davantage du tronc; ces plumes sont grisâtres sur le haut du cou & terminées par une tache de gris brillant & perlé: celles des côtés ont d'abord une tache oblongue, grisâtre & lustrée; ensuite une tache noire, qui est suivie d'une blanche, au-dessus de laquelle, il y en a une noire, qui précède la plaque de blanc-jaunâtre, par laquelle la plume est terminée. Les plumes du dos & du coupiou sont oblongues, ovales, d'un noir-lustré, changeant en violet de chaque côté, marquées d'un trait gris dans le milieu & bordées d'un filet gris-blanc: celles de la poitrine & du ventre présentent cinq bandelettes

noires ou grises, disposées dans le sens de leur longueur : un trait gris-blanc paroît au milieu de deux lignes noires & un filet gris en embrassé le contour. Les plumes des flancs offrent la même disposition des couleurs, mais elles sont bordées de roux-foncé. Les couvertures supérieures de la queue sont d'un noir-violet, changeant, irisé ; celles de dessous sont brunâtes & lisérées de gris ; leur tuyau est blanchâtre : le tour de l'anus est garni de plumes décomposées ou d'un duvet grisâtre. De chaque côté du croupion pendent, sur l'extrémité des aîles qu'elles recouvrent, des plumes longues, étroites, recourbées : elles sont d'un gris-blanc dans le milieu de la première moitié ; d'un jaune roussâtre dans la seconde : ces deux nuances sont encadrées par un ruban noir & bordées elles-mêmes par deux traits d'un jaune-roussâtre, d'autant plus clair qu'il occupe l'extrémité de la plume. La queue, qui est placée au-dessus de ces longues plumes, est composée de quatre rectrices, divisées en deux plans séparés, formant un angle aigu ; elle est relevée, comme dans le *Coq domestique*, perpendiculaire à l'horizon ou très-légèrement inclinée en arrière & d'un noir changeant en violet. Les petites couvertures du dessus de l'aîle sont d'un marron-roussâtre, foncé, luisant : les grandes ont du brun tirant sur le noir, avec une légère bordure grise du côté extérieur ; leur tuyau est blanchâtre & forme une ligne de cette couleur au milieu de la plume : les penes sont pareillement d'un brun-foncé & légèrement teintes de gris extérieurement. La mandibule supérieure est pâle & tirant sur le noir ; l'inférieure blanchâtre : les pieds, les doigts & les ongles sont gris ; l'ergot est d'un noirâtre-terne & fort aigu.

La Poule sauvage des Indes. (Pl. 86. fig. 5) est plus petite que le *Coq* ; elle n'a ni crête ni huppe sur la tête, ni appendices sous le bec. La tête & le haut du cou sont gris ; les joues & la poitrine blanchâtres ; la partie inférieure du cou

brune & traversée de petites lignes d'un roux-blanchâtre. La poitrine, le ventre & les flancs sont variés de blanc & de brun ; chaque plume est blanchâtre dans le milieu & brune en ses bords : le gris domine sur les côtés. Les plumes du dos sont d'un brun pâle, nuancées de gris ; les penes noirâtres, frangées extérieurement de roux & les rectrices tirant sur le gris. Le mâle & la femelle de cette espèce, que M. Sonnerat a rapportés des Indes, vivent ensemble dans les bois, & leur race s'y est très-multipliée. *Sonn. Voy. aux Indes, vol. 11, p. 133. Les Indes.* L. 34. E... P... R. 14.

Nous allons faire l'énumération des principales variétés qu'on distingue dans cette espèce.

a. Le *Coq domestique* (*P. Rusticus*. Pl. 87, fig. 1) porte sur le front une crête rouge, dentelée comme une scie, & deux membranes charnues, pendantes sous la gorge. Il a une peau nue & d'un très-beau blanc au-dessous des oreilles. Les couleurs du plumage sont très vives & si variées, qu'il n'est pas possible d'en faire le dénombrement. Le mâle se distingue sur-tout de la femelle par les deux plumes allongées & courbées en arc, qui recouvrent la queue, ainsi qu'on peut le voir sur la figure indiquée. Les plumes du croupion sont pareillement longues, étroites ; & il a des ergots aux pattes, tandis que la femelle en est absolument dépourvue. Cet oiseau paroît destiné par la nature à être la sentinelle de nuit, à interrompre le sommeil de l'homme & à l'invoquer au travail. Il connoît le cours des astres & les vicissitudes de l'atmosphère : il annonce par son chant, la pluie, le froid, la neige, le milieu de la nuit, le lever de l'aurore : c'est le thermomètre des gens de la campagne & ses indications sont presque toujours sûres. Chaque *Coq* commande à la commune & exerce sur elle une autorité souveraine, comme on peut le voir dans toutes les basses-cours, & s'il s'en trouve deux ensemble, ils combattent à qui restera la victoire (1). Les hommes, qui tirent

(1) Je ne puis m'empêcher de rapporter ici l'élégante description de ces combats qu'on lit dans le poëme du *Coq*, par Jean Passerat :

*Scilicet in Gallos, solis audacia Gallis
Instita, Pergameæ renovat spectacula scena.
Namque ubi magnanimos campo irritavit aperto
Bilis amara duces, agnotaque misti in arma
Unguibus & rostris, reppetto & verberè penna,
Pendentes exercent pugnam : rapit impetus ambos :
Fit sonitus crebro assultu : volat aëta per auras
Pluma, nixis ritu, statque atro pulvere calum.
Quin adeo ignescunt simulis discordibus ira
Viribus exhaustis, ut sæpe occumbat uterque
Sternaturque pari per mutua vulnera letho.
Et quisquam humanâ miscetur clade parari*

*Imperium proceresque animos impendere sceptris
Cum tanti exigua surgant de Corte tumultus ?
Nulla quies pugna, rabido nulla furori.
Nunc capitis rubros apices, nunc tempora figunt
Lumina nunc fodunt nigro stillantia tabo.
Gallinæ interea tacitâ formidine missant
Quem fortuna sibi regem velit esse virumque.
Alter ut inferior cessit, tenebrasque petivit,
Multa gemens, solio regni quod pulsus avit :
Laude tumens alter, primos sublimis in unguis
Erigitur, victorque suam canis ipse triumphum.*

parti de tout pour leur amusement, ont bien su mettre en œuvre cette antipathie invincible que la nature a établie entre un *Coq* & un *Coq*; & ils ont cultivé cette haine innée avec tant d'art, que les combats de deux oiseaux de basse-cour sont devenus des spectacles dignes d'intéresser la curiosité des peuples même polis. On a vu & on voit encore tous les jours dans plus d'une contrée, des hommes de tous états accourir en foule à ces grotesques rounois; se diviser en deux partis; chacun de ces deux partis s'échauffer pour son combattant; joindre la fureur des gageurs les plus outrées, à l'intérêt d'un si beau spectacle, & le dernier coup de bec de l'oiseau vainqueur renverser la fortune de plusieurs familles. C'étoit autrefois la folie des Rhodiens, des Tangriens, de ceux de Pergame; c'est aujourd'hui celle des Chinois, des habitants de Philippines, de Java, de l'Isthme de l'Amérique & de quelques autres nations des deux Continens.

b. Le *Coq huppé* (*P. Cristatus.*) ne diffère du *Coq ordinaire* que par une touffe de plumes, qui s'élève sur la tête; il a ordinairement la crête plus petite. Les *Poules huppées* les plus recherchées, sont celles dont les couleurs offrent les plus riches nuances & les plus variées; telles que les *dorées* & les *argentées*, la *blanche à huppe noire* & la *noire à huppe blanche*; les *agates* & les *chamois*; les *ardoisées* ou *perinettes*; celles à *écailles de poisson* & les *herminées*; la *Poule veuve*, qui a de petites larmes blanches, fermées sur un fond rembruni; la *Poule couleur de feu*; la *Poule pierrée*, dont le plumage fond blanc est marqué de noir ou de chamois, ou d'ardoise ou de doré, &c.

c. Le *Coq à cinq doigts* (*P. Pentadactylus.*) diffère des autres par le nombre des doigts: il en a cinq à chaque pied; savoir, trois devant & deux derrière: il y a même quelques individus qui en ont six.

d. Le *Coq frisé* (*P. Cristus.*) a les plumes renversées en dehors, de sorte qu'elles paroissent frisées.

e. Le *Coq sans croupion* (*P. Ecaudatus.*) n'a point de croupion, ni par conséquent de queue: du reste, le bec & les pieds sont bleus; il a une crête simple ou double & point de huppe. Le plumage est de toutes les couleurs. Cette variété est originaire de la Virginie; & les habitants de ce pays assurent que lorsqu'on y transporte de ces oiseaux, ils perdent bientôt le croupion & la queue.

f. Le *Coq nain* (*P. Pumilio.*) est aussi gros

que le *Coq ordinaire*, mais ses jambes sont très-courtes: on l'appelle encore *Coq de Camboge*.

g. Le *Coq de Bantame* (*P. Banticus.*) a les pieds couverts de plumes, seulement en dehors: celles des jambes sont très-longues & lui forment des espèces de bottes, qui descendent beaucoup plus bas que le talon: l'iris est rouge.

h. Le *Coq pattu* (*P. Plumipes.*) ressemble, par sa taille & ses couleurs, au *Coq ordinaire*: il en diffère seulement, en ce que ses pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts. On dit que la plupart des *Coqs* ou *Poules pattues* n'ont point de huppe.

i. Le *Coq de Turquie* (*P. Turcicus.*) n'est remarquable que par son beau plumage.

k. Le *Coq de Padoue* ou de *Caux* (*P. Patavinus.*) est beaucoup plus gros que les autres. Il a souvent la crête double, en forme de couronne & une espèce de huppe, qui est plus marquée dans les *Poules*. Sa voix est forte, grave & rauque. Son poids va quelquefois jusqu'à dix livres.

l. Le *Coq d'Angleterre* (*P. Anglicus.*) ne surpasse point le *Coq nain* en grosseur, mais il est beaucoup plus haut monté. Sa tête est ornée d'une espèce d'aigrette: son bec & son cou sont dégagés; & il y a au-dessus des narines deux tubercules de chair, rouges comme sa tête.

m. Le *Coq de Hambourg* (*P. Hamburgensis.*) est appelé aussi *culotte de velours*, parce qu'il a les cuisses & le ventre d'un noir velouté. Sa démarche est grave & majestueuse; son bec très-pointu & l'iris de ses yeux jaune: les yeux sont entourés d'un cercle de plumes brunes, d'où part une touffe de plumes noires, qui couvrent les oreilles. Il y a des plumes à-peu-près semblables derrière la crête & au-dessous des barbes; & de taches noires, rondes & larges sur la poitrine: les pattes sont couleur de plomb, excepté la plante des pieds, qui est jaunâtre.

n. Le *Coq nègre* (*P. Morio.*) a la crête, les barbes, l'épiderme & le périoste absolument noirs. Ses plumes ont aussi la même couleur, mais quelquefois elles sont blanches. J'en ai vu plusieurs de cette dernière couleur à la ménagerie de Chantilli.

o. Le *Coq à tête calleuse* (*P. Tophaceus.*) porte sur la tête, suivant M. Pallas, une espèce de tubercule de substance calleuse.

p. Le *Coq de Java* (*P. Javanensis.*) est de

la grosseur du Pigeon : du reste, son plumage est peint de diverses couleurs.

q. *Le Coq à duvet* (*P. Lanatus.*) a une huppe sur la tête & toute la livrée blanche : les barbes des plumes sont détachées & ressemblent assez à du poil. De plus, ses pieds ont des plumes en dehors jusqu'à l'ongle du doigt extérieur. Cette variété se trouve au Japon & à la Chine. Nous avons représenté la *Poule à duvet* (*Pl. 87, fig. 2.*)

LE FAISAN. 2. *P. Colchicus. P. Corpore supra & subius pennis variegatis vestito : vertice ex viridi-aureo : areâ oculorum nudâ, coccineâ, papillofâ : reſtrictibus duabus mediis longioribus : roſtro corneo : pedibus grifeo-fufcis.*

Le dessus & le dessous du corps garnis de plumes de diverses couleurs : le sommet de la tête d'un verd-doré : le tour des yeux dégarni de plumes & semé de petits mammelons d'un rouge-vif : les deux penes intermédiaires de la queue plus allongées : le bec couleur de corne : les pieds d'un gris-brun. (*Pl. 87, fig. 4.*)

Il y a peu d'oiseaux qu'on puisse comparer à celui-ci pour la noblesse du port & la beauté du plumage. Sa grosseur égale, à quelque chose près, celle du *Coq ordinaire*. Il a le bec d'une couleur de corne & long de quinze lignes; l'iris jaune; les joues dénuées de plumes & couvertes seulement de petits mammelons charnus, d'un rouge très-vif. Le sommet de la tête & la nuque sont d'un verd-doré obscur : cette même couleur reparoît sur le front, la gorge & la partie du cou la plus voisine de la tête, mais elle brille en cet endroit de reflets bleus, changeans en violet-éclatant. Ce qu'il y a encore de très-remarquable dans la physionomie de cet oiseau, ce sont deux bouquets de plumes d'un verd-doré, qui, dans le tems des amours, s'élèvent de chaque côté au-dessus des oreilles. Le cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés sont garnis de plumes d'un marron-pourpré, très-brillant & bordées par le bout d'un noir de velours, lustré de violet. Les plumes du cou & au croupion ont, à l'extrémité, une échancreure en cœur, comme certaines plumes de la queue du *Paon*; & la bordure noire remonte en cet endroit vers l'origine de la plume, en suivant la direction de cette échancreure : celles du dos & des épaules sont brunes dans leur milieu & liférées de marron-pourpre : de plus, chacune de ces plumes a dans le brun, une bandelette blanche, tirant sur le jaune, parallèle à sa circonférence : cette bande est quelquefois variée

de taches brunes. Le bas-ventre, les cuisses & les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouffâtre mêlé de brun. Les couvertures de l'aile présentent un mélange de brun, de fauve & de marron-pourpre. On voit sur les grandes penes de l'aile, de taches triangulaires, de blanc-rouffâtre, posées transversalement sur du gris-brun : les moyennes ont aussi de taches transversales de la même couleur, mais disposées sur un fond brun, tirant sur le fauve. Les deux reſtrictes intermédiaires ont environ vingt pouces de longueur; elles sont d'un gris-olivâtre, avec de bandes transversales, noires & une bordure de marron-pourpré; les autres, qui décroissent graduellement en longueur, sont variées de gris-olivâtre, de brun, de noir, de marron & de pourpre. A la partie postérieure de chaque pied, on trouve un ergot court, mais très-pointu. Les couleurs ont beaucoup moins d'éclat dans la femelle que dans le mâle; elles sont aussi distribuées différemment : tout leur corps est mêlé de brun, de gris, de roux & de noirâtre : ses joues sont couvertes de plumes. Elle est un peu plus petite que le mâle. Le *Faisan* est originaire de la Colchide, où il étoit confiné avant l'expédition des Argonautes : ce sont les Grecs, dit-on, qui, en remontant le Phafe pour arriver à Colchos, virent ces beaux oiseaux répandus sur les bords du fleuve; & qui, en les rapportant dans leur patrie, lui firent un présent plus riche que celui de la toison-d'or. De la Grèce, ils se sont répandus dans toute l'Europe; mais, quoiqu'accoutumés à la société de l'homme, quoique comblés de ses bienfaits, ils conservent leur naturel farouche & s'éloignent le plus qu'il est possible de toute habitation humaine. Ils vont s'établir dans les bois en plaine, sur-tout dans ceux qui avoient les endroits marécageux & les lieux les plus humides. Pendant la nuit, ils se perchent au haut des arbres & ils y dorment la tête sous l'aile. Frisch prétend que, dans l'état sauvage, ils n'ont chacun qu'une seule femelle; mais l'homme, qui fait gloire de soumettre l'ordre de la nature à son intérêt ou à ses fantaisies, a changé pour ainsi dire le naturel de cet oiseau, en accoutumant chaque *Coq* à avoir jusqu'à sept *Poules* : cependant, quelques économistes ne donnent que deux femelles à chaque mâle. La *Faisane* fait son nid à elle seule : elle choisit pour cela le coin le plus obscur de son habitation; elle y emploie la paille, les feuilles & autres choses semblables. Elle ne fait qu'une ponte chaque année

du moins dans nos climats; chaque ponte est de vingt œufs ou d'un plus grand nombre selon quelques Naturalistes, & de douze ou environ suivant les autres: les œufs sont beaucoup moins gros que ceux de *Poale* & la coquille en est plus mince que celle des œufs des *Pigeons*: leur couleur est un gris-vertâtre, marqué de petites taches brunes, arrangées en zones circulaires autour de l'œuf. L'incubation est de vingt à vingt-cinq jours. Nous n'entrerons dans aucun détail sur la manière d'élever les *Faisans*; ceux qui désireront s'instruire sur cette matière n'ont qu'à consulter l'ouvrage de M. de Buffon: qu'il nous fût d'ajouter qu'un *Faisandeau* bien gras est un morceau exquis & en même-temps une nourriture très-saine; aussi ce mets a-t-il été de tout tems réservé pour la table des riches. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 262. n. 1. Buff. tom. 4. p. 60. Lath. Syn. II. 2. p. 712. n. 4. La Colchide, l'ancien Continent.*

L. 34 $\frac{1}{2}$, E. 30, P... R. 18.

a. *Le Faisan à collier blanc (P. Torquatus.)* forme une très-belle variété dans cette espèce; il porte autour du cou une espèce de collier d'une blancheur éclatante: les plumes du cou & de la poitrine sont plus profondément échan-crées que celles du *Faisan commun*; elles paroissent doubles, quand on les voit par le bout. Ses couleurs présentent aussi quelques différences. *Lath. ibid. Variét. A. La Chine, les bords de la mer Caspienne & du Wolga.*

b. *Le Faisan panaché (P. Varius.)* a la même grosseur que l'espèce ordinaire. Son plumage est blanc & semé de taches qui réunissent toutes les couleurs de notre *Faisan*. On prétend qu'il est stérile. *Briff. ibid. Variét. A.*

c. *Le Faisan blanc (P. Albus.)* diffère du précédent, en ce qu'il est d'un beau blanc par-tout le corps. Il a seulement quelques petites taches d'un noir violet vers le cou; & quelques teintes rouffes sur les plumes scapulaires. On en voit quelquefois d'entièrement blancs. *Briff. ib. Variét. B.*

d. *Le Coquar (P. Hybridus.)* a le sommet de la tête tacheré de blanc; les yeux entourés d'une peau nue & chargée de petits mammelons charnus, d'un rouge très-vif; le manreau varié de brun & de blanchâtre; la tête, la gorge, le cou, la poitrine & le haut du ventre d'un cendré très-foncé & presque noir; le bas-ventre, les cuisses & les couvertures inférieures de la queue variées de brun-clair, de cendré & de noirâtre. Les côtés du corps sont rayés de bandes

noires, transversales. Les couvertures de l'aîle présentent un mélange agréable de roux, de blanchâtre & de noir: les grandes penes de l'aîle sont d'un brun-clair; les moyennes blanches & bordées extérieurement d'un petit filet roux: leur côté inférieur est noir & trangé de roux. Les plumes de la queue sont noires dans leur milieu & blanches vers leurs bords. Le bec & les pieds sont gris & les ongles noirâtres. Le *Coquar* provient du mélange du *Faisan* avec la *Poale ordinaire*: il ne vaut rien pour perpétuer l'espèce, ainsi que le précédent. *Briff. ibid. Variét. C.*

L. 26. E... P... R. 18.

c. *Le Faisan-Dindon (Pl. 88, fig. 3. P. Gallo-Pavonis.)* est du nombre des oiseaux dont on ne connoît pas encore parfaitement l'origine. Edwards présume que c'est un métis provenant du mélange de l'espèce du *Dindon* avec celle du *Faisan*. L'individu, sur lequel il a fait sa description, avoit été tué d'un coup de fusil, dans les bois voisins de Hanford, dans la province de Dorset, où il fut aperçu au mois d'octobre 1759, avec deux ou trois autres oiseaux semblables. Il étoit en effet d'un oiseau moyen entre le *Faisan* & le *Dindon*. Une petite aigrette de plumes noires, assez longues, s'élevoit sur la base du bec supérieur: la tête n'étoit point nue, comme celle du *Dindon*, mais couverte de petites plumes, fort courtes. Les yeux étoient entourés d'un cercle de peau rouge, moins large que dans le *Faisan*. On ne dir point si cet oiseau relevoit les grandes plumes de la queue pour faire la roue; il paroît seulement par la figure qu'il les portoit ordinairement, comme le *Dindon*, lorsqu'il est tranquille. Au reste, il est à remarquer qu'il n'avoit la queue composée que de seize plumes, comme celle du *Coq de Bruyere*; tandis que celles des *Dindons* & des *Faisans* en ont dix-huit. D'ailleurs, chaque plume du corps étoit double sur une même racine; l'une ferme & plus grande; l'autre petite & duveteé, caractère qui ne convient ni au *Faisan* ni au *Dindon*, mais bien au *Coq de Bruyere* & au *Coq commun*. Ses couleurs étoient à-peu-près les mêmes que celles du *Faisan*. J'ai fait graver au trait simple la tête du *Coquar (Pl. 88, fig. 3 bis.)* *Edw. Glan. Pl. 237. Buff. tom. 3. p. 227.*

L... E. 37. P... R. 16.

* LE FAISAN A COLLIER BLANC DE LA CHINE. 3. *P. Albo-torquatus. P. Corpore suprà vestio pennis nigro, albo & castaneo simbriatis, ni-*
tore

core vario ; subtus nigricante & purpureo variegato : capite ex purpureo-viridi : cristâ utrinque erectâ ponè oculos : torque albo : uropygio subviridi : rostro pedibusque cornis.

Le dessus du corps revêtu de plumes frangées de noir, de blanc & de marron, avec divers reflets; le dessous varié de noirâtre & de pourpre: la tête d'un pourpre-vert: une espèce de huppe relevée, de part & d'autre, derrière les yeux: un collier blanc: le croupion verdâtre: le bec & les pieds couleur de corne.

M. Mauduit a déjà fait mention de cette nouvelle espèce dans le dictionnaire de l'Encyclopédie méthodique, sous le nom de *Faisan commun de la Chine*; mais j'ai vu un grand nombre d'individus vivans, de l'un & de l'autre sexe, chez M. le Roi, demeurant à la porte du Bois de Boulogne, & j'ai recueilli tout ce que cet amateur m'instruit dans l'art d'élever les *Faisans*, a bien voulu me communiquer. Il y a environ douze ans, m'a-t-il dit, que cet oiseau a été rapporté de la Chine, où il est fort commun; & depuis qu'il est en France, il a conservé exactement toutes ses couleurs. Le bec est long d'environ un pouce, un peu strié longitudinalement & légèrement fléchi vers la pointe. La tête & le haut du cou sont d'un pourpre-violet, glacé de vert: sur cette belle coiffe rembrunie, paroît une large pièce, composée de petites plumes presque roses & d'un rouge-écarlate, qui embrasse le globe de l'œil. Sur le haut de la tête, derrière les yeux, s'élève, de part & d'autre, une petite touffe de plumes allongées, qui représentent deux cornes ou deux oreilles & qui subsistent même après le tems des amours. On voit au milieu du cou un collier blanc, assez semblable à celui du *Pigeon ramier*, dont les plumes tombent les premières à la mue, & qui reviennent les dernières, vers le milieu du mois de septembre: au-dessous de ce collier, les plumes de la base du cou & de la poitrine prennent une autre couleur; elles sont coupées carrément par le bout, teintes d'un beau marron, lustrées de pourpre ou de couleur d'or & marquées d'une tache noire à l'extrémité de la tige. Les plumes scapulaires ont la tige blanchâtre; la base des barbes noire, avec une large frange dorée, terminée, sur le contour, par un petit liséré noirâtre, & à l'extrémité par une tache de noir de velours en pied de mouche; celles du dos sont marquées dans le

centre de lisérés blanchâtres, répandus dans tous les sens & renfermés par une ligne de même couleur, parallèle au contour de la plume dont le bout est irisé. Les plumes du croupion sont variées de noirâtre & de gris dans le milieu de leur surface & richement colorées, par le bout, de verd, lustré de violet & de pourpre, comme on en voit sur la queue du *Paon*; celles du ventre sont panachées de noirâtre & de pourpre; celles des flancs brillent d'un fauve-clair. Le bout de l'aile est mêlé de verd & de bleu; les grandes couvertures sont olivâtres avec quelques teintes de marron; & les penes de l'aile traversées de bandelcttes blanchâtres sur du brun. Les rectrices intermédiaires de la queue ont du violet de chaque côté & à l'extrémité des barbes; elles sont ensuite d'un cendré-pourpre du côté de la tige & marquées transversalement de bandelcttes noires; les rectrices latérales sont jaspées extérieurement, avec deux rangs de bandes noires, l'une en deçà, l'autre en de-là de la tige, comme dans celles du milieu. Il est certain que ce *Faisan* doit constituer une espèce particulière & qu'on ne peut le regarder comme une variété de notre *Faisan d'Europe*; sa livrée est constamment la même & absolument différente de ce dernier; ses mœurs présentent aussi beaucoup de différences. La femelle pond quinze jours avant la *Faisane commune* & la ponte est plus nombreuse. M. le Roi en a vu une produire soixante œufs; il est vrai que le tems de l'incubation est pareillement de vingt-six jours, mais les œufs diffèrent aussi par les couleurs; ceux de l'espèce dont il s'agit ici, sont d'un bleu-tendre, quelquefois plus ou moins verdâtres, tiquetés de bleu; tandis que ceux de la *Faisane* sont d'une espèce d'olivâtre uniforme. Le mâle est plus fort que le *Faisan d'Europe*, & la femelle plus blanche, plus petite avec des couleurs également distribués, mais par mailles plus étroites. Le caractère de ces oiseaux est dur, sauvage & presque indomptable. Les mâles se battent jusqu'à outrance, se crèvent les yeux & s'attaquent presque toujours à la tête. La femelle prend quelquefois la livrée du mâle, lorsque par une production trop précoce & trop nombreuse, elle s'est totalement épuisée. J'en ai vu une chez M. le Roi qui est dans ce cas-là & qui ne se distingue des mâles que par le défaut d'oreilles & de pièce rouge-écarlate autour des yeux....
La Chine. L. 28. E. P. 24. R. 18.

LE FAISAN DORÉ DE LA CHINE. 4. *P. Pictus*.
P. Corpore supra ex flavo-aureo; subtus coc-
cineo: cristâ in vertice sericeâ, flavâ: genis car-
neis, vix plumosis; restrictis duabus mediis,
longissimis: rostro pedibusque flavis.

Le dessus du corps d'un jaune couleur d'or; le dessous d'un rouge-vif: une huppe jaune & soyeuse sur le sommet de la tête: les joues couleur de chair & à peine garnies de plumes: les deux penes intermédiaires de la queue très-longues: le bec & les pieds jaunes. (*Pl. 88, fig. 3, mâle & femelle.*)

La richesse du plumage de cet oiseau, originaire de la Chine, lui a valu d'être cultivé & multiplié dans nos faïanderies, où il est assez commun aujourd'hui. Il est moins gros que notre *Faisan*: son bec est long d'environ treize lignes & demie. Le sommet de la tête est couvert de plumes longues, soyeuses, d'un jaune-éclatant, qu'il redresse quand il veut en manière de huppe. Il n'a pas les yeux entourés d'une peau rouge, comme le *Faisan d'Europe*; mais les joues sont couleur de chair & presque nues. L'iris est d'un jaune brillant: les plumes de la nuque sont longues, coupées carrément par le bout, d'un très-bel orangé & traversées de raies noires: l'oiseau peut les redresser comme le *Coq* relève ses sinnes, lorsqu'il se bat: celles des épaules sont d'un beau verd-doré, terminées par une petite bordure noire & coupées aussi carrément; ces plumes s'éreudent & flottent par dessus le dos. Le manteau & le croupion sont d'un jaune-doré, mêlé d'un peu de rouge-vif: la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les flancs & les couvertures inférieures de la queue brillent d'un rouge très-vif. Les grandes couvertures de l'aile, les plus éloignées du corps, sont d'un bleu foncé, changeant en un violet-éclatant. Les petites couvertures de l'aile sont variées de marron & de brun; & les grandes qui avoient le dos, rayées transversalement de cette dernière couleur. Les grandes penes sont brunes, avec de taches & une bordure extérieure rouffes; les moyennes ont du marron & de taches brunes extérieurement; du côté intérieur, elles sont brunes & tachées de marron: celles de la queue présentent un mélange agréable de marron & de noir; les deux intermédiaires, qui ont environ vingt-trois pouces de longueur, sont noires & panachées de taches de marron, ocellées; les taches latérales sont rayées obliquement de marron & de noir, de manière que les bande-

lettes noires du côté extérieur, forment un angle avec les raies de la même couleur du côté intérieur, & ainsi des autres. Au-dessous des plumes de la queue, sortent d'autres plumes longues & étroites, de couleur écarlate, dont la tige est jaune. La femelle du *Faisan doré* est un peu plus petite que le mâle. Ses couleurs sont aussi différentes: elle a l'iris couleur de noisette-jaunâtre: le sommet de la tête, le haut du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles du dessus de la queue, d'un brun tirant sur le roux: la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre & les côtés sont d'un brun-clair & jaunâtre, varié de taches brunes, transversales. Les penes de l'aile & celles de la queue portent les mêmes couleurs que les plumes du dos: le bord de l'aile est blanchâtre. En général, son plumage est fort ordinaire & encore moins agréable que celui de notre *Faisan*. On assure cependant qu'avec le tems, sa livrée devient aussi brillante que celle du mâle. Myladi Essex possédoit en Angleterre une femelle, qui dans l'espace de six ans, changea graduellement sa couleur ignoble de *Bécasse*, en la belle & riche couleur du *Faisan doré mâle*, duquel elle ne se distinguoit plus que par les yeux & la longueur de la queue. M. de Buffon regarde cette espèce comme une variété du *Faisan* ordinaire, qui s'est uniquement embellie sous un climat plus doux: il fonde son opinion sur ce que ces deux familles s'allient, se mêlent & produisent ensemble; mais il faut avouer que ces mêlés ne sont féconds que jusqu'à la seconde génération. Les œufs de la *Faisane dorée* ressemblent beaucoup à ceux de la *Peintade*; ils sont plus petits à proportion que ceux de la *Poule domestique*, & plus rougeâtres que ceux de nos *Faisans*. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 271. n. 4. Edwards. tab. 68, fig. 2. La Chine & l'Europe.*

L. 33 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

* LE FAISAN D'IMPEY. 5. *P. Impeyanus*. *P. Corpore supra pennis splendide purpureis; margine aneis vestito; subtus nigro, nitore aneo: cristâ in vertice, scapis 18 erectis, apice rhombeis: caudâ cinnamomâ, apice rotundatâ, subfuscâ: rostro pedibusque olivaceis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un superbe pourpre, bronzées sur le contour; le dessous noir, avec de reflets bronzés: une huppe sur la tête, composée de dix-huit tiges droites, terminées par épanouissement rhomboidal: la queue couleur de cannelle, arrondie par le

bout & brunâtre : le bec & les pieds olives. (Pl. 88, fig. 1^e. sous le nom d'Hoazin.)

Il n'y a dans cette famille que le *Faisan doré de la Chine*, qui l'emporte sur celui-ci par l'éclat & la richesse du plumage. Son bec est un peu recourbé à la pointe, d'un jaune-d'ocre, tirant sur le verd & long de deux pouces. Le sommet de la tête est joliment tiqueté de noirâtre, de rouge-cramoisi & de couleur d'or & surmonté d'une superbe aigrette, composée d'environ dix-huit brins, terminés chacun par une espèce d'épi rhomboïdal, lustré de verd & frangé de rouge. Une peau nue, mammelonnée & verdâtre embrasse le globe de l'œil. Le haut du cou est orné d'un beau collier pourpre, qui en embrasse tout le contour : au-dessous, on voit un autre collier cramoisi : de plumes longues, effilées, pointues, resplendissantes d'or, de rouge & de noir-bronzé recouvrent le bas du cou & les épaules : celles du dos & les couvertures de l'aile brillent d'azur ou de pourpre & sont liserées de bronze. Le croupion & le ventre sont noirâtres, lustrés de bronze. La queue est d'une couleur de cannelle, arrondie par le bout & terminée par une bande brunâtre. Les pieds sont forts & garnis par derrière d'un éperon long & pointu. La femelle a le corps ondulé de brun ; la queue beaucoup plus courte que le mâle & une bandelette blanche au-dessous de l'œil. M. Latham a donné à cette nouvelle espèce le nom de *Lady Impey* : elle est originaire de l'Inde où on l'appelle *Golden Fawn*, *Poule d'or*. On voit un individu mâle dans le cabinet de M. Levers. Il est plus gros que le *Coq domestique*. *Lath. Suppl. p. 208.*

L. 24. E. P. R. 14.

LE FAISAN BLANC. 6. *P. Nychemerus. P. Corpore supra albo nigro-striato ; subtus atro, nitore purpureo ; cristâ in vertice nigra, dependente ; arcâ oculorum rubra, subpilosâ, supra oculos extensâ ; rostro flavo ; pedibus rubris.*

Le dessus du corps blanc, rayé de noir ; le dessous noir, lustré de pourpre : une huppe noire sur la tête, couchée en arrière : les yeux environnés d'une peau rouge, garnie de quelques poils & prolongée sur les sourcils : le bec jaune : les pieds rouges. (Pl. 89, fig. 1^e. le mâle, & fig. 1^e. n^o. 2, la femelle.)

Il est aisé de juger par la seule inspection de la figure, dit encore M. de Buffon, que c'est une variété du *Faisan*, modelée pour la forme totale sur les proportions du *Faisan doré de*

la Chine, mais beaucoup plus gros, puisqu'il surpasse même le *Faisan d'Europe*. Quoi qu'il en soit de l'opinion de ce grand Naturaliste, il est certain que le *Faisan blanc de la Chine* a aujourd'hui des caractères fixes, absolument différens de celui dont il prétend qu'il tire son origine & qu'il forme une espèce particulière. Le bec est jaune & long d'un pouce cinq lignes ; l'iris de cette même couleur ; le sommet de la tête couvert de longues plumes noires, lustrées de pourpre & flottantes au-dessus du cou. Les yeux sont environnés d'une peau nue, d'un rouge très-vif ; sur laquelle cependant on voit quelques poils très-clair-semés : cette peau s'élève, de chaque côté, au dessus des yeux en forme de cornes ; s'étend en arrière en pointe & pend un peu au-dessous des joues. La partie supérieure & les côtés du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles du dessous de la queue sont revêtues de plumes blanches, marquées de trois ou quatre lignes noires, concentriques & parallèles à la circonférence : la gorge, le bas du cou, la poitrine, le ventre, les flancs & les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir changeant en pourpre. Les plumes de l'aile & toutes les latérales de la queue sont blanches & rayées obliquement de noir ; les deux rectrices intermédiaires sont plus allongées que les autres & d'un blanc pur. Les pattes ont par derrière de grands éperons blancs. La femelle est un peu plus petite que le mâle, dont elle diffère beaucoup par la couleur ; elle n'a ni le dessus du corps blanc comme lui, ni le dessous d'un beau noir avec de reflets pourpres : on n'aperçoit dans tout son plumage qu'une échappée de blanc au-dessous des yeux ; le reste est semé de petites lignes noires, concentriques sur un rouge-brun plus ou moins foncé, excepté sous le ventre & dans les plumes latérales de la queue, où l'on voit de bandes noires, transversales sur un fond gris. A tous autres égards, la femelle diffère moins du mâle dans cette espèce que dans toutes les autres de ce genre : elle a comme lui une espèce de huppe sur la tête ; une bordure rouge autour des yeux & les pieds de même couleur. Ce *Faisan* habite les mêmes climats que le précédent, avec lequel il a d'ailleurs de très-grands rapports par ses mœurs & sa manière de vivre. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 277. Edw. Av. tab. 66. La Chine, l'Europe.*

L. 30¹/₂. E. P. R.

* LE FAISAN SUPERBE. 7. *P. Superbus. P. Corpore*
A a 2

rufo, viridi & caruleo vario : cristâ in vertice plicatili, caruleâ : collo superiore viridi, pennis longis vestito : humeribus virefcentibus, albomaculatis : caudâ elongatâ, cuneatâ : rostro rubro : pedibus flavis, muticis.

Le corps varié de roux, de verd & de bleu : une huppe bleue & flexible sur le sommet de la tête : la partie supérieure du cou verte & garnie de plumes alongées : les épaules vertes & tachées de blanc : la queue alongée, en forme de coin : le bec rouge : les pieds jaunes, sans éperons

Aux caractères énoncés dans la phrase spécifique, il faut ajouter que cet oiseau a des caroncules arrondies sur le front & des appendices pointues sous le bec. Le sommet de la tête est verd & surmonté d'une huppe bleue, rabattue sur la nuque & que l'oiseau a la faculté de relever à son gré. Les plumes scapulaires sont semées de tache blanches sur du verd. Les premières pennes sont bleues & celles de la queue variées de bleu & de rouge : les ouvertures de la queue présentent aussi des couleurs diverses. *Linn. Mantiss. 1771. p. 526. Lath. Syn. IV. p. 709. La Chine.*

L'ARGUS. 8. *P. Argus. P. Corpore supra obscuro, maculis rufescentibus transversim striato ; subtus obscuro & fusco variegato : cristâ in vertice furcatâ : areâ oculorum nigrâ : rectricibus duabus mediis longioribus : rostro flavescente : pedibus ex viridescente-cinereo.*

Le dessus du corps d'une couleur sombre & marqué transversalement de taches rougeâtres ; le dessous varié de sombre & de brun : une huppe double sur la tête : le tour des yeux noir : les deux rectrices intermédiaires plus alongées que les autres : le bec jaunâtre : les pieds d'un gris tirant sur le verd. (*Pl. 87, fig. 5.*)

On trouve au nord de la Chine & à Sumatra cette espèce de *Faisan*, qui est de la grosseur du *Dindon* & qu'on a surnommé *Argus*, parce que ses ailes & sa queue son parsemées de taches rondes, & semblables à des yeux. Il a sur le front & sur le manton, une peau dégarnie de plumes & couverte d'une multitude de petits tubercules d'un rouge très-vif ; & autour des yeux, une plaque noire : l'iris est orangé ; le sommet de la tête surmonté d'une double crête qui se couche en arrière & la nuque bleue. Le haut du cou, le dos & les couvertures des ailes sont ornées de taches rougeâtres, d'une forme irrégulière, posées transversalement sur un fond sombre ou noirâtre : une

teinte orangée & rembrunie par de petites taches rondes & noirâtres, domine sur la gorge, la poitrine, le croupion & les couvertures inférieures de la queue. Les neuf premières pennes de l'aile sont d'un brun-jaunâtre & tachées de noir au-dehors & de blanc au-dedans ; les autres sont brunes avec des taches rondes ou alongées du côté intérieur ; & marquées en dehors d'une rangée de douze ou quinze taches cillées d'un pouce de diamètre, comme on peut le voir sur la plume détachée qui est au-dessus de la figure indiquée. La queue est en forme de coin ; elle est composée de quatorze plumes brunes, inégales en longueur ; les deux du milieu, qui ont douze pouces de longueur, sont émaillées de taches rondes, blanches dans le milieu & entourées d'un cercle noir ; les autres sont pareillement tachetées, mais irrégulièrement. Cet oiseau est aussi sauvage que le *Faisan* ; il se retire pareillement dans les endroits les plus éloignés des habitations, & on ne parvient à l'approivoiser que très-difficilement. Sa chair est très-recherchée. *Trans. Philof. vol. 55. p. 88. La Chine, Sumatra.*

L. ... P. 20. R. 14.

LE FAISAN HUPPÉ. 9. *P. Cristata. P. Corpore supra fusco ; subtus ex rufo-albicante : cristâ in vertice longâ : areâ oculorum nudâ, rufescente : caudâ cuneatâ, apice flavâ : rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps brun ; le dessous d'un roux-blanchâtre : une longue huppe sur la tête. Le tour des yeux dégarni de plumes & rougeâtre : la queue en forme de coin & jaune à l'extrémité : le bec & les pieds noirâtres. (*Pl. 89, fig. 2^c.*)

Il n'est pas tout-à-fait aussi gros qu'une *Pouledinde*. Son bec est noir & recourbé ; & sa tête ornée d'une huppe, composée de plumes de longueur inégale : les plus longues ont environ trois pouces ; elles sont d'un blanc tirant sur le jaunâtre en dessus & noires en dessous. Il ne paroît pas que l'oiseau puisse les baisser & les relever à son gré. Ses yeux sont environnés d'une peau rougeâtre, dégarnie de plumes. Le haut du cou est marqué longitudinalement de traits blancs : toutes les couvertures de l'aile sont frangées de cette même couleur. Le manton, le croupion & les cuisses sont d'un fauve-brun ; la poitrine & le ventre d'un roux tirant sur le blanc. Les pennes de l'aile ne montrent que du roux ; celles de la queue sont brunes, terminées de jaune & longues de dix pouces. Ce

Faisan, surnommé *Hoazin*, a la voix très-forte; c'est moins un cri qu'un hurlement: on dit qu'il prononce son nom, apparemment d'un ton lugubre & effrayant: il n'en falloit pas davantage pour le faire passer chez des peuples grossiers pour un oiseau de mauvaise augure; & comme par-tout on attribue beaucoup de puissance à ce que l'on craint, ces mêmes peuples ont cru trouver en lui des remèdes aux maladies les plus graves, mais on ne dit pas qu'ils s'en nourrissent; ils s'en abstiennent en effet peut-être par une suite de cette même crainte ou par répugnance, fondée sur ce qu'il fait sa pâture ordinaire des serpents. Il se tient communément dans les grandes forêts perché sur des arbres, le long des eaux, pour guetter & surprendre sa proie. Il se nourrit encore de vers, de fourmis & d'autres insectes. Il s'appriivoise facilement *Willughby. Ornith. p. 389. Lath. Syn. II. 2. p. 720. Le Mexique.*

L. 22, E. P. R..

- * LE FAISAN A TÊTE NOIRE. 10. *P. Leucomelanos. P. Corpore suprà & subtus pennis nigris, margine albis vestito: vertice subcristato: areâ oculorum nudâ, rubrâ: capite, jugulo & pectore pennis nigris, mucronatis: rostro ex viridialbo: pedibus nigricantibus.*

Le dessus & le dessous du corps revêtu de plumes noires, bordées de blanc: le sommet de la tête garni d'une petite huppe: le tour des yeux nud & rouge: les plumes de la tête, de la gorge & de la poitrine noires & terminées en pointe: le bec d'un verd-blanchâtre: les pieds tirant sur le noir.

Sa grosseur égale à-peu-près celle d'une Poule; il a le bec d'un blanc tirant sur le verd & un peu recourbé à la pointe; une peau nue autour des yeux, chargée de petits mammelons rouges comme sur le *Faisan blanc*. Sur le haut de la tête, on aperçoit une touffe de plumes noires, allongées & rabattues vers la nuque; les autres plumes de la tête, de la gorge & du cou sont pareillement noires & taillées en pointe: celles du dos, du croupion & les couvertures de l'aile présentent la même couleur avec une frange blanche sur le contour. La bordure des plumes du ventre est plus large que celle des plumes du dos. Les premières penes de l'aile sont d'un brun-obscur; celles de la queue de même & lisérées de noir. Les pieds sont armés d'ongles noirs & crochus & d'un éperon d'une longueur médiocre. Lady Im-

pey possède à Londres un individu de cette espèce *Lath. Suppl. p. 210. n. 12. L'Inde.*

L. 22. E.. P. R..

- * LE FAISAN D'AFRIQUE. 11. *P. Africanus. P. Corpore suprà ex cinerascente-caruleo; subtus albo: vertice subcristato: pectore albo, pennarum rachibus nigris: retriciibus duabus intermediis fuscis, nigro-marginatis; lateraibus nigris: rostro flavo: pedibus nigris.*

Le dessus du corps d'un bleu-cendré; le dessous blanc: le sommet de la tête surmonté d'une petite huppe; la poitrine garnie de plumes blanches, mais dont la tige est noire: les deux rétrices intermédiaires brunes & frangées de noir; les latérales noires: le bec jaune: les pieds noirs.

Son bec est entièrement semblable à celui du *Hoazin*. On voit sur sa tête une espèce de petite huppe, composée de plumes brunes dans le centre & blanches sur le contour: le dos est revêtu de plumes d'un bleu-cendré, rayées de brun du côté de la tige: celles de la poitrine & du ventre sont entièrement blanches, mais leur tige est noire. Les ailes portent les mêmes couleurs que le dos, excepté que leurs plumes ont du noir à la pointe & sur la tige. La queue est arrondie à l'extrémité: les rétrices intermédiaires, dont la longueur est de cinq pouces trois quarts, sont brunes & lisérées de noir; les latérales ne montrent que du noir. Il y a au *Museum Britannicum*, à Londres, un individu de cette espèce, qui a été rapporté d'Afrique. *Lath. Suppl. p. 210. n. 13. L'Afrique.*

L. 19. E.. P. R..

- LE FAISAN KATRAKA. 12. *P. Motmot. P. Corpore suprà ex fusco-olivaceo; subtus rubescente: cristatâ in vertice rufâ, pendulâ: caudâ cuneatâ: rostro rubescente: pedibus nigricantibus.*

Le dessus du corps d'un brun-olivâtre; le dessous tirant sur le roux: une espèce de huppe rousse & pendante sur la tête: la queue en forme de coin: le bec rougeâtre: les pieds noirâtres.

On trouve au Brésil & à la Guiane cet oiseau, dont la grosseur excède un peu celle de la *Perdrix rouge*: son bec est long d'un pouce & demi. Il a la tête d'un brun-foncé & surmontée d'un petit faisceau de plumes rouffes, rabattues vers la nuque: le cou, le dos, le croupion, les couvertures de l'aile & les supérieures de la queue sont d'un brun tirant sur l'olivâtre; la teinte brune qui do-

mine sur la poitrine, le ventre, les côtés & les cuisses, est lavée de roux. Les couvertures inférieures de la queue présentent une couleur de marron : les penes de l'aile & les deux rectrices intermédiaires sont de la couleur du dos ; celles qui suivent sont noirâtres & les plus extérieures rouffes. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 270. n. 5. Le Brésil, la Guiane.*

L. 18. E. P. R..

* **LE FAISAN PARRAKA.** 13. *P. Parraka. P. Corpore supra obscurè fusco ; subtus rufescente : cristâ in vertice sulvâ, dependente : caudâ equali : rostro pedibusque obscurè rufis.*

Le dessus du corps d'un brun-obscur ; le dessous rouffâtre : la tête ornée d'une huppe fauve & pendante : la queue égale : le bec & les pieds d'un roux-sombre.

Tous les Voyageurs, qui ont vu cet oiseau dans son pays natal, assurent qu'il a le bec d'un roux-foncé ; les yeux bruns ; le manteau de cette même couleur, mais plus sombre & le dessous du corps teint d'une nuance rouffâtre. Le sommet de la tête est garni d'un petit bouquet de plumes fauves, allongées & rabattues sur la nuque. Les ailes sont courtes & la queue très-allongée ; elle est composée de douze plumes pendantes, qui ont un pied de longueur. On dit qu'il se tient pendant le jour dans les bois éloignés des habitations ; & que le soir & le matin, il se répand dans les terres cultivées pour chercher sa nourriture. Au lever du soleil, il fait entendre un cri très-perçant, surtout dans le tems de l'incubation. Il pose son nid sur le tronc ou sur les branches les plus basses des arbres. La femelle pond ordinairement deux fois tous les ans : chaque couvée est de quatre ou six œufs. Sa chair fournit un mets délicieux. *Mem. sur Cayenne, vol. 1. p. 378. Bancr. Guian. p. 176.*

L. 23. E. P. R. 12.

* **LE FAISAN COURIER.** 14. *P. Mexicanus. P. Corpore supra & subtus ex fulvescente-albo : caudâ longâ, viridi.*

Le dessus & le dessous du corps d'un roux-blanchâtre : la queue longue, d'une couleur verte.

Nous n'avons encore qu'une notion très-imparfaite sur la conformation extérieure de cette espèce, dont parle Fernandès dans son histoire de la Nouvelle-Espagne. Il est connu dans ce pays sous le nom d'*Hoithalolt* : il a la queue longue ; les ailes courtes & le vol pesant,

comme la plupart des précédens, mais il devance à la course les chevaux les plus vites. Sa couleur générale est le blanc, tirant au fauve.

Le tour de la queue est noir, mêlé de quelques taches blanches ; mais la queue elle même est d'un verd-changeant, avec des reflets à-peu-près comme les plumes du Paon. *Fern. Hist. av. nov. Hijp. cap. 52. p. 25. La Nouvelle-Espagne.*

L. 18. E. P. R..

XX XVI^e. GENRE.

PEINTADE, *Numida. Linn. f. n. 275.*

Corpus supernè gibbosum, lateribus compressum, fuscum aut cinerascens, guttatum.

Caput nudum, coloratum ; vertice corunto calloso aut cristato. Rostrum breve, validum, conico-recurvum, basi cerâ instructum. Nares recipiente, palca binæ, longitudinales prope ritum oris, utrinque una, pendule.

Collum mediocre, sepius nudum, coloratum.

Ala ad volandum idonea, caudâ breviores.

Crura extrâ abdomen posita, basi plumosa.

Pedes tetradactyli ; tres scilicet anteriores usque ad exortum circiter discreti ; postico libero.

Cauda brevis, demissa.

Numida, Aristoteleti jam notissima, habitat in Africâ, undè in alias orbis partes fuit translata. In vivariis nostris hodiè vulgarissima, faciliè mansuescit ; verum audax, inquietâ continud cursitat, Gallinas Meleagridesque rostro appetit & in fugam convertit. Vox ipsius, clamorosa, ingrata. Fœmina ova parit numerosa, ex rubescente-alba, obsolete maculata, Gallinaceis minorâ & rotundiora : junioris imprimis caro sapidissima.

Le corps arrondi sur le dos, comprimé latéralement, d'une couleur brune ou cendrée & marqué de petites taches rondes.

La tête petite, nue, colorée, surmontée d'une espèce de corne, d'une callosité ou d'une huppe. Le bec court, fort, en cône-recourbé & entouré à la base d'une cire où sont renfermées les narines. Deux appendices longitudinales, pendantes, situés aux angles de la bouche, une de chaque côté.

Le cou d'une longueur médiocre, ordinairement nu & coloré.

Les ailes disposées pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la base. Les pieds divisés en quatre doigts, dont les trois antérieurs sont divisés à-

peu-près jusqu'à leur origine ; celui de derrière libre.

La queue courte & pendante.

La *Peintade*, connue déjà du tems d'Aristote, est originaire d'Afrique, d'où elle a été transportée dans les autres parties du globe. Elle est aujourd'hui très-commune dans nos basses-cours ; mais elle est hardie, inquiète & presque toujours en mouvement ; elle attaque à coups de bec les *Poules*, les *Dindons* & les met en fuite ; elle est criarde & fait entendre un son de voix désagréable. La femelle pond un grand nombre d'œufs, d'un rouge-blanchâtre, foiblement tachetés, plus petits & plus arrondis que ceux de *Poule* : leur chair, sur-tout celle des *peintadeaux*, est fort estimée.

LA PEINTADE. 1. *N. Meleagris. N. Corpore supra & subtus carulescente, albis guttis consperso : tubere conico apice reflexo in vertice ex carulescente rubro : plicâ gulari nullâ : collo superiore pennis subviolaceis vestito : rostro ex rubescente-corneo : pedibus griseo-fuscis.*

Le dessus & le dessous du corps bleuâtre, semé de petites taches blanches, arrondies : une protubérance conique, recourbée par le bout & d'un bleu-rougâtre sur le sommet de la tête : point de fraise sur la gorge : le haut du cou revêtu de plumes tirant sur le violet : le bec d'une couleur de corne rougeâtre : les pieds d'un gris-brun. (*Pl. 85, fig. 1.*)

Depuis que cet oiseau vit en domesticité, il a subi une altération très-considérable, soit dans les couleurs du plumage, soit dans la forme du casque ou des barbillons qui pendent aux côtés de la bouche ; & comme les Naturalistes ont décrit en différens tems ces dissemblances, à mesure qu'ils les ont observées, il règne dans leurs écrits tant de désordre & de confusion, qu'il est presque impossible de démêler les véritables caractères qui appartiennent à la *Peintade*. Nous allons tracer ici la conformation extérieure, telle qu'on la remarque dans le plus grand nombre d'individus. Elle a le bec rouge à la base, couleur de corne à l'extrémité & long de quatorze lignes. La tête est bleuâtre & entièrement dénuée de plumes : on voit cependant quelquefois au-dessus de l'origine du bec, un petit bouquet de poils roides, longs de quatre lignes & assez ressemblans aux soies de cochon. Les joues sont bleuâtres dans le mâle & rouges dans la femelle. Sur le haut de la tête, s'élève une espèce de casque, d'une substance calcaire, rougeâtre ou tirant sur le bleu & recourbé en arrière. Les

membranes charnues, qui pendent à côté de l'ouverture du bec, n'ont point de forme constante, étant ovales dans quelques individus & carrées ou triangulaires dans les autres : elles sont rouges dans la femelle & bleuâtres dans le mâle. Le haut du cou est couvert de plumes noires, ressemblantes à de poils & très-clair semées ; ces poils se dirigent vers la tête, à la partie supérieure du cou. Les plumes du cou sont d'un cendré tirant sur le violet ; & vont toujours croissant de longueur jusqu'à la poitrine, où elles ont près de trois pouces. Ces plumes sont duvetées depuis leur racine jusqu'à environ la moitié de leur longueur ; & cette partie duvetée est recouverte par l'extrémité des plumes de la rangée précédente, laquelle est composée de barbes fermes, accrochées les unes aux autres. Le plumage du tronc, sans avoir de couleurs riches & éclatantes, est cependant très-distingué : c'est un fond gris-bleuâtre plus ou moins foncé, sur lequel sont semées assez régulièrement de taches blanches, plus ou moins rondes, représentant assez bien de perles, d'où quelques modernes ont donné à cet oiseau le nom de *Poules perlées*. La teinte & la forme de ces taches sont cependant sujettes à varier ; celles du ventre, par exemple, sont communément plus grandes que celles du dos. Les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, variées de blanc ; les moyennes portent les couleurs du dos ; mais toutes ont leur bord extérieur rayé transversalement de blanc. La queue est courte & pendante, comme celle de la *Perdrix* ; elle est composée de pennes cendrées & marquées de taches rondes, blanches dans le milieu & entourées d'un cercle noir. La direction de la queue & la disposition des plumes font paroître son dos bossu ; mais cette bosse n'est qu'une fausse apparence, & il n'en reste plus aucun vestige, lorsque l'oiseau est plumé. Sa grosseur est à-peu-près celle de la *Poule commune*. La *Peintade* est originaire d'Afrique : elle étoit connue des anciens, principalement des Romains. C'est un oiseau très-criard, vif, inquiet & turbulent, qui n'aime point de se tenir en place & qui fait se rendre maître dans la basse-cour : il se fait craindre des *Dindons* même ; & quoique beaucoup plus petit, il leur en impose par sa pétulance. Il se perche la nuit pour dormir, & quelquefois la journée, sur les murs de clôture, sur les haies & même sur les toits des maisons ou sur les arbres. Si on les élève de jeunesse, ils s'approprient très bien. Brue raconte qu'étant sur la côte du Sénégal, il reçut en présent d'une

Princesse du pays deux *Peintades*, l'une mâle & l'autre femelle, toutes deux si familières, qu'elles venoient manger sur son assiette; & qu'ayant la liberté de voler au rivage, elles se rendoient régulièrement sur la barque au son de la cloche qui annonçoit le dîner & le souper. La femelle sauvage pond dix à douze œufs, à terre, dans les bois; ils sont couverts de petites taches rondes, comme celles du plumage: celle qui vit dans les basses-cours en dépose jusqu'à cent & cent cinquante, pourvu qu'il en reste toujours quelqu'un dans le nid; ceux-ci sont d'un rouge assez vif, qui devient ensuite plus sombre & enfin couleur de rose sèche en se refroidissant, observation digne d'être remarquée, & qui prouve que la nature de la *Peintade* est moins fixe & plus sujette à varier que celle des autres oiseaux. *Linn. Mus. Adolph. Frid. 2. p. 27. Brissl. Ornith. tom. 1. p. 176. n. 1. Buff. tom. 3. p. 232. L'Afrique & toutes les autres parties du Globe.*

L. 22. E. P. R..

a. La *Peintade de la Jamaïque*, suivant MM. Brown & Brisson, diffère de la précédente en ce qu'elle a la poitrine blanche, variée de quelques grandes taches noires, dans lesquelles sont renfermées d'autres petites taches blanches: les quatre premières pennes de l'aile, ainsi que les quatre grandes couvertures, les plus éloignées du corps, sont pareillement blanches. *Brown, Nat. Hist. of Jamaic. p. 47c. La Jamaïque.*

* LA PEINTADE MÎTRÉE. 2. *N. Mitrata. N. Corpore supra & subtus nigro, maculis albis conferso: tubere rubro, conico, recto in vertice: carunculâ ad rictum geminâ: plicâ gulari longitudinali: penis colli superioris transversim undulatis: rostro flavescente: pedibus nigricantibus.*

Le dessus & le dessous du corps noirs & couverts de taches blanches: une protubérance rouge, droite & conique sur le sommet de la tête: une caroncule, de part & d'autre, aux angles de la bouche: une fraise longitudinale sous la gorge: les plumes de la partie supérieure du cou ondées de lignes blanches, transversales: le bec jaunâtre: les pieds presque noirs. (*Pl. 85. fig. 2.*)

Comme la précédente, cette nouvelle espèce a le sommet de la tête surmonté d'une espèce de casque, d'une substance calleuse, mais il est plus petit & d'un rouge foncé. Des angles de la bouche, part, de chaque côté, une membrane charnue, terminée en pointe; elle est plus allongée dans le mâle & d'un rouge très-vif. Au-

dessous de la mandibule inférieure, on aperçoit une membrane colorée & mamelonnée comme celle du *Dindon*. La partie supérieure du cou est nue & d'une couleur bleuâtre; l'inférieure, à l'origine du dos, est revêtue de plumes bleues, ondées transversalement de blanc. Le fond du plumage est noir & semé de taches blanches, arrondies, un peu plus grandes que celles de l'espèce qui précède. La *Peintade mîtrée* est assez rare: on la trouve en Guinée & à l'île de Madagascar: elle est de la grosseur de la *Peintade*. *Pall. Spic. Zool. 4. p. 18. tab. 3. fig. 1. La Guinée, Madagascar.*

LA PEINTADE A CRÊTE. 3. *N. Cristata. N. Corpore supra & subtus nigro, guttis caruleo-albis conferso: cristâ in vertice atrâ: carunculâ ad rictum oris nullâ gutture sanguineo: rostro corneo: pedibus nigricantibus.*

Le dessus & le dessous du corps noirs & marqués de taches rondes, d'un bleu-blanchâtre: une huppe noire sur la tête: point de caroncule aux angles de la bouche: le gosier d'un rouge de sang: le bec couleur de corne: les pieds noirâtres. (*Pl. 85. fig. 3.*)

Le trait le plus remarquable dans la conformation de cette espèce, consiste en une touffe de petites plumes longues, noires & redressées, qui couronnent le sommet de la tête & qui recouvrent toute la partie supérieure du cou jusqu'aux épaules. Les joues & le haut du cou sont nus, d'une couleur bleuâtre, avec quelques petits poils clair-semés. Une peau d'un rouge-écaille brille au-dessous du bec. L'ouverture des oreilles est plus à découvert que dans les autres espèces & environnée d'une plus grande quantité de poils. Il n'y a point de barbillons ou d'appendices aux angles de la bouche. Tout le corps est noirâtre & émaillé, tant en dessus qu'en dessous, d'une multitude de petites taches arrondies, d'un blanc lavé de bleu: on ne voit point de taches sur la partie inférieure du cou, sur la poitrine ni sur les grandes couvertures de l'aile. Les pennes sont d'un brun-noirâtre & sans taches: la queue est arrondie, comprimée, pendante & composée de quatorze rectrices, ondées de brun & de noir. Sa taille est intermédiaire entre celle de la *Perdrix* & celle de la *Peintade*. Il paroît que Marcgrave a décrit cette espèce dans son histoire du Brésil: il dit qu'elle a sur la tête une huppe arrondie, formée de plumes noires, élégantes; mais il ajoute qu'elle a sous le bec une membrane d'un cendré bleuâtre, caractère qui ne convient pas exactement à celle dont

dont il s'agit ici ; peut-être c'est l'attribut de la femelle d'avoir la peau de la gorge bleuâtre, tandis qu'elle est rouge sur le mâle. *Marcg. Hist. nat. Bras. p. 192. Pall. Spic. Zool. 4. p. 15. tab. 2. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 14.

a. La *Peintade d'Egypte* a la tête & le cou roux, femés de petits poils rares, avec un bouquet de plumes droites & allongées sur le sommet ; les joues bleuâtres & un appendice court pareillement bleuâtre, de chaque côté de la mandibule inférieure. Tout le corps est noirâtre & émaillé de taches tirant sur le bleu. Le bec est rouge : les pieds sont blancs, rembrunis d'une teinte noire. On a vu dans la Ménagerie de Versailles, en 1728, un individu vivant : il paroît que ce n'est qu'une variété de l'espèce précédente.

XXXVIII^e GENRE.

GÉLINOTTE, *Tetrao*, Linn. f. n. 273.

Corpus subovatum, compactum, variis coloribus pictum.

Caput subrotundum, sæpè cristatum. Rostrum breve, conico-incurvum, fornicatum. Macula supra oculos, nuda, rubra, papillost. Lingua rostro brevior, sub-conica, supernè canaliculata, apice acuta. Nares ovatae, membranâ convexâ semi-clausâ & plumulis rectâ.

Collum mediocre.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ breviores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes validi, sæpè calcarati, plumulis lanceis recti, tetradactyli ; digiti tres anteriores & posticus unus : omnes circiter ad exortum usque discreti.

Cauda medioeris ; rectrices intermedia sæpè longiores.

Tetraones in montibus altissimis, nivibus obtectis per maximam anni partem hospitantur ; quocirca provida natura, adversus frigoris asperitatem corpus densò lanugine & plumarum tegmine pedes ejus munivit : juniperi baccis & summitatibus, betulæ amentis, coryli fructibus & plantarum seminibus victitant : sub nive cuniculos agunt & altâ voce socios convocant. Fœmina in terrâ aut inter muscos ova parit numerosa, variis coloribus maculata. Pulli usprimum exclusi cum teste non rarè adherentibus frustulis matrem sequuntur. Caro junioris præsertim gratissima.

Le corps un peu ovale, ramassé & peint de diverses couleurs,

La tête arrondie, quelquefois surmontée d'une huppe. Le bec court, en cône recourbé & en voûte. Un espace nud, rouge & mamelonné au-dessus des yeux. La langue plus courte que le bec, un peu conique, canelée en dessus & terminée en pointe. Les narines ovales, à demi-fermées par une membrane convexe & recouvertes de plumes.

Le cou médiocre.

Les ailes disposées pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses hors de l'abdomen & garnies de plumes à la base. Les pieds forts, armés quelquefois d'un éperon, revêtus de plumes & divisés en quatre doigts, trois par devant & un par derrière ; tous séparés jusqu'à leur origine.

La queue d'une longueur médiocre ; les deux intermédiaires souvent plus allongées.

Les *Gélinottes* passent la plus grande partie de l'année sur les plus hautes montagnes couvertes de neiges ; c'est pourquoi la nature qui veille à la conservation de tous les êtres, a muni leur corps d'un duvet fort épais, & leurs pattes d'une molle fourrure, pour les mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver : elles se nourrissent des baies & des sommités du genévrier, des châtons du bouleau, des fruits des coudrettes & des semences des plantes : elles pratiquent des trous sous la neige & appellent à haute voix leurs compagnes. La femelle pond sur la terre ou sur la mousse, des œufs en assez grand nombre & tachés de diverses couleurs. Aussitôt que les petits sont éclos, ils suivent leur mère, portant souvent sur le corps quelques morceaux de l'écaille des œufs où ils étoient renfermés. La chair des jeunes est très-estimée.

LE TETRAS. I. T. *Urogallus*. T. *Corpore supra nigricante & cinereo transversim undulato ; subtus nigricante, maculis albis vario : aræ supra oculos, rubrâ ; axillis albis : rostro corneo : digitis fuscis.*

Le dessus du corps ondé transversalement de noirâtre & de cendré ; le dessous presque noir avec des taches blanches : une peau rouge & nue au-dessus des yeux : le pli de l'aile blanc : le bec couleur de corne : les doigts bruns. (*Pl. 90. fig. 3.*)

On a pris pendant long-temps le *Tetrao* tantôt pour un *Coq sauvage*, tantôt pour un *Faisan* ; cependant la conformation extérieure de ces oiseaux, leurs mœurs, leurs habitudes, tout annonce qu'ils composent trois familles

distinctes & séparées. Celui-ci est de la grosseur du *Dindon* : il a le bec long d'un pouce dix lignes ; l'iris couleur de noisette ; un espace denué de plumes & d'un rouge écarlate au-dessus des yeux ; la tête & le haut du cou cendrés , avec de très-petites raies transversales , noirâtres ; la gorge noire ; les plumes scapulaires & les couvertures de l'aile ondulées transversalement de brun & de rouffâtre. Il y a une tache blanche vers le pli de l'aile : on voit sur le dos, le croupion & les petites couvertures du dessus de la queue, une multitude de hachures cendrées & noirâtres, disposées en zigzags : les grandes couvertures supérieures de la queue s'étendent jusques vers l'extrémité des rectrices ; elles font d'un cendré-noirâtre & terminées de blanc, ce qui forme une ou plusieurs bandes blanches sur le haut de la queue. Le bas du cou est d'un verd-lustré, pareil à celui du cou du *Canard sauvage*. La poitrine, le ventre, les flancs, le dessous de la queue & les cuisses présentent un brun-noirâtre, varié de quelques taches blanches. Les grandes & les moyennes pennes de l'aile sont brunes ; mais ces dernières ont sur le bord extérieur quelques légères ondulations de brun & de rouffâtre : celles de la queue sont noires. Les pattes font couvertes de plumes brunes jusqu'à l'origine des doigts dans la partie antérieure seulement ; le derrière est nud : les doigts, dont la teinte est brune, ont, de chaque côté, de petits appendices écailleux. M. de Buffon prétend que quelques individus ont une huppe plus ou moins grande sur la tête. La femelle diffère du mâle par la taille & par le plumage, étant plus petite & moins noire : elle a la tête, le cou, le dos, le croupion & le dessus de la queue variés de roux, de noir & de cendré ; la gorge rouffe & sans taches ; la poitrine d'un roux-pâle, semée de lignes noires, transversales, avec une petite teinte blanche au bout de chaque plume. Les couvertures de l'aile offrent un mélange agréable de brun, de roux & de blanc. Les pennes sont de la même couleur que celles du mâle : les rectrices sont rouffes & marquées de bandes noires, transversales ; en un mot, elle l'emporte sur le mâle par la beauté de son plumage, ce qui n'est point ordinaire dans les oiseaux ni dans les quadrupèdes. Les *Tetras* se plaisent sur les hautes montagnes, où ils se nourrissent de feuilles ou de fommités de sapin, de ge-

nièvre, de cèdre, de saule ; de bouleau ; de coudrier, de myrtille, &c. Ils vivent aussi des grains qu'ils trouvent en grattant la terre : lorsqu'ils mangent trop de bois de genièvre, leur chair, qui est excellente, contracte un mauvais goût. La femelle pond des œufs blancs, marqués de jaune, dont le nombre varie depuis huit jusqu'à seize : elle les dépose sur la mousse en un lieu sec, & les couve seule sans être aidée par le mâle. Lorsqu'elle est obligée de les quitter pour aller chercher sa nourriture, elle les cache sous les feuilles avec grand soin. Dès que les petits sont éclos, ils se mettent à courir avec beaucoup de légèreté ; ils courent même avant qu'ils soient tout-à-fait éclos, puisqu'on en voit qui vont & viennent, ayant encore une partie de leur coquille adhérente au corps. La mère les conduit avec beaucoup de sollicitude & d'affection : la famille demeure unie tout le reste de l'année, jusqu'à ce que la saison de l'amour leur donnant de nouveaux besoins & de nouveaux intérêts, les disperse, & sur-tout les mâles, qui aiment à vivre séparément. *Linn. f. n. Briff. Ornith. tom. 1. p. 182. n. 1. Buff. tom. 3. p. 274. L'Europe Septentrionale & le nord de l'Asie.*
L. 33, E. 46. P. R. 18.

LE PETIT TETRAS. *T. Tetrix. T. Corpore supra ex nigro-violaceo ; subtus nigricante ; areâ supra oculos rubrâ, papillofâ ; humeris albis ; caudâ bifurcatâ, recurvâ ; rectricibus decem intermediis brevioribus ; rostro nigro ; digitis fuscis.*

Le dessus du corps d'un noir-violet ; le dessous noirâtre : un espace nud, rouge & mamelonné au-dessus des yeux : une tache blanche sur les épaules : la queue fourchue & repliée ; les dix rectrices intermédiaires plus courtes : le bec noir : les doigts bruns. (*Pl. 90. fig. 4.*)

Le petit *Tetras* dont il s'agit ici, n'est petit que parce qu'on le compare avec le *grand Tetras* ; il pèse trois à quatre livres. Il a le bec noir & long de quinze lignes ; la tête, le cou, la partie inférieure du dos & le croupion d'un noir-violet très-éclatant ; le dos antérieur & la poitrine d'un noir très-décidé, avec une bordure lustrée de violet. Le ventre, les côtés, les couvertures supérieures de l'aile & de la queue sont noirâtres, excepté quelques-unes des plus petites, vers l'épaule, qui sont blanches, ce qui forme en cet endroit

une tache de cette couleur, lorsque l'aile est pliée. Les couvertures du dessous de l'aile & de la queue sont blanches : les plumes du bas-ventre & celles qui environnent l'anus, sont noirâtres & terminées de blanc : celles des cuisses & des pattes offrent un mélange de brun & de blanc. Les grandes pennes de l'aile ont les barbes brunes & la tige blanchâtre ; les moyennes au contraire, sont blanches & ont la tige brune. La queue est composée de dix-huit plumes d'un noir changeant en violet très-foncé ; les dix du milieu sont plus courtes de quatre pouces que les deux plus extérieures ; les quatre latérales, de part & d'autre, ont le bout retourné en dehors, ce qui rend la queue très-fourchue. La femelle est une fois plus petite que le mâle ; elle a la queue moins fourchue ; & les couleurs de son plumage sont si différentes, que Gesner en a fait une espèce particulière. Tout son corps est couvert de plumes rouffes, variées de petites lignes noires, transversales. Elle a cependant une tache blanche sur les petites couvertures de l'aile auprès des épaules. Les grandes pennes de l'aile sont brunes ; les moyennes blanches à leur origine & brunes au sommet, avec des raies noires & une petite teinte blanche à l'extrémité : celles de la queue sont rouffes & onnées transversalement de noir. Au reste, cette différence du plumage entre les deux sexes ne se décide qu'au bout d'un certain temps : les jeunes mâles prennent d'abord la livrée de leur mère, & la conservent jusqu'à la première automne : sur la fin de cette saison & pendant l'hiver, ils prennent des nuances de plus en plus foncées, jusqu'à ce qu'ils soient d'un noir-bleuâtre ; & ils retiennent cette couleur toute leur vie, sans autres changemens que ceux que je vais indiquer. 1°. Ils prennent plus de bleu à mesure qu'ils avancent en âge ; 2°. à trois ans & non plutôt, on voit une tache blanche sous le bec ; 3°. lorsqu'ils sont très-vieux, il paroît une autre tache d'un noir varié sous la queue, où auparavant les plumes étoient toutes blanches. Ces oiseaux se nourrissent principalement de feuilles & de boutons de bouleau & de baies de bruyère ; l'automne, ils se rabattent sur les glands, les mûres des ronces, les pommes de pin, &c. Ils volent le plus souvent en troupe, & se perchent sur les arbres à-peu-près comme les *Faisans* : ils ne

vivent que dans les climats froids. On en trouve même quelquefois sous la neige, engourdis, sans mouvement & sans prendre aucune nourriture. Les femelles pondent par terre & sans se donner beaucoup de peine pour la construction d'un nid : la ponte est de six à huit œufs, moins gros que ceux des *Poules domestiques*, mais un peu plus longuets ; ils sont d'un jaune-d'ocre avec de petites lignes ou taches ferrugineuses. Linné assure que ces *Poules des bruyères* perdent leur fumet pendant le temps de l'incubation. *Linn. f. n. 272. Briff. Ornith. tom. 1. p. 186. n. 2. Buff. tom. 3. p. 302. Le Nord de l'Europe.*

L. 28. E. P. 26. R. 18.

a. Parmi les divers petits *Tetras* qu'on apporta tous les ans à Stockholm pendant l'hiver ; M. Torriros a remarqué la variété suivante. Elle a le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées de grisâtre ; le menton & le front noirs ; une tache de même à l'endroit des oreilles ; & une grande bande noire, transversale, sur le haut de la poitrine. Le ventre est presque entièrement blanc : le cou & les couvertures de l'aile sont semés sur du blanc de taches noires, de figure & de grandeur différentes. Les pennes sont blanches, ponctuées & liserées de noir : celles de la queue sont entièrement noires, excepté les deux intermédiaires qui ont un petit filet blanc à l'extrémité. Les pieds sont blancs & revêtus de poils : le bec est noir. La femelle a tout le dessus du corps, le cou & la poitrine garnis de plumes cendrées, marquées chacune de trois lignes ferrugineuses : les pennes & les rectrices sont de la même couleur que les plumes du dos : les pieds sont rouffâtres. *Sparm. Fasc. 3. pl. LXXVI. La Suède.*

b. C'est ici le lieu de placer la *Gélinotte hybride* (*Pl. 188, fig. 10.*), métis provenant du mélange du petit *Tetras* mâle avec le grand *Tetras* femelle. Il a une pièce rouge, mame-lonnée au-dessus des yeux ; & une tache blanche sur la paupière inférieure ; la tête, le cou, la poitrine, le ventre & le dos d'un noir lustré de violet ; une tache blanche, de part & d'autre, à l'endroit des épaules ; les couvertures de l'aile onnées de fauve & de noir en zigzag ; les grandes couvertures terminées par un filet blanc ; les pennes variées de blanc & de cendré ; le dessous de la queue semé de taches noires, oblongues, sur du blanc ;

B b 2

les couvertures de la queue noires, terminées de blanc; les rectrices entièrement noires, repliées en dehors; & les pieds revêtus jusqu'à l'extrémité des doigts, de poils bruns ou grisâtres. La taille de cet oiseau égale celle de la femelle du *Tetras*: les couleurs de sa livrée ne sont pas constantes. On assure qu'il a un son de voix assez semblable à celui du *grand Tetras*, mais beaucoup plus fort. Il n'est pas rare dans les bois de la Suède & de la Finlande. *Sparman. Mus. Carlsf. Fasc. 1. tab. XV.*

* LE TETRAS NÉMÉSIEEN. 3. *T. Nemesianus. T. Corpore supra & subtus rufo & nigro variegato: areâ supra oculos parvâ, rubrâ; caudâ cuneiformi, elongatâ: rectricibus duabus mediis longioribus: rostro nigro: digitis fuscis.*

Le dessus & le dessous du corps variés de roux & de noir: une peau rouge & mamelonnée sur les yeux: des taches noires transversales sur la partie inférieure du cou: la queue fourchée, rousse & noire à l'extrémité.

Quelques Naturalistes avoient d'abord pensé que le *petit Tetras* étoit celui dont parle le poëte Nemesianus; mais d'autres ont cru depuis qu'on pouvoit mieux appliquer à celui-ci les caractères que ce poëte attribue au sien. Il a à peu près le port & la grosseur du précédent. Le corps, en dessus & en dessous, est varié de taches rousses ou noires; & le cou traversé de bandelettes noires. Les premières plumes sont brunes & tachées extérieurement de roux; les moyennes sont blanches à l'extrémité. La queue est conformée comme celle du *petit Tetras*, & composée de rectrices rousses, panachées de noir, avec une tache de cette couleur à l'extrémité. La femelle a les joues, le cou & la poitrine d'un roux pur & sans tache. Nous n'avons pas d'autres détails sur l'histoire ni sur la conformation de cet oiseau. *Aldrov. lib. 13. cap. 8. Scop. ann. 1. p. 118. n. 171. Lath. Syn. II. 2. p. 735. n. 4. L'Europe.*

* LE TETRAS DU BOULEAU. 4. *T. Beulinius. T. Corpore supra & subtus, nigro & rufo variegato: areâ nullâ supra oculos: pectore cinerascente: caudâ nigra, rufo transversim maculatâ: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps variés de noir & de roux: point d'espace dénué de plumes au-dessus des yeux: la poitrine cendrée: la queue noire, marquée transversalement de roux: le bec & les pieds noirs.

Indépendamment des caractères énoncés dans la phrase descriptive, cet oiseau a le

croupion blanchâtre, rayé de noir; & l'extrémité des plumes de l'aile blanches. Le nom de *Beulinius* qu'on lui a donné, semble annoncer qu'il vit particulièrement sur les bouleaux; mais cette dénomination me paroît vicieuse, en ce que plusieurs autres espèces de *Tetras* fréquentent pareillement les mêmes arbres. *Aldrov. lib. 13. cap. 9. Scop. ann. 1. n. 172. L'Europe.*

* LE TETRAS A LONGUE QUEUE. 5. *T. Phasianellus. T. Corpore supra testaceo, fasciis nigris, transversis vario; subtus albo: areâ supra oculos parvâ, rubrâ; caudâ cuneiformi, elongatâ: rectricibus duabus mediis longioribus: rostro nigro: digitis fuscis.*

Le dessus du corps couleur de brique & traversé de bandelettes noires; le dessous blanc: une petite peau rouge, dégarinée de plumes au-dessus des yeux: la queue en forme de coin & allongée; les deux rectrices intermédiaires plus longues que les autres: le bec noir: les doigts bruns. (*Pl. 91. fig. 1.*)

Il est plus gros que le *Faisan*. Le bec est noir & l'iris couleur de noisette. On voit quelques petites taches blanches entre le bec & les yeux. La tête, les joues, le dos & les couvertures du dessus de la queue présentent des bandes noires, transversales sur un fond couleur de terre cuite. Les côtés du cou sont parsemés de points blanchâtres; il y a aussi sur la poitrine & sur les flancs, dont le fond est blanc, des taches d'un brun-roussâtre, figurées en cœur. Les plumes scapulaires & les couvertures de l'aile sont briquetées & marquées de hachures & de grandes taches noires & blanches. Le croupion est grisâtre: les grandes plumes de l'aile sont noires & tachetées de blanc du côté extérieur; les moyennes ont des raies blanches du même côté. Les rectrices latérales sont d'un brun-pâle tiqueté de blanc; celles du milieu excèdent les autres d'environ deux pouces & ont des taches roussâtres. Les doigts sont garnis, de part & d'autre, d'écaillés dentelées, comme on en trouve dans le *Tetras*. La figure que nous avons donnée représente une femelle, dont le plumage est en général plus varié & plus éclatant. Ces oiseaux fréquentent les terres incultes de la baie d'Hudson, où ils sont connus sous le nom d'*Ockiss-Cow*: ils se nourrissent, pendant l'hiver, des sommités du bouleau & du mélèse; l'été, ils cherchent avec avidité les baies de certains

arbres. Ils ont la voix moins forte que le grand *Tetras* : la femelle pond de neuf à treize œufs. La chair de cet oiseau est brune & dure, mais succulente. *Philos. Transf. vol. 73. p. 396. Edw. tab. 117. La Virginie, la baie d'Hudson.*

L. 17. E. 24. P. R..

LA GÉLINOTTE. 6. *T. Bonasia. T. Corpore supra striis transversis & maculis rufis, fuscis & cinereis vario ; subtis cinerascens, lunulis nigris consperso ; superciliis nudis, coccineis : maculâ atrinque albâ ponè oculos : gutturè nigro, margine albo : rostro nigro : digitis griseis.*

Le dessus du corps varié de lignes transversales & de taches rouffes, brunes & cendrées ; le dessous cendré, avec des taches noires en croissant : les fourcils rouges & dégarnis de plumes : une tache blanche, de part & d'autre, derrière les yeux : la gorge noire, bordée de blanc : le bec noir : les doigts gris. (*Pl. 91. fig. 4.*)

Belon donne en deux mots une idée fort juste de la *Gélinotte* : « Qui se feindra voir, » dit-il en son vieux langage, quelque espèce de *Perdrix* métime, entre la rouge & la grise, » & tenir, je ne fais quoi, des plumes du » *Faisan*, aura la perspective de la *Gélinotte* » des bois ». Son bec est noir, long de dix lignes & couvert à sa base supérieure de petites plumes noires. Il y a une tache blanche au-dessus de chaque narine ; une autre de même couleur entre l'œil & le bec ; & une troisième de figure oblongue, située obliquement derrière l'orbite des yeux. Une peau mamelonnée & d'un rouge très-vif, brille au-dessus des fourcils. Les parties supérieures de la tête & du cou sont rayées transversalement de rouffâtre, de brun & de cendré. La gorge est noire dans le mâle seulement ; & ce noir est entouré de blanc. Les plumes du bas du cou font ondées de noirâtre & terminées de blanc. Tout le dessus du corps est mêlé de brun, de noirâtre, de cendré & de roux : ces couleurs coupent transversalement les plumes & forment aussi des taches. Les plumes de la poitrine & du ventre sont bordées de noir sur un fond griffâtre : les couvertures supérieures de l'aile & les scapulaires présentent un mélange de roux, de brun & de noirâtre ; quelques-unes ont une tache blanche vers le bout. Les penes de l'aile sont d'un gris-brun & marquées de rouffâtre du côté extérieur. La queue est

parsemée de points noirs & traversée vers son extrémité, par une large bande noire, interrompue seulement par les deux rectrices du milieu. Les pattes sont couvertes par devant, à peu près jusqu'à la moitié de leur longueur, de plumes effilées, griffâtres ; & les doigts sont garnis, de chaque côté, d'appendices écailleux, très-courts. La femelle a la gorge griffâtre & les flammes ou les fourcils d'un rouge moins vif. La *Gélinotte* se plaît dans les forêts, où elle trouve une nourriture convenable & sa sûreté contre les oiseaux de proie, qu'elle redoute extrêmement : on trouve en été dans leur estomac, des baies de forbier, de myrtille & de bruyère, des mûres de ronce, des grains de sureau noir, des chatons de bouleau & de coudrier ; & en hiver des baies de genièvre, des boutons de bouleau, des sommités de bruyère, de sapin & de quelques autres plantes ou arbres toujours verts. On en nourrit quelquefois dans des volières avec du bled, de l'orge & d'autres grains, mais elles ne survivent pas long-temps à la perte de leur liberté. Les femelles font leur nid à terre & le cachent ordinairement sous des coudriers ou sous les rameaux de la fougère : elles pondent douze ou quinze œufs, quelquefois plus, qu'elles couvent pendant trois semaines. Dès que les petits sont élevés & qu'ils sont en état de voler, les père & mère les éloignent du canton qu'ils le font appropriés ; alors ces petits s'affortissent par paires & vont chercher chacun de leur côté, un asyle où ils puissent former un établissement. La chair de ces oiseaux est fort estimée : dans la Bohême on en mange beaucoup au temps de Pâques, comme on mange de l'agneau en France ; & l'on s'en envoie en présent les uns aux autres. *Linn. f. n. 275. Kramer. Elen. p. 366. n. 4. Buff. tom. 3. p. 336. L'Europe.*

L. 14. E. 21. P. 24. R. 16.

LA GÉLINOTTE DU CANADA. 7. *T. Canadensis. T. Corpore supra obscurè fusco, aurantio & cinereo vario ; subtis albo, lunulis nigris consperso : areâ supra oculos rubrâ ; & ponè liuridus duabus albis : rostro nigro : digitis fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-foncé & panaché d'orangé & de cendré ; le dessous blanc, semé de taches noires, en croissant : un espace rouge au-dessus des yeux, & derrière ces organes deux bandelettes blanches : le bec noir : les doigts bruns. (*Pl. 91. fig. 2.*)

Sa grosseur excède celle de la *Perdrix grise*. Le sommet de la tête, le haut du cou, le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun-obscur, varié d'orangé & de cendré. Au-dessus des narines, on voit des plumes brunes, tournées en devant. Depuis la base du bec jusqu'à l'œil, s'étend une petite bande longitudinale, blanche; derrière les yeux, il y en a deux, de part & d'autre, de la même couleur & dont l'inférieure est plus longue: une peau rouge, dégarnie de plumes, paroît à l'endroit des sourcils & forme une belle tache écarlate. La gorge est d'un blanc-jaunâtre, rembruni par de petites taches noires: la partie inférieure du cou, la poitrine & le ventre sont d'un orangé-fale, varié de taches noires, en croissant dont les cornes sont dirigées vers le ventre. Quelques-unes des plumes scapulaires ont, vers le bout, une tache longitudinale, blanche. Les couvertures supérieures de l'aile sont d'un brun-obscur, avec une bordure d'une teinte plus claire & un petit filet de brun-clair, parallèle à la circonférence: celles de dessous sont brunes & terminées de blanc. Les grandes plumes de l'aile sont noirâtres & parsemées de blanc sur leur bord extérieur: les moyennes sont d'un brun-clair, rayé transversalement de bandes d'un brun plus obscur: celles de la queue ont un fond noirâtre; les deux intermédiaires sont traversées de bandes de brun-clair & de rougeâtre, tirant sur l'orangé: toutes les latérales ont des petites taches de la même couleur. Les pattes sont velues jusqu'au bas du tarse; & les doigts sont garnis, de chaque côté, d'appendices écailleux. La femelle est un peu plus petite que le mâle; elle a toute la surface supérieure du corps rayée transversalement de roux, de noirâtre & de gris-brun: ces couleurs forment de grandes taches vers la partie supérieure du dos. Les côtés du cou sont roux, avec de petites hachures noires, transversales. La poitrine, le ventre & les côtés présentent une multitude de bandes, alternativement rouffes & noirâtres, terminées de blanc-fale & posées transversalement. Les grandes plumes de l'aile portent les mêmes couleurs que celles du mâle: les moyennes sont variées des mêmes couleurs que celles du dos: celles de la queue sont rayées transversalement de roux & de noirâtre. Le bec est brun: les doigts sont gris, Les oiseaux de cette espèce abondent

toute l'année dans les terres voisines de la baie d'Hudson: ils y habitent de préférence les plaines & les lieux bas; au lieu que sous un autre ciel, dit M. Ellis, ils ne se trouvent que dans des terres fort élevées & même au sommet des montagnes. Ils mangent des pignons de pin, des baies de genevrier, &c. La femelle construit un nid à terre & y dépose cinq œufs. Les habitants du Nord en font des provisions aux approches de l'hiver: la gelée les fait & les conserve; & à mesure qu'on en veut manger, on les fait dégeler dans l'eau froide. *Edw. av. tab. 71. Linn. f. n. 274. T. Canace. La baie d'Hudson.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

LA GÉLINOTTE A FRAISE. 8. T. *Umbellus. T. Corpore supra multiplici colore vario; subius sordidè aurantio: cristâ in vertice: collo superiore pennis longioribus vestito: pectore lunulis nigricantibus consperso: rostro & digitis fuscescentibus.*

Le dessus du corps émaillé de diverses couleurs; le dessous d'un orangé-fale: une huppe sur la tête: des plumes alongées au haut du cou: des taches noirâtres en croissant, tracées sur la poitrine: le bec & les doigts brunâtres. (*Pl. 91. fig. 3.*)

Celle-ci diffère trop de la précédente; comme on peut s'en convaincre en comparant les deux descriptions, pour qu'on puisse les regarder comme ne constituant qu'une seule & même espèce. Sa grosseur tient le milieu entre celle du *Faisan* & celle de la *Perdrix*. Les plumes du sommet de la tête sont plus alongées que les autres & forment une espèce de huppe, lorsque l'oiseau les redresse. Il y a pareillement autour du cou de longues plumes qui représentent assez bien une fraise, qu'il étale principalement lorsqu'il est en amour. Ces plumes ne sont point cependant ni de la même nature, ni disposées comme celles qu'on voit auprès de la tête de l'espèce qui précède: elles sont d'un beau noir, ayant sur leurs bords des reflets brillans, qui jouent entre la couleur d'or & le verd. Tout le dessus du corps est joliment varié de brun, de roux, de noir, de cendré & de blanc-fale. Il paroît sur la poitrine & sur les flancs, dont le fond est rouffâtre, des taches noires, anguleuses ou figurées en croissant. Les plumes de l'aile sont tachées de brun & celles de la queue rayées transversalement

de noir & de tendré : les bandelettes noires sont très-étroites, excepté celle de l'extrémité. Les plumes qui recouvrent les pattes sont d'un gris-brun. Suivant l'opinion la plus probable, la *grosse Gélinotte du Canada* est la femelle de cette espèce : elle a, comme le mâle, le dessus du corps varié de noir, de brun, de roux & de blanchâtre ; la gorge & le bas du cou obscurcis par des taches & des raies brunes sur un fond rouffâtre. Les plumes qui couvrent le haut de la poitrine sont noirâtres & terminées de gris-blanc, ce qui forme une bande transversale en cet endroit. De chaque côté du cou, on voit un paquet de plumes noires, plus longues que les autres & marquées à l'extrémité d'une couleur brillante & changeante en verd-doré. Ces paquets de plumes tombent sur le haut des ailes, lorsqu'elles sont pliées. Tout le dessous du corps est traversé de bandelettes brunes & de blanc-sale ou rouffâtre : à cela près, elle ressemble parfaitement à celle que nous venons de décrire & que nous regardons avec plusieurs Naturalistes, comme le mâle de cette espèce. On dit que le mâle, dans la saison des amours, étale pompeusement son beau plumage ; qu'il relève sa huppe, son jabot & sa queue en éventail ; qu'il traîne les ailes ; & qu'il accompagne son action d'un bruit sourd & d'un bourdonnement semblable à celui du *Dindon*. Il a de plus, pour rappeler ses femelles, un battement d'ailes très-singulier & assez fort pour se faire entendre à un demi-mille de distance, par un temps calme. Il se plaît à cet exercice au printemps & en automne, qui sont les temps de sa chaleur ; & il le répète tous les jours à des heures réglées, savoir, à neuf heures du matin & sur les quatre heures du soir, mais toujours étant posé sur un tronc sec. Lorsqu'il commence, il met un intervalle d'environ deux secondes entre chaque battement ; puis accélérant la vitesse par degrés, les coups se succèdent à la fin avec tant de rapidité, qu'il ne fait plus qu'un petit bruit continu, semblable à celui d'un tambour. Les femelles font leur nid à terre avec des feuilles ou à côté d'un tronc sec, couché par terre : elles pondent de douze à seize œufs & les couvent environ trois semaines. La mère veille soigneusement à la conservation de ses petits ; elle s'expose à tout pour les défendre & cherche à attirer

sur elle-même les dangers qui les menacent. Ces *Gélinottes* vivent de grains, de fruits, de raisins & sur-tout de baies de lierre, qui sont un poison pour plusieurs animaux. Leur chair est blanche & très-bonne à manger. *Act. Angl. 48. p. 499. tab. 15. Edw. Glan. tab. 248. L'Amérique Septentrionale.*

L. 12. É. P. 24. R. 18.

LA GÉLINOTTE A DOUBLES AILES. 9. *T. Cupido. T. Corpore supra & subius ex fusco-rubescente, maculis nigris & albicantibus transversim striato ; cristâ in vertice : plumis longioribus utrinquè ad latera colli superioris : rostro fusco : digiis flavicantibus.*

Le dessus & le dessous du corps d'un brun-rougeâtre, marqué transversalement de taches noires & de blanchâtres : une huppe sur le sommet de la tête : un bouquet de plumes allongées, de part & d'autre, vers la partie supérieure du cou : le bec brun : les doigts jaunâtres.

Le trait caractéristique le plus frappant ; dans la conformation extérieure de cet oiseau, consiste en un paquet de plumes, situé de chaque côté de la partie supérieure du cou, assez près de la tête. Chacun de ces faisceaux est composé de cinq plumes, inégales en longueur & couchées les unes sur les autres comme celles de l'aile ; la plus longue, qui est en dedans, a environ trois pouces. L'oiseau les tient ordinairement rabattues sur le cou, & ne les redresse que lorsqu'il est agité. Du reste, il a le bec brun ; l'iris couleur de noisette ; la prunelle noire ; une espèce de huppe sur la tête ; & tout le plumage obscurci transversalement par des taches noires & blanchâtres, sur un fond brun-rougeâtre : cette couleur est plus claire vers la partie inférieure du corps. Les grandes plumes de l'aile tirent au noir & présentent, du côté extérieur seulement, plusieurs taches rouffâtres : celles de la queue sont en dessus de la couleur du dos, c'est-à-dire, traversées de bandes rouffes & noirâtres : le dessous est entièrement noir. Les pattes sont couvertes, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes jaunâtres. La femelle n'a point sur le haut du cou, les petits paquets de plumes ; à cela près, elle ressemble au mâle. On trouve ces oiseaux par troupes nombreuses dans l'Amérique Septentrionale : leur taille surpasse d'un tiers celle de la *Perdrix*, ils se nourrissent principalement de glands,

On dit qu'au lever du soleil, le mâle chante pendant une demi-heure, tenant déployés les faisceaux de plumes dont nous avons parlé. La femelle fait des pontes nombreuses. *Caesbi. Carol. append. p. 1. tab. 1. Arâ. Zool. 2. p. 305. n. 180. L'Amérique Septentrionale.*

* LA GÉLINOTTE RAYÉE. 10. *T. Fasciatus. T. Corpore supra fulvo, griseo & flavicante vario; subtus anticè griseo; posticè fusco; gula fasciatae pectorali nigris; rostro obscuro; pedibus hirsutis, griseis.*

Le dessus du corps varié de roux, de gris & de jaunâtre; le dessous gris antérieurement & brun par derrière: la gorge noire & une bande de la même couleur sur la poitrine: le bec sombre: les pieds couverts de plumes grises. (*Pl. 188. fig. 13.*)

Suivant M. Desfontaines, qui nous a fait connoître cette nouvelle espèce, elle a de grands rapports avec le *Ganga T. Alcatra* de Linné: elle a à peu près la même grosseur, la même forme & les mêmes proportions; mais elle en diffère par le bec, qui est plus grêle, plus allongé & sur-tout par les couleurs du plumage. La tête, le dessus du cou & toute la partie antérieure de la poitrine sont recouverts de plumes grises, nuancées d'une légère teinte de roux: celles du milieu de la gorge sont noires: celles de la partie supérieure & des côtés offrent une couleur rousse. Le ventre est gris antérieurement dans un petit espace; tout le reste de sa surface est d'un brun-foncé: il est séparé de la poitrine par un demi-cercle de plumes noires, qui s'étend depuis la naissance d'une aile jusqu'à celle de l'autre. Les plumes du dos & du dessus des ailes sont mélangées de fauve & de gris & ordinairement terminées par une tache jaune. Les plumes de l'aile ont d'une couleur d'ardoise & régulièrement étagées: celles de la queue sont irrégulièrement tachetées en dessus de fauve, de roux & de gris; en dessous, elles ont du brun-clair & sont bordées d'une ligne blanche à l'extrémité. Les jambes sont couvertes antérieurement de petites plumes grises, semblables à du poil. Chaque pied n'a que trois doigts, entre chacun desquels on observe une expansion de la peau qui se prolonge de chaque côté, en formant un rebord de la partie inférieure & interne de la jambe, naît un petit ergot, long d'environ une ligne, qui tient la place d'un quatrième doigt. Ces oiseaux habitent

les environs du désert & y vivent en grandes troupes: leur chair est bonne à manger. Ils sont naturellement farouches; & il faut employer des toins très-affidus pour les apprivoiser, même lorsqu'on les élève jeunes. Les Arabes leur donnent le nom de *Catah*, expression qui imite le chant du mâle. *M. Desfontaines; Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1787. p. 302. Les Côtes de Barbarie.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. 18 $\frac{1}{2}$. P. R..

* LA GÉLINOTTE GRISE. 11. *T. Canus. T. Corpore supra & subtus cano, fuscescente undulato; rectricibus alarum fuscescentibus, apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps gris, ondulés de brun: les couvertures de l'aile brunâtres & terminées de blanc: le bec & les pieds noirs. (*Pl. 188. fig. 11. Sous le nom de Gélinotte blanche.*)

M. Sparman a donné la description & la figure de cette nouvelle espèce, qui lui fut communiquée par M. le comte Stenbock. Elle a tout le corps, en dessus & en dessous, revêtu de plumes grises, terminées d'une teinte brunâtre, ce qui forme une multitude d'ondes de cette couleur sur du gris. Les couvertures des ailes sont brunes & terminées de blanc. Le tour de l'anus est blanc. La queue pliée, vue en dessus, est panachée de blanc, de brun & de cendré, par bandes transversales; en dessous, elle est brune sur les côtés & marquée dans le milieu d'une grande tache blanche, triangulaire, qui se réunit au blanc qui entoure l'anus. *Sparman. Fasc. 1. tab. XVI. La Suède.*

* LA GÉLINOTTE DES RIVAGES. 12. *T. Arenarius. T. Corpore supra ex testaceo-albicante, maculis ovatis flavicantibus sparso; subtus nigro; capite subcinereo; gula fulvescente; torque nigro; rectricibus fusco & griseo fasciatis, apice albis; intermediis duabus fulvescentibus.*

Le dessus du corps d'une couleur de brique blanchâtre & couvert de taches ovales, jaunâtres; le dessous noir: la tête un peu cendrée: la gorge rousse: un collier noir: les rectrices rayées de brun, de gris & terminées de blanc; les deux intermédiaires un peu rousses. (*Pl. 92. fig. 4.*)

Nous avons tiré les deux figures que nous donnons ici, d'un Mémoire de M. Pallas, inséré dans les nouveaux actes de l'Académie de Pétersbourg. L'une représente le mâle,

mâle, & l'autre la femelle. Leur tête est d'un cendré-blanchâtre; & la gorge d'un roux-ferrugineux. La nuque & le menton sont revêtus de plumes grises, luisantes, élastiques & comme tronquées à l'extrémité; celles de la partie supérieure du corps imitent la couleur de brique, mais tirent un peu au blanc; elles sont marquées d'une tache jaunâtre, ovale & renfermées dans une espèce de cadre brun. Un petit collier noir embrasse le cou: le ventre & le dessous de la queue sont de cette même couleur. Les ailes sont longues, pointues & ornées d'un petit miroir jaunâtre. La queue est pareillement pointue, & n'exécède point la longueur des ailes, lorsqu'elles sont pliées: elle est composée de plumes rayées de gris & de brun, avec une tache blanche à l'extrémité; les deux intermédiaires sont entièrement rouffâtres. Un léger duvet couvre le devant des pattes; le derrière est nud: les ongles sont gros, noirs & obtus. La femelle a la tête & le menton pointillés de noir sur un fond jaunâtre. M. Pallas a trouvé cet oiseau dans les déserts compris entre le Rhyme & le Wolga: on en voit aussi sur le bord des rivières qui sont aux environs d'Astracan. Le mâle & la femelle vont ordinairement ensemble: leur vol ressemble assez à celui du Pigeon; ils font entendre, lorsqu'ils sont en l'air, un son aigu, élevé & qui n'est point désagréable. La femelle pond des œufs blanchâtres & un peu plus gros que ceux du Pigeon. *Pall. Nov. Comm. Petrop. vol. 19. p. 418. tab. 8. La Perse. La Mer Caspienne.*

L. 19. E. P. R. 16.

LA GÉLINOTTE DES INDES. 13. *T. Indicus. T. Corpore suprà ex flavo-rufo, lunulis nigris conferso; subtus griseo, fasciis nigris transversim undulato: fronte albâ, margine nigrâ: vittâ pectorali albâ: tædricibus majoribus versicoloribus: rostro flavicantis: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un jaune-rouffâtre, semé de taches noires, demi-circulaires; le dessous gris, ondé transversalement de noir: le front blanc, bordé de noir: une bande blanche sur la poitrine: les grandes couvertures variées de diverses couleurs: le bec jaunâtre: les pieds bruns. (*Pl. 92. fig. 1.*)

M. Sonnerat a trouvé cette nouvelle espèce sur la côte de Coromandel: elle est de la grosseur du Ganga: son front est blanc &

encadré par une bande noire. Elle a le derrière de la tête rouffâtre, marqué de pinceaux noirs, qui occupent le milieu de chaque plume; le cou gris; les plumes de la poitrine mordorées & terminées de blanc, ce qui forme en cet endroit une bande transversale de cette dernière couleur. Le ventre est couvert de plumes, dont la première moitié est grise & la seconde noire. On voit sur le manteau une multitude de taches noires, demi-circulaires, sur un fond rouffâtre. Les grandes penes de l'aile sont brunes; & les suivantes, de même que les grandes couvertures, griffâtres dans leur première moitié, coupées ensuite par quatre bandes transversales, une noire, une blanche, une troisième semblable à la première & la quatrième d'un jaune-rouffâtre. Les plumes de la queue sont égales en longueur, & portent les mêmes couleurs que le manteau. *M. Sonnerat, Voy. aux Indes & à la Chine. tom. II. p. 164. pl. 96. L'Inde. L. 13 1/2. E. P. R.*

LE LAGOPÈDE. 14. *T. Lagopus. T. Corpore suprà, hieme, albo; æstate, nigro & cerulescente undulato; subtus albo: areâ suprà oculos rubrâ, margine superiori dentatâ: rostro nigro: digitis plumulis lanceis vestitis.*

Le dessus du corps blanc, en hiver; ondé de noir & de cendré, en été; le dessous blanc: un espace rouge, dentelé en son bord supérieur & posé au-dessus des yeux: le bec noir: les doigts garnis de plumes qui imitent la laine.

Comme le mâle & la femelle de cette espèce muent deux fois tous les ans, la livrée d'été est très-différente de celle d'hiver. Nous allons traduire ici l'excellente description de ces deux individus qu'a donnée M. Otho Fabricius dans sa *Faune du Groenland*. Ils ont, l'un & l'autre, le bec court, noir & très-lisse; la langue plus courte que le bec, large, un peu conique, canelée en dessus & partagée en deux à l'extrémité. Les narines sont ovales, à demi-fermées par une membrane convexe & couvertes de petites plumes; les yeux grands, noirs, surmontés d'une peau rouge, glanduleuse, dénuée de plumes, dentelée en son bord supérieur & de la forme d'une crête de coq: elle est plus grande dans le mâle que dans la femelle, & dans le temps des amours que dans les autres saisons de l'année. Les pattes & les doigts

font revêtus, même en dessous, de petites plumes qui imitent la laine, & armés d'ongles longs, recourbés, obtus, brunâtres & canelés par dessous. Pendant l'hiver, le mâle a le dessus & le dessous du corps blancs; cette couleur n'est cependant pas universelle: il y a sur la tête un petit trait noir, qui s'étend depuis les narines jusqu'au-delà des yeux: les six premières penes de l'aile ont la tige noire: les quatorze rectrices latérales sont noires & terminées de blanc; les quatre intermédiaires recouvrent les autres & sont entièrement blanches, ainsi que les couvertures supérieures de la queue. La femelle, qui est plus petite que le mâle, n'a point, dans cette saison, de ligne noire sur les yeux; on n'aperçoit qu'une légère trace de cette bandelette. En été, le mâle a le dos & le croupion ondes de noir & de cendré; la poitrine plus foncée que le dos; & le cou encore plus rembruni avec quelques ondes cendrées & clair-fermées. La tête est sur-tout remarquable par l'ordre des couleurs: le sommet présente quelques bandelettes d'un roux-cendré, disposées par ondulations: les paupières sont blanches: les tempes, au-dessus des oreilles & au-dessous des yeux, sont garnies de plumes noires, rayées de blanc: toutes les plumes de la base du bec & des angles de la bouche sont pareillement noires & frangées de blanc. Les petites couvertures de l'aile, les plus voisines du corps, sont de la couleur du dos: les grandes ont du blanc en dehors, vers l'extrémité; & les autres sont entièrement blanches. Le dessous de l'aile, les penes, le ventre & les cuisses ne montrent que du blanc. Les quatorze rectrices latérales sont noires & terminées de blanc, comme en hiver; mais de plus, les quatre intermédiaires & les couvertures sont parsemées de petits points cendrés. Les pieds ne sont point encore revêtus de plumes; on en aperçoit uniquement le premier germe. La femelle a des couleurs beaucoup plus obscures que le mâle; sa tête est couronnée d'une teinte noire & rayée de rouffâtre: les bandes cendrées, qui serpentent sur le dos, sont plus rouffes & plus éloignées les unes des autres: chaque plume est terminée par un petit filer blanc. On en voit aussi dont la couleur est noire, avec une bordure blanche sur toute la circonférence; telles sont par exemple les couvertures supérieures & inférieures de la queue. Les taches

blanches des couvertures de l'aile sont plus grandes: des bandes noires & blanches sont tracées sur le bas de la poitrine & du ventre: les cuisses font rayées de noir sur un fond cendré: l'intervalle qui sépare les cuisses est d'un blanc pur. Il est très-difficile, ajoute M. Fabricius, de se procurer, pendant l'été, un de ces oiseaux dont le plumage soit parfait: à la fin de juillet ou au commencement d'août, les plumes d'hiver commencent à pousser; la femelle prend sa robe d'été au mois de mai ou de juin. Ces oiseaux volent par troupes & habitent les montagnes; pendant les rigueurs de l'hiver, ils se rapprochent de la mer. Ils se nourrissent de baies & des feuilles de la camarigne à fruit noir, du bouleau nain & de différentes espèces de lichens. Leur vol est assez bas & rapide; mais quand ils sont poursuivis par l'oiseau de proie, ils s'élèvent bien haut. Ils se plaisent dans les lieux ombragés & se reposent volontiers à côté d'une pierre; s'ils trouvent un morceau de neige, ils s'y arrêtent avec autant de satisfaction que la *Poule* en a, lorsqu'elle rencontre un tas de cendres ou de poussière: le soir ils se retirent dans les trous qu'ils ont creusés dans la neige & y passent la nuit. Ils ne construisent pas de nid; mais, vers la fin de juin, la femelle dépose ses œufs sous des pierres, sous les saules ou parmi les broussailles: ces œufs, dont le nombre varie depuis six jusqu'à dix, sont de la grosseur de ceux du *Pigeon*, lisses, rouffâtres & marqués de taches noires, assez multipliées. Au sortir de l'œuf, les petits suivent déjà leur mère: leur plumage subit les mêmes altérations que celui de leur père & mère. On compare le cri de la femelle à celui d'une jeune *Poule*, & la voix du mâle au croassement de la *Grenouille rousse*. On dit que le mâle est fort attaché à sa femelle, & qu'il l'abandonne difficilement même lorsqu'elle est morte. Les habitans du Groenland estiment beaucoup la chair de cette *Gélinotte*; ils la mangent crue, cuite & même lorsqu'elle commence à se corrompre: les parties les plus recherchées sont les gros intestins, qu'ils appellent *oronit*, & les petits qu'ils nomment *sungarneet*; ils les avalent aussi-tôt qu'ils ont ouvert le ventre & avec les excréments qui y sont contenus. On fait des fourrures avec la peau de ces oiseaux: les plumes noires de la queue servoient autrefois d'ornement & de parure aux femmes les plus élégantes de

ces malheureux climats. *Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 114. Les Courées du Nord.*

L. 15. E. 24. P. R. 18.

Le changement de plumage du noir au blanc & du blanc au noir ne se fait que par des altérations successives; & il est résulté de-la qu'on a décrit, comme espèces diverses, plusieurs individus qui se trouvoient dans cet état intermédiaire, & dont la livrée n'étoit pas encore ni entièrement noire comme en été, ni exactement blanche comme en hiver. Les espèces suivantes me paroissent être de ce nombre.

a. *Le Lagopède (pl. 92. fig. 2.)* envoyé de la Norwège & de la baie d'Hudson, & que M. Ellis appelle *Gélinotte blanche*, ne diffère du *Lagopède d'Europe* que par sa grosseur, qui est beaucoup plus considérable, & par quelques taches d'orangé-foncé, qui paroissent en été sur les parties supérieures du corps; mais cette légère variété de taille & de plumage n'est sans-doute que le produit de la différence du climat. Un froid plus prompt, plus rigoureux, plus soutenu, peut modifier les couleurs du vêtement, & concourir au développement du corps de ces oiseaux, dont le goût pour le froid & la neige est bien avéré. *Ellis. Hudf. 1. tab. 1. Edw. av. tab. 72. La baie d'Hudson. La Norwège.*

b. *Le Lagopède des rochers* décrit par les auteurs de la *Zoologie du nord*, porte les mêmes couleurs que le précédent. Il a de plus, un petit trait noir de chaque côté des faces, depuis l'origine du bec jusqu'à l'orbite des yeux. Sa taille est moindre d'un tiers, & sa chair moins succulente; mais ces différences ne suffisent pas pour en faire une espèce particulière. *Arch. Zool. 2. p. 312. n. 184. La baie d'Hudson.*

c. *L'attagas ou Gélinotte d'Ecosse*, dont le corps est émaillé de roux, de blanc & de noirâtre, ne constitue qu'une seule & même espèce avec le *Lagopède*. C'est l'opinion de M. de la Peyrouze, correspondant de l'académie royale des sciences, qui a publié un excellent Mémoire sur les mœurs & les habitudes de cet oiseau; M. Mauduyt qui a vu plusieurs peaux d'*Attagas* pris en différentes saisons de l'année, est de l'avis de M. de la Peyrouze. Il ajoute qu'il en possède une dont les couleurs sont mixtes; qu'elle a assez du plumage blanc du *Lagopède* pour le faire

reconnoître; & assez du plumage varié de l'*Attagas* pour qu'on y retrouve cet oiseau. *Mém. d'hist. nat. par M. le baron de la Peyrouze. M. Mauduyt, Encycl. méthodique, art. du Lagopède. Les montagnes des Pyrénées, des Alpes, d'Auvergne, de Suisse, &c.*

d. *L'Attagas blanc* diffère trop peu des précédens par ses couleurs, pour qu'on puisse l'en séparer. Suivant M. de Buffon, il a du blanc pur sur le ventre & sur les ailes; le reste du corps est plus ou moins mêlé de brun & de noir. *Buff. tom. 3. p. 380. Les montagnes de Suisse.*

LE GANGA. 15. *T. Alchata. T. Corpore suprà olivaceo, flavo, rufo & nigro pulchrè nebulato; subtus albido: orbitis oculorum nigris: genis fulvis: gutture nigro: retriciibus duabus mediis duplo longioribus, subulatis: rostro diguisque cinereis.*

Le dessus du corps agréablement panaché d'olivâtre, de jaune, de roux & de noir; le dessous blanchâtre: un cercle noir autour des yeux: les joues fauves: la gorge noire: les deux rectrices intermédiaires une fois plus longues que les autres & pointues: le bec & les doigts cendrés. (*Pl. 92. fig. 3.*)

Le *Ganga* diffère tellement des *Gélinottes* par la forme du bec, la dimension des ailes & la longueur des penes de la queue, qu'il conviendrait peut-être d'en faire un genre à part. Il est à peu près de la grosseur d'une *Perdrix-grise*. Il a le tour des yeux noir, & point de flammes ou fourcils rouges au-dessus des yeux; le bec presque droit; l'ouverture des narines à la base de la mandibule supérieure, & joignant les plumes du front; les joues fauves & la gorge noire. Toute la surface supérieure du corps est nuée d'olivâtre, de jaune-clair, de noir & de roux: le croupion est rayé transversalement de noir & de roux. Les couvertures des ailes sont émaillées des mêmes couleurs que le dos, mais disposées par taches d'une manière très-agréable. Le devant du cou est olivâtre; & plus bas, on remarque trois bandes transversales en forme de collier, deux noires & une rouille au milieu: le ventre est blanchâtre. Les premières penes de Paile sont cendrées; leur tige est noire: les deux rectrices intermédiaires sont une fois plus longues que les autres, & sont étroites dans la partie excédante; les latérales vont en s'accourcissant, de part & d'autre, jusqu'à la dernière. Le

devant des pattes est couvert d'un duvet blanchâtre. Les couleurs de la femelle sont plus rembrunies ; elle n'a point de collier sur le devant du cou, mais seulement trois lignes noires, fort étroites. Les filets de la queue font moins longs que ceux du mâle. Cette espèce se trouve dans la plupart des pays chauds de l'ancien continent. Sa chair est dure, sèche & d'affez mauvais goût. *Willughby. Ornith. p. 178. tab. 29. Buff. tom. 3. p. 352. L'Europe méridionale, l'Afrique, l'Arabie, la Syrie, la Perse, &c.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

a. La *Gélinotte du Sénégal* n'est, suivant M. de Buffon, qu'une variété du *Ganga*. Elle a, comme lui, deux longs filets à la queue, mais son plumage est moins agréable. La gorge est d'un jaune-clair ; il y a un trait gris-cendré, de chaque côté, dans la ligne où l'œil est placé. Tout le reste du corps est d'un fauve uniforme ; la même couleur s'étendant sur les couvertures des ailes, qui sont tachées de noirâtre. Les plumes sont brunes à la pointe, & blanchâtres du côté extérieur. Il est un peu moins gros que le *Ganga*. *Buff. ibid. p. 361. pl. enl. n. 13. Le Sénégal.*

LE NAMAQUA. 16. *T. Namaqua. T. Corpore supra pennis spadiceis, margine obscurioribus vestito ; subtus pallide cinereo, lunulis tribus insignito ; primâ in pectore medio, albâ : rectricibus duabus intermediis, longioribus, subulatis : rostro ex fuscescente-cæruleo : digitis nigris.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un brun-rougeâtre & frangées d'une teinte plus obscure ; le dessous d'un cendré-pâle, marqué de trois taches en croissant ; la première est blanche & occupe le milieu de la poitrine ; les deux rectrices intermédiaires plus longues que les autres & effilées ; le bec d'un bleu tirant au brun : les doigts noirs.

Celui-ci a beaucoup de rapports avec le précédent, sur-tout par le prolongement des deux rectrices intermédiaires ; il est cependant d'une espèce distincte, comme on le verra en comparant les couleurs de leur plumage. Il a le bec brun, lavé de bleu ; la tête, le cou, la poitrine d'un gris-cendré, tirant sur le roux ; le dos couvert de plumes d'un brun-rougeâtre, frangées d'une teinte plus sombre ; les petites couvertures de l'aile blanches dans le milieu, & d'un brun-rougeâtre en leurs bords ; les grandes d'un brun

couleur de chocolat, bordées d'une nuance plus pâle, & marquées à l'extrémité d'une petite tache bleue. Le dessous du corps est d'un blanc-cendré ; sur ce fond, on aperçoit trois taches figurées en croissant, mais d'une couleur différente : la première est blanche & située sur la poitrine ; un peu plus bas, il y en a une plus large, d'un brun-rougeâtre ; la troisième, qui est placée entre les cuisses, est d'un cendré-noir. Les grandes plumes de l'aile sont d'une couleur obscure ; leur tige est blanche : les moyennes sont tachées de blanc du côté extérieur. La queue est en forme de coin : les deux rectrices intermédiaires sont plus allongées que les autres, & se terminent en pointe comme celles du *Ganga* ; les latérales sont rayées de blanc. Un léger duvet recouvre les pattes, qui sont nues par derrière & armées d'un éperon. La femelle a la tête & le cou parsemés de petites hachures noires ; le dessus du corps varié de noir, de blanc & de roux, divisés par compartimens ; & le ventre rayé de noir & de blanc. Du reste, elle ressemble parfaitement au mâle, excepté qu'elle n'a point d'ergots. Cette espèce fréquente les déserts secs & arides de l'Afrique habités par les Namaques. Elle se nourrit de bled & de grains. On voit ces oiseaux en troupes nombreuses dans les lieux où il y a des fontaines. Ils sont un peu moins gros que la *Perdrix* ; & ont beaucoup d'affinité avec le *Ganga*, par leurs habitudes naturelles. *Lath. Syn. 11. 2. p. 720. n. 15. L'Afrique.*

L. 9. E. P. R.

* LE REHUSAK. 17. *T. Rehusak. T. Corpore supra nigro, lineis ferrugineis striato ; subtus albo : areâ supra oculos coccineâ : collo ferrugineo, nigro maculato : digitis nudis, squamatis.*

Le dessus du corps noir avec des hachures roussâtres ; le dessous blanc : une peau d'un rouge éclatant au-dessus des yeux ; le cou couleur de rouille & tacheté de noir ; les doigts dégarnis de plumes & couverts d'écaillés.

Cette nouvelle espèce, qui a été décrite en premier lieu par M. Montin sous la dénomination latine de *Tetrao lagopus*, a les yeux surmontés de deux fourcils rouges, fort grands ; lesquels sont formés d'une membrane charnue & arrondie, qui s'élève plus haut que le sommet de la tête. Le cou est

taché de noir sur un fond couleur de rouille. Le dos est noir & parsemé d'une multitude de petites lignes roussâtres. Une espèce de nuance sombre sépare le cou de la poitrine, qui est blanche de même que le ventre. Les premières plumes de l'aile sont entièrement blanches; celles de la queue sont noires & terminées de blanc. Les pattes sont dépourvues de plumes; & à leur place, on voit des écailles d'une largeur considérable. La femelle est tachetée de jaune. Nous ne favons point encore quelle est la couleur du bec & des pattes. Les auteurs qui font mention de cet oiseau, ajoutent qu'il est de la grosseur d'une petite Poule; qu'il se trouve sur les Alpes & en Laponie; & que la femelle pond treize ou quatorze œufs rougeâtres, marbrés de grandes taches brunes. *Montin. Añ. Soc. Lund. Goth. 8. p. 155. n. 1. Añ. Zool. 2. p. 316. E. Les Alpes, la Laponie.*

L'HÉTÉROCLITE. 18. *T. Paradoxus. T. Corpore suprà griseo & nigro undulato; subtus atro: capite cano: gula fulvescente: maculâ utrinque aurantiâ ad colli latera: pedibus tridactylis: digitis hirsutis, ad apicem ferè connexis.*

Le dessus du corps ondulé de noir & de gris; le dessous noir: la tête grise: la gorge roussâtre: une tache orangée, de part & d'autre, sur les parties latérales du cou: trois doigts seulement à chaque pied, revêtus de plumes & réunis presque jusqu'à l'extrémité. (*Pl. 93. fig. 1.*)

La conformation de cet oiseau a si peu de rapport avec les autres espèces de ce genre, qu'on l'a surnommé *Hétéroclite*. Son bec est plus mince que celui des *Gélinottes*; la mandibule supérieure a moins de convexité & ne recouvre point celle d'en bas. La tête est grise & le menton jaunâtre. Les parties latérales du cou sont ornées, de part & d'autre, d'une belle tache orangée. Sur la gorge, on apperçoit une multitude de petites hachures noires, transversales, disposées en arc de cercle. Le dos & le croupion sont ondulés de gris & de noir: la poitrine est d'un cendré-rougeâtre; & le ventre noir, avec quelques petites taches sombres. Les petites couvertures de l'aile & les plumes moyennes sont d'un blanc lavé de roux & marqué de taches noires, parallèles à la tige: les grandes plumes sont très-longues, pointues, brunes en dessus, pointillées de noir & blanches en dessous. Les pattes & les doigts sont

couverts de petites plumes; c'est le principal caractère qui rapproche cet oiseau des *Gélinottes*. M. Pallas ne dit rien de la forme ni de la couleur des rectrices. *Pall. it. 2. p. 712. n. 25. tab. 5. Lath. Syn. 11. 2. p. 753. n. 18.*

XXXIX^e GENRE.

PERDRIX, *Perdix. Briff. Ornith. tom. 1. p. 219.*

Corpus subovatum, compactum, variis coloribus ornatum.

Caput subtrotundum. Rostrum breve, conico incurvum, validiusculum. Cutis nuda, papillofa, ponè & infra oculos. Lingua integra, carnofa, apice acuta. Nares margine prominulâ, semi-teclâ.

Collum mediocre.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ brevioræ.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes nudi, calcarati, tetradactyli: digiti tres anteriores; posticus unus: omnes circiter ad exortum usque discreti.

Cauda brevis, integra.

Aves hujus generis sub cælo temperiori & torrido hospitantur: hiberno tempore gregatim volant; sed vere, cum mas femellæ se jungit, binatim degunt. Sunt enim istius modi natura ut quindecim ad viginti pullos, uno incubitu exclusos, educunt. Miram sinè quantus sit ergâ prolem amoris sensus; cum ad nidum quis accedit, provolvunt se antè pedes ejus, quasi jam capi possint, atque itâ ad se capiendum alliciunt hominem: tùm ipse avolant & postea revocant prolem, quæ matris voce auditâ & cognitâ, ad eam statim accurrunt. Frumento viridi, seminibus, insectis & chrysalidibus victitant: in arboribus raro quiescunt & in foveâ, paucis foliis siccis strata, ova ponunt numerosa. Perdicum cantus certissimum appropinquantis aut decedentis diei signum est. Caro ipsarum exquisita.

Le corps un peu ovale, ramassé & orné de diverses couleurs.

La tête arrondie. Le bec court, en cône recourbé & un peu fort. Une peau nue & mamelonnée derrière & au-dessus des yeux. La langue entière, charnue & pointue à l'extrémité. Les narines saillantes par les bords & demi-fermées.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuiffes fituées hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la partie inférieure. Les pieds nuds, armés d'éperons & divisés en quatre doigts, trois par devant & un par derrière; tous font presque séparés jusqu'à leur origine.

La queue courte & entière.

Les oifeaux de ce genre habitent dans les climats tempérés & même sous la Zone torride: pendant l'hiver, ils vont par troupes; mais au printemps, après que le mâle s'est choisi une femelle, ils volent par couples. Leur fécondité est telle qu'ils élèvent de quinze à vingt petits en une seule couvée. L'attachement qu'ils ont pour leur progéniture est presque incroyable: aussi-tôt qu'ils voient quelqu'un approcher du nid, ils se roulent à ses pieds comme s'ils ne pouvoient point fuir, & ils engagent par-là le chasseur à les prendre; mais ayant fait une courte volée, ils rétrogradent aussi-tôt vers leurs petits, qui, après avoir entendu & reconnu la voix de leur mère, se précipitent vers elle. Les *Perdrix* se nourrissent de bled-vert, de grains, d'insectes & de chrysalides; elles se perchent rarement sur les arbres; font leur nid dans un trou, garni de quelques feuilles sèches, & y déposent un grand nombre d'œufs. Le chant de ces oifeaux est une annonce certaine de l'approche ou de la chute du jour. Leur chair est excellente.

LA BARTAVELLE. 1. P. *Rufa. P. Corpore supra ex griseo-cinerasente; subtus dilute rufa: genis, gula & collo superiore albis, fasciâ nigrâ cinctis: lateribus duplici vittâ nigrâ notatis: rectricibus extimis basi cineris, apice rufis: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un gris-cendré; le dessous d'un roux-clair: les joues, la gorge & la partie supérieure du cou blanches & entourées d'une bande noire: les plumes des flancs marquées d'une double raie noire: les rectrices latérales cendrées à la base & rouffes au sommet: le bec & les pieds rouges. (*Pl. 94. fig. 4.*)

La *Bartavelle* a de très-grands rapports avec la *Perdrix-rouge*, soit par la forme du corps, soit par les couleurs de son plumage. Pour connoître les différences qui les distinguent, il faut bien faire attention aux caractères énoncés dans la phrase spécifique. Celle-ci est beaucoup plus grosse. Son bec a dix lignes de longueur, le tour des yeux & le

bec font d'un très-beau rouge. Le sommet de la tête, le haut du cou, la poitrine, le dos, le croupion & les couvertures de l'aile font d'un gris-cendré, avec un peu de roux mêlé à la partie supérieure du dos & à la poitrine. Le blanc, qui domine sur les joues, sur la gorge & sur la partie supérieure du cou, est entouré d'une bande noire, qui commence, de part & d'autre, aux narines, passe un peu au-dessus des yeux, le long des côtés du cou & forme un arc au-dessus de la poitrine. Le ventre & le dessous de la queue font d'un roux-clair ou jaunâtre. Les plumes des côtés font cendrées à la base; ensuite, elles ont une bande transversale, noire, qui est suivie d'un autre trait blanc ou rouffâtre & d'une autre bandelette noire: chaque plume est terminée de roux. Toutes les pennes de l'aile sont brunes: les premières ont une teinte de roux vers le bout, du côté extérieur: les moyennes sont marquées en cet endroit de gris ou de blanchâtre. Les quatre rectrices du milieu sont cendrées: les autres ont du cendré depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur; l'autre moitié est rouffe. Les pieds, le dessus des doigts & les ongles font d'un rouge-pâle; & la surface inférieure des doigts d'un jaune-blanchâtre. Le mâle a un ergot obtus à la partie postérieure de la patte. La Grèce est le pays natal des *Bartavelles*. Belon, qui avoit beaucoup voyagé dans ce pays, nous apprend qu'elles sont très-communes aux îles Cyclades & sur les côtes de l'île de Crète (aujourd'hui Candie); qu'elles chantent au temps des amours & qu'elles prononcent à peu près le mot *cachobis*. Elles se trouvent ordinairement parmi les rochers, mais elles descendent dans la plaine pour y faire leur nid, afin que leurs petits trouvent en naissant une subsistance facile. La femelle pond de huit jusqu'à seize œufs, de la grosseur d'un petit œuf de *Poule*: ils sont blancs, marqués de petits points rougeâtres. Cet oiseau n'appartient pas exclusivement à la Grèce; on le trouve aussi dans les provinces méridionales de la France. *Belon. hist. nat. des ois. p. 255. Perdrix de la Grèce. Buff. tom. 4. p. 197. La Grèce, le midi de l'Europe.*

L. 14. E. 20. P.. R. 14.

LA PERDRIX ROUGE. 2. P. *Rubra. P. Corpore supra ex griseo-fusco; subtus rufa: genis, gula & collo superiore albis, fasciâ nigrâ cinctis:*

lateribus vitâ nigrâ, simpliciter notatis : reâtrici-bus extimis rufis : roftro pedibusque rubris.

Le deflus du corps d'un gris-brun ; le deflous roux : les joues, la gorge & la partie fupérieure du cou blanches & entourées d'une bande noire : les plumes des flancs marquées d'une feule raie noire : les reâtrices latérales rouffes : le bec & les pieds rouges.

C'est un des plus beaux oifeaux qui habitent nos climats : fa groffeur tient le milieu entre celle de la *Bartavelle* & celle de la *Perdrix-grife*. Le bec a neuf lignes de longueur. Les narines font couvertes à moitié d'une efpèce d'écaille convexe. Le gris-brun, qui recouvre le front, le sommet de la tête & la nuque, eft relevé par un cercle de rouge éclatant qui environne les yeux, & par une bandelette blanche, qui commence au deflus de l'aile & va fe terminer à la nuque. Les joues, la gorge & la partie fupérieure du cou font blanches & encadrées de noir, comme nous l'avons remarqué à l'égard de la *Bartavelle* ; mais ici le blanc eft moins étendu & la bande noire plus large. Le cou eft revêtu de plumes cendrées, qui ont chacune deux taches noires vers leur bout, une de chaque côté. La poitrine eft d'un joli cendré-bleuâtre. Le gris-brun domine fur le dos & fur l'aile ; & le roux fur la furface inférieure du corps. Les plumes des flancs font cendrées à leur origine : elles ont enfuite une raie transfervale blanche, qui eft fuivie d'une autre raie noire ; chacune eft terminée de roux. Les penes de l'aile font d'un gris-brun : les grandes ont le bord extérieur jaunâtre : les quatre reâtrices du milieu font de la même couleur que le dos ; celle qui fuit, de part & d'autre, eft rouffe du côté extérieur & d'un gris-brun intérieurement : les autres font entièrement rouffes. Le mâle fe diftingue de la femelle par la vivacité de fes couleurs & par une efpèce de large bande, qui traverse le ventre & qui eft formée par les plumes colorées des flancs, qui avancent jufqu'au milieu de la furface inférieure du corps. Il a auffi des ergots obtus à la partie poférieure des pattes. Les *Perdrix-rouges* fe tiennent de préférence dans les endroits montagneux qui produifent des buis, des bruyères ou des brouffailles : on les trouve auffi dans les vignes, où elles fe plaifent beaucoup, foir & matin, fur-tout

dans le temps des amours ; elles font entendre un cri qu'on peut désigner par *caxaxou* qu'elles répètent plusieurs fois de fuite. Leur vol eft pesant & difficile, comme celui de la *Perdrix-grife* : on peut les reconnoître de même fans les voir, au feul bruit qu'elles font avec leurs ailes en prenant leur volée. Leur inflinct eft de plonger dans les précipices, lorsqu'on les furprend fur les montagnes ; & de regagner le fomet, lorsqu'on va à la remife. Dans les plaines, elles filent droit & avec roideur ; lorsqu'elles font fuivies de près & pouffées vivement, elles fe réfugient dans les bois, fe perchent même fur les arbres & fe terrent quelquefois. La femelle pond feize ou dix-fept œufs d'un blanc-fale & un peu plus gros que ceux du *Pigeon*. Quand il y a une compagnie de *Perdrix-rouges* dans un canton, il eft prefque sûr qu'il y en aura tous les ans ; mais auffi quelques foins qu'on prenne pour les conferver, il eft fort rare qu'il y en ait davantage ; elles fe chaffent les unes les autres. Cet oifeau s'appivoife facilement, & s'attache même à la perfonne qui le foigne. Porphyre parle d'une *Perdrix* privée venant de Carthage, qui accouroit à la voix de fon maître, le careffoit & exprimoit fon attachement par des inflexions de voix que le fentiment fembloit produire & qui étoient toutes différentes de fon cri ordinaire. Mundella & Gefner en ont élevé eux-mêmes qui étoient devenues très-domestiques. Dans ce moment-ci, j'en connois une qu'on nourrit depuis trois ou quatre ans, & qui eft familière au point qu'elle refte dans l'appartement, les croiffées étant ouvertes, cherchant fa nourriture comme une poule ordinaire, fans qu'elle manifefte aucun defir de recouvrer fa liberté. *Willughby. Orn. p. 167. tab. 29. raj. av. p. 57. n. 5. L'Europe.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. 18. P. 20. R. 16.

a. La *Perdrix rouge-blanche* eft de la même groffeur & de la même grandeur que la précédente. Elle a, comme elle, le bec & les pieds rouges, ainfi que l'iris des yeux & les paupieres ; mais elle en diffère par fes couleurs. Le fomet de la tête eft d'un brun-roux : tout le refte du corps d'un blanc-fale & rouffâtre. Les plumes des côtés ont des raies transfervales, rouffes : la nuance rouffâtre eft plus forte fur le cou que

par-tout ailleurs. On la trouve avec la précédente. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 238.*

LA PERDRIX ROUGE DE BARBARIE. 3. *P. Barbara. P. Corpore suprà ex fuscescenti-cinereo ; subtus dilutè fusco : torque castaneâ, maculis orbiculatis albis variâ : lateribus vitâ nigrâ, simplici notatis : rectricibus extimis basi cinereis, apice aurantiis : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un brun-cendré ; le dessous d'un brun-clair : un collier marron, semé de taches blanches, arrondies : les plumes des flancs marquées d'une seule raie noire : les rectrices latérales cendrées à la base & orangées à l'extrémité : le bec & les pieds rouges. (*Pl. 94. fig. 2.*)

Voici une espèce qui participe de la *Bartavelle* & de la *Perdrix-rouge*, mais qui diffère essentiellement de l'une & de l'autre & par sa grosseur & par les couleurs du plumage. La partie supérieure de la tête est d'un beau roux-marron ; cette teinte se prolonge en s'obscurcissant derrière la tête, & va former autour du cou, une espèce de collier, semé de points blancs, arrondis. Elle a le bec & le tour des yeux rouges, comme la *Bartavelle* ; les joues & la gorge d'un cendré-clair & bleuâtre. A l'endroit des oreilles, il y a, de part & d'autre, une tache qui tire sur le brun. Le haut du cou & le dos sont d'un brun-obscur, lavé de cendré : cette dernière couleur pure domine sur le croupion & sur les couvertures inférieures de la queue. La poitrine brille d'une couleur de rose-pâle : cette nuance se rembrunit & se transforme en brun-clair sur le ventre & autour de l'anus. Les plumes des flancs sont cendrées à leur origine & blanches dans le milieu de leur longueur ; elles sont marquées ensuite d'une raie transversale noire & terminées d'orangé. Les scapulaires & les couvertures de l'aile sont d'un bleu-éclatant & bordées de rouge-brun. Les plumes de l'aile portent les mêmes couleurs que les plumes du dos ; elles ont de plus un peu de brun-clair & jaunâtre du côté extérieur. Les rectrices du milieu sont d'un cendré-foncé, rayées transversalement de brun : les latérales sont cendrées depuis leur origine jusques vers la moitié de leur longueur ; l'autre moitié est d'un orangé-terne. Le mâle a des ergots obtus à la partie postérieure des pattes. Sa grosseur est moindre que celle de la *Perdrix-*

grise. Edw. av. tab. 70. Briff. Ornith. tom. 1. p. 239. n. 11. La Barbarie.

L. 13. E. 19. P.. R..

LA PERDRIX ROUGE DE MADAGASCAR. 4. *P. Spadicea. P. Corpore suprà & subtus intense spadiceo ; vertice & collo superiore dilutioribus ; rostro flavo : pedibus rubris, bicalcaratis.*

Le dessus & le dessous du corps d'un brun-rougeâtre foncé ; une teinte plus claire sur le sommet de la tête & le haut du cou : le bec jaune : les pieds rouges, armés d'un double éperon.

M. Sonnerat, qui nous a fait connoître cette espèce, ne donne presque pas d'autres détails que ceux que nous venons de rapporter. Elle est de la grosseur de notre *Perdrix-grise*. L'iris & les pieds sont d'un beau rouge : tout le corps est d'un rouge-brun, un peu moins foncé sur la tête & sur la partie supérieure du cou. *M. Sonn. Voy. aux Ind. & à la Chine. tom. II. p. 169. Madagascar.*

LA PERDRIX ROUGE D'AFRIQUE. 5. *P. Rubricollis. P. Corpore suprà pennis fuscis, margine dilutioribus vestito ; subtus rufescente : mento & gula nudis, coccineis : vitâ uirique albâ ad basin rostri & suprà oculos : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps garni de plumes brunes ; bordées d'une teinte plus claire ; le dessous rouffâtre : le menton & la gorge nuds & couleur d'écarlate ; une bandelette blanche, de part & d'autre, à la base du bec, & une autre au-dessus des yeux : le bec & les pieds rouges. (*Pl. 94. fig. 3.*)

Ses yeux sont entourés, comme ceux de notre *Perdrix-rouge*, d'un cercle formé par des papilles couleur d'écarlate, & surmontés d'une tache blanche, ovale, dirigée obliquement vers la nuque. Il y a une bandelette pareillement blanche, qui prend son origine aux angles de la bouche & qui suit la direction du cou. La gorge est nue & couverte d'une peau rouge. Toute la surface supérieure du corps, le cou & les ailes sont d'un brun-foncé ; chaque plume est bordée d'une teinte plus claire : on en voit cependant quelques-unes sur le haut du cou, sur les flancs & près de la queue dont les bords sont liserés de blanc. Le bas-ventre, les cuisses & le dessous de la queue sont rouffâtres : les rectrices sont plus épanouies que celles de la *Perdrix-*

Perdrix ordinaire ; il y a aussi à la partie postérieure de chaque patte un ergot plus long & plus pointu. Nous ne connoissons pas encore les mœurs ni les habitudes de cet oiseau. Buff. tom. 4. p. 233. *L'Afrique.*

L. 13. E. P. R.

LA PERDRIX GRISE. 6. *P. Cinerea. P. Corpore suprâ cinereo, rufo & nigro vario ; subtus ex albicante-flavido : areâ nudâ, coccinea infrâ oculos : pectore cærulescente, lineis nigris & maculis rufis variegato : lateribus cærulescentibus, transversim rufo lineatis : rectricibus septem extimis urinque, apice cinereis : rostro pedibusque cinerascence-cæruleis.*

Le dessus du corps varié de cendré, de roux & de noir ; le dessous d'un blanchâtre tirant sur le jaune : un espace nud & rouge au-dessous des yeux : la poitrine bleuâtre, marquée de lignes noires & de taches rouffes : les flancs bleuâtres & traversés de lignes rouffes : les sept rectrices latérales, de part & d'autre, rouffes & cendrées à l'extrémité : le bec & les pieds d'un cendré-bleuâtre. (*Pl. 93. fig. 4.*)

Cette espèce, si commune dans nos climats, a le bec couleur de corne & long de neuf lignes ; les ouvertures des narines plus qu'à demi-recouvertes par un opercule de même couleur que le bec, mais d'une substance plus molle. Le front, les joues & la gorge sont d'un roux-clair : le sommet de la tête est semé de petites lignes longitudinales, jaunâtres, tracées sur un fond brun-rouffâtre. Entre l'œil & l'oreille, on voit un espace sans plumes & garni de mamelons d'un rouge-écarlate. La paupière inférieure est blanchâtre & la supérieure rouge. Le cou en devant est cendré & ondé de lignes très-fines, presque noires ; en dessus, il est gris & joliment varié, ainsi que le dos, de lignes transversales & de petites taches de cendré, de noirâtre & d'un peu de roux. On remarque sur cette dernière partie & sur le croupion, quelques taches plus larges, ferrugineuses & de lignes blanchâtres, posées le long de la tige des plumes. Le bas du cou & la poitrine sont d'un cendré-bleuâtre, varié transversalement de lignes noires en zigzags & de quelques petites taches rouffes. Le mâle de cette espèce a, au bas de la poitrine, une large bande transversale, d'un brun-marron. Les plumes des flancs sont de la même couleur que celles de

la poitrine ; mais chacune a de plus, vers le bout, une bandelette transversale, rouffe ; la tige de ces plumes est blanchâtre, ainsi que celles des cuiffes & des couvertures inférieures de la queue. Une teinte de blanchâtre ou jaunâtre couvre le bas-ventre. Les cuiffes & les couvertures inférieures de la queue sont rouffâtres & ondées de brun-foncé. Les plumes scapulaires & les couvertures de l'aile sont parsemées d'une multitude de lignes & de taches noires, rouffes ou ferrugineuses ; la tige de chaque plume est blanche. Les grandes pennes de l'aile sont d'un noir-cendré : les suivantes sont marquées de brun, de roux & de blanc-rouffâtre. La queue est courte & composée de vingt rectrices : les cinq extérieures, de part & d'autre, sont entièrement rouffes ou ferrugineuses, avec une frange pâle à l'extrémité : la sixième présente quelques mouchetures de brun du côté intérieur & à sa base ; ces taches se développent plus sensiblement sur la septième & sur les suivantes jusqu'aux six intermédiaires, qui n'ont que la tige ferrugineuse : les barbes sont d'un brun-noir, ondé & moucheté de roux-clair. Le mâle a une espèce de fer à cheval brun sur la poitrine, & des ergots obtus à la partie postérieure des pattes ; ce sont là les principales différences qui le distinguent de la femelle. La *Perdrix grise* a l'instinct très-social : chaque famille vit toujours réunie en une seule troupe, qu'on appelle *volée* ou *compagnie*, jusqu'au temps où l'amour qui l'a voit formée, la divise pour en unir les membres plus étroitement deux à deux. Lorsque les couples sont une fois appariés, ils ne se quittent plus & vivent dans une union & une fidélité à toute épreuve. Les femelles font leur nid à terre, sans beaucoup de soins & d'appâts ; un peu d'herbe & de paille grossièrement arrangées leur suffisent. En France, dans le mois de mai ou de juin, la femelle pond ordinairement de quinze à vingt œufs à la première couvée ; ces œufs sont d'un blanc-fale uni. Elle se charge seule du soin de l'incubation ; le mâle se tient uniquement à portée du nid, attentif à sa compagnie & toujours prêt à l'accompagner lorsqu'elle se lève pour aller chercher sa nourriture. Nous avons parlé dans l'introduction à ce traité (1), de l'attache-

(1) Page xxxvij.

ment du père & de la mère pour leurs petits, & des ruses qu'ils emploient pour les sauver, lorsqu'ils sont menacés de quelque danger. Tout le monde connoît le chant de la *Perdrix*, qui est fort peu agréable; c'est moins un chant ou un ramage qu'un cri aigre *charri... charri...* qui imite assez bien le bruit d'une scie. On prétend que cet oiseau vit douze ou quinze ans; que le temps de la ponte est de deux à trois ans; & qu'à fix, il est stérile. Sa chair est connue depuis très-long-temps pour être une nourriture exquise & salutaire. *Linn. f. n. 277. Buff. tom. 4. p. 169. L'Europe.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. 18 $\frac{1}{2}$. P. 22. R. 20.

La livrée de la *Perdrix-grise* subit quelques-uns des altérations accidentelles : on voit des individus entièrement bruns; d'autres, dont le menton & la gorge sont roux. Il arrive rarement d'en trouver qui aient un collier blanc ou dont la robe soit entièrement de cette couleur.

a. La *Perdrix-grise-blanche*, dont Frisch a donné la figure, ne paroît être aussi qu'une variété de cette espèce. Toutes ses plumes sont d'un gris-blanc, varié de petites lignes brunes, transversales & en zigzags, avec quelques légères teintes roussâtres. Du reste, elle a les mêmes dimensions. *Frisch. av. tab. 114. Briff. ibid. var. A. La Silésie.*

* LA PETITE PERDRIX GRISE. 7. P. *Damascena. P. Corpore suprâ cinereo, rufo & nigro variegato; subtus ex albicante-flavido: areâ nudâ, coccineâ infra oculos: pectore brunneo: lateribus œrulescentibus, transversim rufo fasciatis: rostro corneo, elongato: pedibus flavis.*

Le dessus du corps varié de cendré, de roux & de noir; le dessous d'un blanchâtre tirant sur le jaune : un espace nud & rouge au-dessous des yeux : la poitrine brune : les plumes des flancs bleuâtres & traversées d'une bande rouille : le bec allongé & d'une couleur de corne : les pieds jaunes.

M. de Buffon n'hésite point à regarder cette espèce comme formant une race distincte de la *Perdrix-grise*; en effet, elle n'en diffère point seulement par la taille qui est constamment plus petite, mais encore par son bec qui est plus allongé, par la couleur jaune de ses pieds & sur-tout par l'habitude qu'elle a de changer de lieu & de voyager. On en voit quelquefois passer par bandes très-nombreuses & poursuivre leur route sans s'arrêter,

tandis que nos *Perdrix-grises* demeurent à peu près toute l'année dans les lieux où elles ont pris naissance. Nous n'avons point encore d'autres détails sur leur conformation extérieure. On croit que c'est la même espèce qu'Aldrovande nomme *Perdrix de Damas. Buff. tom. 4. p. 162. Lath. Syn. II. 2. p. 764. n. 9. L'Europe.*

* LA PERDRIX DE MONTAGNE. 8. P. *Montana. P. Corpore suprâ pennis castaneis, marginibus fusciscentibus vestito; subtus dilute fulvo: capite & collo superiore fulvis: rectricibus septem utrinque exterioribus pulchrè castaneis: rostro cinereo: pedibus griseo-fuscis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un roux-marron, frangées de brunâtre; le dessous d'un fauve-clair : la tête & la partie supérieure du cou fauves : les sept rectrices latérales, de part & d'autre, d'un beau marron : le bec cendré : les pieds gris-bruns. (*Pl. 94. fig. 1.*)

Elle est à peu près de la grosseur de la *Perdrix-grise* : son bec, qui est cendré suivant les uns, & rouge selon les autres, ainsi que les pieds, a neuf lignes de longueur. Une espèce de capuchon de couleur fauve recouvre la tête & la partie supérieure du cou : la poitrine, le haut du ventre, les côtés & les couvertures inférieures de la queue sont d'un marron-clair. Toutes les plumes du dos, du croupion & les couvertures de l'aile ont du marron vers le milieu de leur surface, & une bordure qui tire un peu sur le brun. Il y a aussi quelques teintes de gris à la partie supérieure du dos, aux plumes scapulaires & quelquefois même aux couvertures de l'aile. Le bas-ventre & les cuisses sont d'un fauve très-clair. L'aileron & les grandes plumes font d'un gris-brun; le côté extérieur est mêlé d'un peu de roussâtre : les moyennes plumes ont les mêmes couleurs que les couvertures, mais leurs bords sont variés d'un peu de gris & de blanchâtre. Les six rectrices intermédiaires sont brunâtres, avec des taches grises ou blanchâtres à l'extrémité; les sept extérieures, de part & d'autre, ne montrent que du marron-clair. Elle habite ordinairement sur les montagnes & se mêle quelquefois avec les *Perdrix-grises*. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 224. n. 2. Buff. tom. 4. p. 193. L'Europe.*

L. 11 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 20.

* LA PERDRIX A DOUBLE ÉPERON. 9. P. *Zeylonensis. P. Corpore suprâ anterius nigro, maculis albis, sagittatis vario; posterioribus ferrugineo:*

capite, collo & pectore albo pariter maculatis : aræ oculorum nudâ, rubrâ : caudâ rotundatâ, fuscescente : rostro pedibusque rubris, bicalcaratis.

La partie antérieure du dos noire & marquée de taches blanches, en forme de flèches; le dos postérieur roussâtre: la tête, le cou & la poitrine pareillement tachetés de blanc: un espace nud & rouge autour des yeux: la queue arrondie & brunâtre: le bec & les pieds rouges & armés de deux éperons. (*Pl. 93. fig. 3.*)

Il eût été sans doute plus convenable de donner une autre dénomination à cette *Perdrix*, puisqu'on trouve plusieurs autres espèces qui ont pareillement deux éperons à la partie postérieure des pattes; mais celle-ci se distingue des autres par les couleurs de sa livrée: toute la partie antérieure du corps, tant en dessus qu'en dessous, est revêtue de plumes noires, marquées d'une tache blanche. Celles de la tête sont bordées de blanc; celles du cou, de la poitrine, les scapulaires & les couvertures de l'aile ont, sur le milieu de leur surface, un trait blanc, oblong & pointu comme une flèche. La partie postérieure du dos est d'un roux-ferrugineux, uniforme. La queue est brune & arrondie. Il y a un cercle rouge & dégarni de plumes autour des yeux: le bec & les pieds sont de cette même couleur. La femelle a la tête variée de noir & de cendré; les plumes du dos & des ailes d'un brun-ferrugineux, avec une tache plus obscure dans le milieu; celles de la poitrine frangées de jaunâtre. La queue est brune. Les pattes sont dépourvues d'éperons. Les naturels du pays appellent cet oiseau *Haban-Kukella*. *Zool. Ind. p. 25. pl. 14. Ceylan.*

* LA PERDRIX DE JAVA. 10. *P. Javanica. P. Corpore supra cinereo, lunulis obscuris maculato; subtus aurantio : genis nigris : fasciâ sub mento aurantiâ : rostro obscure fusco : pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps cendré, avec des taches obscures, en croissant; le dessous orangé: les joues noires: une bande orangée sous le menton: le bec d'un brun-obscure: les pieds couleur de chair. (*Pl. 96. fig. 1.*)

Elle a le front orangé & le sommet de la tête d'un gris de cendre, avec une tache pareillement orangée sur la nuque. Une plaque noire embrasse le globe de l'œil & recouvre les joues: au-dessous, on voit une espèce

de collier jaunâtre qui passe sous le menton. Le dos, la poitrine & les plumes de la queue sont cendrées & parfumées d'une multitude de taches noires, demi-circulaires. Les couvertures de l'aile, les plumes scapulaires & les plumes moyennes sont variées de noir, de cendré & bordées de jaune: les grandes plumes ne montrent que du gris, avec une frange noire du côté extérieur. Les rectrices ont de grandes taches noires, demi-circulaires sur du gris-cendré: les couvertures inférieures de la queue sont rougeâtres & traversées d'une bande cendrée & noire. Les flancs & le ventre présentent de grosses ondes noires sur un fond rougeâtre. Sa taille égale à peu près celle de la *Perdrix grise*. *Brown. illust. tab. XVII. L'île de Java.*

* LA PERDRIX DE PONDICHÉRY. 11. *P. Pondiceriana. P. Corpore supra rufo, vittis albis notato ; subtus albo, arcibus nigris pectore : pectore transversim fasciato : rectricibus extimis spadiceis, intus nigro vittatis : rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps roux, traversé de bande; blanches; le dessous blanc, avec des taches noires, en croissant: des bandelettes transversales sur la poitrine: les plumes latérales d'un brun-rougeâtre, coupées intérieurement par des raies noires: le bec noir: les pieds jaunes.

M. Sonnerat a trouvé cette espèce aux environs de Pondichéry. Sa grosseur égale celle de notre *Perdrix-grise*. Elle a l'iris rouge; le dessus de la tête d'un gris tirant sur le roux; le menton & les plumes qui entourent la base du bec, jaunâtres; le haut du cou gris, ondé transversalement de raies noires. On remarque au contraire sur le dos, des bandes transversales blanches sur un fond roux. La poitrine est d'un roux-clair & traversée de bandelettes noires. Il y a sur le ventre, dont la surface est blanche, une multitude de taches noires, recourbées en croissant; & sur les côtés, des mouchetures de brun-rougeâtre. Les grandes plumes de l'aile ne montrent que du gris-foncé: les suivantes sont mordorées & coupées transversalement par des raies d'un blanc-roussâtre: le croupion est ondé de gris & de blanc-sale. Les plumes intermédiaires de la queue ont une infinité de petites lignes brunes, posées en zigzags sur du roux: elles sont de plus coupées en travers par quatre bandes de blanc-jaunâtre & terminées de noir: les latérales font d'un

brun-mordoré & rayées intérieurement de lignes noires, transversales. Le mâle a un éperon très-fort à la partie postérieure de chaque patte. *M. Sonn. Voy. aux Ind. & à la Chine. tom. II. p. 165. L'Inde.*

* LA PERDRIX DE GINGI. 12. *P. Gingica. P. Corpore supra ex griseo-fulvo; subtus albo, castaneis lineis transversim striato: vitta utrinque supra oculos alba, nigro lineata: fasciâ pectorali alba: rostro nigro: pedibus rufescentibus.*

Le dessus du corps d'un gris-roux; le dessous blanc, rayé transversalement de marron: une bandelette blanche, marquée de petites lignes noires au-dessus des yeux: une ceinture blanche sur la poitrine: le bec noir: les pieds rouffâtres.

Sa taille est plus petite que celle de notre *Perdrix-grise*. Elle a le dessus de la tête d'un brun-foncé; les yeux jaunes; le bec noir; la gorge, les joues & le cou d'un roux-clair, semé de petites lignes noires. Une bandelette blanche, pointillée de noir, prend son origine à la base du bec & se prolonge vers la nuque, en formant une espèce de fourcil au-dessus des yeux. Une bande circulaire blanche, sépare deux taches qui couvrent la poitrine; la tache supérieure est noire, & l'autre d'un beau marron: un gris rouffâtre domine sur le dos. Les petites couvertures des ailes ont du marron dans le centre, du gris rouffâtre sur les bords & une tache noire, presque ronde à l'extrémité: les autres couvertures des ailes ont la même tache, mais elles font frangées en dehors & terminées de jaune-terne. Les grandes plumes de l'aile sont noirâtres & les moyennes d'un marron-clair, avec une tache ronde tracée vers le bout. Le croupion & la queue sont garnis de plumes d'un gris-rouffâtre, qui ont chacune une tache noire, oblongue près de l'extrémité. La femelle est moins grosse que le mâle & d'un plumage très-différent. Le dessus de la tête & le haut du cou sont gris; la gorge d'un brun-foncé; le ventre d'un roux-clair; & les flancs d'un roux-marron. Il y a sur la poitrine, dont le fond est gris, plusieurs taches de forme & de couleur différentes: les unes sont noires; les autres obscures ou onnées de noir; quelques-unes sont figurées en croissant. Le haut de l'aile est rayé transversalement de noir sur un fond gris; & au-dessous, on voit une suite de points d'un marron-foncé, qui forment

une espèce de ligne transversale. Le croupion & la queue sont gris & traversés de roux & de noirâtre. *M. Sonnerat, Voy. aux Indes & à la Chine. tom. II. p. 167. Gingi, sur la côte de Coromandel.*

LA PERDRIX DU SÉNÉGAL. 13. *P. Senegalensis. P. Corpore supra & subtus pennis fuscis, margine & medio griseis vestito: vertice rufo: superciliis albis, hinc & inde nigris: retrixibus fuscis & rufescente fasciatis: rostro corneo: pedibus fuscis, bicalcaratis.*

Le dessus & le dessous du corps revêtus de plumes brunes, bordées de gris & rayées de cette même couleur sur le milieu de leur surface: le sommet de la tête roux: les fourcils blancs, encadrés par deux lignes noires: les retrices rayées de brun & de rouffâtre: le bec couleur de corne: les pieds bruns & garnis de deux éperons. (*Pl. 93. fig. 2.*)

C'est le *Bis-Ergot* de M. de Buffon. Sa grosseur excède un peu celle de la *Perdrix rouge*. Elle a le bec couleur de corne & long d'un pouce; le sommet de la tête roux & sans taches; la gorge blanchâtre; le cou roux, émaillé de petites taches brunes & de blanc-sale; les fourcils blancs, encadrés par deux lignes noires, qui partent de la base du bec & se dirigent vers la nuque. Tout le reste du corps est joliment varié de roux, de brun & de gris: la dernière de ces couleurs, qui se transforme quelquefois en roux, principalement sur le dos, occupe le centre & le bord de chaque plume; le brun forme un cercle ou un ovale entre deux. Les plumes de la queue sont rayées de brun & de rouffâtre. On ne connoît pas encore quelles sont les différences qui caractérisent la femelle de cette espèce. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 231. n. 8. Buff. tom. 4. p. 231. Le Sénégal.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

* LA PERDRIX DU CAP. 14. *P. Capensis. P. Corpore supra & subtus cinereo, lunulis griseis consperso: capite immaculato: pectore albis maculis notato: rostro ex rufescente - corneo: pedibus rubris, sesquicalcaratis.*

Le dessus & le dessous du corps cendrés & parsemés de lignes grises, recourbées en demi-cercle: point de taches sur la tête: la poitrine tachetée de blanc: le bec d'une couleur de corne-rougeâtre: les pieds rouges

& armés de deux ergots, dont un imparfait.

Cet oiseau, qui est connu dans son pays natal sous le nom de *Faisan*, a le bec fort & d'une couleur de corne qui tire sur le rouge. Le fond de son plumage est d'un cendré-obscure, uni sur la tête, varié de blanc sur la poitrine & égayé de lignes grises, courbées en croissant sur le reste du corps. Il a, à la partie postérieure des pattes, un ergot pointu; & à la distance d'environ un pouce de celui-ci, on voit le rudiment d'un autre éperon, qui n'est pas encore développé: les ongles sont noirs. Sa grosseur égale à-peu-près celle du *Lagopède*: on dit qu'il ne fuit pas à l'approche de l'homme. *Lath. Syn. II. 2. p. 756. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 19. E. P. R..

* LA PERDRIX PERLÉE DE LA CHINE. 15. *P. Perlata. P. Corpore supra lineis fuscis & rufescentibus transversim striato; subtus fusco, maculis albis & rufis vario: tenuis quatuor urinque in capite laterali: gula alba: redricibus rufis, nigro striatis: rostro nigricante: pedibus rufis.*

Le dessus du corps rayé transversalement de brun & de rouffâtre; le dessous brun & varié de taches blanches & rouffes: quatre bandelettes sur les parties latérales de la tête: la gorge blanche; les redtrices rouffes, traversées de lignes noires: le bec noirâtre: les pieds roux.

Cette espèce, que M. Poivre a dessinée sur un individu vivant à la Chine, a le bec noirâtre & long de dix lignes & demie; l'iris couleur de noisette; le sommet de la tête brun & varié de petites taches blanchâtres. Il y a, de chaque côté de la tête, quatre bandes remarquables, qui partent de la base du bec & se prolongent vers la nuque: la supérieure est noire & passe sur les yeux; l'inférieure, qui est de la même couleur, s'étend le long de la mâchoire supérieure; entre ces deux bandelettes, on en voit une blanche & une autre rouffâtre. La gorge est blanche: le cou, la poitrine, le ventre & les couvertures des ailes sont brunes & semées de taches rondes, blanches & rouffâtres. Tout le dessus du corps est ondé transversalement de brun & de rouffâtre. Les plumes de l'aile présentent sur un fond brun des lignes transversales, blanches, qui forment de chaque côté de la plume, un petit arc-de-cercle: celles de la queue sont

rouffâtres, rayées transversalement & terminées de noir. Le mâle a un ergot pointu & long de deux lignes & demie à la partie postérieure de chaque patte. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 234. n. 9. La Chine.*

L. 14. E. P. R..

a. M. Latham regarde comme variété de cette espèce, une *Perdrix* apportée du Cap de Bonne-Espérance & qui fait partie de la collection du cabinet de M. J. Banks. Elle a le bec long d'un pouce & un quart; la mandibule supérieure convexe & recouvrant celle d'en bas. Le sommet de la tête est d'un brun foncé; chaque plume est bordée & rayée de marron-brun: cette dernière couleur, mais un peu moins foncée, se reproduit sur les parties latérales du cou, avec quelques taches sombres. On remarque sur les yeux de petites taches blanches & noires, qui forment une espèce de bande transversale: le menton & le bas du cou sont tachetés de la même manière: le dessus du corps est brun & ondé de marron-foncé. Le roux, le chatain, le brun & le blanc offrent un mélange agréable sur la poitrine & sur les flancs: le milieu du ventre est panaché de blanc & de brunâtre. Les plumes de l'aile sont d'une couleur sombre: celles de la queue sont plus rembrunies & rayées de blanc. Les pieds sont bruns & garnis postérieurement d'un petit ergot. *Lath. Syn. II. 2. p. 773. var. Le Cap de Bonne-Espérance.*

A. L. 13. E. P. R..

* LA PERDRIX DE ROCHE. 16. *P. Petrofa. F. Corpore supra & subtus fusco: macula pectoris ferruginea: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus & le dessous du corps bruns; une tache ferrugineuse sur la poitrine: le bec & les pieds rouges.

Cette *Perdrix*, qui n'est connue jusqu'ici que par la description qu'en a donnée M. de Buffon & par quelques détails qu'on trouve dans le journal de Stibbs & dans l'ouvrage de M. l'abbé Prevost, paroît se rapprocher de la *Perdrix-rouge* par la couleur des pieds, du bec & du tour des yeux; elle est cependant un peu moins grosse & retouffe la queue en courant. Sa couleur générale est un brun-obscure: elle a de plus sur la poitrine, une tache couleur de tabac d'Espagne. Cet oiseau tire son nom des lieux où il a coutume de se

tenir de préférence ; il se plaît parmi les rochers & les précipices. Sa chair est excellente. *Buff. tom. 4. p. 235. Journ. de Stibbs. p. 287. M. l'abbé Prevost. tom. III. p. 209. Gambie.*

- * LA PERDRIX PERSANE. 17. *P. Caspia. P. Corpore cinereo, maculis spadiceis vario : naribus, orbitis, temporibus & pedibus luteis.*

Le corps cendré & panaché de taches d'un brun-rougeâtre : les narines, le tour des yeux & les tempes jaunes, ainsi que les pieds.

M. Gmelin n'a donné que cette courte notice sur la conformation de cet oiseau, qu'il a observé auprès d'Astrabat en Perse. Ses tempes dégarnies de plumes & ses yeux environnés de jaune, semblent indiquer que c'est une *Perdrix*. *S. G. Gmelin. ii. 4. p. 67. tab. 10. La Perse.*

- * LA PERDRIX KAKELIK. 18. *P. Kakelik. P. Corpore suprâ albo, lineis cinerascensibus undulato : palpebris rubris : pectore cinereo : rostro pedibusque coccineis.*

Le dessus du corps blanc, ondé de raies cendrées : les paupières rouges : la poitrine cendrée : le bec & les pieds couleur d'écarlate.

La dénomination qu'on a donnée à cette espèce, exprime le cri qu'elle fait entendre : M. Falk l'a trouvée en Bucharie & à Chiwa. Ses yeux bordés de rouge, sa grosseur qui égale celle du *Pigeon grosse-gorge*, & son cri qui a beaucoup de rapport avec celui de la *Perdrix-grise*, tout annonce qu'elle doit être placée dans cette famille. Elle va presque toujours en troupes. Ses mœurs ne nous sont point encore connues. *Falk. ii. 3. p. 390. La Bucharie.*

- LE FRANCOLIN. 19. *P. Francolinus. P. Corpore suprâ pennis nigricantibus, margine fulvis vestito ; subtus nigro : fasciâ suboculari albâ : torque aurantiâ : collo superiori & hypochondriis maculis albis, subroundis : rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps revêtu de plumes noires, bordées de fauve ; le dessous noir : une bande blanche au-dessous de l'œil : un collier orangé : des taches blanches, arrondies sur le haut du cou & sur les flancs : le bec noir : les pieds rouges. (*Pl. 95. fig. 2.*)

Il paroît, d'après l'inspection des figures qu'on a données du *Francolin* & les descriptions qu'on en a faites, que le plumage n'est pas entièrement semblable sur tous les individus. Communément, les parties latérales de la tête

& la gorge sont d'un noir de velours ; & ce fond est relevé par une bande blanche, située obliquement au-dessous des yeux : il y en a une autre de la même couleur, mais plus étroite, sur les parties latérales du menton : le sommet de la tête est tantôt noir, pointillé de blanc ; & tantôt joliment varié de roux & de noirâtre. Les yeux sont entourés d'un cercle rouge. Un large collier d'une couleur orangée embrasse le cou, dont le bas est noir & sans taches : le dessus est parsemé, ainsi que les flancs, d'une multitude de petites taches arrondies, blanches ou fauves, de la largeur d'une lentille. Le dos, le croupion & les couvertures de l'aile font variés de brun-noirâtre & de fauve ; le brun occupe le milieu des plumes, & le fauve borde la circonférence ; quelquefois même il coupe le brun, ce qui forme alors sur le manteau des taches transversales, de figure irrégulière. La queue est agréablement variée, sur un fond roux, de bandelettes noires, qui vont se réunir & former un angle sur la tige des rectrices. La femelle est un peu plus petite que le mâle : toute sa livrée est émaillée de brun-noirâtre & de fauve, qui borde ou qui coupe transversalement les plumes. En général, ses couleurs sont plus faibles ; elle n'a point de collier ni de taches ovales sur la partie supérieure du cou ni sur les flancs. Cet oiseau est beaucoup moins répandu que la *Perdrix* ; il ne peut guère subsister que dans les pays chauds. Il se nourrit de grain comme elle & vit à peu près autant. Son cri est moins un chant qu'un sifflement très-fort, qui se fait entendre de loin. Sa chair est exquise ; on la préfère à celle des *Perdrix* & des *Faisans*. *Olina Uccel. tab. p. 33. Edw. glan. tab. 246. Hasselq. ii. p. 278. n. 43. Les parties méridionales de l'Europe, l'Asie, l'Afrique.*

L. 12 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

- * LE FRANCOLIN DE L'ISLE DE FRANCE. 20. *P. Madagascariensis. P. Corpore suprâ spadiceo ; subtus nigro, maculis rufescentibus vario : vitâ duplici nigrâ ad latera capitis : gulâ albâ : remigibus primariis nigris, albo transversim fasciatis : rostro nigro : pedibus subrufis.*

Le dessus du corps d'un brun-rougeâtre ; le dessous noir, avec des taches rousses : deux bandelettes noires, de part & d'autre, sur les côtés de la tête : la gorge blanche ; les grandes plumes de l'aile noires, traversées par

des bandes blanches : le bec noir : les pieds tirant sur le roux. (Pl. 95. fig. 3.)

Le *Francolin*, connu à Madagascar sous le nom de *Perdrix-peintade*, parce qu'il a le cri & le plumage semblables à celui de la *Peintade*, est facile à reconnoître. Il a le sommet de la tête d'un jaune-rouffâtre ; les joues blanches & traversées par deux bandelettes noires, ondulées : l'une passe à l'endroït des yeux, & l'autre sur les angles de la mandibule inférieure & s'étend vers la nuque. La gorge est blanche ; le devant du cou est de la même couleur, mais tiqueté de noir. Une belle couleur de mordoré recouvre le dos : la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures de l'aîle sont semées de taches rouffâtres, rondes ou ovales sur un fond noirâtre. Les grandes pennes de l'aîle font noires & rayées transversalement de blanc : les moyennes ont une infinité de taches rouffes : le croupion & les rectrices sont d'un roux-clair, finement ondé de lignes noires. Le mâle a seul des ergots sur le derrière des pattes. Sa grosseur excède un peu celle de la *Perdrix-rouge*. M. Sonnerat, *Voy. aux Indes & à la Chine. tom. II. p. 166. pl. 97. Madagascar, l'île de France.*

* LE GRAND-COLIN. 21. P. *Novæ-Hispaniæ. P. Corpore suprà albido ; subius fulvescente : capite & collo nigro & albo variegatis : remigibus fulvis, apice albis : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps blanchâtre ; le dessous tirant sur le fauve : la tête & le cou mêlés de noir & de blanc : les pennes de l'aîle rouffâtres & blanches à l'extrémité : le bec & les pieds noirs.

Les premiers auteurs, qui ont parlé de cette espèce, disent qu'elle surpasse toutes les autres du même genre par sa taille & sa grosseur ; ils ne déterminent point cependant sa grandeur. La tête & le cou sont variés de noir & de blanc : le dos est blanchâtre ainsi que le bout des aîles : tout le reste du corps est couvert de plumes fauves, ce qui doit former un contraste agréable avec la couleur noire du bec & des pieds. *Fern. hist. nov. Hisp. p. 22. cap. 39. Willughby. Ornith. p. 304. Buff. tom. 4. p. 293. La nouvelle Espagne.*

L'OCOCOLIN. 22. P. *Ococolin. P. Corpore suprà & subius fusco, griseo & fulvescente vario : capite, gulâ & lateribus nigro maculatis : rostro pedibusque ex rubro pallido.*

Le dessus & le dessous du corps émailés

de brun, de gris & de fauve : la tête, la gorge & les côtés tachetés de noir : le bec & les pieds d'un rouge-pâle.

On a conservé à cet oiseau le nom qu'il porte dans le Mexique : il se rapproche de la *Perdrix-rouge* par sa taille, par la couleur de son plumage, de son bec & des pieds : celle du corps est un mélange agréable de brun, de gris-clair & de fauve ; celle de la partie inférieure des aîles est cendrée. La surface supérieure est semée de taches obscures, blanches & fauves, de même que les parties latérales de la tête & le cou : le sommet, la gorge & les côtés sont panachés de noir. L'iris est de cette dernière couleur : il se tient dans les endroits les plus tempérés & les moins chauds du Mexique. *Fernandès. hist. nov. Hisp. cap. 85. p. 32. Briss. Ornith. tom. I. p. 226. Le Mexique.*

L. 21. E. P. R..

* LE GORGE-NUE. 23. P. *Nudicollis. P. Corpore nigricante & fulvo vario : gulâ nudâ, rubrâ : caudâ explicatâ : rostro pedibusque rubris, bicalcaratis.*

Le corps varié de noirâtre & de roux : la gorge nue & rouge : la queue étalée : le bec & les pieds rouges & armés d'un double éperon.

M. de Buffon a vu à Paris cet oiseau vivant chez M. de Montmirail ; il n'en a pas cependant donné une description bien détaillée. Il se contente de dire qu'il a le dessous du cou & de la gorge dénués de plumes & simplement couverts d'une peau rouge. Il ajoute encore que le reste de son plumage est beaucoup moins varié & moins agréable que celui du *Francolin*, & qu'il se rapproche du *Bis-Ergot* par le double éperon qu'il a pareillement à chaque pied. Nous ignorons quel est son genre de vie, ses habitudes, ses dimensions & son pays natal. *Buff. tom. 4. p. 232.*

LE COYOLCOS. 24. P. *Coyolcos. P. Corpore suprà fulvo & albo vario ; subius fulvo : vertice albo nigroque maculato : vittis duabus albis ab oculis ad latera colli : pedibus fulvis.*

Le dessus du corps varié de fauve & de blanc ; le dessous fauve : le sommet de la tête tacheté de blanc & de noir : deux bandelettes blanches, depuis les yeux jusqu'aux parties latérales du cou : les pieds fauves.

Le nom donné à cet oiseau dérive de celui de *Coyolcozque*, qu'il porte dans le Mexique. Le

fauve mêlé de blanc est la couleur dominante du manteau; le fauve seul règne sur la surface inférieure & sur les pieds. Le sommet de la tête est noir & blanc; deux bandes de cette même couleur descendent des yeux sur le cou. Il se tient dans les terres cultivées, & ressemble par son chant, sa grosseur, ses mœurs, sa manière de vivre & de voler, aux oiseaux appelés *Colins*, & qui sont, suivant M. de Buffon, des espèces de *Perdrix* & non de *Cailles*, comme l'a prétendu Ray & M. Brisson. *Fernand. nov. Hisp. p. 19. cap. 24. Buff. tom. 4. p. 294. La nouvelle Espagne.*

LE TOCRO. 15. *P. Guianensis. P. Corpore supra ex cinereo-fusco, lituris nigricantibus vario; subtus pallidè aurantio: areâ rubrâ circa oculos: pectore ex cinerascence-fusco, obsolete lineato: rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun, rayé de noir; le dessous d'un orangé-pâle: un cercle rouge autour des yeux: la poitrine d'un cendré-brun, marquée de quelques traits presque effacés: le bec & les pieds bruns.

Il est hors de doute que cet oiseau appartient à la famille des *Perdrix*; il en a la taille, la forme & les habitudes naturelles; & il ne diffère des *Perdrix-grises* que par quelques nuances de couleur. Le bec est brun; la gorge cendrée; & la poitrine d'un brun-grisâtre, parsemée de lignes brunes, très-faiblement prononcées. Il règne au-dessus des sourcils une bandelette rousse; & autour des yeux, un cercle rouge, formé par des mamelons charnus. Le dos est d'un cendré-brun, couvert de hachures noires; & le ventre d'un brun-orangé pâle. Les plumes scapulaires & les couvertures de l'aile sont variées de roux-brun & de cendré; & les pennes tachetées de roux du côté extérieur. La queue est courte comme celle de la *Perdrix-grise*. Il y a au *Museum Britannicum* à Londres, un individu qui diffère de celui dont nous venons de donner la description, par la couleur de la poitrine qui est fauve, & par les plumes de la tête qui sont un peu allongées: il est à présumer que c'est un mâle. Les habitants de Cayenne & de la Guiane appellent cet oiseau *Mans* ou *Tocro*, mot qui exprime assez bien son cri. Les *Tocros* ont à-peu-près les mêmes mœurs que nos *Perdrix d'Europe*; seulement ils ont conservé l'habitude de se tenir dans les bois, parce qu'il n'y avoit point de lieux découverts

avant les défrichemens: ils se perchent sur les plus basses branches des arbrisseaux, & uniquement pour y passer la nuit, ce qu'ils ne font que pour éviter l'humidité de la terre & peut-être les serpens ou les insectes dont elle fourmille. La femelle pond ordinairement douze ou quinze œufs qui sont tout blancs. La chair des jeunes est excellente. *Buff. tom. 11. p. 298. Lath. Syn. II. 2. p. 776. n. 20. La Cayenne, la Guiane.*

L. II. E. P. R.

X L^e GENRE.

CALLE, *Coturnix. Briff. Ornith. tom. 1. p. 247. Corpus ovatum, compactum, variis coloribus pictum.*

Caput subrotundum. Rostrum breve, conico-incurvum, fornicatum. Area circa oculos nulla. Lingua integra, acuta. Naves ovata, semi-tectæ. Collum mediocre.

Ala ad volandum idonea, caudâ paulo brevioribus. Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Tres mutici, tetradactyli: digiti tres anteriores, posticus unus; omnes circiter usque ad exortum difcreti.

Cauda brevis.

Coturnices sunt migratoria; cumque regionum frigidiorum impatientes sint, adveniente autumno in loca tepidiora abeunt, etiam maria transvolantes: à medio augusti ad finem septembris per Constantinopolim migrant, teste Forskaleo & redeunt aprili ex Ægypto, Tartariam, Crimeamque perentes. Mares animosi sunt & pugnaces; ideoque, Gallorum instar, à quibusdam ad pugnam educari & institui solent: femina semel tantum in anno pariunt ova septem aut plura, albida, maculis ferrugineis varia. Caro exquisitissima.

Le corps ovale, ramassé & peint de couleurs diverses.

La tête arrondie. Le bec court, en cône recourbé & voûté. Point d'espace nud autour des yeux. La langue entière, pointue. Les narines ovales & demi-fermées.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol & un peu plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la partie inférieure. Les pieds dépourvus d'éperons & divisés en quatre doigts; trois par-devant & un derrière; tous sont séparés environ jusqu'à leur origine.

La

La queue courte.

Les *Cailles* sont des oïseaux de passage ; & comme elles ne peuvent point vivre dans les pays froids , au commencement de l'automne , elles vont dans des climats plus tempérés ; elles traversent même les mers. Forskal assure que , depuis le quinze d'août jusqu'à la fin de septembre , on les voit passer aux environs de Constantinople ; qu'elles retournent de l'Égypte en avril , & que de-là elles prennent la route de la Tartarie & de la Crimée. Les mâles sont courageux & très-querelleurs ; c'est pourquoi , dans certains pays , on en élève & on en dresse pour le combat , comme cela se pratique aussi pour les *Coqs*. Les femelles ne font qu'une couvée tous les ans & pondent sept œufs , quelquefois un plus grand nombre , d'une couleur blanchâtre & panachés de taches rouffes. Leur chair fournit un mets délicieux.

LA CAILLE. 1. *C. Communis. C. Corpore supra nigro, rufo & griseo vario; pennarum scapo flavicante; subius sordide albo: tæniâ longitudinali, albida in vertice: superciliis albis: rectricibus nigricantibus, rufescente transversim striatis: rostro nigricante: pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps varié de noir , de roux & de gris ; la tige de chaque plume jaunâtre ; le dessous d'un blanc-fale : une bandelette longitudinale , blanche sur le sommet de la tête : les fourcils blancs : les rectrices noirâtres , rayées transversalement de roux : le bec noirâtre : les pieds couleur de chair. (*Pl. 96. fig. 2.*)

Tout le monde connoît la livrée de cet oïseau : son bec est brun ou cendré & long de sept lignes. La tête est variée de noir & de rouffâtre , & marquée de trois bandelettes longitudinales , blanchâtres ; il y en a une sur le sommet ; & une autre de chaque côté , formant une espèce de fourcil au-dessus des yeux. Les plumes qui couvrent le haut du cou , le dos , le croupion & les plumes scapulaires , ont chacune dans le centre un trait jaunâtre , qui s'étend selon la longueur de la tige : les barbes de ces plumes sont variées de noir , de roux & d'un peu de gris : la poitrine est rouffâtre & la gorge noire. Le ventre , les cuiffes , les couvertures inférieures de la queue & de l'aile sont d'un blanc-fale , légèrement nué de jaunâtre. Les plumes des côtés du corps ont pareillement la tige blanche & les barbes rouffes , tiquetées

de noir. On ne voit que du brun-roux sur les couvertures de l'aile , avec une ligne longitudinale , jaunâtre sur chaque plume. Les pennes sont grises en dessous , d'un gris-brun par-dessus & marquées du côté extérieur de bandelettes rouffâtres , transversales : celles de la queue tiennent sur le noir & sont pareillement rayées de roux. Les pieds & les ongles sont couleur de chair. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus grosse , selon quelques auteurs ; d'autres disent qu'elle est égale en grosseur , & d'autres plus petite. Elle a la poitrine blanchâtre , parsemée de taches noires & presque rondes , tandis que dans le mâle cette partie est rouffâtre sans mélange d'autres couleurs. Elle a aussi le bec noir , ainsi que la gorge , & quelques poils autour de la base de la mandibule supérieure. Les *Cailles* arrivent dans nos climats au mois de mai , & partent au commencement de septembre. Suivant la relation des voyageurs , elles passent en Afrique , en Égypte , en Éthiopie & sur les côtes de la mer Rouge. Aussi-tôt qu'elles sont arrivées , en troupes nombreuses , dans nos contrées , elles se dispersent & vivent solitairement. Le besoin de l'amour est le seul lien qui les réunit ; encore ces sortes d'unions sont-elles sans consistance dans leur courte durée , puisque les mâles qui ont recherché les femelles avec tant d'ardeur , n'ont d'attachement ni de préférence pour aucune en particulier. Dans cette espèce , les accouplemens sont fréquens , mais lorsque le désir de jouir a cessé , toute société est rompue entre les deux sexes ; le mâle non-seulement quitte & semble fuir les femelles , mais il les repousse à coups de bec. Alors les femelles choisissent un lieu le moins exposé à l'œil perçant de l'oïseau de proie , creusent dans la terre un nid avec leurs ongles , le garnissent d'herbes & de feuilles & y déposent de quinze à vingt œufs , mouchetés de brun sur un fond grisâtre. L'incubation est de trois semaines. Les *Cailleaux* sont en état de courir presque en sortant de la coque & quittent la mère dès le huitième jour. Il ne leur faut que quatre mois pour prendre leur accroissement & se trouver en état de suivre leurs pères & mères dans leurs voyages. Le mâle & la femelle ont chacun deux cris ; l'un plus éclatant & plus fort ; l'autre plus foible. Le mâle fait *ouan, ouan, ouan, ouan* ; il ne donne sa voix sonore que lorsqu'il est éloigné des

femelles ; & il ne la fait jamais entendre en cage , pour peu qu'il ait une compagne avec lui. La femelle a un cri que tout le monde connoît *cafcaille* , *cafcaille* , *cafcaille* , qu'elle répète plusieurs fois de suite pour rappeler son mâle : quoique ce cri soit assez foible & que nous ne puissions l'entendre qu'à une petite distance , les mâles y accourent de près d'une demi-lieue : elle a aussi un petit ton tremblotant *cri* , *cri*. Ces oiseaux se nourrissent de bled , de millet , de chenevis , d'herbe-verte , d'insectes , de toutes sortes de graines , même de celle d'hellébore : ils engraisent considérablement & fournissent un mets délicieux. *Linn. f. n. 278. Buff. tom. 4. p. 239. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, la Tartarie, la Russie, la Chine, &c.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. 14. P. R. 12.

a. *Le Chrokiel ou grande Caille de Pologne* ne diffère de la précédente que par sa grandeur. *Raczynsky, hist. nat. Pol. p. 277. La Pologne.*

b. On a trouvé des *Cailles* entièrement blanches ; il est probable qu'elles n'ont acquies cette couleur qu'à la suite de quelque maladie ou par quelque autre accident particulier.

* LA CAILLE A GORGE BLANCHE. 2. *C. Torquata. C. Corpore supra fusco, nigris lineis transversim striato; subtus albicante, pariter undulato: vertice nigricante: genis atris: guttore albo, nigro margine cincto: rostro nigro: pedibus flavescensibus.*

Le dessus du corps brun , rayé transversalement de noir ; le dessous blanchâtre & pareillement vermiculé : le sommet de la tête d'un brun-foncé : les joues noires : la gorge blanche , entourée de noir : le bec noir : les pieds jaunâtres.

M. Mauduit est le premier & le seul Naturaliste qui ait parlé de cet oiseau. Il a le sommet de la tête noirâtre ; les joues d'un noir-foncé , qui s'étend sur les côtés & le devant du cou , & forme un cadre autour de la gorge , dont la couleur est d'un blanc pur & éclatant. Une bandelette blanche prend son origine à la base de la mandibule supérieure , passe au-dessus des yeux , & se prolonge en arrière , presque jusqu'à l'extrémité du cou. Le derrière de la tête est brun ; le haut du cou noirâtre , rayé longitudinalement de blanc-foncé ; le dos brun , ondé transversalement de noir ; & le ventre jaunâtre ,

semé pareillement de petites lignes , posées en zigzags. Le croupion & les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris varié de brun : celles de l'aile sont brunâtres : les plumes scapulaires & les petites penes de l'aile ont du brun mêlé de gris du côté extérieur , varié de rouffâtre intérieurement & coupé de noir dans le centre. Il y a sur les flancs de larges bandes longitudinales brunes , bordées extérieurement de points blancs environnés de noir. Les grandes penes de l'aile sont brunâtres : celles de la queue tirent sur le gris. L'auteur de l'ouvrage , d'où j'ai tiré cette description , acheta cette *Caille* vivante d'un oiseleur à Paris. Elle étoit extrêmement farouche au moment qu'il en fit l'acquisition ; mais bientôt elle s'appriivoisa & devint familière au point qu'elle mangeoit à la main & qu'elle se laissoit prendre aisément : alors elle pouvoit un petit cri doux & bas , une espèce de murmure , qui paroissoit l'expression du plaisir : elle avoit encore un autre cri aigu , haut & perçant , qu'elle faisoit entendre soir & matin. Elle a vécu trois ans dans cet état de domesticité. On la tenoit enfermée dans une cage , mais plus souvent on la laissoit en pleine liberté. Elle se plaisoit beaucoup auprès des *Faisans* qui étoient renfermés dans un parquet. Sa nourriture étoit le froment : on lui donnoit aussi quelques herbes potagères. Elle n'étoit pas aussi grosse que la *Caille-ordinaire* : nous ne connoissons pas exactement ses dimensions ni le nombre des penes. *M. Mauduit, Encycl. méth., art. de la Caille. Son pays natal est inconnu.*

* LA GRANDE CAILLE DE LA CHINE. 3. *C. Spadicea. C. Corpore supra ex ferrugineo-fusco; subtus dilute spadiceo, lineis nigris, arcuatis consperso: pennis in collo superiore angustis, fuscis, elongatis, lineâ in medio & margine flavis: rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-rouffâtre ; le dessous d'un brun-rougeâtre-clair , avec des lignes noires , recourbées en croissant : les plumes du haut du cou étroites , brunes , allongées , marquées dans le centre d'une ligne jaune & bordées de cette même couleur : le bec & les pieds bruns. (*Pl. 96. fig. 1.*)

C'est à M. Latham que nous sommes redevables de la connoissance de cet oiseau , donné par erreur sur nos planches sous le nom de *Caille-verte* , dont un individu fait partie de la

collection du cabinet de M. Levers. Son bec est conformé comme celui de la *Perdrix*, mais il est plus allongé, d'une couleur brune, avec une tache noire à l'extrémité. Le sommet de la tête est varié d'une teinte obscure & de petits points roussâtres. Toute la surface supérieure du cou, depuis la nuque jusqu'à l'endroit des épaules, est revêtue de plumes étroites, pointues & longues d'un pouce & demi : elles sont d'un brun-noirâtre lustré, marquées dans le centre d'une ligne jaune, suivant la direction de la tige & frangées sur le contour d'un filet de la même couleur. Il y a apparence que l'oiseau a la faculté de les redresser lorsqu'il est vivement agité. Les plumes du dos & les couvertures de l'aile sont d'un brun-rougeâtre, nuées de roux : la tige est d'une couleur plus claire. Les plumes de l'aile sont brunes & bordées de noirâtre : celles de la queue sont plus foncées ; les trois latérales, de chaque côté, ont une couleur uniforme ; les autres sont frangées de noirâtre du côté extérieur. La gorge, la poitrine & le haut du ventre, présentent des lignes noires, recourbées en demi-cercle sur un fond brun-rougeâtre : le bas-ventre est d'une couleur sombre. Les pieds ont deux pouces & demi de longueur. Cette description n'a presque aucun rapport avec celle de la grande *Perdrix des Indes* que M. Sonnerat a publiée ; M. Latham présume que ces deux individus ne diffèrent que par le sexe. Nous allons rapporter ici les principaux traits qui caractérisent l'oiseau décrit par M. Sonnerat, afin qu'on puisse mieux saisir les différences. Il est plus gros que la *Caille d'Europe*. L'iris est rouge ; le sommet de la tête gris, rayé transversalement de noir & mêlé de blanc par l'effet du tuyau des plumes, qui est de cette dernière couleur. Une teinte de roux-clair brille sur les joues ; & ce fond est relevé par une bandelette blanche qui passe au-dessus des yeux. Le cou, le dos & le croupion présentent sur du gris, une infinité de bandes noires & de petits traits blancs, posés sur le milieu de chaque plume. Les couvertures supérieures de la queue sont fort longues & recouvrent entièrement les rectrices : les plumes de l'aile sont brunâtres & émaillées de taches noires & rondes sur le bord de chaque plume. Le ventre est roussâtre & panaché de taches noires & de lignes longitudinales, blanchâtres. *M. Sonnerat, Voy.*

aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 171. Lath. Syn. II, 2, p. 766. tab. 66. La Chine. L. 12. E. P. R..

* LA CAILLE VERTE. 4. *C. Viridis. C. Corpore suprâ & subius viridi : maculâ ponè oculos coccinea : alis spadiceis : rostro pedibusque rubescenibus.*

Le dessus & le dessous du corps verd : une tache d'un beau rouge derrière les yeux : les ailes d'un brun-rougeâtre : le bec & les pieds tirant sur le rouge. (*Pl. 95. fig. 4.*)

C'est par erreur qu'on a substitué sur nos planches le nom de *Caille de la Chine* à celui de *Caille-verte*. Cette espèce est très-remarquable par la beauté & l'éclat de son plumage : tout son corps est revêtu d'une robe verte, un peu rembrunie sur la tête, sur la queue, sous le ventre & autour de l'anus. Une belle tache écarlate, posée derrière l'orbite des yeux, produit à l'œil un effet très-agréable. Les couvertures & les plumes de l'aile sont d'un brun-rougeâtre & bordées de noir : le bec est un peu crochu & lavé de rouge, ainsi que les pieds : le doigt postérieur est dépourvu d'ongle. On en voit un individu desséché au *Museum Britannicum. Lath. Syn. II, 2, p. 777. n. 21. tab. 67.*

L. 11 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

LA CAILLE D'AMÉRIQUE. 5. *C. Virginiana. C. Corpore suprâ ex fusco-rufescente, nigro variegato : subius flavicante, nigricantibus maculis nebulato : fasciâ nigrâ suprâ & infrâ oculos : torque nigrâ : temporibus & gulâ ochroleucis : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-roussâtre ; varié de noir ; le dessous d'un jaune - sale & nué de taches noirâtres : une bande noire au-dessus des yeux & une autre au-dessous : un collier noir : les tempes & la gorge jaunes : le bec noir : les pieds bruns.

Cette espèce a été décrite par Gatesby sous le nom de *Perdrix de Virginie*. Elle a le bec noir ; l'iris des yeux rouge ; les parties latérales de la tête & la gorge d'un blanc-jaunâtre ; le sommet de la tête, le haut du cou, le dos & le croupion d'un roux-brun, mêlé de noir ; les flancs variés de brun-roussâtre & de blanc ; la poitrine, le ventre & les cuisses panachés de blanc-jaunâtre & de noir. Il y a deux bandelettes noires, qui partent de la base du bec & s'étendent vers la nuque ; l'une

passé à l'endroit des sourcils, & l'autre au-dessous de l'orbite des yeux : enfin, une troisième bande noire, transversale, prend sous la gorge, se prolonge de chaque côté vers la nuque & forme une espèce de collier autour du cou. Les grandes plumes de l'aile sont d'un brun-obscur & liserées extérieurement de roux : les moyennes sont d'un brun-rouffâtre, avec des taches noires : celles de la queue ne montrent que du brun-obscur sans aucun mélange. On dit qu'elle se perche sur les arbres & qu'elle fréquente les bois plus que les pays découverts. Elle est beaucoup plus petite que la *Perdrix-grise*. *Catesb. Carol. 3. tab. 12. Lath. Syn. II. 2. p. 777. n. 22. L'Amérique.*

LA CAILLE DU MARYLAND. 6. *C. Marilandica. C. Corpore supra ex fusco-rufescente, nigro variegato; subitè flavicante, arcubus nigris transversim striato: superciliis albis: gula albâ: rostro nigro: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-rouffâtre, bigarré de noir; le dessous jaunâtre, rayé transversalement de lignes demi-circulaires, noires : les sourcils blancs : la gorge blanche : le bec noir : les pieds bruns.

Cet oiseau, qui a été rangé jusqu'ici parmi les *Perdrix*, semble appartenir à la famille des *Cailles*. Il est plus petit que la *Perdrix-grise*, & n'a point d'espace nud derrière les yeux, ni d'ergot à la partie postérieure des pattes. Il a l'iris jaune; le bec noir; la gorge blanche; & une bande de la même couleur, de part & d'autre, qui va de la base du bec jusqu'à derrière la tête, en passant sur les yeux. On voit aussi quelques taches blanches au haut du cou. La tête, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles du dessus de la queue sont d'un brun tirant au roux, mais panaché de noir : la poitrine & le ventre sont d'un jaune-sale & ondulés transversalement de taches noires en croissant. Quelques taches d'une couleur de marron sont répandues sur les cuisses & sur les couvertures inférieures de la queue. Les plumes de l'aile & les rectrices sont brunes. La femelle porte à peu près les mêmes couleurs que le mâle; elle a seulement la gorge jaunâtre. On trouve cette espèce en Amérique, depuis l'Acadie jusqu'à la Floride : elle se tient dans les haies & les broussailles; quand elle est battue, elle se perche sur les arbres. Le mâle & les baies de certains arbres forment

sa nourriture ordinaire. Le mâle appelle la femelle par un petit sifflement : ils construisent ensemble un nid à terre, composé de quelques herbes sèches : la ponte est de vingt-deux à vingt-cinq œufs entièrement blancs. *Linn. f. n. 277. Arch. Zool. 2. p. 318. n. 185. Tetrao Marylandus. L'Amérique.*

* LA CAILLE DES ÎLES MALOUBINES. 7. *C. Falklandica. C. Corpore supra fuscescente, maculis, striisque angulatis, fuscis vario; subitè albo: capite punctato: pectore ex fuscescentiflavo, arcubus variis nigricantibus consperso: rostro plumbeo: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps brunâtre, avec des taches & des raies brunes, anguleuses; le dessous blanc : la tête ponctuée : la poitrine d'un brun tirant sur le jaune & semée de taches noirâtres, en croissant : le bec plombé : les pieds bruns. (*Pl. 97. fig. 1.*)

Cette *Caille* ne paroît différer de celle d'Europe que par la couleur plus brune de son plumage, & par son bec qui est un peu plus fort. Du reste elle en a la taille & la grosseur. La tête & la gorge sont parsemées d'une infinité de petits pinceaux, arrangés symétriquement. Les joues sont égayées par une teinte blanchâtre, qui embrasse le globe de l'œil. Les plumes du dos, du croupion & les couvertures des ailes ont dans le centre une tache brune, & un ou deux filets de la même couleur sur le contour de leur surface supérieure. Une grande quantité de raies, plus ou moins recourbées en arc de cercle, sont répandues sur le cou & la poitrine, dont le fond est d'un brun-jaunâtre. Les plumes de l'aile & les rectrices brunes, frangées de rouffâtre; & les rectrices brunes, traversées de bandelettes pâles. Le ventre est blanc & le tour de l'anus ondulé de noir. Les ailes & la queue sont égales en longueur. On a trouvé cette *Caille* aux îles Malouines. *Buff. tom. 4. p. 281. Lath. Syn. II. 2. p. 736. n. 28. Les îles Falkland.*

* LA CAILLE-GRISE. 8. *C. Grisea. C. Corpore supra dilutè griseo, nigro fasciato; subitè arcubus nigris, concentricis undulato: vertice nigro & rufo variegato: remigibus primariis fuscis: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un gris-clair, marqué de bandes noires; le dessous ondulé de raies noires, demi-circulaires & concentriques : le sommet de la tête varié de noir & de roux :

les grandes plumes brunes : le bec & les pieds noirs.

Celle-ci, dont la grosseur & les dimensions égalent celles de la *Caille-ordinaire*, a le bec noir; l'iris jaune; le sommet de la tête & le haut du cou mêlés de noir & de roux; la gorge d'un gris-foncé; le bas du cou, la poitrine & le ventre revêtus de plumes de la même couleur; mais chacune est peinte avec beaucoup d'art & de symétrie, de deux lignes, recourbées en croissant, parallèles à la circonférence. Le dos, le croupion, les ailes & la queue ont des bandes noires, disposées transversalement sur un fond gris assez clair. *M. Sonnerat. Voy. aux Ind. & à la Chine. tom. II. p. 171. Madagascar.*

* LA CAILLE DE MADAGASCAR. 9. *C. Striata. C. Corpore supra ex rufescente-fusco; subtus nigro, punctis albis consperso: vitta utrinque duplici albâ, à basi rostri ad latera colli: guttâ & pectore nigris: testricibus alarum rufis, nigro transversim striatis: rostro nigro: pedibus rufescentibus.*

Le dessus du corps d'un brun-rouffâtre; le dessous noir & couvert de taches blanches, arrondies: deux bandelettes blanches, de part & d'autre, depuis la base du bec jusqu'aux parties latérales du cou: la gorge & la poitrine noires: les couvertures des ailes rouffes & rayées transversalement de noir: le bec noir: les pieds rouffâtres. (*Pl. 97. fig. 2.*) Cette *Caille* est une fois plus grosse que celle d'Europe: elle a le dessus de la tête, le haut du cou & le dos d'un brun-rouffâtre: ce fond est éclairci sur le sommet par une raie longitudinale, d'un blanc tirant sur le jaune, qui devient entièrement blanche sur le cou & se prolonge jusqu'à la moitié de sa longueur. Les joues sont grises & traversées par deux bandelettes blanches, qui partent de la base du bec & se terminent à l'extrémité du cou; l'une passe sur les yeux, & l'autre sur l'angle de la mandibule inférieure. La gorge, la poitrine & le ventre sont noirs; mais entre le bas du cou & la poitrine, il y a une large tache d'un roux-marron; & de plus, la poitrine & le ventre font mouchetés de petites taches blanches, arrondies. Les plumes des flancs sont longues, étroites, d'un brun-marron; leur tige est blanche. Les petites couvertures des ailes ont une multitude de raies noires, répandues sur du rouffâtre: les moyennes sont d'un roux tirant au noir,

avec des raies de blanc-jaunâtre, potées dans le même sens que les précédentes. On ne voit que du brun sur les grandes plumes de l'aile; les moyennes, les petites & celles de la queue font noires, coupées transversalement & terminées de jaunâtre. *M. Sonnerat* est le premier qui ait parlé de cette nouvelle espèce, qu'il a observée dans le cours de son voyage aux Indes. *M. Sonnerat. Voy. aux Ind. & à la Chine. tom. II. p. 169. Pl. 98. Madagascar.*

* LA CAILLE DE GINGI. 10. *C. Coromandelica. C. Corpore supra ex rufo-badio, striis flavicantibus & nigris variegato; subtus ex rufescente-flavo, lineis albis & nigris striato: vertice & fasciâ oculari flavescens: gutture albo, striâ nigrâ circumscripto.*

Le dessus du corps d'un roux-marron; femé de lignes jaunâtres & noires; le dessous d'un jaune-rougâtre, rayé de noir & de blanc: le sommet de la tête tirant sur le jaune & une bande de la même couleur sur les yeux: la gorge blanche, entourée d'une ligne noire.

Selon *M. Sonnerat*, cette espèce est d'un tiers plus petite que notre *Caille*. Elle a la tête noire; une raie d'un jaune-rouffâtre sur chaque joue; la gorge blanche, encadrée par une ligne noire; le devant du cou & le dessous du corps d'un jaune lavé de rouge, coupé par une bande longitudinale, noire sur le milieu de chaque plume, & de deux autres bandelettes blanches, parallèles à celle-ci & destinées sur le contour. Le haut du cou est rouffâtre, varié de noir. Le dos, le croupion & les couvertures de l'aile sont panachés de noir & de jaunâtre sur du roux-marron. Les grandes plumes de l'aile sont brunes. La femelle a les couleurs plus ternes. Sur le milieu de chaque plume du devant du cou, on voit une bande longitudinale blanche; & sur les côtés, deux points noirs: les plumes du ventre sont coupées par des raies transversales, noires, avec une ligne longitudinale dans le milieu. Nous ne connoissons point encore la couleur du bec ni des pieds. *M. Sonn. Voy. aux Ind. & à la Chine. tom. II. p. 172. La côte de Coromandel.*

* LA CAILLE DE MANILLE. 11. *C. Manillensis. C. Corpore supra nigro; subtus sordidè flavicante, nigris arcibus undulato: temporibus rufis, nigromaculatis: guttâ albidâ: pectore griseo, nigris maculis consperso: rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps noir; le dessous d'un jaunâtre-sale, avec des ondes noires: les parties latérales de la tête rouffes & tachetées de noir: la gorge blanchâtre: la poitrine grise, semée de taches noires: le bec & les pieds noirâtres. (*Pl. 97. fig. 4.*)

On dit que cette *Caille* est moins grosse qu'un *Moineau-franc*; & qu'elle est d'une forme beaucoup plus raccourcie. Le dessus de la tête & la nuque sont noirs; les tempes rouffes, hachées de noir: le dos est de cette dernière couleur, ainsi que les grandes pennes de l'aile. Les couvertures sont rayées transversalement de noirâtre sur un fond gris; la tige des plumes est blanche. La gorge est blanchâtre & sans taches: la poitrine est semée de lignes noires, demi-circulaires, tracées sur du gris: le ventre est jaunâtre, ondé de brun ou de noirâtre. La queue ne dépasse point les ailes. *M. Sonnerat. Voy. à la nouvelle Guinée. p. 54. L'île de Luçon.*

* LA CAILLE DE LA NOUVELLE GUINÉE. 12. *C. Novæ-Guinæ. C. Corpore supra fusco; subtus diluore: tetricibus alarum margine flavicantibus: remigibus nigris: pedibus subgriseis.*

Le dessus du corps brun; le dessous plus clair: les couvertures des ailes bordées de jaunâtre; les pennes noires: les pieds grifâtres. (*Pl. 97. fig. 3.*)

Tout ce que nous avons à dire sur cet oiseau est presque renfermé dans la phrase spécifique. Son plumage est brun, mais plus foncé sur le dos & les ailes que sous le ventre & à la tête. L'iris & les pieds sont grifâtres. Les couvertures des ailes ont sur leur contour, une bordure d'un jaune-terne & obscur. Les pennes sont entièrement noires. Il est d'un tiers plus petit que la *Caille d'Europe*. *M. Sonnerat. Voy. à la nouv. Guinée. p. 170. pl. 105. La nouvelle Guinée.*

* LE RÉVEIL-MATIN. 13. *C. Suscitor. C. Corpore toto flavicante, rufo, nigro & griseo vario: rostro longo.*

Tout le corps varié de jaunâtre, de roux, de noir & de gris: le bec allongé.

Les mœurs de cet oiseau nous sont plus connues que les traits de sa conformation extérieure. On dit qu'il ressemble à notre *Caille* par la couleur de ses plumes; qu'il est pareillement mêlé de jaunâtre, de roux, de noir & de gris; mais qu'il en diffère par son bec, qui est un peu plus long & par sa taille qui est plus forte. Le son de sa voix est

grave, très-fort & assez semblable à cette espèce de mugissement que poussent les *Butoris*, en enfonçant leur bec dans la vase des marais. La douceur de son naturel le rend susceptible d'être apprivoisé au même degré que nos *Poules*. Par les impressions singulières que le froid opère sur son tempérament, il ne chante que pendant tout le temps que le soleil paroît sur l'horizon; dès qu'il est couché, il se retire à l'écart dans quelque trou, où il s'enveloppe, pour ainsi dire, de ses ailes, pour y passer la nuit; & dès que cet astre se lève, il sort de sa léthargie pour célébrer son retour par des cris d'allégresse, qui réveillent toute la maison: enfin, lorsqu'on le tient en cage, s'il ne voit pas continuellement le soleil & qu'on n'ait pas l'attention de couvrir sa cage avec une couche de sable sur du linge, pour conserver la chaleur, il languit, dépérit & meurt bientôt. Au reste, il a un trait de conformité avec notre *Caille*; c'est que les mâles se battent entre eux avec acharnement & jusqu'à ce que mort s'en suive. *Bont. Ind. Orient. pag. 64. Willughby. Ornith. p. 123. Buff. tom. 4. p. 283. L'île de Java.*

LE ZONECOLIN. 14. *C. Cristata. C. Corpore supra & subtus rufo, fusco, nigro & sordide albo variegato: cristâ in vertice longâ, angustâ: gutture rufo: remigibus fuscis: rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus & le dessous du corps variés de roux, de brun, de noir & de blanc-sale: une huppe longue & étroite sur le sommet de la tête: la gorge fauve: les pennes de l'aile brunes: le bec & les pieds de cette dernière couleur. (*Pl. 96. fig. 4.*)

Le trait le plus remarquable dans la conformation de cet oiseau, consiste en une huppe étroite, longue d'environ un pouce & d'une couleur fauve, qui s'élève sur le sommet de la tête. Tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est joliment varié de roux, de brun, de noir & de blanchâtre. Ces diverses couleurs sont distribuées par taches, par ondes ou par franges & dans une proportion inégale. Le noir domine sur le haut du cou; & le roux sur le ventre & à la poitrine. La partie supérieure de la tête & la gorge sont fauves & sans mélange d'aucune autre couleur: les couvertures de l'aile sont bordées de jaunâtre: les pennes font entièrement brunes; & les restes mêlés de brun & de gris. Le *Zonecolin* a un cri qui est assez agréable, quoiqu'un peu plaintif.

Linn. f. n. 277. Briff. Ornith. tom. 1. p. 260. n. 21. Buff. tom. 4. p. 292. Le Mexique, la Guiane.

L. 6. $\frac{1}{2}$. E. P. R..

LA FRAISE. 15. *C. Sinenfis. C. Corpore fuprà fufco & nigricante egregiè variegato; fubiùs caftaneo : genis albis, lineâ nigrâ tranfverfim notatis : mento nigro : arcu albo in collo inferiore : roftro nigro : pedibus flævis.*

Le deffus du corps joliment varié de brun & de noirâtre; le deffous marron : les joues blanches, traversées par une ligne noire : le menton noir : une fraife blanche fur le devant du cou : le bec noir : les pieds jaunes (*Pl. 96. fig. 3.*)

C'est fans contredit une des plus petites espèces de ce genre : elle n'est pas plus groffe qu'une *Allouette*. Son bec est noir & long de trois lignes & demie. Elle a la tête, le haut du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles du deffus de la queue d'un brun-clair, panaché de noirâtre, posé par taches ou par lignes vermiculaires. Le menton est noir : les joues font blanches & traversées d'un petit filet noir, qui part de la bafe du bec & se replie vers le noir de la gorge. On remarque fur le devant du cou, une espèce de hausse-col blanc, séparé de la poitrine par une ligne noire. La poitrine est d'un cendré-foncé, marbré de taches ou d'ondes d'un beau marron : cette même couleur se reproduit fur le ventre, les cuiffes, les couvertures inférieures de la queue & fur les rectrices. Les pennes de l'aile font d'un brun-clair. Ces *Cailles* se trouvent aux Philippines & à la Chine; mais on prétend que celles de cette dernière contrée font un peu plus grosses & qu'elles ont la poitrine tachetée de noir. On dit que les Chinois élèvent ces oifeaux avec beaucoup de soin, & que pendant l'hiver, ils en portent toujours fur eux de vivans, pour se réchauffer les mains. Leur chair est excellente : les mâles font plus gros que les femelles & se battent à outrance les uns contre les autres. Les Chinois font à cette occasion des gageures considérables, chacun pariant pour son oiseau, comme on fait en Angleterre pour les *Cogs*. *Linn. f. n. 277. Osbeck. Voy. 1. p. 269. Buff. tom. 4. p. 282. La Chine, les Philippines.*

L. 4. E. P. R..

LE COLENICUI. 16. *C. Mexicana. C. Corpore fuprà caftaneo, lineis fufcis tranfverfim striato; fubiùs cinerascete, nigricante pariter undulato :*

fuperciliis gulaque albis : fufciâ nigrâ infrâ oculos : roftro pedibusque rubris.

Le deffus du corps marron, rayé tranfverfalement de brun en zigzag; le deffous cendré & ondé pareillement de noirâtre : les fourcils & la gorge blancs : une bande noire au-deffous des yeux : le bec & les pieds rouges.

Les Naturalistes ne font pas encore d'accord fur la place que doit occuper cet oiseau dans la distribution méthodique : les uns le rangent parmi les *Gélinottes*; les autres parmi les *Perdrix*; & les autres enfin le placent dans la famille des *Cailles*, avec lesquelles en effet, il a de grands rapports par fa taille & sa conformation extérieure. Le bec & les pieds font rouges, fuivant MM. Briffon & Buffon; M. Mauduit au contraire, prétend qu'ils font noirâtres. Toute la surface supérieure du corps & les côtés font d'un beau marron, semé de lignes brunes, étroites, disposées tranfverfalement en zigzags : il y a pareillement fur la poitrine & sur le ventre avec quelques taches rouffâtres, des ondes noires, plus grandes que celles du dos, mais plus clair-semées & répandues fur un fond gris-cendré. La gorge est blanche : une bandelette fort étroite de cette même couleur passe sur les yeux, & est appuyée sur une autre large bande noire, qui part également de la bafe du bec, traverse obliquement les joues en s'élargiffant de plus en plus & finit en s'arrondiffant à l'origine du cou. Les grandes pennes de l'aile font brunes : les deux rectrices intermédiaires portent les couleurs des plumes du dos : les latérales font cendrées : on en trouve cependant quelques unes qui font terminées de marron, rayé de brun; & ces couleurs occupent fur fur chaque plume d'autant moins d'espace qu'elle est plus extérieure. Il y a à Londres au cabinet du Chev. Levers, un individu qui a la queue entièrement brune. *Linn. f. n. 277. Briff. Ornith. tom. 1. p. 258. n. 20. Latham. Syn. II. 2. p. 783. n. 27. Le Mexique, la Louisiane.*

L. 8. E. P. R..

X L I^e GENRE.

TINAMOU, *Tinamus. Buff. tom. 8. p. 289:*

Corpus fubovatum, carnofum, fufco, cinereo; rufo & lineis nigris fepiùs undulatum.

Caput fubrotundum, Rofttrum tenue, longius-

culum, apice obtusum. Tempora & gula plumis raris vestita. Nares oblongæ, in medio rostri posita.

Collum longum.

Alæ vix ad volandum aptæ, caudâ pauld breviores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes mutici, tetradactyli : digiti tres anteriores, fissi ; posticus unus, brevis, in cursu inutilis. Ungues jubeus concavi.

Cauda brevissima, testricibus superioribus operata.

Tribus hæc Guianæ propria, moribus Phasiano affinis, frugibus victitat ; & in terrâ aut in infimis arborum ramis nidum hemisphericum struit. Famina, semper mare crassior, ova ponit sex ad duodecim, modd alba, modd viridia aut colore florum syringæ, pro diversis speciebus. Vox alta, fistulans, oriente & occidente sole frequentissima. Caro optima.

Le corps un peu ovale, charnu, ondé de brun, de cendré, de roux, & ordinairement fermé de lignes noires.

La tête arrondie. Le bec grêle, un peu long & moussé à son extrémité. Des plumes clair-femées sur les tempes & sur la gorge. Les narines oblongues, posées au milieu du bec.

Le cou alongé.

Les ailes à peine disposées pour le vol & un peu plus courtes que la queue.

Les cuisses hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la partie inférieure. Les pieds dépourvus d'éperons & divisés en quatre doigts ; trois par-devant, séparés ; un par-derrière, court & inutile pour la courir. Les ongles concaves en dessous.

Ces oiseaux sont originaires de la Guiane : ils se rapprochent du *Faisan* par leurs habitudes ; se nourrissent de fruits ; & construisent un nid hémisphérique sur la terre ou sur les branches basses des arbres. La femelle est toujours plus grosse que le mâle : elle pond de six à douze œufs, tantôt blancs, tantôt verts ou de la couleur des fleurs de lilas, selon la diversité des espèces. Leur voix consiste en une espèce de sifflement élevé, qu'ils font entendre principalement au lever & au coucher du soleil. Leur chair est excellente.

* LE MANGOVA. I. T. *Brasiliæna. T. Corpore suprâ olivaceo, nigro transversim striato ; subtus ex cinerascens rufo, lineis nigris undulato ; vertice rufo : pectore & testricibus alarum*

subviridibus : rostro pedibusque nigricantibus.

Le dessus du corps olivâtre & marqué transversalement de lignes noires ; le dessous d'un cendré rouffâtre, semé de lignes vermiculaires . noires : le sommet de la tête roux : la poitrine & les couvertures de l'aile verdâtres : le bec & les pieds tirant sur le noir. (Pl. 89. fig. 3.)

La figure de la planche enluminée n. 476. est fautive, en ce que le bec & les pieds sont gris ou couleur de chair, au lieu d'être noirâtres. Il faut encore observer que la peau, qui, dans cette planche, entoure les yeux, n'est pas nue dans la nature, mais couverte de petites plumes brunes, variées de gris. La gorge & le bas du ventre sont blancs : le dessus de la tête est d'un roux-foncé ; le reste du corps d'un gris brun, varié de blanc sur le haut du ventre, les côtés & les couvertures des jambes. Il y a un peu de verdâtre sous le cou, sur la poitrine, le haut du dos, les couvertures supérieures des ailes & de la queue, sur lesquelles on remarque quelques taches transversales, noirâtres, mais qui sont moins nombreuses aux couvertures de la queue. Le gris-brun est plus foncé sur le reste du corps ; & il est varié de taches transversales, noires, qui deviennent plus rares vers le croupion. On voit aussi quelques petites taches noires sur les rectrices latérales : les plumes moyennes des ailes sont variées de roux & de gris-brun & terminées de rouffâtre : les grandes plumes n'ont que du cendré, sans taches & sans bordures. Les pieds sont noirâtres & les yeux noirs : derrière ces organes, à une petite distance, on voit les oreilles comme dans les *Poules*. Cet oiseau est au moins de la grandeur du *Faisan* : son corps est si charnu, qu'il a, selon *Marcgrave*, le double de la chair d'une bonne *Poule*. La grandeur n'est pas cependant la même dans tous les individus de cette espèce : voici à peu-près le terme moyen de leurs dimensions. La longueur totale est de quinze pouces ; le bec a vingt lignes ; la queue trois pouces & demi, & les pieds deux pouces trois quarts. La queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes. Le sifflement par lequel ces oiseaux se rappellent, est un son grave, qui se fait entendre de loin & régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire, au moment même du coucher du soleil dans ce climat ; de sorte que quand le ciel est couvert & qu'on

qu'on entend le *Magoua*, on est aussi sûr de l'heure que si l'on consultoit une pendule. Il ne siffle jamais la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie. La femelle pond de douze à seize œufs presque ronds & un peu plus gros que ceux de *Poule*, d'un beau bleu-verdâtre & très-bons à manger. *Març. hist. Bras. p. 213. Pis. Hist. nat. Bras. p. 86. Buff. tom. 8. p. 289. Le Brésil, la Guiane.*

L. 15. E.. P.. R..

* LE TINAMOU CENDRÉ. 2. *T. Cinerea. T. Corpore suprà & subius est fuscescente-cinereo : vertice & collo superiore subrufis.*

Le dessus & le dessous du corps d'un brun-cendré : le sommet de la tête & le haut du cou lavés de roux.

L'épithète qu'on a donnée à cet oiseau renferme pour ainsi dire toute la description. Il est d'un brun-cendré uniforme sur tout le corps ; & cette couleur ne varie que sur la tête & le haut du cou, où elle prend une teinte de roux. On peut se faire une idée de sa conformation extérieure en jettant les yeux sur le *Magoua* (*Pl. 89. fig. 3.*), & le supposant plus petit, avec une couleur uniforme & cendrée. Son bec a seize lignes de longueur ; sa queue deux pouces & demi, & les pieds autant. *Buff. tom. 8. p. 293. La Guiane.*

L. 12. E.. P.. R..

* LE TINAMOU VARIÉ. 3. *T. Variegata. T. Corpore suprà spadiceo, arcubus nigris vario ; sub-tis albicante ; vertice & nuchâ nigris ; temporibus variegatis : gulâ albidâ : pectore rufo : rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-rougeâtre, semé de bandes noires, demi-circulaires ; le dessous blanchâtre : le sommet de la tête & la nuque noirs : les tempes variées : la gorge blanchâtre : la poitrine rousse : le bec & les pieds bruns. (*Pl. 90. fig. 1.*)

Cette espèce, qui est la troisième dans l'ordre de grandeur, diffère des deux premières par la variété du plumage. Elle a le bec brun par-dessus, jaunâtre en dessous & long d'un pouce & un quart ; le sommet de la tête & le haut du cou noirs ; les tempes & le tour des yeux couverts de plumes rousses, piquetées de blanc & bordées de brun ; la gorge & le milieu du ventre blancs ; les côtés & les cuisses rayés obliquement de

blanc, de brun & de roux. Le brun-rougeâtre domine sur le dos, le croupion & les couvertures des ailes ; & ce fond est marqué de larges bandes noires, courbées en demi-cercle. Les grandes plumes de l'aile font brunes uniformément, sans aucune tache. La queue a deux pouces de longueur ; elle dépasse les ailes pliées de six lignes. Cet oiseau est assez commun dans les bois de la Guiane : la femelle pond dix ou douze œufs un peu moins gros que ceux de la *Poule-Faisane*, & qui sont très-remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints par-tout, assez uniformément. *Buff. tom. 8. p. 294. Lath. Syn. II. 2. p. 726. La Guiane.*

L. 11. E.. P.. R..

* LE SOUI. 4. *T. Soui. T. Corpore suprà fusco ; nigro leviter nebulato ; subius rufo : vertice & cer-vice nigris : gulâ albo & rufo variegatâ : tectricibus alarum margine rufis : rostro pedibusque flavis.*

Le dessus du corps brun, nué de quelques teintes noirâtres, à peine visibles ; le dessous roux : le sommet de la tête & le haut du cou noirs : la gorge variée de blanc & de roux : les couvertures de l'aile bordées de rouffâtre : le bec & les pieds jaunes. (*Pl. 90. fig. 2.*)

C'est le plus petit des oiseaux de ce genre ; & il diffère aussi considérablement des autres espèces par ses habitudes naturelles. Le bec est jaunâtre, ainsi que les pieds, & long de trois quarts de pouce. Il a de plus, la gorge variée de blanc & de roux ; le dessus de la tête & le haut du cou noirs ; le bas du cou, le dos & tout le dessous du corps d'un brun-marbré de noirâtre peu apparent. Les couvertures supérieures & les plumes moyennes des ailes sont brunes & frangées de roux ; les grandes plumes ne montrent que du brun, sans aucunes taches ni bordures. Tout le dessous du corps & les couvertures des jambes sont d'un roux-clair. La queue dépasse les ailes pliées de dix lignes ; & elle est dépassée elle-même par ses couvertures. Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une *Perdrix* : sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces ; mais il ne pond que cinq ou six œufs, & quelquefois trois ou quatre, un peu plus gros que ceux de *Pigeon* : ils sont presque sphériques & blancs comme ceux des *Poules*. Les *Souis* ne sont

pas, comme les *Magouas*, leur nid en creusant la terre; ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites & longues. Ce nid, de figure hémisphérique, a environ six pouces de diamètre & cinq pouces de hauteur. C'est la seule des quatre espèces de *Tinamous* qui ne reste pas constamment dans les bois; ses individus fréquentent souvent les halliers, c'est-à-dire, les lieux anciennement défrichés, & qui ne sont couverts que de petites broussailles; ils s'approchent même des habitations. Leur chair est très-estimée. *Buff. tom. 8. p. 296. Lath. Syn. 11. 2. p. 727. La Guiane.*

L. 9. E. P. R.

X L I I^e GENRE.

PIGEON, *Columba*. Linn. f. n. 279.

Corpus subovatum, compactum, versicolor.

Caput subrotundum. Rostrum rectum, apice crassum & parumper incurvum, modò breve & crassiusculum, modò tenue & longiusculum. Nares oblongæ, membranâ molli, tumidâ, farinacæa semitecâ. Lingua integra, acuta.

Collum mediocre.

Alæ ad volandum idoneæ, prælongæ, caudâ tamen breviores.

Crura extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes breves, mutici, sæpè plumosi, tetradactyli: digiti tres anteriores; posticus unus: omnes usque ad exortum, aut circiter discreti.

Cauda integra aut cuneata, modica aut elongata.

Columbæ migratoriæ sunt: granis & seminibus viciant; & non guttatim bibunt & rostro sursum erecto, Gallinaceorum more, sed tractu continuo & demisso capite aquam exhauriunt. Antequam coeant prius osculantur: in arborum cacuminibus aut intrâ rupium fissuras nidificant: bina duntaxat, unâ vice, ova ponit, sæpiùs tamen in anno pariunt. Mas & femina alternis vicibus incubant, alterque alteram compellit; & intra ingluviem pullorum macerata grana evonunt. Vox illarum gemebunda; caro sapida.

Le corps un peu ovale, ramassé & peint de diverses couleurs.

La tête arrondie. Le bec droit, renflé à la pointe & un peu fléchi, tantôt court & épais, tantôt mince & plus allongé. Les narines oblongues, à demi-fermées par une membrane molle, épaisse & farineuse. La langue entière & pointue.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol, un peu allongées, mais plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la partie inférieure. Les pieds courts, dépourvus d'éperons, quelquefois revêtus de plumes & divisés en quatre doigts; trois par-devant, un par-derrière: tous séparés jusqu'à leur origine ou environ.

La queue entière ou étagée, tantôt d'une longueur médiocre, tantôt allongée.

Les Pigeons sont des oiseaux de passage: ils vivent de graines & de semences; & ne boivent pas, comme les *Gallinacés*, goutte à goutte & relevant le bec; mais ils aspirent l'eau à longs traits, tenant la tête baissée. Leur accouplement est précédé de caresses tendres & voluptueuses. Ils font leur nid à la cime des arbres ou dans les fentes des rochers: chaque couvée n'est que de deux œufs, mais ils en font plusieurs tous les ans. Le mâle & la femelle partagent les soins de l'incubation; ils se relèvent tour-à-tour; & dégorgeant dans la bouche de leurs petits, les graines macérées qui servent à leur nourriture. Ils ont une voix gémissante: leur chair est estimée.

* *Espèces, dont la queue est composée de plumes égales en longueur.*

LE PIGEON SAUVAGE. I. *C. Œnas*. *C. Corpore supra obscure cinereo; subtus dilutior: jugulo & pectore vinacis: maculâ alarum duplici, nigra: remigibus quatuor majoribus nigris, oris exterioribus albis: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un cendré-obscur; le dessous un peu moins foncé: une teinte vineuse sur la gorge & la poitrine: deux taches noires sur chaque aile: les quatre premières plumes de l'aile noires & bordées de blanc du côté extérieur: le bec & les pieds rouges. (*Pl. 73. fig. 1.*)

Il paroît qu'il y a deux espèces de *Bistes* ou *Pigeons sauvages*; Ray, Albin, Willughby & M. Brisson les ont très-bien distinguées. Celle dont il s'agit ici est la plus anciennement connue: ses traits caractéristiques consistent en ce qu'elle a le bec d'un rouge-pâle & long de onze lignes. La tête est cendrée; cette même teinte, mais plus rembrunie, reparoît sur le dos antérieur & sur les couvertures de l'aile: la partie postérieure

du dos, le croupion & tout le dessous du corps font d'un cendré-clair. On aperçoit sur le haut & les côtés du cou, une nuance de vert-doré, qui présente des reflets couleur de cuivre de rosette, selon la diverse réflexion des rayons de lumière : le bas du cou & la poitrine font d'une couleur vineuse. Les quatre ou cinq premières pennes de l'aile sont noires & ont le bord extérieur blanc ; toutes les suivantes, ainsi que les moyennes, sont cendrées à leur origine & noirâtres à l'extrémité. Il y a de plus, sur chaque aile deux taches noirâtres ; l'une est située sur les deux moyennes pennes les plus proches du corps ; & l'autre sur les trois grandes couvertures de l'aile, qui tombent sur celles-là : ces taches ne font que sur les barbes extérieures & vers le bout de chacune de ces plumes. Les rectrices de la queue sont cendrées, depuis leur origine jusques vers les deux tiers de leur longueur ; le reste est noir, excepté la moitié des barbes extérieures des deux plumes latérales, qui est blanche. Les pieds sont rouges & les ongles noirs. Ce Pigeon n'habite que les climats froids. *Linn. f. n. 279. Willughby. Ornith. p. 136. Ray. av. 62. Buff. tom. 4. p. 311. L'Europe.*

L. 14. E. 26. P. R. 12.

LE BISET. 2. *C. Livia. C. Corpore suprà & subius carulescente : collo nitore viridi-aureo : tarsi alarum duplici, nigra, transversa : remigibus prioribus nigris : uropygio albo : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus & le dessous du corps bleuâtres : le cou d'un vert-doré changeant : deux bandelettes noires, transversales, sur l'aile : les premières pennes de l'aile noires : le croupion blanc : le bec & les pieds rouges. (*Pl. 73. fig. 2.*)

Suivant M. de Buffon, le Biset est la souche primitive de toutes les races & de toutes les variétés des Pigeons domestiques. Il a le bec d'un rouge-pâle & long de dix lignes : les ailes, lorsqu'elles sont pliées, touchent presque le bout de la queue. La tête, la partie supérieure du dos, les couvertures des ailes, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures supérieures & inférieures de la queue font d'un cendré tirant sur le bleu : la partie inférieure du dos est blanche ; & le cou brille d'un vert-doré éclatant & changeant, selon les diverses réflexions des rayons lumineux.

Les grandes pennes des ailes sont noirâtres ; les moyennes d'un cendré tirant sur le bleu & terminées de noir, ce qui forme sur l'aile deux bandes transversales de cette couleur. Les rectrices ont à peu près la même couleur que les plumes du dos, avec une tache noire à l'extrémité ; les deux latérales ont les barbes extérieures blanches. Ces Pigeons ne se trouvent pas dans les pays froids & ne restent que pendant l'été dans nos climats tempérés. Ils arrivent par troupes en Bourgogne, en Champagne & dans les autres provinces septentrionales de la France, vers la fin de février & au commencement de mars : ils s'établissent dans les bois, y nichent dans des creux d'arbre, pondent deux ou trois œufs au printemps & vraisemblablement font une seconde ponte en été : à chaque ponte, ils n'élèvent que deux petits. Ils s'en retournent dans le mois de novembre & prennent leur route du côté du midi. Il est probable qu'ils se rendent en Afrique par l'Espagne pour y passer l'hiver. *Willughby. Ornith. p. 136. Ray. Syn. av. p. 62. n. 8. Briff. Ornith. tom. 1. p. 82. n. 3. L'Europe.*

L. 13. E. 26. P. R. 12.

Nous allons donner une description abrégée des principales variétés qu'on attribue à cette espèce. Un volume entier ne suffiroit pas, si nous voulions rapporter tous les mélanges & la multiplication des différentes races.

a. Le Pigeon commun (Columba domestica.) a le dessus & le dessous du corps d'un cendré-bleuâtre ; le cou lustré de pourpre ; le dos blanc ; deux bandelettes noires posées transversalement sur l'aile ; une autre bande pareillement noire, un peu avant l'extrémité de la queue ; le bec brun ; la membrane qui couvre les narines parsemée d'une matière farineuse, qui la fait paroître blanchâtre ; les pieds rouges. *Zool. Brit. n. 101. Briff. Ornith. tom. 1. p. 68. n. 1. L'Europe.*

L. 13. E. 25. P. R. 12.

b. Le Pigeon-violet de la Martinique, suivant M. de Buffon, n'est qu'une très-légère variété de notre espèce commune. Il a le tour des yeux garni de petits mamelons d'un très-beau rouge ; l'iris de la même couleur ; toute la surface supérieure du corps d'un marron changeant en violet ; l'inférieure roussâtre ; le bec & les pieds rouges. Le même Naturaliste

regarde comme la femelle de celui-ci, le *Pigeon-roux de Cayenne*, qui a pareillement un cercle rouge, mamelonné autour des yeux; le menton roux tirant sur le pourpre; le dessous rouffâtre; la gorge & la poitrine couleur de chair. *Buff. tom. 4. p. 353 & 354. Briff. Ornith. tom. 1. p. 129. n. 27. & p. 131. n. 29. La Martinique, Cayenne.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

e. *Le Pigeon de la Martinique*, qui a été décrit par M. Brisson, a aussi de très-grands rapports avec notre *Pigeon-domestique*. Il a le menton d'un brun tirant sur le roux, avec quelques taches noires sur les grandes couvertures de l'aile, les plus voisines du corps: le ventre est d'un fauve-clair & vineux. Une espèce de collier d'un violet-doré très-éclatant, sépare le cou de la poitrine. Les grandes penes de l'aile sont noirâtres & frangées de blanc extérieurement: celles de la queue ont du brun à la base, du côté extérieur; du cendré sur le bord intérieur; & une bande transversale noire vers l'extrémité, qui est d'un gris-blanchâtre. Le bec est noir: les pieds sont rouges. On l'appelle improprement *Perdrix* à la Martinique. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 103. n. 14. La Martinique.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

d. *Le Pigeon de Roche (C. Saxatilis)*, a le dessus du corps & de la tête d'un cendré-brun; la partie inférieure du dos, le croupion, les côtés & les jambes d'un cendré-clair; le cou changeant; la poitrine légèrement vineuse; les grandes penes brunes; deux taches noirâtres sur l'aile; les rectrices cendrées à leur origine & d'un brun tirant sur le noir à l'extrémité; le bec gris & long de onze lignes; les pieds rouges. On trouve des individus dont la couleur est différente; il y en a qui ont du blanc par tout le corps, excepté sur la tête, le croupion & la queue, qui sont d'un beau roux. Ce *Pigeon* est passager. *Willughby. Ornith. p. 136. Briff. Ornith. tom. 1. p. 84. n. 4. L'Europe.*

L. 12. E.. P.. R..

e. *Le Pigeon Gros-Mondain (C. Mondana)*. Le corps est varié de diverses couleurs: les yeux sont bordés de rouge. Sa taille égale celle d'une petite *Poule*: il est très-fécond.

f. *Le Pigeon Bagadais (C. Tuberculata)*. Il diffère du précédent en ce qu'il a le bec crochu; un tubercule au-dessus du bec en forme d'une petite morille, & un ruban beaucoup plus large autour des yeux, c'est-à-dire, une seconde paupière charnue, rougeâtre, qui lui tombe même sur l'œil lorsqu'il est vieux, & l'empêche alors de voir. Il ne produit que difficilement & en petit nombre.

g. *Le Pigeon Espagnol (C. Hispanica)*. Il a les couleurs & la taille du *Bagadais*; mais le bec est droit & dépourvu de morille: la seconde paupière charnue est aussi moins saillante. Mêlé avec le précédent, il produit un très-gros & fort grand *Pigeon*. *Ray. av. p. 60. n. 1. L'Europe.*

h. *Le Pigeon de Barbarie (C. Barbarica)*, est revêtu d'une livrée bleuâtre & marqué de deux taches noirâtres sur chaque aile. Le bec est très-court: une large bande de peau nue entoure l'orbite des yeux; c'est le *Pigeon de Crète* d'Aldrovande. *Willughby. Ornith. p. 182. n. 8.*

i. *Le Pigeon Heurté (C. Maculata)*. Il a une tache noire, fauve ou rousse, qui va de l'origine du bec au milieu de la tête: la queue est de la même couleur que cette tache & le reste du plumage blanc. Ce *Pigeon* est fort recherché des curieux. Il n'est pas pattu: sa grosseur égale celle des *Mondains ordinaires*.

k. *Le Pigeon Suisse (C. Helvetica)*. Sa taille égale celle du *Biset*: il a de même le vol aussi léger. On en distingue de plusieurs sortes; les uns sont panachés de rouge, de bleu, de jaune sur un fond blanc-fatiné, avec un collier qui vient former un plafron rouge rembruni sur la poitrine: il y a souvent deux rubans sur les ailes de la même couleur que celle du plafron; les autres ne sont point panachés, mais ardoisés de couleur uniforme sur tout le corps, sans collier ni plafron: on distingue encore d'autres races, qu'on appelle *colliers jaunes-jaspés, colliers jaunes-maillés, &c.* parce qu'ils portent des colliers de cette couleur. Celui qu'on appelle *Azuré* est d'une couleur plus bleue que les ardoisés.

l. *Le Pigeon Turc (C. Turcica, pl. 75. fig. 2.)* Le bec est jaune & surmonté d'une grosse excroissance mamelonnée, avec un ruban rouge qui environne le globe de l'œil. Il est très-gros, huppé, bas de cuisses, large

de corps & de vol. Il y en a de minimes ou bruns presque noirs; d'autres dont la couleur est gris de fer, gris de lin, chamois & soupe en vin. *Linn. f. n. 281. n. 1. L'Europe, l'Asie.*

m. Le Pigeon Polonois. (*C. Polonica.*) Le bec est très-gros & très-court : les yeux sont bordés d'un large cercle rouge : les jambes sont très-basses. Il y en a de différentes couleurs, beaucoup de noirs, de roux, de chamois, de gris piqués & de tout blancs. *Buff. tom. 4. p. 335.*

n. Le Pigeon Romain (*C. Romana.*) est tantôt blanc, tantôt noir, quelquefois roux & souvent cendré : on en voit dont le plumage est varié de toutes ces couleurs. Ordinairement le cou est orné de couleurs éclatantes & comme lustrées de reflets dorés. Le bec est long de treize lignes, & noir dans les uns, rouge ou couleur de chair dans les autres. Tous ont la membrane au-dessus des narines couverte d'une matière farineuse, qui la fait paroître blanchâtre. Les pieds sont rouges. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 71. n. 2. L'Europe.*

L. 15. E. 27. P. R..

o. Le Pigeon pattu (*C. Dasyptus, pl. 73. fig. 3.*) offre à peu près les couleurs & les dimensions du précédent. Les pattes sont couvertes de plumes jusqu'au bout des doigts. On l'appelle encore Pigeon tambour ou Pigeon glou-glou, parce qu'il répète continuellement ce son & que sa voix imite le bruit du tambour, entendu de loin. Il est bas des jambes. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 73. A. L'Europe.*

p. Le Pigeon pattu huppé (*C. Cristata.*) réunit les caractères qui appartiennent aux deux précédens; & de plus, il a les plumes de l'occiput retournées en forme de huppe. On le nomme aussi Pigeon de mois, parce qu'il produit tous les mois, & qu'il n'attend pas que ses petits soient en état de manger seuls pour couvrir de nouveau. C'est une race recommandable par sa grande fécondité, qui cependant ne doit pas se compter de douze fois par an, mais communément de huit ou neuf pontes, ce qui est un très-grand produit. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 73. B. L'Europe.*

q. Le Pigeon-Carme. (*C. Puffilla.*) C'est peut-être le plus bas & le plus petit de tous nos Pigeons : il paroît accroupi comme le *Crapaud-volant*; il est aussi très-pattu, ayant

les pieds fort courts & les plumes des jambes très-longues. Les femelles & les mâles se ressemblent, ainsi que dans la plupart des autres races. On y compte aussi quatre variétés; savoir le *Gris-de-fer*, le *Chamois*, le *Soupe-en-vin* & le *Gris-doux*; mais ils ont tous le dessous du corps & des ailes blanc. Ils sont encore remarquables par leur bec, qui est plus petit que celui de la *Tourterelle*; & ils ont aussi une petite aigrette derrière la tête, qui pousse en pointe comme celle de l'*Alouette huppée*. *Buff. tom. 4. p. 338.*

r. Le Pigeon à crinière. (*C. Jubata.*) La nuque est garnie d'un panache composé de plumes rabattues sur le haut du cou. *Willughby. Ornith. p. 182. n. 14.*

s. Le Pigeon de Norwège (*C. Norvegica.*) a une huppe sur la tête; les pieds couverts de plumes; & tout le plumage d'une blancheur de neige. Sa grosseur égale presque celle d'une *Poule*. *Briff. ibid. p. 74. L'Europe.*

t. Le Pigeon Nonain. (*C. Cucullata, pl. 73. fig. 4.*) Le bec est très-court : une espèce de demi-capuchon couvre la tête, descendant le long du cou & s'étend sur la poitrine en forme de cravate, composée de plumes redressées. On distingue dans cette race, le *Soupe-en-vin*, le *Rouge-panaché*, le *Chamois-panaché*, dont les femelles ne sont jamais panachées; & le *Maurain* qui est tout noir, ayant la tête blanche & le bout des ailes pareillement blanc.

u. Le Pigeon-Frisé. (*C. Hispida.*) Toutes ses plumes sont blanches & frisées : cette variété appartient aux contrées du nord.

v. Le Pigeon-Cravate. (*C. Turbita, pl. 74. fig. 4.*) On voit sur la poitrine & sous la gorge un bouquet de plumes qui semblent se rebrouffer. Il y a des individus de toutes couleurs. Leur taille égale celle de la *Tourterelle*; & en les appariant ensemble, ils produisent des *Mulets* ou *Métis*. *Buff. tom. 4. p. 335.*

x. Le Pigeon Coquille-Hollandois. (*C. Cochleata.*) Les plumes du derrière de la tête sont rebroussées & forment une espèce de coquille. Il est de petite taille, avec un corps long & fort dégagé. Il y en a à tête noire, à tête rouge, à tête bleue & à tête & queue jaunes : la queue est ordinairement de la même couleur que la tête, mais le vol est toujours tout blanc. Indépendamment des têtes & queues bleues avec la coquille, on trouve des individus qui ont simplement le nom de *Tête &*

queue bleues; d'autres, de Tête & queue noires; d'autres, de Tête & queue rouges; & d'autres encore, de Tête & queue jaunes: tous les quatre ont l'extrémité des ailes de la même couleur que la tête; ils sont à-peu-près gros comme les Pigeons-Paons: leur plumage est très-propre & bien arrangé. *Buff. tom. 4. p. 336.*

y. Le Pigeon-Paon. (*C. Laticauda, pl. 75. fig. 1.*) Il tire fa dénomination de la faculté qu'il a de relever sa queue & de l'étaler comme le Paon; lorsqu'il la redresse, il pousse les rectrices en avant; & comme il retire en même temps la tête en arrière, elle touche à la queue. Il tremble aussi pendant tout le temps de cette opération, soit par la forte contraction des muscles, soit par quelque autre cause. La femelle relève & étale sa queue comme le mâle & l'a tout aussi belle. Les plus beaux de cette race ont trente-deux plumes à la queue. Il y en a de tout blancs; d'autres blancs avec la tête & la queue noires. Ils volent difficilement & sont souvent emportés par le vent: du reste, on les élève plutôt par curiosité que pour l'utilité. *Buff. tom. 4. p. 337.*

z. Le Pigeon-Trembleur. (*C. Tremula.*) On lui a donné le nom de Trembleur à cause du mouvement presque continu qu'il donne à son corps; en quoi il ressemble au précédent, de même que par ses couleurs, mais il en diffère par sa queue, qui est beaucoup plus étroite & horizontale. *Willughby, Ornith. p. 132. n. 4. Briff. Ornith. tom. 1. p. 81.*

aa. Le Pigeon-Culbutant. (*C. Gytrix.*) Son vol est très-rapide, fort élevé; & ce qu'il a de remarquable, c'est qu'il tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetteroit en l'air; il imite en quelque façon, les gestes & les sauts des danseurs de corde & des voltigeurs. Sa forme est assez semblable à celle du Biset: il y en a de gris & de variés de roux & de gris. *Willughby, Ornith. p. 182. Briff. Ornith. tom. 1. p. 79. N.*

bb. Le Pigeon-Batteur. (*C. Percussor.*) Le plumage est ordinairement gris avec des taches noires sur l'aile, il tourne en rond, lorsqu'il vole, & bat si fortement des ailes qu'il fait autant de bruit qu'une claquette: il se rompt souvent quelques plumes de l'aile par la violence de ce mouvement, qui semble tenir de la convulsion. *Willughby, Ornith. p. 139. n. 9. Briff. Ornith. tom. 1. p. 79. n. M.*

cc. Le Pigeon-Cuirassé. (*C. Galeata.*) Les

plumes de la tête, les plumes de l'aile & de la queue sont toujours entre elles de la même couleur, mais différente de celle du corps; de forte que si le corps est blanc, la tête, la queue & les grandes plumes de l'aile sont noires ou de quelque autre couleur que ce soit; & vice versa. *Willughby, Ornith. p. 132. n. 11.*

dd. Le Pigeon-Hirondelle. (*C. Hirundo.*) Il n'est pas plus gros que la Tourterelle, ayant le corps allongé de même & le vol très-léger. Les parties supérieures du corps, ainsi que le cou, la tête & la queue sont noires, ou rouges, ou bleues, ou jaunes, avec un petit caïque de cette même couleur sur la tête; mais la gorge, le dessous du cou, la poitrine & le ventre sont blancs. *Buff. tom. 4. p. 337.*

ee. Le Pigeon-Messager. (*C. Tabellaria, pl. 75. fig. 3.*) Il ressemble beaucoup au Pigeon-Turc; il est pareillement d'un bleu-foncé ou noirâtre. Ses yeux sont entourés d'une peau nue remplie de tubercules farineux & jaunâtres. Les membranes qui couvrent les narines, sont aussi très-épaisses, & s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur du bec: elles sont entourées de tubercules farineux, semblables à ceux qui sont autour des yeux. Le bec est d'une moyenne longueur & noirâtre. On s'est, dit-on, servi de ces Pigeons pour porter promptement des lettres au loin, ce qui leur a fait donner le nom de Messagers. *Willughby, Ornith. p. 181. n. 5. Briff. Ornith. tom. 1. p. 77. n. I.*

ff. Le Pigeon-Cavalier. (*C. Eques.*) Cette variété provient du Pigeon-Messager & du Pigeon-Grosse-gorge: en effet, il réunit les caractères de l'un & de l'autre; car il porte sur ses narines des membranes épaisses comme le précédent; & il a la faculté d'enfler beaucoup son jabot comme le Pigeon-Grosse-gorge. *Willughby, Ornith. p. 182. n. 12. Briff. Ornith. tom. 1. p. 78. L.*

gg. Le Pigeon-Grosse-gorge. (*C. Gutturosa, Pl. 75. fig. 4.*) Tous les Pigeons en général ont plus ou moins la faculté d'enfler leur jabot en inspirant l'air; on peut de même le faire enfler en soufflant dans leur gosier; mais cette race de Pigeons-Grosse-gorge, ont cette même faculté d'enfler leur jabot si supérieurement, qu'elle doit dépendre d'une conformation particulière dans les organes. Ce jabot, presque aussi gros que tout le reste

du corps & qu'ils tiennent continuellement enflé, les oblige à retirer leur tête, & les empêche de voir devant eux : aussi pendant qu'ils se rengorgent, l'oiseau de proie les fait sans qu'ils l'aperçoivent. On les élève donc plutôt par curiosité que pour l'utilité.

Selon M. de Buffon, la race du Pigeon *Grosse-gorge* est composée des variétés suivantes :

1°. *Le Pigeon Grosse-gorge-soupe-en-vin* dont les mâles sont très-beaux, parce qu'ils sont panachés : les femelles ne panachent point.

2°. *Le Pigeon Grosse-gorge chamois-panaché.* La femelle ne panache point.

3°. *Le Pigeon Grosse-gorge, couleur de neige.* est blanc comme un Cygne.

4°. *Le Pigeon Grosse-gorge blanc.* Il est pattu & a de longues ailes qui se croisent sur la queue : la boule de la gorge paroît fort détachée.

5°. *Le Pigeon Grosse-gorge gris-panaché.* La couleur est douce & uniforme par-tout le corps.

6°. *Le Pigeon Grosse-gorge gris-de-fer.* Il est gris-barré & à rubans.

7°. *Le Pigeon Grosse-gorge gris-piqué.* Son plumage est comme argenté.

8°. *Le Pigeon Grosse-gorge jacinte.* Il est d'une couleur bleue, ouvragée en blanc.

9°. *Le Pigeon Grosse-gorge, couleur de feu.* Il y a sur toutes les plumes une barre bleue & une barre rouge : chaque plume est terminée par une raie noire.

10. *Le Pigeon Grosse-gorge couleur de bois de noyer.* Il est marbré comme le bois de cet arbre.

11°. *Le Pigeon Grosse-gorge, couleur de marron.* Toute sa livrée est d'un brun jaunâtre : les penes de l'aile sont toutes blanches.

12°. *Le Pigeon Grosse-gorge maurain.* Il est d'un beau noir velouté : les dix grandes plumes de l'aile sont blanches comme dans le précédent : ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou ; & dans ces dernières races à vol blanc & à grosse-gorge, la femelle est semblable au mâle.

13°. *Le Pigeon Grosse-gorge ardoisé.* Le vol & la cravate sont blancs ; la femelle est semblable au mâle.

Il y a encore plusieurs autres races moins belles, comme les rouges, les olives, les

couleurs de nuit, &c. dont l'énumération seroit trop longue.

LE PIGEON MONTAGNARD. 3. *C. Montana. C. Corpore supra ex rufo-purpureo ; subtus rufescente : aræ oculorum papilloſâ, tœcinæ : collo & pectore incarnatis : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un roux-pourpré ; le dessous rouffâtre ; les yeux entourés de mamelons d'un rouge écarlate : le cou & la poitrine couleur de chair : le bec & les pieds rouges. (*Pl. 76. fig. 2.*)

Ce Pigeon a été décrit par plusieurs auteurs, tantôt sous le nom de *Perdrix*, & tantôt sous celui de *Tourterelle*, parce qu'il a quelque rapport de conformation avec ces deux oiseaux. Son bec, long de huit lignes & demie, est d'un rouge-vif, ainsi que les pieds. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées ; s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Ses yeux sont environnés de petits mamelons charnus, d'un très-beau rouge ; & d'un iris de la même couleur. La tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes & celles de la queue sont d'un roux tirant sur le pourpre : la gorge, le cou & la poitrine sont d'une couleur de chair : une teinte rouffâtre domine sur toute la surface inférieure du corps : les penes de l'aile & de la queue sont rouffes. Un individu de cette espèce, décrit & figuré par Edwards, présente quelques légères différences : il a le front bleuâtre ; la tête & le haut du cou d'un rouge-pourpré ; le dos, les ailes & la queue d'un rouge-brun, avec des reflets cuivreux ; le dessous du cou bleuâtre, lavé de rouge ; la poitrine, le ventre, les côtés & les ouvertures inférieures de la queue marqués d'une légère nuance bleuâtre. Il y a une petite tache blanche, de part & d'autre, au-dessous des yeux, & une autre sur la gorge, à l'endroit qui répond au pli de l'aile. Cet oiseau se trouve à Cayenne & à la Jamaïque : il niche sur les arbres dont les branches sont basses & rampantes ; & construit son nid de poils & de coton. *Skoane. Jam. 2. p. 304. tab. 261. fig. 1. Brown. Jam. 469. Edw. av. 2. tab. 119. Cayenne, la Jamaïque.*
L. 8 ½. E. P. R.

LE PIGEON COURONNÉ. 4. *C. Coronata. C. Corpore supra ex cinereo-purpureſcente ; subtus sub cœruleo : rectricibus alarum apice modò caſſi.*

tansis; modò albis: rétriciibus apice cinereis: rostro pedibusque nigricantibus.

Le dessous du corps d'un cendré-pourpre; le dessous bleuâtre: parmi les couvertures des ailes, il y en a de tachées de marron à l'extrémité; & d'autres teintées de blanc: le bout des penes de la queue cendré: le bec & les pieds noirâtres. (*Pl. 76. fig. 3.*)

Quoique cet oiseau soit aussi gros qu'un *Dindor*, il est certain qu'il appartient au genre du *Pigeon*: il en a la conformation extérieure, la voix, le roucoulement & les mœurs. Son bec est noir & long de deux pouces: ses yeux sont entourés d'un iris rouge & renfermés dans une tache ovale, noire, qui se prolonge un peu en avant & & par-dérrière l'orbite. Le front & le sommet de la tête sont surmontés d'un panache composé de plumes bleuâtres, longues de quatre pouces neuf lignes, & dont les barbes sont séparées les unes des autres. La tête, le cou, le dos & le croupion sont d'un cendré-foncé, mêlé d'un peu de marron-pourpre à la partie supérieure du dos & aux plumes scapulaires: les petites couvertures de l'aile sont pareillement d'un marron-foncé & terminées de marron-pourpre: les grandes les plus proches du corps sont cendrées du côté intérieur, & blanches extérieurement, ce qui forme une bande blanche sur le travers de l'aile: il y a aussi un peu de marron-pourpre à l'extrémité. Les penes de l'aile sont d'un cendré-bleu foncé & noirâtre: celles de la queue sont de la même couleur, mais terminées d'une frange de cendré-clair: elles ont dix pouces de longueur. La tête, le cou, la poitrine & le ventre sont d'un cendré-bleu. On a vu, il y a environ vingt ans, cinq de ces oiseaux vivans à l'hôtel de Soubise à Paris; ils étoient si ressemblans les uns aux autres par la grosseur & la livrée, qu'on ne pouvoit distinguer les mâles des femelles; ils n'ont pas multiplié en France: il y en a encore un vivant à la ménagerie de Versailles. M. Sonnerat, qui a fait mention de cet oiseau dans l'histoire de son voyage, assure qu'ils sont pareillement stériles aux îles Moluques; & qu'une fois sortis de la nouvelle Guinée, ils ne produisent plus. *M. Sonnerat, Voy. à la nouvelle Guinée, p. 169. tab. 104. Briff. Ornith. tom. 1. p. 279. n. 6. La nouvelle Guinée.*

L. 27. E. P., R.,

LE PIGEON RAMIER. 5. *C. Palumbus. C. Corpora supra ex cinereo-fusco; subtus griseo-albo: cerâ farinacâ, rubrâ, carnosâ: collo utrinque albo: remigibus prioribus margine albidis: rostro flavicante: pedibus plumofis, rubris.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun; le dessous gris-blanc: la cire rouge, charnue & couverte d'une matière farineuse: une tache blanche de chaque côté du cou: les grandes penes de l'aile bordées de blancheâtre: le bec jaunâtre: les pieds, rouges & revêtus de plumes. (*Pl. 79. fig. 1.*)

Ce *Pigeon*, si commun dans nos climats; a le bec jaunâtre & long de quatorze lignes; l'iris d'un jaune-pâle; la membrane qui couvre les narines rouge & comme semée d'une matière farineuse, blancheâtre. La tête est d'un cendré un peu foncé; le derrière & les côtés du cou sont d'un vert-doré, changeant en bleu ou en couleur de cuivre, selon les diverses réflexions des rayons lumineux: au milieu de ces brillans reflets, on remarque, de chaque côté du cou, une tache blanche, oblique, qui contraste agréablement avec la teinte vineuse, qui brille sur le haut du cou & sur la poitrine. Le dos & le dessus des ailes sont d'un cendré-brun: le croupion & les couvertures supérieures de la queue présentent une nuance plus claire: le ventre, les flancs & les couvertures inférieures de la queue sont d'un joli gris-blanc. Les grandes penes de l'aile sont brunes & frangées d'un petit filet rouffâtre; depuis la seconde jusqu'à la septième inclusivement, elles ont leur bord extérieur blanc: les penes moyennes sont d'un gris-brun. Il y a de plus, à l'endroit de l'aileron, un grande tache blanche qui s'étend selon la longueur de l'aile. Les rétrices sont en dessus d'un cendré-foncé, terminées de noirâtre; & en-dessous, noires à la base & à l'extrémité; le milieu est gris-blanc. Les pieds sont garnis de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts. M. de Buffon regarde le *Ramier* comme la souche primitive de nos *Pigeons de volière*; il est cependant certain que ces oiseaux ne produisent pas dans l'état de domesticité, même quand ils ont été pris dans le nid & élevés jeunes. Ils arrivent dans nos provinces au printemps, un peu plutôt que les *Bistets*, & partent pour l'Asie en automne, un peu plus tard. Ils se perchent sur les arbres & y construisent leur nid avec des buchettes. Ce nid est plat & assez large

large pour recevoir le mâle & la femelle, qui pond de très-bonne heure, au printemps, deux ou trois œufs : elle fait une autre ponte vers le solstice d'été. L'incubation est de quatorze jours ; & il faut le même espace de temps pour que les *Ramereaux* puissent voler & se pourvoir d'eux-mêmes. Le roucoulement des *Ramiers* est plus fort que celui des *Pigeons*, mais ils ne le font entendre que dans la saison des amours & dans les jours fereins : dès qu'il pleut, ces oiseaux se taisent ; & on ne les entend que très-rarement en hiver. Ils se nourrissent de fruits sauvages, de glands, de faine, de fraises dont ils sont très-avides, de fèves & de grains de toute espèce : quand ces alimens leur manquent, ils mangent de l'herbe. Leur chair fournit un mets excellent. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 90. Buff. tom. 4. p. 361. L'Europe.*

L. 17 $\frac{1}{2}$. E. 29. P. R.

LE PIGEON HOLLANDOIS. 6. *C. Batavica. C. Corpore suprà & subtùs obscurè cœruleo ; areâ oculorum , uropygio rētricihusque miniatis ; plumis capitis, colli & pectoris, longis, acuminatis, angustis ; rostro rubro : pedibus nigris.*

Le dessus & le dessous du corps d'un bleu-foncé : le tour des yeux, le croupion & la queue d'un rouge de carmin : les plumes de la tête, du cou & de la poitrine, longues, étroites & pointues : le bec rouge : les pieds noirs. (*Pl. 79. fig. 4.*)

Ce *Pigeon* a de très-grands rapports avec le précédent, peut-être même ne forme-t-il avec lui qu'une seule & même espèce. Il est vrai qu'il le surpasse en grosseur, puisqu'il est, selon M. Sonnerat, il est beaucoup plus grand que le *Ramier d'Europe*. Le trait le plus remarquable dans la conformation de cet oiseau consiste dans la structure des plumes de la tête, du cou & de la poitrine, qui sont longues, étroites & terminées en pointe ; elles ont de plus, le poli, le brillant & le toucher d'une lame cartilagineuse. Je n'ai pu, à l'aide d'une loupe, dit M. Sonnerat, distinguer si ces lames étoient formées par la réunion intime des barbes. L'œil est entouré d'une place nue, d'un rouge-foncé : le dos, les ailes & le ventre sont d'un bleu-obscur ; le croupion, la queue, le bec, l'iris d'un rouge de carmin très-vif ; & les pieds noirs. On le trouve fréquemment à l'île de France, où l'on prétend que sa chair est un poison.

Nous avons conservé à cette espèce la dénomination que M. Sonnerat lui a donnée. *M. Sonnerat, voyage aux Indes & à la Chine. tom. II. p. 176. Pl. 101. L'île de France.*

LE PIGEON RAMIER DES MOUQUÈS. 7. *C. Aenea. C. Corpore suprà ex viridi-aureo, nitore cupreo ; subtùs canescente, subvivoso : rētricihus grisèis, apice aneis : rētricihus caudæ inferioribus caflaneo - purpureis ; rostro pedibusque virefcentibus.*

Le dessus du corps d'un verd-doré, changeant en cuivre de roseite ; le dessous gris, lavé de vineux : les plumes de l'aile grises, terminées d'une teinte cuivreuse : les couvertures inférieures de la queue d'un marron-pourpre : le bec & les pieds verdâtres.

Telle est la livrée de ce *Pigeon* qui habite les îles Moluques. Le manteau, le croupion, les couvertures de l'aile & celles du dessus de la queue sont d'un vert-doré, lustré d'une très-belle couleur de cuivre de roseite. Le bec, qui a un pouce cinq lignes de longueur, est verdâtre, ainsi que les pieds & les ongles. Un gris-blanc, mêlé d'une légère teinte vineuse, domine sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine, les flancs & le ventre. Les grandes plumes de l'aile sont cendrées & terminées d'un vert-doré, semblable à celui des plumes du dos ; les moyennes sont frangées sur leur bord extérieur d'un filet de la même couleur. La queue est composée de douze plumes égales en longueur, cendrées en dessous & teintes par-dessus d'une nuance pareille à celle qui brille sur le manteau. Les individus de cette espèce se nourrissent de noix-muscades, & ressemblent si fort à notre *Ramier* par la grandeur & la figure, que M. de Buffon les regarde comme une simple variété produite par l'influence du climat. *Briffon, Ornith. tom. 1. p. 148. n. 41. Buff. tom. 4. p. 372. Les Moluques.*

L. 17. E. P. R. 12.

a. Le *Pigeon Cuivré* (*Pl. 79. fig. 2.*) n'est sans doute qu'une variété du précédent : il a les mêmes dimensions. Il a sa tête d'un gris-bleuâtre ; le bec gris ; la partie supérieure du corps d'un vert-doré, changeant en couleur de cuivre : le cou, la poitrine & le ventre sont d'un gris-rougâtre ; l'iris & les pieds d'un rouge de carmin-pâle ; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres ; les plumes & les rectrices noires.

M. Sonnerat, Voy. aux Indes & à la Chine. vol. II. p. 168. sous le nom de Pigeon Cuivré mangeur de muscade. Les îles de la mer du Sud.

b. M. J. Bancks possède un autre individu qui diffère à certains égards de celui-ci & même par la taille. Il a le bec long d'un pouce ; la membrane des narines renflée ; la tête & le cou cendrés ; l'iris orangé ; le tour du bec & le menton gris ; le manteau verd, tirant sur le rouge, ainsi que le croupion ; le dessous du corps d'un brun-rougeâtre ; les ailes bleues ; les pennes bordées de bleu-foncé ; la queue sombre & les pieds rouges. Il est connu à l'île d'Amsterdam sous le nom d'*Orobonva*. Latham. Syn. II. p. 637. n. 30. Les îles de la mer du Sud.

L. 13. E. P. R..

* LE PIGEON RAMIER DE CAYENNE. 8. C. *Cayennensis*. C. Corpore suprà vinaceo ; subitùs griseo ; pectore dorso concolore ; gula, remigibus rectricibusque griseis.

Le dessus du corps d'une couleur vineuse ; le dessous gris : la poitrine de la même couleur que les plumes du dos : la gorge, les pennes de l'aile & de la queue grises.

M. Holandre, de qui nous avons emprunté la description de cette espèce, trace ainsi ses caractères. Ce Pigeon est à peu près de la taille du Ramier-de-passage de la Caroline, mais il n'a pas la queue plus longue que celui d'Europe. Sa gorge est d'un gris-cendré-clair, qui devient plus foncé sur les joues. La tête, le cou, le dos, les ailes & la poitrine sont d'une couleur vineuse. Les grandes pennes des ailes sont grises, ainsi que le ventre & la queue. Cet oiseau n'a été indiqué par aucun autre Naturaliste. *Abrégé d'Hist. nat. par M. Holandre. tom. 2. p. 214. Cayenne.*

* LE PIGEON RAMIER DE LA GUADELOUPE. 9. C. *Squamosa*. C. Corpore suprà & subitùs ex griseo-fusco ; capite, collo, gula & pectore saturatè vinaceis ; penis squamosis, rigidis ad latera colli : remigibus rectricibusque griseo-fuscis.

Le dessus & le dessous du corps d'un gris-brun : la tête, le cou, la gorge & la poitrine d'une couleur vineuse foncée : de plumes roides & écailleuses sur les parties latérales du cou : les pennes de l'aile & de la queue d'un gris-brun.

Celui-ci forme encore une espèce nouvelle, de la taille du Ramier d'Europe, mais ses ailes & sa queue sont plus courtes.

La tête, le haut du cou, la gorge & la poitrine sont d'une couleur brune tirant sur le vineux très-foncé : les ailes, le ventre & la queue n'offrent qu'un gris-obscur. Le trait le plus remarquable dans la conformation de cet oiseau, consiste en ce que les parties latérales du cou sont revêtues de plumes roides, écailleuses, d'une couleur pareillement vineuse ; mais plus brillante & lustrée de reflets violets. *Abrégé d'Hist. nat. par M. Holandre. tom. 2. p. 214. La Guadeloupe.*

* LE PIGEON BLEU DU MEXIQUE. 10. C. *Cerulea*. C. Corpore suprà caruleo ; subitùs rubro : remigibus rectricibusque caruleis ; pectore rectricibus alarum, rostro & pedibus rubris.

Le dessus du corps bleu ; le dessous rouge : les pennes de l'aile & de la queue bleues ; la poitrine, les couvertures des ailes, le bec & les pieds rouges.

Ses dimensions égalent à peu près celles de notre Pigeon domestique ; & sa livrée n'est composée que de deux couleurs. Le bleu domine sur la tête, le cou, le dos, le croupion, les pennes & les rectrices, les couvertures supérieures de la queue & sur les cuisses ; l'iris, le bec, les pieds & toute la surface inférieure du corps brillent d'un rouge-éclatant. Les Mexicains appellent ce Pigeon *Tlacahoiotl*. Ray. av. p. 63. n. 15. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 139. n. 35. Le Mexique.*

* LE PIGEON A COURONNE ROUGE. 11. C. *Rubro-Capillata*. C. Corpore suprà ex griseo-carulescente ; subitùs nigro, niore violaceo : areâ oculorum & vertice rubris ; rostro pedibusque griseis.

Le dessus du corps d'un gris-bleuâtre ; le dessous noir, changeant en violet : le tour des yeux & le sommet de la tête rouges : le bec & les pieds gris. (Pl. 77. fig. 4.)

Ce Pigeon n'est pas gros qu'une Tourterelle : il a une peau rouge autour des yeux ; & une plaque de cette même couleur sur le sommet de la tête, composée de petites plumes fines, courtes & soyeuses. Le cou, le dos & le haut de la poitrine sont d'un gris-bleuâtre ; le reste du plumage, y compris les pennes de l'aile & de la queue, est d'un noir de velours, changeant en violet avec des reflets bleuâtres. M. Sonnerat a observé cette nouvelle espèce dans le cours de ses voyages. *M. Sonnerat, Voy. à la nouvelle Guinée. p. 112. pl. 67. Antiguë.*

LE PIGEON A COURONNE BLANCHE. 12. C.

Leucocephala. C. Corpore ex fusco carulescente : capite purpureo, nitore vario : orbitis & vertice albis : remigibus rectricibusque fuscis : rostro basi purpureo, apice albo : pedibus rubris.

Le corps d'un brun tirant fur le bleuâtre : la tête d'un pourpre-changeant : le sommet de la tête & le tour des yeux blancs : les pennes de l'aile & de la queue brunes : le bec pourpre à la base & blanc à l'extrémité : les pieds rouges.

Il est à peu près de la grosseur du *Pigeon domestique* : le bec a un pouce de long & la queue cinq. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Le trait caractéristique qui distingue ce *Pigeon* adulte, c'est d'avoir une plaque blanche qui forme une espèce de couronne sur le sommet de la tête. Le front, les joues, les tempes & le reste de la tête brillent d'un pourpre-changeant ; le fond de cette couleur est relevé par un cercle blanc qui environne l'orbite des yeux, & par un iris jaune. Le cou est vert, avec des reflets bleus & cuivrés : le dessus & le dessous du corps offrent un mélange de brun & de gris tirant sur le bleu. On voit à S. Domingue des troupes nombreuses de ces oiseaux qui vont nicher dans les trous des rochers & qui multiplient beaucoup. Ils vivent de grains de café & de baies d'autres fruits. Leur chair est bonne à manger, mais elle a un goût tantôt agréable, tantôt extrêmement amer, suivant les diverses espèces de fruits qui servent à leur nourriture. *Art. Zool. 2. p. 327. n. 189. Sloane. Jam. p. 303. tab. 261. fig. 2. Brown. Jam. p. 468. La Jamaïque, S. Dominique, les îles de Bahama.*

L. 13. E.. P.. R..

LE PIGEON A TÊTE BLEUE. 13. C. *Cyanoccephala. C. Corpore supra ex fusco-vinaceo ; sub-*

tus ex vinaceo-rufescente : capite & gutture caruleis, lineâ albâ circumscriptis : vittâ suboculari albâ, transversâ : rostro basi rubro, apice nigricante : pedibus rubris.

Le dessus du corps d'un brun-vineux ; le dessous vineux tirant sur le roux : la tête & la gorge bleues, entourées d'une ligne blanche : une bandelette blanche & transversale au-dessous des yeux : le bec rouge à la base & noirâtre à l'extrémité : les pieds rouges.

(Pl. 74. fig. 3.)

On l'appelle communément *Tourterelle de la Jamaïque*. Son bec a onze lignes de longueur, depuis le bout jusqu'aux angles de la bouche. Le haut de la tête, les joues & la gorge font d'un beau bleu ; cette couleur, qui se prolonge en plafron arrondi sur le milieu du cou, est accompagnée de quelques plumes noires, rayées transversalement de blanchâtre, & comme encadrées par un filet blanc qui règne sur le contour : ce fond bleu est encore coupé transversalement par une bandelette, qui part de l'origine du bec, passe au-dessous des yeux & s'étend vers la nuque. La partie supérieure du cou, le manteau, le croupion, les couvertures des ailes & celles du dessus de la queue sont d'un brun-vineux ; cette teinte vineuse est plus pure sur le bas du cou & sur la poitrine, & lavée de roux sur le ventre, les flancs, les jambes & les couvertures inférieures de la queue. Les pennes de l'aile sont brunes, avec une bordure rouffâtre : celles de la queue ont trois pouces onze lignes de longueur ; elles sont noirâtres en dessous & d'un cendré-brun sur la surface supérieure. On trouve ce *Pigeon* aux îles de la Jamaïque, à celle de Cuba & dans tous les climats chauds de l'Amérique : il est bon à manger : sa taille égale celle du *Pigeon domestique*. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 135. n. 32. Jacquin. Beyt. p. 36. n. 30. tab. 17. La Jamaïque, Cuba.*

L. 11. E.. P.. R..

LE FOUNINGO. 14. C. *Madagascariensis. C. Cor-*

pore supra & subtus intensè caruleo : areâ oculorum rectricibusque rubris : colli penis angustis, subcinereis : rostro carneo : pedibus rubris, plumosis.

Le dessus & le dessous du corps d'un bleu foncé : le tour des yeux & les pennes de la queue rouges : les plumes du cou étroites, & colorées d'une teinte cendrée : le bec couleur de chair : les pieds rouges, couverts de plumes.

Il est facile de reconnoître ce *Pigeon* à la couleur de son plumage. Il est par tout le corps d'un bleu très-foncé, presque noir & brillant : l'uniformité de cette livrée est agréablement coupée par un rouge-éclatant qui brille sur les pennes de la queue, les pieds & autour des yeux. On apperçoit aussi une légère nuance grise sur les plumes du cou, qui sont étroites & allongées. Le bec a, depuis le bout jusqu'aux angles de la

G g 2

bouche ; onze lignes de longueur ; la queue trois pouces trois lignes ; & le doigt intermédiaire un pouce. Cette espèce est originaire de Madagascar, où on l'appelle *Founingo-Mena-Rabou* ; elle est un peu plus petite que le *Pigeon domestique*. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 140. Madagascar.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

LE PIGEON DE LA JAMAÏQUE. 15. *C. Jamaicensis.*

C. Corpore supra ex fusco-purpurascens ; subtus albo : vertice candido : collo superiore purpureo & carulescente vario : caudâ caruleâ, apice albâ.

Le dessus du corps d'un brun-pourpre ; le dessous blanc : le sommet de la tête pareillement blanc : la partie supérieure du cou variée de bleu & de pourpre : la queue bleue, terminée de blanc.

Son bec, qui est long de huit lignes, est surmonté à la base d'une membrane fort élevée, située au-dessus des narines & qui forme en cet endroit, deux espèces de tubercules. Il a l'iris & le sommet de la tête blancs : cette même couleur occupe toute la surface inférieure du corps ; favoir, le menton, la gorge, la poitrine, le ventre, les flancs & le dessous de la queue. Le dessus du cou est mêlé de bleu & de pourpre : le dos, le croupion & les ailes sont d'un brun tirant sur le pourpre & lavé d'une légère teinte rouge. Les plumes de la queue sont bleues & bordées à l'extrémité d'un petit liséré blanc. On trouve ce *Pigeon* à la Jamaïque dans le mois de janvier : il fréquente les savanes & les plaines ; se nourrit de baies & fait entendre par intervalles des sons tristes & plaintifs. Sa chair fournit un mets délicat. *Sloane. Jamaïq. 2. p. 303. tab. 262. fig. 1. Briffon. Ornith. tom. 1. p. 134. n. La Jamaïque.*

L. 9. E. 16. P. R. 12.

LE PIGEON A QUEUE ANNELÉE. 16. *C. Caribæa.*

C. Corpore supra pallidè caruleo ; subtus albo : cerâ gibbosâ : areâ oculorum flavescens : capite, collo & pectore purpurascens : caudâ transversim nigro-fasciatâ : rostro virescente, basi rubro.

Le dessus du corps d'un bleu-pâle ; le dessous blanc : la cire renflée : le tour des yeux jaunâtre : la tête, le cou & la poitrine tirant sur le pourpre : la queue rayée trans-

versalement de noir : le bec verdâtre & rouge à la base.

Son bec, long de neuf lignes, est rouge à la base, verdâtre à l'extrémité & surmonté à son origine de deux tubercules assez considérables. Les yeux sont environnés d'une peau jaunâtre & d'un iris écarlate. Le dos, le croupion & les couvertures supérieures de la queue sont d'un bleu-pâle : le ventre est blanc : les plumes de l'aile sont brunes ; celles de la queue d'un bleu semblable à celui du dos & marquées transversalement d'une large bande noire. La tête, le cou & la poitrine sont d'une couleur de pourpre, lustrée de vert à la partie inférieure du cou. On compare sa grosseur à celle du *Ramier* ; il habite l'île de la Jamaïque, où il est connu sous le nom de *Pigeon de montagne* ; sa chair est bonne à manger. *Sloane. Jamaïq. p. 302. Briff. Ornith. tom. 1. p. 138. n. 34. La Jamaïque & les îles voisines.*

L. 15. E. 20. P. R..

* LE PIGEON DE SURATE. 17. *C. Suratenfis. C. Corpore supra obscurè griseo ; subtus diluioze, nitore vinaceo : collo supra nigro, albo & rufo transversim striato : rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un gris-sombre ; le dessous plus clair, lavé d'une teinte vineuse : le dessus du cou noir & rayé transversalement de blanc & de roux : le bec noir : les pieds rouges.

C'est à M. Sonnerat que nous sommes redevables de cette nouvelle espèce : elle a l'iris & les pieds rouges ; le bec noir ; la tête & le devant du cou d'un gris-vineux : on observe la même couleur, mais plus claire, sur la poitrine, le ventre & les cuisses. Le haut du cou, près de la nuque, est noir & coupé transversalement par des raies blanches ; la partie basse, qui avoisine les épaules, offre une multitude de hachures rousses sur un fond noir. Les petites couvertures de l'aile sont d'un cendré-clair ; chaque plume est marquée dans le milieu d'une petite ligne noire, longitudinale. Les plumes de l'aile sont noires ; le dos, le croupion & les rectrices d'un gris-sombre & foncé ; & les couvertures inférieures de la queue blanches. Ce *Pigeon* n'est pas aussi gros que la *Tourterelle à collier*. *M. Sonnerat, Voy. aux Indes & à la Chine. tom. II. p. 179. Surate.*

a. La *Tourterelle-grise de Surate* décrite par

le même voyageur, n'est vraisemblablement qu'une variété de l'espèce précédente; elle n'en diffère que par l'intensité ou quelque légère différence dans la distribution des couleurs. Le bec est noir: l'iris & les pieds sont rouges. Elle a la tête d'un gris-rouffâtre: le devant du cou paroît de cette dernière couleur, quoique les plumes soient noires à leur origine. Le haut du cou & le dos font d'un gris-sombre; les couvertures de l'aile d'un gris-cendré; les pennes noires; le ventre, les cuisses & les couvertures inférieures de la queue blanches. Les rectrices intermédiaires font d'un gris-sombre; les latérales noires, depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur; le reste est d'un gris-blanc. Ses dimensions sont les mêmes que celles du Pigeon de Surate. *M. Sonnerat ibid. p. 180. Surate.*

b. La Tourterelle de la côte de Malabar ne me paroît pas assez distincte des deux individus précédens pour former une espèce particulière. On en jugera mieux, si l'on observe les couleurs qui brillent sur son plumage. Elle est de la même grosseur: la tête, le dos & les ailes font d'un gris-cendré clair; le cou & la poitrine d'un gris-vineux. On voit quelques petites taches noires sur les couvertures supérieures de l'aile. Les rectrices intermédiaires sont grises; les latérales noires jusqu'aux deux tiers de leur longueur, & blanches à l'extrémité. Le ventre est blanc: l'iris, le bec & les pieds sont rouges. *M. Sonnerat ibid. p. 180. La côte de Malabar.*

LE PIGEON TURVERT. 18. *C. Viridis. C. Corpore supra & subius ex viridi-aureo, nitore cupreo: fronte & gula cineris: pectore ex violaceo purpurascete: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus & le dessous du corps d'un vert-doré, changeant en cuivre de rosette: le front & la gorge d'un gris-cendré: la poitrine d'un violet pourpre: le bec & les pieds rouges.

Ce Pigeon n'est pas aussi gros que notre Tourterelle. Son bec n'a que huit lignes de longueur; & sa queue deux pouces une ligne. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. Le devant de la tête & la gorge sont cendrés: la nuque, le haut du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de l'aile & de la queue, le ventre, les flancs & les cuisses sont d'un vert-doré,

changeant en une très-belle couleur de cuivre de rosette, suivant l'incidence des rayons du soleil. La partie inférieure du cou & le commencement de la poitrine brillent d'un violet pourpre éclatant. Les grandes couvertures de l'aile sont terminées, du côté extérieur seulement, d'une couleur de soufre. Toutes les pennes des ailes font en-dessus frangées extérieurement & terminées d'une couleur semblable aux plumes du dos; leur côté intérieur est noirâtre: en-dessous, elles sont d'un cendré-rembruni. Les rectrices portent aussi les couleurs des plumes du dos; & de plus, elles sont terminées d'une couleur de soufre, excepté les deux du milieu, qui sont marquées en leur bord inférieur, d'un peu de noirâtre; la surface inférieure de ces plumes est noirâtre, avec une teinte de blanc-fale à l'extrémité. Cette espèce est originaire de l'île d'Amboine, d'où on en a rapporté un individu à Paris. *Briff. Ornith. tom. I. p. 152. n. 43. Amboine.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

* **LE PIGEON TURVERT A CALOTTE NOIRE.** 19. *C. Melanocephala. C. Corpore supra pulchre viridi; subius aurantio: capite ex carulescente-cinereo; occipite nigro: cauda subcuneatâ; rectricibus sex mediis viridibus; cæteris ruberrimis: rostro nigro, apice flavo: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un beau vert; le dessous orangé: la tête d'un cendré-bleuâtre; la nuque noire: la queue un peu en forme de coin: les six rectrices du milieu vertes; les autres d'un beau rouge: le bec noir & jaune à la pointe: les pieds rouges.

On voit dans la superbe collection d'histoire naturelle de M. J. Banks à Londres, un individu de cette espèce. Il a le bec court; la tête d'un gris-cendré, tirant sur le bleu; l'occiput noir; le menton & la gorge d'un jaune-foncé. Une belle couleur verte brille sur le cou, le dos & sur les ailes: le ventre est d'un jaune-orangé. La queue est sur tout remarquable par sa forme & la disposition des couleurs; elle est un peu étagée: les six pennes intermédiaires sont vertes; & les trois latérales, de part & d'autre, sont d'un rouge-cramoisi très-éclatant. *Lath. Syn. II. 2. p. 655. n. 50. L'île de Java.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

* **LE PIGEON TURVERT DE JAVA.** 20. *C. Javanica. C. Corpore supra viridi; subius nigricante;*

cerâ albâ : capite, collo & pectore ex rubro-vineaceo : fronte & genis pallidioribus : rostro pedibusque rubris.

Le dessus du corps verd : le dessous noirâtre : la cire blanche : la tête, le cou & la poitrine d'un rouge-vineux : le front & les joues plus pâles : le bec & les pieds rouges.

Ce Pigeon, qui n'est peut-être, de même que le précédent, qu'une variété du *Turvert*, a le bec d'un rouge-pâle & garni à sa base d'une membrane blanche. La tête, le cou & la poitrine sont rouges & lavés d'une teinte vineuse; ce fond est néanmoins obscurci par une nuance plus sombre, qui recouvre le front & les joues. Le manteau est d'un vert-foncé; & le dessous du corps noirâtre. Une couleur obscure domine sur les flancs, & devient d'autant plus pâle qu'elle approche davantage de la queue. Les pennes de l'aile sont brunes & les pieds rouges. Il a les mêmes dimensions que le précédent. *Buff. tom. 4. p. 399. Lath. Syn. II. 2. p. 654. n. 51. L'île de Java.*

* LE PIGEON A CALOTTE BLEUE. 21. *C. Cyano-Pileata. C. Corpore supra viridi-aureo, nitore aëno; subtus rubescente: vertice caruleo: remigibus fuscis, introrsum rufis: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un vert-doré, changeant en cuivre de rose; le dessous rougeâtre : le sommet de la tête bleu : les pennes de l'aile brunes & rouffes du côté intérieur : le bec & les pieds rouges.

Le trait le plus frappant qui caractérise ce Pigeon, consiste en une espèce de calotte ou de couronne bleue qui orne le sommet de la tête. Le front est blanc; & ce bandeau se prolonge, de chaque côté, en une espèce de ruban, qui passe par-dessus les yeux. Les côtés de la tête, le cou & la poitrine sont rougeâtres : cette couleur est plus sombre à la partie supérieure du cou. Le dos & les couvertures de l'aile sont d'un vert-doré éclatant, qui se change en une très-belle couleur de bronze, selon les diverses réflexions des rayons du soleil. Quelques-unes des petites couvertures de l'aile sont terminées de blanc, ce qui forme autant de petites taches de cette couleur vers le haut de l'aile. Le croupion est cendré, ainsi que les couvertures inférieures de la queue : le ventre, les côtés, les jambes &

les plumes qui environnent l'anus, sont brunes avec une légère teinte de rouge. Les pennes de l'aile sont d'un brun-foncé; & ont leurs barbes intérieures rouffes, depuis leur origine jusques vers les deux tiers de leur longueur : celles de la queue sont noires, excepté les deux latérales, de part & d'autre, qui sont cendrées & terminées de noir. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 150. n. 42. Anboine.*

L. 10. E. P. R.

a. L'individu décrit par M. Latham sous le nom de Pigeon à couronne bleue (*Blue Crowned*), est le même que celui dont il est ici question, ou tout au plus, une variété de cette espèce. Il a le dessus du corps vert; le dessous rougeâtre; le sommet de la tête bleu; les pennes de l'aile & de la queue d'un bleu-foncé, tirant sur le noir; le bec & les pieds rouges. Il est connu à la Chine sous le nom de *Yapuan*. *Lath. Syn. II. 2. p. 655. n. 52. La Chine.*

L. 9. E. P. R.

b. Le Pigeon à ailes vertes (*Pl. 74. fig. 1.*); dont M. Jacquin a donné le premier la figure & la description, n'est, selon M. Latham, qu'une variété de cette espèce. Il a les couvertures de l'aile d'un pourpre-violet; les pennes & les rectrices vertes; le croupion & le dessous de la queue bleus. *Jacq. Vogel. p. 35. a. 29. pl. 16. Lath. Suppl. p. 198. n. 14. L'Inde.*

* LE PIGEON A TÊTE GRISE. 22. *C. Griseo-Capillata. C. Corpore supra viridi; subtus albo: vertice griseo: macula axillari partim viridi, partim griseâ: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps vert; le dessous blanc; le sommet de la tête gris : une tache sur le pli de l'aile, moitié grise, moitié verte : le bec & les pieds rouges. (*Pl. 77. fig. 2.*)

Il égale en grosseur & en grandeur notre Pigeon-ordinaire. Son bec est droit, un peu renflé vers le bout & d'une couleur rouge. Le haut de la tête est coiffé d'une calotte grise, qui se termine vis-à-vis le globe de l'œil & les angles du bec : le reste de la tête & les parties latérales du cou sont d'un brun-rougeâtre, à reflets cuivreux. Le manteau est vert & le dessous du corps blanc. Il y a, sur le pli antérieur de chaque aile, une tache demi-circulaire, composée de plumes vertes & de plumes grises, Les grandes pennes

de l'aile & les rectrices sont noires ; & les penes moyennes vertes , lustrées d'une teinte métallique. M. Sonnerat a trouvé cet oiseau dans l'île de Panay ; & c'est de son ouvrage que nous avons extrait cette description. M. Sonnerat, *voy. aux Indes. p. 112. tab. 66. L'île de Panay.*

* LE PIGEON-PERROQUET. 23. *C. Vernans. C. Corpore supra viridi-olivaceo ; subtus flavicante : collo castaneo , subvincto : pedore aurantio : rectricibus alarum majoribus apice flavis : rostro basi nigricante , apice flavo : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un vert-d'olive ; le dessous jaunâtre : le cou marron ; lavé d'une nuance vineuse : la poitrine orangée : les grandes couvertures de l'aile terminées de jaune : le bec noirâtre à la base , jaune à l'extrémité : les pieds rouges. (*Pl. 78. fig. 2.*)

La description de cette espèce , que nous avons tirée de l'ouvrage de M. Brisson , a été faite sur un individu envoyé à M. de Reaumur par M. Poivre. Son bec a neuf lignes de longueur : toute la surface supérieure du corps , depuis le front jusqu'à la queue , est d'un vert-d'olive , un peu rembruni sur la tête & sur la gorge. Le cou est d'un marron-clair & vineux ; & la poitrine orangée. Les petites couvertures de l'aile sont de la couleur du dos & les grandes terminées de jaune , ce qui forme sur l'aile une bande transversale de cette couleur. La partie antérieure du ventre est d'un vert-jaunâtre ; mais cette dernière teinte s'éclaircit & devient plus jaune à mesure qu'elle s'approche de l'anus. Les couvertures inférieures de la queue sont rouffes & d'une longueur égale à celle des rectrices. Les penes de l'aile sont noirâtres en dessus , cendrées en dessous & bordées extérieurement d'une couleur de soufre : celles de la queue au contraire , sont cendrées en dessus & noirâtres en dessous. *Brisson. Ornith. tom. 1. p. 143. n. 38. Sous le nom de Pigeon-vert des Philippines. Linn. Mantiff. pl. 2. p. 525. Les îles Philippines.*

L. 9. E. P. R.

a. On trouve à la presqu'île au-delà du Gange , un Pigeon qui diffère de celui que nous venons de décrire , en ce qu'il a la tête d'un joli gris-blanc. Cette légère variété dans les couleurs du plumage n'exprime peut-être que la différence de l'âge ou du sexe.

* LE PIGEON-VERT DE L'ISLE SAINT-THOMAS. 24. *C. S. Thomæ. C. Corpore supra & subtus viridi : arcu oculorum cæruleâ : remigibus & rectricibus apice ex viridi-fusco : crisso flavo : rostro inflexo , cæruleo , basi rubro : pedibus croceis.*

Le dessus & le dessous du corps verts : un cercle bleu autour des yeux : les penes de l'aile & l'extrémité des rectrices d'un vert-brun : les couvertures inférieures de la queue jaunes : le bec recourbé , bleu & rouge à la base : les pieds couleur de safran.

Nous avons tiré de Marcgrave & de Willughby , la courte notice que nous allons donner sur la conformation & la livrée de cet oiseau , qui a beaucoup de rapports avec nos Pigeons domestiques par ses dimensions. Son bec est un peu recourbé vers la pointe , teinté de rouge , depuis la base jusques vers le milieu de sa longueur , & d'un bleu mêlé de blanc & de jaune , sur la moitié antérieure. Ses yeux sont noirs & entourés d'un cercle bleu. Tout son plumage est vert , comme celui d'un Perroquet , à l'exception des couvertures inférieures de la queue , qui sont jaunes , & des penes de l'aile , qui présentent une nuance de vert , tirant sur le brun ; cette même couleur reparait à l'extrémité des penes de la queue. Il a les pieds d'un jaune de safran ; & les ongles bruns. *Marcgr. hist. du Brésil, p. 213. Willughby. Ornith. p. 183. Ray. Syn. p. 62. n. 7. L'île Saint-Thomas.*

* LE PIGEON-VERT-TACHETÉ. 25. *C. Maculata. C. Corpore supra viridi ; subtus nigro : collis pennis longis , angustis ; scapularibus maculâ albâ apice notatis : remigibus rectricibusque nigris , albido marginatis : rostro nigro : pedibus fuscis , anticè plumosis.*

Le dessus du corps vert ; le dessous noir : le cou revêtu de plumes longues , étroites ; celles des épaules marquées à l'extrémité d'une tache blanchâtre : les penes de l'aile & de la queue noires & frangées de blanchâtre : le bec noir : les pieds bruns , garnis de plumes par-devant.

Un manteau vert-changeant recouvre la tête & toute la surface supérieure du corps : le ventre , le dessous de la queue & les cuisses sont noirs. Toutes les plumes du cou sont longues , étroites & pointues comme celles du Coq ; les scapulaires & les couvertures de l'aile ont une tache blanchâtre à

l'extrémité. Les plumes de l'aile sont noires & bordées de cendré-clair : les rectrices ont le même fond de couleur & une frange de blanc-rouffâtre sur le contour & à la pointe. Les ongles sont noirs ; les pieds bruns & garnis de plumes par-devant. Le bec est noir & tacheté de jaune à l'extrémité. M. Latham a vu deux individus de cette espèce ; l'un dans le cabinet du Major Davies & l'autre chez M. Jos. Banks. *Lath. Syn. II. 2. p. 642. n. 37...*

L. 12. E. P. R.

* LE PIGEON POMPADOUR. 26. *C. Pompadoura. C. Corpore supra viridi ; subius diluore ; vertice subcaruleo ; tectricibus alarum badis ; remigibus nigris ; margine flavis ; rostro virefcente ; pedibus rubris.*

Le dessus du corps vert ; et le dessous d'une teinte plus claire : le sommet de la tête lavé de bleu : les couvertures de l'aile d'un marron-rougeâtre : les plumes noires, bordées de jaune : le bec verdâtre : les pieds rouges. (*Pl. 77. fig. 3.*)

Sa grosseur est moindre que celle de la *Tourterelle*. Toute la surface supérieure & inférieure du corps est d'un vert-clair, un peu moins foncé sous le ventre. La base du bec est environnée d'une nuance jaune ; & le bout lavé de verdâtre. Une belle couleur de pompadour brille sur les couvertures de l'aile, dont les plumes sont noires & frangées de jaune. La queue est longue & légèrement teinte de vert sur un fond blanc. Selon M. Loten, qui a vu un grand nombre de ces *Pigeons*, la femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus ternes ; les plumes de l'aile sont d'un vert-obscur & livrées de jaune ; celles de la queue sont entièrement vertes. Les oiseaux de cette espèce se perchent toujours sur les hauts arbres, principalement sur un figuier appelé par les Malais *Waringin grothebrin*, dont les fruits servent à sa nourriture. Leur chair est recherchée par les Européens. Les natifs du pays prennent ces *Pigeons* à la glu. J'en ai trouvé un jour, dit M. Loten, qui a été gouverneur de l'île de Ceylan, quelques centaines au lever du soleil, attachés de cette manière aux branches de l'arbre *Waringin*, & j'envoyai mon domestique pour les prendre. *Brown. Illust. d'Hist. nat. pl. 19 & pl. 20. l'île de Ceylan.*

* LE PIGEON KURUKURU. 27. *C. Kurukuru. C. Corpore supra egregiè viridi ; subius cinerascente ; vertice purpureo ; criffo flavo ; rostro flavicante ; pedibus vulgò nigris.*

Le dessus du corps d'un beau-vert ; le dessous tirant sur le cendré : le sommet de la tête pourpre : le tour de l'anus jaune : le bec jaunâtre : les pieds ordinairement noirs.

Ce *Pigeon*, dont la grosseur n'excède point celle de la *Tourterelle*, a le bec jaunâtre, quelquefois noir & long de trois quarts de pouce ; l'iris d'un jaune-pâle ; le front & le sommet de la tête pourpre ; la tête, le cou & le dessous du corps d'un vert-sale, lavé de gris-cendré. La partie inférieure du ventre & les couvertures du dessous de la queue sont jaunes : tout le dessus du corps est d'un superbe vert-foncé & changeant. Les grandes plumes de l'aile, excepté les deux premières, sont frangées de vert ; les moyennes sont bordées de jaune. La queue a trois pouces & demi de longueur ; les rectrices sont égales, pointues à l'extrémité, ornées extérieurement d'un filet vert & marquées vers le bout d'une bandelette grise, transversale & interrompue. Ses pieds sont ordinairement noirs & couverts de plumes. Tous les individus de cette espèce ne présentent point exactement les mêmes couleurs ; leur livrée varie suivant la différente position des îles où on les trouve : ceux de l'île d'Otaïhiti ont le sommet de la tête d'un pourpre-terne ; cette teinte est plus foncée sur les *Pigeons* de l'île Ulietea ; & ceux de l'île Tongo-Taboo portent une espèce de couronne d'un pourpre-éclatant, entourée d'un cercle jaune ; de plus, ils ont le bec noirâtre ; l'iris jaune ; le ventre presque orangé & les pieds d'un rouge-foncé. Il y en a d'autres qui ont sur la tête une espèce de calotte rouge ; mais il est à présumer que ce sont de jeunes oiseaux ou les femelles de cette espèce. Ce *Pigeon* est appelé *Kurukuru* à Tongo-Taboo, dénomination que nous avons conservée ; & *Opa* ou *Oopara* à l'île d'Otaïhiti. Il se nourrit des fruits du bananier & s'approprie facilement. On est tenté de croire que le *Pigeon* dont il est fait mention dans le voyage de M. de Bougainville, page 347, sous le nom de *Tourterelle verte*, est le même que celui dont il s'agit ici. Il avoit, dit ce célèbre voyageur, le plumage d'un vert-doré ; le ventre

ventre d'un vert - blanchâtre & une petite huppe sur la tête. *Latham, Syn. II. 2. p. 626. n. 15. Voy. aux îles Malouines, p. 247. Les îles de la mer du Sud.*

L. 9. E. P. R..

* LE PIGEON POURPRÉ. 28. *C. Purpurea. C. Corpore supra & subtus virescente : genis pallide viridibus : collo dilute purpureo : pectore aurantio : crisso coccineo : rostro fusco : pedibus rubris.*

Le dessus & le dessous du corps verdâtres : les joues d'un vert-pâle : le cou d'un pourpre-clair : la poitrine orangée : le dessous de la queue écarlate : le bec brun : les pieds rouges. (*Pl. 78. fig. 1.*)

Il est de la grosseur du Pigeon sauvage. Son front est revêtu d'une plaque de vert-pâle ; cette même couleur, mais plus foncée vers le croupion, se reproduit sur le dos, les épaules & sur la partie antérieure du ventre. La tête & le cou sont lavés de pourpre ; la poitrine brille d'une belle couleur d'orangé : le dessous de la queue est orné d'une teinte écarlate. Les plumes sont noirâtres. Ce Pigeon se trouve à l'île de Java, où il est connu sous la dénomination de *Jooan*, qui signifie *vert* en langue *Malaise* ; en effet c'est la couleur qui domine sur le plumage de cet oiseau. Nous avons adopté le nom que lui a déjà donné M. Brown, pour éviter les inconvéniens qu'entraîneroit un changement de nomenclature. Nous ne connoissons point encore tous les Pigeons qui habitent les îles de Java & de Ceylan. M. Loten rapporte qu'il a connu plus de dix-huit ou vingt espèces différentes ; & il ajoute que les uns étoient aussi gros qu'une Poule, d'un beau blanc, avec les ailes & la queue noires ; les autres d'un gris-bleuâtre ; quelques autres paroissent d'un rouge-foncé, tenant le milieu entre l'écarlate & le carmin : il y en avoit aussi qui ressembloient à nos Tourterelles d'Europe. *Brown, Illust. p. 42. tab. 18. L'île de Java.*

* LE PIGEON ASIATIQUE. 29. *C. Asiatica. C. Corpore supra ex cinereo - viridi ; subtus albo : capite cinereo : torque & maculâ alarum albis : remigibus nigris, albo extis marginatis : pedibus modo carulescentibus, modo flavis.*

Le dessus du corps d'un cendré-vert ; le dessous blanc : la tête cendrée : un collier blanc & une tache de même couleur sur l'aile :

les plumes noires, bordées extérieurement de blanc : les pieds tantôt bleuâtres, tantôt jaunes.

M. Latham a donné la description de cet oiseau dans le supplément à son ouvrage. Ses principaux caractères sont énoncés dans la phrase descriptive : la queue est de la même couleur que les plumes du dos. Il a environ onze pouces de longueur. *Lath. Suppl. p. 202. n. 60. L'Inde.*

L. 11. E. P. R..

* LE PIGEON A VENTRE ROUX. 30. *C. Pacifica. C. Corpore supra fusco, viridi nitente ; subtus ferrugineo : naribus gibbosis : mento albicante ; pectore vinaceo : rostro nigro : pedibus rubris, interdum fuscis aut obscuris.*

Le dessus du corps brun, lustré de vert ; le dessous rouffâtre : les narines renflées : le menton blanchâtre : la poitrine d'une couleur vineuse : le bec noir : les pieds rouges & quelquefois bruns ou obscurs.

Cette nouvelle espèce, originaire de l'île des Amis dans la mer du Sud, a le bec noir ; la tête & le cou d'un cendré-clair ; la gorge blanchâtre ; la poitrine fauve, tirant sur le rouge, avec une teinte vineuse. Le manteau est brun avec des reflets verdâtres : le dessous du corps présente des couleurs différentes ; la partie antérieure du ventre est cendrée, avec une nuance brune dans le milieu ; le bas-ventre & les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge - ferrugineux. Les plumes de l'aile sont brunes, frangées d'une teinte plus claire, lavée de vert : celles de la queue ont cinq pouces de longueur ; elles présentent de beaux reflets verts sur un fond entièrement noir. *Lath. Syn. II. 2. p. 633. n. 24. L'île des Amis.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

* LE PIGEON A BEC CROCHU. 31. *C. Curvirostra. C. Corpore supra badio ; subtus ex flavicante-viridi : capite & collo superiore viridibus : alarum fasciis duabus flavis, transversis : caudâ rotundatâ : rostro flavo, carinato, apice inflexo : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un marron-rougeâtre ; le dessous d'un jaune lavé de vert : la tête & le haut du cou verts : deux bandes jaunes, transversales sur chaque aile : la queue arrondie : le bec jaune, relevé en carène & recourbé à la pointe : les pieds rouges. (*Pl. 78. fig. 4.*)

La structure du bec forme le trait principal qui caractérise cette espèce ; il est relevé en carène aiguë par dessus, recourbé à l'extrémité, jaunâtre dans toute sa longueur, & rouge à la base de la mandibule supérieure. Le vert domine sur toute sa livrée ; cette couleur est vive & éclatante sur la tête & le haut du cou, & plus pâle sur les joues, le menton, la poitrine & le ventre. Le manteau & les couvertures de l'aile sont d'un marron-rougeâtre ; & les plumes noires : ce fond est coupé par deux bandelettes jaunes, qui règnent sur le travers de l'aile. La queue est arrondie ; elle est composée de plumes qui présentent des couleurs diverses ; les deux intermédiaires sont vertes ; & les autres d'un cendré-foncé, avec une bande noire, située transversalement à peu de distance de l'extrémité. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dos & les épaules vertes ; & les couvertures inférieures de la queue, ainsi que le ventre, blancs. L'individu qui a servi de modèle à la figure qu'a donnée M. Latham, a été rapporté de l'île de Tanna dans la mer du Sud. *Lath. Syn. II. 2. p. 632, n. 23. tab. 39. L'île de Tanna.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

a. M. J. Bancks possède un oiseau de cette espèce qui a près de onze pouces de longueur ; le bec est moins crochu : les petites couvertures de l'aile sont tachetées de blanc ; les plumes moyennes de l'aile ont une bordure extérieure jaune ; celles de la queue sont obscurcies à l'extrémité par une nuance brune. Les pieds sont pareillement rouges. *Lath. ibid. p. 632.*

* LE PIGEON AROMATIQUE. 32. *C. Aromatica. C. Corpore supra castaneo ; subtis olivaceo-flavicante ; vertice griseo : alarum fasciâ duplici transversâ , flavicante & nigra : rostro virecente : pedibus griseis.*

Le dessus du corps marron ; le dessous d'une couleur d'olive-jaunâtre : le sommet de la tête gris : une double bande transversale sur l'aile, l'une jaune & l'autre noire : le bec verdâtre : les pieds gris. (*Pl. 78. fig. 3.*)

Ce Pigeon est presque entièrement semblable au précédent par l'ordre & la distribution des couleurs, & nous n'hésiterions pas à le regarder comme une simple variété, si la structure du bec & de la queue ne mettoit

entre eux une différence très-considerable ; Le bec de celui-ci n'est point en effet relevé en carène ni recourbé à la pointe ; mais il est droit, arrondi par-dessus, un peu renflé vers le bout, long de dix lignes & teint de vert. Son cou est plus mince, plus allongé que celui du Pigeon à bec crochu ; & sa queue, au lieu d'être terminée par un épanouissement arrondi, est cylindrique & coupée carrément par le bout. La partie supérieure de la tête est d'un gris-clair sur le front, & plus foncée vers la nuque ; les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue & le dessus des rectrices sont d'un vert-d'olive, qui tire sur le jaune à la partie inférieure du cou & à la poitrine ; les rectrices, vues par dessous, sont noires à la base & d'un gris-blanc à l'extrémité. Les couvertures inférieures de la queue présentent une nuance de blanc-sale & de jaunâtre. Le dos & les couvertures de l'aile, les plus proches du corps, sont d'un beau marron ; celles qui couvrent le pli de l'aile sont noirâtres ; toutes les inférieures de ces deux sortes de plumes sont terminées de jaune, ce qui forme sur l'aile une large bande transversale de cette couleur. Les autres couvertures, qui suivent les premières, ainsi que les plumes de l'aile, sont noires en dessus, grises en dessous, avec une bordure sur le contour & une tache jaune à l'extrémité. Sa taille égale à peu près celle de la Tourterelle. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 145. n. 39. tab. 10. fig. 2. L'île d'Amboine.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

* LE PIGEON SAUVAGE DU MEXIQUE. 33. *C. Nævia. C. Corpore supra fusco, nigris maculis vario ; subtis dilute fulvo ; rectricibus caudæ inferioribus. cinereis ; rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps brun, semé de taches noires ; le dessous d'un roux-clair : les couvertures inférieures de la queue cendrées ; le bec noir : les pieds rouges.

Telle est la courte notice que donne Fernandez de cette espèce de Pigeon, originaire du Mexique. Il a la tête, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles du dessus de la queue brunes & variées de taches noires : la poitrine, le ventre & les jambes sont d'un fauve-clair : les couvertures du dessous de la queue & de l'aile sont cendrées ; & les plumes, ainsi que les rectrices,

entièrement brunes. Il ajoute que cet oiseau est appelé *Hoilot* par les Mexicains, parce qu'il est de la grosseur du *Pigeon domestique*; & qu'il fréquente les forêts & les endroits frais de la nouvelle Espagne. *Fernandès, hist. de la nouv. Espagne, chap. 41. p. 26. Le Mexique.*

a. M. de Buffon présume que le *Pigeon-brun de la nouvelle Espagne*, indiqué aussi par Fernandès sous le nom mexicain *Cehoilot*, ne forme, avec le précédent, qu'une seule & même espèce. Il a le tour des yeux d'un rouge-vif; l'iris noir; les pieds rouges & du brun par tout le corps; la poitrine & l'extrémité des ailes sont blanches. *Fernand. ibid. chap. 132. p. 42. Le Mexique.*

* LE PIGEON DE MONTAGNE DU MEXIQUE. 34. *C. Hoilot. C. Corpore suprà & subtus ex rufo-purpurascens: testricibus alarum minoribus albis: rostro pedibusque coccineis.*

Le dessus & le dessous du corps d'un roux lavé de pourpre: les petites couvertures de l'aile blanches: le bec & les pieds d'un rouge-d'écarlate.

Le fond de la couleur de cet oiseau est sujet à varier; tantôt c'est un roux tirant sur le pourpre qui brille sur la surface supérieure & inférieure du corps; tantôt cette même livrée est d'un fauve-clair. Dans tous les cas les petites couvertures des ailes sont blanches: le bec & les pieds offrent un rouge-éclatant. Il est presque aussi grand que le *Pigeon Romain*. *Fernand. hist. de la nouv. Espagne, chap. 40. p. 27. Briss. Ornith. tom. 1. p. 130. n. 28. Le Mexique.*

LE PIGEON RAYÉ. 35. *C. Striata. C. Corpore suprà cinereo, tæniis nigris, arcuatis consperso; subtus rufo: areâ oculorum candidâ: fronte, genis & gulâ cæruleis: testricibus lateralibus apice albis: rostro corneo: pedibus subrubris.*

Le dessus du corps cendré avec des taches noires, figurées en croissant; le dessous roux: le tour des yeux blanc: le front, les joues & la gorge bleus: les plumes latérales de la queue terminées de blanc: le bec couleur de corne: les pieds rougeâtres. (*Pl. 74. fig. 2.*)

Ce superbe oiseau a le bec long de neuf lignes & d'une couleur de corne un peu claire. Le bleu domine sur la membrane qui recouvre la base du bec, sur le front, les joues & la gorge: ce fond est relevé par une bandelette blanche, qui s'étend des narines aux yeux & par un cercle pareillement

blanc, qui environne l'iris, dont la couleur est d'un gris-bleuâtre. Le dessus du cou, le dos & les couvertures des ailes sont d'un cendré-brun, rayé transversalement de petites bandes noires, recourbées en arc de cercle. Le croupion & les couvertures supérieures de la queue sont de la couleur du manteau, mais sans aucune tache. Les côtés du cou & les flancs sont bleuâtres avec des raies brunes. Le devant du cou, la poitrine, le ventre & les jambes sont d'une couleur rousse, lavée de rose. Les plumes des ailes & les deux intermédiaires de la queue montrent un cendré-brun, plus foncé que celui qui colore le manteau; les deux rectrices latérales portent la même couleur; & sont de plus, tachées de blanc à l'extrémité. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 109. n. 17. Jacq. Beytr. p. 34. n. 28. tab. 15. L'Inde, la Chine & Venezuela en Amérique. L. 9. E. P. R.*

* LE PIGEON A AILES ROUGES. 36. *C. Erythroptera. C. Corpore suprà & subtus nigro: fronte & superciliis albis: humeris & testricibus alarum ruberrimis: rostro flavo aut nigro: pedibus fuscis.*

Le dessus & le dessous du corps noirs: le front & les sourcils blancs: les épaules & les couvertures de l'aile très-rouges: le bec jaune ou noir: les pieds bruns.

La couleur du bec ne paroît pas entièrement décidée; il est tantôt jaune, tantôt noir & long de trois quarts de pouce. Le front est blanc; & cette teinte se prolonge en deux bandelettes qui forment, de part & d'autre, un sourcil au-dessus des yeux. Le dos, les plumes de l'aile, la poitrine & le ventre sont entièrement noirs; & ce fond est coupé par une superbe couleur rouge, qui brille sur les couvertures de l'aile, sur les épaules & sur le derrière de la tête. La queue a deux pouces & demi de longueur; la moitié inférieure est d'un gris-cendré; & la moitié supérieure noire; le dessous est entièrement brun. *Lath. Syn. II. 2. p. 624. n. 13. L'île d'Enneos. L. 9. E. P. R.*

a. On voit dans la riche collection de M. J. Bancks, un individu rapporté d'Otaïti, & qui diffère peu de celui que nous venons de décrire. Il a la gorge, le menton, le cou & la poitrine blancs; une bandelette rousse au-dessus des yeux qui se dirige vers le cou,

le dos, les plumes de l'aile & de la queue noirâtres & le ventre sombre : les épaules & le haut de l'aile font d'un rouge très-éclatant ; & les pieds cramoisés. Ses dimensions sont à peu près les mêmes que celles du précédent. *Lath. ibid. p. 625. L'île d'Otaïti.*

b. Il y a aussi dans le même cabinet, un autre Pigeon, qui se rapproche beaucoup des deux précédens. Il n'en diffère qu'en ce qu'il a le dos & le ventre d'un noir-rougeâtre ; le front, les joues, les fourcils & la poitrine blancs & les pieds rouges. Sa queue est arrondie par le bout, comme celle de la variété précédente. *Lath. ibid. p. 625. L'île de Tanna.*

* LE PIGEON A AILES BRONZÉES. 37. *C. Chalcoptera. C. Corpore supra cinereo-fusco ; subtus diluore ; pennis omnibus margine rufis : fronte & gula albidis : fasciâ alarum cupreo-aureâ, bifidâ : rectricibus apice nigris : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun ; le dessous plus clair : toutes les plumes bordées de roux : le front & la gorge blanchâtres : une bande sur l'aile d'une couleur de bronze-doré, partagée en deux lobes : les rectrices noires à l'extrémité : le bec & les pieds rouges.

Celui-ci est de la taille d'un gros Pigeon. La couleur générale de son plumage est le gris-cendré, plus rembruni sur le sommet de la tête & plus clair sous le ventre : toutes les plumes du corps sont bordées d'une frange roussâtre. Les grandes couvertures de l'aile ont vers l'extrémité une grande tache ovale, bronzée, ce qui forme sur l'aile une bande de cette dernière couleur, avec des reflets rouges & verdâtres, selon les diverses incidences des rayons de lumière. Plusieurs autres des plumes qui couvrent les ailes ont aussi les mêmes taches, mais elles sont placées irrégulièrement : les tiges sont brunes : le bord extérieur, depuis le milieu jusqu'à la base, est d'un roux-pâle ; telles sont les plumes des flancs & celles qui recouvrent la surface inférieure des ailes. La queue est composée de seize plumes : les deux intermédiaires sont brunes ; les autres d'un plombé-pâle, avec une bande noire vers l'extrémité. Le front est presque blanc jusqu'au-dessous des yeux : le menton & la gorge font d'un gris-pâle. *Voy. du gouverneur Philip à Botany-Bay, trad. Franç. p. 210. L'île de Norfolk.*

LE PIGEON A ÉPAULES POURPRÉES. 38. *C.*

Phanicoptera. C. Corpore supra olivaceo ; subtus cinerascete : capite & collo flavescens : tectricibus alarum minoribus purpureis ; majoribus remigibusque secundariis albo & nigro striatis : rostro obscuro : pedibus flavis.

Le dessus du corps olive ; le dessous cendré : la tête & le cou jaunâtres : les petites couvertures de l'aile pourpres ; les grandes & les plumes moyennes rayées de blanc & de noir : le bec obscur : les pieds jaunes.

Sa grosseur égale celle du Pigeon-domestique. Il a du jaune-fale sur la tête & sur le cou ; du vert-d'olive sur le dos ; du cendré sur les épaules & sous le ventre : les petites couvertures des ailes brillent de pourpre : les grandes & les plumes moyennes sont rayées longitudinalement de blanc & de noir. *Lath. Suppl. p. 201. n. 60. B. L'Inde.*

* LE PIGEON-BRUN. 39. *C. Brunnea. C. Corpore supra brunneo ; subtus & uropygio splendide viridibus : rostro pedibusque sanguineis.*

Le dessus du corps brun ; le dessous & le croupion d'un vert-éclatant : le bec & les pieds d'un rouge-sanguin.

Ce Pigeon habite la nouvelle Zélande : il a le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos & les ailes d'un brun-foncé : un vert-éclatant brille sur le bas du cou, la poitrine, le ventre & le croupion. *Lath. Ind. Ornith. vol. II. p. 603. n. 38...*

* LE PIGEON D'EIMEO. 40. *C. Eimeensis. C. Corpore subtus nigricante : fronte & gutture vinaceis : fasciâ pectorali duplici purpureâ, transversâ ; intermediâ albâ : rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessous du corps noirâtre : le front & la gorge d'une couleur vineuse : une bande pourpre & transversale sur la poitrine, partagée en deux par une zone blanche : le bec noir : les pieds rouges.

Je ne puis indiquer la couleur du dos de ce Pigeon, puisque M. Latham, à qui nous devons la connoissance de cette nouvelle espèce, n'en a point fait mention. Il a le bec & les joues noires ; le front, la gorge & la partie antérieure du cou d'un roux-pâle ou plutôt d'une couleur vineuse : une calotte brune couvre le sommet de la tête & la nuque. On voit, de part & d'autre, sur les parties latérales du cou, un plastron d'un rouge-brun, changeant en pourpre à mesure qu'il avance vers le pli de l'aile, & réuni transversalement par une bande de cette der-

rière couleur, qui passe sur la poitrine; & qui est elle-même comme coupée en deux par une zone blanche. Les couvertures des ailes brillent d'un pourpre aussi éclatant que celui qu'on remarque sur la poitrine. Les pieds ont un pouce & demi de longueur. *Lath. Syn. II. 2. p. 629. n. 19. L'île d'Einco. L. 14. E. P. R.*

LE PIGEON DE GUINÉE. 41. *C. Guineensis. C. Corpore supra ex fusco - purpurascens, nitore violaceo; subtus dilute cinereo: areæ oculorum rubra: testricibus alarum maculâ albâ, triquetra: rostro nigricante: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un brun-pourpre, lustré de violet; le dessous d'un cendré-clair: le tour des yeux rouge: une tache blanche, triangulaire sur chaque plume des couvertures de l'aile: le bec noirâtre: les pieds rouges. (*Pl. 79. fig. 3.*)

Les yeux de ce Pigeon sont entourés d'une peau rouge, dénuée de plumes & d'un iris orangé. Il a le bec noirâtre & la membrane qui est au-dessus des narines, cendrée. La tête, la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures de la queue sont d'un cendré-clair: les plumes du cou font de la même couleur dans le centre, bordées de rougeâtre & terminées en pointe. Sur le manteau brille une teinte de brun-pourpre, avec des reflets violets. Toutes les plumes qui composent les couvertures de l'aile, sont marquées à leur bout d'une tache blanche, formant un triangle isocèle, dont le sommet est tourné vers l'origine de la plume & la base vers le bout. Les plumes de l'aile sont noires & frangées de cendré-clair du côté extérieur; celles de la queue sont d'un cendré-obscur & terminées de noir: la partie inférieure du dos est blanche, ainsi que le croupion. On le trouve dans la partie méridionale de l'Afrique, où il niche dans les rochers escarpés. Il est de la grosseur & de la taille du Pigeon Ramier. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 132. n. 30. Edw. av. 2. tab. 75.*

* LE PIGEON RAMIRET. 42. *C. Speciosa. C. Corpore supra castaneo; subtus albido, fusciscentis undulato: cerâ albâ: collo & pectore rufo, albo, & purpurco-carulescente variegatis: caudâ rotundatâ, nigra: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps ferrugineux; le dessous

blanchâtre, ondé de brun: la cire blanche: le cou & la poitrine variés de roux, de blanc & de pourpre-bleuâtre: la queue noire, arrondie: le bec & les pieds rouges; (*Pl. 80. fig. 2.*)

C'est un des plus jolis oiseaux de ce genre & qui a beaucoup de rapports avec la Tourterelle par la forme de son cou & la disposition des couleurs, mais qui en diffère par la grandeur & par plusieurs caractères qui le rapprochent plus du Ramier que d'aucune autre espèce de cette famille. Il a le bec rouge, garni à la base d'une membrane blanche; la tête, le dos & les ailes d'un brun-marron foncé. Le cou & la poitrine sont agréablement ondes de roux, de blanc & d'un pourpre-bleuâtre: chaque plume est rousse à la base, ensuite blanche & bordée de bleu. La queue est noirâtre, & arrondie à l'extrémité. La livrée de la femelle ressemble à celle du mâle; mais ses couleurs sont plus ternes. *Buff. tom. 4. p. 376. Cayenne.*

* LE PIGEON BARTAVELLE. 43. *C. Tetraoides. C. Capite colloque nigris, margine albo cinâs. Scop. ann. I. p. 125. n. 180.*

La tête & le cou noirs, avec une bordure blanche.

Je ne fais que traduire la dénomination qu'on a donnée à ce Pigeon & qui est fondée sur les traits de ressemblance qu'il a avec la Bartavelle. Du reste, nous n'avons encore que les détails énoncés dans la phrase spécifique. *Lath. Syn. IV. p. 616. 4.*

* LE PIGEON DE CORO. 44. *C. Corensis. C. Corpore supra & subtus griseo: areæ oculorum nudâ, atro-punctatâ: caudâ equali.*

Le dessus & le dessous du corps gris: une peau nue & pointillée de noir autour des yeux: la queue entière.

Sa taille égale à peu près celle du Pigeon domestique. Il a les yeux rouges & environnés d'une peau nue, pointillée de noir. La livrée en général est grise; mais les plumes de la nuque & du haut du cou sont remarquables en ce que par leurs diverses nuances, elles imitent la forme des écailles d'un poisson. La queue est composée de rectrices égales en longueur, & coupées carrément à l'extrémité. On trouve ce Pigeon à Coro dans le district de Venezuela, dans l'Amérique méridionale; il s'approprie facilement, quand on le prend jeune: sa chair

est bonne à manger. *Jacquín. Beyt. p. 31. n. 25. L'Amérique méridionale.*

* LE PIGEON BLANC MANGEUR DE MUSCADE. 45. *C. Alba. C. Corpore supra & subtus albo : remigibus restrictibusque apice nigris : rostro & pedibus dilutè griseis.*

Le dessus & le dessous du corps blancs : les penes de l'aile & l'extrémité des rectrices noires ; le bec & les pieds d'un gris-clair.

Pour compléter cette description, dont nous sommes redevables à M. Sonnerat, il faut ajouter que l'iris des yeux est jaunâtre ; & que la taille est moyenne entre les grandes & les petites espèces. On trouve ce Pigeon à la nouvelle Guinée, ainsi que le Pigeon cuivré mangeur de muscade. Ils vivent l'un & l'autre du fruit du muscadier ; mais il paroît que l'écorce seule sert à leur nourriture, puisque la noix, après avoir passé par les organes de la digestion, n'est pas moins propre à la végétation. Il arrive de-là que ces oiseaux sement & répandent les muscadiers dans toutes les îles qu'ils fréquentent. C'est aussi à un certain Pigeon sauvage, appelé mangeur de canelle, ajoute M. Forster, qu'on doit attribuer la propagation du cannellier dans l'île de Ceylan. Les jeunes arbres, semés de cette manière, sont si multipliés qu'on en voit des forêts entières tout le long de la route. *Voy. de M. Sonnerat à la nouvelle Guinée. p. 109. tab. 103. Forster. id. p. 345. La nouvelle Guinée.*

LE PIGEON DES INDES. 46. *C. Leucoptera. C. Corpore supra ex fusco-rufescente ; subtus cinereo-ceruleo : areâ oculorum ceruleâ : vittâ infra aures nigrâ, transversâ : restrictibus cinereis, apice albis : rostro nigricante : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un brun-rouffâtre ; le dessous d'un cendré tirant sur le bleu : le tour des yeux bleu : une bandelette noire, transversale, au-dessous de l'ouverture des oreilles : les penes de la queue cendrées & blanches à l'extrémité ; le bec noirâtre : les pieds rouges. (*Pl. 76. fig. 1.*)

Les caractères distinctifs, qui appartiennent à cette espèce, consistent dans les couleurs du manteau qui est d'un brun-rouffâtre : les grandes couvertures de l'aile sont de même avec une bordure blanche du côté extérieur & à l'extrémité. Les penes de l'aile les plus proches du corps, paroissent lustrées d'un peu de bleu : la partie antérieure de la tête,

les joues, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un brun-rouffâtre clair. Les yeux sont entourés d'une peau bleue, dénuée de plumes & d'un iris écarlate, tirant sur la couleur d'or. Au-dessous de l'ouverture des oreilles, on remarque, de chaque côté, une bandelette noire, transversale, composée de plumes très-courtes, qui ne paroissent que lorsque l'oiseau étend un peu le cou : les plumes, qui sont posées immédiatement au-dessous de ces deux bandes, ont vers leurs bords un lustre de vert & d'or, qui brille plus ou moins, selon les diverses réflexions des rayons de lumière : le haut du cou présente quelques reflets violets. Le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures inférieures de la queue & de l'aile sont d'un cendré-clair & bleuâtre. Les grandes penes de l'aile sont noires, avec une frange extérieure rouffâtre, & celles de la queue d'un cendré-obscur, tachetées de blanc à l'extrémité : les deux intermédiaires portent les couleurs des plumes du dos. Ce Pigeon balance continuellement la queue de haut en bas comme la *Bergeronnette*. Il a la taille de notre *Tourterelle*. *Briss. Ornith. tom. I. p. 105. n. 15. L'Inde, l'Amérique.*

L. 9. E. P. R. 12.

* LE PIGEON DE LA NOUVELLE ZÉLANDE. 47. *C. Nova-Zelandia. C. Corpore supra rubro ; subtus albo : areâ oculorum rubrâ : uropygio ceruleo : caudâ nigrâ : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps rouge ; le dessous blanc : le tour des yeux rouge : le croupion bleu ; la queue noire : le bec & les pieds rouges.

Ce Pigeon, connu à la baie d'*Uski* & à la nouvelle Zélande, sous le nom de *Hagareroo*, a le bec rouge & long d'un pouce ; l'iris & le tour des yeux pareillement rouges ; le dessus du corps d'un rouge-rubis, lustré de vert sur le haut du cou ; les penes de l'aile brunes ; celles de la queue noires ; le croupion bleu & le dessous de la poitrine d'un blanc tirant sur le bleu, à mesure qu'il approche du ventre. *Lath. Syn. II. 1. p. 649. n. 34. La nouvelle Zélande & la baie d'Uski.*

L. 18. E. P. R.

LE PIGEON DE NICOBAR. 48. *C. Nicobarica. C. Corpore supra versicolore ; subtus obscure fusco : capite & gulâ atris, nare ceruleo : costis pennis*

angustis ; elongatis : remigibus tribus primariis carulescentibus : rectricibus albis : rostro cinereo : pedibus fuscis.

Le dessus du corps paré de diverses couleurs ; le dessous d'un brun-obscur : la tête & la gorge noires, avec des reflets blancs : les plumes du cou étroites & allongées : les trois premières pennes de l'aile bleues ; celles de la queue blanches : le bec cendré : les pieds bruns. (*Pl. 80. fig. 1.*)

Albin est le premier Naturaliste qui a parlé de ce Pigeon ; Edwards en a donné depuis une bonne description & une excellente figure. Il a l'iris des yeux rouge ; la tête & la gorge d'un noir changeant en bleu ; la poitrine, le ventre & les flancs d'un brun-obscur ; le dos & le dessus des ailes verts, avec des reflets d'or & de bronze. Les plumes du cou sont longues, pointues comme celles d'un Coq de basse-cour ; elles ont aussi de très-beaux reflets variés de bleu, de rouge, d'or & de couleur de cuivre. Les trois premières pennes de l'aile sont bleues ; toutes les autres sont mêlées de brun & de roux : celles de la queue sont blanches. M. Brisson observe que les parois intérieures du gosier deviennent très-épaisses & qu'elles acquièrent la dureté de la corne ; il en a vu qui avoient plus de deux lignes d'épaisseur. Ce Pigeon tire sa dénomination de l'île d'où il a été rapporté ; elle est au nord de Sumatra. Sa grosseur égale celle du Pigeon domestique. *Albin, av. 3. tab. 47 & 48. Edw. Glan. tab. 339. L'île de Nicobar.*

LA TOURTERELLE COMMUNE. 49. *C. Turtur. C. Corpore supra ex griseo-fuscescente ; subtus albo : areâ oculorum nudâ, rubrâ : maculâ utrinque in collo nigrâ, tribus aut quatuor vittis albis variegatâ : rostro ex fusco-carulescente : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un gris-brun ; le dessous blanc : un cercle rouge, dénué de plumes autour des yeux : le cou marqué, de part & d'autre, d'une tache noire, variée de trois ou quatre lignes blanches : le bec d'un brun-bleuâtre : les pieds rouges. (*Pl. 81. fig. 3.*)

La Tourterelle a le bec long de dix lignes ; l'iris d'un rouge tirant sur le jaune ; le sommet de la tête & la gorge cendrés ; la partie inférieure du cou & la poitrine d'une belle couleur vineuse ; le bas de la poitrine & les flancs d'un gris-brun. On remarque, de chaque

côté, sur les parties latérales du cou, une grande tache noire, coupée obliquement par trois ou quatre bandelettes blanches, dirigées vers le dos. Un manteau brun, lavé de gris, couvre toute la surface supérieure du corps, depuis la nuque jusqu'à l'inférieure des rectrices. Les couvertures de l'aile sont brunes dans le milieu & frangées de roux ; les pennes sont pareillement brunes & bordées de blancheur du côté extérieur ; celles de la queue ont du gris-brun en dessus, & du noirâtre en dessous : elles sont toutes terminées de blanc, excepté les deux du milieu ; la plus extérieure de chaque côté, a aussi les barbes extérieures blanches. Toutes les Tourterelles, sans en excepter une, dit M. de Buffon, se réunissent en troupes, arrivent, partent & voyagent ensemble ; elles ne séjournent en France que quatre ou cinq mois. Pendrent ce court espace de temps, elles s'apparient, nichent, pondent & élèvent leurs petits, au point de pouvoir les emmener avec elles. Ce sont les bois les plus sombres & les plus frais qu'elles préfèrent pour s'y établir ; elles placent leur nid, qui est presque tout plat, sur les plus hauts arbres. On peut les unir au Pigeon, & leur faire produire des metis, qui participent de leur père & mère ; mais on ne fait point encore si ces metis sont féconds ou s'ils ne sont que des mulets stériles. Ces unions, qu'on peut regarder comme illégitimes, puisqu'elles ne sont pas dans le cours ordinaire de la nature, ne peuvent être attribuées qu'à l'ardeur excessive que ces oiseaux éprouvent dans la saison des amours ; car la Tourterelle est encore plus tendre, difons plus lascive que le Pigeon, & met aussi dans ses amours des préludes plus singuliers. Le Pigeon mâle se contente de tourner en rond, en faisant & se donnant des grâces autour de sa femelle : le mâle Tourterelle, soit dans les bois, soit dans une volière, commence par saluer la sienne en se prosternant devant elle dix-huit ou vingt fois de suite ; il s'incline avec vivacité & si bas que son bec touche à chaque fois la terre ou la branche sur laquelle il est posé ; il se relève de même. Les gémissements les plus tendres accompagnent ces salutations : d'abord la femelle y paroît insensible, mais bientôt l'émotion intérieure se déclare par quelques sons doux, quelques accens plaintifs qu'elle laisse échapper ; & lorsqu'une fois

elle a senti le feu des premières approches, elle ne cesse de brûler; elle ne quitte plus son mâle; elle lui multiplie les baisers, les caresses; l'excite à la jouissance & l'entraîne aux plaisirs jusqu'au temps de la ponte, où elle se trouve forcée de partager son temps & de donner des soins à sa famille. Dans tous les temps, on a regardé la *Tourterelle* comme un modèle de chasteté, de constance & de fidélité; cependant il est certain qu'elle est très-inconstante dans ses amours & même libertine: ce ne sont pas seulement les femelles enfermées dans les volières qui s'abandonnent indifféremment à tous les mâles, dit M. le Roy dans une lettre adressée à M. de Buffon; j'en ai vu de sauvages qui n'étoient ni contraintes ni corrompues par la domesticité, faire deux heureux de suite, sans sortir de la même branche. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 92. n. 7. Buff. tom. 4. p. 332. L'Europe.*

L. 11. E. 32. P., R..

a. M. Latham décrit un individu de cette espèce, dont les plumes latérales du cou étoient entièrement noires & marquées à l'extrémité d'une tache blanche, arrondie. *Lath. Syn. II. 2. p. 645. var. A.*

b. La *Tourterelle de Portugal* ne paroît être qu'une variété de cette espèce. Elle a l'iris d'une couleur de safran; le bec noir; les pieds rouges; tout le corps d'un brun-foncé; deux ou trois plumes noires & terminées de blanc, sur les parties latérales du cou; les plus petites couvertures des ailes noires & frangées de blanc; & toutes les autres d'un brun-foncé avec une bordure jaune. Les plumes intermédiaires sont d'un cendré-obscur & tachées de blanc à la pointe; les deux latérales ont de plus une lisière blanche du côté extérieur. *Briff. ibid. p. 98. n. 9. Le Portugal.*

c. La *Tourterelle de l'île de Luçon* (*Pl. 81. fig. 4.*) diffère si peu de celle d'Europe, qu'on ne peut en faire une espèce particulière. Le bec & l'iris sont d'un rouge-éclatant; la tête & le cou d'un gris-cendré; la poitrine & le ventre d'une couleur vineuse; les premières plumes de l'aile noires & les moyennes liserées d'un brun-jaunâtre. Les deux recitrices intermédiaires sont noires & les autres blanches. Il y a, de chaque côté du cou, six ou sept plumes tachetées de noir. *Voy.*

de M. Sonnerat, p. 32. tab. 22. *L'île de Luçon.*
d. La *Tourterelle-brune de la Chine* doit être placée à la suite des précédentes. Elle a le bec & l'iris rouges; la tête, le cou, la poitrine & le dos d'un brun tirant sur le gris; le ventre & les flancs lavés d'une teinte vineuse; les ailes brunes, traversées d'une bandelette jaune; les plumes noires; les recitrices d'un cendré-grisâtre & les pieds rouges. On voit sur les parties latérales du cou, quelques plumes noires, marquées à l'extrémité d'une tache de gris-pâle. Celle-ci & la précédente ont les mêmes dimensions que la *Tourterelle d'Europe*. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 95. Voy. de M. Sonnerat, vol. 2. p. 177. La Chine.*

LA TOURTERELLE A COLLIER. 50. C. *Risoria*. C. *Corpore supra rufescente; subtus albo: areæ oculorum nudâ, rubrâ: lunulâ in collo superiore, nigrâ: rostro nigricante: pedibus rubris.*

Le dessus du corps rouffâtre; le dessous blanc: un cercle rouge, dénué de plumes autour des yeux: un croissant noir sur le haut du cou: le bec noirâtre: les pieds rouges. (*Pl. 82. fig. 1.*)

Cette *Tourterelle*, qui est très-commune en Europe, a le bec noirâtre & long de dix lignes; l'iris d'un beau-rouge; la partie supérieure du cou ornée d'un arc noir, large d'environ deux lignes, qui représente une espèce de demi-collier. Le sommet de la tête, le haut du cou, le dos & les couvertures des ailes sont jaunâtres, selon Scopoli, ou plutôt d'un blanc tirant sur le roux. Le bas du cou & la poitrine sont couverts d'un plastron blanc, lavé d'une teinte vineuse, qui se transforme en une blancheur-éclatante sur le ventre, les flancs & les cuisses. Le croupion est gris-brun: les penes de l'aile sont de même, avec une bordure blanche du côté extérieur: celles de la queue sont cendrées en dessus; & toutes, excepté les deux du milieu, sont terminées de blanc; en dessous, elles ont du noir vers la base; ensuite du gris-cendré; & enfin elles sont bordées de blanc à l'extrémité: les deux latérales ont aussi leurs barbes extérieures blanches. La femelle de cette espèce se distingue du mâle en ce que ses couleurs sont moins foncées. Cette *Tourterelle* ne diffère en rien pour le naturel & les mœurs de celle qui précède: elles vivent ensemble & produisent un *metis*, qui, s'il n'est pas stérile, doit

doit se confondre avec la race dont il s'agit ici, dans la suite des générations, puisque le premier produit a moins de ressemblance avec la *Tourterelle commune*. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 95. n. 8. Scop. ann. 1. p. 125. n. 182. L'Europe.*

L. 12. E. 20. P. R..

a. La *Tourterelle-mulet*, provenant d'un mâle de *Tourterelle commune* & d'une femelle de *Tourterelle à collier*, a le sommet de la tête, le cou & la poitrine d'une couleur vineuse; le dos cendré, sans taches & légèrement teint d'un rougeâtre-obscure. Elle a de plus, le ventre, le dessous des ailes & l'extrémité de la queue de la même couleur que la *Tourterelle à collier*. Les plumes des ailes sont brunes; les pieds d'un rouge de sang & le bec d'un brun-bleuâtre. *Briff. ibid. variet. A. Schwenkfeld. Theriotrop. Silesia. p. 365.*

L. 12. E. 20. P. R..

b. La *Tourterelle-grise de la Chine* (Pl. 82. fig. 2.) est un peu moins grosse que la *Tourterelle à collier*. Le dessus de la tête est gris, mêlé d'une teinte vineuse sur l'occiput: des petites plumes blanches entourent la paupière: le devant du cou, la poitrine & le ventre sont d'un gris-rougeâtre fort clair. Le derrière du cou est couvert de plumes noires, en forme de cœur renversé, marquées chacune de deux taches blanches & rondes. Le dessus du corps est d'un brun-sombre: le noir domine sur les plumes de l'aile & le bec: les pieds sont jaunes: l'iris est rouge. *M. Sonnerat, Voy. aux Indes & à la Chine. tom. 2. p. 176. pl. 102. La Chine.*

c. La *Tourterelle-blanche*, qu'on trouve fréquemment chez les oïseleurs, est plus petite que la *Tourterelle à collier*: tout son plumage est d'un blanc parfait. On ignore le lieu de son origine, & on ne peut décider si elle forme une espèce particulière, ou si elle n'est qu'une variété de l'une ou de l'autre des deux espèces précédentes.

LA TOURTERELLE DU SÉNÉGAL. 51. C. *Afra. C. Corpore supra griseo-fusco; subtus sordidè albo: vertice cinereo: collo inferiore & pectore subvinacis: alarum maculis ex viridi-aureo, nitore violaceo: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un gris-brun; le dessous d'un blanc-fale: le sommet de la tête cendré: le bas du cou & la poitrine

lavés d'une teinte vineuse: des taches sur l'aile de vert-doré, changeant en violet: le bec & les pieds rouges.

Quoique la couleur dominante de cette *Tourterelle* se rapproche beaucoup de celle qui habite nos climats, il paroît néanmoins qu'elle forme une espèce particulière. Son bec a huit lignes de longueur: une plaque de gris-cendré couvre le sommet de la tête; la gorge est blanchâtre: la partie inférieure du cou & la poitrine tirent vers la couleur vineuse, mais très-claire. Le dos est d'un gris-brun: le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-fale; celles du dessus de la queue sont de la couleur du manteau & terminées de brun-noirâtre. Il y a, sur chaque aile, quelques taches d'un vert-doré-éclatant & changeant en violet, semblable à celui du cou du *Canard sauvage*. Ces taches sont placées sur les barbes extérieures de quelques-unes des grandes couvertures. Toutes les penes des ailes sont brunes en dehors & au bout, avec un filet roux sur le bord intérieur: celles de la queue sont noires en dessous, excepté les deux latérales qui sont blanches extérieurement, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur; elles ont de plus, une petite tache blanche à leur extrémité: vues en dessus, les deux rectrices intermédiaires sont noirâtres; & les latérales d'un gris-brun à leur origine & noirâtres vers le bout. Cette espèce n'est pas si grosse qu'un *Merle*; & se trouve sur les rives du fleuve du Sénégal. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 122. n. 23. L'Afrique.*

L. 8. E.. P. R..

LA TOURTERELLE A GORGE TACHETÉE DU SÉNÉGAL. 52. C. *Senegalensis. C. Corpore supra fusco rufescente; subtus albo: capite, collo & pectore vinacis: gula nigro-maculata: rectricibus alarum partim cinereis, partim fusco & rufescente variegatis: rostro nigricante: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un brun-rouffâtre; le dessous blanc: la tête, le cou & la poitrine d'une couleur vineuse: la gorge tachetée de noir: quelques couvertures des ailes cendrées; les autres mêlées de brun & de roux: le bec noirâtre: les pieds rouges.

Cette *Tourterelle*, qui habite les mêmes

climats que la précédente, a aussi à peu près les mêmes dimensions. Son bec est long de huit lignes. Une belle teinte vineuse brille sur la tête, le cou & la poitrine; mais ce fond est obscurci par des taches noires, dont la gorge est parsemée. Les plumes de la partie antérieure du dos sont brunes & terminées de roux; celles du croupion sont cendrées. Les couvertures de l'aile, les plus proches du corps, présentent, comme le manteau, un mélange de brun & de rouffâtre; les autres sont cendrées. Le blanc domine sur le ventre, les flancs, les jambes & les couvertures inférieures de la queue. Toutes les plumes de l'aile sont d'un brun-uniforme en dessous; en dessus, elles ont leurs barbes extérieures cendrées & les intérieures brunes: celles de la queue ont leur surface inférieure noire, depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur; le reste est cendré dans les six du milieu & blanc dans les trois latérales de chaque côté. La surface supérieure offre pareillement quelques différences de couleur: les six intermédiaires sont d'un brun mêlé de cendré; les trois latérales, de part & d'autre, ont du cendré-noirâtre, depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur; le reste est blanc. M. Adanson a trouvé cette espèce sur les rives du Sénégal; & en a envoyé un individu à M. de Réaumur. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 125. n. 25. Le Sénégal.*
L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

- LA TOURTERELLE A COLLIER DU SÉNÉGAL. 53. *C. Vinacea. C. Corpore supra griseo-fusco; subtus sordidè albo: capite, collo & pectore obscurè viraceis: semi-torque nigra: testricibus alarum griseo-fuscis: rostro nigricante: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un gris-brun; le dessous d'un blanc-sale: la tête, le cou & la poitrine d'une couleur vineuse, un peu rembrunie: un demi-collier noir: les couvertures de l'aile d'un gris-brun: le bec noirâtre: les pieds rouges.

Celle-ci est-elle une espèce distincte ou simplement une variété des deux précédentes? C'est ce que nous n'avons garde de décider, puisque M. Adanson qui l'a observée dans son pays natal, n'a point prononcé sur cette question. La seule connoissance qui soit vraiment intéressante, c'est d'indiquer les traits

qui la caractérisent: elle a le bec noirâtre & long de neuf lignes: la tête, le cou & la poitrine approchent d'une couleur vineuse, un peu rembrunie vers les parties supérieures. Sur ce fond, on remarque une espèce de demi-collier noir, large d'environ trois lignes, dont les extrémités se replient, de part & d'autre, vers la tête. Le dos & le croupion sont d'un gris-brun; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures inférieures de la queue d'un blanc-sale; & les plumes de l'aile d'un brun-noirâtre, avec une frange de blanc-sale du côté extérieur. Les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos; les autres rectrices ne montrent que du noir, depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur; le reste est gris, ainsi que le côté extérieur de la plume latérale, de chaque côté. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 124. n. 24. Le Sénégal.*
L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

- * LA TOURTERELLE ENSANGLANTÉE, 54. *C. Cruenta. C. Corpore supra & subtus griseo: gutture albo: macula sanguinea in pectore: fasciis alarum tribus, transversis, griseis, & duabus nigris: rostro nigro: pedibus ex rubescence-violaceo.*

Le dessus & le dessous du corps gris: la gorge blanche: une tache ensanglantée sur la poitrine: trois bandes grises, transversales, & deux noires sur les ailes: le bec noir: les pieds d'un violet-rougâtre. (*Pl. 82. fig. 3.*)

Tels sont les caractères par lesquels M. Sonnerat désigne cette nouvelle espèce qu'il a trouvée à Manille. Elle a le bec noir; l'iris d'un roux-terruineux; le sommet de la tête gris; la nuque violette, lustrée de vert & la poitrine ensanglantée, c'est-à-dire, marquée d'une tache d'un rouge-vif dans le milieu & plus pâle en ses bords. Le ventre est gris, lavé d'une légère teinte rouge. Les ailes sont traversées par trois bandes grises & par deux bandes noires. Toutes les plumes de l'aile sont noires: celles de la queue ont du gris à la base & du noir à l'extrémité. *Voy. de M. Sonnerat, p. 52. pl. 21. Manille.*
L. 8. E. P. R..

- * LA TOURTERELLE BLANCHE SANGUINOLENTE, 55. *C. Sanguinea. C. Corpore supra & subtus albo: jugulo & pectore sanguineis: testricibus alarum albis: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus & le dessous du corps blancs : la gorge & la poitrine enfanglantées : les couvertures des ailes blanches : le bec & les pieds rouges.

Voici encore une autre espèce, qui, par la couleur de sang dont les plumes de la poitrine sont teintes, offre en cet endroit l'image d'une blessure. Elle diffère de la précédente par sa livrée, qui est entièrement blanche ; par l'iris nuancé d'un pourpre-rougeâtre & par la couleur du bec, qui est noir. Elle habite les mêmes climats ; mais ses dimensions sont un peu plus fortes ; elle égale en grosseur & en grandeur la *Tourterelle d'Europe*. Voy. de M. Sonnerat. p. 51. pl. 20. *Manille*.

L. 12. E. P. R.

* LA TOURTERELLE RAYÉE DE LA CHINE. 56. *C. Lunulata*. *C. Corpore supra fusco, maculis arcuatis, nigris undulato; subtus pallide roseo; vertice cinereo: genis & colli lateribus luteis: rectricibus alarum albo & nigro variegatis: rostro ex cinerascens-caruleo; pedibus rubris.*

Le dessus du corps brun & marqué de taches noires, en croissant ; le dessous d'un rose-pâle : le sommet de la tête cendré : les joues & les côtés du cou jaunes : les couvertures de l'aile variées de blanc & de noir : le bec d'un bleuâtre-cendré : les pieds rouges.

Cette *Tourterelle* est remarquable par l'ordre & la variété de ses couleurs : l'iris des yeux est blanc & le sommet de la tête cendré : les joues & les côtés du cou sont jaunes, mais l'extrémité des plumes qui garnissent cette dernière partie, est rouge, ce qui produit un coup-d'œil d'autant plus agréable, qu'il règne sur la longueur du cou, une bande de plumes bleues. Les couvertures supérieures de la queue, le derrière de la tête, le dessus du cou, le dos & le croupion sont bruns & semés transversalement de petites taches noires, tracées en arc de cercle. Une belle teinte de rose-pâle brille sur la poitrine, le ventre, les flancs & les cuisses. Les petites couvertures des ailes sont d'un brun plus clair que celui du dos ; sur ce fond, on voit, à l'extrémité de chaque plume, une petite bandelette blanche qui est suivie d'une noire : les premières & les dernières des grandes couvertures sont noires, avec une bordure extérieure blanche ; celles du milieu

sont entièrement blanches. Les penes de l'aile sont noires & frangées de blanc. Les pieds sont rouges & les ongles blancs. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 107. n. 16. La Chine.*

LA TOURTERELLE RAYÉE. 57. *C. Fowat*. *C. Corpore supra cinereo-fusco, tenuis arcuatis nigris fasciato; subtus roseo: vertice rufo: genis & colli lateribus caruleis: rectricibus alarum lunulis nigris striatis: rostro corneo & pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun avec des taches noires en croissant ; le dessous couleur de rose : le sommet de la tête roux : les joues & les côtés du cou bleus : des lignes noires, courbées en arc de cercle sur les couvertures de l'aile : le bec couleur de corne & les pieds rouges. (*Pl. 82. fig. 4.*)

Les couleurs générales du plumage, l'ordre & la distribution des taches dont le manteau est parsemé, semblent indiquer que cette *Tourterelle* & celle qui précède ne diffèrent peut-être entre elles que par le sexe. L'iris est d'un gris-bleu ; le bec d'une couleur de corne ; & la membrane, qui est au-dessus des narines, d'un bleu clair. Cette même couleur se reproduit sur le front, les joues & la gorge. Le sommet de la tête & la nuque sont roussâtres. Depuis les narines jusqu'aux yeux s'étend, de chaque côté, une petite ligne blanche. Il y a, sur les côtés du cou & sur les flancs, de petites bandelettes bleues tirant sur le noir, disposées transversalement sur un fond bleuâtre. Le dessus du cou, le dos & les couvertures des ailes sont d'un cendré-brun, semé d'une multitude de petites taches noires, transversales, qui représentent des arcs de cercle : le croupion & les couvertures supérieures de la queue sont de la même couleur que les plumes du dos, mais sans taches. Le dessous du cou, la poitrine, le ventre & les jambes sont d'une superbe couleur de rose. Toutes les penes de l'aile & les deux intermédiaires de la queue sont d'un brun un peu plus foncé que celui du manteau ; les rectrices latérales présentent une teinte absolument semblable, & sont de plus terminées de blanc. On la trouve aux Indes orientales & à la Chine, où elle est connue sous le nom de *Fowat*. *Linn. Sys. n. 282. Briff. Ornith. tom. 1. p. 109. n. 17. L'Inde, la Chine.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

* LA TOURTERELLE ▲ AILES DORÉES. 58.

C. Aurata. C. Corpore supra ex viridi - aureo, nitore splendido ; subtus dilute vinaceo : capite saturatiore : remigibus rectricibusque nigricantibus.

Le dessus du corps d'un vert-doré, à reflets brillans ; le dessous d'une couleur vineuse claire : la tête plus foncée : les plumes de l'aile & de la queue noirâtres.

Cette *Tourterelle*, dont M. Holandre a donné le premier la description, surpasse toutes les autres par l'éclat de ses couleurs. Elle a la tête, le cou & tout le dessous du corps d'un brun-vineux, qui s'éclaircit sur le ventre & autour des yeux : le dos & les couvertures des ailes brillent d'un vert-sombre doré, enrichi de reflets très-éclatans. Les grandes plumes des ailes & de la queue sont noirâtres. J'ai reçu, dit M. Holandre, plusieurs dépouilles de cette *Tourterelle*, & j'en ai vu ensuite deux individus vivans. Sa taille est inférieure à celle de la *Tourterelle commune*. *Abrégé d'Hist. nat. tom. 2. p. 230. La Chine.*

* **LA TOURTERELLE DE CAYENNE.** 59. *C. Grisea. C. Corpore supra griseo ; subtus ex griseo-vinaceo : capite & gula dorso concoloribus : alarum rectricibus fuscatis griseis, nigro maculatis : rectricibus extimis apice albidis.*

Le dessus du corps gris ; le dessous d'un gris-vineux : la tête & la gorge de la même couleur que les plumes du dos : les couvertures de l'aile d'un gris-foncé, avec des taches noires : les rectrices latérales blanchâtres à l'extrémité.

Le gris-cendré est la couleur dominante de son plumage ; il règne sur la tête, la gorge & le dessus du corps. Les ailes offrent de plus quelques taches noires : les rectrices sont du même gris, avec une frange de blanc-sale à l'extrémité des latérales. Sa taille est un peu au-dessous de celle de la *Tourterelle commune* ; à cette différence près, il me paroît que cette *Tourterelle* a beaucoup de rapports avec le *Coccyin*. *Abrégé d'Hist. nat. par M. Holandre. tom. 2. p. 23. Cayenne.*

• **LA TOURTERELLE DE SUMATRA.** 60. *C. Jambos. C. Corpore toto viridi : fronte rubra : pectore albo : rostro faveo.*

Tout le corps vert : le front rouge : la poitrine blanche : le bec jaune.

C'est un très-joli oiseau, dont M. Marsden a fait mention dans son histoire de Sumatra. Il a tout le corps vert ; & cette belle couleur est relevée par une espèce de bandeau

rouge posé sur le front, & par un plastron blanc qui recouvre la poitrine. Le bec & l'iris sont d'un beau jaune. Sa taille est inférieure à celle de la *Tourterelle d'Europe*. *Marsden. Sum. p. 84. Lath. Syn. II. 2. p. 627. n. 16. Sumatra.*

* **LA TOURTERELLE DE SURINAM.** 61. *C. Surinamensis. C. Corpore supra cinereo ; subtus albedo : gula nigro & viridi variegata : remigibus prioribus fuscis ; secundariis cinereis : rostro longo, caeruleo : pedibus rubris.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous blanchâtre : la gorge variée de noir & de vert ; les premières plumes de l'aile brunes ; les moyennes cendrées : le bec bleu, allongé : les pieds rouges.

Fermin trace ainsi les caractères de cette espèce, qu'il a observée à Surinam. Elle a le bec mince, allongé, bleu en dehors & rouge en dedans. Le gris-cendré domine sur la tête & le manteau : la gorge est variée de noir & de vert : la poitrine & le ventre sont blanchâtres & les pieds rouges. Les grandes plumes de l'aile ne montrent que du brun : les moyennes sont cendrées. Selon le même auteur, cette *Tourterelle* place son nid sur les plus hauts arbres & dans les endroits les plus éloignés des habitations : elle fait ordinairement deux pontes tous les ans. Sa chair fournit un mets très-délicat. *Fermin. Description de Surinam, vol. II. p. 163. Surinam.*

L. 10. E. 13. P. R..

• **LA TOURTERELLE COCOTZIN.** 62. *C. Passerina. C. Corpore supra ex cinereo-fusco ; subtus vinaceo : vertice cinereo : pectore nigricante-maculato : rostro basi rubescente, apice nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun ; le dessous d'une couleur vineuse : le sommet de la tête cendré : la poitrine tachetée de noirâtre : le bec rougeâtre à la base, noir à l'extrémité : les pieds rouges. (*Pl. 81. fig. 2.*)

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une *Alouette huppée*. Il a l'iris des yeux orangé, & le bec long de sept lignes ; le sommet de la tête & le haut du cou d'un joli cendré ; le dos, le croupin & les couvertures supérieures de la queue d'un cendré tirant sur le brun. Une teinte vineuse couvre le front, la gorge, le bas du cou, la poitrine, le ventre, les flancs & les couvertures inférieures ; mais ce fond est obscurci par quelques taches noirâtres qu'on aperçoit sur la

poitrine. Les couvertures des ailes sont mêlées de cendré-foncé & de vineux, avec quelques taches vertes : les plumes sont rouffes, terminées de brun-foncé & bordées extérieurement de brun ; de manière que lorsque l'aile est pliée, il ne paroît rien de roux. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont d'un cendré encore plus foncé que celui du dos ; & les latérales noires. La femelle diffère du mâle par la teinte du ventre qui est plus claire, & tirant un peu sur le blanc. Ces *Tourterelles* vont toujours par couples & font entendre un roucoulement encore plus triste que celui de nos *Tourterelles* : elles se nourrissent des graines de plantes : on en trouve beaucoup dans les bois ; elles aiment à voir le monde se promenant dans les chemins sans s'effaroucher ; & quand on les prend jeunes, elles deviennent très-privées. Elles engraisent prodigieusement & fournissent un mets excellent. Il est reconnu aujourd'hui que la figure que nous avons donnée représente la femelle de cette espèce & non le mâle, comme on l'a indiqué sur les planches enluminées de M. de Buffon. *Brijs. Ornith. tom. I. p. 113. n. 19. L'Amérique.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R..

a. On distingue plusieurs variétés dans cette espèce ; les unes n'ont que très-peu de taches noires sur la poitrine.

b. Les autres ont les yeux d'un brun-rouffâtre ; les plumes du cou & de la poitrine peintes de diverses couleurs.

c. Les autres enfin ont pareillement les yeux d'un brun-rouffâtre & la livrée tirant sur le rouge.

d. Le *Cocotzin de Surinam* est d'un tiers plus gros que le *Cocotzin ordinaire* ; il a la tête grise ; le reste du plumage d'un gris-vineux tirant sur le brun & éclairci sur la gorge ; les couvertures des ailes variées de quelques taches noires & les plumes noirâtres.

• LA TOURTERELLE DE QUÉDA. 63. *C. Malacensis. C. Corpore supra pallidè cinereo, lineis nigris striato ; subtis subvinaceo nigroque undulato : nuchâ & colli lateribus lineatis : rostro nigro, basi & apice flavo : pedibus flavis.*

Le dessus du corps d'un cendré-pâle, femé de lignes noires ; le dessous lavé d'une teinte vineuse & ondé de noir : la nuque & les

côtés du cou rayés : le bec noir, avec du jaune à la base & au sommet : les pieds jaunes.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'un *Moi-neau domestique*, mais il est un peu plus long. Il a l'iris jaune ; le front & la gorge d'un gris-cendré foncé ; la nuque de la même couleur & rayée de noir : les parties latérales du cou, le dos, le croupion & les petites couvertures des ailes présentent, sur un fond pareillement cendré, une multitude de hachures noires. La poitrine tire sur le vineux, ainsi que le ventre ; mais cette dernière partie est de plus, onnée de noir. Les plumes de l'aile & les deux intermédiaires de la queue sont brunes ; les rectrices latérales sont seulement brunes à la base & blanches à l'extrémité : les couvertures inférieures de la queue ne montrent que du blanc. Les pieds sont d'un jaune-d'orpiment. Cette petite *Tourterelle* est fort jolie & fournit un mets très-délicat. Elle est originaire de Malacca ; on l'a transportée à l'île de France, où elle a multiplié prodigieusement. *M. Sonnerat, Voy. aux Indes & à la Chine, vol. II. p. 177. Malacca, l'île de France.*

LA TOURTERELLE NAINNE. 64. *C. Minuta. C. Corpore supra ex fusco-ferriceo ; subtis rufescente : vertice fusco : pectore subrufo : rectricibus alarum punctis septem chalybeis : rostro fusco : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un brun brillant comme de la soie ; le dessous rouffâtre : le sommet de la tête brun : la poitrine tirant sur le roux : sept petites taches couleur d'acier sur les couvertures de l'aile : le bec brun : les pieds rouges.

C'est encore un des plus petits oiseaux de ce genre : son bec n'a que six lignes de longueur. Tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la base de la queue, est d'un brun-brillant & soyeux. Les couvertures des ailes sont de ce même brun, mais tirant un peu au roux ; sur ce fond, on aperçoit sept petites taches d'une très-belle couleur d'acier poli ; savoir, trois sur les petites couvertures, & quatre sur les grandes. La gorge est d'un blanc lavé de roux ; & la poitrine d'un brun-rouffâtre : le ventre, les flancs, les cuisses & les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-sale, obscurci par une nuance rousse. Les plumes de l'aile ne montrent, du côté extérieur & à la pointe, que du brun-noirâtre ;

elles sont rouffes intérieurement : les deux rectrices intermédiaires font brunes ; les latérales, vues par-dessus, font cendrées à leur origine, ensuite noires & terminées d'un peu de brun : toute la surface inférieure est noire, excepté le petit bout, dont la couleur est brune. Quelques Naturalistes, entre autres M. Latham, regardent cette *Tourterelle* comme une variété de la précédente ; elle présente cependant de grandes différences, soit par les couleurs de son plumage, soit par ses dimensions. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 116. n. 20. S. Domingue.*

L. $5 \frac{1}{2}$. E. P. R.

* * *Espèces dont la queue est longue & étagée.*

LE PIGEON DE PASSAGE. 65. *C. Migratoria. C. Corpore supra cinereo ; subtus vinaceo ; areâ oculorum nudâ, sanguineâ ; tectricibus alarum nigro-maculatis ; caudâ longâ, cuneatâ ; rostro nigro ; pedibus rubris.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous d'une couleur vineuse : le tour des yeux dégarni de plumes & d'un rouge-fanguin : les couvertures de l'aile tachées de noir : la queue en forme de coin & allongée : le bec noir : les pieds rouges. (*Pl. 80. fig. 3.*)

Cet oiseau est de la grosseur de notre *Pigeon sauvage* : il a le bec noir & long d'environ onze lignes ; une peau nue, d'un rouge-éclatant autour des yeux ; & l'iris orangé. Le cendré domine sur la tête, la gorge, le dessus du cou, le dos, le croupion & les couvertures supérieures de la queue. Les couvertures des ailes font de la même couleur & variées de quelques taches noires. Les côtés du cou présentent de superbes reflets violets, changeant en pourpre, selon les diverses réflexions des rayons du soleil. Tout le dessous du corps est teint d'une couleur vineuse, mais plus foncée sur la gorge & sur la poitrine. Les pennes de l'aile font d'un brun-foncé, avec une bordure extérieure blanchâtre : les deux intermédiaires de la queue font noirâtres & plus allongées que les autres ; les latérales ne montrent que du gris-blanc. Ce *Pigeon* se trouve dans l'Amérique septentrionale, principalement entre le 20° & le 60° degré de latitude. On en voit des troupes nombreuses, qui vont, à l'approche de l'hiver, dans des climats plus doux. Dans la belle saison, ils habitent les plaines en-

semencées de bled & de riz dont ils font leur nourriture : ils construisent leur nid à la cime des hêtres ou des chênes ; la femelle pond seulement deux œufs. Ils font de la grosseur du *Pigeon domestique*. *Arch. Zool. 2. p. 322. n. 187. Forst Ad. Angl. 62. p. 398. Lath. Syn. 11. 2. p. 661. n. 61. L'Amérique septentrionale.*

L. 14. E. P. R.

LE PIGEON DE LA CAROLINE. 66. *C. Carolinensis. C. Corpore supra fusco-cinerascente ; subtus sub-rufo : areâ oculorum nudâ, caruleâ ; tectricibus alarum rufo & nigro maculatis ; caudâ longissimâ, cuneatâ ; rostro nigricante ; pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un brun-cendré ; le dessous rouffâtre : une peau bleue & dégarnie de plumes autour des yeux : des taches rouffes & noires sur les couvertures de l'aile : la queue très-longue & étagée : le bec noirâtre : les pieds rouges. (*Pl. 80. fig. 4.*)

Ce *Pigeon* a le bec noirâtre & long de huit lignes ; l'iris noir ; le front & la partie antérieure du corps d'une couleur rougeâtre, qui, dans le mâle seulement, se change vers la poitrine, en un violet-doré très-éclatant, selon les diverses réflexions des rayons lumineux. La nuque, le haut du cou, le dos & le croupion font d'un cendré-rembruni ; ce même fond de couleur se reproduit sur la surface supérieure de l'aile ; mais de plus, il y a quelques nuances de roux sur les couvertures les plus voisines du dos : les grandes couvertures sont terminées de noir. Le dessous du corps est couvert d'une teinte rouffâtre. Les pennes de l'aile font d'un cendré-noirâtre & frangées extérieurement de blanc ; celles de la queue sont étagées ; les deux intermédiaires font brunes & plus longues que les autres ; les deux qui suivent, de part & d'autre, sont un peu plus courtes ; elles ont du cendré sur toute la surface supérieure, & du noir vers le milieu de leur longueur ; en dessous, elles sont mi-parties de noir & de cendré-clair : les trois latérales, de chaque côté, sont noires en dessous à leur origine & blanches à l'extrémité ; en dessus, elles ont du cendré à leur base ; du blanc vers le bout, avec une tache noire qui sépare ces deux couleurs. La femelle n'a point sur la poitrine ces reflets de violet-doré-éclatant, dont le mâle est embelli. Cet oiseau est

commun à S. Domingue, à la Caroline, au Brésil & dans les autres parties de l'Amérique; il se nourrit de pois de & baies de *phytolacca*: il est un peu plus gros que la *Tourterelle d'Europe*. *Arb. Zool. 2. p. 326. n. 188. Catesby. Carol. 1. tab. 24. L'Amérique.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

LA TOURTELETTE. 67. C. Capensis. C. Corpore *suprà griseo-fusco; subtus sordidè albo: gutture nigro: alarum speculo chalybeo: caudâ longissimâ, acutâ: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un gris-brun; le dessous d'un blanc-fale: la gorge noire: une espèce de miroir couleur d'acier sur l'aile: la queue très-longue & pointue: le bec & les pieds rouges.

Cette espèce est trop bien caractérisée par la petitesse de sa taille & le prolongement de sa queue, pour qu'on ne puisse pas la reconnaître; elle n'est guère plus grosse qu'une *Alouette-huppée*. Elle a le bec long de sept lignes; toute la surface supérieure du corps, depuis le bec jusqu'à la queue, d'un gris-brun; & le dessous blanchâtre. On remarque une sorte de collier d'un noir-brillant sur la gorge, & une tache qui imite l'acier poli sur le travers de chaque aile. Les grandes plumes ont du brun du côté extérieur & à l'extrémité, & du roux sur le bord intérieur: les moyennes sont grises en dehors, & brunes en dedans. La queue a plus de cinq pouces de longueur; elle est étagée, c'est-à-dire, que les deux plumes intermédiaires sont les plus longues; les autres décroissent graduellement jusqu'aux deux latérales, de part & d'autre, qui sont les plus courtes: elles sont toutes noires en dessous, excepté la plus antérieure de chaque côté, qui a du blanc du côté extérieur & à son extrémité; en dessus, les deux du milieu sont d'un brun-noirâtre, avec une légère teinte de roux; les latérales sont d'un gris-brun à leur origine & noirâtres vers le bout. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a la gorge & la partie inférieure du cou d'un noir-brillant; & les grandes couvertures de l'aile terminées de noirâtre. *Briss. Ornith. tom. 1. p. 120. n. 22. Buff. tom. 4. p. 396. L'Afrique méridionale.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

LA TOURTELETTE TOUOCCO. 68. C. Ma-

crova. C. Corpore suprâ cinnamomo; subtus albedo: cerâ albâ: caudâ longissimâ, cuneatâ, apice albâ: rostro pedibusque rubris.

Le dessus du corps d'une couleur canelle; le dessous blanchâtre: la cire blanche: la queue très-longue, en forme de coin & terminée de blanc: le bec & les pieds rouges.

On a désigné encore cette espèce sous le nom de *Tourterelle à large queue du Sénégal*, parce qu'elle est originaire de cette partie de l'Afrique, d'où on a envoyé un individu à M. de Buffon. Son bec est rouge & garni à la base, d'une membrane blanche. La tête, le cou & le manteau sont d'une espèce de couleur canelle tirant sur le rouge: la poitrine, les flancs & le ventre présentent une nuance blanchâtre, un peu sombre. La queue est longue de six pouces; elle est en forme de coin, terminée en pointe & bordée en cet endroit d'un liséré blanc. *Buff. tom. 4. p. 395. pl. enl. 329. Le Sénégal.*

L. 12. E. P. R..

LA TOURTELETTE D'AMBOINE. 69. C. Amboinensis. C. Corpore suprâ pennis basi fuscis, apice rufescentibus vestito; subtus rufo: collo & peccore lineis nigricantibus transversim striatis: caudâ longissimâ, cuneatâ: rostro pedibusque rubris.

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes à la base & rouffes à l'extrémité; le dessous roux: le cou & la poitrine semés transversalement de lignes noires: la queue très-longue & en forme de coin: le bec & les pieds rouges.

M. Brisson est le premier Naturaliste qui a donné la description de cet oiseau. Son bec est long de dix lignes: la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les cuisses & les couvertures inférieures de la queue sont rouffes: ce fond est diversifié sur le cou & la poitrine, par une multitude de hachures noires, transversales. Les plumes de la partie antérieure du dos & les couvertures de l'aile sont d'un brun-foncé & terminées de roux: on ne voit que du roux sur le croupion & sur les couvertures supérieures de la queue. Les plumes de l'aile sont brunes; celles de la queue sont très-alongées, comme dans les deux espèces précédentes; leur couleur tire sur le roux: elles sont toutes de longueur inégale; les deux du milieu sont les plus longues; les autres décroissent

graduellement jusqu'à la plus extérieure, qui est aussi la plus courte. Le plumage de la femelle est moins foncé que celui du mâle. *Briff. Ornith. tom. 1. p. 127. n. 26. Amboine. L. 14. E. P. R..*

LA TOURTELETTE D'AMÉRIQUE. 70. C. Marginata. C. Corpore supra obscure fusco; subtus fusco & cinerascens vario: fronte rufescente: nuchâ subcaruléâ: pectore roseo: humeris nigromaculatis: caudâ longissimâ, apice nigro-vittatâ: rostro corneo: pedibus rubris.

Le dessus du corps d'un brun-obscur; le dessous brun mêlé de cendré: le front rouffâtre: la nuque tirant sur le bleu: la poitrine couleur de rose: les épaules tachées de noir: la queue très-longue, marquée vers l'extrémité d'une bandelette noire: le bec couleur de corne: les pieds rouges. (*Pl. 81. fig. 1.*)

On distinguera cette *Tourterelle* des autres espèces à longue queue, par les couleurs variées de son plumage. Elle a le bec long de huit lignes, d'une couleur de corne, claire à la base & plus obscure vers le bout: le tour des yeux est blanc: le front & la gorge sont d'un brun-rouffâtre & l'occiput d'un cendré bleu. A l'endroit où ces deux couleurs se joignent, précisément sous les oreilles, il y a, de part & d'autre, une tache noire, ronde ou anguleuse. Le brun-obscur domine sur le haut du cou & sur le manteau; mais ce fond est obscurci par des taches noires, ovales, qu'on appétçoit sur les plumes scapulaires & sur les grandes couvertures de l'aile. Le croupion est cendré & le ventre entre-mêlé de teintes brunes & de nuances cendrées. Un plastron rose couvre la surface de la poitrine, & cette belle couleur s'affoiblit à mesure qu'elle approche du ventre. Les plumes de l'aile sont d'un brun-foncé, litées extérieurement de rouffâtre: celles de la queue ont une longueur inégale; les deux intermédiaires sont les plus longues & d'une couleur noirâtre; les latérales sont cendrées & terminées de blanc; ces deux couleurs sont distinctes & séparées par une large bande, transversale, noire. *Edw. av. tab. 15. Briff. Ornith. tom. 1. p. 101. n. 13. L'Amérique. L. 11. E. P. R..*

LA TOURTERELLE DE SAINT-DOMINGUE. 71. C. Dominicanensis. C. Corpore supra cinereo, griseo

leviter undulato; subtus cinereo: genis & gutture albis: maculâ veritatis, fasciâ sub oculis & torque colli nigris: alis nigro maculatis: rectricibus extimis albis: caudâ longâ, cuneatâ: rostro nigro: pedibus rubris.

Le dessus du corps cendré, légèrement ondé de gris; le dessous cendré: les joues & le menton blancs: une tache sur le sommet de la tête, une bande au-dessous des yeux & un collier noirs: les ailes tachetées de noir: les rectrices latérales blanches: la queue longue, étagée: le bec noir: les pieds rouges.

La tête de cet oiseau est variée de noir, de blanc & de cendré: cette dernière couleur règne sur le haut & le derrière de la tête: le front, les joues, les tempes & la gorge sont blanchâtres, & ce fond est obscurci par un large collier noir qui embrasse le cou, par une bandelette de même couleur, qui, partant de la base supérieure du bec, passe au-dessous des yeux & s'élargit à l'endroit des oreilles. On voit encore une tache noire, poïée transversalement sur le sommet de la tête, entre le front & les yeux. Le dos est revêtu de plumes d'un cendré-roux, ondes de griâtre; celles de la poitrine offrent une teinte vineuse: le ventre est d'un cendré pur semblable à celui du dos. Les couvertures de l'aile sont entremêlées de quelques plumes noires: les plumes sont noirâtres, bordées de blanc en dehors: les rectrices intermédiaires ne montrent que du cendré; les deux plus extérieures sont blanches. Cette espèce est à peu près de la grosseur de la *Tourterelle-commune*. *Buff. pl. ent. 437. Lath. Index. Ornith. vol. II. n. 79. L'île S. Domingue.*

*** LA TOURTERELLE DE BANTA. 72. C. Bantamensis. C. Corpore supra cinereo-cano; subtus albido: dorso, alis & pectore maculis nigris, lunulâis sparso: caudâ cuneatâ, longitudine corporis: rostro nigro: pedibus rubris.**

Le dessus du corps d'un gris-cendré; le dessous blanchâtre: des taches noires, en croissant sur le dos, les ailes & la poitrine: la queue étagée & aussi longue que le corps: le bec noir: les pieds rouges.

Cette espèce, dit M. Sparrman, n'est guère plus grosse que le *Torcol*. Elle a le front, les joues & la gorge grises; le sommet de la tête & la nuque cendrés; le dos, les couvertures de l'aile & le croupion semés de bandes

bandes noires, en croissant sur du cendré-gris : ces mêmes taches reparoissent au bas du cou & sur la poitrine, dont le fond est blanchâtre, entremêlé de quelques teintes roussâtres. Les plumes sont de la même couleur que les plumes du dos, mais bordées d'une teinte plus claire. La queue est aussi longue que le corps & composée de plumes étagées : les six intermédiaires sont noires ; les huit latérales ont leur extrémité blanche : la queue, vue en dessous, présente de grandes ondes noires sur du blanc. On trouve cette espèce auprès de Banta dans l'île de Java : elle se tient habituellement dans les forêts des palmiers, d'où elle fait entendre ses gémissements plaintifs, mais agréables. *Sparman. Mus. Carls. Fasc. III. tab. 67. L'île de Java.*

L. E. P. 19. R. 14.

* LA TOURTERELLE D'ÉGYPTE. 73. *C. Ægyptiaca. C. Corpore suprà cinereo ; subtus albido : capite violacco-incarnato : gula plumis nigris, apice bilobo-truncatis, ferruginis vestita : caudâ cuneatâ ; rectricibus duabus extimis basi cinereis, medio nigris, reliquâ parte albis : rostro nigro : pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous blanchâtre : la tête d'un violet tirant sur la couleur de chair : la gorge revêtue de plumes noires, divisées à l'extrémité en deux lobes tronqués & d'un roux-ferrugineux : la queue étagée : les deux rectrices extérieures cendrées à la base, noires dans le milieu & blanches sur le reste de leur surface : le bec noir : les pieds couleur de chair.

Cette espèce a été décrite avec beaucoup de détails dans le voyage d'Orient du Docteur Forskal. Elle a le bec noir ; le tour des yeux nud & bleuâtre ; la gorge revêtue de plumes noires, divisées à l'extrémité en deux lobes très-minces, divergens & d'une couleur roussâtre. La poitrine est d'un violet tirant sur la couleur de chair, ainsi que la tête. Le ventre & les cuisses sont d'un blanc-falé. Le cendré règne sur le dos ; & le brun sur les premières couvertures de l'aile : les moyennes extérieures sont bleuâtres & les intérieures d'une couleur de brique, semée de quelques taches. Les penes de l'aile sont brunes & frangées en dehors d'une légère teinte blanchâtre : les cinq rectrices intermédiaires sont égales en longueur ; les autres décroissent insensiblement : les deux du milieu

sont entièrement brunes ; les deux suivantes de la même couleur, avec une tache noire, peu sensible, tracée vers le milieu ; celles de la troisième paire ont du cendré à la base, du noir dans le milieu, ensuite du cendré & du blanchâtre à l'extrémité ; les deux plus extérieures sont cendrées vers leur origine, noires au milieu & blanches dans le reste de leur longueur. Cette *Tourterelle* est assez commune en Egypte : les Arabes l'appellent *Jemam*. *Forskal, descript. anim. p. 5. n. 15. L'Égypte.*

LA TOURTERELLE DE CANADA. 74. *C. Canadensis. C. Corpore suprà griseo-fusco ; subtus sordidè albo : collo inferiore & pectore ex fusco-flavicante : alarum rectricibus nigricante maculatis : rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un gris-brun ; le dessous d'un blanc-falé : la partie inférieure du cou & la poitrine d'un brun-jaunâtre : les couvertures de l'aile marquées de taches noirâtres : le bec noir : les pieds rouges.

Celle-ci est un peu plus grosse que notre *Tourterelle* : son bec a un pouce de longueur. Elle a les parties supérieures de la tête, du cou, le dos & les couvertures des ailes d'un gris tirant sur le brun ; le croupion & le dessus de la queue cendrés ; les côtés du corps gris-blancs ; le ventre, les jambes d'un blanc-falé ; & les couvertures inférieures de la queue d'un assez beau blanc. Les plumes, qui couvrent l'aile, sont marquées de taches noirâtres : les grandes plumes sont brunes & frangées extérieurement de jaune ; les autres sont entièrement brunes : celles de la queue sont cendrées, excepté les deux latérales, dont la couleur est blanche : toutes ces rectrices, à l'exception des deux du milieu, ont en dedans, vers leur origine, une grande tache rousse, au-dessous de laquelle est une autre grande tache d'un brun-noirâtre. La femelle diffère du mâle en ce que toutes les plumes de la tête, du cou, de la poitrine, de la partie supérieure du dos & les couvertures des ailes sont terminées de blanc-falé & jaunâtre, ce qui forme autant de bandelettes transversales sur ces parties. *Briff, Ornith. tom. 1. p. 118. n. 21. Le Canada.*

L. 13. E. P. R..

* LA TOURTERELLE A QUEUE NOIRE. 75. *C. Melanoptera. C. Corpore suprà & subtus carulescente : remigibus nigris : caudâ cuneatâ.*

K k

Le dessus & le dessous du corps bleuâtres : les penes de l'aile noires : la queue étagée.

Nous avons au Chili, dit M. l'abbé Molina, deux espèces de *Tourtelles* ; l'une ne diffère point de la *Tourtelles d'Europe* ; l'autre a les ailes noires & le reste du corps gris

tirant sur le bleuâtre. Cet auteur n'a point indiqué la couleur du bec & des pieds, ni les dimensions de cet oiseau. *M. l'abbé Molina, hist. du Chili, trad. franç. p. 215. Le Chili.*

SEPTIÈME CLASSE.

Oiseaux qui ont trois doigts par-devant ; celui du milieu joint à l'extérieur par une membrane jusqu'à la troisième articulation, & à l'intérieur jusqu'à la première articulation seulement ; celui de derrière libre.

XLIII^e GENRE.

MANAKIN, *Pipra*. Linn. f. n. 338.

Corpus brevissimum, nigro, albo, cæruleo aut variis coloribus insignitum.

Caput subrotundum, sæpè cristatum. Rostrum capite brevius, robustum, basi subtrigonum, apice lateraliter compressum ; mandibula superior inferiorè paulò longior, incurva. Nares sæpius apertæ.

Collum brevissimum.

Alæ ad volandum idoneæ, caudà paulò breviores.

Femora extrà abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes tetradactyli ; tres scilicet anteriores, posticus unus : digitus medius ad tertium usque articulum & cum intimo primi tantum articuli intervallo arctè cohærens.

Cauda brevis, integra.

Aves agiles, inquietæ, in sylvis Americæ calidioribus gregatim habitant ; arborum ramis inferioribus insident ; insectis frugibusque victitant. Solis ortum cantu harmonico & suavi congratulantur ; interdum silent.

Le corps très-court, varié de noir, de blanc, de bleu ou peint de couleurs diverses.

La tête arrondie, surmontée quelquefois d'une huppe. Le bec plus court que la tête, fort, triangulaire à la base & comprimé par les côtés vers le bout : la mandibule supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas & recourbée. Les narines ordinairement ouvertes.

Le cou très-court.

Les ailes disposées pour le vol & un peu plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen &

garnies de plumes à la base. Les pieds divisés en quatre doigts ; trois par-devant & un par derrière : le doigt du milieu réuni étroitement au doigt extérieur par une membrane ; jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement.

La queue courte & entière.

Ces oiseaux, qui sont agiles & remuans, habitent en troupes dans les forêts chaudes de l'Amérique ; ils voltigent sur les branches basses des arbres & se nourrissent de fruits & d'insectes. Au lever du soleil, ils font entendre un gazouillement fin & agréable, & restent en silence pendant le jour.

LE GRAND MANAKIN. 1. *P. Parcola*. *P. Corpore suprà cæruleo ; subtus nigro : cristà in vertice coccinea, plicatili : remigibus mediis retrixibusque nigris ; rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps bleu ; le dessous noir : une huppe rouge & rabattue sur le sommet de la tête : les penes moyennes de l'aile & celles de la queue noires : le bec noir : les pieds rouges. (*Pl. 99, fig. 2.*)

Marcgrave a très-bien caractérisé cet oiseau, par la dénomination de *Tijé* ou *grand Manakîn* : sa taille surpasse en effet celle des autres espèces. Il a le bec noir & long de six lignes & demie ; l'iris des yeux d'une belle couleur de saphir & une huppe sur la tête, en forme de bouclier, composée de plumes longues, étroites & d'un rouge éclatant : l'oiseau peut la relever à volonté. La tête, le cou, le croupion, la gorge & tout le dessous du corps sont d'un beau noir de velours : la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires & les petites couvertures

de l'aile brillent d'une couleur bleue assez vive. Les grandes plumes de l'aile sont noirâtres; les moyennes & celles de la queue d'un noir-velouté. La queue a environ quinze lignes de longueur. La femelle a tout le plumage tirant sur l'olive. Les jeunes sont d'une couleur verdâtre. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 459. n. 10. Lath. Syn. II. 2. p. 320. n. 2. Le Brésil.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E. 8 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

LE PETIT MANAKIN. 2. *P. Minuta. P. Corpore suprà griseo : fronte lineis carnis striatâ; nuchâ albo-punctatâ : pectore flavescente, lineis nigris, transversis undato.*

Le dessus du corps gris : le front semé de lignes couleur de chair; la nuque ponctuée de blanc : la poitrine jaunâtre & ondulée transversalement de lignes noires.

Nous ne connoissons cet oiseau que par la description qu'en a donnée Linné : il dit qu'il est de la grandeur du *Roitelet*; qu'il a le dos & les ailes grises; la poitrine jaunâtre & rayée transversalement de noir; & les plumes intermédiaires brunes : les latérales sont plus pâles. Ce même Naturaliste observe que le mâle de cette espèce a le devant de la tête couvert de lignes couleur de chair, & le derrière ponctué de blanc sur un fond noir : la femelle a pareillement la tête noire & parsemée de petites taches blanches, arrondies, posées à l'extrémité de chaque plume. *Linn. Mus. Adolph. Frid. 2. p. 34. L'Inde.*

* LE MANAKIN SUPERBE. 3. *P. Superba. P. Corpore suprà & subius aterimo : cristâ in vertice dependente, ex flammeo - rubro : lunulâ dilutè caruleâ in medio dorso : remigibus primariis fuscescentibus : pedibus luteis.*

Le dessus & le dessous du corps très-noirs : une huppe rabattue & d'un rouge de feu sur le sommet de la tête : une tache de bleu-clair, en forme de croissant sur le milieu du dos : les premières plumes brunâtres : les pieds jaunes.

M. Pallas nous fournit la description de cet oiseau : il a les plumes du front retournées sur les narines, & une multitude de petits poils sur le contour de la bouche. Les premières plumes de l'aile sont pointues & brunâtres; & celles de la queue courtes. Le sommet de la tête est paré de plumes alongées, teintes d'un rouge-vif : le milieu du dos est orné d'une tache demi-circulaire, d'un bleu-clair, dont l'éclat est encore relevé par

la teinte noire qui recouvre le dos. Il paroît que cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente; elle est un peu plus grande que le *Manakin rouge*. *Pall. Spicil. Zool. 6. p. 8. tab. 3. fig. 1.*

L. E. P. R. 10.

* LE MANAKIN A GORGE NOIRE. 4. *P. Nigricollis. P. Corpore suprà ex carulecente - nigro ; subius albo : gulâ & crisso nigris : rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps d'un noir-bleuâtre; le dessous blanc : la gorge & le tour de l'anus noirs : le bec & les pieds bruns.

Tous les détails que nous avons sur la conformation extérieure de cet oiseau sont renfermés dans la phrase spécifique. M. Latham a donné cette courte notice d'après un individu qui fait partie de la collection de M. Jos. Bancks. On ne fait point encore le lieu qu'il habite. *Lath. Syn. II. 2. p. 333. n. 22.*

L. 4. E. P. R.

* LE MANAKIN A TÊTE RAYÉE. 5. *P. Striata. P. Corpore suprà ex fuscescente - cinereo ; subius flavicante : capite nigro, striis albis notato : alâ spurâ albâ : rostro fusco : pedibus atris.*

Le dessus du corps d'un brun-cendré; le dessous jaunâtre : la tête noire, marquée de raies blanches; l'aïeron blanc : le bec brun : les pieds noirs. (*Pl. 99. fig. 5.*)

Un individu de cette espèce fait partie de la belle collection de M. Jos. Bancks. Il a le bec brun; une petite tache jaune entre le bec & l'œil; le dessus de la tête noir & semé de raies blanches, longitudinales. Le haut du cou & le dos sont d'un brun-cendré : les couvertures de l'aile sont brunâtres; quelques-unes sont marquées de taches jaunes à l'extrémité, ce qui forme une petite bande oblique de cette même couleur sur les grandes couvertures qui avoisinent le corps. L'aïeron est terminé de blanc. Les plumes de l'aile sont noirâtres : la troisième est très-courte; celles de la queue offrent la même couleur; les deux latérales ont de plus une tache blanche à la pointe. Le menton, la gorge, la poitrine & la partie antérieure du ventre sont jaunâtres : le bas-ventre est pâle : le fauve règne sur les couvertures inférieures de la queue. *Lath. Syn. II. 2. p. 256. n. 11. tab. 54. L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

* LE MANAKIN A VENTRE ROUGE. 6. *P. Hæmorrhœa. P. Corpore suprà obscurè nigro ;*

subtus albo : abdomine rubro : retrixibus caudæ inferioribus albis : rostro pallido : pedibus fuscis.

Le dessus du corps d'un noir-obscur ; le dessous blanc & une tache rouge sur le ventre : les couvertures inférieures de la queue blanches : le bec pâle : les pieds bruns.

Suivant M. Latham, cette espèce a le bec pâle ; le dessus du corps d'un noir-obscur ; le dessous blanc & marqué sur le ventre d'une tache rouge. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches & égalent presque en longueur les retrices, qui sont elles-mêmes très-courtes. Les pieds sont bruns. On ne fait point encore quel est son pays natal. *Lath. Syn. II. 2. p. 333. n. 21.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E. P. R.

LE MANAKIN CENDRÉ. 7. *P. Cincerea. P. Corpore suprà cinereo ; subtus albicante.*

Le dessus du corps cendré ; le dessous blanchâtre.

Il y a au *Museum Britannicum* à Londres, un individu dont M. Latham a indiqué ainsi en deux mots les couleurs de son plumage. Nous ne savons rien de plus sur sa conformation extérieure ni sur le lieu qu'il habite. *Lath. Syn. II. 2. p. 533. n. 24.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E. P. R.

LE MANAKIN VARIE. 8. *P. Serena. P. Corpore suprà nigro ; subtus aurantio : fronte albâ : lateribus aurantio & nigro variegatis : uropygio carulo : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noir ; le dessous orangé : le front blanc : les flancs variés d'orangé & de noir : le croupion bleu : le bec & les pieds noirs.

C'est le plus joli & un des plus petits *Manakins*. Son plumage est varié des plus belles couleurs. Il a le bec noir & long de six lignes ; le front d'un blanc-mat ; le sommet de la tête d'une belle couleur d'aigue-marine ; le croupion d'un bleu éclatant & le ventre orangé. Les côtés du corps présentent un mélange agréable d'orange & de noir. Tout le reste du corps est d'un beau noir-velouté. Il se trouve à la Guiane, où il est assez rare. Ses habitudes naturelles ne sont pas encore connues. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 457. n. 9. Buff. tom. 8. p. 167. La Guiane, Cayenne.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E. 6 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

LE MANAKIN A COU BLANC. 9. *P. Guturalis. P. Corpore suprà & subtus ex nigro - chatyleo : gutture & collo albis : remigibus decem prioribus*

inius albo - maculatis : rostro supernè nigro ; subtus albo : pedibus rubris.

Le dessus & le dessous du corps noirs avec des reflets couleur d'acier poli : la gorge & le cou blancs : les dix premières plumes de l'aile, tachées intérieurement de blanc : la mandibule supérieure noire ; l'inférieure blanche : les pieds rouges.

Sa tête est d'un noir lustré de reflets couleur d'acier, comme tout le reste du plumage ; mais il a une espèce de cravate blanche, qui prend à la gorge & finit en pointe sur la poitrine. Les grandes couvertures de l'aile sont de la même couleur que les plumes du dos, du côté extérieur & à leur bout ; intérieurement, elles sont noires. Les dix premières plumes sont pareillement noires & bordées en dehors d'un petit filet couleur d'acier ; sur le bord intérieur, elles sont blanches, & le sont d'autant moins qu'elles sont plus éloignées du corps. Le bec est noirâtre en dessus, blanc en dessous, & long de quatre lignes & demie. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 444. n. 2.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E. 6 $\frac{1}{2}$. P. 19. R. 12.

LE MANAKIN A HUPPE ET GORGE BLANCHES :

10. *P. Albifrons. P. Corpore suprà ex cinerascēte - caruleo ; subtus aurantio : cristâ in verticō albâ : jugulo albo, lineâ nigrâ circumscripto : rostro nigro : pedibus rubescēte flavis.*

Le dessus du corps d'un cendré tirant au bleu ; le dessous orangé : une huppe blanche sur la tête : la gorge blanche, bordée d'une ligne noire : le bec noir : les pieds d'un jaune-rougeâtre. (*Pl. 99. fig. 4.*) *Sous le nom de Manakin à gorge blanche.*

La tête de cet oiseau est surmontée d'une huppe, composée de plumes blanches, longues, étroites & pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos & que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque passion. Il a la gorge blanche, entourée d'une zone noire, qui va d'un œil à l'autre, & qui s'élargissant vers les deux extrémités, embrasse, de part & d'autre, le globe de l'œil. Le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les plumes, les couvertures de la queue & les couvertures inférieures des ailes sont d'un orangé plus ou moins éclatant : le haut du dos, le bas du cou près des ailes, les couvertures supérieures & les cuisses sont d'un cendré-foncé tirant au bleu.

Le bec est noir, droit, assez pointu, d'une grosseur moyenne & long de huit à neuf lignes. La queue dépasse les ailes de huit à dix lignes. *Edw. Glan. tab. 344. Buff. tom. 10. p. 17. L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

a. Le Plumet blanc est une variété du précédent; peut-être même, malgré la ressemblance qui existe entre la forme & la couleur des plumes qui composent sa huppe ou qui recouvrent sa gorge, doit-il être regardé comme une espèce particulière. Le front & le dessus de la tête sont ombragés de plumes longues, étroites, blanches, étagées; celles du sommet ont jusqu'à un pouce de longueur; celles de la gorge sont blanches, pareillement étagées; l'oiseau peut les redresser à son gré. Le derrière de la tête, le dos, les couvertures & les penes de l'aile sont d'un brun-noirâtre: le reste du plumage, compris les penes de la queue, est d'un fauve-rouffâtre. Le bec est noir & les pieds rouffâtres. Il se rapproche des *Manakins* par la disposition des doigts, & des *Fourniliers* par les proportions du bec & de la queue, qui est étagée & plus longue que celle des *Manakins*. *Buff. tom. 8. p. 173. La Guiane.*

L. 6. E. P. R.

LE MANAKIN A TÊTE D'OR. 11. *P. Erythrocephala. P. Corpore supra & subius ex nigrochalybeo: vertice aureo, coccineo intermixto: femoribus albis, infima parte coccineis: rostro albido: pedibus flavis.*

Le dessus & le dessous du corps d'un noir lustré d'une couleur d'acier poli: le sommet de la tête-couleur d'or avec quelques teintes rouges: les cuisses blanches & rouges à la partie inférieure: le bec blanchâtre: les pieds jaunes.

Une robe noire & lustrée couvre le corps de ce petit oiseau; mais ce fond est relevé, sur la tête, par une espèce de calotte couleur d'or, entremêlée de quelques nuances d'un beau rouge, sur-tout vers la nuque, & par la blancheur des cuisses qui ont une tache d'un rouge très-vif à l'extrémité du côté extérieur. Les penes & les grandes couvertures de l'aile sont noirâtres, avec une bordure extérieure qui brille d'une couleur d'acier poli: les deux rectrices intermédiaires sont lustrées comme les plumes du dos; les latérales ont les mêmes couleurs

que les penes de l'aile. Le bec est comprimé par les côtés, revêtu de plumes à la base & long de cinq lignes. Ces oiseaux sont assez communs à la Guiane, au Brésil & au Mexique: ils se tiennent constamment dans les bois, & ils ont un gazouillement fin & agréable, qu'ils font entendre principalement le matin. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 450. Buff. tom. 8. p. 168. Le Brésil, la Guiane, le Mexique.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E. 6 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

a. Le Manakin à tête rouge n'est certainement qu'une variété de celui-ci. La tête est couverte de plumes d'un rouge-vif: le bec est d'un jaune-obscure: les pieds sont cendrés. Du reste il a la livrée noire; les cuisses blanches, avec la tache rouge à l'extrémité du côté extérieur, & les dimensions du précédent. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 450. n. 5. Le Mexique, le Brésil.*

LE MANAKIN A TÊTE BLANCHE. 12. *P. Leucocapilla. P. Corpore supra & subius ex nigrochalybeo: vertice albo: femoribus nigris: rostro ex griseo-fusco: pedibus rufescentibus.*

Le dessus & le dessous du corps noirs; avec des reflets couleur d'acier poli: le sommet de la tête blanc: les cuisses noires: le bec d'un gris-brun: les pieds rougeâtres. (*Pl. 99. fig. 3.*)

Quelques Naturalistes ont regardé cet oiseau comme une simple variété du *Manakin à tête d'or*; mais Linné, M. Latham & plusieurs autres célèbres Ornithologistes trouvent entre ces deux *Manakins* des différences très-considérables: ils diffèrent principalement par la structure & par les couleurs du bec, des pieds & du sommet de la tête, comme on peut s'en convaincre en comparant les deux descriptions. Celui-ci a le bec plus gros, triangulaire, un peu recourbé & long de quatre lignes & demie; le sommet de la tête garni de plumes blanches & allongées; les joues, la gorge, la poitrine & le reste du corps d'un noir lustré comme le précédent; mais les cuisses font entièrement noires & n'ont point de tache rouge à l'extrémité. Du reste, les penes de l'aile & de la queue présentent à peu près les mêmes nuances. *Linn. Mus. Adolph. Frid. 2. p. 33. Lath. Syn. 11. 2. p. 523. n. 6. Briff. Ornith. tom. 4. p. 446. n. 3. Le Brésil, la Guiane, Suriname.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E. 7 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

LE MANAKIN A CAPUCHON BLANC. 13.

Leucocephala. P. Corpore suprà & subius ex nigro-chalybeo : capite toto albo : seis ad os validis.

Le dessus & le dessous du corps noirs, avec des reflets couleur d'acier poli : toute la tête blanche : des poils forts autour de la bouche.

J'aurois réuni celui ci avec le précédent, si les deux célèbres auteurs que je viens de citer n'en faisoient une espèce distincte & séparée : il n'en diffère cependant que par le blanc de la tête qui se prolonge davantage sur le cou, ce qui représente une espèce de capuchon blanc qui recouvre la tête entière de l'oiseau. Ses dimensions n'ont point été encore indiquées. *Linn. Mus. Adolph. Frid. 2. p. 33. Lath. Syn. II. 2. p. 524. n. 7. Surinam.*
LE MANAKIN ROUGE. 14. P. *Aureola*. P. Corpore suprà ex nigro-chalybeo ; subius nigro & rubro vario : vertice, collo & pectore aurantiis : remigibus intus masulâ albâ notatis : rostro nigro : pedibus rubris.

Le dessus du corps noir, avec des reflets couleur d'acier poli ; le dessous varié de noir & de rouge : le sommet de la tête, le cou & la poitrine orangés : les plumes de l'aile marquées intérieurement d'une tache blanche : le bec noir : les pieds rouges.

Le mâle & la femelle de cette espèce offrent des différences assez considérables. Le premier est d'un beau rouge-vif sur la tête, le cou, le dessus du dos & la poitrine ; orangé sur le front, les côtés de la tête & la gorge ; noir sur le ventre, avec quelques plumes rouges & orangées sur cette même partie ; noir aussi sur le reste du dessus du corps, les ailes & la queue. Toutes les plumes des ailes ont, vers le milieu du côté intérieur, une tache blanche qui forme une bande de cette même couleur, lorsque l'aile est déployée. Le haut des ailes est d'un jaune très-foncé ; leurs couvertures inférieures sont jaunâtres. La femelle a le dessus du corps olivâtre, avec quelques traces d'une couronne rouge sur la tête ; & le dessous d'un jaune-olivâtre. Elle a la même figure & la même grandeur que le mâle. L'oiseau jeune a tout le corps olivâtre, avec des taches rouges sur le front, la tête, la gorge, la poitrine & le ventre. Cette espèce est la plus commune de toutes celles des *Manakins* : on les trouve à la Guiane en troupes nombreuses, sur-tout le matin ; c'est au lever

du soleil qu'ils se rassemblent pour gazouiller & rendre, pour ainsi dire, hommage au Père de la lumière ; à neuf ou dix heures, ils se dispersent. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 452. n. 6. Buff. tom. 8. p. 159. La Guiane.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E. 7 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

a. *Le Manakin-orangé* à la tête, le cou, la gorge, la poitrine & le ventre d'une belle couleur orangée ; tout le reste du plumage est noir : seulement, on remarque sur les ailes, les mêmes taches blanches que porte le *Manakin rouge*. Il est aussi comme lui les pieds noirâtres, mais son bec est blanc. Il paroît en comparant sa livrée avec celle du précédent, qu'il n'en est qu'une simple variété. Cette conjecture est d'autant plus probable que cet oiseau est fort rare. *Buff. ibid. p. 160. La Guiane.*

* **LE MANAKIN DU CAP.** 15. P. *Capensis*. P. Corpore suprà obscuro ; subius ex flavicante-aurantio : alarum margine pallidè aurantio : rostro nigro : pedibus obscuris.

Le dessus du corps obscur ; le dessous d'un jaune-orangé : le bord des ailes d'un orangé-pâle : le bec noir : les pieds obscurs.

Tout le plumage de la partie supérieure du corps est d'une couleur obscure : le dessous & le bord des ailes brillent d'un jaune tirant sur l'orangé. Les plumes de l'aile sont de la couleur du dos & bordées d'une teinte pâle. On voit un oiseau de cette espèce dans le cabinet de M. Jos. Banks. *Lath. Syn. II. 2. p. 333. n. 23. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 4. E. P. R..

* **LE MANAKIN-GRIS HUPPÉ.** 16. P. *Grisæa*. P. Corpore suprà grisæo ; subius flavo : maculâ flavâ in fronte : occipite cristato : rectricibus alarum majoribus rubris : remigibus rectricibusque grisæis : rostro flavo.

Le dessus du corps gris ; le dessous jaune : une tache de cette dernière couleur sur le front : une espèce de huppe sur l'occiput : les grandes couvertures de l'aile rouges : les plumes & les rectrices grises : le bec jaune.

Le bec a quatre lignes de longueur ; la queue neuf ; & les ailes pliées s'étendent presque jusqu'au bout des rectrices. Toute la partie supérieure du corps est grisée & l'inférieure d'un jaune-clair. Les grandes couvertures de l'aile sont rouges ; les plumes d'un cendré-gris ; & celles de la queue

simplement grises. M. de Buffon invite les voyageurs curieux des productions de la nature, à nous donner quelques renseignements sur celle-ci & sur les trois espèces suivantes, dont les caractères ne sont pas parfaitement connus & qu'il présume ne pas appartenir à la famille des *Manakins*. *Seb. Mus.* p. 74. *tab. 30. fig. 3.* *Briss. Ornith. tom. 4. p. 463. n. 13.* *Lath. Syn. II. 2. p. 530. n. 17.* *Buff. tom. 8. p. 173. L'Amérique.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

LE MANAKIN-ROUX HUPPÉ. 17. *P. Rubetta, P. Corpore suprà & subtus ex rufo-flavicante : cristâ in vertice luteâ, dependente : remigibus rectricibusque caruleis : rostro flavo.*

Le dessus & le dessous du corps d'un roux-jaunâtre : une huppe jaune & pendante sur le sommet de la tête : les plumes de l'aile & de la queue bleues : le bec jaune.

Voici encore un autre oiseau, qui, suivant M. de Buffon, ne devoit pas être placé parmi les *Manakins* ; M. Latham l'a décrit, après M. Brisson, sous la dénomination de *Manakin-jaune*. Son bec a six lignes & demie de longueur ; sa queue quinze ; & ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent environ jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. La partie supérieure de la tête est couverte de plumes jaunes, assez longues & qui forment une huppe : le reste du corps est d'un roux-jaunâtre, à l'exception des couvertures supérieures de l'aile qui sont d'un jaune-clair ; de la gorge qui est brune ; des plumes de l'aile & de la queue qui sont d'un bleu-éclatant. Nous avons réuni ici tous les caractères connus sur cet oiseau : on aura peut être un jour des détails plus circonstanciés & qui pourroient déterminer exactement dans quelle famille il doit être placé. *Seb. Mus.* 1. *tab. 102. fig. 4.* *Briss. Ornith. tom. 4. p. 461. n. 11.* *Buff. tom. 8. p. 170.* *Lath. Syn. II. 2. p. 529.* *Le Brésil, Cayenne.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* **LE MANAKIN A COLLIER.** 18. *P. Torquata, P. Corpore suprà & subtus nigro : capite coccineo : torque aureâ : tectricibus alarum remigibusque caruleis : rectricibus nigris : rostro pedibusque flavicantibus.*

Le dessus & le dessous du corps noirs : la tête rouge : un collier couleur d'or : les couvertures & les plumes de l'aile bleues :

les rectrices noires : le bec & les pieds jaunes.

Il est à peu près de la grosseur du *Manakin à tête d'or*. Son bec est jaune & long de quatre lignes & demie. Sa tête est d'un rouge-vif : cette couleur est suivie d'une bande dorée, qui embrasse le cou & qui forme en cet endroit une espèce de collier. Le reste du plumage est noir, à l'exception des couvertures supérieures & des plumes de l'aile, qui sont d'un bleu-foncé. La queue est noire & a dix lignes de longueur : les ailes pliées atteignent presque l'extrémité des rectrices. *Seb. Mus.* 1. *p. 92. tab. 57. fig. 3.* *Briss. Ornith. tom. 4. p. 456. n. 8.* *Lath. Syn. II. 2. p. 529. n. 16.* *Le Brésil.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* **LE PICICITLI.** 19. *P. Purpurea, P. Corpore suprà & subtus purpureo : cristâ in vertice luteâ, dependente : rectricibus rubris : rostro pariter rubro.*

Le dessus & le dessous du corps pourprés : une espèce de huppe jaune & rabattue sur le sommet de la tête : les plumes de la queue rouges : le bec pareillement rouge.

Nous n'avons pas encore de description bien exacte de cet oiseau, qui a été mis, par M. Brisson, au rang des *Manakins* : nous allons transcrire ici les détails qu'il en donne, sans cependant nous rendre garans de leur authenticité. Il est un peu moins gros que le *Manakin à collier*. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de trois pouces six lignes. Le bec a quatre lignes & demie de longueur ; & la queue quinze lignes. Les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. La partie supérieure de la tête est couverte de plumes jaunes, assez longues, & qui forment une huppe. Le reste de la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus & du dessous des ailes & celles du dessus & du dessous de la queue sont d'un pourpre-foncé dans quelques endroits & plus clair dans d'autres. Les plumes de l'aile font de la même couleur. La queue est composée de douze rectrices rouges. Le bec est de la même couleur. M. de Buffon prétend que l'oiseau dont il s'agit ici, est celui que Seba a décrit sous le même nom

& qu'il n'appartient pas à la famille des *Manakins*. *Seba. Mus. 1. tab. 59. fig. 4. Brissl. Ornith. tom. 4. p. 462. n. 12. Buff. tom. 8. p. 171. Lath. Syn. II. 2. p. 528. n. 14. Le Bréfil, le Mexique.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* L'ORGANISTE. 20. *P. Musica. P. Corpore supra ex nigro-cærulescente ; subtus aurantio : vertice & collo superiore cæruleis : fronte & uropygio ex flavicante-aurantio : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un noir tirant sur le bleu ; le dessous orangé : le sommet de la tête & le haut du cou bleus : le front & le croupion d'un jaune-orangé : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 100. fig. 3.*)

L'on a donné le nom d'*Organiste* ou de *Musicien* à ce petit oiseau, parce qu'il fait entendre successivement tous les tons de l'octave en montant du grave à l'aigu. Son plumage est bleu sur la tête & le cou ; noir-changeant en gros bleu sur le dos, les ailes & la queue ; & jaune-orangé sur le front, le croupion & tout le dessous du corps. Le menton & la gorge sont de la même couleur que les plumes du dos. L'*Organiste* est fort rare & très-difficile à apercevoir & à tirer, parce qu'il est déliant & qu'il fait se cacher. Il fait même tourner autour d'une branche à mesure que le chasseur change de place, pour n'en être pas aperçu ; ensuite que souvent, quoiqu'il y ait plusieurs de ces oiseaux sur un arbre, on ne peut en découvrir un seul, tant ils font attentifs à se mettre à couvert. *Buff. tom. 7. p. 408. Lath. Syn. II. 2. p. 534. n. 25. S. Domingue.*

L. 4. E.. P.. R..

LE CASSE-NOISETTE. 21. *P. Manacus. P. Corpore supra nigricante ; subtus albo : vertice nigro : semi-torque alba : rostro nigro : pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous blanc : le sommet de la tête noir : un demi-collier blanc : le bec noir : les pieds orangés.

On a donné assez improprement le nom de *Casse-noisette* à ce petit oiseau, parce que son cri représente exactement le bruit du petit outil avec lequel on casse les noisettes. Il a le bec noir & long de six lignes ; le sommet de la même couleur ; toute la surface

supérieure du corps noirâtre & l'inférieure blanche : une bande de cette dernière couleur remonte, de chaque côté, de la partie inférieure du cou vers la nuque & forme en cet endroit une espèce de demi-collier. Les plumes de l'aile & celles de la queue sont noirâtres en - dessus & d'un cendré - foncé en - dessous : les pieds sont d'un jaune-orangé. Le *Casse-noisette* n'a nul autre chant ni ramage que le cri dont nous avons parlé : il fréquente les lisières des grands bois ; vit plus d'insectes que de fruits & recherche principalement les colonnes de fourmis. Il est très-vif & très-agile : on ne le voit presque jamais en repos, quoiqu'il ne fasse que sautiller sans pouvoir voler au loin. *Brissl. Ornith. tom. 4. p. 442. n. 1. Buff. tom. 8. p. 155. La Guiane.*

L. 4 $\frac{1}{6}$. E. 8 $\frac{1}{4}$. P.. R. 12.

a. Le *Casse-noisette* (*Pl. 99. fig. 6.*) diffère du précédent en ce qu'il a les petites couvertures de l'aile blanches : il a aussi le même cri ; & l'on présume qu'il n'est qu'une variété d'âge ou de sexe. *Buff. ibid. Le Bréfil.*

LE FOURMILLIER A OREILLES BLANCHES. 22. *P. Leucotis. P. Corpore supra ex olivaceo-rufo ; subtus griseo : fasciâ uirineque alba, longitudinali ad latera colli : temporibus & gula nigris : rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps mêlé d'olive & de roux ; le dessous gris : une bande blanche, longitudinale, de chaque côté, sur les parties latérales du cou : les tempes & la gorge noires : le bec & les pieds bruns. (*Pl. 100. fig. 2.*)

Le sommet de la tête de cet oiseau est brun & le bas des côtés du devant de la tête noir, ainsi que le menton & la gorge. Depuis l'angle postérieur de l'œil jusques vers la poitrine, descend une petite bande, d'un beau blanc luisant, dont les plumes sont plus larges & plus longues que celles de la tête ; le reste du plumage n'a rien de remarquable. La couleur du manteau offre un mélange peu agréable d'olive & de rouffâtre : la poitrine est rouffe ; & le ventre gris. La queue a quinze lignes de longueur ; les ailes pliées atteignent l'extrémité des rectrices. La femelle a le menton & la gorge blancs ; & une raie verte, de part & d'autre, qui prend son origine à la base du bec, passe au-dessous des yeux & se prolonge vers les parties latérales

latérales du cou. *Buff. tom. 8. p. 245. Lath. Syn. II. 2. p. 527. n. 13. L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E. P. R..

• LE FOURMILLIER TACHETÉ. 23. *P. Navia. P. Corpore suprâ fusco; subtus auranio: mento gulâque nigris: pectore albo, nigro maculato: dorso inferiore albo-vario: rostro nigro: pedibus fusciscantibus.*

Le dessus du corps brun; le dessous orangé: le menton & la gorge noirs: la poitrine blanche & tachetée de noir: la partie postérieure du dos variée de blanc: le bec noir: les pieds brunâtres. (*Pl. 100. fig. 1.*)

Tout le dessus du corps est brun & semé de quelques larmes blanches vers la partie postérieure du dos: un plastron noir recouvre le menton & la gorge: la poitrine est blanche & obscurcie par des taches noires, de forme irrégulière. Les grandes couvertures de l'aile, les pennes moyennes & les rectrices sont terminées de blanc. Une belle couleur orangée domine sur le bas-ventre & sous la queue. *Buff. pl. enl. n. 823. fig. 2. Lath. Syn. II. p. 527. n. 12. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E. P. R..

• LE MANIKOR. 24. *P. Papuensis. P. Corpore suprâ nigro, nitore viridi; subtus albido: vitâ auranio, longâ in pectore: rectricibus mediis brevioribus: rostro nigro: pedibus lividis.*

Le dessus du corps noir avec des reflets verts; le dessous blanchâtre: une bande longue, orangée sur la poitrine: les pennes intermédiaires de la queue plus courtes: le bec noir: les pieds livides.

Deux caractères principaux semblent exclure cet oiseau du genre des *Manakins*: il n'a point d'échancre à l'extrémité de la mandibule d'en haut; & les pennes latérales de la queue, au lieu d'être égales en longueur avec les intermédiaires, comme on l'observe dans les autres espèces de ce genre, sont sensiblement plus allongées. Du reste, tout le dessus du corps est noir, avec des reflets verdâtres; & le dessous d'un blanc-fa. Il a de plus sur la poitrine une tache orangée, de figure oblongue, qui s'étend jusqu'auprès du ventre. Le bec & les pieds sont noirs. M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiseau de la nouvelle Guinée, ne nous a

rien appris sur ses habitudes naturelles. *Buff. tom. 8. p. 178. Lath. Syn. II. 2. p. 532. n. 20. La nouvelle Guinée.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E. P. R..

X L I V ° G E N R E.

COQ DE ROCHE, *Rupicola. Briff. Ornith. tom. 4. p. 437.*

Corpus oblongum, crassum, auranio, albo, fusco & rufo varium.

Caput subrotundum, corollâ verticali, plumosâ, semi-circulari conspicuum. Rostrum capite brevius, versus apicem lateraler compressum: mandibulâ superior subincurva. Nares nudâ.

Collum brevissimum.

Alæ ad volatum idoneæ, vix caudâ breviores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosâ. Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus: digitus medius cum extremo trium articularum spatio & cum intimo primi tantum articuli intervallo arde coherens.

Cauda brevis, integra.

Rupicola à Pipris differt corollâ verticali; magnitudine & moribus. In speluncis & abditissimis rupium fissuris interdum habitat, nocte præcipue cibum quærit; junior facile curatur. Nidum in tenebrosis recessibus ex siccis baculis compingit: fœmina ova duo rotunda, alba, columbinis aequalia parit.

Le corps oblong, assez gros, varié d'orangé; de blanc, de brun & de roux.

La tête arrondie & ornée d'une crête verticale, composée de plumes & terminée en demi-cercle. Le bec plus court que la tête & comprimé latéralement vers le bout: la mâchoire supérieure un peu recourbée. Les narines découvertes.

Le cou très-court,

Les ailes propres pour le vol & presque aussi longues que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la base. Les pieds divisés en quatre doigts; trois par-devant, un par derrière: celui du milieu joint au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation & à l'intérieur jusqu'à la première articulation seulement.

La queue courte & entière.

Le *Coq de roche* diffère des *Manakins* par sa crête, sa taille & ses mœurs: pendant le jour, il se tient dans les cavernes obscures & dans les anfractuosités des rochers; il n'en sort que la nuit pour chercher sa nourriture.

riture : on parvient facilement à apprivoiser les jeunes. C'est aussi dans les trous des rochers qu'il construit son nid avec des petits morceaux de bois sec : la femelle pond deux œufs blancs, semblables à ceux du Pigeon.

LE COQ DE ROCHE. 1. *R. Crocea*. *R. Corpore supra & subtus aurantio : cristâ in vertice, hemisphericâ : remigibus rectricibusque albo, fusco & aurantio variegatis : rectricibus caudâ superioribus apice truncatis : rostro pedibusque flavicantibus.*

Le dessus & le dessous du corps orangés : une huppe droite & demi-circulaire sur le sommet de la tête : les plumes de l'aile & de la queue variées de blanc, de brun & d'orangé : les couvertures supérieures de la queue tronquées à l'extrémité : le bec & les pieds jaunâtres. (*Pl. 99. fig. 1.*)

Cet oiseau, quoique d'une couleur uniforme, est un des plus beaux de l'Amérique méridionale. Il a le bec comprimé par les côtés vers l'extrémité & long de seize lignes ; la tête surmontée d'une belle huppe longitudinale, en forme de demi-cercle, longue d'environ dix-huit lignes, d'une couleur orangée, entourée sur ses bords d'un petit filet pourpre & terminée par un filet orangé. Cette dernière couleur domine sur la tête, le dos, le croupion, les petites couvertures de l'aile & de la queue, la gorge, la poitrine, le ventre & les cuisses. Les couvertures intermédiaires des ailes ont une teinte d'orangé-clair du côté extérieur & du brun intérieurement ; enfin, les grandes plumes éloignées du corps sont brunes & terminées de blanc-jaunâtre. Les six premières plumes de l'aile sont blanches en dehors, depuis leur origine jusques vers les deux tiers de leur longueur ; toutes les autres ont aussi une partie de leur côté intérieur blanc : la première grande plume de chaque aile est échancrée du tiers de sa longueur de la pointe à la base. La queue est très-courte & coupée carrément, ainsi que quelques plumes des couvertures de l'aile & celles qui couvrent les rectrices : les dix plumes intermédiaires de la queue, sont d'un très-bel orangé extérieurement, depuis leur origine jusques vers la moitié de leur longueur, & d'un orangé très-pâle en dedans ; l'autre moitié est brune, & bordée par le bout d'un orangé-clair : la queue extérieure, de chaque côté, est brune,

excepté son bord intérieur, qui est teint d'orangé-pâle, depuis l'origine de la plume jusques vers la moitié de la longueur : elle est aussi comme les dix du milieu frangée par le bout d'orangé-clair. Le mâle ne prend qu'avec l'âge sa belle couleur : dans la première année, il est brun ; mais à mesure qu'il grandit, son plumage prend des pointes & des taches de couleur rousse, qui deviennent orangées lorsqu'il est adulte. La livrée de la femelle est entièrement brune : on aperçoit seulement quelques teintes de roux sur le croupion, la queue & les plumes des ailes. Sa huppe est aussi moins fournie, moins élevée, moins arrondie & plus avancée sur le bec que celle du mâle. Tous deux sont ordinairement plus gros & plus grands qu'un Pigeon-Ramier : ils se tiennent non-seulement dans les fentes profondes des rochers, mais encore dans les grandes cavernes obscures où la lumière du jour ne peut pénétrer ; ils volent cependant & voient très-bien pendant le jour, d'où l'on doit présumer qu'ils ont les yeux conformés comme ceux du chat. Ils sont également vifs & très-farouches : on ne peut les tirer qu'en se cachant derrière quelque rocher, où il faut les attendre souvent pendant plusieurs heures. Ils se nourrissent de petits fruits sauvages ; & ils ont l'habitude de gratter la terre, de battre les ailes & de se secouer comme les Poules, mais ils n'ont ni le chant du Coq ni la voix de la Poule : leur cri pourroit s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu & traînant. C'est dans un trou de rocher qu'ils construisent grossièrement leur nid, avec des petits morceaux de bois sec : la femelle ne pond que deux œufs sphériques & blancs. Leur chair est estimée & leur plumage très-recherché. *Buff. tom. 8. p. 180. Naturf. XI. p. 1. tab. 1. L'Amérique méridionale.*

L. 11. E. 25. P. 19. R. 12.

LE COQ DE ROCHE DU PÉROU. 2. *R. Peruviana*. *R. Corpore supra & subtus aurantio : cristâ in vertice erectâ, decompositâ : uropygio cinereo : remigibus rectricibusque nigris : rostro & pedibus subulatis.*

Le dessus & le dessous du corps orangés : une huppe droite & décomposée sur le sommet de la tête : le croupion cendré : les plumes de l'aile & de la queue noires : le bec & les pieds jaunâtres.

Il y a des différences trop sensibles entre cet oiseau & le précédent pour qu'il ne soit pas lui-même une espèce distincte. La tête, le cou, le manteau, la gorge, la poitrine & le ventre font, à la vérité, de la même couleur, c'est-à-dire, d'un bel orange; mais la teinte est plus vive. Sa huppe est aussi moins élevée, d'une couleur uniforme, pourpre sans bordure, & composée de plumes séparées. Le croupion est cendré: les grandes pennes de l'aile & de la queue ne montrent que du noir; & la longueur de ces dernières est presque double des rectrices de l'espèce précédente: elles sont arrondies à l'extrémité & non point coupées carrément, comme dans le *Coq de Roche*. On doit donc renoncer à prendre la différence des couleurs pour le caractère distinctif des espèces, dans les cas sur-tout où il n'est pas constaté par l'observation que le plumage de l'individu est sujet à varier, ou bien il faut regarder l'oiseau dont il s'agit ici, comme une espèce séparée du *Coq de roche*. Buff. tom. 8. p. 187. Le Pérou.

X L V^e GENRE.

TODIER, *Todus*. Linn. f. n. 178.

Corpus subovatum, variis coloribus pictum.

Caput subrotundum, sæpè cristatum. Rostrum rectum, latum, longiusculum, supra & subius depressiusculum, apice obtusum, basi setis obtusum. Nares ovate, patula aut parùm tectæ, ad basim rostri posite.

Collum mediocre.

Alæ ad volatum idoneæ, caudâ breviores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes cursorii, tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus: digitus medius cum extremo trium articularum spatio; cum intimo primi tantùm articuli intervallo arde cohærens.

Cauda alis longior, apice integra aut subrotunda.

Todi species in calidiori Americâ frequentes, Mufcicapis suis affines, ab illis tamen anteriorum digito medio ab exortu soluto discrepant: mollioribus insectis victitant, & suavi cantu aures demulcent, præsertim tempore aphrodisiaco. Nidum in terrâ struunt; & femina ova quatuor aut quinque ponunt, grisea, flavis maculis varia.

Le corps presque ovale & peint de couleurs diverses.

La tête arrondie & souvent ornée d'une huppe. Le bec droit, large, un peu allongé,

aplati en-dessus comme en-dessous, obtus à son extrémité & environné de poils à la base. Les narines ovales, ouvertes ou un peu fermées & posées à la base du bec.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la partie inférieure. Les pieds propres pour la course & divisés en quatre doigts; trois par-devant & un par-derrière: celui du milieu étroitement uni avec l'extérieur jusqu'à la troisième articulation & avec l'intérieur jusqu'à la première articulation seulement.

La queue plus longue que les ailes, entière à l'extrémité ou arrondie.

Les *Todiers* habitent les climats chauds de l'Amérique: ils ont beaucoup de rapports avec les *Gobe-mouches*; mais ils diffèrent des individus de ce genre par la conformation du doigt intermédiaire, qui est dénué de membrane à la base. Ils se nourrissent d'insectes tendres; & flattent agréablement l'oreille par leur chant mélodieux, sur-tout dans la saison des amours. Ils construisent leur nid à terre, & les femelles pondent quatre ou cinq œufs gris, tachés de jaune.

* LE TODIER ROYAL. 1. *T. Regius*. *T. Corpore supra ex fusco-nigricante; subius rufescente; nigro transversim fasciato: cristâ in vertice transversâ, spadiceâ, nigro-maculatâ: torque nigricante: rostro fusco: pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps d'un brun-noirâtre; le dessous tirant sur le rouge, avec des petites ondes noires, transversales: une huppe d'un bai-clair & tachetée de noir, posée transversalement sur le sommet de la tête: un collier noirâtre: le bec brun: les pieds couleur de chair.

Cet oiseau est remarquable par la beauté de son plumage & par une superbe couronne qu'il porte sur la tête & qui est posée transversalement, au lieu que les huppées de tous les autres oiseaux sont disposées dans le sens de leur longueur: elle est composée de quatre ou cinq rangs de petites plumes arrondies, étalées en éventail sur dix lignes de largeur; toutes font d'un rouge-bai très-vif & terminées par une petite tache noire & ronde, qui produit un coup-d'œil agréable. Son bec est très-large, fort aplati, long de dix lignes & entouré de soies prolongées

jusqu'à la pointe ; qui est crochue. On voit sur l'œil un petit fourcil blanc. La gorge tire sur le jaune : un collier noirâtre ceint le cou & se rejoint à une teinte pareille qui couvre le dos, & se change sur l'aile en un brun-fauve-foncé. Les rectrices font d'un bai-clair ; la même couleur, mais plus légère, teint le croupion & le ventre : la poitrine est blanchâtre & traversée par de petites ondes noirâtres. L'aile a environ trois pouces de longueur & la queue deux. M. de Buffon a placé cet oiseau dans la famille des *Gobemouches*, avec lesquels il a en effet de grands rapports ; mais en examinant plus attentivement la forme du bec, nous avons cru qu'il étoit plus convenable de le ranger parmi les *Todiers*. Sur les planches enluminées, il porte le nom de *Tyran-huppé de Cayenne*. Buff. tom. 8. p. 357. pl. enl. n. 289. Cayenne.

L. 7. E. P. R..

* LE TODIER A CRÊTE. 2. *T. Cristatus*. *T. Corpore supra ex griseo-fusco ; subtus fusco & obscurè cinereo undulato : cristâ in vertice coccineâ, nigromaculatâ ; rectricibus fuscis : duabus intermediis nigricantibus.*

Le dessus du corps d'un gris-brun ; le dessous ondulé de brun & de cendré-obscur : une huppe écarlate & tachée de noir sur le sommet de la tête : les rectrices brunes : les deux intermédiaires noirâtres. (*Pl. 104. fig. 6.*)

A quelque chose près, cet oiseau ressemble au *Todier royal*, je doute même si les caractères qui le distinguent sont suffisans pour en faire une espèce à part. Son bec est assez étroit, comprimé verticalement & garni de poils à sa base, comme on peut le remarquer sur la figure indiquée B : les narines sont petites & demi-nues : le front est surmonté d'une belle huppe écarlate, tachée de noir. Tout le dessus du corps est d'un gris-brun ; & le dessous marqué transversalement d'ondes obscures sur du cendré. Les couvertures des ailes sont tiquetées de blanc ; les plumes entièrement noirâtres ; les rectrices brunes en dessus & doublées d'une teinte plus claire ; les deux du milieu sont noirâtres. *Natuf. 17. p. 2. n. 5. tab. 1. Les côtes de Guinée.*

* LE TODIER A TÊTE BLANCHE. 3. *T. Leucocephalus*. *T. Corpore supra & subtus nigricante : fronte subcristatâ ; capite & gulâ lacteis : rostro supernè nigro , infernè albo , apice nigro : pedibus nigris.*

Le dessus & le dessous du corps noirâtres : une espèce de huppe sur le front : la tête & la gorge d'un blanc de lait : le bec noir en dessus, blanc en dessous & noir à la pointe : les pieds noirs. (*Pl. 104. fig. 4, & pl. 105. fig. 1. Sous le nom de Todier à large bec.*)

M. Pallas est le premier Naturaliste qui a fait connoître cet oiseau ; il est de la grosseur de la *Poule-sultane*. Sur le front s'élève une petite touffe de poils noirs, dirigés vers la base du bec ; la mandibule supérieure est noire ; celle de dessous est blanche, avec une petite tache noire à l'extrémité. La tête est couverte d'une coiffe blanche qui descend jusques sur la gorge & sur la nuque : tout le reste du corps est noirâtre. Les ailes sont courtes & garnies de plumes noirâtres, doublées de brun-sombre ; elles présentent cette même nuance à l'extrémité & sur le bord intérieur. La queue est peu allongée & coupée carrément par le bout. C'est par erreur qu'on a mis le nom de *Todier à large bec*, à côté de la figure 1 de la pl. 105 ; j'ai fait graver ces deux individus afin qu'on examine un caractère qui, peut-être, n'est que l'attribut distinctif du mâle ou de la femelle : l'un a les plumes de la tête fort courtes & l'autre les a allongées en forme de huppe : celui-ci est sans doute le mâle de cette espèce. *Pall. Spic. 6. p. 19. tab. 3. fig. 2. Lath. Syn. 1. 2. p. 660. n. 6. tab. 29. L'Amérique.*

* LE TODIER A QUEUE COURTE. 4. *T. Brachyurus*. *T. Corpore supra nigro ; subtus niveo : fronte temporibusque albis : caudâ brevi, nigra : rostro obscuro ; pedibus nigris.*

Le dessus du corps noir ; le dessous d'un blanc de neige : le front & les parties latérales de la tête blancs : la queue courte & noire : le bec obscur : les pieds noirs.

Celui-ci ressemble au précédent par sa taille & par son port ; mais il en diffère par les couleurs du plumage & par la queue qui est moins allongée : son bec est aussi plus large & d'une couleur obscure. Une plaque d'un très-beau blanc recouvre le front, les parties latérales de la tête & le dessous du corps : le dos & la queue sont d'un noir tirant sur le brun ; la même couleur se reproduit sur les plumes de l'aile, qui sont frangées de blanc du côté intérieur. La queue est très-courte & pareillement noire, ainsi que les pieds. *Pall. Spicil. 6. p. 18 & 19. L'Amérique.*

LE TODIER-VERT. 5. *T. Viridis.* *T. Corpore supra carulescente; subius albo: gula lateribusque roseis: rostro supernè fusco, infernè jubibro: pedibus griseis.*

Le dessus du corps bleuâtre; le dessous blanc: la gorge & les flancs couleur de rose: le bec brun en dessus, rougeâtre en dessous: les pieds gris. (*Pl. 104. fig. 1.*)

La dénomination que quelques Ornithologistes ont donnée à cet oiseau, n'est pas exacte, puisqu'elle désigne la livrée de la femelle & non point celle du mâle; nous l'avons néanmoins adoptée pour éviter les inconvéniens d'une nomenclature trop multipliée. Sa grosseur égale à peu près celle du *Troglodyte*: il a la tête grosse à proportion du corps; le bec long d'environ huit lignes & demie, brun en dessus & d'un rouge plus clair en dessous. Le mâle est entièrement d'un bleu-foible & léger sur le dos; & blanc sous le ventre, avec la gorge & les flancs couleur de rose. La femelle est d'un beau vert en dessus; le reste de son plumage est assez semblable à celui du mâle, c'est-à-dire, blanc & couleur de rose aux mêmes endroits. Les plumes rouges de la gorge sont terminées par une très-petite tache blanche, fort peu apparente: les penes de l'aile ont du vert du côté extérieur & du cendré-foncé intérieurement; elles sont de plus doublées de gris-cendré. Un jaune de soufre domine sur les couvertures de la queue. Les pieds sont gris; & les ongles longs & crochus. Les mouches & les autres petits insectes volans forment leur nourriture: le père & la mère sont très-attachés à leurs petits; ils poursuivent avec courage le ravisseur & ne l'abandonnent pas tant qu'ils les entendent crier. *Brown. Jam. p. 476. Sloane. Jam. 2. p. 306. Buff. vol. 13. p. 331. L'Amérique septentrionale.*

L. 4. E. 6 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

LE TIC-TIC. 6. *T. Cinereus.* *T. Corpore supra intensè cinereo; subius egregiè flavo: fronte nigrè: gula lateribusque luteis: rostro rubescente, apice nigro: pedibus saturatè carneis.*

Le dessus du corps d'un cendré-foncé; le dessous d'un beau jaune: le front noir: la gorge & les flancs jaunes: le bec rougeâtre, avec une tache noire à la pointe: les pieds d'une couleur de chair-obscur. (*Pl. 104. fig. 2.*)

Les habitans de Cayenne ont appelé ce *Todier Tic-tic* par imitation de son cri: il ressemble parfaitement au précédent par sa taille, les dimensions du bec & par la conformation des doigts; mais il en diffère par le plumage, étant d'une couleur cendrée, nuancée d'un bleu-foncé sur le dos, & d'un jaune-éclatant sur la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & sur les couvertures inférieures de la queue. Le front est revêtu d'une plaque noire. Les petites couvertures de l'aile sont d'un brun-noirâtre; les moyennes, les grandes & les penes sont de la même couleur, mais bordées de jaune. Cette espèce se distingue encore de celle qui précède, en ce que sa queue est étagée: les deux rectrices latérales du mâle sont brunes & terminées de blanc sur une longueur de cinq ou six lignes; dans la femelle, ces deux mêmes plumes sont de couleur uniforme & d'un gris-cendré, semblable à la teinte du dos: on assure aussi qu'en général les couleurs de la femelle sont moins vives & moins foncées. Ce *Todier* vit d'insectes comme le précédent. *Briss. Suppl. d'Ornith. p. 134. Buff. vol. 13. p. 335. Surinam, la Guiane, Cayenne.*

* **LE TODIER-BLEU.** 7. *T. Caruleus.* *T. Corpore supra intensè caruleo; subius aurantio: arsa pondè oculos purpurascente: gula albè: temporibus, mento, collique lateribus aurantiis: rostro & pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps d'un bleu-foncé; le dessous orangé: un trait pourpre derrière les yeux: la gorge blanche: les côtés de la tête, du cou & le menton orangés: le bec & les pieds couleur de chair. (*Pl. 104. fig. 3.*)

Cet oiseau, qui faisoit partie de la belle collection de M. Aubry, curé de S. Louis; avoit le dessus de la tête, du cou, la queue; la pointe des couvertures de l'aile & toute la surface supérieure du corps d'un bleu-foncé; les parties latérales de la tête & du cou, le menton & le ventre présentoiient une superbe teinte orangée. On remarquoit, de part & d'autre, derrière l'orbite de l'œil, des petits pinceaux d'un pourpre-violet. Le bec & les pieds étoient couleur de chair. Il avoit à peu près les mêmes dimensions que le *Todier-vert*. *Buff. tom. 13. p. 337. Pl. enl. n. 783. L'Amérique.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 11.

* LE TODIER-VARIÉ. 8. *T. Varius*. *T. Corpore supra & subius caruleo, nigro & viridi vario, viridi diluitori guttato: capite, gutture & collo ex carulescente-nigro: renigibus viridibus: rectricibus nigris, apice viridi marginatis: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps variés de bleu, de noir & de vert, avec des petites taches d'un vert plus clair : la tête, la gorge & le cou d'un bleu tirant sur le noir : les plumes de l'aile vertes : celles de la queue noires & frangées de vert à l'extrémité : le bec & les pieds noirs.

Quoique cet oiseau se rapproche des *Todiers* par sa taille & par ses couleurs ; cependant, comme les Naturalistes qui en ont fait mention ne parlent pas de la forme du bec, on ne peut pas décider s'il appartient réellement à cette famille. Aldrovande & M. Brisson tracent ainsi l'ordre & la disposition de ses couleurs. Il a la tête, la gorge & le cou d'un bleu tirant sur le noir ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, la poitrine, le ventre, les couvertures de la queue & les flancs panachés de bleu, de noir & de vert, mêlés confusément & parfemés de quelques petits points d'un vert plus clair. Les couvertures & les plumes de l'aile sont vertes. La queue, qui est assez longue, est composée de douze plumes noires, bordées de vert par le bout. Il est de la grosseur du *Todier-vert*. *Aldrov. av. tom. 3. p. 111. n. 1. Briff. Ornith. tom. 4. p. 531. n. 2. Les Indes.*

* LE TODIER A VENTRE FERRUGINEUX. 9. *T. Ferrugineus*. *T. Corpore supra ex rufo-nigricante; subius ferrugineo: superciliis pallidis: temporibus obscuro & albo variis: rostro nigro: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps d'un roux-noirâtre ; le dessous ferrugineux : les sourcils pâles : les parties latérales de la tête variées de blanc & d'une teinte pâle : le bec noir : les pieds obscurs.

M. Latham est le seul Naturaliste qui ait parlé de cet oiseau : il a le bec noir, très-applati, un peu courbé vers la pointe & long de trois quarts de pouce ; les narines ovales ; & la mandibule supérieure garnie à la base de quatre ou cinq poils, dirigés vers l'extrémité du bec. Les plumes du dos sont d'un roux-noirâtre & liserées d'une teinte ferrugineuse. Les yeux sont surmontés de sourcils pâles ; & les tempes variées de blanc

& d'une couleur obscure. Le roux-ferrugineux domine sur le ventre. Les plumes de l'aile, dont le fond est sombre, sont marquées d'une bordure rouffâtre du côté intérieur & vers le milieu des barbes : celles de la queue sont entièrement brunes ; elles ont deux pouces neuf lignes de longueur. M. Latham a vu un individu dont la couleur du dos étoit brune tirant sur le noir. *Lath. Syn. I. 2. p. 662. n. 11. Cayenne.*

L. 7 ½. E. P. R. 12.

* LE TODIER NOUVEAU. 10. *T. Novus*. *T. Corpore supra fusco; subius albo: jugulo & pectore fusco-maculatis: pedibus fuscis: unguibus flavis.*

Le dessus du corps brun ; le dessous blanc : la gorge & la poitrine tachetées de brun : les pieds bruns : les ongles jaunes.

M. Jos. Banks possède un individu de cette espèce : il a le bec très-applati, long d'un pouce neuf lignes & large à la base de trois quarts de pouce ; les narines ovales ; le menton blanc & la poitrine de même avec des taches brunes. Le ventre & le dessous de la queue sont d'un blanc-pur. La queue est arrondie par le bout & longue de trois pouces. Les pieds ont dix-huit lignes de longueur & sont entièrement bruns ; les ongles, dont la couleur est jaune, tranchent agréablement sur ce fond rembruni. M. Latham n'a point donné la couleur du bec ni le nom du pays que cet oiseau habite. *Lath. Syn. I. 2. p. 663. n. 12....*

L. 9. E. P. R.

* LE TODIER-OBSCUR. 11. *T. Obscurus*. *T. Corpore supra ex fuscescente-nigro; subius sordide albo: remigibus rectricibusque pallidis, margine griseis: rostro supernè fusco, infernè albo: pedibus obscuris.*

Le dessus du corps d'un brun-noirâtre ; le dessous d'un blanc-fale : les plumes de l'aile & de la queue d'une couleur pâle, avec une bordure grise : le bec brun en dessus, blanc en dessous : les pieds obscurs.

Son bec est brun, long d'environ six lignes, épatté à la base, un peu fléchi à l'endroit des narines & courbé vers la pointe : la mandibule inférieure est blanche & garnie de poils à l'origine du menton. La surface supérieure du corps est revêtue d'un manteau olivâtre, tirant sur le brun : le ventre

est d'un blanc-jaunâtre : les penes & les rectrices présentent le même ton de couleur avec une frange grise fur leurs bords. La queue est entière & longue de deux pouces. Ce *Todier* est de la grosseur du *Rosignol* ; il a pareillement le chant mélodieux ; le nourrit d'insectes & se perche fur les branches sèches des arbres. *Pall. Spic. 6. p. 17. Art. Zool. 2. p. 283. n. 173. L'Amérique septentrionale.*

* LE TODIER-PLOMBÉ. 12. *T. Plumbeus. T. Corpore supra ex cano-plumbeo ; subtus lacteo : vertice nigricante : rectricibus alarum secundariis, remigibus rectricibusque lateralibus margine albis : rostro obscuro, basi rubente : pedibus obscuris.*

Le dessus du corps d'un gris-plombé ; le dessous d'un blanc de lait : le sommet de la tête tirant sur le noirâtre : les moyennes couvertures de l'aile, les penes & les rectrices latérales bordées de blanc : le bec obscur, rougeâtre à la base : les pieds obscurs.

Cette espèce & le *Tic-tic* ont le bec d'une conformation parfaitement égale ; il n'y a que les couleurs qui les distinguent : un gris plombé recouvre le dos de celui-ci, & cette teinte devient plus foncée sur le haut de la tête ; le dessous est d'un blanc de lait. Un petit ruban de cette dernière couleur borde les couvertures moyennes de l'aile, ainsi que les penes & les rectrices, dont le fond est noirâtre. On compare fa grandeur à celle du *Troglodyte*. *Pall. Spic. Zool. 6. p. 17. Lath. Syn. 1. 2. p. 661. n. 8. Surinam.*

* LE TODIER SOURCILLEUX. 13. *T. Superciliifus. T. Corpore supra ex fusco-ferrugineo ; subtus olivaceo, albis maculis notato : rectricibus alarum obscurâ fasciâ conspicuis.*

Le dessus du corps d'un brun-ferrugineux ; le dessous d'une couleur d'olive avec des taches blanches : les couvertures des ailes marquées d'une bandelette obscure.

On trouve une très-courte notice sur la formation extérieure de cette espèce, & une figure qui le représente, dans l'ouvrage intitulé, *Genre des oiseaux*, imprimé à Londres en 1781 ; M. Latham n'a rien ajouté aux caractères qui sont énoncés dans la phrase spécifique. On dit qu'il est plus petit que le *Todier-vert*. *Gen. of. birds. p. 62. tab 6. fig. 2. Lath. Syn. 1. 2. p. 639. n. 3. Les contrées les plus chaudes de l'Amérique septentrionale.*

* LE TODIER ALARGE BEC. 14. *T. Platyrhynchus. T. Corpore supra ex fusco-lutescente ; subtus flavo : vertice plumbeo, maculâque albâ infi-*

gnito : gulâ albicante : remigibus rectricibusque fuscis : rostro semiovato, albido : pedibus unguibusque luteis.

Le dessus du corps d'un brun-jaunâtre ; le dessous jaune : le sommet de la tête d'une couleur plombée, avec une tache blanche : la gorge blanchâtre : les penes de l'aile & de la queue brunes : le bec demi-ovale & tirant sur le blanc : les pieds & les ongles jaunes. (*Pl. 105, à côté de la fig. 1. C. Le bec seulement.*)

Ce *Todier* est remarquable par son bec applati, large, représentant un demi-ovale & assez semblable à celui du *Savacou* : il est d'une couleur blanchâtre & environné de poils à l'origine du front. Une coiffe d'une teinte plombée & marquée d'une tache blanche, oblongue, recouvre le sommet de la tête, comme on le voit sur le *Tyrann*. Le manteau est d'un brun-jaunâtre ; la poitrine d'un blanc-sale & le ventre jaune. Les penes de l'aile & de la queue ne montrent que du brun : les pieds & les ongles tirent sur le jaune. On voit un individu de cette espèce dans le cabinet du prince d'Orange. Il est de la grosseur du *Rosignol*. *Pall. Spic. 6. p. 19. tab. 3. C. Lath. Syn. 1. 2. p. 664. n. 13.*

* LE TODIER A GROS BEC. 15. *T. Macro-rhynchus. T. Corpore supra nigro ; subtus rubro : mento & genis pariter rubris : scapularibus sex albis, acuminatis, supra alas pendulis : rostro magno, ex atro-ceruleo : pedibus nigris.*

Le dessus du corps noir ; le dessous rouge : le menton & les joues pareillement rouges : six plumes scapulaires blanches, pointues & pendantes sur l'aile : le bec grand, d'un noir-bleuâtre : les pieds noirs. (*Pl. 104. fig. 5.*)

Si on ne considérait uniquement que la forme du bec de cet oiseau, on seroit tenté de croire qu'il ne constitue avec le précédent qu'une seule & même espèce ; mais indépendamment des autres caractères, les couleurs de sa livrée sont absolument différentes. Il a le bec long d'un pouce & un quart, très-élargi vers la base, comme on peut le voir sur le développement de la figure déjà indiquée A, d'un bleu-noirâtre en-dessus, blanchâtre en ses bords & à la pointe, & garni à sa base de poils, dirigés en avant, dont deux sont extraordinairement plus allongés, de part & d'autre. La couleur du plumage est noire, avec quelques reflets

bleuâtres : les plumes de l'aile & de la queue font d'un brun tirant sur le noir ; sur ce fond, on voit une espèce de mentonnière d'un rouge-cramoisi, qui remonte jusqu'au-dessous de l'orbite des yeux. Le ventre, le croupion & les flancs présentent la même couleur ; mais le trait vraiment caractéristique qui différencie cette espèce, consiste en six plumes scapulaires blanches, étroites & pointues, qui pendent sur la surface de l'aile, quand elle est pliée : les pieds sont noirâtres : la queue est un peu échancrée dans le milieu. On voit à Londres un individu de cette espèce dans le cabinet de M. Levers, mais on ne connoît pas encore le pays qu'il habite. *Lath. Syn. I. 2. p. 664. n. 14. tab. 30.*

L. 8. E.. P.. R..

* LE TODIER DE LA NOUVELLE HOLLANDE. 17. T. *Flavigaster. T. Corpore suprà ex fusco-cinereo ; subtùs luteo ; rostro breve, pallidè corneo ; pedibus obscurè fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-cendré ; le dessous jaune : le bec court & d'une couleur de corne pâle : les pieds d'un brun-obscur. Son bec est court, très-applati & environné à sa base de poils clair-fermé. La tête, la gorge, le dos, les ailes & la queue font d'un brun-cendré : une teinte jaune colore toute la surface inférieure du corps, depuis la gorge jusqu'à la queue. Cet oiseau est de la taille du *Todier-obscur. Lath. Index. Ornith. tom. 1. p. 268. n. 15. La nouvelle Hollande.*

L. 6. E.. P.. R..

X L V I^e G E N R E.

GUEPIER, *Merops. Linn. f. n. 182.*

Corpus oblongum, vividissimis coloribus insignitum.

Caput oblongum, mediocre. Rostrum tetradrum, compressum, carinatum, acutum, modicè inflexum. Nares ad basim rostri posita, exiguae. Lingua apice laciniata, aut dentata.

Collum mediocre.

Ala ad volatum idonea, caudâ breviores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes breves, tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus : digiti medius cum extimo, trium articularum spatio & cum intimo primi tantum articuli intervallo arcè coherens.

Caudâ elongata, modò integrâ, modò cuneata

aut furcata ; duabus rectricibus mediis sepè longioribus.

Merops, in Americâ rariores aut forsân nulli, feminibus, apibus & vespis potissimum viciant, quas volando in aere, more Hirundinum piscantur ; nidum collocant in foveis quas unguibus & rostris juxta fluviorum ripas effodiunt : feminae ova quatuor ad septem alba pariunt.

Le corps oblong & remarquable par l'éclat des diverses couleurs dont il est peint.

La tête oblongue & d'une grosseur médiocre. Le bec quadrangulaire, comprimé, relevé en carène, pointu & un peu fléchi. Les narines petites & situées à la base du bec. La langue terminée par des filamens ou par des dentelures.

Le cou d'une couleur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la base. Les pieds courts, & divisés en quatre doigts ; trois par-devant & un par-derrière : celui du milieu étroitement uni avec l'extérieur jusqu'à la troisième articulation, & avec l'intérieur jusqu'à la première articulation seulement.

La queue allongée, tantôt entière, tantôt étagée ou fourchue ; les deux rectrices intermédiaires souvent plus allongées que les autres.

Les *Guepiers* sont rares en Amérique ; peut-être même il n'y en a pas un seul. Ils se nourrissent de graines, d'abeilles & de guêpes sur-tout, qu'ils chassent en volant ; comme font les *Hirondelles* : ils construisent leur nid dans des trous qu'ils creusent eux-mêmes sur le bord des rivières, avec le bec & les ongles. Les femelles pondent de quatre à sept œufs entièrement blancs.

LE GUEPIER. I. M. *Apiaster. M. Corpore suprà pallidè fulvo, auro viridi & castaneo ; subtùs ex viridi-cærulescente : fronte subcæruleâ ; striâ utrinque nigra ad angulos oris : rectricibus duabus longioribus ; rostro nigro : pedibus fusco-rubentibus.*

Le dessus du corps d'un fauve-pâle, avec des reflets de vert & de marron ; le dessous d'un bleu-d'aigue-marine : le front tirant sur le bleu : une bandelette noire, de part & d'autre, aux angles de la bouche : deux rectrices plus allongées : le bec noir : les pieds d'un brun-rougeâtre. (*Pl. 105. fig. 2.*)

On compare la taille de cet oiseau à celle du *Mauvis* : il a le bec large à sa base, un peu arqué & long de vingt-deux lignes ;

Firis

l'iris rouge ; le front & le tour des yeux d'une belle couleur d'aigue-marine ; le dessus de la tête marron teinté de vert ; la nuque & la partie supérieure du cou marron sans mélange , mais qui prend une nuance toujours plus claire en s'approchant du dos. De l'angle de la bouche , il part , de chaque côté , une bandelette noire , dirigée vers l'occiput en forme de moustache. La gorge est d'un doré éclatant , terminée dans quelques individus par un collier noirâtre : le devant du cou , la poitrine & le dessous du corps présentent un bleu-d'aigue-marine , qui va toujours s'éclaircissant sur les parties postérieures : cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux , & sur le bord extérieur de l'aile sans aucun mélange ; elle passe au vert & se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos. Les petites couvertures supérieures sont teintées d'un vert-obscur ; les moyennes de roux & les grandes nuancées de vert & de roux. Les pennes sont nuées d'aigue-marine , de roux & terminées de noir ; celles de la queue sont mêlées de bleu-d'aigue-marine & d'un peu de roux : les deux intermédiaires , qui excèdent les autres de neuf lignes , sont terminées en pointe ; les autres sont coupées carrément par le bout. Au reste , toutes ces différentes couleurs sont très - variables & dans leur teinte & dans leur distribution. Ce *Guepier* habite l'Espagne , l'Italie , la Corse & les contrées du Levant. Il fait son nid dans des trous profonds , qu'il creuse avec ses pieds , dans des terres légères , taillées à pic : la femelle y dépose , sur un matelas de mousse , quatre ou cinq & même six ou sept œufs blancs , un peu plus petits que ceux de *Merle*. Quand les petits sont entièrement développés , plusieurs familles se réunissent ensemble pour former ces troupes nombreuses qu'on voit dans les contrées qu'ils habitent. *Belon*, av. 16. *Buff*, tom. 12. p. 173. *L'Europe*, *l'Asie*.

L. 11. E. 17. P. 24. R. 12.

LE GUEPIER VERT A GORGE BLEUE. 2. *M. Viridis*. *M. Corpore supra viridi ; subtus dilutiore ; fronte carulea ; vertice auranio ; maculâ gula caruleâ , margine nigra ; rectricibus duabus elongatis ; rostro supernè nigro ; subtus albicante ; pedibus fuscis*.

Le dessus du corps vert ; le dessous plus

clair : le front bleu : le sommet de la tête orangé : une tache bleue sur la gorge , encadrée par du noir : deux rectrices allongées : le bec noir en-dessus , blanchâtre en-dessous : les pieds bruns. (*Pl. 105. fig. 3.*)

Les différences de couleur , que présentent les oiseaux de cette espèce , sont aussi difficiles à décrire qu'à bien saisir ; à peine trouve-t-on deux individus qui se ressemblent parfaitement ; celui qu'a vu *M. Edwards* , avoit le bec noir en-dessus , blanchâtre à sa base en-dessous ; le front bleu ; une grande plaque de même couleur sur la gorge , renfermée dans une espèce de cadre noir , formé dans le bas par un demi-collier en croissant renversé , dans le haut par un bandeau qui passoit sur les yeux & descendoit , de part & d'autre , sur le cou , comme pour aller se joindre aux deux extrémités du demi-collier. Le dessus de la tête & du cou étoient orangés ; le dos , les petites couvertures & les dernières pennes de l'aile d'un vert de *Perroquet* ; les couvertures supérieures de la queue d'un bleu-d'aigue-marine ; la poitrine & le ventre d'un vert - clair ; les jambes d'un brun - rougeâtre ; les couvertures inférieures de la queue d'un vert - obscur ; les ailes variées de vert & d'orangé & terminées de noir ; la queue d'un beau vert dessus , d'un vert rembruni dessous : les deux rectrices intermédiaires excédoient les latérales de deux pouces & plus : cette partie excédante étoit d'un brun-foncé & très-étroite : enfin les côtes des rectrices étoient brunes. *Edw.* av. 4. p. 549. n. 8. tab. 42. fig. 2. *Madagascar*.

a. Les deux *Guepiers* décrits par *M. Brisson* sous les noms de *Guepiers à collier de Madagascar* & de *Bengale* , diffèrent très - peu du précédent. Il n'y a point de bleu sur le front : le vert du dessous du corps participe de l'aigue-marine : le dessus de la tête & du cou est du même vert-doré que le dos. En général , il y a une teinte de jaune-doré , jetté légèrement sur tout le plumage , excepté sur les pennes des ailes & les couvertures de la queue. Le bandeau noir ne passe point sur les yeux , mais au - dessous , comme on le voit sur la figure que nous avons donnée. Les ailes sont doublées de fauve ; & la côte des rectrices est brune dessus & blanchâtre dessous. *Brisson*, *Ornith.* 4. p. 549 & 552. *Madagascar*, le *Bengale*.

L. 8 $\frac{1}{2}$. E., P., R. 12.

M m

b. Le petit Guepier des Philippines semble devoir être confondu avec les précédens. Les seules différences qui le caractérisent consistent en ce que le bandeau, au lieu d'être noir, est d'un vert - obscur : les pieds sont d'un rouge-brun. Les deux rectrices intermédiaires étoient plus courtes que les latérales sur un individu que M. Brisson a observé ; mais il présume qu'elles n'avoient pas encore pris leur accroissement. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 355. n. 10. Les Philippines.*

* LE GUEPIER-VERT A AILES ET QUEUE ROUSSES. 3. *M. Cayennensis. M. Corpore supra & subtus virifescens : gula virifescens & albo variata : remigibus rectricibusque rufis ; scapo nigricante : rostro nigro : pedibus fusco-flavicantibus.*

Le dessus & le dessous du corps verdâtres : la gorge variée de verdâtre & de blanc : les plumes des ailes & de la queue rousses, avec la tige noirâtre : le bec noir : les pieds d'un brun-jaunâtre.

La livrée de cet oiseau est composée de trois couleurs différentes : une teinte verdâtre recouvre le dessus & le dessous du corps : la gorge est parsemée de quelques pinceaux blanchâtres. Les plumes des ailes ont du blanc à leur origine & un petit filet noirâtre sur la tige ; le roux domine sur toute la surface des barbes : les rectrices sont entièrement rousses. La queue est entière & sa longueur excède considérablement celle des ailes. Les pieds ne montrent que du brun-jaunâtre ; ils sont un peu plus longs que ceux des autres espèces. *Buff. tom. 12. p. 212. Cayenne.*

* LE PETIT GUEPIER VERT ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE. 4. *M. Angolensis. M. Corpore supra viridi, niore auro ; subtus caruleo-beryllino : caeniâ utrinque oculari cinerea, nigro guttata : gula flavâ : pectore castaneo : caudâ cuneiformi : rostro nigro : pedibus cinereis.*

Le dessus du corps vert-glacé-d'or ; le dessous d'un bleu-d'aigue-marine : un trait cendré & pointillé de noir sur chaque aile : la gorge jaune : la poitrine d'un roux-marron : la queue étagée : le bec noir : les pieds cendrés.

Ce Guepier est un des plus petits de cette famille & le plus riche en couleur. Le bec est noir ; l'iris rouge ; la gorge jaune & le devant du cou marron : une zone cendrée, pointillée de noir, passe sur les yeux , en forme de bandeau. Tout le dessus du corps

brille d'un vert très-éclatant, glacé de couleur d'or ; le dessous est d'un bleu d'aigue-marine, lustré pareillement de reflets dorés. Les plumes de l'aile sont vertes, doublées de cendré & bordées du côté intérieur d'un filet de cette dernière couleur. La queue est composée de douze plumes colorées comme celles de l'aile, & qui diminuent insensiblement de longueur depuis les deux du milieu jusqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui est la plus courte : les deux intermédiaires ne sont pas très-excédantes. Le bec a neuf lignes de longueur ; la queue deux pouces une ligne : les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent à peu près jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 358. Buff. tom. 12. p. 204. Le royaume d'Angola en Afrique.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

* LE GUEPIER VERT ET BLEU A GORGE JAUNE. 5. *M. Chrysocephalus. M. Corpore supra ex viridi-aureo ; subtus ex caruleo-viridi : fronte & superciliis caruleo - beryllinis : capite & cervice fulvis : gula flavâ : rectricibus duabus intermediis longissimis.*

Le dessus du corps d'un vert-doré ; le dessous couleur d'aigue-marine : le front & les sourcils de même : la tête & la nuque mordorées : la gorge jaune : les deux rectrices intermédiaires très-alongées.

C'est une espèce nouvelle, dont on est redevable à M. Sonnerat : elle a la gorge d'un superbe jaune, qui s'étend sur le cou, sous les yeux & par-delà, & qui est terminé de brun vers le bas. Le front, les sourcils & tout le dessous du corps brillent d'une belle couleur d'aigue-marine. Les petites couvertures de l'aile sont d'un vert-brun ; quelques-unes mordorées ; les plus longues, qui avoisinent le corps, sont d'un jaune-clair & les plumes vertes, liserées d'aigue-marine depuis le milieu de leur longueur. Le mordoré règne sur la tête & le dessus du cou ; le vert-doré sur le dos & le vert-pur sur les couvertures supérieures de la queue. Nous ne connoissons pas encore la couleur du bec ni celle des pieds. Le bec a vingt lignes de longueur ; & la queue quatre pouces un quart : les deux rectrices intermédiaires dépassent les latérales de sept à huit lignes & les ailes de dix-huit. *Buff. tom. 12. p. 202...*

L. 10. E. P. R. 12.

LE GUEPIER-VERT A QUEUE D'AZUR. 6. *M. Philippinus*. *M. Corpore supra obscure viridi, cupri colore vario; subtus flavescente: tæniâ oculari nigra: gula luteo, fulvo & viridi mixta: rectricibus cæruleo-beryllinis: rostro nigro: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un vert-obscur, changeant en cuivre de rosette; le dessous jaunâtre: une bandelette noire sur les yeux: la gorge variée de jaune, de vert & de fauve: les rectrices d'un bleu-d'azur: le bec noir: les pieds bruns.

Sa taille est au-dessous de celle de notre Guepier: il a le bec noir & long de deux pouces une ligne; la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes d'un vert-sombre, qui, vu dans un certain jour, change en cuivre de rosette. De chaque côté de la tête, est une bande longitudinale, noire, qui part de l'origine du demi-bec supérieur & s'étend vers l'occiput, en passant par les yeux. La gorge est jaunâtre, tirant au vert & au fauve; cette dernière teinte est plus forte vers le bas. Le dessous du corps & les jambes font d'un vert-jaunâtre, nuancé de fauve: le croupion & les rectrices brillent d'un superbe bleu d'aigue-marine: les pennes font en dessus de la couleur du dos, d'un fauve-clair en dessous & terminées de noirâtre; les dix-neuvième & vingtième sont marquées d'aigue-marine sur le côté extérieur; les vingt-deuxième & vingt-troisième ne sont teintées de cette couleur que sur le côté intérieur seulement. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 560. Linn. f. n. 183. Les Philippines.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. 14 $\frac{1}{2}$. P. 24. R. 12.

* LE GUEPIER ROUGE ET VERT DU SÉNÉGAL. 7. *M. Erythropterus*. *M. Corpore supra ex viridifusco; subtus sordidâ albo: tæniâ suboculari, nigra: gula flavâ: remigibus rectricibusque subrubris, apice nigricantibus: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un vert-brun; le dessous d'un blanc-fale: une zone noire au-dessous de l'œil: la gorge jaune: les pennes de l'aile & de la queue rougeâtres, terminées de noir: le bec & les pieds noirs. (*Pl. 106. fig. 2.*)

M. Adanson a rapporté cette nouvelle espèce du Sénégal: elle a le bec noir & long d'un pouce; la gorge jaune; une bandelette noire

au-dessous de l'orbite des yeux; le dessous du corps d'un blanc-fale; le dessus de la tête & des ailes, le dos & le croupion d'un vert-brun, plus foncé sur la tête & le dos, plus clair sur le croupion & les couvertures supérieures de la queue. Les pennes de la queue & des ailes font d'un rouge de brique; avec une frange noirâtre à l'extrémité. La queue a deux pouces de longueur; elle dépasse les ailes d'environ un pouce. Nous n'avons aucun détail sur les mœurs de cet oiseau. *Buff. tom. 12. p. 209. Le Sénégal.*

L. 6. E. P. R. 12.

* LE GUEPIER-ROUGE A TÊTE BLEUE. 8. *M. Nubicus*. *M. Corpore supra lateritio; subtus rubro & fulvo variegato: capite, gula, uropygio, rectricibusque caudâ ex cæruleo-beryllino: remigibus apice cærulescente-cinereis: caudâ furcata: rostro nigro: pedibus dilutè cinereis.*

Le dessus du corps couleur de brique; le dessous varié de rouge & de fauve: la tête, la gorge, le croupion & les couvertures de la queue d'un bleu-d'aigue-marine: les pennes de l'aile terminées de bleu-cendré: la queue fourchée: le bec noir: les pieds d'un cendré clair.

M. Bruce, à qui nous sommes redevables d'autres belles découvertes en histoire naturelle, a dessiné cet oiseau en Nubie. Il n'a pas tout-à-fait la taille de notre Guepier d'Europe, mais il a une parure plus éclatante. Une belle couleur d'aigue-marine brille d'une part sur sa tête & sur sa gorge, où elle devient plus foncée, & d'autre part sur le croupion & sur toutes les couvertures de la queue; le reste des parties supérieures, les ailes & la queue font d'un rouge de brique, plus foncé sur les couvertures des ailes. Le cou & le dessous du corps jusqu'aux jambes, font d'un rouge-cramoisi, nuancé de roux. Les quatre pennes des ailes les plus voisines du dos, font d'un vert-brun avec des reflets bleuâtres; les grandes sont terminées de gris-bleuâtre fondu avec le rouge; & les moyennes tachées à l'extrémité de brun-noirâtre. Le bec a un pouce trois quarts de longueur; & la queue quatre pouces. Elle est un peu fourchue & dépasse les ailes de vingt-une lignes. *Buff. tom. 12. p. 208. Lath. Syn. 1. 2. p. 680. La Nubie.*

L. 10. E. P. R. 12.

* LE GUEPIER A TÊTE ROUGE. 9. *M. Erythro Mm 2*

cephalus. M. Corpore suprà viridi ; subtùs dilutè aurantio : capite & cervice rubris : tæniâ urinque oculari , nigrâ : gulâ flavâ : remigibus rectricibusque suprà viridibus ; infernè cinereis : caudâ æquali : rostro nigro : pedibus cinereis.

Le dessus du corps vert ; le dessous orangé-clair : la tête & la nuque rouges : une zone noire sur l'œil, de part & d'autre : la gorge jaune : les plumes de l'aile & de la queue vertes en dessus, cendrées en dessous : la queue égale : le bec noir : les pieds cendrés.

On reconnoît facilement cette espèce à la calotte rouge qui lui couvre non-seulement la tête, mais encore une partie du cou. Elle a de plus, le bec noir & long de seize lignes ; l'iris rouge ; un bandeau noir sur les yeux ; la gorge jaune ; le dos, le croupion & le dessus de la queue d'un vert-brillant ; & tout le dessous du corps d'un jaune lavé de rouge. Les plumes de l'aile font d'un vert-obscur, doublées de cendré & frangées de cette même couleur du côté intérieur : les rectrices sont colorées de même, excepté les deux intermédiaires, dont la couleur est entièrement verte sur la surface supérieure. La queue a un pouce neuf lignes de longueur ; elle dépasse les ailes de dix lignes. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 363, n. 13. tab. 44. fig. 3. Buff. tom. 12. p. 210. Les Indes orientales.*

L. 6. E. P. R. 12.

* LE GUEPIER ROUGE ET BLEU. 10. *M. Brasiliensis. M. Corpore suprà fusco & nigro vario ; subtùs splendè rubro : alarum rectricibus majoribus dorso concoloribus ; minimis saturatè rubris : remigibus rectricibusque dilutè caruleis : rostro pedibusque flavis.*

Le dessus du corps varié de brun & de noir ; le dessous d'un rouge-éclatant : les grandes couvertures de l'aile de la même couleur que les plumes du dos ; les petites d'un rouge foncé : les plumes de l'aile & de la queue d'un bleu-clair : le bec & les pieds jaunes.

Si on peut ajouter foi à la description de ce Guepier que Seba nous a donnée, il a le bec jaune & long de quinze lignes ; la tête, la gorge & tout le dessous du corps d'un rouge aussi éclatant que le rubis ; la partie supérieure du cou, le dos, le croupion & les grandes couvertures de l'aile panachées de brun & de noir : les petites couvertures du dessous de l'aile sont d'un rouge-foncé ;

& celles de dessous d'un jaune-clair. Les plumes de l'aile & de la queue offrent une jolie teinte de bleu peu foncé. La queue a trois pouces de longueur. Il est à peu près de la grosseur du Guepier ordinaire. *Seba. Mus. I. tab. 66. fig. 1. Briff. Ornith. tom. 4. p. 349. n. 4. Le Brésil.*

L. 9. E. P. R. 12.

* LE GUEPIER D'ÉGYPTE. 11. *M. Ægyptius. M. Corpore suprà intensè viridi , nitore caruleo ; subtùs pallidè viridi : gulâ ex fulvo-albicante : pectore dilutè rufo : remigibus extùs viridibus , interiùs fuscis : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un vert-foncé, glacé de bleuâtre ; le dessous d'un vert-pâle : la gorge d'un roux-blanchâtre : la poitrine d'un roux-clair : les plumes de l'aile verdâtres du côté extérieur, brunes intérieurement : le bec noir : les pieds bruns.

Ce Guepier paroît définitivement former une espèce nouvelle : Forskal l'a décrit sous le nom de *Guepier d'Égypte*, & M. Hollandre en a rapporté un individu de ce pays, où il est fort commun. Il a tout le dessus du corps & les ailes d'un vert-foncé, lustré de bleuâtre sur le contour des plumes ; & le dessous d'un vert-pâle, glacé de blanc-bleuâtre. La gorge est d'un blanc lavé de roux & le devant du cou d'un roux-clair. Les plumes de l'aile sont en dessus verdâtres du côté extérieur & brunes du côté intérieur & à l'extrémité. La queue est composée de douze rectrices d'un vert semblable à celui du dos ; les deux intermédiaires excèdent les latérales d'environ deux lignes. Selon M. Hollandre les pieds sont bruns, & suivant Forskal d'une couleur de chair. Le même Naturaliste ajoute encore que la langue n'est point découpée à l'extrémité, mais seulement divisée en deux dentelures : dans le mois de juin, on vend les petits dans les marchés. Sa taille égale celle de notre Guepier. *Forsk. Descript. anim. p. 1. Abrég. d'Hist. nat. par M. Hollandre, 3^e partie, p. 357.*

* LE GUEPIER-JAUNE DE COROMANDEL. 12. *M. Coromandelicus. M. Corpore suprà sordidè flavo , vitis ex carulescente-viridi transversim undulato ; subtùs ex luteo-viridi : tæniâ oculari , nigrâ : remigibus primariis apice nigris : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un jaune-faîe, traversé par des bandes d'un vert-bleuâtre ; le

dessous jaune, lavé de verdâtre : une zone noire sur les yeux : les grandes penes de l'aile terminées de noir : le bec & les pieds noirs. (*Pl. 106. fig. 4.*)

Suivant M. Sonnerat, qui a observé ce *Guepier* sur les côtes de Coromandel, il a le bec noir ; l'iris rouffâtre ; une bande noire sur l'œil ; la gorge verdâtre ; la tête, le dessus du cou, le dos, les petites couvertures des ailes & le croupion d'un jaune-sale & légèrement ondé de vert tirant sur le bleu. Les penes sont d'un jaune-foncé ; les premières ont une tache noire à l'extrémité. La queue est du même jaune que les penes de l'aile & composée de rectrices égales en longueur. Il est beaucoup plus petit que le *Guepier d'Europe*. *M. Sonnerat, Voy. aux Indes & à la Chine, tom. 2. p. 213. pl. 119. Coromandel.*

* LE GUEPIER MARRON ET BLEU. 13. *M. Castaneus. M. Corpore supra anticè castaneo ; posticè & subtus ex caruleo - beryllino : remigibus superiè viridibus, inferiè fulvis, apice nigris : rectricibus suprè caruleis ; binis intermediis longioribus : rostro nigro : pedibus rubicundis.*

Le dessus du corps marron sur les parties antérieures ; d'un bleu-d'aigue-marine vers le croupion & sur le ventre : les penes de l'aile vertes dessus, fauves dessous & terminées de noirâtre ; celles de la queue bleues en dessus ; les deux du milieu plus alongées : le bec noir : les pieds rougeâtres. (*Pl. 106. fig. 1.*)

Une belle couleur de roux-marron règne sur les parties antérieures du dessus du corps, compris le haut du dos ; & une teinte d'aigue-marine sur le reste du dessus du corps & sur toute la partie inférieure, mais beaucoup plus belle & plus décidée sur la gorge, le devant du cou & la poitrine que par-tout ailleurs. Les ailes sont vertes dessus, fauves dessous & terminées de noirâtre. La queue est composée de rectrices bleues, doublées de gris-brun ; les deux du milieu sont entièrement bleues & dépassent les latérales de deux pouces deux lignes ; celles-ci sont frangées intérieurement de gris-brun. Le bec a dix-neuf pouces de longueur ; & la queue cinq pouces & demi : les ailes pliées ne s'étendent qu'environ deux pouces au-delà de l'origine des rectrices. *Brissl. Ornith. tom. 4. p. 343. n. 6. Buff. tom. 12. p. 190. L'île de France,*

Tab. 11. E. 14. P. 24. R. 12.

a. Le *Guepier marron & bleu du Sénégal* présente sur sa livrée les deux mêmes couleurs que le précédent, mais distribuées différemment ; & de-là on conclut qu'il en est une variété. Le marron s'étend sur les couvertures, les penes de l'aile les plus éloignées du dos & sur les rectrices, excepté la partie excédante des deux intermédiaires, laquelle est noirâtre. Il est au reste proportionné à peu près comme celui de l'île de France. *Buff. tom. 12. p. 191. Le Sénégal.*

L. 12. E.. P.. R..

LE GUEPIER A TÊTE JAUNE. 14. *M. Congener. M. Corpore supra castaneo ; subtus flavescente : capite & collo flavis : tanià utrinque oculari, nigrâ : rectricibus alarum minoribus caruleis : rostro nigro : pedibus luteis.*

Le dessus du corps marron ; le dessous jaunâtre : la tête & le cou jaunes : une bandelette noire, de part & d'autre, sur les yeux : les petites couvertures de l'aile bleues : le bec noir : les pieds jaunes.

Ce *Guepier*, qu'on trouve dans différentes contrées de l'Europe, a le bec & les ongles noirs ; la tête, la gorge, le cou & le dessous du corps jaunes : cette belle couleur n'est interrompue sur la tête que par un bandeau noir, qui prend son origine aux angles de la bouche & s'étend vers la nuque, en passant sur les yeux. Le dos & les plumes scapulaires sont d'un marron-foncé ; le croupion & les moyennes couvertures de l'aile variées de vert & de jaune : les grandes couvertures sont entièrement jaunes ; & les petites bleues. Les penes des ailes sont remarquables en ce qu'elles ont du noir à la base & du rouge à l'extrémité : la queue est mi-partie de deux couleurs, jaune vers son origine & verte par le bout. Sa taille excède un peu celle de notre *Guepier-ordinaire* : son bec est aussi plus arqué. Il se trouve en Pologne & quelquefois en Alsace. *Brissl. Ornith. tom. 4. p. 337. Rzaczynsk. Aut. Pol. p. 394. L'Europe.*

* LE GUEPIER A TÊTE JAUNE ET BLANCHE. 15. *M. Flavicans. M. Corpore supra flavo ; subtus albicante : capite albo, maculis luteis aureisque consperso : pectore rubescente : remigibus ferrugineis : rectricibus candicantibus, apice ferrugineis ; binis intermediis longissimis : rostro ex viridi-luteo.*

Le dessus du corps jaune ; le dessous blan-

châtre : la tête blanche, variée de jaune & de couleur d'or : la poitrine rougeâtre : les plumes de l'aile d'un roux-ferrugineux ; celles de la queue grises & rouffes à l'extrémité ; les deux du milieu très - allongées : le bec d'un vert-jaunâtre.

Cet oiseau, qui n'est connu que par la description d'Aldrovande, qui l'a vu à Rome chez le seigneur Cavalieri, a le bec d'un jaune-verdâtre, un peu arqué & long de deux pouces ; la langue longue & pointue à peu près comme celle des *Pics* ; la tête blanche & parsemée de quelques taches jaunes & d'autres couleurs d'or ; les yeux jaunes ; les paupières rouges ; le cou, le ventre & le dessous des ailes blanchâtres ; le dos jaune ; le croupion, la queue & les ailes d'un roux très-vif. La queue est composée de douze plumes blanchâtres à leur origine & d'une couleur ferrugineuse dans le reste de leur longueur ; les deux intermédiaires excèdent les latérales d'environ huit pouces & se terminent en pointe. Il est beaucoup plus gros que le *Guepier ordinaire*. On ignore le pays qu'il habite. *Aldrov. Ornith. p. 811. cap. 23. Willugh. Ornith. p. 56. Buff. tom. 12 p. 186. L. E. 20. P. R. 12.*

LE GUEPIER A TÊTE GRISE. 16. *M. Cinerus*. *M. Corpore supra griseo, flavo & rubescente vario ; subtus flavo-rubente : capite egregiè cinereo : rectricibus duabus intermediis longioribus, rubris : rostro viridi.*

Le dessus du corps gris, varié de jaune & de rougeâtre ; le dessous d'un jaune-orangé : la tête d'un joli gris : les deux rectrices intermédiaires plus allongées & rouges : le bec vert.

En recueillant avec soin tout ce que les Naturalistes ont dit sur cet oiseau, nous n'aurons pas même des preuves suffisantes de son existence. Seba est le premier auteur qui en ait fait mention ; les autres Ornithologistes n'en ont parlé que d'après lui ou d'après la figure qu'il en a donnée. Il a, dit-on, le bec d'un assez beau-vert & long de dix-huit lignes ; la tête grise ; la surface supérieure du corps de la même couleur & panachée de rouge & de jaune. La gorge, la poitrine & tout le dessous du corps brillent d'un jaune-clair nuancé de rouge. Les plumes de l'aile sont grises ; celles de la queue sont de la même couleur, excepté les deux in-

termédiaires dont la teinte est entièrement rouge : elles excèdent les latérales de plus de deux pouces. La queue a quatre pouces de longueur ; & les pieds six lignes. Les ailes pliées s'étendent jusqu'au quart de la longueur des rectrices. Il porte dans son pays natal le nom de *Quauhcilni*, & n'est pas plus gros qu'une *Alouette*. *Seba. tom. 1. p. 50. pl. 31. fig. 10. Klein. av. p. 110. n. 11. Moehr. av. gen. 18. Le Mexique.*

L. 9 $\frac{1}{4}$. E. P. R. 12.

* **LE GUEPIER NOIR.** 17. *M. Fasciculatus*. *M. Corpore supra & subtus nigro, nitore vario : pennis gula & capitis brevibus : fasciculo plumarum ponè alas : caudâ cuneiformi : rostro pedibusque nigris.*

Le dessus & le dessous du corps d'un noir-changeant : les plumes de la tête & de la gorge courtes : une touffe de plumes derrière les ailes : la queue étagée : le bec & les pieds noirs.

Une robe noire & changeante recouvre le corps de cet oiseau, qui est de la taille d'une *Alouette*. Il a de plus le bec un peu arqué, pointu & long d'un pouce & un quart ; les narines couvertes par une membrane ; la langue divisée à la pointe en petits filaments ; la tête & la gorge garnies de petites plumes ; mais le trait principal qui le caractérise, consiste en un grand faisceau de plumes jaunes, posées de part & d'autre, derrière les ailes. La queue est étagée : les deux rectrices intermédiaires ont sept pouces de longueur & les latérales deux pouces seulement ; celles-ci sont bordées extérieurement & terminées de blanc ; les autres ne montrent que du noir. On trouve cet oiseau à l'île d'O-why-hée & dans les autres îles voisines : les plumes jaunes implantées au-dessus des épaules servent d'ornement & de parure aux naturels du pays. *Lath. Syn. I. 2. p. 683. n. 8. L'île d'O-why-hée.*

L. 14. E. P. R.

LE GUEPIER DE MADAGASCAR. 18. *M. Superciliosus*. *M. Corpore supra ex viridi-obscuro, nitore castaneo ; subtus dilutiore : tæniâ supra oculos nigricante, margine viridi-albidâ : gulâ supernè flavâ ; infernè castaneâ : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un vert-obscur ; changeant en marron ; le dessous plus clair :

un bandeau noirâtre sur les yeux, bordé de blanc-vertâtre : le haut de la gorge jaune ; le bas marron : le bec noir : les pieds bruns. (*Pl. 103. fig. 4.*)

Le trait qui caractérise vraiment cet oiseau & qui lui donne une physionomie singulière, c'est un large bandeau brun, bordé dans toute sa circonférence de blanc-vertâtre, qui passe sur les yeux ; cette bordure tourne autour de la base du bec & embrasse la naissance de la gorge, en prenant une teinte jaunâtre sur le menton : le bas de la gorge est d'un beau marron. La couleur dominante de son plumage est le vert-obscur & changeant en un marron brillant sur la tête, moins obscur sur le dos, s'éclaircissant par nuances sur les parties antérieures, plus clair encore sur les parties postérieures, & enfin se dégradant toujours du côté de la queue. Les pennes de l'aile sont fauves en-dessus, en-dessous, du côté intérieur, & terminées de noirâtre. La queue est composée de douze rectrices, toutes cendrées en-dessous & d'un vert-obscur par-dessus ; les deux intermédiaires excèdent les latérales de plus de deux pouces. Les habitans de Madagascar donnent à cet oiseau le nom de *Pairich-tirich*, qui a quelques rapports avec son cri. *Briff. Ornith. 4. p. 545. Linn. f. n. 183. Madagascar.*

L. 11 $\frac{1}{2}$. E. 15 $\frac{3}{5}$. P. 24. R. 12.

a. Il y a un autre *Guepier de Madagascar* fort ressemblant à celui-ci pour la taille, les couleurs du plumage & leur distribution ; mais elles sont moins tranchées : le bec est moins fort : les rectrices intermédiaires sont de la même longueur que les latérales : c'est sans doute une variété d'âge ou de sexe. Son bandeau est bordé d'aigue-marine ; le croupion & la queue sont de la même couleur. *Buff. tom. 12. p. 195. Madagascar.*

b. Le *Guepier de Perse* qu'a observé M. Pallas, diffère de celui-ci en ce qu'il a le front d'un bleu-céleste ; le bandeau des yeux noir & une grande plaque sous le cou d'un roux-faquin. *Pall. it. 2. p. 708. n. 16. tab. D. La Perse.*

* LE GUEPIER DE SURINAM. 19. *M. Surinamensis. M. Corpore vario : occipite rubro : cervice ex virente - flavo : remigibus virentibus, nigro & caruleo variis.*

Le corps peint de diverses couleurs : l'occiput rouge ; la nuque d'un vert-jaunâtre ; les pennes de l'aile verdâtres & variées de noir & de bleu.

Il n'y a que Fermin qui ait parlé de cet oiseau, & ce qu'il en dit est insuffisant pour le bien connoître. Il a, dit-il, l'iris d'un brun-rougâtre ; le derrière de la tête rouge ; le haut du cou d'un jaune tirant sur le vert ; les pennes vertes, mêlées de noir & de bleu & les ongles noirs. *Fermin. Desc. de Surinam. vol. II. p. 184. Surinam.*

* LE GUEPIER A CARUNCULES. 20. *M. Carunculatus. M. Corpore suprà fusco ; subtus flavo : ad basim mandibule inferioris carunculâ utrinque aurantiâ : remigibus septem exterioribus rectricibusque apice albis : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps brun ; le dessous jaune : une caruncule orangée, de part & d'autre, à la base de la mandibule inférieure ; les sept pennes extérieures & les rectrices terminées de blanc : le bec noir : les pieds bruns.

Un trait particulier caractérise cette nouvelle espèce : elle a, de part & d'autre, vers la base de la mandibule inférieure, une caruncule orangée, pendante, longue d'un demi-pouce & assez semblable à celle du *Cog*. La couleur générale du plumage est brune & très-pâle sur les côtés : la plupart des plumes sont terminées en pointe & marquées d'un trait blanc dans le milieu de leur surface. Le sommet de la tête est noirâtre & lisse ; les parties latérales sont couvertes de plumes plus allongées & ornées d'une bandelette blanche argentée, qui prend aux angles de la bouche & passe au-dessous des yeux. Le milieu du ventre est jaune : le brun-noirâtre colore les pennes de l'aile & de la queue : les sept pennes extérieures & toutes les rectrices ont une bordure blanche à l'extrémité. La queue est étagée & aussi longue que le corps : elle dépasse les ailes pliées des deux tiers de sa longueur. Cet oiseau habite la nouvelle Hollande ; on l'a reçu du port Jackson. *Relation du voyage du gouverneur Phillip à Botani-Bay. p. 164. La nouvelle Hollande.*

L. 14 $\frac{1}{2}$. E.. P. R..

* LE GUEPIER CORNU. 21. *M. Corniculatus. M. Corpore suprà plumis fuscis, margine olivaceis vestito ; subtus pallido : cornu breve, obtuso ad*

basim mandibula superioris : capite & collo superius pennis setaceis , sparsis instructis : reëtricibus apice albis : rostro pedibusque fuscis.

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, frangées d'olivâtre; le dessous pâle: une petite corne obtuse à la base de la mandibule supérieure: la tête & le haut du cou couverts de plumes effilées & rares: les rectrices terminées de blanc: le bec & les pieds bruns.

Celui-ci n'est pas moins remarquable que le précédent; il a une espèce de petite corne obtuse à la base de la mandibule supérieure, & la tête, ainsi que le haut du cou, presque nus ou simplement revêtus de quelques plumes rares, effilées. Le bec est d'un brun-pâle, un peu recourbé; & la langue terminée par des filamens: les narines sont ovales. Une couleur pâle règne sur la surface inférieure du corps: la poitrine est blanchâtre. Tout le reste du corps & les ailes sont couverts de plumes brunes, frangées d'olivâtre. La queue est entière & terminée de blanc. *Lath. Index. Ornith. tom. 1. p. 276. La nouvelle Hollande.*

L. 14. E.. P.. R..

* LE POE. 22. *M. Cinnamatus. M. Corpore supra & subius ex viridi-nigricante, nitore vario : vertice subviridi : fasciculo pennarum crispum ad utrumque colli latus : reëtricibus alarum majoribus albis : uropygio & nuchâ caruleis : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus & le dessous du corps d'un vert-noirâtre & changeant: le sommet de la tête vert: un faisceau de plumes frisées, de chaque côté du cou: les grandes couvertures de l'aile blanches: le croupion & la nuque bleus: le bec noir: les pieds bruns. (*Pl. 106. fig. 3.*)

Sa grandeur égale celle du *Merle*. Il a le bec noir & long d'un pouce & un quart; l'intérieur de la bouche & la langue jaunes: cette dernière partie est de plus noirâtre à l'extrémité & divisée en petits filamens. La couleur dominante est un vert-sombre, changeant selon les diverses incidences des rayons du soleil. Le vert est plus clair sur le sommet de la tête. On voit une belle tache bleue, figurée en croissant sur le derrière du cou; cette partie est recouverte de quelques plumes blanches, longues & frisées qui pendent sur les autres. Il y a pareillement deux touffes de plumes blanches & frisées de chaque côté

de la gorge. Le croupion est bleu; la queue entière & composée de plumes d'un vert-obscure, livrées d'une teinte plus claire: les pennes de l'aile présentent les mêmes couleurs: les couvertures sont blanches & forment une bande transversale de cette couleur sur l'aile. Cet oiseau a une voix mélodieuse: sa chair est d'un goût exquis; il est fort estimé & très-respecté par les habitans de la nouvelle Zélande. *Brown. Zool. Illustr. p. 18. tab. 9. Cook, Voy. 1. p. 48. La nouvelle Zélande.*

L. 11. E.. P.. R..

* LE POLOCHION. 23. *M. Moluccensis. M. Corpore supra griseo ; subtus dilutiore : genis nigris : aræ oculorum nudâ : cervice albo variâ : gulæ plumis apice pilosis : rostro nigricante : pedibus obscuris.*

Le dessus du corps gris; le dessous plus clair: les joues noires: une peau nue autour des yeux: le derrière de la tête varié de blanc: les plumes de la gorge terminées par une espèce de poil: le bec noirâtre: les pieds obscurs.

Par la conformation des pattes, cet oiseau paroît avoir plus de rapport avec les *Guepiers* qu'avec les *Promerops*. Il a le bec noirâtre, très-pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes & échancré vers la pointe; les narines ovales, percées à jour, recouvertes d'une membrane par derrière & situées plus près du milieu du bec que de sa base. La langue égale le bec en longueur & se termine par un pinceau de poils. Tout son plumage est gris, mais plus foncé sur le dos & plus clair sur les parties inférieures. Les joues font noires & les yeux environnés d'une peau nue. Le derrière de la tête est varié de blanc: les plumes du toupet forment sur le front un angle rentrant, & celles de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie. Les ailes sont composées de dix-huit plumes; la plus extérieure est une fois plus courte que les trois suivantes qui sont les plus longues de toutes. La queue a douze rectrices égales, à cela près que les deux latérales sont un peu plus courtes que les autres. Le nom de *Polochion* exprime le cri habituel de cet oiseau: il le répète sans cesse, étant perché sur les plus hautes branches de arbres; & ce mot signifie en langue Moluquoise, *baïsons-nous*. L'individu qu'a décrit

M.

M. Commerçon, venoit de l'île de Bourou, l'une des Moluques : il pesoit cinq onces & avoit à peu près la taille du *Coucou*. *Buff. tom. 12. p. 169. Les Moluques.*

L. 14. E. 18. P. 18. R. 12.

* LE FOURNIER. 24. *M. Rufus M. Corpore supra obscurè rufo ; subtus diluïore : gula ex albido-rufescente : remigibus retricibusque fuscis, margine rufis : rostro pedibusque diluïè fuscis.*

Le dessus du corps d'un roux-foncé ; le dessous d'une teinte plus claire : la gorge d'un roux-blanchâtre : les plumes de l'aile & de la queue brunes, frangées de roux : le bec & les pieds d'un brun-clair. (*Pl. 107. fig. 1.*)

Le Fournier n'est connu que par la planche enluminée qui le représente & par la description que M. Montbeillard en a faite sur un individu que M. Commerçon avoit apporté d'Amérique : il semble faire la nuance entre la famille des *Pomerops* & celle des *Guepiers*. Il diffère des premiers en ce qu'il a les doigts plus longs & la queue plus courte ; & il s'éloigne des *Guepiers*, en ce qu'il n'a pas comme eux le doigt extérieur joint à celui du milieu par une membrane intermédiaire. Du reste, tout le dessus du corps est d'un roux-foncé, tirant au jaune vers l'origine de la queue. La gorge, le devant du cou & le ventre sont d'un blanc-rouffâtre : les plumes de l'aile & de la queue sont brunes & liserées de rouffâtre. Le bec a treize lignes de longueur, & la queue un peu moins de trois pouces ; elle dépasse les ailes d'environ un pouce. *Buff. tom. 12. p. 167. pl. enl. 739. Buenos-Ayres.*

L. 8½. E. P. R..

X L V I I^e GENRE.

MARTIN-PÊCHEUR, *Alcedo*, *Linn. f. n. 178.*

Corpus subovatum, compressum, viridi, aurantio, caruleo & albo egregiè pictum.

Caput crassum, oblongum, sæpè cristatum. Rostrum trigonum, validum, rectum, longum, acuminatum. Nares exiguæ, modò nudæ, modò plumulis obtectæ. Lingua carnosæ, brevissima, plana, acuta aut obtusa.

Collum mediocre.

Alæ ad volatum idoneæ, caudâ vulgò breviores.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori

plumosa. Pedes vulgò tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus : digitus medius cum extremum articulum spatio & cum intimo primi tantum articuli intervallo arctè cohærens.

Cauda integra, modò alis longior, modò æqualis.

Aves hujus generis frigidis patientissima, per omnem terrarum orbem dispersæ, ad aquas potissimum habitant ; alis quamvis plerumque brevibus, celeriter volant ; reptilibus, insectis piscibusque victuant quos mirâ arte capiunt, integros deglutiant & partium indigestarum glomeres evomunt. Fœminæ, in foveis situatæ aquas positas aut arborum truncis, ova ponunt quatuor, quinque aut septem. Caro rancida.

Le corps un peu ovale, comprimé par les côtés & joliment peint de vert, d'orangé, de bleu & de blanc.

La tête grosse, oblongue & souvent ornée d'une huppe. Le bec triangulaire, fort, droit, alongé & pointu. Les narines petites, tantôt nues, tantôt recouvertes par des plumes. La langue charnue, très-courte, plate, pointue ou obtuse.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol & ordinairement plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & revêtues de plumes à la partie inférieure. Les pieds de la plupart des espèces divisés en quatre doigts ; trois par-devant, un derrière : le doigt du milieu étroitement uni à l'extérieur jusqu'à la troisième articulation & à l'intérieur jusqu'à la première articulation seulement.

La queue entière, tantôt d'une longueur égale à celle des ailes, tantôt plus allongée.

Tous les individus qui composent ce genre supportent facilement les rigueurs du froid ; ils sont dispersés sur toute la surface du globe & se tiennent de préférence sur le bord des rivières. Quoiqu'ils aient les ailes courtes, leur vol est cependant très-rapide : ils se nourrissent de reptiles, d'insectes & de poissons qu'ils prennent avec une adresse admirable ; ils les mangent tout entiers & rendent par le bec les morceaux indigestes de ce qu'ils ont avalé. Les femelles pondent quatre, cinq ou sept œufs dans des trous situés sur le bord des eaux ou dans les troncs des arbres. Leur chair a un goût rance & désagréable.

* *Espèces dont la queue est beaucoup plus longue que les ailes.*

* **LE PLUS GRAND MARTIN-PÊCHEUR. I. A. Gigantea. A. Corpore suprà obscure olivaceo, subius albido, lineis fuscis undulato : cristâ in vertice : temporibus sordidè albis : caudâ ferruginèâ, nigro transversim fasciatâ, apice rotundatâ : rostro nigricante : pedibus flavis.**

Le dessus du corps d'un olive-obscur ; le dessous blanchâtre, rayé de brun : une huppe sur la tête : les parties latérales de la tête d'un blanc-fale : la queue roussâtre, marquée transversalement de bandes noires & arrondie au sommet : le bec noirâtre : les pieds jaunes. (*Pl. 100. fig. 4. Femelle.*)

Le mâle de cette espèce diffère un peu de la femelle par la distribution des couleurs. Il a le bec fort, épais à la base, un peu crochu à la pointe, noir en dessus, blanchâtre en dessous & long de trois pouces & un quart. Sa tête est couverte de plumes longues, étroites, brunes, rayées d'une teinte plus sombre & disposées en manière de huppe rabattue. Les joues & les tempes sont blanchâtres, variées de quelques teintes plus sombres. Tout le dessus du corps paroît lavé de bistre, brun sur le dos & sur l'aile, plus clair & légèrement traversé de petites ondes noirâtres sur tout le devant & le dessous du ventre. Le croupion est d'un bleu-pâle, lustré de vert ; une plaque de cette même couleur paroît sur le milieu des ailes. Les plumes sont bleues extérieurement & noires en dedans & à l'extrémité ; quelques-unes sont blanches à la base. La queue est longue de cinq pouces & demi, arrondie à l'extrémité & rayée transversalement de roussâtre & de couleur d'acier sur un fond blanc. La femelle n'a point de huppe : elle a le sommet & les côtés de la tête teints de brun tirant sur le noir ; un collier blanc, ondé de noir, ainsi que tout le dessous du corps. Le dos est d'une couleur d'olive : les penes de l'aile sont brunes, lavées de vert ; & les pieds noirâtres. Tous ces caractères paroissent s'adapter à la figure que je viens d'indiquer, d'où je conclus que l'individu représenté sur cette planche étoit femelle. En général les couleurs du plumage de cet oiseau sont très-sujettes à varier : elles sont plus ou moins brillantes. Dans quelques individus la queue n'est coupée que par trois bandes transver-

sales ; dans d'autres, elle est entièrement barrée de blanc & de noir. Cette espèce vit dans plusieurs îles de la mer du Sud : elle est fort commune à la nouvelle Guinée & à la Havane. *M. Sonn. Voy. à la nouv. Guinée, p. 171. pl. 106. Lath. Syn. I. 2. p. 609. La nouvelle Guinée.*

L. 18. E. P. R. 12.

* **LE GRAND MARTIN-PÊCHEUR D'AFRIQUE. 2. A. Maxima. A. Corpore suprà ex plumbeo-nigro, guttis albis sparso ; subius pallidè ferrugineo : occipite subristato : mento albò : gula nigrâ : remigibus & rectricibus albo guttatis : rostro pedibusque nigris.**

Le dessus du corps d'un noir-plombé ; semé de gouttes blanches ; le dessous d'un roussâtre-pâle : une petite huppe sur le derrière de la tête : le menton blanc : la gorge noire : les plumes de l'aile & de la queue ponctuées de blanc : le bec & les pieds noirs.

On compare sa grandeur à celle de la *Cornille*. Son bec est fort, épais, comprimé latéralement & d'une couleur noire : la mâchoire supérieure dépasse un peu celle d'en bas. La tête est revêtue de plumes sombres & garnie d'une petite huppe, posée au-dessus de la nuque. En général, le dessus du corps est d'un noir-plombé, émaillé de petites gouttes blanches, même sur les plumes de l'aile & de la queue. Le menton est blanc, & la gorge noire, ainsi que la poitrine. Le dessous du corps est d'un roux-pâle sur les uns ou d'un rouge-sanguin sur les autres. Les petites taches blanches qu'on voit sur la surface des plumes & des rectrices sont disposées avec ordre & symétrie ; une en-deçà & l'autre en-delà de la tige ; le blanc termine chaque plume. La femelle a le bas du cou & la poitrine d'un roux ferrugineux, ondé de noir ; le reste de la surface intérieure du corps est blanc & couvert de petites lignes noires, transversales. *Pall. Spicil. Zool. 6. p. 15. Lath. Syn. I. 2. p. 611. n. 3. L'Afrique.*

a. *Le Martin-pêcheur huppé* (*Pl. 101. fig. 2.*) porte à peu près les caractères de l'espèce précédente. Il est, dit M. de Buffon, un des plus grands de cette famille. Tout son plumage, du dos à la queue, est gris-noirâtre & semé de gouttes blanches, jetées par lignes transversales. La gorge est blanche & marquée de traits noirâtres ; la poitrine est

panachée de ces deux mêmes couleurs & de roux. Le ventre est blanc & sans taches : les flancs & les couvertures inférieures de la queue sont de couleur rouille. *Buff. tom. 13. p. 277. L'Afrique.*

L. 16. E. P. R. 12.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE. 3. A.
Senegalensis. A. Corpore supra caruleo-beryllino; subtus albedo: capite ex griseo-fusco: canid utrinque nigra rostrum inter & oculos: rectricibus alarum nigris: remigibus rectricibusque dorso concoloribus: rostro supernè rubro; subtus nigro: pedibus rubris.

Le dessus du corps d'un bleu-d'aigue-marine; le dessous blanchâtre: la tête d'un gris-brun: une bandelette noire, de part & d'autre, entre le bec & l'œil: les couvertures de l'aile noires: les plumes de l'aile & de la queue de la même couleur que les plumes du dos: le bec rouge en dessus, noir en dessous: les pieds rouges.

Le bec de cet oiseau, qui a cinq lignes & demie d'épaisseur à la base, est d'un beau rouge en dessus, noir à la pointe & en dessous, & long de deux pouces une ligne: sa tête & son cou sont enveloppés de gris-brun, plus clair & blanchissant sur la gorge & la poitrine: ce fond est obscurci par un trait noir, placé entre l'œil & la base du bec. Tout le manteau est bleu-d'aigue-marine, à l'exception d'une grande bande noire, étendue obliquement sur les couvertures de l'aile. Les plumes sont doublées de noir, bleues extérieurement comme les plumes du dos, & noires du côté intérieur & à la pointe: les rectrices intermédiaires sont entièrement bleues en dessus; les latérales présentent les mêmes couleurs que les plumes de l'aile; mais elles ne sont point tachées de noir à la pointe. Les ailes pliées n'atteignent que le milieu de la queue, qui a trois pouces de longueur. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 494. n. 11. Buff. tom. 13. p. 286. Le Sénégal.*

L. 9. E. 12 $\frac{1}{2}$. P. 23. R. 12.

a. *Le Martin-pêcheur crabier*, ainsi nommé parce qu'il se nourrit de crabes, a le bec d'un rouge-clair en dessus, & plus rembruni en dessous; un trait noir, qui part de l'origène du bec, s'étend derrière l'œil. Le sommet de la tête est d'un bleu-sombre: le haut du cou, le dos & la queue sont d'un bleu-

d'aigue-marine; ce bleu peint encore le bord extérieur des grandes & moyennes plumes de l'aile, dont l'extrémité est noire. Une large plaque de cette couleur couvre toute la partie la plus voisine du corps; & marque, sur les couvertures & à la base des plumes, comme le dessin d'une seconde aile. Tout le dessous du corps est fauve-clair. Le bec & les pieds sont couleur de rouille-foncée. *Buff. tom. 13. p. 269. Le Sénégal.*

L. 12. E. P. R.

b. *Le Martin-pêcheur bleu & noir du Sénégal* a le bec roux; la tête & le cou jusqu'aux épaules, d'un blanc ombré de bleu; le dos, les plumes moyennes de l'aile & la queue d'un bleu-foncé; les couvertures & les grandes plumes noires. Le dessous du corps est d'un fauve-roux, jusque vis-à-vis le pli de l'aile. Les pieds sont rouillâtres. *Buff. ibid. p. 283. Le Sénégal.*

L. 7. E. P. R.

c. *M. Latham* trace ainsi les caractères d'une autre variété de cette espèce. Le bec est rouge & long d'un pouce & demi; l'iris couleur de noisette: la tête & le cou sont d'un blanc-sombre; les ailes noires & marquées dans le milieu de leur surface d'une bande bleue: les plumes sont tachetées intérieurement de roux, de blanc-foncé & de noirâtre. La queue est doublée de brun & teinte de bleu en dessous. Une couleur de rouille domine sur la poitrine & sur le ventre; mais chaque plume est frangée de jaunâtre. Les pieds sont rouges. *Lath. Syn. 1. 2. p. 619. Variet. B. Saint-Jago, l'Abyssinie.*

L. 9. E. P. R.

LE MARTIN-PÊCHEUR A CEINTURE ROUSSE. 4. A.
A. Alcyon. A. Corpore supra ex cinerascen-caruleo; subtus albo: cristâ in vertice: maculâ albâ antè & subtus oculos: fasciâ pectorali ferrugineâ, transversâ: remigibus rectricibusque albo maculatis: rostro pedibusque fuscis.

Le dessus du corps d'un bleu-cendré; le dessous blanc: une huppe sur la tête: une tache blanche devant les yeux & une autre au-dessous de ces organes: une bande rouillâtre, transversale, sur la poitrine: les plumes de l'aile & de la queue tachetées de blanc: le bec & les pieds bruns.

Ce *Martin-pêcheur*, que *Ray & Catesby*

nomment *Alcyon*, a le bec noir, épais à la base de neuf lignes & long de deux pouces & demi; la tête, le haut du cou, le dos, le croupion & les couvertures supérieures de la queue d'un cendré-bleuâtre. Les plumes allongées de l'occiput forment une espèce de huppe sur cette partie: de chaque côté de la tête font deux taches blanches; l'une est placée auprès de la base de la mandibule supérieure; & l'autre au-dessous de l'œil. La gorge est blanche, ainsi que le ventre: le cou est entouré d'un collier de la même couleur; ce fond blanc est relevé, sur la poitrine, par une bande transversale, roussâtre, large d'environ neuf lignes & nuancée de cendré-bleuâtre du côté du cou. Les petites couvertures de l'aile font de la couleur des plumes du dos; les grandes ont de plus une petite tache blanche à l'extrémité. Les grandes plumes de l'aile sont noires, coupées intérieurement par des bandes blanches & terminées par une petite tache de la même couleur; les moyennes ne montrent que du noir en dessous; elles font d'un cendré-bleuâtre en dessus, avec une tache blanche à la pointe: celles de la queue ont les mêmes couleurs que les plumes moyennes de l'aile. Les ailes pliées s'étendent environ jusqu'au trois quarts de la longueur de la queue, qui a trois pouces. *Ray. av. p. 134. n. 14. Catesb. Carol. 1. tab. 69. Briss. Ornith. tom. 4. p. 512. n. 21. La Caroline.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

a. *Le Martin-pêcheur de la Louisiane* (Pl. 102. fig. 4.) a le bec d'un brun-foncé; l'iris des yeux rouge; la tête d'une couleur plombée & surmontée d'une huppe; une tache blanche entre le bec & l'œil; la gorge blanche; le cou entouré d'un collier de cette dernière couleur & tout le dessus du corps d'un bleu-cendré, tiqueté de blanc sur les couvertures de l'aile. Les plumes & les rectrices sont noires, avec des mouchetures blanches & une frange de cette même couleur sur les bords. Une large bande rouille traverse la poitrine. On voit quelques teintes rouilles sur les flancs: les pieds sont rouges. *Buff. pl. enl. n. 715. Sloane. Jam. 11. p. 313. La Jamaïque, la Louisiane.*

b. *Le Martin-pêcheur huppé de S. Domingue* diffère à certains égards du précédent. Il n'y a point de taches blanches sur les joues. Sa

tête est revêtue de longues plumes noirâtres: la gorge & le bas de la poitrine sont blanchâtres, avec quelques teintes rouilles: ces deux parties du corps sont séparées par une bande transversale, noirâtre, ondulée de jaune. Le ventre est blanc & le dos d'un cendré-bleuâtre: les grandes couvertures de l'aile & les plumes tirent sur le noir & sont terminées par une tache jaunâtre. La queue est longue de trois pouces & demi, arrondie à l'extrémité & semée de petites taches fauves, posées avec symétrie: le bec est d'un brun-rougeâtre & long de deux pouces & demi: les pieds sont d'un orangé-pâle. *Edw. av. III. pl. 115. Buff. pl. enl. 593. S. Domingue.*

L. 11 $\frac{1}{4}$. E. 19 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

c. *Le Martin-pêcheur huppé du Brésil* ou *Jaguacati* est regardé par quelques Ornithologistes comme une variété de la même espèce. Son bec a trois pouces de longueur, & la queue deux. La tête, le dos, le croupion & les couvertures supérieures de la queue sont d'un roux-ferrugineux-éclatant: il y a une tache blanche, de part & d'autre, auprès de l'œil; & une huppe sur le sommet de la tête. Une bande circulaire blanche embrasse le cou & recouvre la gorge. Il n'y a point de bande transversale sur la poitrine. Le ventre & les côtés du corps sont entièrement blancs; les plumes de l'aile & de la queue d'un roux-ferrugineux & coupées transversalement par des taches blanches. Le bec, les yeux & les pieds sont noirs. Cet oiseau fréquente les bords des fleuves & des rivières; se nourrit de lézards & de poissons; & niche dans des trous creusés horizontalement sur le confluent des eaux. La femelle pond ordinairement quatre œufs vers le commencement de Juin. Leur chair fournit un mets coriace & insipide. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 511. n. 20. Lath. Syn. I. 2. p. 639. n. 27. var. C. Le Brésil, la Guiane.*

LE MARTIN-PÊCHEUR PIE. 5. *A Rudis. A. Corpore supra nigro & albo variegato; subius albo: cristâ in vertice nigrâ: fasciâ pectoris nigrâ, transversâ: remigibus intus albo & nigro maculatis: rectricibus nigro transversum fasciatis: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps varié de blanc & de noir; le dessous blanc: une huppe noire sur le sommet de la tête: une bande noire,

transversale, sur la poitrine : les penes de l'aile tachées intérieurement de blanc & de noir ; celles de la queue traversées par des bandes noires : le bec & les pieds noirs.

C'est le seul oiseau de cette famille qui ait le plumage ainsi bigarré de noir & de blanc sur le dos, les ailes & la queue. La tête & la huppe font d'un noir foncé, ainsi que le bec, dont la longueur est d'environ trois pouces ; mais cette couleur est tranchée par une bandelette blanche, qui part de l'origine du bec & s'étend vers la nuque. Tout le devant du cou, jusques sous le bec, est blanc : il y a une zone noire sur la poitrine, qui remonte vers le haut du cou. Les penes de l'aile, noires du côté extérieur, sont en dedans coupées de blanc, de noir & frangées de blanc : celles de la queue sont blanches, marquées transversalement par des bandes noires & terminées de blanc ; la dernière bande, située à l'extrémité des rectrices, occupe le tiers de la longueur de ces plumes, qui ont deux pouces dix lignes. Je présume que l'individu représenté sur les planches enluminées de M. de Buffon n. 62, est la femelle de cette espèce : il n'a point de huppe sur la tête, & ce caractère est commun aux femelles des *Martins-pêcheurs* : les plumes du sommet & des joues font variées de noirâtre & de gris : les sourcils sont blancs ; la gorge, la poitrine & le ventre d'un gris-blanchâtre, nué sur la poitrine de quelques plumes noires. En général, il a plus de blanc sur les ailes & le dos : les penes sont extérieurement noires ; & les rectrices marquées en dessus de bandes noires & blanches. Le bec & les pieds sont noirâtres. Du reste, il paroît en comparant les descriptions des Ornithologistes, que le plumage de cet oiseau présente quelques différences du blanc au noir. *Buff.* tom. 13, p. 272. pl. enl. n. 716 & n. 62. *Le Cap de Bonne-Espérance, le Sénégal, Smyrne, la Chine, la Jamaïque.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. 17. P.. R. 12.

LE MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC. 6. *A. Capensis. A. Corpore supra ex cinerascite-caruleo ; subtus fulvo : vertice rufescente : aropygio diluato caruleo : rostro rubro, apice nigricante : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un bleu-cendré ; le dessous fauve : le sommet de la tête roussâtre : le croupion d'un bleu-clair : le bec

rouge, noirâtre à la pointe : les pieds rouges. (*Pl. 101. fig. 1.*)

Tous les *Martins-pêcheurs* ont le bec fort & allongé, mais celui-ci l'a plus épais encore & plus fort qu'aucun autre ; il a environ un pouce d'épaisseur à sa base & trois pouces cinq lignes de longueur. La tête est coiffée d'un cendré lavé d'une teinte de fauve : le dos est d'un bleu-verdâtre-sombre & tirant un peu sur le cendré. Un bleu-d'aigue-marine domine sur le croupion & le dessus de la queue. La gorge, le cou, la poitrine & le ventre sont entièrement fauves. Les plumes de l'aile font cendrées en dessous ; en dessus, elles ont du bleu-verdâtre du côté extérieur & du noir intérieurement : celles de la queue portent les mêmes couleurs, excepté les deux intermédiaires, qui sont d'un bleu-verdâtre-uniforme. Les ailes pliées s'étendent jusqu'au tiers de la longueur de la queue, qui a trois pouces neuf lignes. M. Latham observe qu'un individu de cette espèce, qu'il a vu dans le cabinet de M. Levers, a un trait brun derrière chaque œil, & la tête brune, variée de taches plus foncées. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 488. n. 8. Lath. Syn. 1. 2. p. 610. n. 2. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 14 $\frac{1}{2}$. E. 21. P.. R. 12.

LE MARTIN-PÊCHEUR DE TERNATE. 7. *A. Dea. A. Corpore supra pennis fuscis, margine caruleis vestito ; subtus albo, rosco adumbrato : capite & rectricibus alarum splendide caruleis : rectricibus duabus mediis longissimis, medio attenuatis : rostro pedibusque aurantiis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées de bleu ; le dessous blanc, lavé de rose : la tête & les couvertures de l'aile d'un bleu-éclatant : les deux penes intermédiaires de la queue très-allongées & effilées dans le milieu de leur longueur : le bec & les pieds orangés. (*Pl. 103. fig. 3.*)

Cette espèce se distingue des autres par un caractère qui lui est propre : les deux plumes du milieu de la queue se prolongent & s'effilent en deux longs brins, qui n'ont qu'une tige nue sur trois pouces de longueur, & qui reprennent à l'extrémité une petite barbe de plume. La couleur de ces deux brins est, depuis leur origine jusque vers le tiers de leur longueur, d'un blanc nuancé d'une légère teinte rose, & marqué extérieurement d'une tache de très-beau bleu :

ensuite, ils ont ce même bleu sur toute la partie effilée de la tige ; leur extrémité est blanche, lavée de rose, qui est la couleur dominante des autres plumes de la queue & du dessous du corps. Le bec a six lignes & demie d'épaisseur à la base ; il est orangé & long d'un pouce neuf lignes. La tête & le haut du cou font d'un bleu-éclatant : cette couleur est plus foncée aux côtés & plus claire sur le sommet de la tête. Les plumes du dos & des épaules sont brunes & bordées de bleu ; les petites couvertures des ailes d'un bleu-brillant ; les grandes d'une teinte plus foncée : le croupion & la gorge font du même blanc que le dessous du corps. Les pennes de l'aile sont doublées de brun ; en dessus, elles ont du brun intérieurement & du bleu à l'extérieur. Seba nomme cet oiseau, à cause de sa beauté, *Nymphé de Ternate* ; & il ajoute que dans le mâle, les plumes de la queue font d'un tiers plus longues que dans la femelle. *Seba. Mus. I. p. 74. tab. 46. fig. 1. Briss. Ornith. tom. 4. p. 523. Buff. tom. 13. p. 289. L'île de Ternate. L. 13 $\frac{1}{2}$. E. 14. P. R. 10.*

LE MARTIN - PÊCHEUR DE SMYRNE. 8. A. *Smyrnenfis. A. Corpore supra obscurè viridi ; subtus castaneo : capite & collo castaneis : gutture & tæniâ transversâ in pectore candidis : remigibus rectricibusque margine exteriori viridibus ; in-tus subnigris : rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps d'un vert-obscur ; le dessous marron : la tête & le cou marrons : la gorge blanche & une bande transversale de la même couleur sur la poitrine : les pennes de l'aile & de la queue vertes extérieurement & noirâtres en dedans : le bec & les pieds rouges.

Le bec a environ cinq lignes d'épaisseur à la base & deux pouces de longueur : l'iris est blanchâtre. La tête, le cou, la poitrine & le ventre font d'un beau marron, relevé sur la gorge par une plaque blanche, & sur la poitrine par une bande transversale de cette même couleur. Un vert-clair & bleuâtre règne sur les ailes & sur toute la surface supérieure du corps, depuis les épaules jusqu'à l'insertion des rectrices. Les pennes de l'aile & de la queue sont doublées de noirâtre ; en dessus, elles ont une teinte de vert-clair & bleuâtre du côté extérieur, & du noirâtre intérieurement : les deux rectrices

intermédiaires présentent le même bleu que les plumes du dos. Les ailes pliées s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de la queue, qui a un pouce dix lignes. *Briss. Ornith. tom. 4. p. n. 13. Smyrne.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

a. Le Martin-pêcheur de la Côte de Malabar diffère du précédent en ce qu'il a la gorge & le bas du cou blancs ; le dos d'un bleu-obscur & le haut de l'aile marron, comme la tête, la partie supérieure du cou & le ventre : on voit une bande noirâtre sur les couvertures de l'aile. Toutes les pennes de l'aile sont bleues & terminées de noir : celles de la queue font de la couleur des plumes du dos. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 501. Malabar, le Bengale.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

b. Le Martin-pêcheur bleu & roux a le bec rouge & long de deux pouces & demi ; toute la tête, le cou & le dessous du corps d'un beau roux-brun : le dos, la queue & la moitié des ailes font d'un bleu changeant en bleu-de-ciel & en bleu-d'aigue-marine. La pointe des ailes est noire ; & il y a de plus une bande oblique de cette même couleur, qui s'étend depuis le pli de l'aile jusqu'à l'insertion de la plus petite penna. Cette bande est étroite & parallèle au bord de l'aile, lorsque celle-ci est pliée. *Buff. tom. 13. p. 267. Madagascar.*

L. 10. E. 16 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

* **L'ALATLI. 9. A. Cinerea. A. Corpore supra ex cinereo-carulescente ; subtus castaneo : cristâ in vertice : maculâ albâ rostrum inter & oculos : torque albâ : remigibus rectricibusque nigricantibus, albo maculatis : rostro fusco : pedibus rubris.**

Le dessus du corps d'un cendré-bleuâtre ; le dessous marron : une huppe sur le sommet de la tête : une tache blanche entre le bec & les yeux : un collier blanc : les pennes de l'aile & de la queue noirâtres & tachées de blanc : le bec brun : les pieds rouges.

Cet oiseau porte au Mexique le nom d'*A. chalataçtli* ou de *Michalataçtli*, d'où M. de Buffon a formé par contraction celui d'*Alatli* : c'est une des plus grandes espèces de ce genre. Son bec qui a, à son origine, neuf

lignes d'épaisseur; est brun, teint de rougêatre à la base de la mandibule inférieure & long de trois pouces huit lignes. La prunelle des yeux est noire; l'iris blanchâtre; & la tête surmontée de plumes longues, d'un cendré bleuâtre un peu foncé & rabattues sur la nuque. Le gris-bleuâtre domine sur tout le dessus du corps; cette couleur est variée sur les ailes de taches & de franges blanches en festons tracés à la pointe des plumes: les plus grandes sont noirâtres & coupées en dedans par de larges dentelures blanches: celles de la queue sont largement rayées de blanc. Le dessous du corps est d'un roux-marron, qui s'éclaircit en remontant sur la poitrine, où il est maillé dans du gris. Les cuisses sont d'un fauve varié de blanchâtre. La gorge est blanche; & ce blanc, s'étendant sur les côtés du cou, en fait le tour entier & descend un peu en pointe vers les épaules. Il y a une tache blanche, de part & d'autre, entre le bec & les yeux. Les ailes pliées s'étendent jusqu'à la moitié de la queue, qui a quatre pouces & demi de longueur. Ce *Martin-pêcheur* voyage dans certaines saisons de l'année. M. Adanson l'a trouvé au Sénégal; mais l'individu qu'il a observé avoit le ventre blanc, d'où l'on présume que cet *Atlati* est différent de celui du Mexique. Cette opinion est encore confirmée par la difficulté qu'éprouveroit cet oiseau à faire une si longue traversée. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 518. n. 23. Buff. tom. 13. p. 307. Le Mexique, le Sénégal.*

L. 15 $\frac{1}{2}$. E. 25 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

- * LE MARTIN-PÊCHEUR HONORÉ. 10. *A. Venerata. A Corpore supra fusco, viridi intermixto; subtus pallido: vertice viridi: superciliis albis: remigibus rectricibusque fuscis, margine viridibus: rostro nigro: pedibus nigricantibus.*

Le dessus du corps brun, entremêlé de vert; le dessous pâle: le sommet de la tête vert: les fourcils blancs: les plumes de l'aile & de la queue brunes, frangées de vert: le bec noir: les pieds noirâtres.

Le bec a environ vingt lignes de longueur; il est noir, comprimé par les côtés, épais d'un demi-pouce à son origine, & teint de blanc à la base de la mâchoire inférieure: une plaque verte forme une espèce de couronne sur le sommet de la tête: au-dessous, on voit, de chaque côté, une bande blan-

che qui représente les fourcils. La surface supérieure du corps est d'un brun-clair, varié de quelques taches vertes; l'inférieure est d'une couleur pâle. Les couvertures & les plumes de l'aile sont brunes & frangées de vert. La queue est longue de quatre pouces, arrondie à l'extrémité & de la même couleur que les plumes des ailes: la tige des plumes & des rectrices est d'un roux-marron. Les habitans des îles des Amis & d'Apie ont une grande vénération pour cet oiseau. *Lath. Syn. I. 2. p. 623. n. 13. L'île des Amis & d'Apie, dans la mer du Sud.*

L. 9. E. P. R..

- * LE MARTIN-PÊCHEUR RESPECTÉ. 11. *A. Tutu. A Corpore supra ex viridi-olivaceo; subtus albo: superciliis albis: collari ex viridi-nigricante: rostro supernè nigro; infernè albo: pedibus nigris.*

Le dessus du corps d'un vert-d'olive; le dessous blanc: les fourcils de même: un collier vert tirant sur le noir: le bec noir en-dessus; blanc en-dessous: les pieds noirs.

On a trouvé cette espèce à l'île d'Otaïti: elle est de la taille du *Martin-pêcheur d'Europe*. Son bec est noir en-dessus, blanc en-dessous & long d'un pouce & demi. Le dessus du corps est d'un vert-d'olive & le dessous blanc: la même couleur reparoit sur deux traits posés au-dessus des yeux, en forme de fourcils. Un collier vert, lustré de noir embrasse le dessous du cou. Les habitans d'Otaïti ont un grand respect pour cet oiseau. *Lath. Syn. I. 2. p. 624. n. 14. L'île d'Otaïti.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E.. P. R..

- LE MARTIN-PÊCHEUR SOURCILLEUX. 12. *A. Superciliofa. A Corpore supra ex griseo-viridi; subtus albo: superciliis fulvis: semitorque aurantiâ in collo superiore: gula aurantiâ: fasciâ pectorali viridi: alis guttatis: rostro nigricante: pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps d'un gris-vert; le dessous blanc: des fourcils fauves: un demi-collier orangé sur le haut du cou: la gorge orangée: une bande verte sur la poitrine: les ailes semées de petites taches rondes: le bec noirâtre: les pieds couleur de chair. (*Pl. 103. fig. 1.*)

La figure de cet oiseau (*pl. enl. n. 756. fig. 3.*) que M. de Buffon a donnée, n'exprime

pas tous les caractères que M. Brisson & quelques autres Naturalistes lui attribuent : on n'y voit point les petites bandelettes qu'on s'attend au-dessus des yeux forment en cet endroit des espèces de sourcils ; mais peut-être est-ce un des attributs qui caractérisent la femelle. Du reste, le mâle a le bec noirâtre, teint de rouge à la base de la mandibule inférieure & long de seize lignes ; la tête & le manteau d'un gris-vert ; les ailes rattachées de petites gouttes roussâtres vers l'épaule & sur les grandes plumes qui sont brunes. La gorge & la partie inférieure du cou sont orangées ; ce plastron se rétrécit & remonte sur le haut du cou où il représente un demi-collier. Le ventre est blanc : les flancs sont d'un orangé-vif tirant sur le rouge. Les plumes de la queue sont un peu étagées & brunes en-dessous ; en-dessus, les deux intermédiaires sont entièrement vertes ; & les latérales variées de taches blanches du côté intérieur seulement. La femelle n'a point de zone verte au bas du cou. Les ailes pliées ne s'étendent pas jusques à la moitié de la queue, qui a dix-sept lignes de longueur. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 490. n. 9. Buff. tom. 13. p. 321. Lath. Syn. 1. 2. p. 643. n. 34. Cayenne, l'Amérique.*

L. 5. E. P. R. 12.

* * *Espèce dont la queue est presque de la même longueur que les ailes.*

♂ LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE, 13. *A. Chlorocephala. A. Corpore supra viridi ; subtus albo : vertice viridi, lineâ nigra circumdata : collo albo : remigibus rectricibusque dilutè caeruleis : rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps vert ; le dessous blanc : le sommet de la tête vert & entouré d'une ligne noire : le cou blanc : les plumes de l'aile & de la queue d'un bleu-clair : le bec & les pieds noirâtres.

Ce *Martin-pêcheur* a le bec & les pieds noirâtres ; la tête surmontée d'une calotte verte, garnie à l'entour d'une bordure noire : le dos est du même vert, qui se fond sur les ailes & la queue, en bleu d'aigüe-marine. Le cou, la gorge & le ventre sont entièrement blancs : le noir domine sur les plumes qui garnissent le dessous de la queue. On le

trouve dans l'île de Bourro, voisine d'Amboine & l'une des Moluques. *Buff. tom. 13. p. 279. Les Moluques.*

L. 9. E. P. R.

* LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE ET COU COULEUR DE PAILLE. 14. *A. Leucocephala. A. Corpore supra ex caeruleo-beryllino ; subtus flavicante : capite & collo stramineis ; vertice striato : rectricibus alarum rectricibusque obscurè caeruleis : remigibus fuscis, margine caeruleo-tescibus : rostro rubro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un bleu d'aigüe-marine ; le dessous jaunâtre : la tête & le cou couleur de paille ; le sommet rayé : les couvertures de l'aile & les rectrices d'un bleu foncé : les plumes de l'aile brunes, frangées de bleu : le bec rouge : les pieds bruns.

Ce *Martin-pêcheur* doit être rangé parmi les plus beaux de cette famille. Son bec a environ trois pouces de longueur : il est d'un rouge-éclatant ; & sa couleur contraste agréablement avec le jaune de paille ou ventre-de-biche qui enveloppe la tête, le cou & tout le dessous du corps. On voit des petits pinceaux noirs sur le sommet de la tête, & quelques teintes rembrunies sur la nuque & à l'endroit des oreilles. Le dos & le croupion brillent d'un superbe bleu-d'aigüe-marine : les couvertures de l'aile & les plumes de la queue sont d'un bleu-turquin-foncé ; celles de l'aile sont brunes, avec une bordure bleue. M. de Buffon présume qu'on doit rapporter à une espèce semblable, quoiqu'un peu plus petite, la notice d'un *Martin-pêcheur de Célèbes*, donnée par les voyageurs. Cet oiseau, disent-ils, se nourrit d'un petit poisson qu'il va guetter sur la rivière. Il y voltige en tournoyant à fleur d'eau, jusqu'à ce que le poisson, qui est fort léger, saute en l'air & semble prendre le dessus pour fondre sur son ennemi ; mais l'oiseau a toujours l'adresse de le prévenir : il l'enlève de son bec & l'emporte dans son nid, où il s'en nourrit un jour ou deux, pendant lesquels son unique occupation est de chanter... Il n'a guère que la grosseur d'une *Alouette*. Son bec est rouge : le plumage de la tête & celui du dos, est tout-à-fait vert ; celui du ventre tire sur le jaune ; & sa queue est du plus beau bleu du monde. Cet oiseau merveilleux se nomme

Ten-rou-joukon.

Ten-rou-joulon. *Hist. Gen. des Voy. tom. X. p. 459. Buff. tom. 13. p. 280. L'île de Java. L. 12. E. P. R.*

* LE MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE. 15. *A. Aticapilla. A. Corpore supra ex carulescente-violaceo; subtus rufo; capite nigro; gula & pectore albis: remigibus primariis apice nigris; secundariis retrictibusque caruleis: rostro aurantio: pedibus subrubris.*

Le dessus du corps d'un bleu-violet; le dessous roux; la tête noire; la gorge & la poitrine blanches; les premières plumes noires à l'extrémité; les moyennes & celles de la queue entièrement bleues; le bec orangé; les pieds rougeâtres.

Cette espèce est remarquable par le contraste & l'éclat de ses couleurs. Sa tête porte une ample coiffe noire qui retombe sur le haut du cou; du bleu violet, moelleux & satiné couvre le dos: la même couleur, mais un peu moins vive, s'étend sur les rectrices & les plumes moyennes de l'aile: les grandes sont terminées de noir: les couvertures de l'aile sont entièrement noirâtres. Le ventre est roux-clair: un plastron blanc marque la poitrine & la gorge, s'étend en pointe sur le milieu de l'estomac & fait le tour du cou près du dos. Un grand bec, d'un orangé-brillant, achève de relever la superbe livrée dont cet oiseau est paré: les pieds sont rougeâtres, selon les uns, ou d'un brun-jaunâtre suivant les autres. Nous n'avons aucun détail sur les mœurs de ce *Martin-pêcheur*. *Buff. tom. 13. p. 278. La Chine.*

L. 10. E. P. R. 12.

a. Le grand *Martin-pêcheur* de l'île de Luçon présente, à quelques différences près, les mêmes couleurs du plumage: il est de la grosseur du *Merle*. Le dessus de la tête, le dos & les couvertures de l'aile sont bruns: une raie de cette même couleur passe par les yeux; & l'on voit au-dessous de ces organes une bandelette blanche. Il a de plus, le croupion & les couvertures supérieures de la queue d'un bleu-clair; les plumes bleuâtres, terminées de noir; & celles de la queue d'un bleu-foncé. La gorge, le cou & le dessous du corps sont d'un blanc varié par des traits bruns, oblongs, tracés dans le sens des plumes & dans leur milieu. On voit sur le haut du cou, un demi-collier blanc,

panaché de traits bruns, comme le dessous du corps. M. Sonnerat n'indique point la couleur du bec ni des pieds. *M. Sonn. Voy. à la nouvelle Guinée. p. 65. pl. 31. La nouvelle Guinée.*

b. M. Latham donne comme variété de l'espèce précédente l'individu suivant: il a le bec rouge & long d'environ quatre pouces; la tête & toute la partie supérieure du corps d'un bleu-foncé; les couvertures des ailes noirâtres; les plumes de même, mais bordées de blanc & terminées de noir. Le dessous du corps est blanc: cette couleur remonte en croissant sur le haut du cou & forme en cet endroit un demi-collier. Les pieds sont noirs. Le savant Ornithologiste dont nous avons emprunté cette description, a vu un oiseau de cette espèce dans le cabinet de M. Boddan. *Lath. Suppl. p. 115.*

L. 11. E. P. R.

* LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET BLANC. 16. *A. Cayennensis. A. Corpore supra ex nigro-viridi; subtus albo: lunula albâ in collo superiore & fasciâ viridi transversâ in collo inferiore: alis albo punctatis: rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un noir-verdâtre; le dessous blanc: une tache blanche, en croissant, sur le haut du cou; & une bande transversale, verte sur le cou inférieur: les ailes mouchetées de blanc: le bec & les pieds noirs.

Il y a quelques petites différences entre les couleurs que porte cet oiseau sur la planche enluminée, n. 591, fig. 1 & 2, & les observations que j'ai faites sur un individu empaillé. Tout le dessus du corps est d'un vert-noirâtre; & ce fond est relevé sur le haut du cou par une bande demi-circulaire blanche, dont les deux extrémités aboutissent, de part & d'autre, aux angles de la bouche: les ailes sont semées de mouchetures blanches; & vers les deux tiers de leur longueur, lorsqu'elles sont pliées, on voit une double bande transversale, formée par les taches blanches qui terminent les plumes moyennes. La gorge & la poitrine, au lieu d'être d'un roux-doré comme l'expriment les figures de la planche enluminée, sont simplement d'un blanc-faîle; mais ces deux parties sont séparées par une bande transversale, verte: la surface inférieure du corps est d'un beau blanc, semé irrégulièrement de petites taches vertes; le milieu du ventre

est d'un blanc-pur & sans tache. *Buff. tom. 13. p. 318. Lath. Syn. I. 2. p. 641. n. 30. Cayenne. L. 6. E. P. 22. R. 12.*

- * **LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET ROUX. 17.**
A. Bicolor. A. Corpore supra obscure viridi, maculis parvis rufescentibus sparso; subtus ex rufo-aureo: loris concoloribus: fasciâ pectorali albâ, nigro transversim undulatâ: alis & caudâ maculatis: rostro nigro: pedibus rubicundis.

Le dessus du corps d'un vert-sombre, émaillé de petites taches roussâtres; le dessous d'un roux-doré: un petit trait de la même couleur des narines aux yeux: une bande blanche sur la poitrine, onnée transversalement de noir: les ailes & la queue tachetées: le bec noir: les pieds rougeâtres.

Cette espèce n'est pas plus grosse que celle d'Europe; mais le bec & la queue sont considérablement plus allongés: le premier est noir & a deux pouces de longueur. La tête; le dos, les ailes & la queue sont d'un vert-sombre, égayé par de petites taches rousses ou blanchâtres & clair-femées; elles sont en plus grand nombre sur la surface supérieure de l'aile. Le dessous du corps est d'un roux foncé & doré, excepté une zone onnée de noir & de blanc, qui traverse la poitrine. Un petit trait pareillement roux-foncé va des narines aux yeux. La queue a deux pouces & demi de longueur: elle est d'une couleur égale à celle des plumes du dos & femée de taches blanchâtres, irrégulières. La femelle n'a point de bande transversale sur la poitrine: c'est le seul caractère qui la distingue du mâle. *Buff. tom. 13. p. 377. Lath. Syn. I. 2. p. 640. n. 29. L. 8. E. P. R. 12.*

- * **LE MARTIN-PÊCHEUR A BEC BLANC. 18.**
A. Leucorhyncha. A. Corpore supra ex cæruleo-viridi; subtus dilute flavo: capite & collo superiore spadiceo-purpureis: remigibus cinereis: rectricibus superne cærulescentibus: rostro albido.

Le dessus du corps d'un bleu lustré de vert; le dessous d'un jaune-clair: la tête & le haut du cou d'un rouge-bai, tirant sur le pourpre: les pennes de l'aile cendrées; celles de la queue bleuâtres en-dessus: le bec blanchâtre.

Seba a donné le premier la figure & la description de cet oiseau: il a le bec blanc

& long de quatre lignes & demie; la tête & la partie supérieure du cou d'un rouge-bai, lavé de pourpre; les flancs de même; le manteau & les couvertures de l'aile d'un très-beau bleu-violet, éclatant; la poitrine & le ventre d'un jaune-clair; & les pennes de l'aile cendrées: celles de la queue ont en-dessus les mêmes couleurs que les plumes du dos; en-dessous, elles sont cendrées. Nous ne favons pas quelle est la couleur des pieds. Les ailes pliées atreignent presque le bout de la queue, qui a dix lignes de longueur. *Seba. vol. 1. p. 87. tab. 53. fig. 3. Buff. tom. 13. p. 295. L'Amérique.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

- * **LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE. 19.**
A. Caruleo-cephala. A. Corpore supra caruleo; subtus aurantio: vertice splendide cæruleo, lineis diluivioribus transversim undulato: gula albâ: remigibus nigricantibus: rostro pedibusque rubris.

Le dessus du corps bleu; le dessous orangé: le sommet de la tête d'un bleu-éclatant, onné transversalement de lignes d'une teinte plus claire: les pennes noires: le bec & les pieds rouges.

Il y a dans la famille des *Martins-pêcheurs* des espèces presque aussi petites que le *Roi-telet*; celle-ci est de ce nombre: son bec est rouge & très-long à proportion du corps; il a treize lignes. Le dessus de la tête est d'un bleu-vif, & embelli de petites ondes, transversales, d'un bleu plus clair & verdoyant: une bande de bleu uniforme domine sur la nuque & se prolonge, de part & d'autre, en se retrécissant jusqu'au coin de l'œil: le manteau est d'un beau bleu-d'outremer, ainsi que les ailes; mais les grandes pennes sont noirâtres. La gorge est blanche; & tout le dessous du corps jusques sous les yeux, brille d'un roux-orangé très-éclatant. M. Latham possède un individu de cette espèce qui a, de chaque côté du cou, une bande blanche, prolongée presque jusqu'aux ailes. *Buff. tom. 13. p. 291. Lath. Syn. I. 2. p. 631. n. 20. Madagascar. L. 4. E. P. R. 12.*

a. On voit des individus dont le bec est rouge; le sommet de la tête rayé de bleu & de noir; toutes les plumes sont frangées de roux; le reste de la tête, le cou & le bas de la poitrine sont d'un roux-jaunâtre:

une teinte de bleu superbe règne sur le dos & les couvertures de l'aile : les pennes de l'aile & de la queue sont d'un brun-rouffâtre : le ventre est blanc : les pieds sont rouges. On ne connoît point encore le pays que ces oiseaux habitent. *Lath. Suppl. p. 115.*

* LE MARTIN - PÊCHEUR POURPRE. 20. *A. Purpurea. A. Corpore supra ex cæruleſcente-auro ; ſubtus ruſefcente - auro : capite, uropygio & caudâ rufo-aureis : lineâ pond oculos purpureâ, apice cæruleâ : roſtro pedibusque rubris.*

Le deſſus du corps d'un noir luſtré d'azur ; le deſſous d'un roux-doré : la tête, le croupion & la queue de cette dernière couleur : une ligne pourpre, terminée de bleu derrière les yeux : le bec & les pieds rouges. (*Pl. 102. fig. 3.*)

C'eſt de tous les oiseaux de ce genre, le plus joli & le plus riche en couleur : un beau roux-aurore, nué de pourpre, mêlé de bleu, dit M. de Buffon, lui couvre la tête, le croupion & la queue. Une tache d'un pourpre-clair prend à l'angle de l'œil & ſe termine en arrière par un trait de bleu le plus viſ. La gorge eſt blanche : tout le deſſous du corps eſt d'un roux-doré ſur un fond blanc. Le manteau eſt enrichi de bleu-d'azur dans du noir velouté. Le bec & les pieds ſont rouges. *Buff. tom. 13. p. 294. Pondichéry.*

L. 5. E. P. R..

* LE MARTIN - PÊCHEUR DE BENGALE. 21. *A. Bengalensis. A. Corpore supra ex cæruleo-viridi : vertice cæruleo, lineis ſaturatioribus undulato : faſciâ oculari ruſâ : gulâ albâ : remigibus dorſo concoloribus, margine interiori fuſcis : roſtro apice nigro : pedibus ruſefcentibus.*

Le deſſus du corps d'un bleu-vert : le ſommet de la tête bleu, avec des ondes foncées : une bande rouſſe ſur l'œil : la gorge blanche : les pennes de la couleur du dos, mais frangées de brun du côté intérieur : le bec noir : les pieds rougeâtres.

La baſe de la mandibule inférieure eſt de couleur de chair ; & le reſte du bec noir, mais plus foncé à l'extrémité ; il a ſeize lignes de longueur. Toute la ſurface ſupérieure du corps eſt d'un beau bleu-de-ciel : la tête ſeule eſt rayée de bandes tranſverſales d'une teinte plus ſombre. Il y a de chaque côté de la tête une bande longitudi-

nale rouſſe, qui part des coins de la bouche, paſſe par les yeux & ſe prolonge tout le long des parties latérales du cou. La gorge eſt blanche ; & tout le deſſous du corps roux ; cette couleur eſt cependant variée d'un peu de vert ſur les côtés du ventre. Les couvertures de l'aile ſont de la couleur du dos & terminées chacune par un petit point d'un bleu beaucoup plus brillant. Les pennes de l'aile ſont brunes en-deſſous ; d'un bleu-vert en-deſſus, & frangées de brun du côté intérieur : les reſtrices latérales préſentent les mêmes couleurs ; les deux inter-médiaires & les deux ou trois pennes de l'aile les plus voiſines du corps, ſont entièrement bleues, luſtrées de vert. La queue a dix lignes ; elle eſt un peu plus longue que les ailes, lorsqu'elles ſont pliées. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 475. n. 2. Buff. tom. 13. p. 297. Le Bengale.*

L. 4. E. P. R. 12.

a. Le petit Martin-pêcheur de Bengale n'eſt probablement que le mâle ou la femelle de l'eſpèce précédente, ou tout au plus qu'une variété de la même eſpèce. Il a tout le deſſus du corps revêtu de plumes d'un beau bleu & terminées par un petit point bleu encore plus brillant ; la gorge & le ventre roux ; les pennes de l'aile & de la queue d'un brun-ſombre ; le bec orangé ; & les pieds d'un orangé terne. *Briff. Ornith. ibid. Edw. av. tom. 1. pl. 11. Le Bengale.*

L. 4. E. P. R. 12.

* LE MARTIN - PÊCHEUR DES INDES. 22. *A. Orientalis. A. Corpore supra ſplendidi viridi ; ſubtus ruſo : vertice, gulâ, faſciâ oculari, remigibusque egregiè cæruleis : ſuperciliis albis : roſtro pedibusque rubris.*

Le deſſus du corps d'un vert-éclatant ; le deſſous roux : le ſommet de la tête, la gorge, une bande ſur les yeux & les pennes de l'aile d'un beau bleu : les ſourcils blancs : le bec & les pieds rouges.

La livrée de cet oiseau ſe rapproche beaucoup de celle du *Vintſi*, & j'aurois réuni ces deux eſpèces en une ſeule, ſi celle-ci avoit eu une huppe ſur la tête : cette réunion eût été d'autant plus plauſible, que M. Briffon a décrit ce *Martin-pêcheur* ſur un deſſin qui lui a été apporté des Indes, & qu'il eſt très-facile de confondre la couleur verte du

manteau de celui-ci, avec le bleu qui colore le dessus du corps du *Vintf.* Quoiqu'il en soit, le *Martin-pêcheur des Indes* a le bec rouge, ainsi que les pieds, & long de seize lignes : le sommet de la tête, la gorge & les plumes de l'aile sont bleues en-dessus, avec une nuance noirâtre du côté intérieur. De chaque côté de la tête, on remarque une bande longitudinale, pareillement bleue, qui part de l'origine de la mandibule supérieure, passe par les yeux & s'étend vers l'occiput : au-dessus de cette bande, on en voit une autre blanche qui représente les fourcils. Les joues sont marquées d'une tache rouffâtre. Le derrière de la tête, le haut du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures des ailes & celles du dessous de la queue sont d'un vert très-brillant : tout le dessous du corps, excepté la gorge, est roux. Les deux rectrices intermédiaires ne montrent que du vert en-dessus ; les autres sont de la même couleur extérieurement, & noirâtres du côté intérieur. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 479. Les Indes orientales.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* LE MARTIN-PÊCHEUR DE LA NOUVELLE GUINÉE. 23. *A. Nova-Guineæ. A. Corpore supra & subius nigro, punctis & lineis albis consperso : maculâ albâ, geminâ ad utrumque colli latus : rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus & le dessous du corps noirs, semés de gouttes & de lignes blanches : deux taches blanches sur les parties latérales du cou : le bec & les pieds noirâtres. (*Pl. 101. fig. 3.*)

Cette espèce est facile à reconnoître aux couleurs de sa livrée : nous ne connoissons point encore d'autre *Martin-pêcheur* dont le fond du plumage soit noir, moucheté sur la tête, le dos, les ailes & la queue de gouttes blanches, & semé sur le cou & sur la surface inférieure de petits traits de la même couleur. Mais un caractère sensible qui le distingue, c'est qu'il y a de chaque côté du cou deux taches blanches, de forme différente ; l'une, qui est située aux angles du bec, représente un fer de lance ; & l'autre, posée au-dessous de celle-ci, est entièrement ronde. Les ailes pliées ne dépassent presque pas l'origine de la queue. En examinant la forme & les couleurs de cet oiseau, la longueur des pattes & même la structure du

bec, je serois tenté de croire qu'il a été improprement nommé *Martin-pêcheur*, & qu'il appartient à la famille des *Etourneaux*. *Sonn. Voy. à la nouv. Guinée, p. 171. pl. 107. La nouvelle Guinée.*

L. 16. E.. P.. R..

* LE MARTIN-PÊCHEUR D'EGYPTE. 24. *A. Ægyptia. A. Corpore supra fusco, ferrugineis maculis vario ; subius albido, cinereo-maculato : gulâ ferrugineo-albâ : remigibus albo maculatis : rectricibus cinereis : rostro nigricante : pedibus virefcentibus.*

Le dessus du corps brun, varié de taches rouffâtres ; le dessous blanc, tacheté de cendré : la gorge d'un blanc lavé de roux : les plumes de l'aile tachées de blanc : les rectrices cendrées : le bec noirâtre : les pieds tirant sur le vert.

Hasselquist a observé cet oiseau en Egypte. Il a le bec épais d'un demi-pouce à la base & long de deux pouces. La tête, les épaules & le dos sont bruns & marqués de taches oblongues, ferrugineuses ; celles qu'on voit sur les flancs sont d'une teinte plus claire : tout le dessous du corps est blanchâtre & moucheté de cendré. Un blanc pur domine sur les couvertures supérieures de la queue : les plumes de l'aile sont panachées de blanc du côté intérieur, principalement à la pointe : celles de la queue sont cendrées & arrondies à l'extrémité. Cette espèce fréquente les marais & les bords des rivières : elle se nourrit de grenouilles, de poissons, d'insectes ; & niche sur les sicomores. *Hasselquist. it. p. 245. n. 23. L'Egypte.*

* LE MARTIN-PÊCHEUR DES AMAZONES. 25. *A. Amazonia. A. Corpore supra dilute viridi ; subius albo : pectore & lateribus viridi-maculatis : remigibus albo guttatis : rectricibus lateribus viridibus, margine albis : rostro supernè nigro, infra lutescente : pedibus nigris.*

Le dessus du corps d'un vert-clair ; le dessous blanc : la poitrine & les flancs tachés de vert : les plumes mouchetées de blanc : les rectrices latérales vertes, frangées de blanc : le bec noir en dessus, jaunâtre en dessous : les pieds noirs.

Le bec a trois pouces de longueur ; il est noir en dessus & taché de jaune à la base de la mandibule inférieure. Tout le dessus du corps brille d'un vert-éclatant : le menton, la gorge & le cou sont blancs ; cette

couleur remonte en se retrécissant & forme un demi-collier au-dessus du cou. Quelques nuances de vert obscurcissent le blanc de la poitrine & des flancs. Les plumes de l'aile sont tachetées de blanc; les deux intermédiaires de la queue sont entièrement vertes; les latérales ont sur le contour une petite bordure blanche. *Lath. Suppl. p. 116. n. 35. Cayenne.*

L. 13. E. P. R..

- * LE MATUITI. 26. *A. Maculata. A. Corpore suvâ fuscâ, maculis flavicantibus consperso; subtus albo, fusco punctato: gula luteâ; remigibus retrícibusque fuscis, flavicantibus transversim maculatis: rostro rubro: pedibus cineris.*

Le dessus du corps brun, semé de taches jaunâtres; le dessous blanc, pointillé de brun: la gorge jaune: les plumes de l'aile & de la queue brunes, marquées transversalement de taches jaunâtres: le bec rouge: les pieds cendrés.

Ce *Martin-pêcheur*, que les Brasiiliens nomment *Matuiti*, est de la grandeur & de la grosseur d'un *Etourneau*. Il a le bec droit, fort & d'un rouge de vermillon. La mandibule supérieure avance sur celle d'en bas & se courbe un peu à la pointe, particularité qu'on a aussi remarquée dans le grand *Martin-pêcheur de la nouvelle Guinée*. La tête, le dessus du cou, le dos, les ailes & la queue sont d'une couleur fauve ou brune, panachée de taches de blanc-jaunâtre, comme dans l'*Epervier*. La gorge est blanche: la poitrine & le ventre sont blancs, tiquetés de brun; les plumes de l'aile & de la queue brunes, avec des taches transversales d'un jaune-pâle. *Marcgrave*, qui nous a fait connoître cet oiseau, ne dit rien de ses habitudes naturelles. *Marcg. Hist. Bras. p. 217. Le Brésil.*

L. E. P. R. 12.

- * LE TAPARARA. 27. *A. Taparara. A. Corpore suprà splendidè caruleo; subtus albo: fasciâ nigrâ, transversâ in collo superiore: remigibus intus nigris, extus caruleis: rostro supernè nigro; subtus rubescente: pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un beau bleu; le dessous blanc: une bande noire, transversale, sur le haut du cou: les plumes de l'aile noires en dedans, bleues en dehors: le bec noir en dessus, rougeâtre en dessous: les pieds rouges.

Il approche de la grosseur d'un *Etourneau*. Son bec a cinq lignes d'épaisseur à la base & deux pouces de longueur. Le sommet de la tête, le dos & les épaules sont d'un bleu-éclatant; le croupion bleu-d'aigue-marine; & le dessous du corps entièrement blanc. Les plumes de l'aile sont bleues en dehors, noires en dedans & en dessous; celles de la queue de même, excepté que les deux intermédiaires sont entièrement bleues. Au-dessous de l'occiput règne transversalement une bande noire. Les ailes pliées atteignent presque la moitié de la queue, qui a trois pouces & demi de longueur. Le cri de ces oiseaux est *carac*, *carac*: M. de la Borde a vu de leurs petits en septembre: ils fréquentent les bords des rivières poissonneuses; vont toujours un à un; & nichent dans des trous creusés dans la coupe perpendiculaire des rivages. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 492. n. 10. Buff. tom. 13. p. 303. La Guiane, Cayenne.*

L. 9 $\frac{1}{4}$. E. 12 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

- * LE GIP-GIP. 28. *A. Brasiliensis. A. Corpore suprà rufescente, spadiceo, fusco & albo variegato; subtus albo: fasciâ oculari fuscâ: remigibus retrícibusque rufis, albis maculis transversim undulatis: rostro nigro: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps roussâtre & varié de rouge-bai, de brun & de blanc; le dessous blanc: une bande brune sur les yeux: les plumes de l'aile & de la queue rouffes & marquées transversalement de taches blanches: le bec noir: les pieds bruns.

La dénomination de cet oiseau exprime le cri qu'il fait entendre: il n'est connu jusqu'ici que par la notice qu'en a donnée *Marcgrave*. Son bec est droit & noir: de chaque côté de la tête, on remarque une bande brune, qui part de l'origine du bec & passe par les yeux. Le dessus du corps est roussâtre, panaché de rouge-bai, de brun & de blanc; cette dernière couleur domine sur toute la surface inférieure du corps. Les plumes de l'aile & de la queue présentent des taches blanches, transversales, sur un fond roussâtre. Il est à peu près de la grandeur du *Martin-pêcheur d'Europe*. *Marcg. Hist. Bras. p. 219. Le Brésil.*

L. E. P. R. 12.

- * LE MARTIN-PÊCHEUR SACRÉ. 29. *A. Sacra.*

A. Corpore suprâ ex caruleo- viridi ; subis albo : superciliis pallidè ferrugineis : remigibus rētrici- busque nigricantibus , margine exteriori caruleo- centibus : rostro plumbeo : pedibus nigris.

Le dessus du corps d'un bleu lustré de vert ; le dessous blanc : les fourcils d'un roux-pâle : les pennes de l'aile & de la queue noirâtres, bordées extérieurement de bleu : le bec plombé : les pieds noirs.

Il est plus grand que le *Martin-pêcheur d'Europe*. Son bec est gros, comprimé par les côtés, long d'un pouce trois quarts & d'une couleur plombée ; la mandibule inférieure est blanchâtre. La tête, le dos & le croupion sont d'un bleu vert-clair & brillant, mais un peu rembruni sur les oreilles. Une bandelette rouffâtre part de l'origine du bec, passe au-dessus des yeux & s'étend derrière la tête : au-dessous de ces organes, on remarque un trait roux-orangé, situé sur une autre bande bleue, dirigée vers la nuque. Les pennes de l'aile & de la queue sont noirâtres ; les unes sont frangées de bleu & les autres teintées de cette même couleur. Tout le dessous du corps est blanc, mais ce fond est lavé de roux sur le haut de la poitrine & sur la bande circulaire qui embrasse le cou. Les habitans d'Orahiti & des autres îles de la mer du Sud, ont un grand respect pour cet oiseau & n'oseroient lui faire aucun mal. *Lath. Syn. 1. 2. p. 621. n. 17.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

a. Il y a plusieurs variétés dans cette espèce ; on en distingue une qui a les fourcils blancs ; une bande orangée au-dessous des yeux ; & un trait noir vers la nuque. Les plumes du collier & de la poitrine sont bordées de cendré. *Lath. ibid. variet. A.*

b. L'individu que nous avons donné sous le nom de *Martin-pêcheur sacré* (*Pl. 102. fig. 2.*), est aussi une variété de l'espèce dont il est ici question. Il a le bec noirâtre, teint de jaune en dessous : le sommet de la tête est vert-noirâtre. Le dos & les couvertures de l'aile sont d'un vert mêlé de bleu : une bandelette fauve étroite passe au-dessus des yeux & une bande large & noire au-dessous : la gorge est blanche : la poitrine, le ventre & le tour du cou sont fauves. Les plumes du collier sont en dessus frangées de

cendré-brun. Le croupion brille d'un bleu-clair, très-éclatant : les pennes de l'aile & de la queue sont noirâtres, bordées extérieurement de bleu. Les pieds sont de la même couleur que le bec. C'est de celui-ci dont il est question dans le tome premier du second Voyage de Cook. « L'après-midi, » nous tuâmes (à Uliétéa) des *Martins-pêcheurs* ; & au moment où je venois de » tirer le dernier, nous rencontrâmes Oreo » & sa famille, qui se promenoient sur la » plaine avec le capitaine Cook. Le chef » ne remarqua pas l'oiseau que je tenois à » la main ; mais sa fille déplora la mort de » son *Eatua* (esprit ou génie), & s'enfuit » loin de moi, lorsque je voulus la tou- » cher : la mère & la plupart des femmes » qui l'accompagnoient, paroissoient aussi » affligées de cet accident ; & montant sur » son bateau, le chef nous supplia d'un air » fort sérieux de ne pas tuer les *Martins-pêcheurs* de son île, non plus que les » *Hérons*, en nous laissant la permission de » tirer tous les autres oiseaux. Nous avons » cherché inutilement à découvrir la cause de » cette vénération pour ces deux espèces par- » ticulières ». *Deuxième Voy. autour du monde par le Cap. Cook. tom. 1. in-4°. p. 425. Lath. ibid. variet. B. Uliétéa.*

c. Celui qui est nommé *Ghotarré* à la baie Duski, a le sommet de la tête bleu ; les fourcils fauves ; le reste de la tête noir, ainsi que le tour de l'anus & le bas des cuisses ; la poitrine & le cou blancs ; le ventre fauve ; les pennes de l'aile & de la queue bleues & les pieds bruns. *Lath. ibid. variet. C. La baie Duski.*

d. Le *Martin-pêcheur* à collier des Indes présente trop peu de différences pour former une espèce distincte. Il a la tête & le dos d'un bleu très-éclatant ; une bandelette blanche au-dessus des yeux & une tache rouffe au-dessous de ces organes ; la gorge rouffâtre ; un collier blanc ; les couvertures de l'aile vertes ; les pennes & les rectrices pareillement bleues du côté extérieur & noirâtres intérieurement : les deux intermédiaires de la queue ne montrent que du bleu sur la surface supérieure & du brun-sombre en dessous. Le croupion est d'un beau bleu & le dessous du corps roux. Le bec est gris à son origine, noirâtre vers le bout & long de vingt lignes. Les pieds sont cendrés. Les ailes plées s'étendent jusqu'à la moitié de

la longueur de la queue, qui a un pouce.
Briff. Ornith. tom. 4. p. 481. n. 5. Les Indes.
 L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

e. Le *Martin-pêcheur* connu à la nouvelle Zélande sous le nom de *Poo-poo*, *Whouroo-roa*, & aux îles des Amis sous celui de *Koato-o-oo*, a le sommet de la tête d'un vert-noirâtre ; une bandelette au-dessus des yeux, blanchâtre en dessous & tirant sur le vert par-derrière. Les couvertures de l'aile sont d'un vert-pâle & liserées de jaunâtre ; les pen- nées & les rectrices noires, frangées de bleu. Le noir-sombre domine sur le dos & le blan- châtre sur le ventre : on voit quelques teintes de jaune-sombre sur la poitrine & autour de l'anus. *Lath. Suppl. p. 114. La nou- velle Zélande, Oahiti, l'île des Amis.*

f. Le *Martin-pêcheur à collier blanc des Phi- lippines*, doit encore être mis au rang des variétés de cette espèce, quoiqu'il n'ait pas les fourcils prononcés comme dans les in- dividus dont nous venons de parler. Il est un peu moins grand qu'un *Merle* ; & a la tête, le dos, les ailes & la queue d'un bleu nuancé de vert. Tout le dessous du corps est blanc : une bandelette de cette couleur fait le tour du cou. Le bec & les pieds sont noirâtres, mais la mandibule inférieure a une tache jaune en dessous. *M. Sonn. Voy. à la nouv. Guinée, p. 67. pl. 33. Les Philippines.*

LE VINTSI. 30. *A. Cristata. A. Corpore supra splendide caruleo ; subtis rufo : cristâ in vertice nigro & viridi undulata : ramiâ utrinque ponè oculos caruleo-violacéâ : gula albidâ : rostro nigro ; pedibus rubicundis.*

Le dessus du corps bleu-céleste ; le dessous roux : une huppe sur le sommet de la tête, onnée de noir & de vert : une bandelette d'un bleu-violet, de part & d'autre, der- rière les yeux : la gorge blanchâtre : le bec noir : les pieds rougeâtres. (*Pl. 103. fig. 4.*)

Les habitans des îles Philippines donnent le nom de *Vinsi* à ce petit *Martin-pêcheur* : il a le bec noir & long d'un pouce cinq lignes & demie ; la nuque & le front tachetés de noir ; le sommet de la tête chargé de petites plumes longues, relevées en huppe, joliment tiquetées de petites lignes noires & verdâtres, transversales ; la gorge d'un blanc-rouffâtre ; & les côtés du cou marqués d'une tache de roux-fauve : tout le dessous du corps est de cette dernière couleur. Le dos

& le dessus des ailes brillent d'une superbe couleur de bleu-céleste. Les plumes scapu- laires & les couvertures de l'aile font d'un bleu tirant sur le violet ; & les grandes pen- nes brunes : les moyennes sont pareillement brunes en dessous ; mais en dessus, elles ont du violet du côté extérieur & du brun inté- rieur ; les unes & les autres sont bor- dées de rouffâtre. Les deux rectrices inter- médiaires ne montrent que du violet ; les latérales sont de cette même couleur exté- rieurément & à leur bout ; du côté intérieur elles sont brunes. Cet oiseau, qui habite Am- boine & les îles Philippines, a été trouvé en Allemagne, au rapport de MM. Sander & Goëse. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 483. Na- turf. 13. p. 182. & 15. p. 157. Amboine, les Philippines, l'Allemagne.*

L. 5. E. 7 $\frac{1}{3}$. P.. R. 12.

a. Le *Martin-pêcheur-huppé des Indes*, décrit par M. Brisson, ne paroît être qu'une va- riété de cette espèce. Sa huppe est rayée transversalement de noir : tout le dessus du corps est d'un bleu-violet très-éclatant ; le dessous d'un jaune-foncé ; les couvertures de l'aile d'un bleu-d'aigue-marine-clair ; les grandes pen- nes de l'aile bleues du côté exté- rieur, noires en dedans ; & les moyennes bleues des deux côtés : celles de la queue sont noires en dessous ; la surface supé- rieuse offre la même couleur qu'on voit sur les plumes du dos. Le bec est rou- geâtre & long de quinze lignes & demie. *Briff. Ornith. tom. 4. p. 506. n. 17. Les Indes.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

LE MARTIN-PÊCHEUR. 31. *A. Ispida. A. Corpore supra cyaneo ; subtis fulvo : vertice azurco ; maculis caruleis, transversis insignito : duplici utrinque maculâ rufâ in capite : alis caruleo, viridique egregiè pictis : rostro nigro : pedibus rubris.*

Le dessus du corps d'un bleu-céleste ; le dessous fauve : le sommet de la tête azur & émaillé de taches bleues, transversales : deux taches rouffes, de chaque côté, sur les parties latérales de la tête : les ailes peintes avec élégance de bleu & de vert : le bec noir : les pieds rouges. (*Pl. 101. fig. 4.*)

Il n'y a point en Europe d'oiseau, si l'on en excepte le *Pæon*, qui puisse être comparé

à celui-ci par la netteté, la richesse & l'éclat des couleurs ; elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail & le lustre de la soie. Le bec est noir, épais à la base, filé droit en pointe & long de dix-sept lignes ; la langue courte, large, pointue, de couleur rouge ou jaune comme le dedans & le fond du bec. La tête & le haut du cou sont semés de petites taches bleues, transversales, sur un fond d'azur. On voit sur les parties latérales de la tête deux plaques rouffes ; l'une est située entre la narine & l'œil, au-dessus d'une tache noire ; l'autre est posée vers l'ouverture de l'ouïe ; celle-ci est suivie d'une bande blanche mêlée de roux. Tout le milieu du dos ainsi que le dessus de la queue, est d'un bleu-clair & brillant, qui, aux rayons du soleil, a le jeu du saphir & l'œil de la turquoïse : le vert se mêle au bleu sur les ailes ; & la plupart des plumes y sont terminées & ponctuées d'une couleur d'aigue-marine. La gorge est d'un blanc lavé de roux : Gesner compare le jaune-rouge-ardent qui colore la poitrine au rouge-enflammé d'un charbon. Le milieu du ventre est d'une couleur un peu plus claire & blanchâtre. Les pennes des ailes sont brunes en dessous ; en dessus, elles ont du bleu-foncé du côté extérieur & du brun sur leur bord intérieur ; la troisième est la plus longue de toutes : celles de la queue sont d'un bleu-foncé en-dessus & brunes en dessous. La conformation des doigts antérieurs mérite d'être observée : l'extérieur est étroitement uni à celui du milieu jusqu'à la troisième articulation ; de manière qu'il en résulte l'apparence d'un doigt fourchu plutôt que celle de deux doigts distincts, ce qui forme en dessous une plante de pied large & aplatie : le doigt intérieur est très-court & plus que celui de derrière. Les jeunes *Martins-pêcheurs* présentent quelques différences de couleur : ils ont la tête rayée transversalement de noir & de bleu-verdâtre ; deux taches de feu, l'une sur les yeux en avant ; l'autre plus longue sous les yeux & qui, se prolongeant en arrière, devient blanche. Au bas du cou, près du dos, le bleu devient plus dominant ; & une bande ondoyante de bleu, mêlée d'un peu de noir, parcourt la longueur du corps & s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures de la queue, où le bleu devient plus vif. Les cou-

vertures des ailes sont brunes, pointillées de bleu ; les pennes moitié brunes & moitié bleu-rembruni & les rétrices d'un bleu-foncé. La gorge est blanchâtre, ainsi que le ventre ; & la poitrine rouille ombrée de brun : le dessous de la queue est d'un roux presque aurore. Cet oiseau porte dans nos provinces différens noms : on l'appelle *Alcyon*, *Drapier*, *Garde-boutique*, *Bleuet*, *Tartarieu* : il est sauvage, triste, solitaire & fréquente les bords de la mer & le cours des petites rivières. Son vol est rapide & filé ; il suit ordinairement le contour des ruisseaux en rasant la surface de l'eau ; & fait entendre en volant une voix perçante *ki, ki, ki, ki*, dont il fait retentir les rivages. Au printemps, il a un autre chant qu'on ne laisse pas d'entendre malgré le murmure des flots & le bruit des cascades. Comme il est très-friand de poisson, il se met presque toujours à portée de le saisir au passage. Au défaut de branches avancées sur l'eau, il se pose sur quelque pierre voisine du rivage ou même sur le gravier ; & au moment qu'il aperçoit un petit poisson, il fait un bond de douze ou quinze pieds & se laisse tomber à plomb de cette hauteur. Souvent on le voit s'arrêter dans son vol rapide, demeurer immobile & se soutenir au même point pendant plusieurs secondes. Lorsqu'il a saisi sa proie, il la porte sur la terre & la divise avant de l'avaler : il vit aussi de petits coquillages & même d'insectes. Il niche au bord des rivières & des ruisseaux dans des trous creusés par des rats d'eau ou par les écrevisses, qu'il approfondit lui-même & dont il maçonne & retrecit l'ouverture. On y trouve des petites arêtes de poisson & des écailles sur de la poussière, en forme de nid ; & c'est sur cette poussière que la femelle dépose ses œufs, au nombre de six, sept & même de neuf, selon Gesner. Sa chair a une odeur de musc & n'est pas bonne à manger ; mais on attribue à cet oiseau desséché de grandes propriétés : on dit qu'il repousse la foudre ; qu'il fait augmenter un trésor enfoui ; qu'il communique à qui le porte avec soi la grace & la beauté ; qu'il donne la paix à la maison ; le calme à la mer ; qu'il attire le poisson & rend la pêche abondante ; & qu'enfermé dans une armoire ou dans un magasin, il conserve les draps & les autres étoffes de laine : cette dernière vertu est sans doute la moins fabuleuse ;

fabuleuse : son odeur de faux musc pourroit bien écarter les reines & éloigner les insectes. *Mus. Adolph. Frid. 1. p. 16. Scop. ann. 1. p. 55. n. 64. Briss. tom. 13. p. 242. L'Europe, l'Asie, l'Afrique.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. 10 $\frac{1}{2}$. P. 22. R. 12.

a. Le *Martin-pêcheur du Sénégal*, connu sous le nom de *Baboucard*, a tant de ressemblance avec celui d'Europe, qu'on peut croire que ces deux espèces n'en font qu'une. Cette conjecture est d'autant plus plausible, qu'il est très-probable que le nôtre est un étranger égaré dans nos climats, & qu'il est originaire des contrées plus chaudes. Le *Baboucard* diffère principalement du *Martin-pêcheur*, en ce qu'il a le bleu du dos mêlé de fauve; la tête & le haut du cou simplement tiquetés de bleu; & enfin, en ce que tout ce qui est bleuâtre dans le précédent, est d'un bleu tirant sur le vert dans celui-ci. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 485. n. 7. Le Sénégal.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. 8 $\frac{1}{2}$. P. 22. R. 12.

• LE MARTIN-PÊCHEUR DEMI-BLEU. 32. *A. Semi-carulea. A. Corpore supra anticè nigro, posticè caruleo; subtis ferrugineo: capite obscurè cinerascènte: remigibus intis niveis, extis caruleis: rostro pedibusque miniatis.*

La partie antérieure du dos noire; la postérieure bleue; le dessous du corps rouffâtre: la tête d'un cendré-obscur: les plumes de l'aile blanches en dedans, bleues en dehors: le bec & les pieds d'un beau-rouge.

Cet oiseau a le bec droit, d'un rouge-éclatant & long de plus d'un pouce; les narines oblongues & découvertes; la langue très-courte, en forme de cœur, entière, obtuse; la tête & la nuque d'un cendré-obscur; les épaules noires; les couvertures de l'aile bordées de bleu; & les dix premières plumes de cette même couleur, avec des taches blanches du côté extérieur & du noir à la pointe: les moyennes & les suivantes ne montrent que du bleu en dehors; en dedans & à la pointe, elles sont noires. La poitrine est pâle; & le ventre d'un roux-ferrugineux. La queue est courte, composée de plumes bleues, doublées de noir; les deux latérales seulement ont du bleu en dehors & du noir

en dedans. Il a environ une palme de longueur. *Forsk. Descript. Animal. p. 2. n. 5. L'Arabie.*

L. E. P. 23. R. 12.

LE MARTIN-PÊCHEUR TACHETÉ. 33. *A. Inda. A. Corpore supra viridi; subtis aurantio: vertice nigro: lineâ supra infraque oculos sulvâ: fasciâ pectorali nebulosâ: alis albo punctatis: rostro nigro: pedibus rubris.*

Le dessus du corps vert; le dessous orangé: le sommet de la tête noir: une ligne fauve au-dessus & une autre au-dessous des yeux: une bande nébuleuse sur la poitrine: les ailes tiquetés de blanc: le bec noir: les pieds rouges.

Cet oiseau est remarquable par l'éclat & l'assortiment de ses couleurs. Il a le haut de la tête noir; le bec taché d'orangé à la base de la mandibule supérieure; deux lignes rouffâtres de chaque côté, l'une au-dessus & l'autre au-dessous de l'œil, & une tache verte sur les joues: cette dernière couleur domine sur le haut du cou, le dos, les ailes & la queue; mais de plus, les plumes, les rectrices & le croupion sont semés de petites taches blanches. Le dessous du corps est d'une couleur fauve ou plutôt orangée: une large bande noire, frangée de gris-cendré, traverse la poitrine. Edwards est le premier Naturaliste qui a donné la description & la figure de ce *Martin-pêcheur*. *Edw. Glan. pl. 335. Linn. f. n. 179. Les Indes occidentales, la Guiane.*

L. 7. E. P. R.

LE MARTIN-PÊCHEUR A FRONT JAUNE. 34. *A. Eritraca. A. Corpore supra caruleo; subtis flavo: vertice & uropygio rubescentibus: fronte luteâ: fasciâ oculari nigra: semi-orque albâ: rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps bleu; le dessous jaune: le sommet de la tête & le croupion rougeâtres: le front jaune: une bande noire sur les yeux: un demi-collier blanc: le bec & les pieds rouges.

Il est si extraordinaire de voir le jaune & le rouge réunis sur le plumage des *Martins-pêcheurs*, que plusieurs Ornithologistes ont révoqué en doute l'existence de celui-ci, dont Albin a donné le premier la figure & la description. Son bec est rouge, ainsi que

les pieds, & long d'un pouce sept lignes. Le sommet de la tête est de cette dernière couleur, mais plus pâle. On voit sur le front une tache jaune; & deux bandelettes, l'une noire, l'autre bleue, sur les parties latérales de la tête; la première prend son origine à la base du bec & passe sur les yeux, l'autre est placée longitudinalement derrière l'orbite des yeux. Une bande transversale, blanche, forme une espèce de demi-collier sur la partie supérieure du cou. Tout le dessus du corps est d'un bleu-sombre; les joues, le cou, la poitrine, le ventre, les cuisses & les couvertures inférieures de la queue brillent d'un jaune-éclatant. La gorge est blanche: les couvertures de l'aile sont d'un gris-cendré, de même que les pennes: celles de la queue & le croupion sont d'un rouge-pâle. Il est, dit-on, de la grandeur du *Martin-pêcheur d'Angleterre*. *Albin. tom. III. p. 12. pl. 29. Briss. Ornith. tom. 4. p. 503.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

a. Le *Martin-pêcheur à tête rouge* a beaucoup de rapports avec celui-ci. Il a pareillement le bec & les pieds rouges; la tête & le haut du cou d'un rouge-orangé; une ligne pourpre posée près des yeux, dirigée vers le dos & terminée de blanc; & une autre bandelette noire renfermée dans celle-là. La gorge est blanche; le manteau d'un bleu-éclatant; le ventre d'un blanc-jaunâtre; les grandes plumes sont noires & les couvertures de l'aile noirâtres, bordées de bleu. Il est plus petit que le *Martin-pêcheur d'Europe*. *Gen. of. Birds. p. 61. tab. 5. Lath. Syn. I. 2. p. 629. n. 17. L'Inde.*

LE MARTIN-PÊCHEUR DE MADAGASCAR. 35.
A. Madagascariensis. A. Corpore supra splendide rufo; subis ex albo-rufescente: gula albâ: remigibus nigricantibus; secundariis margine rufis: rostro pedibusque rubris.

Le dessus du corps d'un roux-éclatant; le dessous d'un blanc-roussâtre; la gorge blanche: les plumes noirâtres; les moyennes frangées de roux: le bec & les pieds rouges. (*Pl. 102. fig. 1.*)

M. Commerçon a vu & décrit cet oiseau à Madagascar: il a tout le dessus du corps, du bec à la queue, d'un roux-vif & éclatant; la gorge blanche; & le dessous du corps d'un blanc lavé de roux. Les grandes plumes de l'aile sont entièrement noires; & les

moyennes bordées de roux-sur un fond noir: celles de la queue ont du noir terne en-dessous; en-dessus, les deux intermédiaires sont rouffes; & les latérales noires intérieurement & rouffes du côté opposé. Le bec a seize lignes & demie de longueur, & la queue un pouce: les ailes plées ne s'étendent que jusque vers le milieu de la longueur de la queue. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 508. n. 18. Buff. tom. 13. p. 293. Les Philippines, Madagascar.*

L. 5 $\frac{1}{3}$. E. 7 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

* LE MARTIN-PÊCHEUR DE SURINAM. 36.
A. Surinamensis. A. Corpore supra caruleo, lineis nigris striato; subis albo, rubore admixto: vertice nigricante, maculis caruleis vario: pectore rufo: punctis caruleis adperso: rostro nigro.

Le dessus du corps bleu, semé de lignes noires; le dessous blanc avec une légère teinte rouge: le sommet de la tête noirâtre, tacheté de bleu: la poitrine noire, tiquetée de bleu: le bec noir.

Nous ne connoissons cette espèce que par la notice qu'en a donnée Fermin: elle a le bec fort, étroit, pointu & long de deux pouces; l'intérieur de la bouche couleur de safran; le sommet de la tête d'un vert-noirâtre, relevé par des taches bleues, transversales. Le manteau est pareillement bleu, mais obscurci par des hachures noires: les plumes de l'aile sont bleues, lustrées de vert; & celles de la queue d'un bleu-pâle. Un blanc, lavé de rouge, règne sur le menton & sur le milieu du ventre: les plumes de la poitrine font rouffes & teintes d'un bleu-clair à l'extrémité: nous ne savons pas encore quelle est la couleur des pattes. L'auteur déjà cité, ajoute que cet oiseau se nourrit de poissons, qu'il niche dans des trous sur le bord des rivières, & que sa femelle pond cinq ou six œufs. *Fermin. Descript. de Surinam. 2. p. 181. Surinam.*

* LE MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS. 37.
A. Tridactyla. A. Corpore supra colore florum siringæ tincto; subis albo: maculâ temporibus azureâ: genis ochroleucis: remigibus obscurâ caruleis, margine diluoribus: rostro pedibusque tridactylis, rubicundis.

Le dessus du corps couleur du lilas; le dessous blanc: une tache d'azur sur les tempes: les joues couleur d'un jaune-

d'ocre : les plumes de l'aile d'un bleu-obscur, frangées d'une teinte plus claire : le bec & les pieds, qui n'ont que trois doigts, rougeâtres. (Pl. 103. fig. 2.)

A une très-riche parure, cet oiseau réunit encore un trait qui le distingue des autres *Martins-pêcheurs* ; il n'a que trois doigts, deux devant & un derrière. Tout le dessus de la tête & le dos sont couleur de lilas-foncé ; les couvertures & les plumes des ailes d'un bleu-d'indigo-sombre, mais relevé d'un filet plus vif & plus éclatant qui environne chaque plume : tout le dessous est blanc. Sur quelques individus, on remarque quelques différences de couleur. Le sommet de la tête est roussâtre & varié de violet ; il y a une tache d'azur sur les tempes, & au-dessus une bandelette blanche, longitudinale : les joues sont d'un jaune-d'ocre ; & les rectrices d'un roux-rebruni, bordées intérieurement d'une nuance plus claire & terminées d'azur. On voit du roux-ferrugineux sur le dos & la poitrine ; & quelques teintes de violet à l'extrémité des plumes du croupion. *Pall. Spicil. Zool. G. p. 10. tab. 2. fig. 1. Vosnaer. Monag. Amstel. 1768. tab. 1. Buff. tom. 13. p. 299. Surinam, l'Inde & les îles de l'Océan Indien.*

XLVIII^e GENRE.

MOMOT, *Momotus*. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 465.*

Corpus oblongum, cyaneo, viridi & ferrugineo varium.

Caput majusculum. Rostrum conicum, recurvum, serræ instar denticulatum. Lingua pennacea. Mystaces ad angulos oris, mobiles, recurvi.

Collum mediocrem.

Alæ ad volandum idoneæ, caudâ multò brevioris.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes tetradactyli : digitus medius cum extremo trium articularum spatio & cum intimo primi tantum articuli intervallo arctè conjunctus.

Cauda cuneiformis, longissima.

Avi solitarius, difficile curandus ; habitat in America australis sylvis, viciant insectis & carne crudâ ; ejus frustula in aqua macerata & rostro prehensa violentis ictibus verberat. Vox ipsius rauca, tremula, debilis. Fœmina in terrâ aut foveis relictis nidum fruit ex gramine sicco

& bina tantum ova parit. Caro vix esculenta.

Le corps oblong, varié de bleu-céleste, de vert & de roux-ferrugineux.

La tête un peu grosse. Le bec conique, recourbé & dentelé comme une scie. La langue en forme de plume. Des poils mobiles & courbés aux angles de la bouche.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol & beaucoup plus courtes que la queue.

Les cuisses posées hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la base. Les pieds divisés en quatre doigts ; trois par-devant & un par-derrière : celui du milieu étroitement uni à l'extérieur jusqu'à la troisième articulation, & à l'intérieur jusqu'à la première articulation seulement.

La queue étagée & très-longue.

C'est un oiseau solitaire & qu'on ne peut apprivoiser que difficilement : on ne le trouve que dans la profondeur des forêts de l'Amérique méridionale : il se nourrit d'insectes & de chair crue, qu'il fait auparavant macérer dans l'eau, & qu'il fait ensuite en la frappant rudement à coups de bec. Sa voix est rauque, tremblante & foible. La femelle fait son nid à terre ou dans des trous abandonnés : elle le construit avec des brins d'herbe sèche & y dépose deux œufs. Sa chair est à peine bonne à manger.

LE MOMOT DU BRÉSIL. 1. *M. Brasiliensis*. *M. Corpore supra splendidd olivaceo ; subtis ex olivaceo-rufescente : vertice cyaneo & nigro vario : genis nigris : remigibus primariis cyanis : rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps d'un olive-éclatant ; le dessous de la même couleur tirant sur le roux : le sommet de la tête varié de bleu-céleste & de noir ; les joues noires ; les grandes plumes de l'aile d'un bleu-clair : le bec & les pieds bruns. (Pl. 108. fig. 3.)

Son bec est de figure conique, courbé en bas, dentelé sur les bords des deux mandibules, long d'un pouce trois quarts & entouré à sa base de poils, dirigés vers la poitrine. La tête est agréablement panachée de bleu-céleste & de noir ; cette dernière couleur forme une calotte sur le sommet & recouvre les joues. Tout le dessus du corps est d'un olive-éclatant, tirant un peu sur le vert : le dessous est lavé de ferrugineux. Les grandes plumes de l'aile sont d'un bleu-clair & les autres de la même couleur que le dos. La

queue est composée de douze plumes noirâtres en-dessous; en-dessus, les six intermédiaires sont vertes à leur origine, ensuite d'un bleu changeant en violet: les quatre du milieu sont terminées de noirâtres. Il y a encore une particularité très-remarquable dans la conformation des deux rectrices intermédiaires; c'est qu'elles ont un intervalle d'environ un pouce de longueur, à peu de distance de leur extrémité, absolument nud, c'est-à-dire, ébarbé; ce qui néanmoins ne se trouve que dans l'oiseau adulte, car dans sa jeunesse les plumes sont revêtues de leurs barbes dans toute leur longueur. Du reste, ces deux plumes excèdent les deux suivantes d'environ trois pouces huit lignes. Cet oiseau, sauvage & solitaire, se cache dans l'épaisseur des forêts, où il se nourrit d'insectes: on le voit presque toujours à terre ou sur des branches peu élevées, car il n'a, pour ainsi dire, point de vol; il ne fait que sauter vivement & toujours prononçant brusquement *houou*: il est éveillé de grand matin & fait entendre cette voix avant que les autres oiseaux commencent leur ramage. Linn. *f. n. 152. Briss. Ornith. tom. 4. p. 463. Buff. tom. 12. p. 103. La Guiane, le Mexique, le Brésil.*

L. 17 $\frac{1}{2}$. E. 19 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

a. Le *Momot varié* de M. Brisson, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a tout le corps panaché de vert, de bleu, de fauve & de cendré. On le regarde comme une variété individuelle. Il est de la grosseur d'un *Etourneau*. Briss. *Ornith. ibid. p. 469. Le Mexique.*

X L I X^e GENRE.

CALAO, *Buceros*. Linn. *f. n. 153.*

Corpus oblongum, nigro & albicante varium. Caput magnum. Rostrum procerum, fragile, falciforme, curvatum, extorsum serratum, convexum: prominentia in fronte, nuda, ossi-gibbosa. Nares pone rostri basim. Lingua acuta, brevis, vix uncinatis.

Collum crassum.

Ale ad volandum idonea, cauda breviores.

Femora extra abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes tetradactyli: digiti medius cum extimo trium articularum spatio, cum intimo primi tantum articuli intervallo arcte coherens.

Cauda sæpè longissima.

Aves hujus generis antiquum orbem habitans odore graves, aspectu sævæ, inscissis & fortè cadaveribus viciant; & in truncis arborum nidum struunt, picæ inflar, artificiosum, superne tectum & ad orientem unice apertum. Fœmina ova ponit numerosa.

Le corps oblong, varié de noir & de blanchâtre.

La tête grosse. Le bec monstrueux, fragile, recourbé en faux, tranchant, dentelé en dehors & convexe: une excroissance sur le front, nue, osseuse & relevée en bosse. Les narines posées derrière la base du bec. La langue pointue, courte & à peine longue d'un pouce.

Le cou épais.

Les ailes disposées pour le vol & plus courtes que la queue.

Les cuisses placées hors de l'abdomen & couvertes de plumes à la partie inférieure: les pieds divisés en quatre doigts; celui du milieu étroitement uni avec l'extérieur jusqu'à la troisième articulation, & avec l'intérieur jusqu'à la première articulation seulement.

La queue souvent très-longue.

Tous les oiseaux de ce genre habitent l'ancien continent: ils ont une physionomie désagréable, exhalent une odeur très-forte, vivent d'insectes, peut-être aussi de charogne, & nichent sur le tronc des arbres: ce nid est fait avec beaucoup de soin, comme celui de la *Pie*; il est couvert en-dessus & n'a qu'une seule ouverture, dirigée vers l'orient. La femelle pond beaucoup d'œufs.

LE CALAO-RHINOCEROS. I. *B. Rhinoceros. B.*

Corpore supra nigro; subtus sordidè albo: cornu mandibulari retrosum flexo: rostro basi rubro, apice ex albicante-flavo: pedibus obscurè griseis.

Le dessus du corps noir; le dessous d'un blanc-fale: une espèce de corne sur la mandibule supérieure recourbée en arrière: le bec rouge à la base & d'un jaune-blanchâtre à l'extrémité: les pieds d'un gris-obscure. (*Pl. 108. fig. 4. Le bec seulement.*)

Il y a au cabinet de M. Levers à Londres, un individu de cette espèce; il est presque de la grosseur du *Dindon*. Sur la base du demi-bec supérieur, qui est rouge à son origine & d'un blanc-jaunâtre vers le bout, s'élève une excroissance de substance cornée, dont la partie antérieure est prolongée en

avant en forme de corne & recourbée vers le haut, ainsi qu'on peut le remarquer sur la figure que nous venons d'indiquer. Cette espèce de corne a huit pouces de longueur & quatre de largeur à sa base : elle est variée de rouge, de jaune & comme divisée en deux parties par une ligne noire, qui s'étend sur chacun de ses côtés dans toute sa longueur. Les narines sont situées vers l'origine du bec, au-dessous de l'excroissance cornée. La tête, le cou, le dos, la poitrine & la partie antérieure du ventre sont d'un assez beau noir ; le bas-ventre & le croupion d'un blanc-fale. La queue a douze pouces de longueur ; en-dessous, elle est recouverte par des plumes blanches & noires : les rectrices ont du blanc à la base & à l'extrémité ; & du noir, vers le milieu de leur longueur : le bec a dix pouces de longueur : les pieds & les ongles sont d'un gris-obscur. Quelquefois on ne trouve point de raie noire sur les parties latérales de l'excroissance cornée, comme dans l'individu qu'on voit à Londres. Cet oiseau, dont la forme du bec est si extraordinaire, se nourrit de rats & de souris qu'il applatit en les serrant dans son bec, & qu'il avale tout entiers, en les jettant en l'air & les faisant retomber dans son large gosier. C'est au reste la seule façon de manger que lui permette la structure de son bec & la petitesse de sa langue, qui est presque cachée dans la gorge. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 571. n. 4. Lath. Syn. 1. 1. p. 342. n. 1. L'Inde.*

L. 36. E. 54. P. R..

* LE CALAO A CASQUE ROND. 2. *B. Galeatus. B. Prominentia ad basim mandibula superioris ferè quadrata, posterior rotundata, anterioris planâ : rostro reclinisculo.*

Une excroissance presque carrée à la base de la mandibule supérieure, arrondie par derrière, plate par-devant : le bec presque droit. (*Pl. 108. fig. 3. La tête & le bec seulement.*)

On ne connoît jusqu'ici de cet oiseau que la tête & le bec seulement ; & si l'on juge de sa taille par ces deux parties, ce Calao doit être l'un des plus grands & des plus forts de cette famille. Le bec a six pouces de longueur, des angles à la pointe : il est presque droit & sans dentelures sur les bords des mandibules. Du milieu du demi-bec

supérieur s'élève & s'étend jusque sur l'occiput une espèce de casque, de substance cornée, haut de deux pouces, presque rond, mais un peu comprimé par les côtés : cette éminence, en y joignant le bec, forme une hauteur verticale de quatre pouces sur huit de circonférence. Les couleurs flétries & brunes du bec qui est au cabinet du Roi, n'offrent plus, dit M. de Buffon, ce vermillon, dont Edwards a peint le casque du bec qu'il représente. *Buff. tom. 13. p. 236. Lath. Syn. 1. 1. p. 343. n. 2.*

LE CALAO DES PHILIPPINES. 3. *B. Bicornis. B. Corpore supra nigro ; subtus albo : fronte ossèâ, antrosum bicorni : remigibus nigris, maculâ albâ notatis : rectricibus lateratibus albis : rostro rubescente : pedibus viriscentibus.*

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : une excroissance sur le front, osseuse & divisée en deux cornes par-devant : les pennes de l'aile noires avec une tache blanche : les latérales de la queue blanches : le bec rougeâtre : les pieds tirant sur le vert.

L'excroissance osseuse du front, qui caractérise cette espèce, a six pouces de long sur trois pouces de large ; elle est un peu concave dans sa partie supérieure ; & ses deux angles antérieurs sont prolongés en avant, en forme de double corne. Les narines sont placées au-dessous de cette excroissance ; & tout le bec, ainsi que sa proéminence, est de couleur rougeâtre. La tête, la gorge, le cou, le dos & le dessus des ailes & de la queue sont noirs ; tout le dessous est blanc. Les pennes des ailes sont noires & marquées d'une tache blanche ; celles de la queue sont entièrement noires, excepté les deux extérieures qui sont blanches. Cet oiseau, suivant M. Brisson, est de la grosseur d'un *Dindon femelle*, mais sa tête est proportionnellement plus grosse ; & cela paroît nécessaire pour porter un bec de neuf pouces de longueur sur deux pouces huit lignes d'épaisseur, sans compter l'excroissance du front. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 568. n. 2. Buff. tom. 12. p. 232. Les Philippines.*

a. *Le Cagao*, ainsi nommé par les Indiens & décrit dans les Transactions philosophiques, semble constituer une espèce distincte ou au moins une variété de celle-ci. Il a, dit le Docteur Petiver, le ventre noir ; le croupion & le dos d'un cendré-brun ; le cou roux ; la tête petite & noire autour des

yeux ; les cils noirs & longs ; les yeux bleus ; le bec long de six à sept pouces , un peu courbé en bas , dentelé , diaphane & de couleur de cinabre , large d'un demi pouce dans le milieu , élevé à l'origine de plus de deux pouces , & recouvert en dessus d'une espèce de casque , long de six pouces & large de près de deux. La langue est très-petite pour un aussi grand bec , n'ayant pas un pouce de long. Sa voix ressemble à un grognement & plus au mugissement d'un veau qu'au cri d'un oiseau. Les jambes , avec les cuisses , sont jaunâtres & longues de six à sept pouces. Les pieds ont trois doigts par-devant & un seul en arrière ; tous sont écailleux , rougeâtres & armés d'ongles noirs , solides & crochus. La queue est composée de huit grandes pennes blanches , longues de quinze à dix-huit pouces. Les pennes des ailes sont jaunes. *Transf. Philos. n. 283. art. 3. Buff. tom. 13. p. 233. Les Philippines.*

* LE CALAO D'ABYSSINIE. 4. *B. Abyssinicus. B. Corpore suprà & subús nigro : fronte ossèa , prominente , antrosum semi-circulari : orbis & gulà nudis , ex violacco-fuscis : remigibus prioribus albis : rostro nigro.*

Le dessus & le dessous du corps noirs : le front surmonté d'une excroissance osseuse , demi-circulaire par-devant : un espace nud & d'un violet-brun autour des orbites & sur la gorge : les grandes pennes blanches : le bec noir. (*Pl. 109. fig. 3. & pl. 182. fig. 2. Sous le nom de Corbeau cornu ou bruyant.*)

La forme de cette espèce paroît être modelée sur celle du Corbeau ; elle en a aussi les couleurs , mais sa taille est plus grande & plus épaisse. Le bec est noir , légèrement & également arqué dans toute sa longueur , comprimé par les côtés , terminé en pointe mouffe , garni , de part & d'autre , vers le haut , d'une plaque rougeâtre & long de neuf pouces : il porte à son origine une protubérance en demi-disque , de deux pouces & demi de diamètre , & de quinze lignes de large à sa base sur les yeux. Cette excroissance est de même substance que le bec , mais beaucoup plus mince & cède quand on la presse avec les doigts. De longs cils garnissent les paupières : une peau nue , d'un brun-violet , entoure les yeux , couvre la gorge & une partie du devant du cou. Tout son plumage est noir , excepté les grandes pennes de l'aile qui sont blanches ; les moyennes

& une partie des couvertures paroissent d'un brun-tanné-foncé. La hauteur du bec , prise verticalement & jointe à celle de sa corne , est de trois pouces huit lignes ; celle des pieds est de cinq pouces & demi. Les doigts sont épais , couverts comme les jambes , d'écailles noires & garnis d'ongles forts , sans être ni crochus , ni aigus. Telle est la description qu'on trouve dans l'ouvrage de M. de Buffon : voici celle que M. Bruce a publiée dans son *Voyage aux sources du Nil*. « Cet oiseau est connu au Ras-el-Feel , sous le nom de *Tér-el-Naciba* , c'est-à-dire , *l'oiseau de la destinée*... La couleur de ses yeux est d'un brun-foncé & mêlé d'une teinte rouge , mais plus noir autour de la prunelle. Il a de grands cils & sur-tout à la paupière d'en haut. De la pointe de son bec à l'extrémité de la queue , il y a trois pieds dix pouces. Ses ailes ont six pieds d'envergure & vingt-deux pouces de long. Son cou a dix pouces de long & trois pouces & demi d'épaisseur. Son bec , depuis le bout jusqu'à la racine , sept pouces trois huitièmes ; & depuis le bout jusqu'au côté de la tête , où finit l'ouverture , dix pouces. Il a de front sept huitièmes de large. La corne qu'il porte sur sa tête a trois pouces & demi de longueur , & quatre pouces en prenant depuis le haut de la tête jusqu'à l'endroit où elle joint le bec. Elle a de front un pouce cinq huitièmes de large & de hauteur deux pouces. La longueur de la cuisse est de sept pouces & celle de la jambe de six pouces cinq huitièmes. L'épaisseur de la jambe en profil , a sept lignes ; & en face , quatre lignes & demie. Il a quatre doigts , dont un est en arrière , mais ils ne sont ni forts , ni ne paroissent faits pour déchirer la viande. Le doigt , qui est en arrière , a un pouce trois lignes de long ; celui de devant , qui est en dedans , un pouce sept lignes ; celui du milieu , deux pouces deux lignes ; & celui qui est en dehors , deux pouces deux lignes. Cet oiseau est noir ou plutôt d'un noir mêlé de couleur de suie. Les grandes plumes des ailes , au nombre de dix , sont d'un blanc de lait en dessus & en dessous. Le bout de ses ailes atteint presque l'extrémité de la queue. Son bec & sa tête , mesurés ensemble , ont onze pouces & demi de longueur ; & sa tête a séparément trois pouces & un quart. Il a le cou couvert , comme le *Dindon* , de tubercules charnus ,

qui sont bleuâtres & deviennent rouges, lorsque l'oiseau est irrité ou que sa femelle couve. J'ai vu le *Corbeau cornu* suivi de dix-huit petits. Il court plus volontiers qu'il ne vole; mais quand une fois il s'est élevé, il vole avec force & très-loin. Il a une odeur très-forte, & on dit, en Abyssinie, qu'il se nourrit de charognes; cependant je ne l'ai jamais vu en approcher... Les lieux qu'il fréquente indiquent assez quelle est sa nourriture; ces lieux sont les champs de teff, qu'on voit toujours couverts de scarabées verdâtres. Il prend dans son bec la tige du teff; & en la rasant toute entière, il ramasse les scarabées qui y sont attachés. Je n'ai jamais trouvé que de ces sortes d'insectes dans le jabor des individus que j'ai ouverts. J'imagine que ce n'est que par rapport à leur puanteur qu'on a dit que ces oiseaux se nourrissoient de charognes. Ils font leur nid sur de grands arbres touffus, & autant qu'il se peut, près des églises. Ce nid est couvert comme celui de la *Pie*. Ils le placent sur le tronc de l'arbre, sans se soucier qu'il soit fort haut; l'entrée du nid fait toujours face à l'Orient ». *Buff. tom. 13. p. 230. Voy. aux sources du Nil, par M. Bruce, tom. 5. in-4°. p. 198. L'Abyssinie.*

L. 46. E. 72. P. R. 12.

* LE CALAO D'AFRIQUE. 5. *B. Africanus. B. Corpore toto nigro: frontis prominentiâ ossâ, posteriùs rotundatâ, anteriùs acuminatâ, rectiusculâ: rostro partim rubro, partim flavo; mandibularum margine nigro.*

Tout le corps noir: une excroissance osseuse sur le front, arrondie par-derrrière, terminée en pointe par-devant & presque droite: le bec en partie rouge & en partie jaune: les mandibules bordées de noir.

Ce *Calao*, surnommé le *Brac*, est de la grosseur du *Dindon* & entièrement noir. Son bec rouge & jaune, bordé de noir, porte à la base du front une protubérance osseuse, divisée en deux parties, dont la postérieure est arrondie & s'étend jusqu'à l'occiput; l'antérieure, qui se prolonge en avant en forme de corne, est peu inclinée & presque droite. Sa tête & son bec ont ensemble dix-huit pouces de longueur. *Briss. Ornith. tom. 4. p. 570. n. 3. Buff. tom. 13. p. 129. L'Afrique.*

* LE CALAO DE MALABAR. 6. *B. Malabaricus.*

B. Corpore suprà nigro, nitore violaceo & viridi; subtùs albo: frontis prominentiâ, superne rotundatâ, anteriùs acutâ, juxta rostri flexuram incumbentem: remigibus rectricibusque lateralibus apice albis: rostro partim nigro, partim flavicante: pedibus nigris.

Le dessus du corps noir, lustré de vert & de violet; le dessous blanc: une excroissance sur le front, arrondie par-derrrière, tranchante par-devant, couchée suivant la courbure du bec: les plumes de l'aile & de la queue blanches à l'extrémité: le bec en partie noir, en partie jaunâtre: les pieds noirs. (*Pl. 109. fig. 4.*)

M. de Buffon a décrit avec beaucoup de détail ce *Calao*, qu'il a vu vivant à Paris: il est de la grandeur du *Corbeau*. Son bec est long de huit pouces, large de deux, arqué de quinze lignes sur la corde de sa longueur, terminé en pointe mouffe & d'une substance cornée presque osseuse. Une excroissance, qui a la forme d'un second bec, surmonte le véritable, s'étend jusqu'à deux pouces de son extrémité en suivant la courbure des mandibules, & s'élève de deux pouces. Cette protubérance, molle & spongieuse, est en partie noire & en partie d'un blanc-jaunâtre, ainsi que le bec. Une peau blanche & plissée environne la racine du véritable bec. Les yeux sont entourés d'une peau noire: de longs cils garnissent les paupières. La tête est couverte de plumes que l'oiseau a la faculté de relever. Le bas de la poitrine & le ventre sont d'un blanc-sale; le reste du plumage est d'un noir à reflets violets & verts, avec quelques franges légères de brun sur les ailes, & un peu de blanc à l'extrémité des plumes de l'aile & de la queue. Les deux rectrices intermédiaires sont entièrement noires: les pieds offrent cette même couleur. L'individu qu'a été observé vivant à Paris, avoit dans ses mouvemens & dans ses traits, un composé de ceux du *Geai*, du *Corbeau* & de la *Pie*: il mangeoit des végétaux & avoit aussi de la chair crue, des rats & des petits oiseaux. Il faisoit entendre un cri sourd *oïck, oïck*, & de temps en temps un glouffement pareil à celui de la *Poule d'Inde* qui conduit ses petits. Il étoit très-sensible au froid & recherchoit les lieux abrités ou exposés au soleil. *Buff. tom. 13. p. 221. Le Malabar.*

L. 36. E. P. R. 10.

a. Il y a des individus de cette espèce qui ont une tache blanche sous l'œil ; les quatre rectrices intermédiaires noires & les latérales presque toutes blanches : on en trouve d'autres dont les deux rectrices du milieu sont noires & toutes les autres blanches. *Pl. enl. n. 873. Lath. Syn. 1. p. 350. Les Philippines.*

b. *Le Calao de la côte de Coromandel*, dont M. Sonnerat a donné la figure & la description, ne se distingue de celui-ci que par quelques différences accidentelles : il a une tache blanche en croissant sur la protubérance du bec ; la gorge & le ventre blancs ; les plumes & les deux rectrices intermédiaires noires à la base & blanches dans le reste de leur longueur : toutes les autres plumes de la queue sont entièrement blanches. *M. Sonnerat, Voy. aux Ind. & à la Chine, tom. 2. p. 215. pl. 121. Les côtes de Coromandel.*

* *LE CALAO DES MOUQUES. 7. B. Hydrocorax. B. Corpore suprâ ex cinereo-fusco ; subtus nigricante : frontis prominentiâ planâ , suprâ ventem extensâ , cinerâ : genis & gulâ nigris : remigibus nigricantibus , margine albis : rectricibus griseo-albidis : rostro nigricante : pedibus griseo-fuscis.*

Le dessus du corps d'un cendré-brun ; le dessous noirâtre : une protubérance sur le front, aplatie, prolongée sur le sommet de la tête & d'une couleur cendrée : les joues & la gorge noires : les plumes de l'aile noirâtres, bordées de blanc ; celles de la queue d'un gris-blanchâtre : le bec tirant sur le noir : les pieds d'un gris-brun.

Cet oiseau, qui est de la grosseur d'un *Coq*, a le bec long de cinq pouces sur trente lignes d'épaisseur à son origine. Il est d'un cendré-noirâtre & chargé d'une protubérance assez solide, semblable à de la corne. Cette éminence est aplatie par-dessus & s'étend en s'arrondissant jusque par-dessus la tête. Il a de grands yeux noirs & une mentonnière de cette même couleur, bordée sur le devant du cou d'une bande blanche. Le dos & le haut du cou sont variés de brun, de gris, de noirâtre & de fauve ; le dessous du corps est noirâtre. Les plumes, dont le fond tire pareillement au noir, sont frangées de blanc : les rectrices sont entièrement cendrées ; le tour de l'anus est d'un blanc-sale. La queue a huit pouces de lon-

gueur ; & les pieds deux pouces deux lignes. Cette espèce, dit Bontius, ne vit point de chair, mais de fruits, & principalement de noix muscade : cette nourriture donne à leur chair, qui est tendre & délicate, un fumet aromatique, qui la rend très-agréable au goût. *Linn. f. n. 153. Buff. tom. 13. p. 218. Les îles Moluques.*

L. 28. E. P. R.

* *LE CALAO DE L'ISLE DE PANAY. 8. B. Panayensis. B. Corpore suprâ ex nigro-viridi, nitore caruleo ; subtus ex rubro-fusco : frontis prominentiâ supernâ acutâ , lateraliter planâ : pectore ex rubro dilutè fuscescente : rectricibus basi nigris , apice flavicantibus : rostro transversim sulcato : pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps d'un noir-verdâtre ; lustré de bleu ; le dessous d'un rouge-brun : une protubérance sur le front, tranchante en dessus, aplatie sur les côtés : la poitrine d'un rouge-brun-clair : les rectrices noires à la base, jaunâtres à l'extrémité : le bec filonné transversalement : les pieds plombés. (*Pl. 110. fig. 1. La femelle.*)

Voici la description que M. Sonnerat a donnée de cet oiseau dans l'histoire de son *Voyage à la nouvelle Guinée*. « Le mâle & la femelle sont de même grosseur & à peu près de la taille du gros *Corbeau d'Europe*, un peu moins cortés & plus allongés. Leur bec est très-long, courbé en arc ou représentant le fer d'une faux, dentelé le long de ses bords en dessus & en dessous, terminé par une pointe aiguë & déprimée sur les côtés : il est filonné de haut en bas ou en travers dans les deux tiers de sa longueur : la partie convexe des sillons est brune, & les ciselures ou enfoncemens sont couleur d'orpin ; le reste du bec vers sa pointe est lisse & brun. A la racine du bec en dessus, s'éleve une excroissance de même substance que le bec, aplatie sur les côtés, tranchante en dessus, coupée en angle droit par-devant. Cette excroissance s'étend le long du bec jusque vers sa moitié, où elle finit : elle est de moitié aussi haute dans toute sa longueur que le bec est large. L'œil est entouré d'une membrane brune, dénué de plumes. La paupière soutient un cercle de poils ou de crins durs, courts & roides, qui forment de véritables cils : l'iris est blanchâtre. Le mâle a la tête, le cou, le dos & les ailes
d'un

d'un noir-verdâtre ; changeant en bleuâtre , suivant les aspects : la femelle a la tête & le cou blancs , excepté une large tache triangulaire , qui s'étend de la base du bec en dessous & derrière l'œil , jusqu'au milieu du cou en travers sur les côtés : cette tache est d'un vert-noir-changeant , comme le cou & le dos du mâle. La femelle a le dos & les ailes de la même couleur que le mâle. Le haut de la poitrine , dans les individus des deux sexes , est d'un rouge brun-clair : le ventre , les cuisses & le croupion sont également d'un rouge-brun-foncé : ils ont aussi tous deux dix plumes à la queue , dont les deux tiers supérieurs sont d'un jaune-rouffâtre ; & le tiers inférieur est une bande transversale noire. Les pieds sont de couleur plombée , & composés de quatre doigts , dont un posé en arrière & trois dirigés en avant ; celui du milieu est uni au doigt extérieur , jusqu'à la troisième articulation , & au doigt intérieur ; jusqu'à la première seulement ». *M. Sonnerat, Voy. à la nouv. Guinée, p. 123. L'île de Panay.*

* LE CALAO DE MANILLE. 9. *B. Manillensis. B. Corpore suprâ ex fusco-nigricante ; subtus sordidè albo : frontis prominentiâ exiguâ , mandibulâ superiori incumbente : capite & collo albis , fusco undulatis : rectricibus rufo transversim fasciatis : rostro pallidè carneo : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-noirâtre ; le dessous d'un blanc-sale : une légère excroissance sur le front , collée à la mandibule supérieure : la tête & le cou blancs , ondes de brun : les rectrices marquées transversalement de roux : le bec couleur de chair-pâle : les pieds bruns. (*Pl. 110. fig. 2.*)

Un amateur très-distingué & qui a rendu de très-grands services à l'Histoire naturelle , M. Poivre , a envoyé de l'île Manille , un individu de cette espèce au cabinet du Roi. Son bec est long de deux pouces & demi , légèrement courbé , terminé en pointe , dépourvu de dentelures & surmonté d'un léger feston proéminent , adhérent à la mandibule supérieure & qui ne forme qu'un simple renflement. La tête & le cou sont d'un blanc lavé de jaunâtre & ondé de brun. On remarque sur le menton une petite bande noire , qui remonte , de part & d'autre , sur les joues. Le dessus du corps , les ailes & la queue sont d'un brun-noirâtre , avec quel-

ques franges blanchâtres , légèrement tracées dans les pennes de l'aile ; celles de la queue sont de la même couleur ; elles ont seulement dans le milieu de leur longueur , une bande rousse , de deux doigts de largeur. *Buff. tom. 13. p. 213. L'île Manille.*

L. 20. E. P. R..

LE TOCK. 10. *B. Nasutus. B. Corpore suprâ plumis nigricantibus , margine albidis vestito ; subtus albicante : fronte levi : superciliis albis , angustis , decurrentibus : rectricibus basi nigricantibus , apice albis : rostro pedibusque rubentibus.*

Le dessus du corps revêtu de plumes noires , bordées de blanchâtre : le front sans excroissance : des sourcils blancs , étroits & prolongés : les rectrices noires à la base , blanches à l'extrémité : le bec & les pieds rougeâtres. (*Pl. 110. fig. 3.*)

Le bec du Tock diffère de celui des autres espèces , en ce qu'il est simple & sans excroissance ; du reste , il est gros , en forme de faux , dentelé sur ses bords & d'une couleur rougeâtre , ainsi que les pieds , dans l'oiseau adulte. Les jeunes , au contraire , ont le bec noir & le plumage gris-cendré ; mais cette dernière couleur prend avec l'âge une teinte différente & devient noirâtre sur le dessus du corps , les ailes & la queue ; & blanchâtre tout autour de la tête , du cou & sur toutes les parties inférieures du corps. Sur la figure des planches enluminées , on voit une tache blanche , qui part du bec & embrasse le globe de l'œil ; & un autre filet blanc tracé au-dessus des yeux , en manière de sourcil & prolongé jusque sur la nuque. Le bec a trois pouces cinq lignes de longueur , sur douze lignes & demie d'épaisseur à la base : les pieds ont dix-huit lignes de hauteur & la queue six pouces dix lignes de longueur. On assure que ces oiseaux sont très-niais , quand ils sont jeunes : on les approche alors & on les prend sans qu'ils s'enfuient ; mais lorsqu'ils sont adultes , ils deviennent très-sauvages ; ils fuient & se perchent sur la cime des arbres , tandis que les jeunes restent tous sur les branches les plus basses & sur les buissons. Ils vivent de fruits sauvages dans leur état de liberté ; en domesticité , ils mangent du pain & avalent tout ce qu'on veut leur mettre dans le bec. Les deux descriptions données par M. Brisson

fous l'indication de *Hydrocorax Senegalensis* *Melanorhynchus* & d'*Hydrocorax Senegalensis Erythrorhynchus*, appartiennent à la même espèce; savoir, la première au *Tock* jeune, & la seconde au *Tock* adulte. *Buff. tom. 13. p. 209. Forsk. Descript. an. p. 2. Crotophaga. Le Sénégal, l'Arabie.*

L. 20. E. 22. P.. R. 12.

* LE CALAO BLANC. 11. *B. Albus. B. Corpore toto niveo : rostro magno, inflexo, nigro : pedibus nigris.*

Tout le corps aussi blanc que la neige : le bec grand, courbé & noir : les pieds noirs.

Un individu de cette espèce a été pris entre les îles Tinian & Palotimoen : il étoit de la grosseur d'une Oie, & remarquable par sa belle robe d'une blancheur éclatante. Son bec étoit noir, étroit, recourbé en faux & long de douze pouces. On ne dit point s'il avoit une excroissance sur le front & des dentelures sur le bord des mandibules. *Hawfsw. Voy. I. p. 123. Lath. Syn. I. 1. p. 357. n. 11. L'île de Tinian.*

* LE CALAO - OMBRÉ. 12. *B. Plicatus. B. Corpore supra obscure griseo, nigro punctato ; frontis prominentiâ supernè rotundatâ, quinquelobâ : areâ carulescente rostrum inter & oculos : vertice nigro : rectricibus lateralibus albis : rostro flavicante : pedibus subcaruleis.*

Le dessus du corps d'un gris-obscur, ponctué de noir : une excroissance sur le front, arrondie en-dessus & divisée en cinq lobes : un espace bleuâtre entre le bec & l'œil : le sommet de la tête noir : les rectrices latérales blanches : le bec jaunâtre : les pieds tirant sur le bleu.

Willughby a d'abord donné la figure du bec de cet oiseau, si remarquable par l'excroissance monstrueuse dont il est surchargé & qui se divise en sept ou huit segmens, suivant l'auteur que nous venons de citer : la protubérance du bec du même oiseau, décrite par M. Pennant, n'étoit partagée qu'en cinq lobes. La tête est recouverte sur le sommet par une espèce de calotte noire : une peau bleuâtre, dégarinée de plumes, occupe l'espace compris entre le bec & l'œil. La tête, le dessus du cou, le dos & les couvertures de l'aile sont d'un gris-foncé, parsemé de taches noires. Les plumes de l'aile sont pareillement noires & frangées de

blanc : les deux latérales de la queue sont blanches & les autres noires. Le bec est jaunâtre, avec une tache noire à la base de la mandibule inférieure. On croit que cet oiseau est originaire de Ceylan. *Willugh. Ornith. tab. 78. Dampierre. Voy. vol. III. part. 2. p. 163. pl. 3. Lath. Suppl. p. 70. Ceylan.*

a. Il y a des individus qui ont le sommet de la tête noir ; le corps nué de gris & de noir ; les plumes noires, terminées de blanc ; les rectrices entièrement noires, excepté les deux plus extérieures, qui sont mi-parties de noir & de blanc. Le bec est surmonté d'une excroissance divisée en cinq segmens & marqué d'une tache bleuâtre à la base de la mandibule inférieure. Il est assez probable que ce sont des jeunes oiseaux qui n'ont pas encore pris tout leur accroissement. *Lath. Suppl. p. 71. Ceylan.*

* LE CALAO DE GINGI. 13. *B. Ginglyanus. B. Corpore supra ex griseo-fusco ; subtus albo : frontis prominentiâ, anticè aculeatâ : genis nigro fasciatis : remigibus nigris : rectricibus lateralibus basi nigris, medio fuscis, apice albis : rostro nigro, margine albo : pedibus nigris.*

Le dessus du corps d'un gris-brun ; le dessous blanc : l'excroissance du bec pointue par-devant : les joues marquées d'une bande noire : les plumes de l'aile noires : les rectrices latérales noires à la base, brunes dans le milieu & terminées de blanc : le bec noir, bordé de blanc : les pieds noirs. (*Pl. 109. fig. 2.*)

Son bec est très-long, fortement incliné & chargé en-dessus d'une éminence cornée, qui revient en avant & forme par cette disposition comme un second bec, de la moitié de la longueur du premier & terminé en pointe. Le gris-brun règne sur la tête, le cou, le dos & le haut des ailes. Une large bande transversale, noire, est tracée sur les joues : le dessous du corps est blanc. Les plumes des ailes sont noires ; les deux intermédiaires de la queue excèdent les autres en longueur & ne montrent que du gris-brun, avec une tache noire à l'extrémité : les latérales sont noires dans les trois-quarts de leur longueur, barrées ensuite de brun & terminées de blanc. *M. Sonnerat. Voy. aux Ind. & à la Chine. tom. II. p. 214. pl. 120. La côte de Coromandel.*

L. 24. E.. P.. R..

* LE CALAO DE LA NOUVELLE HOLLANDE.

14. *B. Novæ-Hollandiæ. B. Corpore suprà obscuro : fronte gibbosâ, carinatâ : areâ oculorum nudâ, cinerâ : remigibus & rectricibus margine fissis.*

Le dessus du corps d'une couleur obscure : le front renflé & relevé en carène : une peau nue & cendrée autour des yeux : les plumes de l'aile & de la queue découpées en leurs bords.

Nous n'avons pas encore de description parfaite sur la conformation extérieure de cet oiseau. Il est, dit-on, de la grosseur du *Geai* ; & il a le bec convexe, relevé en carène, renflé à la base & couvert d'une peau nue ; les narines petites, percées à jour, situées à la base du bec & recouvertes de poils. Les yeux sont environnés d'une peau nue, cendrée & ridée. La couleur dominante du plumage est un brun-obscur sur la surface supérieure du corps : la tige des plumes de l'aile & de la queue est sombre en-dessus & blanche en-dessous ; les barbes présentent quelques échancrures. Les doigts sont divisés à leur origine, caractère qui semble éloigner cet oiseau des autres espèces. *Lath. Suppl. p. 72. La nouvelle Hollande.*

* LE CALAO GRIS. 15. *B. Griseus. B. Corpore suprà griseo : frontis prominentiâ supernè marginatâ, vix antiè productâ : vertice nigro : alis partim griseis, partim nigris : remigibus margine albis : rectricibus mediis nigris ; lateralibus basi nigris, apice albis : rostro flavicante.*

Le dessus du corps gris : une excroissance sur le front, échancrée en-dessus & peu prolongée en avant : le sommet de la tête noir : les ailes en partie grises, en partie noires : les plumes des rectrices latérales noires ; les latérales noires à la base, blanches à l'extrémité : le bec jaunâtre.

Cette nouvelle espèce, décrite dans le supplément de l'ouvrage de M. Latham, a le bec jaunâtre, marqué à la base d'une tache noire, de figure ronde & chargée à l'origine du front d'une protubérance cornée, échancrée en-dessus, taillée brusquement par derrière & à peine prolongée en avant. On remarque de chaque côté un bouquet de poils à l'angle des yeux ; & une peau nue, bleuâtre, posée entre le bec & l'orbite de

l'œil. Le sommet de la tête est couvert d'une plaque noire : le reste de la tête, le cou, la poitrine & le dos sont gris ; les ailes sont mi-parties de gris & de noir : une petite frange blanche borde le contour des plumes de l'aile. La queue est longue : les deux rectrices intermédiaires sont entièrement noires ; les latérales ont du noir à la base & du blanc à l'extrémité. Cet oiseau est de la grosseur du *Geai*. *Lath. Suppl. p. 72. La nouvelle Hollande.*

* LE CALAO A AILES VERTES. 16. *B. Viridis. B. Corpore suprà nigro ; subtus albo : frontis prominentiâ urinque abruptè dissectâ : alis nitore viridi splendentibus : rectricibus lateralibus & remigibus supernè albis : rostro pallidè flavo : pedibus carulescentibus.*

Le dessus du corps noir ; le dessous blanc : une excroissance sur le front, comme taillée brusquement de chaque côté : les ailes lustrées de vert : les rectrices latérales & le dessous des plumes d'un blanc-pur : le bec d'un jaune-pâle : les pieds bleuâtres.

Cette espèce est mieux caractérisée par la distribution des couleurs que par la forme de l'excroissance qu'on voit à l'origine du front ; elle est, dit-on, comme coupée brusquement de chaque côté du bec, & moitié jaune, moitié noire : la base de la mandibule inférieure est pareillement marquée de noir & recouverte d'une peau d'un blanc-bleuâtre. Au-dessous des yeux, on aperçoit une touffe de poils noirs. Les plumes de la tête, du cou, du dos & de la queue sont noires ; les couvertures des ailes glacées de vert & les plumes blanches en-dessus, ainsi que les deux rectrices latérales. On ne connoît pas encore quel pays habite cette espèce, non plus que la précédente. Nous savons que les couleurs du plumage des *Calaos* sont sujettes à varier suivant l'âge, le sexe & les diverses influences du climat ; il ne seroit donc pas étonnant que nous eussions donné comme espèces nouvelles, des individus qui n'étoient distingués que par les différences que peut produire l'âge ou le sexe : il n'y a que des observations plus exactes & plus multipliées qui puissent corriger ces erreurs. *Lath. Suppl. p. 73.*

HUITIÈME CLASSE.

Oiseaux qui ont trois doigts par-devant ; celui du milieu joint à l'extérieur par une membrane jusqu'à la première articulation ; celui de derrière libre.

L^e GENRE.

ALOUETTE, *Alauda*. Linn. f. n. 287.

Corpus subovatum, fusco, nigro rufoque varium.

Caput subrotundum, sæpè cristatum. Rostrum subulatum, rectum : mandibula subæquales, basi dorsum dehiscentes. Nares sæpè plumulis tectæ, ad basim rostri positiæ. Lingua bifida.

Collum mediocres.

Alæ ad volatum idoneæ, caudâ breviores ; remigibus mediis apice cordatim emarginatis.

Femora extrâ abdomen posita, parte inferiori plumosa. Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus ; digitus medius exteriori basi membranulâ conjunctus : unguis digiti posterioris subrectus, aut aduncus & sæpius digiti longitudinem superans.

Cauda mediocris, apice integra aut subfurcata.

Aves migratoriæ, hieme gregariæ, seminibus, herbis & insectis victitant ; volatu perpendiculari & in aere suspensæ suaviter cantillant, etiam noctûe aut ad solis exortum. Bis aut ter in anno nidum in terrâ construunt ex gramine sicco, radicibus pilisque equinis firmant ; & ibi faxinæ pariant ova quinque ad septem grisea, fuscis maculis insignita. Matres pullos implumes adhuc in agros ad pastum conducunt. Caro sapidissima, calculosis verò noxia habetur.

Le corps un peu ovale, varié de brun, de noir & de roux.

La tête arrondie, ornée souvent d'une huppe. Le bec droit & terminé en pointe : les mâchoires presque égales, un peu saillantes en dehors à la base. Les narines ordinairement couvertes de plumes & situées à la base du bec. La langue fourchue.

Le cou d'une longueur médiocre.

Les ailes disposées pour le vol, & plus courtes que la queue ; les penes moyennes échançonnées en cœur à l'extrémité.

Les cuisses placées hors de l'abdomen &

couvertes de plumes à la partie inférieure. Les pieds divisés en quatre doigts ; trois par-devant, un par-derrrière ; le doigt du milieu joint avec l'extérieur par une petite membrane située à la base : l'ongle du doigt postérieur droit, ou un peu crochu, & ordinairement plus long que le doigt qui le supporte.

Ces oiseaux sont de passage & se rassemblent en troupes pendant l'hiver ; ils se nourrissent de graines, d'herbes & d'insectes : ils sont entendre un petit ramage agréable en s'élevant presque perpendiculairement de terre, où en restant comme suspendus & immobiles en l'air ; ils chantent ainsi pendant la nuit ou au lever de l'aurore. Ils nichent deux ou trois fois par an & construisent leur nid avec des herbes sèches, des petites racines & des crins : les femelles pondent de cinq à sept œufs gris, tachetés de brun : les petits sont à peine revêtus d'un léger duvet, que la mère les conduit dans les champs. Leur chair est excellente, mais on prétend qu'elle est nuisible à ceux qui sont attaqués de la pierre.

L'ALOUETTE. 1. *A. Arvensis*. *A. Corpore supra plumis fuscis, margine rufis vestito ; subtus ex albo-rufescente : superciliis albicanibus ; pectore maculis fuscis, longitudinalibus insignito : rectricibus duabus extimis fasciâ albâ obliquè notatis : rostro fusco & flavicante vario : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées de roux ; le dessous d'un blanc-roussâtre : les sourcils blanchâtres : la poitrine grivelée de taches brunes, longitudinales : les deux rectrices extérieures marquées obliquement d'une bande blanche : le bec varié de brun & de jaunâtre : les pieds bruns. (*Pl. 110. fig. 4.*)

Les principaux attributs de cette espèce, qui est si commune, sont d'avoir le demi-bec supérieur varié de jaune-sale & de noirâtre ; l'inférieur blanchâtre ; la langue assez large,

dure & fourchue ; les narines rondes & à demi-découvertes ; une bandelette d'un blanc-rouffâtre , posée au-dessus des yeux ; la gorge blanche & toutes les plumes de la tête , du dessus du cou , du dos & des ailes brunes , frangées d'un gris - rouffâtre : celles de la partie inférieure du cou , de la poitrine & des flancs , ont chacune un trait brun , qui s'étend selon la longueur de leur tige : le fond de la surface inférieure du corps est blanc , lavé de rouffâtre. Les plumes de l'aile offrent à peu près la même distribution de couleurs que celles du dos ; les deux intermédiaires de la queue font noirâtres dans leur milieu , d'un gris-brun lavé de roux sur les côtés & bordées de blanchâtre : les suivantes ont plus ou moins de brun ou de rouffâtre ; mais les deux plus extérieures sont blanches du côté extérieur ; intérieurement , elles ont du brun à leur origine & du blanc à l'extrémité : ces deux couleurs se coupent obliquement. Le bec a six ou sept lignes de longueur , & la queue deux pouces trois-quarts : elle est un peu fourchue. L'*Alouette* est du petit nombre des oiseaux qui chantent en volant : elle s'élève presque perpendiculairement , semble forcer sa voix à mesure qu'elle s'éloigne , & se précipite d'une grande hauteur sur sa femelle qu'elle aperçoit à terre. Son chant est doux , harmonieux & flûté ; elle a la faculté d'imiter & d'embellir celui des autres oiseaux. La femelle , étant fécondée au printemps , fait son nid entre deux mottes de terre ; elle le compose d'herbe , de racines sèches & y dépose quatre ou cinq œufs , tachetés de brun sur un fond grisâtre. La première couvée des *Alouettes* a lieu au mois de mai ; elles en font une seconde en juillet ; & une troisième en août , si la saison est favorable. L'*Alouette* ne se perche point ; elle reste à terre tout le temps qu'elle ne vole pas : les vers , les insectes , les graines , l'herbe & les autres matières végétales sont la base de sa nourriture. Ces oiseaux arrivent au commencement du printemps dans nos climats , & retournent en automne dans les contrées méridionales. Il en reste toujours un bon nombre qui passent l'hiver dans nos campagnes. Linn. *f.* n. 287. Scop. *ann.* 1. n. 84. Buff. *tom.* 9. p. 1. *L'Europe.*

L. 7. E. 14. P. 18. R. 12.

On distingue trois variétés principales dans cette espèce.

a. *L'Alouette blanche.* Celle qui a été observée par M. Brisson , étoit mêlée d'une teinte de jaune : le bec , les pieds & les ongles étoient entièrement blancs. M. de Montbeillard a vu deux autres individus plus ou moins blancs ; l'un avoit le sommet de la tête & quelques places sur le corps de la couleur ordinaire ; le ventre moucheté de brun ; la queue & les ailes variées de blanc & de brun : l'autre avoit le plumage parfaitement blanc , excepté sur la tête , où paroissent quelques vestiges d'un gris d'*Alouette* à demi-effacé. Briff. *Ornith.* tom. 3. p. 339. A. Buff. *ibid.* p. 31.

b. *L'Alouette - noire.* Albin a vu & décrit d'après nature , cette variété ; il nous la représente comme étant par-tout d'un brun-sombre & rougeâtre tirant sur le noir , excepté derrière la tête , où il y avoit du jaune-rembruni , & sous le ventre , où il y avoit quelques plumes bordées de blanc. M. Mauduit assure que dans les plaines de Montrouge , près de Paris , on a pris une *Alouette* parfaitement noire. Alb. *av.* 3. tab. 51. Briff. *ibid.* p. 340. B. *L'Europe.*

c. *L'Alouette à longs pieds.* M. Latham fait mention de cette *Alouette* , qu'on a rapportée des confins de la Russie & des états du grand Mogol. Elle est un peu plus petite , mais assez ressemblante par le plumage , à notre *Alouette* : ses pieds sont plus longs. Lath. *Syn.* II. 2. p. 370. C. *Le Mogol.*

d. Il y a apparence que l'*Alouette* décrite par M. Cetti dans l'énumération des oiseaux qu'on trouve en Sardaigne , n'est qu'une variété de celle-ci. Elle est de la même taille & à peu près de la même couleur , excepté que le dessous du corps est d'un blanc pur & sans taches ; l'ongle du doigt postérieur est plus court que le doigt qui le supporte. Cetti. *Stor. nat. di Ac. di Sard.* p. 150. *La Sardaigne.*

* L'ALOUETTE-NOIRE A DOS FAUVE. 2. *A. Fulva.* *A. Corpore suprà ex fulvo-aurantio ; subtus ex fusco-nigricante : rectricibus alarum minoribus & mediis nigricantibus , margine fulvis : rectrice utrinque extimâ margine usq̃ : rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps d'un fauve-orangé ; le dessous d'un brun-noirâtre : les petites & les moyennes couvertures des ailes noirâtres & bordées de fauve : la plus extérieure des rectrices , de part & d'autre ,

frangée de roux : le bec & les pieds noirâtres.

Si cette *Alouette*, qui a été rapportée de Buénos-Aires par M. Commerçon, n'étoit pas beaucoup plus petite, & si elle n'étoit pas originaire d'un pays très-différent du nôtre, il seroit difficile, dit M. de Montbeillard, de ne pas la regarder comme une variété de l'espèce précédente. Elle a la tête, le bec, les pieds, la gorge, le devant du cou, toute la partie intérieure du corps & les couvertures supérieures de la queue d'un brun-noirâtre; les plumes des ailes & de la queue d'une teinte un peu moins foncée; la plus extérieure de ces dernières bordée de roux; le derrière du cou, le dos, les scapulaires d'un fauve-orangé; les petites & moyennes couvertures des ailes noirâtres & frangées du même fauve. *Buff. tom. 9. pl. 33. Buénos-Aires.*

L. 5. E. P. R.

L'ALOUETTE CUEJELIER. 3. *A. Arborea. A. Corpore supra plumis fuscis, margine rufo-luteis vestito; subtus albo: capite vitta annulari albâ cincto; pectore ex albo-lutescente, maculis fuscis, longitudinalibus insignito; rectricibus duabus lateralibus extus albis, interius fuscis, apice albis: rostro supernè fusco, subtus lutescente: pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées d'un roux-jaunâtre; le dessous blanc: une espèce de couronne blanche autour de la tête: la poitrine d'un blanc lavé de jaune & marquée de taches brunes, longitudinales: les deux rectrices latérales blanches extérieurement, brunes du côté intérieur & terminées de blanc: le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous: les pieds couleur de chair. (*Pl. III. fig. 1, au lieu de fig. 4.*)

Quoique le *Cuejelier* ait de très-grands rapports avec l'*Alouette-ordinaire*, il en diffère si considérablement par le volume & la forme du corps, par l'ordre & la teinte des couleurs & par ses habitudes naturelles, que nous n'hésitons pas d'en faire une espèce particulière. Il a le bec brun en dessus, couleur de chair en dessous & long de sept lignes; l'iris couleur de noisette; une espèce de couronne blanche sur la tête; la gorge & le ventre d'un blanc-pur; le bas du cou, la poitrine & les flancs couverts de plumes blanches, lavées d'une légère teinte jaune

& marquées dans le centre d'une tache brune, longitudinale: celles de la tête, des épaules, du dos & les couvertures de l'aile sont brunes dans le centre, avec une bordure de roux-jaunâtre sur le contour; quelques-unes des couvertures des ailes ont cependant un petit liseré blanc à l'extrémité. Le croupion & les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris tirant sur l'olivâtre: les plumes ont du brun dans le centre & de l'olivâtre sur le contour; la première est sensiblement plus courte que les autres. Les deux rectrices intermédiaires sont d'un gris-brun; toutes les latérales sont brunes, si l'on en excepte la plus extérieure de chaque côté, qui est blanche du côté extérieur, brune & terminée de blanc intérieurement: en général, il y a moins de blanc sur le plumage de cette espèce, & les couleurs sont plus foibles que dans l'*Alouette des champs*. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a moins de taches brunes sur la poitrine: le bord extérieur des grandes plumes de l'aile est gris, tandis qu'il est olivâtre dans le mâle. Le *Cuejelier* se plaît dans les terres incultes, voisines des bois: son chant tient plus de celui du *Rosignol*, que de celui de l'*Alouette*; il le fait entendre la nuit comme le jour; & il a l'habitude de se percher sur les arbres. Il s'apparie de bonne heure, & fait plusieurs pontes de quatre ou cinq œufs chacune. Il place son nid, comme l'*Alouette*, & s'élève comme elle en chantant. Ces oiseaux se rassemblent en automne & volent en troupes pendant l'hiver. *Linnaeus. f. n. 287. Buff. tom. 9. p. 35. L'Europe.*

L. 6. E. 10. P. R. 12.

* LA GIROLE. 4. *A. Italica. A. Corpore supra plumis castaneis, margine albidis vestito; subtus albo: vitta occipitiis albidâ, transversâ: rectricibus octo mediis castaneis, margine dilutioribus; penultimis apice albis; extimis duabus totis albis: rostro rubro; pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un brun-marron, liserées de blancheur; le dessous blanc: une bandelette blanche, transversale sur l'occiput: les huit rectrices intermédiaires couleur de marron, avec une bordure plus claire; les suivantes blanches à l'extrémité; & les deux plus extérieures entièrement blanches: le bec rouge: les pieds couleur de chair.

M. de Montbeillard soupçonne, avec une

grande apparence de raison, que la *Girole* n'est qu'une variété du *Cujelier* : cette conjecture est d'autant plus fondée, qu'Aldrovande est le seul Naturaliste qui en ait vu un individu tué aux environs de Boulogne, sur la fin du mois de mai. Jusqu'à ce que ce problème soit résolu, nous laisserons cet oiseau dans le rang que M. Brisson & les autres Ornithologistes lui ont assigné. Il est de la taille de l'*Alouette commune*. La tête & la surface supérieure du corps est couverte de plumes d'un brun tirant sur le marron, avec une bordure plus claire ou même blanchâtre, lavée d'un peu de rouge : tout le dessous du corps est blanc ; les plumes sont cependant grises à leur origine. On voit sur le derrière de la tête une petite zone blanche, qui forme une espèce de couronne. Les plumes de l'aile sont colorées comme les plumes du dos : les huit intermédiaires de la queue offrent la même couleur ; la paire suivante est mi-partie de marron & de blanc ; la dernière paire est toute blanche. La queue est un peu fourchue & longue d'un pouce. Le bec est rouge & à large ouverture. Les coins de la bouche sont jaunes ; les pieds couleur de chair & les ongles blanchâtres. *Aldrov. Ornith. tom. 11. p. 765. Buff. tom. 9. p. 67. L'Italie.*

L. 8. E. P. R. 12.

L'ALOUETTE DES PRÉS. 5. *A. Pratenfis. A. Corpore suprà plumis nigricantibus, margine olivaceis vestito ; subtus sordidè albo : superciliis albidis : pectore maculis nigris, longitudinalibus insignito : rectricibus duabus lateralibus extrosum abis ; intus basi nigricantibus, apice albis : rostro supernè nigro, infernè incarnato : pedibus subtilius.*

Le dessus du corps revêtu de plumes noirâtres, bordées d'olivâtre ; le dessous d'un blanc-fale : les sourcils blanchâtres : la poitrine marquée de taches noires, longitudinales : les deux rectrices latérales blanches extérieurement, noirâtres à la base du côté intérieur & blanches à l'extrémité : le bec noir en dessus, couleur de chair en dessous : les pieds jaunâtres. (*Pl. 111. fig. 2.*)

Les différences de couleur suffisent à peine pour distinguer les oiseaux de cette famille ; il faut de plus avoir égard à la taille, au chant & aux habitudes naturelles, pour bien reconnoître les espèces : l'*Alouette des prés* se

trouve dans ce cas ; on l'a souvent confondue avec le *Cujelier* & l'*Alouette-pipi* : on la reconnoitra aux caractères suivans. Son bec est noirâtre en dessus, couleur de chair en dessous & long de six lignes : l'iris des yeux est couleur de noisette ; les yeux sont surmontés d'espèces de sourcils d'un blanc-fale & jaunâtre : le même fond de couleur règne sur la gorge, la poitrine, le ventre & les côtés, avec des taches noirâtres, longitudinales, posées avec assez de régularité. La tête, le dessus du cou, le dos & les ailes sont revêtus de plumes noirâtres, frangées d'olivâtre : les rectrices sont colorées de même, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui est blanche extérieurement depuis l'origine jusqu'à l'extrémité ; & du côté intérieur, depuis le bout jusque vers le milieu de sa longueur. La queue a un pouce neuf lignes de longueur, & dépasse les ailes de huit lignes. L'ongle postérieur est plus court & moins arqué que dans les autres espèces. La *Farlouse*, car elle porte aussi ce nom, fréquente les terres humides ; elle fait son nid dans les prés bas & marécageux ; cependant elle se perche. Son chant est très-agréable : elle se nourrit d'insectes & de graines. Ces oiseaux se réunissent en troupes au milieu de l'automne & dirigent leur vol vers les contrées méridionales : il en reste néanmoins un petit nombre dans nos climats ; au temps des vendanges, on en voit autour des grandes routes, plusieurs ensemble & mêlés souvent avec les *Pinçons* & les *Linottes* qu'ils rencontrent sur leur passage. *Linn. f. n. 287. Brit. Zool. I. n. 138. Buff. tom. 9. p. 43. L'Europe.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E. 9. P. R. 12.

a. La *Farlouse-blanche* ne diffère de la précédente que par son plumage, qui est presque universellement d'un blanc - jaunâtre, mais plus jaune sur les ailes : le bec & les pieds sont bruns. Il y a encore une autre variété dont les pieds sont noirs. *Briff. Ornith. tom. 3. p. 346. L'Europe.*

* LA FARLOUZANNE. 6. *A. Ludoviciana. A. Corpore suprà viridi-fusco & nigricante vario ; subtus fulvo : guttore ex flavicante - griseo : pectore maculato : rectricibus penultimis apice albis ; extimis alterà parte fuscis, alterà albis.*

Le dessus du corps varié de brun & de noirâtre ; le dessous sauve : la gorge d'un

gris-jaunâtre : la poitrine tachetée : les rectrices pénultièmes terminées de blanc ; les plus extérieures mi-parties de brun & de blanc.

Il est très-probable que celle-ci n'est qu'une variété de la précédente, si on en juge par sa taille & les couleurs du plumage : elle a le dessus de la tête & du corps mêlé de brun-verdâtre & de brun-foncé ; mais comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre ; & il résulte de leur mélange une teinte presque universelle de brun-obscur. La gorge est d'un gris-jaunâtre : le cou & la poitrine sont grivelés de brun sur ce même fond ; le reste du dessous du corps est fauve. Les couvertures de la queue ne montrent qu'un brun-verdâtre sans aucun mélange ; celles de l'aile, ainsi que les pennes, sont d'un brun-noirâtre avec une bordure de brun plus clair. Les rectrices sont brunes ; la plus extérieure est mi-partie de brun-noirâtre & de blanc ; le blanc est en-dehors : la suivante est terminée de blanc. Le bec a sept lignes de longueur ; l'ongle postérieur quatre lignes, & la queue deux pouces & demi ; elle dépasse les ailes de seize lignes. *Buff. tom. 9. p. 52. Lath. Syn. II. 2. p. 376. n. 7. La Louisiane.*

L. 7. E. P. R.

L'ALOUETTE PIP. 7. *A. Trivialis. A. Corpore suprà plumis nigricantibus, margine olivaceis vestito; subtus albido-flavicante: pectore & lateribus fusco-maculatis: vittâ alarum, albidâ: rectrice extimâ exteriori & ultimâ medietate intus albâ; proximè sequenti apice albo-maculatâ: rostro fusco-flavicante: pedibus obscurè lucis.*

Le dessus du corps garni de plumes noirâtres, avec une bordure tirant sur l'olive ; le dessous d'un blanc-jaunâtre : la poitrine & les flancs, tachetés de brun : une bande blanchâtre sur l'aile : les rectrices latérales blanches extérieurement & mi-parties de blanc du côté intérieur ; les suivantes tachées de blanc à l'extrémité : le bec d'un brun-jaunâtre : les pieds d'un jaune-obscur. (*Pl. 116. fig. 1.*)

Le surnom donné à cette espèce dérive de son cri ; l'oiseau le fait entendre soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus élevées des buissons. Il a la tête plutôt longue que ronde ; le bec très-délié

& noirâtre ; les bords de la mandibule supérieure échançrés près de la pointe ; les narines à demi-recouvertes par une membrane convexe de même couleur que le bec, & cachées en partie sous des petites plumes qui reviennent en avant. Toute la surface supérieure du corps est couverte de plumes noirâtres dans le centre & d'un brun-verdâtre sur le contour ; quelques-unes des couvertures des ailes sont cependant bordées de blanchâtre, ce qui forme une bandelette transversale de cette couleur sur le dessus de l'aile. Les pennes portent les mêmes couleurs que les plumes du dos ; les moyennes sont échançrées en cœur par le bout : les deux rectrices intermédiaires sont brunes & liférées d'une teinte plus claire ; les latérales sont noirâtres, ayant en-dehors une bordure jaunâtre, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui est blanche du côté extérieur & tachetée seulement de blanc, depuis le bout jusqu'à la moitié de sa longueur du côté intérieur. Le bec a six ou sept lignes de longueur ; l'ongle postérieur cinq lignes, & la queue deux pouces : elle dépasse les ailes d'un pouce. Ce petit oiseau fait son nid dans les endroits solitaires & le cache sous une motte de gazon ; aussi ses petits sont-ils souvent la proie des couleuvres. Sa ponte est de cinq œufs, marqués de brun vers le gros bout. *Linn. f. n. 288. Briff. Ornith. tom. 3. p. 347. n. 4. L'Europe.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E. 8 $\frac{1}{2}$. P. 16. R. 12.

* L'ALOUETTE OBSCURE. 8. *A. Obscura. A. Corpore suprà pennis olivaceo-fuscis, margine diluitoribus vestito; subtus flavicante: lateribus colli pectoreque maculis fuscescentibus: rectrice extimâ dimidiato, secundâ apice albo-cinerascente: rostro fusco: pedibus fusco-rubentibus.*

Le dessus du corps revêtu de plumes d'un olive-brun & frangées d'une teinte plus claire ; le dessous jaunâtre : des taches brunes sur les parties latérales du cou & sur la poitrine ; les rectrices les plus extérieures marquées dans la moitié de leur longueur d'un blanc-cendré ; la seconde paire terminée seulement de cette même couleur : le bec brun : les pieds d'un brun-rougeâtre.

Cette nouvelle espèce, qu'on trouve principalement dans les marais, en Angleterre, a le port de l'Alouette des prés, mais elle est plus grosse. Son bec est mince, allongé, d'une couleur

couleur brune & taché de noirâtre vers la pointe. Une teinte obscuré règne sur toute la surface du corps, mais particulièrement sur le manteau, dont les plumes sont d'un brun-olivâtre-foncé dans le centre, & bordées d'une nuance plus claire : le dessous du corps est jaunâtre. On voit un grand nombre de taches brunes, longitudinales sur les côtés du cou & le devant de la poitrine, dont le fond est pareillement jaunâtre. La queue est longue de trois pouces & coupée carrément par le bout : les deux rectrices les plus extérieures ont du blanc-cendré posé obliquement sur leur moitié supérieure ; les deux suivantes sont seulement terminées de cette même couleur. L'ongle postérieur est un peu crochu, & d'une longueur presque égale à celle du doigt qui le supporte. Cet oiseau vit solitaire & fait entendre un petit cri assez semblable à celui du *Grillon*. *Lath. ind. Ornith. tom. 2. p. 494. n. 7. L'Angleterre.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R..

* LA PETITE FARLOUSE. 9. *A. Minor. A. Corpore suprâ ex fusco-rubente ; subtus albo : gula & pectore pallidè flavicantibus, nigris maculis, longitudinalibus insignitis : rectricibus eximis duabus extrosùm albis : rostro nigricante : pedibus fuscescentibus.*

Le dessus du corps d'un brun-rougeâtre ; le dessous blanc : la gorge & la poitrine d'un jaune-pâle, avec des taches noirâtres, longitudinales : les deux rectrices latérales blanches extérieurement : le bec noirâtre : les pieds tirant sur le brun.

Willughby est le premier Naturaliste qui a parlé de cet oiseau : il a beaucoup de rapports avec l'*Alouette des prés*, même par ses dimensions. Le plumage est d'un brun-rougeâtre en-dessus, & blanc en-dessous. La gorge & la poitrine sont marquées de taches noirâtres, longitudinales sur un fond jaune-pâle. Les couvertures de l'aile ont une bordure blanchâtre : les pieds sont bruns. *Willugh. Ornith. n. 207. L'Europe.*

* L'ALOUETTE DES MARAIS. 10. *A. Paludosa. A. Corpore suprâ ex rufo & fuscescente vario ; subtus dilutè rufo : genis rufis, lineis tribus fuscis transversim notatis : pectore rufo, fuscis & angustis maculis consperso : remigibus rectricibusque nigricantibus, margine rufis : rostro pedibusque sub-luis.*

Le dessus du corps varié de roux & de brunâtre ; le dessous d'un roux-clair : les joues rouffes, marquées de trois bandelettes brunes, transversales : la poitrine rouffe, parsemée de petites taches brunes & étroites : les penes de l'aile & de la queue noirâtres, bordées de roux : le bec & les pieds tirant sur le jaune.

On appelle encore cette *Alouette, Rousseline*, parce que la couleur dominante de son plumage est d'un roux plus ou moins clair. Son bec est jaunâtre & long de huit lignes. Les côtés de la tête sont rouffâtres & rayés transversalement de trois bandelettes brunes, presque parallèles & divisées à l'extrémité en trois ou quatre petits filaments ; la plus haute passe sous l'œil. Le dessus de la tête & du corps est varié de roux & de brun ; la gorge d'un roux très-clair ; & la poitrine d'un roux un peu plus foncé & semé de petits traits bruns, fort étroits. Une teinte de roux-clair domine sur le ventre & les couvertures inférieures de la queue. Les penes & les rectrices sont noirâtres & frangées de roux. La queue a deux pouces & un quart de longueur ; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes. L'ongle postérieur a trois lignes & demie ; il est un peu courbé. Cette espèce paroît tous les ans en octobre dans le pays Messin ; elle se trouve aussi en Alsace & en Pologne. Elle fréquente les lieux voisins des eaux, où elle fait son nid, & de-là lui est venu le nom d'*Alouette des marais*. Son chant est très-agréable. *Buff. tom. 9. p. 85. Lath. Syn. II. 2. p. 377. n. 9. L'Europe.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* L'ALOUETTE DE GINGI. 11. *A. Gingica. A. Corpore suprâ ex cinereo-fusco ; subtus nigro : fasciâ oculari nigra : rostro pedibusque rufescente-griseis.*

Le dessus du corps d'un gris-brun ; le dessous noir : une bandelette noire sur l'œil ; le bec & les pieds d'un gris-rouffâtre. (*Pl. 112. fig. 1.*)

On compare sa taille à celle du *Chardonneret*, & on peut la reconnoître facilement à sa livrée qui n'est composée que de deux couleurs ; le gris-brun domine sur la tête, le dessus du cou, le dos & les ailes ; la gorge, la poitrine & le ventre font noirs : une petite zone de cette même couleur, tra-

verse l'orbite des yeux. *M. Sonnerat. Voy. aux Ind. & à la Chine. tom. II. p. 203. pl. 113. fig. 2. La côte de Coromandel.*

L. 4½. E. P. R..

* L'ALOUETTE NOIRE. 12. *A. Tatarica. A. Corpore suprà plumis nigricantibus, margine albis vestito; subtus nigricante: rectricibus duabus intermediis limbo tenuissimè albis; proximis apice albicantibus; extimis atricis: rostro corneo-flavescente, apice fusco: pedibus atris.*

Le dessus du corps revêtu de plumes noirâtres, bordées de blanc; le dessous noirâtre: les deux rectrices intermédiaires, frangées d'un petit filet blanc; les suivantes marquées au bout d'une teinte blanchâtre; les plus latérales très-noires: le bec d'un jaunâtre tirant sur la couleur de corne & brun à l'extrémité: les pieds noirs. (*Pl. 112. fig. 4. La femelle.*)

Le bec de cet oiseau est sensiblement plus épais & plus convexe que dans les autres espèces de ce genre: le brun noirâtre est en général la couleur dominante de sa livrée: les plumes de la tête & du cou sont liserées d'un blanc-fale; celles du dos ont une bordure blanche. Les plumes de l'aile sont noires, ainsi que les deux plus latérales de la queue; les suivantes ont un petit filet blanchâtre sur le contour; cette frange est d'un blanc plus pur sur les deux rectrices intermédiaires. On remarque sur cette espèce, comme dans quelques autres, que les plumes comprises entre la neuvième & la vingtième sont échanrées en cœur par le bout. Le plumage de la femelle & des jeunes individus est moins foncé, le milieu de chaque plume étant brun & le contour grisâtre: le dessous du corps est d'un blanc-fale: les plumes de l'aile & les deux latérales de la queue sont bordées de blanc: les pieds sont bruns. On trouve ces oiseaux dans les déserts compris entre le Volga & l'Ural, aux environs de la mer Caspienne & dans la Tartarie: l'hiver, ils se réunissent en troupes, & s'approchent des habitations; l'été, ils se dispersent deux à deux dans les campagnes les plus arides: ils ne chantent presque pas. Leur taille approche de celle de l'Étourneau. *Pallas. ii. 2. p. 707. n. 15. tab. C. Falck. ii. 3. p. 393. tab. 27. L'Asie.*

a. L'Alouette changeante (*Pl. 113. fig. 1.*), dont on trouve la figure & la description

dans les nouveaux mémoires de Pétersbourg, a tant de rapports avec la précédente par les couleurs de son plumage, qu'on ne peut la regarder que comme une variété individuelle. Les jeunes ont d'abord tout le corps d'un gris-cendré; cette robe se change insensiblement en un noir plus décidé, & alors les seules plumes du derrière de la tête & du dos ont sur leur contour une frange grise: on voit une plaque de cette même couleur sur le front de la femelle. Le bec est blanchâtre à la base & noir à l'extrémité: les yeux sont petits; l'iris & la prunelle d'une couleur livide; les pieds & les ongles noirs. Cette Alouette fréquente pareillement les bords du Volga pendant l'été; l'hiver, elle se retire dans les déserts de la Perse. *Gmelin. Nov. Comm. Petrop. 15. p. 479. n. 20. tab. 23. fig. 2. L'Asie.*

* L'ALOUETTE DU LAC YELTON. 13. *A. Yeltonensis. A. Corpore suprà nigro & rufescente vario; subtus nigro: remige sextâ margine exteriori albâ: rectricibus duabus intermediis rufis: rostro cylindrica, ad basim nigro, apice albescente.*

Le dessus du corps varié de noir & de roux; le dessous noir: la sixième plume blanche du côté extérieur: les deux rectrices intermédiaires rouffes: le bec cylindrique, noir à la base & blanchâtre à l'extrémité.

On trouve la description de cette nouvelle espèce dans les Transactions philosophiques: elle est de la taille de l'Étourneau. Son bec est droit, cylindrique, terminé en pointe, noir à la base & blanchâtre au bout; sa langue fourchue; l'ongle postérieur droit, & beaucoup plus long que le doigt auquel il est attaché. Le noir est la couleur dominante de son plumage; ce fond est éclairci sur la tête, le dos & les couvertures de l'aile, par quelques plumes rouffâtres: la sixième plume des ailes est frangée de blanc du côté extérieur: les deux rectrices intermédiaires sont entièrement rouffes. Ces oiseaux fréquentent les bords du lac Yelton, situé au-delà du Volga: ils vont par troupes, & sont fort gras au mois d'août: leur chair fournit un mets exquis. *Philos. Transf. L VII. p. 350. Lath. Ind. Ornith. tom. 2. p. 496. n. 16. Le lac Yelton.*

LA CALANDRE. 14. *A. Calandra. A. Corpore suprà plumis fuscis, margine griseis vestito; subtus albo: vittâ aut maculâ nigra collo inferiori:*

remigibus minoribus apice albis : rectricibus lateralibus exterioribus & intus ultimâ medietate albis : rostro pedibusque griseo-albis.

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, frangées de gris ; le dessous blanc : une bandelette ou une tache noire sur le bas du cou : les pennes moyennes terminées de blanc : les rectrices latérales bordées de blanc du côté extérieur, & marquées seulement de cette couleur, depuis le bout jusqu'au milieu de leur longueur du côté intérieur : le bec & les pieds d'un gris-blanc.

C'est un des plus grands individus de cette famille ; il a aussi le bec plus court, plus fort & plus propre par conséquent à casser les graines. A ces différences près, la *Calandre* ressemble à l'*Alouette commune* par les couleurs de sa livrée. Toutes les plumes de la surface supérieure du corps sont brunes dans le centre & bordées d'un gris plus ou moins roussâtre sur le contour. Les pennes de l'aile sont brunes extérieurement & à leur bout, & noirâtres du côté intérieur. Les deux rectrices latérales sont noirâtres, avec un petit filet blanc du côté extérieur, qui se prolonge en dedans jusqu'à la moitié de la longueur de chaque plume ; celles qui suivent immédiatement sont noirâtres, bordées extérieurement & terminées de blanc : enfin les deux du milieu ne montrent que du gris-brun. On distingue le mâle en ce qu'il est plus gros & qu'il a plus de noir autour du cou ; la femelle n'a qu'un collier fort étroit ou seulement une plaque noire sur le haut de la poitrine. Les deux individus ont ordinairement la gorge blanche ; une ligne noire, transversale sur le haut du cou ; quelques mouchetures noires sur la poitrine ; le ventre blanc & les flancs roussâtres. Le bec a neuf lignes de longueur ; le doigt postérieur avec l'ongle dix lignes ; & la queue deux pouces quatre lignes ; elle dépasse les ailes de quelques lignes. La *Calandre* a un chant très-agréable, & elle joint à ce talent naturel, celui de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs oiseaux, tels que le *Charbonnet*, la *Linotte*, le *Serin*, &c. ; mais il faut pour cela les prendre jeunes & les instruire à la sortie du nid. Elle niche à terre, sous une motte de gazon, bien fournie d'herbe : elle pond quatre ou cinq œufs. *Linn. f. n. 288. Briss. Ornith. tom. 3. p. 352. n. 6. Buff. tom. 9. p. 70. L'Europe, l'Asie. L. 7 ¼. E. 13 ½. P. R. 12.*

L'ALOUETTE DU MOGOL. 15. *A. Mongolica. A. Verrice ferrugineo, vittâ albâ, annulari cinctâ, mediâ maculâ albâ. Pall. it. 3. p. 697. n. 19.*

Le sommet de la tête d'une couleur ferrugineuse & entouré d'une bandelette blanche, circulaire, avec une tache blanche au milieu.

La phrase spécifique, que j'ai copiée dans l'ouvrage même de M. Pallas, renferme presque tous les caractères que nous avons sur la conformation extérieure de cet oiseau. De plus, on assure que son bec est épais, qu'il y a sur la gorge une plaque noire, divisée en deux lobes ; que l'ongle du doigt postérieur est gros, droit, triangulaire & plus court que le doigt. Sa taille est à peu près comme celle de la *Calandre*, avec laquelle elle a d'ailleurs beaucoup de rapports. Elle chante agréablement quand elle est posée à terre. On la trouve entre les fleuves Onon & Argun. *Pall. it. 3. p. 697. n. 19. Ad. Stock. 1778. 3. n. 6. Le Mogol.*

* L'ALOUETTE DE SIBERIE. 16. *A. Sibirica. A. Corpore supra ferrugineo ; subtus albedo : jugulo maculis ferrugineis conperso : remigibus prioribus margine albis ; secundariis albicanibus : rectricibus lateralibus extorsisum albis : rostro livido, apice fusco : pedibus griseis.*

Le dessus du corps d'un roux-ferrugineux ; le dessous blanchâtre : la gorge semée de taches ferrugineuses : les grandes pennes bordées de blanc ; les moyennes blanchâtres : les plus extérieures de la queue blanches en dehors : le bec livide & brun à la pointe : les pieds gris.

M. Pallas a observé cette espèce dans le cours de ses voyages ; & il nous apprend qu'elle est de la grosseur de la *Calandre* ; tous les autres traits qui la caractérisent sont énoncés dans la phrase spécifique : on la trouve dans les champs abrités de la Sibirie & sur les bords du fleuve Irtyr : elle pose son nid à terre, comme toutes les autres espèces de ce genre. *Pall. it. 2. p. 208. n. 15. & 3. p. 697. La Sibirie.*

* L'ALOUETTE DE LA NOUVELLE ZÉLANDE. 17. *A. Novæ-Zelandiæ. A. Corpore supra plumis nigricantibus, margine cineris vestito ; subtus albedo : superciliis albis : vittâ oculoari, nigra : crisso cinerascens : rostro subcinereo, superiâ nigro : pedibus rubescens-cinereis.*

Le dessus du corps garni de plumes noirâtres, frangées de cendré ; le dessous blanc.

châtre : les sourcils blancs : une bandelette noire sur l'œil : le tour de l'anus cendré : le bec de même & noir en dessus : les pieds d'un cendré-rougeâtre. (*Pl. 113. fig. 2.*)

M. Jof. Bancks poffède l'individu qui a fervi de modèle à cette figure : il a été rapporté de la nouvelle Zélande, où il est connu fous le nom de *Kogoo-arouère*. Le bec a un demi pouce de longueur ; il est noir en dessus & cendré en dessous. La tête est remarquable par une bandelette blanche, posée tranfverfalemt au-dessus des yeux, & qui contraste agréablement avec une autre petite zone noire, fituée au-dessous de celle-ci & qui embrasse le globe de l'œil. La gorge & la partie inférieure du cou font rembrunies : le blanc règne fur la poitrine, fur le ventre, & le cendré autour de l'anus. Toutes les plumes du dessus de la tête & du dos font noirâtres dans le centre, & liférées de cendré-rouffâtre fur le contour. Les pieds font d'un cendré tirant fur le rouge & les ongles noirs ; l'ongle poférieur est presque droit & long d'un demi pouce. *Lath. Syn. II. 2. p. 384. n. 17. tab. 51. La nouvelle Zélande.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

a. On trouve dans les mêmes climats une autre *Alouette*, qui habite avec celle-ci, mais qui est un peu plus petite : elle a le dessus du corps cendré ; le dessous d'un cendré-blanchâtre ; les pennes & les rectrices noires, bordées de blanc en dehors. *Portl. Voy. 1. p. 37. Lath. Ind. Ornith. tom. 2. p. 497. n. 19. La nouvelle Zélande.*

* L'ALOUETTE A CRAVATE JAUNE. 18. *A. Capensis. A. Corpore fuprà plumis fufcis, margine rufefcentibus veftito ; fubtus albedo-cinerafcete : gutture aurantio, margine nigro : fuperciliis aurantiis : rectricibus tribus utrinque fufcis, albo marginatis : roftro pedibusque grifeo-fufcis.*

Le dessus du corps couvert de plumes brunes, liférées de rouffâtre ; le dessous d'un blanchâtre-cendré : la gorge orangée & entourée d'une bordure noire : les sourcils pareillement orangés : les trois rectrices latérales, de part & d'autre, brunes, avec une frange blanche : le bec & les pieds d'un gris-brun.

D'après les observations du vicomte de Querhoën & de M. Commerfon, cette *Alouette* fréquente les environs du Cap. Elle a le dessus

du corps panaché de brun & de rouffâtre ; la gorge & le haut du cou ornés d'une plaque de bel orangé, bordé de noir dans toute fa circonférence : cette même couleur orangée fe reproduit encore au-dessus des yeux en forme de sourcils ; fur les petites couvertures des ailes par petites taches, & fur le bord antérieur de l'aile, dont elle defline le contour. La poitrine est variée de brun, de gris & de jaunâtre : le ventre & les côtés font panachés de blanc & de cendré dans quelques individus, & d'un roux-orangé dans d'autres : on voit du griffâtre au-dessus de la queue. Les grandes pennes des ailes font brunes & frangées de jaune ; les moyennes de gris ; les quatre paires, les plus extérieures de la queue, font liférées & terminées de blanc. Les femelles présentent quelques différences dans les couleurs du plumage : deux individus, que M. Montbeillard a observés, avoient la cravate, non pas orangée, mais d'un roux-clair ; la poitrine grivelée de brun fur le même fond, qui devenoit plus foncé en s'éloignant de la partie antérieure : enfin le dessus du corps étoit plus varié, parce que les plumes étoient d'un gris plus clair. Le bec a dix lignes de longueur & la queue deux pouces & demi ; elle dépaffe les ailes de quinze lignes. *Buff. tom. 9. p. 77. Le Cap de Bonne-Efpérance.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. 12 $\frac{1}{2}$. P. R. 12.

L'ALOUETTE DE VIRGINIE. 19. *A. Alpestris. A. Corpore fuprà fufco ; fubtus albo-flavicante : vittâ oculari luteâ : maculâ pectoris nigrâ, lunulatâ, infrâ oculos productâ : gula flavâ : rectricibus remigibusque dorfo concoloribus : roftro nigro : pedibus grifeis.*

Le dessus du corps tirant fur le brun ; le dessous d'un blanc-jaunâtre : une bande jaune fur les yeux ; & fur la poitrine une tache noire, en croiffant, qui remonte au-dessous des yeux : la gorge jaune : les pennes de l'aile & de la queue de la même couleur que les plumes du dos : le bec noir : les pieds gris.

Cette *Alouette*, connue encore fous le nom de *Hauffe-col-noir*, a le dessus du corps brunâtre ; le dessous couleur de paille ; les yeux placés fur une bande jaune, qui prend à la bafe du bec ; la gorge & le reste du cou de la même couleur ; & ce jaune est en partie terminé, de chaque côté, par une bande

noire, qui, partant des coins de la bouche, passe sous les yeux & tombe jusqu'à la moitié du cou, où elle forme une espèce de collier ou de hausse-col noir. Les penes de l'aile & de la queue, suivant M. Brisson, sont de la même couleur que les plumes du dos; selon MM. Georgi, Linné & Gmelin, elles ont du côté intérieur une petite bordure blanche, qui ne s'étend que jusque vers la moitié de la longueur de la plume. La femelle a le sommet de la tête noir; elle a aussi le dos grisâtre, obscurci par des bandes d'une teinte plus foncée. Le bec a sept lignes de longueur; & la queue deux pouces & demi: elle dépasse les ailes de dix à douze lignes. Ces *Alouettes* sont de passage à la Caroline & en Virginie: elles y arrivent en hiver & disparaissent au printemps; elles passent même en Europe, car on en a vu aux environs de Dantzick dans les mois d'avril & de décembre. Leur nourriture consiste en graines des plantes qu'on appelle *graminées* & qui croissent sur le sable des Dunes. Linn. f. n. 289. Briff. Ornith. tom. 3, p. 367. n. 12. L'Amérique Septentrionale, L'Europe.

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

a. La Ceinture de Prêtre ou l'Alouette de Sibérie a été placée, avec juste raison, par M. Latham, au nombre des variétés de cette espèce. Elle a le front, la gorge & les côtés de la tête d'un joli jaune, relevé par une tache noire au-dessous de l'œil, qui remonte un peu vers la base du bec; le bas du cou décoré d'un large collier noir; le reste du dessous du corps blanchâtre; les flancs un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées; le dessus de la tête & le dos panachés de rouffâtre & de gris-brun; les couvertures supérieures de la queue jaunâtres; les rectrices d'un brun-foncé, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures, dont la frange est blanche; les penes de l'aile grises, bordées finement d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures du même gris, frangées de rouffâtre; le bec & les pieds gris de plomb. Le bec a six ou sept lignes de longueur; l'ongle postérieur cinq lignes & demie & la queue deux pouces; elle dépasse les ailes d'un pouce. Buff. tom. 9. p. 87. La Sibérie,

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

20. *A. Bonariensis*. *A. Corpore supra plumis nigricantibus, rufo vario marginatis; subtus albido: pectore fuscescente, maculis rufis conferso: remigibus primariis griseis, rufescente marginatis: rectricibus fuscis; oculo mediis margine albis: rostro fusco: pedibus flavicantibus.*

Le dessus du corps garni de plumes noirâtres, bordées de différentes teintes de roux; le dessous blanchâtre: la poitrine rembrunie & parsemée de taches rouffes: les grandes penes grises; celles de la queue brunes, liférées, les huit intermédiaires de rouffâtre, les deux extérieures de blanc: le bec brun: les pieds jaunâtres. (Pl. 112. fig. 2.)

Cette *Alouette*, qui porte encore le nom de *Variol*, à cause de l'émail très-varié & très-agréable de son plumage, est du nombre des espèces, dont les caractères & les habitudes ne sont pas parfaitement connus. Le dessus de la tête & du corps est joliment varié de noirâtre & de roux, dans l'ordre que nous avons indiqué dans la phrase spécifique. Le devant du cou est obscurci par une teinte brunâtre & semé de taches rouffes: la gorge & tout le dessous du corps sont d'un blanc-sale-pur. Les grandes penes sont grises & les moyennes brunes; toutes sont bordées de rouffâtre: celles de la queue ont le même fond de couleur, avec une frange de roux-clair sur les huit intermédiaires, & un petit filet blanc sur le contour des deux latérales. Le bec a huit lignes de longueur; l'ongle postérieur quatre & la queue vingt: elle dépasse les ailes d'un pouce. Buff. tom. 9. p. 99. Les bords de la Plata.

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LA CENDRILLE. 21. *A. Cinerea*. *A. Corpore supra cinereo; subtus albo: vertice rufo: superciliis albis: maculâ rufâ, margine superiori nigra in collo laterali: rectricibus alarum remigibusque mediis griseis; majoribus rectricibusque nigris: pedibus fuscis.*

Le dessus du corps cendré; le dessous blanc: le sommet de la tête roux: les sourcils blancs: une tache rouffe, bordée de noir par en haut & située sur les parties latérales du cou: les couvertures des ailes & les penes moyennes grises; les plus grandes & les rectrices noires: les pieds bruns.

M. de Montbeillard a composé la descrip-

* LA PETITE ALOUETTE DE BUENOS-AIRES.

tion de cette espèce sur un dessin fait au Cap de Bonne-Espérance. Elle a le bec long de trois quarts de pouce ; les narines, petites, arrondies & posées dans une espèce de pli formé par une membrane molle ; le dessus de la tête roux & orné sur le devant du front d'un filet blanc, depuis la base du bec jusqu'au de-là des yeux : la gorge & tout le dessous du corps sont blancs. La surface supérieure du cou & le dos sont cendrés ; les couvertures des ailes & les plumes moyennes grises ; les grandes noires, ainsi que les plumes de la queue. L'ongle du doigt postérieur égale le doigt en longueur ; il est droit & pointu. La queue a dix-huit ou vingt lignes de longueur ; elle dépasse les ailes de neuf lignes. Buff. tom. 9. p. 90. *Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 5; E.. P.. R.

* L'ALOUETTE SIRLI. 22. *A. Africana. A. Corpore suprà plumis fuscis, margine rufis vestito ; subitè albicante, fuscis maculis consperso : rectricibus alarum, remigibus rectricibusque fuscis, albedo marginatis : rostro nigro : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, frangées de roux ; le dessous blanchâtre & parsemé de taches brunes : les couvertures de l'aile, les plumes & les rectrices brunes, bordées de blanchâtre : le bec noir : les pieds bruns.

Si cet oiseau diffère des autres *Alouettes* par le prolongement & la courbure du bec, il s'en rapproche aussi beaucoup par la longueur de l'ongle du doigt postérieur, qui forme le principal caractère distinctif des individus de cette famille. De plus, il a tout le dessus de la tête & du dos varié de brun plus ou moins foncé, de roux plus ou moins clair & de blanc ; les couvertures des ailes, leurs plumes & celles de la queue brunes, bordées de blanchâtre, quelques-unes ayant une double bordure, l'une blanchâtre & l'autre tirant au roux. La partie inférieure du corps est blanchâtre & toute parsemée de taches oblongues & noirâtres. Le bec a un pouce de longueur ; le doigt postérieur quatre lignes ; l'ongle de ce doigt sept lignes & la queue environ deux pouces & demi : elle dépasse les ailes de dix-huit lignes. Buff. tom. 9. p. 91. *Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

L'ALOUETTE CHAMPÊTRE. 23. *A. Campestris. A. Corpore suprà ex fuscescente-olivaceo ; subitè ex albo-flavicante : superciliis flavicantibus : pectore maculis fuscis, oblongis consperso : rectricibus duabus mediis griseo-fuscis ; extimis duabus extrorsum albis, intus basi fuscis, apice albis : rostro superne nigricante ; insertè carneo : pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-olive ; le dessous d'un blanc-jaunâtre : les sourcils de même : la poitrine semée de taches brunes, oblongues : les deux rectrices intermédiaires d'un gris-brun ; les deux latérales blanches extérieurement, brunes à la base du côté intérieur & blanches à l'extrémité : le bec noirâtre en-dessus & couleur de chair en-dessous : les pieds bruns.

Elle a le bec long de six lignes & demie ; la tête & tout le dessus du corps d'un gris-brun, teinté d'olivâtre ; les sourcils, la gorge & la surface inférieure du corps d'un blanc-jaunâtre, avec des taches brunes, oblongues sur le cou & la poitrine. Les plumes & les couvertures des ailes sont brunes & frangées sur le contour d'une teinte plus claire. Les deux rectrices intermédiaires ne montrent que du gris-brun ; les latérales sont noirâtres, excepté la plus extérieure de chaque côté, dont tout le bord extérieur est blanc & l'intérieur moitié brun, moitié blanc. La queue a deux pouces six lignes de longueur ; elle dépasse les ailes de quinze lignes. Les mâles diffèrent peu des femelles. Ces oiseaux se plaisent dans les bruyères, les friches & surtout dans les étoules d'avoine. Au printemps, le mâle se perche pour rappeler & découvrir sa femelle ; quelquefois même il s'élève en l'air en chantant de toutes ses forces, puis revient bien vite se poser à terre, où est toujours le rendez-vous. Un des caractères qui peut servir à reconnaître cette espèce, c'est qu'elle neut sa queue comme l'*Alouette des prés* & la *Lavandière*. Brunn. *Ornith. Boreal. n. 224, 225. Linn. f. n. 288. L'Europe.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. 11 $\frac{1}{2}$. P.. R. 12.

a. La *Spiolette* paroît être une variété de cette espèce : le bec & les pieds sont noirâtres ; les rectrices brunes, excepté les deux plus extérieures, qui sont coupées obliquement par une bande blanche. Suivant *Willughby*, le mâle a les ailes un peu plus

noires que la femelle. *Linn. f. n. 288. Wilugh. Ornith. 153. L'Italie.*

L. 7. E. P. R.

* L'ALOUETTE DE PENNSYLVANIE. 24. *A. Pennsylvanica. A. Corpore supra obscure fusco; subtus ex fulvo-rufescente: macula ovali, fusca, margine alba & fulva, oculis includente: pectore fuscis maculis vario: rectricibus duabus lateribus albis: rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps d'un brun-obscur; le dessous d'un fauve-rouffâtre: une tache ovale, brune, bordée de blanc & de fauve autour des yeux: la poitrine grivelée de brun: les deux rectrices extérieures blanches: le bec & les pieds noirâtres. (*Pl. 112. fig. 3.*)

Cette espèce, qui est de la grosseur de la *Spipolète*, a le bec mince, pointu & de couleur foncée; les yeux bruns, bordés d'une couleur plus claire & situés dans une tache brune, de forme ovale, qui descend sur les joues & qui est circonscrite par une zone en partie blanche, en partie d'un fauve-vif. Tout le dessus du corps est d'un brun-obscur: la surface inférieure & les côtés sont mouchetés de brun sur du fauve-rouffâtre. Les couvertures du dessous des ailes sont cendrées; les petites supérieures sont de la même couleur que les plumes du dos; les grandes ont une bordure grise. Les huit rectrices intermédiaires sont d'un brun-obscur, avec une petite frange grise sur le contour; la paire qui suit immédiatement est de plus terminée de blanc: enfin, la plus extérieure, de chaque côté, est entièrement blanche. Une singularité remarquable dans cette espèce, c'est que l'aile étant repliée & dans son repos, la troisième penne du côté du dos, atteint l'extrémité des plus longues penes, ainsi qu'on peut le remarquer sur la figure que nous avons donnée. Cette *Alouette* se montre en Pensylvanie dans le mois de mars, d'où elle prend sa route par le nord: on n'en voit déjà plus à la fin de mai. *Edw. Glan. tab. 297. Brieff. Append. p. 94. n. 13. La Pennsylvanie.*

* L'ALOUETTE COULEUR DE BRIQUE. 25. *A. Testacea. A. Corpore supra testaceo; subtus ex testaceo-albo: vertice & rectricibus alarum nigro maculatis: remigibus & rectricibus quatuor intermediiis atris; reliquis testaceo-albis: rostro nigro: pedibus flavicantibus.*

Le dessus du corps couleur de brique; le dessous de la même couleur, mais tirant sur le blanc: le sommet de la tête & les couvertures de l'aile tachetées de noir: les penes de l'aile & les quatre intermédiaires de la queue noires; les autres d'un rougeâtre lavé de blanc: le bec noir: les pieds jaunâtres.

M. Pennant a communiqué la description de cette nouvelle espèce à M. Latham; elle est aisée à reconnoître aux couleurs de son plumage, dont la distribution est indiquée dans la phrase spécifique. Les grandes penes sont entièrement noires; les moyennes ont le même fond de couleur & une bordure blanche: les quatre, qui occupent le milieu de la queue, sont colorées comme les grandes plumes de l'aile; les autres rectrices présentent les couleurs du ventre. *Lath. Syn. II. 2. p. 393. n. 27. Gibraltar.*

* L'ALOUETTE PORTUGAISE. 26. *A. Lusitana. A. Corpore supra plumis fuscis, margine rufescentibus vestito; subtus ochroleuco: rectricibus alarum remigibusque margine griseis: rectricibus rufescente-lutescentibus; exterioribus ochroleucis: rostro albo, apice fusco: pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps garni de plumes brunes; bordées de rouffâtre; le dessous d'un blanc-jaunâtre: les couvertures & les penes de l'aile frangées de gris: les rectrices d'un roux tirant sur le jaune; les plus latérales d'un jaune-clair: le bec blanc, taché de brun à la pointe: les pieds couleur de chair.

Le bec de cette nouvelle espèce est fort & d'une couleur blanche, avec une tache brune à la pointe. Toutes les plumes de la surface supérieure du corps sont d'un brun-sombre dans le centre, & d'un rouffâtre teint de jaune sur le contour: le dessous du corps est d'un blanc lavé de jaunâtre; ce fond est plus rembruni sur la poitrine. Les rectrices offrent les mêmes couleurs que les plumes du ventre. *Lath. Syn. II. 2. p. 393. n. 28. Le Portugal.*

* L'ALOUETTE DE GORÉE. 27. *A. Gorenfis. A. Corpore supra ex ferrugineo-fusco, striis nigris conferso; subtus alvido, nigro-striato: gula & pectore rufescentibus: rectricibus extimis obliquè albis: rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-ferrugineux; semé de stries noires; le dessous blanchâtre & rayé de noir: la gorge & la poitrine rouffâtres: les rectrices latérales mi-parties de blanc: le bec & les pieds bruns.

La tête, le dos, le cou, la poitrine & le ventre de cette nouvelle espèce, sont semés de taches longitudinales, noires, mais sur un fond différent; la couleur dominante de la tête & du dos est un brun-ferrugineux; celle de la gorge & de la poitrine est rouffâtre; & celle du ventre d'un blanc-fale. Le tour de l'anus & de la queue est entièrement blanc. Les couvertures de l'aile ont du noirâtre dans le centre & du blanc-ferrugineux sur le contour: les plumes sont colorées de même: celles de la queue sont de la même couleur que les plumes du dos en dessous; noirâtres en dessous & bordées de blanchâtre: les deux plus latérales sont mi-parties de blanc, posé obliquement vers la pointe: les deux suivantes, ont en dedans & vers l'extrémité, une tache triangulaire pareillement blanche. Sa taille égale à peu près celle de l'*Alouette des champs*. *M. Sparrman. Mus. Carls. Fasc. 4. tab. XCIX. La Gorée.*

* L'ALOUETTE GRISLETTE. 28. *A. Senegalensis. A. Corpore supra plumis fuscis, margine griseis vestito; & subtus albedo: vertice subristato: pectore fusco - maculato: rectricibus duabus intermediis griseis; reliquis fuscis; lateralibus extorsum rufo-albis: rostro corneo: pedibus griseis.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, frangées de gris; le dessous blanchâtre: une espèce de huppe sur la tête: la poitrine tachetée de brun: les deux rectrices intermédiaires grises; les autres brunes; les deux latérales bordées extérieurement de roux-blanchâtre: le bec couleur de corne: les pieds gris.

Elle est à peu près de la grosseur de l'*Alouette commune*. Son bec est couleur de corne & long de neuf lignes & demie: sa tête est surmontée de quelques plumes allongées, qui forment en cet endroit une sorte de huppe. Tout le dessus de la tête, du cou & le dos sont variés de gris & de brun, de sorte que le brun occupe le centre de chaque plume, & le gris borde le contour. Les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris-rouffâtre: le dessous du corps est blanchâtre, avec de petites taches brunes sur le cou: les plumes de l'aile présentent les mêmes couleurs que les plumes du dos: les deux intermédiaires de la queue sont grises; & les suivantes brunes, excepté la plus extérieure, qui est d'un blanc-rouffâtre du côté extérieur: la paire qui suit immé-

diatement a une bordure de cette même couleur. Le doigt postérieur, ongle compris, égale en longueur le doigt du milieu: la queue a deux pouces deux lignes; elle dépasse les ailes de six à sept lignes. *M. de Montbeillard* a vu une femelle dont la huppe étoit couchée en arrière comme celle du mâle, & variée, ainsi que la tête & le dessus du corps, de traits bruns sur un fond rouffâtre; le reste du plumage étoit conforme à la description que nous venons de donner. Elle avoit aussi le bec plus long & la queue plus courte. Cette espèce appartient à l'Afrique, & se perche sur les arbres qui se trouvent au bord du Niger: on la trouve dans l'île du Sénégal. *Briff. Ornith. tom. 3. p. 362. n. 10. Lath. Syn. II. 2. p. 372. n. 26. L. 6 ½. E. II. P. R. 12.*

* L'ALOUETTE HUPPÉE DE MALABAR. 29. *A. Malabarica. A. Corpore supra plumis fuscis, margine rufis, apice albis vestito; subtus ex rufescente-albo: cristâ in vertice fusco & albo variâ: remigibus rectricibusque fuscis, rufo marginatis: rostro nigro: pedibus rufescentibus.*

Le dessus du corps revêtu de plumes brunes, bordées de roux & terminées par une tache blanche; le dessous d'un blanc-rouffâtre: une huppe sur la tête variée de blanc & de brun: les plumes de l'aile & de la queue brunes, frangées de roux: le bec noir: les pieds rouffâtres. (*Pl. III. fig. 4.*)

M. Sonnerat a rapporté cette nouvelle espèce de la côte du Malabar. Des plumes brunes, bordées de blanc, forment sur la tête une huppe qu'elle relève à volonté: tout le dessus du corps est revêtu de plumes brunes, liserées de rouffâtre & marquées à l'extrémité d'une tache blanche. Les plumes des ailes & de la queue ont le même fond de couleur, avec une bordure rouffe: la gorge & le dessous du corps sont d'un roux, lavé de blanc. *M. Sonnerat. Voy. aux Ind. & à la Chine, tom. II. p. 203. pl. 113. fig. 1. La côte de Malabar.*

L. 5 ½. E. P. R.

* LA COQUILLADE. 30. *A. Undata. A. Corpore supra plumis nigricantibus, margine rufis vestito; subtus ex albedo - fufescente: cristâ in vertice nigro & albo variâ: rectricibus alarum majoribus apice albis: rectricibus nigricantibus, fulvo marginatis: rostro supernè fusco; infernè albedo: pedibus lutescentibus.*

Le

Le dessus du corps revêtu de plumes noirâtres et bordées de roux; le dessous d'un blanc rembruni; une huppe sur la tête, variée de roux et de blanc; les grandes couvertures des ailes blanches à leur pointe; les pennes de la queue noirâtres et bordées de fauve; le bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds jaunâtres.

Montbeillard présente cette *Alouette* comme une espèce particulière; et l'auteur de l'*Histoire naturelle de Provence* la donne pour une race constante, qui, dit-il, se rapporte aux autres *Alouettes* huppées, par sa huppe qu'elle abaisse et relève à volonté; par ses mœurs et par son instinct. Le mâle et la femelle ne se quittent point, et ont la propriété singulière de s'avertir réciproquement du danger dont l'un d'eux est menacé, lorsque l'autre est occupé à la recherche de sa nourriture. Cette habitude lui est commune avec l'*Alouette cochevis*; mais ce qui la fait regarder comme une espèce particulière, dépend principalement des couleurs variées de blanc qu'elle a sur la gorge et sur les parties postérieures, et des plumes noires bordées de blanc à la huppe; ce qu'on n'observe point chez les autres *Alouettes* huppées; néanmoins des Provençaux assurent que c'est l'*Alouette cochevis*, qui n'est connue en Provence que sous le nom de *Coquillade*. Guéneau de Montbeillard rapproche de cette *Alouette* un individu rapporté du Cap de Bonne-Espérance par Sonnetat; peut-être est-ce, dit-il, une femelle ou un jeune! Il en diffère en ce qu'il n'a point de huppe, que la couleur du dessous du corps est jaunâtre, et que parmi les pennes des ailes et de la queue, il n'y en a point qui soient bordées de blanc. Cette courte indication suffit pour croire que cette *Alouette* n'appartient point à cette espèce. Buff., in-4°. tom. 5, p. 77. pl. enl. n. 662. La Provence.

L. 6 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* L'ALOUETTE BATELEUSE. 31. *A. Apiata*. *A. Corpore suprâ plumis castaneis nigro alboque variis tecto; gulâ albâ; abdomine albedo-aurantio.*

Les plumes des parties supérieures d'un brun-marron et variées de noir et de blanc; la gorge blanche; le ventre d'un blanchâtre-orangé.

Cette espèce niche dans une petite fosse; sa ponte est de quatre à six œufs d'un gris-vert. Elle ne s'élève pas en l'air à plus de quinze à vingt pieds de hauteur, et fait avec le mouvement de ses ailes un bruit qu'on entend de fort loin, et

qui lui a fait donner le nom de *clapert liwerk* (*Alouette bateleuse*) par les colons du Cap de Bonne-Espérance. Le cri que cette *Alouette* jette lorsqu'elle est parvenue à la hauteur indiquée ci-dessus, exprime le mot *pi-ouit*, dont elle allonge la dernière syllabe pendant tout le temps qu'elle mer à descendre. Le mâle chante, dans la saison des amours, le soir au coucher du soleil et pendant une grande partie de la nuit.

Le dessus de la tête, du cou et du corps est varié de brun-marron et de noir avec des festons blancs sur le bord des plumes du manteau, des scapulaires et des couvertures supérieures de l'aile; la gorge est blanche; la poitrine de la même couleur et mélangée de fauve; les parties postérieures sont d'un blanc-orangé. La femelle ne diffère du mâle que par une taille plus petite et par des couleurs plus ternes. Le jeune est en dessus roussâtre, et en dessous d'un roux-orangé. *Levaillant*, *Histoire des Oiseaux d'Afrique*, pl. 194, 2^e édition du nouveau Dictionnaire d'*Histoire naturelle*, tom. 1. p. 342. Le Cap de Bonne-Espérance.

L.. E.. P.. R. 12.

L'ALOUETTE CALANDRELLE. 32. *A. Arenaria*. *A. Colli inferioris lateribus lunulâ fuscâ maculatis; pectore dilutè rufo aut albo; rectricibus duabus exterioribus extis albidis; digito ungueque posterioribus aequalibus; rostro albedo; pedibus incarnatis.*

Une lunule brune sur les côtés du devant du cou; la poitrine lavée de roussâtre ou blanche; les deux rectrices extérieures blanchâtres en dehors; le pouce et son ongle d'égale longueur; bec blanchâtre; pieds couleur de chair. (Pl. 2; 2. fig. 1.)

Un pas de cheval, une petite ornière, une touffe d'herbes, le couvert d'un chardon et les racines des plantes arrachées par la herse sont les endroits que la *Calandrelle* choisit pour placer son nid; elle le compose de chiendent et de brins d'herbe desséchée. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs gris, couverts de taches d'une teinte plus rembrunie et confluentes vers le gros bout. Le mâle chante en volant, et souvent à une très-grande élévation. Son ramage, quoique monotone, plaît par sa vivacité, et n'est composé que d'une seule phrase répétée sans cesse, et qui semble exprimer *tsi tsi tsi hi hai mini ai*. Le cri familier de cette *Alouette* peut se rendre par le mot *ciciciri*. Elle habite les terres et friches de la Champagne depuis le mois d'avril jusqu'au

mois de septembre, époque où elle émigre pour se transporter en Provence, en Piémont, à l'île de Sardaigne et même aux îles Canaries; elle habite aussi dans les landes de Bordeaux.

La *Calandrelle* a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris-roussâtre tacheté de brun; l'espace entre le bec et l'œil, et les sourcils d'un blanc sale; les plumes des oreilles brunes; la gorge et toutes les parties postérieures d'un blanc pur chez des individus, un peu lavé de roux chez les autres; une lunule brune sur chaque côté de la partie antérieure du cou; les couvertures du dessus de l'aile et ses plumes de cette couleur, et bordées à l'extérieur de gris-roussâtre; le pli de l'aile et ses couvertures inférieures d'un blanc sale; les deux plumes intermédiaires de la queue brunes; les autres noirâtres; les plus extérieures de chaque côté d'un blanc un peu lavé de fauve en dehors, et le long de la tige en dedans; la suivante pareille seulement sur son bord externe vers le bout; la troisième très-peu frangée de cette teinte; le bec assez robuste, presque droit et d'une couleur de corne blanchâtre, plus sombre en dessus qu'en dessous; l'ongle postérieur droit et plus long que le doigt. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de lunule brune sur les côtés du cou, et qu'elle est plus blanchâtre en dessous; les lunules n'existent point ou sont peu apparentes chez le mâle après la mue, époque à laquelle ses couleurs sont plus chargées, ainsi qu'on le remarque, jusqu'au printemps, chez toutes les *Alouettes*. Le jeune, dans son premier âge, porte une livrée mouchetée et assez semblable à celle d'une jeune *Alouette* commune. 2^e édit. du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, tom. 1. p. 343, et tom. 5. p. 16. La Champagne, la Provence, le Piémont, les Canaries.

L. 5 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

* L'ALOUETTE A CALOTTE ROUSSE. 33. *A. Ruffipila*. *A. Capite fusco-castaneo, nigroque maculato; corpore supra rufo, transversim nigricante striato, subitè albido; remigibus rufescentibus; rostro pedibusque fuscis.*

La tête tachetée de brun-marron et de noir; le dessus du corps brun et traversé par des lignes noirâtres, le dessous blanchâtre; les rémiges d'un brun-roussâtre; le bec et les pieds bruns.

Cette espèce, qu'on rencontre au Cap de Bonne-Espérance, a les plumes du dessus de la tête d'un brun-marron et grivelées de noir sur leur milieu; le dessus du corps et les couvertures

supérieures de l'aile d'un brun-terreux, parsemé de lignes transversales noirâtres; la gorge et les parties postérieures d'un gris-blanc sale, qui prend une teinte jaune, et mélangée de quelques grivelures sur le ventre et les couvertures inférieures de la queue; les plumes alaires d'un gris-brun roussâtre et ondulé de brun-noir; la queue d'un blanc sale sur les côtés; le bec, les pieds et les ongles bruns; l'iris d'une couleur de marron vive. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite, et que ses couleurs sont plus ternes. *Levaillant, Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl. 198, 2^e édit. du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, tom. 1. p. 343. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. E. P. R. 12.

* L'ALOUETTE A DOS ROUX. 34. *A. Pyrrhontha*. *A. Dorsò uropygiòque rufescentibus; corpore subitè albido; pectore lineis fuscis insignito; rostro pedibusque fuscis.*

Le dos et le croupion roussâtres; le dessous du corps blanchâtre; la poitrine couverte de lignes brunes; le bec et les pieds bruns.

Cette *Alouette* se plaît dans les plaines garnies de broussailles, se perche volontiers sur les buissons et même sur les arbres qui sont à la lisière des bois. Elle porte au Cap de Bonne-Espérance le nom d'*Inkerde-Liwerk*. A l'exception du dos et du croupion qui sont roussâtres, toutes les parties supérieures offrent un mélange de gris-brunâtre clair et de brun-noir; la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un blanc sale, mais varié de lignes brunes sur la poitrine; cette couleur est aussi celle du bec, des pieds et des ongles. La femelle est un peu plus petite que le mâle et porte des couleurs plus faibles. Le jeune n'a point de roux sur le dos, et est assez généralement d'une couleur fauve. *Levaillant, Hist. des Ois. d'Afrique, pl. 197, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 1. p. 361. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. E. P. R. 12.

L'ALOUETTE ROUSSETTE. 35. *A. Rufescens*. *A. Corpore supra fusco et rufescente, subitè albido, fusco maculato; rostro incarnato; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps brun et roux; le dessous blanchâtre et tacheté de brun; le bec couleur de chair; les pieds bruns.

Le naturaliste Mangéa rapporté cette *Alouette* de Ténériffe. Les plumes de toutes les parties supérieures sont roussâtres sur les bords, et bru-

nes dans leur milieu; toutes les inférieures ont des taches brunes sur un fond blanchâtre, qui est plus pur sur la gorge et seulement piqué de brun : cette espèce se rapproche de l'*Alouette calandrelle* en ce qu'elle a le bec et l'ongle postérieur conformés de même. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 516.*

L'ALOUETTE JAUNE. 36. *A. Crocea. A. Corpore suprâ plumis fuscis, rufescenti flaveo marginatis tecto, subtus et superciliis flavis; fasciâ pectorali nigrâ; rectricibus lateralibus albis et fuscis; rostro fusco; pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps brun et d'un jaune-roussâtre; le dessous et les sourcils d'un beau jaune; une bande en fer à cheval sur le haut de la poitrine; les rectrices latérales brunes et blanches; le bec brun; les pieds couleur de chair. (*Pl. 232. fig. 2.*)

On trouve cette *Alouette* à l'île de Java; elle est remarquable par la longueur de ses doigts, dont l'intermédiaire a un pouce; les deux latéraux ont chacun huit lignes, et le postérieur est long de dix lignes, ainsi que son ongle qui est presque droit. Elle a le bec échancré vers le bout de sa partie supérieure, et les ailes ne dépassent pas l'origine de la queue; le bec est long de dix lignes, un peu arqué, robuste, brun en dessus, blanchâtre en dessous, noir sur ses côtés, à son origine et à sa pointe; les angles de la bouche sont garnis de quelques poils longs, roides et noirs; elle a les sourcils jaunes, des petits traits noirs sur les joues; les plumes de la tête et de toutes les parties supérieures, d'un jaune-roussâtre sur les bords, et d'un brun foncé dans le milieu; les couvertures supérieures des ailes et de la queue, de la dernière teinte et jaunâtres en dehors; un hausse-col noir en forme de fer à cheval, sur le devant du cou; sa convexité descend sur le haut de la poitrine, et ses deux branches remontent jusqu'aux angles de la bouche, de manière que le fer à cheval entoure le beau jaune qui s'étend sur la gorge et sur le devant du cou; toutes les parties postérieures sont de la même couleur, avec quelques taches brunes sur les flancs; le pli de l'aile et le dessus de ses plumes primaires sont jaunes; cette teinte prend un ton roussâtre à l'extérieur des secondaires, et toutes sont brunes dans le reste, ainsi que les deux plumes intermédiaires de la queue; mais les quatre suivantes ne sont de cette couleur qu'à l'origine et sur leur côté externe; ensuite elles sont blanches de même que les quatre autres dont le bord ex-

terieur est jaune. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 1. p. 573. L'île de Java.*

L. 7. E. P. R. 12.

- * **L'ALOUETTE A GROS BEC.** 37. *A. Crassirostris. A. Corpore suprâ fusco, subtus albedo; pectore nigricante maculato; rostro pedibusque obscuris.*

Brune en dessus, blanchâtre en dessous; poitrine tachetée de noirâtre; bec et pieds d'une teinte sombre.

Cette *Alouette*, dont on doit la connaissance à M. Levaillant, et à laquelle les colons du Cap de Bonne-Espérance donnent le nom d'*Eubeld-Liweck* (*Alouette* double), ne chante point et ne s'élève jamais dans les airs, comme les autres. Son nid, qu'elle place dans une petite fosse, est composé d'herbes et de crins, et sa ponte, de quatre œufs d'un gris-vert, piqué de roux.

Les plumes des parties supérieures sont d'un brun-noirâtre dans leur milieu, et d'une teinte plus claire sur leurs bords; toutes les parties inférieures, d'un blanc sale, avec des grivelures d'un brun-noir sur la poitrine; le bec et les pieds noirâtres; l'iris est brun. *Levaillant, Hist. des Ois. d'Afrique. pl. 193, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 1. p. 573. Le Cap de Bonne-Espérance.*

L. E. P. R. 12.

- * **L'ALOUETTE MINEUSE.** 38. *A. Cunicularia. A. Corpore suprâ fusco, subtus rufescente-albo; superciliis rufescentibus; caudâ nigrâ albâque; pedibus nigris.*

Le dessus du corps brun, le dessous d'un blanc-roussâtre; la queue noire et blanche; les pieds noirs.

Le nom de *Minera*, que M. de Azara a imposé à cet oiseau, vient de ce qu'il se creuse des trous dans quelque petit ravin, à la profondeur de deux pieds ou de deux pieds et demi, pour y déposer son nid, sur une couche de paille arrangée dans le fond, qu'il façonne en rond. Il se laisse approcher de très-près, ne se perche point, et prolonge beaucoup son vol. Il diffère des autres *Alouettes* par son corps, plus court et plus épais à proportion. Cette espèce se tient par paires; le mâle et la femelle se poursuivent dans le temps des amours, en faisant entendre un petit son aigu, semblable à un éclat de rire. Ils ont, sur les côtés de la tête, un petit trait d'un blanc-roussâtre, qui s'étend depuis les narines jusque derrière l'oreille; le dessus et les côtés du cou, et toutes les parties

supérieures, bruns; les couvertures du dessus de l'aile, d'une couleur rousse et claire; une partie de la queue, de cette teinte, et l'autre noire; les côtés de la tête, marbrés de brun et de blanc-roussâtre; toutes les parties inférieures, de ce même blanc; les tarses noirs. C'est l'*Alondra minera* de *Don Felix de Azara. Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata*, tom. 2. p. 13. n. 148. 2^e édit. du nouveau Dictionnaire d'Hist. nat. tom. 1. p. 369. *Le Paraguay, Baenos-Ayres.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

L'ALOUETTE PEINTE. 39. *A. Picta. A. Corpore genisque rubi abdomine albedo; remigibus nigro marginatis, apice albis; caudâ fuscâ; reatricibus extimis albis; pedibus incarnatis.*

Les joues et le corps rougeâtres; l'abdomen blanchâtre; les plumes des ailes bordées de noir et terminées de blanc; la queue brune; la rectrice plus extérieure blanche; les pieds couleur de chair.

Le docteur Hermann a trouvé cet oiseau dans les environs de Strasbourg; il a la taille de l'*Alouette cazelier*; les joues rougeâtres; un collier blanchâtre au-dessous, lequel remonte vers le bec; la tête, le dos, les couvertures des ailes et la poitrine d'un rouge de brique tacheté de brun; les plumes alaires d'un brun-rougeâtre, entourées d'un liseré noir, et terminées de blanc; le ventre d'un blanc sale; les deux plumes intermédiaires de la queue, avec une ligne brune sur leur milieu, et plus courtes que les autres; la plume de chaque côté blanche; les autres brunes et bordées de blanc en dessous; les pieds couleur de chair. 2^e édit. du nouveau Dictionnaire d'Hist. nat. tom. 1. p. 370. *Strasbourg.*

L. E.. P.. R. 12.

Nota. Les oiseaux décrits ci-après, sous le nom de *Pipi*, ont été distraints du genre *Alouette*, pour composer une nouvelle division, sous les noms français et latin, *Pipi*, *Anthus*. Nous avons cru devoir les indiquer sous ces deux dénominations génériques, et donner les caractères de ce genre, dans lequel l'on a classé plusieurs alouettes décrites précédemment sous les noms d'*Alouettes*, *Pipi*, *des prés*, *obscur*, *petite Farlouse*, *Pipolette de Pensylvanie*, *noire à dos fauve*, *de marais*, et de *Buenos-Ayres*.

** GENRE.

PIPI, *Anthus*, Meyer, Taschenbuch der deutschen Vogelkunde, tom. 1. p. 254.

Corpus subovatum, fusco, nigro, rufo, albo varium.

Caput subrotundum.

Rostrum basi glabrum, tenue, subulatum, rectum, marginibus, ad medium, introrsum subcurvatis; mandibula superior apice emarginata, inferiore paulò longior.

Nares subovatae, membrana partim tecta.

Lingua cartilaginea, apice furcata.

Collum mediocre.

Ala ad volatum idonea; remigibus mediis apice emarginatis; remigibus binis secundariis ferè tam longis quam remex prima.

Femora extra abdomen posita; tibia parte inferiori plumosa.

Pedes tetradactyles; digiti tres anteriores, posticus unus; digitus medius exteriori basi conjunctus; unguis digiti posterioris, his, subrectus, elongatus; alii aduncus, digito postico non longior.

Cauda medioicris, apice sepiùs subfurcata.

Aves migratoria seminibus, insectis victitant; volatu ferè perpendiculari, et in aère suspensæ suaviter cantillant. Bis in anno nidum in terrâ construunt, ex gramine et radicibus siccis formatum; et ibi femina pariunt ova quatuor ad quinque grisea, maculata; pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cum è nido discedunt, ad volandum inepti sunt. Caro sapidissima. Locus per totum orbem, in pratis, segetibus, desertis, interdum arboribus.

Corps presque ovale, varié de brun, de noir, de roux et de blanc.

Tête un peu arrondie.

Bec glabre à sa base, grêle, subulé, droit, à bords recourbés en dedans, vers le milieu; mandibule supérieure échancrée à sa pointe, un peu plus longue que l'inférieure.

Narines un peu ovales, en partie couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, fourchue à son extrémité.

Cou médiocre.

Ailes propres au vol: rémiges intermédiaires, échancrées à leur bout; deux des secondaires presque aussi longues que la première des primaires.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes couvertes de plumes sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles, trois doigts devant, un derrière; doigt du milieu réuni avec l'extérieur à leur base; ongle du doigt postérieur presque

droit et allongé chez les uns, crochu et pas plus long que le pouce chez les autres.

Queue médiocre, le plus souvent un peu fourchue à son extrémité.

Ces oiseaux sont erratiques, se nourrissent de semences et d'insectes : ils chantent agréablement, en s'élevant presque perpendiculairement de terre, et en restant comme suspendus en l'air. Ils nichent à terre deux fois par an, et construisent leur nid avec des herbes et des racines sèches; les femelles y déposent quatre ou cinq œufs gris et tachetés : les petits sont appâtés dans leur berceau, et le quittent avant d'être en état de voler. Leur chair est excellente. On trouve des *Pipis* dans toutes les parties du Monde, dans les prairies, les champs, les bosquets, les lieux incultes; on les voit quelquefois sur les arbres.

Les *Pipis* diffèrent des autres *Alouettes* par un bec plus fin, échancré sur chaque côté, vers le bout de sa partie supérieure, par une taille plus svelte, par un mouvement de queue de bas en haut, qui les rapproche des *Hochequeues*, avec lesquels ils ont encore des rapports, par la longueur des deux plumes secondaires des ailes, les plus proches du dos. Ils viennent aux *Alouettes* proprement dites, par la forme de ces deux plumes, par l'échancrure en forme de cœur des intermédiaires, et par la plupart de leurs habitudes.

* LE PIPI BRUN. *1. *An. Fuscus. A. Superciliis albis; corpore subtus fusco; tectricibus fuscis albisque; reatricibus duabus apice albis; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Les sourcils blancs; le dessous du corps brun; les couvertures des ailes brunes et blanches; les deux plumes extérieures de la queue terminées de blanc; le bec noir; les pieds couleur de plomb obscure.

On trouve ce *Pipi* à Buenos-Ayres et au Paraguay, où il court dans les chemins, sur le sable et sur les bords des ruisseaux et des lacs; il se repose communément sur des arbrisseaux très-bas. Un trait blanc va de la narine à l'occiput; une bandelette noirâtre et rayée de blanchâtre s'étend depuis le bec jusqu'au-delà de l'oreille; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun très-clair; le ventre est blanchâtre; parmi les couvertures des ailes, les unes sont brunes, et les autres blanches; deux bandes, l'une roussâtre et l'autre blanchâtre, sont sur les plumes des ailes, la première et la seconde exceptées; la plus extérieure de la queue a du blanc à son

extrémité, la deuxième un peu moins, et la troisième presque point. M. de Azara l'appelle *Alondra parda*, *apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata*, tom. 2. p. 11. n. 147. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 16. p. 490. Le Paraguay, Buenos-Ayres.

LE PIPI CORRENDERA. 2. *An. Correndera. A. Corpore supra plumis nigricantibus, albo auratoque marginatis vestito; subtus albo-aurato; maculis nigricantibus; tectricibus minoribus alarum rubicis; remigibus fuscis; caudâ nigricante, reatricibus extimis albis; rostro supra nigricante, subtus albo; pedibus olivaceis.*

Les plumes des parties supérieures noirâtres et bordées de blanc-doré; le dessous du corps, d'un blanchâtre-doré et tacheté de noirâtre; les petites couvertures des ailes rougeâtres; leurs plumes brunes; la queue noirâtre; la rectrice la plus extérieure de chaque côté blanche; le bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds olivâtres.

Ce *Pipi* du Paraguay suit les sentiers dans les campagnes, souvent seul ou par paires, s'élève souvent en ligne verticale ou faiblement circulaire, et tombe ensuite perpendiculairement en faisant entendre un ramage agréable. Quelquefois il fait une espèce de bourdonnement singulier. Cette espèce cache son nid soigneusement, le travaille artistement avec des petites pailles déliées et l'attache à une touffe d'herbes. Sa ponte est de quatre œufs blancs, pointillés de roux, surtout au gros bout. Le mâle et la femelle se ressemblent. Ils ont les côtés de la tête d'une faible teinte dorée, et, sur quelques individus, variée de noirâtre; le menton blanchâtre; la gorge et le devant du cou mouchetés de noir sur un fond légèrement doré; le dessous du corps d'un blanchâtre doré, garni de longues taches noirâtres sur les côtés; les plumes des parties supérieures noirâtres sur leur milieu, et d'un jaune doré sur leurs bords; les petites couvertures du dessus de l'aile mordorées; les grandes et les plumes brunes, et bordées de jaune doré faible; la plume extérieure de chaque côté de la queue presque entièrement blanche; la seconde avec un peu de noirâtre à l'extérieur, la suivante avec un trait blanchâtre près de sa tige, et toutes les autres noirâtres; les deux du milieu très-étroites et peu garnies de barbes, et plus longues de deux lignes que l'extérieure. C'est l'*Alondra correndera* de M. de Azara.

Apuntamientos, para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata. 2.^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 491. Le Paraguay.

LE PIPi RICHARD. 3. *An. Richardi. A. Capite suprâ albedo, fusco maculato; superciliis gutturate albis; subtis genis srtia nigra; pectore rufescente, fuscis maculis; abdomine rufescente-albo; rectricibus minoribus alarum nigricantibus, albo marginatis; alis caudâque fuscis; remigibus duabus extimis albis; rostro suprâ fusco, subtis luteo; pedibus viridi flavescensibus.*

Dessus de la tête blanchâtre et tacheté de brun; sourcils et gorge blancs; une strie noire au bas des joues; poitrine roussâtre et tachetée de brun; petites couvertures des ailes noirâtres et bordées de blanc; ailes et queue brunes; les deux rémiges les plus extérieures blanches; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds d'un vert-jaunâtre. (*Pl. 22. fig. 3.*)

Ce Pipi se trouve en France, mais rarement; un individu a été vu en Picardie, et deux autres dans les environs de Lunéville, et tous les trois à l'automne. Il a le dessus de la tête tacheté de brun sur un fond blanchâtre; les paupières et les sourcils, blancs; les plumes des oreilles, rousâtres, un trait noir, au bas des joues; un autre trait de la même teinte, qui part de la mandibule inférieure et descend sur le fond blanc des côtés de la gorge, qui est de cette couleur, ainsi que le devant du cou, mais ombrée de roux sur la dernière partie; le haut de la poitrine, roussâtre et tacheté de brun; les flancs, pareils; le reste des parties inférieures, d'un blanc légèrement teint de roux; les petites couvertures supérieures de l'aile, noirâtres et entourées de blanc; ses penes, brunes; les primaires, frangées en dehors, et les secondaires, bordées de roux; cette couleur blanchir sur les penes les plus proches du dos; la queue brune et un peu fourchue; ses deux plumes les plus extérieures, d'un blanc pur avec une fine bordure d'un brun très-clair à l'intérieur; toutes les autres, bordées de roux en dehors. Le nom imposé à cet oiseau est celui de l'estimable amateur qui le premier en a fait la découverte. 2.^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 492. La Lorraine.

L. 6. $\frac{1}{2}$ E. P. R. 12.

LE PIPi CHII. 4. *An. Chii. A. Corpore suprâ alisque subtis albidis, maculis nigris, fuscis; caudâ*

nigricante; rectricibus intermediis fuscis, albidis marginatis; extimis albis.

Le dessus du corps et les ailes bruns; les parties inférieures blanchâtres et tachetées de noir; la queue noirâtre; les rectrices intermédiaires brunes et bordées de blanchâtre; la plus extérieure de chaque côté blanche.

Le nom imposé à cette espèce exprime le cri qu'elle fait entendre, lorsqu'elle descend du haut des airs. Elle a la gorge et le devant du cou mouchetés de noirâtre sur un fond blanchâtre; le reste des parties inférieures, de cette couleur, avec des taches noirâtres sur les côtés; les couvertures supérieures de l'aile, brunes sur leur milieu, et d'un gris de perle sur les bords; le dessus du corps, brun, ainsi que les penes alaires, dont les bords ont un liséré blanc; celles de la queue, noirâtres, à l'exception, 1.^o des deux intermédiaires, qui sont brunes et bordées de blanchâtre; 2.^o de la plus extérieure de chaque côté, qui est blanche; 3.^o de la plus proche, qui a une bordure de cette même couleur; 4.^o d'un petit trait blanc près de la tige de la suivante. C'est l'*Alondra chii* de M. de Azara. *Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, t. 2. p. 6. n. 46. 2.^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 26. p. 490. Le Paraguay, Buenos-Ayres.*

L. 4. $\frac{3}{4}$ E. P. R. 12.

* LE PIPi ROUSSET. 5. *An. Rufulus. A. Corpore suprâ plumis fuscis, margine rufis vestito, subtis subrufo; pectore fusco maculato; rectricibus, alis caudâque nigricantibus, margine exteriore rufescentibus; rectrice primâ extis, secundâ apice albis; rostro suprâ fusco, subtis flavescens; pedibus subdividibus.*

Les plumes des parties supérieures brunes et bordées de roux; les parties inférieures d'un roux clair; la poitrine tachetée de brun; les couvertures des ailes, leurs penes et la queue noirâtres, et bordées de roussâtre en dehors; la première rectrice, à l'intérieur, et la seconde à sa pointe, blanches; le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds verdâtres.

Cet oiseau, qui a été apporté du Bengale, est au Muséum d'histoire naturelle. Toutes ses parties supérieures sont brunes, et chaque plume est bordée de fauve; toutes les inférieures, d'un roux clair; mais cette couleur se dégrade jusqu'au blanc sur le ventre et les parties postérieures, et est tachetée de brun sur le devant du cou et sur la poitrine; les couvertures supérieures

et les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de roussâtre, ainsi que les pennes de la queue, dont la première de chaque côté est blanche en dehors, et la suivante vers le bout. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 495. Le Bengale.

L. 4. p. 3. E.. P.. R. 12.

* LE PIPi AUSTRAL. 6. *An. Australis. A. Capite fusco rufescentique vario; post oculos linea alba; gutture albo; corpore subtus ex albo rufescente, maculis pectoralibus fuscis; tectricibus remigibusque nigricantibus; rufescente marginatis; reetricibus nigris; extima extus alta; rostro supra fusco, subtus flavescente; pedibus subviridibus.*

Tête tachetée de brun et de roussâtre; un trait blanc derrière l'œil; gorge d'un blanc pur; dessous du corps d'un blanc-roussâtre; poitrine tachetée de brun; couvertures supérieures des ailes et rémiges noirâtres et frangées de roussâtre; queue noire; première rectrice blanche en dehors; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds verdâtres. Cette espèce a été trouvée aux Terres australes, et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Elle a le dessus de la tête tacheté de brun foncé et de roussâtre; un trait blanc derrière l'œil; les joues de cette couleur et tachetées de brun; la gorge d'un blanc pur; un demi-collier blanc au-dessous des joues, et séparé de la gorge par un trait brun qui part de la mandibule inférieure; toutes les parties inférieures d'un blanc qui prend une nuance rousse et se couvre de taches brunes sur le devant du cou et sur la poitrine; les couvertures supérieures et les pennes des ailes, noirâtres et bordées de roussâtre; la queue, noire avec sa première penne blanche, si ce n'est sur le bord de ses barbes internes; la deuxième de cette couleur, avec un trait longitudinal brun sur son milieu; l'ongle postérieur courbé et pas plus long que le doigt. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 501. La Nouvelle-Hollande.

L. 6. p. 1. E.. P.. R. 12.

* LE PIPi LEUCOPHRYS. 7. *An. Leucophrys. A. Supercilii albis; corpore supra fusco-cinereo, subtus albedo; pectore maculis fuscis longitudinaliter vario; alis caudaque fuscis; remigibus primariis extus nigro marginatis; reetrice extima extus apiceque albicante; rostro supra fusco, subtus flavescente; pedibus incarnatis.*

Sourcils blancs; dessus du corps d'un gris

obscur; dessous blanchâtre; poitrine tachetée en longueur de brun; ailes et queue de cette couleur; première rectrice d'un blanc terne en dehors et à la pointe; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds couleur de chair.

On trouve au Cap de Bonne-Espérance ce Pipi, qui est au Muséum d'histoire naturelle. Il a le bec allongé et un peu robuste; une bande blanche au-dessus de l'œil, laquelle s'élargit et s'étend sur les côtés de l'occiput; toutes les parties supérieures, d'un gris obscur, avec des petites taches noirâtres sur la tête; toutes les inférieures, d'un blanc terne, avec des taches longitudinales isolées, et d'un brun effacé sur le devant du cou et sur la poitrine; les ailes et la queue, brunes; les pennes primaires, liserées de noir en dehors; la plus extérieure de la queue, d'un blanc terne en dehors et vers le bout; l'ongle postérieur, courbé, et pas plus long que le doigt. 2^e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 26. p. 502. Le Cap de Bonne-Espérance.

L. 6. 3. E.. P.. R. 12.

LE PIPi dit FIST DE PROVENCE. 8. *An. Mussiliensis. A. Corpore supra fusco rufoque vario, subtus rufo-albo; pectore nigro maculato; subtus oculos maculâ flavescente; reetricibus duabus extimis albis; rostro nigricante; pedibus luteis.*

Le dessus du corps varié de brun et de roux; le dessous d'un blanc-roussâtre; la poitrine tachetée de noir; une tache jaunâtre sous les yeux; les deux rectrices extérieures blanches; le bec noirâtre; les pieds jaunâtres. (Pl. 119. n. 3.)

Le nom de cet oiseau est tiré de son cri *fist*. Il se tient ordinairement à terre, et ne s'envole que lorsqu'il entend du bruit, ou il court se tapir à l'abri d'une pierre, jusqu'à ce que le bruit cesse. C'est à quoi se borne ce que l'on sait du genre de vie de ce Pipi, qui a les plumes du dessus de la tête et du cou d'un brun-roux et terminées de brun-noir; le dos, roux; les petites couvertures et les pennes des ailes, bordées de cette couleur, qui est presque blanche à l'extrémité de ces dernières; une tache jaunâtre, au-dessous de l'œil; le dessous du corps, d'un blanc-rougeâtre varié de taches noirâtres sur le devant du cou et sur la poitrine; la queue, d'un noir-brunâtre; les deux pennes intermédiaires bordées de roux, et les deux plus extérieures, blanches.

Tome 5 de l'Hist. nat. de Buff. p. 194. pl. enl. n. 654. fig. 1. La Provence.

L. 7. E.. P. R. 12.

LE PIFI dit PIVOTE-ORTOLANE. 9 *An. Macularius*. A. Corpore suprâ fusco, nigro maculato, subtis cinereo-albo; alis caudaque nigris; rectricibus 3-extimis, margine exteriori apiceque toto albis.

Les parties supérieures brunes et tachetées de noir; les inférieures d'un gris-blanc; les ailes et la queue noires; les trois rectrices les plus extérieures blanches en dehors et à leur extrémité. La dénomination de *Pivote-ortolane*, imposée à cet oiseau de la Provence, vient de ce qu'il s'y montre fidèle compagnon des ortolans, en se trouvant toujours à leur suite. Nous l'avons classé, ainsi que le précédent, dans le genre des *Pipis*, parce qu'ils en ont les caractères sur les planches enluminées de Buffon, d'après lesquelles nous les avons décrits, n'ayant pu les avoir en nature. Ils ont, comme les *Pipis*, une plume secondaire de l'aile presque aussi longue que les primaires; le bec conformé de même, et l'ongle postérieur courbé et pas plus long que le doigt, ainsi qu'est celui du *Pipi des arbres*, avec qui ils ont des rapports dans leur plumage et leur ensemble. La *Pivote-ortolane* est brune en dessus et tachetée de noir; les couvertures et les plumes des ailes sont noires et bordées de blanchâtre; toutes les parties inférieures, d'un gris-blanc; le croupion est brun; la queue, noire, à l'exception des trois plumes les plus extérieures de chaque côté, qui sont blanches en dehors et à leur extrémité. Latham a classé cet oiseau avec le précédent, dans son genre *Sylvia*, et Linnée, éd. 13, avec ses *motacilla*. Buff. Hist. nat. tom. 5. p. 195. pl. enl. n. 654. fig. 2. La Provence.

L. 7. E.. P. R. 12.

LE PIFI proprement dit, ou DES BUISSONS, *Anthus septarius*. Voyez ci-dessus l'ALOUETTE PIFI, page 312.

LE PIFI ROUSSELIN, *Anthus rufus*. Voyez ci-dessus ALOUETTE DES MARAIS, page 313.

LE PIFI SPIOLETTE, *Anthus aquaticus*. Voyez ci-dessus ALOUETTE CHAMPÈTRE, page 318.

LE PIFI VARIOLE, *Anthus variegatus*. Voyez ci-dessus PETITE ALOUETTE DE BUENOS-AYRES, page 317.

LE PIFI DES ARBRES, *Anthus arboreus*. Voyez ci-dessus ALOUETTE DES PRÉS, page 311.

LE PIFI A DOS FAUVE, *Anthus fulvus*. Voyez ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE, page 309.

LE PIFI A DOS ROUGE, décrit par M. de Azara sous le nom d'*Alondra expalida roxa*, tom. 1, p. 321, n. 149, semble avoir de grands rapports avec le précédent; cependant il n'est pas certain que l'un et l'autre soient de la même espèce, quoiqu'ils se trouvent dans les mêmes contrées. Au reste il a quatre pouces trois quarts de longueur totale; le dos et le reste du dessus du corps, d'un rouge-carmin; les couvertures de la queue, noires, ainsi que celles des ailes qui sont roussâtres sur les bords; le reste du plumage, le bec et les pieds, noirs. La femelle ou le jeune a la tête entière et le devant du cou d'un brun-bleuâtre; les plumes de la poitrine et du ventre, noirâtres et bordées d'un blanc pâle, sombre; les couvertures inférieures de la queue, blanchâtres; celles des ailes, noirâtres et terminées de brun-roussâtre; le dessus du corps comme chez le mâle; un peu de blanc, sur le côté extérieur de la première plume de la queue; les ailes variées, de noirâtre et de roussâtre. Ces oiseaux ne quittent pas la province de Buenos-Ayres, ont le vol léger, la course rapide et les mouvemens vifs: ils saisissent les mouches à terre et au vol, se posent quelquefois sur des plantes hautes, mais se tiennent à terre de préférence, principalement dans les chemins, les enclos, les grandes cours et sur le bord des étangs.

ADDITION

AUX ARTICLES PRÉCÉDENS.

COMME, depuis l'an 1790, époque où la science a perdu le savant auteur des articles d'Ornithologie, l'on a fait la découverte d'un très-grand nombre d'oiseaux dans toutes les parties du Globe, notamment dans la Nouvelle-Hollande et dans l'Amérique australe, nous avons cru qu'il étoit de toute nécessité de mettre cette partie de l'*Encyclopédie méthodique* au niveau de nos connoissances actuelles, en plaçant ici les descriptions des nouvelles espèces, qui compléteront le travail de l'abbé Bonnaterre.

III^e GENRE.

TURNIX. *Turnix*. Page 5 de cette Ornithologie.

* LE TURNIX HOTTENTOT. 6. *T. Hottentotus*. *T. Vertice nigro, rufo maculato; jugulo albo; corpore suprâ albo-rufo, nigro, rufo, albidomaculato; ventris medio flavescente-albo, fuscis maculatis; rostro fusco; pedibus flavis.*

Le dessus de la tête, noir et tacheté de roux; la gorge blanche; le corps varié de blanc-roussâtre, de noir, de roux et de blanchâtre; le milieu du ventre d'un blanc-jaunâtre et tacheté de brun; le bec de cette couleur; les pieds jaunes.

M. Levaillant a découvert cette espèce au Cap de Bonne-Espérance; mais il n'en parle que très-succinctement dans son premier *Voyage en Afrique*. On la rencontre rarement aux environs du Cap de Bonne-Espérance; mais elle est très-nombreuse sur les montagnes d'Anteniquoiland, vers la baie de Plettemberg. Ce *Turnix* part difficilement et se cache si bien que le hasard seul peut le faire découvrir. Il se tient dans les herbes qui croissent sur les confins de ces déserts. Sa ponte est de huit œufs d'un gris sale. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs plus ternes. Celui-ci a les plumes du sommet de la tête noires et terminées de roux foncé, un petit trait noir et longitudinal, sur cette partie; les plumes de la gorge et des joues, blanches et bordées, à leur pointe, de roux clair; celles des côtés et du devant du cou, de la poitrine et des flancs, variées de noir et de blanc-jaunâtre; le milieu du ventre, de cette dernière teinte, variée de taches brunes; la nuque, de deux nuances, cendrées; le dos et le croupion, couverts de raies et de zigzags d'un roux foncé et d'un noir profond, de même que les scapulaires, qui de plus sont bordées de deux bandes, l'une blanchâtre et l'autre noire; les couvertures des ailes, variées de roux, de blanc et de noir; leurs plumes, d'un brun clair, terminées et frangées d'un blanc-jaunâtre; celles de la queue, avec des zigzags noirs et roux, et de grandes taches blanchâtres; le bec brun et les pieds jaunes. Ce *Turnix* est un des plus petits de ce genre: son bec est pareil à celui de l'*Alouette*, qu'il ne surpasse guère en grosseur. Il se distingue de ses congénères par des doigts très-courts proportionnément à la longueur de ses tarses. *Temminck, Hist. génér. des Gallinacés, tom. 3. p. 636. 2^e édit. du*

nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. Le Cap de Bonne-Espérance.

L. 5. E. P. R. 10.

* LE TURNIX JASPÉ. 7. *T. Variegatus*. *T. Corpore nigro, albo rufoque variegato; jugulo et abdomine albis; rostro nigro; pedibus rubris.*

Le corps varié de noir, de blanc et de roux; la gorge et l'abdomen blancs; le bec noir; les pieds rouges. (*Pl. 232. fig. 4.*)

Ce *Turnix* est jaspé de noir, de blanc et de roux sur la tête; le dessus du cou, le manteau, les couvertures supérieures et les plumes secondaires de l'aile; variés de noir et de blanc, sur les côtés de la gorge, du cou, de la poitrine et du haut du ventre; il est roux sur le milieu du cou et de la poitrine; blanc sur la gorge, le reste du ventre et les parties postérieures; noir sur le bec et rouge sur les pieds. Sa taille et sa grosseur sont un peu au-dessous de celle de notre caille. Du Muséum d'histoire naturelle. 2^e édit. du *nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34.*

L. E. P. R. 10.

* LE TURNIX MOUCHETÉ. 8. *T. Maculatus*. *T. Corpore suprâ rufo, maculis nigris, spadiceis, albis carulescentibusque; subtus rufescente; taniâ albâ, longitudinali in vertice; superciliis rufis; rostro pedibusque flavescens.*

Le corps, en dessus, roux et tacheté de noir, de blanc, de bleuâtre et de châtain; le dessous roux; une bandelette blanche et longitudinale sur le sommet de la tête; les sourcils roux; le bec et les pieds jaunâtres.

Cette espèce a été apportée par les naturalistes français qui ont fait un voyage autour du Monde avec le capitaine Bodin. Elle a une bande blanche longitudinale sur le sommet de la tête, dont les plumes sont terminées de gris-roussâtre et tachetées de noir; les sourcils, les côtés et le dessus du cou, roux; cette couleur tend au blanc sur les joues et sur la gorge; elle est claire sur les parties postérieures, et rayée de noir et de blanc-rougeâtre sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; les plumes du haut du dos et les scapulaires ont une tache noire sur leur milieu, un roux foncé à leur extrémité et une bordure blanchâtre; celles du reste du dos et les longues plumes du croupion sont noires, avec des zigzags roux et entourés de jaunâtre et de bleuâtre; quelques taches bleuâtres se font remarquer sur les scapulaires; une grande tache noire est à l'extrémité des couvertures supérieures de l'aile,

dont le fond est roussâtre; les plus grandes ont des taches rouges, noires sur leur côté intérieur; les plumes alaires sont d'un cendré clair et bordées en dehors de roussâtre. *Temm. Hist. gén. des Gallinacés, tom. 3, p. 631, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. L' Australasie.*

L. 5. P. R. 10.

* LE TURNIX DE LA NOUVELLE-GALLES. 9. *T. Varius. T. Corpore cinereo rufo et nigro vario, subtus albedo; gula cinerascens; genis punctis parvis albis; macula aurium carulescente; rostro corneo; pedibus pallidè flavis.*

Le dessus du corps varié de cendré, de roux et de noir; le dessous blanchâtre; la gorge d'un cendré pâle; les joues couvertes de petits points blancs; une tache bleuâtre sur les oreilles; le bec couleur de corne; les pieds d'un jaune pâle.

On rencontre cette espèce à la Nouvelle-Galles du Sud, où elle arrive au mois de juin. Elle a la taille et les habitudes de notre caille; le plumage des parties supérieures assez analogue à celui de notre *Perdrix* grise, avec de grandes taches noires et triangulaires; le front et le tour des yeux, marqués de petits points blancs; le dessous du cou et la poitrine, d'un cendré pâle; une tache bleuâtre, sur les oreilles, et plusieurs autres rouges et ferrugineuses, sur les côtés du cou; le ventre, l'abdomen et les cuisses, d'un blanc sale; les plumes, noires. *Latham, 2^e Supplément du Synopsis, p. 383, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. La Nouvelle-Hollande.*

L. E. P. R. 10.

* LE TURNIX ROUX. 10. *T. Rufus. T. Corpore suprâ cinereo, punctis nigris; jugulo nigro alboque vario; corpore subtus remigibus primariis, reetricibus lateralibus fusco-rufis; rostro corneo, basi nigricante, pedibus rubescentibus.*

Le dessus du corps cendré et pointillé de noir; le dessous, les premières rémiges et les plumes latérales de la queue d'un brun-roux; le bec noirâtre à sa base et de couleur de corne dans le reste; les pieds rougeâtres.

Cette espèce se trouve à la Chine et probablement dans d'autres contrées des grandes Indes. Elle a la tête, la nuque et la gorge variées de blanc et de noir; toutes les parties inférieures d'un beau roux, qui blanchit sur le milieu du ventre et sur l'abdomen; le dessus du cou, le dos, les plumes secondaires des ailes, les cou-

vertures supérieures et les plumes intermédiaires de la queue grises et finement pointillées de noir; les plumes latérales et les primaires de l'aile d'un brun-roussâtre; les grandes couvertures alaires avec quelques taches noires et entourées de blanc-roussâtre. *2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. La Chine.*

L. E. P. R. 10.

* LE TURNIX DES PHILIPPINES. 11. *T. Fasciatus. T. Corpore suprâ fusco, nigro, rufo maculato; nuca et ventre rufis; jugulo pectoreque, rufescente et nigro transversim fasciatis; rostro pedibusque flavis.*

Le dessus du corps tacheté de brun, de noir et de roux; la nuque et le ventre roux; le devant du cou et la poitrine traversés par des raies roussâtres et noires; le bec et les pieds jaunes.

On dit que ce *Turnix* se trouve aux îles Philippines. Les côtés de la tête, le devant du cou et la poitrine sont rayés transversalement de noir et de roussâtre; le ventre est d'un roux pur; le dessus de la tête, noir; l'œil, entouré de petites raies noires et blanches; la nuque, d'un roux vif; le dos et le croupion sont bruns, noirs et roux; les couvertures supérieures des ailes ont des raies transversales blanches et noires; les plus longues et les plus proches du dos sont noires à l'extérieur et grises à leur extrémité; les plumes de la dernière couleur. *Temm. Hist. gén. des Gallinacés, tom. 3, p. 634, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. Les Philippines.*

* LE TURNIX A FRONT NOIR. 12. *T. Nigrifrons. T. Fronte nigro alboque transversim striato; corpore suprâ rufo, nigro, rufescente-albo vario; pectore lunulis nigris; ventre albo; rostro pedibusque rubescentibus.*

Front rayé et traversé de noir et de blanc; dessus du corps varié de roux, de noir et de blanc-roussâtre; des lunules noires sur la poitrine; ventre blanc; bec et pieds rougeâtres. (*Pl. 233. fig. 1.*)

Trois bandes transversales sont sur le front, deux blanches et une noire; l'une des deux premières occupe le capistrum, et l'autre succède à la noire qui couvre le front; le reste de la tête et la nuque ont des taches noires sur un fond roussâtre; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont variés de roux, de noir et de blanc-roussâtre; les couvertures du dessus de l'aile sont d'un roux-jaunâtre,

avec une petite tache noire vers le bout de chaque plume; les penes d'un gris rayé de brun; la gorge est d'un roussâtre uniforme; le devant du cou et la poitrine ont, sur un fond de cette couleur, des petites lunules noires; le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc pur; les ongles, bruns; le bec est couvert de plumes à sa base. Le pays de cet oiseau n'est pas connu: on soupçonne qu'il se trouve dans l'Inde. Un individu de cette espèce, le seul que l'on connoisse, est au Muséum d'histoire naturelle. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. pl. G, 36. fig. 2. *Les Indes.*

L. 6. E.. P. R. 10.

- * **LE TURNIX MEIFFREN.** 13. *T. Meiffrenii.* *T. Corpore suprâ rufo alboque vario, subtus albo; remigibus primariis nigricantibus, flavescente-albo extis marginatis; rostro graciliore in medio albido, basi apiceque obscuro; pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps varié de blanc et de roux; le dessous blanc; les retrices primaires noirâtres et bordées de blanc-jaunâtre à l'extérieur; le bec très-grêle, blanchâtre dans le milieu, sombre à sa base et à sa pointe; les pieds de couleur de chair. (*Pl. 239. fig. 1.*)

Ce *Turnix*, nouvellement découvert au Sénégal, fait partie de la nombreuse et précieuse collection de M. le baron Meiffren-Laugier, auquel je l'ai consacré; il diffère de tous les autres en ce que le bas des jambes est dénué de plumes sur l'étendue de quatre lignes, et par la longueur de ses pieds proportionnement à sa petite taille, ce qui le rapproche des oiseaux de rivage et nous fait soupçonner qu'il a des habitudes différentes de celles de ses congénères; le capistrum, une bandelette qui part du bec, passe en dessus de l'œil et qui s'étend jusqu'à la nuque, le menton, la poitrine, tontes les parties postérieures et le dessous des ailes sont d'un beau blanc, qui cependant est un peu lavé de roux sur la gorge; une tache de cette dernière teinte est sur les joues, au-dessous de l'œil, et le dépasse un peu en avant et en arrière; le dessus de la tête est d'un roux sombre; le dessus et les côtés du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, celles des ailes les plus proches du corps, et leurs penes secondaires sont tachetés de blanc sur un fond roux, de même qu'un collier situé à la base de la gorge, qui paroît un peu lavé de roussâtre; quelques petits traits noirs se font remarquer sur le manteau; les penes primaires sont noirâtres,

bordées de blanc-jaunâtre en dehors, et terminées de roux, à l'exception de la première qui l'est de blanc; cette couleur couvre en entier le haut de l'aile et ses couvertures extérieures, de manière qu'elle prend la forme d'une large bande qui s'étend depuis le pli de l'aile, jusqu'aux deux tiers de sa longueur; les penes caudales sont rousses, et les deux intermédiaires ont trois taches transversales d'un blanc un peu roussâtre et bordées par le bas d'un petit liséré noir; les ongles sont blanchâtres, très-courts et très-grêles. Grosseur du moineau commun; longueur du bec, cinq lignes; du tarse, huit lignes; de la partie nue de la jambe, quatre lignes; du doigt du milieu, cinq lignes y compris l'ongle; de l'extérieur, quatre lignes, de l'intérieur, trois lignes. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. *L'Afrique.*

L. 4. E.. P. R. 12.

IV^e GENRE.

OUTARDE. *Otis.* Page 8 de cette Ornithologie.

- * **L'OUTARDE DE L'ÎLE DE LUÇON.** 9. *O. Luconensis.* *O. Cristâ nigrâ cinerâque; corpore suprâ fusco; collo et pectore transversim nigro striatis; abdomine albo; rostro nigro.*

Les plumes de la huppe noires et grises; dessus du corps, brun; le cou et la poitrine rayés transversalement de noir; l'abdomen blanc; le bec noir.

Latham regarde cette *Outarde* comme un individu de l'espèce du *Lohong*, ou de l'*Outarde huppée d'Afrique*; mais Sonnini la donne pour une espèce particulière et distincte; en effet, son plumage présente des dissemblances assez prononcées pour adopter son opinion. On la trouve à l'île de Luçon, où elle porte le nom de *petit Paon sauvage*.

Elle porte une huppe de même forme que celle du *Lohong*; mais les plumes supérieures de cette huppe sont noires et les inférieures grises, avec des bandes noires en travers; d'ailleurs son plumage est d'un gris clair, avec des raies noires transversales et demi-circulaires sur la tête, le cou et la poitrine; brun sur le dos, les ailes et la queue; blanc sur le ventre; de cette couleur terminée de gris sur les plumes qui recouvrent le pli de l'aile. *Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 86 et pl. 49. 2^e édit. du nouv. Dict.*

d'Hist. nat. tom. 24. p. 294. Les îles Philip-pines.

L. 36. E. P. R.

* L'OUTARDE PASSARAGE. 10. *O. Aurita. O. Corpore suprà fusco reticulato; occipite pennis utrinquè quatuor capillaribus apice rhombeis, maculâ alarum auriumque albâ.*

Le dessus du corps brun, avec des raies en forme de mailles; l'occiput garni sur chaque côté de quatre plumes étroites et rhomboïdes à leur extrémité; une tache blanche sur les oreilles et les ailes.

Dans l'Inde, on donne à cet oiseau le nom de *Pluvier passarage*; mais Latham, qui nous l'a fait connoître, le regarde comme une *Outarde*.

La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont noirs; une large tache blanche entoure les oreilles, et une bande de cette couleur est entre le cou et le dos; le dessus du corps, les ailes et la queue ont des petites lignes noires et brunes, et disposées en forme de mailles de filet; les grandes couvertures des ailes sont blanches; quatre paires de plumes étroites de différentes longueurs, et terminées en fer de lance, prennent naissance sur chaque côté du derrière de la tête; les quatre de dessus ont quatre pouces de longueur, et les autres sont très-courtes et s'élèvent rarement; le bec est long, grêle, brun et blanc; les pieds sont robustes et d'un jaune pâle; les doigts, divisés à leur origine; longueur totale, dix-sept pouces anglais.

Un individu que l'on croit la femelle de cette espèce, et que les Indiens appellent *Oorail* et les Anglais *Flercher*, a plus de dix-huit pouces de longueur et un plumage à peu près pareil à celui de la *Canepetière*, mais plus joli. Cet oiseau est très-recherché; mais quoiqu'assez commun, on le prend rarement, attendu qu'il est très-défiant. *Latham, Supplém. du general. Synopsis, p. 228. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 24. p. 296. Les Indes orientales.*

L. 17. E. P. R.

* L'OUTARDE DU SÉNÉGAL. 11. *O. Senegalensis. O. Corpore suprà luteo fulvo, lineis rufescentibus vario; subtus albo; vertice remigibusque primariis nigris; occipite, colli partem anteriori carulescentibus; rostro flavescente, apice nigro; pedibus virescentibus.*

Le dessus du corps d'un fauve-jaunâtre, varié de lignes roussâtres; le dessous blanc; le vertex

et les rémiges primaires noirs; l'occiput et la partie antérieure du cou bleuâtres; le bec jaunâtre et noir à sa pointe; les pieds verdâtres.

Cette *Outarde* a été envoyée du Sénégal à M. le comte de Riocourt, qui la conserve dans sa collection. Quoique je la décrive isolément, je ne garantis point qu'elle constitue une espèce particulière; cependant je ne trouve pas dans les auteurs et les voyageurs, une description qu'on puisse lui approprier. Serait-ce l'*Atruche volante du Sénégal*, dont le Maire parle dans son voyage aux îles Canaries, Cap-Vert, Sénégal, etc., page 106? Mais il en dit trop peu de chose pour déterminer cet oiseau, et lui donner la grosseur d'un cigne, ce qui ne peut convenir à cette *Outarde*. Est-ce l'outarde tuée au Sénégal par Adanson, qui nous assure qu'elle ressemble, à bien des égards, à notre *Outarde* d'Europe; mais qu'elle en diffère par la couleur du plumage, qui est généralement d'un gris cendré; par son cou, qui est beaucoup plus long, et par une espèce de huppe qu'elle a derrière la tête. *Voyage au Sénégal, p. 160.*

Au reste, l'*Outarde du Sénégal*, qui fait le sujet de cet article, a une grosseur moyenne entre notre *Outarde* et la *Canepetière*; le cou allongé, une partie des plumes du bas de l'occiput, un peu plus longues que les autres; le front, le sommet de la tête, les penues primaires et intermédiaires de l'aile, d'un noir profond; cette couleur forme une large tache sur la nuque, et une bandelette sur les côtés de la tête, laquelle part du haut de l'œil, s'étend de-là jusque derrière l'occiput et l'entoure; une grande tache du même noir se fait encore remarquer sur le milieu de la gorge, et descend en forme de V renversé sur le devant du cou; l'occiput, le reste de la nuque, la moitié du dessus du cou et sa totalité en dessous sont d'un joli gris-bleu; le reste de cette partie, le haut de la poitrine et les couvertures supérieures des penues primaires, d'un fauve uniforme; cette teinte règne aussi sur le dos, le croupion, les côtés du corps, en dessous, les penues secondaires de l'aile et leurs couvertures supérieures; mais là elle est parsemée de petites lignes transversales et en zigzags d'un roux rembruni; le menton, les sourcils, les côtés du front et de la gorge, le milieu du bas de la poitrine, du ventre et des parties postérieures, le pli et le dessous de l'aile sont blancs; les penues caudales ont leur extrémité noire, et vers leur milieu une bandelette de cette couleur; elles sont depuis cette bandelette

jusque vers leur bout, d'un gris-blanc varié de zigzags noirs; ces mêmes zigzags existent encore sur le fond roussâtre, qui colore le reste de ces pennes depuis leur milieu jusqu'à leur origine.

L. 22. E.. P.. R. 16.

- * L'OUTARDE BLEUATRE. 12. *O. Carulesens. O. Corpore suprâ rufescente, punctis strisque nigricantibus; subtis carulescente.*

Le dessus du corps roussâtre avec des points et des raies noirâtres; le dessous bleuâtre.

Cette espèce, que M. Levaillant a trouvée dans la Caffrerie, est plus grosse que la *Canepetière*, et porte un plumage d'un gris-bleu uniforme sur le devant du cou, la poitrine et le ventre; d'une teinte roussâtre, pointillée et rayée d'une couleur presque noire sur les parties supérieures. Son cri imite assez bien celui du crapaud, mais il est plus fort. Cette courte description ne me paroît pas suffisante pour bien déterminer cette *Outarde*. *Levaillant, premier Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, tom. 2. p. 226. Sonnini, edit. de Buff. tom. 41. p. 100. La Caffrerie.*

V° GENRE.

PLUVIER. *Charadrius*. Page 12 de cette Ornithologie.

- * LE PLUVIER BRIDÉ. 30. *C. Franatus. C. Corpore suprâ carulescente, fusco striato; abdomine albo; lateribus colli vitâ latâ obscurâ; rostro carulescente; pedibus flavis.*

Le dessus du corps bleuâtre et strié de brun; ventre blanc; une bandelette large et d'une teinte obscure sur les côtés du cou; bec bleuâtre; pieds jaunes.

Cette espèce, qui se trouve à la Nouvelle-Galles du Sud, a une large bandelette noirâtre sur les côtés du cou, laquelle part du dessous des yeux et s'étend jusqu'au dos; le dessus du corps et de la queue, d'un cendré-bleu pâle et varié de petites raies brunes; le dessous, d'une teinte plus claire, avec des lignes très-étroites sur la poitrine; le ventre blanc; les pennes des ailes noirâtres. *Lath. 2° Suppl. du general. Synopsis, p. 320. n. 12. 2° édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 135. La Nouvelle-Hollande.*

L.. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER A CAMAIL. 31. *C. Cucullatus. C. Corpore suprâ cinereo, subtis albo; capite colloque fuscis; caudâ nigrâ albâque; rostro aurantio, apice nigro; pedibus aurantiis.*

Le corps cendré en dessus, blanc en dessous; la tête et le cou bruns; la queue noire et blanche; le bec noir à sa pointe et orangé dans le reste; les pieds de cette dernière couleur.

Cet oiseau a été déposé au Muséum d'histoire naturelle par M. de Labillardière, qui l'a trouvé lors de son voyage à la recherche de M. de la Peyrouse. Il a une taille un peu supérieure à celle du *Pluvier à collier*; la tête entière, la gorge et le haut du cou d'un brun foncé; toutes les parties postérieures, un collier sur la nuque, et une bande longitudinale sur l'aile, d'un blanc de neige; le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures et les pennes des ailes, d'un gris-blanc; les pennes primaires, noires; la queue, noire et blanche. *2° édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 136.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER A COLLIER NOIR. 32. *C. Col-laris. C. Corpore suprâ rufo et fusco; subtis fronteque albis; loris et plumis auricularibus nigris; rostro fusco; pedibus albidis.*

Le dessus du corps roux et brun; le dessous et le front blancs; l'espace entre le bec et l'œil, noir; ainsi que les plumes des oreilles; le bec brun; les pieds blanchâtres.

M. de Azara décrit ce *Pluvier* dans ses oiseaux du Paraguay, sous la dénomination de *Mbatuîti collar negro*. Il vit seul, ou en famille, sur les bords des rivières et des lagunes, dans les prés et les terres unies, même sèches. L'espace entre le bec et l'œil est noir; le front blanc; et cette couleur entoure l'œil et surmonte l'oreille; derrière le front est une bande très-noire de quatre lignes de large, accompagnée d'un petit trait rougeâtre; le reste du dessus de la tête, le dessus du corps et les petites couvertures supérieures de l'aile sont d'un brun comme saupoudré de roux; les grandes couvertures et les pennes, d'un brun-noirâtre et terminées de blanc; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue, blanches; les autres, d'un brun-noirâtre, avec leur extrémité blanche; les plumes des oreilles, noires, ainsi qu'un large demi-collier au bas de la partie antérieure du cou; une bande rousse descend depuis l'œil, sur les côtés du cou, jusqu'à ce demi-collier; l'angle de la bouche, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes sont d'un très-beau blanc, et les rémiges, argentées en dessous. *Don Felix de Azara. Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros*

del Paraguay y Rio-de-la-Plata. tom. 3. p. 297. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. page 136.

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P. 25. R. 12.

- * LE PLUVIER ÉCHASSIER. 33. *C. Grallarius. C. Corpore suprâ carulescente, nigro striato; subtus albo, striis fuscis; maculâ aurum fuscâ; rostro nigro; pedibus carulescentibus, longissimis.*

Le dessus du corps, d'un gris-bleu, strié de noir; le dessous blanc, varié de raies brunes; une tache de cette couleur sur les oreilles; le bec noir; les pieds bleuâtres et très-longs.

Cette espèce, de la Nouvelle-Galles du Sud, a le sommet de la tête, le dos et les couvertures des ailes, d'un gris-bleu varié de raies noires, plus larges qu'ailleurs sur le dos et la tête; l'iris, jaune; une grande tache brune, qui part du dessous des yeux et s'étend sur les oreilles; le dessous du corps, d'un blanc sombre, rayé de brun sur le devant du cou et sur la poitrine; les plumes alaires noires. *Lath. 2^e Supplém. du general. Synopsis, p. 319, n. 9. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 138. La Nouvelle-Hollande.*

L.. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER A FACE ENCADRÉE. 34. *C. Marginatus. C. Corpore suprâ lorumque cinereis fronte albis; alis caudaque nigris.*

L'espace entre le bec et l'œil et le dessus du corps, cendrés; le dessous et le front blancs; les ailes et la queue noires.

Je ne connois pas le pays où se trouve ce Pluvier, que l'on voit dans la collection du Muséum d'histoire naturelle. Une bandelette noire est sur le sinciput; le front, la gorge et les parties postérieures sont blancs; les ailes et la queue, noires; le lorum, le reste de la tête et toutes les parties supérieures, grises. Cet oiseau est de la longueur du petit Pluvier à collier, mais sa taille est plus ramassée. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 138.

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER A FACE NOIRE. 35. *C. Melanops. C. Corpore suprâ cinereo, subtus albo; fronte, taniâ per oculos, rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps gris; le dessous blanc; le front, une bandelette à travers l'œil, le bec et les pieds, noirs. (*Pl. 233. fig. 3.*)

Les naturalistes qui ont accompagné le capi-

taine Baudin dans son voyage autour du Monde, ont rapporté cette espèce des Terres australes. Elle a le front noir, de même qu'une bandelette qui traverse l'œil, et qui de-là s'étend jusque sur la nuque, où elle s'élargit et se présente sous la forme d'un collier; une autre bande de la même teinte traverse la poitrine et vient se joindre à la première en dessus de l'œil; une troisième blanche, part du front, passe au-dessus de l'œil, et encadre l'occiput; le ventre et les parties postérieures sont de cette même couleur; les plumes alaires et une partie de la queue, noires; le dos est gris; la bordure extérieure des couvertures supérieures de l'aile est large et blanche, ce qui les fait paroître en dehors rayées longitudinalement de cette couleur; elles sont grises dans le reste. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 139. Les Terres australes.

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P. R. 12.

- * LE PLUVIER GRIS TACHETÉ. 36. *C. Griseus. C. Corpore suprâ fusco griseo; subtus albo; vertice nigro; alis albo maculatis; rostro obscuro; pedibus carulescentibus.*

Le dessus du corps d'un gris rembruni; le dessous blanc; le vertex noir; les ailes tachetées de blanc; le bec obscur et les pieds bleuâtres. Cet oiseau de la Nouvelle-Hollande a le dessus de la tête varié de noir; le dessus du cou et toutes les parties supérieures du corps, d'un gris-brun clair; toutes les inférieures, blanches; les ailes, tachetées de blanc en dessus; leurs plumes, noires; celles de la queue, d'un brun sombre; l'iris, couleur de noisette. *Lath. 2^e Supplém. du general. Synopsis, p. 320. n. 1. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 140. La Nouvelle-Galles méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER DES ÎLES FALKLAND. 37. *C. Falklandicus. C. Corpore suprâ fusco-nebuloso, subtus albo; vittâ annulari capitis ferruginea; fasciâ verticis pectoraque nigris; rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps d'un brun nébuleux; le dessous blanc; la bandelette circulaire de la tête ferrugineuse; la bande du vertex et la poitrine noires; le bec et les pieds noirâtres.

Ce Pluvier, de la grosseur de celui à collier, a les ailes et la queue noires; une bande de cette couleur sur le sommet de la tête, laquelle descend irrégulièrement sur les côtés du cou jusqu'aux ailes, et forme une large bande transver-

sale sur la poitrine ; une bandelette circulaire et ferrugineuse, sur la tête ; le front, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, blancs ; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes, d'un cendré-brun. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point sur la tête de bandelette circulaire. *Sonnini, édit. de Buffon, tom. 59. p. 31. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 141. Les îles Falkland.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER A LARGE BEC. 38. *C. Magnirostris. C. Corpore nigro striato, suprâ cerulescente, subtus cinerascens maculâ remigum albâ; rostro dilatato, nigro; pedibus caeruleis.*

Le corps strié de noir, bleuâtre en dessus, cendré en dessous ; une tache blanche sur l'aile ; le bec dilaté et noir ; les pieds bleus.

On trouve cette espèce à la Nouvelle-Hollande. Elle a la taille du *Pluvier doré*, le bec fort, très-large et ressemblant, dit Latham, à celui du *Todier* ; le plumage supérieur, d'un gris-bleu, strié de noir ; l'inférieur tacheté de même sur un fond cendré pâle ; le front, une partie du sommet de la tête et les plumes auriculaires, pointillés de noir ; les penes des ailes, de cette couleur, et quelques-unes des primaires, blanches à leur base. *Lath. 2^e Suppl. du gen. Synopsis, p. 317. n. 8. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 142. La Nouvelle-Galles du Sud.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER PATRE. 39. *C. Varius. C. Corpore suprâ albedo cinereoque, subtus superciliisque albis; pectore rufescente; rostro pedibusque nigris.*

Le corps en dessus varié de blanchâtre et de cendré ; le dessous, le front et les sourcils, blancs ; la poitrine roussâtre ; le bec et les pieds noirs.

Le mâle de cette espèce a le front blanc, de même qu'une bandelette qui passe au-dessus des yeux, et entoure la tête au-dessous de l'occiput ; une raie transversale d'un brun-noirâtre lui succède sur le vertex ; la gorge, le ventre et les parties postérieures sont d'un beau blanc ; le devant du cou, et la poitrine roussâtres ; une bande noire prend naissance au-dessous de l'œil, descend sur les côtés de la gorge, où elle s'élargit et remonte sur la nuque où elle forme un demi-collier ; le reste du dessus du cou et le manteau sont variés de blanchâtre et de gris sombre ; les grandes

pennes des ailes noires, ainsi qu'une partie de celles de la queue.

La femelle ou le jeune n'a point de bande noire au-dessous de l'œil. *2^e édit. du Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 143. L'Afrique.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER A POITRINE BLANCHE. 40. *C. Cantianus. C. Corpore suprâ cinereo, rufo vario, subtus albo; vittâ per oculos lateralisque pectoris, rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un gris varié de roux ; le dessous blanc ; une bandelette à travers l'œil, les côtés du haut de la poitrine, le bec et les pieds, noirs.

Cette espèce est commune sur les côtes de la Picardie, en Hollande et en Angleterre. Elle se plaît sur les bords de la mer, et y préfère les endroits couverts de pierres et de gravier : sa ponte est de cinq œufs d'un jaune-olivâtre, avec des taches irrégulières, et des points d'un brun sombre.

Ce petit *Pluvier* a le front, les sourcils, les côtés de la gorge, toutes les parties inférieures, un collier sur la nuque, et les trois premières penes de la queue d'un blanc de neige ; le sin-ciput, noir, de même qu'une bandelette qui part du bec, passe à travers l'œil et descend sur les joues ; une tache transversale, sur chaque côté du haut de la poitrine, de la même couleur ; le reste de la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un gris mélangé de roux ; les penes des ailes, brunes, et les quatre premières blanches sur leur tige ; les intermédiaires, bordées de blanc à l'extérieur ; les quatre plumes du milieu de la queue, brunes, et la paire la plus voisine grise. Des individus sont gris en dessus, n'ont point de noir sur la tête, ni sur les joues, ni sur les côtés de la poitrine : ce sont probablement des femelles ou des jeunes. *Lewin, Ois. de la Grande-Bretagne, pl. 185. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 144. L'Europe.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

- * LE PLUVIER A POITRINE RAYÉE. 41. *C. Pectoralis. C. Corpore suprâ nigricante, maculis albis, subtus, fronte, superciliisque albis; capite nigro, punctis albidis flavisque; rostro nigro, pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps noirâtre ; le dessous, le front et les sourcils blancs ; la tête noire, piquetée

quetée de blanchâtre et de jauné; le bec noir; les pieds couleur de plomb. C'est le *Mbatuiti pecho listado* de M. de Azara. Il ne se trouve au Paraguay que pendant l'été, et n'y est pas très-commun; il fréquente les prairies et les lieux fangeux et hamides. Il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle.

Ils ont les plumes du front, du tour du bec et des sourcils blanches; une bande noirâtre à travers l'œil et couvrant les oreilles; le dessus de la tête, piqué de blanc sale, et le derrière, de jaune sur un fond noir; tout le cou, varié de brun et de blanc; la poitrine et le ventre, blancs, et quelques raies brunes transversales sur les flancs; le dessous des plumes alaires et caudales, de la couleur de l'argent; l'extrémité des rectrices, blanche, et piquetée de noirâtre; les couvertures inférieures de l'aile, d'un blanc opaque; le haut du dos, les scapulaires et les couvertures supérieures de l'aile, noirâtres et tachées de blanc; le bas du dos et le croupion, également noirâtres, mais variés de taches jaunes; le dessus des plumes alaires, leurs grandes couvertures et la queue, de couleur brune. *Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata*, tom. 3, p. 286. n. 390. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 145. Le Paraguay.

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P. 25. R. 12.

* LE PLUVIER A POITRINE MARBRÉE. 42. Cet oiseau, que M. de Azara décrit sous le nom de *Mbatuiti pecho de marmol*, paroît être une race voisine du précédent. Il a neuf pouces un quart de longueur totale; les côtés de la tête et le haut de la gorge, variés de noirâtre et de blanc sale; l'oreille, brune; le front, très-blanc; une bandelette de cette couleur, qui passe au-dessus de l'œil et qui descend sur les côtés du cou; le noir du dessus de la tête, moins varié de blanchâtre que l'espèce précédente, et s'avancant davantage sur le front; le devant et les côtés du cou, la poitrine et le ventre, marbrés de blanc et de noirâtre; la queue, rayée transversalement de blanchâtre sur un fond brun; le tarse, de couleur de plomb, et le reste, comme chez le précédent.

* LE PLUVIER A VENTRE BLANC. 43. *C. Leucogaster*. *C. Corpore supra fusco; subtus, fronte, vultu supra et infra oculos, remigibus primoribus basi et rectricibus 3 exterioribus albis; pedibus pallide ceruleis.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanc, de même que le front, une bandelette au-dessus et au-dessous de l'œil, la base des plumes primaires de l'aile et les trois extérieures de la queue; les pieds d'un blanc pâle.

Chez ce *Pluvier*, dont le pays est inconnu; le bec a un pouce de long; le plumage des parties supérieures est d'un brun sale; le front blanc; de même qu'une raie qui s'étend au-dessus et au-dessous de l'œil; cette couleur couvre aussi toutes les parties inférieures du corps; les plumes secondaires et les primaires de l'aile sont égales en longueur; quelques-unes de ces dernières sont blanches à leur base jusqu'à la moitié de leur longueur et sur leur tige; six des plumes du milieu de la queue sont brunes; les plus proches de celle-ci, blanches à leur pointe et à leur base; les trois extérieures, de cette couleur, mais la dernière a une tache brune en dedans vers le bout, et la troisième est noire à son extrémité. *Latham, general Synopsis*, tom. 3, part. 1. p. 212. esp. 18. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 147. Pays inconnu.

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P. R. 12.

* LE PLUVIER TRICOLOR. 44. *C. Tricolor*. *C. Corpore supra cinereo, subtus albo; capite, collis pectorisque lateribus nigris; rostro aurantio; pedibus rubris.*

Le dessus du corps gris; le dessous blanc; la tête, les côtés du cou et de la poitrine noirs; le bec orangé; les pieds rouges.

Les naturalistes français qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son voyage autour du Monde, ont rapporté des Terres australes ce *Pluvier* qui est déposé au Muséum d'histoire naturelle. Il a la tête, les côtés de la gorge, du cou et de la poitrine, noirs; les plumes primaires des ailes, de cette couleur et blanches sur le bord extérieur; les plumes caudales, de ces deux couleurs, savoir: de la première, sur leur milieu, et de la deuxième, à leur base et à leur extrémité; le milieu de la gorge, du devant du cou et de la poitrine, le ventre et les parties postérieures, blancs; une bandelette de cette couleur derrière l'œil; les parties supérieures, grises. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 147. Les Terres australes.

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P. R. 12.

* LE PLUVIER WILSON. 45. *C. Wilsonius*. *C. Corpore supra pallide olivaceo, subtus palpebris-*

que albis; loris fronte, taniã latã in medio pectoris, rostro nigris; pedibus incarnatis.

Le dessus du corps d'un olive pâle; le dessous et les paupières blancs; le front, l'espace entre le bec et l'œil, une large bande sur le milieu de la poitrine et le bec, noirs; les pieds couleur de chair.

Nous trouvons beaucoup de rapports entre cet oiseau et le *Pluvier à collier*. Mais les ornithologistes des États-Unis, qui connoissent celui-ci, puisqu'il se trouve dans cette république, nous assurent que c'est une espèce distincte qui en diffère par sa longueur, sa grosseur, la couleur du bec et des paupières. Elle a le bec robuste, long d'environ douze lignes; la partie supérieure dépassant considérablement l'inférieure; l'espace entre le bec et l'œil, noir; le front et l'iris, de cette teinte; les paupières, blanches; une bandelette de cette couleur à travers l'œil, prenant une nuance terne à l'arrière et s'étendant un demi-pouce au-delà; le sommet de la tête et les plumes des oreilles, olives; la gorge et les côtés du cou, d'un blanc pur, qui entoure cette dernière partie et se rétrécit en arrière; une large bande noire, sur le milieu de la poitrine, dont le reste est blanc, de même que les parties postérieures; le dessus du cou et du corps, d'une couleur d'olive pâle; les plumes primaires des ailes, d'un noir-brunâtre sur les bords, blanches sur leur milieu et sur leur tige; les plumes alaires intermédiaires et leurs grandes couvertures, lisées de blanc à leur extrémité; les plumes caudales, égales en longueur, dépassant de très-peu l'aile en repos, d'une couleur olivâtre, à l'exception des deux extérieures de chaque côté qui sont blanchâtres. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le front, et en ce qu'elle a le *lorum* et la poitrine d'une teinte olive pâle. *Wilson, American Ornithology, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 148. Les Etats-Unis.*

L. 7. E. P. R. 12.

* LE PLUVIER A TRIPLE COLLIER. 46. *C. Tricollaris. C. Corpore suprã viridi-fusco; subtus albo; taniis tres pectoralibus transversis; rostro rubro; pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps d'un brun verdoyant; le dessous blanc; trois bandes transversales sur la poitrine; le bec rouge; les pieds orangés. (*Pl. 233, fig. 4.*)

Ce *Pluvier* se trouve en Afrique, et fait partie de la collection du Muséum d'histoire natu-

relle. Le front et une bandelette surmontant l'œil et entourant la tête sont blancs; cette couleur prend une nuance grise sur le cou, et est séparée de la poitrine par un collier noir, au-dessus duquel il y a une bandelette transversale blanche, dont les deux extrémités remontent sur le dos et où elle se termine en pointe; ensuite on remarque sur la poitrine une ceinture noire; le reste du dessous du corps est blanc; le manteau et les plumes intermédiaires de la queue sont d'un brun qui reflète en vert; les latérales ont la couleur du ventre et une tache noire en dedans. *2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 147. L'Afrique.*

L. 7. E. P. R. 12.

LE SANDERLING, page 18 de cette Ornithologie, y est décrit sous son plumage d'hiver. Il porte pendant l'été la livrée du *Pluvier rouge*, page 20 du même ouvrage, lequel est le même oiseau; c'est conséquemment un double emploi.

Il en est de même pour le *Pluvier doré*, page 16, et pour le *Pluvier doré à gorge noire*, page 16: le premier porte le vêtement d'hiver du mâle et de la femelle; le second, celui d'été du mâle seul.

* * G E N R E :

ÆDICINÈME. *Ædicinemus, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 229.*

Corpus ovatum, altum, fusco, cinereo, nigro et albo varium.

Caput subrotundum.

Rostrum capite longius, cera usque ad narium apicem protensa cinctum, oculis tenuis fissum, rectum, compressum, suprã carinatum, apice tumidum et subobtusum.

Nares longitudinales, membrana lata ad medium rostri protensa tecta, versus apicem aperta.

Lingua subcarnosa, integra.

Collum mediocre, crassum.

Ala ad volatum idonea; remex prima reliquis longior; femora extra abdomen posita; tibia parte inferiori glabra; tarsi crassi, et in ave vividã propè suffraginem retrorsum gibbosi.

Pedes tridactyli; digiti tres anteriores, breves, marginati, subtus callosi, basi membrana connexi; posticus nullus.

Unguis medius reliquis longior et crassior, margine interiori dilatatus, subtus cavatus.

Cauda integra.

Edicnemi habitant in Europa, Asia, Africa, Australasia desertis, terris aggeribus, collibus calcolosis. Vicitant vermibus, muscis, micacibus, locustis. Femina in terrâ ponit ova 2, 3. Pulli recens nati è nido cedentes, currentes.

Le corps ovale, élevé, varié de brun, de cendré, de noir et de blanc.

La tête un peu arrondie.

Le bec plus long que la tête, entouré d'une membrane depuis sa base jusqu'à l'extrémité des narines, fendu jusqu'aux yeux, droit, comprimé, caréné en dessus, renflé et presque obtus à sa pointe.

Les narines longitudinales couvertes d'une large membrane qui se prolonge jusqu'au milieu du bec.

La langue un peu charnue, entière.

Le cou médiocre, épais.

Les ailes propres au vol; la première rémige la plus longue de toutes.

Les cuisses posées hors de l'abdomen; les jambes dénuées de plumes sur leur partie inférieure; les tarses épais, et, chez l'oiseau vivant, gibbeux en arrière, proche du talon; les trois doigts dirigés en avant, courts, bordés, calleux en dessous et réunis à leur base par une membrane; le postérieur nul.

L'ongle intermédiaire plus long et plus épais que les autres, dilaté sur son bord intérieur et creusé en dessous.

La queue entière.

Les *Edicnèmes* se trouvent en Europe, en Asie, en Afrique et dans l'Australasie, où ils habitent les déserts, les dunes et les collines pierreuses. Ils se nourrissent de vers, de mouches, de limaces, de sauterelles. La femelle niche à terre, et sa ponte est de deux ou trois œufs. Les petits quittent le nid et courent dès leur naissance.

L'EDICNÈME D'EUROPE. 1. *Edicnemus europæus*, est décrit page 13 de cette Ornithologie, sous le nom de *grand Pluvier*.

* **L'EDICNÈME A GROS BEC.** 2. *Æ. Magnirostris*. *Æ. Dorsio cinereo; corpore subtus albo; tæniis tres in capite lateribus, genis albis nigrisque; vertice griseo, maculis nigricantibus vario; rostro nigro; pedibus rufescenti-cinereis.*

Le dos cendré; le dessous du corps, blanc; trois bandelettes sur les côtés de la tête; les joues blanches et noires; le dessus de la tête gris et varié de taches noirâtres; le bec noir; les pieds d'un gris rembruni. (*Pl. 234, fig. 1.*)

L'individu d'après lequel nous décrivons cet *Edicnème*, est au Muséum d'histoire naturelle. Son bec est beaucoup plus long, plus gros et plus comprimé que celui de ses congénères; trois bandelettes, dont l'une est blanche, et les deux autres noires, occupent chaque côté de la tête; la première s'étend au-dessus de l'œil, et se termine au bas et sur les côtés de l'occiput; une des deux autres la borde en dessus et l'accompagne dans toute sa longueur; la troisième, qui part de l'angle antérieur de l'œil, est d'abord étroite, et ensuite s'élargit sur les joues et descend sur les côtés de la nuque; une tache noirâtre et longitudinale se fait remarquer sur ceux du menton; les paupières, le reste des joues et la gorge sont blancs; les plumes du dessus de la tête et du cou, grises et variées de petites taches noirâtres; le dos est cendré; une bande blanche et longitudinale occupe la partie de l'aile la plus proche du dos; les couvertures du dessous de cette bande, les grandes et les petites plumes secondaires sont d'un joli cendré très-clair; les premières rémiges, noires; la plus extérieure a une marque blanche vers son milieu; cette même couleur est encore répandue sur le pli de l'aile, le ventre et les parties postérieures; les plumes du devant du cou et de la poitrine ont, le long de leur tige, un trait brun sur un fond gris-cendré; ce trait est très-prononcé sur le haut du cou, mais presque effacé sur le bas de cette partie et sur la poitrine; les plumes de la queue sont étagées, tachetées et grises en dessous. 2^e édit. du *nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 251. L'Australasie.*

L. 17. E. P. R. 12.

* **L'EDICNÈME A LONGS PIEDS.** 3. *Æ. Longipes*. *Æ. Dorsio plumisque auricularibus fuscis, albo maculatis; corpore subtus albo, nigro maculato; vertice, occipite, nucaque cinereis, fusco lineatis; rostro nigro; pedibus fusciscentibus.*

Le dos et les plumes des oreilles, brunes et tachetées de blanc; le dessous du corps blanc et maculé de noir; le dessus de la tête, l'occiput et la nuque cendrés, et avec des lignes brunes; le bec noir; les pieds brunâtres. (*Pl. 234, fig. 2.*)

Cette espèce, de même que la précédente, a été apportée par les naturalistes français qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son voyage autour du Monde. Elle a le capistrum, les sourcils, la gorge, le bas-ventre, les parties postérieures, le pli de l'aile et le milieu de ses premières plumes, d'un blanc pur; le devant du

cou, la poitrine, le haut du ventre et une partie des couvertures intermédiaires qui recouvrent l'aile en dessus, de la même couleur, avec des taches noires sur le milieu de chaque plume, lesquelles bordent leur tige dans toute sa longueur; les autres couvertures supérieures des ailes, les plumes des oreilles, les côtés du cou et le dos, bruns, avec quelques taches blanches; le sommet de la tête, l'occiput, la nuque et le dessus du cou, d'un gris-cendré clair, varié de petites lignes rembrunies; le reste des premières rémiges, noir; la queue étagée, blanche et noire sur ses pennes latérales, d'un gris clair sur ses intermédiaires, qui sont traversées par des bandelettes irrégulières d'un gris sombre. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 232. La Nouvelle-Hollande.

L. 19 à 20. E.. P.. R. 12.

V I^e GENRE.

ÉCHASSE. *Himantopus*. Page 26 de cette Ornithologie.

* L'ÉCHASSE A QUEUE NOIRE. 2. *H. Melanurus*. *H. Vertice, dorso, uropygio, corporeque subtus albis; occipite, alis, caudâ, rostroque nigris; pedibus rubris.*

Le dessus de la tête, le dos, le croupion et le dessous du corps, blancs; l'occiput, les ailes, la queue et le bec, noirs; les pieds rouges.

Cette Échasse, qui se trouve au Paraguay, est décrite par M. de Azara, sous la dénomination de *Mbatuitui zancudo*. Elle se tient tantôt seule, tantôt en petites troupes, vit sédentaire et fréquente les amas d'eau pure, dans laquelle elle entre jusqu'aux genoux; elle est médiocrement farouche, marche d'un air fier et à grands pas. Son cri, qu'elle fait rarement entendre, exprime la syllabe *gau*, d'un son de voix désagréable. L'iris est d'un rouge-carmin; le dessus de la tête blanc; et cette couleur communique, par l'angle de la bouche à la gorge, au-devant du cou, au-dessous du corps, ensuite au croupion et au dos; la queue est noire, de même que les ailes, les côtés et le derrière de la tête, le dessous du cou, au bas duquel il y a un demi-collier blanc; des individus ont du noirâtre au lieu de noir, et du brun au lieu de noirâtre. *Don Felix de Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, n. 593, p. 297. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 42. Le Paraguay.*

L. 13. 3. E. 27. P. 27. R. 12.

* L'ÉCHASSE A COU BLANC ET NOIR. 3. *H. Nigricollis*. *H. Corpore suprâ nigro; subtus frontique albis caudâ cinerâ; rostro nigro; pedibus rubris.*

Le dessus du corps noir; le dessous et le front blancs; la queue cendrée; le bec noir; les pieds rouges.

Cette espèce, qu'on rencontre dans l'Amérique septentrionale, construit son nid dans les marais salés, avec une petite quantité d'herbes sèches, mais suffisante pour mettre les œufs à l'abri de l'humidité; et afin d'éviter la crue des eaux, elle élève cette couche avec des branches d'arbrisseaux marécageux, des tiges d'herbes salées, des algues et divers autres matériaux. Sa ponte est composée de quatre œufs d'une couleur d'argile jaunâtre obscure, très-chargés de grandes taches noires. Sept ou huit couples nichent à une distance de cinquante à soixante pieds, parmi des touffes épaisses d'herbes, et semblent former une espèce d'association qui dure pendant toute la belle saison. Quand on les inquiète, les mâles, dispersés dans les marais voisins pendant l'incubation, se réunissent aussitôt, s'élèvent dans les airs où ils semblent converser ensemble, en exprimant d'une voix criarde les syllabes *chick, chick, chick*: alors ils descendent fréquemment sur le terrain sec des marais, laissent alors pendre leurs ailes, se tiennent sur leurs pieds à moitié tendus, et chancelent comme s'ils ne pouvoient garder leur équilibre et soutenir le poids de leur corps; ils restent dans cette position pendant plusieurs minutes, et font entendre une sorte de son qui correspond avec le tremblement de leurs ailes et de leurs pieds.

Cette Échasse a le front blanc, ainsi qu'une tache en arrière de l'œil, la gorge, les côtés et le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures; le reste du plumage, noir, avec les couvertures supérieures et les pennes de la queue d'un gris clair. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu moins longue, que son dos, ses scapulaires et les pennes tertiaires de ses ailes sont d'un brun foncé. *Wilson, Americ. Ornithology, tom. 7. pl. 18. fig. 2. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 41. L'Amérique septentrionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* L'ÉCHASSE A QUEUE BLANCHE. 4. *H. Leucurus*. *H. Vertice nigro; alis suprâ subtisque nigro et albo variis; caudâ rostroque nigris; pedibus rubris.*

Le sommet de la tête, noir; les ailes variées

de noir et de blanc en dessus et en dessous ; la queue et le bec noirs ; les pieds rouges.

Elle est un peu plus grosse et a trois pouces de plus de longueur et de hauteur que l'*Echasse* d'Europe ; le dessus de la tête est noir ; les ailes sont en dessus et en dessous variées de noir et de blanc ; sa queue est totalement de la première couleur. Fernandez l'appelle *Comaletecalc*. On ne la voit au Mexique que pendant l'hiver. *Brisson, Ornithologie, tom. 5. p. 36.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

VII^e GENRE.

HUITRIER, *Hamatopus*. Page 25 de cette Ornithologie.

L'HUITRIER A LONG BEC. 2. *H. Longirostris H. Corpore nigro ; parte inferiore pectoris abdomineque albis ; rostro pedibusque rubris.*

Le corps est noir, à l'exception du bas de la poitrine, du ventre et des parties postérieures qui sont blancs ; le bec et les pieds rouges, plus longs que celui de l'*Huitrier* d'Europe. On le trouve dans l'Australasie, où l'on rencontre aussi un autre *Huitrier* totalement noir. Le premier est au Muséum d'histoire naturelle. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 15. p. 410. La Nouvelle-Hollande.*

** GENRE.

ÉROLIE. *Erolia*. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 409.*

Corpus ovatum, altum, fusco, albo cinereoque varium.

Caput subrotundum.

Rostrum basi cylindricum, capite longius, arcuatum, apice subobtusum ; mandibula superior lateraliter sulcata.

Nares lineares, basi rostris in sulco sita.

Lingua brevis, acuta.

Collum sublongum.

Ala ad volandum idonea ; remex prima reliquis longior.

Cauda integra.

Femora extra abdomen posita ; tibia in parte inferiori plumis denudata ; tarsi subelongati ; digiti tres anteriores, medius cum exteriori membrana basi junctus ; posticus nullus.

Erolia habitant in Africa. Nidus, ovaque ignoti sunt.

Le corps ovale élevé, varié de brun, de blanc et de cendré.

Tête un peu arrondie.

Le bec cylindrique à sa base, plus long que la tête, arqué, un peu obtus à son extrémité ; la mandibule supérieure sillonnée sur les côtés.

Les narines linéaires situées à la base du bec dans un sillon.

La langue courte, pointue.

Le cou un peu allongé.

Les ailes propres au vol ; la première rémige la plus longue de toutes.

La queue entière.

Les cuisses posées hors de l'abdomen ; les jambes dénuées de plumes sur leur partie inférieure ; les tarses un peu allongés ; trois doigts dirigés en avant : l'extérieur et l'intermédiaire réunis à leur base par une membrane ; le postérieure nul.

Les *Erolies* se trouvent en Afrique. Leur nid et leur œufs sont inconnus.

* L'ÉROLIE VARIÉE. 1. *E. Variegata. E. Corpore supra cinereo alboque maculato ; pectore fusco lineato ; alis caudique nigricantibus ; rostro et pedibus nigris.*

Le corps tacheté en dessus de gris et de blanc ; la poitrine avec des lignes brunes ; les ailes et la queue noirâtres ; le bec et les pieds noirs. (*Pl. 233. fig. 2.*)

Le seul individu dont se compose ce genre, est au Muséum d'histoire naturelle. Il est tacheté de gris et de brun sur toutes les parties supérieures ; blanc et varié de lignes brunes sur le devant du cou et de la poitrine ; blanc entre le bec et l'œil ; noirâtre sur les penes alaires et caudales ; noir sur le bec et les pieds ; de la taille de l'*Alouette de mer*, mais plus haut monté. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 409. L'Afrique.*

XIV^e GENRE.

PÉLICAN. *Pelecanus*. Page 42 de cette Ornithologie.

* LE CORMORAN GRIS-ERUN. 18. *P. Fuscescens. P. Corpore supra cinereo-fusco ; subtis albo ; rostro corneo ; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps gris-brun ; le dessous blanc ; le bec couleur de corne ; les pieds bruns.

Le plumage terne de ce *Cormoran*, qu'on voit au Muséum d'histoire naturelle, me fait soupçonner qu'il n'est pas encore parvenu à sa perfection ; mais nous ne pouvons assurer que c'est une espèce particulière. On le trouve dans l'Aus-

tralasie. Il a le dessus de la tête et du cou gris; le bord des plumes du dos de cette même teinte sur leurs bords, et d'un gris-brun sur leur milieu; les penes alaires et caudales de cette couleur; toutes les parties inférieures blanches. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8, p. 86. L'Australasie.

L. 24. E.. P.. R..

Nota. Les Cormorans composent, dans le Dictionnaire cité ci-dessus, un genre particulier sous le nom latin d'*Hydrocorax*; mais Bonaterre les ayant laissés dans le genre *Pelecanus*, nous avons dû nous y conformer, pour ne pas jeter de la confusion dans la nomenclature qu'il a adoptée.

- * LE CORMORAN LEU-TZE. 19. *P. Sinensis*. *P. Corpore suprâ fusco; subtus albido maculis fuscis; gulâ albâ; caudâ rotundatâ; rostro flavo; pedibus nigricantibus.*

Le corps brun en dessus, blanchâtre et tacheté de brun en dessous; la gorge blanche; la queue arrondie; le bec jaune; les pieds noirs.

Leu-tze est le nom que ce Cormoran porte à la Chine, où l'on s'en sert pour la pêche qui se fait ordinairement sur un grand lac que forme la rivière de Lenen à une journée de Han-Choo-Hoo. Les bateaux dont on se sert pour cette pêche sont d'une telle légèreté que les hommes peuvent facilement les transporter dans telle partie du lac qu'il leur plaît. Il y a sur chaque bateau dix à douze de ces Cormorans qui, à un signal du conducteur, plongent dans l'eau tous ensemble, et on est étonné de voir la grosseur énorme des poissons qu'ils rapportent dans leur bec. Ces oiseaux sont si bien dressés qu'ils n'avalent ni même n'endommagent leur capture, quoiqu'ils n'aient le cou entouré ni d'un anneau ni de tout autre lien, si ce n'est lorsqu'on leur permet de pêcher pour leur compte, soit pour les encourager, soit pour leur nourriture.

Ces Cormorans ont l'iris bleu; toutes les parties supérieures d'un brun sombre; le menton blanc; le dessous du corps blanchâtre et tacheté de brun; la queue arrondie. *Latham*, 2^e Supplément du general Synopsis. p. 364. n. 3. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. La Chine.

L.. E.. P.. R. 12.

- * LE CORMORAN NOIR. 20. *P. Niger*. *P. Capite*

et corpore suprâ subtusque nigris, rostro rubescenti.

La tête et le corps noirs en dessus et en dessous; le bec rougeâtre.

On trouve cette espèce dans les Indes orientales; sa taille est celle de notre *Sarcelle*. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 88. Les grandes Indes.

L.. E.. P.. R..

- * LE CORMORAN NOIR ET BLANC. 21. *P. Melanoleucus*. *P. Corpore suprâ nigro, subtus, superciliisque albis; rostro corneo; pedibus nigris.*

Le corps noir en dessus; blanc en dessous et sur les sourcils; le bec couleur de corne; les pieds noirs.

Cette espèce, que l'on trouve dans l'Australasie, fait partie, ainsi que le précédent, du Muséum d'histoire naturelle. Elle a le dessus de la tête, du cou, du corps, les ailes et la queue, noirs; les sourcils, les joues, la gorge et toutes les parties postérieures d'un beau blanc; sa taille est un peu inférieure à celle du *Canard sauvage*. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 88. La Nouvelle-Hollande.

L.. E.. P.. R..

- * LE CORMORAN A VENTRE BLANC. 22. *P. Leucogaster*. *P. Corpore suprâ ex violaceo nigro; loro glabro carulescentique; ventre albo.*

Le dessus du corps d'un noir changeant en violet; l'espace entre le bec et l'œil, nu et bleu; le ventre blanc.

Chez ce Cormoran, que l'on rencontre en Russie, la tête, la gorge, la poitrine et tout le dessus du corps sont noirs; cette couleur reflète en violet sur le manteau; la partie de la tête qui sépare l'œil du bec est nue et d'un beau blanc; le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc pur. Sa taille est celle du *Cormoran nigeaud*. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 90. La Russie.

L. 24. E.. P.. R..

- * LE CORMORAN VIGUA. 23. *P. Vigua*. *P. Corpore suprâ subtusque nigro; mento, plumis auricularibus albis; rostro basi suprâ nigro, subtus flavo, ad apicem fusco.*

Le dessus et le dessous du corps noirs; le menton et les plumes des oreilles, blancs; le bec à sa base noir en dessus, jaune en dessous, et brun dans le reste.

Cette espèce, que M. de Azara a décrite sous

le nom de *Zaramagullon negro*, n'est pas rare au Paraguay ni à la rivière de la Plata, quoiqu'on y rencontre pour l'ordinaire ces *Cormorans* seuls ou par couples; on en voit quelquefois des troupes de cent.

Un médecin du Paraguay a assuré à M. de Azara qu'une dame atteinte de l'asthme, ayant ouvert un *Zaramagullon negro*, et se l'étant appliqué sur la poitrine, avoit tout de suite été guérie de son mal. Notre *Cormoran* auroit-il la même vertu? C'est un essai que l'on devoit faire.

Tout le plumage est d'un noir profond à quelques exceptions près; la teinte des plumes scapulaires et des couvertures supérieures des ailes est moins foncée, et leurs bords sont noirs aussi bien que leur tige; une petite bordure de plumes blanches est à la base de la mandibule inférieure, derrière l'angle de la bouche; il y a des points de la même couleur sur les côtés de la tête; quelques plumes longues de dix-huit lignes, blanches, foibles, à barbes courtes et déliées, qui flottent au gré du vent, et qui naissent au milieu d'autres plumes noires très-courtes et serrées, se font remarquer derrière les oreilles: on en voit d'autres comme semées sur la moitié des côtés du cou; l'iris est couleur d'émeraude.

Quelques individus ont le plumage noirâtre, et des veines blanches et noirâtres sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; sur d'autres, la teinte noirâtre est plus claire sous le corps; mais aucuns n'ont les plumes blanches flottantes, ni les points blancs du premier, ce qui fait soupçonner que celui-ci est un mâle adulte, et les autres des femelles, ou peut-être des jeunes. *Don Felix de Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 32. L'Amérique méridionale.*

L. 29. E. 19. P. R. 12.

XVII^e GENRE.

FOLIQUE. *Fulica*. Page 61 de cette Ornithologie.

* LA FOULQUE LEUCOPTÈRE. 10. *F. Leucoptera. F. Corpore capitèque nigris; tectricibus inferioribus cauda et alarum albis; reatricibus 12 acutis; rostro basi virescenti, postèa rubineo; pedibus anticè viridibus, in reliquo nigricantibus.*

Le corps et la tête noirs; les couvertures infé-

rieures de la queue et des ailes, blanches; les plumes caudales au nombre de douze, et pointues; le bec verdâtre à la base, ensuite rougeâtre; les pieds verts en devant, noirâtres dans le reste.

M. de Azara a fait connaître cette *Foulique* du Paraguay, sous le nom de *Focha*. Elle a le tarse très-comprimé; la base du bec avancée sur le front, presque en demi-cercle; la queue, composée de plumes pointues; la tête, entière, et la moitié du cou, d'un noir profond; le reste du plumage d'une nuance moins foncée, particulièrement sur les parties inférieures; les couvertures du dessous de la queue, l'extrémité des plumes alaires les plus proches du corps, les bords de la première et le haut de l'aile, blancs; les plumes de l'aile en dessous, et ses grandes couvertures inférieures, de la couleur de l'argent; les autres couvertures noirâtres; la partie nue de la jambe, d'un vert-jaunâtre; l'iris, rouge de sang. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 4. n. 447. p. 474. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 48. Le Paraguay et la rivière de la Plata.*

L. 12. ³. E. P. R. 12.

* LE FOULQUE A JARRETIÈRES ROUGES DU PARAGUAY. 11. *F. Armillata. F. Suprà subtissime atra; armillis rubris; rostro flavo-virescente, suprâ sanguinolento; pedibus anticè pallidè virescentibus, in reliquo nigricantibus; reatricibus 14, rotundatis.*

Le plumage totalement noir; une jarretière rouge sur la partie nue de la jambe; le bec d'un jaune-verdâtre, et couleur de sang, en dessus; les pieds d'un verdâtre pâle en devant, noirâtres dans le reste; les plumes de la queue au nombre de quatorze, arrondies.

Folca de ligas roxas, est la dénomination sous laquelle M. de Azara a décrit cette *Foulique*, qu'il présente comme une espèce distincte de la précédente. En effet, elle a trois pouces environ de plus de longueur; sa queue est composée de 14 plumes, qui ne se terminent point en pointe; le tarse est peu comprimé, et la base du bec nullement circulaire à son insertion dans la tête. De plus, les plumes alaires les plus rapprochées du corps n'ont point de blanc à leur extrémité; le bas de la jambe est d'un orangé vif. Du reste elle ressemble à la *Foulique leucoptère*. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 4.*

n. 448. p. 363. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 47. L'Amérique méridionale.

L. 15 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 14.

- * LA POULE D'EAU ou GALLINULE COULEUR DE PLOMB. 12. *G. Plumbea. G. Fronte rubra; plumis dorsì nigris et apice plumbeis; corpore subtis cinereo-carulescente alboque; remigibus cinereo-fuscis; griseo et albo introrsum striatis; rostro rufo-flavescente.*

Le front rouge; les plumes du dos noires et terminées d'une couleur de plomb; le dessous du corps blanc et d'un gris-bleuâtre; les pennes des ailes d'un gris-brun et rayées de gris et de blanc en dedans; le bec d'un roux-jaunâtre.

Cette Poule d'eau, que l'on trouve dans l'île de Java, diffère de ses congénères en ce que la plaque frontale s'avance sur sa tête en forme de fer de lance. Un gris de plomb couvre le reste de cette partie, le cou et tout le dessous du corps, avec une bandelette blanche à l'extrémité des plumes, mais presque imperceptible; celles du dos sont noires, et terminées par un gris de plomb; les grandes couvertures des ailes, les plus proches du corps, noires et largement bordées d'un roux clair; les pennes, d'un gris-brun et rayées de gris et de blanc en dedans; les couvertures inférieures de la queue présentent les mêmes raies; la membrane du front est d'un rouge vif. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 404. Les Indes.

L. 20 E. P. R.

XVII^e GENRE.

OISEAU DU SOLEIL. Page 64 de cette Ornithologie.

- * L'OISEAU DU SOLEIL ou L'HÉLIONNE D'AFRIQUE. 2. *H. Senegalensis. H. Corpore suprà fusco, subtis albo; coili lateribus et dorso nigro maculatis; caudâ cuneiformi, rigidâ, angustâ; rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps brun; le dessous blanc; les côtés du cou et le dos tachetés de noir; la queue cunéiforme, roide et étroite; le bec et les pieds rouges. (Pl. 234. fig. 3.)

Cette espèce, qu'on conserve au Muséum d'histoire naturelle, habite le Sénégal, et est presque de la taille de l'*Anhinga*; elle a la tête, la partie supérieure du cou, le dessus du corps, les ailes et la queue, brunes; cette couleur prend un ton sombre sur la tête et sur le dessus du cou,

dont les côtés ont, de même que le dos et les flancs, des mouchetures noires; une raie blanche part du bec, passe au-dessus de l'œil, et descend sur les côtés de la gorge et du cou, dont le devant est blanc, de même que toutes les parties postérieures; les pennes de la queue sont étagées, roides, un peu étroites, et orangées sur leur tige. Cet *Héliorne* porte une tête, un cou et une queue d'*Anhinga*, un bec de Grèbe et des pieds de Foulque; c'est-à-dire, que ses doigts antérieurs sont bordés de lobes distincts; que les extérieurs sont unis seulement à leur base, et que l'intérieur est totalement libre; mais le postérieur n'est pas pinné. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 277. L'Afrique.

L. E. P. R.

XXI^e GENRE.

PÉTREL. *Procellaria*. Page 74 de cette Ornithologie.

- * LE PÉTREL ÉCHASSE. 24. *P. Grallaria. P. Corpore suprà cinereo-carulescente, subtis albo; alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un gris-bleu; le dessous blanc; les ailes, la queue, le bec et les pieds noirs.

Ce *Pétrel*, des mers australes, a les ailes et la queue noires; la tête, le cou en entier, la gorge, le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, d'un gris-bleuâtre sombre; la poitrine et les parties postérieures, blanches; les pieds longs et grêles. Du Muséum d'histoire naturelle. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 418. La Nouvelle-Hollande.

L. 7 $\frac{3}{4}$. E. P. R.

- * LE PÉTREL-PUFFIN FULIGINEUX. 25. *P. Leucorhoa. P. Corpore fuliginoso; remigibus, tectricibus superioribus caudâ albis; rostro pedibusque atris.*

Le corps couleur de suie; les pennes alaires et caudales, noires; les couvertures supérieures de la queue, blanches; le bec et les pieds, noirs.

M. Baillon conserve cet oiseau dans sa collection, et l'a trouvé sur les bords maritimes de la Picardie; et on le rencontre sur l'Océan, jusqu'au Brésil. Son plumage est noir sur les pennes des ailes et de la queue; d'une couleur de suie, sur le reste du plumage, à l'exception des couvertures supérieures de la queue, qui sont blanches,

blanches, et d'un liseré gris-blanc, qui est à l'extrémité des penes secondaires de l'aile; la queue est fourchue. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25, p. 422. *L'Océan atlantique.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

XXII^e GENRE.

GOILAND ou GOËLAND. *Larus*. Page 82 de cette Ornithologie.

* LA MOUETTE A TÊTE CENDRÉE. 18. *L. Cirrocephalus*. L. Capite, collo, corpore suprâ cinereo-carulescenti, subtus albo; remigibus septem primariis nigris albisque; rostro et pedibus rubris.

La tête, le cou et le dessus du corps, d'un gris-bleuâtre; le dessous blanc; les sept premières rémiges noires et blanches; le bec et les pieds rouges.

M. de Lalande fils a rapporté du Brésil cette *Mouette*, qui fait partie de la collection du Muséum.

La tête, la gorge, la partie antérieure du cou, dessus et dessous sont d'un joli cendré bleuâtre, qui devient presque blanc sur le front et le capistrum; le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures de l'aile, le dessus de ses penes intermédiaires et des secondaires, pareils à la tête; le reste du cou, la poitrine, les parties postérieures, le croupion, toutes les couvertures et les penes de la queue, d'un blanc de neige; les sept penes primaires des ailes, noires et blanches; cette dernière couleur n'est qu'à la base et vers la pointe de la première, et occupe d'autant moins d'espace sur les autres, qu'elles en sont plus éloignées, de manière que la septième n'est noire que vers son extrémité, sur un pouce environ. Ces sept penes sont noirâtres en dessous, et toutes les autres, du même cendré que le dos, mais d'une nuance plus foncée; les ailes, en repos, dépassent la queue de deux pouces.

Il y a au Muséum d'histoire naturelle, un individu qui ne diffère du précédent, qu'en ce qu'il a la tête d'un blanc pur.

Le *Gabiota cinicienda*, décrit par M. de Azara, dans son *Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay*, etc. tom. 3, p. 550, n^o 410, me semble appartenir à l'espèce de la *Mouette à tête cendrée*; elle a la tête entière, et un peu de la partie antérieure du cou, cendrés; le front blanc; le dos, le croupion, cendrés, de même que les ailes, à l'exception de l'une des penes

extérieures, qui sont blanches dans une bonne partie de leur extrémité, et noires dans le reste; les deux premières ont une tache blanche en dessus, et du noir à leur extrémité; le reste du plumage est d'un beau blanc, et l'iris d'un blanc d'ivoire. Longueur, quinze pouces trois quarts. Ce savant naturaliste espagnol indique plusieurs variétés, et donne pour femelles les individus qui ont beaucoup de blanc, mêlé au cendré de la tête, et n'en ont point aux deux premières penes de l'aile. Cette espèce, très-criarde, est très-commune à l'embouchure de la rivière de la Plata. 2^e édit. du Dict. d'Hist. nat. tom. 21, p. 500. *Le Brésil et Buenos-Ayres.*

L. 13 à 15. E. P. R. 12.

* LE GOËLAND A FRONT GRIS. 19. *L. Frontalis*. L. Corpore suprâ plumis fuscis, margine rufescentibus, subtus fusco-cinereo; mento albedo, fusco maculato; rostro aurantio; pedibus flavescentibus.

Les plumes du corps brunes et bordées de roussâtre; le dessous d'un brun-cendré; le front cendré; le menton blanchâtre et tacheté de brun; le bec orangé, et les pieds jaunâtres.

Ce *Goëland*, qui est au Muséum d'histoire naturelle, a été tué par M. de Labillardière, à l'île Maria, près la terre de Diémen. Il a le bec très-épais; la queue, un peu courte; le front, d'un gris-cendré; le menton, blanchâtre et tacheté de brun; les plumes de la tête, de la gorge, du cou, et de toutes les parties postérieures, blanches, depuis leur origine jusqu'au-delà du milieu, et ensuite brunes; celles du dos, des scapulaires, des couvertures supérieures des ailes, des penes secondaires les plus proches du corps et des couvertures inférieures de la queue, brunes dans leur milieu, bordées et terminées de roussâtre; les premières rémiges et les penes caudales, noires; le pouce très-court et armé d'un ongle très-aigu. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21 p. 505. *Les mers australes.*

L. E. P. R. 12.

* LE GOËLAND DES MERS AUSTRALES. 20. *L. Pacificus*. L. Fusco, pectore uropygioque albidis; rostro fulvo prope apicem nigro.

Le plumage brun; la poitrine et le croupion blanchâtres; le bec fauve, mais noir à sa pointe.

Cette espèce, que l'on voit dans les mers de la Nouvelle-Galles du sud, porte un plumage brun; cette couleur devient très-pâle et presque

blanche sur le croupion, le dessous du corps et le bout des petites couvertures des ailes; la queue est courte, et arrondie à son extrémité; les pieds sont noirâtres. *Lath. 2^e Suppl. du gener. Synopsis, 332. n. 2. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 508. Les mers australes.*

- * LE GOËLAND DE NAUGASAKI. 21. *L. Crassirostris. L. Capite, collo ventreque albis; tectricibus alarum carulescentibus; remigibus et rectricibus nigris, albo marginatis; rostro basi flavo, in medium nigro, apice rubro; pedibus rubris.*

La tête, le cou et le ventre blancs; les couvertures des ailes, bleuâtres; les rémiges et les rectrices, noires et bordées de blanc; le bec jaune à sa base, noir dans le milieu, et rouge à son extrémité; les pieds, de la dernière couleur.

Le bec de cet oiseau est très-gros, très-long, jaune à sa base, dessus et dessous, traversé vers les narines, par une bande noire et rouge à la pointe de sa partie supérieure; l'inférieure est rouge dans le milieu, et noire à son extrémité; la tête, le cou, les épaules et le ventre sont blancs; les couvertures des ailes, de couleur d'ardoise; les plumes alaires et caudales, noires, avec du blanc sur leurs bords; les pieds sont plus longs que chez les autres Goëlands. *Reen Krusenstern, Voyage autour du Monde, pl. 57. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 508.*

- * LE GOËLAND A QUEUE NOIRE ET BLANCHE. 22. *L. Leucomelas. L. Capite, collo et parte anteriore pectoris fusco alboque variis; corpore subtus albo; remigibus primariis apice albis nigrisque; rostro nigricante et aurantio.*

La tête, le cou et le haut de la poitrine, variés de brun et de blanc; le dessous du corps blanc; les plumes primaires de l'aile noires et blanches à leur extrémité; celles de la queue, blanches et noires; le bec noirâtre et orangé. (*Pl. 234. fig. 4.*)

La livrée de cet oiseau a de grands rapports avec celle du Goëland à manteau noir; mais il en diffère par une taille un peu plus forte, par un bec plus épais vers le bout, et par sa queue terminée de noir; ce qui m'a décidé à le présenter comme une espèce distincte, d'autant plus que, dans un âge moins avancé, il porte un vêtement qui le distingue du Goëland à manteau noir, à la même époque de son âge. Alors il a la tête, le cou et le haut de la poitrine, variés

de brun foncé et de blanc; la première couleur domine sur le dessus de la tête et sur la nuque; la seconde sur les autres parties; la gorge est d'un blanc pur, ainsi que le reste de la poitrine, le ventre, les couvertures inférieures de la queue, et les deux tiers de ses plumes, qui, dans l'autre tiers, sont noires; un gris-noirâtre est répandu sur le dos, les capulaires et les couvertures supérieures des ailes; les plumes primaires sont noires, avec une large marque blanche, vers leurs bouts. Cet oiseau, que M. de Labillardière a trouvé à l'île Maria, près la terre de Diémen, est au Muséum d'histoire naturelle. *2^e édit. du Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 509.*

- LE GOËLAND A PIEDS JAUNES. 23. *L. Flavipes. L. Albus parte anteriori dorsi, tectricibus remigibusque, nigris; rostro pedibusque flavis.*

Plumage blanc, avec la partie antérieure du dos, les couvertures et les plumes des ailes, noires; le bec et les pieds jaunes. (*Pl. 235. fig. 1.*)

Son vêtement est très-analogue à celui du Goëland à manteau noir; mais il a moins de longueur et de grosseur; des pieds et un bec autrement colorés. Il est, sous son plumage parfait, noir sur le haut du dos, les capulaires, les couvertures supérieures et les plumes de l'aile, dont les deux extérieures sont tachetées vers le bout, et les autres terminées de blanc, de même que les capulaires; le reste du plumage est d'un blanc pur. Il a, pendant l'hiver, les plumes de la tête, de la nuque et des côtés du cou, tachetées de brun sur leur milieu. L'individu de la pl. 118 des Ois. de Frisch, n'est pas encore parvenu à son plumage parfait. Le Goëland gris de Brisson est donné par M. Meyer, comme un individu de cette espèce, mais dans un âge moins avancé; car il en diffère en ce qu'il a le manteau et les plumes des ailes d'un gris-brun. Il en est de même du *Lorus fuscus* de Latham. *Meyer, Taschenbuch der deutschen Vogelkunde, vol. 2. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 509. Les mers d'Europe.*

L. 18 à 20. E. P. R. 12.

- LE GOËLAND AUX AILES BLANCHES. 24. *L. Leucopterus. L. Corpore supra cinereo, subtus capite, collo, alis caudaque albis; rostro flavo, subtus rubro maculato; pedibus flavescensibus.*

Le corps cendré en dessus; le dessous, la tête, le cou, les ailes et la queue, blancs; le bec jaune, tacheté de rouge en dessous; les pieds jaunâtres.

Retzius, Latham, Gmelin, ont fait une méprise, en donnant cet oiseau pour un individu de l'espèce du *Goëland à manteau gris* ou *bleu* (*Larus glaucus*); car c'est une espèce très-distincte, qu'on rencontre dans les mers boréales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et qu'on voit en France, mais très-rarement, sur les côtes maritimes de la Picardie. Othon Fabricius l'appelle *Larus glaucus*, et Marten, dans son *Voyage au Spitzberg*, l'a nommé *Burguermeister*; mais il fait erreur en ne lui donnant que trois doigts. Nous devons ces remarques à M. Baillon, qui possède, dans sa nouvelle collection, un individu parfait, apporté par les navigateurs anglais, qui, l'année dernière, ont été à la baie de Baffin; et de plus, un jeune, tué dans le département de la Somme.

Ce *Goëland*, sous son plumage parfait, a la tête, le cou, le dessous du corps, les plumes alaires et caudales, d'un beau blanc; le dos et les couvertures supérieures des ailes, cendrés. Il porte, dans sa jeunesse, une livrée variée irrégulièrement de grisâtre, si ce n'est sur les plumes des ailes et de la queue; son bec est alors d'un blanc-jaunâtre, avec du noirâtre vers sa pointe.

Othon Fabricius, *Fauna Groenland. n. 64. Brunnichii Ornith. borealis, n. 148* (*Larus glaucus*). Martens. *Voy. into Spitzbergen, etc.* (*Bourguemeister.*)

L. 22. E. P. R. 12.

XXII^e GENRE.

HIRONDELLE DE MER. *Sterna*. Page 91 de cette Ornithologie.

L'HIRONDELLE DE MER BOYS. 26. *S. Boyiis*. *S. Alba, dorso alisque canis; pileo nigro; fronte maculis albis; remigibus nigricantibus; scapo albo; rostro nigro, apice flavescente; pedibus nigris.*

Le plumage, en très-grande partie, blanc; le dos et les ailes, grisâtres; le dessus de la tête, noir; le front tacheté de blanc; les rémiges noirâtres, leur tige blanche; le bec noir et jaunissant à sa pointe; les pieds noirs.

Nous avons conservé à cette espèce le nom du naturaliste anglais auquel Latham l'a consacrée. On la trouve sur les bords de nos mers septentrionales; mais il paroît qu'elle fréquente aussi des contrées très-éloignées, si réellement l'*Hirondelle de mer rayée* (*Sterna striata*, Lath.)

que l'on a trouvée à la Nouvelle-Zélande, est un jeune de cette race. La tête du *Boys* est noire jusqu'au-dessous de l'œil, pendant l'été, et variée de blanc, pendant l'hiver; la nuque, le cou, en entier, le haut du dos, le dos, le croupion, la poitrine, les parties postérieures, les couvertures et les plumes de la queue sont d'un blanc de neige; le reste du dos, les scapulaires, les couvertures supérieures et les plumes des ailes, d'un gris-bleuâtre clair; la première rémige est d'un gris-noirâtre à l'extérieur, et le long de la tige, en dedans; la seconde du même gris à l'extérieur seulement, et toutes ont leur bordure interne d'un beau blanc; l'iris est noirâtre; le dessous de la membrane digitale, jaunâtre; la queue est longue et très-fourchue.

Le jeune, sous son premier plumage, est, dit-on, varié de noir et de blanc sur la tête; obscurci de brun sur les parties supérieures du corps. Latham rapporte à cette espèce, comme un jeune oiseau, la *Guiffette*, de la pl. enlum. de Buffon, n. 924 (*Sterna media*); mais nous croyons qu'il se méprend. Lath. *general Synopsis. tom. 3. p. 356. n. 9. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 167. Les mers septentrionales de l'Europe.*

L. 16. E. P. R. 12.

* L'HIRONDELLE DE MER A BEC COURT. 27. *S. Brevirostris. S. Vertice albo-rufo; corpore suprâ carulescenti, subtus albo; reetricibus quatuor exterioribus fuscis; rostro flavo; pedibus virescente-flavis.*

Le dessus de la tête, d'un roux-blanchâtre; le dessus du corps bleuissant; le dessous blanc; les quatre rectrices extérieures brunes; le bec jaune; les pieds d'un jaune-verdâtre.

Cette *Hirondelle de mer* habite le Paraguay, et est décrite par M. de Azara, sous la dénomination de *Hatis pico corto*. Elle a le bec long de vingt-neuf lignes; les plumes du dessus et du derrière de la tête, terminées de roux-blanchâtre; les couvertures supérieures de la partie extérieure de l'aile, noires, avec du blanc sale à leur extrémité; la nuque, le dessus du cou et du corps, la queue et le reste des couvertures de l'aile, d'un blanc mêlé de bleu; les quatre plumes extérieures de la queue, brunes; les autres pareilles au dos; les côtés de la tête, la gorge et toutes les parties extérieures, d'un beau blanc. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 276. n. 414. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist.*

XX 2

nat. tom. 32. p. 166. *L'Amérique méridionale.*

L. 14. E. 33. P. 29. R. 12.

L'HIRONDELLE DE MER LEUCOPTÈRE. 28.

S. Capite, collo, pectore ventreque nigris; scapularis cineraceo-atris; uropygio et caudâ albis; rectricibus majoribus, remigibusque secundariis carulescenti-cinereis; rostro pedibusque rubris.

La tête, le cou, la poitrine et le ventre noirs; les scapulaires d'un noir cendré; le croupion et la queue blancs; les grandes couvertures et les penes secondaires de l'aile, d'un gris-bleuâtre; le bec et les pieds rouges. (*Pl. 235. fig. 3.*)

On rencontre cette espèce sur les bords de la Méditerranée, les lacs, les rivières et les marais, au-delà des Alpes; elle se montre quelquefois sur le lac de Genève, et elle est assez commune sur ceux de Lucarno, de Logano et de Como. Il paroît qu'elle est fixée dans le midi de l'Europe, car on ne la voit pas dans le nord, ni sur les côtes maritimes de nos contrées septentrionales.

L'oiseau adulte, mâle ou femelle, a la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous des ailes, d'un noir foncé; le bas du dos et les scapulaires, d'un noir cendré; les petites et les moyennes couvertures des ailes, le croupion, les penes de la queue, et toutes les couvertures, blancs; les grandes couvertures des ailes, et leurs penes secondaires, d'un cendré bleuâtre; une large bande longitudinale, d'un blanc pur, à l'intérieur des deux premières rémiges; l'iris, noir; la queue très-peu fourchue; les ailes, en repos, la dépassent de deux pouces quatre lignes. Chez le jeune, dans sa première année, le blanc de l'aile est moins pur et nuancé de cendré; les penes de la queue sont cendrées; la pointe du bec est noirâtre; le noir du plumage teint de cendré; le front d'un cendré clair; toutes les plumes des parties supérieures ont plus ou moins de cendré blanchâtre à leur extrémité. *Temminck, Manuel d'Ornith., p. 483, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 169. L'Europe méridionale.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

L'HIRONDELLE DE MER DES MARAIS. 29.

S. Aranea. S. Vertex colloque suprâ nigris; corfore suprâ carulescente-cinereo, subtus niveo; remigibus primariis apice cinereo-fuscis; rostro pedibusque nigris.

Le dessus de la tête et du cou, noirs; le dessus

du corps d'un gris-bleuâtre; le dessous d'un blanc de neige; les penes primaires de l'aile d'un gris-brun à leur pointe; le bec et les pieds noirs.

Ce Sterne se trouve dans l'Amérique septentrionale, où il se tient sur les côtes maritimes du cap May. Il y fréquente les marais salés, surtout à l'époque où l'on y voit en abondance une espèce de grande araignée noire qui construit sa toile dessus et dessous l'eau, et dont cet oiseau fait sa principale nourriture.

Cette espèce habite aussi l'Europe; car M. Jules de Lamotte, naturaliste observateur et très-zélé pour les progrès de la science, a eu la complaisance de me confier un individu qui a été tué le 23 mai 1818, en Picardie, dans des prairies assez éloignées de la mer, où il prenoit au vol des gros insectes qui, à ce qu'il paroît, composent sa nourriture principale; car cet amateur n'a trouvé dans son estomac, que des débris de gros scarabés, et nulle trace de poisson.

Le bec est épais, robuste, anguleux, et pareil à celui d'une *Mouette*, long de dix-huit lignes depuis les plumes du capistrum, et de deux pouces depuis les coins de la bouche; le dessus de la tête jusqu'aux yeux, l'occiput et le dessus du cou sont noirs; le reste de la tête, la gorge, les côtés et le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc de neige, de même que le dessous de la queue et les tiges des penes alaires et caudales; les primaires des ailes, d'un cendré sombre à leur extrémité et sur leur bord interne, le long de leur tige; le dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures supérieures et les dernières penes des ailes, d'un joli cendré bleuâtre; cette teinte est plus faible sur le dessus des penes de la queue; les pieds sont robustes.

La femelle et le mâle se ressemblent. Le jeune, dans sa première année, a les plumes du sommet de la tête blanches à leur extrémité, et noirâtres dans le reste; une ligne noire, à travers l'œil, laquelle descend sur les côtés de la gorge, et la couvre sur un espace de trois lignes; le bec est noir, et le tarse d'un orangé terne, tacheté de noirâtre; les penes primaires présentent la dernière teinte sur leurs bords et à leur pointe.

Cette *Hirondelle de mer* a beaucoup de rapport avec la *Sterne-Boys*, ce qui peut avoir donné lieu de les confondre; mais celle-ci, outre qu'elle est plus grande, que sa queue est très-fourchue, et que ses deux plumes latérales sont beaucoup plus longues que chez l'autre, elle a le bec plus alongé, grêle et presque régulièrement subulé

avec sa pointe jaunâtre; les pieds et les doigts plus courts, surtout celui du milieu, et enfin les ongles plus crochus. Il y a encore d'autres différences dans le plumage. L'Hirondelle de mer des marais est décrite dans le *Suppl. de l'Ornithological Dictionary*, par Montagu, sous le nom de *Tern Gull.-Billed.* (*Sterna anglica.*) Wilson, *American Ornithology*, vol. pl. 72. fig. 6. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.* tom. 32. p. 169. *L'Amérique et l'Europe.*

L. 11 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

* L'HIRONDELLE DE MER AUX PIEDS VERDATRES. 30. *S. Chloripoda. S. Vertice, corpore suprâ caruleo-albis, subtis niveo; retricibus quatuor exterioribus fuscis; maculâ oculari nigrâ; auribus albis; rostro flavo; pedibus virescenteflavis.*

Le dessus de la tête et du corps d'un blanc-bleu; le dessous blanc; les quatre plumes extérieures de la queue brunes; une tache noire, près des yeux; les oreilles blanches; le bec jaune; les pieds d'un jaune-verdâtre.

M. de Azara appelle cet oiseau du Paraguay *Hatis cagote obscuro*. Il a à l'angle antérieur de l'œil une petite tache très-noire qui l'entoure presque en entier; l'espace entre cette tache et le bec, blanc; une autre petite tache, large de quatre lignes, part de l'angle postérieur de l'œil, couvre l'oreille, et se termine aux côtés de l'occiput qui est noirâtre; le dessus de la tête, du cou et du corps, les petites couvertures supérieures de la partie interne de l'aile sont d'un blanc très-mêlé de bleu, et les grandes couvertures, d'un blanc qui commence à l'angle de l'aile; les plumes extérieures et leurs couvertures, et les autres plumes, d'un blanc faiblement lavé de bleuâtre; les quatre plumes extérieures de chaque côté de la queue, brunes; les autres, pareilles au dos; toutes les parties inférieures, blanches; cette couleur remonte en pointe vers la nuque; le bec est gros, très-fort, et long de vingt-huit lignes et demie. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata*, tom. 3. p. 372. n. 412. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.* tom. 32. p. 171. *L'Amérique méridionale.*

L. 14. E. 33. P. 29. R. 12.

L'HIRONDELLE DE MER ROSÉE. 31. *S. Don-galli. S. Vertice nucâque nigris; corpore suprâ cerulescente-cinereo, subtis rosaceo albo; remige primâ nigro marginato; tectricibus duabus extero-*

ribus longissimis angustis, tenuissimis; rostro basi aurantio, deindè nigro; pedibus rubris.

Le vertex et la nuque noirs; le dessus du corps d'un cendré bleuâtre; le dessous d'un blanc-rosé; la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue, très-longue, étroite et très-grêle; le bec orangé à sa base, et noir dans le reste; les pieds rouges. (*Pl. 235. fig. 2.*)

Nous devons encore la connoissance de cette *Hirondelle de mer* à M. Jules de Lamotte, qui l'a observée dans les îles de la Bretagne, surtout celle que l'on appelle *l'île aux Dames*. Cette espèce, qu'on trouve aussi en Angleterre, place son nid à la cime des rochers. Son cri diffère un peu de celui du *Pierre-Garrin*, et les œufs sont plus petits.

Cette espèce a le bec long de 24 lignes; depuis les coins de la bouche, et un peu courbé; les ongles et l'iris noirs; le dessus de la tête jusqu'aux yeux, l'occiput et la nuque, de cette couleur; mais les plumes des deux dernières parties sont blanches à leur base; le lorium, les côtés de la tête au-dessous des yeux, la gorge, le cou en entier, toutes les parties inférieures, le dessous des ailes, les couvertures et les plumes de la queue, sont d'un blanc éclatant; une teinte rosée se fait remarquer sur le devant du cou, la poitrine et sur le dessous du corps; un joli gris très-clair et un peu bleuâtre règne vers le bas du cou en dessus, sur le dos, les couvertures supérieures, et les plumes des ailes; cette teinte est plus foncée sur les plumes primaires, dont la première a son bord intérieur noir, ainsi que celui de la tige en dedans, qui ensuite est de même que celles des autres, d'un beau blanc; les ailes en repos s'étendent jusqu'à un demi-pouce au-delà de la cinquième rectrice; les deux plumes les plus extérieures de la queue ont sept pouces de longueur totale, et près de cinq de plus que les deux du milieu; elles sont très-étroites et très-grêles, dans la partie qui excède les deux plus proches d'elles; la queue est très-échancrée. Si l'on ne consultoit que le plumage de cette Sterne, il seroit facile de la confondre avec les *Hirondelles de mer*, *Pierre-Garrin* et *Boys*; mais elle diffère essentiellement du *Pierre-Garrin* par beaucoup moins de grosseur, par la couleur du bec, par les pieds et les doigts moins longs, par toutes les dimensions et proportions plus courtes, par les deux brins de sa queue beaucoup plus allongés et plus grêles. La couleur des pieds suffit pour ne point la rapporter au *Boys*, qui d'ailleurs a une taille plus forte, les ailes et les

tarses plus longs, les deux plumes extérieures de la queue plus courtes, et toutes les dimensions plus grandes. M. de Lalande, attaché au Muséum d'histoire naturelle, a rapporté dernièrement du Brésil, une race très-voisine, qui n'en diffère guère qu'en ce qu'elle a le bec rouge. *Montagu, Ornithologica L'Dictionary, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 174. L'Europe.*

L. 15. E. P. R. 12.

* L'HIRONDELLE DE MER A SOURCILS BLANCS. 32. *S. Superciliaris. S. Vertex nigro alboque vario; occipite nigro; corpore supra cerulescente-cinereo, subius, superciliisque albis; remigibus quatuor primariis nigris; rostro..... pedibus.....*

Le dessus de la tête varié de noir et de blanc; l'occiput noir; le dessus du corps d'un gris-bleuâtre; le dessous et les sourcils blancs; les quatre premières plumes de l'aile noires; le bec.... les pieds

C'est l'*Hutis ceja blanca* de M. de Azara; la bandelette blanche qui surmonte l'œil en forme de sourcil, part de la base du bec, et est suivie en dessous d'une autre variée de blanc et de noir, qui prend naissance aux narines et entoure l'œil; le dessus de la tête est marbré de noir et de blanc; l'occiput de la première couleur; le dessus du cou et du dos, les ailes et la queue, d'un blanc-bleuâtre, lustré et agréable, à l'exception des quatre premières plumes de l'aile et de leurs couvertures supérieures qui sont noirâtres; les côtés de la tête sous l'œil, le devant du cou et les parties postérieures, blanches; le bec est long de seize lignes. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 377. n. 415. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 176. L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. 20 $\frac{1}{4}$. P. 22. R. 10.

* L'HIRONDELLE DE MER TACHETÉE. *S. Maculata. S. Superciliis, corpore subius albis; vertice rufescente nigricantique maculato; occipitis plumis nigris albo marginatis; corpore supra, remigibus reetricibusque carulescenti-albis; rostro olivaceo, supra et apice nigricante.*

Les sourcils et le dessous du corps blancs; le vertex roussâtre et tacheté de noirâtre; les plumes de l'occiput noires et bordées de blanc; le dessus du corps, les plumes alaires et caudales, blancs; le bec olivâtre, noirâtre en dessus et à la pointe,

M. de Azara n'a vu qu'un seul individu de cette espèce, qu'il appelle *Hutis manchado*. Elle a sur les côtés de la tête un trait blanc au-dessus de l'œil, et un autre au-dessous, varié de cette couleur et de noir, lequel entoure l'œil; le bec long de huit lignes et demie; quelques taches noirâtres sur le fond, roussâtre-clair au-dessus de la tête; les plumes de l'occiput noires et bordées finement de blanc; la nuque d'un blanc opaque; les côtés de la tête et le devant du cou d'un beau blanc; le dessus de cette partie et les moyennes couvertures supérieures de la partie interne de l'aile, roussâtres, avec des petites taches noires; le dos, le croupion, la queue, les plumes et les couvertures supérieures des ailes, d'un blanc-bleuâtre; tout le reste du plumage blanc, avec un peu de roux à la naissance des ailes et sur la poitrine. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 378. n. 426. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 176. L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. 20 $\frac{1}{4}$. P. 27 ou 28. R. 12.

L'HIRONDELLE DE MER DE LAMOTTE. *Sterna Delamotta. Cerulescente-cinerea; fronte, vertice, occipite nucâque nigris; capitâ collique lateribus albis; rostro pedibusque rubris.*

D'un cendré bleuâtre; front, vertex, occiput et nuque, noirs; côtés de la tête et du cou, blancs; bec et pieds rouges.

Ne trouvant dans les auteurs aucune description qui puisse être rapportée à cet oiseau d'Europe, nous le regardons comme une espèce inédite, et nous lui avons imposé le nom du naturaliste observateur à qui nous en devons la connoissance, et qui l'a tué au mois de mai 1819. Il faisoit partie d'une petite troupe composée de huit individus, qui sont restés pendant deux ou trois jours sur les sables maritimes de la Picardie, où ils faisoient la chasse aux insectes qui se trouvent sur les plantes aquatiques. Leur cri est pareil à celui du *Sterna Cantiaca*. On ne remarque aucune différence entre le mâle et la femelle.

Ces oiseaux ont le front, le haut de la tête, l'occiput et la nuque, d'un noir profond; la partie postérieure du cou, le dos, les ailes et le dessus de la queue, d'un cendré bleuâtre un peu plus foncé que chez les *Pierre-Garrin*; le dessous des yeux, les côtés de la queue et du cou, jusqu'à l'occiput, blancs; la gorge, de cette couleur, mais tirant au gris; la poitrine, le dessous du

corps, de la couleur du dos, d'autant plus foncée qu'elle se rapproche du ventre qui est d'un cendré noir très-profond; le bas-ventre, le dessous de la queue et les cuisses, d'un beau blanc; la couleur blanche des côtés de la tête et du cou est très-apparente, et se trouve entre la teinte cendrée de la poitrine et le noir de l'occiput et de la nuque; la membrane des doigts est très-découpée; le tarse, long de dix lignes et demie; le doigt du milieu, y compris l'ongle, onze lignes et demie; l'interne, huit; l'extérieur, onze; la membrane externe, deux et demie à trois lignes; les ailes en repos, huit pouces et demi, et dépassant la queue de deux pouces dix lignes; celle-ci est un peu fourchue; ses deux penes les plus extérieures de chaque côté, ont trois pouces trois lignes, et celles du milieu deux pouces sept lignes.

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

XXIV^e GENRE.

BEC-EN-CISEAUX. *Rhynchops*. Page 100 de cette Ornithologie.

* LE BEC-EN-CISEAUX A BEC JAUNE. 2. *R. Flavirostris*. *R. Corpore suprà cinereo-fusco, subtùs albo; rostro flavo; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un gris-brun, le dessous blanc; le bec jaune; les pieds bruns. (*Pl. 235. fig. 4.*)

Cette espèce, qui n'est connue que depuis peu de temps, se trouve en Afrique et non pas en Australasie, comme on le dit dans le *Dictionnaire d'Histoire naturelle*. Le front, la gorge, toutes les parties postérieures, le bout des ouvertures supérieures et des penes secondaires de l'aile sont blancs; le reste du plumage est d'un gris un peu rembruni. Cet individu est au Muséum d'histoire naturelle, 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 358. Les rivières du Sénégal et de Gambie.*

L.. E.. P.. R.

XXV^e GENRE.

HARLE. *Merganser*. P. 101 de cette Ornithologie.

* LE HARLE A HUIT BRINS. 10. *Mergus octosecalus*. *M. Corpore suprà carulescente, subtùs albo, lateribus maculato; cristà occipitis plumis octo aut novem angustis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps bleuâtre, le dessous blanc et

tacheté sur les côtés; une huppe sur l'occiput, composée de huit ou neuf plumes étroites; le bec et les pieds noirâtres. (*Pl. 236. fig. 3.*)

On trouve ce Harle au Brésil, d'où il a été rapporté par M. de Lalande, naturaliste attaché au Muséum d'histoire naturelle, où est déposé l'individu dont il va être question. Sa huppe est composée de huit ou neuf plumes, longues de deux pouces, étroites, à barbes désunies, et posées sur l'occiput de même que les trois longues plumes qui sont sur la tête du *Bihoreau*, mais elle est fixe et verticale. Toutes les parties supérieures sont couleur d'ardoise; les inférieures blanches avec des taches sur leurs côtés. Sa grosseur est pareille à celle du *Harle-Piète*; mais sa taille est plus allongée. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que sa huppe est plus courte. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 222. Le Brésil.*

XXVI^e GENRE.

OIE. *Anser*. Page 106 de cette Ornithologie.

* L'OIE BLANCHE DU PARAGUAY. 34. *A. Candidus*. *A. Corpore suprà subtùsque albo; remigibus primis apice nigris; rostro pedibusque rosaceis.*

A l'exception des premières penes de l'aile, qui sont noires à l'extrémité, tout le plumage est d'un blanc de neige; le bec et les pieds sont d'un rose tendre.

Cette espèce, que M. de Azara a décrite sous le nom de *Ganso Blanco*, se trouve sous le vingt-huitième degré de latitude australe, où elle se tient en bandes nombreuses dans les lagunes, aux environs de la rivière de la Plata. Ces Oies, quoiqu'on ne leur fait pas la chasse, sont très-farouches et sédentaires. Leur chair et leurs plumes alaires sont peu estimées. Le mâle et la femelle se ressemblent. *De Azara, Apuntamientos para la Historia de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 406. n. 424. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 331, L'Amérique méridionale.*

L. 35 $\frac{1}{2}$. E.. P. 30. R. 16.

* L'OIE GRISE. 35. *A. Griseus*. *A. Corpore suprà subtùsque sordidè griseo; remigibus reatricibus rostroque nigris; digitis semi-palmatis.*

Le dessus et le dessous du corps, gris; les penes des ailes, de la queue et le bec, noirs; les doigts demi-palmés. (*Pl. 236. fig. 7.*)

Cette Oie a été trouvée à la terre de Diémen, par M. de Labillardière, et fait partie du Muséum d'histoire naturelle. Elle se distingue des autres

par des ongles très-robustes et très-arqués, surtout ceux des doigts internes et postérieurs. Ses pieds sont demi palmés; son bec est très-bombé à sa base, et couvert d'une membrane jaunâtre, et qui s'étend jusque sur le front et sur les trois quarts de sa longueur; tout le plumage est d'un gris sale, à l'exception des plumes alaires et caudales qui sont noires, et des taches de la même couleur sur le dos. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23, p. 338. *L'Australasie.*

L. E.. P.. R..

- * L'OIE NEWALGANG. 36. *A. Semi-palmatus. A. Capite, collo femoribusque fusco-nigris; collari, uropygio corporeque subitè albis; rostro fusco; pedibus rubris.*

La tête, le cou et les cuisses, d'un brun-noir; un collier, le croupion et le dessous du corps blancs; le bec brun; les pieds rouges.

Le nom conservé à cette espèce est celui que les naturels de la Nouvelle-Hollande lui ont imposé. Ainsi que la précédente, ses doigts sont à demi palmés, et elle a la faculté de se percher facilement sur les arbres, position dans laquelle on la trouve fréquemment, et où elle fait entendre un sifflement semblable à celui du *Canard-Siffleur*; elle a à peu près la taille de l'Oie commune; la tête, le cou, les cuisses, d'un brun-noirâtre; un collier blanc autour du cou, le croupion et le dessous du corps de cette couleur. Le conduit de la trachée-artère de cette Oie est très-long, et, dans ses nombreuses circonvolutions, il sort de la poitrine, et n'est plus recouvert que par la peau. *Lath. 2^e Suppl. du general Synopsis. p. 347. n. 10. pl. 139. Linn. Trans. 4. p. 103. n. 6. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 343. La Nouvelle-Hollande.*

L. E.. P.. R..

- * L'OIE-PIE. 37. *A. Melanoleucus. A. Capite, collo albis; caudâ femoribusque nigris; rostro fulvo; pedibus flavis.*

La tête et le cou, blancs; la queue et les cuisses, noires; le bec fauve; les pieds jaunes.

Cette Oie habite dans la Nouvelle Galles du sud. Le noir et le blanc sont les deux seules couleurs qu'on remarque sur son plumage; la tête, le cou, le haut du dos, la plus grande partie du dessus des ailes, leurs plumes, celles de la queue, et les jambes, sont de la première; la seconde règne sur le reste du plumage; le bec

est jaunâtre à sa base, rouge sur son milieu, et d'une couleur plus pâle à son extrémité et sur sa partie inférieure; les pieds sont longs, et la membrane des doigts ne s'étend pas au-delà de leur moitié. *Lath. 2^e Suppl. du general Synopsis. p. 344. n. 5. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23, p. 344. La Nouvelle-Hollande.*

XXVII^e GENRE.

CANARD. *Anas.* Page 122 de cette Ornithologie.

- * LE CANARD AUX AILES BLEUES. 92. *A. Cyanoptera. A. Capite, collo toto, corpore subtès rubris; dorso uropygioque nigricantibus; tectricibus superioribus alarum cyanèis; rostro nigro; pedibus flavis.*

La tête, le cou en entier, le dessous du corps, rouges; le dos et le croupion noirâtres; les couvertures supérieures de l'aile, bleues; le bec noir; les pieds jaunes.

Cette espèce, qui se trouve sur la rivière de la Plata et à Buenos-Ayres, est le *Pato alas azulas* de M. de Azara. Elle a une bande étroite et noirâtre, qui part du bec et se prolonge sur la tête, en s'élargissant; le reste de la tête, le cou entier, la poitrine et le ventre, rouges; les couvertures inférieures de la queue, noirâtres; les petites du dessous de l'aile, d'un bleu de ciel; les moyennes, brunes et terminées de roux; les grandes, blanches; les supérieures, d'un beau bleu de ciel, avec du blanc et un peu de roux, à l'extrémité des intermédiaires; toute la partie extérieure de l'aile, noirâtre, avec un liseré bleu de ciel autour de ses couvertures; les plumes du milieu, d'un vert tendre à reflets; le dos et le croupion, noirâtres; les grandes plumes scapulaires, blanches dans leur milieu, et noirâtres sur le reste; les petites, rougeâtres et rayées transversalement de noirâtre.

La femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, a sa tête d'un brun plus foncé en dessus que sur les côtés; le haut du cou également brun, sur un pouce de longueur; les plumes du reste du cou, du dos, du croupion et de la queue, noirâtres et bordées d'une nuance plus claire; le vert tendre de l'aile peu apparent; le dessous du corps, varié de blanchâtre et de brun-roussâtre.

M. de Azara rapproche de ce canard, celui que l'on a décrit dans le *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, sous le nom de *Canard à tête jaspée*.

Il a un pouce de plus de longueur ; toute la tête et le haut du cou, tachetés de noirâtre, sur un fond mélangé de brun, de blanchâtre et de roussâtre ; le reste du cou et les côtés du corps ont des taches noires et arrondies, sur un fond roussâtre clair ; les couvertures inférieures de la queue sont noires, les plumes caudales, argentées en dessous et noirâtres en dessus, et liserées de blanchâtre ; les couvertures supérieures de la queue, les plumes des épaules, bordées de roussâtre. Les femelles de ces individus ont la tête et le haut du cou comme dans le mâle. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 437. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5, p. 104. L'Amérique méridionale.*

L. 17 à 18. E. P. 24. R. 12.

* LE CANARD A BEC JAUNE ET NOIR. 93. *A. Flavirostris. A. Capite nigricante et sordidè albo striato ; corpore subtùs fusco ; pectore ventreque ferè albis, nigricante striatis ; abdomine fusco ; rostro flavo nigroque ; pedibus plumbeis.*

La tête rayée de noirâtre et de blanc sale ; le dessous du corps brun ; la poitrine et le ventre presque blancs et striés de noirâtre ; l'abdomen brun, le bec jaune et noir ; les pieds couleur de plomb.

M. de Azara n'a vu qu'un seul individu de cette espèce, et l'a nommé *Pato picó amarillo y negro*. Il a des raies noirâtres et de blanc sale sur la tête et le haut du cou ; les plumes du dessus de cette dernière partie, celles des épaules et des scapulaires, noirâtres et bordées de brun très-clair ; le dos, le croupion et la queue, bruns ; les couvertures supérieures du milieu de l'aile ont une bande de couleur rousse à leur extrémité ; les plumes intermédiaires sont d'une teinte plus foible à leur bout, et d'un noir velouté sur le reste, mais les deux plus internes ont leur côté extérieur d'un vert tendre et à reflets dorés ; les petites couvertures inférieures sont noirâtres ; les grandes, argentées et terminées de blanc ; les autres, de cette dernière couleur et tachetés de noirâtre ; le reste du cou est parsemé de taches noires sur un fond blanchâtre ; la poitrine et le ventre sont presque blancs, avec des raies noirâtres et interrompues ; le bas-ventre et les jambes, bruns ; le bec, enfoncé à sa base, jaune, avec du noir à son origine et à son extrémité. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 448. n. 439. 2^e édit. du nouv.*

Dict. d'Hist. nat. tom. 5, p. 107. L'Amérique méridionale.

* LE CANARD A BEC ROUGE ET PLOMBÉ. 94. *A. Rubrirostris. A. Capitis lateribus juguloque albis ; parte superiore colli rufa et nigro maculata ; dorso tectricibusque superiobus nigricantibus ; corpore subtùs rufo-vinaceo ; tectricibus acutissimis ; rostro plumbeo, lateratim rubro ; pedibus plumbeis.*

Les côtés de la tête et la gorge, blancs ; le cou, en dessus, roux et tacheté de noir ; le dos et les couvertures supérieures des ailes, noirâtres ; le dessous du cou d'un roux vineux ; les plumes de la queue très-aiguës ; le bec couleur de plomb, et rouge sur les bords ; les pieds plombés.

Deux individus de cette espèce ont été tués par M. de Azara, qui les appelle *Pato pico apomado y roxo*, dans une lagune des Pampas de Buenos-Ayres. Ce sont les seuls que ce naturaliste ait rencontrés.

Les côtés de la tête, au-dessous de l'œil, et la gorge sont blancs ; le reste de la tête est noirâtre ; la nuque, brune ; le dessus du cou, roux et tacheté de noir ; les épaules, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures de la queue ont un bord roux, sur un fond presque noir ; le dos, toutes les couvertures supérieures des ailes, et leurs plumes extérieures sont noirâtres ; les autres plumes, d'un vert d'émail avec une tache couleur de tabac d'Espagne, longue de neuf lignes à leur extrémité, et au-dessus une bande d'un noir velouté et large de trois lignes ; les grandes couvertures supérieures de ces plumes ont à leur bout une bande rougeâtre de la même largeur ; des taches arrondies, d'un noir luisant, sont parsemées sur le fond roux vineux de toutes les parties inférieures ; les couvertures inférieures de la queue sont rousses et bordées d'une teinte plus claire ; ses plumes terminées en pointe, très-aiguës, blanchâtres, avec une bordure roussâtre dessus comme dessous. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 436. n. 433. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5, p. 108. L'Amérique méridionale.*

L. 19 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 16.

* LE CANARD A BEC TRICOLOR. 95. *A. Versicolor. A. Capite nigro fusco, rufescenti-albo ; collo suprâ dorsoque nigricantibus, albo-rufescenti variis, fusco striatis ; uropygio, ventre caudâque nigro alboque lineatis ; pectore albo-rufescente et nigro*

maculato; rostro cyaneo, aurantio, apice nigro; pedibus plumbeis.

La tête d'un noir-brun et d'un blanc-roussâtre; le dessus du cou et le dos noirâtres, variés de blanc-roussâtre, et striés de noir et de blanc; la poitrine d'un blanc-roux et tacheté de noir; le bec, bleu, orangé et noir à sa pointe; les pieds couleur de plomb.

C'est le *Paro pico de los tres colores* de M. de Azara. Sa tête est noire en dessus, brune sur l'occiput, et d'un blanc-roussâtre sur le reste; les plumes du dessus du cou et du dos sont noirâtres et liscrées d'un blanc lavé de roux, et ont deux traits en travers de cette teinte; un brun-noirâtre couvre les scapulaires et les dernières plumes de l'aile, et l'on remarque sur celles-ci une bande blanche et longitudinale; les couvertures supérieures de la partie externe de l'aile sont d'un plombé-noirâtre; les grandes du milieu, blanches à leur extrémité, ce qui forme, sur l'aile, une zone large de trois lignes; une autre zone un peu plus large couvre le bout des plumes correspondantes, lesquelles ont en outre une bande de noir velouté au-dessous de la première, et du vert à reflets bleus, violets et dorés sur le reste de leur longueur; des lignes noires et blanches traversent le croupion, la queue, le ventre et les jambes; le devant du cou et la poitrine ont des taches noires sur un fond blanc-roussâtre; les petites couvertures inférieures des ailes sont noirâtres, les autres blanches, et les plumes d'une couleur d'argent bruni, avec du blanc à l'extrémité de celles du milieu de l'aile.

De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 450. n. 340. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 109. Le Paraguay.

L. 14 $\frac{1}{2}$. E.. P. 24. R. 14.

- * LE CANARD IPECUTIRI. 96. *A. Ipecutiri. A. Vertex fusco, capitis lateribus juguloque albidis; occipite nigro; corpore sub ïis rufo et fusco; dorso, tectricibus alarum minoribus caudique cyaneis; rostro rubico; pedibus rubris.*

Le dessus de la tête brun; les côtés et la gorge blanchâtres; le dessous du corps roux et brun; le dos, les petites couvertures des ailes et la queue, bleus; le bec rougeâtre; les pieds rouges.

Le nom *Ipecutiri*, sous lequel M. de Azara a décrit ce Canard, est celui que les Guaranis, peuplade du Paraguay, lui ont imposé, à cause de son cri aigu, *tiri* ou *cutiri*. On le rencontre

ordinairement par couple, et quelquefois en troupes de vingt individus, et on le voit souvent se mêler dans les lagunes avec d'autres espèces. Le précédent a aussi les mêmes habitudes. L'*Ipecutiri* n'est point farouche et ne voyage point; il fait son nid dans les joncs, au mois d'août; ses œufs sont blancs, plus pointus à un bout qu'à l'autre, longs de vingt-cinq lignes et gros de seize. La mue, dans cette espèce, a lieu au mois de mai.

Le devant de la tête, jusqu'à l'œil inclusivement, est brun; le reste des côtés de la tête, la gorge et le devant du cou sont blanchâtres; l'occiput et la nuque, noirs; le reste du cou est rougeâtre; le dessous du corps, d'un brun mêlé de roux, avec quelques taches noires sur les flancs; les épaules, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes, et leurs dernières plumes, sont d'un brun clair; le dos, la queue et les petites couvertures supérieures de l'aile, d'un bleu d'émail; la partie extérieure, ses plumes intermédiaires et ses grandes couvertures supérieures, d'une couleur changeante en vert et en bleu d'émail; leur extrémité est blanche et surmontée d'un trait noir velouté, au-dessus duquel est une tache d'un bleu-violet; en dessous, les plumes conservent le blanc qu'elles ont en dessus, et le reste est noirâtre, ainsi que les couvertures, à l'exception des intermédiaires, qui sont blanches. La femelle est un peu plus petite que le mâle; ses teintes sont plus foibles; son bec est couleur de plomb, et elle a une tache blanche au-dessus de l'angle extérieur de l'œil, et une autre à l'angle de la bouche. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata. tom. 3. p. 445. n. 437. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 120. L'Amérique méridionale.*

L. 16 $\frac{3}{4}$. E.. P. 26. R. 14.

- * LE CANARD A TÊTE NOIRE. 97. *A. Melanoccephala. A. Corpore supra nigro, punctis rufescentibus vario; tectricibus alarum superioribus albis; collo anteriore uropygioque rufo nigricanteque variis; corpore subtus nigricante marmoreo; rostro viridi, marginibus rubris; pedibus pallidè nigricantibus.*

Le corps noir en dessus et pointillé de roussâtre, les couvertures supérieures de l'aile, blanches; le devant du cou et le croupion, variés de roux et de noir; le dessous du corps marbré de noirâtre; le bec vert, à bords rouges; les pieds, d'un noirâtre pâle.

Ce *Canard*, que M. de Azara a fait connoître sous le nom de *Pato cabeza negra*, se trouve à Buenos-Ayres.

La tête et le haut du cou sont d'un noir qui s'étend sur le derrière du cou et sur le croupion, en prenant une teinte moins foncée; à l'exception de la tête et de la partie extérieure de l'aile, les parties supérieures sont finement piquetées de rousâtre; l'extrémité des plumes intermédiaires de l'aile et ses grandes couvertures supérieures sont blanches; le reste du devant du cou et ses côtés, les flancs et le croupion sont pointillés de roux clair et de noirâtre; les couvertures inférieures de la queue, rougeâtres, et le reste des parties inférieures est comme marbré d'argent et de noirâtre; le bord et le dessous de l'aile, d'un blanc argentin; le bec, d'un vert sombre, avec un peu de rouge sur les côtés de sa base. La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, et que le rouge de son bec est orangé. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 447. n. 438. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 163. L'Amérique méridionale.*

L. 15 $\frac{3}{4}$. E.. P. 24. R..

* LE CANARD A SOURCILS BLANCS. 98. *A. Leucophrys. A. Capite fusco; superciliis albis; corpore subtus albo fusco fasciato; tectricibus alarum superioribus remigibusque supra chalybeis; plumis scapulariis nigricante-fusco; rostro nigricante, apice caruleo; pedibus albo-rosaceis.*

La tête brune; les sourcils blancs; le dessous du corps, de cette couleur, et traversé de brun; les couvertures supérieures et le dessus des plumes alaires, de couleur d'acier; les plumes scapulaires, d'un brun-noirâtre; le bec noirâtre, avec sa pointe bleue; les pieds, d'un blanc rosé.

Cet oiseau du Paraguay, que M. de Azara appelle *Pato cesa blanca*, a les mêmes habitudes que le *Canard ypecutiri*. La tête brune; des sourcils blancs, qui s'étendent jusqu'à la nuque; les paupières inférieures et la gorge, de la même couleur, ainsi que le devant du cou, la poitrine et le ventre, mais avec des bandelettes brunes et transversales; les couvertures supérieures des ailes et leurs plumes en dessus, de la couleur de l'acier bruni; le dessus du cou, les scapulaires et les trois ou quatre dernières plumes de l'aile, d'un brun-noirâtre; les autres plumes sont de cette couleur sur leurs grandes barbes, et d'un vert vif bordé de violet, sur les autres;

toutes les couvertures supérieures de la partie interne de l'aile, noires, et celles de sa partie moyenne, avec une grande tache ovale et blanche, sur un fond noir; l'iris brun. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, t. 3. p. 453. n. 442. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 156. L'Amérique méridionale.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E.. P. 25. R. 12.

* LE CANARD A COLLIER NOIR. 99. *A. Torquata. A. Vertex colloque nigris; plumis scapulariis rubescentibus; parte anteriore colli pectoraque pallide rubris et nigro maculatis; ventre sordide albo; nigricante transversim lineato; abdomine nigro; rostro plumbeo; pedibus rubellis.*

Le vertex et le collier noirs; les plumes scapulaires, rougeâtres; le devant du cou et la poitrine, d'un rouge pâle, tacheté de noir; le ventre, d'un blanc pâle, traversé par des lignes noirâtres; l'abdomen, noir; le bec, couleur de plomb; les pieds, d'un rouge clair.

C'est le *Pato collar negro* de M. de Azara. Il a les plumes du front, des côtés de la tête, et quelques-unes du devant du cou, blanchâtres, avec du brun sur leur milieu; le dessus de la tête et un collier au bas de la nuque, noirs; un trait blanc sur le côté de l'occiput, qui descend jusqu'au collier; le reste du derrière du cou et les dernières plumes de l'aile, de couleur brune; ses couvertures, le dos, le croupion et la queue, d'un noir profond; une grande tache blanche, en ellipse, sur les couvertures supérieures du milieu de l'aile; leur extrémité et les plumes extérieures, noires; le miroir, vert, à reflets bleus; les scapulaires, rougeâtres; le devant du cou et la poitrine, tachetés de noir sur un fond rouge de brique; le ventre, d'un blanc sale, et rayé finement, en travers, de noirâtre; le bas-ventre, noir; une grande tache blanche sur chaque côté du croupion, séparée par un trait noir, d'une autre tache, qui est derrière. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 452. n. 441. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 110. L'Amérique méridionale.*

L. 14. E.. P. 23. R. 12.

* LE CANARD ROUX ET NOIR. 100. *A. Bicolor. A. Vertex rufus, nigro fasciato; collare albedo; pectore ventreque rufis; plumis humeralibus scapulariisque nigricantibus, rufis striatis; dorso, remi-*

gibus reatricibusque nigris ; rostro carulescente ; pedibus plumbeis.

Le vertex roux, avec une bandelette noire ; un collier blanchâtre ; la poitrine et le ventre, roux ; les plumes des épaules et les scapulaires, noirâtres et striées de roux ; le dos, les pennes des ailes et de la queue, noirs ; le bec bleu, et les pieds couleur de plomb.

Le cri de ce *Canard*, dit M. de Azara, qui l'a décrit sous le nom de *Pato roxo y negro*, est un sifflement rauque, qui exprime les syllabes *bi-bi-bi*. On le trouve au Paraguay, à Buenos-Ayres, et vers le 26° degré de latitude australe, où il est aussi commun que le *Canard à face blanche* (*Anas viduata*), duquel il se rapproche par ses formes et ses proportions.

Une bandelette noire et assez large se fait remarquer sur le fond roux foncé du dessus de la tête ; cette bandelette descend jusqu'au milieu du cou ; un collier blanchâtre le coupe en deux parties égales ; ce collier est beaucoup plus large en devant, et entoure le cou en entier ; le reste du cou est d'un roux-jaunâtre ; les plumes des épaules et les scapulaires sont presque noires, et finement rayées de roux ; les couvertures de la queue, d'un blanc teinté de jaune-paille ; le dos, les pennes alaires et caudales, noires ; les petites couvertures supérieures du milieu de l'aile, entourées d'un liseré rougeâtre obscur ; la poitrine et le ventre roux. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 442. n. 436. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 136. L'Amérique méridionale.*

L. 17. E. P. 27. R. 16.

* **LE CANARD CARONCULÉ.** 101. *A. Carunculata. A. Corpore suprâ nigro longitudinaliter transversimque albedo lineato, subtus albo, maculis nigris ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

Le corps noir en dessus, avec des lignes blanchâtres transversales et longitudinales ; le dessous blanc et tacheté de noir ; le bec, de la dernière couleur ; les pieds plombés. (*Pl. 236. fig. 2.*)

Une grande membrane arrondie et d'une couleur très-sombre, qui part de la base du bec inférieur, et pend sur la gorge, distingue ce *Canard* de tous les autres. Il est de la taille du *Canard sauvage*, et porte un bec grand et courbé à son extrémité, et d'un noir foncé ; cette couleur domine sur presque tout son plumage, et est mêlée de lignes nombreuses longitudinales, transversales, vermiculées, et de très-

petites taches plus ou moins pâles et blanchâtres ; le menton, le devant du cou et le ventre ont des taches noires sur un fond blanc ; la queue est pointue à son extrémité. *Shaw. Nat. Misc. vol. 8. pl. 253. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 109. L'Australasie.*

* **LE CANARD A QUEUE POINTUE DU PARAGUAY.** 102. *A. Spinicauda. A. Vertice rufo ; corpore suprâ fusco, subtus albo fuscoque ; nudâ albidâ ; reatricibus acutis ; rostro suprâ nigricante, subtus flavo ; pedibus fusco-virescentibus.*

Le vertex roux ; le dessus du corps, brun ; le dessous, blanc et brun ; la nuque, blanchâtre ; les pennes de la queue, pointues ; le bec noirâtre en dessus, jaune en dessous ; les pieds, d'un brun-verdâtre.

M. de Azara, qui appelle ce *Canard Pato cola aguda*, l'a vu à Buenos-Ayres. Une teinte de tabac d'Espagne, légèrement variée de noirâtre, est sur la tête ; les côtés, ainsi que la nuque et le cou, sur un pouce de longueur, sont blanchâtres et pointillés de noirâtre ; les plumes du reste du dessus du cou, du dos et du croupion, brunes et bordées d'une nuance plus claire ; la partie extérieure des ailes et toutes leurs couvertures supérieures, d'un brun un peu plus clair que celui du dos, avec une bande blanche sur les grandes couvertures du milieu de l'aile ; les pennes sont d'abord d'un noir velouté et à reflets, ensuite il y a une bande blanche, plus large que celle des couvertures ; les dernières pennes sont blanchâtres vers leur origine, brunes à l'extérieur, et noirâtres à l'intérieur ; les pennes caudales, brunes et bordées de blanchâtre ; la gorge est d'un blanc sale ; les plumes du reste du devant du cou, de la poitrine, des flancs et du ventre sont noirâtres et bordées d'un blanc mêlé de brun ; les pennes alaires et caudales, en dessous, ont une teinte argentée, de même que les couvertures inférieures des ailes, dont les petites sont brunes ; mais l'extrémité des pennes, qui est blanche en dessus, est roussâtre en dessous. Les pennes de la queue sont pointues à leur extrémité, et les deux du milieu ont quinze lignes de plus que celles qui les avoisinent ; celle-ci est plus longue de vingt-trois lignes que les latérales de chaque côté, et toutes les autres sont étagées. Les couvertures de queue sont aussi terminées en pointe. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 321. n. 429. 2^e édit. du nouv. Dict.*

d'Hist. nat. tom. 5. p. 135. L'Amérique méridionale.

L. 22. E. P. 25. R. 16.

* LE CANARD PEPOSACA. 103. *A. Peposaca. A. Capite, collo nigris; plumis humeralibus, scapularibus caruleo punctatis; dorso tectricibus alarum superioribus nigricantibus; remigibus primariis albis; ventre tibisque nigro et albo striatis; rostro violaceo-rubro, apice nigro; pedibus flavis.*

La tête et le cou, noirs; les plumes scapulaires et des épaules, pointillées de bleu; le dos et les couvertures supérieures des ailes, noirâtres; les plumes primaires, blanches; le ventre et les jambes, rayés de noir et de blanc; le bec d'un rouge-violet, avec sa pointe noire; les pieds jaunes et orangés; le bec d'un rouge tirant sur le violet, et noir à sa pointe.

Peposaca (ailes blanches) est le nom que les Guaranis du Paraguay ont imposé à ce Canard; M. de Azara l'a décrit sous la dénomination de *Pato nigriæo ala blanca*.

Un noir profond, à reflets d'un violet-noirâtre, couvre la tête et le cou en entier; cette même couleur domine aussi, mais avec une infinité de points bleus, sur les scapulaires et les épaules; le dos est noirâtre; le croupion brun; les couvertures supérieures de la queue, ses plumes, les couvertures supérieures et les dernières plumes des ailes sont noirâtres; les autres plumes alaires, blanches; les petites couvertures inférieures, blanchâtres et marbrées de noirâtre; les autres couvertures et le dessous des plumes, blanches et terminées de noirâtre; des lignes blanches et noires traversent les côtés du corps, le ventre et les jambes; le bas-ventre est blanc, et le reste des parties inférieures, pointillé de noirâtre et de blanc sale; l'iris, d'un orangé très-vif. La femelle a un pouce de moins de longueur que le mâle; la tête plus petite; ses côtés, d'un brun-blanchâtre et le reste brun, de même que le cou en entier; le dessus du corps, de cette couleur, mais plus foncée; les flancs, d'un brun-roussâtre; la poitrine et le ventre, blanchâtres; le bec, d'une teinte plombée; les jambes, d'un jaune sombre, et le reste comme dans le mâle.

Le jeune a la tête d'un brun foncé; les plumes de la partie postérieure du cou, brunes et bordées de roussâtre; le dos et le croupion, noirâtres; la queue, brune en dessus, blanchâtre en dessous; la gorge, de cette dernière teinte; le devant du cou, d'un roux clair; la poitrine et le ventre, blanchâtres, et faiblement variés de blanc; le bas-

ventre, blanc; les flancs, d'un brun-roussâtre; les grandes couvertures supérieures, le front et les trois dernières plumes de l'aile, d'un noir profond; les autres couvertures, noirâtres; les grandes du dessous, très-blanches, et les autres, d'un brun mêlé de blanc, avec une bordure de cette dernière couleur; les plumes, blanches et terminées de noir; le bec, le tarse et les doigts d'un bleu plombé. *De Azara, Apuntamientos para la Historia nat. de los Páxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 423. n. 430. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 132. L'Amérique méridionale.*

L. 20. E. P. 24. R. 14.

* LE CANARD SPATULE. 104. *A. Platalea. A. Capite, colli parte anteriori albidis, maculis nigris, rotundatis; pectore ventreque nigris, rubro-violaceo variis; dorso nigricante, fusco striato; caudâ albidâ, nigricanti; tectricibus superioribus alarum cyanicis albisque; rostro nigerrimo; pedibus aurantiis.*

La tête et la partie antérieure du cou, blanchâtres, avec des taches rondes et noires; la poitrine et le ventre variés de rouge-violet et de noir; le dos noirâtre et rayé de brun; les couvertures supérieures des ailes, bleu de ciel et blanches; la queue blanchâtre et noirâtre; le bec très-noir; les pieds orangés.

M. de Azara a observé cette espèce à Buenos-Ayres, et l'appelle *Pato espatula*. Le mâle a la tête et le haut du cou blanchâtres, et comme saupoudrés de petites taches rondes et noires; le reste du cou, les flancs et les jambes, d'un roux un peu rougeâtre et tacheté de noir; la poitrine et le ventre, variés de noir et de rouge-violet; le bas-ventre, noir; le dos, rayé finement de brun clair, sur un fond noirâtre; la queue, blanchâtre; la plume latérale seule l'est entièrement, et cette teinte diminue par gradation sur les autres plumes, de sorte qu'elle ne forme plus qu'une bordure aux deux du milieu, le reste étant noirâtre; les couvertures supérieures des ailes, d'un bleu de ciel clair et vif, mêlé d'une teinte plombée, à l'exception des grandes couvertures qui sont blanches au milieu de l'aile, et noirâtres avec une bordure bleu de ciel plombée sur leur extérieur; le fouet et les plumes extérieures de l'aile, noirâtres; celles du milieu, d'un vert tendre et changeant; les plus proches du corps et les plumes scapulaires, d'un noir profond, avec un trait noir sur leur milieu; le dessous des plumes et les plus grandes couvertures inférieures

les plus proches du corps, d'une couleur d'argent bruni; les autres couvertures, blanches; une tache blanche de chaque côté du croupion; l'iris de cette couleur; la queue, étagée, l'œil, petit, et les ailes, étroites. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et son plumage n'a pas tant d'éclat. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 427. n. 431. 2^e éd. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5, pag. 157. L'Amérique méridionale.*

L. 19. E.. P. 23. R. 16.

- * LE CANARD A BEC MEMBRANEUX, 105. *A. Membranacea. A. Ferrugineo-fusca, subtus alba, transversim lineata, supercilis ferrugineis, rostro membranaceo.*

D'un brun ferrugineux en dessus; blanc et rayé transversalement sur le dessous du corps; sourcils ferrugineux; bec membraneux.

Les naturels de la Nouvelle-Galles du Sud nomment ce Canard *Wrongi*; on l'y voit rarement. Il a le bec grand, large, et à pointe molle et membraneuse; l'iris bleu; le dessus de la tête, le tour de l'œil et le dessus du cou, noirâtres; le dos et les ailes, d'un brun ferrugineux; deux raies de cette couleur, sur les côtés de la tête; des taches très-pâles sur quelques penne des ailes et de la queue; le devant du cou et tout le dessous du corps, d'un blanc sale rayé transversalement, et bigarré d'une couleur grise qui devient noirâtre sur les côtés du bas-ventre et sur la partie des flancs qui est sous l'aile. *Latham, 2^e Supp. au general Synopsis, p. 359. n. 36. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5, p. 108. La Nouvelle-Hollande.*

L. 19. E.. P..R..

- * LE CANARD CHEVELU. *A. Subata. 106. A. Subcristata grisea; capite colloque ferrugineis; pectore undulato; abdomine, crisso, rostro pedibusque nigris.*

Une demi-huppe grise; la tête et le cou ferrugineux; la poitrine ondé; l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue, le bec et les pieds, noirs.

Dans la Nouvelle-Galles du Sud, on rencontre un Canard remarquable par des plumes longues, effilées, qui naissent sur la nuque et ombragent une partie du cou; un point noir velouté et placé à l'extrémité de ces plumes, se détache avec d'autant plus d'éclat que le fond est d'un roux sale; un mélange de teintes agréables pare la poitrine; chaque plume est d'un gris-roussâtre,

terminée par un gris argenté, et a sur ses bords deux petites taches noirâtres; cette distribution offre un accord si parfait, que cette partie paroît en même temps ondulée de gris, de brun, et tachetée de noir; une couleur de chocolat règne sur la tête et sur le cou; un brunâtre cendré, sur le haut du cou, les couvertures supérieures des ailes, et sur les scapulaires, dont le bord extérieur est noir, ainsi que le croupion; le ventre, la queue et les flancs sont gris et variés de petites lignes transversales et vermiculées; l'abdomen et les parties postérieures, noires; un vert bronzé, bordé d'un blanc de neige en dessus et en dessous, donne lieu au miroir qui brille sur les ailes. Le bec est court. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le ventre blanc et le miroir peu apparent.

Un autre mâle désigné par *Latham*, a ses couleurs plus éclatantes et les plumes de la nuque plus étendues; la tête et le cou sont d'un brun-roux; la partie inférieure de la poitrine et le milieu du ventre, d'un joli gris, et chaque plume est terminée par un croissant brun; quatre à cinq grandes taches noires et d'une forme irrégulière sont sur le dos; les pieds sont noirs. *Latham, 2^e Supp. au general Synopsis, p. 358. n. 35. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. p. 110. La Nouvelle-Hollande.*

L. 20. $\frac{1}{2}$. E.. P..R..

- * LE CANARD FULIGINEUX, 107. *A. Cinerascens. A. Corpore fuliginoso; capite, nucâ pectoreque fuscis; genis albis; rostro supra nigro, subtus incarnato; pedibus virescente-flavis.*

Le corps fuligineux; la tête, la nuque et la poitrine, brunes; les joues blanches; le bec noir en dessus, couleur de chair en dessous; les pieds d'un jaune-verdâtre.

M. Bechstein, qui a décrit ce *Canard*, nous dit qu'il se trouve en Sibérie, et qu'il voyage jusque dans l'Allemagne. Il a des rapports avec une jeune *Macuse*; mais les auteurs allemands le présentent comme une espèce distincte. Il a le lorum, le sommet de la tête, l'occiput, la nuque et la poitrine d'un brun foncé; les joues, les côtés et le devant du cou, d'un beau blanc; tout le reste du plumage, fuligineux; le bec, élevé à sa base, noir en dessus, couleur de chair sur les narines et en dessous, long, très-fort, large, armé d'un ongle courbé et pointu; l'iris, d'un gris-brun; les membranes des doigts, noires.

La femelle est presque cendrée en dessus, et toutes les plumes sont d'une teinte plus claire sur

les bords; le cou est d'un blanc qui incline au gris; la poitrine et le ventre sont rayés de grisâtre et de brun; longueur totale, quinze pouces. *Bechstein. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 116. La Sibirie et l'Allemagne.*

L. 16 à 18. E. P. R.

* LE CANARD ROUGEÂTRE. 108. *A. Rubida. A. Genis mentoque albis; vertice nigro; corpore suprâ spadiceo; colli parte inferiori pectoraque nigricante-olivaceis; lunulis fuscis; abdomine cano; rostro pallidè caruleo; pedibus cinereis.*

Les joues et le menton, blancs; le vertex, noir; le dessus du corps, d'un brun-rougeâtre; la partie inférieure du cou, et la poitrine d'un olive-noirâtre, avec des lunules brunes; l'abdomen, gris-blanc; le bec, d'un bleu pâle; les pieds cendrés.

Cette espèce, des États-Unis, a le bec large à sa pointe; la mandibule supérieure, plus étroite que l'inférieure; les narines petites, situées au milieu du bec; les joues et le menton, blancs; le front, le dessus de la tête et une partie du cou, près du dos, noirs; le reste du cou, le dos, les scapulaires, les flancs et les couvertures de la queue, d'un brun-rougeâtre, foncé, tirant à la couleur de bois d'acajou et lustré; les plumes du devant du cou et de la poitrine, d'un olive-noirâtre et finissant en pointe dure, semblable à des poils de veau marin, et d'un gris d'argent; toutes sont couvertes de lignes transversales et lunulées d'un brun foncé; le ventre et l'abdomen, d'un gris argenté, traversé par des lignes sombres; les couvertures inférieures de la queue, blanches.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est d'un brun-noirâtre sur le front, le lorum et le dessus de la tête; les joues, d'un jaunâtre terne; tachetée de noirâtre sur les oreilles; variée de gris, de cendré et de brun-rougeâtre, sur le devant du cou et la poitrine; d'un blanc terne, ombré de cendré sombre, sur le ventre; brune sur la queue, d'un brun obscur, tacheté de blancâtre, sur les scapulaires; les plumes de la queue, terminées en pointe aiguë; le corps, court, et le bec, large. *Wilson, American Ornith. tom. pl. 71. fig. 5 (le mâle). fig. 6 (la femelle). L'Amérique septentrionale.*

L. 13. E. P. R.

* LE CANARD CANVAS-BACK. 109. *A. Valisneria. A. Fronte genisque obscurè fuscis; pectoris parte superiore spadiceâ; dorso, scapulariis,*

ventre albis, lineis vermiculosis nigrisque; tectricibus alarum superioribus griseis, nigricante macularis; remigibus pallidè ardosiacis; caudâ brevissimâ acutissimâ, cinereo-fuscâ; rostro nigro; pedibus pallidè cinereis.

Le front et les joues, d'un brun obscur; le haut de la poitrine, d'un brun-rougeâtre; le dos, les scapulaires, le ventre, blancs, avec des lignes vermiculées noires; les couvertures supérieures des ailes grises et tachetées de noirâtre; leurs plumes, d'une couleur d'ardoise pâle; la queue très-courte, très-pointue, et d'un gris-brun; le bec noir, et les pieds, d'un cendré pâle.

Ce *Canard*, de l'Amérique septentrionale, a des rapports avec le *Millouin*; mais il en diffère par une taille supérieure, un bec plus grand, et un plumage généralement plus blanc. Il a le bec large, aussi haut à sa base que la tête, long de trois pouces, et épais de quinze lignes à son origine; l'œil très-petit; l'iris, d'un brun noirâtre; le reste de la tête et une grande partie du cou, d'un rouge-marron lustré, qui couvre un large espace sur le haut de la poitrine, et qui s'arrondit sur le dos; cette partie et les scapulaires, couverts de liserés très-nombreux, très-fins, et disposés transversalement en petits zigzags noirs, sur un fond blanc; le bas de la poitrine et le ventre, pareils; mais les liserés sont très-peu perceptibles sur l'estomac; les couvertures supérieures des ailes sont grises, et couvertes d'un grand nombre de taches noirâtres; les plumes primaires et secondaires, d'une couleur d'ardoise pâle; deux ou trois des plumes les plus proches du dos, finement bordées d'un noir profond et velouté; les primaires, noirâtres à leur pointe; la queue, très-courte, pointue et d'un brun-grisâtre; les couvertures inférieures et le bas-ventre, noirs; le revers des ailes, blanc.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et a le sommet de la tête d'un brun-noirâtre; les joues et la gorge, d'un roux pâle; le cou et le haut de la poitrine, d'un brun terne; le dos, d'un blanc sombre, et traversé par des lignes fines et ondoyantes; le ventre, du même blanc, et liseré comme le dos; les ailes, les pieds et la queue comme le mâle; les couvertures de la queue, noirâtres; le bas-ventre, blanc et ondulé de brun. Cette espèce a, dans son plumage, une très-grande analogie avec le *Millouin*, que l'on dit se trouver à la Louisiane; peut-être n'est-ce pas une espèce distincte, comme l'a cru Wilson. Au reste, le *Canard Canvas-back*

arrive en Pensylvanie vers le milieu d'octobre, et porte, sur la rivière de Susquehanna, le nom sous lequel il est décrit; en outre celui de *Whiteback* sur le Potawmac, et de *Scheldrakes* sur la rivière Jamer; il se nourrit d'une espèce de *salisneria*, qui croît en abondance dans les eaux vives, à sept ou huit pieds de profondeur. Il est extrêmement dédaigneux, et ce n'est que par stratagème qu'on peut l'approcher. C'est un gibier très-délicat et très-recherché. *Wilson, American Ornith. tom., pl. 70. fig. 5. L'Amérique septentrionale.*

L. 12. E. 36. P. R. 14.

XXVIII^e GENRE.

FLAMMANT. *Phanicopterus*. Page 161 de cette Ornithologie.

* LE FLAMMANT ou le petit Phénicoptère. *P. Minor. P. Capite, collo, corpore suprâ subâusque rubris; tectricibus alarum superioribus nigro rubroque fasciatis; remigibus nigris; rostro pedibusque rubris.*

La tête, le cou, le dessus et le dessous du corps, rouges; les couvertures supérieures des ailes, à bandes noires et rouges; leurs penes, noires; le bec et les pieds, de la couleur du corps. (*Pl. 236. fig. 3.*)

Ce *Flammant*, qui vit au Sénégal, diffère des autres, en ce qu'il a la surface interne de la mandibule supérieure verticale, très-haute, aussi large à sa base que le demi-bec lui-même, et dont le bord se termine en tranchant très-acéré; de plus, les bords internes de la mandibule inférieure sont très-larges; il porte, dans l'âge avancé, un plumage rouge; des bandes alternativement de cette couleur, et noires sur les couvertures supérieures des ailes, dont les penes sont de la dernière teinte; la taille est moitié moins élevée que celle des autres. Ce *Phénicoptère*, dans son jeune âge, est blanc, avec de petites taches d'un gris-brun sur le cou, rares et plus grandes sur le dos et sur les couvertures supérieures de l'aile; le bec est brun et les pieds sont gris. *2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 520. Le Sénégal.*

XXX^e GENRE.

AVOCETTE. *Recurvirostra*. Page 164 de cette Ornithologie.

* L'AVOCETTE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

3. *E. Nova Hollandia. A. Corpore caudâque albis; capite, colli medio, rubris; tectricibus alarum superioribus, partim, remigibus rostro pedibusque nigris.*

Le corps et la queue, blancs; la tête et la moitié du cou rousses; une partie des couvertures supérieures des ailes, leurs penes, le bec et les pieds, noirs.

C'est cette *Avocette*, qui habite le Continent austral, et non pas la *grande Avocette*, que les ornithologistes ont indiquée d'après une notice très-impairée de Dampiere. Elle a la tête et la moitié du cou, d'un roux très-foncé; une partie des couvertures supérieures des ailes et leurs penes, noires; le reste du plumage est blanc. Cet individu est au Muséum d'histoire naturelle. *2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 103. Les Terres australes.*

L. 20 à 21. E. P. R. 12.

* L'AVOCETTE A TÊTE BLANCHE. 4. *R. Leucocephala. R. Capite, collo, corpore suprâ subâusque albis; alis nigris; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Le plumage généralement blanc, à l'exception des ailes, qui sont noires; le bec, de cette couleur; les pieds bruns. (*Pl. 236. fig. 4.*)

Son plumage est totalement d'un blanc de neige, à l'exception des ailes, qui sont noires. Elle fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, où l'ont déposée les naturalistes qui ont fait le tour du Monde avec le capitaine Baudin. *2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 103. La Nouvelle-Hollande.*

L. 15. E. P. R. 12.

* L'AVOCETTE GRISE ET BLANCHE. 5. *R. Tephroleuca. R. Corpore suprâ cinereo, subâus albo; rostro nigro; pedibus rubris.*

Le dessus du corps gris; le dessous, blanc; le bec, noir; les pieds, rouges.

On trouve cette *Avocette* au Sénégal. Un gris clair règne sur le dessus de la tête, l'occiput, la nuque et la partie supérieure du cou; cette couleur prend un ton sombre sur le dos, les scapulaires et les ailes; les penes primaires sont noires; celles de la queue, d'un joli cendré très-clair et un peu bleuâtre; la gorge et routes les parties postérieures, d'un blanc de neige. Cette espèce est aussi haut montée que la *grande Avocette de l'Amérique*, mais elle n'est pas plus grosse que la nôtre.

XXXII^e GENRE.

XXXII^e GENRE.

DINDON. *Meleagris*. Page 167 de cette Ornithologie.

* LE DINDON DE LA BAIE D'HONDURAS. *M. Aureus*. *M. Capite colloque glabris; dorso, uropygio pectoreque viridi-aureis, violaceo-nitente fasciatis; remigibus primoribus albis, nigro maculatis; secundariis multis albis; recribibus cuneiformibus, griseis nigro punctatis, apice viridi-aureo, violaceoque nitente; rostro corneo; pedibus griseis.*

Cet oiseau, qu'on apportoit vivant en Angleterre, s'est noyé dans la Tamise; il faisoit partie de la collection de M. Bullock, et il est présentement dans celle du Muséum d'histoire naturelle. Cette nouvelle espèce a été trouvée dans les forêts de la baie d'Honduras, par des navigateurs anglais, qui vont dans cette contrée chercher des bois de teinture. Elle présente des rapports avec le *Dindon sauvage* de l'Amérique septentrionale, mais sa robe est beaucoup plus riche et plus éclatante; elle en diffère encore en ce qu'elle n'a point de caroncles pendantes sous la gorge. La tête, la gorge et une grande partie du cou sont couvertes d'une peau nue, que l'on a teinte en bleu-violet; mais nous ignorons si c'est leur couleur naturelle; les pieds sont armés d'un ergot long et aigu; toutes les plumes qui recouvrent le reste du cou, la poitrine, le dos et le croupion, sont arrondies, disposées en forme d'écaillés d'un vert-doré brillant, avec une grande plaque d'un violet lustré vers leur extrémité, qui est du même vert que le reste de la plume: ces couleurs changent selon l'incidence de la lumière, et jettent des reflets éclatans; les moyennes couvertures de l'extérieur de l'aile, et toutes les plumes primaires sont noires et blanches, savoir, les premières, avec une lunule blanche sur un fond noir, et les dernières, avec des rayes transversales noires, sur un fond blanc; les plumes secondaires les plus proches du dos sont dorées, avec de larges lunules d'un violet éclatant; les plus voisines de celles-ci sont noires et blanches, et toutes les autres de cette dernière couleur; ce qui donne lieu à une grande plaque sur chaque aile, dont les grandes couvertures sont d'un vert-doré pur; celles qui recouvrent la queue en dessus sont terminées, comme les plumes du dos, sur un fond gris piqué de noir; et les plus grandes s'étendent presque jusqu'au bout des plumes caudales, qui sont pareilles à celles-ci et étagées. La taille de cet oiseau égale celle d'un fort *Dindon* domestique.

XXXIII^e GENRE.

PÉNÉLOPE. *Penelope*. Page 169 de cette Ornithologie.

* LE PÉNÉLOPE ou L'YACOU PEOA. 7. *P. Superciliaris*. *P. Vertex cerviceque fusco-nigris; dorso cinereo-virescente; pennis griseo marginatis; tectricibus pennisque alarum secundariis virescentibus, fulvo marginatis; abdomine uropygioque rufis; rostro fusco; pedibus cinereis.*

Le dessus de la tête et la nuque, d'un brun-noir; le dos d'un cendré-verdâtre; ses plumes bordées de gris; les couvertures supérieures et les plumes secondaires des ailes, verdâtres et bordées de fauve; l'abdomen et le croupion roux; le bec, brun; les pieds, cendrés.

Cette espèce se trouve au Brésil, particulièrement dans le district de Para, où elle est connue des naturels sous le nom de *Yacu-Peoa*.

Elle a les plumes de la tête, courtes et arrondies; le tarse allongé et grêle; la queue, très-longue et étagée; le dessus de la tête et la nuque, d'un brun-noirâtre; quelques poils isolés sur le front; deux bandes, l'une noire et l'autre blanche, sont sur les côtés de la tête, et toutes deux se terminent sur les oreilles, qui sont noires; les plumes du dos, d'un cendré verdâtre et entourées de gris; les plumes secondaires des ailes, leurs couvertures et celles de la queue, d'un vert foncé, et largement bordées de fauve; le croupion, le bas-ventre et les jambes, d'une couleur marron; la membrane, qui pend de la gorge, rouge et parsemée de poils rares; la peau nue des côtés de la tête, d'un pourpre noirâtre; l'iris d'un brun-rougeâtre. Il n'y a point de différence entre le mâle, la femelle et le jeune. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 36. *Temninck*, *Hist. des Pigeons et des Gallinacés*, tom. 3, p. 70. *Le Brésil*.

* LE PÉNÉLOPE ou L'YACOU YACAHU. 8. *P. Obscura*. *P. Vertex colloque suprâ nigris; collo subris, dorso alisque nigrescentibus, albo maculatis; uropygio, ventre et abdomine castaneis; caudâ remigibusque nigris; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Le vertex et le dessus du cou, noirs; le devant du cou, le dos et les ailes, noirâtres et marqués de blanc; le croupion, le ventre et l'abdomen, couleur de marron; la queue, les rémiges et le bec, noirs; les pieds, bruns.

Yacahu est le nom sous lequel ce *Pénélope* est connu au Paraguay; il signifie: *Yacu noir*;

cependant il n'est pas réellement de cette couleur, mais il le paraît à quelque distance. On le trouve dans cette partie de l'Amérique, jusque vers la rivière de la Plata, ou il n'y est pas rare, et ou on lui donne le nom de *Pabo di monte* (*Dindon de montagne*). Il se tient plus ordinairement dans le voisinage des rivières et des lacs, parce que les arbres y sont plus nombreux, et peut-être parce qu'il ne peut se passer de boire; son cri consiste dans la répétition de la syllabe *yac*, d'un son de voix élevé et aigu, quelquefois aussi dans l'expression de son nom *Yacu*. Sa ponte a lieu, dit on, en octobre, et elle est quelquefois de huit œufs.

Le front, le dessus de la tête et le premier tiers du cou sont noirs; le reste du cou, le haut du dos, les couvertures supérieures des ailes, leurs penes et celles de la queue, noirâtres, avec un peu de blanc sur le bord des plumes; une bandelette noire part de la mandibule inférieure, et va couvrir les oreilles, les plumes de la poitrine sont de couleur carmelite, et bordées de blanc; le reste du dos, le dos, le ventre et les jambes, de couleur marron; l'iris est rougeâtre. M. de Azara, qui l'appelle *Yacura*, le décrit dans son *Apuntamientos para la Historia natural de los Paixaros del Paraguay y Rio de-la-Plata*, tom. 3. p. 72. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 36. *L'Amérique méridionale*.

L. 28. E. P. 23. R. 12.

XXXIV^e GENRE.

HOCCO. *Crax*. Page 173 de cette Ornithologie.

* LE HOCCO A BARB LLONS. 6. *C. Carunculata*. *C. Corpore suprâ et subtis atro; abdomine castaneo; cera membrana lata ad rictum gemina et regione oculorum nudis; pennis in vertice crispis, atris pedibusque fuscis.*

Le corps, noir en dessus et en dessous; l'abdomen, couleur de marron; une cire membraneuse double, à l'ouverture de la bouche, et région des yeux, nues; les plumes du vertex, frisées et noies; les pieds, bruns.

Ce *Hocco*, que M. Temminck décrit comme une espèce nouvellement découverte, se trouve au Brésil. Il a le bec plus court et plus fort que le *Hocco noir*; la mandibule supérieure plus élevée, avec une membrane rouge, qui s'étend sur chaque côté du demi-bec inférieur, où elle prend la forme d'un petit barbillon arrondi; le tour de l'œil nu, mais séparé de la membrane par des plumes; une huppe composée de plu-

mes frisées et noies; la tête, toutes les parties supérieures, le cou et la poitrine, de cette couleur, qui reflète en verdâtre; l'abdomen, d'un brun-rougeâtre. *Temminck, Hist. des Pigeons et des Gallinacées*, tom. 3. p. 44. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 581. *L'Amérique méridionale*.

L. 24 ³/₄. E. P. R. 14.

* LE HOCCO COXOLITLI. 7. *C. Rubra. C. Cervicis et colli superioris lineis alternis albis et nigris; cerâ nigrâ; caudâ fasciis novem albo-luteis, nigro marginatis; temporibus plumis tectis; rostro cinereo-albo; pedibus cinereis.*

La nuque et le dessus du cou, variés de lignes alternativement blanches et noies; la cire de la dernière couleur; neuf bandes d'un blanc-jaunâtre et bordées de noir sur la queue; les tempes, emplumées; le bec, d'un gris-blanc; les pieds, cendrés.

Selon M. Temminck, ce *Hocco* est le *Coxolitli* de Fernandez et la *Poule rouge* d'Albin; suivant lui, la variété figurée dans le *Synopsis* de Latham, vol. 4, pl. 63, est sa femelle, qui a encore sur la queue des bandes transversales de son jeune âge; le *Hocco* de la pl. enl. de Buffon, n. 124; la variété du *Hocco noir* dont parle Sonnini, dans son édition de Buffon, et le *Hocco du Pérou*, ou le sixième *Faisan* de Brisson, sont des métis provenant de l'alliance du *Hocco noir* et du *Coxolitli*. Celui-ci a une huppe grande et touffue, qui se dirige sur l'occiput et le dessus du cou, et qui est composée de plumes larges à leur extrémité, contournées, frisées, noies à leur origine et à leur pointe, et blanches dans le reste; le front, les côtés de la tête et le haut du cou sont couverts de plumes d'un blanc pur, et terminées par une lunule noire; la poitrine, toutes les parties supérieures du corps et la queue, d'un roux-rougeâtre et d'un brun-noiâtre sur la rige; les parties inférieures, d'un roux clair; l'iris, d'un brun foncé. Le mâle et la femelle adultes se ressemblent.

Les jeunes n'ont point, dans leur première année, les plumes de leur huppe contournées et frisées, mais droites, variées de roussâtre, de blanc et de noir; les deux dernières couleurs se trouvent aussi sur les côtés de la tête et sur le haut du cou, mais le noir y domine; les parties supérieures et les penes caudales ont de larges bandes transversales d'un blanc-roussâtre, et bordées de noir; la queue est blanche à son extrémité. Ce n'est qu'après leur première mue que

les plumes de l'aigrette commencent à prendre les formes de la huppe des adultes ; les bandes transversales sont alors moins nombreuses, et il n'en reste que très-peu de vestiges après la deuxième mue. *Temminck, tom. 3, p. 21 de l'ouvrage cité ci-dessus, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 581. L'Amérique australe.*

L. 2 à 3 pieds. E. P. R. 14.

* LE HOCO MITU. *S. C. Mitu. P. C. Suprà et subtùs atro, nitente purpureo et violaceo; abdomine castaneo; apice caudæ albo; maxille culmine corneo, cultrato, rubro; cristâ atrâ in fronte; rostro pedibusque rubris.*

Le corps, noir en dessus et en dessous, et à reflets pourpres et violets ; l'abdomen, couleur de marron ; la queue, blanche à sa pointe ; la mâchoire, à dos corné, en couteau et rouge ; une huppe noire sur le front ; le bec et les pieds rouges.

Ce *Hocco*, dit M. Temminck, a été indiqué par Maregrave et Jonston, sous le nom de *Mitu* ; mais on l'a confondu avec le *Hocco noir*, en le donnant pour une variété accidentelle du mâle, tandis que c'est une espèce distincte.

Le mâle porte, sur l'origine du bec, un tubercule corné qui en fait partie, et les narines sont situées derrière, et en partie recouvertes par une membrane garnie de petites plumes ; la crête de la mandibule supérieure s'élève au-dessus du crâne, se présente en devant, sous la forme d'une arête tranchante, et s'élargit à sa base ; une touffe de plumes droites se fait remarquer sur le front, à l'insertion du tubercule ; la tête et le dessus du cou sont garnis de plumes très-courtes, veloutées et d'un noir mar ; le reste du plumage est de cette couleur, mais elle jette des reflets violets et pourpres, à l'exception cependant des plumes de la queue, dont l'extrémité est blanche, du bas-ventre et des couvertures inférieures des ailes, qui sont d'un roux-marron ; l'iris est noirâtre. On voit au Muséum d'histoire naturelle, un individu de cette espèce, qui ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a l'extrémité des plumes caudales d'un roux-marron. C'est, selon Temminck, un jeune dont la mandibule supérieure n'est pas encore parvenue à toute sa perfection. *Temminck, Hist. des Pigeons et des Gallinacées, tom. 3, p. 8. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 583. L'Amérique méridionale.*

L. 2 1/2. E. P. R. 14.

XXXVI^e G³E N R E.

FAISAN. *Phasianus*. Page 180 de cette Ornithologie.

* LE COQ IGNICOLOR. 16. *P. Ignitus. P. Niger, chalybeo nitens; lateribus corporis rufis; dorso imo igneo-ferrugineo; rectricibus intermediis subfulvis; rostro ocraceo; pedibus griseis.*

Le plumage, d'un noir à reflets couleur d'acier poli ; les côtés du corps, roux ; le bas du dos, d'une teinte de feu ferrugineuse ; les rectrices intermédiaires, fauves ; le bec, de couleur d'ocre ; les pieds, gris. (*Pl. 237. fig. 2.*)

Au lieu d'une crête charnue, ce *Coq a*, sur la tête, un gros faisceau de plumes, dont la tige est constamment droite, déliée et garnie, seulement à son extrémité, de barbes décomposées, et toujours disposées en forme d'éventail ; une membrane épaisse et de couleur violette, qui part des narines, couvre entièrement les côtés de la tête, se prolonge un peu au-delà des joues, et finit en pointe vers les coins du bec.

Le mâle a le sommet de la tête, la huppe, le cou, le haut du dos, la poitrine et le ventre, noirs et à reflets d'un bleu d'acier poli ; les plumes des flancs, terminées par une couleur orangée très-brillante ; les couvertures des ailes, noires, avec une large zone d'un vert doré à leur extrémité ; les plumes du bas du dos et du croupion, larges, très-nombreuses, d'un rouge-orangé très-vif, à reflets métalliques, pourpres et violets ; les couvertures supérieures de la queue, d'un riche assemblage de couleurs ; ses plumes intermédiaires, d'un roux clair et courbées en forme de demi-arc ; les autres, noires et étagées ; les ongles et les éperons, bruns ; la queue partagée en deux plans inégaux, inclinés l'un à l'autre, formant un angle ouvert et ne se rencontrant pas par le bord supérieur, comme chez nos *Coqs* ; longueur totale, deux pieds. M. Temminck fait mention d'un individu dont le plumage tend plus au violet, qui a les plumes des flancs et les quatre plumes intermédiaires, de cette couleur.

La femelle a deux pouces moins de longueur que le mâle ; la membrane des côtés de la tête et de la gorge, sans saillie et paroissant adhérente à la peau ; les plumes de sa huppe, entièrement garnies de barbes, seulement plus larges vers le bout ; cette huppe, le dessus de la tête, du cou et du haut du dos sont d'un brun-marron, qui

prend une nuance plus foncée, et variée de lignes transversales très-étroites et noires, sur le reste du dos, le croupion, les ailes et la queue; la gorge est blanche, et les plumes des parties postérieures sont d'un brun-marron dans le milieu et terminées de blanc.

Le jeune mâle n'a point de huppe, porte des éperons très-courts et une membrane pareille à celle de la femelle. Il est d'un noir à reflets très-peu apparens, sur la tête, le cou, la poitrine et le ventre, d'une couleur uniforme sur les flancs; d'un noir-violet, avec des zigzags très-déliés et blancs, sur le dos, les couvertures et les pennes secondaires des ailes; les pennes de la queue sont rousses chez des individus, de cette couleur et noires chez d'autres. Cette espèce, d'un naturel très-farouche, se trouve dans l'île de Sumatra. *Latham, Suppl. du general Synopsis, p. 274. n. 2. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 48.* *Les Grandes-Indes.*

L. 24. E. P. R.

- * LE COQ ALAS. 17. *Gallus furcatus. G. Carunculâ integrâ; gulâ medio barbatâ; caudâ horizontali furcatâ; pennis colli brevibus rotundatis; corpore suprâ viridi-aureo, subtis nigro; tectricibus alarum aurantiis fuscisque; rostro pedibusque fusco-flavescentibus.*

La caroncule entière; la gorge, barbue dans le milieu; la queue horizontale, fourchue; les plumes du cou courtes, arrondies; le dessus du corps d'un vert d'or; le dessous, noir; les couvertures des ailes, orangées et brunes; le bec et les pieds, d'un brun jaunâtre.

Ayam alas, nom que les Malais de Java ont imposé à ce gallinacé, veut dire *Coq des bois*, et le distingue de l'*Ayam bankiya* et du *Coq domestique*, qu'il appellent simplement *Ayam*. On trouve à Sumatra, dit Marsden, un *Coq* que les Malais nomment *Ayam baroogo*, mais on ne sait s'il est différent des *Coqs Alas* et *Bankiya*. Au reste, le *Coq Alas* se distingue des autres par sa crête sans dentelures, en ce qu'il a un seul appendice membraneux, qui naît à l'origine du demi-bec inférieur, et se prolonge le long de la gorge jusque sur la partie nue du cou à laquelle il est attaché; il s'en distingue encore en ce que les plumes de la partie supérieure du cou et du dos sont arrondies et garnies de barbes, tellement pressées, qu'elles présentent une surface lisse, pareille à une paillotte ou à une écaille.

Chez le mâle, les parties nues de la tête, de

la gorge et du cou, l'appendice et la crête sont d'un beau rouge-violet; l'occiput, les côtés du cou sont couverts de plumes courtes et arrondies; celles du dos se présentent sous une forme ovale, et toutes sont brunes depuis leur origine jusqu'au milieu; ensuite, d'un bleu à reflets violets et terminées par du vert-doré, et une plume, d'un noir velouté; cette couleur jette des reflets dorés sur le milieu des longues plumes du dos, du croupion, des petites et des moyennes couvertures de l'aile, ainsi que sur le milieu de ses pennes secondaires; elle est bordée d'un jaune d'ocre sur les plumes du dos, et entourées d'un roux brillant sur les couvertures; les pennes primaires sont d'un rouge-lustré, et les pennes caudales, d'un vert-doré; l'iris est d'un jaune clair, et l'éperon très-aigu. Selon Temminck, la queue de ce *Coq* est horizontale; cependant ses pennes nous ont paru implantées verticalement, et susceptibles de s'élever dans cette position, chez l'individu qui est au Muséum d'histoire naturelle.

La femelle, dont la longueur n'est que de quatorze pouces, n'a ni crête ni appendice, et, chez elle, la peau du tour et du derrière de l'œil est d'une couleur livide; les plumes de la gorge sont blanches, courtes et duveteuses; celles du dessus de la tête et du cou, d'un gris-blanc; les sourcils, d'un roux-jaunâtre; les plumes de la poitrine, bordées de noirâtre; celles du dos et des pennes alaires, d'un vert foncé à reflets dorés, finement frangés de gris-brun, et rayées de jaunâtre sur le milieu; les grandes couvertures et les pennes secondaires, d'un noir changeant en vert-doré, et onduées transversalement de jaunâtre; les primaires, d'un brun pâle; les pennes de la queue, brunes, avec quelques foibles reflets verts, et bordées de roussâtre clair; les pieds et le bec, bruns.

Cette espèce est très-nombreuse dans les forêts intérieures de l'île de Java; elle fréquente ordinairement la lisière des bois, pendant le jour; d'un naturel farouche, elle se cache au moindre indice de danger; le chant du mâle est moins fort que celui du *Coq domestique*, et semble exprimer *co-crick*. Temminck, *Hist. des Pigeons et des Gallinacés*, tom. 2, p. 261. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 482. *Les Grandes-Indes.*

L. 24. E. P. R.

- * LE COQ BANKIVA. 18. *Gallus Bankiya. G. Carunculâ denticulatâ, compressâ, ore subtis barbato; caudâ subfastigiatâ; subhorizontali;*

pennis colli elongatis, apice rotundatis; capite dorsoque fulvis; tectricibus alarum fuscis nigrisque; abdomine caudaque nigris; pedibus cinereis.

La caroncule dentelée, comprimée; la bouche, barbue en dessous; la queue, un peu en forme de comble et un peu horizontale; les plumes du cou, allongées et arrondies à leur pointe; la tête et le dos, fauves; les couvertures des ailes, brunes et noires; l'abdomen et la queue, de la dernière couleur; les pieds cendrés. Ce *Coq* se trouve dans les grandes forêts de l'île de Java, où il est connu sous le nom d'*Ayam Bankiva*. On le voit, pendant le jour, sur la lisière des bois; mais étant, comme le précédent, d'un naturel très-farouche, il disparaît dès que le moindre objet lui porte ombre. Il a, dans ses formes et ses couleurs, de l'analogie avec celles des *Coqs de Bantam* et de *Turquie*; mais il en diffère en ce qu'il porte, suivant Temminck, sa queue presque horizontalement, et qu'elle est voûtée, tandis que ceux-ci l'ont divisée en deux plans verticaux; cependant les penes caudales du *Bankiva* nous ont paru implantées verticalement, et susceptibles de se relever dans cette position, chez l'individu que nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle. Parmi nos *Coqs* domestiques, celui de moyenne taille se rapproche le plus du *Bankiva* par son ensemble, ses couleurs, sa crête et ses barbillons.

La *Poule* a, suivant Temminck, une petite crête et des appendices membraneux comme nos Poules domestiques; cependant nous avons examiné avec beaucoup d'attention celle qui est dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, et nous n'avons vu aucun vestige de ces attributs.

Chez le mâle, les plumes du cou et de la partie antérieure du dos sont allongées, à barbes décomposées, larges et arrondies vers le bout; celles qui pendent sur les côtés du croupion, d'une belle couleur de feu; celles du haut du dos, les petites et moyennes couvertures des ailes, d'un beau marron-pourpré; les grandes couvertures, noires, à reflets verts; les penes, couleur de rouille à l'extérieur, et noires à l'intérieur; la poitrine, le dessous du corps et la queue, d'un noir changeant en vert-doré; la crête, les joues, la gorge et les appendices, rouges; les éperons, assez forts et l'iris jaune. Temminck, *Histoire des Pigeons et des Gallinacées*, tom. 2. p. 187. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 483. Les *Graudes-Indes*.

L. E. P. R.

* LE *COQ JAGO*. 19. *Gallus giganteus*. G. *Gallo vulgari duplo major; carunculâ et palperibus rubris.*

Du double plus grand que le *Coq* vulgaire; caroncule et appendices, rouges.

Cette espèce habite à l'extrémité méridionale de l'île de Sumatra, et dans la partie méridionale de Java. C'est la race géante dans l'espèce du *Coq*: cet oiseau est si élevé sur ses jambes, qu'il peut atteindre, avec son bec, de la nourriture placée sur une table à manger. Marsdem, qui rapporte ce fait, en ajoute un autre qui peut paraître moins vraisemblable. « Lorsque ce *Coq* est fatigué, dit ce voyageur, il se repose sur la première jointure de ses jambes, et alors il est même plus haut que le *Coq* commun sur ses pieds. » (*Hist. de Sumatra.*) Le *Jago* n'est dans aucune collection, mais son pied est dessiné sur la Pl. II, fig. 1, de l'*Histoire des Pigeons et des Gallinacées*, par Temminck. La race domestique qui se rapproche le plus du *Jago*, par sa taille et ses formes, est celle des *Coqs de Caux* ou de *Padoue*.

** GENRE.

MONAUL. *Monaulus*. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat.

Corpus ovatum, oblongum, compactum, plus aut minus vivis coloribus pictum.

Caput subrotundatum, cristatum.

Rostrum basi glabrum, elongatum, robustum; mandibula superior apice adunca, obtusa, inferior acuminata.

Nares convexæ, membranâ tectæ.

Lingua carnosa, integra.

Orbitæ carunculatæ, nude.

Collum mediocres.

Alæ ad volutum indonæ, concave, rotundatæ, mediocres, remigibus 1^a, 2^a, 3^a, gradatis, 4^a, 5^a, omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita, tibiæ omnino plumosa.

Pedes tetradactyli, validi, calcitrati; digiti tres anteriores membranula basi conjuncti; posticus liber.

Ungues incurvi, obtusiusculi, elongati, compressi.

Cauda mediocris, rotundata, declivis, retri-cibus 14.

Monaulorum institutum, nidus ovatioque ignoti sunt, in Indiâ orientali habitant.

Le corps ovale, oblong, compacte, peint de couleurs plus ou moins vives.

La tête un peu arrondie, huppée.

Le bec glabre à sa base, allongé, robuste; mandibule supérieure, crochue et obtuse à sa pointe; l'inférieure acuminée.

Les narines convexes, couvertes d'une membrane.

La langue charnue, entière.

Le cou médiocre.

Les ailes propres au vol, concaves, arrondies, médiocres. Les 1^e, 2^e, 3^e rémiges étagées; les 4^e et 5^e, les plus longues de toutes.

Les cuisses hors l'abdomen; les jambes totalement emplumées.

Les pieds tétradactyles, robustes, éperonnés; le trois doigts antérieurs, réunis à leur base par une petite membrane; le postérieur libre.

Les ongles courbés, un peu obtus, allongés, comprimés sur les côtés.

La queue médiocre, arrondie, inclinée, à 14 rectrices.

Le genre de vie, le nid et la ponte des Monauls sont inconnus.

LE MONAUL IMPEYAN est décrit dans cette Ornithologie, page 186, sous le nom de *Faisan d'Impey*, et figuré, pl. 88, n^o 1, sous celui d'*Hoazin*.

* LE MONAUL MÉLANION. 2. *M. Melanion*. *M. Cristà nigrà; corpore suprâ albido transversim punctato, subtâs ex violaceo nigro; retriciâs caudâ superioribus apice albis; rostro corneo; pedibus calcareis.*

La huppe noire; le dessus du corps, pointillé de blanchâtre; le dessous, d'un noir-violet; les couvertures supérieures de la queue, blanches à leur extrémité; le bec, couleur de corne; les pieds éperonnés. (*Pl.* 237. fig. 1.)

Cet oiseau, nouvellement envoyé de Pondichéry au Muséum d'histoire naturelle, a sur la tête une aigrette noire, composée de douze plumes étagées, dont trois sont beaucoup plus longues que les autres; la tête et la gorge, de la même couleur, qui, sur le manteau, les scapulaires, les couvertures supérieures, et les plumes secondaires de l'aile, est pointillée de blanc-pâle, les points sont disposés de manière, qu'ils se présentent en forme de petites raies transversales; les plumes du croupion et des couvertures supérieures de la queue sont larges, noires, pointillées et terminées par une grande lunule blanche; les plumes caudales, pareilles au dos; les primaires de l'aile, d'un beau noir pur; la poitrine et les parties postérieures, noires et

à reflets violets; les pieds armés d'un éperon fort, aigu et recourbé en en haut, vers le bout; la mandibule supérieure, d'un tiers plus longue que l'inférieure, courbée et coupée carrément à sa pointe, en forme de houe.

L. 13. E. P. R. 14.

XXXIX^e GENRE.

PERDRIX. *Perdix*. Page 205 de cette Ornithologie.

* LA PERDRIX BRUNE. *P. Fusca*. *P. Corpore suprâ fusco, lineis maculatisque albis vario; pectoris medio rufo; ventre, abdomine caudâque fusco nigricantibus; rostro pedibusque rubris.*

Le dessus du corps, varié de lignes et de petites taches blanches sur un fond brun; le milieu de la poitrine roux; le ventre, l'abdomen et la queue, d'un brun-noirâtre; le bec et les pieds, rouges.

Ne voyant point, dans les auteurs, de description qui convienne à cette *Perdix*, je la présente comme un individu nouvellement découvert. On la trouve au Sénégal, d'où elle a été envoyée à M. le comte de Riocourt, qui la conserve dans sa collection. La tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de l'aile, ses plumes secondaires et les côtés du corps, en dessous, sont d'un brun de chocolat, couvert de lignes étroites et de petites mouchetures blanches; les grandes plumes alaires sont rousses; une grande plaque rousâtre est sur le milieu de la poitrine; un brun-noirâtre règne sur le ventre, sur toutes les parties postérieures et sur la queue, dont les couvertures inférieures sont composées de plumes larges, étagées et arrondies à leur extrémité. Cette *Perdix* est presque aussi grosse que celle de montagne, mais elle est plus haut montée. *L'Afrique.*

L. 9. E. P. R. 14.

* LA PERDRIX A GORGE ROUSSE. *P. Gularis*. *P. Vertice nuchâque fusco-olivaceis; infrâ suprâque oculos alba; gutture rufo; pectoris ventrisque strigis longitudinalis niveis; corpore suprâ fusco; rachi pennarum omnium albâ, remigum rachi atrâ; rostro nigro; pedibus rufescenti-rubris.*

Le vertex et la nuque d'un olive rembruni; le dessus et le dessous des yeux, blancs; la gorge, rouge; la poitrine et le ventre, rayés longitudinalement d'un blanc de neige; le

dessus du corps, brun; la tige de toutes les plumes, blanche; celle des plumes alaires, noire; le bec, de cette couleur; les pieds, d'un roux-roussâtre.

On dit que cette *Perdrix* se trouve aux Indes, dans les environs de Calcutta. La tête et le cou sont d'un brun-olive; l'œil est entre deux bandes blanches; la gorge, d'une couleur de rouille roussâtre; les plumes de la poitrine ont, le long de leur tige, une bande blanche, entourée d'un brun-olivâtre; un duvet soyeux, d'un blanc-roussâtre, couvre l'abdomen; les plumes du dos, du croupion et des ailes ont leur tige blanche; trois ou quatre bandes d'un blanc-jaunâtre, et leurs bords noirs; les plumes primaires sont rouges à leur base, grises à leur extrémité, et noires sur leur tige; les moyennes, rousses à l'intérieur, brunes à l'extérieur, et rayées transversalement de roux; les plumes de la queue, d'un roux-foncé; mais les deux intermédiaires ont des raies transversales, d'un roux-clair, sur un fond d'un brun-olivâtre; les autres ont une bande étroite, d'un blanc-roussâtre vers leur extrémité. *Temminck, Histoire naturelle des Pigeons et des Gallinacées, tom. 3. p. 401. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 198. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R..

* LA PERDRIX OCULÉE. *P. Oculæa, P. Capite, collo, pectore et ventre latè rufis; dorso supernè albo nigroque transversim striato; uropygio atro, maculis triangularibus castaneis; alarum tetricibus cinereo-olivaceis et nigro maculatis; rostro pedibusque fuscis.*

La tête, le cou, la poitrine et le ventre, d'un roux-gai; le haut du dos, rayé, en travers, de blanc et de noir; le croupion, noir, avec des taches triangulaires, de couleur marron; les couvertures des ailes, d'un cendré-olivâtre, et tachetées de noir; le bec et les pieds, bruns.

On ne connoît pas le pays de cette *Perdrix*. Elle a la tête, le cou, la poitrine et le ventre, d'un beau roux-mordoré, traversé sur les côtés de la poitrine et sur les flancs, de bandes noires; les plumes qui retombent sur les cuisses, d'un roux-marron et terminées par une grande tache noire et ronde; la partie supérieure du dos, rayée transversalement de blanc, sur un fond noir; les plumes, depuis le milieu du dos jusqu'aux couvertures supérieures de la queue, d'un noir velouté, avec une tache en forme de fer de lance,

d'un mordoré vif; les plumes caudales, d'un brun-noirâtre, bordé d'un brun plus clair; les grandes et petites couvertures des ailes, d'un cendré-olivâtre foncé, avec une grande tache noire, plus ou moins arrondies; les plumes des ailes, d'un brun-foncé, et les secondaires, bordées de marron; l'abdomen, blanc. *Temminck, Histoire des Pigeons et des Gallinacées, tom. 3. p. 408. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 227.*

L. 10. E.. P.. R..

XI^e GENRE.

CAILLE. *Coturnix*. Page 216 de cette Ornithologie.

* LA CAILLE DE LA CALIFORNIE. *C. Californica, C. Corpore suprâ plumbeo; cristâ verticali erectâ; gulâ nigra, albo cinctâ; abdomine testaceo, lunulis nigris; rostro pedibusque plumbeis.*

Le dessus du corps plombé; une huppe élevée verticalement; la gorge, noire, entourée de blanc; l'abdomen testacé, avec des lunules noires; le bec et les pieds de couleur de plomb.

C'est de cette espèce dont il est question dans le *Voyage de la Pérouse, tom. 1, p. 210, pl. 36 de l'Atlas*, sous le nom de *Perdrix huppée de la nouvelle Californie*. Shaw en a publié la figure dans ses *Nat. Misc. pl. 345*.

Elle est un peu plus grande que notre *Caille*, et porte un plumage d'un brun-cendré pâle sur les parties supérieures du corps, les ailes et la queue; cette couleur prend un ton bleuâtre sur les côtés de la poitrine, et est tachetée de brun jaunâtre; le ventre est d'un jaune-ferugineux, mélangé de petits croissants, noirs; plusieurs plumes noirâtres et longues se font remarquer sur les flancs; il y a sur le sommet de la tête, des plumes allongées et noirâtres, que l'oiseau redresse à volonté en forme de huppe; le reste de la tête, le menton et la gorge sont d'un noir-foncé, bordé sur cette dernière partie, d'un cercle blanc-jaunâtre, qui naît derrière l'œil. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas de noir à la tête, et que ses couleurs sont en général peu distinctes. *Latham, 2^e Suppl. du general Synopsis, p. 281. n. 7. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 259. L'Amérique septentrionale*

L.. E.. P.. R..

* LA CAILLE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

C. Australis. C. Suprà castaneo-nebulosa, lineis angularibus nigris, subtus flavescens; gulâ pallidâ, rostro nigro, pedibus fuscis.

Le plumage en dessus, généralement ondulé de rouge-marron, avec des lignes angulaires noires; jaunâtre en dessous; la gorge, pâle; le bec noir et les pieds bruns. (*Pl. 73; fig. 3.*)

Cette espèce, que Latham a fait connaître, et dont plusieurs individus sont au Muséum d'histoire naturelle, se trouve dans l'Australasie; elle a le front, le lorum et la gorge, d'un blanc terne; les plumes du sommet de la tête et de la nuque, blanchâtres et noirâtres; les plumes des autres parties supérieures, parsemées de bandes noires et de zigzags roux, avec du jaunâtre le long de leurs tiges; le dessous du corps, roussâtre et varié comme le dessus; les plumes des ailes, brunes et frangées de roussâtre à l'extérieur; celles de la queue, brunes et variées de zigzags. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 262. Latham, 2^e Suppl. au general Synopsis, p. 283; n. 10. L'Australasie.

La femelle a des couleurs ternes, avec des taches rousses, irrégulières, et des lignes blanches sur le dessus du corps, dont le dessous est d'un roux cendré, avec des zigzags bruns.

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

- * LE FRANCOLIN CRIARD. *P. Clamator. P. Corpore suprà et subtus nigricante fusco, pennis lineis angustis, conspersis, gulâ albidâ; capite pectoreque fusco-nigricantibus; remigibus cinerascens-fuscis; rostro corneo, basi inferiore rubro; pedibus fuscis, bicalcaratis.*

Le dessus et le dessous du corps, d'un brun-noirâtre; des lignes étroites parsemées sur les plumes; la gorge blanchâtre; la tête et la poitrine, d'un brun-noirâtre; les plumes alaires, d'un brun cendré; le bec couleur de corne, et rouge à la base de sa partie inférieure; les pieds armés de deux éperons.

Ce Francolin habite la pointe méridionale de l'Afrique, depuis la colonie du Cap de Bonne-Espérance jusqu'au centre de la Caffrie, et se plaît dans les forêts. Son cri, très-sonore et glapissant, semble exprimer les syllabes *croha-croha-croha-croha-hath*. Il le fait entendre au coucher et au lever du soleil. Cette espèce vit en famille composée de toute la couvée, et se perche ordinairement sur les arbres qui bordent les fleuves.

Le mâle est à peu près de la taille d'une Pintade, et a le plumage assez généralement

d'un gris-brun terne, avec des raies et des taches grises, de diverses formes sur différentes parties; mais la couleur brune est uniforme sur le dessus de la tête et sur l'occiput; les plumes des joues et du haut du cou sont bordées de blanchâtre; cette teinte domine sur la gorge, et la couleur brune n'occupe que l'origine des plumes; un large plastron, d'un brun-noirâtre, occupe la poitrine, et chaque plume a une large bande blanche, longitudinale, le long de sa tige; plusieurs raies fines et en zigzags sont sur le contour des plumes des parties supérieures et inférieures: on remarque aussi des zigzags noirs-roussâtres sur les plumes secondaires des ailes, et sur les plumes caudales; les plumes primaires sont d'un gris-brun clair, et les ongles bruns. La femelle est plus petite que le mâle, et en diffère seulement en ce qu'elle n'a point d'éperons. La ponte est de 12 à 18 œufs. Temminck, Histoire des Pigeons et des Gallinacées, tom. 3. p. 298. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 235.

L. 16. E. P. R.

- * FRANCOLIN A LONG BEC. *P. Longirostris. P. Corpore suprà rufo-fusco, atro maculato; pennis dorsî luteo-marginatis; subtus ferrugineo-rufo, immaculato; pectore cinereo-carulescente; rostro rubro; pedibus fuscescentibus.*

Le dessus du corps, d'un brun-roux, tacheté de noir; les plumes du dos bordées de jaune; le dessous, d'un roux-ferrugineux, sans tache; la poitrine, d'un gris-bleuâtre; le bec rouge; les pieds brunâtres.

Cette espèce, qui se trouve dans l'île de Sumatra, est remarquable par son bec plus long et aussi fort que celui du Paon; cependant sa grosseur ne surpasse pas celle de la *Perdrix barzavelle*. Le mâle a les côtés de la tête, la gorge, le haut du cou, le ventre, les flancs, d'un ferrugineux roux; le dessus de la tête, l'occiput, le haut du dos et les scapulaires, d'un brun-marron, varié de raies et de grandes taches, d'un noir velouté; quelques plumes de ces diverses parties sont bordées d'un jaune d'ocre, et ont une raie longitudinale étroite, de la même couleur sur leur milieu; le bas du cou en devant et la poitrine sont d'un gris plombé; les plumes du dos et des parties postérieures, ferruginenses avec des zigzags très-étroits, d'une nuance plus sombre, et une tache d'un jaune d'ocre pur sur leur milieu; les couvertures des ailes, d'une couleur marron, et tachetées de noir à l'intérieur,

rieur, ferrugineuses à l'extérieur et variées de brun; les plumes secondaires des ailes et la queue, ferrugineuses, ondules et tachetées de brun; l'orbite est rouge, et les ongles sont de couleur de corne. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la poitrine d'un roux ferrugineux, et les tarses privés de l'éperon, qui est sur ceux du mâle. *Temminck, Histoire des Pigeons et des Gallinacés, tom. 3. p. 323. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 237.*

L. 12 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

* LE COLIN SONNINI. *P. Sonnini, P. Crista in vertice longa, angusta, fuscescente-flava; guttate castaneo; corpore supra, caudâ et pectore rubescente-cinereis; maculis nigris conspersis; subtus castaneo, maculis albis, nigro circumdatis; rostro nigricanti; pedibus cinereo-flavescentibus.*

Une huppe longue, étroite et d'un jaune rembruni sur le sommet de la tête; la gorge couleur de marron; le dessus du corps, la queue et la poitrine, d'un gris roussâtre et tachetés de noir; le dessous du corps, couleur de marron, avec des taches blanches, entourées de noir; le bec, noirâtre; les pieds, d'un cendré-jaunâtre. (*Pl. 237. fig. 4.*)

C'est à juste titre que Temminck a consacré ce *Colin* à *Sonnini*, puisque c'est à ce savant voyageur et excellent observateur que l'on doit la connaissance de son genre de vie, la partie la plus intéressante de l'Ornithologie, et de laquelle nos voyageurs naturalistes du temps présent ne s'occupent guère, ou, pour mieux dire, pas du tout; en effet, ils se persuadent avoir rempli leur mission, faite à grands frais aux dépens du Gouvernement, en recueillant des dépouilles d'animaux. Ce n'est pas ainsi que se sont conduits les Levaillant, les Sonnini, les de Azar, les Wilson et quelques autres, qui, comme ces savans, voyageoient à leurs frais. Sans eux, sans leurs précieuses et intéressantes observations, l'histoire des oiseaux étrangers ne seroit qu'un squelette dénué de tout intérêt: mais revenons à notre *Colin*.

Cette espèce, que Sonnini a trouvée dans diverses contrées de la Guiane, se tient toute l'année dans les mêmes cantons. Son vol ressemble beaucoup à celui de notre *Caille*, et elle fait ses remises à peu près de même. Elle commence sa ponte en novembre ou décembre, et il paroît que, comme tous les oiseaux sédentaires sous la zone torride, elle en fait plusieurs par an; car on rencontre des jeunes dans toutes

les saisons. Ces *Colins* vont par compagnies de sept à seize, habitent de préférence les petits mornes, situés sur la lisière des bacs. Ils ne sont pas assez sauvages pour qu'on n'en voie pas plusieurs bandes dans le voisinage des habitations. Les jeunes ne se lèvent pas facilement, et se cachent fort bien dans les grandes herbes entrelacées, dans les buissons et les petits palmiers épineux, où ils se retranchent de manière à ne pouvoir les découvrir. Quand ces oiseaux partent, ils ne jettent point de cri, et sifflent droit tout de suite; leur vol n'est pas élevé de plus de 5 ou 6 pieds; les petits, éparpillés, se rappellent entre eux par un petit sifflement assez semblable à celui de nos *Perdreaux*.

Le mâle porte sur la tête une huppe rousâtre, dont les plus longues plumes ont un pouce de hauteur; le sommet de la tête est blanchâtre; la gorge, fauve, au-dessous de laquelle on remarque un demi-collier d'un blanc sale, dont chaque plume a un trait noir et longitudinal sur son milieu, et un autre à son extrémité; le devant du cou et le haut de la poitrine présentent un mélange confus de gris et de noirâtre; le bas de la poitrine et les parties postérieures sont tachetés de blanc et de noir, et chaque plume noire est terminée par une tache blanche; celles du milieu du ventre ont une bordure fauve; l'occiput, la nuque et les côtés du cou sont variés de noir et de blanchâtre, avec des traits vermiculés fauves; le dos est gris et noirâtre; les couvertures supérieures des ailes ont des taches noires dans leur milieu, sur un fond gris, et les plus grandes, un peu de blanc sur leurs bords. Les premières plumes de l'aile sont d'un gris rembruni; celles de la queue, brunes, avec des zigzags noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de huppe, et que ses couleurs sont plus ternes. Sonnini a décrit cette espèce dans son édition de Buffon, sous la dénomination de *Caille de Cayenne*; et elle est figurée dans le *Journal de Physique, par l'abbé Rozier, an 1772, tom. II. part. LX. p. 217. pl. 11. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 248. La Guiane.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 12.

XLI^e GENRE.

TINAMOU. *Tinamus*, Page 223; de cette Ornithologie.

* LE TINAMOU GUAZU. 5. *T. Guazu. T. Corporis supra plumis rufescente marginatis; subtus fusco, rufo et nigricante transversim striato; capite nigro rufoque; remigibus subtus rufescentibus; rostro fuscescente-caruleo; pedibus pallidè albis.*

Les plumes du dessus du corps, bordées de roussâtre; dessous, brun, roux et rayé transversalement de noirâtre; tête noire et rousse; pennes des ailes, rougeâtres en dessous; bec, d'un bleu rembruni; pieds, d'un blanc-pâle.

M. de Azara a appelé ce *Tinamou*, *Ynambu-Guazu*, d'après les naturels du Paraguay, et les Espagnols de cette contrée le nomment grande *Perdix*; il ne se trpuve que dans les pâturages gras et fournis d'herbes hautes, où il se tient caché et d'où il ne s'envole que lorsqu'on est prêt à lui marcher sur le corps, ou quand on lui jette des pierres. Il va ordinairement, au clair de la lune et des crépuscules, dans les blés et dans les maïs nouvellement semés, ramasse les grains qui sont épars sur la terre, et retire même ceux qui sont enterrés. Son cri, que l'on entend de fort loin, est un sifflement triste et un peu tremblant, qu'il fait entendre des heures entières, sans changer de place.

La ponte de cet *Ynambu* est de sept œufs, d'un violet très-brillant, d'égale grosseur aux deux bouts, et dont les diamètres sont de 27 et de 20 lignes. Il cache son nid dans quelque touffe de paille ou d'herbe; les petits, au moment de leur naissance, courent chacun de leur côté, et on ne les rencontre jamais réunis en famille ou en troupe, et ne sont pas plus rapprochés l'un de l'autre que de quarante pas.

Le *Guazu* a les plumes du dessus de la tête, noires et bordées foiblement de roux clair; une tache noirâtre sur l'oreille, et un trait de la même teinte qui part de la bouche; le reste de la tête et le cou entier, d'un roux clair; les plumes du dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes, étroites, arrondies, avec une double bordure roussâtre; les pennes et les couvertures de la partie externe de l'aile, avec quelques taches noirâtres, sur un fond rougeâtre; les ailes, de cette dernière couleur, en dessous; les plumes du ventre et des jambes, rayées transversalement de noirâtre, sur un brun lavé de blanc; le dessous du corps, d'un brun mêlé de roussâtre.

M. de Azara a possédé un jeune oiseau de cette espèce qui avoit six pouces et demi de longueur; plusieurs lignes noires, sur le som-

met et les côtés de la tête; le dessus du corps; d'un brun foncé et tacheté de blanc; le dessous, d'un brun clair; tout le plumage tellement embrouillé et hérissé, qu'au toucher il ressembloit à la peau des quadrupèdes; enfin, pour toutes pennes aux ailes, celles de la partie extérieure, qui étoient rouges. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 34. n. 326. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 103. Le Paraguay, la rivière de la Plata.*

L. 14 à 16. E. P. R. nulles.

Nota. La dénomination latine des *Tinamous* est *Crypturus*, dans le Dictionnaire cité ci-dessus; mais nous nous sommes fait un devoir de ne pas changer celle adoptée par Bonnaterra. C'est aussi d'après le même motif que nous nous sommes conduits pour les *Cailles* qui, selon notre manière de voir, ne doivent point être isolées généralement des *Perdrix*, mais en faire une section.

* LE TINAMOU YNAMBUI. 6. *T. Fasciatus. T. Corporis supra plumis nigris, transversim rufo striatis, rufo-albescente marginatis; subtus rufo; gutture albo; alis rufis, nigricante transversim striatis; rostro supra fusco, subtus albedo; pedibus fuscis.*

Plumes du dessus du corps, noires, rayées de roux et bordées de roux-blanchâtre; dessous, roux; gorge, blanche; ailes, rousses et rayées en travers de noirâtre; bec, brun en dessus, blanchâtre en dessous; pieds, bruns.

C'est d'après les Guaranis, peuplade du *Paraguay*, que l'on nomme cet oiseau *Ynambuï*; ils l'appellent aussi *Ynambuïmi*. Ces deux mots signifient *petit Ynambu*. Les Espagnols lui donnent la dénomination de *petite Perdrix*, et quelques-uns, celle de *Caille*, à cause de la conformité de couleurs et d'autres attributs. Le cri que l'*Ynambuï* fait entendre fréquemment pendant toute l'année, est long, cadencé, mélancolique, point agréable, et assez fort pour être entendu de loin. Sa ponte est de 6 à 8 œufs violets, et semblables à ceux du précédent; leur teinte est seulement plus sombre, et ils ont de diamètre 13 et 18 lignes.

Ces oiseaux ne quittent point les campagnes, évitent difficilement la serre de l'oiseau de proie, et ne se cachent pas autant que les *Guazus*. On leur fait la chasse de diverses manières, et on en tue quelquefois à coups de fusil ou d'épée;

on peut même les saisir à la main. La manière de les prendre, dit M. de Azara, est une preuve de leur naturel stupide. Le chasseur a une gaulle de six à neuf pieds de long, au bout de laquelle est ajusté un lacet en nœud coulant, fait avec une plume d'*Auruche*, afin qu'il se tienne ouvert. Muni de cet instrument et d'un sac, le chasseur entre dans les campagnes, et quand il rencontre un *Ynambui*, il en approche en faisant quelques circuits avec son cheval; l'oiseau se tapit, et reçoit sans bouger le lacet au cou.

Les plumes du sommet de la tête sont presque noires et bordées de roussâtre; celles des côtés et du derrière de la tête, d'un roux-blanchâtre, pointillé de noirâtre; le dessus du cou et du corps a ses plumes noires, rayées transversalement de roux et bordées de blanc-roussâtre; les ailes sont rousses et rayées en travers de noirâtre; la gorge est blanchâtre, et la partie antérieure du cou, d'un brun mêlé de blanc et de roux, avec une tache noirâtre sur le milieu de chaque plume; le dessous du corps est roux; l'iris, d'un roux vif. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 40. n. 347. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 109. Le Paraguay, les plaines de Monte-Video et de Buenos-Ayres.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. nulles.

* LE TINAMOU CARAPÉ. 7. *T. Panus. T. Collo supra uropygion rufis, albis et nigris; corpore subtus albescens; lateribus nigricante albidoque transversim striatis; fronte, occipite nigricante maculatis; rostro supra fusco, subtus albedo; pedibus olivaceis.*

Le dessus du cou et le croupion, roux, blancs et noirs; le dessous du corps, blanchâtre; les côtés, rayés transversalement de noirâtre et de blanc sale; le front et l'occiput, tachetés de noirâtre; le bec, brun en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds, olivâtres.

Le nom *Carapé* signifie *Nain*, et c'est celui que les Guaranis des Missions donnent à cette espèce; d'autres l'appellent *Ynambui - Yarii*, c'est-à-dire, grand-père de l'*Ynambui*. Cet oiseau est très-rare aux Missions, et il le parait encore plus qu'il ne l'est en effet, parce qu'il se cache dans les herbes, et n'en sort que quand on marche, pour ainsi dire, sur lui; alors à peine vole-t-il l'espace de vingt pas, et il se cache ensuite, de sorte qu'on ne peut trouver sa remise, ni le faire envoler de nouveau. Si

l'on parvient, avec beaucoup de peine, à le faire envoler encore, on peut compter qu'il ne se montrera plus, quoiqu'on lui marche sur le corps et qu'on l'écrase. Cette espèce se tient constamment dans les campagnes et les pâturages bien fournis d'herbes, et ne pénètre jamais dans les bois. Elle est solitaire et fait entendre un cri perçant qu'exprime la syllabe *pi*; sa démarche est aisée, mais elle n'est pas aussi vive que celle des deux espèces précédentes. On présume que les sexes n'apportent point de changement ni dans la taille, ni dans les couleurs du plumage.

Des taches longues et roussâtres se font remarquer devant le cou, et des lignes transversales et noirâtres, et d'un blanc lavé de roux, sur les côtés du corps, dont le fond est en dessous presque blanc, de même que le devant du cou; le front, les côtés et le derrière de la tête sont d'un roux, avec des petites taches noirâtres; les plumes du vertex, noirâtres, variées de petits points, et bordées d'un blanc sale, presque imperceptible; celles du dessus du cou et du croupion, rousses, blanches et noires, avec des taches blanches sur le cou; les penes et les couvertures extérieures de l'aile ont des raies transversales, noires et roussâtres, et des taches blanches. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 45. n. 328. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 102.*

L. 6. E.. P.. R. nulles.

* LE TINAMOU TATAÛPA. 8. *T. Tataupa. T. Corpore supra, nigricante-rufo; subtus cinereo; vertice nigricante-fusco; capitis lateribus occipiteque plumbeis; uropygio dilute rufo nigroque striato; rostro rubro; pedibus rubris aut violaceis.*

Le dessus du corps, d'un roux-noirâtre; le dessous, cendré; le vertex, d'un brun-noirâtre; les côtés de la tête et l'occiput, couleur de plomb; le croupion, rayé de roux clair et de noir; le bec, rouge; les pieds, de cette couleur ou violets.

Tataupa, qui signifie *Ynambu de cheminée*, est le nom que les Guaranis ont imposé à cet oiseau, peut-être, dit M. de Azara, parce qu'il s'approche ordinairement des habitations champêtres et voisines des cantons les plus couverts. Il se tient dans les bosquets, les forêts et dans les plantages, où il se trouve des buissons touffus ou de grandes herbes, dans lesquelles il peut se cacher. Il niche de la même manière

que les précédens ; mais sa ponte n'est composée que de quatre œufs, d'un bleu foncé et brillant, plus pointus à un bout qu'à l'autre : on dit que quand quelqu'un passe auprès du nid, la mère en sort, les ailes traînantes, et, par différentes attitudes, cherchant à engager à la suivre et à s'éloigner des objets de son affection. Les sexes n'offrent point de dissimilitudes extérieures et vivent isolés. Le cri du *Tataupa* est plus fort et plus sonore que celui des espèces précédentes. Il commence par *pi*, d'un ton élevé, et répété précipitamment pendant plusieurs secondes, jusqu'à ne plus être qu'une espèce de fredon, suivi du mot *chororo*, répété deux ou trois fois de suite.

Quand cet oiseau se couche, il appuie la poitrine sur le tarse, baisse le devant du corps et la tête, étale les dernières plumes du corps et les soulève en demi-cercle, de sorte que l'on voit son ventre par-derrière, sans apercevoir son corps.

Le dessus de la tête est d'un brun-noirâtre ; les côtés et le derrière de cette partie et le devant du cou sont d'une teinte plombée ; les parties inférieures, cendrées ; le dessus du cou, du corps et des ailes est d'un roux-noirâtre, et en dessous, les ailes ont la couleur de l'acier poli ; mais les couvertures supérieures et inférieures, les plus proches du bord de l'aile, sont d'une teinte de plomb ; les plumes des côtés du corps sont d'un brun plombé ; celles des cuisses, noires et variées de blanc, mêlé de roux ; enfin, celles du croupion, rayées de roux clair et de noir ; l'iris est d'un rouge de corail. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 48. n. 329. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 108. Le Paraguay et le Brésil.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P. 22. R. nulles.

- * LE TINAMOU BLEUATRE. 9. *T. Carulescens. T. Capite plumbeo; corpore supra in rufum aut ceruleum mutante; subtus rubello; femoribus nigris, rufo striatis; uropygio rufo; rostro rubro; pedibus flavescensibus.*

La tête, couleur de plomb ; le dessus du corps changeant en roux ou bleuâtre ; les cuisses, noires et rayées de roux ; le croupion, de la dernière couleur ; le bec, rouge ; les pieds, jaunâtres.

Ce *Tinamou*, que M. de Azara a décrit sous le nom d'*Ynambu azulado*, porte chez quelques Guaranis, celui d'*Ynambu-apequia*,

c'est-à-dire, *Ynambu sans éclat* ; il se trouve vers le 24^e degré de latitude australe, et il a les mêmes habitudes que le *Tinamou tataupa*. Sa tête est d'une teinte plombée, plus claire sur les côtés ; les parties inférieures, d'un rougeâtre pâle ; les plumes des cuisses et des jambes, noires sur leur milieu, avec trois lignes parallèles à leurs bords, l'une, rousse, la deuxième, noire, et la troisième, qui leur sert de bordure, d'un roux pâle ; les couvertures supérieures et inférieures des ailes, noirâtres, à l'exception des grandes, qui sont de couleur d'acier poli, ainsi que les penes ; les parties supérieures, changeant en roux foncé ou bleuâtre, selon l'incidence de la lumière ; le croupion est roux et l'iris orangé. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 52. n. 330. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 101. L'Amérique australe.*

L. 11 $\frac{3}{4}$. E.. P. 22. R. nulles.

- * LE TINAMOU RAYÉ. 10. *T. Sylvicola. T. Corpore supra nigricante et rufescente transversim striato; subtus albo-flavescente; remigibus castaneis; rostro nigricante - cerulescente; pedibus pallide flavescensibus.*

Le dessus du corps, rayé en travers de noirâtre et de roussâtre ; le dessous, d'un blanc-jaunâtre ; le bec, d'un bleuâtre-noir ; les pieds, d'un jaunâtre pâle.

Cette espèce, dit M. de Azara, qui le premier l'a fait connoître sous la dénomination d'*Ynambu listado*, ne sort pas des grandes forêts, où elle vit solitaire. Sa ponte est de quatre œufs, d'un violet lustré. On la trouve sous la même latitude que l'espèce précédente, dont elle a toutes les habitudes.

Un brun-noirâtre couvre le dessus de la tête, dont le reste, de même que le cou en entier et le dessus du corps, sont rayés en travers de noirâtre et de roussâtre ; le dessous du corps est d'un blanc-jaunâtre ; les plumes des cuisses et des jambes ont leurs bords d'un blanc-roussâtre, et sont festonnées sur le reste de la même teinte et de noir ; une partie des couvertures supérieures de l'aile, avec des raies pareilles à celles du dessus du corps, mais de plus, avec des piquetures irrégulières ; les grandes couvertures et les penes sont d'une couleur marron ; l'iris est d'un rouge vif. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 53. n. 331. 2^e édit.*

du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 107. L'Amérique australe.*

L. 12^e, E. P. R. nulles.

* LE TINAMOU MOCOICOGOÉ. 11. *T. Solitarius. T. Capite nigricante, rufa punctato; corpore supra virescente-carulescente, nigricante transversim striato; pectore ventraque albo-carulescentibus, striis et punctis fuscescentibus; abdomine flavescente fuscoque vario; rostro nigricante; pedibus carulescentibus.*

La tête noirâtre et pointillée de roux; le dessus du corps, d'un bleuâtre-verdâtre, et rayé transversalement de noirâtre; la poitrine et le ventre, d'un blanc-bleuâtre, avec des raies et des points brunâtres; l'abdomen varié de brun et de jaunâtre; le bec, noirâtre; les pieds, bleuâtres.

Les Guaranis donnent à cet oiseau, non-seulement le nom sous lequel M. de Azara l'a décrit, et que nous lui conservons, mais encore celui de *Mbatucaigua*. Il prononce ces mots lentement, en séparant chaque syllabe d'un ton très-triste. Ce savant ornithologiste espagnol a entendu ce cri plusieurs fois, au coucher du soleil, dans les forêts touffues, où ce *Tinamou* fait sa résidence habituelle. Il ne se perche point sur les arbres; il ne court point pendant le jour et il vit solitaire. Les habitudes de cet *Ynambu* sont les mêmes que dans les deux espèces précédentes, sinon qu'il n'a pas la même manière de se cacher. On assure que sa ponte est composée de deux œufs violets, selon les uns, d'un bleu-verdâtre, selon les autres, et que les petits, dès leur naissance, suivent leurs père et mère.

Des points noirâtres et d'un roux clair sont sur les côtés de la tête; un trait roux naît au-dessus de l'œil, et descend jusqu'aux deux tiers des côtés du cou; un second, parallèle, d'une nuance plus foncée, est sous le trait; le reste de ces deux tiers du cou, le dessus et le derrière de la tête sont piquetés comme les côtés, et le dernier tiers est d'un plombé verdâtre, plus sombre en dessous; le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes ont la même nuance, mais plus noire, et traversée par un grand nombre de raies presque noires; il y a aussi un peu plus de jaune, mêlé à la couleur verdâtre des couvertures, à l'exception de celles de la partie intérieure de l'aile, qui sont presque noires, de même que les plumes, dont la moitié du côté de l'intérieur est variée de lignes vermiculées et de points roux; les ailes ont leur revers

d'un gris argentin; la poitrine et le ventre sont d'un blanc plombé, rayé et pointillé de brun très-foible; les côtés du corps et les plumes des jambes, rayées également de noirâtre et de blanc sale; les plumes du bas-ventre, variées de jaune-clair et de brun; l'iris est d'un brun-roussâtre. Des individus ont des dimensions et des couleurs plus foibles; les tarses ont de telles aspérités par-derrrière, qu'elles peuvent rompre un lien. M. de Azara croit que ce sont des femelles. *Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 56. n. 322. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 105. L'Amérique australe. L. 19. E. P. 25. R. nulles.*

M. Temminck réunit à ce *Tinamou* un autre individu dont il va être question ci-après: « En attendant, dit-il, que des observations plus détaillées nous fassent mieux connoître ce *Tinamou Macoicogoi*, désigné assez vaguement par l'auteur espagnol, » Comme la description précédente est traduite du texte espagnol, je laisse à juger de la véracité de ce critique hollandais.

Au reste, son *Tinamou tao a*, sur le derrière du tarse, les aspérités dont il a été question ci-dessus, et 20 pouces de longueur; « la tête est, dit-il, noirâtre, avec des taches grisâtres à peine distinctes; du côté du front naît un trait qui s'avance sur les yeux, et forme un sourcil qui continue presque sur le milieu de la partie postérieure du cou, où il se joint au même trait de l'autre côté; ces bandes, les joues en dessous des yeux, la partie inférieure de la gorge et la partie supérieure du bas du cou, ainsi que les côtés du cou, sont variés de noir et de blanc, de manière que les petites plumes de ces parties ont de petites taches blanches sur un fond noir; le menton et la gorge sont blanchâtres, mais obscurément variés de noirâtre; les côtés de la tête sont noirâtres; le noir descend par l'oreille, de chaque côté, jusqu'à la partie inférieure du cou, par une bande superciliaire des côtés du cou; la partie inférieure du cou et la poitrine sont cendrées, mais finement pointillées de noirâtre; tout le dos, le croupion et les couvertures des ailes sont d'un noir rayé de zigzags cendrés; les bandes, ondées, noires et cendrées sont très-serrées, et tellement disposées, que deux bandes étroites cendrées alterner avec une bande noire, du double plus large; toutes ces plumes sont terminées de cendré; les bandes sont moins distinctes sur les couvertures supérieures de la queue, où la couleur noire domine

vers la pointe, qui est en outre parsemée de points cendrés; le ventre est cendré, marqué de zigzags plus obscurs et très-serrés; l'abdomen et les cuisses sont roussâtres, mais ondes de noir; un cercle brun entoupe le genou; les couvertures du dessous de la queue sont ferrugineuses, avec quelques ondes noires sur les bords des plumes; les rémiges sont noirâtres, sans taches; les plumes secondaires ont des fines bandes transversales en zigzags, et d'un cendré très-foncé; ces bandes deviennent plus claires et plus distinctes sur les plumes les plus proches du corps; les plumes de la queue sont noirâtres, avec des zigzags d'un gris-blanchâtre; le tarse a une teinte plombée, peu foncée; le bec est d'un noir-cendré, et l'iris d'un brun-roussâtre. On le trouve au Brésil. » *Hist. des Pigeons et des Gallinacés*, tom. 3. p. 569 et suivantes.

* LE TINAMOU MACAO. 12. *T. Adpersus*. *T. Corpore et collo suprâ fuscâscente-rubris, nigro transversim undulatis; vertice fusco; gutture albo; collo, pectore et ventre cinerâscentibus, saturatiüs cinereo et nigro undulatis; abdomine albescente.*

Le dessus du corps et du cou, d'un rouge brun, et ondulés transversalement de noir; le dessus de la tête, brun; la gorge, blanche; le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un gris-cendré, ondes de cendré et de noir; l'abdomen, blanchâtre.

Ynambu Macao est le nom que cet oiseau porte au Brésil, dans la province de Para. Il a le sommet de la tête d'un brun foncé; la gorge, d'un blanc légèrement nuancé de grisâtre; le dessus du cou, d'un brun-rougeâtre, onde de raies fines et noirâtres; la partie antérieure du bas du cou, d'un grisâtre également onde de raies noirâtres; toutes les parties supérieures du corps, d'un brun-rougeâtre, rayées transversalement et irrégulièrement de bandes fines et noires, qui forment des zigzags; les couvertures des ailes et le croupion, d'un brun-rougeâtre moins pur que sur le dos, et paroissant nuancé de grisâtre; la poitrine, d'un gris fauve, varié de petits traits et de points plus foncés; le ventre, de la même couleur, mais plus claire; l'abdomen et les cuisses, d'un blanc sale, onde de lignes ferrugineuses, excepté sur le milieu de l'abdomen, qui est d'une seule couleur; les couvertures du dessous de la queue, d'un blanc fauve, avec des bandes irrégulières noires, et quelques-unes ferrugineuses; les plumes des ailes, brunâtres, sans taches; les secondaires et les plus grandes

couvertures des ailes, d'un brun-cendré, varié de zigzags et de bandes transversales, comme le dos; les plumes de la queue, brunâtres, avec des zigzags noirs très-fins à leur pointe; les couvertures du dedans des ailes, brunâtres; l'iris, d'un brun-rougeâtre. *Temminck, Histoire des Pigeons et des Gallinacés*, tom. 3. p. 585. et *Index*, p. 791. Le Brésil.

L. 11. E. P. R.

* LE TINAMOU OURIANA. 13. *T. Strigulosus*. *T. Corpore suprâ rufescenti, plumis versu apicem nigro circumdati; remigibus alarum maculis flavis et striis nigris variegatis; fronte verticeque nigris; collo rufo; corpore subtiüs cinerâscente et flavescente undulato; caudâ longâ.*

Les plumes du corps, en dessus, roussâtres et entourées de noir vers le bout; les plumes des ailes, variées de taches jaunes et de raies noires; le front et le vertex, noirs; le cou, roux; le dessous du corps tirant à la couleur de cendré, et ondulé de jaunâtre; la queue, longue.

On appelle ce *Tinamou*, non-seulement *Ouiriana*, mais aussi *Ynambu pinime*, dans la province de Para, au Brésil. Il a le sommet de la tête entouré du même noir qui couvre le front; la gorge d'un blanc très-légèrement teint de roussâtre; les joues, l'occiput, la nuque et le bas du cou, d'un roux foncé; la poitrine et les flancs, d'une couleur de plomb, nuancée d'olivâtre; le ventre a, sur un fond cendré-jaunâtre, un grand nombre d'ondes presque imperceptibles, d'un cendré-clair; le milieu de l'abdomen est d'un blanc pur, et ses côtés sont variés de brun-noirâtre et de jaunâtre; les couvertures de la queue, rousses, terminées de blanc-roussâtre, avec des zigzags noirs; le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes et le croupion, d'un roussâtre très-foncé, avec un petit bord noir vers le bout; les grandes couvertures des ailes et le bord extérieur des plumes alaires ont des petits zigzags noirs, avec des petites taches jaunâtres semées irrégulièrement; les plumes de la queue sont d'un cendré-bleuâtre, qui se change en olivâtre vers le bout, avec une grande tache noire et une petite marque jaunâtre vers leur extrémité; le bec est brun en dessus, blanchâtre à sa base et en dessous; les pieds sont d'un cendré-jaunâtre, chez l'individu mort. *Temminck, Hist. des Pigeons et des Gallinacés*, tom. 3. p. 524. Le Brésil.

L. 10. E. P. R.

XLII^e GENRE.

PIGEON. *Columba*. Page 226 de cette Ornithologie.

* LE PIGEON AUX AILES VARIÉES. 76. *C. Poiclioptera. C. Capite, collo, dorso uropygioque carulescente-cinereis; tectricibus alarum superioribus fuscis; rostro apice nigricante; pedibus violaceo-rubris.*

La tête, le cou, le dos et le croupion, d'un gris-bleuâtre; les couvertures supérieures des ailes, brunes; le bec, noirâtre à sa pointe; les pieds, d'un rouge-violet.

M. de Azara n'a vu cette espèce, qu'il appelle *Paloma cobiza manchada*, qu'entre le 27^e et le 28^e degré de latitude australe; il n'a remarqué aucune différence entre le mâle et la femelle. La tête, le cou en entier, le dessous des côtés du corps, les couvertures inférieures des ailes, le dos et le croupion sont d'un gris-bleuâtre; une petite tache se fait remarquer vers l'extrémité des couvertures supérieures de l'aile, qui sont brunes dans le reste; les petites couvertures ont de plus un liseré blanc sur le bord extérieur; les plumes du cou n'ont point de reflets; l'iris est d'un beau blanc; la queue, étagée, et l'œil, entouré d'une peau nue. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 10. n. 318. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 344. L'Amérique australe.*

L. 12. E.. P. 20. R. 12.

* LE PIGEON PICAZURO. 77. *C. Picauro. C. Capite juguloque vinaceo-rubris; colli lateribus nigricantibus, albo maculatis; alis caudique fuscis; corpore subitè carulescente; rostro caruleo; pedibus violaceo-rubris.*

Tête et gorge, d'un rouge vineux; côtés du cou, noirâtres et tachetés de blanc; ailes et queue, brunes; dessous du corps, bleuâtre; bec, bleu; pieds, d'un rouge-violet.

Les Guaranis, dit M. de Azara, donnent le nom de *Picauro* à tout grand Pigeon, et particulièrement à cette espèce, et la syllabe *ro*, ajoutée à cette dénomination, signifie *amer*, parce que sa chair contracte de l'amertume, quand il se nourrit de certains fruits. Les Espagnols du Paraguay l'appellent *Paloma* ou *Paloma-torcaz* (Pigeon et Ramier). C'est le plus grand et le plus commun des Pigeons de cette contrée; il vit par paires et en bandes très-nombreuses,

mais sans aucune liaison, se séparant avec une entière indifférence. Il est solitaire, farouche, et se perche à la cime des arbres qui d'ordinaire sont morts ou peu feuillés. Il n'entre point dans les bois, et fréquente les pâturages et les campagnes; il mange indifféremment le maïs nouvellement levé, d'autres graines, des fruits, et même des morceaux de la chair crue ou bétail que l'on tue dans les campagnes.

Un rouge vineux est la couleur dominante de la tête, de la gorge et du devant du cou; les plumes du haut et des côtés du cou sont arrondies et noirâtres, avec une tache blanche en forme de fer à cheval vers leur extrémité; celles du dessus de cette partie, brunes et bordées de noirâtre, avec des taches en fer à cheval, larges et d'un rouge vineux mêlé de blanc; le dos et le croupion, d'un bleu plombé et vif; les ailes, brunes; la queue est de cette couleur, mais terminée de noirâtre; le dessous du corps, bleuâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont d'un bleu-plombé clair; l'iris est d'un bel orange; le tour de l'œil, d'un rouge sanguin; la queue, étagée. *Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 11. n. 319. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 357. L'Amérique australe.*

L. 13 $\frac{1}{2}$. E.. P. 20. R. 12.

* LE PIGEON SAUVAGE DU PARAGUAY. 78. *C. Sylvestris. C. parte anteriore capitis, collo, tectricibus alarum minoribus violaceo-rubris; occipite rufo, aureo, viridi, rubroque resplendente; alis et caudâ nigricantibus; rostro aterrimo.*

La partie antérieure de la tête, le cou et les petites couvertures supérieures de l'aile, d'un rouge-violet; les ailes et la queue, noirâtres; le bec, très-noir.

M. de Azara a décrit cette espèce d'après les observations de son ami Nozeda, qui l'appelle *Paloma montès*, et qui l'a tué dans une prairie de son habitation. Ce Pigeon est très-sauvage, se tient dans les bois, où il se pose sur les arbres les plus hauts; on le trouve aussi, mais pendant les grandes chaleurs de l'été, sur la lisière des bois; mais alors il se perche vers le milieu des arbres.

La moitié antérieure de la tête, le cou, en entier, la gorge et les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un rouge tirant sur le violet; l'occiput est d'un roux foncé brillant et à reflets d'or pur, verts et cramoisés, qui s'étendent jusque vers les angles de la bouche; les

ailes sont noirâtres; les penes de la queue, pareilles et terminées de blanc; le reste du plumage est d'un bleu-roussâtre, plus clair sur le ventre; cet oiseau a deux iris: le plus petit, cendré, et le plus grand, de la couleur de graine de grenade. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 129, n. 319, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 366. L'Amérique australe.*

L. 12. E.. P. 22. R. 12.

- * LE PIGEON BRÛN TACHETÉ. 79. *C. Maculata. C. Corpore supra fusco; subtus rufescente-albo; tectricibus alarum albo maculatis; colli lateribus aureis; violacco-rubro nitescens; gutture albo; recribibus lateralibus exteriore, aliis apice albis; pedibus rubris.*

Le corps, brun en dessus, d'un blanc roussâtre en dessous; couvertures des ailes, tachetées de blanc; les côtés du cou, à reflets d'or et d'un rouge violet; penes latérales de la queue, blanches en dehors et les autres à leur pointe; les pieds, rouges.

Ce Pigeon, que M. de Azara nomme *Paloma Parda manchada*, est très-commun au Paraguay et à Buenos Ayres. On l'y rencontre quelquefois en troupes de cinquante individus; mais il se tient ordinairement par paires et par familles, et préfère, pour se percher, les arbres les moins touffus; se tient sur le haut, mais jamais à leur cime. Il n'entre point dans les bois, ne cherche point à se cacher, prend sa nourriture dans les campagnes et les plantages, et se laisse approcher de très-près.

Cette espèce a le dessus de la tête, du corps et des ailes, bruns; des taches de bleu turquin, et émaillées sur les couvertures, les premières et dernières penes des ailes; les côtés du cou resplendent en or brillant et en rouge-violet; deux traits d'un bleu turquin, partant de l'angle postérieur de l'œil, et se prolongeant au-dessus de l'oreille; la gorge, blanche; le devant du cou, d'un brun-violet; les parties postérieures, d'un blanc-roussâtre lavé de violet; les côtés du corps et le dessous des ailes, d'une faible teinte de plomb; les penes latérales de la queue, blanches à l'extérieur; toutes les autres, à l'exception des deux intermédiaires, de cette couleur à l'extrémité, avec un peu de noir en dessus; le reste de ces penes, et les deux du milieu, brunes; le tour de l'œil, bleu. La femelle est un peu plus

petite que le mâle, et ses couleurs sont plus faibles. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3, p. 17, n. 322. L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P. 21. R. 14.

- * LE PIGEON BLANC-VERDATRE. 80. *C. Pallida. C. Corpore albo-virescente; capite cinerascens; remigibus minoribus nigro maculatis; recribibus lateralibus apice albis; rostro pedibusque fuscis.*

Le corps, d'un blanc-verdatre; la tête, cendrée; les petites penes des ailes, tachetées de noir; les latérales de la queue, blanches à leur pointe; le bec et les pieds, bruns.

Le plumage de ce Pigeon de la Nouvelle-Hollande est généralement d'un blanc-verdatre, qui prend un ton cendré sur la tête et sur le cou; les grandes penes des ailes sont d'une couleur uniforme, et bordées en dehors de noirâtres; toutes les autres, marquées irrégulièrement de noir, sur chaque côté de leur tige; les deux penes du milieu de la queue, de cette teinte; toutes les latérales, très-pâles ou blanchâtres; le bord extérieur de l'aile est noirâtre. *Latham, 2^e Suppl. du general Synopsis, p. 270, n. 8, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 346. L'Australasie.*

L. E.. P. R..

- * LE PIGEON BRUN DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. 81. *C. Meridionalis. C. Corpore rubro-fusco; tectricibus alarum minoribus purpureo-nigris; recribibus lateralibus apice albis; pedibus rubris; rostro nigro.*

Le corps, d'un beau rouge; les petites couvertures des ailes, d'un noir pourpré; les penes latérales de la queue, blanches à leur pointe; les pieds, rouges; le bec, noir.

Ce Pigeon, que l'on trouve à la Nouvelle-Hollande, porte un plumage généralement d'un brun-rougeâtre foncé, un peu plus pâle sur la poitrine; les parties postérieures sont d'un blanc-rougeâtre pâle; l'œil est brun et entouré d'une peau nue et d'un blanc-bleuâtre; les narines n'ont point de protubérance; les penes des ailes sont d'un brun foncé; les petites couvertures portent trois ou quatre marques d'un pourpre noirâtre; la queue est courte, cunéiforme, et ses penes sont à peu près pointues à leur extrémité; les deux du milieu sont d'un brun-noir, avec une barre de la dernière couleur près de leur extrémité; les autres brunes,

mais

mais blanches à leur pointe; ces deux couleurs se réunissent en formant une lunule; les deux plus extérieures ont leurs barbes extérieures blanches sur toute leur longueur. *Latham, Southern Pigeon, Suppl. du Synopsis, p. 270. n. 7. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 346. L'Australasie.*

L. 9. E. P. R..

- * LE PIGEON NOIR ET BLANC. 82. *C. Melanoleuca, C. Corpore suprâ viridi-nigricante; subtus albo, maculis nigris; vertice cinereo; pone oculos maculâ rubrâ; rostro pedibusque rubescens.*

Le dessus du corps, d'un vert-noirâtre; le dessous, blanc et tacheté de noir; le vertex, cendré; une tache noire et triangulaire près des yeux; le bec et les pieds, rougeâtres.

Les naturels de la Nouvelle-Hollande ont imposé à ce Pigeon le nom de *Goad-Gang*. Il est un peu plus long que notre *Tourterelle*; la face et les côtés de la tête, jusqu'aux yeux, sont blancs; une tache noire et triangulaire devant l'œil, et une rouge est en arrière; le sommet de la tête et la nuque sont d'un cendré pâle; le reste du cou est d'une nuance sombre; le dessus du corps et les ailes sont d'un vert terne; quelques plumes internes de l'aile, ferrugineuses; les côtés de la poitrine, près des ailes, noirs; le dessous de la poitrine est blanc; les côtés du corps ont une double rangée de taches noires. *Latham, White-faced Pigeon. 2^e Supplém. du Synopsis, p. 268. n. 4. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 355. L'Australasie.*

- * LE PIGEON PIE. 83. *C. Picata. C. Corpore albo nigroque vario; facie albâ; abdomine albo, maculis nigris; caudâ apice albâ; rostro pedibusque rubellis.*

Le corps varié de noir et de blanc; la face de la dernière couleur, ainsi que l'abdomen, qui est de plus tacheté de noir; la queue blanche à sa pointe.

Ce Pigeon se trouve, avec le précédent, au port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande, ce qui fait soupçonner que ce n'est qu'une variété de sexe de la même espèce. Au reste, il a la taille, le bec et les pieds, semblables à ceux du précédent; toute la face blanche; le plumage, d'un blanc-verdâtre sur les parties supérieures; cette couleur entoure le cou, et descend d'une manière irrégulière sur chaque côté de la poitrine; les parties inférieures sont blanches, mais

les côtés du corps, près des ailes et le bas-ventre, ont quelques taches noires; la queue est de cette couleur, et terminée de blanc. *Latham, Pied-Pigeon. 2^e Suppl. du general Synopsis, p. 268. n. 5. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 356.*

- * LE PIGEON A TÊTE ET COU BLANCS DE NORFOLK. 84. *C. Norfolkensis. C. Corpore atro-purpureo; capite colloque albis, abdomine remigibusque nigris; rostro nigro; pedibus rubris. Mas.*

Corpore fusco-purpureo; dorso viridi; capite, collo, pectore ferrugineis. Femina.

On le trouve à l'île de Norfolk. La tête et le cou, jusqu'à la poitrine, sont blancs; les parties postérieures et les plumes alaires, noires; le dos et les couvertures supérieures de l'aile, d'un pourpre-noirâtre et tacheté d'une teinte un peu plus foncée; la queue, d'un pourpre terne, et bordée à l'intérieur de noirâtre.

La femelle est ferrugineuse sur la tête, le cou et la poitrine; verte sur le dos et les ailes; noirâtre sur les plumes; d'un pourpre-brunâtre sur le ventre, les cuisses, le croupion et les couvertures inférieures de la queue; ferrugineuse sur les deux plumes intermédiaires de celle-ci, d'un pourpre-brunâtre pâle sur le reste. *Latham, Norfolk Pigeon. Addition au 2^e Supplém. du Synopsis, p. 375. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 367. La Mer-Pacifique.*

L. 13. E. P. R..

- * LE PIGEON A ÉPAULETTE MARRON. 85. *C. Spadicea. C. Capite colloque viridi-aureo rubentibus; humeris spadiceis; dorso alisque carulecentibus; abdomine albo; rostro pedibusque rubris.*

La tête et le cou, d'un vert-doré brillant; les épaules couleur de marron; le dos et les ailes, bleuâtres; l'abdomen, blanc.

Ce Pigeon, de l'île de Norfolk, a l'iris rouge; le bec, d'un rouge foncé, avec sa pointe jaune; la tête et le devant du cou, ainsi que la poitrine, d'un beau vert-doré éclatant, mais plus pâle sur la dernière partie; les épaules, d'un rouge de chocolat foncé ou marron; le derrière du cou, à reflets cuivreux; le bas du dos, les ailes et la queue, d'un bleu pâle; la poitrine et les parties postérieures, blanches. *Latham, Chestnut-Shouldered Pigeon. Addition au 2^e Supplém. du Synopsis, p. 375. La Mer-Pacifique.*

L. 11. E. P. R..

* LE PIGEON A TÊTE ET COU GRIS. 86. *C. Cuneata*. *C. Cauda cuneata fuscescens; alis albo maculatis; capite, collo pectoreque pallidè grisèis.*

La queue, cunéiforme et brunâtre; les ailes, tachetées de blanc; la tête, le cou et la poitrine, d'un gris pâle.

La Nouvelle-Galles du Sud est la contrée où se trouve cette espèce, dont la tête, le cou et la poitrine sont d'un gris pâle; le ventre, les cuisses et les parties postérieures, blancs; le dos et les ailes, d'un brun-roux clair; la queue est cunéiforme; les deux pennes intermédiaires ayant trois pouces et demi de longueur, et les plus extérieures de chaque côté, un pouce et un quart; toutes ont du blanc à leur extrémité. *Latham, Grey-Necked. Addition au 2^e Supplém. du Synopsis, p. 375. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 368. La Nouv.-Hollande.*

* LE PIGEON BRUN-ROUGEÂTRE. 87. *C. Rubescens*. *C. capite colloque cinereis; corpore, alis et caudâ rubescente-fuscis; remigibus intermediis albis.*

La tête et le cou, cendrés; le corps, les ailes et la queue, d'un brun-rougeâtre; les rémiges intermédiaires, blanches.

Réne Kruscstern a fait figurer ce Pigeon sur la planche 17 de son Voyage autour du Monde, et l'a vu dans l'île Monkakiwa, où il habite dans les montagnes. Il a la tête et le cou cendrés; l'occiput, de la même couleur, mais plus foncée; le corps, les ailes et la queue, d'un brun-rougeâtre; les pennes intérieures de la queue, blanches. *2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 346.*

J. 8. E.. P.. R..

* LE PIGEON PLOMBÉ. 88. *C. Plumbea*. *C. Capite corporeque plumbeo-fuscis; collo lateratim viridi-nitescente, suprâ vinaceo maculato; mento albescente; rostro nigricante; pedibus rubris.*

La tête et le corps, d'un brun plombé; le cou, à reflets verts sur les côtés, et tacheté de vineux en dessus; le menton, blanchâtre; le bec, noirâtre; les pieds, rouges.

Cette espèce habite le Brésil et la Guyane. Elle est généralement d'un brun-plombé, moins foncé en dessous qu'en dessus, avec quelques reflets verts sur les côtés du cou, et des taches d'un vineux clair sur le dessus de cette partie; un petit hlet gris se fait remarquer sur le bord extérieur des premières pennes alaites; le men-

ton est blanchâtre, et la queue arrondie. *2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 358. L'Amérique méridionale.*

L. 12 à 13. E.. P.. R..

* LE PIGEON A FRONT NU. 89. *C. Calva*. *C. Corpore subitè viridi, fronte et orbitis nudis luteis; ala carpo violacea, remigibus nigris, secundariis flavo marginatis; reatricibus intermediis viridibus, lateraliibus cinereis; rostro pice argentato, pedibus luteis.*

Le dessus du corps, vert; le front et les orbites, nues et d'un jaune-orangé; le poignet de l'aile, violet; les rémiges, noires; les pennes secondaires, bordées de jaune; les rectrices intermédiaires, vertes, les latérales, cendrées; le bec, d'un gris-argenté à la pointe; les pieds, jaunes. (*Pl. 238. fig. 4.*)

On ne connoît qu'un seul individu de cette espèce, qui a été apporté d'Afrique. Un espace dénué de plumes, et d'une couleur orangée, couvre le front; un vert clair domine sur la tête, le cou, la poitrine, et toutes les parties inférieures; il est remplacé, sur le haut du dos, par du gris-cendré, qui a, sur le reste des parties supérieures, une nuance de vert foncé; les ailes sont d'un violet profond sur leur pli, et noires sur leurs pennes; un petit liseré d'un blanc-jaunâtre est sur le bord extérieur des secondaires et quelques-unes de leurs moyennes couvertures; les pennes intermédiaires de la queue sont vertes en dessus, les autres, grises et toutes noires en dessous, et terminées de gris clair; les couvertures inférieures sont rousses et blanches à leur extrémité; le bec est d'un gris-argenté sur sa partie cornée; et le tarse, jaune sur la partie qui n'est pas emplumée. *Temminck, Hist. des Pigeons, in folio, pl. 7 de la 1^{re} famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 390. L'Afrique.*

L. 11. E.. P.. R..

* LE PIGEON WAALIA. 90. *C. Abyssinica*. *C. Olivaceo-viridis; abdomine flavo; maculâ alarum purpureâ; femoribus albis nigro maculatis; rostro albo-carulescente; pedibus flavescensibus.*

Le dessus du corps, d'un vert-olive; l'abdomen, jaune; les taches des ailes, pourprées; les cuisses, blanches et tachetées de noir; le bec, d'un blanc-bleuâtre; les pieds, jaunâtres. (*Pl. 238. fig. 3.*)

Waaliala est le nom que le chevalier Bruce a imposé à cette espèce, que l'on trouve dans

l'Abyssinie, au Sénégal, et dans diverses autres parties de l'Afrique. Elle se plaît dans les lieux bas, se perche sur les arbres les plus élevés, particulièrement sur une espèce de hêtre, où on la voit très-souvent, et où elle reste en repos pendant la chaleur du jour. Ces Pigeons ont le vol élevé, se réunissent en bandes nombreuses, et se retirent, dans la saison pluvieuse, au sud et au sud-ouest de Kolla. C'est, de tous les Pigeons d'Afrique, le plus gros et le meilleur; mais cette abondance de graisse lui est fatale, car il vole alors avec beaucoup de difficulté, et la moindre fatigue le prive de cette faculté. Il niche, selon M. Levaillant, dans un trou d'arbre, et sa ponte se compose de quatre œufs.

Il a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un vert-olive, plus foncé et moins vif sur les deux premières parties; le haut de l'aile, d'un beau rouge-pourpré; ses plumes, liserées de blanc à l'extérieur; la queue, d'un bleu pâle et sale; ses couvertures inférieures et les plumes des jambes, tachetées de brun et de blanc; le ventre, d'un jaune vif.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère en ce que le ventre et toutes les autres parties du corps sont d'un vert-olivâtre uniforme. *Bruce's*, Trav. 4. p. 282, 290. *id.* Appendix II. p. 186. *Levaillant*, Oiseaux d'Afrique, pl. 276, 277. *Latham*, general Synopsis, Suppl. 2. p. 269. n. 6. *L'Afrique*.

* LE PIGEON RAMERON. 91. *C. Arquatrix*. *C. Capite griseo-carulescente; fronte, parte dorsi superiore vinaceo-rubris; tectricibus alarum ventrale albo maculatis; rostro pedibusque flavis.*

La tête, d'un gris-bleuâtre; le front et le haut du dos, d'un rouge vineux; les couvertures des ailes et le ventre, tachetés de blanc; le bec et les pieds, jaunes.

Nous devons la connoissance de ce Pigeon d'Afrique à M. Levaillant, qui l'a observé dans les forêts du pays d'Auténiqoui. La dénomination qu'il lui a imposée vient de la manière dont il se soutient dans les airs. Un rouge-vineux colore le front, le haut du dos et toutes les parties inférieures; il est remplacé sur le dessus et le derrière de la tête, par un gris-bleuâtre; on remarque, sur les petites et moyennes couvertures des ailes, des taches blanches et arrondies; d'autres de la même couleur, mais triangulaires, sont semés sur le ventre; le tarse est d'un jaune clair; le bec d'un jaune foncé, et la membrane

des narines, orangée; les yeux sont de la dernière couleur, mais rembrunie.

Ce Pigeon porte, au Cap de Bonne-Espérance, le nom d'*Olif-Ouif*, ce qui veut dire Pigeon de l'olivier, parce qu'il se nourrit d'un fruit qui ressemble à notre olive. *Levaillant*, Oiseaux d'Afrique, pl. 264, sous le nom de Ramier Rameron. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 359.

L. 15. E. P. R.

* LE PIGEON JOUNUD. 92. *C. Gymnophthalmos*. *C. Capite, collo, pectore abdomineque dilute vinaceis, pennis squamosis ut latera colli; dorso et alis fuscis; uropygio et pennis canis.*

Les plumes de la tête, du cou, de la poitrine et de l'abdomen, d'une teinte vineuse et écaillées comme sur les côtés du cou; le dos et les ailes, bruns; le croupion et les plumes de la queue, grises.

Le bec de ce Pigeon est très-renflé vers sa pointe; le tour des yeux et une grande partie des joues sont dénués de plumes et parsemés de papilles charnues, d'un beau bleu foncé, tirant un peu au violet; la tête, le haut du cou, la poitrine et le ventre sont d'une belle teinte vineuse; la nuque et les côtés du bas du cou, d'un bleu clair et d'un pourpre tendre, avec deux lunules à l'extrémité des plumes, dont l'une est blanche, et celle qui les termine, bleuâtre et à foibles reflets violacés; une longue tache noirâtre transversale, et composée de plumes très-courtes, est au-dessous de l'orifice des oreilles; cette tache n'est apparente que lorsque l'oiseau étend un peu son cou; le haut du dos, les scapulaires, les petites et grandes couvertures des ailes sont d'un gris brun terne; le bord extérieur des ailes est marqué de blanc; ses grandes et ses moyennes plumes sont noires et bordées de gris à l'extérieur; le reste du dos et le croupion, d'un gris-bleu clair; les plumes de la queue, grises en dessus, blanchâtres en dessous; ses couvertures inférieures et l'abdomen, d'un blanc pur; l'iris est rougeâtre.

La femelle, qui est plus petite que le mâle, porte des couleurs moins vives, ainsi que la teinte de la peau nue qui entoure l'œil. *Temminck*, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 18 de la seconde famille.

* LE PIGEON LABRADOR. 93. *C. Elegans*. *C. Occipite ex albicante cano; pectore, ventre abdomineque canis; maculâ ex rubescente fuscâ in pectore; caudâ canâ, transversâ fasciâ nigrâ; rostro nigro; pedibus rubris.*

L'occiput d'un gris blanchissant; le ventre et l'abdomen, gris; la poitrine tachetée de brun-rougeâtre; la queue, grise et traversée par une bande noire; le bec, de cette couleur; les pieds, rouges.

Les naturalistes français, qui ont fait le voyage autour du Monde avec le capitaine Baudin, ont rapporté cette belle espèce de la terre de Diemen. Le front est d'un roussâtre clair; une tache d'un gris-blanc, et entourée d'une bandelette noirâtre qui part de l'angle postérieur du bec, se fait remarquer sur l'occiput; une autre bandelette blanche est sur les côtés du cou; le *lorum*, la nuque, les plumes scapulaires et le milieu du haut de la poitrine sont bruns; le reste de la poitrine, les côtés du cou, le ventre et les parties postérieures, d'un gris foncé; le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes, d'un brun-olivâtre; deux larges bandes transversales, l'une de la couleur de rubis et de l'opale, l'autre de celle du saphir et de l'émeraude, font un riche ornement sur les ailes, et couvrent leurs moyennes couvertures, dont l'extrémité est blanche; leurs plumes sont brunes en dehors et rousses en dedans; la queue a son extrémité traversée par une bande noire et brune. Cet oiseau est au Muséum d'histoire naturelle. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 22 de la 2^e famille, 2^e édit. du Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 350. Les Terres australes.*

L. 11. E. P. R. 14.

* PIGEON A CEINTURON NOIR. 94. *C. Cineta*. *C. Capite, collo et pectore ex flavescente albo; cingulo atro pectus cingente; dorso alisque nigricantibus; ventre, cruribus abdomineque flavis; caudâ cano terminatâ; rostro flavo; pedibus plumosis.*

La tête, le cou et la poitrine d'un blanc-jaunâtre; un ceinturon noir sur la poitrine; le dos et les ailes, noirâtres; le ventre, l'abdomen et les jambes, jaunes; la queue terminée de gris; le bec, jaune; les pieds, emplumés.

Cette espèce, dont on n'a vu qu'un seul individu, se trouve dans l'Australasie. Elle a la tête et le cou, blancs; la poitrine, d'un blanc-jaunâtre, avec un ceinturon d'un noir velouté sur sa partie inférieure; cet ornement remonte sur le dos, où il est attaché à une espèce de manteau d'un noir-verdâtre; les grandes plumes des ailes sont d'un vert foncé, et les six premières ont leur extrémité arrondie, tandis que les suivantes sont coupées verticalement; le

croupion est verdâtre; la queue, d'un noir-verdâtre en dessus, cendrée en dessous et d'un gris-verdâtre vers son extrémité, qui est blanchâtre; le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc-jaune; cette couleur sert de bordure aux couvertures caudales, dont le reste est gris; les plumes qui recouvrent les tarses jusqu'aux doigts sont d'un jaune foncé. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 23 de la 2^e famille, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 347. Les Terres australes.*

L. 18. E. P. R. 14.

* LE PIGEON A NUQUE VIOLETTE. 95. *C. Fronte, collo, ventre abdomineque albis; pectore ex candicante violaceo; partibus superioribus ex vinaceo rufo; cervice et parte dorsi superiore violaceo ex aureo nitente; rostro pedibusque rubris.*

Le front, le cou, le ventre et l'abdomen, blancs; la poitrine, d'un violet-blanchâtre; les parties supérieures, d'un roux-vineux; la nuque et le haut du dos, violets, à reflets dorés; le bec et les pieds, rouges.

Le pays de ce Pigeon n'est pas connu; mais l'on soupçonne qu'il habite dans l'Amérique méridionale. Un beau roux-pourpré foncé règne sur les parties supérieures du corps, la queue et le dessus des ailes, dont les plumes sont rousses; une espèce de collet, d'un brun-violet, à reflets dorés, brille sur la nuque; le front, la gorge, le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc pur; la poitrine est légèrement nuancée de violet-pourpré, à reflets métalliques; une peau nue et rouge entoure les orbites. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 29 de la 2^e famille, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 356.*

L. 9. E. P. R.

* LE PIGEON VLOUVLOU. 97. *C. Holosericea*. *C. Gula alba; duobus in pectore cingulis, altero albo, altero nigro, duobus fasciis transversis canis in alis; ventre et tectricibus caudâ inferioribus flavis; remigibus in apice bifurcis; rostro nigro; pedibus plumosis.*

La gorge blanche; deux ceinturons sur la poitrine, l'un blanc, l'autre noir; deux bandes transversales grises sur les ailes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, jaunes; les rémiges fourchues; le bec, noir; les pieds, emplumés.

Cette espèce se trouve dans les îles de la Mer-Pacifique. Les couvertures de la queue

s'étendent jusqu'à son extrémité; les ailes sont larges; leurs grandes plumes, courbées en forme de sabre, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et dirigées en sens inverse à leur extrémité, de manière que leur pointe se trouve en dehors; cette pointe est divisée en deux parties, ce qui donne lieu à une profonde échancrure; les barbes intérieures ont leur bout arrondi, et les extérieures sont terminées en pointe aiguë; les plumes des pieds ont des barbes déliées et fines; tout le plumage est velouté. Les parties supérieures, les ailes, le cou, la poitrine et les flancs sont d'un vert tendre, à reflets; une bande longitudinale, d'un blanc pur, naît à la mandibule inférieure, et descend sur une partie du cou; on remarque sur la poitrine un ceinturon de cette couleur, suivi d'un autre plus large et noir, qui se perd dans le jaune-verdâtre du ventre; les grandes couvertures des ailes sont grises dans leur milieu et vertes à leur extrémité; deux larges bandes, d'un gris argenté, traversent le dessus de l'aile; les plumes secondaires sont vertes à l'extérieur; les primaires, d'un gris argenté, nuancé de verdâtre; toutes ont leur côté intérieur et leur extrémité de couleur noire; les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau jaune; les plumes, d'un vert foncé en dessus, et grises en dessous; les plumes des tarses, blanches, et les doigts, gris. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 32 de la 2^e famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 363. La Polinésie.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 14.

* LE PIGEON A MOUSTACHES BLANCHES. 99. *C. Mystacea, C. Gula et macula transversa infra oculos albis; collo anteriore et cervice viridi et violaceo nitentibus; pectore ventreque vinaceis; dorso et tectricibus alarum fuscis; remigibus rufis; rostro pedibusque rubris.*

Le menton et une tache transversale, de couleur blanche en dessous de l'œil; la partie antérieure du cou et la nuque, à reflets verts et violets; la poitrine et le ventre, vineux; le dos et les couvertures des ailes, bruns; les rémiges rouges; le bec et les pieds, rouges.

On ne connoît pas la véritable patrie de ce Pigeon; on sait seulement qu'il se trouve dans l'Amérique australe. Une bande large et blanche part de l'angle de la bouche, et se dirige en passant sous l'œil vers la nuque; un brun foncé, et à reflets métalliques, règne sur le sommet

de la tête, les petites et les grandes couvertures supérieures des ailes, le bas du dos, le croupion et les deux penes intermédiaires de la queue; un vert doré, légèrement nuancé de violet et de pourpre, occupe les côtés du cou et le haut du dos; cette couleur prend un ton vineux sur la poitrine, est terne sur le ventre, et se dégrade jusqu'au blanc-roussâtre sur les parties postérieures; le fouet de l'aile, ses penes et toutes les latérales de la queue sont d'un roux très-vif; l'orbite est rouge. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 36 de la 2^e famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 355.*

L. 11 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

* LE PIGEON POUKIOBOIE. 100. *C. Superba, C. Capivæ purpureo; cervice subrubicunda; collo cano; alæ spuria cingulo ceruleo, maculis ovatis ex carulescente nigris in tectricibus alarum; abdomine et tectricibus sub caudâ albis; rostro nigro; pedibus rubris.*

La tête pourprée; la nuque un peu rougeâtre; le cou, gris; l'aile bâtarde, entourée de bleu; des taches ovales, d'un noir-bleuâtre sur les couvertures des ailes; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, blanches; le bec, noir; les pieds, rouges. (*Pl. 238, fig. 1.*)

M. Temminck, qui possède le seul individu que l'on connoisse, soupçonne que le nom sous lequel il est décrit, est celui qu'il porte dans l'île d'Otaïti, sa patrie. C'est un des plus beaux oiseaux de cette jolie famille; il a le dessus de la tête d'un violet éclatant; l'occiput et les joues, d'un vert tendre; la nuque, d'un brun-rougeâtre; le dos et les couvertures supérieures de l'aile, d'un vert nuancé d'olivâtre; quelques taches ovales vers le bout des moyennes couvertures; le pli de l'aile, d'un bleu un peu violet; les plumes secondaires, d'un vert foncé en dehors, noires à l'intérieur et bordées de jaune, ainsi que les plumes qui les recouvrent en dessus; les primaires noirâtres et frangées de jaune-blanchâtre; les penes de la queue, vertes; cette teinte incline à la couleur olive à leur base, est foncée vers leur milieu, et d'un blanc nuancé de vert à leur extrémité; toutes sont noires à l'intérieur, grises et blanches en dessous; les plumes du devant du cou sont violettes, et ont leur extrémité grise; la poitrine est d'un bleu foncé; le ventre, blanc dans le milieu, vert et tacheté de blanc sur les côtés; les couvertures inférieures de la queue, qui sont de la dernière couleur,

ont des taches oblongues et vertes sur leurs barbes intérieures; le tour de l'œil est nu et rouge; le tarse, emplumé jusque vers sa moitié. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 37 de la 2^e famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 348.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R. 16.

* LE PIGEON AZURÉ. 101. *C. Carulea, C. Gula genis et vertice albis; pectore ex vinaceo-fusco, rostro rubro, apice albescente; pedibus rubris.*

Le menton, les joues et le vertex, blancs; la poitrine, d'un brun vineux; le bec rouge et blanchissant à sa pointe; les pieds, rouges.

Cette espèce, dont le pays n'est pas indiqué par Temminck, qui le premier l'a décrite, a toutes les parties supérieures d'un riche bleu-de-ciel; les joues et la gorge, d'un blanc pur; le devant du cou et la poitrine, d'un brun-fauve, avec une nuance vineuse; le ventre et les parties postérieures, blanchâtres; les orbites, rouges. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 37 de la 2^e famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 345.*

L. 9. E. P. R.

* LE PIGEON GEFROY. 102. *C. Geoffroi. C. Cano-alba in corpore alba; quinque aut sex maculis violaceis viridi-nitentibus, in humeribus septem aut octo maculis fuscis in alarum extremo; remigibus et rectricibus nigricante-fuscis; rostro nigro; pedibus rubris.*

Poignet de l'aile d'un gris-blanc; cinq ou six taches violettes, et à reflets verts sur la poitrine; sept ou huit autres brunes, à l'extrémité des ailes; rémiges et rectrices d'un brun-noirâtre; bec, noir; pieds, rouges.

On soupçonne que le Brésil est la patrie de cet oiseau. Il a le dessus de la tête et le devant du cou d'un gris-blanc, qui se change en gris de perle sur le corps; la queue, d'un blanc-bleuâtre; cinq ou six taches, d'un noir-violet, à reflets verts et bleus sur le haut des épaules; huit autres plus grandes sur les grandes couvertures de l'aile; trois de celles-ci sont de la couleur du haut de l'aile, les autres rousses et bordées de noir transversalement; les plumes sont noirâtres, de même que celles de la queue, qui est étagée. Cet individu est au Muséum d'histoire naturelle, où il a été déposé par M. Geoffroy, professeur de ce Muséum. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 57 de la 2^e famille. 2^e édit. du*

nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 352. L'Amérique australe.

L. 8. E. P. R.

* LE PIGEON SOURIS. 103. *C. Cinerea, C. Cana, alis, dorso et pennis caudâ binis mediis ex fusco-canis; pennis caudâ lateralibus, nigris; maculis quadrangularibus et rotundis in tectricibus alarum; caudâ quadratâ, rostro flavo, pedibus rubris.*

Grisâtre; ailes, dos et les deux plumes intermédiaires de la queue, d'un gris-brun; ses plumes latérales, noires; taches quadrangulaires et arrondies sur les couvertures alaires; queue carrée; bec, jaune; pieds, rouges.

Cette espèce se trouve au Brésil. Le front, la gorge et toutes les parties inférieures sont d'un blanc légèrement teint de gris-bleu; le manteau, les couvertures des ailes, le croupion, les deux plumes intermédiaires de la queue et l'origine de ses deux plumes latérales, d'un gris de souris; la tête, les côtés du cou et le haut du dos, d'un gris-bleu foncé; quelques petites taches carrées et rondes, d'un bleu-noirâtre, le font remarquer sur les couvertures des ailes, dont les plumes sont d'un gris-brun; les latérales de la queue, de cette couleur sur les trois quarts de leur étendue, et noires en dedans; toutes sont d'égale longueur. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 58 de la 2^e famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26, p. 366.*

L. 7. E. P. R.

* LE PIGEON A DOUBLE COLLIER. 104. *C. Bitorquata, C. Capite cano; collo, pectore ventreque vinaceis; dorso et alis ex fusco-canis; remigibus canis, abdomine albo; duobus collaribus collum cingentibus, superiori albo, inferiori nigro; caudâ longâ; rostro nigro; pedibus rubris.*

La tête, grise; le cou, la poitrine et le ventre, vineux; le dos et les ailes, d'un gris-brun; les rémiges, grises; l'abdomen, blanc; deux colliers autour du cou; l'un de cette couleur, et l'autre noir; la queue, longue; le bec, noir; les pieds, rouges.

Le seul individu de cette espèce qui soit connu, a été déposé au Muséum d'histoire naturelle par les naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son voyage autour du Monde.

Le bec de ce Pigeon est mince, peu renflé vers le bout et fortement courbé à la pointe de sa partie supérieure; la tête est d'un gris-cendré; le cou, la poitrine et le ventre sont d'une cou-

leur vineuse; des deux colliers qu'on remarque sur la nuque, l'un est blanc et l'autre noir; le dos, les scapulaires, les moyennes couvertures de l'aile sont d'un gris terreux; ses petites, d'une couleur de plomb; ses penes, grises; les trois premières de chaque côté de la queue, noires à l'intérieur, depuis leur base jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et d'un gris-blanchâtre sur le reste et en dehors; les deux intermédiaires de la couleur du dos; les bas-ventre est blanc. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 40. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 349.*

L. 11. E.. P.. R..

- * LE PIGEON PEINT. 105. *C. Picturata. C. Capite cano; pennis emarginatis, in origine nigris, vinaceo-albescente terminatis in lateribus colli; dorso et tectricibus alarum purpuratis; pennis cauda lateralibus nigrescente-canis, medio nigris et albo terminatis; rostro pedibusque caeruleiscentibus.*

La tête, grise; les plumes des côtés du cou, émarginées, noires à leur base, et terminées d'un vineux blanchâtre; le dos et les couvertures des ailes, pourprés; les penes latérales de la queue, d'un gris-noirâtre, noires dans leur milieu et terminées de blanc; le bec et les pieds, bleuâtres.

On voit ce Pigeon à l'Île-de-France, où il n'est que de passage. Un gris-cendré couvre la tête, la gorge et le haut du cou, dont la partie inférieure est, de même que la poitrine et le ventre, d'un vineux clair; on remarque sur les côtés du cou quelques plumes échantrées, noires et terminées de vineux clair; le haut du dos et les petites couvertures des ailes sont de cette même couleur, mais foncée; les scapulaires, les penes des ailes et les deux du milieu de la queue, d'un brun-cendré; les autres penes caudales, d'un gris-noirâtre à leur base, ensuite noires et terminées par une large bande blanche; le dos, le croupion et les flancs, de cette teinte; l'abdomen et les parties postérieures, d'un blanc lavé de vineux; la queue est longue et faiblement arrondie. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-8^o, p. 315. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 357. L'Afrique.*

- * LE PIGEON A FACE BLANCHE. 106. *C. Erythorothorax. C. Facie albâ; collo pectoreque purpureis; in cervice collaris violaceis cun re-*

flexu viridi aurato, abdomine rufo; pennis cauda lateralibus nigris, cano terminatis; rostro nigro; pedibus rubris.

La face, blanche; le cou et la poitrine, pourprés; une collerette violette, à reflets verdés sur la nuque; l'abdomen, roux; les penes latérales de la queue, noires et terminées de blanc; le bec, noir; les pieds, rouges.

Cette espèce se trouve à Surinam. Elle a la face d'un blanc-grisâtre; le haut de la tête, le cou et la poitrine, d'une belle couleur vineuse, plus foncée sur la dernière partie; une collerette violette et à reflets dorés sur la nuque du mâle; le ventre et les parties postérieures, d'une couleur de rouille foncée; le dos, les couvertures supérieures des ailes, et les deux penes intermédiaires de la queue, fuligineux; ses latérales noires, grises en dessus, et blanches en dessous, vers leur extrémité; les penes alaires, noirâtres et bordées de gris; des papilles charnues et rouges autour des yeux; le bec mince et peu renflé à sa pointe. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 7 de la 3^e famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 395.*

- * LE PIGEON COLOMBI-GALLINE. 107. *C. Carunculata. C. Fronte nudâ; carunculâ gurgurali rubrâ; capite, collo pectoreque cinereo-caeruleiscentibus; ventre uropygioque albis; tectricibus alarum superioribus cinereo-argentatis, apice albis; rostro basi rubro, apice nigro; pedibus vinaceo-rubris.*

Front nu; caroncule rouge sous la gorge; tête, cou, poitrine, d'un gris-bleuâtre; ventre et croupion, blancs; couvertures supérieures des ailes, d'un gris argenté et terminées de blanc; bec rouge à sa base, noir à sa pointe; pieds, d'un rouge vineux.

Cette *Colombi Galline*, qu'a fait connoître M. Levaillant, et qu'il a trouvée dans le pays des Namaquois, près des monts hérissés, diffère tellement de tous les Pigeons connus, par une partie de son extérieur, ses mœurs, ses habitudes, sa ponte et l'éducation de sa jeune famille, qu'on balancera toujours à la classer dans ce genre, sous quelque dénomination que ce soit.

« Notre *Colombi - Galline*, dit cet habile ornithologiste, tient aux Pigeons proprement dits, par la forme de son bec, qui est absolument le même que chez ces derniers, et par le naturel de ses plumes; mais il en diffère par le barbillon nu et rouge qui pend sous

son bec; par des tarses plus allongés, par la forme arrondie de son corps, par le port de sa queue courte, qu'il tient pendante comme les *Pedrix* portent la leur, et enfin, par ses ailes arrondies, caractères qui, tous, en le rapprochant des *Gallinacés*, placent naturellement cette intéressante espèce entre les *Colombes* et les *Callines*, comme pour marquer et former le passage entre ces deux espèces.

» Cet oiseau niche à terre dans un petit enfoncement recouvert de bûchettes et de quelques brins d'herbes sèches, sur lesquelles la femelle pond de six à huit œufs, d'un blanc-roux, que le mâle et la femelle couvent alternativement. Les petits, qui naissent couverts d'un duvet gris-roussâtre, courent au sortir de la coque; dès cet instant, ils ne quittent plus le père et la mère, qui les mènent partout, en les appelant sans cesse, et les couvrant de leurs ailes pour les réchauffer, ou les préserver de l'ardeur du soleil. Leur première nourriture est composée de nymphes de fourmis, d'insectes morts et de vers que le père et la mère montrent à leurs petits, qui les mangent seuls; bientôt ils sont en état de les trouver eux-mêmes; devenus plus forts, ils se nourrissent de toutes sortes de graines, de baies et d'insectes; quoiqu'ils aient atteint tout leur développement, ils ne se séparent par couples qu'au temps des amours, manière d'être qui, à quelques nuances près, est la même pour tous les oiseaux du grand ordre des *Gallinacés*. »

Chez ce *Colombi-Galline*, le front et le tour du bec sont dénués de plumes, et un mamelon charnu se dirige vers la gorge et s'étend sur les oreilles; la tête, les joues, le cou et la poitrine sont d'un gris ardoisé; les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, d'un gris argenté, et terminées par un liseré blanc; le ventre, toutes les couvertures de la queue, celles du dessous de l'aile, le croupion, les flancs et le bord extérieur de la première penne caudale, d'un blanc pur; la queue est légèrement étagée, d'un brun-roux en dessus et noirâtre en dessous; l'iris est jaune.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est privée de barbillons, que son plumage est plus terne, et en ce que les plumes qui recouvrent l'aile en dessus ne sont point terminées de blanc. *Levaillant*, pl. 278 *des Oiseaux d'Afrique*, 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.*, tom. 26. p. 394. *L'Afrique méridionale*.

L. 10. E.; P. R.

* LE PIGEON ORICOU. 108. *C. Auricularis*. *C. Naribus globosis; orbitis colloque nudis, caruleis; 3, carunculis gularibus sanguineis; remigibus primoribus caudæ ad apicem nigris; rostro nigro; pedibus rubris*.

Les narines globuleuses; les orbites et le cou, nus et bleus; trois caroncles sous le menton, de couleur de sang; les premières penes de l'aile et la queue, noires à leur extrémité; le bec, de cette couleur; les pieds, rouges. (*Pl.* 228. *fig.* 2.)

On soupçonne que cette espèce habite dans les îles de la Mer-Pacifique. Elle a les joues, jusque derrière les oreilles, dénuées de plumes; la peau du devant du cou, nue et garnie de trois barbillons pendans; le premier prend naissance à la base inférieure du bec, et forme plusieurs plis sur le devant du bec; les deux autres, qui sont les bords de la peau, naissent au-dessous des yeux; une carnosité arrondie d'un beau rouge, de la grosseur d'une noix, et tuberculée, s'élève au-dessus des narines; le plumage est d'un blanc uniforme; mais la queue est grise à sa base, noire vers le bout et blanche à l'intérieur de ses trois premières penes latérales, dans la plus grande partie de leur longueur; les penes primaires des ailes sont d'un gris-blanc avec leur extrémité noire; l'aile bâtarde est d'un gris-noirâtre. Des individus n'ont de noir que sur la queue; d'autres sont plus ou moins tachetés de noir et de gris. *Temminck*, *Histoire des Pigeons*, in-folio, pl. 21. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.*, tom. 26. p. 358.

L. 11. $\frac{1}{4}$. E. P. R. 1.

* LE PIGEON UNICOLOR. 109. *C. Psittacea*. *C. Crisso fusco; rectricibus duabus 2 intermediis viridibus, reliquis cinereis, apice albis, inter quos colores teniaque transversa nigra; remigibus nigris; secundariis, ad apicem margine flavis; rostro plumbeo; pedibus nigris*.

L'anus, brun; les deux penes intermédiaires de la queue, vertes; les autres, cendrées, blanches à l'extrémité; une bandelette transversale et noire entre ces couleurs; les rémiges et les penes secondaires, noires, bordées de jaune à la pointe; le bec, couleur de plomb; les pieds, noirs.

L'île de Timor est la patrie de ce Pigeon, dont la tête, le cou, toutes les parties inférieures, le dos et les couvertures du dessus de l'aile sont d'un vert clair; les penes alaires, noires; les moyennes, bordées de jaune foncé; la

la queue est arrondie, grise à sa base, noire dans le milieu et blanche sur le reste, à l'exception de ses deux penes intermédiaires, qui sont vertes; ses couvertures inférieures présentent cette dernière couleur, avec du blanc à leur extrémité. *Temminck, Hist. des Pigeons, in-fol. pl. 4 de la première famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 290. Les Indes orientales.*

L. 10 $\frac{2}{3}$. E. P. R.

- * LA TOURTERELLE ÉCAILLÉE. 110. *C. Squamosa. C. Ex cano-fusco in nigra squamosa; maculis albis in alis; rostro nigro; pedibus rubris.*

D'un gris-brun écaillé en noir; des taches blanches sur les ailes; le bec, noir; les pieds, rouges.

Cette Tourterelle a été envoyée du Brésil. Elle a toutes les plumes terminées par une lunule noire, ce qui fait paroître son vêtement comme couvert d'écaillés, sur le fond gris-vineux de la tête et du dessus du cou; d'une nuance très-claire sur le devant du cou et sur la poitrine; cette même teinte s'altère graduellement presque jusqu'au blanc, sur les parties postérieures; un gris-brun terreux occupe le dos, le croupion, les penes intermédiaires de la queue et les grandes couvertures des ailes, dont quelques-unes des petites et toutes les moyennes sont bordées de blanc à l'extérieur; leurs penes sont noires, de même que toutes les latérales de la queue; mais une bande blanche se fait remarquer à l'extrémité des quatre les plus extérieures de celle-ci. *Temminck, Histoire des Pigeons, in-folio, pl. 59 de la 2^e famille. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 379.*

L. 7 $\frac{1}{3}$. E. P. R. 14.

- * LA TOURTERELLE PICUI. 111. *Columba Picui. C. Fronte genisque albidis; corpore supra fusco; subtus albescente, fusco undulato; maculis ceruleis in tectricibus alarum superioribus; caudâ fuscâ albâque; rostro ceruleo; pedibus violaceo-rubris.*

Le front et les joues blanchâtres; le dessus du corps, brun; le dessous, d'un blanc ondé de brun; des taches bleues sur les couvertures supérieures des ailes; la queue, brune et blanche; le bec, bleu; les pieds, d'un rouge-violet.

Picui est un nom que les Guaranis donnent plus particulièrement au Pigeon rougeâtre; mais M. de Azara l'a imposé à cette espèce, qui est très-commune au Paraguay et dans les contrées arrosées par la rivière de la Plata. Le Picui fréquente les cours des habitations, où on peut

le tuer avec un bâton, tant il est peu farouche; on le rencontre ordinairement par paires, quelquefois en familles, et même en bandes de vingt individus. Son nid est aplati et composé de petites branches, sans matière molle à l'intérieur; il est placé sur les buissons et les arbres de moyenne hauteur. La ponte est de deux œufs blancs, dont l'un, presque sphérique, a neuf lignes et demie de grand diamètre, et l'autre est un peu plus allongé.

Le front et les côtés de la tête sont blanchâtres; le dessus de la tête, du cou, du corps, et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun pur, avec une rangée de petites taches d'un bleu d'émail sur ces dernières, du noir sur quelques-unes, et un trait blanc sur d'autres; les penes, d'un brun-noirâtre; l'extérieure de chaque côté de la queue est blanche; les deuxième, troisième et quatrième ont du blanc vers leur extrémité, et sont brunes dans le reste, de même que les autres penes; toutes les parties inférieures sont d'un blanchâtre un peu mêlé de brun sur le devant du cou et les côtés du corps, avec une légère teinte vineuse sur la poitrine; le tour de l'œil est blanchâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 23. n. 324. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 383.*

L. 7 $\frac{1}{3}$. E. P. R. 12.

M. de Azara décrit, comme une espèce particulière, un individu qu'il nomme *Paloma enana*, et que Sonnini regarde comme une variété d'âge ou de sexe. Les couleurs du plumage sont les mêmes, à quelques exceptions près; il a moins de blanc sous le corps; du rouge aux couvertures inférieures de l'aile; une tache blanche sur ses penes extérieures et les couvertures correspondantes; le grand côté des mêmes penes, rouge, ainsi que la moitié supérieure des mêmes couvertures de la partie externe de l'aile; un peu de blanc vers l'extrémité des deux penes latérales de la queue; du noirâtre au bout des autres; le reste de la queue, d'une nuance plombée; le tarse, d'un rouge lavé de blanchâtre. Longueur totale, six pouces un quart. *De Azara, tom. 3. p. 25. n. 325.*

- * LA TOURTERELLE ROUGEÂTRE. 112. *C. Talpacoti. C. Corpore supra vinaceo-rubro, subtus rufo; remigibus lateralibus nigris, rufo terminatis, maculis nigris in tectricibus alarum superioribus; rostro fusco; pedibus violaceo-rubris.*

Ccc

Le dessus du corps, d'un rouge-vineux ; le dessous, roux ; les plumes latérales de la queue, noires et terminées de roux ; des taches noires sur les couvertures supérieures de l'aile ; le bec, brun ; les pieds, d'un rouge-violet.

Picupita (Tourterelle rouge) est la dénomination que les Guaranis ont imposée à cette *Tourterelle*, que M. de Azara a décrite sous la dénomination de *Paloma roxiza*, et n'a vue qu'au Paraguay. On ne rencontre cette espèce que par paires, et rarement en petites troupes de quatre ou six ; elle se perche à la moitié de la hauteur des arbres et des buissons, et jamais à leur cime. Elle ne voyage point, s'approche des habitations champêtres, entre même dans les cours, pour chercher sa nourriture, sans néanmoins s'éloigner beaucoup des bois. Sa ponte est de deux œufs blancs, d'égal grosseur, et formant un sphéroïde parfait.

Elle a le dessus de la tête d'une couleur de plomb ; le lorum, blanc ; la gorge, le devant du cou, le dessous et les côtés du corps, d'un roux foncé ; les couvertures inférieures des ailes, noires, à l'exception des grandes, dont les bords seulement sont de cette couleur ; le reste est d'un brun foncé, de même que les plumes en dessous, et les couvertures supérieures de la partie externe de l'aile ; la queue est noire et terminée de roux, excepté les deux plumes du milieu, qui ont la couleur de tabac d'Espagne, nuancée de rouge-vineux ; tout le reste du plumage, de ce même rouge, avec quelques taches noires sur les couvertures supérieures des ailes ; le tour de l'œil est nu, et la queue étagée ; on remarque sur les côtés du tarse, une rangée de petites plumes informes. M. Temminck rapporte cette *Tourterelle* à son *Colombi-galline*, qu'il appelle *Talpacoti* ; quoique la description qu'il en donne diffère en quelque chose de la précédente, nous avons adopté son sentiment, sans cependant assurer que nous ne nous sommes pas trompés. Il l'a fait représenter sur la pl. enl. n.º 12 de la 3^e famille de l'*Histoire des Pigeons*, in-folio. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata*, tom. 3. p. 20. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.* tom. 26. p. 385.

L. 7. E.. P. 21. R. 12.

* LA TOURTERELLE TAMBOURETTE. 113. *C. Tympanistria. C. Corpore supra fusco ; subtus, fronte, superciliisque albis ; tectricibus alarum superioribus nigricante-caruleo maculatis ; remi-*

gibus fuscis rufisque ; rostro fusco ; pedibus flavis.

Le dessus du corps, brun ; le dessous, le front, les sourcils, blancs ; les couvertures supérieures des ailes, tachetées de bleu-noirâtre ; les plumes, brunes et rousses ; le bec, brun ; les pieds, jaunes.

Nous devons la connoissance de cette espèce à M. Levaillant, qui l'a trouvée dans l'Afrique méridionale, vers le pays des Cafres. Le nom qu'il lui a imposé est tiré de son roucoulement, qui imite, à s'y méprendre, le son d'un tambour entendu d'une certaine distance.

Elle a le front, les sourcils et toutes les parties inférieures, d'un blanc pur ; le dessus de la tête, du cou et le manteau, d'un brun terreux ; quelques grandes taches d'un bleu-noirâtre, à reflets d'un vert foncé, sur les couvertures supérieures des ailes, les plus proches du corps ; leurs plumes, brunes en dehors et rousses en dedans ; le croupion, d'un gris-brun et traversé par deux bandes d'une nuance plus foncée ; les six plumes intermédiaires de la queue, d'un brun-roux ; les deux plus proches, de cette couleur à l'extérieur, grises en dedans, à leur base, et terminées de noir ; les autres à leur pointe ; l'iris, brun. La femelle diffère du mâle, en ce que sa couleur blanche est sale. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique*, pl. 272. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.* tom. 26. p. 386. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R..

* LA TOURTERELLE HOTTENTOTE. 114. *C. Hottentota. C. Corpore supra rufo et fusco ; subtus, alis caudaque rufis ; fronte albo ; colli plumis vinaceo-cinereis, nigris albisque ; rostro fusco ; pedibus rubris.*

Le dessus du corps, roux et brun ; le dessous, les ailes et la queue, rousses ; le front, blanc ; les plumes du cou, d'un gris-vineux, noires et blanches ; le bec, brun ; les pieds, rouges.

Cette *Tourterelle*, qu'à fait connoître M. Levaillant, sous la dénomination de *Colombi-Caille*, et qu'il a trouvée dans le pays des grands Namaquois, vit en grandes troupes composées de plusieurs familles, et se tient dans les lieux arides et pierreux ; cependant ce savant ornithologiste croit qu'elle les quitte pour se rendre en d'autres lieux, à l'époque de sa ponte. Elle se rapproche des petites *Tourterelles* de l'Amérique par son vol court, son habitude de se tenir à terre pendant le jour, pour y chercher sa nourriture, et

passer la nuit dans les buissons, où elle se perche sur les branches basses.

Chez le mâle, les plumes de l'occiput, du dessus du cou, du manteau, des couvertures supérieures des ailes et de la queue, du croupion, sont d'un beau roux de canelle, et terminées de brun; le front et la gorge, blancs; le reste du cou est comme couvert d'écaillés noires, bordées de blanc en dessus, sur un fond d'un gris-vineux clair; le milieu de la poitrine, le ventre et les parties postérieures sont d'un roux un peu chargé; les plumes des ailes, d'un roux-cannelle en dehors, et noirâtres en dedans; la queue est arrondie, rousse en dessus, et d'un gris-noirâtre en dessous. La femelle a des couleurs moins vives et une taille moindre. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 282. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 402. L'Afrique méridionale.*

L. E. P. R.

- * LA TOURTERELLE A AILES ROUSSES. 115. *C. Pyrrhoptera. C. Fronte, gula, jugulo corporeque subtis vinoso-cinereis; supra fusco-cinereo; alis subtis rufis; rostro nigro; pedibus rubris.*

Front, gorge, devant du cou et dessous du corps, d'un gris-vineux; dessus, d'un gris rembruni; dessous des ailes, roux; bec, noir; pieds, rouges.

Cette espèce, qui est très-commune à Tripoli en Afrique, et qu'on voit quelquefois en Portugal, a le front, le sinciput, la gorge, le devant du cou et les parties postérieures, d'un gris-vineux, qui s'éclaircit sur le ventre, et passe au blanc sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue; le reste des parties supérieures, les ailes et les deux plumes intermédiaires de la queue sont d'un gris rembruni; les autres plumes caudales, noires et terminées de blanc; le bord intérieur et le dessous des plumes alaires, d'un beau roux, de même que toutes leurs couvertures inférieures de notre collection.

L. 9. E. P. R. 12.

- * LA TOURTERELLE A MASQUE BLANC. 116. *C. Larvata. C. Facie albâ; collo, cervice pectoreque violaceis, viridi-aureo variantibus; alis et dorso fuscis; abdomine rufo; rostro nigro; pedibus rubris.*

La face, blanche; la nuque, le cou et la poitrine, d'un violet à reflets vert-dorés; les ailes

et le dos, bruns; l'abdomen, roux; le bec, noir; les pieds, rouges.

Cette espèce, que M. Levaillant a découverte en Afrique, dans le pays d'Anteniquoi, se tient dans les grandes forêts, presque toujours à terre, et ne perche guère que sur les branches basses des arbres et dans les buissons, où elle construit un nid aplati, sur lequel elle dépose deux œufs d'un blanc-fauve.

Le front, les joues et la gorge semblent enveloppés d'un masque blanc; la totalité du cou, la poitrine, le manteau et le croupion sont d'un brun-roux, à reflets pourprés, vert-dorés ou d'un bleu d'acier poli; le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue, d'un roux uniforme; les plumes alaires et caudales, noirâtres, avec un bord gris-bleuâtre; les yeux sont orangés. La femelle ne diffère du mâle que par ses couleurs moins pures. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, tom. 6. pl. 269. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 382. L'Afrique.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

X L I I I^e GENRE.

MANAKIN. *Pipra*. Page 258 de cette Ornithologie.

- * LE MANAKIN DESMAREST. 25. *P. Desmaresti. P. Corpore supra splendente nigro-caruleo; gutture pectoreque rubris; abdomine albo.*

Le dessus du corps, d'un bleu-noir éclatant; la gorge et la poitrine, rouges; le ventre, blanc. (*Pl. 239. fig. 1.*)

Cet oiseau de l'Australasie porte un plumage d'un bleu-noir éclatant sur toutes les parties supérieures; il est rouge sur la gorge, la poitrine et l'anus; blanc sur le ventre. *Leach, Misc. Zool. tom. 1. p. 94. pl. 41. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 15. p. 161.*

- * LE MANAKIN GOÏTREUX. 26. *P. Guturosa. P. Corpore supra nigro; subtis albo; rostro nigro; pedibus flavis.*

Le dessus du corps, noir; le dessous, blanc; le bec, noir; les pieds, jaunes.

Le nom que M. Desmarest a imposé à cet oiseau de la Guyane, vient de ce qu'il a les plumes de la gorge, longues, effilées, et présentant une sorte de goître, lorsqu'elles sont relevées; ces plumes sont blanches, ainsi que toutes les parties inférieures; le dessus de la tête, le dos, les ailes, sont noirs. La femelle est totalement rousse, mais d'une nuance plus claire en

dessous du corps, qu'en dessous. *Desmarest*, *Hist. nat. des Tangaras, Todiers*, etc. pl. 10 des *Manakins*. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.* tom. 19, p. 161.

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R..

- * LE MANAKIN A FRONT ROUGE. 27. *P. Rubrifrons*. *P. Corpore suprâ nigro, subtus albedo; fronte uropygioque rubris; reetricibus duabus intermediis longioribus, acuminatis; rostro nigricanti; pedibus flavescensibus.*

Le dessus du corps, noir; le dessous, blanchâtre; le front et le croupion, rouges; les deux rectrices intermédiaires, longues et acuminées; le bec, noirâtre; les pieds, jaunâtres. (*Pl.* 239. *fig.* 2.)

Ce *Manakin*, qui a été apporté du Brésil par M. Delalande fils, fait partie de la collection de M. le baron Meiffren-Laugier. Un autre individu est déposé au Muséum d'histoire naturelle. L'un et l'autre ont le dessus de la tête et du cou, le haut du dos, les petites couvertures des ailes et les penes de la queue, noirs; le front, le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un rouge poncé; les joues d'un gris-foncé; toutes les parties inférieures, blanches; les deux rectrices intermédiaires, plus longues que les autres d'un pouce environ, et acuminées; les penes primaires, d'un brun noirâtre, avec un liseté gris à l'extérieur; les secondaires, largement bordées en dehors d'un vert-olive, et toutes blanches en dessous du côté interne; le bec, noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous, chez l'un, jaune chez l'autre. *Shaw*, *Nat. Misc.* pl. 849. *Pipra militaris*. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.* tom. 19, p. 161. *L'Amerique méridionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

- * LE MANAKIN PLOMBÉ. 28. *P. Plumbea*. *P. Corpore plumbeo; remigibus reetricibusque nigris, carulescente marginatis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Le corps, plombé; les rémiges et les rectrices, noires et bordées de bleuâtre; le bec, noir; les pieds, bruns.

Cet oiseau, que l'on a placé parmi les *Manakins*, parce qu'il a paru y être mieux classé que dans un autre genre, a été décrit par M. de Azara, sous la dénomination de *Pico de punzo obscuro-aplomado*. Tout le plumage est d'une couleur de plomb foncée, ou d'un roux-cendré, plus rembruni en dessus qu'en dessous, à l'exception des

penes de la queue et des ailes, qui sont noirâtres et bordées de cette même teinte plombée, et des couvertures supérieures de l'aile qui sont noires, mais bordées de même; le bec est robuste, pointu, presque droit; l'iris, brun. *De Azara*, *Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata*, tom. 1. p. 424. n. 111. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.* tom. 19, p. 162.

L. 4 $\frac{2}{3}$. E.. P. 18. R. 12.

- * LE MANAKIN BLEU. 29. *P. Carulea*. *P. Suprà carulea, subtus flavescens; vertice, remigibus caudâque nigricantibus; rostro pedibusque fuscis.*
- Le dessus du corps, bleu; le dessous, jaunâtre; le vertex, les rémiges et la queue, noirâtres; le bec et les pieds, bruns.

Le pays de ce *Manakin* n'est pas connu. Il a la langue dentelée à son extrémité, les parties supérieures du corps, bleuâtres; les inférieures, d'un blanc-jaunâtre; le sommet de la tête, les penes des ailes et la queue, noirâtres. *Latham*, 2^e *Suppl. du general Synopsis*, p. 254. n. 6. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat.* tom. 19, p. 160.

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R..

- * LE MANAKIN A QUEUE EN PELLE. 30. *P. Longicauda*. *P. Vertice rubro; gutture, alis caudâque nigris; reetricibus duabus intermediis, cyaneis, longioribus, apice batilliformi; pedibus rufescentibus.*

Le vertex, rouge; la gorge et les ailes, noires; les deux penes intermédiaires de la queue, d'un bleu de ciel, longues et terminées en forme de pelle; les pieds, rougeâtres.

Cette espèce se trouve dans l'intérieur des bois du Paraguay, mais elle y est fort rare. Elle est peu farouche et peu inquiète, et a un cri qui ressemble à celui du *Tinamou guazu*, et qu'elle répète trois ou quatre fois de suite. La description que nous allons en donner est d'après M. de Azara, qui l'appelle *Pico de punzo cola de pala*. Les plumes du dessus de la tête sont orangées à leur base, et ensuite d'un rouge vif; leurs barbes ont le brillant de la soie; la tête, la gorge, le dessus des ailes, leurs couvertures inférieures et la queue sont noires; les deux penes intermédiaires de la queue sont d'un bleu de ciel, fort longues, très étroites, après avoir débassé les autres, et terminées en forme de petite pelle; les autres sont égales entr'elles et bien fournies de barbes; l'iris est brun. La fe-

melle diffère du mâle, en ce qu'elle a le plumage d'un vert un peu sombre, à l'exception des couvertures des ailes, dont le vert est mêlé de brun plombé, et du dessous des pennes, qui ont la couleur de l'argent. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 1. p. 425.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P. 18. R. 12.

Il y a au Muséum d'histoire naturelle, un individu rapporté du Brésil par M. Delalande fils, qui a des rapports avec le précédent. Ainsi que celui-ci, il a les deux pennes intermédiaires de la queue, conformées de même; une huppe rouge, les ailes et la queue, d'un beau noir; le reste du plumage, d'un bleu de ciel foncé; le bec et les pieds, d'un rougeâtre rembruni. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 163.*

Latham décrit, dans le 2^e *Supplément du general Synopsis*, un *Manakin*, qu'il appelle, dans son *Index*, *Pipra caudata*, lequel nous paroît avoir de grands rapports avec les deux premiers. Son plumage est généralement bleu, avec le vertex un peu huppé et rouge; les ailes, noires, et les deux pennes intermédiaires de la queue, longues et acuminées.

* LE MANAKIN A POITRINE DORÉE. 31. *P. Pectoralis*. *P. Ceruleo-nigra*, abdomine ferrugineo; lunulâ pectoris aurâ; rostro pedibusque pallidis.

Le plumage en dessus, d'un bleu-noir; le dessous du corps, ferrugineux; une lunule dorée sur la poitrine; le bec et les pieds, pâles.

La tête, le cou, la poitrine, le dos, les ailes et la queue sont d'un bleu-noir foncé; une bande d'un jaune-doré traverse la poitrine, et se recourbe sur chaque côté du cou; le ventre et les parties postérieures sont d'un ferrugineux foncé. *Lath. 2^e Suppl. du general Synopsis, p. 374. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 163. Le Brésil.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R..

* LE MANAKIN A TÊTE BLEUE. 32. *P. Cyanocephalo*. *P. Corpore supra olivaceo-viridi; subtus flavo; vertice cyaneo; remigibus rectricibusque nigris; viridi marginatis; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps, d'un vert olive; le dessous, jaune; le vertex, bleu; les rémiges et les rectrices, noires et bordées de vert; le bec, les pieds, noirs.

On trouve cette espèce à l'île de la Trinité.

Le capistrum et les joues sont d'un vert-olive; le reste de la tête est d'un joli bleu de ciel; le dessus du cou, le manteau et les couvertures supérieures des ailes sont d'un beau vert-olive tirant au jaune sur le croupion; les pennes alaires et caudales, noires et bordées de vert à l'extérieur; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps, d'un jaune-foncé, glacé de vert sur les flancs. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 165. L'Amérique méridionale.*

L. $\frac{1}{4}$. E.. P.. R..

* LE MANAKIN A GORGE ROUGE. 33. *P. Gularis*. *P. supra nigro-carulea, subtus coccinea; abdomine albo; rostro pallido; pedibus obscuris.*

D'un bleu-noir en dessus; rouge en dessous; abdomen, blanc; bec, pâle; pieds, obscurs.

Cet oiseau a été rapporté de l'île d'Huahaïne, dans la Mer-Pacifique. Il a toutes les parties supérieures, d'un noir bleuâtre; le menton, la gorge, le devant du cou et les plumes de l'anus, rouges, et le ventre, blanc. Il présente des rapports avec le *Manakin à ventre rouge*, dans sa taille et son plumage. *Latham, 2^e Supplém. au general Synopsis, p. 254. n. 8. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 162. Les îles de la Mer-Pacifique.*

* LE MANAKIN A LONGUE QUEUE DE L'ÎLE DE LA TRINITÉ. 34. *P. Melanocephala*. *P. Capite, remigibus primariis rectricibusque nigris; uropygio, tectricibus, caudâ superioribus rubris; genis, gutture, cinereis; corpore subtus albis; tectricibus duabus intermediis longioribus acutis; rostro fusco; pedibus griseis.*

Tête, rémiges primaires et rectrices, noires; croupion et couvertures supérieures de la queue, rouges; joues, gorge, cendrées; dessous du corps, blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue, longues et pointues; le bec, brun; les pieds, gris.

Ce *Manakin* présente dans la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, des rapports avec les *Manakins à queue en pelle*; mais il porte des couleurs différentes. Il a la tête, le manteau, les pennes primaires des ailes et la queue, noirs; le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, d'un beau rouge; les pennes secondaires de l'aile, rousses en dehors; les joues d'un gris sombre; la gorge, grise; les parties inférieures, blanches; les deux pennes du milieu de la queue, qui dépassent les autres d'environ un pouce et

demi, sont grêles et pointues dans la partie qui excède les autres.

Le jeune, ou la femelle, a les parties supérieures, d'un verdâtre mêlé de cendré; la gorge et le devant du cou, gris; cette couleur prend une nuance verdâtre sur la poitrine, et est remplacée par du blanc sale sur le reste des parties inférieures. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 163, article du Manakin à queue en pelle. L'Amérique meridionale.

- * LE MANAKIN A HUPPE ROUGE. *P. Erythrolophos. P. Nigra; capite cristato et rubro; rostro pedibusque atris.*

Les plumes de la tête sont rouges et assez longues pour prendre la forme d'une huppe à la volonté de l'oiseau; le reste du plumage, le bec et les pieds sont noirs; taille du Manakin à tête d'or. Le Pérou.

XLIV^e GENRE.

TODIER. *Todus.* Page 267 de cette Ornithologie.

- * LE TODIER SYLVAIN. 18. *T. Sylvius. T. Corpore suprâ olivaceo; vertice saturatè cinereo; gutture albo, abdomine flavescente; caudâ suprâ fusco-olivaceâ, subtis cinereo-fuscâ.*

Le dessus du corps, olivâtre; le vertex, d'un gris foncé; la gorge, blanche; l'abdomen, jaunâtre; le dessus de la queue, d'un brun-olivâtre; le dessous d'un gris-brun.

Cette espèce, décrite pour la première fois par M. Desmarests, a tout le dessus du corps olivâtre; le dessus de la tête, d'un gris foncé; le ventre, d'un blanc pur; les grandes plumes des ailes, d'un brun-noir à l'extérieur, jaunâtres à l'intérieur; les plumes des petites couvertures, noirâtres et bordées de jaune; la queue, d'un brun-olivâtre en dessus et d'un gris-brun en dessous. Desmarest, *Hist. des Tangaras, Manakins et Todiers.* 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 183.

L. 3. E. P. R. 12.

LXVI^e GENRE.

GUËPIER. *Merops.* Page 272 de cette Ornithologie.

- * LE GUËPIER BICOLOR. 25. *M. Bicolor. M. Capite, corpore suprâ cinereo-vinaceis; subtis sanguinolento; genis albis; remigibus recribusque nigricante-fuscis; rostro nigro.*

Le dessus de la tête et du corps, d'un gris-vineux; le dessous, d'un rouge de sang; les joues, blanches; les sourcils, les plumes des ailes et de la queue, d'un brun-noirâtre; le bec, noir.

Le naturaliste Perrein a vu ce Guëpier à Malimbe, dans le royaume de Congo et de Congo, où il séjourne pendant trois mois de l'année. Il voyage en troupes, vole avec la même rapidité qu'une hirondelle, et se perche rarement; lorsqu'il le fait, il fait choix des arbres les moins feuillés.

Deux couleurs dominent principalement sur son plumage; la tête, le dessus du cou et du corps, de même que les couvertures supérieures des ailes, sont d'un cendré-rougeâtre vineux; les sourcils, d'un brun-noirâtre; les joues et les côtés de la tête, d'un beau blanc; le dessous du corps est d'un rouge sanguin; le dessous des ailes et de la queue, d'un gris-brun; et le dessus, d'un brun-noirâtre; les deux plumes intermédiaires sont plus longues que les autres d'un pouce et demi, et terminées en pointe fort aiguë. Sonnini, édit. de Buffon, tom. 54. p. 274. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 12. L'Afrique occidentale.

L. 10. E. P. R. 12.

- * LE GUËPIER VARIÉ. 26. *M. Variiegata. M. Corpore suprâ viridi; superciliis nigris; gulâ aurantiâ; pectore spadiceo et lateratim rubro; remigibus, recribibus lateralibus nigris, apice cinereis; rostro pedibusque atris.*

Le dessus du corps, vert; les sourcils, noirs; la gorge orangée; la poitrine, couleur de marron et rouge sur les côtés; les rémiges et les rectrices latérales, noires et terminées de cendré; le bec et les pieds, noirs.

Cet oiseau, commun à Malimbe, se tient dans les bosquets maritimes, et se pose sur les arbres peu élevés, d'où il s'élance sur les insectes qui volent dans les environs; lorsqu'il a atteint sa proie, il revient de préférence sur une branche sèche, où il reste jusqu'à ce qu'une autre proie se présente; et lorsqu'il ne trouve plus les insectes dont il se nourrit de préférence, il se rend dans un autre canton.

La tête, le cou, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert foncé; la paupière supérieure a un bord bleu; un trait noir passe sur l'œil; la gorge est d'un jaune-orangé; ses côtés sont blancs et frangés en bas, d'un bleu d'acier; la poitrine est d'une

couleur marron ; le dessous du corps, d'un vert-jaunâtre sale ; les plumes des ailes et toutes les latérales de la queue sont fauves, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers, noires ensuite et terminées de gris ; les deux plumes intermédiaires de la queue, entièrement vertes et de la même longueur que les autres ; l'iris et une grande tache sur les parties de la poitrine, recouverte par l'aile, sont rouges. La femelle diffère du mâle, en ce que le rouge de sa gorge est moins vif, et qu'elle n'a point de taches rouges sur la poitrine. *Sonnini, édit. de Buffon, tom. 54, p. 278. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 25. L'Afrique occidentale.*

L. 6. E. P. R. 12.

* LE GUËPIER LESCHENAULT. 27. *M. Leschenaulti. M. Corpore suprà viridi; uropygio pallidè caruleo; rectricibus suprà viridi-cyaneo; gulà flavescente-rufâ; collarì viridi-cinereo; pectore ventrequè flavescenti-viridibus; rostro nigro; pedibus flavescente-fuscis.*

Le dessus du corps, vert ; le croupion, d'un bleu pâle ; les rectrices, d'un bleu-vert en dessous ; la gorge, d'un roux-jaunâtre ; le collier, d'un vert-cendré ; la poitrine et le ventre, d'un vert-jaune ; le bec, noir ; les pieds, d'un brun-jaunâtre. (*Pl. 239. fig. 3.*)

Le nom imposé à ce Guépier de Java, est celui du naturaliste français qui l'a rapporté en France. Il a le front et le sinciput d'un vert sombre à reflets rougeâtres ; l'occiput et la nuque, de ce même vert ; le dos, les scapulaires, les couvertures et le bord extérieur des premières et secondes plumes des ailes, d'un vert-brillant ; toutes leurs plumes, terminées de noir-brun et roussâtres en dedans ; le croupion, d'un bleu pâle ; la queue, d'un bleu vert en dessus, et noirâtre en dessous ; une plaque triangulaire, d'un roux-jaunâtre sur la gorge ; un collier étroit d'un gris-vert, au-dessous ; la poitrine, d'un vert-jaunâtre ; le ventre, de cette teinte, nuancée d'un bleuâtre qui se répand sur les couvertures inférieures de la queue ; enfin, un trait noir derrière l'œil. *Levaillant, Histoire des Guépiers, pl. 18. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 18. Les Grandes-Indes.*

L. 6. E. P. R. 12.

* LE GUËPIER A ROUSSE-TÊTE ou BONELLI. 28. *M. Rusticapillus. M. Capite colloque rufescen-*

tibus; corpore suprà viridi, subtus flavescente; superciliis albis; gulà pallidè flavâ; pedibus fuscis.

La tête et le cou, roussâtre ; le dessus du corps, vert ; le dessous, jaunâtre ; les sourcils, blancs ; la gorge, d'un jaune pâle ; les pieds, bruns.

Chez ce Guépier d'Afrique, la tête et le cou sont d'un roux de rouille ; les sourcils, blancs ; une tache noire passe à travers l'œil, s'étend ensuite vers l'occiput, et descend jusqu'à l'origine de la gorge, qui, dans le reste, est d'un jaune pâle ; les parties postérieures sont d'un vert-jaunâtre à reflets roussâtres ; les parties supérieures, depuis la couleur rousse, d'un vert plein, lustré, un peu plus foncé sur les ailes que sur le reste ; leurs moyennes plumes, noires ; le dessous de la queue, dont les deux plumes intermédiaires sont plus longues que les autres, est d'une teinte qui tend au gris ; l'iris, rougeâtre.

La femelle diffère du mâle par des couleurs moins vives ; les deux plumes intermédiaires de la queue ont moins de longueur. Chez les jeunes, la couleur rousse est mélangée de vert, et cette dernière couleur, fortement nuancée de roux. *Levaillant, Hist. des Guépiers, pl. 29. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 22. L'Afrique.*

L. 6. E. P. R. 12.

* LE GUËPIER BULOCK. 29. *M. Bulocki. M. Vertex carulescente; abdomine caruleo; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus de la tête, bleuâtre ; le dessus du corps d'un vert pâle, mélangé de fauve ; le dessous, jaunâtre ; l'abdomen bleu ; le bec et les pieds, noirs.

Cette espèce, qu'a décrite M. Levaillant, se trouve au Sénégal. Le nom qu'il lui a imposé est celui d'un naturaliste anglais, autrefois possesseur d'une collection très-riche et très-nombreuse. La gorge est rouge ; toutes les parties supérieures sont d'un vert éteint, qui semble mélangé d'une couleur fauve, laquelle paroît plus prononcée sur la nuque et sur la queue ; une nuance bleue est répandue sur le dessus de la tête et sur les plumes de l'aile, les plus proches du dos ; les moyennes plumes ont leur extrémité noire ; le reste du corps est, en dessous, d'une couleur de feuille morte ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un bleu d'outre-mer ; un large trait noir part du bec, passe à travers l'œil, et s'étend jusqu'aux oreilles ; les couvertures inférieures de l'aile et le dessous des plumes caudales sont roussâtres. Cet oiseau présente une telle

analogie avec le *Guépier rousse-gorge*, que l'on soupçonne que ce n'est qu'une variété d'âge ou de sexe de la même espèce. *Levaillant, Histoire des Guépiers, pl. 9. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 13. L'Afrique.*

L. E. P. R. 12.

- * LE GUÉPIER MINULE. 30. *M. Minuta. M. Corpore suprâ viridi, caruleo flavoque repercussente; subtus pallidè rufo-viridi; gulâ flavâ, caruleo subtus marginatâ; parte colli anteriorè purpureo-spadiceo.*

Le dessus du corps, vert, à reflets jaunes et bleus; le dessous, d'un vert-roux pâle; la gorge, jaune, bordée en bas de bleu; le devant du cou, d'une couleur marron pourpré.

Selon M. Levaillant, cet oiseau ne seroit autre que le *Guépier rouge et vert*, figuré sur la pl. enl. n. 318 de l'Histoire naturelle de Buffon; cependant si l'on compare cette figure au *Guépier Minule*, on trouve, entre ces deux *Guépiers*, des différences assez remarquables pour ne pas se ranger du sentiment de cet habile ornithologiste. Au reste, le *Guépier Minule*, qui se trouve au Sénégal, a toutes les parties supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un vert clair à reflets jaunes et bleus, avec une légère teinte de fauve; la gorge, jaune et bordée par en bas d'un liseré bleu, au-dessous duquel est une plaque d'un marron-pourpré; un long trait noir part du bec, traverse les yeux et s'étend jusqu'aux oreilles; le dessous du corps et toutes les pennes latérales de la queue, qui est carrée à son extrémité, sont d'un vert pâle nuancé de roux; les pennes alaires, d'un rouge clair, liserées de vert et terminées par une zone noire, ensuite fauve et nuancée de bleu; les flancs, les jambes et les couvertures inférieures de la queue, fauves. *Levaillant, Histoire des Guépiers, pl. 17. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 18.*

L. E. P. R. 12.

- * LE GUÉPIER ROUSSE-GORGE. 31. *M. Ruficollis. M. Corpore suprâ pallidè viridi, griseo caruleoque repercussente; subtus carulescente-viridi; gutture rufo; fronte rufescente; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps, d'un vert pâle à reflets gris et bleus; le dessous, d'un vert-bleuâtre; la gorge, rousse; le front, roussâtre; le bec; noir; les pieds, bruns.

On rencontre ce *Guépier* en Afrique et dans

l'Inde. Il est roux sur la gorge, roussâtre sur le front, et porte une bandelette noire, qui, des narines, s'étend jusqu'aux oreilles, en passant à travers l'œil; le dessus de la tête, du cou, du corps et des ailes, le bord extérieur des pennes alaires, celles de la queue, et ses couvertures supérieures sont d'un vert pâle, glacé de gris et à reflets plus ou moins bleus; les couvertures inférieures des ailes et le dessous des rémiges, fauves; le dessous du corps, d'un vert pâle tirant au bleu. *Levaillant, Hist. des Guépiers, pl. 16. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 22. L'Afrique et l'Inde.*

L. E. P. R. 12.

- * LE GUÉPIER A QUEUE D'HIRONDELLE. 32. *M. Hirundinaceus. M. viridis; collari suprâ flavescente-virido, subtus caruleo; gulâ flavâ; uropygio, tectricibus caudâ superioribus caruleis; caudâ bifidâ.*

Le plumage, vert; un collier sur le cou, d'un vert-jaunâtre; un autre bleu en dessous; la gorge, jaune; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, bleus; la queue, fourchue. (*Pl. 239, fig. 4.*)

Tawa (*fiel*) est le nom sous lequel ce *Guépier* est connu chez les petits Namaquois qui habitent au midi de l'Afrique, nom qu'ils lui ont imposé d'après la nuance verte de son plumage; sa gorge est jaune; au-dessous de cette couleur, il y a un collier bleu d'outre-mer; la queue est presque aussi fourchue que celle de notre *Hirondelle de cheminée*.

L'individu décrit par M. Levaillant, sous la dénomination de *Guépier à queue fourchue*, ou *Tawa*, a, sur la partie supérieure du cou, un collier vert-jaunâtre à reflets; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, bleus. Celui-ci est le mâle, et l'autre un jeune ou une femelle. La ponte se compose de cinq ou six œufs d'un blanc-bleuâtre. *Levaillant, Histoire des Guépiers, pl. 8. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14, p. 21. L'Afrique méridionale.*

L. E. P. R. 12.

- * LE GUÉPIER CITRINELLE. 33. *M. Citrinella. M. Corpore flavo, in partibus diversis albescente; rostro fusco; pedibus incarnatis.*

Le corps, jaune et blanchissant sur diverses parties; le bec, brun; les pieds, couleur de chair.

Ce *Guépier* de l'Inde est généralement jaune; mais cette couleur se présente sous des nuances différentes;

différentes; elle est assez prononcée sur les sourcils, la gorge, le bord extérieur des penes de l'aile et de la queue; elle tient du blanc plus ou moins, sur les autres parties. Cet oiseau fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, où il est étiqueté *Merops flavicans* (*Guépier à tête jaune et blanche*); cependant je ne crois pas que celui-ci soit le même. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 24.

L. 6. E. P. R.

- * LE GUÉPIER QUINTICOLOR. 34. *M. Quinticolor. M. Capite, colli parte superiore dorsoque castaneis; tectricibus alarum superioribus viridibus; gutture flavo, subtus nigro; pectore flavescente; abdomine, uropygio, caudâ cæruleis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Tête, dessus du cou et dos, de couleur marron; gorge jaune et noire par en bas; poitrine, jaunâtre; bas-ventre, croupion et queue, bleus; bec, noir; pieds, brunâtres.

On trouve cet oiseau dans l'île de Ceylan. Il a la tête, le dessus du cou et le dos, d'un marron vif; une plaque jaune, terminée par un collier noir sur la gorge; les penes de l'aile de cette couleur à leur pointe; le croupion, la queue et le bas-ventre, bleus; les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et le bord extérieur de leurs penes, d'une couleur verte, qui prend un ton jaunâtre sur la poitrine; les plumes du dessous de l'aile et le dessous de ses penes, d'une teinte fauve; la queue, grisâtre en dessous. *Levaillant, Hist. des Guépriers, pl. 15. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 20.*

- * LE GUÉPIER HAUSSE-COL NOIR. 35. *M. Colaris. M. Corpore supra fuscescente-viridi; subtus olivaceo-fusco; gulâ cîrînellâ, subtus nigrâ; capite lateribus caudæ apice nigro maculatis; remigibus basi viridibus; rostro nigro.*

Le dessus du corps, d'un vert rembruni; le dessous, d'un brun-olivâtre; les côtés de la tête et l'extrémité de la queue, tachetés de noir; les rémiges, vertes à leur base; le bec, noir.

Le Sénégal est la patrie de ce *Guépier*, remarquable par un large hausse-col noir au bas de la gorge, qui est d'un beau jaune-citron; la tête, le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un vert rembruni; les yeux ont en arrière une tache oblongue et noire, et la queue en porte une pareille à son extrémité; la poitrine et le ventre sont d'un brun-olivâtre; les penes alaires et caudales, rousses à leur base, et les six inter-

médiaires de la queue, vertes. Cet oiseau a de grands rapports avec le *Guépier varié*; mais il est un tiers plus petit. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 16. *L'Afrique.*

- * LE GUÉPIER A GORGE-BLANCHE. 36. *M. Albigollis. M. Corpore supra rufescente-viridi; subtus dilutè viridi; vertice supercilliisque nigris; fronte et gulâ albis; uropygio pallidè cæruleo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps, d'un vert clair; le vertex et les sourcils, noirs; le front et la gorge, blancs; le croupion, d'un bleu pâle; le bec, noir; les pieds, bruns.

Nous devons à M. Levaillant la connoissance de cet oiseau, qui est blanc sur le front et sur la gorge; noir sur le dessus de la tête; de cette couleur, frangée de bleu, sur le devant du cou; d'un vert clair sur les parties postérieures, dégradé presque jusqu'au blanc sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue; une bandelette noire est sur les côtés de la tête, laquelle part du bec, passe sur l'œil et se termine sur les oreilles; il est, de plus, d'un vert presque roux sur la nuque, le dessus du corps et les couvertures supérieures de l'aile; d'un bleu pâle sur le croupion, sur les plumes qui recouvrent la queue en dessus et sur ses penes, dont les deux intermédiaires sont noires dans la partie qui excède les autres; et enfin sur les penes alaires. *Levaillant, Hist. des Guépriers, pl. 9. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 15.*

L. 10. E. P. R.

- * LE GUÉPIER A COLLIER ET A TRÈS-LONGUE QUEUE. 37. *M. Longicauda. M. Corpore fusco-viridi; superciliis fuscis, albo marginatis; gulâ flavâ spadiceâque; semi-collari nigro; in medio alarum maculâ cærulescente; rostro nigro; pedibus fuscis; tectricibus mediis longissimis.*

Le corps, d'un brun vert; les sourcils, bruns et bordés de blanc; la gorge, jaune et couleur de marron; un demi-collier noir; une tache bleuâtre sur le milieu de l'aile; le bec, noir; les pieds, bruns; les deux penes intermédiaires de la queue, très-longues.

Perrin, qui le premier ait parlé de ce *Guépier*, l'a trouvé à Malimbe, sur la côte occidentale de l'Afrique, où il reste pendant la saison des pluies, qui dure environ trois mois. Il a le vol et les habitudes du *Guépier bicolor*, décrit précédemment, et il le surpasse par une taille un peu plus grande.

Ddd

Un trait brun, bordé de blanc et d'une couleur d'aigle-marine, passe au-dessus de l'œil; la gorge présente un mélange de jaune et de marron, tirant sur le fauve; on remarque au-dessous un demi-collier noir, large de deux lignes, qui embrasse les deux tiers du cou; l'aile porte une tache bleuâtre sur son milieu; et ses grandes plumes ont leur extrémité brune; les deux plumes intermédiaires de la queue dépassent les autres d'environ six pouces, et sont du même brun-vert qui domine sur le plumage; l'iris est rouge. *Sonnini, édit. de Buffon, tom. 54. p. 277. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 15.*

- * LE GUËPIER A GORGE ROUGE. 38. *M. Gularis. M. Corpore suprâ nigro; fronte uropygioque ceruleis; abdomine caruleo maculato; gulâ rubrâ.*

Le dessus du corps, noir; le front et le croupion, bleus; l'abdomen, tacheté de bleu; la gorge, rouge.

Sierra-Leona est le pays qu'habite cette espèce, qui a les parties supérieures noires; le front, d'un beau bleu, qui s'étend un peu vers les oreilles; un faisceau de plumes pareilles au-dessous de l'œil; la gorge et le devant du cou, d'un rouge de feu; le croupion, bleu et tacheté de noir; le ventre, marqué de bleu et de noir; quelques plumes des ailes et celles de la queue, bleues à l'extérieur; la base des grandes plumes alaires, ferrugineuse, ce qui donne lieu à une grande marque sur les ailes, qui, dans leur état de repos, dépassent l'origine de la queue, dont les plumes sont à peu près égales à son extrémité. *Shaw, Nat. Misc. 9. pl. 337. Latham, general Synopsis, 2^e Suppl. p. 156. n. 18. L'Afrique.*

- * LE GUËPIER DES MARATTES. 39. *M. Orientalis. M. Viridis; reetricibus mediis, elongatis; remigibus rubris, apice nigris.*

Le plumage, généralement vert; les deux plumes intermédiaires de la queue, allongées; les rémiges, rouges, avec leur pointe noire.

On trouve dans le pays des Marattes, ce Guépier, qui porte un plumage généralement vert; les plumes des ailes sont d'un rouge nullement brillant, bordées en dehors d'un vert terne, et terminées de noir; la queue est verte; les deux plumes du milieu sont plus longues que les autres, étroites et noires sur la partie qui les dépasse. *Latham, general Synopsis, 2^e Supplém. f. 152. n. 7. Les Indes orientales.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R..

- * LE GUËPIER SUPERBE. *M. Superbus. M. Ruber; fronte, gulâ uropygioque caruleis; reetricibus duabus intermediis longioribus; rostro nigro.*

Le plumage, généralement rouge; le front, la gorge et le croupion, bleus; les deux rectrices intermédiaires, plus longues que les autres; le bec, noir.

Le docteur Shaw, qui le premier a décrit cet oiseau, soupçonne que c'est un individu de l'espèce du *Mérops rouge et bleu*. Latham l'isole spécifiquement. Le rouge est la couleur qui domine sur son plumage; le front, le tour des yeux, la gorge et le croupion sont bleus; les deux plumes du milieu de la queue, plus longues que les autres et noires dans la partie qui les dépasse. *Shaw, Nat. Misc. pl. 78. Latham, general Synopsis. 2^e Suppl. p. 152. n. 6.*

L. 9. E.. P.. R..

XLVII^e GENRE.

MARTIN-PÊCHEUR. *Alcedo*. Page 205 de cette Ornithologie.

A. QUATRE DOIGTS.

- * LE MARTIN-PÊCHEUR BLEUATRE. 38. *A. Carulescens. A. Vertice, corpore suprâ, pectore carulescente alboque variis; gulâ et ventre albis; rostro nigro; pedibus aurantiis.*

Le dessus de la tête, du corps et la poitrine, variés de bleu et de blanc; la gorge et le ventre, de la dernière couleur; le bec, noir; les pieds, orangés.

Cette espèce habite dans l'île de Timor, et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Le dessus de la tête, du cou, du corps et des ailes sont variés de bleu clair très-pâle et de blanc; le lorum, la gorge, le devant du cou, le ventre et les parties postérieures, de cette dernière couleur; la poitrine est pareille au dos, de même qu'une bandelette qui part de la mandibule inférieure, descend sur les côtés de la gorge, et va se perdre dans le plastron de l'estomac. *2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 401. Les Grandes-Indes.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R..

- * LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET BLANC. 39. *A. Cyanoleuca. A. Corpore suprâ, alis caudâque thalassinis; subtis albo; rostro rubro, apice nigro; pedibus nigris.*

Le dessus du corps, les ailes et la queue

de couleur d'aigue-marine; le dessous, blanc; le bec, rouge, à pointe noire; les pieds, de cette couleur.

On le rencontre en Afrique, sur la côte d'Angole. Un trait noir prend naissance à l'angle du bec, et passe sous l'œil; les petites couvertures des ailes sont de la même couleur; la tête, le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un bleu d'aigue-marine; l'espace entre le bec et l'œil et la gorge, blancs, de même que les côtés du cou, la poitrine et le ventre; mais on remarque sur ces parties des raies et des taches effacées. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 401. L'Afrique.

L. 9. E. P. R..

- * LE MARTIN - PÊCHEUR BLEU DE CIEL. 40.
A. Cyanea. A Corpore suprâ, parte colli anteriore cyaneis; subitis rufo; loro et gulâ albis; pedibus carulescentibus subviridibusque.

Le dessus du corps et la partie antérieure du cou, d'un bleu de ciel; le dessous, roux; le lorum et la gorge, blancs; les pieds, bleuâtres et verdâtres.

Cette espèce, que l'on trouve au Paraguay, fait sa ponte aux mois d'octobre et de novembre dans les trous des bords escarpés des rivières et des ruisseaux. Les petits, quand ils sont revêtus de plumes, ne diffèrent des père et mère, qu'en ce qu'ils ont du rouge foible, mêlé au bleu de ciel du devant de leur cou.

Une tache très-blanche se fait remarquer entre l'œil et la narine; la gorge, le haut du devant du cou et la nuque sont de la même couleur; le sommet et les côtés de la tête, le reste du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et la moitié du côté extérieur des penes les plus proches du corps sont, ainsi que celles de la queue, d'un beau bleu de ciel; mais chaque plume a un trait noir longitudinal, et chaque couverture supérieure de l'aile a une petite tache de la même couleur sur son milieu. Le reste des penes de l'aile présente quelques taches blanches sur le fond noir de ses barbes supérieures, et des raies noires et interrompues sur le fond presque blanc des inférieures; l'extrémité de toutes les penes est blanche, à l'exception des extérieures, qui sont noires; les petites couvertures inférieures de la partie extérieure de l'aile, et toutes les autres, la poitrine, les flancs et le ventre présentent une couleur de tabac d'Espagne très-rouge et vive, qu'un peu de blanc sépare du bleu de ciel de la partie

antérieure du cou; les grandes couvertures de la partie extérieure des ailes sont blanches. M. de Azara appelle cet oiseau *Martin-Piscador celeste*. *Apuntamientos para la Historia natural de los Pajaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata*, tom. 3. p. 383. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 401.

L. 16 $\frac{1}{2}$. E. 26. 10. P. 23. R. 10.

Le savant ornithologiste espagnol décrit, à la suite de ce *Martin-Pêcheur*, un individu qu'il appelle *Martin-Piscador celeste obscuro*, qui lui a paru plus robuste que le précédent, et qu'il donne pour une espèce distincte; mais Sonnini, dans la traduction de l'ouvrage de M. de Azara, le regarde comme une variété du sexe ou de l'âge. Son plumage diffère de celui du précédent, en ce que le bleu de ciel est plus foncé; le bas-ventre, blanc, et le croupion, rayé sur ses côtés de blanc et de bleu de ciel. Longueur totale, 16 pouces $\frac{1}{2}$, du vol, 25 $\frac{1}{2}$.

- * LE MARTIN-PÊCHEUR A FRONT GRIS. 41.
A. Cinerei-frons. A. Corpore suprâ glauco; fronte cinerea; gulâ ventreque albidis; tectricibus alarum superioribus nigris; rostro suprâ flavo, maculis rubris nigrisque; pedibus fuscis.

Le dessus du corps, d'un vert de mer; le front, gris; la gorge et le ventre, blanchâtres; les tectrices supérieures des ailes, noires; le bec, jaune en dessus et tacheté de rouge et de noir; les pieds, bruns.

Cette espèce, qui habite Malimbe, sur la côte occidentale de l'Afrique, se plaît plus qu'ailleurs sur les bords de la mer. Elle a le front gris; le reste de la tête, le cou, le dos, le croupion, la queue et la poitrine, d'un vert de mer, de même que le bord extérieur des penes alaires, dont l'intérieur et l'extrémité sont bruns; la gorge et le ventre, blanchâtres; un trait noir passe à travers l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput; les scapulaires et les couvertures supérieures de l'œil sont noires; l'iris est rose; le bec, jaune en dessus, tacheté de rouge et de noir sur ses bords et à sa pointe. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête, le cou, le dos et la poitrine, d'un gris-bleuâtre; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, brunes. 2^e édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 403. L'Afrique.

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. P. R..

- * LE MARTIN-PÊCHEUR MORDORÉ. 42. A,
D d d 2

Rubescens. A. Corpore supra caudâque nigricantibus; subtus et superciliis albis; tectricibus alarum superioribus albo maculatis; rostro nigro.

Le dessus du corps et la queue, noirâtres; le dessous et les sourcils, blancs; les couvertures supérieures des ailes, tachetées de cette couleur; le bec, noir.

Ce *Martin-pêcheur*, que M. de Azara a fait connoître sous le nom de *Pescator obscuro dorado*, se trouve au Paraguay. Une ligne blanche est au dessus de l'œil; la paupière inférieure, la gorge, un demi-collier sur la nuque, la poitrine, le ventre, les couvertures inférieures des ailes et une grande partie de leurs pennes, en dessous, sont de la même couleur; les flancs, variés de taches longues et noires sur un fond blanc; la tête, la partie postérieure et les côtés du cou, depuis le collier, blancs; le dos, le croupion, le côté supérieur des pennes alaires et leurs couvertures, d'un noirâtre mêlé d'aigue-marine, à reflets modorés, avec quelques taches et des points blancs sur les couvertures; les barbes extérieures des pennes de l'aile festonnées de blanc et de noirâtre; la queue, de cette dernière teinte, est tachetée de blanc sur les pennes extérieures de chaque côté. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 387. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19, p. 408. Le Paraguay.*

L. 12 $\frac{1}{2}$. E. 19 $\frac{3}{4}$. P. 23. R. 12.

M. de Azara décrit un autre *Martin-Pêcheur*, sous le nom de *Pescator garganta roxa*, qu'il présente comme une espèce particulière, cependant avec le doute. Sonnini le donne l'un et l'autre comme des individus de la même espèce; celui de cet article diffère de l'autre en ce que le devant du cou est d'une couleur très-vive de tabac d'Espagne, et qu'il a quelques points blancs, presque imperceptibles sur les couvertures supérieures des ailes seulement; du reste il porte les mêmes couleurs que le précédent. Il a 11 pouces deux tiers de long et 17 pouces 7 lignes d'envergure.

* *LE MARTIN-PÊCHEUR TOUNZI. 43. A. Nucans. A. Vertice, dorso, tectricibus alarum minoribus caruleis; gula albâ; corpore subtus fulvo; remigibus fuscis; rostro basi albido, apice aurantio.*

Le vertex, le dos, les petites couvertures des ailes, bleus; la gorge, blanche; le dessous du

corps, fauve; les pennes alaires, brunes; le bec, blanchâtre à sa base, orangé à sa pointe.

Ce joli petit *Martin-Pêcheur*, qui a été observé à Malimbe, par le naturaliste Perrein, se plaît près des rivages de la mer et sur le bord des ruisseaux. Il balance continuellement sa tête de droite à gauche; ce qui fait croire aux nègres, qu'il leur indique le chemin; ils ne lui font aucun mal, et lui donnent le nom sous lequel nous le décrivons. Le dessus de la tête, le dos et les petites couvertures des ailes sont bleus; la gorge est blanche, et le dessous du corps, d'un roux-fauve; les plumes bleues de la tête et du dessus de l'aile, ont une raie transversale, d'un bleu clair à leur extrémité; les pennes alaires sont brunes; une ligne rousse se trouve au-dessous de l'œil; le violet pourpré des joues s'avance jusque derrière la tête; un collier roux est sur le cou, et une tache blanche et rouge, au-dessus des oreilles. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19, p. 412. L'Afrique.

* *LE MARTIN-PÊCHEUR A VENTRE BLEU. 44. A. Cyanoventris. A. Vertice nigricante-fusco; dorso, uropygio ventreque caruleis; tectricibus alarum minoribus et intermediis nigris; alâ spurâ viridi; gula spadiceâ; rostro pedibusque rubris.*

Le vertex d'un brun-noirâtre; le dos, le croupion et le ventre, bleus; les petites et les moyennes couvertures des ailes, noires; l'aile bâtarde, verte; la gorge, couleur de marron; le bec et les pieds, rouges.

L'île de Java est la patrie de cet oiseau, qui a le dessus de la tête d'un brun-noirâtre, à reflets bleus; un petit collier de la dernière couleur et bordé d'un marron foncé, sur le bas de l'occiput; le dos et le croupion, d'un beau bleu d'outré-mer; les grandes couvertures des ailes, bleues à leur base et vertes à leur extrémité; les petites et les moyennes, d'un noir velouté; l'aile bâtarde, d'un vert de mer; les dix premières pennes des ailes, blanches à leur origine et à l'intérieur, d'un vert d'aigue-marine à l'extérieur, et noires à leur pointe; les autres, vertes; la queue, bleue en dessus et noire en dessous; la gorge et le devant du cou d'un brun-marron, lavé de violet sur la poitrine; le ventre, bleu, avec de faibles reflets verdâtres. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19, p. 412. Les Grandes-Indes.

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. P. R.

* LE MARTIN-PÊCHEUR VERT. 45. *A. Viridis*.
A. Corpore suprâ viridi; reetricibus alarum superioribus albo punctatis; remigibus et teetricibus nigricantibus, albo maculatis; parte colli anteriore rufâ; pectore ventreque albis; rostro pedibusque nigris.

Le dessus du corps, vert; les couvertures supérieures des ailes, pointillées de blanc; les rémiges et les rectrices, noirâtres et tachetées de blanc; le devant du cou, roux; la poitrine et le ventre, blancs; le bec et les pieds, noirs.

M. de Azara l'appelle *Pescador verde obscuro*, et la trouvé au Paraguay. Un petit trait blanchâtre, mais apparent, part de la narine et s'étend jusqu'à l'œil; la gorge, et un collier sur la nuque, sont de couleur blanche; la tête, le dessus du cou et du corps, de même que les couvertures supérieures de l'aile, d'un vert très-sombre, avec des petits points blancs, et rares sur les couvertures; des rangées de taches arrondies et blanches se font remarquer sur le fond noirâtre des plumes alaires et caudales, mais seulement sur le côté interne de ces dernières; les trois latérales ont de plus une bande blanche qui s'étend jusque vers leur extrémité; le devant du cou a une teinte très-vive de tabac d'Espagne, laquelle forme une pointe sous le bec; les flancs et les jambes sont marbrés de blanc et de vert très-sombre; la poitrine et le ventre, blancs; les couvertures inférieures de la queue, de cette couleur, avec une tache noire et ovale sur le milieu de chacune; ses couvertures supérieures, blanches, avec une bandelette noirâtre. Des cinq individus jeunes qu'a vus M. de Azara, deux différoient des autres en ce que le trait des côtés de la tête étoit roussâtre; que la gorge et le devant du cou étoient d'un roux lavé de blanc, et qu'un peu au-dessous de la partie antérieure du cou, se trouvoit une espèce de demi-collier, d'un vert obscur, varié de roux-blanchâtre. Les trois autres ressembloient en tout aux adultes. *Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 3. p. 389. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 413. Le Paraguay.*

L. 8. E. 10 $\frac{1}{2}$. P. 22. R. 10.

* LE MARTIN-PÊCHEUR VERT DE L'Australasie. 46 *A. Australasia*. *A. Capite dorsoque viridibus; fasciâ oculare ferruginâ; auribus, remigibus reetricibusque caruleis; corpore subtus flav-*

vescente-albo; rostro suprâ nigro, subtus albedo.

La tête et le dos, verts; une bandelette oculaire ferrugineuse; les oreilles, les rémiges et les rectrices, bleues; le dessous du corps, d'un blanc jaunâtre; le bec, noir en dessus, blanchâtre en dessous.

Cet oiseau, que l'on a rapporté de l'Australasie, et qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, a les plumes du front bordées de ferrugineux sur un fond vert, qui est la couleur du sommet de la tête et du dos; une bandelette ferrugineuse prend naissance aux narines, forme un sourcil sur l'œil, et occupe, en s'élargissant, toute la partie postérieure du cou et les côtés de la tête; cette bandelette est divisée par une ligne d'un blanc foncé, qui part de l'angle du bec, et couvre les oreilles, où elle prend un ton verdâtre; les plumes des ailes et de la queue sont bleues; les petites et les moyennes couvertures alaires sont terminées par une teinte de rouille; le menton est d'un blanc pur, qui, sur la poitrine et l'abdomen, prend une nuance jaune. Sa raillerie est la même que celle de notre *Martin-Pêcheur*. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 419. L'Australasie.

* LE MARTIN-PÊCHEUR AUX AILES VARIÉES. 47. *A. Variiegata*. *A. Vertice albo-cinereo, fusco, longitudinaliter striato; corpore suprâ cyaneo, subtus albo, striis fuscis; remigibus primariis, basi albis, deindè cinereis, in medio nigricantibus, apice fuscescentibus; rostro flavescente-fusco; pedibus rubris.*

Le vertex, d'un gris-blanc, rayé de brun longitudinalement; le dessus du cou, d'un bleu de ciel; le dessous, blanc et rayé de brun; les plumes primaires de l'aile, blanches à leur base, ensuite grises, noirâtres sur leur milieu, et brunâtres à leur extrémité; le bec, d'un brun-jaunâtre; les pieds, rouges.

On le trouve au Sénégal, et M. le comte de Riocourt le conserve dans sa précieuse collection; il a le lorum noirâtre; le dessus de la tête, d'un gris-blanc, rayé longitudinalement de brun; un collier, d'un blanc sale sur la nuque; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu de ciel clair; les plumes scapulaires, grises; les couvertures du dessus de l'aile, de la même teinte, mais rembrunie et parsemée de taches blanchâtres; les plumes caudales, bleuâtres; celles des ailes, pareilles,

à l'exception des primaires, qui sont blanches à leur origine, ensuite grises, noirâtres dans leur milieu, et d'un cendré rembruni dans le reste; toutes les parties inférieures blanches; cette couleur est pure sur la gorge et sur le devant du cou, variée de lignes brunes et étroites sur le milieu des plumes de la poitrine, du haut du ventre et des flancs. Ne seroit-ce pas un jeune de l'espèce du *Martin-Pêcheur à tête grise*?

L. 6. E.. P. R..

- * LE MARTIN-PÊCHEUR TRICOLOR. 48. *A. Tricolor. A. Corpore suprâ nigro, subtus albo; pectoribus fusco; rostro atro.*

Le dessus du corps, noir; le dessous, blanc; la poitrine, brune; le bec, noir.

Le devant du cou et la poitrine de ce *Martin-Pêcheur*, qui a été apporté du Sénégal, sont bruns; la gorge, le ventre et les parties postérieures, blancs; le reste du plumage, noir. De la collection de M. le comte de Riocourt.

L. 10. E.. P. R..

- * LE MARTIN-PÊCHEUR AZURÉ. 49. *A. Azurea. A. Corpore suprâ caruleo; subtus lorisque flavescens; lateribus colli maculâ obliquâ albâ; rostro nigro; pedibus rubris.*

Le dessus du corps, bleu; le dessous et le lorum, jaunâtres; une tache blanche oblique sur les côtés du cou; le bec, noir; les pieds, rouges.

Ce *Martin-Pêcheur* de l'île de Norfolk a le dessus du corps, des ailes et de la queue, d'un riche bleu foncé; un trait fauve entre le bec et l'œil; tout le dessous du corps, de cette même couleur, qui est coupée obliquement sur les côtés du cou, par une longue raie blanche; les plumes primaires des ailes sont brunes. *Latham, Addition au 2^e Suppl. du Synopsis, p. 372. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 399.*

L. 6. E.. P. R..

B. TROIS DOIGTS.

- * LE MARTIN-PÊCHEUR A DOS BLEU. 50. *A. Tribuchis. A. Corpore suprâ, genisque caruleis; subtus ferrugineo; rostro nigro; pedibus aurantiis.*

Le dessus du corps et les joués, bleus; le dessous ferrugineux; le bec, noir; les pieds, orangés.

On le trouve à Timor. Il est d'un bleu foncé sur les parties supérieures et sur les joues; une

bande de cette couleur descend sur les côtés de la gorge, du cou et de la poitrine; le milieu de ces diverses parties, les côtés du cou, l'occiput et le dessous du corps sont ferrugineux. *Shaw, Misc. 16. pl. 681. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 19. p. 420. Les Grandes-Indes.*

XLVIII^e GENRE.

MOMOT. *Momotus*. Page 299 de cette Ornithologie.

- * LE MOMOT DOMBEY. 2. *M. Ruficapillus. M. Vertex rufo; dorso, tectricibus alarum superioribus viridibus; remigibus primariis caruleis; re-ctricibus 4 intermediis integris, aequalibusque.*

Le dessus de la tête, roux; le dos et les couvertures supérieures des ailes, verts; leurs plumes primaires, bleues; les quatre intermédiaires de la queue, entières et égales entr'elles.

Ce *Momot* du Pérou diffère de celui de Cayenne, en ce que le dessus de la tête est roux; que la queue n'est composée que de dix plumes, dont aucune n'est ébarbée: de plus, la couleur verte du dos et des ailes, et la couleur bleue des plumes primaires sont plus pures; enfin les quatre plumes intermédiaires de la queue sont égales entr'elles, tandis que, chez le *Momot Houtou*, les deux du milieu sont beaucoup plus longues que les deux suivantes. C'est d'après ces dissemblances, que M. Levaillant présente cet oiseau comme une espèce distincte et particulière dans son *Histoire des Toucans et des Rolliers*, où ce *Momot* est figuré sur la pl. 38, 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 315.

L. 14. E. P. R..

- * LE MOMOT TUTU. 3. *M. Cyanogaster. M. Vertex rubescente; capitis lateribus nigris; corpore suprâ viridi; subtus ceruleo; rostro nigro.*

Le vertex, rougeâtre; les côtés de la tête, noirs; le dessus du corps, vert; le dessous, bleu; le bec, noir. (*Pl. 240. fig. 1.*)

Le nom de cet oiseau du Paraguay est tiré de son cri le plus fréquent, et qui exprime les syllabes *tu-tu-tu*. Il fait quelquefois entendre un autre cri, *huuu*, M. de Azara ayant eu occasion de suivre cet oiseau dans ses habitudes, puisqu'il a conservé trois *Tutus* vivans pendant cinq mois, dans sa maison, où ils vivoient en liberté, nous apprend que leur démarche se composoit de sauts brusques, droits et obliques, en ouvrant

beaucoup les jambes ; qu'ils étoient lourds et roides dans tous leurs mouvemens ; qu'ils agitoient souvent le cou avec grâce, tantôt de haut en bas, tantôt de côté ; de plus, ils sautoient partout, et dormoient sur le dossier d'une chaise, où ils se tenoient ordinairement, et d'où ils ne descendoient que pour manger. Ce sont des oiseaux pleins de force et de défiance, farouches et curieux. Ils mangent de petits morceaux de pain, et plus volontiers de viande crue ; avant de les avaler, ils les frappoient à plusieurs reprises de travers contre terre, comme s'ils les croyoient vivans et qu'ils cherchoient à les tuer. Ces *Momots* aiment beaucoup les petits oiseaux, et les poursuivent long-temps et avec acharnement, les prennent et les tuent en les frappant contre terre ; ils continuent même à les frapper, quoique morts, jusqu'à ce qu'ils puissent les avaler entiers, en commençant par la tête ; ils traitent les souris de même, mais ils dédaignent les oiseaux qu'ils ne peuvent avaler entiers. Le dessus de la tête et une partie de la poitrine sont rougeâtres ; les côtés de la tête, noirs jusqu'au-dessus des yeux ; le dessus du cou et du corps est vert ; les premières plumes de l'aile sont bleues à l'extérieur, ainsi que le bout de la queue ; les autres, d'un violet foncé ; une tache noire est sur le devant du cou, qui, dans le reste, est vert ; la moitié inférieure de la poitrine, tout le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes sont bleus ; la queue et le dessous des ailes, de couleur argentée. L'iris et le bord de la paupière, noirs. *Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 1. p. 243. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 317.*

L. 14 $\frac{1}{2}$. E. 18 $\frac{1}{2}$. P. 20. R. 10.

X L I X^e G E N R E.

CALAO. *Buceros*. Page 300 de cette Ornithologie.

* LE CALAO ROUGE. 17. *B. Ruber. B. Ruber, capite nigro, fasciâ dorsali albâ ; rostro basi albido, deinde nigricanti ; pedibus nigricantibus.*

Le corps, roux ; la tête, noire ; une bande blanche et transversale sur le dos ; le bec, blanchâtre à sa base, ensuite noirâtre ; les pieds de la dernière teinte.

La taille de ce *Calao* n'est pas plus connue

que son pays natal. La tête est très-couverte de plumes, un peu huppée et noire, jusqu'aux yeux ; l'espace entre le bec et l'œil est de cette couleur ; le reste du plumage, d'un beau rouge ; une bande blanche traverse le dos et les scapulaires ; le bec est fort, un peu courbé vers le tiers de sa longueur ; et les narines sont situées entre le blanc et le noirâtre qui le colore ; la queue est cunéiforme et longue. Cet oiseau a été décrit sur un dessin apporté de l'Inde. *Latham, 2^e Suppl. au general Synopsis, p. 100.*

* LE CALAO A BEC BLANC. 18. *B. Albirostris. B. Corpore suprâ, capite, remigibus rectricibusque nigris ; subtus et rostro albis ; pedibus atris.*

Le dessus du corps, la tête, les rémiges, les rectrices et les pieds, noirs ; le dessous et le bec, blancs.

Ce *Calao* a beaucoup d'analogie avec celui de Malabar ; il faut avouer qu'en comparant ces deux oiseaux, il est difficile de ne pas les regarder comme des individus d'une même espèce. La différence la plus remarquable ne consiste que dans la forme du casque ; et l'on sait que la conformation varie avec l'âge. Au reste, M. Levaillant nous assure que c'est une espèce distincte, qui se trouve à Chandernagor.

Elle a le bec long de quatre pouces trois lignes, dentelé régulièrement sur ses bords et terminé en pointe mousse ; le casque en occupe les deux tiers, et s'étend sur le front, auquel il adhère ; la tête, le cou, le dos, le croupion et les couvertures des ailes, leurs plumes et celles de la queue sont d'un noir à reflets verdâtres ; la huppe est pendante et composée de longues plumes effilées ; la plupart des plumes caudales ont à leur extrémité une large tache blanche. Le dessous du corps est de cette couleur. *Levaillant, Histoire d'Oiseaux rares et nouveaux de l'Inde et de l'Amérique, pl. 14. p. 29. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 590. Les Grandes-Indes.*

L. 36. E.. P.. R..

* LE CALAO A CASQUE CONCAVE. 19. *B. Cristatus. B. Cristâ, parti colli dimidiâ rufis ; gulâ, pectore, dorso nigris ; abdomine, rectricibus caudæ inferioribus albis fulvisque ; rostro suprâ flavo, apice rubro ; pedibus nigris.*

La huppe et la moitié du cou, roux ; la gorge,

la poitrine et le dos, noirs; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, blancs et fauves; le dessus du bec, jaune, et rouge à sa pointe; les pieds, noirs. (*Pl. 240. fig. 3.*)

Ce *Calao*, qui a été apporté de Batavia, est remarquable par la construction bizarre de son bec, long de 7 pouces, très-gros, garni d'un casque long de 5 pouces, haut de 18 lignes; arrondi sur ses côtés, très-relevé par-derrière, creusé en large gouttière, angulaire dans le milieu de sa longueur, terminé en pente douce, ouvert par-devant, et presque entièrement creux; la mandibule supérieure est d'un rouge de cinabre à sa pointe, et d'un jaune d'ocre sur le reste; cette couleur teint aussi le casque et l'extrémité de la mandibule inférieure, dont la teinte s'affaiblit en approchant de sa base, et sur laquelle l'on voit une tache noire. La huppe de ce *Calao* est composée de plumes longues, d'un roux-fauve, et couchées sur le derrière de la tête, dont les côtés sont noirs, de même que la gorge; la moitié du cou est de ce même roux; l'autre moitié, la poitrine, les scapulaires, le dos, les couvertures supérieures de l'aile et de la queue sont d'un noir mat; le ventre, les jambes, les couvertures inférieures et les penes de la queue, d'un blanc mêlé de fauve. Le jeune de cette espèce est le *Calao des Moluques*, de Buffon. *Levaillant, Oiseaux rares et nouveaux de l'Inde et de l'Amérique*, pl. 3 et 4. p. 10. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 591. *Les Grandes-Indes.*

L. 36. E. P. R..

- * LE CALAO A CASQUE EN CROISSANT. 20. *B. Sylvestris. B. Corpore suprâ nigro; fusco carulescentique repercusso; abdomine albo-fulvo; rostro pallidè flavo; pedibus nigricante fuscis.*

Le dessus du corps, noir, à reflets bruns et bleuâtres; l'abdomen, d'un blanc-fauve; le bec, d'un jaune pâle; les pieds, d'un brun-noirâtre. (*Pl. 240. fig. 2.*)

Le casque, dont les deux tiets du bec de cet oiseau sont surmontés, peut se comparer à un diadème en croissant; le bec est très-grand, très-fort, et a près d'un pied de long; l'un et l'autre sont presque totalement d'un jaune chamouis, et rougeâtre chez quelques individus; toutes les parties supérieures sont d'un noir changeant en brun et en bleuâtre; le bas-ventre et les jambes, d'un blanc teint de fauve; la queue est arrondie,

noire dans son milieu, et d'un blanc sale dans le reste.

On dit que cet oiseau est commun dans les îles Moluques, où il se tient dans les grands bois; qu'il est très-sauvage, et qu'il se nourrit de cadavres. *Levaillant, Hist. des Oiseaux rares et nouveaux*, etc. pl. 21. p. 26. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 592. *Les Grandes-Indes.*

L. 48. E. P. R..

- * LE CALAO A CASQUE FESTONNÉ. 21. *B. Niger. B. Corpore suprâ nigro, carulescente repercusso; subtus fuscescente-nigro; gulâ nudâ; humeris rubescente-fusco; rostro flavescente-albo.*

Le dessus du corps, d'un noir à reflets bleuâtres; le dessous, d'un noir-brunâtre; la gorge, nue; les épaules, d'un brun-rougeâtre; le bec, d'un blanc-jaunâtre.

Le casque de ce *Calao*, que l'on a apporté de Batavia, s'élève au-dessus du bec de cinq à six lignes, et est coupé transversalement par plusieurs festons blancs et bruns; une peau nue et ridée enveloppe les yeux, couvre la base des mandibules, qui sont sans dentelures, et s'étend jusque sur la gorge; les plumes de l'occiput sont longues, et le plumage est d'un noir à reflets bleuâtres sur la tête, le cou, le dos et les ailes; une plaque carrée d'un brun-rougeâtre est sur les épaules; un noir-brunâtre couvre la poitrine, les flancs, le ventre et les jambes; les grandes penes de l'aile sont d'un noir pur; la queue est d'un blanc-roussâtre. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est plus petite, et qu'elle n'a point de plaque d'un brun-rouge sur les épaules. *Levaillant, Hist. d'Oiseaux rares et nouveaux*, etc. p. 41. pl. 20 et 21. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 592. *Les Grandes-Indes.*

L. 32. E. P. R..

- * LE CALAO A CASQUE PLISSÉ. 22. *B. Leucocephalus. B. Niger; gulâ nudâ, flavâ; capite colloque flavescente-albis; rostro basi rubro, deindè carulescente-nigro; pedibus caruleo-cinereis.*

Plumage, noir; gorge, nue et jaune; tête et cou, d'un blanc-jaunâtre; bec, rouge à sa base et d'un noir-bleuâtre; pieds, d'un gris-bleu.

Ce *Calao* des Moluques a le bec long de six pouces, et garni d'un casque, dont la partie supérieure forme un quart de cercle, haut de deux pouces, long de quatre, coupé verticalement sur le devant, où il est comme ridé et garni de quatre plis verticaux très-profonds. Le

bec a un grand nombre de rainures horizontales, qui s'étendent jusqu'aux trois quarts de sa longueur; la peau nue de la gorge est extensible et d'un beau jaune; le casque, d'un rouge brillant, et d'un jaune d'ocre en devant; la tête et le cou sont d'un blanc-jaunâtre; le reste du plumage est noir. Cet oiseau est dans la collection de M. Temminck, et est décrit dans la deuxième édition du *Nouv. Dict. d'Hist. naturelle*, tom. 4. p. 592. *Les Grandes-Indes*.

L. 30. E. P. R.

- * LE CALAO COURONNÉ. 23. *B. Coronatus*. *B. Corpore suprà nigro; subtùs albis; occipite cristato; rostro rubro; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps, noir; le dessous, blanc; l'occiput, huppé; le bec, rouge; les pieds, bruns. (*Pl.* 240. *fig.* 4.)

Cette espèce, que l'on trouve en Afrique, niche dans un trou d'arbre; sa ponte est de quatre œufs blancs. Son casque est petit et en forme de crête; une ligne blanche part du coin de l'œil, passe sur les oreilles, et se termine vers la nuque; l'occiput est huppé; le reste du plumage, noir sur les parties supérieures, blanc sur les inférieures et sur les plumes latérales de la queue.

La femelle est privée de raie blanche sur les côtés de la tête. Le jeune a le dessus du corps, d'un noir-brun lavé; et le dessous, d'un blanc sale. *Levaillant, Hist. des Oiseaux rares et nouveaux*, etc. pl. 234, 235. 2^e édit. du *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* tom. 4. p. 593. *L'Afrique*.

- * LE CALAO JAVAN. 24. *B. Javanus*. *B. Corpore nigro; genis gulâque nudis; capite rufo-fusco; collo caudâque albis; rostro basi fusco, ad apicem flavescens; pedibus fusciscentibus.*

Le corps, noir; les joues et la gorge, nues; la tête, d'un brun-roux; le cou et la queue, blancs; le bec, brun à sa base, et jaunâtre vers son extrémité; les pieds, brunâtres.

Jaar Vogel (l'Oiseau de Ban) est le nom que porte cet oiseau à Batavia, d'où il a été apporté. La peau nue qui couvre le dessous des yeux et le bas des joues, forme sur la gorge une poche profondément ridée; la tête est d'un brun-roux; le cou et la queue sont blancs; le dessus et le dessous du corps, d'un noir à reflets verdâtres; les ongles, d'un blanc-jaune. *Levaillant, Hist. des Oiseaux rares et nouveaux*, etc. pl. 22. p. 45.

2^e édit. du *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* tom. 4. p. 595. *Les Grandes-Indes*.

L. 30. E. P. R.

- * LE CALAO LONGIBANDE. 25. *B. Melanoleucus*. *B. Corpore suprà nigro; subtùs reatricibusque lateralibus albis; rostro fusco-luteo et apice nigricante; pedibus nigris.*

Le dessus du corps, noir; le dessous et les plumes latérales de la queue, blancs; le bec, brun-jaune, et à pointe noirâtre; les pieds, noirs.

Le casque de ce *Calao* est festonné et peu élevé; le dessus du corps, noir; le dessous et les plumes latérales de la queue sont d'un beau blanc; les flancs ont, sur un fond de cette couleur, des ondes noires. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique*, pl. 233. 2^e édit. du *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* tom. 4. p. 595.

- * LE CALAO VIOLET. 26. *B. Violaceus*. *B. Corpore suprà, capite colloque virescente nigris, viridi violaceoque mutantibus; corpore subtùs alto; rostro nigro, flavo et rubro.*

Le dessus du corps, la tête et le cou, d'un noir-verdâtre à reflets pourpres, verts et violets; le dessous du corps, blanc; le bec, noir, jaune et rouge.

On le trouve à l'île de Ceylan et sur la côte de Coromandel; il a des rapports avec celui à bec blanc, et surtout avec le *Calao de Malabar*; mais il porte des couleurs plus vives que celui-ci. La tête, le cou, le manteau, le dos et le croupion sont d'un noir-verdâtre à reflets verts, pourpres et violets; les couvertures et les plumes des ailes, celles de la queue sont des mêmes nuances; le dessous du corps est d'un blanc pur; le bec, courbé en faux, et échancré sur ses tranches; le casque, qui s'élève de deux pouces au-dessus du bec, et qui s'étend jusqu'à la moitié de sa longueur, est plat sur les côtés, sillonné par deux rainures longitudinales coupées en ligne droite par-devant, aplati par-derrière, noir, jaune et rouge. *Levaillant, Hist. des Oiseaux rares et nouveaux*, etc. pl. 19. 2^e édit. du *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* tom. 4. p. 599. *Les Grandes-Indes*.

- * LE CALAO DE WAYGIU. 27. *B. Ruficollis*. *B. Niger; collo rufo; caudâ albâ; rostro flavescens.*

Le plumage, noir; le cou, la queue, blancs; le bec, jaunâtre.

Cette espèce habite dans l'île de Waygiou, l'une des Moluques. Elle a le bec long de sept pouces et demi, dentelé sur ses bords, et surmonté d'un casque jaunâtre, aplati et cannelé; le cou, d'un roux brillant; la queue, blanche; le corps et les ailes, noirs. 2^e édit. du nouv. *Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 600. Les Grandes-Indes.*

L. 36. E. P. R.

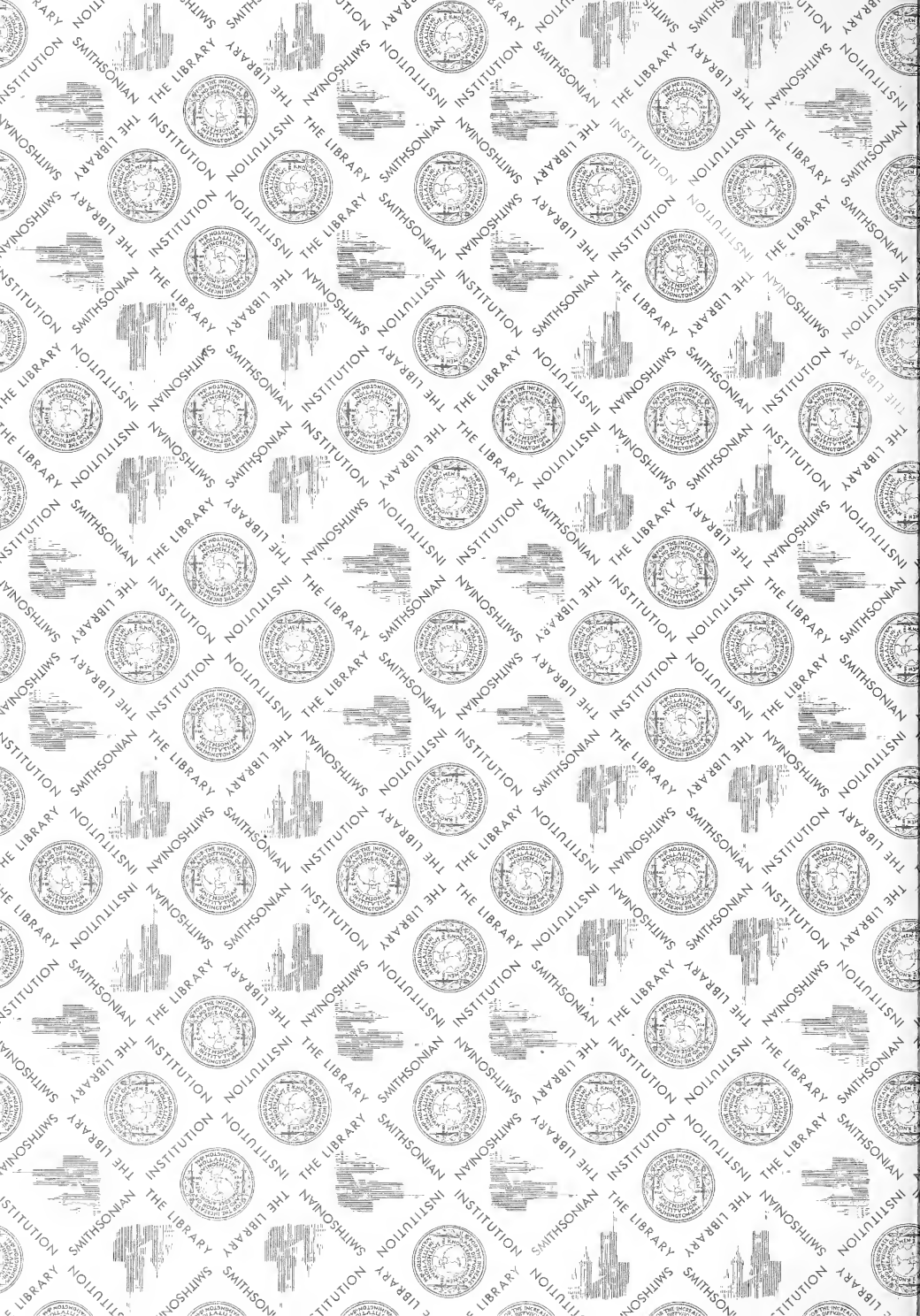
* LE CALAO GINGALA. 28. *B. Gingala, B. Corpore suprâ nigro-fusco; subtùs cinereo; parte colli anteriore cinerascens - albo; rostro nigro alboque.*

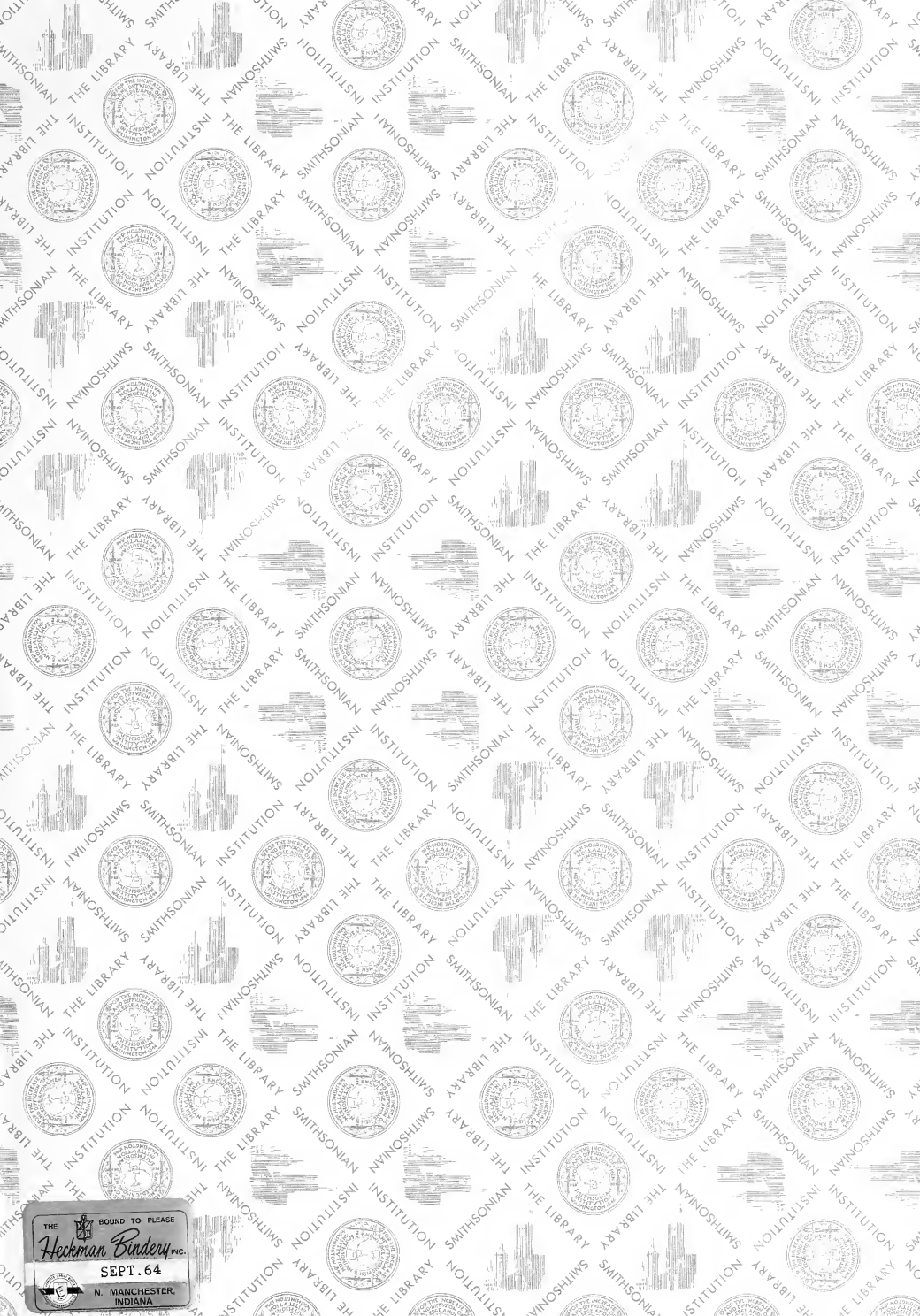
Le dessus du corps, d'un brun-noir; le des-

sous, cendré; le devant du cou, d'un blanc nuancé de gris; le bec, noir et blanc.

Il habite l'île de Ceylan, et diffère des précédens, en ce que son bec n'a en dessus aucune excroissance; mais il est courbé et dentelé sur ses bords; les narines sont en partie couvertes de poils roides; le dessus de la tête, la huppe, le derrière du cou, le manteau et les couvertures de la queue, d'un brun-noir, nuancé de gris-bleuâtre; le devant du cou est d'un blanc légèrement nuancé de gris, qui prend une teinte cendrée sur les parties postérieures, et rougeâtre sur les couvertures inférieures de la queue, dont les plumes sont pointues, étagées, blanches et d'un gris-bleuâtre. *Levaillant, Hist. des Oiseaux rares et nouveaux, etc. pl. 23. 2^e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 600. Les Grandes-Indes.*

FIN DE L'ADDITION.





BOUND TO PLEASE
Heckman Bindery inc.
SEPT. 64
N. MANCHESTER,
INDIANA

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00698 9412